REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME XXXIX. — 1er MAI 1862.

+ fait

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME TRENTE-NEUVIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1862

THE GETTY CENTER
LIBRARY

L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

XV.

LES JEUX ET LES EXERCICES ATHLÉTIQUES DU SPORT.

LES CRICKETERS, LES COUREURS ET LES BOXEURS.

Dans les luttes du *turf*, les Anglais ont surtout en vue le développement du cheval; dans la chasse au renard, ils se sont proposé de perfectionner la race canine (1). Dans un ensemble de jeux et d'exercices non moins dignes d'attention, c'est principalement à l'éducation physique de l'homme qu'ils s'attachent. Ces exercices du corps ne sont pas seulement pour les Anglo-Saxons un divertissement, c'est une nécessité de la race et du climat. La statistique proclame que dans les villes et les campagnes de la Grande-Bretagne où les stimulans gymnastiques sont plus ou moins négligés, la population locale tend à décroître et à dégénérer, tandis qu'elle s'accroît et se développe au contraire dans tous les endroits où les amusemens virils sont en honneur. Cette vue se trouve pleinement confirmée par l'histoire : n'est-ce point à ce besoin d'action qu'il

(1) Voyez pour les *sports* les livraisons du 15 novembre 1861 et du 1er mars 1862, et pour l'ensemble de la série la *Revue* du 15 septembre 1857, du 15 février, 15 juin, 15 novembre 1858, 1er mars, 1er septembre et 15 décembre 1859, 15 avril, 15 septembre, 15 octobre et 1er décembre 1860, 1er mai, 15 juin et 1er septembre 1861.

faut attribuer les confréries d'archers et tous les jeux de force ou d'adresse qui florissent depuis les temps les plus anciens sur le sol de l'Angleterre, comme si les habitans avaient voulu défier par l'énergie morale et par l'usage violent des membres les influences délétères d'un ciel humide?

Le système d'éducation s'est entièrement calqué sur ces conditions de la race et du pays. A Eton, à Westminster, à Harrow, à Rugby, à Winchester, et dans toutes les grandes écoles anglaises, on s'est surtout appliqué à mettre les fonctions de l'âme en harmonie avec les fonctions du corps. Nos voisins témoignent une estime médiocre pour ces embryons de la science ou de la philosophie chez lesquels le développement précoce du cerveau a fait en quelque sorte avorter le reste de l'organisation. Ce qu'ils aiment dans la jeunesse, c'est un juste équilibre entre les exercices de l'esprit et les exercices physiques, peut-être même inclineraient-ils en faveur des adolescens qui témoignent une sorte de ferveur pour ce qu'on ose appeler la religion musculaire (*muscular religion*). — N'est-ce point, ajoutent-ils, faire injure au Créateur que d'apprécier et de cultiver seulement une moitié de notre nature?

Une nouvelle méthode s'est même introduite depuis quelque temps dans certaines écoles publiques où se rendent les fils de la classe moyenne et de la classe ouvrière. Les élèves ne consacrent à l'étude qu'une moitié de la journée, tandis que l'autre moitié est entièrement employée en jeux et en exercices gymnastiques. Si j'en crois les très curieux rapports rédigés par les partisans de ce système (1), les écoliers qui ne passent que quelques heures dans les classes avancent plus vite et ont l'esprit plus alerte que ceux qui pâlissent toute la journée sur les livres. Ils prennent en outre des aptitudes physiques dont les Anglais, avant tout sévères économistes, ont cherché à préciser les avantages. Ils ont calculé que les forces produites par ce système de diversion équivalait pour le travail à un accroissement d'un cinquième de la population britannique. Quintupler la valeur des bras sans augmenter le nombre des bouches, quel profit net! On a reconnu en outre, dans les boutiques et les magasins, qu'un employé à qui on laissait certaines heures de loisir pour se livrer aux récréations et aux exercices du corps montrait ensuite plus d'énergie morale et faisait deux fois dans le même temps l'ouvrage d'un autre. Est-ce tout? Non, les Anglais attribuent les succès de leurs hommes d'état, de leurs généraux, de leurs voyageurs, à l'habitude qu'ils ont prise de très bonne

(1) Ces rapports ont été publiés en 1861 avec l'autorisation du gouvernement dans la collection des volumes parlementaires, à la suite d'une enquête sur l'état de l'éducation dans la Grande-Bretagne; l'auteur est M. Edwin Chadwich.

heure dans les universités de raidir leur volonté en même temps que leurs muscles au milieu des exercices athlétiques. L'idéal de l'éducation britannique est donc de développer une âme forte dans un corps robuste.

Qu'on ne s'attende pourtant pas à rencontrer chez nos voisins les principes d'une science qui a été répandue chez nous dans ces dernières années par le colonel Amoros. Les Anglais ont une gymnastique à eux, consacrée de temps immémorial par leurs mœurs, par leurs coutumes, et peut-être par les lois de leur climat. De tous leurs jeux, le plus national est le *noble* jeu du *cricket*, c'est celui auquel je m'attacherai; de tous leurs exercices athlétiques, les plus populaires sont la course et le pugilat, nous les verrons pratiqués par une classe d'hommes dont la vie est au moins fort excentrique. On a composé de gros livres très savans sur les jeux des Grecs et des Romains; un intérêt semblable et encore plus vif ne s'attache-t-il point aux divertissemens des peuples modernes, surtout quand ces divertissemens reflètent comme en Angleterre les principaux traits du caractère national?

I.

Peu de temps après mon arrivée en Angleterre, il y a environ sept ans, je m'étais rendu dans le sud du Kent pour étudier la conformation des côtes. De Sandwich, vieille ville dans laquelle on entre par une vieille poterne, je me dirigeai à pied le long des dunes. Il est difficile d'imaginer une promenade plus monotone, surtout par un jour de pluie, et quand ne pleut-il pas dans ces parages? Aussi loin que pouvait s'étendre la vue, je n'avais devant moi et autour de moi que des sables. Çà et là ces sables s'amoncelaient en collines basses, nues, friables, qui s'élevaient du moins assez haut pour cacher tout autre spectacle que celui du ciel brumeux et des crêtes stériles étagées les unes au-dessus des autres avec un admirable désordre. Je crus pour un instant me retrouver en Hollande. Peu à peu néanmoins ce rideau de sable se déchira, et la mer m'apparut aussi *constellée* de vaisseaux, selon l'expression de Wordsworth, que le ciel se montre *saupoudré* d'étoiles pendant la nuit. Quelques-uns de ces vaisseaux dormaient attachés à leur ancre, tandis que d'autres s'agitaient comme au hasard dans mille directions; eux seuls savaient bien où ils allaient. A environ un mille avant d'arriver à Deal, je trouvai sur mon chemin une ancienne et vénérable forteresse bâtie par Henri VIII « dans un temps (disent les annales de son règne) où divers princes et potentats de la chrétienté avaient formé le projet d'envahir l'Angleterre. » Sandown-

Castle (c'est le nom de ce château fort) détachait dans la brume une grosse tour centrale autour de laquelle se développaient quatre bastions. Du côté de la mer, cette masse circulaire de noires et épaisses murailles se trouve défendue par une batterie avancée. On peut même juger, à la disposition du terrain, que le *château des dunes de sable* était autrefois protégé contre la mer par un fossé. Ce fossé a disparu, et la mer baigne aujourd'hui les pierres usées de la partie du *castle* qui regarde les rives de France. Un tel état d'abandon et de décrépitude me donna une pauvre idée de la valeur que les ingénieurs militaires attachent désormais aux anciens travaux de défense nationale. Cette vue ne faisait d'ailleurs qu'ajouter au caractère de désolation que présentaient les côtes. Enfin j'arrivai à Deal vers le soir. A ma grande surprise, je trouvai l'intérieur de la ville assez animé; je dis à ma grande surprise, car la plupart des anciennes villes anglaises qui bordent les côtes de la Manche, habitées par une population de pêcheurs ou de hardis pilotes, dorment toute l'année à l'ombre des filets dans une paix qui n'est troublée que par les rafales et les orages de l'Océan. Le lendemain matin, ce fut bien autre chose : à peine éveillé, je courus à ma fenêtre, et de l'hôtel où j'étais descendu j'aperçus une bande de musiciens qui se dirigeaient vers le port, suivis par un groupe d'enfans et de curieux. Il y avait dans l'air comme un bourdonnement de joie. Le port offrait lui-même un spectacle inattendu : des bateaux décorés de bannières et d'enseignes portaient des hommes en train de charger des tentes, des corbeilles remplies de provisions de bouche et tous les apprêts d'une fête. Je voulus connaître la cause d'un tel mouvement, et le garçon de l'hôtel m'apprit qu'on allait jouer ce jour-là une partie de cricket (*cricket match*). « Mais où? lui demandai-je. — Sur les *fameux* sables de Goodwin, » répondit-il avec une certaine emphase.

En marchant la veille sur le bord de la mer, j'avais aperçu à la hauteur des vagues, et à une distance inégale de la côte, des langues de terre ou plutôt de gravier qui s'étendaient en lignes jaunes ou grisâtres dans la direction du détroit. Ces bancs de sable varient considérablement en longueur et en largeur; à chaque mouvement du flux, ils se trouvent plus ou moins couverts par les hautes marées. A terre et de la situation où je me trouvais, les bandes aplaties auxquelles on a donné le nom de *sables de Goodwin* (*Goodwin Sands*) étaient quelquefois brusquement dérobées à ma vue par le rideau des vagues soulevées avec violence. L'origine de ces sables qui gênent fort la navigation, et contre lesquels plus d'un vaisseau est venu échouer par les gros temps, a été l'objet de plus d'un commentaire. La tradition veut que ce soient les restes d'une an-

cienne île appelée Lomea, qui appartenait à Goodwin, comte de Kent, et qui fut détruite par la mer en 1097. Cette légende historique avait été fort attaquée par les savans, lorsque dans ces dernières années un grand géologue anglais, sir Charles Lyell, lui a redonné quelque valeur. D'autres, il est vrai, expliquent au contraire la formation de ces bancs par de lentes et successives accumulations de sable dans des eaux peu profondes. Quoi qu'il en soit de la cause qui a donné naissance aux *Goodwin Sands*, c'est là, — en quelque sorte au milieu de la mer, — que devait s'engager entre les joueurs du Kent une partie de *cricket*.

Pourquoi ce jour plutôt qu'un autre? C'était le jour de l'année où, la différence des hautes et des basses marées se faisant le plus sentir, une plus grande partie des bancs de sable devait se trouver découverte durant quelques heures. Ai-je besoin de dire que la nouveauté du spectacle m'attira, comme tant d'autres, dans les petits bateaux qui devaient transporter la foule des curieux à travers une sorte de détroit en miniature appelé le Swatch? Il était à peu près onze heures quand nous touchâmes les sables de Goodwin, encore humides d'eau salée. On se hâta de planter les tentes et les baraques, d'arborer les bannières et d'enfoncer en terre les *wickets* (barres) (1). Les joueurs divisés en deux camps, onze contre onze, vêtus de pantalons blancs et de chemises en flanelle de différentes couleurs, se placèrent, chacun selon son rôle, dans une arène à laquelle on donne le nom de *cricket field*. L'un avait pour fonction de servir la balle, c'était le *bowler;* un autre, armé de la crosse de bois appelée *bat*, était chargé de la repousser, d'autres encore, qui occupaient divers postes, essayaient de l'attraper ou de la détourner du but, qui était évidemment l'une des *wickets*. Au reste, mon attention était moins absorbée dans ce moment-là par le jeu que par la singularité de la scène. Joueurs et spectateurs mettaient une sorte d'orgueil à fouler du pied la bordure des sables, recouverte presque toute l'année par les vagues. Cette partie de *cricket* était naturellement un défi jeté à l'Océan.

Cependant la joie était au comble dans ces lieux témoins de tant de naufrages. La bière et les liqueurs coulaient à flots dans les tentes et les baraques. La toilette des femmes était élégante, et quelques-unes de ces naïades, auxquelles manquait pourtant un

(1) Ces *wickets*, qui forment en quelque sorte la base du jeu de *cricket*, ont la forme d'un énorme gril à trois branches, assez écartées les unes des autres pour laisser passer la balle. La stratégie du jeu, qui est d'ailleurs fort compliqué, consiste surtout à attaquer et à défendre ces barres. On les attaque en jetant une balle avec la main (*bowling*); on les défend en repoussant et détournant cette même balle avec une crosse de bois (*batting*).

costume mythologique, n'auraient point été déplacées, pour leur fraîcheur et leur beauté, à la cour de Neptune. Je ne sais si j'étais alors préoccupé autrement de couleur locale, mais je trouvai aux *wickets* la forme d'un trident et aux *bats* dont se servaient les joueurs pour arrêter la balle celle d'un court aviron. Tout à coup la fête se trouva interrompue par un signal des matelots: il fallait partir, car la mer allait reprendre son empire, et nous étions, dans cet endroit-là, ce que les Anglais appellent des *intruders* (usurpateurs.) « Faites vite, nous criaient les bateliers, les marées n'attendent point. » En un instant, on plia les tentes, on enleva les baraques, on déplanta les barres, et nous courûmes vers les bateaux. Il ne restait plus dans cet îlot de sable que les traces d'une réjouissance champêtre dont la mer allait laver le théâtre.

Nous commencions à peine à nous éloigner, quand nous vîmes distinctement, le long du terrain occupé naguère par la foule, une ligne de brisans dont le bouillonnement blanchâtre et furieux annonçait déjà le retour du flux. Encore une heure peut-être, et ces bandes solides qui rayaient le dos mobile de l'Océan allaient être effacées l'une après l'autre par la marée. On me raconta, en revenant sur le bateau, l'histoire d'un officier anglais qui, un jour de *cricket*, s'était endormi sur le sable à la suite de copieuses libations, et qui avait été oublié au moment du départ. Il fut sauvé comme par miracle par un vaisseau démâté qui, au tomber de la nuit, vint échouer contre le banc de sable déjà envahi par les flots; la faible lumière qui brillait au flanc de ce vaisseau perdu éveilla par bonheur l'attention des pilotes de Deal.

Il s'en faut pourtant de beaucoup que les *cricketers* (joueurs de *cricket*) choisissent pour théâtre de leurs exploits des endroits excentriques comme les *Goodwin Sands;* la plupart des défis ont lieu non sur les sables mouvans, mais sur la terre bien ferme, dans une plaine nivelée comme il s'en trouve tant en Angleterre, et revêtue d'une herbe courte qui reluit au soleil. Que de fois, en voyageant à pied, le bruit sec de la balle heurtée par la crosse de bois m'annonça vers le soir, au milieu des champs, que j'approchais d'un village! Bientôt je découvrais sur une bruyère ou dans une prairie un groupe d'enfans joyeux qui, délivrés de l'école, s'exerçaient à défendre leurs *wickets* avec le courage et l'ardeur d'un soldat sur la brèche. Cependant qu'on ne se hâte pas de croire que le *cricket* soit, comme chez nous la balle, un jeu d'enfans ou d'écoliers; c'est au contraire le divertissement des hommes mûrs. Les ouvriers, dans l'après-midi du samedi, secouent les ennuis et les fatigues de la semaine en luttant d'adresse les uns contre les autres : se reposer pour eux, c'est changer d'occupations, et le champ de *cricket*,

égayé par ce que les érudits d'Oxford appellent *pratorum viva voluptas*, est certainement une source de récréations plus saines et plus honnêtes que le cabaret. Toutes les professions, toutes les classes de la société, tous les âges fournissent des champions à ce jeu national par excellence. L'été il n'est guère autour de Londres de tapis de gazon qui ne soit occupé par un cercle de joueurs autour duquel s'arrondit un cercle de curieux, et par des tentes où une partie de *cricketers* se réfugie aux heures du soleil pour prendre le frais. Il y a pourtant des centres qui attirent surtout l'élite des amateurs. Les deux plus fameux à Londres sont *Lord's Cricket ground* (terrain du lord pour le jeu de *cricket*), dans Saint-John's Wood, et le Kennington Oval, où se réunit le *Surrey Club*.

Lord's Cricket ground fut ouvert en 1815, au moment où, la paix étant signée entre les grandes nations de l'Europe, les balles, disent les *cricketers*, allaient prendre une direction plus intelligente et plus inoffensive que celle des champs de bataille. L'entrée n'a rien de monumental : c'est une sorte de porte cochère qui tient à un *public house* et qui conduit à travers une remise pour les voitures vers un immense tapis vert bordé d'un cercle de sable. L'herbe, drue, fine et courte, est entretenue avec un soin extrême et passée au rouleau de manière à effacer les moindres inégalités du terrain. A la gauche de cette vaste nappe de gazon s'élève un pavillon détaché qui sert à la fois de lieu de réunion pour les membres du club de Marylebone et de *grand stand* pour assister dans des stalles aux parties de *cricket*. Les autres spectateurs, admis moyennant une légère contribution, se répandent autour de la pelouse, que dominent dans le lointain d'opulentes maisons séparées par des jardins. Les acteurs, les *cricketers*, occupent naturellement le centre du terrain, et c'est sur eux que se porte toute l'attention de la foule. Si simple qu'il soit, le *Lord's Cricket ground* a vu se réunir dans son enceinte les membres de l'aristocratie anglaise, des évêques, des généraux; il a été le théâtre de luttes et d'exploits célébrés par tous les journaux du temps, et dont le souvenir se conserve encore dans la mémoire des connaisseurs. Un livre et un crayon à la main, les amateurs pariaient alors, avec autant de science et d'effronterie que les *bettors* de chevaux dans le cercle d'Epsom. Ces paris sur les *cricketers* ont même donné lieu dans le temps à des artifices et à des ruses de guerre tout à fait condamnables. Un de ces stratagèmes consistait à détourner l'un des meilleurs joueurs de son poste en lui annonçant, sans le moindre fondement, que sa femme venait de mourir. L'un d'eux, troublé dans ses fonctions de *batsman* (l'homme qui repousse la balle) par une nouvelle aussi imprévue, s'écria : « C'est bien malheureux pour

moi, et je *la* regrette de tout mon cœur; mais, au nom du ciel, n'aurait-*elle* pu attendre que la partie fût terminée? » Durant les beaux jours d'été, on rencontre le plus souvent à *Lord's Cricket* une société choisie à laquelle se mêlent volontiers les femmes du monde. Ces dernières portent quelquefois sur les incidens de la lutte des jugemens fort habiles; mais on les accuse pourtant de prêter en général plus d'attention à la grâce et à l'élégance des mouvemens qu'à la science réelle des joueurs. Le terrain est loué pour une après-midi aux différentes bandes de *cricketers* moyennant la somme d'une guinée, qui, divisée entre vingt-deux personnes, ne constitue pas, comme on voit, une bien lourde dépense. Il est vrai que la plupart des parties de *cricket* sont suivies d'un banquet destiné à fêter les vainqueurs et à consoler les vaincus.

L'origine d'un jeu si national a beaucoup occupé les érudits d'Oxford et de Cambridge, — deux universités qui se piquent de tenir un rang honorable sur le champ du *cricket*. Il résulte de recherches fort laborieuses que ce jeu est ancien, et remonte pour le moins au XIIIe siècle; seulement il ne portait point alors le même nom. Celui sous lequel il est maintenant connu vient du mot saxon *creag* ou *cricce*, qui veut dire un bâton recourbé par le bout; or telle était sans doute la forme primitive de la crosse (*bat*) dont on se servait autrefois pour chasser la balle. Il paraît d'ailleurs que ce jeu se traîna longtemps dans les régions obscures de la société. On ne le considérait point comme un amusement digne d'un *gentleman*, et c'est probablement à cette dernière circonstance qu'il faut attribuer le silence gardé à ce sujet par l'ancienne littérature anglaise. Vers le dernier siècle, des hommes honorables se chargèrent de le tirer de la mauvaise compagnie et de l'anoblir en lui donnant une forme plus scientifique. Les comtés du sud et du sud-ouest de l'Angleterre réclament à l'envi l'honneur de cette seconde création. Si j'en crois pourtant de bonnes autorités, le berceau du jeu de *cricket*, tel qu'il se pratique maintenant, aurait été la petite ville de Farnham, dans le Surrey. On a fait observer avec esprit que le *cricket*, étant un divertissement tout anglo-saxon, se montrait en quelque sorte inséparable de la bière. Né au milieu des jardins de houblon qui florissent à Farnham, il s'est bientôt répandu dans le Kent et dans quelques autres comtés, mais en suivant toujours la ligne de cette culture, et en rattachant ses progrès à la vigne anglaise. Une autre remarque plus certaine est que les jeux populaires se trouvent soumis à la configuration géologique des contrées. Le *cricket* s'est établi tout d'abord et avec une grande facilité dans les pays de plaines, tandis qu'il rencontra une résistance qui dure encore dans les pays de montagnes. Le Kent et le Surrey se montrè-

rent, dès le dernier siècle, à la tête de toute l'Angleterre, et les deux armées de *cricketers* se livrèrent à plusieurs reprises de fameuses batailles dont les circonstances ont été notées par les écrivains du temps. Ce jeu a eu ses héros, ses réformateurs, ses martyrs. Le prince Frédéric de Galles, père de George III, mourut, dit-on, des suites d'un coup de balle qu'il avait reçu dans le côté gauche en jouant au *cricket*, et il n'y a pas encore si longtemps que les vétérans de l'ancienne école montraient avec orgueil à la génération nouvelle ce qu'ils appelaient leurs *honneurs*, — des doigts rompus et des jambes cassées. Ces honneurs-là du moins (et ils s'en réjouissaient) devaient les suivre jusqu'au tombeau (1). Les patrons non plus n'ont point manqué à un divertissement qui flatte si bien l'amour-propre des Anglais : plus d'une fois la main de la royauté ne dédaigna point d'échanger le sceptre pour la *bat*. George IV était un grand amateur de ce jeu, et fonda lui-même à Brighton le *Prince's Cricket ground*. L'aristocratie regardait également comme un devoir d'encourager les *cricketers* : à Farnham, lord George Kerr faisait distribuer du pain, du fromage et de la bière à tous ceux qui, les soirs d'été, voulaient venir s'exercer sur ses terres. Les annales du *cricket* se rattachent en outre à celles de la littérature : Byron avait un faible pour ce jeu, qu'il appelle dans ses vers *manly toil*, un exercice viril. Dans une de ses lettres, il nous apprend qu'il était un des onze de Harrow qui, en 1805, défièrent sur le champ de *cricket* onze élèves d'Eton.

Une invention nouvelle a beaucoup contribué, dans ces dernières années, au développement du jeu de *cricket* dans toute la Grande-Bretagne : je veux parler des chemins de fer; mais peut-être cette locomotion à la vapeur a-t-elle enlevé quelque chose au pittoresque de l'institution en affaiblissant dans les villes et les campagnes l'esprit de localité. C'était un intéressant spectacle, à coup sûr, que celui de deux paroisses rivales s'avançant l'une contre l'autre, enseignes déployées. Si ces défis s'échangent encore, ils ont beaucoup perdu de leur ancienne pompe. Aujourd'hui les amateurs se groupent par clubs. Cette organisation avait déjà commencé au dernier

(1) La balle de *cricket* ne rebondit pas, elle est dure comme une pierre et a été faite évidemment plutôt en vue de la crosse de bois que des membres humains. Pour prévenir quelques-uns des accidens les plus communs, les deux ou trois joueurs dont la position est surtout menacée portent des gants très épais et une sorte d'appareil en bois autour des jambes (*legguards*) destinés à les protéger contre les rudes coups de la balle. Rien n'égale d'ailleurs la fermeté avec laquelle les joueurs supportent les contusions et les blessures. Un vieux *cricketer*, M. Alfred Mynn, qui est mort à Londres il y a quelques mois, avait été frappé à la jambe en jouant dans une partie du nord contre le midi. Il ne s'en maintint pas moins à son poste pendant des heures au milieu des douleurs les plus atroces.

siècle, où le fameux club des *hambledonians* contribua puissamment à répandre de l'éclat sur un exercice populaire. Les associations de *cricketers* abondent maintenant dans le royaume-uni. Quelques-unes d'entre elles portent même des noms assez excentriques, tels que les *all England eleven*, qui se composent de onze joueurs choisis dans toute l'Angleterre, les *Arlequins* (1), les *Orientaux*, les *Vagabonds* et les *John Zingari*. Ces derniers, placés sous l'invocation d'un saint dont on chercherait vainement le nom dans le calendrier romain (John Zingari), n'appartiennent point, comme on pourrait le croire, à la tribu des bohémiens pur sang; ce sont au contraire des *gentlemen*, des hommes de fortune et de naissance, mais qui semblent avoir incarné en eux l'humeur errante des *gypsies*. Ils se distinguent en effet des autres joueurs par l'ubiquité. En quelque lieu qu'ils se présentent, — et où ne vont-ils pas? — ils sont reçus avec honneur dans les manoirs et les châteaux. En 1861, on les a vus jouer une partie de *cricket* avec des membres de la chambre des lords et de la chambre des communes. A Dublin, où ils s'arrêtèrent une quinzaine de jours pour planter leur tente, ils furent les hôtes du duc de Carlisle, et leur présence donna lieu dans la ville à une sorte de fête appelée depuis quelques années *cricket carnival*. Je n'en finirais pas, si je nommais tous les autres clubs. Cette tendance des Anglais à se grouper par l'attrait de certains plaisirs mérite pourtant d'arrêter notre attention. En France, les hommes se réunissent volontiers pour se réunir; l'Anglais est peut-être moins sociable : il lui faut un but, une communauté de goûts, un lien particulier qui le rapproche de ses semblables. Ceci n'explique-t-il point comment une nation fondée en grande partie sur le principe du moi se soutient si ferme, si compacte, si unie, sans que l'individu sacrifie jamais aucune de ses libertés? L'association volontaire par groupes et par séries est le grand contre-poids de la personnalité britannique. C'est sans doute à ce point de vue que les apologistes du *cricket* l'ont appelé un *jeu social*. Il est certain que les *cricketers* ne se considèrent plus comme des citoyens perdus dans la foule, mais comme les membres d'une grande famille.

Faut-il pourtant l'avouer? ce jeu, qui exerce une sorte de fascination sur l'esprit de nos voisins, me parut froid et monotone la première fois que j'assistai à une partie de *cricket*. J'en faisais un jour l'observation à un *gentleman* d'un esprit distingué, au colonel Addison, qui me répondit : « Pour comprendre ce qu'il y a dans le jeu de *cricket*, il faut être Anglais. » Il me restait donc à chercher

(1) Je dois conclure d'une discussion assez vive qui s'est élevée dernièrement dans les journaux de *sport* qu'il y a deux clubs de ce nom, les *vrais* et les *faux* arlequins.

ce qu'il y a dans ce divertissement qui réponde si fort au caractère national. Je crus enfin l'avoir trouvé : c'est qu'outre le coup d'œil, le calcul, l'agilité, le courage, ce jeu exige un grand empire sur soi-même (*self control*). Il exerce le caractère et la force d'âme, ces vertus toutes britanniques, car la première qualité d'un bon joueur est de ne se laisser troubler ni par les difficultés ni par le succès (1). Au reste, les Anglais ne tarissent plus quand ils parlent des vertus du *cricket*. Parmi ces éloges, il en est quelques-uns de mérités, et auxquels je dois souscrire. Il est certain que cet exercice développe merveilleusement les muscles, et qu'il contribue ainsi à la force et à la santé de la race. Un autre avantage qui ne me touche pas moins est qu'il sert de lien entre les différentes classes de la société britannique. Dans les villages, il n'est pas rare de trouver réunis sur le même champ de *cricket* le pair d'Angleterre et le paysan, le vicaire et le publicain, l'homme de loi et le barbier, qui jouent, causent et plaisantent ensemble avec une sorte de familiarité. Ici chacun occupe le rang que lui assigne le mérite, et comme le jeu de *cricket* se prête à une grande diversité de talens physiques, il y a place pour tout le monde. Tous les joueurs sont si bien égaux devant la *bat*, que dans les campagnes et les villes on choisit pour représenter le comté non les mieux placés dans le monde, mais les plus habiles, et un tel honneur est pourtant le faîte auquel aspire l'ambition d'un *cricketer*. Cette fois du moins, — et les cas sont rares en Angleterre, — se trouve pratiquée à la lettre la sentence de Burns : « Le rang n'est que le balancier qui frappe la guinée; l'homme n'en reste pas moins l'or après tout. »

Veut-on savoir maintenant quels sont les grands partisans de ce jeu dans les villages ? Ce sont principalement les *clergymen*, qui prétendent avoir découvert dans le *cricket* un moyen de moralité. A les entendre, cet exercice mâle et austère détourne de l'intempérance. Il en est en réalité d'un tel divertissement comme des anciens jeux si honorés par les Grecs : il réclame avant tout la modération et la sobriété (2). Peut-être cette prédilection des ministres de l'église anglicane pour le jeu de *cricket* tient-elle aussi à l'éducation qu'ils ont reçue dans leur jeunesse. Dans les universités d'Oxford et de Cambridge, il n'est pas rare de trouver des savans et même de graves

(1) Un fait peut-être mérite d'être remarqué : parmi les étrangers, et ils sont nombreux, qui résident depuis des années en Angleterre, beaucoup se sont tout à fait assimilé les manières britanniques; mais pas un d'eux, que je sache, n'a conquis quelque célébrité dans le jeu de *cricket*. Ce jeu marque en quelque sorte la limite de la naturalisation pratique.

(2) On raconte qu'à Purton, en 1836, cinq des joueurs furent forcés d'abandonner la partie. Ils avaient déjeuné le matin de crabes et bu du vin de champagne.

docteurs en théologie qui sont en même temps de redoutables adversaires sur le terrain de la balle. Ce jeu est d'ailleurs à peu près le seul auquel puisse se mêler un ecclésiastique anglais sans déroger à son caractère. Quand les philosophes du *cricket* (c'est le nom qu'ils se donnent) parlent d'*humaniser* et d'*harmoniser* la population au moyen de la *bat*, ils me rappellent involontairement le maître de danse et le maître de musique du *Bourgeois gentilhomme*. Il est si aisé de trouver toute sorte de qualités morales à ce que l'on aime! Je n'en admets pas moins volontiers que ce jeu peut exercer une heureuse influence sur certains hommes en les détournant de mauvaises habitudes. Comme moyen de diversion, il a été surtout appliqué avec succès dans les maisons d'aliénés.

Les *cricketers* peuvent se diviser en deux classes, les amateurs et les *professionnels*. Ces derniers sont naturellement les plus habiles, car ce jeu, — je devrais dire cette science, — réclame une étude et un travail de toutes les heures. Aussi, dans la plupart des parties solennelles qui se jouent sur un grand théâtre, les *gentlemen* ont-ils soin de s'adjoindre un certain nombre d'auxiliaires choisis parmi les *professional players* qui font du *cricket* un état. Ces derniers, quand ils atteignent un certain degré de célébrité, ne manquent jamais d'engagemens, et sont même fort recherchés par les clubs ou les colléges. Le plus habile était, il y a quelques années, le fameux Lillywhite (1), à qui on avait donné le surnom de *Sans-pareil*. L'une des grandes écoles du royaume, l'école de Rugby, avait été battue depuis quelque temps à tous les défis de *cricket*, quand on envoya ce professeur y donner des leçons. A son arrivée, il distribua les collégiens dans la plaine, choisit les plus habiles et se mit avec eux vaillamment à l'œuvre. D'abord ils trouvaient la besogne un peu rude; mais Lillywhite se montra inflexible et résolut de les former à tout prix. La conséquence fut que la première fois qu'ils rencontrèrent leurs anciens vainqueurs, ils prirent une éclatante revanche. Cet exemple a enflammé le zèle des autres académies, et il n'y a plus guère aujourd'hui d'école de premier ordre qui n'ait son professeur de *cricket*. Tel est en effet un des avantages de la vie universitaire dans toute la Grande-Bretagne, que les jeunes gens n'exercent pas seulement leur intelligence, mais qu'ils acquièrent aussi une supériorité réelle dans tous les exercices virils. Les nominations des professeurs de *cricket* ont lieu chaque année au printemps et sont annoncées dans les journaux de *sport*, comme les engagemens des acteurs et des actrices dans les journaux de

(1) Il ne faut point le confondre avec son fils, M. Fred Lillywhite, qui est aujourd'hui une des *étoiles du jeu*.

théâtre; je dis au printemps, parce que le jeu de *cricket* réclame un terrain sec, et se trouve par conséquent interrompu durant tout l'hiver. La saison s'étend depuis l'apparition de la mouche de mai jusqu'à la chasse du faisan. Les *professional players* ne sont pas seulement bien rétribués, leurs exploits se trouvent enregistrés dans les colonnes du *Times* et de tous les journaux britanniques. Les divers comtés de l'Angleterre se disputent l'honneur de leur avoir donné naissance. Ce sont des héros, des artistes, des célébrités. On leur donne les surnoms de *terrifique*, de *lion du Kent*, d'*invincible*. L'enthousiasme des Anglais pour les gloires du *cricket* s'explique, selon eux, par la nature du jeu, qui réclame, en même temps que l'adresse et la vigueur des membres, toutes les forces de l'intelligence. A les entendre, on lance la balle plus encore avec la tête qu'avec la main, et un excellent *bowler* doit avoir de l'esprit jusqu'au bout des doigts. Un des *players* les plus renommés est aujourd'hui George Parr, qui, à la tête des *all England*, va jouer de comté en comté, et inocule ainsi dans les villes et les campagnes les principes du jeu national. Les clubs de province se montrent si flattés de l'honneur qu'il leur fait en les visitant qu'ils souscrivent en sa faveur une somme de 70 livres sterling, lui abandonnant une partie de l'argent versé par les spectateurs à titre de droit d'entrée, et l'entourent d'une hospitalité royale. Dois-je ajouter qu'il en est souvent de ces capitaines du jeu comme des grands généraux qui, à force de battre les autres, finissent quelquefois par leur apprendre l'art de vaincre.

Le jeu du *cricket* ne donne pas seulement du travail aux professionnels; il emploie un assez grand nombre de mains étrangères au champ clos, et fait vivre une classe d'hommes qui ne se retrouve certainement qu'en Angleterre. Je parle des arbitres (*umpires*), qui ont pour mission d'intervenir dans les affaires du jeu, et de donner leur décision sur les coups contestés. Ces *umpires* sont de véritables juges constitutionnels, liés par un code de lois écrites et dirigés le plus souvent par la force de l'opinion publique. Leur sentence est toujours acceptée. Un exercice si répandu donne encore lieu à une autre branche d'industrie. Il n'y a guère de ville autour de Londres où ne se rencontrent quelques boutiques entièrement consacrées à l'équipement des joueurs de *cricket* et à la vente des objets que nécessite ce jeu (*cricket outfits*). Le costume le plus généralement adopté est une jaquette et un pantalon de flanelle aux couleurs du club, un chapeau de paille ou une légère casquette jaune, bleue ou rouge, et de gros souliers de cuir blanc à la semelle garnie de pointes. Ce costume si simple produit l'été, au milieu de la lumière et du soleil, un effet agréable. Les *profes-*

sional players donnent le ton au champ de *cricket;* mais la plupart de ceux qui y figurent sont des hommes de lettres, des avocats, des artistes, des *gentlemen*, qui n'y cherchent que le plaisir et un exercice fortifiant. L'excentricité anglaise n'est pas non plus demeurée étrangère à un jeu si national. Les femmes, non contentes d'applaudir et d'encourager les *cricketers*, ont voulu quelquefois descendre dans l'arène. A Berry, une partie (*match*) s'engagea entre les matrones et les jeunes filles de la paroisse, en présence de leurs maris, de leurs frères et de leurs amans; les matrones l'emportèrent, et, enivrées sans doute par le succès, défièrent ensuite tous les *cotillons* du comté de Suffolk. Une autre rencontre intéressante est celle des vétérans de Greenwich et des vétérans de Chelsea, — la marine contre l'armée. J'assistai moi-même à l'une de ces batailles entre onze braves avec une jambe contre onze vieux loups de mer qui n'avaient plus qu'un bras. La victoire fut chaudement disputée, et resta aux pensionnaires de Greenwich : Trafalgar l'avait emporté sur Waterloo. Dans l'ardeur de la mêlée, il y eut deux ou trois jambes brisées par la balle. Qu'on se rassure pourtant, c'étaient des jambes de bois. Les Anglais ne cultivent pas seulement chez eux le *cricket* avec tout l'héroïsme de la patience, ils ont voulu le répandre dans les contrées les plus lointaines. Aujourd'hui presque toutes les casernes de la Grande-Bretagne ont leur *cricket ground* et leur club de joueurs; tous les vaisseaux de guerre de l'état se trouvent pourvus de barres, de balles et de crosses. Il en résulte que partout où ils descendent, soldats et marins organisent une partie sur le rivage, au risque de troubler le repos des tortues, d'effrayer les oiseaux de mer et d'étonner les indigènes. Je lis presque toutes les semaines dans les journaux de *sport* le récit fort détaillé de *cricket matches* qui ont eu lieu au cap de Bonne-Espérance, dans l'Inde, en Chine, au bout du monde. Le climat des tropiques n'est point précisément celui qui conviendrait le mieux à un tel exercice; mais les Anglais le cultivent en pareil cas à cause de l'association d'idées qui s'y rattachent. Ils jouent au *cricket*, comme aux antipodes les colons séparés de la mère-patrie célèbrent la fête de Noël, au milieu de leur été, avec du *roastbeef* et du *plumpudding*, en souvenir de la vieille Angleterre.

A en croire les apologistes de ce passe-temps national, le *cricket* est un moyen de civilisation, et comme tel on ne saurait trop l'étendre sur toute la terre. Je dirais plus volontiers que c'est le signe de la domination britannique. Les hommes d'état eux-mêmes ne considèrent point une colonie comme bien fondée, c'est-à-dire comme entièrement soumise à l'élément anglais, tant qu'il n'existe pas sur les lieux un *cricket ground*. Toutes les populations du nord

de l'Amérique ont conservé, comme trace de leur origine et comme lien avec la race anglo-saxonne, la passion de ce jeu caractéristique. Il y a deux ans, onze *cricketers* anglais traversèrent l'Atlantique, se rendirent d'abord au Canada, puis aux États-Unis, défiant sur leur passage, ainsi que les anciens chevaliers, tous les joueurs du Nouveau-Monde, puis s'en revinrent en Angleterre, couleurs déployées. De toutes ces expéditions, la plus intéressante et la plus glorieuse est encore celle qui partit l'année dernière pour l'Australie. Depuis longtemps cette puissante colonie, la Nouvelle-Hollande, avait manifesté le désir de se mesurer avec l'Angleterre sur le champ du *cricket*. Plusieurs tentatives d'arrangement avaient échoué lorsqu'en 1861 deux riches habitans de Melbourne, MM. Spiers et Pond, prirent l'affaire en main et avancèrent une somme de 7,000 livres sterling comme garantie de leurs sérieuses intentions. Un intermédiaire, M. Mallam, fut envoyé par eux à Londres, où il se mit en communication avec les clubs de *cricketers*. Ses conditions étaient libérales : aux onze joueurs anglais qui voudraient traverser la mer, il proposait de payer tous les frais de voyage et de donner à chacun d'eux la somme de 150 livres sterling. Il y eut bien quelques objections, surtout la longueur de la traversée, — dix-sept mille milles d'eau à franchir! Après tout, cet obstacle n'est pas de ceux qui arrêtent un Anglais, et l'affaire fut bientôt conclue. Onze champions choisis parmi les bons joueurs du royaume inscrivirent leurs noms sur la liste d'enrôlement. A peine cette décision fut-elle connue qu'elle souleva dans le pays un enthousiasme unanime. Les journaux lui donnèrent même les proportions d'un événement politique. Ce mot peut étonner au premier abord, mais il ne faut point perdre de vue que la Grande-Bretagne possède dans toutes les mers un vaste collier de colonies qui s'égrènerait bien vite, si le fil des communications et des bons rapports avec la métropole était un moment interrompu. Les Anglais, en hommes pratiques, ne considèrent donc point comme indifférentes les moindres occasions qui peuvent resserrer les liens entre la mère-patrie et la plus jeune de ses filles, l'Australie. Or quel terrain plus propre à cimenter l'alliance que celui du *cricket*, sur lequel se rencontrent toutes les sympathies de la même race, divisée par l'immensité des mers? Les *onze* furent fêtés par un banquet d'adieu que leur donna le *Surrey club*, et le 18 octobre ils s'embarquèrent à Liverpool avec l'assurance que toute l'Angleterre *aurait les yeux sur eux*. Le repos de la traversée fut pénible pour des hommes habitués au mouvement et aux exercices du corps. Quand la mer n'était point trop agitée, ils jouaient entre eux sur le pont du *steamer* pour passer le temps et pour s'entretenir la main. Enfin ils arrivèrent en bonne santé le 24 décembre 1861 à Melbourne.

De son côté, le gouvernement de Victoria n'était point demeuré inactif; il avait acheté un vaste terrain sur lequel quarante clubs de *cricketers* pratiquaient continuellement. Au moment où se répandit la nouvelle de la prochaine visite des onze joueurs anglais, la colonie était plongée dans la consternation par suite du malheureux sort que venait de rencontrer au milieu du désert la dernière expédition chargée d'explorer le centre de l'Australie. De semaine en semaine, l'attention publique se détourna du désastre pour se porter sur le défi international. On leva partout des souscriptions pour mettre à même les meilleurs joueurs répandus dans les différens districts de se rendre à Melbourne. Cependant la ville elle-même avait pris un air de fête; à peine eurent-ils mis le pied sur le sol de la colonie que les onze *cricketers* venus d'Angleterre furent entourés d'honneurs. Jamais hommes d'état ne reçurent une pareille ovation. Leurs noms et leurs exploits étaient aussi bien connus aux antipodes qu'ils peuvent l'être dans la Grande-Bretagne. On admirait en eux la supériorité musculaire des races *chrétiennes*. La religion du Christ et la force n'ont guère de rapports ensemble; mais à la place de christianisme écrivez civilisation, et la pensée deviendra juste. Un immense *cricket ground* avait été entretenu frais et vert au moyen d'un système d'irrigation jusque dans les jours les plus chauds de l'année, qui, sur cette *terre des paradoxes*, se lèvent en décembre et en janvier. Le tapis de gazon était entouré de galeries disposées en amphithéâtre et destinées à recevoir cinq ou six mille personnes; il en vint plus de dix-sept mille qui payèrent une couronne d'entrée et la moitié d'entre eux une demi-couronne en sus pour trouver place sur l'estrade. L'un des onze, M. Stephenson, à son arrivée dans la colonie, avait répondu aux discours par lesquels on saluait sa bienvenue et celle de ses confrères que pour reconnaître la généreuse et enthousiaste hospitalité des colons, il espérait bien leur donner une bonne *volée* (*good licking*). Comme il est aisé de le prévoir, les joueurs anglais sortirent en effet victorieux de tous les défis qui s'engagèrent entre eux et les joueurs australiens au milieu d'un concours inoui de spectateurs, surtout de femmes. Ce voyage aura été une bonne affaire pour tout le monde; les entrepreneurs de cette tentative hardie n'auront point risqué en vain leurs capitaux, et les colons auront eu le plaisir de revoir en quelque sorte les traits de la mère-patrie représentés par un de ses exercices les plus aimés. D'un autre côté, les onze n'auront point perdu leur temps; ils devaient quitter Melbourne au mois de mars et revenir en Angleterre pour la seconde semaine de mai, juste à l'ouverture de la campagne (*cricketing campaign*). Entre deux étés, ils auront combattu pour l'honneur de la vieille Angleterre, répandu les principes d'un art qu'ils considèrent comme intimement lié à la nationalité britannique, et

vu à l'autre extrémité du monde une cité qui, sortie hier du fond des solitudes, compte déjà une population de cent soixante mille habitans, et possède des institutions qui, pour la culture du corps et de l'esprit, lui assurent des avantages inconnus aux plus grands états de l'Europe. Ces paladins de la *bat* apprendront en outre à la génération nouvelle qu'un abîme de dix-sept mille milles, agité par les vents et les tempêtes, n'est pas une barrière pour un Anglais quand il s'agit de jouer une partie de balle. De même que le *cricket* est le jeu favori des Anglais, le *golf*, qu'on a qualifié de royal (*royal game of golf*), et le *curling*, qui se pratique sur la glace, sont les passe-temps des Écossais. Sans discuter avec les poètes et les romanciers des deux pays sur les mérites respectifs de ces divertissemens nationaux, on me permettra de changer le lieu de la scène. Ce qui étonna le plus Voltaire quand il débarqua pour la première fois à Gravesende fut d'y rencontrer un stade et des coureurs : il se crut « transporté aux jeux olympiques. » Que dirait-il donc aujourd'hui?

II.

Le 2 décembre 1861, le chemin de fer *Eastern counties railway* m'avait laissé à l'entrée de la ville de Cambridge. Elle ne s'annonce de loin que par une ou deux flèches et par les tourelles de *King's College Chapel*, qui s'élèvent au milieu de campagnes d'une platitude désolante. Je m'avançai avec respect vers cette ancienne cité, berceau moral de Newton, de Bacon, de Milton et de tant d'autres grands hommes. Malgré quelques curieux monumens et une assez belle rue, l'intérieur de la ville ne répondit point à mon attente. La Cam elle-même, presque aussi célèbre que le Tibre dans les annales classiques de l'Angleterre, n'est qu'un ruisseau paresseux traînant ses ondes boueuses et verdâtres. Au reste, ce n'était ni la ville ni même l'université qui m'attiraient cette fois à Cambridge; c'était le désir de voir un *running match* (défi à la course) dans certaines conditions solennelles. Le bruit avait été répandu que le prince de Galles y assisterait. Je me rendis donc vers deux heures au *Fenner's Cricket ground*, qui s'était converti ce jour-là en une lice pour les coureurs. L'entrée était assiégée par une foule d'étudians au milieu desquels le prince, coudoyé, rudoyé, inconnu, se fraya tant bien que mal un chemin en éclatant de rire. L'intérieur se trouvait déjà occupé par cinq ou six mille spectateurs, parmi lesquels se distinguaient des gentilshommes campagnards du comté de Suffolk, des chefs de l'université et un nombre très considérable de femmes. On avait même construit pour ces dernières une grande estrade couverte. Au centre s'étendait un terrain plat de 440 mètres de circonférence, revêtu d'une herbe verte comme on n'en voit qu'en Angle-

terre au mois de décembre : c'était le champ clos. Le temps était beau, mais froid, et un vent aussi aigu qu'une brise de mer soufflait sur les joues des *ladies*, dont il ne faisait du reste qu'augmenter la fraîcheur. Deux courses d'un intérêt tout local s'engagèrent entre des amateurs, l'une pour une bourse et l'autre pour une coupe d'argent. On touchait maintenant au grand événement de la journée. Les coureurs de profession parurent l'un après l'autre dans l'enceinte. Celui de tous qui attira le plus l'attention de la multitude fut *Deerfoot* (Pied-de-Daim).

Qu'est-ce donc que Deerfoot? Un peau-rouge, descendant d'une tribu indienne connue au Nouveau-Monde sous le nom de Seneca, était débarqué depuis quelques mois en Angleterre. Dès son arrivée, il avait défié l'un après l'autre les meilleurs coureurs de la Grande-Bretagne; vaincu une première fois par Mills, un célèbre *pedestrien* anglais, il avait pris sa revanche dans beaucoup d'autres épreuves, d'où il était toujours sorti avec les honneurs du triomphe. A Dublin, il avait parcouru un espace de douze milles en soixante-cinq minutes cinq secondes. Il y avait d'ailleurs un peu de poésie dans l'intérêt et la curiosité qui s'attachaient à l'Indien; les spectateurs, surtout les femmes, envisageaient naturellement le *fils de la prairie* à travers les romans de Cooper. Sa haute taille majestueuse, ses formes d'une beauté primitive, sa peau d'un ton brun et cuivré, son costume fantastique, tout ajoutait encore à l'illusion. Deerfoot était depuis quelque temps le lion, l'événement, la merveille du monde des courses (*running world*). Son portrait ou du moins sa photographie avait été imprimée sur des mouchoirs de soie qui circulaient dans le commerce : il avait excité dans le cœur de certaines femmes ce que les Anglais appellent des amours à première vue, et reçu plus d'une déclaration de la part des pâles visages. Tout autour de moi, je n'entendais raconter que de bizarres détails sur sa vie : il avait laissé dans son *wigwam* (hutte) trois enfans et une femme qui l'attendait avec le calme majestueux de Pénélope. Il ne couchait point dans un lit, mais s'étendait la nuit sur le plancher dans sa peau de loup. En Amérique, il avait été converti au christianisme par les missionnaires, et priait avec ferveur matin et soir. Depuis son arrivée en Angleterre, il avait déjà gagné beaucoup d'argent; mais il se montrait des plus soupçonneux en matière d'intérêt, et avait longtemps porté sur lui toute sa lourde fortune en or et en argent, ne voulant point l'échanger contre les *bank-notes*, qu'il considérait comme des papiers sans valeur. Il avait fallu toute l'autorité de son cornac ou de son mentor, George Martin, ancien *pédestrien* de Manchester, pour le décider à placer ses fonds sur la banque d'Angleterre; encore ce dernier avait-il été obligé de lui promettre qu'il répondrait de la somme dans le cas où *la banque viendrait à*

manquer. C'était évidemment cette grande réputation de Deerfoot qui avait piqué la curiosité du prince de Galles et qui l'amenait au *Fenner's recreation ground*. Aussi, dès que le peau-rouge se fut montré dans l'enceinte, le prince, qui était assis dans l'estrade des dames, le fit demander et lui serra cordialement la main devant tout le monde. Il était trois heures, et la grande course allait commencer.

Trois coureurs anglais se présentèrent pour disputer le terrain à Deerfoot; deux au moins d'entre eux étaient ce que nos voisins appellent en *condition* et en *forme*, c'est-à-dire avec des muscles durs comme le fer et des yeux brillans de tout l'éclat d'une rude santé. Un léger tissu de soie laissait admirablement deviner toutes les lignes du corps, et chaque concurrent portait une couleur différente, verte, bleue ou orange. Leur costume, quoique formant un groupe assez pittoresque, se trouvait tout à fait éclipsé par celui de l'Indien. Il avait autour de la tête un mince bandeau rouge orné de grosses perles et dans lequel était plantée une plume d'aigle, autour du corps une ceinture de peau de bête, aux pieds des mocassins, et sur ses habits de petites sonnettes de cuivre, dont il paraissait aussi fier qu'une mule espagnole de ses grelots. Ces insignes étaient, disait-on, les emblèmes de sa tribu. Il s'agissait, ce jour-là, d'une course de six milles, qui consistait à tourner vingt fois autour du champ clos. Le compteur ou *timekeeper* prit solennellement son siége près du poteau. Le *timekeeper* est un personnage important; l'œil fixé sur un de ces infaillibles chronomètres qui, au besoin, règleraient le soleil, il décide en combien de minutes et de secondes le terrain a été éclairci par les coureurs (*cleared*). Le signal fut donné, et les hommes partirent. Ce qui frappa tout d'abord, ce fut la différence de style entre les coureurs anglais et l'Indien. Les premiers déployaient, en effleurant le terrain, ce que l'on appelle ici la beauté de l'action; à la rapidité, ils ajoutaient l'aisance et une sorte de grâce; le peau-rouge au contraire, le dos un peu courbé, roulant et se balançant de droite à gauche, courait avec toute la vitesse, mais aussi avec la brutalité d'un bison sauvage. Le champ de course présentait alors, avec ses différentes couleurs, un spectacle excitant; tantôt c'était le *bleu* qui prenait la tête, tantôt l'*orange*, tantôt le *vert*, ou bien ils couraient tous ensemble épaule contre épaule, ombre contre ombre, avec la raideur et la légèreté d'une pierre lancée par la fronde. L'Indien se trouvait quelquefois devancé, ou même distancé; mais alors il se précipitait tête baissée, glissait, bondissait, et si par momens une partie des spectateurs le perdait de vue, le bruit de ses clochettes était là pour attester qu'il serrait de près ses adversaires. Sa grande taille contrastait avec celle d'un des coureurs anglais, le *petit* Barker; on eût dit Goliath contre Da-

vid, avec cette différence que Goliath entendait bien cette fois ne pas se laisser vaincre. Au dernier tour, l'intérêt redoubla; il ne restait plus dans l'arène que deux concurrens sérieux, Deerfoot et Brighton, un pédestrien de Norwich. Ce fut Deerfoot qui l'emporta d'environ 4 mètres. Le succès de l'Indien fut salué par une immense exclamation et par un enthousiasme tout britannique. L'oracle du temps, *timekeeper*, déclara que la course avait duré trente et une minutes, cinquante-quatre secondes, trois quarts. A peine avait-il changé ses habits de coureur, que l'Indien fut redemandé par le prince de Galles. Le prince, avant de quitter le pavillon, présenta à Deerfoot une bourse qui contenait deux *bank-notes*, distribua quelques pièces d'or aux autres coureurs, et serra encore une fois la main du peau-rouge, qui répondit à cet honneur par un salut un peu gauche. C'était maintenant le tour des femmes; elles se pressèrent autour de Deerfoot, le fêtèrent, l'entourèrent des signes les plus énergiques de l'admiration, et le prièrent de pousser son terrible cri de guerre, *warwhoop*. L'Indien, visiblement flatté, prit une attitude héroïque, et lança du fond de la poitrine quelques notes sauvages qui firent reculer d'effroi les belles Anglaises, puis il se retira aussi frais et aussi calme que s'il n'eût point mis le pied sur le *turf*; on eût dit qu'il était prêt à courir encore pendant un mois.

D'autres honneurs attendaient à Cambridge le représentant d'une race que les Anglo-Saxons ont longtemps poursuivie jusque par-delà les lacs et les forêts. Deerfoot fut invité à dîner, quelques jours après la course, dans la grande salle de Trinity-College. Cette marque de distinction, je l'avoue, fit murmurer les *fellows* (agrégés de l'université); mais une des notabilités de Cambridge, le révérend Beamont, qui avait introduit l'Indien à la table des érudits, défendit et expliqua ses motifs dans une lettre publique. Selon lui, toutes les supériorités du corps ou de l'esprit méritent un certain degré d'admiration. Je crois que, préjugé de classes à part, le révérend Beamont s'est fait dans cette circonstance l'écho des vrais sentimens anglais. La présence de Deerfoot dans la Grande-Bretagne soulève d'ailleurs une question physiologique d'un certain intérêt. La course, ainsi que la plupart des exercices du corps, ne serait-elle point un des attributs de l'état sauvage? On pouvait le croire après la lecture des romans de Cooper; il est difficile d'en douter aujourd'hui depuis l'arrivée de Deerfoot en Angleterre. Ce dernier, je le sais, n'est point un sauvage dans toute la portée du mot; la tribu dont il descend s'est rattachée depuis quelque temps à l'agriculture et aux rudimens de la vie civilisée. Son vrai nom n'est pas *Deerfoot*, mais Louis Bennett. J'ajouterai même, au risque d'affaiblir un peu la poésie de la mise en scène, que la plume

d'aigle, la ceinture et les autres insignes dont se décore ce *fils des forêts* en souvenir de sa tribu ont été achetés à Londres chez un marchand de costumes de théâtre. A cela près, Deerfoot n'en est pas moins un rejeton très authentique de la souche indienne d'Amérique; il porte sur tous ses traits le cachet de sa race, et ceux qui l'ont vu comme moi se baigner dans la mer, où il nage aussi bien qu'un phoque, ne douteront point que ce ne soit un *peau-rouge* pur sang. On peut donc le regarder, charlatanisme à part, comme le rival des derniers Mohicans venant jeter un superbe défi aux coureurs de la pâle Angleterre. Quel motif peut maintenant avoir porté les Anglais à conserver chez eux depuis des siècles avec toute sorte d'encouragemens et de curiosité un art qui, à un certain point de vue, est un retour vers la barbarie? Je crois après tout qu'ils ont eu raison. L'homme parfait ne serait-il point celui qui participerait à tous les développemens de la civilisation sans avoir perdu pour cela aucun des avantages de l'état de nature? Ce qui ne se peut chez l'homme est peut-être possible dans une nation, grâce à la division du travail. Les Anglais l'ont pensé : de là leurs efforts pour conserver chez eux à l'état de spécialité certains dons et certains talens physiques, tels que la course, qui étaient à l'origine le partage et l'exercice journalier de presque tous les individus.

N'est-il point encore curieux d'étudier les modifications que l'état de société semble avoir introduites sous ce rapport dans la nature de l'homme? Il y a beaucoup de *pédestriens* en Angleterre qui auraient raison de Deerfoot dans une course de trois ou quatre milles; mais très peu d'entre eux sont en état de lui tenir tête au-delà de cette limite. Des Anglais ont, je le sais, prétendu qu'il y avait de la fraude, et que les antagonistes de l'Indien mettaient une sorte d'esprit de spéculation à se laisser vaincre. Avant lui, disent-ils, les défis à la course (*running matches*) étaient tombés très bas dans l'opinion publique à cause des manœuvres ténébreuses qui s'y glissaient et des mœurs de la confrérie; l'arrivée d'un peau-rouge a donné de l'éclat à un exercice qui rentre d'ailleurs dans le caractère anglais; les coureurs de profession ont donc intérêt à le soutenir et à lui céder la victoire : même en perdant, ils gagnent, car ils reçoivent dans tous les cas une partie de la recette, — ce qu'on appelle ici *gate money*. Cet argument néanmoins n'a convaincu personne, si j'en juge par la foule qui se porte toujours à ces sortes de courses. On oublie de plus que Deerfoot n'a point seulement à se mesurer avec ses compétiteurs : il a un autre adversaire beaucoup plus incorruptible, le temps. Non-seulement l'Indien a laissé derrière lui dans toutes les longues courses les *pédestriens* à visage blanc, mais encore il a parcouru le terrain en moins de minutes

qu'on ne l'avait fait avant lui de mémoire d'homme (1). N'y avait-il point dans ces accusations d'imposture un peu d'amour-propre national blessé? Les Anglais n'aiment guère à être battus sur leur propre terrain, et ce qui touche au monde des *sports* est regardé par eux comme un domaine sur lequel les étrangers ne doivent point mettre le pied. La supériorité de Deerfoot dans les courses à longue distance semblera encore plus significative, si on la rapproche d'un autre fait. Toutes les fois que les chevaux de course anglais, les *race-horses*, ont lutté de vitesse contre les chevaux arabes, ils l'ont toujours emporté dans les conditions ordinaires, c'est-à-dire dans une arène de deux ou trois milles; mais reculez les limites du terrain, et il en sera tout autrement. Il y a quelques années, des Anglais, ayant emmené avec eux des chevaux pur sang, se trouvaient dans la province de Nedj, une contrée de l'Arabie centrale; l'idée leur vint de proposer un défi aux Bédouins, dont les chevaux maigres et osseux ne leur inspiraient point d'abord une grande estime. Les Bédouins acceptèrent, et demandèrent combien de jours durerait la course; les Anglais, comme on pense bien, se récrièrent. Il fut enfin convenu qu'on réduirait l'épreuve à trois heures; ce fut encore beaucoup trop pour les chevaux anglais, qui, après avoir pris la tête au départ, se trouvèrent bientôt essoufflés, épuisés, mourans, tandis que les chevaux arabes arrivèrent sains et saufs au but. Je ne veux point faire ici de comparaison injurieuse, mais tous les *sportsmen* conviennent qu'il existe plus d'un rapport entre le *pedestrian* et le *race-horse*. Il résulterait donc des faits connus que la civilisation accroît chez l'homme et chez les animaux la force d'impulsion, mais qu'elle affaiblit chez eux la force de résistance à la fatigue, ce que les Anglais appellent *endurance*.

Le *pédestrianisme* est, aux yeux de nos voisins, une science qui embrasse deux ordres d'exercice : la *marche* et la *course*. Les défis à la marche (*walking matches*) ont assez souvent lieu dans les campagnes; tantôt la lutte s'engage entre plusieurs adversaires, tantôt un seul homme « parie contre le temps; » cela veut dire qu'il s'oblige à parcourir un certain espace dans un nombre d'heures déterminé. Un de ces marcheurs intrépides qui a laissé un nom dans le *monde pédestrien* était, il y a quelques années, le capitaine Barclay; on se souvient encore en Angleterre qu'il parcourut mille milles de suite en mille heures. Il a depuis lors donné son secret au public, et ce secret des plus simples consistait à se lever de bonne

(1) L'Indien n'a point paru à Londres depuis environ deux mois; il se réserve pour le temps de l'exposition universelle : il espère alors recueillir beaucoup d'argent. En attendant, comme il n'est point d'humeur à laisser pousser l'herbe sous ses mocassins, il court dans les *running grounds* de la province.

heure, à mener une vie sobre et réglée, à prendre chaque jour de l'exercice, à pratiquer de fréquentes ablutions. Il y a près de deux ans, un autre Anglais nommé Andrew se donna pour tâche de parcourir quatre-vingt-trois milles sur une route contrariée par de dures collines. Parti à cinq heures du matin, il atteignait le terme de son voyage à dix heures et demie du soir. A la grande surprise des habitans, il ne paraissait point du tout fatigué, et offrit de marcher soixante milles par jour, durant six jours de suite, si on voulait lui promettre une somme d'argent raisonnable. La gageure fut acceptée, et Andrew remplit aisément les conditions du programme. Ce ne sont pas seulement les hommes qui se livrent à cet exercice : l'année dernière, les rues de Windsor étaient encombrées de spectateurs accourus de tous les environs pour assister aux débuts d'une jeune femme qui avait promis d'aller et de revenir cinq fois en quatre heures et demie de Town-Hall à Salt-Hill. Cela faisait un espace de vingt milles à *couvrir* dans la limite de temps fixée par le traité. A cinq heures, elle apparut tout habillée de mousseline blanche. Cette *pédestrienne* avait une vingtaine d'années, des formes admirables et une jolie figure; elle partit les bras relevés, les coudes à la hauteur des hanches et la tête droite, se conformant ainsi, dans son attitude, à toutes les exigences du style professionnel. Est-il besoin d'ajouter qu'elle accomplit sa tâche dans le temps qui était *dû*, comme disent les Anglais? Ces défis se renouvellent sous toutes les formes et souvent pour des sommes considérables : deux *gentlemen*, l'honorable Formor et le capitaine Lumley, conclurent dernièrement entre eux un *walking match* dont le prix était de 100 guinées. Le moyen de s'étonner après cela que les Anglais soient d'excellens voyageurs et qu'on retrouve la trace de leurs pas dans les neiges du pôle, sur le sable du désert, dans les steppes brûlans ou glacés, et jusque sur le sommet des plus hautes montagnes? Il est également aisé d'apercevoir les avantages de cette force de locomotion appliquée au travail et à l'industrie. Je n'en signalerai qu'un exemple : il existait il y a quelques années, près de Gloucester, un jeune garçon employé dans une grande briqueterie, et qui, une hotte chargée d'argile blanche sur le dos, marchait ou plutôt courait tous les jours le long d'un espace de soixante milles. N'est-il point triste de songer qu'à la fin de dix heures de course, durant lesquelles il transportait plus de 24 tonnes d'argile, ce *pédestrien* sans le savoir recevait pour tout salaire une demi-couronne?

Aux *walking matches* (défis à la marche) se sont en grande partie substitués, dans ces derniers temps, les *running matches* (défis à la course). Ce dernier exercice a été encouragé par plusieurs membres de l'aristocratie anglaise. Près d'Epsom, sir Gilbert Heathcote donne tous les ans sur sa terre des Hardens une fête pédes-

trienne à laquelle il convie tous ses tenanciers, vieux ou jeunes, et détermine lui-même la distance qu'ils doivent courir, eu égard à leurs succès ou à leurs défaites durant les années précédentes. Ces sortes de luttes sont encore en grand honneur dans les universités de Cambridge et d'Oxford, dans les écoles d'Éton, de Harrow, de Rugby et de Shrewsbury, où ont lieu chaque année devant les étrangers des exhibitions de jeux athlétiques. Le clergé protestant, qui dirige en grande partie ces établissemens, considère de tels exercices comme un élément de progrès physique pour la race anglo-saxonne, et même comme un moyen de moralité. Leur avis à cet égard m'a souvent rappelé ce que me disait un jour en France le savant anatomiste M. Serres : « La course développe les poumons, et ce sont les poumons qui tiennent sous leur dépendance toute l'économie du corps humain. » Ces exercices, si estimés qu'ils soient en Angleterre, dégénéreraient bien vite entre les mains des amateurs, s'ils n'étaient soutenus par ce que nos voisins appellent un *standard* (modèle). Ce type est le coureur de profession. Les *professional runners* sont aujourd'hui très nombreux dans toute la Grande-Bretagne. En feuilletant les journaux de *sport*, je n'ai pas compté moins de quatre-vingt-dix *pedestrian matches* dans une semaine. Il y en avait pour toutes les conditions de distance, et quelques-uns de ces défis entraînaient l'obligation de sauter en outre par-dessus des tas de fascines. Il y a parmi les pédestriens quelques célébrités. Ce que souffrent ces hommes, surtout dans le commencement, à quelles privations de toute sorte ils se soumettent, quelles épreuves monotones et fatigantes ils doivent traverser, le tout pour gagner quelquefois un prix de 10 livres sterling, nul autre qu'eux ne pourrait le raconter. Sans un cours spécial d'instruction (*training*), il n'y a point de coureurs proprement dits. A ceux qui douteraient de la puissance d'une méthode sur les exercices du corps, il suffira de citer un fait entre mille. Un coureur avait figuré dans différentes *matches*, et avait toujours été battu. Ses soutiens (*backers*), — hommes dont l'industrie consiste à parier et à spéculer sur les pédestriens comme sur les chevaux de course, — avaient perdu avec lui beaucoup d'argent, et venaient de l'abandonner. Il ne savait plus que devenir, quand un habile *trainer* (professeur de course) se présenta et offrit de l'appuyer de nouveau contre ses anciens adversaires, à la condition qu'il se soumettrait aveuglément à un régime. Ce coureur avait été instruit auparavant, mais mal instruit. Le marché, comme on pense bien, fut accepté. Le pauvre homme se vit tout d'abord obligé de renoncer à son *porter*, grand sacrifice pour un Anglais; il eut à suer et à maigrir durant des semaines; enfin il apprit un jour, à sa grande joie, qu'il était en *condition*, et qu'il allait reparaître dans la lice. La conséquence de ce

traitement fut qu'il étonna et laissa bien loin en arrière ses anciens vainqueurs. En quoi consistent maintenant les principaux élémens d'une telle méthode? C'est ce que j'ai voulu apprendre de la bouche des pédestriens eux-mêmes.

Le premier soin du *trainer* est de réagir sur la constitution de son *protégé* par un régime diététique. Ce régime est sévère, et l'initié promet de s'y soumettre avec toute la rigidité d'un anachorète. Il lui faut d'abord rompre avec ses anciennes habitudes, et, comme me disait l'un d'eux, « le plus pénible n'est pas encore ce que nous devons faire durant le cours d'instruction, c'est ce que nous ne devons pas faire. » L'adepte doit s'abstenir de fumer, renoncer au café, ne boire à chaque repas qu'une pinte de thé, cette boisson favorite des Anglais, et se priver de toutes liqueurs spiritueuses. Ses repas sont exactement fixés quant au temps, comme aussi quant au nombre et à la qualité des mets. Tout ce qu'il boit, tout ce qu'il mange est mesuré, pesé, analysé avec une vigilance extrême. Le fond de sa nourriture consiste en bœuf rôti, côtelettes de mouton et gruau. L'élève s'est engagé d'honneur à subir toutes ces épreuves; la moindre dérogation aux règles du *training* serait un vol envers son maître. A ce régime austère s'ajoutent les exercices qui ont également un caractère d'inflexibilité. Ce que les *trainers* méprisent le plus chez l'homme, c'est l'embonpoint, qu'ils regardent comme un luxe, une superfluité, ou, pour mieux dire, une maladie de la civilisation. Un coureur gras, — et il s'en rencontre encore de temps en temps dans les *matches*, — est à peu près sûr d'essuyer une défaite et de s'attirer les épigrammes du public (1). Pour combattre cet inconvénient, on a recours aux sueurs (*sweatings*). Ces sueurs sont naturelles ou artificielles, générales ou locales, selon le tempérament du sujet. S'il s'agit seulement de réduire quelques parties du corps trop chargées de chair, l'élève doit courir plusieurs heures de suite avec ces mêmes parties couvertes d'un nombre effroyable de vêtemens très chauds. Quand c'est au contraire toute la masse de l'individu qu'il faut atteindre, on l'enveloppe d'un drap mouillé, on le roule comme une momie dans une couverture de laine, puis on le place sous un matelas de plume. Quelquefois même on administre au patient des liqueurs et des potions sudorifiques. Dès qu'on juge enfin qu'il est *bien*, c'est-à-dire fort et maigre, le *trainer* le conduit généralement dans un enclos réservé aux expériences de course (*professional ground*), et où la *société*, comme on dit, n'est point admise. Là, le *trainer*, qui doit être lui-même un bon coureur, donne l'exemple et excite l'ardeur de son élève, tout en ayant soin pourtant de ne

(1) L'un d'eux, dans un défi auquel j'assistais, fut traité sans façon de *fat pig* (cochon gras). Il s'excusa, disant qu'il n'en serait plus ainsi à la prochaine course, et il tint parole. Le traitement avait agi sur lui tout à l'inverse de la baguette de Circé.

point le décourager par des airs de supériorité accablante. La période critique, si l'on peut s'exprimer ainsi, est celle qui précède immédiatement la course; d'excellens coureurs perdent souvent leur défi à cause de l'inquiétude qui les dévore jour et nuit peu de temps avant l'épreuve. C'est au *trainer* d'inventer alors des moyens de diversion et d'inspirer à l'homme qui lui appartient une grande confiance en soi-même (*self confidence*).

Quel est maintenant le résultat de cette préparation? Un coureur avant ou après le *training* n'est plus le même homme. Les merveilles d'une telle transformation ont été reconnues par tous les médecins physiologistes, et j'en ai vu moi-même des exemples extraordinaires. Les chairs molles, flasques, *soufflées*, comme disent les professeurs de l'art, prennent sous l'action du système la dureté et la fermeté du marbre; les muscles, *endormis jusque-là sous la graisse*, se prononcent avec une vigueur et une sécheresse admirables; tous les membres se réduisent à de justes proportions, sur lesquelles se colle une peau lisse, fine et serrée. La conséquence du *training* n'est pas seulement d'accroître les facultés matérielles de l'élève, c'est encore de le protéger contre les accidens qui accompagnent trop souvent chez les autres un excès de fatigue. Le froid, la pluie, le vent, la sueur, glissent maintenant sur ses membres de fer sans qu'il s'en aperçoive. A en croire les physiologistes pratiques de la Grande-Bretagne, toutes les constitutions et presque tous les âges pourraient être modifiés par le même régime; tous les hommes y trouveraient une source de force et de santé. Un spectacle tout aussi curieux pour moi que la course elle-même est en effet de voir les coureurs, arrivés sur le terrain, rejeter le tapis brun qui les couvre comme d'un manteau, et étaler alors au soleil les muscles que l'éducation professionnelle leur a faits. S'étonnera-t-on après cela des louanges un peu brutales que les Anglais prodiguent à ces hommes? Comme les pédestriens portent volontiers des noms d'animaux, on croirait aisément, à lire dans les journaux de *sport* le compte-rendu d'un *running match*, qu'il s'agit d'une ménagerie. « Le cerf de Londres (*London stag*) n'avait pas sur lui une once de chair superflue; le daim américain (*american deer*) était admirable de proportions, et sa chair se montrait dure comme l'ongle; l'antilope (*antelope*) n'avait jamais été vu en si bonne condition... » Tout cela est un peu bestial, je l'avoue, et il semble au premier abord que l'homme se soit anéanti chez nos voisins dans ses fonctions physiques. Qu'on se rassure pourtant : cette nation, qui admire chez certaines spécialités le développement de la force, a ses Dickens, ses Thackeray, ses Bulwer, auxquels elle paie d'un autre côté le tribut d'hommages qui est dû à l'intelligence. Dans le temps, une certaine école religieuse a beaucoup parlé en France de réha-

bilitation de la forme et de résurrection de la chair; en Angleterre, la forme humaine, en tant qu'elle exprime la vigueur et l'action, n'a nul besoin d'être réhabilitée, parce qu'elle a toujours été honorée et cultivée avec soin. Dira-t-on que c'est du matérialisme? Exercer et développer la force matérielle n'est point lui obéir.

Les Anglais estiment la course, comme ils estiment d'ailleurs toutes les autres gymnastiques du corps; ils admirent ces hommes, *marbre vivant*, dit un de leurs poètes, dans lesquels un art particulier a en quelque sorte sculpté la statue de l'énergie et de la vitesse. D'où vient donc qu'ils méprisent la vie des pédestriens? Cela tient, il faut le dire, aux mœurs de la profession. Depuis longtemps, les coureurs passent en Angleterre pour des hommes à conscience large qui ont recours à tous les moyens, sans en excepter la fraude, pour gagner de l'argent. Il y a plusieurs années, le *Lord's Cricket ground* était en même temps à Londres un endroit fameux pour les défis à la course. Un des habitués de l'endroit, connu sous le nom du père Fennex (*old Fennex*), amena un jour du Hertfordshire un jeune homme qui, arrivé sur le terrain, prit les airs d'un fat et d'un imbécile de province aux poches pleines d'argent. Un défi s'engagea entre lui et un mauvais coureur de troisième ordre, — défi dans lequel il gagna, mais seulement de la longueur du cou (*by a neck*); puis, comme enivré de son mince triomphe et frappant sur ses poches gonflées d'écus : « Je défie, s'écria-t-il, n'importe qui sur le terrain pour la somme de vingt-cinq livres sterling argent comptant! » Une course s'organisa sur-le-champ au milieu des réflexions de la foule. « C'est un cas de conscience, disaient les uns, que de soutirer de l'argent à un pareil ingénu! — Bah! reprenaient les autres, il est assez vieux pour savoir ce qu'il fait; tant pis pour lui! » Cependant Fennex allait çà et là, pariant des sommes considérables sur la tête du jeune homme. La course eut lieu, et cette fois le prétendu novice arpenta le terrain comme un lévrier. C'était un coureur de première force. Sa victoire fut suivie d'un immense éclat de rire; seulement tous ceux qui avaient perdu (et ils étaient nombreux) ne riaient que du bout des dents. Aujourd'hui les pédestriens ont d'autres tours à leur service. Si l'on tient sérieusement à réformer la lice, comme on le dit tous les jours en Angleterre, la première condition serait d'abolir l'usage, qui s'est introduit depuis quelques années, d'abandonner aux pédestriens une partie de la recette (*gate money*). Tant que cet usage existera, les spectateurs paieront dans la plupart des cas pour être dupes. Les coureurs se soucient en effet bien moins de leur honneur et de leur réputation que du profit qui peut leur revenir; or leur intérêt, sous le nouveau système, est quelquefois de céder le prix à un confrère dont les victoires, annoncées à plusieurs reprises par les journaux, attireront

du monde. Cette dernière circonstance explique assez comment, tandis que les *professional cricketers* sont, dans toute la Grande-Bretagne et jusqu'aux extrémités du monde anglais, des hommes populaires, considérés et estimés, les *professional runners* au contraire se voient généralement dédaignés, même par ceux qui les applaudissent.

Les Anglais cultivent encore beaucoup d'autres exercices gymnastiques. Comme ils vivent dans une île, on ne s'étonnera point si la natation est chez eux un art national. Un célèbre nageur, Beckworth, qui se décore du nom de *champion*, a une fille de sept ans, miss Jessie, et deux autres enfans, l'un de cinq et l'autre de trois ans, qui le suivent dans l'eau et sous l'eau, ainsi qu'une famille de dauphins. Un autre professeur de natation s'est jeté, il y a quelque temps, d'une hauteur de quatre-vingts pieds, a tiré dans son voyage aérien deux coups de pistolet, et, une fois au fond de l'eau, a passé tranquillement un pantalon tout aussi bien que s'il eût été dans son cabinet de toilette. La mer et les rivières donnent lieu en même temps à un autre genre de *sport* qui est encore bien plus développé : je veux parler de l'art nautique. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a comparé l'Angleterre à un vaisseau : ce vaisseau de terre, jeté sur l'Océan à la suite des révolutions géologiques, est représenté en quelque sorte par une multitude d'yachts, de barques et de pirogues que manœuvrent des amateurs. Vienne le printemps, et la vieille Albion rajeunit toutes les années au milieu de la fête des eaux. Une des premières luttes qui excitent alors la curiosité est celle des rameurs de l'université d'Oxford contre les rameurs de Cambridge. Les *regattas* attirent ensuite des milliers de personnes durant l'été au bord de la mer ou sur le cours des fleuves. Si le navire, selon l'expression d'un Anglais, est le cheval des eaux, les canots fins et légers qui se disputent sur la Tamise le prix de vitesse doivent en être les gazelles. C'est merveille de voir comme ils courent, sautent, bondissent à la surface du sombre fleuve! Les confréries de nautoniers et de canotiers se sont depuis longtemps organisées dans toute la Grande-Bretagne en clubs très nombreux et très puissans, dont chacun a ses couleurs, ses traditions, ses annales et sa célébrité. Il y en a pour tous les rangs de la société, pour toutes les formes imaginables d'yachts ou de bateaux destinés à couper les eaux douces ou amères. Je ne m'arrêterai pourtant point à un divertissement qui se trouve représenté en France, quoique sur une échelle beaucoup plus restreinte. Il me suffira de dire que l'habitude de manier l'aviron, la voile et le gouvernail, en créant une sorte de familiarité avec les fleuves et la mer, a dû développer chez nos voisins l'esprit d'aventures. Trois Anglais traversèrent l'Océan il y a deux ou trois années, et se rendirent en Hollande

dans un petit bateau. Arrivés à Arnheim, ils chargèrent le bateau sur leurs épaules et le portèrent dans un hôtel où ils devaient passer la nuit. Le lendemain matin, ils reprirent, comme ils disaient, leur coursier de bois, et le conduisirent sur leur dos jusqu'au Rhin, où ils s'embarquèrent pour l'Allemagne.

Je n'ai fait mention jusqu'ici que de divertissemens et d'exercices auxquels les Anglais donnent l'épithète de *légaux*. Il en est un autre qui a contre lui la loi, mais qui a pour lui les mœurs, les coutumes et les chaudes sympathies de la nation : ne viens-je pas de nommer la *boxe?*

III.

Il est à Londres, dans Shoreditch, un cabaret hanté par des hommes à mine bourrue et à tournure extraordinaire. Ce *public house*, qui fait le coin d'une rue, se trouve cerné tous les soirs par un groupe de désœuvrés plus ou moins en haillons. Ces martyrs de la curiosité restent là debout pendant des heures, l'œil fixe, le cou tendu, cherchant à plonger un regard furtif dans l'intérieur de la boutique chaque fois que s'ouvre la porte. « C'est lui, le voici! (*here he is!*) » entendis-je bientôt résonner à mes oreilles. Non, c'était sa femme; mais le reflet d'une célébrité mérite bien aussi quelque attention, et la maîtresse du *public house* de Shoreditch est après tout une beauté de comptoir. Ces gens qui restent en dehors sont naturellement retenus par une considération grave, et quelle considération plus grave qu'une poche vide? Ceux qui ont au contraire de quoi payer une pinte de bière ou un verre de gin poussent bravement la porte, et entrent, heureux mortels, dans le *tap-room* ou le *parlor*. Dans le *tap-room*, ils voient derrière le comptoir, rangés sur une étagère ou pendus aux murs, des trophées magnifiques. Ce sont des coupes, des vases d'or ou d'argent délicatement ciselés, et surtout une fameuse ceinture qui provoque l'envie et l'admiration des visiteurs. Cette ceinture, qui a été décrite par certains journaux anglais avec tout le soin que mit Homère à parler du bouclier d'Achille, est couverte d'emblèmes et de scènes *pugilistiques*. Dans le *parlor* se trouve une galerie de portraits accrochés à la muraille et représentant tous les célèbres athlètes. Autour des tables et à travers un nuage de fumée, des hommes assis se distinguent par une figure peu rassurante et causent mystérieusement entre eux. Ce sont évidemment des apprentis boxeurs, des *bettors* qui parient indifféremment sur les hommes ou sur les chevaux de course, des *sportsmen* de bas étage, en un mot des membres plus ou moins actifs de l'honorable confrérie. Au milieu d'eux trône

parfois un homme d'une trentaine d'années, au visage basané, aux traits durs comme un vent du nord-est, au front court et fuyant. C'est Jem Mace. Qu'est-ce que Jem Mace? Il ne faudrait point adresser cette question à des Anglais; mais je crains qu'en France la célébrité de ce héros ne se soit pas encore répandue, et que je doive par conséquent le faire connaître.

Jem Mace, ainsi que beaucoup de ses confrères, cumule les fonctions de *publicain* et de pugiliste. Il est dans ce moment l'étoile levante du *ring*, nom qu'on donne au cercle dans lequel combattent les lutteurs. Présent champion d'Angleterre, il a succédé au terrible Tom Sayers, qui vit encore, et comme insigne de sa dignité, il a le droit de porter cette magique ceinture, *belt*, qu'il a gagnée à la sueur de son front, et qui est l'orgueil, l'ambition, le but de la carrière athlétique. Jem Mace est né dans le comté de Norfolk : si j'en crois quelque récits, pleinement confirmés d'ailleurs par les traits et la couleur de sa figure, il serait sorti d'une tribu de gipsies, et aurait longtemps couru avec eux les vertes campagnes et les âpres rivages de la mer. Quoi qu'il en soit du nuage qui couvre la première moitié de sa vie, il est certain que Jem Mace n'a paru dans le *cercle* que depuis quelques années. Jusque-là; il se contentait de hanter les foires et les courses de chevaux, où, comme tant d'autres histrions du pugilat, les mains recouvertes de gros gants bourrés, il donnait aux provinciaux ébahis une représentation du noble art de *self defence* (défense de soi-même). Encouragé sans doute par ces débuts, il figura enfin pour tout de bon, dès 1855, dans une lutte où il y avait de vrais coups de poing à donner ou à recevoir. Depuis lors, ses exploits ont fait grand bruit dans le monde des *sports*, et pour lui les victoires ont succédé aux victoires. Au reste, ce n'était point pour apprendre l'histoire de ses prouesses que je m'étais glissé à mes risques et périls dans cette taverne assez mal famée, — *low house*, comme disent les Anglais; — c'était pour voir le lutteur chez lui, le lion dans son antre. En somme, ce lion m'a paru assez bien apprivoisé; dans son *parlor*, Jem Mace est un *publicain* ordinaire, qui fait l'article, pousse à la consommation, surveille, avec l'aide de sa femme et de sa fille, les détails de son commerce, et d'après une expression familière à nos voisins cause volontiers avec les *pécheurs* (1). Une ou deux fois la semaine néanmoins cette causerie prend un tour plus animé. Le maître tient ces

(1) Cette opposition de *publician* et de *sinner*, qui revient si souvent dans la conversation des Anglais, tient sans doute à une réminiscence de l'Évangile, où il est dit que Jésus-Christ faisait sa société des publicains et des pécheurs. Ai-je pourtant besoin de rappeler que le *publicain*, dans la Grande-Bretagne, n'a rien de commun avec les fonctions du publicain dans la société juive. C'est le maître d'un *public house*.

soirs-là, dit le programme, une *conversation* intéressante avec ses meilleurs élèves : on devine qu'il s'agit d'une conversation à coups de poing. Quoique ces répétitions soient inoffensives et que la violence des horions se trouve amortie par les gants, on peut pourtant alors se faire une idée de ce qu'est une lutte sérieuse en chair et en os.

Les Anglais donnent à la science de boxer une origine classique. Suivant eux, Homère a parlé de la *box* dans l'*Iliade*, comme d'un des jeux qui se célébrèrent en l'honneur de Patrocle. Je ne m'arrêterai point à l'histoire de cet exercice chez les Grecs et les Romains, ni même chez les Anglais des premiers âges. Les annales authentiques du *cercle*, tel qu'il se pratique aujourd'hui, ne remontent point au-delà de 1719. Il est vrai que depuis lors jusqu'à nos jours les chroniqueurs de l'art ont conservé avec soin le souvenir des principales batailles, tout aussi bien que les noms, la biographie et les titres personnels des lutteurs. Le premier qui obtint le titre de *champion* était un nommé Figg, qui tenait dans Oxford-street un amphithéâtre où l'on pratiquait la *box* et l'exercice du bâton. Depuis Figg, le titre a passé à travers toute une série d'athlètes connus qui se sont succédé les uns aux autres, et parmi lesquels je ne nommerai que le célèbre John Jackson, qui avait été, dit-on, page de George IV. La vérité est que le roi George IV avait un faible pour les *fighting men* (hommes qui ont pour métier de se battre). Lors de son couronnement, il engagea les services des dix-huit athlètes les plus renommés, sous les ordres de Jackson, pour garder les avenues qui conduisent à Westminster-Hall. Cette garde d'honneur, qui comptait parmi ses membres un nègre connu sous le nom de Richmond le Noir, portait le costume des pages. Jackson, surnommé *gentleman Jackson*, parce qu'il avait des manières plus distinguées que ses autres confrères, mérite surtout d'arrêter notre attention, parce que, s'il faut en croire les Anglais, il réchauffa dans son sein le génie de Byron. La vérité est que le poète l'appelait son *vieil ami, le maître et le pasteur de l'ordre matériel.* Lord Byron excellait, comme on sait, dans tous les exercices physiques; mais dès sa plus tendre jeunesse il affectionnait avant tout le *ring*, dans lequel il se jeta corps et âme. « A Harrow, écrit-il dans une de ses lettres, je frayai ou plutôt je *battis* fort bien mon chemin. Je crois n'avoir perdu qu'une bataille sur sept. Mes combats les plus mémorables eurent lieu entre moi et Moryan, Rice, Rainsford et lord Jocelyn; nous étions toujours après cela les meilleurs amis du monde. » En 1813, à la veille de publier *la Fiancée d'Abydos*, il avait dîné au club des boxeurs, où se trouvaient, bien entendu, son ami Jackson et un autre qu'il désigne sous le sobriquet de *Tom*, — « un grand homme! » Byron, si difficile d'ordinaire

sur le chapitre des relations sociales, recherchait et cultivait la société des champions, eussent-ils été porteurs de houille, ainsi que ce même Tom, avant de *prendre le ceste* (1). « J'aime l'énergie, écrivait-il alors, même l'énergie animale, et j'ai grand besoin de force à la fois mentale et corporelle. »

L'auteur de *Childe Harold* n'est point le seul, il s'en faut de beaucoup, parmi les poètes et les artistes anglais qui ait témoigné une grande admiration pour la *box* et qui ait pratiqué cet exercice national. Sir Thomas Lawrence eut une rencontre à coups de poing, dans les champs de Bristol, avec un jeune homme qui devint plus tard le modèle de son *Satan*. Le nom de George Morland se rattachait aussi très intimement à la fraternité des *prize-fighting men* (hommes qui combattent pour gagner le prix). Je connais même aujourd'hui des écrivains modernes très distingués qui passent une ou deux heures par jour à se détendre l'esprit en raidissant les bras et en appliquant, en recevant de toutes leurs forces des coups plus ou moins amortis par le gantelet. La *box* est en grand honneur dans certaines écoles et dans les universités. Considéré au point de vue de l'hygiène et de la défense personnelle, cet exercice, que nos voisins ont élevé à l'état de science, est évidemment irréprochable; mais, une fois la force développée, qui marquera la limite entre la défense et l'attaque? L'immoralité du *ring* consiste dans le spectacle que donnent à la population anglaise deux hommes marchant l'un contre l'autre sans griefs aucuns, sans autre point d'honneur que celui d'obtenir la victoire, sans autre appât que celui du gain, et frappant à tours de bras au risque d'écraser le nez de l'adversaire, de lui briser les membres ou même de l'assommer sur place. « On ne peut pas empêcher ça, » disent naïvement les héros du poing, et en effet ce n'est pas leur faute; s'il y a un coupable, c'est le public qui les regarde, qui les encourage et qui les applaudit.

On a dit des lutteurs de profession qu'ils appartenaient au genre *homo* et à l'espèce *pugil*. Le fait est qu'ils constituent une classe tout à part dans la société. On les reconnaît aisément à des traits de famille. C'est toujours le même front bas et étroit, le même occiput énormément développé. Si quelque chose pouvait donner raison aux principes de Gall et de Lavater, ce serait bien le pugiliste anglais avec le nez aplati, l'oreille saillante, la bouche épaisse, la poitrine large, la tête un peu encaissée et le cou de taureau fortement soudé aux épaules. On retrouve chez lui, à un degré qui surprend, le type que les artistes grecs ont donné à Hercule; il descend en ligne droite du héros mythologique dont il s'attribue volontiers le nom, et s'il

(1) Le ceste est dans la bouche de Byron une réminiscence classique; il avait sans doute en vue le combat de Dares et d'Entellus dans l'*Enéide*, qui, au ceste près, est regardé par les Anglais comme la description très exacte d'une partie de *box*.

n'a plus de massue, il a ses poings, qui valent bien autant. Ce n'est pas seulement par les traits extérieurs que l'athlète se sépare des autres hommes, c'est aussi par son langage, par ses mœurs et par son genre de vie. Les membres de la confrérie ont une langue ou plutôt un argot à eux dont on chercherait vainement les termes dans le dictionnaire du docteur Johnson. Le sang qui coule est pour eux du *claret*, la tête est une *noisette*, le front est un *frontispice*, le nez est une *conque*, les cheveux sont de la *laine*, le ventre est la *corbeille à pain*, etc. (1).

En dehors du *ring*, les querelles des boxeurs sont assez rares. Je citerai le seul de ces cas peu nombreux, assure-t-on, qui soit venu à ma connaissance. Tom Sayers et Jem Mace s'étaient rencontrés dans le *bar-room* d'un hôtel de Liverpool, à un moment où il y avait entre eux des motifs de jalousie; ils entamèrent une *explication* vigoureuse. Encore la colère de Sayers s'évapora-t-elle bien vite dans l'action, et à peine eut-il assuré la défaite de son rival qu'il lui témoigna toutes ses sympathies. Aujourd'hui ces deux braves lutteurs voyagent ensemble comme Castor et Pollux et sont les meilleurs amis de la terre. Ainsi que tous les hommes frappés au physique et au moral par un cachet particulier, les *fighting men* se recherchent entre eux, et cet isolement de la société profane fortifie encore de jour en jour le caractère qui les distingue. Beaucoup de pugilistes célèbres tiennent en même temps un hôtel ou un *public house*, — excellente spéculation, car la présence au comptoir d'un des soleils du *ring* attire bientot toutes les étoiles secondaires, *étoiles altérées*, dit le proverbe, et qui aiment à se baigner le soir dans les flots d'ale et de porter. Quand le lutteur n'a pas d'autre profession, il se rend volontiers vers quelque *parlor* où il a sa place marquée et où il passe une bonne partie de la journée, moins pour boire (il est généralement sobre) que parce qu'il trouve là une *société choisie*, c'est-à-dire un cercle de confrères et d'initiés. Ces hommes ont le plus souvent une grande idée d'eux-mêmes; aucune supériorité ne se prouve en effet plus nettement que celle de la force physique; ensuite leur vanité se trouve singulièrement flattée par certains journaux de *sport* qui distribuent leurs portraits et les comparent aux chevaliers des anciens temps. Si l'athlète a ses défauts, il a aussi

(1) Ce bas langage sert du moins à couvrir du voile de la métaphore ou de l'allégorie certains détails qui nous révolteraient, s'ils étaient exprimés dans l'idiome des *corinthiens* (c'est ainsi que les hommes du métier, *fancy*, appellent les profanes). S'agit-il par exemple de dents enlevées ou arrachées par un coup de poing, on dira, avec tous les ornemens du style figuré, que « les ivoires ont été extraits sans l'aide de procédés mécaniques. » Les yeux ont-ils disparu sous l'enflure des paupières et par suite de contusions, on trouvera plus agréable de raconter que « les optiques se sont éteintes sous l'arcade du frontispice. »

ses qualités; on s'accorde à louer sa bienfaisance. Il existe parmi les confrères boxeurs un fonds de secours connu sous le nom de *pugilistic benevolent association*. Leur bienveillance est un peu celle du bouledogue qui se bat quelquefois pour la bonne cause. Il y a quelques années, au moment de la maladie des pommes de terre, les meilleurs pugilistes de la Grande-Bretagne proposèrent de donner au profit des pauvres Irlandais mourant de faim une *représentation monstre* dans laquelle « tout le monde ferait son devoir. »

Ce type si tranché est-il un produit de la nature ou de l'éducation? De l'une et de l'autre, je crois. Il y a des hommes qui naissent athlètes; après avoir exercé quelque temps leurs bras à un autre métier, après avoir été maçons, comme Tom Sayers, ou forgerons, comme Heenan (le champion américain), ils s'aperçoivent un beau jour qu'ils se sont fourvoyés. C'est alors que leurs regards se tournent vers le *ring*; après avoir essayé leurs forces dans des combats singuliers, ils déclarent au monde qu'ils ont enfin trouvé leur étoile. Il y en a d'autres qui, ayant plus ou moins de sang de lutteur dans les veines, courtisent la profession dès leur enfance. Dans ce dernier cas, l'aspirant entre volontiers en qualité de garçon (*pot-boy*) chez un vétéran du *cercle* qui tient un hôtel ou un cabaret, et qui aime à voir reverdir ses lauriers sur la tête d'un pupille. Là l'éducation du futur Hercule commence de bonne heure; je ne parle pas, on l'entend, de l'éducation classique, pour laquelle les vrais pugilistes témoignent en général un mépris souverain. Non, son cours d'instruction consiste à parler couramment l'argot, à brandir des *dumb-bells*, à courir un mille en cinq minutes, et surtout à souffrir les coups et les horions sans donner le moindre signe de douleur. C'est à lui de comprendre que la chair humaine a été faite pour être martelée par le poing. Un des principes de la science est que l'élève doit toujours se montrer de bonne humeur; dût le lutteur mourir à la peine, il doit mourir en riant. Ce rire est souvent, je l'avoue, un peu forcé et ressemble d'assez près à une grimace; mais qu'importe? l'intention y est. A mesure que l'apprenti avance en âge, il se détache en vigueur sur le fond pâle et monotone des autres adolescens. Ses cheveux coupés court et durs comme une brosse, son nez aplati et poli à la surface par les rudes *caresses* du gantelet, ses os et ses muscles fortement prononcés, ses mâchoires protubérantes, tout annonce déjà ce qu'il doit être un jour. Le novice se trouve encore cependant à peu près sur le même pied que les ouvriers qui, poussés par une vocation soudaine, abandonnent la truelle ou le marteau pour le gantelet; seulement il possède sur eux, à forces égales, un avantage incontestable. Après avoir choisi un sobriquet, s'être créé des relations dans le monde *pugilistique*

et avoir trouvé un capitaliste qui veuille bien l'appuyer d'un enjeu (*stake*), lequel n'est guère au début que de 5 à 10 livres sterling, il se met entre les mains d'un maître régulier (*regular trainer*).

Le traitement des lutteurs ne diffère de celui des pédestriens que par des nuances. Chez ces derniers, le développement de la partie supérieure se sacrifie au développement de la partie inférieure; il n'en est pas ainsi chez le pugiliste. Ses bras et ses épaules doivent naturellement commander l'attention et se superposer à une base solide. Pour les uns et les autres d'ailleurs, c'est toujours la même vie monotone et réglée, un exercice quotidien, une nourriture cénobitique, ainsi que l'obligation de se lever et de se coucher avec le jour. Tous les matins avant le déjeuner, le pugiliste prend un bain, il est ensuite frotté de la tête aux pieds avec une rude serviette ou même avec des gants de crin. S'il a soif entre les repas, il ne peut boire que de l'eau de gruau. Au bout d'environ deux mois d'un tel régime, l'autorité qui n'a cessé de veiller sur tous ses actes déclare par la bouche du *trainer* qu'il est *blanc comme une femme*. C'est en effet une noble victime à offrir aux coups du pugilat qui doivent dans quelques jours bleuir et noircir ces belles chairs ayant la couleur et la dureté du marbre. Il n'est pas seulement blanc (1), mais droit et vigoureux comme un chêne; ses muscles se dessinent avec des reliefs imposans, et rien n'égale ses moyens de résistance à la fatigue. Un des effets du *training* est que, tout en doublant le volume des forces, il endurcit le corps et le revêt d'une sorte d'invulnérabilité. Un pugiliste bien dressé saigne très peu, même sous l'action de certains coups qui provoqueraient chez d'autres une hémorragie abondante. On est libre de ne point envier cette supériorité physique de l'athlète, surtout au prix où elle s'acquiert; mais dans les sociétés modernes, où l'action du système nerveux a pris sur l'économie organique une prédominance quelquefois maladive, il est au moins curieux de trouver une classe d'hommes qui font contre-poids et qui rétablissent en quelque sorte l'équilibre en consacrant tous leurs efforts à l'éducation des muscles.

Enfin arrive le grand jour de la lutte : elle a été annoncée depuis une ou deux semaines dans les journaux de *sport*, qui ont pourtant eu soin de dissimuler l'heure et le lieu de la scène. Comment ces détails se répandent, la veille de l'événement, par toute la ville avec la rapidité de l'étincelle électrique, comment des milliers de personnes se trouvent le lendemain, au lever du jour, sur le terrain, sans que la police anglaise en ait rien su, c'est un point que je n'ai jamais pu m'expliquer. Les deux adversaires, gardés à vue par les

(1) Ai-je besoin de dire que la peau ne change pas toujours de couleur en dépit du traitement : elle reste quelquefois brune ou bronzée; mais même dans ce dernier cas elle prend un ton de force et de santé.

agens de police, s'il faut en croire certains bruits, trouvent toujours moyen de s'échapper et de se rendre sur le champ clos où les attend déjà un public nombreux et sympathique. Pour quiconque a assisté à l'un de ces défis, jamais l'idée ne viendra d'accuser à ce propos le gouvernement anglais de faiblesse ou d'incurie. Que peut-il faire, avec la meilleure volonté du monde, quand des étoiles de l'aristocratie, des chefs de l'armée, des membres de la chambre des communes et de la chambre des lords, des hommes distingués dans toutes les sphères, quelquefois même des *clergymen*, couvrent pour ainsi dire le *ring* de leur influence et de leur patronage? Comment la main du pouvoir se glisserait-elle à travers ce rempart d'impunité? Les lutteurs ne craignent donc guère les tribunaux, placés qu'ils sont sous la protection de l'enthousiasme national. Il faut pourtant se hâter, et le premier soin de ceux qui président au *tournoi* est de choisir un terrain favorable; ceci fait, on prépare aussitôt le *ring*, qui, contrairement aux idées que les mathématiciens *nous* inculquent sur la nature du cercle, est un carré de verdure entouré de pieux et de cordes. Chacun des deux pugilistes se montre dans la foule accompagné de deux amis ou témoins dont l'un porte une éponge ou une serviette, c'est le *second*, et dont l'autre tient une bouteille d'eau à la main, c'est le *bottle-holder*. Les fonctions de ces deux chevaliers servans consisteront tout à l'heure à éponger avec un soin de nourrice les membres ruisselans du lutteur et à lui rafraîchir la bouche avec de l'eau. L'entrée dans le *ring* est un moment solennel : avant d'y pénétrer lui-même, le pugiliste y jette son chapeau, comme s'il ne voulait franchir l'enceinte redoutable que pour le ressaisir. Quand le pugiliste a déjà fait ses preuves et qu'il est aimé du public, son entrée est saluée par un tonnerre d'applaudissemens qui se répètent d'ailleurs avec plus ou moins de force, un moment après, en faveur de son adversaire. Si ces deux hommes ne se connaissent guère ou même ne se sont jamais rencontrés jusque-là, ils s'observent de la tête aux pieds avec des regards étranges, ainsi que des lions qui s'envisagent et se flairent sur la limite d'un bois. Cependant les deux adversaires s'avancent l'un vers l'autre et se serrent chaudement la main, comme pour témoigner qu'aucune inimitié personnelle ne les anime, et qu'ils ne sont là que pour soutenir l'honneur d'un passe-temps national. A cette poignée de main qu'accompagne de part et d'autre un sourire glacial, les applaudissemens redoublent en dehors du *ring*. Les Anglais donnent aux athlètes le nom de *gladiateurs :* ce terme est impropre, car ils n'ont d'autre arme que leur poing noueux; mais ce sont bien, comme les anciens gladiateurs, les souffre-douleur de la joie publique. O vieille Angleterre, ceux qui vont combattre te saluent!

Les deux champions tirent maintenant au sort pour savoir quelle place chacun d'eux occupera dans le *ring;* cette dernière circonstance n'est point du tout indifférente, car un grand désavantage s'attache quelquefois à celui qui reçoit dans les yeux le vent, la poussière ou le soleil; on nomme alors des arbitres, *umpires*, et toutes les formalités étant remplies, les lutteurs se dépouillent de leurs habits pour se montrer nus jusqu'à la ceinture. Cette cérémonie manque rarement d'exciter dans la masse des spectateurs un mouvement d'enthousiasme, tant l'exercice et le *training* ont développé sur les bras et les épaules de ces hommes des amas de muscles, qui, pour la dureté et la saillie, ressemblent à des os recouverts d'une peau mince. Les curieux, qui ont quelquefois payé jusqu'à 10 shillings leur place sur le gazon, se tiennent maintenant assis à environ six pieds en dehors du *ring*, et forment un cercle autour du cercle, — sorte de serpent plusieurs fois enroulé sur lui-même. Quelques minutes se sont écoulées entre le moment où les pugilistes se sont serré la main et celui où ils prennent leur position; une seconde de plus, et le combat s'engage. Homme contre homme, bras contre bras, poing contre poing, ils frappent, parent ou reçoivent les coups avec une violence qui est d'abord plus ou moins modérée par la présence d'esprit et le grand empire qu'ils ont appris à exercer sur eux-mêmes. La première *ronde*, c'est-à-dire la première attaque, se trouve généralement consacrée par les boxeurs à faire connaissance avec le système, les forces et les ressources de leur antagoniste. Après un court repos, les rondes succèdent aux rondes, et les coups de poing retentissent sur la chair ferme, comme des coups de marteau sur l'enclume. Je n'ai assisté qu'une seule fois à ce spectacle révoltant, et cela bien moins par goût que pour connaître la vie anglaise sous un de ses aspects les plus caractéristiques. Il faut pourtant avouer qu'on ne peut voir un de ces défis à la lutte (*fighting matches*) sans concevoir l'*excitation* des Anglais et l'enthousiasme qui les anime en présence du *ring*. Saint Augustin raconte l'histoire d'un jeune chrétien qui, forcé d'assister à un combat du cirque, avait obstinément tenu les paupières baissées jusqu'au moment où un cri poussé par l'un des gladiateurs lui fit ouvrir les yeux : il avait vu, il fut perdu, et devint, à partir de cet instant-là, un des sectateurs les plus passionnés de ces scènes sanglantes. Eh bien! le *ring* exerce une fascination à peu près semblable. J'avais à côté de moi un jeune Anglais qui pouvait avoir dix-sept ans, blond avec des yeux bleus, et que j'avais remarqué avant la lutte à cause de son air de grande douceur. A peine les coups de poing commencèrent-ils à pleuvoir sur les chairs meurtries, que ses regards prirent une expression de curiosité féroce. Comme il remarquait pourtant ma surprise : « C'est horrible, s'écria-

t-il, de s'intéresser à ces choses-là; mais c'est plus fort que moi, c'est dans le sang. Mon père était un grand amateur de ce genre de *sport*. »

Tant que dure la lutte, la fureur des paris redouble; c'est même alors que les fluctuations du marché (*betting market*) deviennent orageuses, selon que les chances paraissent tourner en faveur de l'un ou de l'autre adversaire. Cette alliance de la spéculation et de la brutalité a quelque chose d'impie. Dans ces sortes de tournois, c'est généralement la force animale qui l'emporte; on ne saurait pourtant nier qu'il n'y ait une science, une méthode. L'importance de l'art de la *box* n'apparut peut-être jamais sous des traits plus frappans que dans la rencontre de Jem Mace et de Hurst, — un nain contre un géant. Tous ceux qui ne connaissent point assez les ressources de la stratégie *pugilistique* tremblaient de voir ce *ridiculus mus* exposé aux secousses d'une telle montagne de chair : ce fut la montagne qui s'écroula. Au bout de quelques instans, le géant n'était plus qu'un cyclope borgne; au bout d'une heure, c'était Samson aveugle. Le courage admirable avec lequel ces hommes endurent les coups et supportent les blessures, sans s'avouer vaincus, serait certes digne d'une meilleure cause. Qui a oublié la bravoure de Tom Sayers, qui, ayant eu le bras cassé d'un coup de poing presque au commencement de la lutte, n'en tint pas moins tête à Heenan durant quarante et une *rondes*, ferme, indomptable, un sourire sur les lèvres, puis laissa la victoire indécise (1)? Quand un des adversaires est pourtant tout à fait hors de combat, les arbitres interviennent et déclarent l'affaire terminée. C'est alors que le plus souvent on voit apparaître sur le terrain une escouade de *policemen* qui avaient été envoyés, dit la phrase officielle, « pour prévenir la bataille, mais qui arrivent juste au moment où elle vient de finir. »

On s'étonnera peut-être que le pugilat puisse fournir à certains hommes une carrière. Il faut d'abord savoir que le vainqueur, meurtri, battu, défiguré, mais d'autant plus fier qu'il est plus *puni* (mot honnête pour ne point dire qu'il est roué de coups de poing), reçoit l'enjeu hasardé par son adversaire. Ces enjeux (*stakes*) sont

(1) La fameuse ceinture, *belt*, pour laquelle Tom Sayers, champion d'Angleterre, et Heenan, champion des États-Unis d'Amérique, avaient si vaillamment combattu, n'a été en définitive adjugée ni à l'un ni à l'autre. Les avis sur le mérite relatif des deux lutteurs durant cette journée fameuse sont très partagés, et je me garderai bien de porter moi-même un jugement. Toujours est-il que cette rencontre demeure un des principaux griefs entre les Anglais et les Américains. Heenan, qui avait passé et repassé l'Atlantique, n'a cessé depuis ce temps-là de réclamer, en son nom et au nom de ses concitoyens, contre la sentence des Anglais. Aujourd'hui il est revenu à Londres, les poches pleines de *bank-notes*, pour voir l'exposition, et annonce des intentions pacifiques auxquelles tout le monde pourtant n'ajoute point une foi extrême.

quelquefois de 4 et 500 livres sterling. Outre cela, il a des amis qui parient pour lui sur le terrain, et il récolte naturellement une bonne partie du butin. Dans les intervalles, — car ces combats n'ont lieu qu'à la distance de quelques mois, — il donne, comme professeur, des leçons de *box* à un prix très élevé. Il est pourtant facile de prévoir que la carrière de l'athlète n'est point de longue durée. Un homme, si bien constitué qu'il soit, ne résiste pas longtemps à de tels assauts. Après quelques actions d'éclat, le pugiliste se retire généralement du *ring*, heureux s'il emporte avec lui la fameuse ceinture! Quand il ne tient point alors pour son compte un *public house*, il se place volontiers, comme Tom Sayers, à la tête d'un cirque ou d'une ménagerie d'animaux. Ces hommes ont le respect de la force, et ils l'admirent dans toute la nature, mais surtout chez les bêtes fauves, avec lesquelles, il faut bien le dire, on peut leur trouver quelques traits extérieurs de ressemblance. Il y a pourtant chez eux des exceptions, et celle que j'ai surtout en vue montrera que le développement exclusif des muscles n'obscurcit pas toujours l'intelligence. Je fus conduit un soir, par un Anglais de mes amis, dans un quartier de Londres assez mal famé qui porte le nom de White-Chapel-Road; là, nous trouvâmes un petit *public house* qui s'annonçait de loin par une grosse lanterne allumée sur laquelle on lisait cette enseigne : *the king's arms* (aux armes du roi), et plus bas : *Jem Ward's ex-champion of England* (Jem Ward, ex-champion d'Angleterre). C'était le nom du tavernier. L'endroit était bien celui que nous cherchions, et nous entrâmes. Au comptoir, nous trouvâmes un homme à cheveux gris dont le visage et la haute taille trahissaient à première vue un ancien athlète, mais dont les yeux bleu clair annonçaient un caractère méditatif et presque rêveur. Jem Ward a été dans son temps un des meilleurs pugilistes, et derrière son comptoir on voit encore une ceinture de 1,000 guinées qu'il a obtenue dans une fameuse rencontre dont les annales du *ring* ont conservé le souvenir. Après quelques mots échangés, nous lui demandâmes à voir ses tableaux, car nous savions que Ward était peintre. Retiré du *cercle* en 1832, il se mit plus tard, vers l'âge de quarante-six ans, à broyer des couleurs sur une ardoise et à manier le pinceau. Son éducation ne le préparait guère au métier d'artiste : au sortir d'une rude enfance, il avait porté du sable sur le dos pour lester les navires ou du charbon de terre. C'est d'instinct qu'il s'est mis à peindre. Un sourire se dessina sur la figure simple et honnête de l'ancien pugiliste. Il était évident que, comme tous les artistes, Ward ne tenait point du tout à garder la lumière de son talent sous le boisseau. Après avoir donné l'ordre d'allumer le gaz, il nous conduisit par un escalier étroit dans une chambre

au-dessus de la boutique, où une douzaine de ses peintures se trouvent exposées dans des cadres d'or. C'étaient surtout des paysages, des couchers de soleil, des points de vue entre ciel et eau. Je fus heureusement trompé, car je m'attendais à trouver des barbouillages, et très certainement la manière de Ward n'est pas commune. On y sent les défauts et les qualités d'un homme heureusement doué qui s'est formé lui-même. Ce sont à la fois plus et moins que des chefs-d'œuvre, ce sont des tours de force. Ward possède encore un talent naturel pour la musique; il a une fille, fort distinguée de sa personne, qui figure honorablement parmi les bonnes pianistes de Londres.

La vieillesse de l'athlète est généralement exempte d'infirmités. Il incline seulement avec l'âge à se montrer *laudator temporis acti;* de son temps, les hommes étaient bien plus forts! On a observé en Angleterre qu'il fréquentait rarement les églises : faut-il en conclure qu'il appartienne à la race d'Antée, l'ennemi des dieux? L'athlète n'est l'ennemi de personne; mais une religion qui prêche la douceur, l'humilité, l'oubli des injures, et qui recommande de présenter la joue gauche quand on a reçu un soufflet sur la joue droite, n'est pas trop de son goût. Peut-être aussi craint-il, en se présentant dans une assemblée religieuse, de détourner les esprits de la prière et des exercices moraux pour attirer l'attention sur la force matérielle dont il est la représentation vivante. Quoi qu'il en soit, il tient à reposer à la fin de sa vie dans une sépulture chrétienne. Dans un des cimetières de Londres, j'assistai, il n'y a pas très longtemps, à l'enterrement d'un pugiliste, et parmi les quelques paroles prononcées sur sa tombe, j'ai retenu celles-ci : « Il a combattu bravement le combat de la vie, *he fought fairly the battle of live.* Ce n'est d'ailleurs pas dans le cimetière, où ses amis lui érigent pourtant d'ordinaire un monument, qu'il faut chercher l'oraison funèbre du lutteur : c'est dans les journaux de *sport*, où sa vie, sa carrière et ses exploits sont racontés avec emphase, comme si l'Angleterre venait de perdre en lui une des gloires nationales.

Tel qu'il est, le *ring* compte de zélés défenseurs au-delà du détroit : quelle mauvaise cause a jamais manqué d'avocats? Je suis d'ailleurs prêt à reconnaître qu'il peut y avoir, comme disent nos voisins, deux côtés dans la question. Les Anglais répondent aux Français, qui s'indignent de ces défis à coups de poing : « Et vous, n'avez-vous pas le duel? » Leur conviction est que la science du pugilat et le genre d'honneurs rendus aux hommes qui paient bravement de leur personne dans un combat singulier, où les membres nus luttent contre les membres nus, éloigne de la population britannique l'idée de recourir aux armes offensives. Cette théorie a trouvé

des partisans jusque sur les bancs de la magistrature : le *lord chief justice* Best, plus tard baron Wynford, était d'avis que la boxe pratiquée selon certaines règles était une bonne institution anglaise. Il alla même un jour jusqu'à dire au grand jury de Wiltshire que c'était une loi de paix, *law of peace*, en ce qu'elle décourageait, par l'usage des armes naturelles, l'emploi de lâches et criminels moyens d'attaque, tels que le poignard ou le stylet. Les faits eux-mêmes ne manquent point pour appuyer cette théorie. Un des aristocratiques patrons du *ring*, sir Maurice Berkeley, raconte volontiers un fait dont il a été témoin et qu'il cite comme un exemple des nobles sentimens que développent chez certains hommes les habitudes du pugilat. Un vaisseau britannique, la *Blanche*, était engagé dans une attaque contre un navire de guerre ennemi sur les mers des Indes occidentales. Parmi les soldats de marine se trouvait un Anglais qui s'était distingué dans le monde du *ring*. Au moment où l'on en vint à l'abordage, il se trouva face à face avec un homme qui n'avait rien dans la main pour se défendre. L'ancien athlète venait d'être blessé à la jambe par un coup de feu; mais à la vue d'un homme désarmé une sorte de générosité naturelle aux lutteurs se réveille en lui, il jette son sabre et termine le combat corps à corps.

Les lois du *ring*, ajoutent encore les partisans du système, en défendant de frapper un adversaire au-dessous de la ceinture, de lui arracher les chairs avec les ongles ou de lui sauter à la gorge, imposent des limites à la brutalité, introduisent le point d'honneur dans les rencontres personnelles, et élèvent ainsi jusqu'à un certain point les combats d'homme à homme vers un type régulier. C'est un mal qui en prévient un plus grand. Il n'est pas aisé, surtout dans certaines classes, de retenir le bras d'un Anglais au sang bouillant; on a donc trouvé plus simple et plus pratique de modérer par les règles de l'art l'explosion des instincts batailleurs. Tous ces argumens méritent sans doute d'être pris en sérieuse considération; mais on me paraît confondre ici deux choses bien distinctes, la *box* et le *ring*. Qu'il soit quelquefois avantageux d'élever à l'état de science ou même d'institution le sentiment de la défense personnelle, je n'en disconviens point; s'ensuit-il pour cela que la vue des scènes horribles qui se passent trop souvent dans le *cercle* soit un spectacle moral et digne d'une civilisation avancée comme celle de l'Angleterre? Déjà un parti, composé d'esprits graves et éclairés, s'élève dans toute la Grande-Bretagne contre cet usage barbare, qui, on a beau dire, perd chaque jour du terrain. A la tête de ce parti, je suis heureux de trouver l'autorité du *Times;* mais, tant que ce journal prêtera aux combats de gladiateurs l'appui de son éminente publicité, ne ravivera-t-il point chez ses concitoyens une coutume qu'il

tend à combattre par ses réflexions morales? Une dernière objection ne m'arrêtera qu'un instant : quelques Anglais semblent persuadés qu'en supprimant les fêtes publiques du *ring*, on affaiblirait chez eux le courage national. Les pugilistes sont braves sans doute; mais cesseraient-ils demain d'exister que la flotte et l'armée britanniques n'en continueraient pas moins, j'en suis convaincu, de se faire craindre jusqu'aux extrémités du monde. « Le courage militaire, me disait à ce propos le général Cameron, est un autre courage; c'est une force morale qui naît du sentiment du devoir. »

Sans nous attacher davantage aux inconviens du *ring*, ne convient-il point de chercher quelle peut être l'utilité sociale de certains jeux et de certains exercices athlétiques? Je ne croirai jamais, avec les écrivains du *sport*, que lancer une balle, délier ses jambes à la course ou asséner un vigoureux coup de poing, soit la grande affaire de la vie; mais enfin l'homme est double, et je conçois très bien que, tout en ne perdant point de vue les développemens de l'esprit, les Anglais tiennent à accroître chez eux le mécanisme naturel de l'action. On a dit dans ces derniers temps beaucoup de mal de la force; après tout, c'est encore elle qui gouverne le monde. Les peuples qui ont le plus déclamé contre elle et qui se sont donné le plaisir de la déclarer impuissante sont souvent les premiers qui la subissent à un moment donné. Seulement il y a différentes manières de comprendre la force. On peut la mettre dans les ressorts et les institutions de l'état. Telle n'a pas été l'intention des Anglais, car à leurs yeux les gouvernemens impérieux font les nations faibles. C'est au contraire dans l'individu qu'ils ont cherché à développer les moyens d'action et de résistance. Quels ont été les résultats économiques d'un tel système? Il a donné des forces précieuses à l'industrie et au travail. C'est à l'aide de ces ressources vivantes, c'est appuyée sur la somme de ces énergies individuelles créées et développées par un ensemble d'exercices incessans que la Grande-Bretagne a dompté les élémens, défriché les déserts, fondé partout des manufactures et couvert soixante mille milles de fils télégraphiques, tandis que toute l'Europe réunie n'en a encore que la moitié, — trente mille milles. Accroître la puissance physique de la race, c'est enrichir le pays. Quand on a su remplir de telles conditions, on peut ouvrir un port sous la Tamise, creuser des chemins de fer sous la ville de Londres et bâtir à l'industrie un palais de brique auquel on convie l'univers.

ALPHONSE ESQUIROS.

SOUVENIRS

D'UN SIBÉRIEN

II.

LA DÉPORTATION ET LA VIE D'EXIL EN SIBÉRIE.

I.

C'est un des principaux priviléges de la noblesse en Russie d'être exempte des châtimens corporels, et, en cas de déportation, du voyage à pied et par convoi. Cela n'empêche pas l'application de la torture aux détenus politiques, même nobles, pendant l'enquête; mais l'arrêt définitif est en général conforme à la loi, et ce n'est que très rarement qu'on y déroge, comme on l'a fait pour le prince polonais Roman Sanguszko. Il est vrai que l'empereur Nicolas avait ajouté de sa propre main à la sentence, quant au mode de voyage du prince Sanguszko, le mot *à pied*. Grâce donc au hasard de ma naissance, je ne connus pas les aggravations ordinaires d'une condamnation telle que la mienne (1), et qui sont le *knout* ou le *plète* et le trajet « par convoi; » mais comme un grand nombre de mes compatriotes ont subi ces châtimens, comme moi-même aussi je devais rester sous le coup de ces peines une fois arrivé à destination (alors cessaient mes *droits de noble* d'après l'arrêt), je donnerai quelques détails précis sur ce triste sujet.

Le *knout* est une longue et étroite lanière recuite dans une espèce

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

d'essence et fortement enduite de limaille métallique. Ainsi préparée, la lanière acquiert une dureté et une pesanteur extrêmes; mais avant qu'elle ne se durcisse, on a soin de replier sur eux-mêmes les bords amincis à dessein, et qui forment de cette façon une rainure s'étendant dans toute la longueur de la courroie, à l'exception toutefois de l'extrémité, laissée souple pour qu'elle puisse s'enrouler autour du poignet de l'exécuteur; à l'autre bout est fixé un petit crochet en fer. S'abattant sur le dos nu du patient, le knout tombe de son côté concave sur la peau, que les bords de l'instrument coupent comme un couteau; la lanière ainsi incrustée dans les chairs, l'exécuteur ne l'enlève pas, mais la tire à lui horizontalement, ramenant au moyen du crochet et par longues bandelettes les parties détachées. Si le bourreau n'est pas gagné et fait consciencieusement son métier, le supplicié perd toute connaissance après le troisième coup, et quelquefois il expire dès le cinquième. Un oukase de Pierre le Grand a fixé le maximum des coups à cent un; mais on va rarement à cette limite, à moins qu'on ne veuille amener la mort. Notons aussi une singularité de la loi russe, qui veut que le chiffre de coups de knout soit toujours impair. L'échafaud sur lequel le patient est placé s'appelle en russe une cavale (*kobyla*) : c'est une planche inclinée sur laquelle on attache l'homme, le dos nu; la tête étant fortement appuyée sur le bord supérieur, les pieds sur le bord inférieur, et les mains liées embrassant la planche, tout mouvement devient impossible. Après avoir appliqué le nombre de coups prescrit, on détache le malheureux et on lui fait subir à genoux le supplice de la *marque*. Ce sont les lettres *vor* (voleur, malfaiteur), taillées en pointes de fer sur une estampille que le bourreau lui enfonce dans le front et les deux joues. Pendant que le sang coule, on enduit les plaies d'une essence noire, dans la composition de laquelle entre de la poudre de chasse. Ces plaies guéries, la marque prend une teinte bleuâtre et reste toute la vie. Autrefois, après avoir ainsi marqué l'homme, on lui arrachait encore les narines avec un instrument de fer; mais un oukase des derniers temps d'Alexandre Ier a définitivement aboli ce surcroît de barbarie. J'ai cependant rencontré en Sibérie plus d'un condamné aussi hideusement défiguré; tous appartenaient à l'époque antérieure à la publication de l'oukase. Quant à ceux qui portaient sur leur visage la triple inscription de *vor*, j'en ai vu en Sibérie un nombre incalculable. Je crois cependant que les femmes ne sont pas passibles de ce châtiment, et je n'en vis aucune qui portât la triple marque.

Le *plète*, qu'on confond si souvent et à tort avec le knout, est un instrument de supplice moins terrible. Ce sont trois fortes lanières terminées au bout par des balles de plomb; l'autre extrémité s'en-

lace autour du bras du bourreau. D'après la loi, l'instrument doit peser de cinq à six livres. Quand il tombe sur le dos nu du patient, il le frappe comme d'un triple bâton. Il n'arrache pas les chairs, comme le knout; mais la peau se fend sous les coups, qui lèsent la colonne vertébrale et les côtes, et parfois même, à ce qu'on m'a dit, détachent les viscères de leurs parois. Ceux à qui les coups de plète ont été infligés en très grand nombre sont ordinairement atteints de phthisie. Pour se donner plus de force, le bourreau prend un élan, court et ne frappe du knout ou du plète qu'en arrivant près de la *cavale*. J'ai dit qu'on pouvait gagner le bourreau : dans ce cas, il fait en sorte de ne point appuyer sur l'instrument le petit doigt de la main, et cela suffit pour amortir la force du coup, sans que l'attention de l'officier soit éveillée; le lecteur peut en faire l'expérience avec un bâton. Si le nombre de coups toutefois doit être considérable, on achète le bourreau pour qu'il donne de toute sa force les premiers coups en les dirigeant de préférence sur les côtes, de manière à mettre un terme plus prompt à la vie et aux douleurs du condamné.

Un troisième genre de châtiment est celui du *défilé* (1). Il est ordinairement réservé aux soldats; cependant beaucoup de mes compatriotes l'ont subi après des condamnations politiques. Pour l'infliger, on prend de longues baguettes fraîchement coupées, qu'on fait tremper quelques jours dans l'eau pour les rendre plus souples. Des soldats se rangent sur deux files à une assez grande distance l'un de l'autre, afin qu'ils puissent frapper de toutes leurs forces sans se gêner réciproquement. Le condamné, nu jusqu'à la ceinture, passe entre les rangs; ses mains sont attachées devant lui à un fusil dont la baïonnette s'appuie sur sa poitrine; la crosse est tenue par un soldat qui le conduit. Il marche lentement, recevant les verges sur le dos et sur le cou; quand il tombe évanoui, on le relève. Un oukase de Pierre le Grand fixe le maximum des coups à douze mille; mais il est rare qu'on dépasse deux mille en une fois, à moins qu'on ne veuille « faire un exemple. » Ordinairement, après deux mille coups, on porte le patient à l'hôpital, et quand il y est guéri de ses blessures, il subit le reste de sa peine.

C'est après avoir recouvré un peu de force et de santé dans l'hôpital militaire que le patient est expédié à l'un des divers chefs-lieux de l'empire. Là, un certain nombre de condamnés étant réunis, on les classe selon la peine prononcée, c'est-à-dire soit la simple déportation (*possilenié*), soit les travaux forcés (*katorga*); ainsi classés, on les divise par convois (*partyé*) de deux cent cinquante in-

(1) *Skvos-stroï*, littéralement : à travers les rangs.

dividus au plus, de cent au moins. Les convois formés s'ébranlent pour la Sibérie, et le temps qu'ils mettent à faire la route est un des plus grands supplices de cette triste destinée. Le voyage par exemple de Kiow jusqu'à Tobolsk dure toute une année, et si le convoi a une destination plus lointaine, par exemple les mines de Nertchinsk (gouvernement d'Irkoutsk), alors le trajet prend plus de deux années. Les condamnés aux travaux forcés sont placés sous une plus forte escorte et une surveillance plus sévère que les déportés; on en forme d'ordinaire des convois séparés. Ces caravanes, que j'ai rencontrées souvent dans ma triste traversée, s'acheminaient dans l'ordre suivant : en tête chevauchait un cosaque au pas, complétement armé et la lance au poing; venaient ensuite des hommes enchaînés seuls ou attachés deux à deux par les mains ou par les pieds; après eux, il y en avait près d'une vingtaine attachés par les poignets des deux côtés d'une longue barre de fer; d'autres étaient attachés de la même façon, et avaient de plus les pieds enchaînés; les femmes, au moins celles que j'ai vues, ne portaient pas de fers. Des deux côtés du convoi marchaient des soldats, les armes chargées, tandis que des cosaques cavalcadaient librement tout autour. Après les prisonniers, dans la première voiture, se trouvait l'officier commandant le convoi, la tête baissée et fumant la pipe. Les autres voitures portaient les bagages et les malades; ces derniers avaient au cou un carcan qui les enchaînait à un poteau fixé dans le véhicule.

Mon cœur se serrait toutes les fois que je rencontrais un pareil cortége; le spectacle des femmes surtout était navrant. Un silence morne régnait d'ordinaire dans ces groupes, et il n'était troublé que par le bruit sourd des fers. Sans doute c'étaient généralement de véritables malfaiteurs, le rebut de toute société; mais qui me disait qu'il n'y avait pas aussi parmi eux quelques innocens, des criminels politiques, des compatriotes? Depuis, dans mon séjour sur les bords de l'Irtiche, j'eus pour compagnons deux déportés politiques comme moi, Siésiçki et Syczewski, qui avaient fait le voyage à pied et par convoi; ils m'ont informé des moindres détails de cette marche. C'est ainsi par exemple qu'en dormant, aucun de ces malheureux ne peut remuer sans éveiller ses compagnons attachés à la même barre, sans leur causer même une vive douleur, si le mouvement est un peu brusque, comme cela d'ordinaire arrive pendant le sommeil. Au moment des haltes et des repas, tous les prisonniers s'accroupissent en cercle, tandis que les soldats les surveillent à pied et que les cosaques font le tour à cheval. La colonne marche deux jours de suite, se repose le troisième, et à cet effet, dès Nijni-Novgorod où les villages deviennent rares, on a con-

struit exprès et à des intervalles calculés, des maisons pour abriter les convois pendant les jours de repos; ces bâtimens, longs, peu élevés (ils n'ont qu'un étage), s'étendant au milieu de plaines désertes et ne s'animant que de temps en temps, font un étrange effet. Des corps de garde sont en outre établis à distances inégales dans tout le parcours, depuis Kiow et Smolensk jusqu'à Nertchinsk; dans chacun de ces corps de garde se trouve un officier avec un nombre de soldats suffisant pour remplacer l'escorte qui arrive. L'officier est responsable des prisonniers et a sur eux un pouvoir discrétionnaire; il peut les punir de la bastonnade, des verges et du plète : les abus sont donc inévitables. Disons-le cependant à l'honneur de l'humanité, beaucoup de ces officiers, loin d'user avec cruauté de leur pouvoir dictatorial, se montrent souvent pleins de ménagemens et de compassion pour les malheureux qu'ils sont chargés de conduire. Au temps des grands froids ou des débordemens des fleuves sibériens (de la fin de mai jusqu'à la mi-juin), les colonnes s'arrêtent à l'étape où elles se trouvent. Les expéditions sont réparties de telle sorte que chaque semaine un convoi arrive à Tobolsk, tandis qu'un autre le quitte pour continuer sa route, car à Tobolsk réside la *commission* dite *des déportés*, qui assigne à chacun sa destination définitive selon le besoin des travaux publics et les convenances locales. On calcule que le nombre des déportés s'élève chaque année à peu près à dix mille.

Il faut que je note encore un détail qui m'a été raconté par ce même Siésiçki dont j'ai déjà parlé. Le convoi dont il faisait partie fut rencontré près de Moscou par le duc de Leuchtemberg et sa femme, la grande-duchesse Marie. La fille de Nicolas, en apprenant que dans cette colonne se trouvaient des Polonais condamnés politiques, se les fit désigner, et resta une heure à les regarder; elle ne prononça pas une parole, mais s'essuyait continuellement les larmes qui lui coulaient des yeux. Le duc de Leuchtemberg s'approcha de Siésiçki, s'informa de son nom, et lui dit qu'il demanderait sa grâce à l'empereur. L'a-t-il oublié ou ne l'a-t-il pas osé? Ce qui est sûr, c'est que j'ai trouvé bien longtemps après Siésiçki en Sibérie et que je devais encore l'y laisser.

II.

Rencontre étrange! Emporté par la *kibitka* vers « le pays d'où l'on ne revient plus, » forçat désigné allant au-devant d'une destinée amère, il me fut cependant donné de contempler des infortunes bien plus grandes que la mienne; je pus de temps en temps e mirer dans ces convois que je dépassais et me trouver heureux;

bien plus, je dus me dire que je n'avais évité ce dernier degré de misère et d'opprobre que grâce au privilége, ce privilége de naissance que mes convictions répudiaient et que le tsar maintenait, même en ma faveur! Comparé au sort de ce troupeau de damnés, le mien était certainement de beaucoup plus supportable : j'étais sûr d'arriver rapidement, trop rapidement, à ma destination; je n'étais point rivé à des malfaiteurs et à des parricides, et j'avais les mains libres. Les étroits anneaux de mes fers me faisaient seuls souffrir, et je ne rougis pas d'en parler. La douleur était vraiment grande; mais à force de prières j'obtins des gendarmes que les maudits anneaux fussent élargis à une des stations, ce qui du reste n'était que conforme aux instructions qu'ils avaient reçues à Kiow. D'abord mes gardiens s'étaient refusés obstinément à tout essai de conversation que je voulais engager; ils me répondaient qu'il leur était défendu de m'adresser la parole. Toutefois le commerce continu et prolongé finit par les humaniser; bientôt nous causâmes librement, et nous bûmes ensemble plus d'un verre de cette eau-de-vie russe dont j'ai su apprécier alors les qualités fortifiantes et salutaires. Mes deux surveillans n'avaient pas certes mauvais cœur, et ils étaient plus embarrassés que joyeux de leur mission. Un jour que, tombé malade à la suite de fatigue et de souffrance, j'étais couché dans une station, je surpris entre eux la conversation suivante : « Nous sommes bien malheureux; si nous n'arrivons pas à Omsk au jour fixé, nous serons punis des verges, et si nous le pressons trop et qu'il en meure, nous serons punis également. Nous sommes bien malheureux! » La crainte de ma mort ou de mon suicide les obsédait sans cesse; sur les bacs, quand nous eûmes des rivières à traverser, ils s'emparaient de mes deux bras de peur que je ne me jetasse à l'eau; pendant les repas, ils me donnaient la viande coupée en petits morceaux, après en avoir retiré soigneusement les os, et je la mangeais avec une cuiller.

Sans être absolument cruels, les gendarmes se montrèrent pourtant d'une indifférence étonnante quant à ma triste position. Dans le colloque, par exemple, que je viens de citer, ils faisaient abstraction complète de moi comme homme, comme créature de Dieu souffrante et malheureuse : je n'étais pour eux qu'un dépôt dangereux dont il était utile de se délivrer au plus vite, et ils ne s'attendrissaient que sur eux-mêmes. Ce n'est pas chez eux seuls que j'eus lieu de constater une telle charité trop bien ordonnée, un si triste endurcissement aux maux d'autrui. A un de nos relais dans les monts Ourals, le nouveau postillon, grand et rude gaillard, s'approcha de moi et me demanda : « Vous êtes Polonais? Combien de *kibitka* vous suivent? — Mais aucune. — Aucune? A d'autres. Dès qu'une *kibitka* paraît avec un Polonais, on peut parier que ça ne

finira pas. Ça pullule, ces Polonais, et je ne sais vraiment comment cela ne s'épuise pas... »

Toutefois je serais singulièrement injuste et ingrat si je ne déclarais que de pareilles sorties étaient rares, tout à fait exceptionnelles; elles tranchaient même sur la manière générale dont me traitaient les gens du pays. Oui, le peuple se montra pour moi partout plein de compassion, de sollicitude même; une fois entré dans la Grande-Russie, et à mesure que j'avançais dans l'intérieur, je ne cessai de recevoir des marques non équivoques de pitié et de sympathie. Combien de fois ne fus-je pas poursuivi par des voyageurs, par des dames surtout, qui voulaient à toute force me faire accepter des dons d'argent! Combien de fois n'ai-je pas vu aux haltes des jeunes filles s'arrêter, me regarder avec tristesse et même s'essuyer les yeux! Un riche marchand, au retour de la foire de Nijni-Novgorod, m'offrit avec une véritable insistance une somme de deux cents roubles. « Ce n'est rien pour moi, et cela peut devenir d'une grande utilité pour vous. » Si j'ai cru toujours devoir refuser de pareils dons, qui du reste m'auraient été sans doute repris par les autorités russes, j'acceptai en revanche, sans hésitation et avec reconnaissance, les alimens et les boissons que les habitans m'apportaient de toutes parts. Rarement le maître de poste manquait de m'offrir soit du thé, soit de l'eau-de-vie, aux stations où je m'arrêtai, et sa femme ou ses filles de me présenter des gâteaux, du poisson sec ou des fruits; les voisins s'empressaient de faire de même. A une de ces stations, non loin de Toula, je vis arriver un employé en uniforme qui m'offrit timidement un petit paquet enveloppé dans un foulard en me disant ces paroles : « Acceptez cela de mon saint. » Je ne le compris guère, et, la vue d'un uniforme ne me prévenant pas en sa faveur, je fis un geste de refus. « Vous êtes Polonais, me dit-il en rougissant un peu, et vous ne connaissez pas nos usages. C'est le jour de ma fête, et à pareil jour c'est surtout un devoir pour nous de partager avec les malheureux. Acceptez donc, de grâce, au nom de mon saint. » Je ne pus résister à une prière si touchante et si chrétienne; le paquet contenait du pain, du sel et quelques pièces de monnaie. Je remis l'argent aux gendarmes, et rompis le pain avec le fonctionnaire, qui me demanda : « Pourquoi vous emmène-t-on en Sibérie? — Parce que j'ai senti et pensé en Polonais. — Vous en aviez le droit, puisque vous étiez en Pologne; mais pourquoi les Polonais veulent-ils implanter en Russie leur manière de penser? Parmi la garnison de notre ville, il y a une dizaine de Polonais incorporés dans notre armée après la révolution de 1831. Le croiriez-vous, monsieur? ces Polonais excitent nos soldats russes en leur persuadant qu'ils sont très malheureux, que le tsar en est la cause, et que son autorité n'est pas légitime. Or quelle est la con-

séquence de tout cela? C'est qu'ils ne font qu'empirer leur situation et attirer sur eux toutes les sévérités de la loi russe. Ces Polonais ne réfléchissent pas que toute nation a et doit avoir un gouvernement conforme à sa nature. Le peuple russe est encore grossier et inculte : comment penser dans un tel état à une autre autorité, à une réforme politique quelconque? Pour peu qu'on veuille se départir de la sévérité de nos lois, la vie et la fortune des citoyens seront tout de suite sérieusement menacées; nous aurons des meurtres, des rapines et des incendies : je connais ma nation. Avec le temps, on pourra bien procéder à certains changemens, mais ce ne sera pas de si tôt, et pour le moment il n'y a pas à y penser... »

Bien différente fut une scène qui se passa non loin de Kazan. Là, entré dans une station, je vis, à mon grand étonnement, que le maître de poste était en même temps pope. Entouré de convives, de paysans, et attablé devant une énorme bouteille d'eau-de-vie, le *batiouchka* (petit père) débitait une longue péroraison en l'arrosant de force rasades. Je ne sais à quel signe il reconnut que j'étais Polonais; aussitôt il se leva et détourna vers moi son torrent d'éloquence, déplorant l'esprit séditieux des Polonais, leur désobéissance envers le tsar et les malheurs qu'ils attiraient sur eux-mêmes et sur la Russie. Tout cela ne l'empêchait pas de me présenter la coupe; j'y fis honneur et battis prudemment en retraite, pendant que le pope faisait au-dessus de ma tête nombre infini de signes de croix, — je ne saurais trop dire si c'était pour me bénir ou pour chasser de moi l'esprit malin, l'esprit de révolte.

Objet d'une commisération presque générale, qui se manifestait par les offres touchantes des pauvres gens et même par les bénédictions énigmatiques d'un pope aviné, je fus cependant à mon tour sollicité par des mendians, et je pus pratiquer la charité. Un jour notamment, à Saransk, si je ne me trompe, quand, les fers aux pieds, j'attendais qu'on eût relayé, je vis un homme tendre la main vers moi et me demander l'aumône. Il portait la casquette militaire, et je distinguai sur sa capote plusieurs médailles indiquant ses campagnes; c'était en effet un soldat libéré du service, de la garde impériale, à ce que j'ai pu reconnaître. Contraste bizarre, un serviteur fidèle et émérite du tsar demandait du pain à un homme puni comme rebelle à ce même tsar et condamné par lui aux galères!... Le plus malheureux de tous les hommes au monde, plus malheureux encore que le forçat de Sibérie, est sans contredit le soldat russe. Je ne parle pas de ces vingt ou vingt-cinq années de service qui usent sa santé et sa vie; je ne parle pas de ces coups de bâton et de verges qu'on lui applique par milliers pendant son long martyre : si du moins au terme de ces nombreuses années passées sous les armes et sous les verges il était dans ses vieux jours protégé

contre la misère! Mais c'est tout au plus si le gouvernement accorde à quelque victime exténuée et décrépite de la discipline militaire de s'établir dans une terre de la couronne, à des milliers de verstes de sa famille et du lieu de sa naissance, sans toutefois lui rien donner de ce qui est nécessaire à l'exploitation du champ qui doit le nourrir. Encore est-il obligé, s'il se marie, de remettre au tsar tout enfant mâle dès qu'il a atteint sa dixième année : il a ainsi l'assurance que son fils mènera une vie aussi misérable que la sienne. Il s'en faut pourtant de beaucoup que tous les vétérans soient si bien pourvus : la plupart reçoivent leur destination pour les forteresses et les prisons, ou sont renvoyés dans leurs foyers, où, vieux, impropres à tout travail, ils ne sont guère qu'une lourde charge pour une famille devenue presque étrangère; mais le gouvernement a soin alors de spécifier dans le certificat de congé qu'il leur est rigoureusement défendu de se laisser pousser la barbe et de mendier. Malheureusement il est plus facile de se conformer à la première défense qu'à la seconde.

Excepté les quelques jours de halte forcée par suite de l'indisposition dont j'ai parlé, nous continuâmes notre route sans nous arrêter nulle part, sauf aux stations pendant le temps indispensable pour les relais et les repas. Nous voyagions jour et nuit, et nous dormions assis dans la *kibitka;* mais j'avais le sommeil moins tranquille que mes deux gardiens. Par suite des cahots continuels de ce véhicule, les chaînes s'agitaient à chaque instant et me frappaient les pieds; pour obvier à cet inconvénient, il me fallait ramener les fers vers moi et les tenir toujours dans mes mains. Tourmenté d'insomnie à côté de mes gendarmes profondément assoupis et dont je rattrapai plus d'une fois les casquettes emportées par le vent, je ne pus m'empêcher de sourire à la pensée que je surveillais de la sorte mes surveillans. Le voyage était monotone malgré sa rapidité vertigineuse, ou plutôt cette rapidité même le rendait monotone en empêchant toute contemplation prolongée et en confondant les impressions. Parcourant en moyenne cent soixante-seize verstes (kilomètres) par jour, j'avais traversé successivement les gouvernemens de Tchernigov, Orel, Toula, Riazan, Vladimir, Nijni-Novgorod, Kazan, Viatka, Perm, j'avais passé les monts Ourals et Tobolsk, et je me trouvai, au bout de vingt jours, transporté des plaines fertiles de la Pologne au beau milieu de la Sibérie occidentale, sans avoir pour ainsi dire la conscience des pays ni des peuples que j'avais laissés derrière moi. A une des dernières stations avant Omsk, pendant les relais, un soldat s'arrêta devant moi en sifflant un air qui me fit tressaillir, l'air de Dombrowski : « Non, la Pologne ne périra pas! » C'était un compatriote de Mazovie, un combattant de 1831, un ancien frère d'armes incorporé dans l'armée de Sibérie. Il s'approcha

furtivement de moi et n'eut que le temps de me demander : « Que font les nôtres, et que pense-t-on en France? » Enfin le 20 août 1844, bien tard dans la nuit, nous nous arrêtâmes devant une espèce de forteresse. « Qui va là? cria du haut du bastion le factionnaire. — Un *malheureux;* » répondit de notre *kibitka* le postillon. Aussitôt les portes s'ouvrirent; nous étions à Omsk.

Avec la promptitude fiévreuse qui caractérise le service public en Russie, au bout de vingt minutes, rapport fut fait sur mon arrivée au commandant de la forteresse et au prince Gortchakov, gouverneur-général de la Sibérie occidentale, et l'ordre revint de me mener au corps de garde, tout près de la demeure du prince. On m'installa dans une chambre que je trouvai déjà occupée par un officier détenu pour infraction à la discipline. C'était un tout jeune homme de bonne famille âgé à peine de vingt ans, beau, gracieux, joyeux, parlant français et communiquant sa bonne humeur à tout ce qui l'approchait. A l'annonce que j'étais Polonais, il me fit tout de suite un accueil empressé, m'offrit force verres de thé et se mit en quatre pour me préparer une couche. Malgré la fatigue du long voyage, je passai la plus grande partie de la nuit à causer avec lui, tant je trouvai de plaisir à sa conversation enjouée. Il connaissait très bien le pays et me donna les renseignemens les plus précis et les plus utiles à ce sujet; mais il mit le comble à mon contentement en déployant devant moi une carte assez exacte de la Sibérie. Je l'examinai avec une curiosité fiévreuse, me fis expliquer tous les signes, étudiai et m'efforçai de fixer dans ma mémoire les différentes routes et les courans d'eau : le cœur me battait violemment, je ne pouvais détacher mon regard de la carte, et l'officier finit par remarquer mon agitation. « Ah ça! me dit-il, méditeriez-vous par hasard une évasion? De grâce n'y pensez pas, c'est une chose tout à fait impossible. Plusieurs de vos compatriotes l'ont essayé, et ils ont pu se dire heureux si, traqués de toutes parts, torturés par la faim et fous de désespoir, ils ont eu encore le temps d'échapper par le suicide aux suites de leur entreprise insensée. Ces suites sont indubitablement le knout et une vie de misère que je ne saurais vous décrire. Au nom du ciel, éloignez de vous toute pensée semblable! »

Je demandai à mon compagnon la cause de sa détention. « Est-ce que je sais? me répondit-il. Ce n'est pas la première fois que je salue ces murs; ce plaisir m'arrive au moins deux fois par mois. Nous avons un colonel de *vieille date,* très sévère en fait de discipline, et puisque, comme vous le voyez, j'ai l'heur ou le malheur d'être toujours d'une gaîté folle, il m'envoie très souvent aux arrêts pour m'apprendre à devenir un homme sérieux. Ce qui le fâche le plus, c'est que je ne lui demande jamais rien; il appelle cela de l'in-

solence et de la liberté de pensée (*volnodoumstvo*). » Il me parla ensuite de ses projets de changer de régiment, puisque le colonel l'avait décidément « pris en grippe. » Il comptait être envoyé parmi les Kirghis soumis, dont il apprenait la langue en conversant avec les indigènes qui se trouvaient prisonniers dans la même forteresse. Il me fit même le lendemain déjeuner avec un de ces fils du désert, un khan, et j'eus ainsi l'occasion d'observer pour la première fois l'un des représentans de ces peuples guerriers et nomades qui occupent les steppes au-delà d'Orenbourg.

Le lendemain, à huit heures du matin, je reçus la visite du commandant de la forteresse, le colonel Degrawe, un digne vieillard à l'embonpoint formidable, aux manières obligeantes et d'origine suédoise. « Quel malheur, quel malheur, ne cessait-il de répéter, qu'une fois libre à l'étranger vous ayez eu la pensée de revenir! » Bientôt après vint le préfet de police d'Omsk, M. Nalabardine, grand, mince, sec, droit comme une flèche, tendu comme une corde, le visage long, les yeux petits, enfoncés et perçans, mélange de race cosaque, kirghise et tartare; il y avait quelque chose du vautour dans sa physionomie, et je sus après en effet qu'il était rapace et cruel au possible. Cet homme pourtant avait comme des élans involontaires. Il me demanda comment j'avais osé revenir sans la permission du tsar, et quand je lui répondis que j'avais cédé uniquement au mal du pays, il s'écria d'une voix émue : « O patrie, patrie, que tu es une douce chose!... »

A midi, je fus mandé auprès du prince Gortchakov et introduit dans une grande salle d'attente où se trouvaient nombre d'employés occupés à écrire. Au bout d'un certain temps, quelques-uns se levèrent et me tendirent la main en m'interpellant en polonais : c'étaient des compatriotes, jeunes gens et condamnés politiques qui travaillaient dans les bureaux de l'administration. A leur exemple, les Russes aussi s'enhardirent, s'approchèrent de moi et m'entretinrent sur mon sort. J'appris alors que c'était un moment décisif pour moi. J'ai dit plus haut que la commission des déportés qui siégeait à Tobolsk y recevait les convois et assignait à chacun des condamnés sa destination définitive; mais comme je n'avais pas fait le voyage par convoi, ce n'était plus la commission de Tobolsk, mais le gouverneur-général de la Sibérie résidant à Omsk qui avait à statuer sur mon *établissement*. Or ce point était capital. Il pouvait par exemple me faire subir la peine des travaux forcés dans une des fabriques du gouvernement voisines, ou bien m'envoyer à Nertschinsk pour y creuser dans les mines, — l'enfer du forçat en Sibérie a plus d'un cercle, hélas! — et c'est précisément cette question qui se débattait à ce moment dans le salon contigu où le gouverneur-général tenait conseil. Mes interlocuteurs me disaient

d'espérer surtout dans la présence au conseil de M. Kapoustine, le fonctionnaire le plus haut placé et le plus influent après le prince, homme aux instincts généreux et qui plaidait toujours en faveur des condamnés politiques. Tout à coup une rumeur se fit, tous regagnèrent vite leur place, et le prince Gortchakov parut sur le seuil de la porte. Il s'avança d'un pas, fixa sur moi son regard quelques instans, puis me tourna le dos et rentra dans ses appartemens sans m'avoir adressé la parole. Une heure s'écoula dans cette attente cruelle, enfin je vis sortir du salon M. le conseiller Kapoustine, qui m'annonça avec un air bienveillant et poli que j'irais travailler dans les distilleries d'Ekaterininski-Zavod (établissement de Catherine), dans le district de Tara, au bord de l'Irtiche, à trois cents et quelques kilomètres au nord d'Omsk. A peine fut-il sorti que les assistans s'empressèrent de me féliciter. Je leur fis mes adieux, ainsi qu'aux deux pauvres gendarmes qui m'avaient accompagné depuis Kiow, et je pris place dans une *kibitka* qui m'attendait en bas et qui allait me conduire sous escorte au terme final de ma pérégrination.

III.

Le 4 octobre, par une froide matinée, à dix heures, je vis se dessiner devant moi un village composé de deux cents misérables maisons, toutes construites en bois, près du fleuve l'Irtiche et dans une vaste plaine; au fond, sur une hauteur et au milieu d'un bois de pins, s'élevaient les bâtimens d'une fabrique. C'était Ekaterininski-Zavod. On m'introduisit dans le « bureau des finances » (*kazionnaïa kantora*), et bientôt y arriva le *smotritel*, c'est-à-dire l'inspecteur de l'établissement, M. Aramilski, auquel les gendarmes avaient déjà porté les papiers qui me concernaient. Il me fit mettre nu jusqu'à la ceinture devant tout le monde, et vérifia ainsi le signalement fait à Kiow, et qu'il tenait en main; puis il ordonna de m'inscrire au registre des forçats sous mon numéro courant, et de me conduire ensuite au corps de garde. « Il travaillera avec les fers aux pieds, » ajouta-t-il en sortant sans m'adresser la moindre parole. Quand il se fut éloigné, un jeune homme, qui pendant tout ce temps avait continué à écrire comme les autres employés du bureau, se leva et tomba dans mes bras. C'était Charles Bogdaszewski, de Cracovie, qui, impliqué dans l'affaire d'Erenberg (1), avait été condamné à trois ans de travaux forcés et à la déportation pour toute la vie. Quelques instans après, nous fûmes rejoints par Jean Siésiçki, de

(1) Poète très renommé en Pologne, revenu de la Sibérie grâce à l'amnistie générale qu'avait accordée l'empereur Alexandre II à son avénement, mais déporté de nouveau tout récemment avec plusieurs autres *Sibériens*, « par mesure de précaution, » comme le disait l'arrêt.

Lublin, autre criminel politique. Ils parlèrent vite et avec une émotion qu'ils ne déguisaient pas; ils me conjurèrent de me montrer patient et soumis en tout, et de ne m'offusquer de rien; ce n'est qu'à cette condition que j'arriverais avec le temps à être employé dans le bureau, au lieu d'exécuter les travaux grossiers de la fabrique, ce n'est qu'à ce prix surtout que j'éviterais les châtimens corporels auxquels est soumis tout forçat. Je ne saurais décrire le caractère de ce premier colloque entrecoupé, haletant; je ne saurais décrire non plus le frisson qui me parcourut tout le corps en entendant des bouches polonaises exprimer si naturellement les appréhensions de coups de bâton et de verges. Ils me quittèrent; ils avaient hâte d'user de leur influence auprès des employés subalternes de l'établissement (le caissier, le garde-forestier) pour faire revenir le *smotritel* sur l'ordre inconcevable pour eux que je devais travailler les fers aux pieds : une telle mesure n'étant pas d'usage en cet endroit, même envers des assassins. Je sus plus tard la cause de cette rigueur insolite. Au bas de mon dossier, le prince Gortchakov avait ajouté de sa propre main les mots : « Piotrowski doit être surveillé tout spécialement, » et cette recommandation extraordinaire avait fait une vive impression sur M. Aramilski. « Depuis que je suis *smotritel*, disait-il au garde-forestier, rien de pareil ne m'est arrivé : ce doit être *quelque diplomate;* » (*eto dolgène byt kakoï diplomat!*)...

Le corps de garde où je fus dirigé ensuite était rempli de soldats, et parmi eux beaucoup de Polonais combattans de notre guerre de l'indépendance. Ceux-là saisissaient le moindre prétexte pour s'approcher de moi et me demander tout bas ce que devenaient la Pologne, l'Europe, et *si on avait des espérances* (*son nadzieje?...*). Accablé de fatigue et d'émotions, je m'étendis sur un banc, et je restai près de deux heures plongé dans une sombre rêverie, quand tout à coup je vis se dresser devant moi un homme robuste, trapu, dont la mine ignoble ne démentait en rien la triple marque de *vor* incrustée sur son front et ses deux joues, et qui me dit ces simples mots : « Lève-toi et va travailler. » C'était le surveillant (*nariadtchik*) des forçats, forçat émérite lui-même... O mon Dieu! vous avez seul recueilli le cri de mon âme, alors que je m'entendais ainsi pour la première fois commandé et tutoyé par un misérable!... Le regard qu'à ces paroles je lançai à l'homme portait-il le reflet de la désolation indignée de mon cœur? Je ne le sais; mais il recula d'un pas, baissa les yeux et me dit d'un air triste : « Qu'y puis-je? On m'ordonne, et il faut que j'exécute les ordres. » Ma poitrine se gonflait; je pris ma tête dans mes deux mains, elle était en feu; une sueur froide la couvrit bientôt, et je pus enfin respirer. « Marchons, » dis-je en me levant, et je suivis le surveillant.

Il me conduisit dans une grande forge située tout près de la raffinerie; on mit mon pied sur l'enclume, et l'on m'ôta mes fers. Je reconnus là l'intervention bienveillante de mes deux compatriotes; pour la première fois, depuis mon départ de Kiow, je pus retirer ma chaussure! On me mena ensuite devant un bâtiment en construction, un four à sécher le malt. Le toit n'en était pas encore achevé, et il fallait débarrasser la charpente d'un amas de débris et d'immondices qui la recouvrait. Je montai par une échelle sur le toit, suivi du surveillant et d'un soldat qui devait se tenir toujours à mes côtés; en haut était déjà un autre galérien dont je devais partager la besogne. On me mit en main une pelle et un balai, et mon *collègue* aussi bien que le surveillant m'indiquèrent comment je devais m'en servir. L'air était froid, le ciel couvert et sombre, et la tâche imposée certes pas trop pénible; mais, pour échapper à toute remontrance, pour éviter toute parole et tout regard, je travaillai sans désemparer, sans relever la tête, et bientôt j'étais couvert de sueur. Ah! je pleurai!...

Dans la tournée de ses inspections journalières, M. Aramilski vint aussi sur la charpente où je travaillais, suivi des autres employés de l'établissement. Je continuais la besogne sans me détourner, et je fuyais leurs yeux comme si j'étais un criminel. Quelque temps après qu'ils se furent éloignés, le surveillant nous dit : « Reposez-vous. » Je m'assis sur un monceau de balayures, à côté de mon collègue, jeune homme bien fait, à la triple marque et à l'humeur enjouée. Je surmontai mes hésitations, et je lui adressai le premier la parole :

— Y a-t-il longtemps que tu es dans l'établissement?

— Trois ans.

— Et à combien d'années es-tu condamné?

— Pour toute la vie.

— Et pour quel fait?

— J'ai tué mon seigneur.

Je frémis, mais je continuai :

— Sans doute tu l'as tué par accident, sans intention?

— Mais oui, *comme ça*, sans intention, répondit-il en ricanant. J'avais *comme ça* une hache à la ceinture, je la pris à deux mains et je lui fendis la tête.

J'étais glacé d'horreur. Je repris cependant après une pause de quelques minutes :

— Mais pourquoi l'as-tu si cruellement assassiné?

— Pourquoi? assurément pas de gaîté de cœur. Notre seigneur était méchant et cruel; il nous accablait de corvées et nous fouettait jusqu'à la mort. Pour délivrer toute la commune de ce bourreau, je pris sur moi de le tuer, et je le fis. Dieu a permis que je

n'aie pas expiré sous le knout, et maintenant je me trouve beaucoup mieux à la *katorga* que chez moi. Je regrette seulement ma jeune femme, que j'y ai laissée; mais, jeune et jolie, elle trouvera facilement un mari.

— Cependant tu dois te repentir d'avoir tué un homme?

— Est-ce que c'était un homme? C'était un diable!...

Nous reprîmes le travail, qui ne cessa qu'à la tombée de la nuit. Alors je rentrai de nouveau au corps de garde, où vinrent me voir mes deux compatriotes sous escorte : le *smotritel* leur avait accordé cette faveur. Nous causâmes à voix basse, au milieu du vacarme que faisaient les soldats et les galériens, et nous nous racontâmes les principaux événemens de notre vie. Mes pauvres amis ne cessaient de m'exhorter à la patience et à la soumission la plus absolue. Ils me conjuraient de maîtriser en moi tout mouvement d'humeur, et ne désespéraient pas de me voir arriver promptement à la position relativement plus heureuse dont ils jouissaient eux-mêmes, grâce à une conduite irréprochable et résignée. Nous nous embrassâmes tendrement, et je m'endormis.

Ainsi se terminait le premier jour de ma carrière de forçat, auquel devaient ressembler tant d'autres qui le suivirent!... Je me levai avec le soleil pour aller au lieu des travaux; à huit heures, j'y déjeunai; de midi à une heure, je rentrai à la caserne pour dîner, et retournai ensuite à la besogne jusqu'à la tombée de la nuit. Les travaux variaient souvent, selon les besoins de l'établissement et les dispositions de l'inspecteur. Je restais le jour comme la nuit en compagnie des autres galériens, et sous la garde du surveillant et d'un soldat. Tantôt je balayais la cour, tantôt je portais de l'eau et du bois, tantôt il m'était ordonné de fendre des bûches et de les ranger en piles symétriques. Cette dernière besogne, faite en plein air, dans les mois d'automne et d'hiver, par la pluie, la neige et le froid glacial de la Sibérie, était une des plus pénibles. Jours douloureux et lugubres sur lesquels il est inutile de m'étendre!...

Dominé surtout par le désir d'éviter avec mes surveillans ou supérieurs toute discussion ou contestation qui aurait amené une catastrophe terrible, car je m'étais juré de ne pas souffrir de châtiment corporel, fût-ce au prix de ma vie ou de celle des autres, je travaillais au-delà de mes devoirs, au-delà même de mes forces. Je puis me rendre ce témoignage de n'avoir rien négligé pour maîtriser en moi tout mouvement d'impatience, toute velléité de mauvaise humeur; mais je dois aussi rendre cette justice à mes supérieurs qu'ils ne furent ni taquins ni gratuitement méchans. Sévères et durs, ils n'eurent cependant jamais envers moi les capricieuses brusqueries des despotes. Quant à mes collègues les galériens, ils me traitaient avec une déférence, j'ose même dire avec une bien-

veillance dont je leur savais gré de tout mon cœur. Ils me firent grâce de ces railleries cruelles que les méchans, dans d'autres sphères, prodiguent si souvent, hélas! à toute supériorité abaissée à leur niveau par l'infortune. Plus d'une fois même ils m'offrirent leur aide dans un travail qu'ils trouvaient trop rude pour moi, ou bien ils le prirent tout à fait pour eux en me désignant une besogne moins pénible. Dès les premiers temps, ils avaient cessé de me tutoyer, et me disaient toujours « monsieur. » Un malheur immérité devait, après tout, inspirer naturellement le respect à des hommes incultes, sauvages même, mais qui, malgré tout endurcissement et toute bravade, avaient la conscience d'être criminels. A part quelques compatriotes, condamnés politiques comme moi, tous les forçats d'Ekaterininski-Zavod (au nombre de trois cents) étaient de véritables malfaiteurs. Tel avait assassiné un voyageur, tel autre avait commis un viol épouvantable; celui-ci avait fabriqué de la fausse monnaie, celui-là était coupable d'un vol avec effraction. Je n'avais ni fausse pudeur ni fierté déplacée dans un commerce devenu inévitable et journalier; je m'entretenais souvent avec ces étranges compagnons, j'étudiais leur caractère, et je me laissais raconter les divers événemens de leur vie. Je ne veux certes pas me faire l'historiographe des héros du bagne, je noterai cependant un récit qui a son intérêt, car il prouve que le faux byronisme avait aussi son représentant parmi nous.

Un de nos galériens, condamné aux travaux forcés à perpétuité, s'appelait Kantier. C'était un jeune homme de petite taille, fortement constitué, très brun, le teint pâle, les yeux noirs et ardens; toute sa physionomie dénotait un caractère résolu. Il avait été commis chez un marchand de vin à Pétersbourg, et interrogé par moi un jour sur la cause de sa condamnation : « C'est pour avoir tué ma maîtresse, me répondit-il. Je la soupçonnais de m'être infidèle, je souffrais horriblement au cœur; je résolus de me venger. Pour exécuter plus facilement mon dessein, je feignis d'oublier mes griefs; à force de belles paroles, j'obtins d'elle la promesse, pour un jour de fête, de faire avec moi comme autrefois une excursion à la campagne. Elle hésita longtemps, comme si elle avait eu le pressentiment de son malheur, elle finit par y consentir, sous la condition toutefois qu'elle emmènerait avec elle une de ses amies. Cela ne me convenait guère, mais il fallut en passer par là. Au jour fixé, nous partîmes tous trois. Armé d'un pistolet et d'un poignard, je marchais à côté de ma maîtresse et causais avec elle. Jamais elle ne m'avait paru aussi belle et aussi aimante, mais cela même augmentait ma jalousie et ma soif de vengeance. Plus d'une fois je fus sur le point d'exécuter mon projet; son regard me désarmait. A la fin, je m'arrêtai dans une prairie, et je désignai à ma maî-

tresse un accident du paysage qui lui fit tourner la tête. Au même instant, j'approchai le pistolet de sa tempe et lâchai la détente; mais ma main tremblait, et je ne fis que la blesser. L'amie s'enfuit en criant, et elle, légèrement atteinte à la tête et étourdie par le coup, tourna plusieurs fois sur elle-même, puis elle se jeta à genoux et me dit : « Pardon! » d'une voix si pénétrante et si triste que je frissonnai. Je lui répondis cependant par un coup de poignard. L'arme s'enfonça dans le cœur jusqu'au manche; elle tomba raide. Je laissai le couteau dans sa poitrine et courus me dénoncer. Je subis la peine du knout, et me voilà ici pour la vie...

— Ne regrettes-tu pas de l'avoir tuée, et ta conscience ne te fait-elle pas d'amers reproches?

— Oui, je la regrette, je ne l'oublierai pas tant que je vivrai, et je n'en aimerai jamais une autre. Quant à ma conscience, en tuant ma maîtresse j'ai cru bien agir.

— Mais s'il était possible que, rendue à la vie, elle revînt à toi, tu ne la tuerais plus certainement?

— Elle a fait de moi d'abord le plus heureux et ensuite le plus malheureux des hommes. Si elle revenait, je la tuerais de nouveau.

— Ainsi tu ne regardes même pas cet acte comme un crime?

— Quel crime? Elle m'a ôté le bonheur, je lui ai ôté la vie; elle est bien plus coupable que moi. »

Il faut que je dise quelques mots de notre village et de l'organisation de notre fabrique. L'établissement d'Ekaterininski-Zavod avait été fondé sous le règne de Catherine II, dont il portait le nom; sa population se composait des descendans d'anciens déportés. Tous les intérêts du village roulaient autour de la raffinerie, qui produisait par an de deux jusqu'à trois millions de litres d'alcool, et fournissait le pays d'eau-de-vie dans la circonférence d'une à deux mille verstes. Cette raffinerie était affermée à deux riches commerçans du gouvernement de Simbirsk, MM. Orlov et Alexeïev, qui devaient en retirer des profits considérables, puisque, outre le prix du fermage et l'augmentation de paie des forçats, ils se chargeaient de la solde de la garnison et de l'officier (cent un hommes), sans compter les cadeaux plus ou moins obligés et importans qu'ils faisaient à l'inspecteur et aux autres employés du gouvernement. L'inspecteur concédait à peu près la moitié des forçats pour les travaux de la fabrique, en gardant l'autre moitié pour les besoins publics, tels que voirie, construction des édifices, service de la salubrité, etc. Chacun de nous recevait du trésor 3 francs par mois et quatre-vingt-dix livres de blé en grain. Le prix de ce blé, vendu aux villageois devait suffire à notre entretien. Toutefois les fermiers de la fabrique, pour encourager les travailleurs, augmentaient la solde en la portant à 5, 8 et jusqu'à 10 francs par mois; les ton-

neliers étaient payés à la pièce et gagnaient plus que les autres. On trouvait avantageux de passer ainsi au service des fermiers, car on touchait un plus fort salaire, et on était moins exposé au fâcheux contact des employés du gouvernement. En cas d'insubordination ou de paresse, le gérant des fermiers devait en référer à l'inspecteur, qui statuait seul sur les peines à infliger. Je parle des coups de bâton et de verges, car pour les injures et même les soufflets, le galérien, hélas! en recevait de tout le monde. La majeure partie des condamnés demeuraient dans la caserne; les plus favorisés étaient admis à se loger chez un des habitans du village, et alors ils devaient payer pour le soldat qui les surveillait dans la maison de leur hôte. Enfin le travail dans le bureau de la fabrique était la condition la plus enviée de tous ceux qui avaient une certaine instruction. Inutile d'ajouter que ces divers avancemens ne constituaient aucun droit acquis, et que selon le bon plaisir du *smotritel* on pouvait être à tout moment *appelé à d'autres fonctions.*

Grâce au soin constant que je mettais à m'acquitter des charges qui me furent imposées, grâce à l'empire que j'exerçais sur moi-même et dont je ne me serais pas cru jusqu'alors capable, je passai l'année suivante non-seulement au service des fermiers, mais je devins même bientôt employé dans leur bureau. Je fus ainsi soustrait à la société continuelle de gens grossiers et sans aucune culture intellectuelle ni morale. Je recevais une paie de 10 francs par mois, et ma tâche fut à coup sûr incomparablement moins pénible que mes occupations antérieures. Je me rendais au bureau à huit heures du matin et y restais jusqu'à midi, puis de deux heures de l'après-midi jusqu'à dix ou onze heures du soir. Il fallait toujours y être présent, même alors que le travail ne pressait pas ou manquait absolument. Pendant ces longues heures d'ennui, j'écrivais, je prenais des notes, je m'abandonnais à des méditations ou à des projets qui mûrissaient lentement dans mon esprit. Mon bureau était le rendez-vous de beaucoup de voyageurs, qui arrivaient soit pour la vente des grains, soit pour l'achat des spiritueux : paysans, bourgeois, commerçans, Russes, Tatars, Juifs et Kirghis. Si j'étais très sobre de paroles et de communications avec les employés, mes préposés et les forçats, mes compagnons d'infortune, je m'enquis au contraire avec une curiosité qui ne se lassa jamais auprès des étrangers de passage de toutes les particularités de la Sibérie. Je parlais à des hommes dont les uns avaient été à Berezov, les autres à Nertchinsk, aux frontières de la Chine, au Kamtchatka, dans les steppes des Kirghis, dans le Boukhara. Sans sortir de mon bureau, j'arrivai ainsi à connaître toute la Sibérie dans ses moindres détails. Ces connaissances acquises devaient m'être plus tard d'une utilité immense dans mon entreprise d'évasion. Un de mes compatriotes,

Wysoçki, était premier employé au bureau de la raffinerie; mais je m'y étais surtout lié avec le Russe Stépan Bazanov, gérant de la fabrique et représentant des fermiers dont il était le parent, brave et honnête garçon de vingt et quelques années, qui n'avait que le seul tort d'adorer naïvement l'empereur Nicolas. Il ne voulait jamais admettre que Nicolas eût tort; tout le mal, selon lui, venait des boyards; sans les obstacles que lui opposait la noblesse, le tsar rendrait son peuple le plus heureux du monde. Je dois dire que, d'après mon expérience, cette manière de penser est générale parmi les gens du peuple en Russie, à l'exception des *staroviertsi*. Ce qui contribua surtout à bien disposer pour moi Bazanov, c'est qu'il pouvait me confier ses peines de cœur. Le pauvre garçon, qui du reste manquait complétement d'instruction, était violemment épris d'une sienne cousine; mais les Orlov mettaient des obstacles à l'union désirée. Des confidences d'amour dans un endroit maudit, où travaillaient les forçats!... Il est vrai que l'homme qui me parlait ainsi se savait libre et ne s'éveillait pas chaque matin avec l'appréhension du bâton et des verges...

En effet, et malgré l'adoucissement relatif et très réel de mon sort, la pensée d'être exposé, à la moindre occasion et sur le signe d'un employé, à un traitement aussi infâme que terrible, suffisait à elle seule pour entretenir l'âme dans une tension continuelle, dans une disposition farouche et sombre. Il n'y avait pas moyen de l'oublier : les châtimens infligés chaque jour à tel ou tel des forçats, vos égaux dans la hiérarchie sociale, vous criaient un *cras tibi* à vous rendre fou de désespoir. Il n'est pas jusqu'aux familiarités auxquelles les supérieurs admettent quelquefois les déportés qui n'aient un côté dangereux. Il ne faut pas se fier aux capricieuses faveurs d'un homme investi d'un pouvoir sans limites, presque toujours grossier, trop souvent porté à jouer avec son semblable, à ne l'élever jusqu'à lui un moment que pour mieux l'humilier ensuite. C'est là un piége dans lequel tombent trop souvent beaucoup de mes compatriotes qui ont fait, comme moi, le voyage de Sibérie. Leur éducation, leurs manières et jusqu'à la noblesse de leur malheur les font sortir fréquemment du troupeau des damnés et leur attirent une certaine considération, même quelquefois les bonnes grâces de leurs supérieurs : ils se bercent alors de l'illusion d'une sorte de réintégration dans la vie sociale. Vient le moment du réveil, et le *forçat* est durement rappelé à sa condition, heureux encore s'il n'y est rappelé que par la parole!... Quelques années avant mon arrivée à Ekaterininski-Zavod, il s'y trouvait un général russe, N..., condamné par Nicolas aux travaux forcés. Le *smotritel* avait des égards pour la haute position et l'âge avancé du prisonnier; il ne

lui assignait que des occupations peu pénibles, l'admettait à sa société, même à sa table. Malheureusement le général s'oubliait parfois (surtout quand il avait un peu trop bu), tranchait de l'officier supérieur et se montrait récalcitrant. L'inspecteur le faisait alors attacher avec des chaînes au fourneau de la distillerie, et le forçait, pour quinze jours ou un mois, pendant les grands froids de l'hiver, à y entretenir le feu. Le général, hâlé, couvert de suie et noirci par le charbon, promettait de s'amender, et reprenait sa familiarité avec le *smotritel* et les autres employés pour retourner derechef au fourneau. Après avoir ainsi passé plusieurs années dans la *katorga*, il fut gracié par le tsar et réintégré dans son ancien rang de général.

Un autre adoucissement à mon sort, que j'obtins encore avant d'être désigné pour les travaux du bureau, et que j'estimai à l'égal de ce dernier avantage, fut la permission que m'accorda l'inspecteur de quitter la caserne. Je pus abandonner cette habitation ordinaire des forçats, lieu d'ivrognerie et de débauche infâme, et demeurer avec mes deux compatriotes dans la maison de Siésiçki. Ce dernier était en effet parvenu à se construire peu à peu une petite maison en bois, grâce à son long séjour à Ekaterininski-Zavod et aux épargnes amassées sur sa faible paie. La maison n'était pas encore finie, le toit manquait complétement; nous y transportâmes néanmoins nos pénates. Le vent sifflait par toutes les fentes; mais, comme le bois ne coûtait presque rien, nous allumions chaque nuit un grand feu dans la cheminée : nous étions chez nous d'ailleurs et débarrassés de la hideuse compagnie des forçats; les soldats seuls que nous avions à payer ne nous quittaient jamais. Nous passions les longues nuits d'hiver à causer, à nous rappeler tout ce qui nous était cher, à faire même des plans pour l'avenir. Ah! si cette maison est encore debout et si elle abrite quelque malheureux frère déporté, qu'il sache qu'il n'est pas le premier à y pleurer et à invoquer la patrie absente!...

Mon ami Siésiçki a été dans la citadelle de Varsovie le codétenu du malheureux Lévitoux et fut pour ainsi dire le témoin oculaire de sa mort horrible. Leurs cellules s'ouvraient sur le même corridor, et plus d'une fois Lévitoux, en revenant de l'enquête, couvert de sang, lui criait : « Je n'en peux plus, j'en deviendrai fou, et dans la folie je parlerai malgré moi. » Cette crainte l'obsédait continuellement. Un jour, au retour d'un de ces *bains de sang*, comme il les appelait, il dit par la lucarne à son compagnon de veiller au moins jusqu'à onze heures de la nuit. Siésiçki, sans attacher une grande importance à cette parole, ne se coucha cependant pas, et tout à coup, à dix heures, il vit une grande lueur dans la chambre de Lévitoux. La sentinelle criait au feu; mais, avant qu'on eût appelé

le geôlier et trouvé les clés de la cellule, un certain temps s'écoula. La porte ouverte, une fumée épaisse remplit tout le corridor; le pauvre enfant venait d'expirer sur la paillasse à laquelle il avait mis lui-même le feu à l'aide de sa veilleuse. De sa lucarne, mon ami vit bientôt le corps brûlé que les soldats traînaient par les pieds dans le corridor. La tête frappait les dalles; c'était un spectacle horrible. On dit qu'à cette nouvelle l'empereur Nicolas lui-même s'émut et ordonna de ne plus procéder avec les détenus politiques aussi rigoureusement que par le passé. Depuis cet événement, on laisse sans lumière tout détenu pour cause politique gravement compromis.

Siésiçki avait fait, je l'ai dit, le voyage de Sibérie à pied et par convoi. Arrivé à notre établissement, il fut d'abord astreint aux travaux les plus durs en compagnie des autres galériens; mais quelques années après le garde forestier, ayant eu besoin d'un homme sûr et capable, l'attacha à son service, car à la qualité d'honnête homme Siésiçki joignait encore celle d'excellent chasseur. Sa vie alors changea tout à fait, et il fut sans contredit le plus heureux de nous tous; il gardait les bois, en surveillait la coupe, et nous rapportait même de temps en temps du gibier. Il va sans dire que l'inspecteur et les employés avaient les primeurs de sa chasse pour la permission qu'ils lui accordaient de porter un fusil. Siésiçki s'absentait parfois des semaines entières, et nous eûmes l'occasion de nous en ressentir une fois surtout. Comme Bogdaszewski et moi nous restions toute la journée dans le bureau, lui seul pouvait surveiller notre maison. Eh bien! on profita d'une de ses absences prolongées pour nous dévaliser; on enfonça la porte, et on nous vola toute notre provision de blé et de thé. Le dommage nous fut très sensible.

Quelques compatriotes qui habitaient les environs comme simples déportés profitaient des jours de fête pour venir nous visiter; ils pouvaient alors, avec la permission des autorités, faire des excursions à Ekaterininski-Zavod. Ils nous informaient du sort des autres exilés, et nous évoquions le souvenir de tant de milliers des nôtres morts sur cette terre d'expiation. Un grand événement dans notre existence monotone fut l'arrivée d'un prêtre catholique polonais. Le gouvernement russe permet à quatre de nos prêtres de parcourir toute la Sibérie, de visiter une fois par an chacun des établissemens où se trouvent des condamnés politiques, et de leur porter les secours de la religion. L'arrivée d'un de ces serviteurs de Dieu est annoncée dans chaque district quelques jours d'avance, pour que les fidèles aient le temps d'arriver des divers points. A son passage, le prêtre célèbre une messe, donne la sainte communion et bénit la tombe de ceux qui sont morts dans le courant de l'année. Le dévouement de ces quatre pauvres ecclésiastiques toujours en voyage, toujours en traîneau par les froids intenses de la Sibérie,

allant continuellement de Tobolsk au Kamtchatka et de Nertchinsk à la mer polaire, ne saurait être trop admiré par toute âme chrétienne ou simplement honnête. Le prêtre qui visita notre établissement en 1845 fut un dominicain de Samogitie, mais il ne portait pas la robe de son ordre, pour ne pas effaroucher l'orthodoxie des Sibériens. Le *smotritel* fut assez bon pour permettre que le service fût célébré dans son salon, la chambre la plus vaste de tout le village. Nous nous confessâmes tous et approchâmes de la sainte table. L'affluence fut grande; les déportés et les soldats polonais arrivèrent des points les plus éloignés, ceux même de nos compatriotes qui n'étaient pas catholiques de religion n'en assistaient pas moins avec empressement et joie au service divin : catholiques ou non, la sainte messe leur rappelait la *sainte Pologne*.

IV.

J'avais assez vite monté du dernier jusqu'au premier degré auquel pouvait s'élever un forçat dans notre établissement des bords de l'Irtiche. Au commencement de 1846, je pouvais presque me faire illusion et me regarder comme une simple recrue de l'omnipotente bureaucratie, tristement reléguée dans des parages lointains et sous un climat inhospitalier. Combien ce temps ne différait-il pas de l'hiver terrible de 1844, alors que je balayais les canaux, portais ou fendais du bois, et vivais sous le même toit avec le rebut du genre humain! Combien de mes frères, hélas! qui gémissaient à ce moment dans les mines de Nertchinsk ou dans les compagnies disciplinaires, combien même parmi ceux qui avaient été condamnés à une peine moins sévère que la mienne, ne se seraient-ils pas estimés heureux de la position qui m'était faite en 1846 à Ekaterininski-Zavod, et à laquelle pourtant j'étais résolu de me soustraire, au risque même d'encourir le knout et les cachots mystérieux d'Akatouïa!...

Ce mot de Sibérie embrasse une infinité de situations, de misères et d'épreuves que la nomenclature, assez riche pourtant, du code pénal russe est loin de définir ou même de spécifier. Les deux principales catégories : déportation (*possilenié*) et travaux forcés (*katorga*) n'indiquent pour ainsi dire que les grandes lignes extérieures d'un vague immense rempli par l'arbitraire seul. Tout est arbitraire en effet dans un jugement qui est appliqué et commenté par un monde de dictateurs, par la commission de Tobolsk, par le gouverneur-général de Sibérie, par le premier et le dernier venu, par l'inspecteur et le gardien. Autre chose est d'être déporté à Viatka, Tobolsk ou même Omsk, autre chose d'être envoyé à Bérézov, comme le fut notre généreuse Mme Félinska, ou au Kamtchatka,

comme Béniowski, le général Kopeç et tant de compatriotes illustres. Autre chose encore est de servir dans l'armée du Caucase avec le droit d'avancement, c'est-à-dire avec la possibilité et l'espoir d'être un jour à l'abri des châtimens corporels, ou d'être incorporé dans les régimens cosaques, aux frontières kirghises. On peut s'acquitter de la *katorga* dans une des fabriques ou distilleries du gouvernement, comme ce fut mon sort à Ekaterininski-Zavod; mais combien de malheureux travaillent dans les mines horribles de Nertchinsk, les fers aux pieds, en attendant qu'un éboulement subit vienne mettre fin à une vie qui ne compte plus dans ce monde! Les mines de vert-de-gris sont surtout redoutées. Les compagnies disciplinaires d'Orenbourg et autres passent pour un séjour encore plus terrible que Nertchinsk; là, les verges et la bastonnade sont le pain quotidien de nos pauvres étudians et ouvriers qu'on y relègue le plus souvent. Enfin il y a encore la forteresse d'Akatouïa, non loin de Nertchinsk, dernier châtiment réservé aux plus grands criminels, aux forçats rebelles ou pris en rupture de ban, et où fut en dernier lieu enfermé notre Pierre Wysoçki après l'avortement de sa conspiration en Sibérie. Je ne saurais rien dire sur cet endroit mystérieux, car je n'ai jamais vu personne qui y eût pénétré; on prononçait ce mot, en Sibérie, avec une terreur indicible.

Le mépris que les habitans du pays ont tout naturellement pour le forçat rejaillit aussi sur le simple *déporté*, qui n'est que trop souvent exposé à s'entendre injurier du nom de *varnak*, expression indigène qui renferme toutes les idées d'infamie et d'abjection. Le déporté n'a pas de droits civils, sa déclaration n'est pas admise devant la justice, et sa femme, laissée dans le pays, peut contracter un second mariage, car il est considéré comme mort. Cette situation faite au déporté va contre le but même du législateur, qui voudrait surtout voir s'accroître la population de la Sibérie. Le condamné ne peut s'y marier que dans les classes les plus infimes, les moins respectables des habitans, et ses enfans, de plus, doivent toujours rester serfs de la couronne. Une mesure impitoyable, qui n'a pas empêché cependant ni le dévouement de la princesse Troubetskoï, ni celui de Mme Koszakiewicz et de tant d'autres Polonaises, permet, il est vrai, à la femme de suivre en Sibérie son mari condamné; mais elle n'a plus alors le droit de le quitter, et les enfans nés sur cette terre d'exil deviennent aussi serfs de la couronne. Notons encore une autre singularité : l'amnistie, quand on l'accorde, ne s'étend qu'aux père et mère; les enfans nés d'eux en Sibérie ne profitent point de cette grâce à moins d'un décret spécial. Toutes ces restrictions pourtant ne semblaient pas encore suffisantes à l'empereur Nicolas : au mois de décembre 1845, il promulgua une grande ordonnance sur la Sibérie, qui, entre beaucoup d'autres aggravations inutiles à

énumérer ici, déclarait les déportés incapables de posséder tout bien, même mobilier, et prescrivait que les condamnés aux travaux forcés fussent astreints, sans exception, à habiter les casernes. Cette ordonnance jeta la consternation dans le pays, et fut déclarée par les employés eux-mêmes aussi cruelle qu'inoportune et presque inexécutable. Je ne sais si elle reçut son application rigoureuse, mais je dois dire que ces nouvelles mesures furent pour beaucoup dans la résolution que je formai de fuir la Sibérie. Je préférai m'exposer à tous les dangers plutôt que de consentir volontairement à ma réintégration dans les casernes au milieu des galériens.

Si dur que doive nécessairement paraître le séjour en Sibérie aux condamnés politiques, il faut cependant avouer que les criminels ordinaires ne s'y plaignent pas trop de leur sort, et le préfèrent même souvent à leur condition antérieure. Les serfs et les soldats surtout, même ceux qui étaient astreints aux travaux forcés, me disaient souvent : « Que pourrions-nous regretter? Nous travaillions aussi durement là-bas qu'ici, et les punitions y étaient bien plus fréquentes. » Et pourtant ces mêmes hommes n'en bravent pas moins en maintes occasions le knout et les peines les plus terribles en rompant leur ban, tant est puissant chez l'homme l'instinct de la liberté et l'amour de son foyer! Dans mon voyage en Sibérie, je fus frappé de voir, dès avant Tioumen, partout des champs innombrables de raves bordant la route des deux côtés. En plus d'un endroit, ces raves paraissaient violemment arrachées, et les plantations partout foulées par des pieds d'hommes. J'appris alors que les indigènes entretenaient ces racines à dessein, afin qu'elles servissent de nourriture aux fugitifs pendant leurs courses nocturnes. Dans les villages et hameaux situés au bord de la route, les habitans ont en outre soin de placer le soir, devant les fenêtres, du pain, du sel et des pots de lait pour la même destination. Ils le font plus encore peut-être par intérêt bien entendu que par esprit de charité. Les grandes voies de la Sibérie sont en effet parcourues sans cesse par des forçats évadés, et on ne saurait s'imaginer les périls, les privations et les souffrances qu'affrontent ces malheureux pour échapper à la détention. Ceux qui ont subi la marque se brûlent le visage avec du vitriol ou de la cantharide pour faire disparaître les lettres néfastes; ils manquent rarement d'être repris, et ce qui peut leur arriver de plus heureux, c'est de se condamner à la vie sauvage dans les bois, et d'y devenir ou plutôt redevenir brigands.

Si la tentation de fuir est presque générale parmi les criminels ordinaires de la Sibérie, au contraire les détenus politiques, mes compatriotes, n'y cèdent que très rarement. La crainte du knout et des châtimens corporels, plus forte naturellement chez l'homme de la classe aisée, la connaissance très imparfaite de la langue, des

routes et des mœurs du pays, tout se réunit pour dissuader le Polonais d'un si désespérant essai. Il n'a pas du reste la ressource du paysan russe qui s'enfuit; il ne lui suffit pas de se perdre dans les forêts ou dans une commune obscure : pour parvenir à ses fins, il lui faudrait atteindre une frontière étrangère, et l'immensité des espaces à parcourir est bien faite pour ôter tout espoir; mais les tentatives de délivrance en masse ne sont pas rares parmi les déportés politiques. Les exploits de Béniowski se présentent à la mémoire de tous et sollicitent plus d'un esprit entreprenant. Ce sont tantôt des conspirations pour se frayer à main armée, en nombre imposant, un passage vers la Perse, la Chine ou à travers les steppes, tantôt des plans plus téméraires encore de soulever la Sibérie elle-même contre la domination des tsars. Pierre Wysoçki, celui-là même qui a donné le signal de notre révolution en 1831, et qui, tombé plus tard, dans un combat, entre les mains des Russes, fut déporté à Nertchinsk, y organisa un complot de ce genre, et dut expier sa témérité dans la forteresse d'Akatouïa. De même nature fut la conspiration de l'abbé Siérocinski, demeurée célèbre dans les annales de la Sibérie. Je ne suis arrivé à Ekaterininski-Zavod que quelques années après cette sanglante tragédie; j'étais tout près d'Omsk, l'endroit où la scène se déroula; j'en ai vu les témoins oculaires et les acteurs, et j'ai recueilli de leur bouche, sur ce lugubre sujet, les détails suivans, dont je garantis la parfaite exactitude.

L'abbé Siérocinski fut, avant notre révolution, supérieur du couvent des basiliens à Owrucz en Volhynie, et y dirigeait en même temps les écoles. Il prit une part active à notre mouvement de 1831, et finit par tomber dans les mains des Russes. L'empereur Nicolas l'envoya servir comme simple soldat dans les régimens cosaques de la Sibérie. Pendant quelques années, le supérieur du couvent parcourait ainsi les steppes à cheval à la poursuite des Kirghis, en costume de cosaque, le sabre au côté et la lance au poing. Il y a à Omsk une école militaire, et un jour, quand on y eut besoin d'un professeur, on se souvint de l'ex-basilien, dont on savait les capacités et surtout la connaissance des langues française et allemande, et on le rappela des steppes kirghis. L'ancien supérieur de couvent, l'ancien cosaque devint ainsi par ordre professeur à l'école militaire d'Omsk, sans cependant cesser d'être simple soldat et de faire partie du régiment. Dans sa nouvelle position, l'abbé Siérocinski gagna bien vite les cœurs et eut des relations très étendues. D'une constitution physique très délicate et nerveuse, mais doué d'un rare esprit d'audace et d'entreprise, il imagina d'organiser par toute la Sibérie une vaste conspiration dans laquelle entraient tous les déportés, les soldats des garnisons, beaucoup d'offi-

ciers, qui se rappelaient encore les idées et le martyre de Pestel, enfin des habitans du pays, des Russes et jusqu'à des Tatares. Il serait trop long de l'expliquer ici; mais, pour quiconque a bien connu la Sibérie, il n'est pas douteux que les élémens d'une révolution n'y manquent pas. Le mécontentement y est général, quoiqu'à divers degrés et pour des causes très divergentes, contradictoires même; les garnisons seules retiennent ces vastes contrées dans le cercle de fer qui étreint l'empire. Or c'est précisément parmi les garnisons que Siérocinski recrutait le plus d'affiliés. Son plan était de s'emparer à un moment donné des forteresses et places principales à l'aide des conjurés militaires et des déportés délivrés (pour la plupart anciens soldats), et d'attendre les événemens. En cas d'échec, on devait se retirer en armes par les steppes kirghis dans le khanat de Tachken, où il y avait beaucoup de catholiques, ou dans le Boukhara, pour pénétrer de là dans les possessions anglaises des Indes orientales. Le foyer de la conspiration était à Omsk, où les conjurés avaient à leur disposition toute l'artillerie de la place, et le signal était déjà donné pour une levée de boucliers générale; mais la veille même de l'exécution trois des conjurés révélèrent tout au commandant de place, le colonel Degrawe, le même qui m'avait parlé à mon passage à Omsk. Siérocinski et ses complices furent saisis dans la nuit même, et des courriers partirent dans toutes les directions pour ordonner des arrestations en masse. Le complot ainsi étouffé au moment d'éclater, l'enquête commença et dura longtemps. Deux commissions, nommées l'une après l'autre, finirent par se dissoudre sans rien produire, tant l'affaire était compliquée et obscure; ce n'est que la troisième, composée de membres envoyés exprès de Saint-Pétersbourg, qui réussit à clore la procédure. Un arrêt de l'empereur Nicolas condamnait l'abbé Siérocinski et cinq de ses principaux complices, parmi lesquels se trouvaient un officier des guerres de l'empire, âgé de soixante et quelques années, Gorski, et un Russe, Mélédine, chacun à sept mille coups de verges sans merci. Le jugement portait en toutes lettres *sept mille coups sans merci* (*bez postchadi*). Les autres détenus, dont le nombre s'élevait à mille, furent condamnés soit à trois mille, deux mille ou quinze cents coups de verges et aux travaux forcés à perpétuité, soit simplement aux travaux forcés, aux compagnies disciplinaires, à la réclusion, etc.

Vint le jour de l'exécution. Ce fut en 1837, au mois de mars, à Omsk. Le général Galafeïev, célèbre par sa cruauté et envoyé à cet effet de la capitale, commandait le lugubre cortége. Au point du jour, deux bataillons complets se rangèrent sur une grande place, près de la ville, l'un destiné pour les six principaux coupables,

l'autre pour ceux qui avaient été condamnés à un moins grand nombre de coups. Je n'ai pas l'intention de décrire dans tous ses détails la boucherie de cette journée terrible; je ne m'arrêterai que sur l'abbé Siérocinski et ses cinq compagnons d'infortune. On les amena sur la place, on leur lut l'arrêt, et le *défilé* (*skvosstroï*) commença. Les coups tombèrent selon la lettre du décret, c'est-à-dire sans merci, et les cris des suppliciés s'élevaient jusqu'au ciel. Aucun d'eux ne reçut le nombre de coups prescrit; tous, exécutés l'un après l'autre, après avoir traversé deux ou trois fois le défilé, tombèrent sur la neige rougie de leur sang et expirèrent. On avait à dessein réservé pour le dernier l'abbé Siérocinski pour qu'il pût assister jusqu'au bout au supplice de ses compagnons. Quand son tour arriva enfin, quand on lui eut dénudé le dos et attaché les mains à la baïonnette, le médecin du bataillon s'approcha pour lui présenter comme aux autres un flacon contenant quelques gouttes fortifiantes; mais il refusa en s'écriant: « Buvez mon sang, je ne veux pas de vos gouttes! » On donna le signal de la marche, et alors l'ancien supérieur de couvent entonna d'une voix haute et claire : *Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam.* Le général Galafeïev cria à ceux qui frappaient : « Plus fort! plus fort! (*pokrepché*), » et ainsi on entendit pendant quelques minutes le chant du basilien entrecoupé par le sifflement des verges et le cri *pokrepché* du général... Siérocinski n'avait encore passé qu'une fois à travers les rangs du bataillon, c'est-à-dire qu'il n'avait reçu que mille coups, qu'il roula sur la neige, baigné dans son sang et sans connaissance. On s'efforça en vain de le remettre sur pied; on le déposa dès lors sur un traîneau préparé d'avance, en l'y attachant à une espèce de support, de manière à présenter le dos aux coups, et le char défila de nouveau entre les rangs. Au commencement de ce second défilé, le patient faisait encore entendre des cris et des gémissemens qui allaient en s'affaiblissant; il n'expira toutefois qu'après le quatrième tour : les trois mille derniers coups ne portèrent plus que sur un cadavre.

Une fosse commune recueillit bientôt ceux qui dans cette terrible journée moururent sur place ou succombèrent quelques jours après des suites de l'exécution, Polonais comme Russes. On permit aux parens et amis de placer le signe de notre foi au-dessus de cette tombe mémorable, et jusqu'en 1846 on voyait le grand crucifix en bois étendre ses bras noirs dans les steppes au-dessus de la neige étincelante de blancheur.

JULIAN KLACZKO.

LES CAPRICES

D'UN RÉGULIER

V.

La colonne du capitaine Serpier n'eut à subir qu'une seule attaque (1). L'ennemi, battu la veille, ne se rencontra point le lendemain. Zabori fit donc son entrée à Blidah sans nouvelles aventures. L'éloge de Blidah est un lieu commun de la poésie arabe. Le fait est que cette ville blanche, au milieu des bois odorans dont elle est entourée, ressemble à un camélia placé au centre d'un bouquet. Laërte ne put s'empêcher de songer à la célèbre chanson de Goethe : il était par excellence « dans le pays où fleurit l'oranger. » Son âme, si accessible à l'impression des choses naturelles, s'ouvrit à des émotions toutes-puissantes; dans cet air chargé de senteurs, il éprouvait un bien-être mêlé à de vagues appréhensions. Il goûtait les délices d'un de ces troubles dans lesquels se complaît la jeunesse. Ce sombre feuillage, avec ses fleurs virginales et ses voluptueuses émanations, promettait chez lui à des instincts cachés quelque tendre et fatale histoire. On verra que cette promesse devait s'accomplir.

Laërte, obéissant aux devoirs militaires, se rendit tout d'abord chez son colonel. Le marquis de Sennemont, qui commandait alors la légion étrangère, était, comme Serpier, un homme suivant le cœur de Zabori; ceux qui ont connu cet aimable officier l'ont comparé plus d'une fois au plus célèbre de ses compatriotes, au prince de Ligne. Le colonel de la légion ne fut pas appelé à mener la même

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1862.

existence que le courtisan de la grande Catherine et de Marie-Antoinette; toutefois il ne le cédait au prince de Ligne en aucune attrayante et généreuse qualité. Il avait comme lui le goût d'une bravoure pleine à la fois de naturel et de coquetterie; comme lui, il pratiquait une politesse conquérante à laquelle les plus rebelles étaient obligés de se soumettre; comme lui enfin, il avait pour ses soldats des entrailles paternelles. Malheureusement il ne possédait point cette légèreté bienheureuse dont une société disparue pour toujours a emporté le secret.

M. de Sennemont en 1830 était au service du roi de Hollande. Quand éclata cette révolution qui déchira en deux parties le royaume des Pays-Bas, il ne voulut ni se faire Hollandais, ni rester sous le nouveau drapeau de la Belgique. Il vint en France, où il fut heureux d'obtenir un grade élevé dans la légion étrangère. La vie de courtisan nomade, que dans un autre siècle peut-être il eût adoptée, répugnait à cette âme intelligente des œuvres fécondes aussi bien que des destructions irréparables de son temps. L'armée d'Afrique le vit venir à elle avec plaisir. Après quelques expéditions, son caractère était apprécié de tous, et une gracieuse popularité environnait sa personne. Ses soldats eux-mêmes l'appelaient « le marquis » en témoignant de sa bonté et de sa bravoure. « As-tu vu comme le marquis a fait courir hier les voltigeurs sur ce petit mamelon? » ou bien : « As-tu vu comme le marquis a fait la grimace en goûtant la soupe des grenadiers? » tels étaient les propos que l'on entendait sans cesse dans la légion.

Ce marquis bien-aimé était loin d'être un jeune homme. Ses cheveux étaient rares, et aucun art ne cherchait à en dissimuler la rareté; mais un charme mélancolique siégeait sur son front dépouillé, tandis qu'une chaude lumière de bienveillance et de douceur éclairait ses yeux, qui n'avaient perdu qu'une seule partie de leur pouvoir. S'ils n'avaient plus le regard qui dit aux femmes : « Suivez-moi dans l'amour et dans le plaisir, » ils avaient toujours le regard qui dit aux hommes : « Suivez-moi dans la gloire et le danger. » Enfin, si le marquis n'était plus fait pour les succès des Richelieu et des Lauzun, il avait tout ce qu'il fallait pour goûter un ordre de précieuses jouissances. Il pouvait dire d'une manière absolue qu'on l'aimait; seulement était-il aimé de tous les êtres dont il désirait l'amour? C'est ce que nous apprendrons.

Le marquis de Sennemont était marié, et sa femme l'avait suivi à Blidah. Il invita le nouvel officier de son régiment à venir partager son dîner dans la maison mauresque qu'il habitait. Le marquis, au bout de quelques heures, comptait Laërte parmi ses admirateurs les plus dévoués, car le privilége de Sennemont était de transformer en réalités les formules banales que nous échangeons dans le cours or-

dinaire des relations. Il y avait sous ses moindres paroles une vie expansive et généreuse qui se communiquait à tous ceux avec lesquels il était en contact. Laërte, dans ce coin de l'Afrique, avait retrouvé des joies oubliées qui le ramenaient aux jours les plus lointains de son enfance. En quittant ce logis hospitalier où venait de circuler pour lui la douce chaleur du foyer domestique, il se sentait dans des dispositions devenues depuis plusieurs années presque étrangères à sa nature. Les tristesses dont il savourait le charme funeste semblaient s'effacer de sa vie, et son cœur apaisé se remplissait, vis-à-vis du destin, d'une honnête confiance.

Les premiers temps de son séjour à Blidah se ressentirent de cette heureuse situation morale. La maison même qu'il occupait exerçait une influence salutaire sur son esprit. Nombre de musulmans avaient disparu après notre conquête, abandonnant des demeures qui étaient les seules où les Européens pussent s'établir, car Blidah n'avait encore eu à cette époque rien à démêler avec notre civilisation. Les constructions banales qui s'y élèvent aujourd'hui étaient dans la nuit de l'avenir, et l'on n'y voyait que ses maisons aux murailles sans fenêtres, blanches et discrètes comme la fleur des orangers leurs voisins. C'était dans un de ces gîtes situé à l'extrémité de la ville que Laërte s'était installé. Il passait ses matinées et quelquefois ses soirées dans une cour carrée sur laquelle donnaient toutes les ouvertures du logis. Cette cour, malgré sa forme claustrale, était bien loin d'être empreinte d'une mélancolie monastique. Les pilastres et les murs des galeries qui l'entouraient avaient cette lumineuse existence qu'un grand maître de la peinture moderne a surprise et rendue dans les murailles de l'Orient. Ils étaient parlans, et ils parlaient le langage du soleil. Un ciel d'un bleu inaltérable transformait cette cour en une sorte de salon magique, car le pan d'azur toujours éclatant et uni que montrait ce ciel semblait une tenture empruntée à quelque merveilleuse étoffe. Un bassin circulaire, creusé entre des dalles de marbre, renfermait ce trésor des pays brûlans, une eau qui devait à des puissances inconnues sa limpidité et sa fraîcheur. Un jet de cette eau attrayante s'élevait au milieu de ce bassin, brillant et ténu comme l'aigrette qui tremble au front des sultanes. Laërte appelait ce séjour son Alhambra. Il faisait placer entre deux arcades un coussin de soie sur lequel il s'asseyait à la manière orientale; il croyait par instans avoir surpris ce grand secret de calme souriant où la philosophie païenne plaçait le bonheur, quand il se mettait à fumer dans cette situation une longue pipe que lui allumait le *curé Mérino*.

Je dois dire tout de suite quel personnage désignait ce surnom. Le curé Mérino était l'ordonnance de Laërte, c'est-à-dire le soldat attaché à son service particulier. On sait quelle incroyable variété de

types renferme la légion étrangère. Un officier fit un soir le pari d'y trouver toutes les conditions de la vie sociale. Le fait est que, dans cette réunion d'hommes, tous les métiers sont représentés aussi bien que toutes les passions. Celui qu'on avait surnommé le curé Mérino s'appelait tout simplement Gil Lopez. C'était un ancien étudiant en théologie qui avait servi sous Zumalacarregui dans ce bataillon intrépide appelé les *guides de Navarre*. Le pauvre garçon appartenait à cette race de philosophes en guenilles qui jettent parfois l'esprit des penseurs dans des étonnemens singuliers. Quoique Espagnol et catholique, il sortait du tonneau de Diogène; seulement il avait été conduit à changer ce tonneau contre une tente. Né avec une nature réfléchie de lazzarone, il ne pouvait pas, disait-il, pardonner à la révolution espagnole d'avoir supprimé ces grands portiques des couvens où venaient s'asseoir, pour se livrer à des chasses royales dans leurs haillons pittoresques, ces gueux splendides immortalisés par Murillo. Il avait donc pris parti pour don Carlos, et était ainsi devenu soldat de Zumalacarregui. La vie militaire ne lui avait pas déplu : il était brave, le havre-sac et le fusil ne lui semblaient pas des poids trop lourds, et cette manière insouciante de marcher dans des chemins qui aboutissent tous à l'hôtellerie de la mort avait quelque chose qui souriait à son esprit; mais s'il était guerrier par le fond de l'âme, il ne l'était point par les habitudes de sa personne extérieure. Sa tenue négligée, ses cheveux plats et longs, ses paupières, qu'il craignait de soulever, lui donnaient l'aspect d'un séminariste. Aussi ses camarades de la légion l'avaient-ils surnommé tout d'abord le *curé*; puis, quand ils l'eurent vu en campagne, quand ils eurent pu juger de cette bravoure opiniâtre et rusée qu'il déployait dans les occasions difficiles, ils lui donnèrent le nom d'un partisan célèbre : on l'appela le *curé Mérino*. Lopez répondit sans humeur à ce sobriquet. Les ordonnances des officiers peuvent conserver leur place au feu, en échappant à mille menus détails du service et en recouvrant une indépendance relative dans le redoublement apparent de leur servitude. Le curé Mérino, qui aurait reculé devant les galons de caporal avec autant d'effroi qu'un solitaire des anciens jours devant la crosse d'évêque, s'était consacré tout entier aux modestes fonctions qu'il exerçait. Serpier, qu'il avait servi le premier, l'avait traité du reste avec une grande douceur, car le gentilhomme vendéen avait l'habitude de dire que les ordonnances étaient les frères lais de l'armée, et participaient aux mêmes grâces que leurs chefs. Il crut ne pas pouvoir donner à Laërte une meilleure preuve de sa récente amitié qu'en lui cédant cet intelligent serviteur. Le comte Zabori ne tarda point à se prendre d'affection pour le curé Mérino.

Laërte devait bientôt trouver à sa maison d'autres charmes que des ressources contemplatives. Il n'était pas le seul habitant de ce

logis oriental; il partageait sa demeure avec un vieux capitaine de son régiment, le capitaine Herwig. Cet officier vivait en compagnie d'une grande fille de dix-sept ans qui se nommait Dorothée, comme l'héroïne du poème le plus accompli de Goethe. Herwig avait une existence et un caractère qui faisaient de sa seule personne une compensation suffisante pour toutes les qualités régulières dont était dépourvue la légion. Comme il arrive fréquemment du reste, la bonhomie de ses allures et l'excessive douceur de ses mœurs ne l'empêchaient point d'être compté parmi les plus énergiques soldats. Il était né dans cette Alsace si sérieusement éprise de tout ce qui touche le métier des armes. Il s'était engagé dans un régiment d'infanterie, où sa bonne conduite et sa belle écriture l'avaient fait parvenir rapidement au grade de sergent-major. Dans cette situation, il avait connu à Strasbourg, où il tenait garnison, la fille d'un officier en retraite, et il s'était livré pour cette jeune personne à une affection d'une ingénuité toute germanique. Herwig ne concevait dans un roman amoureux que deux chapitres : les fiançailles et le mariage. Pour arriver à ce but suprême, l'épaulette lui était indispensable. Il avait donc redoublé de soin, d'application, de zèle dans le service, et le jour était arrivé enfin où il avait pu entrer dans cette glorieuse et modeste corporation de la chevalerie moderne que l'on appelle le corps d'officiers. A peine sous-lieutenant, il s'était marié intrépidement, envisageant d'un œil calme les épreuves réservées à ces couples laborieux qui traversent dans toute sa longueur la carrière militaire. Le ciel lui avait fait le présent touchant, mais onéreux, d'une fille. Ce brave homme s'était senti possédé alors du désir immodéré d'arriver au grade de capitaine. Ce grade est déjà, dans une profession où l'on demande si peu à la fortune, une sorte de havre que l'on s'applaudit d'avoir atteint. Il entra dans un régiment qui s'embarquait pour l'Afrique, pays fait pour être cher à son cœur paternel, car il pouvait y acheter avec du sang ce qui lui semblait nécessaire à l'avenir de sa fille. Aussi ne ménagea-t-il point la monnaie sacrée qui seule était à son service. On peut même dire qu'il en fut trop prodigue : il dépassa son but.

Il parvint en effet au grade de capitaine; mais il y parvint avec de telles blessures, qu'on fut obligé (j'emploie les mots techniques) de le mettre en retrait d'emploi pour infirmités temporaires. Il se rappela heureusement qu'il avait dans une ville de la Lorraine une sœur qui tenait un pensionnat. L'ancien sergent-major profita de ses connaissances en comptabilité pour aller occuper les fonctions de caissier chez cette vieille fille, qui par bonheur remplaça la mère que Dorothée venait de perdre; mais quoi qu'en dise d'une manière si touchante cet aimable proverbe : *Dieu ménage le vent aux brebis tondues*, il y a de pauvres brebis tondues que d'implacables bises

semblent prendre plaisir à tourmenter. La sœur d'Herwig vint à mourir, et le capitaine se trouva de nouveau avec son enfant en face de la misère, ce roi des aulnes si douloureusement chanté par la ballade; mais plusieurs années s'étaient écoulées depuis le jour où on l'avait mis en retrait d'emploi, et le temps avait cicatrisé ses blessures. Il sollicita le grade qu'il avait occupé déjà dans l'armée; on fit droit à sa requête, et on le replaça dans la légion étrangère.

Dans ce nouveau corps, on fut d'abord tenté de plaisanter un peu ce brave homme aux habitudes réglées et au visage placide, chez qui le caractère du caissier était plus apparent que le caractère du soldat; puis, lorsqu'on eut vu au feu le capitaine Herwig, la plaisanterie à son égard prit quelque chose de respectueux et d'attendri. Le marquis de Sennemont déployait vis-à-vis du capitaine ses coquetteries du meilleur aloi, et ses camarades même les plus rebelles aux sentimens de déférence et de douceur prenaient un visage bienveillant pour lui parler. Ce vieux soldat, plein de candeur, partageait avec les enfans le privilége d'avoir sa bienvenue dans tous les yeux.

Mais c'est surtout sa fille Dorothée que je voudrais peindre. L'origine allemande dans cette charmante créature se trahissait par des cheveux de ce blond souriant et honnête que le ciel a donné aux épis. Ses joues avaient des teintes franches d'un rose vigoureux et d'un blanc candide; toutefois il y avait quelque chose de secret et de préoccupant dans ses yeux. Son regard ne répondait en rien à tous les autres traits de sa personne, non pas cependant qu'il fût dépouillé de toute ingénuité virginale : loin de là, il avait un charme profond de pureté; mais derrière ce charme se montrait soudain un attrait d'une tout autre nature. Les contes de fées parlent souvent de génies enchantés dans des palais de cristal; les yeux transparens de Dorothée semblaient renfermer quelque hôte mystérieux. J'ajouterai que ses yeux étaient noirs. Or le blond et le noir, quand un caprice de la nature les réunit, produisent toujours un effet étrange. Ce sont des fleurs bleues que le ciel place dans la moisson, comme pour allier la pensée du regard céleste à celle de cette création bienfaisante. Ces grandes fleurs noires qui, dans les visages de jeunes filles, s'épanouissent parfois sous des chevelures de la même couleur que les épis, seront toujours des objets inquiétans, trahissant quelque dangereuse magie. Voilà quelles réflexions les yeux de Dorothée pouvaient faire naître pour un observateur attentif.

Cet observateur n'était pas son père. Quoiqu'il l'eût contemplée bien souvent, le digne homme continuait à voir dans sa fille une enfant dont le bien-être matériel était son unique souci. Il ne lui demandait que d'être fraîche et joyeuse; il possédait cette illusion tant de fois décrite qui empêche les parens de comprendre les change-

mens apportés par le temps dans les créatures qu'ils ont reçues de Dieu toutes petites et toutes puissantes. Dorothée était toujours pour lui l'être innocent qui avait égayé et attendri son foyer incertain et indigent, quand sa pauvre femme, de touchante mémoire, appartenait encore à ce monde. Herwig d'ailleurs avait une ingénuité qui aurait convenu à un pasteur allemand bien plus qu'à un capitaine de la légion étrangère. Ses honnêtes amours, son rapide mariage, sa fidélité inviolable à l'épouse de son choix lui avaient conservé parmi les hommes les plus légers d'allures et de mœurs une physionomie d'une candeur patriarcale. La jeune fille de dix-sept ans qui était sous sa garde restait donc uniquement sous la garde de Dieu. Le bon capitaine n'aimait point, il est vrai, à se séparer de son enfant; mais de là naissait plutôt un péril qu'un bien pour celle qui l'accompagnait partout. Il oubliait que tels amusemens, telle société, tels entretiens de la nature la plus inoffensive, quand Dorothée avait les joues barbouillées de confitures et marchait en le tenant par la main, devenaient choses pleines d'inconvéniens pour une grande fille à la démarche de la Diane chasseresse. Ainsi tout récemment, en traversant Alger pour aller prendre à Blidah le commandement de sa compagnie, il avait mené Dorothée aux cafés chantans, les spectacles alors à la mode dans la capitale de notre colonie. En ces lieux de réunion bruyante, le bonhomme Herwig avait savouré paisiblement le plaisir de fumer sa pipe et de boire un verre de bière avec un camarade, ne songeant pas à la grande fille qui pendant ce temps se tenait en arrière de sa chaise, les yeux fixés sur le théâtre. Dorothée avait retenu plusieurs bribes d'une poésie peu faite pour des oreilles virginales, et conservé dans sa mémoire les attitudes de ces danseuses andalouses qui mènent la cachucha du pays du Cid au pays des Abencerrages.

C'est de ce dernier point que Laërte un jour fut à même de s'assurer. Depuis près d'un mois, il rencontrait continuellement dans son jardin Herwig et Dorothée. Le vieil officier, qui avait obtenu la permission de prendre ses repas chez lui, dressait tous les soirs au bord du bassin une table où il posait avec une joie recueillie sa tasse de café. Il s'établissait en face de cette table dans un fauteuil d'osier qu'il avait fabriqué lui-même, car il possédait une remarquable aptitude pour les travaux manuels, auxquels il se livrait avec cette intelligence pleine d'amour que les plus humbles œuvres de la matière éveillent chez les esprits allemands. Il enfonçait sur sa tête chauve une calotte rouge d'un aspect à la fois bourgeois et splendide que sa fille lui avait brodée, puis il allumait avec vénération une vieille pipe en écume de mer, compagne précieuse, témoin chéri de son existence, qu'il avait fumée bien des fois, tantôt le cœur satisfait, tantôt l'esprit soucieux, auprès de la femme dont il

était à jamais séparé. Herwig, ainsi installé, prenait à la vie tout ce qu'elle pouvait lui donner encore. Son regard en ces heures de contentement suprême joignait une expression pénétrante d'amour à l'expression d'une béatitude profonde quand il s'arrêtait sur Dorothée. La jeune fille voltigeait, comme un oiseau privé, autour du fauteuil de son père, et charmait le tranquille fumeur par mille attitudes gracieuses et par maints discours babillards, auxquels il répondait quelquefois par une seule parole prononcée lentement entre deux bouffées de tabac, plus souvent par un sourire commencé visiblement avec les lèvres et secrètement fini avec le cœur.

Herwig s'était habitué à partager son plaisir de chaque soir avec le comte Zabori. Il s'était pris d'affection pour Laërte, dont le visage ouvert et les manières affables l'avaient conquis. Le grand seigneur hongrois, de son côté, avait été attiré vers le vieux soldat par ce charme que la simplicité a de tout temps exercé sur les hommes de son origine et de sa nature. Il quittait donc assez vite après son dîner la société de ses camarades pour aller chercher le tableau souriant qui l'attendait dans son logis. Il ne voulait point cependant convenir avec lui-même que Dorothée fût pour quelque chose dans l'aimant qui le ramenait au gîte. Laërte en définitive n'avait rien d'un roué, malgré les désordres trop nombreux et trop apparens qui avaient marqué sa vie. Il ne se riait d'aucun scrupule, et il aurait rejeté avec horreur la pensée d'enlever à ce père confiant le trésor qu'il gardait si mal; mais à son insu l'image dont il ne voulait point s'occuper était entrée déjà dans sa cervelle : elle y avait sa place parmi ces occultes et tyranniques puissances nées tantôt de nos passions, tantôt de nos souvenirs, tantôt de nos rêves, qui souvent se jouent avec tant d'insolence de nos plus énergiques volontés.

Zabori, une après-dîner, était venu rejoindre le capitaine et sa fille de meilleure heure encore que d'habitude. Était-ce l'influence d'un printemps africain ou tout simplement l'action d'un de ces innombrables phénomènes dont notre nature intime est le théâtre : il se sentait dans un épanouissement de jeunesse qu'il avait cru ne devoir jamais plus connaître. La cour orientale de sa maison lui parut plus attrayante encore que d'ordinaire. Le ciel qui en formait le pavillon était d'un bleu adouci déjà par la nuit, et cependant rayonnant encore des dernières clartés du jour. Les murailles blanches, délivrées des ardentes étreintes du soleil, avaient comme une rêveuse quiétude. Le jet d'eau, dans l'air attentif du soir, rendait des modulations à la fois plus nettes et plus harmonieuses. Herwig était assis à sa place habituelle; il montra une joie des plus vives en apercevant Zabori et le pria de s'asseoir à ses côtés. — Dorothée, dit-il, va chercher une seconde tasse de ce café que tu

prépares mieux qu'aucun *kavadgi*, et apporte la grande pipe à tuyau de cerisier qui a été particulièrement distinguée par notre jeune ami.

Dorothée accomplit rapidement la mission dont l'avait chargée son père; elle disparut quelques minutes, puis revint avec une prestesse féerique et marchant d'un pas de houri. Dans l'une de ses mains était la pipe arabe, toute bourrée d'un tabac de couleur d'ambre, d'où l'on sentait que devait sortir un essaim de rêves blonds; dans l'autre était une tasse pleine d'un café noir et brillant comme ses yeux. Laërte évitait d'adresser à la jeune fille aucune parole de galanterie; il ne put se dispenser pourtant de lui témoigner sa reconnaissance par quelques mots gracieux. Les joues de Dorothée se couvrirent de rougeur, et son regard laissa voir un plaisir dont tout son visage fut éclairé.

Le capitaine Herwig était en belle humeur. L'éloge donné à sa fille par Laërte avait encore augmenté ses dispositions joyeuses : — Vous ne connaissez pas, dit-il au jeune officier, tous les talens de ma Dorothée. Elle n'a certes aucun éloignement pour vous, mais elle éprouve en votre présence une timidité inexplicable; puis, quand nous sommes seuls, elle s'abandonne à son naturel, qui est le plus heureux et le plus divertissant du monde. Vous ne sauriez croire de quelles comédies elle me régale parfois. Ainsi, il y a quelque temps, je l'ai menée à Alger voir ces danseuses espagnoles qui font fureur dans notre armée; elle a retenu toutes les poses de la Dolorès, celle qu'on applaudit le plus, et ce soir même encore, quelques instans avant votre arrivée, elle exécutait autour du bassin une danse à récréer toute l'Andalousie... Allons, Dorothée, ajouta-t-il en se tournant vers sa fille, tu devrais recommencer devant le lieutenant ce pas que tu exécutais si bien. Tu sais ce que je veux dire : tu te sauves devant un personnage supposé qui te poursuit, en faisant de temps à autre des retours offensifs. — Comme Dorothée opposait des refus pleins d'embarras à la volonté paternelle, le capitaine continua : — Tu as grand tort de te laisser intimider ainsi par M. Zabori, car c'est lui évidemment qui t'intimide; l'âge n'est pas encore venu pour toi d'éprouver ces sortes de craintes. Profite de ce que tu n'es qu'une grande enfant dont les jeux doivent rencontrer de l'indulgence chez un homme tel que notre ami.

Laërte ne joignit pas ses instances à celles du vieil officier; je ne sais quel instinct lui criait que le passe-temps provoqué par Herwig, bien loin d'être inoffensif, recélerait quelque chose de fatal : il garda le silence, se bornant à appuyer par quelques signes la requête d'Herwig. Il avait peut-être pris ainsi, sans le vouloir, le plus sûr moyen de vaincre la résistance de Dorothée, dont l'âme

était si essentiellement féminine. La jeune fille tout à coup sembla prendre un grand parti; elle rajusta sa chevelure, se pencha derrière le fauteuil de son père, et, se haussant sur la pointe des pieds avec une légèreté qu'eût enviée la plus exercée des danseuses, déposa sur le front du capitaine un baiser léger comme le souffle d'un rêve. Après avoir achevé ce manége de coquetterie filiale, elle se mit, ainsi que l'avait dit son père, à fuir devant un personnage invisible. Seulement sa fuite, au lieu d'avoir le caractère de la précipitation et de la peur, avait l'empreinte d'une provoquante raillerie; puis ce dernier sentiment s'effaçait à son tour et faisait place à une confiance toute remplie de molles tendresses. Il y avait des instans où elle semblait saisie et enlacée par cet être caché qui la poursuivait. Alors éclatait dans toute sa personne un attrait vraiment surnaturel. Ce drame à un seul acteur avait mille fois plus de puissance que les scènes habituelles de nos ballets. La poésie du rôle féminin n'était pas détruite par la grotesque figure du danseur. Dorothée représentait à elle seule un couple complet formé par deux êtres harmonieux dont un seul tombait sous l'action de notre regard, mais dont l'autre relevait des perceptions de notre esprit. Rien de plus périlleux et de plus séduisant pour une imagination comme celle de Laërte que cet être qu'on ne voyait pas et qui ouvrait une si vaste carrière au rêve. En suivant la jeune fille des yeux à travers la fumée de sa pipe, il se sentait animé de cette vie enchantée dont le sommeil révèle le secret aux songeurs. Un mouvement sans fatigue et sans effort, opposé à ce mouvement qui use les rouages de notre machine terrestre, l'emportait aux côtés de la danseuse, tout en le laissant assis devant sa tasse de café. C'était lui que l'on fuyait si mollement, c'était lui que l'on attendait dans ces attitudes de défi toutes remplies d'une charmante insolence; c'était à lui enfin que l'on se rendait, tout en conservant dans une captivité volontaire une grâce hautaine pleine d'une voluptueuse domination. Tandis qu'il s'abandonnait à ses ardentes rêveries, Dorothée termina son exercice chorégraphique par une pose des danses andalouses bien connue, mais qu'elle trouva l'art de rajeunir : elle laissa tomber un de ses genoux en terre, relevant en arrière une de ses mains qui semblait tenir le sceptre des audacieuses amours, tandis que l'autre, inclinée vers le sol, avait l'air de dicter les lois suprêmes du plaisir.

Herwig applaudit avec une bruyante bonhomie à ce tableau, qui laissa Laërte dans un morne et pensif silence. La réserve de Zabori fut si visible que le capitaine s'en aperçut et que Dorothée s'en inquiéta. — Je crois, dit la jeune fille, qui avait repris un air ingénu, que ma danse a médiocrement diverti le comte Zabori. Mon

père est tombé dans la faute commise par tous les parens, qui s'imaginent qu'on prend leurs yeux pour regarder leurs enfans.

— Mademoiselle, répondit gravement Laërte, je n'ai besoin que de mes propres yeux pour suivre avec intérêt tous vos mouvemens; mais cet intérêt même est peut-être la cause d'une froideur dont je ne m'étais pas rendu compte, et que vous me faites remarquer. Votre père m'excusera, j'en suis sûr, en faveur du sentiment qui m'anime, de ne pas penser comme lui sur l'exercice qu'il a provoqué. Je n'aime pas à vous voir imiter les danseuses dont s'amuse le public d'Alger. Je viens d'apercevoir tout à l'heure mon ordonnance Mérino qui traversait le fond de la cour et qui s'est arrêté pour vous regarder. La présence même de cet unique spectateur, car je ne veux compter ni votre père, ni moi, m'a déplu. J'éprouverais un chagrin réel, si quelques-uns de nos jeunes officiers avaient pu voir quelle transformation cette danse andalouse opère dans toute votre personne.

Les paroles de Zabori firent réfléchir Herwig, qui, une fois sur la piste d'une bonne action ou d'une pensée délicate, ne s'écartait plus de la voie tracée. Quant à Dorothée, elle interrogea d'un profond et lumineux regard le visage du jeune homme qui venait de lui adresser cette homélie. Ce qu'elle crut y lire lui fut agréable sans aucun doute, car pendant tout le reste de la soirée une joie recueillie se montra dans ses moindres paroles. Tout son être rayonnait de ce sourire dont l'amour éclaire à son lever ceux qu'il brûlera plus tard.

Sous un ciel comme celui de l'Afrique, les passions vont plus vite que les morts sous le ciel brumeux de l'Allemagne. Ce fut en vain que Zabori voulut échapper à ce qu'il regardait comme une funeste aventure en invoquant toutes les forces de sa raison et de sa vertu : sa vertu et sa raison se trouvèrent n'être que deux fantômes opposant leur impuissance de spectre à la force souveraine de la vie. Puis il se passa dans la petite maison de Blidah une action beaucoup plus commune qu'on n'est porté généralement à le croire. Si le manteau de Joseph n'était pas un symbole, on verrait à un bien grand nombre de doigts féminins les lambeaux de ce chaste vêtement, et ce ne seraient pas seulement des mains de douairières désespérées ou de matrones coupables que l'on surprendrait enfoncées dans cette étoffe; les mains les plus jeunes et les plus jolies seraient peut-être convaincues d'être celles qui dans leur œuvre de violence auraient mis le plus d'énergie. Ainsi les jeunes filles telles que Dieu les a faites, quand elles s'ébattent libres au grand air, non point quand elles sont des ombres disciplinées glissant sous les rayons de l'œil maternel et portant comme un linceul la robe de leur inno-

cence, les jeunes filles, dis-je, dans des dispositions de vie spontanée, savent révéler leurs sentimens et les imposer à celui qui, sans le vouloir, a éveillé leur cœur. Ce sont même celles qui dans leurs conquêtes ont le plus d'audace et d'entreprise, car rien ne les arrête, et tout les seconde : l'inexpérience les pousse en avant, l'ingénuité leur fournit des traits rapides et sûrs dont la pointe n'est pas émoussée encore.

Dorothée avait aimé Laërte le jour même où elle l'avait vu pour la première fois. Ces tendresses de la première heure sont le privilége de la jeunesse; elles naissent et se développent dans les cœurs où règne le printemps, comme ces fleurs si délicates et si grandes des contrées tropicales. Zabori voulut feindre de ne pas voir les sentimens de la jeune fille, mais ses vertueux artifices furent déconcertés par les candides attaques dont il était l'objet. Il subit donc peu à peu les charmes de toute nature que répandait avec profusion autour d'elle la charmante fleur de son logis. Dans ces entretiens du soir, où le capitaine Herwig se complaisait avec tant d'imprudence, il eut une grâce et un abandon de propos qui devaient fortement agir sur l'aimable auditrice, déjà si prévenue en sa faveur. Ainsi il se mit à raconter les vieilles légendes de son pays, particulièrement celles qui planaient sur le château où il était venu au monde. Il joignit à ces légendes mille souvenirs d'une enfance romanesque et passionnée. L'électricité amoureuse n'a point de meilleur fil conducteur que de semblables discours. Aussi les séducteurs de profession excellent-ils à tendre ces fils-là dès le début de leur entreprise. Les souvenirs d'enfance et les récits superstitieux marquent presque toujours l'ouverture des hostilités galantes. Laërte cette fois était bien loin d'agir avec une pensée de calcul, et c'est pour cela même que ses manœuvres involontaires devaient avoir plus d'efficacité encore. Un soir, il raconta une longue histoire de vampire. La Hongrie a le mérite d'être la patrie de ces personnages monstrueusement poétiques, et l'histoire racontée par Laërte était une tradition de famille. Il disait en souriant que le vampire en question figurait parmi ses ancêtres. Jamais du reste un être d'une espèce aussi perverse n'avait possédé tant de séductions : le fatal et mystérieux Zabori était en même temps l'amour et le trépas pour toutes les jeunes filles qui se trouvaient sur son chemin.

Dorothée écoutait Laërte en s'abandonnant à ce genre d'effroi dont le goût est un des plus singuliers instincts de l'âme humaine. L'attrait qu'avait pour elle toute parole de Laërte se joignait à la volupté de cette terreur. Son regard, qui s'élevait et qui s'abaissait tour à tour, contemplait tantôt le visage du jeune homme et tantôt le ciel éclatant des nuits africaines, où les étoiles, en vertu de cette force dont nous sommes doués malgré notre chétive enveloppe,

semblaient s'allonger, pâlir, enfin se transformer en spectres sous l'influence de ce récit débité tout bas. Son histoire terminée, le comte Laërte revint sur ce vampire de sa famille, qui était de la part de Dorothée l'objet d'innombrables questions.

— Le Zabori dont je vous ai parlé, dit-il, vivait au XVIe siècle. On assurait qu'un vieux portrait dépourvu de toute inscription, à l'opposé des autres tableaux qui décoraient notre musée domestique, reproduisait les traits de ce personnage démoniaque. Je dois dire, ajouta-t-il en riant, que j'ai toujours repoussé cette tradition, car tout le monde constatait une frappante ressemblance entre moi et ce prétendu vampire.

A ces mots, le capitaine Herwig se tourna vers sa fille, et lui dit joyeusement : — Je suis sûr, Dorothée, que tu vas désormais avoir une peur effroyable du comte Zabori.

— Moi, répondit-elle, je comprends maintenant ces jeunes filles dont on vient de nous raconter la mort : j'aurais eu le même sort qu'elles.

Ce que je ne puis pas rendre, c'est l'accent avec lequel ces paroles furent prononcées. Tel est le cri des grandes actrices à l'instant suprême de leurs rôles. Ainsi a peut-être parfois parlé, en faisant courir le frisson dans les veines d'une foule entière, quelque éloquente interprète de la Phèdre antique, de cette Phèdre, le seul personnage qui, sans rien perdre de sa chaleur, ait passé des bras d'Euripide dans les bras de Racine, de cette Phèdre qui *se serait retrouvée ou perdue* avec d'égales délices. Le vieil Herwig fut un peu troublé de cette exclamation sans en comprendre cependant toute la portée. — Décidément, dit-il, on a tort de raconter des histoires extraordinaires aux petites filles.

Zabori était devenu silencieux. Une cuiller d'argent, placée à côté d'une tasse de café, tomba en ce moment de la table. Laërte et la jeune fille se baissèrent en même temps pour ramasser cet objet; leurs mains se rencontrèrent, et Zabori sentit une étreinte de la même nature que le cri dont son cœur venait déjà d'être traversé. C'était une de ces furtives caresses qui, nées à la faveur de l'ombre et produites par un premier élan du cœur, sont fortes comme la nuit et comme l'amour.

VI.

Laërte était étonné de ne pas éprouver les remords qu'il avait craints et qu'il avait tenté vainement de s'épargner; mais il vivait dans une telle fête de printemps, de jeunesse et de soleil, qu'aucun fantôme, même parmi ceux qui habitent les régions subtiles du cœur, ne pouvait venir l'inquiéter au milieu d'une pareille

lumière. Le capitaine Herwig fut appelé à un service qui le retint quarante-huit heures hors de son logis. Pendant ce temps, Laërte et Dorothée, libres de se voir en pleine familiarité et à toute heure, se livrèrent à cette magnificence d'oubli qui est le don vraiment royal de l'amour. Laërte ne se rappelait plus rien des graves événemens de son passé; à peine savait-il par instans pourquoi il était venu en Afrique. Quand il voyait Dorothée errer dans la cour de la maison mauresque, offrant au soleil sa chevelure blonde qui devenait un nid de rayons d'or et lançant du fond de ses grands yeux noirs des regards qui tombaient sur lui enivrans et lumineux comme des fleurs magiques, il insultait dans son cœur, avec une imprudente arrogance, à toutes les tristesses de la vie. Il lui semblait qu'il était entré dans l'enveloppe des dieux antiques, que cette triste et mystérieuse liqueur créée pour des libations expiatoires, le sang de l'homme, avait été remplacée dans ses veines par la vive et joyeuse essence qui animait les corps immortels.

Quelquefois sa caressante rêverie prenait un autre tour. Quand Dorothée, dont le grand charme était de changer sans cesse d'aspect, venait à lui les yeux baissés d'un pas droit et calme avec un port d'une grâce presque austère, il s'imaginait qu'il était uni à elle par des liens sacrés. Il la prenait pour une épouse armée du pouvoir de faire oublier tous les dons funestes, de contre-temps, d'amertume et de froideur, prodigués par les puissances de l'enfer à l'œuvre la plus pure et, si l'on peut parler ainsi, la plus audacieuse de Dieu, — le mariage. Évidemment Dorothée se plaisait à éveiller et à prolonger en lui cette dernière illusion. Elle aimait à lui rendre avec un enjouement conjugal toute sorte de petits soins domestiques. Elle disposait le coussin où il devait s'asseoir; elle lui apportait sa pipe, puis se plaçait à ses côtés avec un air tendre et recueilli. Après avoir promené la conversation sur les mille riens où se complaît la radieuse paresse des âmes amoureuses, elle l'interrogeait tout à coup avec une douce autorité sur les choses les plus sérieuses et les plus intimes de sa vie. Par un singulier phénomène ou d'égoïsme, ou de pitié, Laërte trouvait le moyen de répondre à ces questions sans prononcer le mot terrible qui aurait sur-le-champ détruit tous les enchantemens dont il était entouré : il revenait sans cesse sur les scènes de ses jeunes années, il peignait son caractère, ses goûts, la société brillante où il avait été transporté au sortir de son vieux château de Hongrie, et il ne disait rien de la créature abandonnée qu'il avait entrepris un jour d'associer à ses destins. Telle était son ivresse que ce secret ne pesait même pas sur son cœur.

Le capitaine Herwig revint, mais son retour ne dissipa point la trompeuse félicité dont jouissaient les deux amans. On connaît

assez maintenant cet homme naïf pour comprendre qu'il ne pouvait pas être un surveillant incommode. Les événemens devaient s'armer du rôle sévère que ne remplissait pas l'autorité paternelle. Depuis l'arrivée de Laërte à Blidah, nul fait guerrier de quelque importance ne s'était produit dans les environs d'Alger. Après l'agression repoussée avec tant de bonheur et d'énergie par la petite colonne de Serpier, les tribus étaient rentrées dans le calme, et aucun lieutenant de l'émir n'avait reparu dans notre voisinage. Deux mois pourtant s'étaient écoulés; jamais la guerre n'avait encore eu en Afrique, depuis notre conquête, un aussi long accès de léthargie. Serpier, qui n'avait point les passe-temps de Laërte pour remplir cet entr'acte d'un drame sanglant, se plaignait de tomber dans un morne ennui. Un matin, il vint trouver Zabori le visage rayonnant.

— Mon cher ami, lui dit-il, je crois que nous en avons fini avec nos insipides loisirs. Des Arabes qui sont venus en ville ce matin prétendent qu'une grande agitation règne en ce moment même à quelque distance de nous, dans les montagnes de la Kabylie. Suivant eux, Abd-el-Kader viendrait faire honte en personne à nos voisins du Jurjura de leur indifférence pour l'islamisme. S'il en est ainsi, pour employer l'expression classique de la langue indigène, *la poudre va parler*, et je crois même qu'elle aura une remarquable intempérance de paroles.

Serpier tenait ce discours à Laërte en présence d'Herwig et de Dorothée, qui se promenaient tous deux sous les arceaux de la cour mauresque, aux côtés de Zabori. Le visage d'Herwig devint sérieux sans exprimer ni appréhension ni tristesse. Le vieil officier envisageait la guerre comme les marins envisagent l'océan. Ainsi qu'eux, il était habitué à fonder sur un élément formidable l'existence d'êtres chéris. Aussi, quand il s'enfonçait dans le péril, c'était l'âme ferme et le visage résolu, mais sans montrer une joie ni une forfanterie qu'il aurait regardées comme des provocations à Dieu.

Laërte allait exprimer la joie qu'en dépit des circonstances où il pouvait se trouver l'annonce d'un danger ne manquait jamais d'éveiller dans sa nature belliqueuse, lorsqu'il regarda Dorothée; les traits de cette jeune fille étaient envahis par une pâleur mortelle. Si sa bouche se taisait, son regard, d'une expression effrayante, poussait de véritables cris. Herwig s'aperçut de ce trouble dont il parut inquiet et attristé. Sa fille l'avait déjà vu partir pour des expéditions aventureuses, et jamais elle n'avait montré pareil désespoir. Ce père si confiant sembla tout à coup éprouver la commotion d'un somnambule qu'une brusque exclamation surprend dans une promenade périlleuse. Une vive souffrance se peignit dans ces yeux où n'apparaissaient d'ordinaire que la bonhomie et la résignation; puis, avec l'habitude de cette discipline que les âmes vraiment militaires

finissent par exercer vis-à-vis de toutes leurs passions, il refréna le sentiment qui avait failli le dominer et reprit son calme ordinaire. Serpier n'avait rien vu de cette scène muette, il se retira de l'air joyeux avec lequel il était entré. Quand les trois habitans de la maison mauresque furent rendus à eux-mêmes, ils gardèrent quelque temps un silence pénible. Herwig était sorti de cette rêverie débonnaire où il se plongeait volontiers pour réfléchir avec une intensité presque douloureuse. Tout à coup, par un de ces actes extérieurs qu'amène quelquefois une série d'intimes pensées, il prit entre ses deux mains la tête de Dorothée et déposa un baiser sur le front de la pauvre créature. Ce baiser était évidemment le sceau de quelque promesse sacrée; mais quelle était cette promesse, et à qui la faisait le brave officier? Était-ce à sa fille ou à lui-même? Voilà ce que rien ne pouvait faire deviner.

Il y a des momens où la vie militaire est régie par une inflexible monotonie. Tout y marche avec une désespérante lenteur. Au lieu d'être la chasse à courre que les imaginations bouillantes ont rêvée, c'est une véritable pêche à la ligne; mais cette existence est heureusement sujette au changement le plus complet d'apparences et d'allures. Aussitôt que des événemens désirés l'ont rendue à ses lois naturelles, aux lois de l'aventure et du danger, elle est entraînée vers ses buts inconnus par un mouvement d'une rapidité indicible. Les incidens s'y précipitent à flots pressés, et les heures y marchent au pas de charge. Un jour ne s'était pas écoulé depuis la nouvelle apportée par Serpier, et déjà des ordres de guerre avaient été donnés aux troupes qui composaient la garnison de Blidah. Une forte colonne devait venir se former dans cette ville; deux bataillons complets de la légion étaient destinés à faire partie de cette colonne. Entre ces ordres mêmes et l'exécution, l'intervalle fut à peine sensible, et Dorothée, après avoir passé en quelques instans par toutes les angoisses des séparations annoncées, se trouva soudain devant la terrible épreuve des adieux.

A cette heure désolée pourtant, le destin sembla vouloir lui accorder une faveur. Il lui envoya un moment qu'elle avait guetté pendant une journée tout entière avec une impatience fiévreuse. Elle se trouva seule avec Laërte dans cette cour déjà pleine pour eux du triste enchantement des souvenirs. Un des mille incidens amenés par l'expédition prochaine avait subitement appelé Herwig hors de son logis. La soirée était avancée, et le départ devait avoir lieu le lendemain au point du jour. Dès que Dorothée se trouva seule avec Laërte, elle courut se pendre à son bras. Tous deux aspirèrent quelques instans le bonheur de pouvoir enfin se regarder et se parler sans contrainte avec la joie presque maladive qu'on

éprouve à certaines heures au sortir des geôles invisibles où nous enferme sans cesse la société.

Leurs cœurs avaient cette plénitude qui rend la parole impuissante. Dorothée cependant fit un effort pour se dégager du silence ému où ils étaient tous les deux plongés. Avec une éloquence que Zabori ne lui avait pas connue encore, elle exprima le tumulte de sentimens tristes et passionnés où la jetait ce brusque départ. L'exaltation qui la dominait allait toujours croissant. Possédée par d'indicibles souffrances, Dorothée semblait à la recherche de quelque remède merveilleux qui pût lui apporter un soulagement. Cette recherche d'un dictame magique est le propre du reste de toutes les ardentes amours. Les âmes livrées aux orageuses tendresses croient sans cesse à quelque parole mystérieuse qui leur rendra sur-le-champ le calme : cette parole, elles la poursuivent dans le cœur et l'attendent des lèvres de l'être aimé.

— Puisque tu pars, répétait-elle, dis-moi au moins quelques mots qui me rassurent.

Et elle s'obstinait dans cette demande sans bien en comprendre elle-même toute la véritable portée. Celui qui la quittait allait se mettre entre les mains du danger. Ce n'était point évidemment une sécurité matérielle qu'il était possible de lui donner. Nul ne pouvait lui répondre de la marche capricieuse des balles. Que voulait-elle donc? Elle-même assurément l'ignorait, quand un instinct de son cœur blessé lui avait indiqué cette formule suppliante où elle s'enfermait; mais ce même instinct peu à peu sembla lui révéler plus clairement l'objet de ses désirs et de ses inquiétudes. — Avant ton départ, dit-elle, je voudrais être liée à toi par quelque promesse sacrée. — Puis, se détachant brusquement du bras de Laërte, elle se plaça en face de lui; elle étreignit ses deux mains, et, le regardant jusque dans les profondeurs de ses yeux : — Si la mort t'épargne, comme je l'espère, car je ne sais pourquoi, mais ce n'est pas de ta vie que je suis inquiète, me jurerais-tu de me donner à jamais tout ton amour, de n'avoir que moi pour compagne? Crois-tu enfin que tu aurais du bonheur à me prendre pour femme?

Laërte ne répondit point à ces interrogations brûlantes qui firent passer dans son cœur un long frisson. Le dernier mot prononcé par la bouche de Dorothée venait de lui rappeler tout ce passé qu'il avait cru réduit au néant par les premières ardeurs de son nouvel amour. Sur l'aile de ces sombres génies que nous appelons les remords, son âme fit un rapide et douloureux voyage. Il fut transporté en Allemagne, où il se mit à trembler entre deux figures voilées. L'une de ces figures était immobile et couchée, le voile qui la couvrait était un suaire : c'était le cadavre de celui qu'il avait tué au lever

d'un jour funeste; l'autre figure était vivante, seulement elle avait des formes confuses et une attitude indistincte. Il ne savait si elle était debout ou agenouillée, menaçante ou en pleurs. Ce qui la dérobait à ses yeux était le voile qu'il n'avait jamais pu soulever. Il sentit sur ses lèvres le nom de sa femme. Il fit alors un effort désespéré pour ne point parler, mais des mots terribles venaient sur sa bouche et s'y agitaient comme ces effrayantes paroles que nous prononçons malgré nous dans l'agonie des mauvais rêves. Tandis qu'il soutenait cette lutte, la pensée de Dorothée poursuivait sa marche; la jeune fille en était déjà venue à croire que des considérations d'un ordre indigne causaient seules le silence de son amant.

— Ah! reprit-elle avec désespoir, tu es irrité, j'en suis certaine, des paroles que je viens de prononcer, et tu te méprends sur le sentiment qui me les a inspirées. Je te jure que jamais je n'avais songé à porter le titre de ta femme : tout à l'heure encore, rien n'était plus loin de mon esprit qu'une semblable ambition; mais ce que j'ai dit est irréparable pour moi aussi bien que pour toi. L'amour meurt d'un seul refus, quoique tout ce qu'il demande soit au-dessous de lui; toute limite le brise ou le rend fou. Toi qui es mon Dieu, si je t'avais demandé une étoile, je te maudirais de ne pas me la donner. Oui, je n'avais jamais souhaité d'être ta femme; oui, ce nom-là ne pourrait rien ajouter à ma tendresse, ni même, je le crois, à mon bonheur; mais puisqu'en cherchant dans mon pauvre esprit torturé ce qui pouvait me causer quelque soulagement, j'ai eu le malheur de te faire une demande que je regrette, cette demande, je la répète : voudrais-tu de moi pour ta femme?

— Il y a, répondit Laërte, des choses qui ne m'appartiennent plus. Quelqu'un porte en Allemagne ce nom que tu me demandes. J'ai oublié près de toi une créature qui est vivante : je suis marié.

Ce fut Dorothée à son tour qui garda le silence : l'action des paroles meurtrières est capricieuse comme celle des poisons; puis ses joues se couvrirent de rougeur, ses yeux brillèrent d'un éclat singulier. Elle se prit à dire d'une voix qui trahissait l'ardeur d'une fièvre subite : — Adieu, Laërte! adieu, monsieur le comte Zabori! Je ne sais pas encore ce que vous avez fait de moi. Si tu m'avais dit plus tôt le secret que je t'ai arraché, ce qui m'ébranle si violemment à cette heure m'aurait peut-être trouvée indifférente; mais ce sera toujours une chose effrayante qu'une créature humaine se dépouillant tout à coup d'un masque, et juge donc ce que cela doit être quand ce masque est le visage même que l'on a passionnément aimé. Puis, vois-tu, Laërte, reprit-elle avec la navrante ironie de ceux qu'égare la douleur, un homme marié sera toujours un personnage malencontreux pour une jeune fille. Tu n'es plus ce héros libre et

fier qui me plaisait tant. Une parole, une seule parole, vient de jeter sur tes épaules je ne sais quelle pesante chasuble qui te courbe et t'avilit.

Elle continua encore avec un accent tantôt strident, tantôt voilé : — Moi aussi du reste je suis transformée, moi aussi je ne sais point si je ne prenais pas pour mon visage un masque dont je vais me dépouiller à ton exemple. Adieu, Laërte. En tout cas, notre amour, tel qu'il était, tel qu'il a rempli des jours écoulés, est parmi les choses que rien ne saurait plus rappeler à la vie. Si je ne suis pas votre femme, Zabori, je suis votre veuve. Oui, je suis une veuve, mais j'ignore comment je porterai mon deuil.

Le retour du capitaine Herwig mit fin à ces bizarres et cruels discours; le vieil officier embrassa les deux amans d'un regard plus observateur que de coutume. Le trouble où il les vit ne l'étonna point; seulement, à son insu, en croyant obéir à un mouvement de compassion angélique, il ajouta une torture suprême à toutes les tortures que venait de subir ce malheureux couple.

— Monsieur le comte Zabori, dit-il d'une voix solennelle, ma fille ne vous reverra point demain matin. Vous lui avez constamment témoigné depuis que nous nous connaissons une affection dont je vous sais gré. Je vous autorise à l'embrasser.

La manière dont fut accueillie cette permission aurait dû jeter un grand désordre dans les pensées du digne homme. Au lieu de s'avancer vers Laërte, tremblante, confuse, de ce pas qu'embarrassent les longs plis du voile charmant de la pudeur, Dorothée aborda, fière, hautaine, avec quelque chose de dur et de railleur dans les yeux, l'homme à qui on lui enjoignait de tendre son front. Quant à Laërte, il rappela, en touchant ce front de ses lèvres, ces exorcisés du moyen âge obligés de poser leur bouche sur le bois brûlant d'un crucifix. Le capitaine Herwig ne vit point les jeux étranges de cette pénible scène : il souriait, dans une pure et invisible région, à une pensée devenue désormais la maîtresse absolue de sa vie.

VII.

Rien de plus attachant que la guerre des montagnes. Si de simples voyageurs trouvent le moyen d'éprouver un violent enthousiasme quand ils visitent paisiblement ces formidables magnificences de la nature, on peut s'imaginer facilement ce que doit ressentir le voyageur armé au sein de ces mêmes merveilles revêtues d'un prestige insolite par le danger. Laërte cheminait donc avec une joie sérieuse dans une des gorges les plus profondes de l'Atlas. Sa compagnie formait la tête de la colonne. Devant lui marchaient

seulement quelques tirailleurs appartenant au bataillon d'Afrique, et commandés cette fois encore par le capitaine Bautzen. D'autres tirailleurs fournis par un régiment d'infanterie légère le flanquaient à droite et à gauche. Les plus farouches paysages de Salvator Rosa reproduisent une nature souriante auprès du site que l'on traversait. Ces lieux désordonnés prêtaient un égal appui à toutes les aventureuses hypothèses où s'égare l'imagination des géologues. On pouvait en attribuer la saisissante confusion aussi bien à l'éruption de la flamme qu'à l'invasion des eaux. Çà et là s'élevaient des blocs d'un granit dur et poli qui semblaient avoir reçu le baiser des vagues et connu les secrets de l'Océan. A côté de ces mornes et froides pierres se montrait un sol empourpré qui paraissait recéler encore toute l'énergie du feu. Quel que fût du reste le cataclysme qu'on voulût donner pour origine à ce site, ce que l'on ne pouvait nier devant cette réunion d'admirables et monstrueux objets, c'était l'existence d'une de ces luttes que les poètes ont expliquées par les géans et leurs combats. Cette terre offrait de toutes parts des blessures et des cicatrices. Aussi les arbres mêmes qu'elle portait avaient-ils une expression de tristesse ou de terreur. Tandis que les uns s'élevaient droits et sombres, comme des témoins ou des juges, les autres avaient des attitudes violentes et désespérées de victimes. On eût dit qu'ils voulaient fuir; leurs racines tordues s'arrachaient au sol, et leurs têtes se penchaient sur les gouffres, prises de vertige.

Nul de ces détails n'échappait à Zabori. Malgré son origine hongroise, la fée germanique l'avait baisé au front, et même dans le tumulte des batailles il se sentait quelquefois dévoré par cet idéal de l'air et de la verdure qui faisait mourir Novalis d'une soif inassouvie jusque sur le sein humide des gazons. A tout un ordre de jouissances poétiques venait s'ajouter pour lui une autre espèce de jouissances qu'il savait encore plus vivement apprécier. Le danger était comme la Galatée de Virgile : il se cachait derrière chaque touffe d'arbres; pas une pierre, pas un bouquet de feuillage qui ne pût recéler un fusil. Parfois même déjà, dans la légion, plus d'un œil exercé avait cru voir, tantôt accroupies et tantôt s'enfuyant, quelques figures de Kabyles. Zabori entendait derrière lui ces mille propos de soldats qui soutiennent si gaîment l'intérêt de la guerre.

— Je gage, disait le curé Mérino, que ce n'est pas une pierre, mais un Kabyle.

— C'est une pierre, lui répondit le cuisinier de la compagnie, une pierre comme il m'en faudrait deux ce soir pour poser la marmite.

— Crois-en le curé Mérino, reprenait une troisième voix. Il en

sait plus long que toi sur les montagnes. Quand il parle d'ailleurs, on peut le croire, car il ne parle point comme toi, pour faire du bruit.

Un son qui vint se mêler à cet entretien donna raison au confiant admirateur de Mérino : c'était le sifflement d'une balle partie du point où l'on avait vu l'objet de la contestation. Bientôt d'ailleurs aucun doute ne fut plus permis : à la place de la prétendue pierre, on aperçut distinctement un burnous blanc qui se mit à courir dans la direction des hautes cimes que gagnait la colonne.

Le premier coup de fusil, semblable au coup frappé sur le théâtre avant le lever du rideau, avait été accueilli par les murmures de satisfaction que laissent échapper les spectateurs d'un drame populaire à l'instant où retentit le signal de leur plaisir. Les zéphyrs, placés à l'avant-garde, envoyèrent plusieurs balles de suite à l'homme qui venait de révéler le voisinage de l'ennemi; mais aucune de ces balles n'atteignit son but : le burnous blanc continua sa course et disparut bientôt derrière les rochers.

Serpier dit alors à Laërte : — Je crois que les Kabyles vont, contre leur habitude, engager une affaire sérieuse avec notre tête de colonne. D'ordinaire ils laissent pénétrer dans leur pays la troupe qui les envahit et réservent leurs efforts pour les combats d'arrière-garde; mais la position où ils nous attendent est probablement assez forte pour leur donner une confiance inaccoutumée. Je suis heureux, mon cher Zabori, que vous débutiez dans la guerre des montagnes par une action digne de vous.

La prédiction de Serpier ne tarda pas à se réaliser. Un contre-fort qu'il fallait absolument gravir se dressait devant les tirailleurs de Bautzen. Les zéphyrs commencèrent avec résolution et gaîté une ascension des plus pénibles. Leur capitaine marchait en avant d'eux d'un pas rajeuni par l'approche du combat. Les jambes entourées de guêtres blanches semblables à celles de sa troupe, le képi sur l'oreille, la pipe des batailles au coin de la bouche, un bâton noueux à la main, et dans le fourreau un sabre qui battait ses jarrets avec une grâce toute guerrière, Bautzen représentait à merveille les officiers de notre alerte et intrépide infanterie; mais le bon capitaine ce jour-là était destiné à éprouver un gros crève-cœur. Quoique l'on ne vît aucune forme humaine apparaître sur les cimes qu'il escaladait, une bruyante explosion se fit entendre, et une grêle de balles dirigées par des mains sûres tomba sur les zéphyrs. Trois ou quatre hommes qui venaient d'être tués raide roulèrent en tournant sur eux-mêmes le long de la pente à moitié gravie. Une dizaine de tirailleurs blessés furent arrêtés dans leur course et accrochèrent leurs mains sanglantes aux tiges de plantes ou d'arbustes

qui se trouvaient sur leur passage. Une hésitation évidente se manifesta chez les zéphyrs qui n'avaient pas été touchés. Les troupes aussi bien que les hommes isolés ont leurs momens de faiblesse à côté de leurs momens d'héroïsme. Pendant que cette hésitation se produisait, une seconde décharge mieux dirigée encore que la première doubla parmi les assaillans le nombre des morts et celui des blessés. Les zéphyrs alors furent ce qu'on appelle en termes militaires ramenés, et les Kabyles, encouragés par leur succès, quittèrent les abris où ils avaient dressé leur embuscade. Ils se montrèrent debout et joyeux, faisant pleuvoir sur leurs ennemis, suivant l'usage des peuples primitifs, un amas d'invectives guerrières.

« Les montagnes, a dit Goethe, sont des instituteurs qui font des élèves silencieux. » — Ces paroles prouvent, pour m'exprimer dans la langue du troupier, que l'auteur de *Faust* et de *Werther* n'avait jamais traîné ses guêtres en Kabylie. Point de peuple chez lequel le bavardage soit plus étourdissant et plus impitoyable que la nation kabyle dans les journées de poudre, quand ses paroles sont à la portée des oreilles ennemies. Bautzen était indigné. Mille sentimens froissés amenèrent chez lui une colère qni le fit parler à son tour. Placé à quelques pas en avant de sa troupe au moment où les deux décharges l'avaient assailli, il avait enfoncé son bâton dans l'espace de terre où était son pied; puis, s'étant retourné du côté des siens avec un visage enflammé, il avait apostrophé l'un après l'autre tous ceux de ses soldats qui n'étaient ni morts ni blessés. Passant enfin de la série des reproches individuels au discours général, il avait demandé à ses zéphyrs si décidément ils allaient supporter une *conduite de Grenoble*. Je n'ai jamais connu d'une manière précise l'origine de cette expression, mais je l'ai toujours vue exciter dans une même mesure l'hilarité ou le courroux, suivant la manière dont elle était employée. Aussi quelques zéphyrs, atteints par leur chef dans ce que l'amour-propre a de plus sacré, se remirent lentement face en tête; mais un coup fatal avait été porté, et Bautzen, avec la moitié de sa compagnie disparue, ne pouvait plus se flatter d'obtenir un de ces succès où se plaisait son juste orgueil.

Cependant une partie de la colonne avait vu ce qui se passait à l'avant-garde. Monté sur un petit cheval blanc, adroit, agile et ayant cet air de bonhomie résolue que prennent volontiers les chevaux des officiers d'infanterie, le marquis de Sennemont marchait à la tête de ses deux bataillons. Quand il se rendit compte de la situation critique où se trouvait Bautzen, il donna l'ordre à deux compagnies de marcher au secours des zéphyrs. L'une de ces compagnies était commandée par Serpier, l'autre par Herwig. Les voltigeurs et les grenadiers, car les troupes dont il s'agit se compo-

saient d'hommes d'élite, mirent lestement leurs sacs à terre, puis, faisant avec rapidité un à-droite et un à-gauche, gravirent la montagne au pas de course. Une ardente émulation s'établit alors entre ces files séparées de soldats, destinées à opérer leur jonction sur un même point au milieu de l'ennemi. Herwig commandait les voltigeurs; les grenadiers étaient dirigés par Serpier. Ces deux bandes guerrières, tout en courant, s'envoyaient de gais défis; l'entrain de cet assaut fut tel que les zéphyrs, placés entre leurs auxiliaires, reprirent soudain toute leur verve. — Ils attaquent les flancs, leur cria Bautzen; mais c'est nous qui allons prendre la bête par les cornes.

Or il advint que ces paroles furent prononcées assez haut pour parvenir aux oreilles d'Herwig. Herwig d'ordinaire pratiquait dans toute sa rigueur la religion du devoir, mais ne se livrait jamais, ni en actions ni en paroles, à ces témérités où certaine race d'hommes trouve le plaisir des combats. Il se conduisit cette fois-là comme aurait pu le faire un jeune sous-lieutenant arrivé au régiment de la veille et fêtant sa première affaire. — Mon vieux Bautzen, s'écria-t-il, ce ne seront pas vos zéphyrs qui prendront, comme vous le dites, la bête par les cornes; mes voltigeurs arriveront avant eux. Nous allons jouer du jarret avant de jouer de la baïonnette.

Et aussitôt il s'écarta de la direction dans laquelle il marchait à la tête de sa troupe pour se porter sur le front de l'ennemi dont il venait de menacer le flanc. Cette manœuvre était presque une action coupable, car elle introduisait un changement fâcheux dans l'ordre, à la fois prudent et vigoureux, d'attaque qui avait été adopté par le colonel de Sennemont. Serpier, qui vit de loin ce mouvement, poussa une exclamation de colère et de surprise. — A qui diable, s'écria-t-il, en a donc aujourd'hui ce bon Herwig? Le voilà qui, pour faire des folies de jeune homme, se met à bouleverser tous nos plans!

Quant à Bautzen, il était en proie à une véritable fureur, et l'on vit un spectacle qui aurait eu quelque chose de grotesque, s'il n'avait pas été héroïque. Une véritable course, semblable à celle que les sculpteurs de la Grèce représentaient sur leurs bas-reliefs, avait lieu entre le capitaine de zéphyrs et le capitaine de la légion étrangère. Tous deux, malgré leurs cheveux grisonnans et leurs ventres indociles, qu'avaient peine à contenir les plis de leur ceinture africaine, s'élançaient dans l'espace avec une rapidité digne de l'Atalante antique. Un moment ils furent sur la même ligne, puis la fortune se décida pour Herwig; une plante de montagne avait embarrassé les pieds de son rival. Les voltigeurs se pressèrent derrière leur chef, et ce fut la légion étrangère qui eut l'honneur de porter les premiers coups aux Kabyles.

La cime que l'on venait d'escalader était occupée solidement; elle fut le théâtre d'une de ces luttes que la guerre moderne n'a point fait disparaître, malgré les armes à longue portée. Les soldats de la légion et leurs adversaires se ruèrent les uns sur les autres avec la rage mystérieuse que la vue et l'odeur du sang éveillent chez l'espèce humaine. Sur ce sommet verdoyant où tombaient les clartés d'un beau ciel, il y eut une tuerie qui en quelques instans suspendit à chaque brin d'herbe les gouttes d'une sinistre rosée. Les Kabyles se servaient avec une dextérité merveilleuse de leurs longs fusils comme de massues. Ils élevaient ces instrumens de mort entre leurs bras nus, au-dessus de leurs têtes couvertes par des calottes en peau de brebis, et frappaient à coups redoublés sur les voltigeurs. Un peintre aurait aimé à les reproduire dans leurs farouches attitudes. Ils avaient toute la poésie de leur laideur, car ces montagnards sont laids. A l'opposé de la race arabe, ils ont les traits écrasés. Ils ressemblent à des nègres qui auraient blanchi sur la cime neigeuse des monts séculaires; mais la férocité sied à ces visages : ces grosses lèvres, ces petits yeux et ces larges narines s'animent d'une vie qui a de l'éclat et de la grandeur, quand le souffle des luttes ardentes les caresse. Les Kabyles de l'Atlas dans un tableau auraient peut-être semblé plus redoutables que leurs adversaires; malheureusement pour la cause d'Abd-el-Kader, ce n'étaient pas eux en réalité qui étaient les plus terribles ministres du trépas. Le képi sur les yeux et la capote retroussée, les voltigeurs du capitaine Herwig enfonçaient leurs baïonnettes dans le ventre de leurs ennemis, qu'ils décousaient comme des sangliers. Cette poignée de braves faisait déjà le vide autour d'elle, quand les zéphyrs de Bautzen et les grenadiers de Serpier arrivèrent sur le lieu du combat. Un élan de fanatisme et de désespoir rendit un moment aux montagnards toute leur énergie primitive; puis, lacérée de tous côtés par une masse de victorieuses baïonnettes, cette troupe indisciplinée abandonna le terrain qu'elle défendait; elle se mit à descendre la montagne, haletante, éperdue, comme ces foules des villes bibliques frappées par la colère du ciel.

La hauteur que l'on avait conquise était une position militaire d'une grande valeur. Les vainqueurs s'arrêtèrent pour donner à la colonne le temps de les joindre. Bautzen et Serpier alors cherchèrent tous deux du regard Herwig, à qui ils voulaient adresser des félicitations et des reproches. Le capitaine était assis sur une pierre au milieu de ses voltigeurs; son visage était un peu pâle, et sa tunique entr'ouverte laissait voir quelques taches de sang à sa chemise. A cette vue, les deux officiers laissèrent paraître un même sentiment d'inquiétude.

— Vous êtes blessé, Herwig? s'écria Serpier.

— Non, répondit le vétéran. Ce que j'ai ne peut pas s'appeler une blessure. Une balle kabyle m'a effleuré l'épaule; mais j'ai le cuir trop dur, et le plomb n'est pas entré. Puis, ajouta-t-il avec un sourire mélancolique, la mort est comme les jolies femmes, elle ne veut pas des vieux.

VIII.

Cette campagne de Kabylie fut courte, et Abd-el-Kader ne se montra sur aucun point. On sait que les Berbères sont des musulmans assez douteux; mais à défaut du fanatisme le sentiment de la patrie violée leur inspire plus d'un vigoureux effort. Chaque jour, pendant toute une semaine, fut marqué par une action meurtrière. A la fin d'un de ces jours sanglans, Zabori était paisiblement assis près d'un gourbi qu'il devait à l'intelligente sollicitude du curé Mérino.

Le général qui commandait cette colonne était un homme de guerre consommé, dont le nom est entouré encore dans notre armée d'une juste popularité. Il aimait à s'installer au bivac de bonne heure, après de courtes marches. Il voulait avoir toujours sous la main des troupes en bon état pour frapper les coups énergiques dont il avait l'habitude. Aussi, malgré les rudes combats qu'elles soutenaient, les colonnes dirigées par lui offraient un aspect invariable d'entrain et de bonne humeur. Les camps bien approvisionnés, où le mugissement des bœufs faisait entendre une musique continuelle dont se réjouissait l'oreille du troupier, ces camps rappelaient aux soldats leur village; les plus jeunes d'entre eux y défiaient la nostalgie aussi bien que la famine. C'était un plaisir de voir l'activité qui régnait dans ces ruches guerrières, la manière dont s'établissaient les cuisines en plein vent, dont les marmites se dressaient entre les faisceaux, dont l'eau et le bois arrivaient de toutes parts, allégrement portés par les bras nus de mille travailleurs en pantalon rouge. Zabori fumait donc devant son gourbi en contemplant toute cette activité. Il était dans un de ces agréables momens de la vie où la pensée se livre à ce que je nommerai ses jeux innocens, c'est-à-dire sort de ce sombre manoir hanté par les mauvais esprits et entouré d'innombrables abîmes que les philosophes appellent le *moi*, pour aller respirer l'air et goûter les distractions du dehors. La vue de tout ce peuple remuant, de cette cité créée dans la guerre par le génie industrieux de l'homme, promenait doucement son esprit entre la vie réelle et ces pays de l'utopie si chers aux penseurs allemands. Il se rappelait son temps d'université, l'époque

où, tout en buvant de la bière sur le seuil de la brasserie en vogue, il refaisait au fond de sa cervelle le code de l'empire germanique d'après les observations que lui suggérait la foule bigarrée des passans. Tandis qu'il réfléchissait ainsi, il aperçut un vieux sous-officier qui se dirigeait de son côté. A l'aspect de cet homme, qui cependant n'avait rien de particulier dans son extérieur ni de redoutable dans ses allures, il se mit à frémir dans tout son être, lui, le guerrier intrépide, et il avait raison, car cet homme, c'était le vaguemestre. Or je ne sais pas de plus terrible personnage que cet humble instrument du destin. La légère cargaison qu'il porte dans les flancs de sa sacoche de nuit peut renfermer en même temps toutes les joies et tous les maux de cette vie. Heureux s'ils connaissaient leur bonheur, les hommes qui ne reçoivent pas de lettres! Mais des êtres semblables existent-ils? Ce n'est plus maintenant à sa propre pensée seulement qu'un misérable mortel ne peut point se soustraire, c'est à la pensée d'autrui. La guerre elle-même, les dangers dont elle vous entoure, les âpres et ardentes régions où elle vous enfonce, essaient en vain de nous dérober à la plus implacable loi de la civilisation : la lettre nous poursuit partout. Le spahi la fait circuler sous son burnous rouge à travers les mornes espaces du désert. N'importe en quel lieu et en quelle situation d'esprit vous soyez, au sortir d'un combat, au pied d'un rocher, entre les magnificences et les horreurs de la grande existence, vous vous entendez tout à coup appeler avec autorité par une voix connue : c'est le vaguemestre qui vous réclame au nom de l'esclavage social jusque dans l'héroïque ou splendide asile qui vous semblait placé sous la garde de la liberté.

Zabori prit la lettre qu'on lui tendait. La suscription était d'une main dont il ne reconnut pas l'écriture, car, suivant un instinct universel, il examina la suscription avant de déchirer l'enveloppe. Il semble que toute lettre soit un engin qu'on n'aborde qu'avec défiance. On flaire toujours avec un sentiment involontaire de soupçon le billet même que l'on reçoit de la personne la plus aimée. Laërte ne reconnut donc pas les caractères qui formaient l'adresse de cette missive; mais un timbre lui apprit qu'on lui écrivait de Blidah. Il frémit alors de nouveau; cette fois seulement ce n'était plus à une vague terreur qu'il obéissait, il était sûr que son cœur allait être frappé, et il savait par qui : cette lettre ne pouvait être que de Dorothée.

Voici en effet ce que lui écrivait la jeune fille : « Cette lettre est la première que vous recevez de moi, elle sera la dernière assurément; mais j'ai voulu vous annoncer la mort de la femme qui un instant vous a si ardemment aimé. Rassurez-vous cependant, et ne

croyez pas à quelque événement d'une nature sinistre dont ce beau ciel d'Afrique serait attristé. Je me sers de ce qu'on appelle, je crois, une figure. La Dorothée que vous avez connue est la seule personne qui soit morte. Il y a une autre Dorothée qui se porte bien, et qui vivra peut-être de longues années. Celle-là quitte aujourd'hui la petite maison qu'elle peuplait naguère de si grands rêves pour prendre son essor à travers le monde. On l'a répété bien des fois, c'est le premier amour qui décide de la destinée des femmes. Mon premier amour m'a trompée. Si j'avais une âme de sainte, je me confinerais dans la solitude, où je vivrais entre d'amers souvenirs et d'immortelles espérances; mais je suis bien loin d'être une élue de Dieu. La foi, la bonté, toutes les vertus ne pouvaient naître chez moi que d'une invincible tendresse pour l'homme qui m'eût consacré sa vie. Après une déception comme celle que j'ai subie, j'essaierais en vain d'accepter une existence que repousseraient tous mes instincts. Je souffrirais horriblement sans faire la joie de personne, pas même celle de cet être excellent qui demande si peu de chose à la fortune : je rendrais mon père malheureux. Je me rappelle, Laërte, l'air sévère que vous avez pris sans trop en avoir le droit, cela soit dit en passant, le soir où j'ai imité des danseuses espagnoles. Je laissais voir ce soir-là toute une partie de mon caractère, que moi-même du reste j'ignorais, que je n'aurais peut-être même jamais connue sans les deux initiations que je vous dois, initiations dont la plus puissante assurément a été celle de la douleur. Quand j'étais enfant, une vieille servante qui m'avait élevée me disait, en m'embrassant, que j'avais des yeux à la perdition de mon âme, tandis que ma pauvre mère au contraire me répétait sans cesse que j'avais une figure de vierge. Elles avaient raison toutes les deux. Depuis que je me regarde dans le miroir, mes yeux m'ont occupée souvent; il me semblait parfois y voir apparaître comme un personnage dont j'avais peur, un hôte moqueur habituellement caché au plus profond de moi, qui venait tout à coup faire une manifestation maligne. Je comprends à présent ce qui se passait dans mes yeux, je sais le secret que trahissait mon regard.

« J'ignore en ce moment où je vais. Je suis seulement sûre de deux choses : c'est d'être aimée et de ne plus aimer. J'inaugure dès aujourd'hui le règne absolu de mes caprices en vous adressant cette lettre d'adieu, car il me serait impossible de dire pourquoi je vous écris. Je crois pourtant que c'est avec l'arrière-pensée de vous rendre un peu du mal que vous m'avez causé. Il n'est point d'homme dont le cœur ne se serre quand il voit briller au soleil, dans le libre espace, les plumes de l'oiseau qu'il tenait en cage sans savoir en jouir, et que, par une coupable maladresse, il a laissé échapper. Je

suis cet oiseau, Laërte, et, avant de m'envoler pour toujours, j'ai voulu revenir un moment voltiger autour de vous. Adieu, je ne désire point vous revoir. Peut-être sommes-nous destinés à nous rencontrer pourtant; mais nos cœurs n'auront rien à se dire, les cendres mêmes de notre amour en auront sans doute disparu. Je n'écris pas à mon père; nulle lettre ne pourrait adoucir le chagrin que je lui cause. En partant, je le bénis. Peut-être la bénédiction de la vierge folle lui portera-t-elle bonheur! »

Laërte, après la lecture de cette lettre, tomba dans une douloureuse rêverie. Les coups de la malicieuse fille avaient porté juste. Il s'accablait de cruels reproches et passait dans son âme une lugubre revue de toutes les mésaventures qui déjà remplissaient sa vie. Le bien-être d'esprit dans lequel il se recueillait un moment auparavant s'était complétement évanoui. Ses pensées avaient repris la sombre livrée dont elles s'étaient dépouillées depuis quelque temps. Il était en proie aux réflexions les plus chagrines, quand il vit arriver à lui son ami et son compagnon, Yves de Serpier.

Yves s'assit en face de son frère d'armes sur un bidon oublié par le curé Mérino. Il s'installa gravement sur ce siége bizarre comme un homme qui se dispose à tenir des discours longs et solennels. « Je viens d'avoir, dit-il, avec le capitaine Herwig un entretien dont il faut absolument que je vous fasse part. Je crois avoir découvert un secret d'une nature si douloureuse que je voudrais de toute mon âme m'être trompé. Vous savez qu'Herwig commande la garde que l'on a chargée d'occuper la grande hauteur placée à la gauche de notre camp. Tout à l'heure, avant de partir pour son poste, notre vieux camarade m'a fait appeler, et il m'a remis avec une solennité qui n'est pas dans ses habitudes une lettre à votre adresse. — Je désire, m'a-t-il dit, que vous donniez vous-même cette lettre au comte Zabori, si je viens cette nuit à être tué. — Puis il a ajouté : Vous qui avez des relations fréquentes et intimes avec ce jeune officier, croyez-vous qu'il possède un cœur propre à entendre dans un moment suprême l'appel d'un honnête homme? — Cette question m'a étonné, et je suis resté muet quelques instans. Le visage et la parole d'Herwig se sont alors également animés. — Assurément, a-t-il poursuivi, il vous fera part de cette lettre, et s'il éprouvait quelque hésitation devant la prière qu'elle contient, je compterais sur vous, que je connais si bien. — Puisque vous comptez sur moi, lui ai-je répondu, commencez dès à présent, mon cher ami, je vous en supplie, à ne point me parler d'une manière aussi énigmatique. Je n'ai jamais voulu pénétrer de force dans la confiance de personne; mais je déteste les mystères incomplets, je hais les voiles à demi soulevés. Les réticences ne sont pas dignes d'hommes tels que nous dans

des circonstances semblables à celles où nous sommes. J'espère que le sort des armes vous sera favorable, et je suis surpris de cette sorte de pressentiment sinistre qui paraît en ce moment vous dominer. Il est cependant certain après tout que vous pouvez parfaitement, comme chacun de nous, attraper une balle qui vous envoie en quelques minutes hors de ce monde. Si vous voulez que je puisse défendre avec chaleur, protéger avec puissance les intérêts que vous laisserez ici-bas, vous ferez bien de me les faire connaître. — Herwig alors a paru très embarrassé; mais tout en se servant de mots qui arrivaient péniblement sur sa bouche, et qu'il avait l'air de vouloir ressaisir à peine échappés, voici à peu près ce qu'il m'a fait comprendre. Il s'est mis dans l'esprit que vous aviez inspiré une passion profonde à sa fille Dorothée. Tout en ignorant que vous êtes marié, il a vu entre vous et son enfant des obstacles qui l'ont désespéré. Quoique né sur la rive française du Rhin, il a pour la noblesse une vénération germanique, et votre nom, bien connu en Allemagne, brille d'un éclat dont il est naïvement ébloui. Il s'est donc demandé par quel moyen il pourrait faire de sa fille une comtesse Zabori. Or le pauvre homme n'a jamais eu à sa disposition qu'un seul moyen aussi simple qu'héroïque : il achète tout ce que réclament ses désirs modestes et sacrés avec le sang dont il a déjà répandu une si bonne part. Il s'est décidé à vider cette fois-ci le fond de ses veines pour arriver au mariage de sa fille. Il a pensé que la parole d'un mort serait écoutée religieusement, que, si le bonheur de sa Dorothée devenait pour vous le legs d'un frère d'armes, vous accueilleriez ce legs. Voilà pourquoi, depuis le commencement de cette expédition, il cherche la mort avec tant d'acharnement. Dès que j'ai eu pénétré sa pensée, j'ai été tenté de le détromper. J'avais déjà sur les lèvres les mots par lesquels je voulais lui révéler votre mariage, quand plusieurs réflexions d'un ordre impérieux m'ont arrêté. J'ignore ce qu'ont pu être vos relations avec Dorothée et ce que lui-même sait ou croit sur cette délicate matière. J'ai craint de prononcer témérairement une parole cent fois plus terrible que le trépas pour cet homme résolu. Comme en tout cas je ne crois pas à une attaque cette nuit, après la rude leçon que les Kabyles ont reçue hier encore, j'ai pensé qu'avant de tenir un discours irréparable, je devais me rendre auprès de vous, recevoir vos conseils, prendre vos inspirations, éclairer ma conscience à la lumière de la vôtre. Voyons, Laërte, parlez-moi!

Laërte ne lui cacha rien. Il lui raconta tout le pénible roman de ses amours avec Dorothée; il alla même jusqu'à lui lire la lettre d'une si poignante ironie que lui avait écrite l'étrange fille. Serpier,

après avoir reçu ces confidences, se recueillit quelques instans. Si d'une part il était porté à juger sévèrement Zabori, il était combattu de l'autre dans sa sévérité par ce sentiment d'indulgence païenne que les hommes les plus chrétiens de nos civilisations chrétiennes ont à l'endroit de tous les délits amoureux. Cependant la pensée d'Herwig serrait douloureusement le cœur du Vendéen. Yves songeait avec amertume à l'acte de dévouement tragique qui allait devenir la conclusion d'un drame railleur. Il désirait éclairer le père de Dorothée, mais il se répétait avec une force nouvelle que ses paroles feraient une hideuse et inguérissable blessure. Le résultat d'une longue délibération entre les deux amis fut que l'on prendrait conseil des événemens. Dieu est meilleur juge que nous de l'heure où les clartés, soit heureuses soit funestes, doivent se faire dans l'esprit des hommes. Quelque indice de sa volonté se trahirait peut-être dans des circonstances inattendues, et guiderait les compagnons d'Herwig dans la tâche qu'ils avaient à remplir.

Après avoir pris le parti de l'attente, Yves et Laërte se séparèrent. Le repas qui les réunit ensuite eut le caractère de tous les repas militaires en expédition : il y régna une gaîté virile aux prises de temps en temps avec une mélancolie plus virile encore. On parla des mille incidens bouffons dont s'amuse l'esprit des troupiers, du mulet qui a renversé les cantines, du képi qui s'est égaré, du cavalier qui s'est laissé choir; puis on passa en revue les camarades frappés mortellement déjà depuis le commencement de la campagne. On entama enfin le chapitre interminable des blessures. L'aide-major fit au dessert le récit de quelques opérations curieuses, et chacun dit de quelle manière il aimerait le mieux être accommodé, si quelque jambe brisée le mettait sous le couteau du chirurgien. On se quitta sur ces riantes images, pour aller fumer dans le bivac une dernière pipe, puis chercher le repos du lit de camp.

Il y avait déjà longtemps que l'extinction des feux avait sonné. La cité militaire était envahie par un silence que troublait seul de temps en temps le hennissement des chevaux attachés à la corde ou le ronflement des dormeurs étendus sous la tente-abri. Une vive fusillade se fit soudain entendre; les balles se mirent à parcourir en tous sens les rues du bivac. Les attaques de nuit sont les événemens habituels de la guerre africaine. Tous les hommes dont se composait la colonne savaient de quelle manière on doit les recevoir. Aussi nul désordre, nul tumulte ne répondirent à ce brusque orage de mousqueterie; on laissa les balles pleuvoir avec la même insouciance que si elles eussent été des feuilles sèches soulevées par le vent d'automne. Les grand'gardes prirent les armes, ce fut l'unique manifestation causée par l'agression des Kabyles. Le reste de l'armée essaya de

reprendre son sommeil interrompu. Quelques officiers seulement se promenèrent dans le camp pour s'assurer qu'aucune panique n'était à craindre, et qu'on suivait ponctuellement les recommandations faites à l'avance. Leur ronde terminée, ces officiers revinrent eux-mêmes s'endormir au bruit de la fusillade.

Il est à croire que les Kabyles comprirent la vanité de leur démonstration, car leur feu cessa subitement, comme il avait commencé. La nuit, après cet incident, s'écoula sans aucune aventure. Le lendemain, au son de la diane, chacun se réveilla et se mit sur pieds, excepté deux ou trois hommes frappés dans leurs tentes par les balles nocturnes. La colonne allait poursuivre sa route; les mulets étaient chargés, les soldats avaient leurs sacs au dos; la ville nomade s'était repliée comme une seule tente, et elle se disposait à partir, portée par les gens et par les bêtes. On n'attendait plus pour se mettre en marche que le ralliement des troupes placées aux postes avancés sur les hauteurs, et ces troupes, on les apercevait déjà, cheminant sous les ordres de leurs chefs pour rejoindre les corps dont elles faisaient partie.

Serpier et Zabori portèrent en même temps leurs regards dans la direction où s'avançait la compagnie qu'Herwig devait ramener; sans avoir échangé une seule parole, ils avaient compris : leurs visages exprimaient une même anxiété. Tous deux aperçurent à la fois dans une clarté matinale le fanion rouge de l'ambulance, que l'on avait envoyée sur la ligne des grand'gardes. Un vent léger se jouait dans ce drapeau sacré du courage et du malheur. Les mulets, chargés de blessés, venaient l'un après l'autre prendre leurs places dans la colonne : ils s'avançaient lentement, comme s'ils avaient eu l'intelligence des fardeaux qu'ils portaient; mais ils se rapprochaient toutefois, et l'on entendait des cris qui, sous l'action de certaines blessures, s'échappent parfois des natures les plus stoïques. Cependant, sur un cacolet, on voyait une figure muette et sanglante qui n'exprimait la douleur par aucun tressaillement de la chair et par aucune émission de la voix. Yves et Laërte poussèrent un cri : ils venaient de reconnaître Herwig. Le capitaine avait reçu une balle qui avait brisé son front, ce front large et bon, depuis nombre d'années déjà dégarni de cheveux, plus semblable au front d'un pasteur qu'à celui d'un soldat. Ses épaulettes tombaient flasques et molles des deux côtés de sa tunique entr'ouverte. Jamais peut-être objets inanimés n'eurent une expression plus touchante que ces reliques d'une vie obscure et dévouée. Ces épaulettes avaient été si noblement conquises, si honnêtement portées! Chacune des minces tresses d'or dont se composait cette modeste magnificence répondait à une vertu. Dans une tristesse poignante,

tel humble détail nous arrache parfois des larmes que n'ont pas pu faire jaillir encore les plus légitimes sujets d'affliction. Les épaulettes d'Herwig furent pour Zabori et pour Serpier ces choses dont parle le poète, ces choses d'où jaillissent des pleurs.

— Dieu a fait ce qui était le mieux, dit Serpier quand le cadavre du capitaine passa près des deux jeunes gens.

— Oui, répondit Laërte, Dieu a fait ce qui était le mieux pour cet homme, un de ses élus sans aucun doute. J'envie le sort de cette douce et vaillante créature que la mort seule a empêchée de me maudire. Si j'étais tué, mon épaulette, en flottant le long de ma tunique, ne dirait pas assurément ce que nous disent les épaulettes d'Herwig.

IX.

Après la fuite de Dorothée et la mort d'Herwig, Laërte se laissa entraîner à un cours pernicieux de pensées qui de tout temps ne s'était que trop facilement établi dans son esprit. Le jeune Hongrois se crut plus que jamais le jouet d'une fatalité qui s'attaquait aux plus nobles parties de sa nature et qui corrompait dans leur source ses meilleures qualités. Il se dit qu'il était le chevalier du mal, qu'une puissance maudite faisait tourner à une œuvre coupable toutes ses aspirations héroïques. Bien loin encore de l'heure où devait régner victorieusement en lui cette lumière dont les rayons incertains rendaient plus affreuses les ténèbres où il s'avançait, il cherchait dans la puissance aveugle des combats un soulagement à ses maux. Dévoré d'habitude par un morne ennui, il recouvrait au feu seulement quelque activité; mais ce n'était qu'une activité douloureuse et malsaine, rien de salutaire n'en pouvait sortir. Il avait pris pour la mort un amour défendu; il désirait le baiser de la terrible fiancée avec une ardeur dont il sentait que le ciel devait s'irriter; il voyait couler le sang et tomber les hommes avec un sentiment de volupté cruelle qu'il se reprochait. Au sortir de ces néfastes délices, il éprouvait d'indicibles fatigues et il songeait malgré lui à Zabori le vampire. Tel est en effet le mélange de désespoir et de dégoût qu'éprouvent, dit-on, vampires et goules à la suite des horribles repas qui ont rempli le rêve sans sommeil de leurs monstrueuses nuits.

Après avoir porté quelques coups vigoureux et rapides, la colonne qui opérait dans la Kabylie reprit le chemin d'Alger. Les bataillons de la légion retournèrent dans leur garnison de Blidah. Ce fut un dimanche que Laërte fit sa rentrée dans la maison où il avait vécu entre Herwig et Dorothée. Un ciel rayonnant d'une lu-

mière implacable, un ciel splendide, dépourvu de pitié comme le visage d'un dieu antique, éclairait cette cour où naguère avait glissé le pas rêveur et léger des heures amoureuses. Zabori se retrouvait seul en compagnie de Mérino dans cette maison où jadis il ne pouvoit marcher sans entendre une voix amie et rencontrer un regard affectueux. Il gagna rapidement la chambre en forme de galerie où il couchait entre des murailles nues. Tandis que son serviteur disposait sous ses yeux le petit nombre d'objets dont se composait son modeste mobilier, il tomba dans un désespoir si profond qu'il espéra un instant s'y abîmer; mais les gouffres creusés par la justice divine sont les seuls d'où l'on ne sorte pas : notre esprit remonte de tous ces Tartares terrestres où le précipitent des douleurs passagères; il en remonte facilement surtout quand il a pour le porter les ailes vigoureuses de la jeunesse. Serpier venait voir sans cesse Zabori, et l'engageait, selon une expression vulgaire, à prendre des distractions. Laërte accueillit d'abord ces ouvertures amicales avec un sourire plein de superbe et d'ironie. Qu'entendait-on par des distractions? Pouvait-il en exister pour des êtres tels que lui? Autrefois aussi on aurait pu engager Prométhée à se distraire.

Serpier ne fut point découragé par la poignante ironie de ces réponses, et, laissant de côté les considérations philosophiques sous lesquelles son ami essayait de l'écraser, il en vint à dire tout simplement que le marquis de Sennemont était un homme d'une aimable compagnie, dont la maison était excellente à hanter. Il ajouta seulement, avec un sourire où apparaissait un lointain et furtif souvenir de la moquerie parisienne, que cette maison-là lui était un peu gâtée par la marquise de Sennemont. Le grand seigneur belge avait fait un de ces mariages incolores et malencontreux qui sont dépourvus de toute logique, même de la logique des passions. — J'aurais mieux aimé, dit Serpier, lui voir épouser quelque danseuse, comme tel membre de la chambre des lords, qu'une femme aussi cruellement insignifiante; vous apprécierez du reste la marquise. M. de Sennemont pourtant n'a pas hésité à épouser Mlle Laure Fénil. Cet esprit si naturel et si fin sourit aux jeux affectés de l'esprit pesant et prétentieux auquel il s'est uni, cette oreille si délicate est insensible à toutes les fausses notes qui troublent perpétuellement une harmonie dont elle possède la science et le goût; mais notre cher marquis heureusement, malgré l'humeur envahissante de sa femme, parvient souvent chez lui à garder cette parole dont il se sert avec tant d'art et de bonté. Il y a des soirées tout entières où, grâce à son habile politique, le sceptre de la conversation ne tombe pas en quenouille, et je ne saurais vous dire combien je goûte ces soirées-là.

Quand il arrivait à l'éloge du marquis, Serpier était inépuisable. Peu à peu l'ironie qui avait légèrement nuancé la première partie de son discours s'effaça entièrement, et il s'attendrit presque en énumérant l'une après l'autre toutes les vertus du colonel. La conclusion de ce sermon amical fut qu'un homme tel que Zabori se rendait vraiment coupable en passant avec indifférence près d'un chef comme M. de Sennemont. — Dans notre jeunesse, s'écria le Vendéen avec une généreuse chaleur, nous nous accablons nous-mêmes des reproches les plus sanglans, quand nous avons laissé échapper ce qu'on appelle une bonne fortune, c'est-à-dire d'ordinaire l'occasion d'engager avec une coquette dont nous ne nous soucions guère quelque commerce auquel en définitive nous perdons, et quand nous rencontrons cette heureuse chance de pouvoir entrer tout droit dans l'amitié d'un homme supérieur, nous nous livrons, sans éprouver un seul remords, à la plus criminelle nonchalance. C'est cependant en ce cas la vraie bonne fortune dont nous n'avons point su profiter. Tout ce qui ne donne pas quelque joie élevée, quelque bonheur idéal à notre âme, n'est qu'un jeu insipide du destin.

Le comte Zabori, qui, malgré le tour un peu romanesque qu'il laissait prendre souvent à son esprit, n'était jamais dépourvu d'une grâce de bon aloi, tendit la main à Serpier sur ces dernières paroles. — En tout cas, lui dit-il, je n'ai point à me reprocher d'avoir repoussé une bonne fortune dans mes relations avec vous. — Puis, comme son humeur s'était un peu égayée et adoucie, il fut convenu que le soir même il irait chez le marquis de Sennemont. Le salon où recevait le colonel n'avait presque rien qui rappelât le pays violent habité par les personnages qu'il abritait. L'aspect mauresque qu'il avait eu primitivement était maintenant remplacé par un aspect tout européen. Quelques peintures, dues au talent de la marquise, ornaient les murailles. Une de ces peintures, où l'ocre et le bitume se livraient un horrible combat, avait la prétention de représenter un paysage africain. Un piano boudait traîtreusement dans un coin, prêt à rompre le silence menaçant qu'il semblait s'imposer à regret. Enfin l'inévitable thé se dressait au milieu d'une table ronde dans son appareil accoutumé; une demi-douzaine de tasses froides et polies étaient cérémonieusement rangées autour d'une bouilloire blafarde enfermant dans ses flancs le tiède breuvage qui s'accorde si bien avec la monotonie habituelle des soirées auxquelles il préside. La physionomie du marquis tranchait sur la vulgarité de ces détails. Il y avait sur le visage de Sennemont quelque chose qui reportait la pensée aux âges héroïques des grandes estocades et à l'aimable époque des madrigaux. Dans le simple uniforme de notre

infanterie, il rappelait les plus élégans seigneurs de Versailles. Sa femme formait avec lui un contraste bizarre. La différence qui existait entre ces deux personnages était si grande qu'ils ne semblaient appartenir ni à un même siècle, ni à une même race, et qu'on était tenté de prendre leur réunion pour quelque accident fortuit de bal masqué.

Soyons juste cependant pour la marquise. Serpier avait parlé d'elle avec trop de dénigrement. Elle était incontestablement jolie. Son front, encadré par des cheveux noirs, avait une forme pure : son nez était droit, et ses grands yeux laissaient voir par instans une limpide lumière sous l'arcade correcte de ses sourcils; mais tous ses charmes étaient mis à néant par un mystérieux défaut dû au plus irrévocable et au plus funeste vouloir du destin : elle manquait de distinction. Les ateliers divins laissent sortir toute une série d'infortunées créatures qui répondent exactement à ces objets d'une fausse élégance que fabriquent les procédés expéditifs de notre industrie moderne. Laure Fénil était une étoffe imprimée à la mécanique, au lieu d'être un tissu soigneusement brodé. Aussi Serpier prétendait qu'elle indignait chez lui le vieil instinct vendéen, en révolte contre toutes les inventions nouvelles. « C'est une femme, disait-il, que nos pères ne connaissaient pas, que nul foyer jadis n'aurait pu produire; je demande qu'on brise la diabolique et fastidieuse machine dont de semblables êtres sont le produit. »

M. de Sennemont déploya pour Zabori tous les charmes d'une coquetterie masculine fort répandue au siècle dernier, mais des plus rares en ce temps-ci. Rempli pour les lettres d'une tendresse patricienne, il s'entretint de la poésie germanique avec le gentilhomme hongrois, dont il connaissait l'esprit étendu et cultivé. Malgré le goût qu'il tenait de sa nature et de son éducation pour une littérature modérée, il était sensible aux hardis élans du génie romantique. Il montra dans cette soirée une connaissance approfondie du théâtre allemand, et reporta l'attention de Laërte sur des beautés auxquelles le jeune aventurier depuis longtemps avait oublié de rendre hommage. Zabori, en l'entendant, croyait rouvrir aux passages qu'il aimait ses livres favoris. Les heures s'écoulèrent avec une singulière rapidité. Le Prométhée de la légion étrangère ne sentait plus les chaînes dont il s'était cru meurtri pour toujours; il s'étonnait de la liberté d'allures et du bien-être intérieur qu'il avait tout à coup recouvrés. Si les merveilles du monde visible exercent à l'endroit de nos douleurs une puissance si consolatrice, quelle ne sera pas éternellement la puissance d'autres merveilles! Parvenez à entraîner l'homme dévoré par les cruelles souffrances de l'esprit dans une promenade à travers les calmes régions de l'esthétique, et

vous verrez le malade entrer subitement en convalescence. Laërte semblait guéri en vidant sa seconde tasse de thé.

Au moment où il allait prendre congé de son hôte, ses dispositions changèrent un peu. Pendant que le marquis commentait avec éloquence une ballade célèbre, la marquise, qui jusqu'alors s'était enfermée dans un silence presque absolu, se dirigea vers le piano avec une démarche d'ange distrait. Ce mouvement devait provoquer une invitation, qu'elle attendait, chez un homme aussi bien élevé que son mari. Elle s'assit donc à son piano, se pencha en avant, fit un mouvement d'épaules comme si elle eût voulu replier deux ailes, et se mit à chanter. Sa voix ressemblait à toute sa personne. Elle avait des accens qui ne manquaient ni de justesse ni d'étendue, mais où ne vibrait aucun de ces sons imprévus rendus par des cordes secrètes de l'âme, qui sont l'apparition surhumaine, la révélation frémissante du talent. Au lieu de retenir Zabori dans le monde des enchantemens, elle le ramena sur cette terre. Tandis que le pauvre Hongrois était rendu par la musique à ses souffrances, le marquis de Sennemont semblait plongé dans des voluptés indicibles. On eût dit qu'il buvait à la coupe même de l'harmonie.

Serpier reconduisit Laërte jusqu'à son logis, et tout en suivant les rues de Blidah, où circulait un air chargé de senteurs d'orangers, les deux jeunes gens s'entretinrent dans la nuit sonore de la soirée qu'ils venaient de passer. La romance de Laure surtout était le texte de leurs discours. Comment expliquer la passion qui empêchait le marquis, au jugement d'habitude si exercé et si sûr, d'apprécier à sa juste valeur la femme qu'il avait épousée? Les deux amis débitèrent à ce sujet tout ce que leur avaient appris la réflexion et l'expérience. — Il n'est point de femme, dit Laërte, si sotte soit-elle, qui ne puisse conquérir un homme de génie, et, chose plus étonnante encore, se maintenir dans cette conquête. Les hommes n'ont que la royauté apparente du monde; mais je m'imagine que « le vieux seigneur, » pour me servir du terme par lequel Méphistophélès désigne le maître de la création, nous a vendus secrètement, afin de punir notre orgueil. Chacun de nous tombe tôt ou tard entre les mains de la femme dont il est né l'esclave.

Zabori se mit chaque soir à hanter la maison du marquis. Il en vint bientôt à ressentir pour M. de Sennemont une affection presque égale à celle que lui avait inspirée Serpier. Il était assez jeune pour n'avoir pas encore perdu le bénéfice de ce tendre intérêt qu'éveillent les débuts en toutes choses. M. de Sennemont attachait sur lui des regards pleins d'une bonté paternelle. Il le raillait doucement sur ses accès de sombre mélancolie, il le ramenait enfin peu à peu

dans les chemins d'une vie facile et souriante; mais le pied de Laërte n'était pas fait pour suivre de pareils sentiers.

Un soir où il sortait comme d'ordinaire du salon de la marquise en compagnie de Serpier, il remarqua chez son ami une morne attitude. Yves marchait à ses côtés sans lui adresser une parole, et le silence du loyal officier n'était point un de ces silences rêveurs qui savent se mêler avec charme aux expansions de l'amitié : c'était un silence dur et actif, dont se sentait frappée l'âme de Laërte. Une de ces percussions magnétiques fut si violente que Zabori se tourna tout à coup vers son ami, comme s'il eût été atteint brusquement par quelque parole injurieuse.

— Voyons, Yves, lui dit-il, trève de bouderies! Tout ceci est-il de ma faute après tout?

— Oui, repartit vivement Serpier, et la preuve de ton crime est la manière dont tu réponds à une pensée que je n'ai pas exprimée. Il y a des cas, vois-tu, où il faut savoir jouer le rôle des Hippolyte et des Joseph. Telle occasion peut se présenter où ce rôle si bafoué est tout simplement l'exercice de la plus indispensable probité; mais cette occasion du reste n'est pas celle qui s'offre à toi. On ne t'a fait jusqu'à présent que des avances dont tu n'aurais pas dû t'apercevoir, dont ne se serait pas assurément aperçu un homme qui n'aurait pas eu ta funeste science, triste bagage de ta vie passée. Malheureusement les femmes deviennent pour certains hommes ce que sont les murailles pour les voleurs : ils ne peuvent point s'empêcher de regarder chaque accident propice à leurs habituelles entreprises, chaque fissure où ils pourraient mettre le pied. La muraille, il est vrai, a été ta complice et t'a découvert elle-même l'une après l'autre toutes ses fissures; mais voilà tout. Rien ne te contraignait à la frauduleuse ascension que déjà tu as presque accomplie.

— Hélas! mon cher Yves, repartit Laërte, cette ascension, pour me servir de ton image, est si avancée que je ne sais plus comment descendre.

— Eh! morbleu, fit vivement Serpier, romps-toi le cou s'il le faut, c'est-à-dire résigne-toi à faire une chute qui sauvera notre digne colonel du malheur de t'avoir pour bourreau. Je sais bien, s'il faut en croire la chronique, qu'il aurait été atteint déjà par des coups semblables à ceux dont il est menacé de ta part. Enfin, s'il en est ainsi, qu'il ne te trouve pas du moins au nombre de ses assassins; qu'il ne te crie pas, comme César à Brutus : *Et toi, mon fils, aussi!*

Telle est la fatalité goguenarde attachée aux plus cruelles mésaventures de ce monde, que Serpier lui-même, le digne et pur Vendéen, était entraîné à prendre le ton de la plaisanterie dans un

discours qu'il avait commencé avec une sérieuse indignation au fond du cœur. Il eut toutefois le rare mérite de s'arrêter sur la pente où il se sentait glisser. — Qui sait, s'écria-t-il tout à coup comme si à la clarté de quelque sanglant éclair il eût pénétré dans l'avenir, qui sait si ces mots de bourreau et d'assassinat, dont je crois me servir comme de métaphores, ne trouveront pas quelque jour leur application exacte dans ta conduite vis-à-vis d'un homme plein d'honneur et d'énergie? Sennemont appartient à une race flamande qui s'est autrefois croisée avec les vieilles races espagnoles. Quoiqu'il ait tout l'esprit du XVIIIe siècle, il n'en a point la morale relâchée, et n'en suivrait pas les lois débonnaires. Or en venir, comme tu y serais forcé peut-être, à tuer un homme parce qu'il défend son bien, c'est là une affreuse chose. Et quand ce bien est un misérable hochet, n'existant à l'état de trésor que pour celui auquel il appartient, c'est une chose plus affreuse encore. Voler à un enfant son jouet, à un aveugle sa musette, c'est une lâcheté. Tiens, voilà que je me sens remué et que j'ai perdu toute envie de rire.

Laërte trouvait à part lui que les paroles de son compagnon étaient pleines de générosité et de justesse. Il promit à Yves, sur le seuil de sa maison, de faire tous ses efforts pour sortir du mauvais pas où il s'était engagé, et le quitta en lui donnant une énergique poignée de main toute remplie de bonnes résolutions. Il s'endormit dans de si louables desseins, qu'il goûta un sommeil dont il avait perdu l'habitude; mais, dans la matinée du lendemain, il reçut un petit billet signé « Laure, marquise de Sennemont. » On l'engageait à une partie équestre qui devait avoir lieu dans les alentours de Blidah. Le billet ne renfermait pas un mot qui pût sérieusement compromettre celle dont il portait la signature; le style en était toutefois d'une nuance douce et tendre que ne pouvaient méconnaître des yeux habitués à toutes les couleurs disposées sur la palette de la galanterie. La partie projetée eut lieu vers la fin de la journée. Laure était vraiment séduisante dans son habit de cheval. Puis, quelle formidable complice que l'Afrique dans une intrigue amoureuse! Le paysage était éclairé par cette lumière attendrie qui annonce les adieux du soleil : le dieu superbe et charmant commençait à se draper dans son manteau de pourpre, pour envoyer à la terre son dernier baiser. Quoique l'air ne fût traversé par aucun souffle sensible, les orangers frémissaient mollement. Ils ressemblaient à ces arbres des jardins féeriques, prisons enchantées de belles nymphes. Les chevaux vifs et joyeux s'associaient à ces magnificences de la nature; ils bondissaient comme si l'air les eût enivrés, et se flairaient de leurs naseaux dilatés dans un pétulant échange de caresses. Laërte montait un cheval qui paraissait avoir

formé une amitié particulière avec le cheval de la marquise. Bientôt l'entrain de la course et les rayons rouges du soleil couchant donnèrent au visage de Laure un éclat inaccoutumé; un de ses bandeaux noirs se détacha et vint effleurer la joue de Laërte : c'était la plus irritable et la plus passionnée des joues; d'après l'impression qu'y produisait la main d'un homme, on peut juger de l'effet que devait y causer l'attouchement d'une chevelure féminine. M. de Sennemont galopait en arrière. Dieu a institué le mariage, mais il semble que le diable ait été chargé de le régler. Les plus nobles, les meilleurs entre les maris sont soumis dans les petites choses à une série de lois qui évidemment ont été écrites sur des tables infernales. Quant à Serpier, on avait prudemment omis de l'inviter à cette promenade. On avait deviné en lui un témoin malveillant. Rien ne pouvait donc arrêter, sur la pente où tant de circonstances le précipitaient, l'entretien engagé entre Laure et Zabori.

Quand leurs chevaux se mirent au pas et quand le colonel les rejoignit, que s'étaient-ils dit? C'est assurément ce que je ne voudrais pas répéter. Les paroles qui sortent des cœurs embrasés par un véritable amour ne sauraient pas être reproduites : c'est une flamme qu'on essaie en vain de fixer. Et quant à ces phrases banales que la galanterie met sur les lèvres de ses serviteurs, il faut les laisser à la conscience de ceux qui les ont prononcées : c'est une masse indigeste qu'il est trop pénible de remuer. Je me bornerai donc à dire qu'entre la marquise et Zabori quelque chose d'irréparable s'était passé. En quelques instans, on avait rédigé et signé un traité qui dépouillait de son royaume le plus honnête homme de ce monde au profit d'un conquérant malencontreux et déjà rempli de remords.

Après cette fâcheuse excursion, Laërte alla dîner chez le colonel, que Serpier vint visiter le soir suivant sa coutume. Yves, dès qu'il fut entré dans le salon, s'aperçut que son ami avait été infidèle à la foi jurée, et que le fléau dont il s'était efforcé d'arrêter la marche avait fait des progrès qui désormais rendraient inutile tout acte de dévouement. Serpier avait conservé ce coup d'œil parisien qui fait découvrir au peuple des salons les pistes d'une intrigue avec la merveilleuse sagacité que mettent les sauvages à reconnaître d'autres pistes. « Allons, se dit-il, j'arrive trop tard, voilà des regards qui sonnent l'hallali! Il ne me reste plus qu'à prendre des mesures pour ne pas assister à la curée. »

Tout en tenant ce discours intérieur, il ne pouvait s'empêcher de contempler Sennemont. Par une cruelle ironie de la destinée, jamais les traits du marquis n'avaient eu une plus noble, une plus confiante, une plus heureuse expression. On parla de la promenade

qu'on avait faite avant le dîner : le colonel regretta que Serpier n'y eût point pris part; il peignit avec entraînement les charmes de ces paysages africains qu'il avait déjà vus sous tant d'aspects. Puis, se tournant vers sa femme avec une grâce pleine de bonté, il dit la joie reconnaissante qu'il éprouvait à voir sa compagne aimer cette existence où il s'était volontairement jeté; il fit compliment à la marquise de son habileté et de son audace équestres. — Je puis, dit-il, vous adresser le salut d'Othello à Desdemona et vous appeler ma belle guerrière. Rassurez-vous du reste, c'est le seul rapport que j'aurai jamais avec le More de Venise. Je déteste et méprise la jalousie. Quelques personnes prétendent pourtant que c'est un encens agréable aux femmes; je crois, moi, que c'est une fumée qui ternit le foyer divin de l'amour.

Un moment arriva cependant où le marquis connut cette jalousie dont il n'avait jamais parlé qu'avec un doux et ironique sourire. Peut-être la nature passionnée de Zabori inspira-t-elle à Mme de Sennemont un sentiment nouveau pour cette âme habituellement portée à la prudence. Ce qui est certain, c'est que le colonel un soir fut mis soudainement sur la trace de son infortune. Aussitôt un changement complet s'opéra chez cette créature aimable, accoutumée à se jouer dans la lumière de la vie. Sennemont fit avec effroi en lui-même des découvertes dont il n'avait jamais eu l'instinct; il descendit dans une sombre région de son cœur qu'il ne soupçonnait pas, et il y trouva des puissances implacables dont il reçut des inspirations. Comme l'avait dit Serpier, il y avait dans ses veines du sang espagnol; ce sang se mit à bouillonner étrangement sous le soleil d'Afrique. Si Laure eût été plus intelligente, et si Zabori n'avait pas eu cette bizarre organisation qui le poussait à ne jamais s'éloigner d'aucun danger, le couple coupable se serait écarté du péril qui le menaçait. Serpier, en cette occurrence, aurait pu exercer une intervention utile; mais depuis quelque temps il s'était banni d'une maison où il ne trouvait plus que des émotions pénibles. La voie était donc ouverte à un de ces funestes événemens dont la colère céleste aplanit la marche aux heures où elle a résolu d'éclater.

Dans tous les pays de violentes chaleurs, c'est au milieu de la journée que la vie est le plus complétement suspendue. Sous certains cieux, midi est plus terrible que minuit. A cet instant, le soleil cherche en vain quelque créature animée à dévorer. Il ne trouve à ronger que le caillou des chemins, la pierre des murailles et l'arête desséchée des montagnes. Tout ce qui est doué d'une existence frémissante, depuis la plante jusqu'à l'homme, s'ingénie en efforts innombrables pour l'éviter. Les flaques d'une clarté brûlante pren-

nent possession des rues désertes, et un silence cent fois plus lugubre que celui des ténèbres s'étend sur les cités rayonnantes. Toutes les maisons sont remplies de songes pesans accroupis sur des êtres fatigués; mais il y a toujours une race de gens qui profitent des bâillons et des bandeaux que les heures de repos forcé mettent à ceux dont la surveillance les incommode. En Afrique, le crime et l'amour choisissent souvent midi pour l'instant de leurs équipées.

Laërte attendait la marquise dans une chambre de cette maison mauresque où le poursuivait tout récemment encore l'image de Dorothée. C'était précisément à l'instant où l'heure formidable de midi traversait les zones enflammées du ciel. Mme de Sennemont tardait à venir. Zabori subit alors l'effet habituel de l'attente : il se mit à juger involontairement avec une profonde malveillance la personne qui ne paraissait point. Il se demanda comment il en était arrivé à une situation dont il éprouvait autant d'embarras que de remords. Il repassa l'une après l'autre dans sa mémoire les scènes qui avaient amené un dénoûment aussi fâcheux que prévu. Il se rappela entre autres choses, en s'accablant des plus violentes invectives, une soirée où il avait raconté chez le colonel de Sennemont cette histoire de vampire dont il avait amusé déjà et effrayé l'imagination de Dorothée. En débitant cette histoire, il avait ce soir-là fourni sciemment un prétexte à des coquetteries banales dont le souvenir lui inspirait un véritable dégoût. — Comment, se disait-il, n'ai-je point perdu, dans la vie puissante où de tragiques événemens m'ont jeté, le goût des misérables passe-temps qui ont rempli les débuts de mon existence? Je connaissais la sotte fatalité attachée à mon éternel récit de vampire qui m'a déjà fait échanger avec d'insignifiantes créatures tant de nébuleuses fadaises. J'ai amené par ma faute toutes les figures du menuet désastreux que je suis obligé de danser jusqu'au bout. — Puis il se comparait à Sennemont, se mettait au-dessous de l'homme qu'il avait outragé, et se demandait par quelle étrange perversité la marquise avait pu concevoir la première pensée de cette galanterie qu'il maudissait.

En cela, Zabori, aveuglé par sa maussade humeur, faisait preuve d'un manque absolu de mémoire, car il avait vu agir déjà dans maintes aventures les mobiles qui avaient déterminé Laure. La pauvre créature avait tout simplement le goût des hommes pâles et tristes qu'avaient les femmes de cette époque-là, et les curiosités romanesques qu'ont eues les femmes de tous les temps. Puis le comte Zabori avait un victorieux prestige pour Laure Fénil, qui était fort entêtée de qualité, particulièrement à l'endroit de toute noblesse

étrangère. Somme toute, c'était contre lui beaucoup plutôt que contre sa complice qu'il était en droit de s'indigner. Laure était une coquette vulgaire, soit; mais c'était une coquette d'instinct, de tempérament, de naissance. Elle était sortie des coulisses invisibles où le destin habille ses acteurs, toute parée pour le rôle qu'elle jouait de son mieux sur le théâtre de la vie. Laërte au contraire n'était destiné ni au frivole emploi des jeunes premiers, ni à l'immoral emploi des suborneurs. Il n'appartenait pas à cette troupe d'histrions subalternes qui ne distinguent pas leur masque de leur chair, que le ciel n'a point daigné initier au secret de la comédie où ils figurent : ce n'était pas enfin une marionnette humaine, c'était un homme dans toute l'acception du mot.

Mme de Sennemont arriva. Laërte ne put point parvenir à cacher subitement l'état d'esprit où le trouvait cette visite, et les premières paroles qu'il échangea avec Laure se ressentirent de ses mauvaises dispositions. La marquise, fort affectée d'ordinaire, était plus que jamais ce jour-là en rupture ouverte avec le naturel. Elle commença par exprimer une terreur à la fois mignarde et dramatique au sujet de la course qu'elle venait d'accomplir dans les rues de Blidah. Laërte accueillit assez brutalement cet effroi : il dit à Mme de Sennemont qu'elle avait tort de s'exposer à des émotions qui semblaient lui être si pénibles; il ajouta que du reste cette terreur, malgré ce qu'elle avait d'exagéré et d'un peu fatigant dans l'expression, n'était pas dénuée de fondement, que M. de Sennemont lui paraissait depuis quelques jours en proie à des accès de noire tristesse, enfin qu'il croyait sentir dans l'air un danger d'un ordre sérieux. A ce mot de danger, la marquise commit la faute vulgaire d'attacher sur Zabori un regard tout enflammé d'héroïsme qui semblait contenir la demande de don Diègue à Rodrigue. Laërte faisait profession d'exécrer chez les femmes toutes les démonstrations d'impétueux courage. Il prétendait que ces démonstrations-là le glaçaient soudainement; rien, disait-il, ne lui était plus insupportable que de voir la rapière du capitaine Fracasse sortir tout à coup d'un cotillon. Il prit donc son visage le plus froid pour répondre à l'altière œillade de Laure. C'est ainsi que tout semblait annoncer la plus désagréable séance pour ces deux êtres qui allaient l'un à l'autre en foulant aux pieds tant de dignes et saintes choses, quand un bruit se fit entendre à la porte de la chambre où tout ceci se passait. Laërte se précipita vers cette porte et l'entre-bâilla, il reconnut le visage du curé Mérino. Les traits habituellement impassibles de l'Espagnol avaient quelque chose d'insolite; on sentait que, sur la mate pâleur de son teint, l'ombre de quelque catastrophe prochaine venait de se projeter.

— Mon lieutenant, s'écria-t-il, le colonel est dans la cour. Il cherche votre chambre, tout à l'heure il l'aura trouvée.

L'éclair qui s'était si malencontreusement allumé dans les yeux de Laure s'éteignit aussitôt. Le regard de Laërte au contraire prit quelque chose d'ardent et de résolu. — Soyez tranquille, dit-il à la malheureuse qui tremblait derrière lui, je vous jure que personne n'entrera ici.

Mais le destin s'était ri de ce serment avant même qu'on eût achevé de le prononcer. Une main agitée par une force surhumaine saisit l'épaule osseuse de Mérino et jeta cette longue figure d'hidalgo contre une muraille. Zabori lui-même fut violemment frappé par la porte qu'il avait entr'ouverte, et le colonel posa son pied sur le sol de cette chambre dont on voulait lui défendre l'entrée. Il était ce terrible personnage qui est au fond de presque tous les hommes, mais que les grandes passions seules ont le pouvoir d'évoquer. Les lèvres tremblantes, le front livide, revêtu par une colère inouie d'une apparence inconnue, il était ce que nous serons peut-être dans les régions d'épouvante après notre mort : une sorte d'effroyable effigie de ce qu'il avait jusqu'alors été.

Laërte, semblable à tous les hommes de sa trempe, pouvait être surpris par un danger qui, au lieu de s'adresser à sa chair, prenait ces formes qui s'attaquent directement à l'esprit. Il éprouva donc un moment quelque chose qu'il n'avait pas ressenti encore : il était en arrêt devant un spectre; mais le colonel le rendit aux mouvemens habituels de sa nature par un geste soudain suivi d'une rapide agression. M. de Sennemont tira de sa tunique entr'ouverte un pistolet à deux coups : deux balles, adressées sans doute, l'une à la marquise, l'autre à Zabori, allèrent s'enfoncer dans le mur blanc de la chambre. L'arme vengeresse n'avait atteint personne. La mort était dans le cœur de l'époux outragé, elle n'était point dans sa main.

Sennemont laissa tomber le pistolet qui venait de le trahir et tira vivement le sabre droit à poignée de fer qu'il portait au côté. Laërte alors à son tour saisit son sabre, qui était accroché à la muraille : c'était une arme semblable à celle du colonel, une lame droite et mince également propre au duel et à la guerre. On sait ce que devenait Zabori dès qu'il sentait entre ses mains une garde d'épée. En ce moment d'ailleurs il avait à défendre une femme dont il était soudainement devenu l'unique appui. Son fer fut donc bientôt engagé avec celui du colonel. L'issue du combat qui se livrait dans cet étroit espace ne pouvait pas être douteuse. Sennemont n'avait ni la jeunesse ni l'habileté de son adversaire, puis la fureur qui conduisait son bras était aveugle. Son arme décrivait dans le vide

des lignes bizarres, tandis que celle de Laërte restait agile et sûre dans la voie qui devait la conduire à un terrible but. Aussi tout à coup le colonel chancela; il porta la main gauche à sa poitrine et appuya ensuite cette main contre le mur blanc de la maison mauresque. Une trace étrange, une marque sinistre, une ombre rouge parut sur ce mur et s'y grava. Le colonel voulut encore se défendre, mais son pied ne tarda pas à glisser, et il tomba sur le seuil de la porte qu'il avait franchie; ses jambes inertes restèrent dans l'intérieur de la chambre. Sa tête pâle et ses bras étendus traînèrent sur les dalles du corridor qui conduisait au réduit où le meurtre venait d'avoir lieu.

Laërte, qui était appuyé sur son épée, subissant l'éternelle fascination des cadavres, vit se passer alors quelque chose de plus affreux que la scène même dont il contemplait le dénoûment. Laure, qui dissertait à tout propos sur l'excessive irritabilité de ses nerfs et qui s'obstinait à suivre la méthode un peu surannée des évanouissemens, montra, quand son mari fut tombé, un sang-froid des plus inattendus. Elle se dirigea, preste et légère, vers la porte que barrait le corps ensanglanté, releva sa robe menacée de quelque horrible tache, et franchit l'obstacle qui fermait son retour à la liberté.

Ainsi disparaissait la vaine créature, l'être inférieur qui avait été la cause du crime, laissant en face l'un de l'autre, dans un même lieu et cependant dans deux mondes, sur les deux rives opposées du temps, la victime et le meurtrier. J'ai déjà dit, je crois, que l'action et la rêverie avaient chez Laërte la même puissance. Le Hongrois s'arracha donc aux abîmes muets dans lesquels un instant il avait été entraîné, pour revenir au grand air et prendre conseil de son énergie virile. En sortant de sa cruelle extase, il aperçut le curé Mérino, qui avait été le témoin de tout ce qui venait de s'accomplir. L'officier et le soldat échangèrent d'abord un regard intraduisible. Certains faits laissent sur ceux qui les ont vus une sorte de reflet lugubre. Quand ces gens-là se regardent pour la première fois, ils éprouvent, même les plus braves, un sentiment qui ressemble à la peur; mais un semblable sentiment ne pouvait pas être de longue durée chez des hommes tels que Laërte et son serviteur. Tous deux trouvèrent bien vite en eux ce que la situation présente exigeait de leurs natures.

— Mon lieutenant, dit Mérino, vous avez devant vous plusieurs heures. Jusqu'à ce soir, j'empêcherai qu'on ne pénètre ici. Partez sur-le-champ, marchez de votre pas habituel; vous traverserez la ville sans danger. Quand vous aurez quitté Blidah, vous verrez ce qu'il vous conviendra de faire. Le monde est grand, et les morts

sont comme les chiens : ils ne poursuivent que ceux qui ont peur d'eux. Vous pouvez encore, je ne sais où, trouver une vie à votre gré.

Laërte pensa que ce conseil était bon à suivre malgré la forme bizarre et féroce dont il était revêtu. Il franchit à son tour ce corps gisant dont les chairs sanglantes, envahies par une ombre visible, formaient un frappant contraste avec l'éclat lumineux du sol; puis il serra la main de Mérino et sentit, à cette pression, une larme dans ses yeux. Si aride, si desséchée, si sauvage que se fasse tout à coup notre vie, une frêle pousse de sensibilité trouve moyen d'y trembler toujours, comme une plante entre des rochers. Mérino aussi eut dans le regard je ne sais quelle humide vapeur. Ces deux voyageurs, familiers avec la pensée des courses sans retour, éprouvaient une sorte d'émotion en se disant adieu.

Laërte franchit les rues de Blidah sans obstacle, suivant la prédiction de l'Espagnol. Sa démarche calme ne pouvait éveiller aucun soupçon. Il rencontra deux soldats qui lui adressèrent le salut accoutumé: les factionnaires lui portèrent les armes. Il se prêtait sans émotion apparente à ces actes journaliers de la vie, quoiqu'il eût l'âme toute remplie de ce sentiment intime, le résultat des grandes joies ou des grandes douleurs, qui jette pour nous sur le monde extérieur des teintes et des formes de visions. Quand il eut franchi les portes de la ville, il marcha quelque temps dans la campagne en suivant par instinct plutôt que par préméditation une direction opposée à la ligne des postes français. Puis vint un moment où il s'arrêta et se recueillit. Son visage, quand il reprit sa course, avait une expression nouvelle. Laërte marchait sur les pas d'un guide invisible qui était venu à lui dans ce désert, et il savait bien que ce guide n'était pas un envoyé de Dieu.

PAUL DE MOLÈNES.

(La dernière partie au prochain n°.)

LES

MISÉRABLES

PAR M. VICTOR HUGO.[1]

Dieu, selon le mot de l'Écriture, a livré le monde aux disputes; c'est pourquoi, dans sa sagesse et sa prévoyance infinies, il a bien soin de ne jamais laisser la terre manquer trop longtemps d'élémens de controverse. A chaque génération, il envoie cinq ou six hommes auxquels il confère le privilége de l'antique Jupiter, et qu'on pourrait nommer comme lui *amasseurs de nuages*. Quoi qu'ils fassent ou qu'ils touchent, ces hommes déchaînent les tempêtes et soulèvent les orages. Leurs paroles les plus inoffensives résonnent d'un bruit de guerre, comme les mouvemens d'un guerrier au repos rendent involontairement un cliquetis d'acier. M. Victor Hugo est peut-être de tous les hommes de notre époque celui qui a reçu le plus pleinement ce privilége glorieux et parfois embarrassant. Personne n'aura fait naître autant de colères, fourni le prétexte d'autant de guerres civiles littéraires, soulevé d'aussi fanatiques enthousiasmes, enfanté des haines aussi intraitables et d'aussi inaltérables dévouemens. Il peut dire justement de lui-même : « Je ne suis pas venu apporter la paix, mais la guerre. » Comptez, si vous pouvez, toutes les inimitiés, toutes les ruptures et tous les horions dont ses œuvres ont été la cause. Des gens qui étaient faits pour s'estimer sans se comprendre et qui auraient vécu sans lui dans une paisible dissidence ont été séparés à jamais par la publication des *Orientales* ou des *Feuilles d'Automne*, et les représentations d'*Her-*

(1) Première partie, *Fantine*; 2 vol. in-8°. Paris, Paguerre, 1862.

nani ont changé en haines vivaces des antipathies qui se seraient contentées d'être malveillantes. Et que de prétextes excellens il a dû fournir aux sentimens qui n'auraient pas osé s'avouer! Quel terrain mieux choisi par exemple pour opérer une rupture désirée que la publication d'un livre de Victor Hugo! Deux amis douteux, cherchant sans le trouver un moyen d'avouer leurs véritables sentimens, n'ont qu'à exprimer leur opinion sur un nouveau livre de Victor Hugo : les voilà séparés à jamais par un abîme infranchissable et profond comme celui qui sépare le *Sylla* de M. de Jouy d'*Hernani* ou de *Marion Delorme*. Chacune de ses œuvres ravive les colères de Vadius et de Trissotin, attise leur immortelle dispute, fait pâlir de dépit et d'envie Oronte, dont personne n'est plus tenté pendant de longs mois d'écouter le sonnet, fournit à l'honnête Alceste un moyen d'épancher sa bile, et force Philinte lui-même, le bienveillant Philinte, à rompre la neutralité qui lui est chère.

Le nouveau livre de M. Victor Hugo attire, comme toutes ses œuvres précédentes, lecteurs et critiques sur ce terrain de disputes. Il était attendu avec des sentimens très contraires : les uns le désiraient avec une curiosité impatiente, les autres le redoutaient avec une antipathie rancuneuse, d'un genre tout particulier, que M. Hugo a seul le privilége d'inspirer. Avant qu'une seule ligne en eût paru, on en exaltait, on en condamnait l'esprit, la tendance et le but. Qu'en connaissait-on cependant? Rien, si ce n'est le titre et le nom de l'auteur; mais ce titre semblait gros de tempêtes, ce nom rappelait les longues guerres civiles littéraires d'autrefois et quelques-uns des épisodes les plus passionnés des luttes politiques des dix dernières années. Les deux premiers volumes de cette œuvre, qui doit en compter dix, ont à peine paru, et déjà ils soulèvent en sens divers des controverses très vives, que pour notre part nous trouvons intempestives et précipitées. Avant de prendre parti pour ou contre la pensée de l'auteur, on nous permettra d'attendre que cette pensée nous soit entièrement connue. Les adversaires de M. Hugo accusent son nouveau livre d'être socialiste. A ces adversaires on pourrait répondre, comme l'évêque Myriel des *Misérables :* Voilà une grosse couleur! Mais peut-être ne s'agit-il que de s'entendre, et de savoir ce que signifie ce mot suspect. Est-ce à la matière employée par le poète, aux sentimens exprimés par lui, que s'adresse ce reproche amer, ou bien à un parti-pris hostile contre la société contemporaine? Si ce parti-pris existait, je serais prêt à le condamner avec les adversaires de M. Hugo; mais je soupçonne que leur animosité devance leur information, et qu'ils condamnent avant de connaître, car après le plus scrupuleux examen je n'ai rencontré dans ces deux volumes rien qui res-

semblât à un parti-pris hostile et systématique. Il y règne au contraire un grand désir d'impartialité, de justice stricte et sévère, de modération et de bienveillance. Tout ce qui est dit dans les deux premiers volumes peut se dire en pleine sécurité de conscience, les sentimens qui y sont exprimés sont ceux que tout honnête homme, à quelque parti qu'il appartienne, pourvu qu'il porte un cœur humain, doit être fier de posséder. J'amnistie donc pleinement ce premier épisode de l'accusation de socialisme. Est-ce à dire que j'étends par avance cette amnistie à l'œuvre entière? Non, puisque cette œuvre nous est encore inconnue. Les grosses questions de morale et de philosophie sociale que soulève la donnée d'un tel livre doivent être pour le moment mises à l'écart. Nous imiterons la réserve de l'auteur, qui semble avoir compris que son livre devait être jugé par ses conclusions dernières, puisque, contrairement à son habitude bien connue, il s'est abstenu de plaider lui-même la cause de son œuvre. Pour toute introduction, M. Victor Hugo s'est contenté d'une préface de dix lignes, solennelles et tristes, qui sont comme un appel fait d'une voix sourde et grave à ces sentimens d'humanité et de pitié que tout homme doit porter en lui. L'auteur se présente à nous en nous proposant non de discuter avec lui, mais de nous laisser émouvoir. Nous suivrons ses conseils, et nous ne franchirons pas, jusqu'à plus ample information, les domaines de la pure littérature. Il nous suffira de noter franchement les impressions bonnes ou mauvaises que nous a données ce voyage douloureux auquel il nous invite, et dont il nous fait franchir aujourd'hui la première étape. Donc, sans plus ample préambule, entrons immédiatement dans l'examen littéraire du récit.

Le livre des *Misérables* s'ouvre par le portrait minutieusement et amoureusement tracé d'un juste et d'un véritable pasteur évangélique, Mgr Myriel, évêque de D..., pseudonyme transparent sous lequel est caché, me dit-on, le nom vénéré et béni de Mgr Miollis, évêque de Digne au commencement de ce siècle. Toute cette première partie est pleine de calme, de douceur et de paix religieuse. C'est une heureuse et noble pensée que d'avoir placé la figure du saint évêque Myriel à l'entrée de ce sombre livre. Nous dirions volontiers, en imitant le style familier à l'auteur, qu'avant de nous montrer les ténèbres de l'âme humaine, il était bien de nous en montrer la lumière, une douce lumière, calme, bienfaisante, à la fois pure comme une aurore et attendrie comme un crépuscule. Ce pauvre palais épiscopal que l'hôpital a envahi et qu'habite la charité, ce palais sous lequel sont abrités, pansés et guéris ceux que, dans son mystique langage, l'église appelle les membres souffrans de Jésus-Christ, cette maison où l'on bénit, où l'on console, où l'on

absout et pardonne, d'où jamais un affligé ne sortit sans que son affliction ne lui fût plus légère, est bien le vestibule naturel des sombres édifices que nous allons parcourir. Avant de s'engager dans le dédale de ces repaires où sont cachées toutes les infirmités et toutes les hontes qui humilient l'orgueil des sociétés civilisées, il était bon que l'on pût lire sur la porte d'entrée l'inscription contraire à celle de Dante : « O vous qui entrez, ne laissez pas toute espérance. » Ce début est donc d'une invention à la fois forte et touchante, et d'une logique littéraire tout à fait irréprochable. Les vrais artistes ont seuls de ces idées-là. C'est très légitimement que M. Hugo a pensé que l'introducteur naturel aux misères sociales devait être non un maudit ou un réprouvé, mais un homme de Dieu, un serviteur fidèle de celui qui vint apporter aux hommes la bonne nouvelle, et qui voulut descendre lui-même dans les limbes pour délivrer les âmes captives des justes.

Les cent cinquante premières pages du livre retiennent dans l'humble domicile du saint évêque le lecteur, qui, après avoir trouvé d'abord ce séjour un peu long, regrette parfois de n'y pouvoir rentrer lorsqu'il en est sorti, afin d'échapper aux miasmes des antres où nous promène l'auteur, et de respirer l'air pur des vertus humaines. C'est un intérieur charmant et gracieux par son dénûment même que celui de cet évêque qui se dépouille pour vêtir ceux qui sont nus et s'affame pour nourrir les affamés. Deux personnes dévouées et laborieuses occupent d'ailleurs tout le temps qu'elles ne donnent pas à Dieu à faire reluire mieux que l'or ce dénûment volontaire et à placer sous un jour qui puisse les faire valoir ces débris d'un luxe ancien, épaves chéries arrachées à grand'peine à l'avidité insatiable d'une charité toujours exigeante. Ces deux personnes sont Mme Magloire, vieille servante qui, sachant que les grandes maisons ne doivent pas péricliter, « prenait le double titre de femme de chambre de mademoiselle et de femme de charge de monseigneur, » et la sœur de l'évêque, Mlle Baptistine, dont M. Hugo a tracé un portrait aimable, qui serait parfait si on en retranchait çà et là quelques expressions un peu trop heurtées. « Mlle Baptistine était une personne longue, pâle, mince, douce; elle réalisait l'idéal de ce qu'exprime le mot *respectable*, car il semble qu'il soit nécessaire qu'une femme soit mère pour être vénérable. Elle n'avait jamais été jolie; toute sa vie, qui n'avait été qu'une suite de saintes œuvres, avait fini par mettre sur elle une sorte de blancheur et de clarté. » Le dévouement des deux femmes est absolu : au milieu des privations que leur impose la charité de l'évêque, jamais elles n'ont fait entendre un mot de reproche, et ne se sont permis même une observation inoffensive. Quelquefois elles ont pensé peut-être que

le zèle chrétien entraînait l'évêque au-delà des devoirs que commande la religion; mais lorsque ces doutes, légèrement entachés d'égoïsme, ont fait sentir leur aiguillon, elles ont levé les yeux vers le visage de l'évêque, et elles y ont lu la condamnation de leur jugement téméraire.

Quant à Mgr Myriel, que le peuple de son diocèse a surnommé justement *Monseigneur Bienvenu*, il réalise à la lettre le type des vertus que, dans notre âge de fer, nous nous plaisons à placer dans l'âge d'or de la primitive église. Cet homme original pratique ses devoirs envers les indigens comme s'il était contemporain de l'épître de saint Jacques, et respire l'amour chrétien comme s'il avait été ordonné évêque par l'apôtre bien-aimé. On dirait que les paroles de Jésus et de Paul ne viennent que d'entrer en lui, tant les actes de sa charité ont de fraîcheur et de verdoyante fertilité. Quand il prit possession de son diocèse, il trouva que les salles de l'hôpital étaient bien étroites pour les malades qu'il devait contenir, et il ouvrit une succursale dans son propre hôtel; chassé par les pauvres, il se réfugia lui-même dans leur asile, et vint habiter un modeste appartement dans la maison de l'hôpital. C'est là qu'il vivait avec une somme de mille francs, difficilement prélevés sur le traitement d'évêque que l'état lui accordait, et qu'il rendait aux pauvres. Un jour cependant on l'entendit se plaindre de l'exiguïté de ses ressources. « Je suis bien gêné, dit-il. » Et il songea à réclamer la rente qui lui était due pour frais de tournées pastorales. Dès qu'il l'eut obtenue, il se trouva réellement dans l'opulence, sa charité ayant plus à donner.

Pour n'être pas faites en carrosse, ses tournées pastorales n'en étaient pas moins accomplies avec diligence et exactitude. L'évêque visitait les parties les plus reculées et les plus inaccessibles de son diocèse, monté sur un âne, sans crainte des quolibets des malicieux et des beaux-esprits. Il eut même à cette occasion un de ces mots charmans et sans réplique qui ferment pour toujours la bouche aux malveillans : « Monsieur le maire et messieurs les bourgeois, dit-il un jour que les habitans d'une petite ville riaient de le voir voyager ainsi, je vois ce qui vous scandalise; vous trouvez que c'est bien de l'orgueil à un pauvre prêtre de monter une monture qui était celle de Jésus-Christ. Je l'ai fait par nécessité, je vous assure, et non par vanité. » L'évêque a de ces paroles que trouvent seules les âmes désintéressées d'elles-mêmes et chez lesquelles aucune vanité personnelle ne vient contrarier, obscurcir ou émousser l'expression de la justice et de l'amour. Parmi les mots nombreux que rapporte M. Hugo, dont quelques-uns sont, selon toute apparence, historiques, et qui témoignent tous d'une nature angélique, il en est un vraiment admi-

rable dans sa simplicité, car il est l'expression accomplie de cette vertu propre à la foi parfaite qui s'appelle la confiance en Dieu, vertu rare et que connaissent seules pleinement les âmes qui sont chrétiennes sans alliage d'aucune autre doctrine. L'évêque s'était obstiné à visiter certaines communes placées dans des défilés de montagnes infestés par la bande d'un brigand nommé Cravatte. La force morale et la vertu, qui exercent leur empire jusque sur les bandits, avaient protégé Mgr Myriel. Il avait accompli en toute sécurité sa mission périlleuse, et, avant de s'en retourner, il voulut remercier Dieu, et fit annoncer un *Te Deum;* mais, lorsqu'on dut le chanter, il ne se trouva plus d'ornemens pontificaux. Au milieu de ce grand embarras, une caisse fut apportée par deux cavaliers inconnus. « On ouvrit la caisse; elle contenait une chape d'or, une mitre ornée de diamans, une croix archiépiscopale, une crosse magnifique, tous les vêtemens pontificaux volés un mois auparavant au trésor de Notre-Dame d'Embrun. Dans la caisse, il y avait un papier sur lequel étaient écrits ces mots : *Cravatte à monseigneur Bienvenu.* — Quand je disais que tout s'arrangerait! dit l'évêque; puis il ajouta en souriant : A qui se contente d'un surplis de curé, Dieu envoie une chape d'archevêque. — Monseigneur, murmura le curé en hochant la tête avec un sourire, Dieu ou le diable. — L'évêque regarda fixement le curé et reprit avec autorité : *Dieu.* » Le mot est trop simple pour n'être pas historique; mais, si par hasard il est de l'invention de M. Hugo, il lui fait le plus grand honneur, car il est vraiment digne d'avoir été prononcé par le noble chrétien qu'il met en scène.

Cette première partie, qui est si bien et si convenablement placée à l'entrée du monument, n'est pas exempte de défauts. Elle contient de réelles beautés, et pourtant il me semble qu'on serait plus près de la vérité en disant qu'elle contient plutôt un très grand nombre de belles lignes qu'un grand nombre de belles pages. A chaque instant, une pensée ou un sentiment brillant d'un doux éclat illumine la page, mais cet éclat glisse et disparaît presque aussitôt. Vous diriez ces rayons rapides et sans cesse renaissans qui luisent comme un sourire sur les ciels blafards et brouillés de blancs nuages des premières journées du printemps. Voilà, je crois, l'image aussi exacte que possible du livre que M. Hugo intitule *un Juste.* L'onction y est un peu pénible, la douceur religieuse légèrement exagérée; on dirait que l'âme de l'écrivain a dû faire effort, comme le soleil d'avril, pour produire ces traits de tendre lumière. Cette longue description du personnage de Mgr Bienvenu aurait gagné peut-être à être abrégée et concentrée; tous ces rayons épars, rapprochés et condensés, auraient produit une belle nappe de lumière également

diffuse, au lieu de briller et de s'éteindre isolément. Le lecteur est jusqu'à un certain point obligé de composer lui-même le caractère de l'évêque, car M. Hugo, dans cette première partie, nous présente plutôt les matériaux et les élémens du personnage que ce personnage même, formé, façonné, *forgé* par la fournaise de son imagination. Ajoutons que parmi ces matériaux il en est qui paraissent inutiles et qui auraient pu être élagués. Telle est la lettre dans laquelle Mlle Baptistine raconte le caractère de son frère, lettre qui ne fait que répéter, sans rien y ajouter de nouveau, les circonstances que le récit présente avec plus de force, et même avec plus de finesse et de simplicité.

Si l'auteur s'était refusé quarante pages, il aurait rejeté sans doute un certain nombre d'expressions excentriques, de trivialités, voire de lieux-communs, qui déparent çà et là cette première partie, et le personnage de Mgr Bienvenu y aurait gagné; mais, puisque nous insistons si fortement sur les défauts de cet épisode, il serait injuste de ne pas signaler les beautés qui s'y rencontrent. Citons par exemple le chapitre où M. Hugo explique comment, malgré ses vertus ou plutôt à cause de ces vertus mêmes, Mgr Myriel vivait dans un isolement presque absolu, et la page sur les raisons qui doivent interdire au prêtre la richesse et le luxe. Cela est juste, vrai, sainement pensé, fortement dit. Je ne veux pas résister au plaisir de citer ce court fragment. « Disons-le, ce ne serait pas une haine intelligente que la haine du luxe. Cette haine impliquerait la haine des arts. Cependant chez les gens d'église, en dehors de la représentation et des cérémonies, le luxe est un tort. Il semble révéler des habitudes peu réellement charitables. Un prêtre opulent est un contre-sens. Le prêtre doit se tenir près des pauvres. Or peut-on toucher sans cesse, et nuit et jour, à toutes les détresses, à toutes les infortunes, à toutes les indigences, sans avoir soi-même sur soi un peu de cette sainte misère, comme la poussière du travail? Se figure-t-on un homme qui est près d'un brasier et qui n'a pas chaud? Se figure-t-on un ouvrier qui travaille sans cesse à une fournaise, et qui n'a ni un cheveu brûlé, ni un ongle noirci, ni une goutte de sueur, ni un grain de cendre au visage?... »

Je dois mentionner une scène étrange, qui pouvait être belle et qui n'est qu'audacieuse : l'entrevue de l'évêque et du conventionnel G... Je suis loin de reprocher à M. Hugo, comme le font certains lecteurs, d'avoir mis en présence ces deux personnages. C'était une idée délicate, difficile à exécuter, mais vraiment faite pour tenter un véritable artiste, et je ne m'étonne pas qu'elle ait tenté M. Hugo. Les divers élémens de la scène sont bien inventés et bien disposés, et cependant elle est sans effet sur l'imagination du lecteur, et elle finit

par choquer son bon sens. M. Hugo a voulu mettre en présence deux justes de race différente, et rien n'était plus légitime que cette ambition; mais comment n'a-t-il pas compris que ces deux hommes, quelle que soit la bonne opinion qu'ils emporteront l'un de l'autre, sont séparés par un intervalle que rien ne peut combler? Ils sont faits peut-être pour s'estimer, mais ils ne s'aimeront jamais; ils rapprocheront peut-être leurs intelligences, ils ne mêleront jamais leurs âmes. Chacun des deux se tiendra vis-à-vis de l'autre, non pas précisément en état de défiance ou d'hostilité, mais en état de respectueuse réserve, car ils sentiront bien vite qu'aucun des deux ne peut céder à l'autre, et que ce serait une sorte de trahison envers les doctrines dont ils sont respectivement les serviteurs que de les livrer aux hasards de la discussion et aux blessures que peut leur infliger le fouet de la langue. Ils admireront les conséquences de cette justice qu'ils ont cherchée l'un et l'autre telles qu'elles se manifestent par leur vie personnelle, mais ils ne s'entendront jamais sur le principe même de cette justice. Tout ce qu'ils sauront et voudront jamais savoir l'un de l'autre, c'est que leur existence est pleine d'actes qui méritent le respect. Que de finesse, de ménagemens, de tact, demandait cette scène pour être aussi vraie qu'elle est hardie et aussi belle qu'elle est bien inventée! M. Hugo n'avait certainement pas l'intention d'humilier et de rabaisser le personnage de Mgr Bienvenu, et cependant tel est le résultat le plus net de la longue conversation à laquelle il nous fait assister. Est-ce bien d'ailleurs conversation qu'il faut dire, et n'est-ce pas plutôt monologue? L'évêque ne prend part à cette conversation que par des paroles monosyllabiques ou par de rares réserves exprimées avec une timidité qui ressemble à de la faiblesse et une douceur qui ressemble à de la pusillanimité. Quoique son cœur fût probablement plus haut que son intelligence n'était vaste, il est cependant difficile d'imaginer que cet homme que M. Hugo nomme lui-même à plusieurs reprises un grand esprit n'ait pas à son service quelques bonnes raisons pour répondre à son adversaire. On souffre vraiment et de l'indigence de pensées dont il fait preuve, et des coups que fait pleuvoir sur sa foi politique l'éloquence impétueuse et trop souvent intempérante du conventionnel. Que le chrétien soit écrasé par le révolutionnaire, passe encore cependant : de pareilles défaites n'humilient que l'intelligence et n'atteignent pas l'homme moral; mais une sorte d'indignation saisit le lecteur lorsqu'il voit l'évêque s'agenouiller devant le conventionnel et lui demander sa bénédiction. En ce moment, on oublie toutes les vertus de Mgr Myriel, et une exclamation irrespectueuse est le seul mot que l'on trouve pour saluer cet acte vraiment saugrenu. Ajoutons que cette scène est quelque peu invraisemblable, et

même qu'elle est fondée sur un malentendu. Le conventionnel prend prétexte des gros traitemens et des richesses des princes de l'église pour attaquer directement Mgr Myriel. Il n'est pas possible qu'il n'ait pas entendu parler du dénûment volontaire de l'évêque et de l'abnégation de sa charité; tous les reproches qu'il adresse au luxe qu'il suppose au prélat tombent à faux, car ils impliquent une ignorance inadmissible des habitudes et des mœurs de Mgr Myriel.

Je regrette que M. Hugo ait négligé de nous raconter comment M. Myriel était arrivé à ce désintéressement absolu de lui-même et à cette charité parfaite. Une vertu rare est toujours un grand objet d'étonnement pour les hommes, car elle suppose une révolution radicale dans l'âme et une métamorphose de la nature. C'est l'histoire de cette métamorphose que le lecteur voudrait connaître. Par quels combats l'âme a-t-elle passé avant d'arriver à cette paix bénie? quelles expériences a-t-elle faites, quelles épreuves a-t-elle subies? Quel est le choc qui a brisé pour jamais cet égoïsme de la nature qui, même chez les meilleurs d'entre nous, ne cède jamais entièrement, et trouve jusqu'à la fin une place forte d'où il défie le désintéressement et la charité? M. Hugo nous dit sommairement que l'évêque avait eu une jeunesse orageuse, ou, pour être plus exact, qu'il avait alors beaucoup fait parler de lui. La révolution survenant, il avait émigré en Italie et en était revenu prêtre; mais que s'était-il passé en lui entre ces deux dates de son existence, l'émigration et le retour d'Italie? M. Hugo se contente de poser les questions que nous lui adressons à lui-même. C'eût été pourtant un curieux chapitre de psychologie à écrire, un chapitre de psychologie qui avait son importance historique, car les vertus de la trempe de celle de Mgr Myriel ont été moins rares qu'on ne pourrait le croire à l'époque où il vécut. Le spectacle de la révolution française eut sur les classes élevées de la société, principalement sur le clergé français, deux résultats diamétralement contraires. Il plongea plus avant dans l'endurcissement ceux qui étaient durs et obstinés, il attendrit et ennoblit ceux qui étaient déjà nobles et tendres par nature. Les âmes prédisposées à la perfection morale, et qui ne l'auraient jamais atteinte dans la société légère et galante au milieu de laquelle elles auraient vécu, reçurent, avec l'effroyable tourmente, le baptême de feu du prophète; elles ne se connaissaient pas, la révolution fut l'archange divin qui leur révéla leur grandeur en leur révélant leur misère. En voyant comme tout nous quitte, elles n'eurent aucune peine à se quitter elles-mêmes; elles trouvèrent le désintéressement plus sage et plus facile que l'amour de soi, puisque le désintéressement ne demandait rien et ne souffrait d'aucune privation, tandis que l'amour de soi avait besoin, pour s'as-

souvir, de tant de choses dont la possession était si fragile. Tout fut ruiné dans ces âmes, tout, excepté l'idée de Dieu, qui grandit de cette destruction même et s'enrichit de cette ruine. *Spoliatis Deus superest* eût pu être leur devise. Le même sentiment du néant humain qui s'exhala en tristesses poétiques par la bouche d'un Chateaubriand se métamorphosa chez ces âmes en une sereine lumière religieuse. Plus tard, lorsqu'elles retrouvèrent ce qu'elles avaient perdu et ce qui faisait l'orgueil de leur vie ancienne, elles n'y eurent plus aucun goût, si ce n'est, comme M. Myriel, pour l'employer au service de celui dont l'amour avait en elles remplacé tout autre amour. Ce type de prêtre évangélique dans le sens le plus strict du mot a été très vrai. Aussi eut-on plus d'une fois sous le premier empire ce contraste instructif d'un évêque volontairement pauvre, austère, ascétique, succédant à un prélat d'ancien régime grand seigneur fastueux et opulent. Les deux types d'évêque que la religion et l'histoire ont créés, le prince de l'église et le pasteur des âmes, n'ont jamais été mieux en présence que durant ce très court moment de l'église de France. M. Myriel, purifié par l'épreuve, avait fait son choix; il n'était pas prince de l'église, il était pasteur des âmes.

Le drame ne commence véritablement qu'avec le second livre, *la chute*, où apparaît enfin le génie ténébreux du mal et du crime. Les poètes nous ont souvent entretenus d'anges tombés, perdus par l'amour et rachetés par le repentir : conversions et rachats faciles, après tout, si l'on songe à la substance dont furent formés ces anges. Au milieu de leur exil, ils n'ont jamais oublié leur ancienne patrie, et leur mémoire est pleine de ses béatitudes et de ses hosanna. M. Victor Hugo nous fait assister à un rachat bien autrement difficile, celui d'un damné dont l'enfer serait la véritable patrie, qui serait né et qui aurait grandi dans les noires régions de l'ignorance et de la bestialité, et qui n'aurait jamais connu que le démon. Avez-vous jamais réfléchi à ce que cela peut être, un enfant de l'enfer, et quel miracle est nécessaire pour l'arracher au mal? L'évêque Myriel accomplit cette opération de magie chrétienne, plus difficile qu'aucun des exorcismes pour lesquels les premiers apôtres aient employé la pratique sainte de l'imposition des mains.

Rappelons les traits principaux d'un épisode déjà connu de nos lecteurs. Un soir de la mémorable année 1815, un voyageur à mine sinistre entre dans la petite ville de D...., exténué et mourant de faim. Il va d'auberge en auberge demander un gîte et un couvert, et de partout, après quelques paroles de bienvenue qui rendent plus amères les froides paroles de mépris qui ne tardent pas à les suivre, il est repoussé avec menaces. L'homme maudit, sur qui les

chiens mêmes semblent reconnaître la marque de Caïn, promène ses ressentimens au milieu d'une nuit sans étoiles et d'un paysage d'aspect misérable et lugubre qui est décrit en quelques traits où l'on reconnaît le maître dans l'art de peindre. Le paysage est en sombre accord avec le héros, si bien que la nature elle-même semble vouloir n'étaler sous les yeux du vagabond que des symboles de geôle, de bagne et de prison. « L'horizon était tout noir; ce n'était pas seulement le sombre de la nuit, c'étaient des nuages très bas, qui semblaient s'appuyer sur la colline même, et qui montaient, emplissant tout le ciel. Cependant, comme la lune allait se lever, et qu'il flottait encore au zénith un reste de clarté crépusculaire, ces nuages formaient au haut du ciel une sorte de voûte blanchâtre d'où tombait sur la terre une brume. La terre était donc plus éclairée que le ciel, ce qui est d'un effet particulièrement sinistre, et la colline, d'un pauvre et chétif contour, se dessinait vague et blafarde sur l'horizon ténébreux. Tout cet ensemble était petit, hideux, lugubre et borné. Rien dans le champ ni sur la colline qu'un arbre difforme qui se tordait en frissonnant à quelques pas du voyageur.» Toute cette entrée en scène du personnage principal du livre, Jean Valjean, le forçat libéré, est du plus saisissant effet. On reproche à M. Victor Hugo d'avoir forcé ses couleurs; ce reproche, ici du moins, me semble mal fondé. Il est très possible que, dans la réalité, ces humiliations et ces amertumes soient plus isolées et en quelque sorte plus espacées qu'elles ne le sont dans le récit de M. Hugo; mais certainement elles se rencontrent ou peuvent se rencontrer toutes dans une destinée comme celle de Jean Valjean. Qu'importe qu'il ne soit mordu par le chien que deux jours après avoir été menacé par le paysan d'un coup de fusil! La vérité est qu'il sera menacé ce soir, mordu demain, injurié le jour qui suivra demain. M. Hugo a préféré réunir dans une seule scène toutes les souffrances qui seront éparses dans la vie du maudit. C'était son droit, et même j'ajouterai son devoir d'artiste. L'art, et principalement l'art dramatique (drame ou roman), ne diffère après tout de la réalité qu'en ceci : qu'il concentre sur un point donné tous les événemens, tous les traits de caractère, de passion et de mœurs que la vie sème et éparpille au hasard, tantôt les multipliant avec une prodigalité confuse, tantôt les laissant tomber l'un après l'autre avec une lenteur indifférente. C'est précisément parce que les événemens de la vie sont trop épars et espacés que les drames de nos destinées font si peu d'impression sur le commun des hommes. C'est pour la raison contraire que l'art a sur les âmes une puissance immédiate si forte, quoique si passagère. Tout artiste qui veut composer un tableau doit donc de toute nécessité assembler et condenser tous les détails

qui peuvent produire l'effet qu'il veut atteindre. S'il agit autrement, non-seulement il manquera son effet, ce qui pour un artiste est bien quelque chose, mais il péchera contre les lois essentielles de son art, car il tombera dans l'hérésie de certains réalistes contemporains qui, contre toutes les lois du bon sens, veulent conserver précisément ces intervalles et ces espaces que la vie met entre les événemens.

Le forçat rentre dans la ville errant à l'aventure. En passant devant la cathédrale, il montre le poing à Dieu, puis il s'assied sur un banc de pierre pour y passer la nuit. « Vous avez frappé à toutes les portes, lui dit une vieille femme qui sort de l'église, et qui l'interroge avec bonté; frappez à celle-là, » et elle lui montre la porte de l'évêché. L'homme frappe, entre, se nomme et raconte son histoire avec cette franchise cynique que donne le désespoir. Il exhibe son passeport jaune, afin de savoir tout de suite à quoi s'en tenir sur la réception qu'on lui prépare. « Madame Magloire, dit l'évêque, vous mettrez un couvert de plus et des draps blancs au lit de l'alcôve. » Ici nous devons noter quelques-unes de ces exagérations familières à l'imagination robuste de M. Hugo. L'évêque reçoit chez lui le forçat et le fait asseoir à sa table, j'y consens; cette hospitalité courageuse est l'acte d'un chrétien zélé, elle est en accord parfait avec ce que nous savons de son caractère. Il l'entretient avec douceur et l'appelle *monsieur*, passé encore : je reconnais dans cette politesse ce tact délicat et soigneux d'éviter toute allusion blessante qui distingue les âmes pieuses; mais il a fait tout son devoir et plus que son devoir lorsqu'il a dit : « Vous souffrez, vous avez faim et soif, entrez; cette maison est celle de Jésus-Christ. » Quel besoin a-t-il d'ajouter que tout ce qui est chez lui appartient au forçat? En ce moment-là, le bon évêque frise le ridicule et manque par charité même aux devoirs de la charité. La charité en effet a ses degrés; elle ne peut embrasser également toutes les âmes avec la même douce énergie sans violer la justice. Le premier degré de la charité s'appelle pitié et miséricorde, et c'est cette charité qui est due à l'hôte sinistre que l'évêque vient d'abriter. Lorsque l'évêque dit ce mot imprudent : « Tout ce qui est ici est à vous, » la conscience proteste et répond au contraire que rien de ce qui est là n'est à lui. Quel besoin l'évêque a-t-il d'étaler sous les yeux de ce malheureux les débris de son luxe, ses flambeaux, ses couverts d'argent? Est-ce pour faire sentir à cette âme endurcie les aiguillons du mal et y faire naître les tentations du vol? Il pèche par imprudence et légèreté de conduite, car il sollicite au mal une conscience engourdie pour le moment; il joue le rôle d'agent provocateur du désordre. Pourquoi aussi cet air de fête donné au souper? S'agit-il de fêter par hasard le retour de l'enfant prodigue? Le juste pèche sept fois par

jour, dit-on : que ce soit là l'excuse de M. Myriel, car dans cette soirée il pèche au moins deux fois, par exagération de charité, contre ses devoirs d'évêque et de chrétien.

Une chose cependant peut excuser l'évêque, c'est qu'il ait prévu le résultat de son hospitalité, et qu'il ait, par cette exhibition d'objets séduisans pour l'œil d'un forçat, voulu attirer le diable dans sa demeure pour le mieux prendre au piége. L'exhibition produit son effet inévitable, et le vol des couverts, accompli dans la nuit, devient le moyen de rédemption du forçat. Quand ce dernier est arrêté par les gendarmes avec les objets volés, l'évêque répond que ces objets ont été donnés par lui au coupable et le fait mettre en liberté, puis il s'approche et prononce sur lui les paroles de l'exorcisme chrétien : « Jean Valjean, mon frère, vous n'appartenez plus au mal, mais au bien. C'est votre âme que je vous achète: je la retire aux pensées noires et à l'esprit de perdition, et je la donne à Dieu. » La fin de cette scène est belle et émouvante; à ce moment, on oublie toutes les petites taches que nous avons signalées dans les pages qui précèdent, et l'âme du lecteur ressent vraiment cette joie que cause le spectacle de la charité héroïque. Notons une toute petite bizarrerie qui donne à cet acte un caractère particulièrement touchant. Pour comprendre combien la charité de l'évêque est grande, il faut savoir qu'on avait entendu dire un jour à cet homme qui se dépouillait de tout pour les pauvres : « C'est égal, je m'habituerais difficilement à ne plus manger dans de l'argenterie. » Ceux qui connaissent les petits mystères de la nature humaine, mais ceux-là seulement, comprendront que cet abandon volontaire de son argenterie était peut-être la plus grande victoire que l'évêque eût à remporter sur lui-même. Certaines grandes et nobles actions sont plus faciles relativement que tel petit sacrifice de sensualité et d'habitude. Il est facile de tout abandonner; mais se résigner à ne plus manger dans de l'argenterie ou à s'éclairer avec de la chandelle lorsqu'on est habitué à brûler de la bougie, voilà qui est vraiment héroïque!

Ce que nous devons louer sans aucune réserve, ce sont les chapitres où M. Victor Hugo a analysé l'âme du forçat Jean Valjean. Cette psychologie d'une âme monstrueuse, ou plutôt devenue monstrueuse sous les coups répétés de la souffrance et du malheur, a fourni à M. Hugo quelques-unes des pages les plus belles, les plus humaines surtout qu'il ait écrites. Son imagination puissante est là dans son domaine, et elle s'est donné libre carrière sans manquer jamais cependant à la vérité et à la raison. Nous voyons jouer devant nous les ressorts grossiers et robustes de cette âme brutale, nous voyons clair dans les ténèbres de cette intelligence ignorante,

nous voyons se former peu à peu les couches de perversité, de haine et de sauvage colère sous lesquelles l'âme ancienne disparaîtra. Jean Valjean n'était pas né méchant, il était né taciturne et dévoué. Les combats de la misère n'étaient pas faits pour dissiper cette humeur farouche. Il avait eu une sœur et sept petits enfans à nourrir. Un jour où la misère était trop grande, il avait volé un pain avec effraction, et pour ce fait avait été condamné au bagne. Lorsqu'il partit pour le sombre lieu qui devait le métamorphoser en bête sauvage, les gardiens virent une scène touchante : le cœur du malheureux se fondit une dernière fois sous l'action des doux sentimens de l'humanité. « Il pleurait, les larmes l'étouffaient, il parvenait seulement à dire de temps en temps : *J'étais émondeur à Faverolles;* puis, tout en sanglotant, il élevait sa main droite et l'abaissait graduellement sept fois, comme s'il touchait successivement sept têtes inégales... » Bientôt le souvenir même des êtres pour lesquels il s'était voué au malheur disparut. « A peine, pendant tout le temps qu'il passa à Toulon, entendit-il parler une seule fois de sa sœur... On l'en entretint un jour, ce fut un moment, un éclair, comme une fenêtre brusquement ouverte sur la destinée de ces êtres qu'il avait aimés, puis tout se referma; il n'en entendit plus parler, et ce fut pour jamais. » Les combats qui se livrent dans cette âme, et dont chacun aboutit à la défaite d'un sentiment humain, ont été suivis et racontés par M. Victor Hugo avec une singulière puissance de logique. Toute cette partie du livre est pleine de beaux traits, pittoresquement rendus, d'observations mises en saillie avec cette force d'objectivité qui est propre à M. Hugo. Je prends un exemple au hasard. Vous figurez-vous ce que peut être la vision du monde aux yeux d'un forçat et comment les images des choses se réfléchissent dans cet esprit enfumé comme un verre d'éclipse? C'est évidemment quelque chose comme un fourmillement confus et indistinct, d'où se détache çà et là quelque image brisée, isolée et incompréhensible dans son isolement. « Dans cette pénombre obscure et blafarde où il rampait, chaque fois qu'il tournait le cou et qu'il essayait d'élever son regard, il voyait avec une terreur mêlée de rage s'échafauder, s'étager et monter à perte de vue au-dessus de lui, avec des escarpemens horribles, une sorte d'entassement effrayant de choses, de lois, de préjugés, d'hommes et de faits dont les contours lui échappaient, dont la masse l'épouvantait, et qui n'était autre chose que cette prodigieuse pyramide que nous nommons la civilisation. Il distinguait çà et là dans cet ensemble fourmillant et difforme, tantôt près de lui, tantôt loin et sur des plateaux inaccessibles, quelque groupe, quelque détail vivement éclairé, ici l'argousin et son bâton, plus loin le gendarme et son sabre, là-bas

l'archevêque mitré, et tout en haut, dans une sorte de soleil, l'empereur couronné et éblouissant. Il lui semblait que ces splendeurs lointaines, loin de dissiper sa nuit, la rendaient plus funèbre et plus noire. Tout cela, lois, préjugés, faits, hommes, choses, allait et venait au-dessus de lui, selon le mouvement compliqué et mystérieux que Dieu imprime à la civilisation, marchant sur lui et l'écrasant avec je ne sais quoi de paisible dans la cruauté et d'inexorable dans l'indifférence. » Le chapitre intitulé *l'Onde et l'Ombre*, qui interrompt un instant le récit, est généralement admiré ; mais quoiqu'il soit fort éloquent, il me plaît moins que les traits épars çà et là de cette longue et dramatique analyse. Ce chapitre est plein d'expressions baroques et monstrueuses, les *haillons de l'eau*, la *populace des vagues*, plein d'images difformes, toutes semblables à des géans contrefaits. Cependant l'impression en est très grande et prépare bien le lecteur à comprendre et à accepter les sènes qui vont suivre.

Mais le chef-d'œuvre du livre, c'est le chapitre intitulé *Petit Gervais*, où M. Hugo a décrit l'éveil de la conscience dans l'âme de Jean Valjean. Ce chapitre est un coup de maître, et mérite, selon nous, de prendre place parmi les analyses les plus originales et les plus savantes qu'on ait faites de l'âme humaine. Nous insistons sur ce point. Nous savions M. Hugo artiste puissant, musicien consommé, peintre éclatant, mais, en dépit du *Dernier Jour d'un Condamné*, nous ne le savions pas psychologue exact et sévère, et nous n'aurions accordé qu'une médiocre confiance à la vérité de ses analyses de l'âme. Nous ne voulons pas dire cependant que son talent se soit révélé sous un aspect tout à fait inattendu, et qu'une faculté jusqu'alors inconnue ait germé tout à coup en lui. En tout autre sujet, peut-être n'aurions-nous pas à louer comme nous le faisons la vérité et l'exactitude de ses analyses. Les observations subtiles, les nuances microscopiques, ne sont point de son ressort, et il y réussit mal. La forte imagination de M. Hugo nous donne un spectacle de pénible embarras lorsqu'elle essaie de saisir et de reproduire certains états délicats de l'âme et du cœur; mais ici l'énormité du sujet mettait à l'aise cette imagination, et si le mot n'était quelque peu vulgaire, je dirais volontiers qu'elle s'y trouvait comme chez elle. L'imagination en effet a son domaine particulier en psychologie, tout comme l'attention ou comme la mémoire; il y a certains états de l'âme qu'elle seule sait voir, comprendre et reproduire, par exemple ces états où l'âme est en quelque sorte la proie de la chair et du système nerveux, où elle palpite et se débat sous la pression de la crainte, de la terreur, de l'agonie. Dans ces états de l'âme, toutes nos facultés sont muettes et anéanties, elles se glacent de torpeur et sont prises pour ainsi dire d'évanouissement. Une seule

veille, et cette unique faculté est l'imagination. Tel est l'état de l'âme de Jean Valjean à sa sortie du palais épiscopal, et voilà pourquoi M. Hugo a si bien réussi là où un autre psychologue plus sûr et plus exercé aurait échoué. Ce chapitre rentre donc dans ce genre d'analyse imaginative et sinistre avec lequel *Claude Gueux* et *le Dernier Jour d'un Condamné* nous avaient déjà familiarisés, il en est l'expression complète et achevée. Il n'y a pas une observation qu'on ne sente vraie et qui ne s'impose à l'esprit comme exacte. On voit poindre lentement, puis grandir, puis enfin éclater avec une splendeur terrifiante la lumière morale dans l'âme de ce malheureux, qui, effaré de cette clarté, tourne sur lui-même, irrité et aveugle comme un hibou surpris par le jour.

En sortant de la maison de l'évêque, Jean Valjean n'est ni converti ni même ému, il est en proie à une colère mêlée d'étonnement. La nouveauté de ce spectacle qu'il ne comprend pas l'a bouleversé sans le toucher, et il regrette presque de l'avoir connu. « Il voyait avec inquiétude s'ébranler l'espèce de calme affreux que l'injustice de son malheur lui avait donné. Il se demandait qu'est-ce qui remplacerait cela. Parfois il eût mieux aimé se voir en prison avec les gendarmes, et que les choses ne se fussent point passées ainsi : cela l'eût moins agité. » Pour que l'exorcisme chrétien de l'évêque ait son plein effet, il faut que Jean Valjean soit une dernière fois la proie de l'esprit du mal, il faut qu'il commette une dernière mauvaise action qui le dédouble en quelque sorte, et qui mette deux Jean Valjean en présence l'un de l'autre. Un petit Savoyard passe près de lui, jouant avec une poignée de gros sous, parmi lesquels se trouve une pièce blanche : la pièce blanche tombe, et Jean Valjean pose le pied dessus. Est-ce un acte réfléchi, volontaire? Non, c'est un mouvement instinctif et mécanique de la brute qui l'a poussé. Il a commis cette mauvaise action sans que la profonde rêverie où l'ont jeté les paroles de l'évêque en ait été troublée; mais c'est la dernière goutte qui fera déborder le vase. Lorsqu'il secoue sa rêverie et qu'il aperçoit cette pièce d'argent oubliée sous son pied, le monstre qui est en lui lui apparaît, et le sens de l'action et des paroles de l'évêque lui est subitement révélé. Il se juge, se condamne, et un sentiment confus encore, mais vrai, surgit en lui. Il sent que désormais il n'y a plus pour lui que deux routes à suivre, qu'il faut qu'il soit plus saint que l'évêque, ou qu'il tombe encore au-dessous de lui-même. Il y a dans l'expression de ces sentimens une grandeur véritable. L'œuvre du poète ne contient guère, comme art, de plus belles pages, et elle n'en contient pas d'aussi humaines.

C'est encore un très beau chapitre de psychologie que le long chapitre du second volume qui porte ce titre bizarre : *une Tempête sous*

un crâne, où le forçat revenu au bien agite en lui-même la question de savoir s'il ira se dénoncer à la justice afin de sauver un malheureux qu'on a pris faussement pour lui. Jean Valjean est maintenant M. Madeleine; il est devenu manufacturier, s'est enrichi et a enrichi tout le monde autour de lui dans une petite ville de province dont il est maire. Tout à coup, après des années de paix et de sécurité profondes, troublées seulement par les regards soupçonneux d'un officier de police, autrefois employé aux chiourmes du midi, il apprend qu'un pauvre diable qui prétend se nommer Champmathieu, et qu'on s'obstine à appeler Jean Valjean, va être jugé à Arras comme coupable d'un vol commis il y a dix ans au préjudice d'un petit Savoyard. Alors un douloureux combat s'élève en lui. Toutes les voix de l'âme prennent tour à tour la parole pour lui conseiller, qui la lâcheté, qui l'héroïsme, qui la prudence, qui le dévouement. Le souvenir de ses anciennes souffrances se réveille et le fait reculer lorsqu'il a déjà pris spontanément la détermination d'aller se dénoncer. Sa conscience use de sophismes, et son égoïsme essaie de mettre Dieu en sa faveur. Pourquoi ce Champmathieu est-il pris pour Jean Valjean après tout? C'est sans doute que Dieu le veut. La Providence se révèle par la protection dont elle l'entoure; elle veut qu'il reste riche, considéré, inconnu, afin de continuer à faire le bien autour de lui. La délibération continue longtemps ainsi, violente, orageuse. A cet examen de conscience, si émouvant qu'il soit, je préfère cependant le chapitre intitulé *Petit Gervais*, non parce qu'il est très supérieur, mais parce que la thèse en est plus neuve et partant plus originale, que l'état d'âme qu'elle expose et décrit est moins connu.

Le forçat Jean Valjean revient donc à la vertu. Une invention ingénieuse l'a rendu riche, et il purifie sa fortune en répandant le bien autour de lui. Il récolte en considération et en estime la moisson des bienfaits qu'il sème sur son chemin. Cette vertu est très belle, et j'y applaudis; dirai-je cependant qu'elle me laisse froid et qu'elle ne me paraît ni assez dramatique ni assez touchante? Pour qu'elle eût tout son prix, il aurait fallu qu'elle restât sans récompense terrestre. Je regrette, au point de vue philosophique et même dans l'intérêt de l'art, que M. Hugo ait cru devoir dissimuler son forçat Jean Valjean sous le personnage du maire Madeleine. En prenant le parti contraire, il aurait obtenu des effets bien plus pathétiques et trouvé bien plus sûrement le secret des cœurs. Jean Valjean devait rester Jean Valjean, le forçat libéré racheté du mal par l'évêque Myriel, faisant viser partout où il s'arrête ce fameux passeport jaune, stigmate d'infamie. Il devait être connu du monde pour ce qu'il est et sentir à toute heure peser sur ses épaules le fardeau de la dure

réalité. Courbé sous ce fardeau comme une cariatide à la posture pénible, il aurait laborieusement, douloureusement accompli le bien. Le prix de sa vertu lui aurait été marchandé et disputé par le mépris des hommes, le mérite de ses bonnes actions aurait été discuté et amoindri par les sophismes des pharisiens. Il aurait été non un objet d'admiration, mais un objet d'étonnement et même de scandale. Ceux qui auraient reçu ses bienfaits se seraient eux-mêmes, en les acceptant, écartés avec crainte, et auraient en vain cherché dans leur cœur une flamme de sympathie pour leur bienfaiteur. Le souvenir de ses actes de dévouement aurait été plus vite effacé encore que ne l'est le souvenir des bienfaits des autres hommes. Il aurait inspiré aux âmes saintes la défiance, aux âmes vertueuses une insultante compassion, aux âmes simplement honnêtes une bienveillance sarcastique ou une froide indifférence, aux âmes méchantes et perverses la haine et le mépris. Il aurait senti à toute heure que, toujours maudit devant les hommes, il n'était saint que devant Dieu, et il aurait cependant marché dans sa voie nouvelle sans découragement et sans amertume. Alors le rachat eût été complet, et le spectacle donné au monde eût été vraiment grand et admirable. Telle est l'unique objection que j'aie à faire au second personnage de Jean Valjean; il est vrai qu'elle est considérable. M. Hugo a compris autrement son personnage : je le regrette doublement, et au point de vue de l'intérêt moral et au point de vue de l'intérêt dramatique.

Acceptons cependant cette erreur, elle n'est pas sans compensation, puisqu'elle a permis à M. Hugo de placer en face de Jean Valjean, devenu le maire Madeleine, un personnage qui n'était possible qu'à cette condition : — Javert, l'officier de police, qui, d'un œil soupçonneux et inquiet, épie incessamment la personne et les actions de son supérieur dans l'ordre hiérarchique. Ce personnage de Javert, qui n'est que subalterne et placé sur le second plan, est le mieux composé du livre. Tout en lui est irréprochable : physionomie, costume et caractère. Le mobile de ses actions est simple, facile à saisir et nettement expliqué. Les rouages peu compliqués de ce caractère tout d'une pièce sont décrits avec précision, et fonctionnent avec une régularité parfaite sous les yeux du lecteur. En deux occasions seulement, M. Hugo a légèrement exagéré le sentiment très vrai sur lequel il a fait reposer fortement le caractère de son personnage, le respect de l'autorité. Lorsque M. Madeleine ordonne de faire mettre en liberté une fille publique condamnée par Javert à une peine disciplinaire, l'officier de police dispute un peu trop longtemps contre son supérieur. Plus tard, lorsqu'il vient offrir au maire sa démission pour l'avoir soupçonné d'être l'ancien forçat Jean Valjean, il insiste un peu trop encore. Ce ne sont que des

nuances, mais elles sont essentielles. Étant donné le caractère de Javert, une discussion ou une insistance prolongée équivaut à une révolte contre cette autorité pour laquelle l'inspecteur de police a un respect superstitieux. Qu'il se sente étonné, scandalisé même, de voir un maire donner raison à une fille publique, rien n'est plus naturel; mais, de même que l'intelligence du croyant peut bien se cabrer devant les mystères qu'elle ne comprend pas, mais se soumet en se disant qu'elle ne doit pas comprendre, l'étonnement de Javert doit céder devant ce dogme qu'il s'est imposé : que l'autorité est infaillible. Qu'il donne sa démission, parce qu'il a soupçonné indûment un représentant de l'autorité, rien de mieux encore, mais il ne la maintiendra pas avec insistance, car l'autorité est pour lui la source de toute grâce, comme elle est la source de toute justice, et il devra, pour être logique, accepter son indulgence comme il aurait accepté sa rigueur. Il y a là quelques exagérations qui auraient pu être évitées. M. Hugo a trop fortement appuyé sur certains côtés de ce caractère, qui par lui-même est très en saillie, et qui se comprend sans effort. Ces imperfections de détail n'enlèvent rien heureusement à la valeur du personnage. C'est un véritable soldat de l'ordre public que cet inspecteur de police exact, sévère, taciturne, inexorablement fidèle à sa consigne, et créé honnête homme par *la grâce* de la société, comme le chrétien est créé saint par la grâce divine, car tout ce caractère de Javert est fondé sur une vertu sociale et non naturelle, le respect de l'autorité. Ce que l'autorité condamne, il le condamne; ce qu'elle méprise, il le méprise; ce qu'elle absout, il l'absout. Né en dehors de la société, il pouvait être son ennemi : il a fait son choix, et s'est enrôlé parmi ses gardiens. Il pouvait être un malfaiteur, il a préféré être honnête homme. La conscience qu'il a d'avoir bien choisi lui a donné une sorte d'orgueil légitime qui le rend inexorable pour ceux dont il aurait pu être le compagnon et le complice. C'est un personnage bien compris, bien rendu, et qui mérite de prendre place dans cette innombrable galerie de portraits qui témoigne de l'inépuisable variété de la nature humaine, et qu'augmente le génie de chaque grand poète. C'est même peut-être le seul acteur de ce premier épisode qui mérite tout à fait cet honneur, à proprement parler; les autres ne sont que des personnages, Javert est à la fois un personnage et un type. Les autres acteurs sont incomplets; on pourrait les comprendre autrement, les recommencer, les refaire, y ajouter, en retrancher : Javert est complet, et ne peut se comprendre autrement qu'il n'est. Le lecteur n'éprouve pas le besoin de le recomposer à son gré, ce qui est le plus grand éloge qu'on puisse faire d'un caractère présenté par un poète.

Il nous reste à parler du personnage qui donne son nom à cette première partie du livre. Fantine n'est cependant qu'un personnage épisodique, qui a l'air de tenir dans le livre plus de place qu'elle n'en tient en réalité, et dont l'histoire, d'ailleurs très dramatique, se relie assez mal jusqu'à présent à celle du personnage principal. Je dis jusqu'à présent, car il est probable que cette histoire sert pour ainsi dire de préface et d'introduction aux aventures des personnages qui, dans les parties suivantes des *Misérables*, vont partager avec Jean Valjean l'intérêt du lecteur. Nous ne pouvons dire exactement quelle place Fantine tient dans l'œuvre générale, si elle n'est qu'un accident, ou si elle sert de prologue à un drame que nous ne connaissons pas encore. Quoi qu'il en soit, sa destinée commence et s'achève dans ce premier épisode, destinée courte et douloureuse. M. Hugo nous la montre à vingt ans, « belle sous les deux espèces, qui sont le rhythme et le mouvement, » en compagnie d'un étudiant de dixième année, braillard et désagréable, qui répond au nom mélodieux de Tholomyès. Le livre intitulé *en* 1817, où il nous fait assister aux gaîtés de ses étudians, est à notre avis le plus faible de tous. Ces trop longues scènes ne manquent pas d'une certaine grâce, mais cette grâce est sans légèreté; elles ont un certain entrain, mais cet entrain est bruyant sans vivacité. Tholomyès a beau entasser les métaphores incongrues et rehausser de mauvais goût les platitudes de sa sotte cervelle, il ne parvient pas à être amusant. Ajoutons que la bonne humeur (si l'argot n'était interdit, nous dirions la *blague*) de ce polisson est beaucoup trop laborieuse et trop littéraire pour être communicative. Tholomyès a trop deviné par avance les futures joyeusetés du petit Jehan Frollo de *Notre-Dame de Paris*, et se rappelle trop les gais propos à phrases courtes des buveurs et mangeurs de tripes du *Gargantua* et les interminables dissertations de l'érudit Panurge. Il vise au même genre de comique que Rabelais, et il y réussit assez mal. Quelques rares notes de jeunesse éclatent çà et là au milieu de ce tohu-bohu de phrases sans queue ni tête qui se prolonge pendant vingt pages, au grand déplaisir du lecteur; dans tout cela, il n'y a que deux lignes vraiment jolies, et qui ressuscitent pour l'imagination la vie heureuse de l'adolescence : « Qu'est-ce que tu ferais, Favourite, si je cessais de t'aimer? » dit un jeune étudiant à sa maîtresse. Et comme celle-ci le menace de vengeances sans nom, « Blachevelle, extasié, sourit avec la fatuité voluptueuse d'un homme chatouillé à l'amour-propre, se renversa sur sa chaise et ferma orgueilleusement les deux yeux. » Voilà bien une pose de la vingtième année, et que les jeunes lecteurs reconnaîtront. La pose est vraie, vivante, et pourrait se traduire aisément par le crayon. C'est

un dessin tout trouvé pour Gavarni, avec une légende toute faite.

Abandonnée par Tholomyès, Fantine songe à retourner dans son pays, la petite ville où le maire Madeleine est établi. Malheureusement elle traîne après elle une petite fille qu'elle adore. Cette petite fille sera le principe et la source de tous ses malheurs. Ici, quoique j'aie pris en quelque sorte l'engagement de n'aborder encore aucune des questions sociales que soulève le livre, je me permettrai de faire observer que M. Hugo a exagéré outre mesure la situation d'une fille du peuple qui a le malheur de posséder un enfant illégitime. Cet accident peut peser sur sa vie dans certaines conditions et lui fermer l'accès de quelques professions, mais dans la condition d'ouvrière libre ou d'ouvrière des manufactures il n'a d'autre inconvénient que d'augmenter les dépenses de la mère. L'état de nos mœurs n'est pas assez sévère ou assez hypocrite, comme on voudra, pour que de pareils accidens scandalisent beaucoup. Fantine peut se présenter hardiment à la porte de la manufacture de M. Madeleine, sa petite Cosette ne sera pas pour elle un motif d'exclusion, ni surtout un motif d'expulsion. Qu'importe qu'elle ait un enfant, si elle peut travailler pour le nourrir? Il y a un cas cependant, un seul, où cet enfant pourrait à la rigueur devenir un motif de sévérité et d'exclusion : c'est le cas où les soins à donner à l'enfant enlèveraient au travail de la mère toute régularité; mais M. Hugo a pris soin d'écarter ce dernier obstacle. Cosette vit tristement loin de sa mère, qui la croit heureuse, chez les Thénardier, deux brutes rustiques auxquelles elle l'a livrée dans un premier mouvement de vivacité et de confiance spontanée, très vrai, très populaire et très bien saisi par l'auteur. Les choses étant ainsi, en quoi l'enfant de Fantine, qui ne gêne pas le travail de la mère et qui ne scandalise personne, puisqu'on ne le voit pas, peut-il devenir une cause d'ostracisme? Une cause d'ironie, de sarcasme, même de mépris pour les âmes grossières qui l'entourent, oui; un motif de malédiction sociale, non. Et puis comment, lorsque l'expulsion est décidée, Fantine, qui aime son enfant, n'a-t-elle pas l'idée de résister à cette sentence absurde et ne se pourvoit-elle pas en grâce et en cassation auprès du manufacturier, dont, comme toute la ville, elle connaît l'humanité? Ce ne peut être par oubli, ce ne peut être par timidité; une femme n'a plus de timidité, une mère n'a pas d'oublis lorsqu'il s'agit de disputer à la misère le pain de son enfant; Fantine elle-même le prouve trop pour son malheur. Elle n'acceptera un pareil arrêt qu'après avoir épuisé tous les moyens de le faire casser; elle ne se résignera qu'après avoir épuisé toutes ses chances de salut. Il y a dans l'explication des malheurs de Fantine une inconsistance qui frappe au premier coup d'œil.

Le reste de l'histoire se devine sans peine. Fantine tombe dans la gêne, puis dans la misère, enfin dans la détresse. Dès qu'il ne s'agit plus que de peindre, M. Hugo retrouve toute sa puissance. Il y a dans la description de ce dénûment quelques traits d'une observation tristement vraie, qui navrent et déchirent le cœur. En voici une très exacte et presque belle dans sa sinistre horreur : « Cependant une vieille femme qui lui allumait sa chandelle quand elle rentrait le soir lui enseigna l'art de vivre dans la misère. Derrière vivre de peu, il y a vivre de rien... Fantine apprit comment on se passe tout à fait de feu en hiver, comment on renonce à un oiseau qui vous mange un liard de millet tous les deux jours, comment on fait de son jupon sa couverture et de sa couverture son jupon, comment on ménage sa chandelle en prenant son repas à la lumière de la fenêtre d'en face. On ne sait pas tout ce que certains êtres faibles, qui ont vieilli dans le dénûment et l'honnêteté, savent tirer d'un sou. Cela finit par être un talent. Fantine acquit ce sublime talent, et reprit un peu de courage. » Mais bientôt cet art même ne lui suffit pas. Les Thénardier demandent de l'argent. Une première fois elle vendit ses cheveux; pressée par une nouvelle demande, elle vendit ses dents à un opérateur forain. Ce détail des dents arrachées est horrible, je l'accorde, mais il se grave, bon gré, mal gré, dans l'imagination et fait partie désormais de la physionomie de Fantine. Et puis comme l'horrible incident est bien expliqué et bien amené! Ce n'est pas sans résistance que Fantine consent à cet horrible sacrifice, mais elle a reçu le matin une lettre des Thénardier qui demandent de l'argent pour Cosette. Lorsque l'opérateur lui propose le hideux marché, elle s'enfuit précipitamment; pourtant elle rentre rêveuse et va lire la lettre sur l'escalier de sa demeure. D'ailleurs la somme qu'on lui offre est si considérable : quarante francs! La femme avec laquelle elle loge semble insister tout particulièrement sur l'énormité de cette somme, et tout à l'heure n'a-t-elle pas entendu une vieille édentée qui enviait la proposition qui lui était faite? Cet affreux sacrifice ne la sauve pas encore : elle en fait un dernier et devient fille publique. Ici nous ferons encore une chicane à M. Hugo : la scène, saisissante d'ailleurs, du bureau de police s'accorde mal avec le caractère que M. Hugo a donné à Fantine. Si elle est telle qu'il l'a représentée, même dans la dernière abjection, elle se conservera plus digne et moins grossière. Elle pourra haïr et invectiver le maire Madeleine, elle ne lui crachera pas à la figure. Elle pourra se répandre en injures, ses colères auront un autre accent que celui de ses pareilles. Dans cette scène du bureau de police, nous avons sous les yeux non pas Fantine, mais une fille publique quelconque, la première venue. Le

personnage de Fantine se vulgarise subitement, sans qu'on sente bien les raisons de cette métamorphose. L'agonie de la malheureuse, qui meurt sans avoir pu revoir son enfant, n'a rien non plus de particulièrement touchant. L'intérêt se détourne d'elle pour se porter sur les aventures du maire, qui vient de se dénoncer devant la cour d'assises d'Arras, et l'imagination du lecteur n'a plus d'attention pour elle. Sa mort passe inaperçue pour ainsi dire au milieu de la confusion générale; c'est une scène qui pouvait être touchante, et qui est étranglée entre deux scènes d'un intérêt plus dramatique : la scène de la cour d'assises et la scène qui nous montre Jean Valjean sauvé par le mensonge héroïque de la sœur Simplice, après s'être évadé de la prison où il a été écroué le matin.

Un point vraiment curieux à noter dans ce livre, c'est que les personnages placés sur le second plan sont, à tout prendre, mieux composés que les grands acteurs. Mlle Baptistine est mieux composée que l'évêque; Javert est plus logiquement conçu et plus fortement exécuté que le Jean Valjean du second volume; la sœur Simplice est un caractère mieux compris que celui de Fantine. Elle ne fait que passer dans le livre, tout juste le temps de permettre au lecteur de tirer son chapeau devant cette personne douce, austère, froide, et n'ayant jamais menti. Son apparition dans cette seconde partie est vraiment un bienfait de l'auteur, car elle réconcilie avec la nature humaine l'imagination du lecteur, suffoquée de scènes de cours d'assises, d'hôpital, de bureaux de police. Elle apparaît pour accomplir un acte tristement héroïque, un mensonge; cet acte, elle l'accomplit d'une voix ferme, par deux fois, et sans trembler. Elle ment avec ferme propos pour sauver le coupable revenu au bien, qui la veille encore s'est dénoncé par vertu. Certes le sacrifice que Judith fit de sa chasteté au profit de son peuple ne coûta pas plus à la veuve juive que ne doit coûter ce mensonge à la conscience de la sœur Simplice. Il est douloureux de se trouver contraint d'accomplir par devoir un acte qui est le contraire du devoir; aussi, au moment où le mensonge est encore en suspens, le drame n'est-il plus dans la question de savoir si Javert ressaisira ou non sa proie, il est dans la question de savoir si Simplice mentira ou non. Il y a là un moment solennel, pathétique, tragique; cela est bien inventé, très noble et très humain.

Maintenant j'ai tout dit de ce que je m'étais proposé de dire aujourd'hui. Je n'ai voulu qu'expliquer la structure et l'anatomie des caractères principaux et mettre en gerbe les beautés littéraires que m'offrait ce premier épisode en les séparant de l'ivraie et des herbes stériles mêlées aux vrais épis. J'ai évité avec soin les questions morales et sociales que soulève nécessairement un tel livre, et lorsque

je les ai effleurées, je ne l'ai fait que pour éclairer et compléter mes jugemens. Je n'essaierai pas davantage de prononcer un jugement littéraire absolu, non par hésitation, mais par prudence et justice. Dans une œuvre de cette étendue, il y a nécessairement des parties inégales, et tel défaut que nous pourrions signaler perdra peut-être beaucoup de son importance lorsque l'œuvre sera entièrement connue. Prononcer un jugement absolu sur ces deux volumes serait à peu près comme juger un édifice en voie de construction. Dans toute œuvre de M. Hugo, il faut faire une part très large à tout ce qui est procédé et main-d'œuvre, charpente, maçonnerie, étais, arcs-boutans; mais qui donc a jamais fait un reproche aux cathédrales des arcs-boutans peu gracieux et assez gauches qui les soutiennent? Ce sont là détails d'architecture ou plutôt de maçonnerie, dont l'importance disparaît lorsqu'on contemple l'édifice dans son ensemble, et qui d'ailleurs trouvent leur excuse dans des raisons de solidité. Sans ces gauches et laids appuis, l'ogive ne pourrait pas ouvrir sa courbe étroite, profonde et gracieuse, les délicates colonnes ne pourraient prendre leur vol jusqu'à la toiture, le clocher ne pourrait s'élancer au ciel d'un jet aussi hardi, et la large façade ne pourrait étaler avec une telle profusion le luxe de ses dentelles de pierre et les légions de ses statuettes. De même dans les œuvres de M. Hugo telle métaphore énorme n'existe que pour amener et en quelque sorte traîner après elle une beauté poétique de premier ordre, tel incident pénible et maussade n'existe que pour servir de point d'appui à quelque brillante sculpture qui se découvrira plus tard. On comprendra donc sans peine pourquoi nous nous abstenons de tout jugement général et absolu; nous ne voulons pas nous exposer à prendre un piédestal pour une statue, un arc-boutant pour une partie de l'édifice.

ÉMILE MONTÉGUT.

DOMINIQUE

SECONDE PARTIE.

VI.

Quelques semaines après (1), M. d'Orsel se rendait à une ville d'eaux, sous prétexte de promenade et de santé, mais en réalité pour des raisons particulières que tout le monde ignorait, et que je ne connus qu'un peu plus tard. Madeleine et Julie l'accompagnaient.

Cette séparation, dont un autre aurait gémi comme d'un déchirement, me délivra d'un grand embarras. Je ne pouvais plus vivre à côté de Madeleine à cause de timidités soudaines qui toutes me venaient de sa présence. Je la fuyais. L'idée de lever les yeux sur elle était un trait d'audace. A la voir si calme quand je ne l'étais plus, à la trouver si parfaitement jolie, tandis que j'avais tant de motifs pour me déplaire avec ma tenue de collége et mon teint de campagnard mal débarbouillé, j'éprouvais je ne sais quel sentiment subalterne, comprimé, humiliant, qui me remplissait de défiance et transformait la plus paisible des camaraderies en une sorte de soumission sans douceur et d'asservissement mal enduré. C'était ce qu'il y avait eu de plus clair et de fort troublant dans l'effet instantané produit par la soirée que je vous ai dite. Madeleine en un mot me faisait peur. Elle me dominait avant de me séduire : le cœur a les mêmes ingénuités que la foi. Tous les cultes passionnés commencent ainsi.

Le lendemain de son départ, je courais rue des Carmélites. Olivier habitait une petite chambre perdue dans un pavillon élevé de

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

l'hôtel. Habituellement je venais le prendre aux heures du collége, et l'appelais du jardin pour qu'il descendît. Je me souvins qu'à pareille heure, presque tous les jours, une autre voix me répondait, que Madeleine alors mettait la tête à sa fenêtre et me disait bonjour; je pensai à l'émoi que me causait cette entrevue quotidienne, autrefois sans charme ni dangers, devenue si subitement un vrai supplice, et j'entrai hardiment, presque joyeux, comme si quelque chose en moi de craintif et de surveillé prenait ses vacances.

La maison était vide. Les domestiques allaient et venaient, comme étonnés, eux aussi, de n'avoir plus à se contraindre. On avait ouvert toutes les fenêtres, et le soleil de mai jouait librement dans les chambres, où toutes choses étaient remises en place. Ce n'était pas l'abandon, c'était l'absence. Je soupirai. Je calculai ce que cette absence devait durer. Deux mois! cela me paraissait tantôt très long, tantôt très court. J'aurais souhaité, je crois, tant j'avais besoin de m'appartenir, que ce mince répit n'eût plus de fin.

Je revins le lendemain, les jours suivans : même silence et même sécurité. Je me promenai dans toute la maison, je visitai le jardin allée par allée, — Madeleine était partout. Je m'enhardis jusqu'à m'entretenir librement avec son souvenir. Je regardai sa fenêtre, et j'y revis sa jolie tête. J'entendis sa voix dans les allées du parc, et je me mis à fredonner, pour retrouver comme un écho de certaines romances qu'elle se plaisait à chanter en plein air, que le vent rendait si fluides et que le bruit des feuilles accompagnait. Je revis mille choses que j'ignorais d'elle ou qui ne m'avaient pas frappé, certains gestes qui n'étaient rien et qui devenaient charmans; je trouvai pleine de grâce l'habitude un peu négligée qu'elle avait de tordre ses cheveux en arrière et de les porter relevés sur la nuque et liés par le milieu comme une gerbe noire. Les moindres particularités de sa mise ou de sa tournure, une odeur exotique qu'elle aimait et qui me l'eût fait reconnaître les yeux fermés, tout, jusqu'à ses couleurs préférées adoptées depuis peu, le bleu qui la parait si bien et qui faisait valoir avec tant d'éclat sa blancheur sans trouble, tout cela revivait avec une lucidité surprenante, mais en me causant une autre émotion que sa présence, comme un regret, agréable à caresser, des choses aimables qui n'étaient plus là. Peu à peu je me pénétrai sans beaucoup de chaleur, mais avec un attendrissement continu, de ces réminiscences, le seul attrait presque vivant qui me restât d'elle, et moins de quinze jours après le départ de Madeleine ce souvenir envahissant ne me quittait plus.

Un soir, je montais chez Olivier, et comme à l'ordinaire je passais devant la chambre de Madeleine. Bien souvent déjà j'en avais trouvé la porte grande ouverte sans que la pensée me fût jamais ve-

nue d'y pénétrer. Ce soir-là, je m'arrêtai court, et après quelques hésitations accordées à des scrupules aussi nouveaux que tous les autres sentimens qui m'agitaient, je cédai à une tentation véritable, et j'entrai.

Il y faisait presque nuit. Le bois sombre de quelques meubles anciens se distinguait à peine, l'or des marqueteries luisait faiblement. Des étoffes de couleur sobre, des mousselines flottantes, tout un ensemble de choses pâles et douces y répandait une sorte de léger crépuscule et de blancheur de l'effet le plus tranquille et le plus recueilli. L'air tiède y venait du dehors avec les exhalaisons du jardin en fleur; mais surtout une odeur subtile, plus émouvante à respirer que toutes les autres, l'habitait comme un souvenir opiniâtre de Madeleine. J'allai jusqu'à la fenêtre : c'était là que Madeleine avait l'habitude de se tenir, et je m'assis dans un petit fauteuil à dossier bas qui lui servait de siége. J'y demeurai quelques minutes en proie à une anxiété des plus vives, retenu malgré moi par le désir de savourer des impressions dont la nouveauté me paraissait exquise. Je ne regardais rien; pour rien au monde, je n'aurais osé porter la main sur le moindre des objets qui m'entouraient. Immobile, attentif seulement à me pénétrer de cette indiscrète émotion, j'avais au cœur des battemens si convulsifs, si précipités, si distincts, que j'appuyais les deux mains sur ma poitrine pour en étouffer autant que possible les palpitations incommodes.

Tout à coup j'entendis dans les corridors le pas rapide et sec d'Olivier. Je n'eus que le temps de me glisser jusqu'à la porte; il arrivait. — Je t'attendais, me dit-il assez simplement pour me persuader, ou qu'il ne m'avait pas vu sortir de la chambre de Madeleine, ou qu'il n'y trouvait rien à redire.

Il était fort élégamment mis, en tenue légère, avec une cravate un peu lâche et des habits larges, tels qu'il aimait à les porter, surtout en été. Il avait cette démarche aisée, cette façon libre de se mouvoir dans des habits flottans qui lui donnaient à certains momens comme un air fort original de jeune homme étranger, soit anglais, soit créole. C'était l'instinct d'un goût très sûr qui l'invitait à s'habiller de la sorte. Il en tirait une grâce toute personnelle, et moi qui ai connu ses qualités en même temps que ses faiblesses, je ne puis pas dire qu'il y mît beaucoup de prétention, quoiqu'il en fît l'objet d'une réelle étude. Il considérait la composition d'une toilette, le choix des nuances, les proportions d'un habit comme une chose très sérieuse dans la conduite générale d'un homme de bon ton; mais, une fois la toilette admise, il n'y pensait plus, et c'eût été lui faire injure que de le supposer préoccupé de sa mise au-delà du temps voulu par les soins ingénieux qu'il y donnait.

— Allons jusqu'aux boulevards, me dit-il en s'emparant de mon bras. Je désire que tu m'accompagnes, et voici la nuit.

Il marchait vite et m'entraînait comme s'il eût été pressé par l'heure. Il prit le plus court, traversa lestement les allées désertes et me conduisit tout droit vers cette partie des avenues où l'on se promenait l'été à la nuit tombante. Il y avait une certaine foule, ce qu'une très petite ville comme Ormesson comptait alors de plus mondain, de plus riche et de plus élégant. Olivier s'y glissa sans s'arrêter, les yeux en éveil, excité par une secrète impatience qui l'absorbait au point de lui faire oublier que j'étais là. Tout à coup il ralentit le pas, se raffermit à mon bras pour se contraindre à modérer je ne sais quelle enfantine effervescence qui sans doute aurait manqué de mesure ou d'esprit. Je compris qu'il était au bout de ses recherches.

Deux femmes se dirigeaient vers nous, au bord de l'allée, et assez mystérieusement abritées sous le plafond bas des ormeaux. L'une était jeune et remarquablement jolie; ma très récente expérience m'avait formé le goût sur ces définitions délicates, et je ne m'y trompais plus. J'observais cette façon légère et contenue de fouler à petits pas le gazon qui s'étendait au pied des arbres, comme si elle eût marché sur les laines souples d'un tapis. Elle nous regardait fixement, avec moins de charme que Madeleine, plus de volonté que jamais celle-ci n'eût osé le faire, et de loin se préparait par un sourire insolite à répondre au salut d'Olivier. Ce salut fut échangé d'aussi près que possible avec la même grâce un peu négligée, et dès que la jeune tête blonde et encore souriante eut disparu dans les dentelles de son chapeau, Olivier se tourna vers moi avec un air d'interrogation audacieuse.

— Tu connais Mme X...? me dit-il.

Il me nommait une personne dont on parlait un peu dans le monde où quelquefois j'accompagnais ma tante. Il n'était que très naturel qu'Olivier lui eût été présenté, et naïvement je le lui dis.

— Précisément, ajouta-t-il, j'ai dansé un soir de cet hiver avec elle, et depuis...

Il s'interrompit, et après un silence : — Mon cher Dominique, reprit-il, je n'ai ni père ni mère, tu le sais; je ne suis que le neveu de mon oncle, et de ce côté je n'attends que les affections qui me sont dues, c'est-à-dire une bien petite part dans le patrimoine de tendresse qui revient de droit à mes deux cousines. J'ai donc besoin qu'on m'aime et autrement que d'une amitié de collége... Ne te récrie pas; je te suis reconnaissant de l'attachement que tu me témoignes, et je suis sûr que tu me le continueras, quoi qu'il arrive. Je te dirai aussi que tu m'es très cher; mais enfin tu me permettras

de trouver un peu tièdes les affections estimables qui me sont échues. Il y a deux mois qu'un soir, au bal, je parlais à peu près des mêmes choses à la personne que nous venons de rencontrer. Elle s'en est amusée d'abord, n'y voyant que les doléances d'un collégien que le collége ennuie; mais comme j'avais la ferme volonté d'être écouté sérieusement quand je parlais de même, et la certitude qu'on me croirait si je le voulais bien : « Madame, lui dis-je, ce sera une prière, s'il vous plaît de le prendre ainsi; sinon c'est un regret que vous n'entendrez plus. » Elle me donna deux petits coups d'éventail, sans doute afin de m'interrompre; mais je n'avais plus rien à lui dire, et pour ne pas me démentir je quittai le bal aussitôt. Depuis j'ai tenu parole, je n'ai pas ajouté un mot qui pût lui faire croire que j'eusse ou la moindre espérance ou le moindre doute. Elle ne m'entendra plus ni me plaindre ni la supplier; elle est libre, parfaitement libre... Mais je sens qu'en pareil cas j'aurai beaucoup de patience, et j'attendrai.

En me parlant ainsi, Olivier était très calme. Un peu plus de brusquerie dans son geste, un certain accent plus vibrant dans sa voix, c'était le seul signe perceptible qui trahît le tremblement intérieur, s'il tremblait au fond du cœur, ce dont je doute. Quant à moi, je l'écoutais avec une réelle et profonde angoisse. Ce langage était si nouveau, la nature de ses confidences était telle que je n'en ressentis d'abord qu'un grand trouble, comme au contact d'une idée tout à fait incompréhensible.

— Eh bien? lui dis-je, sans trouver autre chose à répondre que cette exclamation de naïf ébahissement.

— Eh bien! voilà ce que je voulais t'apprendre, Dominique, ceci et pas autre chose. Lorsqu'à ton tour tu me diras de t'écouter, je saurai le faire.

Je lui répondis plus laconiquement encore par un serrement de main des plus tendres, et nous nous séparâmes.

Il en fut des confidences d'Olivier comme de toutes les leçons trop brusques ou trop fortes : cette infusion capiteuse me fit tourner l'esprit, et il me fallut beaucoup de méditations violentes pour démêler les vérités utiles ou non que contenaient des aveux si graves. Au point où j'en étais, c'est-à-dire osant à peine épeler sans émoi le mot le plus innocent et le plus usuel de la langue du cœur, mes prévisions les plus hardies n'auraient jamais dépassé toutes seules l'idée d'un sentiment désintéressé et muet. Partir de si peu pour arriver aux hypothèses ardentes où m'entraînaient les témérités d'Olivier, passer du silence absolu à cette manière libre de s'exprimer sur les femmes, le suivre enfin jusqu'au but marqué par son attente, il y avait là de quoi me beaucoup vieillir en quelques

heures. Cette enjambée exorbitante, je la fis cependant, mais avec des effrois et des éblouissemens que je ne saurais vous dire, et ce qui m'étonna le plus quand j'eus acquis le degré de lucidité voulue pour comprendre pleinement les leçons d'Olivier, ce fut de comparer les chaleurs qui m'en venaient avec la froide contenance et les calculs savans de ce soi-disant amoureux.

Quelques jours après, il me montrait une lettre sans signature.

— Vous vous écrivez? lui demandai-je.

— Cette lettre, me dit-il, est le seul billet que j'aie reçu d'elle, et je n'ai pas répondu.

La lettre était à peu près conçue en ces termes :

« Vous êtes un enfant qui prétendez agir comme un homme, et vous avez doublement tort de vous vieillir. Les hommes, quoi que vous fassiez, seront toujours meilleurs ou pires que vous n'êtes. Je vous crois à plaindre, car vous êtes seul, et je vous estime assez pour admettre que vous devez en effet souffrir d'être privé d'une amitié vigilante et tendre; mais vous feriez mieux de parler à cœur ouvert que de vous confier un jour à l'improviste à quelqu'un qui vous apprécie, et puis de vous taire. Je ne vois ni le bien que j'ai pu vous faire en écoutant vos confidences, ni le but que vous vous proposez en ne les renouvelant plus. Vous avez trop de raison pour un âge dont l'ingénuité est à la fois le seul attrait et la seule excuse, et, si vous aviez autant d'abandon que de sang-froid, vous seriez plus intéressant et surtout plus heureux. »

Malgré ces rares accès de franchise auxquels il cédait par caprice, je n'étais qu'à demi dans les confidences d'Olivier. Quoiqu'à peu près de mon âge et inférieur à moi sur beaucoup de points sans doute, il me trouvait un peu jeune, comme il disait, sur les questions de conduite qui s'agitaient dans son esprit. C'était à peine si je pouvais accepter le premier mot du dessein qu'il entendait poursuivre jusqu'à la pleine satisfaction de son amour-propre ou de son plaisir. Je le voyais toujours aussi calme, libre d'esprit, prompt à tout, avec son aimable visage aux accens un peu froids, ses yeux impertinens pour tous ceux qui n'étaient pas ses amis, et ce sourire rapide et très séduisant dont il savait faire avec tant d'à-propos tantôt une caresse et tantôt une arme. Il n'était aucunement triste et pas beaucoup plus distrait, même dans les circonstances où, de son propre aveu, son imperturbable confiance avait un peu souffert. Le dépit ne se traduisait chez lui que par une sorte d'irritabilité plus aiguë, et ne faisait pour ainsi dire qu'ajouter un ressort de trempe plus sèche à son audace.

— Si tu crois que je vais me rendre malheureux, tu te trompes, me disait-il à quelque temps de là, dans un de ces momens de

courtes hésitations où, comme à plaisir, il donnait à ses paroles une expression d'hostilité méchante. Si elle m'aime un jour, tôt ou tard, ceci n'est rien. Sinon...

— Sinon? lui dis-je.

Sans me répondre, il fit tournoyer et siffler autour de sa tête un petit jonc qu'il tenait à la main, comme s'il eût voulu trancher quelque chose en fendant l'air. Puis, tout en continuant de fouetter le vide avec une véhémence extrême, il ajouta : — Si je pouvais seulement lire dans ses yeux un oui ou un non! Je n'en connais pas d'aussi tourmentans ni d'aussi beaux, excepté ceux de mes deux cousines, qui ne me disent rien.

Un autre jour, un accident contraire le rendait à lui-même. Il devenait sensible, agité, légèrement enthousiaste, en tout beaucoup plus naturel. Il s'abandonnait à quelques douceurs de gestes et de langage, qui, quoique toujours fort réservées, m'en apprenaient assez sur ses espérances.

— Es-tu bien sûr de l'aimer? lui demandai-je enfin, tant cette première condition pour qu'il se montrât exigeant me semblait indispensable et cependant douteuse.

Olivier me regarda dans le blanc des yeux, et, comme si ma question lui paraissait le comble de la niaiserie ou de la folie, il partit d'un éclat de rire insolent qui m'ôta toute envie de continuer.

L'absence de Madeleine dura le temps convenu. Quelques jours avant son retour, en pensant à elle, et j'y pensais à toutes les minutes, je récapitulai les changemens qui s'étaient opérés en moi depuis son départ, et j'en fus stupéfait. Le cœur gros de secrets, l'âme émue d'impulsions hardies, l'esprit chargé d'expérience avant d'avoir rien connu, je me vis en un mot tout différent de celui qu'elle avait quitté. Je me persuadai que cela me servirait à diminuer d'autant l'ascendant bizarre auquel j'étais soumis, et cette légère teinte de corruption répandue sur des sentimens parfaitement candides me donna comme un semblant d'effronterie, c'est-à-dire tout juste assez de bravoure pour courir au-devant de Madeleine sans trop trembler.

Elle arriva vers la fin de juillet. De loin j'entendis les grelots des chevaux, et je vis approcher, encadrée dans le rideau vert des charmilles, la chaise de poste, toute blanche de poussière, qui les amena par le jardin jusque devant le perron. Ce que j'aperçus d'abord, ce fut le voile bleu de Madeleine, qui flottait à la portière de la voiture. Elle en descendit légèrement et se jeta au cou d'Olivier. Je sentis, à la vive et fraternelle étreinte de ses deux petites mains cordialement posées dans les miennes, que la réalité de mon rêve était revenue; puis, s'emparant avec une familiarité de sœur aînée du bras d'Olivier et du mien, s'appuyant également sur l'un et sur

l'autre, et versant sur tous les deux comme un rayon de vrai soleil, la limpide lumière de son regard direct et franc, comme une personne un peu lasse, elle monta les escaliers du salon.

Cette soirée-là fut pleine d'effusion. Madeleine avait tant à nous dire! Elle avait vu de beaux pays, découvert toute sorte de nouveautés, de mœurs, d'idées, de costumes. Elle en parlait, dans le premier désordre d'une mémoire encombrée de souvenirs tumultueux, avec la volubilité d'un esprit impatient de répandre en quelques minutes cette multitude d'acquisitions faites en deux mois. De temps en temps elle s'interrompait, essoufflée de parler, comme si elle l'eût été de monter et de descendre encore les échelons de montagne où son récit nous conduisait. Elle passait la main sur son front, sur ses yeux, relevait en arrière de ses tempes ses épais cheveux, un peu hérissés par la poussière et le vent du voyage. On eût dit que ce geste d'une personne qui marche et qui a chaud rafraîchissait aussi sa mémoire. Elle cherchait un nom, une date, perdait et retrouvait sans cesse le fil embrouillé d'un itinéraire, puis se mettait à rire aux éclats quand, la confusion s'introduisant dans son récit, elle était obligée d'appeler à son aide la claire et sûre mémoire de Julie. Elle exhalait la vie, le plaisir d'apprendre, les curiosités satisfaites. Quoique brisée par un long voyage en voiture, il lui restait encore de ce perpétuel déplacement une habitude de se mouvoir vite qui la faisait dix fois de suite se lever, agir, changer de place, jeter les yeux dans le jardin, donner un coup d'œil de bienvenue aux meubles, aux objets retrouvés. Quelquefois elle nous regardait, Olivier et moi, attentivement, comme pour être bien assurée de se reconnaître et mieux constater son retour et sa présence au milieu de nous; mais soit qu'elle nous trouvât l'un et l'autre un peu changés, soit que deux mois de séparation et la vue de tant de figures nouvelles l'eussent déshabituée de nos visages, je voyais dans sa physionomie poindre une vague surprise.

— Eh bien! lui disait Olivier, nous retrouves-tu?

— Pas tout à fait, disait-elle ingénument; je vous voyais autrement quand j'étais loin.

Je restais cloué sur un fauteuil. Je la regardais, je l'écoutais, et quoi qu'elle pût penser de nous, le changement que j'apercevais en elle était bien autrement réel, et sans contredit plus absolu, sinon plus profond.

Elle avait bruni. Son teint, ranimé par un hâle léger, rapportait de ses courses en plein air comme un reflet de lumière et de chaleur qui le dorait. Elle avait le regard plus rapide avec le visage un peu plus maigre, les yeux comme élargis par l'effort d'une vie très remplie et par l'habitude d'embrasser de grands horizons. Sa voix,

toujours caressante et timbrée pour l'expression des mots tendres, avait acquis je ne sais quelle plénitude nouvelle qui lui donnait des accens plus mûrs. Elle marchait mieux, d'une façon plus libre; son pied lui-même s'était aminci en s'exerçant à de longues courses dans les sentiers difficiles. Toute sa personne avait pour ainsi dire diminué de volume en prenant des caractères plus fermes et plus précis, et ses habits de voyage, qu'elle portait à merveille, achevaient cette fine et robuste métamorphose. C'était Madeleine embellie, transformée par l'indépendance, par le plaisir, par les mille accidens d'une existence imprévue, par l'exercice de toutes ses forces, par le contact avec des élémens plus actifs, par le spectacle d'une nature grandiose. C'était toute la juvénilité de cette créature exquise, avec je ne sais quoi de plus nerveux, de plus élégant, de mieux défini, qui marquait un progrès dans la beauté, mais qui certainement aussi révélait un pas décisif dans la vie.

Je ne sais pas si je me rendis compte alors de tout ce que je vous dis là; je sais seulement que je devinais d'elle à moi des supériorités de plus en plus manifestes, et jamais encore je n'avais mesuré avec tant de certitude et d'émotion la distance énorme qui séparait une fille de dix-huit ans à peu près d'un écolier de dix-sept ans.

Un autre indice plus positif encore aurait dû dès ce soir-là m'ouvrir les yeux.

Il y avait parmi les bagages un admirable bouquet de rhododendrons, arrachés de terre avec leurs racines, et qu'une main prévoyante avait entourés de fougères et de plantes alpestres encore humides des eaux de la montagne. Ce bouquet, apporté de si loin, et dont M. d'Orsel paraissait prendre un soin particulier, leur avait été envoyé, disait Madeleine, en souvenir d'une excursion faite au pic de *** par un compagnon de voyage qu'on désignait vaguement comme un homme aimable, poli, prévenant, rempli d'égards pour M. d'Orsel. Au moment où Julie défaisait les enveloppes, une carte s'en détacha. Olivier la vit tomber, s'en empara prestement, la retourna une ou deux fois, afin d'en examiner en quelque sorte la physionomie, puis il y lut un nom : *Comte Alfred de Nièvres.*

Personne ne releva ce nom, qui résonna sèchement au milieu d'un silence absolu et résolu. Madeleine eut l'air de ne pas entendre. Julie ne sourcilla pas. Olivier se tut. M. d'Orsel prit la carte et la déchira. Quant à moi, le plus intéressé de tous à préciser les moindres circonstances de ce voyage, que vous dirai-je? J'avais besoin d'être heureux : là est le secret de beaucoup d'aveuglemens moins explicables encore que celui-ci.

Entre Madeleine presque femme et l'adolescent à peine émancipé que je vous montre, entre ses brillantes années et les miennes, il y

avait mille obstacles connus ou inconnus, flagrans ou cachés, nés ou à naître. N'importe, je m'obstinais à n'en voir aucun. J'avais regretté Madeleine, je l'avais désirée, attendue, et vous devinez que plus d'une fois depuis son départ j'avais maudit le misérable esprit de rébellion qui m'avait aigri contre la plus enviable, la plus douce et la moins calculée des servitudes. Elle revenait enfin, affectueuse à me ravir, séduisante à m'émerveiller; je la possédais, et, comme il arrive aux gens dont un excès de lumière a troublé la vue, je n'apercevais rien au-delà du confus éblouissement qui m'aveuglait.

Grâce à cette absence de raison, je devrais dire à cette cécité, je me plongeai dans les mois qui suivirent, comme si j'étais entré dans un infini. Imaginez un vrai printemps, rapide et déjà très ardent, comme toutes les saisons tardives, plein de riantes erreurs, de floraisons généreuses, d'imprévoyances, de joies parfaites. Autant je m'étais étroitement replié sur moi-même avant cette subite éclosion qui me surprenait dans l'engourdissement de la véritable enfance, autant je mis de promptitude à m'épanouir. Je ne demandai point s'il m'était permis de m'offrir, je me donnai sans réserve, et dans des effusions où je prodiguai ce qu'il y avait en moi de sincèrement intelligent, de meilleur, surtout de plus inflammable. Je vous peindrais mal ce rare et court moment de désintéressement total qui peut servir d'excuse à bien des accès d'égoïsme où je tombai depuis, et pendant lequel ma vie brûla tout entière en manière d'offrande, et flamba sous les pieds de Madeleine, pure et seulement parfumée de bons instincts, comme un feu d'autel.

Nous reprîmes nos vieilles habitudes. C'était le cadre ancien embelli par le prodigieux éclat d'une vie nouvelle. Je m'étonnai de trouver tout si dissemblable, et qu'une seule influence eût pu changer la physionomie des choses au point de rajeunir tant de décrépitudes et de remplacer des aspects si moroses par de pareilles gaîtés. Les veillées étaient courtes, les soirées chaudes. On ne se réunissait plus guère au salon. On veillait soit sous les arbres du jardin d'Orsel, soit en pleine campagne au bord des prés humides. Quelquefois je donnais le bras à Julie pendant de lentes promenades faites en commun. Les grands parens suivaient. La nuit venait et faisait descendre entre nous de longs silences, autorisés par ces heures douteuses où l'on parle moins et plus bas. La ville enfermait l'horizon de ses silhouettes graves; le bruit des cloches, des sonneries gothiques, accompagnait ces sortes de promenades allemandes où je n'étais pas Werther, où je crois que Madeleine aurait valu Charlotte. Je ne lui parlais point de Klopstock, et jamais ma main ne se posa sur la sienne autrement que comme une main de frère.

La nuit, je continuais d'écrire avec fureur, car je ne faisais plus

rien à demi. Il me semblait parfois, tant je ne sais quel amas d'illusions se donnaient rendez-vous dans ma tête, que j'étais près d'enfanter des chefs-d'œuvre. J'obéissais à une force étrangère à ma volonté, comme toutes celles qui me possédaient. Si, avec les souvenirs de cette époque, j'avais conservé de même la moindre des ignorances qui la rendirent si belle et si stérile, je vous dirais que cette faculté singulière, toujours dominante et jamais soumise, inégale, indisciplinable, impitoyable, venant à son heure et s'en allant comme elle était venue, ressemblait, à s'y méprendre, à ce que les poètes nomment l'inspiration et personnifient dans la Muse. Elle était impérieuse et infidèle, deux traits saillans qui me la firent prendre pour l'inspiratrice ordinaire des esprits vraiment doués, jusqu'au jour où plus tard je compris que la visiteuse à qui je dus tant de joies d'abord et puis tant de mécomptes n'avait rien des caractères de la Muse, sinon beaucoup d'inconstance et de cruauté.

Cette double vie de fièvre de cœur, de fièvre d'esprit, faisait de moi un être fort équivoque. Je le sentis. Il y avait là plus d'un danger auquel je voulus parer, et je crus le moment venu de me débarrasser d'un secret sans valeur, pour en sauver un plus précieux.

— C'est singulier,... me dit Olivier; où cela te mènera-t-il?... Au fait, tu as raison, si cette occupation t'amuse. — Courte réponse qui contenait pas mal de dédain et peut-être beaucoup d'étonnement.

Au milieu de ces diversions, mes études allaient comme elles pouvaient. Une grâce d'état continuait de me donner des succès que je dédaignais en les comparant à des hauteurs de sentimens qui faisaient de moi un si petit jeune homme et, je l'imaginais, un cœur si grand. De loin en loin cependant je recevais du dehors une impulsion qui me rendait ces succès moins méprisables. Depuis le jour où nous nous étions séparés, Augustin ne m'avait jamais perdu de vue. Autant qu'il le pouvait, il continuait à distance ses enseignemens commencés aux Trembles. Avec la supériorité que lui donnait l'expérience de la vie abordée par ses côtés les plus difficiles, sur le plus grand des théâtres, et d'après les progrès d'esprit qu'il supposait aussi dans son élève, il avait peu à peu élevé le ton de ses conseils. Ses leçons devenaient presque des conversations d'homme à homme. Il me parlait peu de lui, excepté dans des termes vagues et pour me dire qu'il travaillait, qu'il rencontrait de grands obstacles, mais qu'il espérait en venir à bout. Quelquefois un tableau rapide, un aperçu du monde, des faits, des ambitions qui l'entouraient, venait après des encouragemens tout personnels, comme pour m'éprouver d'avance et me préparer aux leçons pratiques que j'étais exposé plus

tard à recevoir des réalités les plus brutales. Il s'inquiétait de ce que je faisais, de ce que je pensais, et me demandait sans cesse ce que j'avais enfin résolu d'entreprendre après ma sortie de province.

« J'apprends, me disait-il, que vous êtes à la tête de votre classe. C'est bien. Ne faites pas fi de pareils avantages. L'émulation au collége est la forme ingénue d'une ambition que vous connaîtrez plus tard. Habituez-vous à garder le premier rang et tenez-vous-y, afin de n'être jamais satisfait de vous dans la suite, s'il vous arrivait de n'occuper que le second. Surtout ne vous trompez pas de mobile, et ne confondez pas l'orgueil avec le sentiment modeste de ce que vous pouvez. Ne considérez en toutes choses, surtout dans les choses de l'esprit, que l'extrême élévation du but, la distance où vous en êtes et la nécessité d'en approcher le plus possible; cela vous rendra très humble et très fort. L'impossibilité, presque égale pour tous, d'atteindre l'extrémité de certains rêves, vous fera paraître estimable et digne de pitié l'effort que tout homme de bonne foi tentera vers la perfection. Si vous vous en sentez plus près que lui, calculez de nouveau ce qui vous reste à faire, et vos découragemens vaudront mieux au point de vue moral, et vous profiteront plus que vos vanités. »

Au reste, laissez-moi vous rapporter quelques extraits des lettres d'Augustin; il vous sera facile, en supposant les réponses, de comprendre l'esprit général de notre correspondance, et vous y verrez plus complétement ce qu'étaient alors sa vie et la mienne.

« Paris, 18...

« Déjà dix-huit mois que je suis ici! Oui, mon cher Dominique, il y a dix-huit mois que je vous ai quitté sur cette petite place où nous nous sommes dit *au revoir*. Vingt-quatre heures après, chacun de nous se mettait à l'œuvre. Je vous souhaite, mon cher ami, d'être plus satisfait de vous que je ne le suis de moi. La vie n'est facile pour personne, excepté pour ceux qui l'effleurent sans y pénétrer. Pour ceux-là, Paris est le lieu du monde où l'on peut le plus aisément avoir l'air d'exister. Il suffit de se laisser aller dans le courant, comme un nageur dans une eau lourde et rapide. On y flotte et l'on ne s'y noie pas. Vous verrez cela un jour, et vous serez témoin de bien des succès qui ne tiennent qu'à la légèreté des caractères, et de certaines catastrophes qui n'auraient point eu lieu avec un poids différent dans les convictions. Il est bon de se familiariser de bonne heure avec le spectacle vrai des causes et des résultats. J'ignore quelles idées vous avez sur tout cela, si même vous en avez. En tout cas, il est peu probable qu'elles soient justes, et ce qu'il y a de plus triste, c'est que vous avez raison. Le monde devrait être

tout pareil à ce que vous l'imaginez. Si vous saviez pourtant comme il est différent. En attendant que vous en jugiez par vous-même, accoutumez-vous à ces deux idées : qu'il y a des vérités et qu'il y a des hommes. Ne variez jamais sur le sentiment natif que vous avez des unes; quant aux autres, attendez-vous à tout pour le jour où vous les connaîtrez. »

« Écrivez-moi plus souvent. Ne dites pas que je connais d'avance votre vie et que vous n'avez rien à m'en apprendre. A l'âge que vous avez et dans un esprit comme le vôtre, il y a chaque jour du nouveau. Vous souvenez-vous de l'époque où vous mesuriez les feuilles naissantes et me disiez de combien de lignes elles avaient grandi sous l'action d'une nuit de rosée ou d'une journée de fort soleil? Il en est de même pour les instincts d'un garçon de votre âge. Ne vous étonnez pas de cet épanouissement rapide, qui, si je vous connais bien, doit vous surprendre et peut-être vous effrayer. Laissez agir des forces qui n'auront chez vous rien de dangereux; parlez-moi seulement pour que je vous connaisse; permettez-moi de vous voir tel que vous êtes, et c'est moi, à mon tour, qui vous apprendrai de combien vous aurez grandi. Surtout soyez naïf dans vos sensations. Qu'avez-vous besoin de les étudier? N'est-ce point assez d'en être ému? La sensibilité est un don admirable; dans l'ordre des créations que vous devez produire, elle peut devenir une rare puissance, mais à une condition, c'est que vous ne la retournerez pas contre vous-même. Si d'une faculté créatrice, éminemment spontanée et subtile, vous faites un sujet d'observations, si vous raffinez, si vous examinez, si la sensibilité ne vous suffit pas et qu'il vous faille encore en étudier le mécanisme, si le spectacle d'une âme émue est ce qui vous satisfait le plus dans l'émotion, si vous vous entourez de miroirs convergens pour en multiplier l'image à l'infini, si vous mêlez l'analyse humaine aux dons divins, si de sensible vous devenez sensuel, il n'y a pas de limites à de pareilles perversités, et je vous en préviens, cela est très grave. Il y a dans l'antiquité une fable charmante qui se prête à beaucoup de sens et que je vous recommande. Narcisse devint amoureux de son image; il ne la quitta point des yeux, ne put la saisir et mourut de cette illusion même, qui l'avait charmé. Pensez à cela, et quand il vous arrivera de vous apercevoir agissant, souffrant, aimant, vivant, si séduisant que soit le fantôme de vous-même, détournez-vous. »

« Vous vous ennuyez, dites-vous. Cela veut dire que vous souffrez : l'ennui n'est fait que pour les esprits vides et pour les cœurs qui ne sauraient être blessés de rien; mais de quoi souffrez-vous? Cela peut-il se dire? Si j'étais près de vous, je le saurais. Quand vous m'aurez donné le droit de vous interroger plus positivement, je vous dirai ce que j'imagine. Si je ne me trompe pas et s'il est

vrai que vous ignoriez vous-même ce qui commence à vous faire souffrir, tant mieux, c'est un signe que votre cœur a retenu toute la naïveté que votre esprit n'a plus. »

« Ne me demandez pas que je vous parle de moi, mon moi n'est rien jusqu'à présent. Qui le connaît excepté vous? Il n'est vraiment intéressant pour personne. Il travaille, il s'efforce, il ne se ménage point, ne s'amuse guère, espère quelquefois, et quand même continue de vouloir. Cela suffit-il? Nous verrons...

« J'habite un quartier qui probablement ne sera pas le vôtre, car vous aurez le droit de choisir. Tous ceux qui comme moi partent de rien pour arriver à quelque chose viennent où je suis, dans la ville des livres, en un coin désert, consacré par quatre ou cinq siècles d'héroïsmes, de labeurs, de détresses, de sacrifices, d'avortemens, de suicides et de gloire. C'est un très triste et très beau séjour. J'aurais été libre que je n'en aurais pas choisi d'autre. Ne me plaignez donc pas d'y vivre, j'y suis à ma place. »

« Vous écrivez, cela devait être. Que vous en fassiez un secret pour ceux qui vous entourent, c'est une timidité que je comprends, et je vous sais d'autant plus gré de vous ouvrir à moi. Le jour où votre besoin de confidence ira jusque-là, envoyez-moi les fragmens que vous pourrez me communiquer, sans trop effaroucher vos premières pudeurs d'écrivain...

« Autre renseignement qu'il me plairait bien d'avoir : que devient cet ami dont vous ne me parlez presque plus? Le portrait que vous me faisiez de lui était séduisant. Si je vous ai bien compris, ce doit être un charmant mauvais écolier. Il prendra la vie par les côtés faciles et brillans. Conseillez-lui, dans ce cas, de vivre sans ambition, les ambitions qu'il aurait étant de la pire espèce. Et dites-lui bien qu'il n'a qu'une chose à faire, c'est d'être heureux. Il serait impardonnable d'introduire des chimères dans des satisfactions si positives, et de mêler ce que vous appelez l'idéal à des appétits de pure vanité. »

« Votre Olivier ne me déplaît pas; il m'inquiète. Il est évident que ce jeune homme précoce, positif, élégant, résolu, peut faire fausse route et passer à côté du bonheur sans s'en douter. Il aura, lui aussi, ses fantasmagories, et se créera des impossibilités. Quelle folie! Il a du cœur, j'aime à le croire, mais quel usage en fera-t-il?... N'a-t-il pas deux cousines, m'avez-vous dit, ce Chérubin qui aspire à devenir un don Juan?... Mais j'oublie, en vous citant ces deux noms, que vous ne connaissez peut-être encore ni l'un ni l'autre. Votre professeur de rhétorique vous a-t-il déjà permis Beaumarchais et *le Festin de Pierre?* Quant à Byron, j'en doute, et sans inconvénient vous pouvez attendre... »

Plusieurs mois s'étaient écoulés sans aucun trouble, l'hiver ap-

prochait, quand je crus apercevoir sur le visage de Madeleine une ombre et comme un souci qui n'y avait jamais paru. Sa cordialité, toujours égale, contenait autant d'affection, mais plus de gravité. Une appréhension, un regret peut-être, quelque chose dont l'effet seul était visible venait de s'introduire entre nous comme un premier avis de désunion; rien de net, mais un ensemble de désaccords, d'inégalités, de différences, qui la transfiguraient en quelque sorte en une personne absente et déjà lui donnaient le charme particulier des choses que le temps ou la raison nous dispute, et qui s'en vont. Par des silences, par des retraites soudaines, par de multiples réticences qui détachaient tout lentement et sans rien briser, on eût dit qu'elle s'appliquait avec des ménagemens extrêmes à dénouer des liens que la familiarité de nos habitudes avait rendus trop étroits. Je pensais à son âge; je la comparais à beaucoup de femmes qui n'avaient pas beaucoup plus d'années. Tout à coup un souvenir oublié, un nom étranger que je n'avais entendu qu'une fois, bref une supposition positive et menaçante me traversait le cœur; puis cette sensation aiguë se dissipait elle-même au moindre retour de sécurité, pour revivre l'instant d'après avec la vivacité d'une évidence.

Un dimanche, on attendit en vain Madeleine et Julie. Le lendemain, Olivier ne vint point au collége. Trois jours se passèrent ainsi sans nouvelles. J'étais horriblement inquiet. Le soir, je courus droit à la rue des Carmélites, et je demandai Olivier.

— M. Olivier est au salon, me dit le domestique.

— Seul ?

— Non, monsieur, il y a quelqu'un.

— Alors je vais l'attendre.

A peine engagé dans l'escalier qui menait à la chambre d'Olivier, je n'allai pas plus loin, arrêté sur place par un battement de cœur inexprimable. Je redescendis, je traversai sans bruit l'antichambre déserte, et me glissai par une des allées latérales qui conduisaient de la cour au jardin. Le salon s'ouvrait au rez-de-chaussée par trois fenêtres élevées au-dessus du parterre de toute la hauteur du perron. Sous chacune des fenêtres, il y avait un banc de pierre. J'y montai. La nuit était noire; personne ne pouvait se douter que j'étais là; je plongeai les yeux dans le salon.

Toute la famille était réunie, toute, y compris Olivier, qui, droit et ferme, habillé de noir, se tenait debout près de la cheminée. Deux personnes se faisaient face au coin du foyer. L'une était M. d'Orsel; l'autre, un homme jeune encore, grand, correct, de mise irréprochable, Olivier à trente-cinq ans, avec moins de finesse et plus de raideur. Je distinguais le geste un peu lent dont il accom-

pagnait ses paroles et la grâce sérieuse avec laquelle il se tournait de temps à autre vers Madeleine. Madeleine était assise près d'une table de travail. Je la vois encore, la tête un peu penchée sur sa tapisserie, le visage envahi par l'ombre de ses cheveux bruns, enveloppée dans le reflet rougissant des lampes. Julie, les deux mains posées sur ses genoux, immobile, avec l'expression de la plus intense curiosité, tenait ses grands yeux taciturnes fixés sur l'étranger.

Ce que je vous dis là, je m'en rendis compte en quelques secondes. Puis il me sembla que les lumières s'éteignaient. Mes jambes fléchirent. Je tombai sur le banc. De la tête aux pieds, je fus pris d'un tremblement affreux. Je sanglotais dans un état de douleur à faire pitié, me tordant les mains et répétant : — Madeleine est perdue, et je l'aime !

VII.

Madeleine était perdue pour moi, et je l'aimais. Une secousse un peu moins vive ne m'aurait peut-être éclairé qu'à demi sur l'étendue de ce double malheur; mais la vue de M. de Nièvres, en m'atteignant à ce point, m'avait tout appris. Je restai anéanti, n'ayant plus qu'à subir une destinée qui fatalement s'accomplissait, et comprenant trop bien que je n'avais ni le droit d'y rien changer ni le pouvoir de la retarder d'une heure.

Je vous ai dit comment j'aimais Madeleine, avec quelle étourderie de conscience et quel détachement de tout espoir précis. L'idée d'un mariage, idée cent fois déraisonnable d'ailleurs, n'avait pas même encouragé le naïf élan d'une affection qui se suffisait presque à elle-même, se donnait pour se répandre, et cherchait un culte uniquement afin d'adorer. Quels étaient les sentimens de Madeleine? Je n'y songeais pas non plus. A tort ou à raison, je lui prêtais des indifférences et des impassibilités d'idole; je la supposais étrangère à tous les attachemens qu'elle inspirait; je la plaçais ainsi dans des isolemens chimériques, et cela suffisait au secret instinct qui, malgré tout, se loge au fond des cœurs les moins occupés d'eux-mêmes, au besoin d'imaginer que Madeleine était insensible et n'aimait personne.

Madeleine, j'en étais certain, ne pouvait ressentir aucun intérêt pour un étranger que le hasard avait jeté dans sa vie comme un accident. Il était possible qu'elle regrettât son passé de jeune fille, et qu'elle ne vît pas approcher sans alarme le moment d'adopter un parti si grave; mais il n'était pas douteux non plus, en admettant qu'elle fût libre de toute affection sérieuse, que le désir de son père, les considérations de rang, de position, de fortune,

ne la décidassent pour une union où M. de Nièvres apportait, en outre de tant de convenances, des qualités sérieuses et attachantes.

Je n'éprouvais contre l'homme qui me rendait si malheureux ni ressentiment, ni colère, ni jalousie. Déjà il représentait l'empire de la raison avant de personnifier celui du droit. Aussi le jour où, quelque temps après, dans le salon de Mme Ceyssaê, M. d'Orsel nous présenta l'un à l'autre en disant de moi que j'étais le meilleur ami de sa fille, je me souviens qu'en serrant la main de M. de Nièvres loyalement, je me dis : « Eh bien! s'il en est aimé, qu'il l'aime! » Et tout aussitôt j'allai m'asseoir au fond du salon, et là, les regardant tous deux, bien convaincu de mon impuissance, plus que jamais condamné à me taire, sans aucune irritation contre l'homme qui ne me prenait rien, puisqu'on ne m'avait rien donné, je revendiquai pourtant le droit d'aimer comme inséparable du droit de vivre, et je me disais avec désespoir : « Et moi! »

A partir de ce jour, je m'isolai beaucoup. Moins qu'à personne, il m'appartenait de gêner des tête-à-tête d'où devait sortir l'intelligence de deux cœurs sans doute assez loin de se connaître. Je n'allai plus que le moins possible à l'hôtel d'Orsel. J'y jouais dorénavant un si petit rôle au milieu des intérêts qui s'y débattaient qu'il n'y avait pas le moindre inconvénient à m'y faire oublier.

Aucun de ces changemens de conduite n'échappa certainement à Olivier; mais il eut l'air de les trouver tout naturels, ne me parla de rien, ne s'étonna de rien, et ne s'expliqua pas davantage sur les faits qui se passaient dans sa famille. Une seule fois, une fois pour toutes, avec une habileté qui me dispensait presque d'un aveu, il avait établi que nous nous comprenions au sujet de M. de Nièvres.

— Je ne te demande pas, me dit-il, comment tu trouves mon futur cousin. Tout homme qui, dans un petit monde aussi restreint et aussi uni que le nôtre, vient prendre une femme, c'est-à-dire nous enlever une sœur, une cousine, une amie, apporte par cela même un certain trouble, fait un trou dans nos amitiés, et dans aucun cas ne saurait être le bienvenu. Quant à moi, ce n'est pas précisément le mari que j'aurais voulu pour Madeleine. Madeleine est de sa province. M. de Nièvres me semble n'être de nulle part, comme beaucoup de gens de Paris; il la transplantera et ne la fixera pas. A cela près, il est fort bien.

— Fort bien! lui dis-je; je suis convaincu qu'il fera le bonheur de Madeleine,... et c'est après tout...

— Sans doute, reprit Olivier sur un ton de négligence affectée, sans doute, avec désintéressement; c'est tout ce que nous pouvons souhaiter.

Le mariage avait été fixé pour la fin de l'hiver, et nous y tou-

chions. Madeleine était sérieuse; mais cette attitude toute de convenance ne laissait plus le moindre doute sur l'état de ses résolutions. Elle gardait seulement cette mesure exquise qui lui servait à limiter avec tant de finesse l'expression des sentimens les plus délicats. Elle attendait en pleine indépendance, au milieu de délibérations loyales, l'événement qui devait la lier pour toujours et de son propre aveu. De son côté, pendant cette épreuve aussi difficile à diriger qu'à subir, M. de Nièvres avait beaucoup plu et déployé les ressources du savoir-vivre le plus sûr unies aux qualités du plus galant homme.

Un soir qu'il causait avec Madeleine, dans l'entraînement d'un entretien à demi-voix, on le vit faire le geste amical de lui présenter les deux mains. Madeleine alors jeta un rapide regard autour d'elle, comme pour nous prendre tous à témoin de ce qu'elle allait faire; puis elle se leva, et, sans prononcer une seule parole, mais en accompagnant ce mouvement d'abandon du plus candide et du plus beau des sourires, elle posa ses deux mains dégantées dans les mains du comte.

Ce soir-là même elle m'appela près d'elle, et, comme si la netteté de sa situation nouvelle lui permettait dorénavant de traiter en toute franchise les questions relatives à des affections secondaires : — Asseyez-vous là que nous causions, me dit-elle. Il y a longtemps que je ne vous vois plus. Vous avez cru devoir vous retirer un peu de nous, ce dont je suis fâchée pour M. de Nièvres, car, grâce à votre discrétion, vous ne le connaissez guère... Enfin je me marie dans huit jours, et c'est le moment ou jamais de nous entendre. M. de Nièvres vous estime; il sait le prix des affections que je possède; il est et sera votre ami, vous serez le sien; c'est un engagement que j'ai pris en votre nom, et que vous tiendrez, j'en suis certaine...

Elle continua de la sorte simplement, librement, sans aucune ambiguïté de langage, parlant du passé, réglant en quelque sorte les intérêts de notre amitié future, non pour y mettre des conditions, mais pour me convaincre que les liens en seraient plus étroits; puis elle ramenait entre nous le nom de M. de Nièvres, qui, disait-elle, ne désunissait rien, mais consolidait au contraire des relations qu'un autre mariage peut-être aurait pu briser. Son but évident, en m'intéressant de la sorte aux garanties offertes par M. de Nièvres, était d'obtenir de moi quelque chose comme une adhésion au choix qu'elle avait fait, et de s'assurer que sa détermination, prise en dehors de tout conseil d'ami, ne me causait aucun déplaisir.

Je fis de mon mieux pour la satisfaire, je lui promis que rien ne

serait changé entre nous, et je lui jurai de demeurer fidèle à des sentimens mal exprimés, c'était possible, mais trop évidens pour qu'elle en doutât. Pour la première fois peut-être j'eus du sang-froid, de l'audace, et je réussis à mentir impudemment. Les mots d'ailleurs se prêtaient à tant de sens, les idées à tant d'équivoques, qu'en toute autre circonstance les mêmes protestations auraient pu signifier beaucoup plus. Elle les prit dans le sens le plus simple, et m'en remercia si chaudement qu'elle faillit m'ôter tout courage.

— A la bonne heure. J'aime à vous entendre parler ainsi. Répétez encore ce que vous avez dit, pour que j'emporte de vous ces bonnes paroles qui consolent de vos ennuyeux silences et réparent bien des oublis qui blessent sans que vous le sachiez.

Elle parlait vite, avec une effusion de gestes et de paroles, une ardeur de physionomie qui rendait notre entretien des plus dangereux.

— Ainsi voilà qui est convenu, continua-t-elle. Notre bonne et vieille amitié n'a plus rien à craindre. Vous en répondez pour ce qui vous regarde. C'est tout ce que je voulais savoir. Il faut qu'elle nous suive et qu'elle ne se perde pas dans ce grand Paris, qui, dit-on, disperse tant de bons sentimens et rend oublieux les cœurs les plus droits. Vous savez que M. de Nièvres a l'intention de s'y fixer, au moins pendant les mois d'hiver. Olivier et vous, vous y serez à la fin de l'année. J'emmène avec moi mon père et Julie. J'y marierai ma sœur. Oh! j'ai pour elle toute sorte d'ambitions, les mêmes à peu près que pour vous, dit-elle en rougissant imperceptiblement. Personne ne connaît Julie. C'est encore un caractère fermé, celui-là; mais moi, je la connais. Et maintenant je vous ai dit, je crois, tout ce que j'avais à vous dire, excepté sur un dernier point que je vous recommande. Veillez sur Olivier. Il a le meilleur cœur du monde; qu'il en soit économe, et qu'il le réserve pour les grands momens. — Et ceci est mon testament de jeune fille, ajouta-t-elle assez haut pour que M. de Nièvres l'entendît. — Et elle l'invita à se rapprocher.

Très peu de jours après, le mariage eut lieu. C'était vers la fin de l'hiver, par une gelée rigoureuse. Le souvenir d'une réelle douleur physique se mêle encore aujourd'hui, comme une souffrance ridicule, au sentiment confus de mon chagrin. Je donnais le bras à Julie, et c'est moi qui la conduisis à travers la longue église encombrée de curieux, suivant l'usage importun des provinces. Elle était pâle comme une morte, tremblante de froid et d'émotion. Au moment où fut prononcé le oui irrévocable qui décidait du sort de Madeleine et du mien, un soupir étouffé me tira de la stupeur imbécile où j'étais plongé. C'était Julie qui se cachait le visage dans

son mouchoir et qui sanglotait. Le soir, elle était encore plus triste, si c'est possible; mais elle faisait des efforts inouis pour se contraindre devant sa sœur.

Quelle étrange enfant c'était alors : brune, menue, nerveuse, avec son air impénétrable de jeune sphinx, son regard qui quelquefois interrogeait, mais ne répondait jamais, son œil absorbant! Cet œil, le plus admirable et le moins séduisant peut-être que j'aie jamais vu, était ce qu'il y avait de plus frappant dans la physionomie de ce petit être ombrageux, souffrant et fier. Grand, large, avec de longs cils qui n'y laissaient jamais paraître un seul point brillant, voilé d'un bleu sombre qui lui donnait la couleur indéfinissable des nuits d'été, il se dilatait sans lumière, et tous les rayonnemens de la vie s'y concentraient pour n'en plusjaillir.

— Prenons garde à Madeleine, me disait-elle dans une angoisse où perçaient des perspicacités qui m'effrayaient.

Puis elle essuyait ses joues avec colère, et s'en prenait à moi de cet accès d'insurmontable faiblesse contre lequel les vigoureux instincts de sa nature se révoltaient.

— C'est aussi votre faute si je pleure. Regardez Olivier, comme il se tient bien.

Je comparais cette douleur innocente à la mienne, je lui enviais amèrement le droit qu'elle avait de la laisser paraître, et ne trouvais pas un mot pour la consoler.

La douleur de Julie, la mienne, la longueur des cérémonies, la vieille église où tant de gens indifférens chuchotaient gaîment autour de ma détresse, la maison d'Orsel transformée, parée, fleurie pour cette fête unique, des toilettes, des élégances inusitées, un excès de lumière et d'odeurs troublantes à me faire évanouir, certaines sensations poignantes dont le ressentiment a persisté longtemps comme la trace d'inguérissables piqûres, en un mot les souvenirs incohérens d'un mauvais rêve, voilà tout ce qui reste aujourd'hui de cette journée qui vit s'accomplir un des malheurs de ma vie les moins douteux. Une figure apparaît distinctement sur le fond de ce tableau quasi imaginaire et le résume : c'est le spectre un peu bizarre lui-même de Madeleine, avec son bouquet, sa couronne, son voile et ses habits blancs. Encore y a-t-il des momens, tant la légèreté singulière de cette vision contraste avec les réalités plus crues qui la précèdent et qui la suivent, où je la confonds pour ainsi dire avec le fantôme de ma propre jeunesse, vierge, voilée et disparue.

J'étais le seul qui n'eût point osé embrasser Mme de Nièvres au retour de l'église. En fit-elle la remarque? Y eut-il chez elle un mouvement de dépit, ou céda-t-elle tout simplement à l'élan plus naturel d'une amitié dont elle avait voulu, quelques jours aupara-

vant, régler elle-même les engagemens très sincères? Je ne sais; mais dans la soirée M. d'Orsel vint à moi, me prit le bras et m'amena plus mort que vif jusque devant Madeleine. Elle était au milieu du salon, debout près de son mari, dans cette tenue éblouissante qui la transfigurait.

— Madame,... lui dis-je.

Elle sourit à ce nom nouveau, et, j'en demande pardon à la mémoire d'un cœur irréprochable, incapable de détour et de trahison, son sourire avait à son insu des significations si cruelles qu'il acheva de me bouleverser. Elle fit un geste pour se pencher vers moi. Je ne sais plus ni ce que je lui dis, ni ce qu'elle ajouta. Je vis ses yeux effrayans de douceur tout près des miens, puis tout cessa d'être intelligible.

Quand il me fut possible de me reconnaître au milieu d'un cercle d'hommes et de femmes parées qui m'examinaient avec un intérêt indulgent capable de me tuer, je sentis que quelqu'un me saisissait rudement; je tournai la tête, c'était Olivier.

— Tu te donnes en spectacle; es-tu fou? me dit-il assez bas pour que personne autre que moi ne l'entendît, mais avec une vivacité d'expression qui me remplit d'épouvante

Je restai quelques instans encore contenu par la violence de son étreinte. Je gagnai la porte avec lui. Arrivé là, je me dégageai.

— Ne me retiens pas, au nom de ce qu'il y a de plus sacré, ne me parle jamais de ce que tu as vu.

Il me suivit jusque dans la cour et voulut parler.

— Tais-toi, lui dis-je encore, et je m'échappai.

Aussitôt que je fus rentré dans ma chambre et que je pus réfléchir, j'eus un accès de honte, de désespoir et de folie amoureuse qui ne me consola pas, mais qui me soulagea. Je serais bien en peine de vous dire ce qui se passa en moi pendant ces quelques heures tumultueuses, les premières qui me firent connaître avec mille pressentimens de délices mille souffrances toutes atroces, depuis les plus avouables jusqu'aux plus vulgaires. Sensation de ce que je pouvais rêver de plus doux, crainte effroyable de m'être à jamais perdu, angoisses de l'avenir, sentiment humiliant de ma vie présente, tout, je connus tout, y compris une douleur inattendue très cuisante, et qui ressemblait beaucoup à l'âcre frisson de l'amour-propre blessé.

Il était tard, la nuit était profonde. Je vous ai parlé de ma chambre située dans les combles, sorte d'observatoire où je m'étais créé, comme aux Trembles, mille intelligences avec ce qui m'entourait, soit par la vue, soit par l'habitude constante d'écouter. J'y marchai longtemps (et mes souvenirs redeviennent ici très précis) dans un abattement que je ne saurais vous peindre. Je me disais : J'aime

une femme mariée! Je demeurais fixé sur cette idée, vaguement aiguillonné par ce qu'elle avait d'irritant, mais atterré surtout et fasciné pour ainsi dire par ce qu'elle contenait d'impossible, et je m'étonnais de répéter le mot qui m'avait tant surpris dans la bouche d'Olivier : J'attendrai... Je me demandais : quoi? Et à cela je n'avais rien à répondre, sinon des suppositions abominables dont l'image de Madeleine me paraissait aussitôt profanée. Puis j'apercevais Paris, l'avenir, et dans des lointains en dehors de toute certitude, la main cachée du hasard qui pouvait simplifier de tant de manières ce terrible tissu de problèmes, et, comme l'épée du Grec, les trancher, sinon les résoudre. J'acceptais même une catastrophe, à la condition qu'elle fût une issue, et peut-être, avec quelques années de plus, j'aurais lâchement cherché le moyen de terminer tout de suite une vie qui pouvait nuire à tant d'autres.

Vers le milieu de la nuit, j'entendis à travers le toit, à travers la distance, à toute portée de son, un cri bref, aigu, qui, même au plus fort de ses convulsions, me fit battre le cœur comme un cri d'ami. J'ouvris la fenêtre et j'écoutai. C'étaient des courlis de mer qui remontaient avec la marée haute et se dirigeaient à plein vol vers la rivière. Le cri se répéta une ou deux fois, mais il fallut le surprendre au passage, puis on ne l'entendit plus. Tout était immobile et sommeillant. Un petit nombre d'étoiles très brillantes vibraient dans l'air calme et bleu de la nuit. A peine avait-on le sentiment du froid, quoiqu'il fût rendu plus intense encore par la limpidité du ciel et l'absence de vent.

Je pensai aux Trembles; il y avait si longtemps que je n'y pensais plus! Ce fut comme une lueur de salut. Chose bizarre, par un retour subit à des impressions si lointaines, je fus rappelé tout à coup vers les aspects les plus austères et les plus calmans de ma vie champêtre. Je revis Villeneuve avec sa longue ligne de maisons blanches à peine élevées au-dessus du coteau, ses toits fumans, sa campagne assombrie par l'hiver, ses buissons de prunelliers roussis par les gelées et bordant des chemins glacés. Avec la lucidité d'une imagination surexcitée à un point extrême, j'eus en quelques minutes la perception rapide, instantanée de tout ce qui avait charmé ma première enfance. Partout où j'avais puisé des agitations, je ne rencontrais plus que l'immuable paix. Tout était douceur et quiétude dans ce qui m'avait autrefois causé les premiers troubles que j'aie connus. Quel changement! pensais-je, et sous les incandescences dont j'étais brûlé, je retrouvais plus fraîche que jamais la source de mes premiers attachemens.

Le cœur est si lâche, il a si grand besoin de repos, que pendant un moment je me jetai dans je ne sais quel espoir aussi chimérique que tous les autres de retraite absolue dans ma maison des Trembles.

Personne autour de moi, des années entières de solitude avec une consolation certaine, mes livres, un pays que j'adore et le travail, toutes choses irréalisables, et cependant cette hypothèse était la plus douce, et je retrouvai un peu de calme en y songeant.

Puis les heures voisines du matin se mirent à sonner. Deux horloges les répétaient ensemble, presque à l'unisson, comme si la seconde eût été l'écho immédiat de la première. C'était le séminaire et le collége. Ce brusque rappel aux réalités dérisoires du lendemain écrasa ma douleur sous une sensation unique de petitesse, et m'atteignit en plein désespoir comme un coup de férule.

VIII.

« Très certainement il faut que vous ayez beaucoup souffert, m'écrivait Augustin en réponse à des déclamations fort exaltées que je lui adressais très peu de jours après le départ de Madeleine et de son mari; mais de quoi? comment? pa qui? J'en suis encore à me poser des questions que vous ne voulez jamais résoudre. J'entends bien en vous le retentissement de quelque chose qui ressemble à des émotions très connues, très définies, toujours uniques et sans pareilles pour celui qui les éprouve; mais cette chose n'a pas encore de nom dans vos lettres, et vous m'obligez à vous plaindre aussi vaguement que vous vous plaignez. Ce n'est pourtant pas ce que je voudrais faire. Rien ne me coûte, vous le savez, quand il s'agit de vous, et vous êtes dans une situation de cœur ou d'esprit, comme vous le voudrez, à réclamer quelque chose de plus actif et de plus efficace que des mots, si compatissans qu'ils soient. Vous devez avoir besoin de conseils. Je suis un triste médecin pour les maux dont je vous crois atteint; je vous conseillerais pourtant un remède qui s'applique à tout, même à ces maladies de l'imagination que je connais mal : c'est une hygiène. J'entends par là l'usage des idées justes, des sentimens logiques, des affections possibles, en un mot l'emploi judicieux des forces et des activités de la vie. La vie, croyez-moi, voilà la grande antithèse et le grand remède à toutes les souffrances dont le principe est une erreur. Le jour où vous mettrez le pied dans la vie, dans la vie réelle, entendez-vous bien; le jour où vous la connaîtrez avec ses lois, ses nécessités, ses rigueurs, ses devoirs et ses chaînes, ses difficultés et ses peines, ses vraies douleurs et ses enchantemens, vous verrez comme elle est saine, et belle, et forte, et féconde, en vertu même de ses exactitudes; ce jour-là, vous trouverez que le reste est factice, qu'il n'y a pas de fictions plus grandes, que l'enthousiasme ne s'élève pas plus haut, que l'imagination ne va pas au-delà, qu'elle comble les cœurs les plus avides, qu'elle a de quoi ravir les plus

exigeans, et ce jour-là, mon cher enfant, si vous n'êtes pas incurablement malade, malade à mourir, vous serez guéri.

« Quant à vos recommandations, je les suivrai. Je verrai M. et Mme de Nièvres, et je vous sais gré de me donner cette occasion de m'entretenir de vous avec des amis qui ne sont pas étrangers, je suppose, aux agitations que je déplore. Soyez sans inquiétude au surplus, j'ai la meilleure des raisons pour être discret : j'ignore tout. »

Un peu plus tard, il m'écrivait encore :

« J'ai vu Mme de Nièvres; elle a bien voulu me considérer comme un de vos meilleurs amis. A ce titre, elle m'a dit à propos de vous et sur vous des choses affectueuses qui me prouvent qu'elle vous aime beaucoup, mais qu'elle ne vous connaît pas très bien. Or, si votre amitié mutuelle ne vous a pas mieux éclairés l'un sur l'autre, ce doit être votre faute, et non la sienne, ce qui ne prouve pas que vous ayez eu tort de ne vous révéler qu'à demi, mais ce qui me démontrerait au moins que vous l'avez voulu. J'arrive ainsi à des conclusions qui m'inquiètent. Encore une fois, mon cher Dominique, la vie, le possible, le raisonnable! Je vous en supplie, ne croyez jamais ceux qui vous diront que le raisonnable est l'ennemi du beau, parce qu'il est l'inséparable ami de la justice et de la vérité. »

Je vous rapporte une partie des conseils qu'Augustin m'adressait, sans savoir au juste à quoi les appliquer, mais en le devinant.

Quant à Olivier, le lendemain même de cette soirée, qui devait m'épargner les premiers aveux, à l'heure même où Madeleine et M. de Nièvres partaient pour Paris, il entrait dans ma chambre.

— Elle est partie? lui dis-je en l'apercevant.

— Oui, me répondit-il, mais elle reviendra; elle est presque ma sœur, tu es plus que mon ami; il faut tout prévoir.

Il allait continuer, quand le pitoyable état d'abattement où il me vit le désarma sans doute et lui fit ajourner ses explications.

— Nous en recauserons, dit-il.

Puis il tira sa montre, et comme il était tout près de huit heures :

— Allons, Dominique, viens au collége, c'est ce que nous pouvons faire de plus sage.

Il devait arriver que les conseils d'Augustin ni les avertissemens d'Olivier ne prévaudraient pas contre un entraînement trop irrésistible pour être arrêté par des avis. Ils le comprirent et ils firent comme moi : ils attendirent ma délivrance ou ma perte de la dernière ressource qui reste aux hommes sans volonté ou à bout de combinaisons, l'inconnu.

Augustin m'écrivit encore une ou deux fois pour m'envoyer des nouvelles de Madeleine. Elle avait visité près de Paris la terre où l'intention de M. de Nièvres était de passer l'été. C'était un joli château dans les bois, « le plus romantique séjour, m'écrivait Au-

gustin, pour une femme qui peut-être partage à sa manière vos regrets de campagnard et vos goûts de solitaire. » Madeleine écrivait de son côté à Julie, et sans doute avec des épanchemens de sœur qui ne parvenaient pas jusqu'à moi. Une seule fois, pendant ces plusieurs mois d'absence, je reçus un court billet d'elle où elle me parlait d'Augustin. Elle me remerciait de le lui avoir fait connaître, me disait le bien qu'elle pensait de lui : que c'était la volonté même, la droiture et le plus pur courage, et me donnait à entendre qu'en dehors des besoins du cœur je n'aurais jamais de plus ferme et de meilleur appui. Ce billet, signé de son nom de Madeleine, était accompagné des souvenirs affectueux de son mari.

Ils ne revinrent qu'aux vacances, et très peu de jours avant la distribution des prix, dernier acte de ma vie de dépendance, qui m'émancipait.

J'aurais beaucoup mieux aimé, vous le comprendrez, que Madeleine n'assistât pas à cette cérémonie. Il y avait en moi de telles disparates, ma condition d'écolier formait avec mes dispositions morales des désaccords si ridicules, que j'évitais comme une humiliation nouvelle toute circonstance de nature à nous rappeler à tous deux ces désaccords. Depuis quelque temps surtout, mes susceptibilités sur ce point devenaient très vives. C'était, je vous l'ai dit, le côté le moins noble et le moins avouable de mes douleurs, et si j'y reviens à propos d'un incident qui fit de nouveau crier ma vanité, c'est pour vous expliquer par un détail de plus la singulière ironie de cette situation.

La distribution avait lieu dans une ancienne chapelle abandonnée depuis longtemps, qui n'était ouverte et décorée qu'une fois par an pour ce jour-là. Cette chapelle était située au fond de la grande cour du collége; on y arrivait, en passant sous la double rangée de tilleuls dont la vaste verdure égayait un peu ce froid promenoir. De loin, je vis entrer Madeleine en compagnie de plusieurs jeunes femmes de son monde en toilette d'été, habillées de couleurs claires avec des ombrelles tendues qui se diapraient d'ombre et de soleil. Une fine poussière, soulevée par le mouvement des robes, les accompagnait comme un léger nuage, et la chaleur faisait que des extrémités des rameaux déjà jaunis une quantité de feuilles et de fleurs mûres tombaient autour d'elles, et s'attachaient à la longue écharpe de mousseline dont Madeleine était enveloppée. Elle passa, riante, heureuse, le visage animé par la marche, et se retourna pour examiner curieusement notre bataillon de collégiens réunis sur deux lignes et maintenus en bon ordre comme de jeunes conscrits. Toutes ces curiosités de femmes, et celle-ci surtout, rayonnaient jusqu'à moi comme des brûlures. Le temps était admirable; c'était vers le milieu du mois d'août. Les oiseaux familiers s'étaient

enfuis des arbres et chantaient sur les toitures où le soleil dardait. Des murmures de foule suspendaient enfin ce long silence de douze mois, des gaîtés inouies épanouissaient la physionomie du vieux collége, les tilleuls le parfumaient d'odeurs agrestes. Que n'aurais-je pas donné pour être déjà libre!

Les préliminaires furent très longs, et je comptais les minutes qui me séparaient encore du moment de ma délivrance. Enfin le signal se fit entendre. A titre de lauréat de philosophie, mon nom fut appelé le premier. Je montai sur l'estrade, et quand j'eus ma couronne d'une main, mon gros livre de l'autre, debout au bord des marches, faisant face à l'assemblée qui applaudissait, je cherchai des yeux Mme Ceyssac; le premier regard que je rencontrai avec celui de ma tante, le premier visage ami que je reconnus précisément au-dessous de moi, au premier rang, fut celui de Mme de Nièvres. Éprouva-t-elle un peu de confusion elle-même en me voyant là dans l'attitude affreusement gauche que j'essaie de vous peindre? Eut-elle un contre-coup du saisissement qui m'envahit? Son amitié souffrit-elle en me trouvant risible, ou seulement en devinant que je pouvais souffrir? Quels furent au juste ses sentimens pendant cette rapide, mais très cuisante épreuve qui sembla nous atteindre tous les deux à la fois et presque dans le même sens? Je l'ignore; mais elle devint très rouge, elle le devint encore davantage quand elle me vit descendre et m'approcher d'elle. Et quand ma tante, après m'avoir embrassé, lui passa ma couronne en l'invitant à me féliciter, elle perdit entièrement contenance. Je ne suis pas bien sûr de ce qu'elle me dit pour me témoigner qu'elle était heureuse et me complimenter suivant l'usage. Sa main tremblait légèrement. Elle essaya, je crois, de me dire : « Je suis bien fière, mon cher Dominique, » ou « c'est très bien. » Il y avait dans ses yeux tout à fait troublés comme une larme ou d'intérêt ou de compassion, ou seulement une larme involontaire de jeune femme timide... Qui sait? Je me le suis demandé souvent, et je ne l'ai jamais su.

Nous sortîmes. Je jetai mes couronnes dans la cour avant d'en franchir le seuil pour la dernière fois. Je ne regardai pas seulement en arrière, pour rompre plus vite avec un passé qui m'exaspérait. Et si j'avais pu me séparer de mes souvenirs aussi précipitamment que j'en dépouillai la livrée, j'aurais eu certainement à ce moment-là des sensations d'indépendance et de virilité sans égales.

— Maintenant qu'allez-vous faire? me demanda Mme Ceyssac à quelques heures de là.

— Maintenant? lui dis-je, je n'en sais rien.

Et je disais vrai, car l'incertitude où j'étais s'étendait à tout, depuis le choix d'une position qu'elle espérait et voulait brillante jusqu'à l'emploi d'une autre partie de mes ardeurs qu'elle ignorait.

Il était convenu que Madeleine irait d'abord se fixer à Nièvres, puis qu'elle reviendrait achever l'hiver à Paris. Quant à nous, nous devions nous y rendre directement, de manière qu'elle nous y trouvât déjà établis et dans des habitudes de travail dont le choix dépendait de nous-mêmes, mais dont la direction regarderait beaucoup Augustin. Ces dispositions de départ et ces sages projets nous occupèrent ensemble une partie de ces dernières vacances, et cependant cette idée de travail, de but à poursuivre, ce programme très vague dont le premier article était encore à formuler, n'avaient pas de sens bien défini, ni pour Olivier, ni pour moi. Dès le lendemain de ma liberté, j'avais complétement oublié mes années de collége; c'était la seule époque de mon passé qui me laissât l'âme froide, le seul souvenir de moi-même qui ne me rendît pas heureux. Quant à Paris, j'y pensais avec la confuse appréhension qui s'attache à des nécessités prévues, inévitables, mais peu riantes, et qu'on connaîtra toujours assez tôt. Olivier, à mon grand étonnement, ne témoignait aucune espèce de regret de s'éloigner.

— Maintenant, me dit-il avec beaucoup de sang-froid, quelques jours seulement avant notre départ, je n'ai plus rien qui me retienne en province.

En avait-il donc si vite épuisé toutes les joies?

IX.

Nous arrivâmes à Paris le soir. Partout ailleurs il eût été tard. Il pleuvait; il faisait froid. Je n'aperçus d'abord que des rues boueuses, des pavés mouillés, luisans sous le feu des boutiques, le rapide et continuel éclair de voitures qui se croisaient en s'éclaboussant, une multitude de lumières étincelant comme des illuminations sans symétrie dans de longues avenues de maisons noires dont la hauteur me parut prodigieuse. Je fus frappé, je m'en souviens, des odeurs de gaz qui annonçaient une ville où l'on vivait la nuit autant que le jour, et de la pâleur des visages qui m'aurait fait croire qu'on s'y portait mal. J'y reconnus le teint d'Olivier, et je compris mieux qu'il avait une autre origine que moi.

Au moment où j'ouvrais ma fenêtre pour entendre plus distinctement la rumeur inconnue qui grondait au-dessus de cette ville si vivante en bas, et déjà par ses sommets tout entière plongée dans la nuit, je vis passer au-dessous de moi, dans la rue étroite, une double file de cavaliers portant des torches et escortant une suite de voitures aux lanternes flamboyantes, attelées chacune de quatre chevaux et menées presque au galop.

— Regarde vite, me dit Olivier, c'est le roi.

Confusément je vis miroiter des casques et des lames de sabres.

Ce défilé retentissant d'hommes armés et de grands chevaux chaussés de fer fit rendre au pavé sonore un bruit de métal, et tout se confondit au loin dans le brouillard lumineux des torches.

Olivier s'assura de la direction que prenaient les attelages; puis, quand la dernière voiture eut disparu : — C'est bien cela, dit-il avec la satisfaction d'un homme qui connaît son Paris et qui le retrouve, le roi va ce soir aux Italiens.

Et malgré la pluie qui tombait, malgré le froid blessant de la nuit, quelque temps encore il resta penché sur cette fourmilière de gens inconnus qui passaient vite, se renouvelaient sans cesse, et que mille intérêts pressans semblaient tous diriger vers des buts contraires.

— Es-tu content? lui dis-je.

Il poussa une sorte de soupir de plénitude, comme si le contact de cette vie extraordinaire l'eût tout à coup rempli d'aspirations démesurées.

— Et toi? me dit-il.

Puis, sans attendre ma réponse : — Oh! parbleu, toi, tu regardes en arrière. Tu n'es pas plus à Paris que je n'étais à Ormesson. Ton lot est de regretter toujours, de ne désirer jamais. Il faudrait en prendre ton parti, mon cher. C'est ici qu'on envoie, au moment de leur majorité, les garçons dont on veut faire des hommes. Tu es de ce nombre, et je ne te plains pas; tu es riche, tu n'es pas le premier venu, et tu aimes! ajouta-t-il en me parlant aussi bas que possible. — Et avec une effusion que je ne lui avais jamais connue, il m'embrassa et me dit : — A demain, cher ami, à toujours!

Une heure après, le silence était aussi profond qu'en pleine campagne. Cette suspension de vie, l'engourdissement subit et absolu de cette ville enfermant un million d'hommes, m'étonna plus encore que son tumulte. Je fis comme un résumé des lassitudes que supposait cet immense sommeil, et je fus saisi de peur, moins par un manque de bravoure que par une sorte d'évanouissement de ma volonté.

Je revis Augustin avec bonheur. En lui serrant la main, je sentis que je m'appuyais sur quelqu'un. Il avait déjà vieilli, quoiqu'il fût très jeune encore. Il était maigre et fort blême. Ses yeux avaient plus d'ouverture et plus d'éclat. Sa main toute blanche à peau plus fine s'était épurée pour ainsi dire et comme aiguisée dans ce travail exclusif du maniement de la plume. Personne n'aurait pu dire, à voir sa tenue, s'il était pauvre ou riche. Il portait des habits très simples et les portait modestement, mais avec la confiance aisée venue du sentiment assez fier que l'habit n'est rien.

Il accueillit Olivier pas tout à fait comme un ami, mais plutôt comme un jeune homme à surveiller et avec lequel il est bon d'at-

tendre avant d'en faire un autre soi-même. Olivier de son côté ne se livra qu'à demi, soit que l'enveloppe de l'homme lui parût bizarre, soit qu'il sentît par-dessous la résistance d'une volonté tout aussi bien trempée que la sienne et formée d'un métal plus pur.

— J'avais deviné votre ami, me dit Augustin, au physique comme au moral. Il est charmant. Il fera, je ne dis pas des dupes, il en est incapable, mais des victimes, et cela dans le sens le plus élevé du mot. Il sera dangereux pour les êtres plus faibles que lui qui sont nés sous la même étoile.

Quand je questionnai Olivier sur Augustin, il se borna à me répondre : — Il y aura toujours chez lui du précepteur et du parvenu. Il sera pédant et en sueur, comme tous les gens qui n'ont pour eux que le vouloir et qui n'arrivent que par le travail. J'aime mieux des dons d'esprit ou de la naissance, ou, faute de cela, j'aime mieux rien.

Plus tard leur opinion changea. Augustin finit par aimer Olivier, mais sans jamais l'estimer beaucoup. Olivier conçut pour Augustin une estime véritable, mais ne l'aima point.

Notre vie fut assez vite organisée. Nous occupions deux appartemens voisins, mais séparés. Notre amitié très étroite et l'indépendance de chacun devaient se trouver également bien de cet arrangement. Nos habitudes étaient celles d'étudians libres à qui leurs goûts ou leur position permettent de choisir, de s'instruire un peu au hasard et de puiser à plusieurs sources avant de déterminer celle où leur esprit devra s'arrêter.

Très peu de jours après, Olivier reçut de sa cousine une lettre qui nous invitait l'un et l'autre à nous rendre à Nièvres.

C'était, je vous l'ai dit, je crois, d'après une lettre d'Augustin, à quelques lieues de Paris, une habitation ancienne, entièrement enfouie dans de grands bois de châtaigniers et de chênes. J'y passai une semaine de beaux jours froids et sévères, au milieu des futaies presque dépouillées, devant des horizons qui ne me firent point oublier ceux des Trembles, mais qui m'empêchèrent de les regretter, tant ils étaient beaux, et qui semblaient destinés, comme un cadre grandiose, à contenir une existence plus robuste et des luttes beaucoup plus sérieuses. Le château, dont les tourelles ne dépassaient que de très peu sa ceinture de vieux chênes, et qu'on n'apercevait que par des coupures faites à travers le bois, avec sa façade grise et vieillie, ses hautes cheminées couronnées de fumée, ses orangeries fermées, ses allées jonchées de feuilles mortes, — le château lui-même résumait en quelques traits saisissans ce caractère attristé de la saison et du lieu. C'était toute une existence nouvelle pour Madeleine, et pour moi c'était aussi quelque chose de bien nouveau que de la trouver transportée si brusquement dans des conditions

plus vastes, avec la liberté d'allures, l'ampleur d'habitudes, ce je ne sais quoi de supérieur et d'assez imposant que donnent l'usage et la responsabilité d'une grande fortune.

Une seule personne au château de Nièvres paraissait regretter encore la rue des Carmélites : c'était M. d'Orsel. Quant à moi, s'il m'eût fallu choisir, j'aurais hésité. Les lieux ne m'étaient plus rien. Un même attrait était aujourd'hui mon présent et mon passé, mes regrets et mes habitudes; entre Madeleine et Mme de Nièvres il n'y avait que la différence d'un amour impossible à un amour coupable. Et quand je quittai Nièvres, j'étais persuadé que cet amour, né rue des Carmélites, devait, quoi qu'il dût arriver, s'ensevelir ici.

Madeleine ne vint point à Paris de tout l'hiver, diverses circonstances ayant retardé l'établissement que M. de Nièvres projetait d'y faire. Elle était heureuse, entourée de tout son monde; elle avait Julie, son père; il lui fallait un certain temps pour passer sans trop de secousse de sa modeste et régulière existence de province aux étonnemens qui l'attendaient dans la vie du monde, et cette demi-solitude au château de Nièvres était une sorte de noviciat qui ne lui déplaisait pas. Je la revis une ou deux fois dans l'été, mais à de longs intervalles et pendant de très courts momens, lâchement surpris à l'impérieux devoir qui me recommandait de la fuir.

J'avais eu l'idée de profiter de cet éloignement très opportun pour tenter franchement d'être héroïque et pour me guérir. C'était déjà beaucoup que de résister aux invitations qui constamment nous arrivaient de Nièvres. Je fis davantage, et je tâchai de n'y plus penser. Je me plongeai dans le travail. L'exemple d'Augustin m'en aurait donné l'émulation, si naturellement je n'en avais pas eu le goût. Paris développe au-dessus de lui cette atmosphère particulière aux grands centres d'activité, surtout dans l'ordre des activités de l'esprit, et si peu que je me mêlasse au mouvement des faits, je ne refusais pas, tant s'en faut, de vivre dans cette atmosphère. J'y puisai même ces forces réelles que donne aux poumons la respiration d'un air plus vif, plus riche en principes de vie.

Quant à la vie de Paris, telle que l'entendait Olivier, je ne me faisais point d'illusions, et ne la considérais nullement comme un secours. J'y comptais un peu pour me distraire, mais pas du tout pour m'étourdir et encore moins pour me consoler. Le campagnard en outre persistait et ne pouvait se résoudre à se dépouiller de lui-même, parce qu'il avait changé de milieu. N'en déplaise à ceux qui pourraient nier l'influence du terroir, je sentais qu'il y avait en moi je ne sais quoi de local et de résistant que je ne transplanterais jamais qu'à demi, et si le désir de m'acclimater m'était venu, les mille liens indéracinables des origines m'auraient averti par de continuelles et vaines souffrances que c'était peine inutile. Je vivais

à Paris comme dans une hôtellerie où je pouvais demeurer longtemps, où je pourrais mourir, mais où je ne serais jamais que de passage. Ombrageux, retiré, sociable seulement avec les compagnons de mes habitudes, dans une constante défiance des contacts nouveaux, le plus possible j'évitais ce terrible frottement de la vie parisienne, qui polit les caractères et les aplanit jusqu'à l'usure. Je ne fus pas davantage aveuglé par ce qu'elle a d'éblouissant, ni troublé par ce qu'elle a de contradictoire, ni séduit par ce qu'elle promet à tous les jeunes appétits, comme aux naïves ambitions. Pour me garantir contre ses atteintes, j'avais d'abord un défaut qui valait une qualité, c'était la peur de ce que j'ignorais, et cet incorrigible effroi des épreuves me donnait pour ainsi dire toutes les perspicacités de l'expérience.

J'étais seul ou à peu près, car Augustin ne s'appartenait guère, et dès le premier jour j'avais bien compris qu'Olivier n'était pas homme à m'appartenir longtemps. Tout de suite il avait pris des habitudes qui ne gênaient en rien les miennes, mais n'y ressemblaient nullement. Je fouillais les bibliothèques, je pâlissais de froid dans de graves amphithéâtres, et m'enfouissais le soir dans des cabinets de lecture où des misérables, condamnés à mourir de faim, écrivaient, la fièvre dans les yeux, des livres qui ne devaient ni les illustrer ni les enrichir. Je devinais là des impuissances et des misères physiques et morales dont le voisinage était loin de me fortifier. J'en sortais navré. Je m'enfermais chez moi, j'ouvrais d'autres livres et je veillais. J'entendis ainsi passer sous mes fenêtres toutes les fêtes nocturnes du carnaval. Quelquefois, en pleine nuit, Olivier frappait à ma porte. Je reconnaissais le son bref du pommeau d'or de sa canne. Il me trouvait à ma table, me serrait la main et gagnait sa chambre en fredonnant un air d'opéra. Le lendemain, je recommençais sans ostentation, sans viser au martyre, avec la conviction ingénue que cet austère régime était excellent.

Au bout de quelques mois passés ainsi, je n'en pouvais plus. Mes forces étaient épuisées, et, comme un édifice élevé par miracle, un matin, en m'éveillant, je sentis mon courage s'écrouler. Je voulus retrouver une idée poursuivie la veille, impossible! Je me répétai vainement certains mots de discipline qui m'aiguillonnaient quelquefois, comme on stimule avec des locutions convenues les chevaux de trait qui lâchent pied. Un immense dégoût me vint aux lèvres rien qu'à la pensée de reprendre un seul jour de plus cet affreux métier de fouilleur de livres. L'été était venu. Il y avait un joyeux soleil dans les rues. Des martinets tourbillonnaient gaîment autour d'un clocher pointu qu'on voyait de ma fenêtre. Sans hésiter une seule minute et sans réfléchir que j'allais perdre en un instant le bénéfice de tant de mois de sagesse, j'écrivis à Madeleine. Ce que je lui di-

sais était fort insignifiant. De courts billets que j'avais reçus d'elle avaient établi une fois pour toutes le ton de notre correspondance. Je ne mis dans celui-ci rien de plus ni rien de moins, et cependant, la lettre partie, j'attendis la réponse comme un événement.

Il y a dans Paris un grand jardin fait pour les ennuyés : on y trouve une solitude relative, des arbres, des gazons verts, des plates-bandes fleuries, des allées sombres, et une foule d'oiseaux qui paraissent s'y plaire presque autant que dans un séjour champêtre. J'y courus. J'y errai pendant le reste de la journée, étonné d'avoir secoué mon joug, et plus étonné encore de l'extrême intensité d'un souvenir que j'avais eu la bonne foi de croire assoupi. Peu à peu, comme une flamme qui se rallume, je sentis naître en moi cet ardent réveil. Je marchais sous les arbres, discourant tout seul, et faisant sans le vouloir le mouvement d'un homme enchaîné longtemps qui se délivre.

— Comment! me disais-je, elle ne saura pas même que je l'ai aimée! elle ignorera que pour elle, à cause d'elle, j'ai usé ma vie et tout sacrifié, tout, jusqu'au bonheur si innocent de lui montrer ce que j'ai fait dans l'intérêt de son repos! Elle croira que j'ai passé à côté d'elle sans la voir, que nos deux existences auront coulé bord à bord sans se confondre ni même se toucher, pas plus que deux ruisseaux indifférens! Et le jour où plus tard je lui dirai : « Madeleine, savez-vous que je vous ai beaucoup aimée? » elle me répondra : « Est-ce possible? » Et ce ne sera plus l'âge où elle aurait pu me croire!

Puis je sentais qu'en effet nos deux destinées étaient parallèles, très rapprochées, mais irréconciliables, qu'il fallait vivre côte à côte et séparés, et que c'était fini de moi. Alors j'imaginais des hypothèses. Il y avait des qui sait? qui surgissaient aussitôt comme des tentations. A quoi je répondais : Non, cela ne sera jamais! Mais de ces suppositions insensées il me restait je ne sais quelle saveur horriblement douce dont le peu de volonté que j'avais était enivré; puis je pensais que c'était bien la peine d'avoir si courageusement lutté pour en arriver là.

Je découvrais en moi une telle absence d'énergie et je concevais un tel mépris de moi-même, que ce jour-là très sérieusement je désespérai de ma vie. Elle ne me semblait plus bonne à rien, pas même à être employée à des travaux vulgaires. Personne n'en voulait, et je n'y tenais plus. Des enfans vinrent jouer sous les arbres. Des couples heureux passèrent étroitement liés. J'évitai leur approche, et je m'éloignai, cherchant où je pourrais aller, moi, pour n'être plus seul. Je revins par des rues désertes. Il y avait là de grands ateliers d'industrie, clos et bruyans, des usines dont les cheminées fumaient, où l'on entendait bouillonner des chaudières,

gronder des rouages. Je pensai à ces effervescences qui me consumaient depuis plusieurs mois, à ce foyer intérieur toujours allumé, toujours brûlant, mais pour une application qui n'était pas prévue. Je regardai les vitres noires, le reflet des fourneaux; j'écoutai le bruit des machines.

— Qu'est-ce qu'on fait là dedans? me disais-je. Qui sait ce qui doit en sortir, si c'est du bois ou du métal, du grand ou du petit, du très utile ou du superflu? — Et l'idée qu'il en était ainsi de mon esprit n'ajouta rien à un découragement déjà complet, mais le confirma.

J'avais couvert des rames de papier. Il y en avait une montagne accumulée sur ma table de travail. Je ne les considérais jamais avec beaucoup d'orgueil; j'évitais ordinairement d'y jeter les yeux de trop près, et je vivais au jour le jour des illusions de la veille. Dès le lendemain j'en fis justice. J'en feuilletai au hasard des lambeaux : une fade odeur de médiocrité me souleva le cœur. Je pris le tout et le mis au feu. J'étais assez calme en exécutant ce sacrifice, qui en toute autre circonstance m'aurait coûté quelques regrets. En ce moment même, la réponse de Madeleine arriva. Sa lettre était ce qu'elle devait être, cordiale, tendre, exquise, et pourtant je restai stupéfait de me sentir au cœur un espoir déçu. Le flamboiement de tant de paperasses brûlées éclairait encore ma chambre, et j'étais debout, tenant à la main la lettre de Madeleine, comme un homme qui se noie tient un fil brisé, quand par hasard Olivier entra.

Il vit cet amas de cendres fumantes et comprit; il jeta un rapide coup d'œil sur la lettre.

— On se porte bien à Nièvres? me dit-il froidement.

Pour prévenir le moindre soupçon, je lui tendis la lettre; mais il affecta de ne point la lire, et comme s'il eût décidé que le moment était venu de me parler raison et de débrider largement une plaie qui languissait sans résultat :

— Ah ça! me dit-il, où en es-tu? Depuis six mois, tu veilles, tu te morfonds; tu mènes une vie de séminariste qui a fait des vœux, de bénédictin qui prend des bains de science pour calmer la chair; où cela t'a-t-il mené?

— A rien, lui dis-je.

— Tant pis, car toute déception prouve au moins une chose : c'est qu'on s'est trompé sur les moyens de réussir. — Tu t'es imaginé que la solitude, quand on doute de soi, est le meilleur des conseillers. Qu'en penses-tu aujourd'hui? Quel conseil t'a-t-elle donné, quel avis qui te serve, quelle leçon de conduite?

— De me taire toujours, lui dis-je avec désespoir.

— Si telle est la conclusion, je t'engage alors à changer de système. Si tu attends tout de toi, si tu as assez d'orgueil pour supposer que

tu viendras à bout d'une situation qui en a découragé de plus forts, et que tu pourras demeurer sans broncher debout sur cette difficulté effroyable où tant de braves cœurs ont défailli, tant pis encore une fois, car je te crois en danger, et sur l'honneur je ne dormirai plus tranquille.

— Je n'ai ni orgueil ni confiance, et tu le sais aussi bien que moi. Ce n'est pas moi qui veux, c'est, comme tu le dis, une situation qui me commande. Je ne puis empêcher ce qui est, je ne puis prévoir ce qui doit être. Je reste où je suis, sur un danger, parce qu'il m'est défendu d'être ailleurs. Ne plus aimer Madeleine ne m'est pas possible, l'aimer autrement ne m'est pas permis. Le jour où sur cette difficulté, d'où je ne puis descendre, la tête me tournera, eh bien! ce jour-là tu pourras me pleurer comme un homme mort.

— Mort! non, reprit Olivier, mais tombé de haut. N'importe, ceci est funèbre. Et ce n'est point ainsi que j'entends que tu finisses. C'est bien assez que la vie nous tue tous les jours un peu; pour Dieu, ne l'aidons pas à nous achever plus vite. Prépare-toi, je te prie, à entendre des choses très dures, et si Paris te fait peur comme un mensonge, habitue-toi du moins à causer en tête-à-tête avec la vérité.

— Parle, lui dis-je, parle. Tu ne me diras rien que je ne me sois mille fois répété.

— C'est une erreur. J'affirme que tu ne t'es jamais tenu ce langage : Madeleine est heureuse; elle est mariée, elle aura l'une après l'autre les joies légitimes de la famille, sans en excepter aucune, je le désire et je l'espère. Elle peut donc se passer de toi. Elle ne t'est rien qu'une amie fort tendre, tu n'es rien non plus pour elle qu'un excellent camarade qu'elle serait désespérée de perdre comme ami, impardonnable de prendre pour amant. Ce qui vous unit n'est donc qu'un lien, charmant s'il n'est qu'un lien, horrible s'il devenait une chaîne. Tu lui es nécessaire dans la mesure où l'amitié compte et pèse dans la vie; tu n'as en aucun cas le droit de faire de toi un embarras. Je ne parle pas de mon cousin, qui, s'il était consulté, ferait valoir ses droits suivant les formes connues et avec les argumens des maris menacés dans leur honneur, ce qui est déjà grave, et dans leur bonheur, ce qui est beaucoup plus sérieux. Voilà pour Mme de Nièvres. En ce qui te regarde, la position n'est pas moins simple. Le hasard qui t'a fait rencontrer Madeleine t'avait fait naître aussi six ou huit ans trop tard, ce qui est certainement un grand malheur pour toi et peut-être un accident regrettable pour elle. Un autre est venu qui l'a épousée. M. de Nièvres n'a donc pris que ce qui n'était à personne; aussi n'as-tu jamais protesté parce que tu as beaucoup de sens, même en ayant beaucoup de cœur. Après avoir décliné toute prétention sur Madeleine comme mari, voudrais-tu, peux-tu y prétendre autrement? Et pourtant tu continues de l'ai-

mer. Tu n'as pas tort, parce qu'un sentiment comme le tien n'a jamais tort; mais tu n'es pas dans le vrai, parce qu'une impasse ne mène à rien. Cependant, comme il n'y a dans la vie la plus bouchée que de fausses impasses, comme des carrefours les plus étroits il faut sortir en définitive, bon gré, mal gré, sinon sans avaries, tu sortiras de celui-ci, et tu n'y laisseras rien, je l'espère, ni ton honneur ni ta vie. Encore un mot, et ne t'en offense pas : Madeleine n'est pas la seule femme en ce monde qui soit bonne, ni qui soit jolie, ni qui soit sensible, ni qui soit faite pour te comprendre et pour t'estimer. Suppose un hasard différent : Madeleine serait une autre femme, que tu aimerais de même, exclusivement, et dont tu dirais pareillement : Elle, et pas une autre! Il n'y a donc de nécessaire et d'absolu qu'une chose, le besoin et la force d'aimer. Ne t'occupe pas de savoir si je raisonne en logicien, et ne dis pas que mes théories sont affreuses. Tu aimes et tu dois aimer, le reste est le fait de la chance. Je ne connais pas de femme, pourvu que je la suppose digne de toi, qui ne soit en droit de te dire : Le véritable et l'unique objet de vos sentimens, c'est moi!

— Ainsi, m'écriai-je, il faudrait ne plus aimer?

— Au contraire, mais une autre.

— Ainsi il faudrait l'oublier?

— Non, mais la remplacer.

— Jamais! lui dis-je.

— Ne dis pas : Jamais; dis : Pas maintenant.

Et là-dessus Olivier sortit.

J'avais les yeux secs, mais une atroce douleur me tenaillait le cœur. Je relus la lettre de Madeleine; il s'en exhalait cette vague tiédeur des amitiés vulgaires, désespérante à sentir quand on voudrait plus. Il a raison, cent fois raison, pensais-je en me répétant comme un arrêt sans appel l'agaçante argumentation d'Olivier. Et tout en repoussant ses conclusions de toute l'horreur d'un cœur passionnément épris, je me disais cette vérité irréfutable : Je ne suis rien à Madeleine, rien qu'un obstacle, une menace, un être inutile ou dangereux!

Je regardai ma table vide. Un monceau de cendres noires encombrait le foyer. Cette destruction d'une autre partie de moi-même, cette ruine totale et de mes efforts et de mon bonheur m'abattit enfin sous la sensation sans pareille d'un néant complet.

— A quoi donc suis-je bon? m'écriai-je.

Et le visage caché dans mes mains, je restai là, les yeux dans le vide, ayant devant moi toute ma vie, immense, douteuse et sans fond comme un précipice.

Au bout d'une heure, Olivier me retrouva dans le même état,

c'est-à-dire inerte, immobile et consterné. Très amicalement il me posa la main sur l'épaule et me dit : — Veux-tu m'accompagner ce soir au théâtre?

— Y vas-tu seul? lui demandai-je.

Il sourit et me répondit : — Non.

— Alors tu n'as pas besoin de moi, lui dis-je, et je lui tournai le dos.

— Soit, dit-il avec un accent d'impatience.

Puis se ravisant tout à coup : — Tu es stupide, injuste et insolent, reprit-il en se posant carrément devant moi. Que crois-tu donc? que je veux te surprendre? Joli métier que tu m'attribues! Non, mon cher, je ne préparerai jamais la plus innocente épreuve où ta probité de cœur puisse être engagée. Ce serait un vilain calcul et de plus un procédé maladroit. Ce que je veux, m'entends-tu? c'est que tu sortes de ta tanière, esprit chagrin, pauvre cœur blessé. Tu t'imagines que la terre a pris le deuil et que la beauté s'est voilée, et que tous les visages sont en larmes, et qu'il n'y a plus ni espérances, ni joies, ni vœux comblés, parce que dans ce moment la destinée te maltraite. Regarde donc un peu autour de toi, et mêle-toi à la foule des gens qui sont heureux ou qui croient l'être. Ne leur envie pas l'insouciance, mais apprends d'eux ceci : c'est que la Providence, en qui tu crois, a pourvu à tout, qu'elle a tout proportionné et disposé d'inépuisables ressources pour les besoins des cœurs affamés.

Je ne fus point ébranlé par ce flux de paroles; mais je finis par l'écouter. L'affectueuse exaspération d'Olivier agit comme un calmant sur mes nerfs, affreusement tendus, et les attendrit. Je lui pris la main. Je le fis asseoir près de moi. Je lui demandai pardon d'un mot dit étourdiment, qui ne contenait nulle défiance. Je le suppliai de laisser passer cette crise de défaillance, qui ne durerait pas, lui disais-je, et qui résultait de longues fatigues. Je lui promis d'ailleurs de changer de conduite. Nous avions le même monde; j'avais le plus grand tort de n'y jamais aller. Il était de mon devoir de m'y faire connaître et de ne pas me singulariser par un éloignement systématique. Je lui dis une foule de choses sensées, comme si la raison m'était subitement revenue. Et comme il subissait lui-même l'influence d'un épanchement qui semblait nous rendre tous les deux ensemble plus souples, plus concilians et meilleurs, je parlai de lui, de sa vie presque entièrement passée loin de moi, et me plaignis de ne pas mieux savoir ni ce qu'il faisait, ni s'il avait des raisons d'être satisfait.

— Satisfait est le mot, me dit-il avec une expression à moitié comique. Chaque homme a le vocabulaire de ses ambitions. Oui, je suis à peu près satisfait dans ce moment, et si je m'en tiens à des

satisfactions qui n'ont rien de chimérique, ma vie se passera dans un équilibre parfait et sera comblée jusqu'à satiété.

— As-tu des nouvelles d'Ormesson? lui demandai-je.

— Aucune. Tu sais comment l'histoire a fini.

— Par une rupture?

— Par un départ, ce qui n'est pas la même chose, car nous avons gardé l'un de l'autre le seul regret qui ne gâte jamais les souvenirs.

— Et maintenant?

— Maintenant? Est-ce que tu sais?

— Je ne sais rien; mais j'imagine que tu as dû faire ce que tu me recommandes.

— C'est vrai, dit-il en souriant.

Puis il devint sérieux, et me dit : Dans tout autre moment je te raconterais, mais pas aujourd'hui. L'air de cette chambre est plein d'une émotion respectable. Il n'y a pas de promiscuité permise entre la femme dont j'aurais à t'entretenir et celle dont il ne faut pas même prononcer le nom lorsqu'il est question de la première.

Le bruit d'un pas dans l'antichambre l'interrompit. Mon domestique annonça Augustin, qui venait rarement à pareille heure. La vue de cette ardente et inflexible physionomie me rendit en quelque sorte une lueur de courage. Il me semblait que c'était un renfort que le hasard m'envoyait dans un moment où j'en avais si grand besoin.

— Vous venez à propos, lui dis-je en faisant bonne contenance. Tenez, c'était bien la peine de me donner tant de mal. J'ai tout détruit.

Je lui parlais toujours un peu comme un disciple à son maître, et je lui reconnaissais le droit de m'interroger sur mon travail.

— C'est à recommencer, dit-il sans s'émouvoir autrement: je connais cela.

Olivier se taisait. Après quelques minutes de silence, il passa la main dans ses cheveux bouclés, bâilla doucement, et nous dit : — Je m'ennuie, et je vais au bois.

X.

— Est-ce qu'il travaille? me demanda Augustin quand Olivier nous eut quittés.

— Fort peu, et cependant il apprend comme s'il travaillait.

— Tant mieux; il a séduit la fortune. Si la vie n'était qu'une loterie, reprit Augustin, ce jeune homme rêverait toujours les numéros gagnans.

Augustin n'était pas de ceux qui séduisent la fortune, ni qu'un numéro rêvé doit enrichir. Ce que je vous ai dit de lui peut vous

faire comprendre qu'il n'était pas né pour les faveurs du hasard, et que, dans toutes les combinaisons où jusqu'à présent il avait mis sa volonté pour enjeu, l'enjeu représentait beaucoup plus que le gain. Depuis le jour où vous l'avez vu quitter les Trembles, tenant à la main une lettre reçue de Paris, comme un jeune soldat muni de sa feuille de route, ses espérances avaient, je crois, reçu plus d'un échec, mais sans diminuer sa foi robuste ni le faire douter une seule minute que le succès, sinon la gloire, ne fût à Paris même, et juste au bout du chemin qu'il y suivait. Il ne se plaignait point, n'accusait personne, ne désespérait de rien. Il avait, sans aucune illusion, la ténacité des espoirs aveugles, et ce qui chez d'autres aurait pu passer pour de l'orgueil n'existait chez lui que comme un sentiment très exactement déterminé de son droit. Il appréciait les choses avec le sang-froid d'un lapidaire essayant des bijoux de qualité douteuse, et se trompait rarement sur le choix de celles qui méritaient de lui de la peine et du temps.

Il avait eu des protecteurs. Il ne trouvait pas que solliciter fût un déshonneur, parce qu'il ne proposait alors qu'un échange de valeurs équivalentes, et que de pareils contrats, disait-il, n'humilient jamais celui qui, pour sa part de société, apporte l'appoint de son intelligence, de son zèle et de son talent. Il n'affectait pas de mépriser l'argent, dont il avait grand besoin, je le savais, sans qu'il en parlât. Il n'en dédaignait point les résultats, mais le mettait beaucoup au-dessous d'un capital d'idées que, selon lui, rien ne saurait ni représenter ni payer. — Je suis un ouvrier, disait-il, qui travaille avec des outils fort peu coûteux, c'est vrai; mais ce qu'ils produisent est sans prix, quand cela est bon. Il ne se considérait donc comme l'obligé de personne. Les services qu'on avait pu lui rendre, il les avait achetés et bien payés. Et dans ces sortes de marchés, qui de sa part excluaient, sinon tout savoir-vivre, du moins toute humilité, il avait une manière de s'offrir qui marquait au plus juste le haut prix qu'il entendait y mettre. — Du moment qu'on traite avec l'argent, disait-il, ce n'est plus qu'une affaire où le cœur n'entre pour rien, et qui n'engage aucunement la reconnaissance. Donnant, donnant. Le talent même en pareil cas n'est qu'une obligation de probité.

Il avait essayé de beaucoup de situations, tenté déjà beaucoup d'entreprises, non par aptitude, mais par nécessité. N'ayant pas le choix des moyens, il avait l'application plus encore que la souplesse qui permet de les employer tous. A force de volonté, de clairvoyance, d'ardeurs, il suppléait presque aux qualités naturelles dont il se savait privé. Sa volonté seule, appuyée sur un rare bon sens, sur une droiture parfaite, sa volonté faisait des miracles. Elle prenait toutes les formes, jusqu'aux plus élevées, jusqu'aux plus nobles,

quelquefois jusqu'aux plus brillantes. Il ne sentait pas tout, mais il n'y avait rien qu'il ne comprît. Il approchait ainsi de l'imagination par la tension d'un esprit sans cesse en contact avec ce que le monde des idées contient de meilleur et de plus beau, et touchait au pathétique par la connaissance parfaite des duretés de la vie et par l'ambition dévorante d'en gagner les joies légitimes, fût-ce au prix de beaucoup de combats.

Après avoir à ses débuts abordé le théâtre, pour lequel il ne se jugeait ni assez recommandé ni assez mûr, il s'était jeté dans le journalisme. Quand je dis jeté, le mot n'est pas exact pour un homme qui ne faisait rien à l'étourdie, et qui se présentait sur le champ de bataille avec cette hardiesse mêlée de prudence qui ne risque beaucoup que pour réussir. Plus récemment, il venait d'entrer comme secrétaire dans le cabinet d'un homme politique éminent.

— J'y suis, me disait-il, au centre d'un mouvement qui ne m'édifie point, mais qui m'intéresse et qui m'éclaire. La politique, à l'heure qu'il est, touche à tant d'idées, élabore tant de problèmes, qu'il n'y a pas d'étude plus instructive, ni de meilleur carrefour pour une ambition qui cherche un débouché.

Sa situation matérielle m'était inconnue. Je la supposais difficile; mais c'était un des rares sujets sur lesquels il me paraissait interdit de l'interroger. Quelquefois seulement cet inébranlable courage trahissait non l'hésitation, mais la souffrance. Le stoïque Augustin n'en disait rien. Son attitude était la même, sa ferme raison toujours aussi claire. Il continuait d'agir, de penser, de résoudre, comme s'il n'avait jamais reçu la moindre atteinte; mais il y avait en lui je ne sais quoi, comme ces taches rouges qu'on voit paraître sur les habits d'un soldat blessé. Longtemps je m'étais demandé quelle partie vulnérable, dans cette organisation de fer, un mal quelconque avait pu frapper; puis je m'étais aperçu qu'Augustin, tout comme les autres, avait un cœur, et j'avais enfin compris que c'était ce pauvre et vaillant cœur qui saignait.

Dès qu'il se fut assis, et que je le vis croiser ses jambes l'une sur l'autre dans l'attitude d'un homme qui n'a rien à dire et qui entre en oubliant l'objet de sa visite, je m'aperçus bien qu'il n'était pas, lui non plus, dans des dispositions riantes.

— Et vous aussi, mon cher Augustin, lui dis-je, vous n'êtes pas heureux?

— Vous le devinez, me dit-il avec un peu d'amertume.

— Il le faut bien, puisque vous avez l'orgueil de ne pas l'avouer.

— Mon cher enfant, reprit-il dans ces formes un peu paternelles qu'il n'abandonnait pas et qui donnaient un certain charme à la raideur de ses conseils, la question n'est pas de savoir si l'on est heu-

reux, mais de savoir si l'on a tout fait pour le devenir. Un honnête homme mérite incontestablement d'être heureux, mais il n'a pas toujours le droit de se plaindre quand il ne l'est pas encore. C'est une affaire de temps, de moment et d'à-propos. Il y a beaucoup de manières de souffrir : les uns souffrent d'une erreur, les autres d'une impatience. Pardonnez-moi ce peu de modestie, je suis peut-être seulement trop impatient.

— Impatient? et de quoi? Peut-on le savoir?

— De n'être plus seul, me dit-il avec une singulière émotion, afin que, si j'ai jamais quelque nom, je n'en sois pas réduit à ce triste résultat d'en couronner mon égoïsme.

Puis il ajouta : — Ne parlons pas de ces choses-là trop tôt. Vous serez le premier que j'en instruirai quand le moment sera venu.

— Ne restons pas ici, me dit-il au bout d'un instant, cela sent la déroute. Ce n'est pas qu'on s'y ennuie, mais on y contracte des envies de se laisser aller.

Nous sortîmes ensemble, et chemin faisant je le mis au courant des motifs particuliers de lassitude et de découragement que j'avais. Mes lettres l'avaient averti, et le reste lui était devenu bien clair le jour où Mme de Nièvres et lui s'étaient rencontrés. Je n'avais donc pas eu l'embarras de lui expliquer les difficultés d'une situation qu'il connaissait aussi bien que moi, ni les perplexités d'un esprit dont il avait mesuré toutes les résistances comme toutes les faiblesses.

— Il y a quatre ans que je vous sais amoureux, me dit-il au premier mot que je prononçai.

— Quatre ans? lui dis-je, mais je ne connaissais pas alors Mme de Nièvres.

— Mon ami, me dit-il, vous rappelez-vous le jour où je vous ai surpris pleurant sur les malheurs d'Annibal? Eh bien! je m'en suis étonné d'abord, n'admettant pas qu'une composition de collége pût émouvoir personne à ce point. Depuis, j'ai bien pensé qu'il n'y avait rien de commun entre Annibal et votre émotion, en sorte qu'à la première ouverture de vos lettres je me suis dit : Je le savais. Et à la première vue de Mme de Nièvres, j'ai compris qu'il s'agissait d'elle.

Quant à ma conduite, il la jugeait difficile, mais non pas impossible à diriger. Avec des points de vue très différens de ceux d'Olivier, il me conseillait aussi de me guérir, mais par des moyens qui lui semblaient les seuls dignes de moi.

Nous nous séparâmes après de longs circuits sur les quais de la Seine. Le soir venait. Je me retrouvai seul au milieu de Paris à une heure inaccoutumée, sans but, n'ayant plus d'habitudes, plus de liens, plus de devoirs, et me disant avec anxiété : « Que vais-je faire ce soir? que ferai-je demain? » J'oubliais absolument que depuis

des mois, pendant un long hiver, les trois quarts du temps je n'avais pas eu de compagnon. Il me sembla que, celui qui agissait en moi m'ayant quitté, il ne me restait plus d'auxiliaire aujourd'hui pour se charger d'une vie qui désormais allait m'accabler de son vide et de son désœuvrement. L'idée de rentrer chez moi ne me vint même pas, et la pensée d'aller feuilleter des livres m'aurait rendu malade de dégoût.

Je me rappelai qu'Olivier devait être au théâtre. Je savais à quel théâtre et dans quelle compagnie. N'ayant plus à me raidir contre une lâcheté de plus, je pris une voiture, et m'y fis conduire. Je louai une stalle obscure d'où j'espérais découvrir Olivier sans être aperçu. Je ne le vis dans aucune des loges qui me faisaient face. J'en conclus ou qu'il avait changé de projet ou qu'il était placé juste au-dessus de moi dans cette autre partie de la salle qui m'était cachée. Ce désir bizarre et indiscret que j'avais eu de le surprendre en partie galante étant déçu, je me demandai ce que j'étais venu faire en pareil lieu. J'y restai cependant, et j'aurais de la peine à vous expliquer pourquoi, tant le désordre de mon esprit se compliquait de chagrin, d'ennuis, de faiblesses et de curiosités perverses. Je plongeais les yeux dans toutes les loges peuplées de femmes; cela formait, vu d'en bas, une irritante exposition de bustes à peu près sans corsage et de bras nus gantés très court. J'examinais les chevelures, le teint, les yeux, les sourires; j'y cherchais des comparaisons persuasives qui pourraient nuire au souvenir si parfait de Madeleine. Je n'avais plus qu'une idée, l'impétueuse envie de me soustraire quand même à la persécution de ce souvenir unique. Je l'avilissais à plaisir et le déshonorais, espérant par là le rendre indigne d'elle et m'en débarrasser par des salissures. A la sortie du théâtre et comme je traversais le péristyle, une voix que j'entendis dans la foule me fit reconnaître Olivier. Il passa tout près de moi sans me voir. Je pus à peine apercevoir la personne élégante et de grande allure qu'il accompagnait. Nous rentrâmes pour ainsi dire ensemble, et j'étais encore en tenue de sortie quand il parut au seuil de ma chambre.

— D'où viens-tu? me dit-il.

— Du théâtre.

Je lui nommai lequel.

— M'as-tu cherché?

— Je n'y suis point allé pour te chercher, lui dis-je, mais pour te voir.

— Je ne te comprends pas, me dit-il; dans tous les cas, ce sont des enfantillages ou des taquineries qu'un autre que moi ne te pardonnerait pas; mais tu es malade, et je te plains.

Je ne le vis plus pendant deux ou trois jours. Il eut la sévérité

de me tenir rigueur. Il s'informa de moi près de mon domestique, et je sus qu'il se préoccupait de mon état et me surveillait sans en avoir l'air. Chaque journée d'inaction m'épuisait et me démoralisait davantage. Je ne prenais aucun parti décisif, mais il me semblait que ma faiblesse allait s'abattre devant le premier accident qui la ferait broncher.

Très peu de jours après, dans une avenue du bois où je me promenais seul en désespéré, je vis venir une voiture légère menée doucement et parfaitement attelée. Elle contenait deux personnes. Olivier me découvrit à l'instant même où je le reconnus. Il fit arrêter, sauta lestement dans l'allée, me prit par le bras, et, sans dire un mot, me poussa à sa place dans la voiture; puis, après s'être assis en face de moi, comme s'il se fût agi d'un enlèvement, il dit au cocher : « Continuez. » Je me sentis perdu, et je l'étais en effet, au moins pour quelque temps.

Des deux mois que dura cet inutile égarement, car il dura deux mois tout au plus, je vous dirai seulement l'incident facile à prévoir qui le termina. D'abord j'avais cru oublier Madeleine, parce que, chaque fois que son souvenir me revenait, je lui disais : « Va-t'en! » comme on dérobe à des yeux respectés la vue de certains tableaux blessans ou honteux. Je ne prononçai pas une seule fois son nom. Je mis entre elle et moi un monde d'obstacles et d'indignités. Olivier put croire un moment que c'était bien fini; mais la personne avec qui je tâchai de tuer cette mémoire importune ne s'y trompa pas. Un jour j'appris par une étourderie d'Olivier, qui s'observait un peu moins à mesure qu'il se croyait plus sûr de ma raison, j'appris que des nécessités d'affaires rappelaient M. d'Orsel en province, et que tous les habitans de Nièvres allaient bientôt partir pour Ormesson. A la minute même, ma détermination fut prise, et je voulus rompre.

— Je viens vous dire adieu, dis-je en entrant dans un appartement où je ne devais plus remettre les pieds.

— Ce que vous faites, je l'aurais fait un peu plus tard, mais bientôt, me dit-elle sans marquer ni surprise ni contrariété.

— Alors vous ne m'en voulez pas?

— Aucunement. Vous ne vous appartenez pas, et je n'ai nulle envie de faire tort à personne.

Elle était à sa toilette et s'y remit.

— Adieu, reprit-elle sans tourner la tête.

Elle me regarda dans son miroir et me sourit. Je la quittai sans aucune autre explication.

— Encore une sottise! me dit Olivier quand il fut informé de ce que j'avais fait.

— Sottise ou non, me voilà libre, lui dis-je. Je pars pour les

Trembles, et je t'emmène. Il ne sera pas difficile de les déterminer tous à venir y passer les vacances.

— Aux Trembles avec toi, Madeleine aux Trembles! reprenait Olivier, dont cette brusque et téméraire décision renversait tous les plans de conduite.

— Cher ami, lui dis-je en me jetant follement dans ses bras, ne me dis rien, n'objecte rien; je serai sage, je serai prudent, mais je serai heureux; accorde-moi ces deux mois qui ne reviendront plus, que je ne retrouverai jamais; c'est bien court, et c'est peut-être tout ce que j'aurai de bonheur dans ma vie.

Je lui parlai dans l'entraînement d'un désir si vrai, il me vit si ranimé, si transformé par la perspective inattendue de ce voyage, qu'il se laissa séduire, et qu'il eut la faiblesse et la générosité de consentir à tout.

— Soit, dit-il. En définitive, cela vous regarde. Je n'ai pas charge d'âmes, et c'est trop d'avoir à gouverner tout seul deux fous comme toi et moi.

XI.

Ces deux mois de séjour avec Madeleine dans notre maison solitaire, en pleine campagne, au bord de notre mer si belle en pareille saison, ce séjour unique dans mes souvenirs fut un mélange de continuelles délices et de tourmens où je me purifiai. Il n'y a pas un jour qui ne soit marqué par une tentation petite ou grande, pas une minute qui n'ait eu son battement de cœur, son frisson, son espérance ou son dépit. Je pourrais vous dire aujourd'hui, moi dont c'est la grande mémoire, la date et le lieu précis de mille émotions bien légères, et dont la trace est cependant restée. Je vous montrerais tel coin du parc, tel escalier de la terrasse, tel endroit des champs, du village, de la falaise, où l'âme des choses insensibles a si bien gardé le souvenir de Madeleine et le mien, que si je l'y cherchais encore, et Dieu m'en garde, je l'y retrouverais aussi reconnaissable qu'au lendemain de notre départ.

Madeleine n'était jamais venue aux Trembles, et ce séjour un peu triste et fort médiocre lui plaisait pourtant. Quoiqu'elle n'eût pas les mêmes raisons que moi pour l'aimer, elle m'en avait si souvent entendu parler, que mes propres souvenirs en faisaient pour elle une sorte de pays de connaissance et l'aidaient sans doute à s'y trouver bien.

— Votre pays vous ressemble, me disait-elle. Je me serais doutée de ce qu'il était, rien qu'en vous voyant. Il est soucieux, paisible et d'une chaleur douce. La vie doit y être très calme et réfléchie. Et

je m'explique maintenant beaucoup mieux certaines bizarreries de votre esprit, qui sont les vrais caractères de votre pays natal.

Je trouvais le plus grand plaisir à l'introduire ainsi dans la familiarité de tant de choses étroitement liées à ma vie. C'était comme une suite de confidences subtiles qui l'initiaient à ce que j'avais été, et l'amenaient à comprendre ce que j'étais. Outre la volonté de l'entourer de bien-être, de distractions et de soins, il y avait aussi ce secret désir d'établir entre nous mille rapports d'éducation, d'intelligence, de sensibilité, presque de naissance et de parenté, qui devaient rendre notre amitié plus légitime en lui donnant je ne sais combien d'années de plus en arrière.

J'aimais surtout à essayer sur Madeleine l'effet de certaines influences plutôt physiques que morales auxquelles j'étais moi-même si continuellement assujetti. Je la mettais en face de certains tableaux de la campagne choisis parmi ceux qui, invariablement composés d'un peu de verdure, de beaucoup de soleil et d'une immense étendue de mer, avaient le don infaillible de m'émouvoir. J'observais dans quel sens elle en serait frappée, par quels côtés d'indigence ou de grandeur ce triste et grave horizon toujours nu pourrait lui plaire. Autant que cela m'était permis, je l'interrogeais sur ces détails de sensibilité tout extérieure. Et lorsque je la trouvais d'accord avec moi, ce qui arrivait beaucoup plus souvent que je ne l'eusse espéré, lorsque je distinguais en elle l'écho tout à fait exact et comme l'unisson de la corde émue qui vibrait en moi, c'était une conformité de plus dont je me réjouissais comme d'une nouvelle alliance.

Je commençais ainsi à me laisser voir sous beaucoup d'aspects qu'elle avait pu soupçonner, mais sans les comprendre. En jugeant à peu près des habitudes normales de mon existence, elle arrivait à connaître assez exactement quel était le fond caché de ma nature. Mes prédilections lui révélaient une partie de mes aptitudes, et ce qu'elle appelait des bizarreries lui devenait plus clair à mesure qu'elle en découvrait mieux les origines. Rien de tout cela n'était un calcul; j'y cédais assez ingénument pour n'avoir aucun reproche à me faire, si tant est qu'il y eût là la moindre apparence de séduction; mais que ce fût innocemment ou non, j'y cédais. Elle en paraissait heureuse. De mon côté, grâce à ces continuelles communications qui créaient entre nous d'innombrables rapports, je devenais plus libre, plus ferme, plus sûr de moi dans tous les sens, et c'était un grand progrès, car Madeleine y voyait un pas fait dans la franchise. Cette fusion complète et de tous les instans dura sans aucun accident pendant deux grands mois. Je vous cache les blessures secrètes, sans nombre, infinies; elles n'étaient rien, si je les com-

pare aux consolations qui aussitôt les guérissaient. Somme toute, j'étais heureux; oui, je crois que j'étais heureux, si le bonheur consiste à vivre rapidement, à aimer de toutes ses forces, sans aucun sujet de repentir et sans espoir.

M. de Nièvres était chasseur, et c'est à lui que je dois de l'être devenu. Il me dirigeait avec beaucoup de cordialité dans ces premiers essais d'un exercice que depuis j'ai passionnément aimé. Quelquefois Mme de Nièvres et Julie nous accompagnaient à distance ou nous attendaient sur les falaises pendant que nous faisions de longues battues dans la direction de la mer. On les apercevait de loin, comme de petites fleurs brillantes posées sur les galets, tout à fait au bord des flots bleus. Quand le hasard de la chasse nous avait entraînés trop avant dans la campagne ou retenus trop tard, alors on entendait la voix de Madeleine qui nous invitait au retour. Elle appelait tantôt son mari, tantôt Olivier ou moi. Le vent nous apportait ces appels alternatifs de nos trois noms. Les notes grêles de cette voix, lancée du bord de la mer dans de grands espaces, s'affaiblissaient à mesure en volant au-dessus de ce pays sans écho. Elles ne nous arrivaient plus que comme un souffle un peu sonore, et quand j'y distinguais mon nom, je ne puis vous dire la sensation de douceur et de tristesse infinies que j'en éprouvais. Quelquefois le soleil se couchait que nous étions encore assis sur la côte élevée, occupés à regarder mourir à nos pieds les longues houles qui venaient d'Amérique. Des navires passaient tout empourprés des lueurs du soir. Des feux s'allumaient à fleur d'eau : soit la vive étincelle des phares, soit le fanal rougeâtre des bateaux mouillés en rade, ou le feu résineux des canots de pêche. Et le vaste mouvement des eaux, qui continuait à travers la nuit et ne se révélait plus que par ses rumeurs, nous plongeait dans un silence où chacun de nous pouvait recueillir un monde incalculable de rêveries.

A l'extrémité du pays, sur une sorte de presqu'île caillouteuse battue de trois côtés par les lames, il y avait un phare, aujourd'hui détruit, entouré d'un très petit jardin, avec des haies de tamarins plantés si près du bord qu'ils étaient noyés d'écume à chaque marée un peu forte. C'était assez ordinairement le lieu choisi pour le rendez-vous de chasse dont je vous parle. L'endroit était particulièrement désert, la falaise y était plus haute, la mer plus vaste et plus conforme à l'idée qu'on se fait de ce bleu désert sans limites et de cette solitude agitée. L'horizon circulaire qu'on embrassait de ce point culminant du rivage, même sans quitter le pied de la tour, offrait une surprise grandiose dans un pays si pauvrement dessiné qu'il n'a presque jamais ni contours ni perspectives.

Je me souviens qu'un jour Madeleine et M. de Nièvres voulurent

monter au sommet du phare. Il faisait du vent. Le bruit de l'air, que l'on n'entendait point en bas, grandissait à mesure que nous nous élevions, grondait comme un tonnerre dans l'escalier en spirale, et faisait frémir au-dessus de nous les parois de cristal de la lanterne. Quand nous débouchâmes à cent pieds du sol, ce fut comme un ouragan qui nous fouetta le visage, et de tout l'horizon s'éleva je ne sais quel murmure irrité dont rien ne peut donner l'idée quand on n'a pas écouté la mer de très haut. Le ciel était couvert. La marée basse laissait apercevoir entre la lisière écumeuse des flots et le dernier échelon de la falaise le morne lit de l'Océan pavé de roches et tapissé de végétations noirâtres. Des flaques d'eau miroitaient au loin parmi les varechs, et deux ou trois chercheurs de crabes, si petits qu'on les aurait pris pour des oiseaux pêcheurs, se promenaient au bord des vases, imperceptibles dans la prodigieuse étendue des lagunes. Au-delà commençait la grande mer, frémissante et grise, dont l'extrémité se perdait dans les brumes. Il fallait y regarder attentivement pour comprendre où se terminait la mer, où le ciel commençait, tant la limite était douteuse, tant l'un et l'autre avaient la même pâleur incertaine, la même palpitation orageuse et le même infini. Je ne puis vous dire à quel point ce spectacle de l'immensité répétée deux fois, et par conséquent double d'étendue, aussi haute qu'elle était profonde, devenait extraordinaire, vu de la plate-forme du phare, et de quelle émotion commune il nous saisit. Chacun de nous en fut frappé diversement sans doute; mais je me souviens qu'il eut pour effet de suspendre aussitôt tout entretien, et que le même vertige physique nous fit subitement pâlir et nous rendit sérieux. Une sorte de cri d'angoisse s'échappa des lèvres de Madeleine, et, sans prononcer une parole, tous accoudés sur la légère balustrade qui seule nous séparait de l'abîme, sentant très distinctement l'énorme tour osciller sous nos pieds à chaque impulsion du vent, attirés par l'immense danger, et comme sollicités d'en bas par les clameurs de la marée montante, nous restâmes longtemps dans la plus grande stupeur, semblables à des gens qui, le pied posé sur la vie fragile, par miracle, auraient un jour l'aventure inouie de regarder et de voir au-delà.

C'était là comme une place marquée.

Que ce fût moi ou un autre, je sentis parfaitement que, sous un pareil frisson, une corde humaine devait se briser. Il fallait que l'un de nous cédât; sinon le plus ému, du moins le plus frêle. Ce fut Julie.

Elle était immobile à côté d'Olivier, sa petite main tremblante placée tout près de la main du jeune homme et fortement crispée sur la rampe, la tête penchée vers la mer, avec les yeux demi-fer-

més, cette expression d'égarement que donne le vertige, et presque la pâleur d'un enfant qui va mourir. Olivier s'aperçut le premier qu'elle allait s'évanouir et la prit dans ses bras. Quelques secondes après, elle revint à elle en poussant un soupir d'angoisse qui souleva son mince corsage.

— Ce n'est rien, dit-elle en réagissant aussitôt contre cet irrésistible accès de défaillance, et nous descendîmes.

On n'eut plus à parler de cet incident, qui fut oublié sans doute comme beaucoup d'autres. Je me le rappelle aujourd'hui, en vous parlant de nos promenades au phare, comme étant la première indication de certains faits très obscurs qui devaient avoir leur dénoûment beaucoup plus tard.

Quelquefois, quand le temps était particulièrement calme et beau, un bateau venait nous prendre à la côte au bout de la prairie et nous conduisait assez loin en mer. C'était un bateau de pêche, et dès qu'il avait gagné le large, on amenait les voiles; puis, dans une mer lourde, plate et blanche au soleil comme de l'étain, le patron de la barque laissait tomber des filets plombés. D'heure en heure on retirait les filets, et nous voyions apparaître toute sorte de poissons aux vives écailles et de produits étranges, surpris dans les eaux les plus profondes ou arrachés pêle-mêle avec des algues du fond de leurs retraites sous-marines. Chaque nouveau sondage amenait une surprise, puis on rejetait le tout à la mer, et le bateau s'en allait à la dérive, maintenu seulement par le gouvernail et légèrement incliné du côté où les filets plongeaient. Nous passions ainsi des journées entières à regarder la mer, à voir s'amincir ou s'élever la terre éloignée, à mesurer l'ombre du soleil qui tournait autour du mât comme autour de la longue aiguille d'un cadran, affaiblis par la pesanteur du jour, par le silence, éblouis de lumière, privés de conscience et pour ainsi dire frappés d'oubli par ce long bercement sur des eaux calmes. Le jour finissait, et quelquefois c'était en pleine nuit que la marée du soir nous ramenait à la côte et nous déposait de plain-pied sur les galets.

Rien n'était plus innocent pour tous, et cependant je me rappelle aujourd'hui ces heures de prétendu repos et de langueur comme les plus belles et les plus dangereuses peut-être que j'aie traversées dans ma vie. Un jour entre autres le bateau ne marchait presque plus. D'insensibles courans le conduisaient en le faisant à peine osciller. Il filait droit et très lentement, comme s'il eût glissé sur un plan solide; le bruit du sillage était nul, tant l'eau se déchirait doucement sous la quille. Les matelots se taisaient, réunis dans le faux pont, et tous mes compagnons, hormis Julie, sommeillaient sur les planches chaudes de la barque, à l'abri de la voile étendue sur l'arrière en

forme de tente. Rien ne bougeait à bord. La mer était figée comme du plomb à demi fondu. Le ciel, limpide et décoloré par l'éclat de midi, s'y reproduisait comme dans un miroir terni. Il n'y avait pas un bateau de pêche en vue. Seulement, au large et déjà coupé à demi par la ligne de l'horizon, un navire, toutes voiles déployées, attendait le retour de la brise de terre, et s'y préparait, comme un oiseau de grand vol, en ouvrant ses hautes ailes blanches.

Madeleine, à demi couchée, dormait. Ses mains molles et légèrement ouvertes s'étaient séparées de celles du comte Elle avait la pose abandonnée que donne le sommeil. La chaleur concentrée sous la tente animait ses joues d'ardeurs un peu plus vives, et je voyais dans l'écartement de ses lèvres briller l'extrémité de ses petites dents blanches, comme les deux bords d'une coquille de nacre. Il n'y avait personne autre que moi pour assister au sommeil de cet être charmant. Julie, perdue dans je ne sais quelle confuse aspiration, surveillait attentivement le départ du grand navire qui appareillait. Alors je tâchai de fermer les yeux, je voulus ne plus voir, je fis de sincères efforts pour oublier. Je me levai, j'allai m'asseoir à l'avant, sans ombre sur la tête, appuyé contre le beaupré brûlant; puis malgré moi mes yeux revenaient à la place où Madeleine dormait dans ses mousselines légères, étendue sur la rude toile qui lui servait de tapis. Étais-je ravi? Étais-je torturé? J'aurais plus de peine encore à vous dire si j'aurais souhaité quelque chose au-delà de cette vision décente et exquise qui contenait à la fois toutes les retenues et tous les attraits. Pour rien au monde, je n'aurais fait le plus petit mouvement qui pût en suspendre le charme. Je ne sais combien dura ce véritable enchantement, peut-être plusieurs heures, peut-être seulement plusieurs minutes; mais j'eus le temps de beaucoup réfléchir, autant qu'un esprit peut le faire lorsqu'il est aux prises avec un cœur absolument privé de sang-froid.

Quand mes compagnons s'éveillèrent, ils ne trouvèrent occupé à regarder le sillage.

— Le beau temps! dit Madeleine avec un épanouissement de femme heureuse.

— Et qui ferait tout oublier, ajouta Olivier; ce qui n'est pas dommage.

— Seriez-vous homme à avoir des soucis? demanda en souriant M. de Nièvres.

— Qui le sait? répondit Olivier.

Le vent ne se leva point. La mer, absolument morte, nous retint au large jusqu'à la nuit tombante. Vers sept heures, au moment où la pleine lune apparut au-dessus des terres, toute ronde et dans des

brouillards chauds qui la rougissaient, on fut obligé, faute d'air, de prendre les avirons. Ce que je vous raconte, — jadis, quand j'étais jeune, plus d'une fois il m'a passé par la tête de l'écrire ou, comme on disait alors, de le chanter. A cette époque, il me semblait qu'il n'y avait qu'une langue pour fixer dignement ce que de pareils souvenirs avaient, selon moi, d'inexprimable. Aujourd'hui que j'ai retrouvé mon histoire dans les livres des autres, dont quelques-uns sont immortels, que vous dirai-je? Nous revînmes aux étoiles, au bruit des rames, conduits, je crois, par les bateliers d'Elvire.

Ce furent là les adieux de la saison; presque aussitôt les premières brumes arrivèrent, puis les pluies, qui nous avertirent que l'hiver approchait. Le jour où le soleil, qui nous avait comblés, disparut pour ne plus se montrer que de loin en loin et dans les pâleurs de son déclin, j'y vis comme un triste présage qui me serra le cœur.

Ce jour-là, et comme si le même avertissement de départ eût été donné pour chacun de nous, Madeleine me dit :

— Il est temps de penser aux choses sérieuses. Les oiseaux que nous devions si bien imiter sont partis depuis un mois déjà. Faisons comme eux, croyez-moi; voici la fin de l'automne, retournons à Paris.

— Déjà? lui dis-je avec une expression de regret qui m'échappa.

Elle s'arrêta court, comme si pour la première fois elle eût entendu un son nouveau.

Le soir, il me sembla qu'elle était plus sérieuse, et qu'avec une adresse extrême elle me surveillait d'assez près. Je réglai ma tenue en vue de ces indications, bien légères sans doute et cependant assez inquiétantes. Les jours suivans, je m'observai davantage encore, et j'eus la joie de retrouver la confiance de Madeleine et de me tranquilliser tout à fait.

Je passai les derniers momens qui nous restaient à rassembler, à mettre en ordre pour l'avenir toutes les émotions si confusément amassées dans ma mémoire. Ce fut comme un tableau que je composai avec ce qu'elles contenaient de meilleur et de moins périssable. Ce dernier nuage excepté, on eût dit, à les voir déjà d'un peu loin, que ces jours cependant mêlés de beaucoup de soucis n'avaient plus une ombre. La même adoration paisible et ardente les baignait de lueurs continues.

Madeleine me surprit une fois dans les allées sinueuses du parc, au milieu de mes réminiscences. Julie la suivait, portant une énorme gerbe de chrysanthèmes qu'elle avait cueillie pour les vases du salon. Un clair massif de lauriers nous séparait.

— Vous faites un sonnet? me dit-elle en m'interpellant à travers les arbres.

— Un sonnet? lui dis-je; à quel propos? Est-ce que j'en suis capable?

— Oh! pour cela oui, dit-elle en jetant un petit éclat de rire qui retentit dans le bois sonore comme un chant de fauvette.

Je rebroussai chemin, et, la suivant dans la contre-allée, toujours une épaisseur de taillis entre nous deux :

— Olivier est un bavard! lui criai-je.

— Nullement bavard, dit-elle. Il a bien fait de m'avertir; sans lui, je vous aurais cru une passion malheureuse, et je sais maintenant ce qui vous distrait : ce sont des rimes, ajouta-t-elle en insistant de la voix sur ce dernier mot, qui résonna comme une impertinence joyeuse.

— O Madeleine! Madeleine! répétai-je tout bas, épargnez-moi.

Nous touchions au moment du départ, que je ne pouvais encore m'y résoudre. Paris me faisait plus peur que jamais. Madeleine allait y venir. Je l'y verrais, mais à quel prix? Elle présente, je ne risquais plus de défaillir, du moins de tomber si bas; mais pour un danger de moins combien d'autres surgiraient! Cette vie que nous avions menée ici, cette vie de loisir et d'imprévoyance, silencieuse et exaltée, si constamment et si diversement émue, cette vie de réminiscences et de passions, tout entière calquée sur d'anciennes habitudes, reprise à ses origines et renouvelée par des sensations d'un autre âge, ces deux mois de rêve en un mot m'avaient replongé plus avant que jamais dans l'oubli des choses et dans la peur des changemens. Il y avait quatre ans que j'avais quitté les Trembles pour la première fois, vous vous souvenez peut-être avec quel dur détachement. Et les souvenirs de ces adieux, les premiers qu'il m'ait fallu faire à des objets aimés, se ranimaient à la même date, au même lieu, dans des conditions extérieures à peu près semblables, mais cette fois combinés avec des sentimens nouveaux, qui les rendaient bien autrement poignans.

Je proposai pour la veille même du départ une promenade qui fut acceptée. Ce devait être la dernière, et, sans prévoir l'avenir, je supposais, je ne sais trop pourquoi, que les chemins de mon village ne nous reverraient jamais ensemble. Le temps était à demi pluvieux, et par cela même, disait Madeleine, que son éducation de province avait aguerrie, très bien approprié à des visites d'adieux. Les dernières feuilles tombaient; des débris roussâtres se mêlaient assez tristement à la rigidité des rameaux nus. La plaine, dépouillée et sévère, n'avait plus un brin de chaume sec qui rappelât ni l'été ni l'automne, et ne montrait pas une herbe nouvelle qui fît espérer le retour des saisons fertiles. Des charrues s'y promenaient encore de loin en loin, attelées de bœufs roux d'un mouvement lent et comme embourbées dans les terres grasses. A quelque distance

que ce fût, on distinguait la voix des tâcherons qui stimulaient les attelages. Cet accent plaintif et tout local se prolongeait indéfiniment dans le calme absolu de cette journée grise. De temps en temps, une pluie fine et chaude descendait à travers l'atmosphère, comme un rideau de gaze légère. La mer commençait à rugir au fond des passes. Nous suivîmes la côte. Les marais étaient sous l'eau; la marée haute avait en partie submergé le jardin du phare et battait paisiblement le pied de la tour, qui ne reposait plus que sur un îlot.

Madeleine marchait légèrement dans les chemins détrempés. A chaque pas, elle y laissait dans la terre molle la forme imprimée de sa chaussure étroite à talons saillans. Je regardais cette trace fragile, je la suivais, tant elle était reconnaissable à côté des nôtres. Je calculais ce qu'elle pouvait durer. J'aurais souhaité qu'elle restât toujours incrustée, comme des témoignages de présence, pour l'époque incertaine où je repasserais là sans Madeleine; puis je pensais que le premier passant venu l'effacerait, qu'un peu de pluie la ferait disparaître, et je m'arrêtais pour apercevoir encore dans les sinuosités du sentier ce singulier sillage laissé par l'être que j'aimais le plus sur la terre même où j'étais né.

Au moment où nous approchions de Villeneuve, je montrai de loin la route blanchâtre qui sort du village et s'étend en ligne droite jusqu'à l'horizon.

— Voilà la route d'Ormesson, dis-je à Madeleine.

Ce mot d'Ormesson sembla réveiller en elle une série de souvenirs déjà affaiblis; elle suivit attentivement des yeux cette longue avenue plantée d'ormeaux, tous pliés de côté par les vents de mer, et sur laquelle il y avait au loin des chariots qui roulaient, les uns pour rentrer à Villeneuve, les autres pour s'en éloigner.

— Cette fois, reprit-elle, vous n'y voyagerez plus seul.

— En serai-je plus heureux? répondis-je. Serai-je plus certain de ne pas regretter? Où retrouverai-je ce que je laisse ici?

Madeleine alors me prit le bras, s'y appuya avec l'apparence d'un entier abandon, et me répondit un seul mot :

— Mon ami, vous êtes un ingrat!

Nous quittâmes les Trembles au milieu de novembre, par une froide matinée de gelée blanche. Les voitures suivirent l'avenue, traversèrent Villeneuve, comme autrefois je l'avais fait. Et je regardais alternativement et la campagne, qui disparaissait derrière nous, et l'honnête visage de Madeleine assise en face de moi.

EUGÈNE FROMENTIN.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

LE

BUDGET DE 1863

Le corps législatif examine et va discuter le budget de 1863 dans des circonstances qui appellent sur ses travaux et sur ses votes l'attention particulière du pays. Au point de vue financier, de grands changemens se sont accomplis dans l'ordre moral et dans l'ordre matériel, dans la législation et dans les faits, depuis la dernière session. Un document remarquable a vivement éclairé la situation financière du pays en signalant à tous, au corps législatif en particulier, les périls qui résultent d'un contrôle insuffisant et de l'*entraînement des dépenses utiles*. Un sénatus-consulte du 31 décembre 1861 a supprimé les crédits extraordinaires et supplémentaires, remplacés par des viremens, et établi le vote par sections du budget de chaque ministère. Il sera désormais pourvu aux dépenses extraordinaires — pour lesquelles les viremens n'offriraient pas de ressources suffisantes — au moyen de budgets rectificatifs et supplémentaires. Le projet de loi portant fixation du budget de 1863 a partagé ce budget en budget ordinaire et en budget extraordinaire, une conversion partielle de la rente 4 1/2 pour 100 a donné l'espoir d'une diminution de la dette flottante; mais le chiffre élevé des dépenses déjà faites et la résolution qui paraît avoir été prise de n'opérer aucune réduction importante dans les dépenses futures ont rendu nécessaire la proposition de nouvelles taxes s'élevant ensemble à 108 millions environ. En demandant ce sacrifice au présent, en faisant peser sur l'avenir le fardeau d'une conversion onéreuse, on a, par une résolution qui ne saurait être trop approuvée, pris l'engagement de ne pas recourir à l'emprunt pour l'alignement des bud-

gets et de réserver scrupuleusement cette ressource pour les circonstances extraordinaires. D'ailleurs les plans de réforme économique intérieure ont été ajournés, et les charges nouvelles qui remplacent la réforme doivent, toutes compensations faites, excéder de 80 millions environ celles que la France supportait avant la conclusion du traité avec l'Angleterre (1). Enfin d'un concours de causes diverses est née une crise industrielle et commerciale que les plus rassurés s'estimeraient heureux de ne voir ni s'aggraver ni s'étendre. C'est dans de telles circonstances que va s'ouvrir la discussion du budget. Que ces circonstances soient graves et que cette gravité soit comprise, c'est ce dont ne peut douter quiconque a suivi les dernières discussions de l'adresse. De grands devoirs sont donc imposés à tous : au gouvernement, qui se déclare prêt désormais à montrer plus de circonspection dans ses entreprises, moins de précipitation dans l'accomplissement de ses désirs, quelque utiles qu'il les juge; au corps législatif, qui doit se placer par son indépendance et sa fermeté à la hauteur de ce que le gouvernement lui demande et de ce que le pays espère; à tous ceux enfin qui, en quelque lieu et sous quelque forme que ce soit, discutent de si grands intérêts.

I.

M. Magne disait au corps législatif dans la séance du 18 mars 1861 : « Les finances de l'état ne peuvent être appréciées qu'à un point de vue comparatif, il n'y a rien d'absolu dans la situation financière d'un pays; on ne peut savoir si elle est bonne ou mauvaise qu'en la comparant soit à une autre époque dans le même pays, soit avec d'autres pays. » Ces comparaisons ont été de tout temps nécessaires; elles le sont plus que jamais aujourd'hui, car la nouvelle division du budget, la classification séparée des dépenses sur ressources spéciales (qu'on a fort improprement appelée un *budget d'ordre*) (2) pourraient accréditer de singulières erreurs

(1) Charges nouvelles		108,000,000 fr.
Surtaxes des tabacs et alcools en 1860		50,000,000
		158,000,000 fr.
A déduire : diminution des droits de douane par suite du traité avec l'Angleterre, ci	63,000,000 fr.	
— Dégrèvement de 1860 sur les sucres	27,000,000	
	90,000,000 fr.	76,000,000
Réduction sur les primes payées à l'exportation	14,000,000	
	76,000,000 fr.	82,000,000 fr.

(2) *Exposé des motifs du budget de 1863*, page 22. Les dépenses départementales et

dans ce public nombreux qui saisit quelques chiffres au passage, les grave dans sa mémoire et cherche rarement à se rendre un compte exact de la signification réelle de ces chiffres. Ainsi le budget *ordinaire* de 1863 offre, en prévisions de dépenses, un total de 1,729,897,877 fr., et ceux qui se rappellent que les derniers budgets de la monarchie constitutionnelle ont été présentés entre 1 milliard 300 millions et 1 milliard 400 millions de francs, réglés entre 1 milliard 500 millions et 1 milliard 600 millions de francs, que le budget de 1862 s'élevait à 1 milliard 969 millions de francs, ont à procéder à une double opération avant de posséder le véritable chiffre correspondant de l'exercice 1863.

Aux dépenses du budget *ordinaire* de 1863, qui s'élèvent à.....	1,729,897,877 fr.
il faut ajouter : 1° les dépenses sur ressources spéciales.....	223,037,785
2° les dépenses du budget extraordinaire.....	138,870,000
ce qui donne un budget total de.....	2,091,805,662 fr.

Ce total dépasse de 122 millions le budget *voté* de 1862 (1), — de 525 millions le budget *réglé* de 1846, — de 462 millions le budget *réglé* de 1847. Une comparaison si générale ne suffit pas; elle ne permet ni d'apprécier avec équité les dépenses, ni d'indiquer avec discernement les économies réalisables : quelques tableaux seront donc destinés à rapprocher les principaux élémens du budget de 1847 de ceux du budget de 1863. Le budget de 1847 a été choisi à dessein, c'est le dernier et le plus élevé des budgets de la monarchie parlementaire, il n'a été réglé définitivement qu'après la révolution de février, et ce règlement, qui servira de base aux calculs, a présenté un découvert considérable. C'est à ce *budget réglé* que sera comparé le *budget présenté* pour 1863.

Les lois de finances du 3 juillet 1846 avaient établi le budget de 1847 sur les bases suivantes :

Dépenses ordinaires et extraordinaires.....	1,458,000,000 fr.
Recettes ordinaires et extraordinaires.....	1,357,000,000
Excédant présumé des dépenses.....	98,000,000 fr.

Diverses lois votées dans la même session changèrent ainsi ces chiffres :

autres qui se trouvent classées dans cette nomenclature font peser sur les contribuables des charges tout aussi réelles que les dépenses qui passent par les mains de l'administration centrale.

(1) L'*Exposé des motifs* (page 22) ne porte cette différence qu'à 71 millions 461,105 fr., parce qu'on n'y compare que les dépenses ordinaires des deux exercices.

Dépenses ordinaires et extraordinaires	1,532,000,000 fr.
Recettes ordinaires et extraordinaires	1,359,000,000
ce qui fixait l'excédant présumé des dépenses à	173,000,000 fr.
Enfin le règlement définitif a porté les dépenses à	1,629,000,000
les recettes à	1,372,000,000
laissant un découvert total de (1)	257,000,000 fr.

et présentant un excédant de 97 millions de dépenses sur les prévisions et les votes législatifs.

Chacun sait que l'année 1847 a été une année exceptionnelle par une triple crise alimentaire, financière et industrielle. Cependant 177 millions ont été consacrés aux travaux extraordinaires. Quant à l'amortissement, sur les 113 millions que le trésor devait verser à la caisse pendant l'exercice, 34 millions ont été employés en rachats directs de rentes, et 79 millions ont été consolidés.

Pour bien faire comprendre à quel point un des budgets actuels peut varier dans les diverses phases qu'il doit traverser, il suffit de rappeler que le budget de 1860, voté à 1 milliard 825 millions, est réglé par le compte provisoire à 2 milliards 167 millions, avec une différence entre les prévisions et la réalité de 342 millions; en 1859, la différence a été de 432 millions. On voit donc quelle distance sépare souvent un budget présenté d'un budget réglé. Il faut entrer maintenant dans quelques détails sur les recettes et les dépenses des deux époques.

(1) Je ne veux pas discuter ici ces découverts; il me suffira de faire quelques réserves. Les comptes des gouvernemens tombés ne sont jamais réglés par leurs successeurs avec une parfaite équité. Ceux qui voudraient plus de renseignemens feront bien de consulter l'excellent écrit de M. Dumon sur l'*équilibre des budgets de la monarchie*, publié dans la *Revue* du 15 décembre 1849. Je donnerai, en passant, une seule information. M. Fould a évalué le total des découverts actuels à ..... 963,000,000 fr.

Si, acceptant ce chiffre, on déduit les découverts antérieurs à 1830, soit	230,000,000
il reste pour les exercices postérieurs à 1830	733,000,000 fr.

Voici quelle est la part de chaque période :

1° De 1830 à 1848 (déduction faite des extinctions opérées de 1840 à 1848 au moyen des fonds disponibles des réserves de l'amortissement).	62,000,000 fr.
2° De 1848 à 1852	359,900,000
3° De 1852 à 1861	312,000,000
Total	733,000,000 fr.

BUDGET DES RECETTES.	1863. — RECETTES EN PRÉVISION.	1847. — RECETTES RÉALISÉES.
CONTRIBUTIONS DIRECTES		
Fonds généraux	304,847,500f	292,091,711f
Fonds spéciaux des départemens et des communes, et produits éventuels	223,037,785	131,343,849
Enregistrement, timbre et domaines	410,475,016	271,496,058
Produits des forêts et de la pêche	44,433,500	29,434,929
Douanes, sels, sucres indigènes, coloniaux et étrangers. Budget ordinaire 211,355,000f. Budget extraordinaire 68,370,000	279,725,000	238,155,104
Contributions indirectes (1)	476,791,000	267,857,674
Postes	66,452,000	53,287,106
Produits divers	80,243,816	59,142,833
Ressources extraordinaires (2)	70,500,000	29,578,096
Réserves de l'amortissement	150,858,901	»
Total des recettes (3)	2,107,414,518f	1,372,387,450f
Différence en plus pour 1863	735,027,068	
Mais, le règlement définitif du budget de 1847 ayant présenté un découvert de	257,290,630	
il en résulte que si le budget de 1863 (ce qui n'est guère probable) se règle sans dépenses autres que celles qui ont été prévues et sans affectation de nouvelles ressources, ce budget excédera encore celui de 1847 de	477,736,429	

Voici maintenant les dépenses; mais avant tout je veux donner un renseignement à l'adresse de ceux qui se plaignaient autrefois de ne pas avoir un gouvernement à bon marché. Ils verront que ce n'est pas toujours sous ce rapport qu'un pays gagne aux révolutions.

(1) Déduction faite du sucre indigène, qui figure à l'article précédent pour 31,717,000 f., et du sel dont le droit est perçu hors du rayon des douanes, qui y figure également pour 11,184,000

Ensemble ..... 42,901,000 fr.

(2) Le total des ressources du budget extraordinaire est de 138,870,000 :

Solde des obligations trentenaires et versemens des compagnies de chemin de fer	57,500,000 fr.
3e annuité de l'indemnité chinoise	10,000,000
Surtaxe des sucres et du sel	68,370,000
Ventes de terrains domaniaux	3,000,000
Ensemble	138,870,000 fr.

Mais 68,370,000 fr. figurent ici à l'article douanes, sels, sucres, etc.

(3) Dans le budget tel qu'il est présenté, ce chiffre se décompose ainsi :

Recettes ordinaires y compris les ressources de l'amortissement.	1,745,506,733 fr.
Ressources du budget spécial des départemens et des communes.	223,037,785
Ressources du budget extraordinaire	138,870,000
Total des recettes	2,107,414,518
Les dépenses de toute nature sont évaluées à	2,091,805,662
Il y a donc une prévision d'excédant de	15,608,856 fr.

	1863.	1847.
Liste civile (1)	25,000,000f	12,000,000f
Princes et princesses	1,500,000	1,300,000
Dépenses des deux chambres	9,419,000	1,530,000
Conseil d'état	2,277,700	813,800
Cour des comptes	1,515,100	1,262,895
Ministres et administration centrale des ministères	18,204,356	14,622,911
Conseil privé	300,000	»
Ministres sans portefeuille	316,000	»
	58,532,156f	31,529,606f
Différence en plus	27,003,550f	

Les pouvoirs de l'état, le gouvernement proprement dit, l'administration centrale, coûtent à la France à peu près le double de ce qu'étaient, il y a quatorze ans, les dépenses correspondantes.

RÉCAPITULATION DU BUDGET DES DÉPENSES.	1863. (Prévisions.)	1847. (Budget réglé.)
Dette publique et dotations	666,809,709f	399,421,628f
Services des ministères (2)	808,014,839	814,915,117
Frais de régie et de perception	224,667,829	154,306,363
Remboursemens, non-valeurs, primes, etc.	30,405,500	83,583,556
Total du budget ordinaire de 1863	1,729,897,871f	»
Budget des départemens et des communes	223,037,785	»
Budget et travaux extraordinaires	138,870,000	»
Travaux extraordinaires	»	177,451,425
Total des dépenses ordinaires et extraordinaires	2,091,805,660f	1,629,678,089f
Différence en plus pour 1863	462,127,571f	»

Il faut encore une fois remarquer que la somme de 1 milliard 629 millions forme pour 1847 le total d'un budget réglé; les 2 milliards 91 millions de 1863 sont *une prévision*. Or les budgets de 1860 et de 1861, qui ne sont pas encore réglés, paraissent devoir présenter, entre le chiffre primitif des dépenses votées et celui des dépenses définitives, une différence, pour les deux exercices, de plus de 600 millions. Le budget de 1860, fixé par la loi de finances du 11 juin 1859 à 1 milliard 825 millions, figure au compte provisoire de l'administration des finances pour 2 milliards 167 millions, d'où résulte une différence de 342 millions entre les dépenses faites et les prévisions. Quoique les ressources réalisées pour faire face à cet excédant de dépenses aient dépassé de 200 millions les prévisions du budget, le découvert serait encore de 142 millions, si des annu-

(1) Indépendamment du revenu des domaines de la dotation de la couronne.

(2) Le véritable chiffre de comparaison est pour 1863 de 1,031,052,624 fr., car il faut y comprendre les 223,037,785 fr. du budget des départemens et des communes, qui en 1847 se fondait tout entier dans les budgets des divers ministères.

lations de crédit ne semblaient devoir réduire ce découvert à 104 millions.

Le budget de 1861, sur lequel ne sont encore publiés aucuns renseignemens officiels, présentera, sur les premières prévisions, un excédant de dépenses à peu près égal. Dans son mémoire à l'empereur, M. Fould annonçait des crédits extraordinaires pour plus de 200 millions. Malgré un excédant de 79 millions sur les prévisions de recettes, le rapport à l'empereur qui précède le budget de 1863 prévoit pour 1861 un découvert probable de 181 millions, sauf réductions pouvant résulter des annulations de crédits. Il est malheureusement trop probable que ce découvert sera dépassé, et que l'excédant des dépenses sur les prévisions ne se bornera pas aux 200 millions dont parlait M. Fould.

De 1852 à 1861, sans une seule exception, le règlement des budgets a fait ressortir un excédant de dépenses considérable sur les prévisions. En faisant le calcul pour les dix années, on arrive à 3 milliards; abstraction faite des années de la guerre de Crimée et de la guerre d'Italie, la moyenne annuelle reste au-delà de 200 millions. Le règlement définitif du budget de 1863 dépassera donc de beaucoup, il n'est pas permis d'en douter, les 2 milliards 91 millions qu'on demande au corps législatif de voter. La suppression des crédits extraordinaires et supplémentaires et le remplacement de ces crédits par les viremens ne peuvent, je crois l'avoir prouvé (1), supprimer les causes qui forçaient de recourir à ces crédits, et, tant que ces causes subsisteront, il faut s'attendre à en avoir les résultats, sous quelque forme et sous quelque nom que ce soit. Ce sera certainement une amélioration que l'obligation de présenter des budgets rectificatifs supplémentaires, mais est-ce là un frein suffisant? Que pourra faire le corps législatif lorsque, l'exercice du droit de virement ayant épuisé les ressources du budget voté, on viendra lui présenter des lois spéciales pour faire face à des dépenses comme celles de la guerre du Mexique, de l'expédition de Cochinchine, ou d'autres entreprises commencées? Il ne pourra faire autrement que de voter les fonds.

Croire que l'élévation des *budgets présentés*, quelle qu'elle soit, suffira pour prévenir le recours à des lois spéciales destinées à pourvoir à des besoins imprévus, ce serait se faire une illusion volontaire. Si le corps législatif n'y met obstacle, n'est-il pas possible que *l'entraînement des dépenses utiles* ne dispose trop à recourir à la présentation de ces lois, comme on s'était habitué aux crédits extraordinaires, malgré beaucoup de promesses d'une part, malgré beaucoup de protestations de l'autre, malgré les observations de la

(1) *La Réforme financière*, — *Revue* du 15 février 1862.

cour des comptes elle-même sur l'irrégularité de certains crédits et de certains viremens?

Ceux qui se récrient devant les 2 milliards 91 millions du budget de 1863 semblent oublier que le règlement des budgets de 1860 et de 1861 approchera, pour l'un, de 2 milliards 200 millions, et pour l'autre dépassera peut-être cette somme. Quelle raison y a-t-il de penser qu'il n'en sera pas de même lors du règlement de celui de 1863? Pourquoi ne ferait-on pas une part aussi large aux circonstances extraordinaires? Il y a les promesses faites et des intentions excellentes, personne n'en doute, mais ce n'est pas assez.

Lorsqu'on compare les budgets de 1847 et de 1863, les enseignemens arrivent en foule. Donnons quelques exemples. Les dépenses départementales, couvertes par des contributions spéciales, par des centimes additionnels, se sont accrues de 35 millions :

BUDGET SUR RESSOURCES SPÉCIALES.	1863.	1847.
Dépenses des départemens imputables sur le produit des centimes additionnels et du fonds commun et sur les produits éventuels	36,686,250f	32,643,498f
Dépenses imputables sur le produit des centimes facultatifs.	18,602,360	12,548,724
Dépenses sur le produit des centimes additionnels extraordinaires imposés en vertu de lois spéciales	39,786,000	19,192,900
Dépenses des chemins vicinaux sur centimes spéciaux et ressources éventuelles	26,182,610	21,783,900
	121,182,610f	86,192,022
Différence en plus	35,013,588f	

Ce sont là, en grande partie, je ne le conteste nullement, des dépenses nécessaires, sur lesquelles d'ailleurs l'état n'exerce pas un contrôle direct. Il ne résulte pas moins d'une augmentation de ces dépenses un accroissement de charges pour les contribuables.

L'armée, la flotte et l'Algérie figurent, en prévisions, au budget ordinaire et au budget extraordinaire de 1863, pour 565 millions; les mêmes services ont coûté 482 millions en 1847. La différence est de 83 millions; mais, sur les 482 millions de 1847, 43 millions ont été consacrés à des travaux extraordinaires, tandis que, même en supposant que les sommes portées au budget extraordinaire de 1863 aient et gardent le même caractère, ces sommes ne s'élèvent qu'à 30 millions. En résumé, les dépenses ordinaires de l'armée, de la flotte et de l'Algérie ont été *réglées* pour 1847 à 439 millions (1), et sont *prévues* pour 1863 à 535 millions, ce qui laisse

(1) Les dépenses de solde et d'entretien des troupes, portées au budget primitif de 1847 pour 302 millions, se sont réglées à 325 millions, et cette augmentation a eu pour cause à peu près unique la cherté exceptionnelle des vivres.

pour différence un total de 96 millions. Qui pourrait prédire, après avoir jeté un coup d'œil sur les crédits extraordinaires des dernières années, ce que deviendra en 1865 le réglement définitif de ce budget?

Les travaux publics de 1847 ont employé 177 millions sur un budget de 1 milliard 629 millions, soit 10,8 pour 100; le budget extraordinaire tout entier de 1863 est de 138 millions sur 2 milliards 92 millions, soit 6 pour 100. Enfin en 1847 34 millions ont été consacrés par l'amortissement au rachat direct de rentes, 79 millions ont été consolidés; en 1863, les 150 millions de l'amortissement sont portés en recette.

Le chapitre de la dette publique exige quelques développemens.

	1863.	1847.
Dette consolidée et amortissement	466,342,212f	288,325,017f
Intérêts des emprunts spéciaux pour canaux, chemins de fer et travaux divers, y compris l'intérêt et l'amortissement des obligations trentenaires	27,943,627	9,957,796
Intérêts de capitaux remboursables à divers titres, intérêts de la dette flottante, des cautionnemens, etc.	53,360,832	25,000,000
Dette viagère, pensions civiles et militaires, secours, etc.	74,696,267	55,890,003
Supplément à la dotation de la Légion d'honneur	8,547,771	»
Total (1)	630,890,709f	379,172,816f
Différence en plus pour 1863	251,717,893f	»

La somme inscrite pour le service de la dette consolidée au budget de 1863 s'élève à ..... 466,343,212 fr.

Pour avoir le chiffre de la dette active, il faut :

1° Retrancher la dotation de l'amortissement	99,210,286 fr.	
— les rentes rachetées appartenant à la caisse d'amortissement	51,648,615	
Ensemble	150,858,901 fr.	150,858,901 fr.
		315,483,311 fr.
2° Ajouter pour la consolidation des obligations trentenaires		12,000,000
Total des rentes actives		327,483,311 fr.

En 1847, la dette consolidée figurait au budget pour		288,325,017 fr.
En déduisant la dotation de l'amortissement	48,886,565 fr.	113,276,680
— les rentes de l'amortissement	64,390,115	
Il restait pour les rentes actives		175,048,337 fr.
Elles s'élèvent aujourd'hui à environ		327,483,311
Elles se sont donc accrues depuis lors de		152,434,974 fr.

(1) Au budget de 1863, le total de la 1re section est de 666,809,709 fr., parce qu'on a retranché ici 35,919,000 fr. de la liste civile et des dotations, qui en 1847 figurent pour 14,830,000 à la 2e section.

Ces comparaisons, que je ne pousserai pas plus loin, seront utilement complétées par un aperçu des résultats généraux des budgets de 1830 à 1848, rapprochés de ceux de 1852 à 1861. On y verra d'un seul coup d'œil quelle a été, dans chaque période, la différence entre les prévisions et les dépenses effectuées, ou, ce qui revient au même, quelle a été la somme totale des crédits extra-budgétaires :

	Dépenses prévues et votées.	Dépenses définitives.	Excédant des dépenses sur les prévisions.
Période de 1831 à 1848.			
Total des dix-sept années....	20,596,000,000 fr.	21,884,000,000 fr.	1,249,000,000 fr.
Moyenne annuelle.....	1,212,000,000	1,237,000,000	73,000,000
Période de 1852 à 1861.			
Total des neuf années.....	14,828,000,000	17,767,000,000	2,939,000,000
Moyenne annuelle.....	1,647,000,000	1,973,000,000	326,000,000

Après s'être élevées de 1 milliard 219 millions (en 1831) à 1 milliard 629 (en 1847) dans l'espace de dix-sept ans, les dépenses ont monté, dans les neuf dernières années, de 1 milliard 513 millions (en 1852) à 2 milliards 167 millions (en 1863). La différence entre la première et la dernière année de la première période est de 410 millions; elle est de 654 millions entre la première et la dernière année de la seconde période. Il est naturel que les dépenses d'un grand pays s'accroissent en même temps que ses ressources se développent (1). Tout homme de bonne foi reconnaîtra l'existence de cette loi générale, se bornant à trouver que la marche ascendante a été trop rapide. D'ailleurs deux conditions manquent absolument pour que cette loi de progression normale puisse être invoquée comme justification suffisante. Ce n'est pas au moyen des ressources ordinaires du pays qu'il a été pourvu aux excédans de dépenses des dix dernières années; c'est au moyen des emprunts, c'est au moyen des 3 milliards ajoutés à la dette publique. En outre l'amortissement a cessé de fonctionner, et les impôts ont été augmentés, non pas seulement dans le produit, ce qui pourrait n'être qu'un signe d'accroissement de la richesse publique, mais dans la quotité et dans l'assiette. Sous ce rapport, nous ne sommes pas au bout, et s'il n'avait pas été fait de si fréquens et si énormes appels au crédit, le recours à l'impôt aurait dû depuis longtemps

(1) La France vient de s'adjoindre la Savoie, dont les produits comme les charges entrent dans les derniers budgets. Cette acquisition utile, qui nous donne les Alpes pour frontière, coûtera d'abord peut-être plus qu'elle ne rapportera. Je ne pense pas cependant qu'il faille chercher là une cause d'augmentation bien sensible dans les dépenses; celles du gouvernement central ne peuvent en être affectées : tout se réduit à l'administration locale et aux services militaires.

déjà être plus considérable qu'il ne l'a été. On a cherché à reculer cette nécessité, et afin de rendre le présent moins lourd, on a rejeté sur l'avenir la presque totalité de charges dont il n'est pas certain que l'avenir recueille, pour la grandeur et la prospérité de la France, tous les avantages qu'on fait briller à nos yeux. Quoi qu'il en soit, la dette publique a pris des proportions si élevées, que le gouvernement, reculant avec raison devant de nouveaux emprunts, se trouve placé entre l'économie et les impôts, et jusqu'à ce moment c'est pour les impôts seuls qu'il se prononce. S'il persévère dans cette voie, le tableau qui précède peut servir à montrer où nous marcherons. La troisième colonne indique l'excédant des dépenses faites sur les prévisions des budgets, et par conséquent sur les ressources normales de l'état, soit, en d'autres termes, les erreurs ou les mécomptes dans les appréciations. Ces erreurs, ces mécomptes, se résument en allocations supplémentaires et extraordinaires, soit que le gouvernement obtienne ces allocations par des décrets tardivement soumis à la sanction du corps législatif, soit qu'il les demande à des lois spéciales, ainsi que le prescrit le sénatus-consulte du 31 décembre 1861. On comprend donc aisément que la charge pèse lourdement sur des années même dont les budgets sont considérés comme s'étant soldés en excédant, c'est-à-dire sur des années où les recettes opérées, à quelque titre que ce soit, ont fini, malgré l'imprévu, malgré les mécomptes éprouvés dans les prévisions, par faire plus que balancer les dépenses. Ce résultat final prouve simplement que des ressources imprévues ou créées extraordinairement, après avoir comblé le déficit, ont laissé un certain boni définitif. Quand les excédans sont la conséquence d'augmentations du revenu public par la plus-value du produit des impôts existans, le mal n'est pas grand; mais quand des excédans sont dus à des reliquats d'emprunts ou à d'autres ressources extraordinaires, loin d'être rassurans, ils sont un vrai péril, car ils disposent à dépenser au-delà du revenu normal. Il ne faut donc pas trouver dans l'équilibre seul des budgets la preuve d'une bonne administration financière. L'équilibre peut s'acheter par des impôts ou par des emprunts; il n'a de signification réelle que quand il est obtenu par l'économie et par le discret emploi des ressources normales. C'est pour ce motif que les chiffres portés à la troisième colonne du tableau des dépenses comparées des deux périodes (1831-48 et 1852-61), très différens des soldes en excédant (sur la nature et sur la cause desquels on peut discuter), ont un caractère de certitude absolue. Ces chiffres montrent que si d'une part, dans les dix-sept dernières années du régime parlementaire, aujourd'hui tant décrié, le résultat financier d'une administration contrôlée et d'une politique contenue

par les chambres a été de faire dépenser à la France 1 milliard 249 millions (en moyenne annuelle, 73 millions) de plus que les prévisions des budgets, d'autre part, dans les neuf premières années du régime nouveau, les sommes dont le corps législatif n'a eu qu'à homologuer l'emploi, au lieu de le prévoir et de le régler, se sont élevées à 2 milliards 939 millions (en moyenne annuelle 325 millions).

On a déjà répondu : « Ces neuf années ont vu la guerre de Crimée et la guerre d'Italie. » Cela est vrai; mais M. le ministre des finances, dans l'exposé de motifs du budget extraordinaire de 1863, constate que ces deux guerres n'ont absorbé que 1 milliard 800 millions sur les 2 milliards 500 millions empruntés. En déduisant des 2 milliards 939 millions de dépenses supplémentaires et extraordinaires ce qui s'applique aux trois années de guerre, il resterait encore plus de 1 milliard pour les six autres années, et en moyenne plus de 160 millions par an. Si, par une opération du même genre, on fait, pour la période comprise entre 1830 et 1848, abstraction des armemens extraordinaires qui pesèrent sur les années 1840 et 1841, on abaisse la moyenne annuelle de cette période à 55 millions.

Pour justifier l'augmentation des dépenses, ce n'est pas assez que d'invoquer notre gloire militaire. Oui, la France, outre les guerres de Crimée et d'Italie, a fait celles de Chine et de Cochinchine, elle est allée en Syrie, elle occupe Rome, elle commence en ce moment au Mexique une expédition nouvelle; l'Algérie est pacifiée, et une brillante campagne nous a soumis la Kabylie. Personne n'a perdu ces souvenirs, personne n'y est indifférent, même parmi ceux qui réservent leur jugement sur l'à-propos et l'utilité de certaines entreprises; mais notre mémoire peut sans efforts remonter plus loin. La France de l'empire n'a pas seule payé sa dette à nos annales. L'expédition de Belgique, la prise d'Anvers, les expéditions du Tage, d'Ancône, de Saint-Jean d'Ulloa, de Mogador, ne peuvent être oubliées. Alger avait été glorieusement légué par la restauration; mais c'est sur l'époque dont je compare le bilan à celui de l'époque actuelle que pèsent les sommes immenses consacrées à la conquête de l'Algérie. Notre marine s'était transformée dans les dernières années de la monarchie, et malgré les révolutions l'opinion s'est montrée juste pour la jeune et généreuse initiative qui avait donné à la France la flotte la plus puissante qu'elle eût possédée jusque-là. Depuis l'avénement de l'empire, les travaux publics n'ont été dotés en moyenne annuelle que de 70 millions; les neuf dernières années du régime précédent offrent une moyenne de 120 millions.

Enfin (ce qu'il est indispensable de ne jamais perdre de vue,

lorsqu'on compare les anciens budgets aux budgets actuels), de 1816 à 1848, l'amortissement n'a pas cessé un seul jour de fonctionner. La loi du 10 juin 1833 ayant statué que les rachats ne s'opéreraient que sur les fonds au-dessous du pair, des lois spéciales ont réglé l'affectation des sommes restées sans emploi, et voici ce qui en est résulté de 1833 à 1848 :

1° Il a été affecté aux dépenses générales des budgets.....	286,086,409 fr.
2° Il a été employé à des travaux extraordinaires, en exécution de la loi du 17 mai 1827.....	182,429,501
3° Il a été appliqué à l'extinction des découverts.....	442,247,114
	910,763,024 fr.

Depuis 1848, une marche bien différente a été suivie. Les rachats ont été complétement suspendus, sauf en 1859 et dans les six premiers mois de 1860, quoique ce ne fût certes pas le cours trop élevé des rentes qui s'opposât à ces rachats. Toutes les ressources de l'amortissement, rentes et dotations, ont été portées en recette aux budgets et affectées aux dépenses : 1 milliard 273 millions ont été ainsi absorbés de 1848 à 1861. Chacun des budgets de l'époque où l'amortissement fonctionnait se trouve donc fictivement grevé, comme dépense, de la totalité des sommes qui ont été consacrées à la diminution de la dette publique. Lorsque, portant ses regards en arrière, on se rend compte de l'énorme puissance de l'amortissement, on ne peut se défendre de tristes réflexions et du profond regret que les charges du présent privent l'avenir d'un si grand bienfait.

Au 1er avril 1814, le montant des rentes inscrites s'élevait à.....	63,307,637 fr.
Depuis cette époque jusqu'au 1er janvier 1861, les rentes créées pour les besoins du service se sont élevées à.....	498,303,035
Total des rentes créées.....	561,610,672 fr.
Les rentes annulées comme ayant fait retour à l'état, par suite d'échanges, de remboursemens et de réductions à divers titres, montent à.....	71,175,182
Ce qui ramène les rentes créées à.....	490,435,490 fr.
Les rentes rachetées par la caisse d'amortissement ou provenant de la consolidation des réserves de l'amortissement et successivement annulées s'élevaient au 1er janvier 1861 à.....	140,175,919
Le total des rentes inscrites se trouvait donc réduit par l'amortissement à.....	350,259,571 fr.

L'amortissement, jusqu'au jour où l'on crut devoir le suspendre, a diminué nos charges annuelles de 140 millions (1). Les emprunts

(1) Sur cette somme, il est juste de faire observer que les rachats opérés depuis 1848 (en 1859 et 1860) s'élèvent environ à 2 millions 1/2.

contractés depuis qu'il est suspendu les ont augmentées de 150 millions. Il aurait fallu compliquer de trop de détails les comparaisons auxquelles j'ai procédé pour faire la part exacte de chaque exercice; mais lorsqu'on rapproche les budgets de la période pendant laquelle opérait l'amortissement des budgets de la période où il ne fonctionne plus, il est cependant nécessaire et surtout il est juste de tenir compte d'une semblable différence.

Jusqu'ici je n'ai cherché de leçons que dans notre propre histoire. Pour ne rien négliger du conseil si sagement donné par M. Magne au corps législatif, demandons maintenant des enseignemens à l'histoire de l'Angleterre. Ce seront en effet des enseignemens plutôt que des comparaisons, car il est difficile de comparer exactement des pays, des sociétés, des gouvernemens qui offrent de si profonds contrastes. C'est ce qu'objectent d'ordinaire aux rapprochemens avec l'Angleterre ceux à qui ces rapprochemens déplaisent. Pourquoi faut-il qu'à leur tour, au lieu de s'inspirer avec discernement des bons exemples donnés chez nos voisins, ils aillent si souvent y chercher soit dans un passé mal connu et superficiellement jugé des précédens politiques sans application possible, soit dans un présent incompris des enseignemens économiques près d'un peuple qui, en pareille matière, fait si bon marché des doctrines et a la sagesse de n'agir que selon ses intérêts particuliers? J'espère éviter ces écueils, et d'un rapide aperçu des budgets de l'Angleterre je veux uniquement faire ressortir un exemple de bonne direction générale imprimée à la fortune publique, et la démonstration des avantages d'une intervention incessante et efficace de la nation dans le règlement de ses intérêts. Que cette intervention, que ce contrôle soient parfois gênans pour le pouvoir, c'est ce que personne ne nie; mais c'est aussi ce que tout le monde accepte en Angleterre, ses hommes d'état tout les premiers, comme le faisaient autrefois les nôtres. Nulle part on ne semble avoir mieux médité sur des paroles dont la France, où elles ont été écrites, n'a pas assez profité : « Les besoins imaginaires sont ce que demandent les passions et les faiblesses de ceux qui gouvernent, le charme d'un projet extraordinaire, l'envie malade d'une vaine gloire et une certaine impuissance d'esprit contre les fantaisies. Souvent ceux qui, avec un esprit inquiet, étaient sous le prince à la tête des affaires ont pensé que les besoins de l'état étaient les besoins de leurs petites âmes (1). » Heureux les pays où les mœurs, les traditions, les lois, mettent à la tête des affaires publiques des hommes qui cherchent dans le pouvoir autre chose que de vaines apparences, des satisfactions d'amour-

(1) *Esprit des Lois*, livre XIII, chapitre 1er.

propre et des avantages personnels, des hommes qui, ne se croyant pas infaillibles, trouvent dans leur responsabilité une sauvegarde contre les entraînemens! Heureux les souverains que les mœurs, les traditions, les lois, protégent contre eux-mêmes et contre les révolutions!

De 1830 à 1848, le total des budgets de l'état (1) s'est élevé en Angleterre à 21 milliards 680 millions, soit, en moyenne annuelle, 1 milliard 200 millions; on a vu plus haut que la même période donne à peu près la même moyenne (1 milliard 287 millions) pour les budgets français. De 1848 à 1861, les budgets anglais offrent un total de 20 milliards 268 millions, d'où ressort pour les treize années une moyenne de 1 milliard 580 millions; la moyenne de ces treize années est pour la France de 1 milliard 880 millions, c'est-à-dire de 320 millions plus forte que la moyenne anglaise. La progression croissante des budgets a donc été bien plus rapide chez nous que chez nos voisins : la moyenne de ces treize années comparée à la moyenne des dix-huit années antérieures constitue dans les deux pays un surcroît total de charges qui, pour la France, est de 7 milliards 700 millions, et pour l'Angleterre de 4 milliards 680 millions (2). Mais ce n'est pas tout ce que ces rapprochemens nous apprennent. Si l'Angleterre paraît avoir renoncé à l'amortissement tel que nous le comprenons, tel qu'elle l'a pratiqué longtemps elle-même, elle procède à la réduction de sa dette au moyen de l'affectation d'excédans de recettes (3). Au point de vue de la diminution de la dette, ce procédé est également efficace sous une administration financière économe et prévoyante; il présente même l'avantage de ne pas peser également sur les situations bonnes ou mauvaises, sur les années de déficit et sur les années d'excédant,

(1) On sait qu'il y a en Angleterre un certain nombre de taxes locales qui ne sont pas comprises dans les budgets et dont le chiffre réuni monte assez haut. Il y aurait lieu de tenir compte de ces taxes, s'il s'agissait de comparer les charges supportées par les contribuables dans chacun des deux pays; mais les rapprochemens faits ici ont pour but unique de montrer quelle influence salutaire le contrôle efficace des représentans du pays exerce sur la progression des dépenses publiques.

(2)	En France.	En Angleterre.
La moyenne de 1848 à 1861 est de	1,880,000,000	1,560,000,000
Celle des années 1830 à 1848 est de	1,287,000,000	1,200,000,000
Différence en plus de la moyenne annuelle de la période actuelle	593,000,000	360,000,000
Soit pour treize ans	7,709,000,000	4,680,000,000

(3) Une partie de la dette anglaise consiste en annuités, dont l'amortissement s'opère de lui-même par les remboursemens successifs.

ainsi que le ferait notre système d'amortissement rigoureusement observé. L'amortissement a toutefois un double but : contenir la dette publique, la réduire même, si faire se peut; soutenir le crédit par le rachat incessant des titres de rentes lorsque les cours tendent à se déprécier. Les partisans du système anglais allèguent que ce système fonctionne mieux dans l'intérêt des contribuables; les défenseurs du système français le trouvent plus conforme aux engagemens pris par les lois qui ont constitué chez nous l'amortissement et plus favorable aux créanciers de l'état dans un pays où les fluctuations de la Bourse sont plus fréquentes et plus marquées. « Ce qui importe aux rentiers, disent-ils, c'est bien moins la sécurité qui peut résulter pour eux de la diminution de la dette de l'état que la valeur négociable de leur créance. Les détenteurs de rentes françaises ne craignent pas la banqueroute, mais il ne leur est pas indifférent de pouvoir à toute heure réaliser leur titre avec bénéfice ou du moins sans perte. » Avec le développement du crédit public, qui suffit à assurer la facile négociation des titres, le système anglais offre assez d'avantages pour n'être pas légèrement condamné; mais un pareil sujet ne peut être traité incidemment. La comparaison des deux dettes ne peut non plus se faire en quelques mots; il suffit en ce moment de donner le résultat.

La dette anglaise, d'origine bien plus ancienne que la nôtre, ne doit cependant son développement excessif qu'aux guerres de la révolution française et de l'empire. Cette dette, vers 1790, ne montait guère qu'à 240 millions de rentes. Les efforts gigantesques faits par l'Angleterre pour conserver la suprématie des mers, les subsides qu'elle prodigua à ses alliés élevèrent en vingt ans la dette publique à la somme colossale de plus de 21 milliards en capital, de plus de 800 millions en intérêts. A la même époque, c'est-à-dire à la chute de l'empire, la France, qui avait largement fait payer aux vaincus le prix de ses victoires, ne voyait figurer au grand-livre que 63 millions de rentes. Il est impossible de mettre au compte de la monarchie les emprunts qu'il fallut contracter pour payer la rançon de la France envahie. Cent millions des rentes de la dette publique n'ont pas d'autre origine. Si donc au 31 juillet 1830 le total des rentes s'élevait à 202 millions (dont 37 millions appartenaient à la caisse d'amortissement, la dette active (1) ne dépassant pas 165 millions), on peut dire que la restauration ne laissait de ce chef aucune charge qui lui fût propre, les réductions opérées au moyen de l'amortissement et des conversions ayant suffi

(1) Les rentes actives, c'est-à-dire dues à des tiers, constituent seules la véritable dette. Les rentes appartenant à la caisse d'amortissement ne sont ou ne devraient être qu'un instrument de libération.

pour compenser les créations de rentes nouvelles et pour maintenir la dette dans les proportions que lui avait données la liquidation du passé. Au 1er mars 1848, le total des rentes inscrites était de 244 millions; mais celui des rentes actives n'était que de 176 millions, soit de 12 millions seulement plus élevé qu'en 1830. Pendant ces trente années, la dette anglaise avait diminué. Des réductions par conversions, par remboursemens d'annuités, par application d'excédans des budgets à la libération du trésor public, avaient fait descendre le capital au-dessous de 19 milliards, et les rentes annuelles à environ 700 millions (1).

De 1848 à 1862, l'Angleterre, qui a fait l'expédition de Crimée, deux campagnes en Chine et la guerre de l'Inde, n'a emprunté sous diverses formes qu'un peu plus de 1 milliard, et a opéré des réductions successives de sa dette pour plus de 600 millions. Dans ces mêmes treize années, la dette française consolidée s'est élevée de 244 millions à 380 millions, et le chiffre des rentes actives est de près de 330 millions, au lieu de 176. De ce chef seulement, plus de 150 millions de rentes annuelles se sont donc ajoutées aux charges publiques : c'est plus que tout le budget extraordinaire de 1863; c'est cinq fois l'impôt proposé sur le sel.

Dix-sept des trente et une années sur lesquelles porte cet examen des budgets anglais ont présenté des excédans, quatorze des déficit. Les déficit s'élèvent à 1 milliard 200 millions environ, les excédans à 1 milliard; mais les trois années de la guerre de Crimée prennent part aux déficit pour 800 millions, et, si on retranche ces trois années, les vingt-huit autres, dans l'ensemble, laissent des excédans pour 600 millions environ. Ces chiffres, qu'on ne contestera pas, qu'on ne peut contester, sont plus éloquens que tous les commentaires. Je n'y saurais rien ajouter qui n'affaiblît cet éclatant témoignage en faveur de l'administration financière des gouvernemens libres.

II.

Quiconque veut chercher les moyens d'améliorer une situation difficile doit commencer par étudier la sphère dans laquelle il se meut, ainsi que les conditions diverses qui peuvent soit aider, soit entraver la liberté d'action individuelle ou collective. Rarement pareil retour de chacun sur soi-même a été plus nécessaire. Nous vivons au milieu des apparences de choses qui ont conservé leurs noms en perdant toute ressemblance avec ce qu'elles étaient na-

(1) Y compris les annuités, les rentes viagères et la dette irlandaise.

guère. Nous sommes, à ce qu'on nous assure, placés sous l'égide des principes de 1789, et à chaque pas nous nous heurtons à des déviations et à des exceptions, exceptions légales et régulières, nous dit-on, dans leur irrégularité même. Soit; mais ces exceptions ne deviennent que plus graves en se généralisant. La presse périodique est placée sous un régime qu'une des plus hautes autorités de l'état a qualifié de discrétionnaire et d'arbitraire; la liberté individuelle est soumise aux restrictions et aux aggravations pénales de la loi dite de sûreté générale; la responsabilité politique ne repose qu'en un lieu où elle ne peut être atteinte; les députés de la nation n'ont pas l'entière liberté du vote de l'impôt, puisqu'ils n'ont sur les dépenses qu'une action restreinte et soumise au contrôle d'une délégation du pouvoir exécutif. Ce serait donc se faire illusion, parce que nous avons des chambres et des journaux, que de croire à l'existence d'un gouvernement représentatif ressemblant à celui que la France a possédé pendant trente ans. La constitution de 1852 a eu précisément pour but d'établir toutes choses sur des bases différentes, et l'erreur ne vient que de ceux qui, acteurs ou spectateurs, par habitude ou par manque de réflexion, se laissent aller à penser et à tenter d'agir dans le présent comme ils auraient agi et pensé dans le passé. Ils s'exposent ainsi à se consumer en regrets stériles, en efforts impuissans et en reproches injustes, car il ne faut demander aux institutions que ce qu'elles veulent donner, et à ceux qui sont chargés de les appliquer que ce qu'ils peuvent en tirer. Il est à désirer que le corps législatif se pénètre de plus en plus de ces vérités, et qu'elles éclairent de plus en plus le public, où elles commencent à être comprises. Le corps législatif, se rendant un compte exact des limites que lui tracent ses droits et de l'étendue de ses devoirs, n'entreprendra que ce qu'il peut accomplir, mais il doit l'entreprendre avec résolution. Surpris peut-être de voir combien une ferme indépendance lui donnerait encore de pouvoir, alors, mais alors seulement, après avoir fait tout ce qui dépendra de lui, il pourra ne se considérer comme solidaire que de ce qu'il n'aura pu empêcher. Tout le monde gagnera à ce que les choses restent dans leur vérité.

Un mot célèbre d'un des meilleurs ministres des finances que la France ait eus, mot devenu banal à force d'évidence, attribue justement à la politique une influence décisive sur la fortune publique. Or aujourd'hui la politique appartient-elle à l'action parlementaire? Discuter cette question au point de vue de la direction imprimée à la politique intérieure ou extérieure conduirait sur un terrain qu'il est inutile d'aborder ici. On nous dit que c'est un progrès; mais, en ce qui concerne les finances, la négation du progrès peut être

absolue, car les preuves sont faites. S'il est évident que le pouvoir exécutif tient en ses mains les plus puissans ressorts de la gestion financière, qu'il peut ménager ces ressorts, les tendre ou les briser, le corps législatif est-il en droit de décliner la solidarité de la situation actuelle des finances et de l'obligation de recourir aux impôts pour faire face aux besoins accumulés et croissans? C'est là une question que chacun de ses membres peut seul résoudre dans sa conscience. Il est certainement beaucoup de choses que le corps législatif n'aurait pu empêcher. Quelques députés ont donné d'excellens conseils, d'autres ont fait entendre des plaintes, parfois de vives et éloquentes protestations; mais si le gouvernement a eu, dans de rares occasions, la prudente sagesse de retirer des projets de loi auxquels la majorité se montrait peu sympathique, je ne crois pas me tromper en disant que, depuis 1852, pas un vote négatif n'a écarté une mesure défendue avec insistance par les organes du gouvernement. L'adhésion a donc été constante, inébranlable et presque unanime, si ce n'est dans quelques circonstances rares et solennelles où les consciences se trouvaient engagées. En faudrait-il conclure que le corps législatif a tout approuvé? Ce serait probablement aller trop loin, car on ne doit pas oublier que l'exercice de ses droits était fort entravé, et qu'il ne pouvait guère les affirmer que par une de ces résolutions extrêmes telles que le rejet d'un budget ou d'une loi tout entière, résolutions devant lesquelles ont reculé parfois en d'autres temps des majorités même décidées à ne plus continuer leur concours au ministère.

Lorsque le décret du 24 novembre 1860 fut rendu, à côté des espérances qu'il fit naître se manifestèrent les craintes qu'il inspirait. Les uns pensèrent que ce n'était pas assez, les autres que c'était trop (1). Toutefois la position du corps législatif s'est trouvée assez

(1) Ce que j'écrivais alors me semble trop confirmé par l'événement, trop d'accord avec ce que je pense aujourd'hui, pour qu'il ne me soit pas permis de le rappeler :

« Après tant de reproches (dont quelques-uns n'étaient pas sans fondement) adressés aux *luttes oratoires*, il aurait pu sembler plus naturel de rétablir les assemblées délibérantes dans leurs droits sur le règlement des intérêts que de leur restituer la faculté de faire des discours sur des questions générales dans des occasions solennelles. L'émancipation, commencée par le côté le moins brillant, mais le plus utile, aurait été mieux comprise et plus généralement approuvée. Relever la tribune sans rendre de droits réels à ceux qu'on appelle à l'occuper, c'est trop ou trop peu. Laisser les représentans du pays en face d'avocats-généraux d'une politique dont la responsabilité repose trop haut pour être mise en cause, ne serait-ce pas les convier à ces *joutes stériles* dont l'inutilité et les dangers ont été précisément invoqués comme justification de la condition réduite des assemblées délibérantes? Ce n'est pas à dire qu'il faille désespérer de voir des progrès intéressans et peut-être imprévus sortir de la prochaine session. Beaucoup de fermeté d'un côté, beaucoup de modération de l'autre pourront amener d'utiles résultats, et si la politique, la politique extérieure surtout, reste soustraite à l'influence

modifiée pour qu'on puisse douter qu'il en ait tiré tout le parti nécessaire et possible. La prérogative qui lui a été restituée a permis au pays d'entendre quelques bons discours; mais l'effet même qu'ils produisaient au dehors n'a pu qu'accroître la surprise causée par l'inefficacité de ces discours dans l'enceinte législative. Le plus respectueux avertissement n'a pas réussi à se glisser dans une adresse, et on s'est demandé si le corps législatif répondait bien à l'invitation qui lui a été faite, s'il ne s'exposait pas à recevoir un jour les mêmes reproches que *le Moniteur* du 11 janvier 1856 faisait parvenir au sénat. Malgré d'honorables, mais trop rares efforts, la session dernière s'est écoulée sans aucune tentative sérieuse, je ne dirai pas de la majorité, mais d'une minorité un peu nombreuse, pour élever la moindre barrière contre l'exagération des dépenses. Bien plus, lorsque M. Magne vint opposer un tranquille optimisme à des craintes qui allaient si prochainement recevoir la plus haute et la plus éclatante confirmation, son discours, souvent interrompu par les applaudissemens, fut (c'est *le Moniteur* qui nous l'apprend) suivi de témoignages nombreux de vive approbation.

Le corps législatif ne pourrait désormais se soustraire longtemps vis-à-vis des électeurs, vis-à-vis du pays tout entier, à la responsabilité d'une gestion financière qu'il ne ferait rien pour contenir, s'il ne lui est pas donné de la diriger. Le plus sûr, le seul moyen pour lui d'échapper à la solidarité morale du passé, c'est de décliner celle de l'avenir. Par le sénatus-consulte du 21 décembre 1861, le corps législatif est un peu mieux armé, quoique incomplétement encore, pour faire valoir des droits qu'une conduite prudente et ferme tout à la fois peut lui restituer un jour dans leur intégralité. Tel député qui aurait hésité naguère à rejeter un budget tout entier n'éprouvera pas le même scrupule à renvoyer *une section* à l'examen du conseil d'état, lorsqu'il saura que par ce moyen il peut amener le gouvernement à accepter quelques-unes des réductions dont l'initiative appartenait à tant de titres au pouvoir exécutif. En effet, après avoir proclamé si haut la nécessité d'un changement de politique financière, le gouvernement semblait s'être imposé le devoir d'introduire dans le budget de sérieuses économies. Il ne l'a pas fait, et tout au contraire ce sont des accroissemens de charges qu'il propose. Quelle que soit la cause qui ait amené un résultat pareil, ce résultat est profondément regrettable; mais, ces réserves faites, personne ne niera que M. le ministre des finances n'ait pris le

salutaire des représentans du pays, ils pourront cependant rendre à la société, à la fortune de l'état des services dont l'occasion leur a manqué jusqu'à ce jour. » (*Les Finances de l'Empire*, — *Revue* du 1er février 1861.)

meilleur des partis entre lesquels il lui restait à choisir. Emprunter eût été une folie; augmenter à petit bruit la dette flottante, pour gagner du temps et pour forcer plus tard une consolidation par l'énormité des découverts, eût été se donner le plus triste des démentis. Il a préféré braver l'impopularité de nouvelles taxes, et c'est un acte de courage.

J'entends des gens prétendre que quelques membres du corps législatif, de ceux même qui ont toujours voté selon les vœux du pouvoir, plus influencés cette fois par le soin de leur popularité que par toute autre considération, désireux, à l'approche d'élections générales, de se concilier les suffrages, essaieraient d'échapper à leur embarras en repoussant d'une main tout ou partie des nouveaux impôts, en votant de l'autre le budget des dépenses tel qu'il est présenté. Je ne puis admettre un semblable calcul. Le suffrage universel a mis, cela est vrai, la nomination des députés entre les mains d'électeurs dont le plus grand nombre ignore complétement ce que c'est qu'un budget. Cependant il se trouve parmi eux des gens capables de comprendre et d'expliquer aux autres que des dépenses faites doivent être payées, et que diminuer les ressources au lieu de supprimer les dépenses, ce n'est pas faire autre chose qu'ajourner les difficultés en reculant l'heure inévitable de la liquidation. Parmi les taxes proposées, plusieurs (j'ai déjà dit mon avis à ce sujet) (1) soulèvent de sérieuses objections, quelques-unes ne sont ni plus ni moins mauvaises que beaucoup d'autres; quelques-unes enfin n'ont, comme les meilleurs impôts, d'autre inconvénient que d'être des impôts, avec cette circonstance aggravante pourtant, qu'elles viennent s'ajouter d'une manière fâcheuse à un fardeau déjà pesant et remplacer par de nouvelles charges des dégrèvemens récemment et solennellement promis.

Resterait à examiner sur quelles parties du budget doivent porter les réductions dont la nécessité ne peut longtemps être évitée. Le budget de 1863 présente sur celui de 1862 des augmentations dont plusieurs paraîtront mal justifiées. La commission ne trouvera pas que le moment ait été bien choisi pour proposer des additions à de gros traitemens lorsque de petits employés vivent dans une gêne voisine de la misère. Beaucoup d'autres dépenses anciennes ou nouvelles donneront justement prise aux critiques. Je ne veux pas me laisser entraîner à un examen de détails; je ne me sens ni en goût, ni en position d'y procéder. Cela serait d'ailleurs difficile à la place où j'écris, il faudrait toucher à des points délicats, à des questions personnelles devant lesquelles le député a pour devoir de

(1) Dans la *Revue* du 15 février 1862.

ne pas s'arrêter, mais que d'autres ne peuvent aborder avec les mêmes droits et la même convenance.

Sir Robert Peel traitait avec une dédaigneuse ironie les *financiers amateurs* qui avaient toujours un budget dans leur poche, une dépense à réduire, une taxe à supprimer. Je ne me donnerai pas, dans mon cabinet, sans examen contradictoire avec qui que ce soit, sans autres renseignemens que ceux que contient le budget, le ridicule d'une entreprise qui, grâce aux entraves apportées à la prérogative parlementaire, se peut à peine tenter dans l'enceinte législative. Cependant, comme il ne me plaira jamais de paraître reculer devant une difficulté, je dirai ma pensée sur un point important. La réduction de l'armée est un des buts que semblent poursuivre quelques personnes. Or un effectif de 400,000 hommes, comprenant ce qui est employé hors du territoire, n'a rien d'exagéré, et il serait difficile de descendre au-dessous. Cet effectif était de 340,000 hommes en 1847, avec la Savoie de moins et sans expéditions lointaines en cours. Il est vrai que la dépense proportionnelle était sensiblement moins forte qu'aujourd'hui, ce qui tient à des causes sur lesquelles nous pouvons fonder l'espoir d'économies sans courir le risque de désorganiser ou d'affaiblir l'armée. C'est sur les corps privilégiés, c'est sur des changemens coûteux, sur des transformations souvent peu motivées, que ces économies peuvent porter. Le ministère de la guerre, sous son chef actuel, présente toutes les garanties d'une bonne administration. L'armée, en temps de paix, coûterait beaucoup moins cher qu'elle ne coûte, si des réformes qui n'ont rien de dangereux ni de chimérique étaient opérées, si des limites étaient fixées, si la marche à suivre était invariablement arrêtée (1).

Afin d'expliquer, dans l'ensemble du budget de 1863, les larges prévisions de quelques services et pour s'opposer à la réduction de quelques autres, on allègue, non sans fondement, que la suppression des crédits supplémentaires exige qu'une certaine latitude soit laissée à l'exercice du droit de virement. Il faut, dit-on, que l'excédant de certains chapitres permette de faire face aux besoins im-

(1) La réduction de 32,000 hommes et de 2,500 chevaux annoncée au commencement d'avril est un acte louable, mais ce n'est que l'exécution d'engagemens pris et non tenus encore. Le budget de 1862 a été voté en prévision d'un effectif de 400,000 hommes et de 85,000 chevaux, qui doit être aussi celui de 1863. Au 1er janvier 1862 (c'est l'*Exposé des motifs du Budget de 1863* qui nous l'apprend), cet effectif était encore de 446,000 hommes et de 87,500 chevaux. Pour maintenir l'armée sur ce pied, il a donc fallu recourir aux crédits extraordinaires; il en aurait fallu de nouveaux pour prolonger cette situation irrégulière. La mesure ainsi envisagée reste ce qu'elle est réellement, la réparation d'un tort, l'accomplissement d'une promesse différée; elle n'exercera aucune influence sur le budget de 1863.

prévus qui se produiront ailleurs. C'est à 71 millions que l'*Exposé des motifs* estime l'augmentation du budget ordinaire de 1863 sur le budget de 1862 (1), en le répartissant ainsi :

1° Dette publique et dotations	28,838,607 fr.
2° Frais de régie et de perception	13,295,556
3° Services généraux des ministères	29,638,942

Le premier article n'est susceptible d'aucune modification importante, si ce n'est en ce qui concerne la portion afférente aux intérêts de la dette flottante, qui y figurent pour 13 millions. On peut en dire à peu près autant du second article, qui comprend d'ailleurs 4,500,000 fr. pour achat et fabrication des tabacs, 4,600,000 fr. pour subvention aux paquebots transatlantiques. Le troisième article, attribuant 21 millions aux services militaires (environ 18 millions pour la marine et 3 millions pour le ministère de la guerre et pour l'Algérie), ne laisse que 8 millions aux services civils. Certes, en jetant un regard en arrière, en nous rappelant combien ont été dépassées les prévisions des budgets précédens, nous devrions nous estimer heureux que les dépenses imprévues se renfermassent dans les crédits ajoutés au budget de 1863. Comme il n'en sera certainement pas ainsi (ce n'est pas trop s'avancer que de l'affirmer), il y a toute raison de réaliser sur chaque chapitre du budget toutes les économies possibles.

L'honorable M. Devinck disait, dans la dernière discussion de l'adresse, qu'il appartenait au corps législatif de prendre l'initiative des économies. En lui répondant, on lui reprocha de n'avoir pas spécifié les points sur lesquels il entendait faire porter les réductions. Si M. Devinck a seulement voulu dire, comme je le crois, que, l'initiative n'étant pas prise par le gouvernement, c'était le devoir du corps législatif de l'amener à cette détermination, il a eu parfaitement raison ; mais, s'il avait annoncé l'intention de procéder à une révision détaillée du budget, je ne doute pas que son contradicteur n'eût entrepris de lui contester le droit et de lui démontrer l'impossibilité de procéder ainsi. Il est en effet très vrai qu'un budget ne peut être ni bien fait, ni bien refait par une assemblée, pas même par une commission. Lorsqu'entre les ministres et les cham-

(1) On a vu plus haut que l'augmentation totale pour 1863, comparée à 1862, est de 122 millions. En tenant pour exacte l'application faite par l'exposé de motifs, ces 122 millions se répartiraient ainsi :

Budget ordinaire	71,000,000
Budget extraordinaire	38,000,000
Budget départemental	13,000,000
	122,000,000

bres existent des rapports qui permettent une action réciproque des uns sur les autres, qui établissent la solidarité et obligent les représentans du pouvoir exécutif non pas à être dépendans du pouvoir législatif, mais à conserver sa confiance et son concours, des tempéramens deviennent nécessaires et des concessions sont faites de part et d'autre. Aucun n'obtient tout ce qu'il désire, mais aucun ne se voit enlever tout ce qu'il souhaite conserver. Un gouvernement est parfois gêné dans ses projets, entravé, je l'accorde, dans le bien qu'il pourrait faire; mais, par une juste compensation, il est protégé contre plus d'une erreur, contre plus d'un entraînement, et, ce qui est plus précieux encore, s'il garde la responsabilité de ses actes, il partage avec les représentans de la nation la responsabilité de la direction générale imprimée aux affaires. Quoique ces rapports entre les pouvoirs soient très changés par la constitution, cependant le corps législatif peut encore peser dans la balance. Il ne le peut plus chaque jour, à toute heure; il ne le peut plus par cette intervention habituelle qui avertit et contient, mais il le peut par un de ces refus qui, à un jour donné, arrêtent tout court la marche qu'on est impuissant à diriger.

Ce droit, le seul droit absolu que possède le corps législatif, est d'un emploi difficile, et doit rester d'un usage d'autant plus rare qu'il est plus étendu. Toutefois, après le langage qui a été tenu à la France, lorsque c'est le gouvernement lui-même qui a fait entendre un cri d'alarme, si rien n'est changé aux anciens erremens, si rien n'est fait pour réparer le mal passé, rien pour prévenir le mal futur, il est impossible que le corps législatif demeure impassible, complice averti et désormais volontaire des fautes signalées à sa vigilance.

M. Devinck a indiqué quelle sera la ressource suprême du corps législatif, si la commission du budget ne veut ou ne peut rien obtenir. Cette ressource sera le rejet de sections du budget, de celles de ces sections, quelque nombreuses qu'elles soient, sur lesquelles la majorité jugerait consciencieusement que peuvent se réaliser les économies. Nul doute que de grands efforts ne soient faits pour détourner le corps législatif de résolutions qu'on ne manquera pas d'appeler une extrémité funeste; mais à qui serait la faute? N'a-t-on pas mis le soin le plus jaloux à lui refuser le vote par chapitre spécial, afin d'empêcher l'*envahissement de l'administration par les assemblées* (1)? C'est la doctrine que développait le rapport de M. Troplong sur le sénatus-consulte du 25 décembre 1852. « Il ré-

(1) *Exposé des motifs du sénatus-consulte du 25 décembre 1852*, portant modification et interprétation de la constitution.

sulte de là, disait ce rapport, que si le pouvoir législatif a le droit de voter l'impôt et de fixer les limites des grandes divisions du service public, le gouvernement, tout en se renfermant strictement dans ces bornes infranchissables, doit seul assigner aux parties si nombreuses des services confiés à ses soins les dépenses nécessaires à leur action. C'est par là seulement qu'il peut mettre en jeu les ressorts de l'administration, les coordonner à ses pensées, les faire concourir à son but final. Sans cela, la prérogative de la couronne est amoindrie, le pouvoir descend de sa haute sphère, il est réduit au rôle d'un simple commis à gages. » Neuf années se sont écoulées depuis lors, et M. Fould ne pense pas autrement que pensait alors M. le président du sénat; il l'a déclaré formellement en ces termes : « Le retour pur et simple à la spécialité par chapitre déplacerait seulement la responsabilité en faisant intervenir le pouvoir législatif dans l'administration, mais il ne rétablirait pas l'équilibre dans nos finances. Cependant, puisque votre majesté a promis la division par grands chapitres, je ne vois pas de grands inconvéniens à cette modification, pourvu que les chapitres ne renferment que de grandes divisions (1). » Les *grands chapitres* dont parlait M. Fould sont devenus les *sections* du sénatus-consulte du 31 décembre 1861. Le rapport de M. Troplong sur les dernières modifications apportées à la constitution a fortement insisté pour faire comprendre que le système fondamental de la constitution de 1852 ne recevait à cet égard aucune atteinte. On peut même dire que M. Troplong, déclarant très catégoriquement, dans un pareil document, qu'à ses yeux le budget n'est qu'un abonnement, a resserré les limites antérieures par l'interprétation qu'il a donnée d'un acte destiné à les étendre (2).

(1) Mémoire à l'empereur.

(2) « Un orateur célèbre, M. Royer-Collard, a appelé l'abonnement *un système étroit, grossier, impuissant, d'un autre âge et d'un autre gouvernement;* mais ces paroles ne sauraient s'adresser qu'à l'insouciance qui se livre à forfait sans avoir fait ses comptes : elles n'ont rien d'effrayant pour l'abonnement stipulé après de sérieux calculs, après une évaluation raisonnée de la recette et de la dépense. Or c'est ainsi que procède le corps législatif, qui ne vote les fonds qu'en grande connaissance de cause. Pourtant il ne lui est pas défendu de mêler une confiance réfléchie à l'exercice de cette prérogative inaliénable d'un de ses droits les plus essentiels parmi ceux qui furent revendiqués en 1789. Il interroge les besoins, pèse les ressources, alloue les subsides pour que le gouvernement en use en sa qualité d'administrateur souverain, sauf à en rendre compte. Il y a plus, et quand le gouvernement vient demander aux députés le grand et annuel subside national, ceux-ci excéderaient toutes les limites d'un contrôle sensé, s'ils voulaient à tout prix substituer leurs vues personnelles aux lumières qu'il puise dans le maniement des affaires intérieures et extérieures, dans la connaissance précise des besoins et des faits, dans le sentiment de son devoir et de sa responsabilité. » (*Rapport au sénat sur le projet de sénatus-consulte du 31 décembre 1861.*)

Ces dispositions successives, qui se confirment même en se modifiant, ce langage toujours conséquent, ne permettent aucun doute, aucune hésitation. C'est bien un véritable abonnement que le gouvernement demande au vote des recettes, car, d'après les commentaires officiels, le vote des dépenses n'est qu'une évaluation approximative destinée à fixer le chiffre de la somme totale mise à sa disposition. Le résultat n'a pas été heureux. Le gouvernement a obtenu toute la liberté qu'il souhaitait, et dont il a largement usé; le pays n'a pas conservé toutes les garanties qui auraient très probablement suffi pour prévenir les entraînemens dont M. Fould a fait l'objet principal des réflexions contenues dans son mémoire à l'empereur.

Je n'ai donc à tirer des réflexions que m'a inspirées le budget de 1863 d'autres conclusions que celles de précédentes études sur nos finances : pour la fortune publique, pour les intérêts privés, il n'y a de garanties que dans la liberté; pour les gouvernemens, il n'y a de sauvegarde que dans la discussion et le contrôle. A l'extérieur, l'influence d'un pays se fonde moins sur la multiplicité que sur la justice et l'utilité des entreprises. La bonne politique ne consiste pas à être partout, à vouloir peser sur tout, mais à agir avec suite, en ne consultant, dans l'ordre moral et dans l'ordre matériel, que les besoins réels et que les intérêts durables. A l'intérieur, rien n'est plus funeste que l'incertitude et l'instabilité. Après avoir beaucoup innové, beaucoup renversé, beaucoup essayé, on peut s'apercevoir un jour qu'on a reculé au lieu d'avancer, car l'agitation n'est pas le mouvement. Nous ne sommes plus, comme richesse, comme travail, comme confiance, au point où nous étions après la guerre de Crimée. Il serait injuste peut-être de trop restreindre, plus injuste encore de trop étendre la responsabilité d'un tel changement. Chacun de nous a le droit de n'accepter sa part de cette responsabilité qu'autant qu'il a contribué à faire, ou qu'il lui aurait été possible d'empêcher. Ce qui s'est passé hier appartient déjà à l'histoire; elle rendra ses arrêts là où nous n'avons plus qu'à chercher des enseignemens. Portons donc nos regards en avant et occupons-nous d'aujourd'hui et de demain. La France, avertie et mise en demeure, serait désormais sans excuse si elle ne rendait pas à la conduite de ses affaires l'attention qu'elle en a trop distraite, si elle ne se servait pas, pour exercer un peu d'influence sur ses destinées, des droits que la constitution lui donne.

CASIMIR PERIER.

LE

THÉATRE CONTEMPORAIN

Il y a un mot affligeant, que l'on ne saurait appliquer à l'art contemporain sans soulever des récriminations et des colères : c'est le mot de *décadence*. Si ce mot n'est pas toujours injuste, il est au moins pessimiste, et le pessimisme, on le sait, sied mal à la critique : il est difficile de persuader ceux que l'on humilie, de convertir ceux que l'on offense, et dire aux gens qu'ils ne savent plus rien faire de bon, c'est un mauvais moyen de les engager à mieux faire. Enfin les argumens en pareil cas ne manquent pas aux contradicteurs, et, pour nous en tenir au théâtre, quelques-uns de ces argumens ne sont pas sans valeur. On peut, sans se dissimuler les misères présentes, affirmer que, dans cet espace de près d'un demi-siècle qui va du *Mariage de Figaro* au grand mouvement romantique, la moyenne des pièces jouées a été de qualité inférieure à la moyenne d'aujourd'hui.

Mieux que le mot de *décadence*, le mot *décomposition* n'exprimerait-il pas l'état actuel de notre théâtre? Ce n'est point, si l'on veut, un art qui tombe; c'est plutôt un art qui se décompose, qui se transformera sans doute, qui subit en attendant, lui aussi, les conditions de la société elle-même, où les plaisirs de l'esprit, comme d'autres biens plus sérieux, cessant d'être un privilége, perdent en délicatesse ce qu'ils gagnent en profusion, et se vulgarisent en se multipliant. Les élémens dont cet art se formait autrefois, et dont l'ensemble s'appelait la littérature dramatique, ne font plus corps; ils tendent de plus en plus à se dissoudre, à se déplacer, à quitter le centre pour les extrémités, à s'éparpiller sur une foule de points où personne jadis n'allait les chercher. On avait d'une part la tragédie et à des distances infinies le mélodrame naïf de nos pères, de l'autre la comédie, et à bien des étages au-dessous le vaudeville grivois et sans façon. Ces

genres étaient soumis à des hiérarchies aussi inflexibles, séparés par des barrières aussi fortes que celles qui marquaient les classifications sociales. Aujourd'hui hiérarchies et barrières sont tombées; la tragédie a disparu la première, comme la plus entachée d'ancien régime, la plus évidemment chargée d'exprimer un idéal incompatible avec les allures de la vie moderne. Un moment on avait pu croire que le drame ne serait qu'une forme nouvelle de la tragédie, forme plus vivante, plus large, plus souple, mieux appropriée à des intelligences plus libres, initiées aux beautés des théâtres étrangers; mais ce drame, tel que nous le firent entrevoir les maîtres du romantisme, était encore, à ce qu'il paraît, trop littéraire, trop élevé, trop lyrique pour la foule toujours croissante et de plus en plus sujette à confondre l'appétit avec le goût. Il eut le tort et le sort d'autres révolutionnaires ses contemporains : il glissa du libéralisme à la démocratie. Héritier prodigue ou infidèle de Melpomène, il a laissé dilapider son patrimoine par le mélodrame actuel, la pire espèce d'élucubration dramatique, car elle n'a plus même l'ingénuité primitive des anciens chefs-d'œuvre du boulevard; elle représente non pas le progrès, mais la falsification complète de tous les instincts populaires, conviés chaque soir à de grossières contrefaçons de style, de poésie, d'émotion, où les sentimens naturels s'expriment avec une grotesque emphase, où quelques effets violens s'obtiennent à force d'absurdes invraisemblances, et où l'histoire, quand elle intervient, est traitée de façon à entretenir constamment parmi les masses l'ignorance et le mensonge : heureux encore quand la spéculation aux abois n'a pas l'idée de suppléer à l'insuffisance des élémens ordinaires d'attraction et de curiosité par ces *exhibitions* dont l'effet purement sensuel achève de dégrader la dignité du public et du théâtre!

Quant à la comédie, cette décomposition dont nous parlons, sans avoir produit d'aussi fâcheux résultats, est peut-être plus visible encore. Si on ne rencontre plus que rarement la comédie au Théâtre-Français, où elle se concentrait autrefois, il n'est pas rare en revanche de la trouver ailleurs, à des doses réduites sans doute, mêlées de vulgaires alliages, affaiblies ou altérées par les négligences de l'improvisation ou l'incorrection de la forme, suffisantes néanmoins pour qu'on la reconnaisse, pour qu'on se dise avec regret qu'un peu de réflexion et d'effort chez les auteurs, un peu d'exigence et de discernement chez le public, auraient donné la durée et la vie à ce fugitif amusement d'une soirée. Là encore, la distinction des théâtres et des genres ne serait plus qu'une prétention ou un souvenir. Il n'y a plus en réalité pour l'art véritable un temple privilégié, dont les desservans et les fidèles regardent avec dédain quelques masures lointaines, reléguées au bas du coteau sacré, et abandonnées à l'exploitation du couplet, de la parade où du quolibet. Tout le monde dramatique vit de plain-pied, et le tiers-état est en train d'y remplacer la noblesse. Au Gymnase ou au Vaudeville comme au Théâtre-Français, c'est à peu près la même littérature; ce sont les

mêmes sujets, les mêmes personnages, les mêmes spectateurs; ce sont souvent les mêmes auteurs. Pour les supériorités de style, de ton, de tenue, nous avouons les avoir vainement cherchées. A quelque école que l'on appartienne, que l'on invoque Aristote ou Schlegel, que l'on soit rigoureux ou accommodant sur les questions de grammaire, de forme et d'étiquette, on sera forcé de conclure comme nous. Nous défions le plus vigilant gardien des traditions et des hiérarchies de nous dire en quoi *la Loi du Cœur* ressemble plus à la vraie comédie que *la Poudre aux Yeux* ou telle autre pièce du même répertoire.

Ainsi donc décomposition et par cela même diffusion, anarchie, promiscuité des genres, déperdition de vie ou de force comique aux dépens de la scène par excellence, au profit des scènes secondaires, le tout par la faute des circonstances, des auteurs, des directeurs et du public, voilà ce qui nous frappe dans l'état actuel du théâtre, et ce qui n'est que la conséquence des transformations accomplies depuis soixante ans dans la société tout entière. Rapidité des communications par les chemins de fer, égalité moderne, organisation des finances de la littérature et du théâtre, tout cela a son prix et marque un progrès général auquel il serait pénible de renoncer : le mieux est de se résigner et de balancer paisiblement les inconvéniens et les avantages.

On le voit, c'est sans parti-pris hostile que nous signalons quelques-uns de ces symptômes, qui tiennent aux conditions mêmes de notre époque, et dont la plupart ne datent pas d'hier. M. Scribe, à vrai dire, dont le nom n'est pas de trop ici, a personnifié le premier ce nivellement dramatique, l'avénement au théâtre de cette égalité qui supprime les barrières et confond les hiérarchies. Le jour où l'on vit le même homme, sans presque changer sa manière et surtout sans châtier son style, passer lestement des scènes secondaires à la Comédie-Française, écrire avec la même aisance et presque avec le même succès un vaudeville, un opéra-comique, un ballet et une comédie en cinq actes, on put comprendre qu'une révolution venait de s'accomplir, qu'il n'y aurait bientôt plus, en fait de théâtres, de grands ni de petits, et que les différences seraient désormais assez légères pour qu'une main souple et habile suffît à les combler. Le jour où M. Scribe révéla une autre face de son infatigable esprit et organisa un ministère des finances dramatiques, il fut tout aussi évident que la bourgeoisie, avec ses qualités et ses défauts, prenait pied dans ce monde où la fantaisie avait promené jusqu'alors le libre cortége de ses rêves dorés et de ses joyeuses misères. Loin de nous la pensée d'amoindrir M. Scribe! Ce qu'il lui a fallu de dextérité, d'ingéniosité, d'invention aimable, d'inépuisables ressources, pour se multiplier ainsi pendant quarante ans et se varier à l'infini en se ressemblant toujours, on l'a déjà dit, on le dira encore. M. Octave Feuillet, que l'Académie française, bien heureusement inspirée, vient de lui donner pour successeur, trouvera, nous n'en doutons pas, des traits pleins de finesse et

de charme pour peindre cette figure, qui sut se créer sur le fond commun sa piquante originalité; mais, si spirituel ou si éloquent que soit le panégyriste, il lui sera difficile d'imaginer, pour louer son prédécesseur, quelque chose de mieux que l'hommage involontaire que vient de recevoir la mémoire de Scribe pendant ces deux soirées consécutives où nous avons vu tour à tour M. Victorien Sardou au Théâtre-Français et au Gymnase : ici, *la Papillonne,* une chute qui serait sans conséquence, si l'on ne condamnait pas à vivre une pièce qui ne demandait qu'à mourir; là, *la Perle noire*, un succès très peu concluant, à notre avis, en l'honneur des procédés favoris de l'auteur des *Pattes de Mouche* et des *Femmes fortes.*

Nous ne voudrions pas que ce rapprochement ressemblât, sous notre plume, à une épigramme contre un homme dont le talent est incontestable, et qui a su conquérir, en moins de deux ans, une situation presque exceptionnelle dans le théâtre contemporain. Cependant on nous a redit à satiété que M. Sardou allait recueillir la succession, non pas académique, — c'est la moindre, — mais dramatique, de l'auteur du *Verre d'eau,* et en effet il se rapproche déjà de M. Scribe par l'ubiquité : on ne parle que de M. Sardou, des pièces de M. Sardou, reçues, répétées, demandées de toutes parts. On ne peut pas dire de lui, comme d'un poète jadis à la mode, que « l'on répète déjà les vers qu'il fait encore ; » mais l'on répète déjà les pièces qu'il n'a pas encore faites. Il n'est donc pas inutile de constater certaines nuances, bien finement indiquées ici même par M. Émile Montégut. M. Scribe est rarement vrai et plus rarement vraisemblable; mais l'invraisemblance chez lui se sauve par l'heureux accord qu'il sait mettre dans toutes les parties de cet aimable petit monde dont il dispose à son gré. Une fois la gamme admise, le ton est juste et caresse agréablement l'oreille. Son art consiste surtout à être de son temps et de son pays, à signer d'ingénieux traités de paix entre le sentiment et le bon sens, à renvoyer également contens du traité les esprits romanesques et les esprits raisonnables : si les caractères, le dialogue et les incidens sont d'une vérité contestable, ils sont du moins d'une vérité relative; ils s'expliquent et se font accepter les uns par les autres. L'auteur ne cherche pas ailleurs que dans les rapports naturels des personnages avec le drame les moyens de se tirer d'affaire; il embrouille et débrouille le fil sans le leur arracher des mains. Aussi, lorsqu'après avoir poussé à bout notre curiosité, il nous laisse entendre, au dénoûment, que nous avons été ses dupes, il est amnistié d'avance. Nous nous reconnaissons les complices de la mystification, et elle nous a trop amusés pour que nous soyons tentés de nous plaindre. M. Scribe, en un mot, n'a obtenu des succès si prolongés et si cosmopolites que parce qu'il est avant tout un esprit français, nous dirions presque un esprit parisien.

Le talent de M. Victorien Sardou a une physionomie américaine, et nous n'en voudrions pour preuve que ses deux traits dominans : le positif et le merveilleux, ou, si vous aimez mieux, le matériel et le surnaturel; il semble

toujours qu'il va nous raconter une histoire de revenans ou d'esprits frappeurs écrite en marge d'un livre de commerce ou de mathématiques. M. Scribe procédait par l'*entre-deux,* par ces teintes mixtes, tempérées, qui conviennent à l'homme civilisé des sociétés modernes; M. Sardou procède par les extrêmes. Il donne une petite place au développement logique, à la *liaison* naturelle des sentimens et des événemens, une place énorme à l'incident, à l'*accessoire,* à la surprise, à des forces cachées dont la science se charge de faire le *Deus ex machinâ.* Il y a dans ses pièces des momens où les acteurs paraissent inertes, où les spectateurs sont frappés d'une sorte de curiosité passive, jusqu'à ce qu'un objet quelconque, élevé par l'auteur à l'état de personnage, vienne mettre la physique ou l'algèbre au service de l'art dramatique. Qui ne se souvient de ce plaisant chapitre de *Gil Blas* où des poètes se querellent sur le véritable héros de l'*Iphigénie* d'Euripide? Fabrice s'écrie : « Le héros, c'est le vent! » et il le prouve. Fabrice prévoyait le règne de M. Sardou. Le héros de plusieurs de ses pièces, ce n'est pas le vent; mais c'est tantôt une lettre, tantôt un renard : hier, c'était un coup de tonnerre. On comprend que cette intervention souveraine d'une puissance matérielle, étrangère aux ressorts intérieurs du drame, épargne bien des frais d'imagination et d'analyse; mais on comprend aussi qu'elle s'épuise vite. Déjà le coup de tonnerre de *la Perle noire* nous semble avoir été moins bien reçu que le renard des *Intimes*. M. Sardou compromettrait, à ce jeu-là, une réputation croissante et au demeurant légitime. Quelle que soit la complaisance des spectateurs, il est un point où cette complaisance s'arrête et se change en mauvaise humeur : c'est celui où la mystification devient trop forte, où elle cesse d'être en rapport avec l'intérêt excité par le drame, où le public n'est plus assez complice pour se résigner à être dupe. Et puis, si ce système venait à prévaloir, quel lourd bagage ne faudrait-il pas apporter à la représentation des pièces nouvelles pour s'y complaire ou seulement les comprendre? Déjà le théâtre contemporain ne s'est que trop laissé envahir par tous ces détails matériels de la vie moderne, qui touchent à l'industrie, à la science, à la politique, au commerce, à l'agiotage, à la procédure, à tout, excepté à la libre et idéale peinture des sentimens et des caractères, à l'amusante saillie des passions et des ridicules. Il y a dans nos pièces nouvelles telle page qui ressemble à un rapport d'ingénieur ou à une discussion d'actionnaires, telle scène qui ne peut complétement intéresser que des savans ou des avoués, tel incident qui n'est parfaitement explicable que pour un physicien ou un naturaliste. Or, sans se rendre bien compte de ses impressions, le public devine instinctivement que ce n'est pas là de l'art de bon aloi, et son ennui d'ailleurs le lui dit mieux que toutes les règles du goût. Ce n'est pas pour nous retrouver en face des réalités qui nous obsèdent pendant le jour que nous allons le soir au théâtre; c'est au contraire pour les oublier, pour chercher, sinon une veine, hélas! trop rare de poésie ou de comédie complète, au moins un peu

de sentiment sincère, d'émotion sympathique ou de franche gaîté. Aussi quelle joie lorsqu'on nous rouvre ce pays enchanté où se jouait une imagination charmante, peu soucieuse d'alourdir du poids de nos vulgarités les créations de sa fantaisie! Avec quel mélancolique plaisir nous avons applaudi cet hiver le délicieux proverbe d'Alfred de Musset, *On ne badine pas avec l'amour!* Et que répondre à ceux qui prétendent que cette grâce, cette gaîté, ce sourire, ces larmes, s'évaporent par-dessus la rampe sans parvenir jusqu'au spectateur? Ce malheur ne serait pas arrivé, si Alfred de Musset avait songé à remplir les poches de Perdican et de Rosette des lingots de la comédie à argent ou du gobelet de la comédie à surprises : on n'y pensait pas de son temps.

Mais ce n'est pas de l'héritage d'Alfred de Musset qu'il s'agit; c'est de celui de M. Scribe. Comme lui, M. Sardou a abordé le Théâtre-Français après de nombreux succès sur les théâtres inférieurs, et il y a encore ce point de ressemblance, que, si *la Papillonne* n'est pas une merveille, *Valérie* assurément n'était pas un chef-d'œuvre. Que de différences pourtant! En offrant à la Comédie-Française cette *Valérie,* roman dialogué, accommodé au goût des lectrices de Mme de Krudner et de la duchesse de Duras, M. Scribe débutait à coup sûr; il ne livrait rien à l'aventure et au hasard; il prévoyait et raisonnait son succès; il savait que, grâce au talent de Mlle Mars, ce roman sentimental et médiocre deviendrait assez intéressant pour être supporté par les connaisseurs les plus difficiles, même dans le voisinage d'Elmire et de Célimène. A présent on n'y met plus tant de façons. Il est si bien avéré que le Théâtre-Français n'est plus que le *primus inter pares,* l'égal de ses inférieurs, qu'il lui a semblé urgent de demander précipitamment une pièce à M. Victorien Sardou, mis en évidence par trois ou quatre succès de vogue. M. Sardou n'avait rien de prêt, rien de conçu ou d'écrit en vue de notre première scène, qui aujourd'hui encore devrait avoir le droit d'exiger en pareil cas, sinon une métamorphose, au moins un changement de toilette. N'importe : on voulait à tout prix du Sardou, et M. Sardou s'est exécuté; il a donné *la Papillonne,* une sorte d'odyssée bouffonne qui aurait peut-être réussi sur un théâtre voisin, mais qui, jouée entre *la Loi du Cœur* et *l'Honneur et l'Argent,* a fait l'effet d'une folie de carnaval entre deux convois de première classe. Tout l'avantage qu'en auront retiré le théâtre et l'auteur a été de lancer M. Got sur les traces de Ravel ou d'Arnal et de faire éclater le rire sonore de Mlle Brohan dans le rôle d'une fausse Mme de Léry, doublée d'une soubrette vieillie. Cet échec, nous le répétons, serait insignifiant et déjà oublié, si l'on eût suivi la première inspiration de l'auteur et retiré *la Papillonne;* mais c'est ici le lieu de signaler un autre détail, produit naturel de notre nouveau régime dramatique. Comme la question d'argent domine tout, et comme on est à peu près sûr, passé le premier soir, de voir accourir sur la foi d'un nom accrédité cette affluence complaisante qui a besoin de spectacles et qui

vient, de tous les points du globe, prendre sa part des plaisirs parisiens, l'essentiel est de doubler heureusement ce cap des tempêtes qu'on appelle la première représentation. Si l'enthousiasme s'élève à une certaine température, le tour est fait, la partie gagnée, et en voilà pour une centaine de soirées. Si par extraordinaire ce public spécial, spirituel et variable proteste et se déclare mécontent, on ne se tient pas pour battu, on essaie de lutter, de réagir, d'en appeler au public facile, et l'on prolongerait volontiers le débat, s'il se traduisait en grosses recettes. Cela réussit quelquefois quand l'auteur est aimé, quand la pièce, après tout, a des scènes amusantes; mais nous avons pu constater récemment, en deux circonstances mémorables, que cela ne réussissait pas toujours. Il suffit d'ailleurs de rappeler combien est contraire aux vrais intérêts de l'art dramatique cette manière d'éluder ou de récuser un arrêt qui pèche rarement, il faut en convenir, par un excès de sévérité.

Nous ne croyons pas que *la Perle noire* soit une revanche complète pour M. Sardou. *La Papillonne* ne concluait rien contre son talent; c'était une débauche d'esprit dont le plus grand tort avait été de se tromper de chemin. *La Perle noire* au contraire rentre dans la manière habituelle de l'auteur des *Pattes de Mouche,* et montre combien son procédé serait prompt à s'user, s'il y insistait trop complaisamment. Le premier acte est ennuyeux comme une légende allemande cultivée dans les bosquets du Gymnase, froid comme un intérieur flamand peint en grisaille. Le second acte se ranime à la voix du bourgmestre: celui-ci déploie, dans son interrogatoire, cette science de l'induction, cet art d'arriver du connu à l'inconnu, où excelle M. Sardou, art dont Edgar Poë lui a donné les premières leçons, et qui imprime aux objets matériels, traversés par cette pénétrante analyse comme par un fluide magnétique, quelque chose de la vie même des personnages; mais au dénoûment, quand les effets compliqués et, pour ainsi dire, scientifiques de la foudre servent à disculper l'innocente Christiane, on a généralement regretté le couvert d'argent si naïvement dérobé par la pie voleuse. Tout le monde a déjà remarqué que *la Perle noire* n'est qu'une ingénieuse variante du mélodrame populaire immortalisé par Rossini; ce que l'on peut ajouter, c'est qu'à force de raffinement et de subtilité un auteur enclin à faire du neuf avec du vieux risque de dépasser ou de manquer le but au lieu de l'atteindre. Dans *la Pie voleuse,* tout est naturel et à sa place, le père, l'amant, le bailli libertin, le fermier, la fermière et la servante. Tout l'intérêt consiste à savoir si le vrai coupable se découvrira assez tôt pour sauver la pauvre Ninette. C'est vulgaire peut-être, mais que Rossini verse là-dessus les trésors de sa mélodie, ce drame villageois s'élève jusqu'au pathétique et au tragique. L'auteur de *la Perle noire* a cru que l'effet d'émotion redoublerait d'intensité, s'il nous tenait en suspens jusqu'à la fin, si, tout en nous laissant comprendre que Christiane est innocente, il nous laissait ignorer à la fois comment cette innocence se prouvera et quel est le vrai coupable.

Nous croyons qu'il s'est trompé : ces deux ressorts différens, au lieu de s'entr'aider, se contrarient; à force de se tendre, le fil se casse; notre curiosité se fatigue avant d'être satisfaite, et la quantité de détails techniques que nous sommes contraints de subir pour arriver à nous faire une idée bien nette des effets de l'électricité donne à l'explication même l'air d'une mystification. Ce dénoûment, en un mot, nous impatiente, parce qu'il était tout ensemble trop prévu et trop impossible à prévoir. Ainsi, dans cette pièce dont il ne faut pas s'exagérer l'importance, on peut surprendre un à un tous les petits secrets et aussi tous les côtés vulnérables du talent de M. Sardou. Il est ingénieux, il a l'esprit inventif plutôt que créateur, il réussit à soutenir ou à réveiller l'attention en variant les épisodes, en faisant valoir les détails, en déguisant sous le jeu des accessoires, sous le cliquetis des mots et des tirades, ce que l'idée principale peut avoir de maigre ou de suranné. C'est un cultivateur habile qui tire des regains passables de terrains stériles ou fatigués. Il a des procédés d'induction et d'analyse dont l'originalité remonte à Balzac et surtout à Edgar Poë, mais qu'on peut regarder comme une innovation dans l'art du théâtre, essentiellement synthétique. Dans les *Intimes,* il a souvent touché de très près à la vraie comédie, et s'il ne nous l'a donnée qu'en morceaux, c'est que l'exagération de ses types n'est admissible que si l'on consent à regarder comme idiot l'homme qui se laisse piller et insulter par de semblables parasites et comme somnambule la maîtresse de maison qui ne les chasse pas de chez elle à coups de balai. Toutes ces qualités de M. Sardou sont voisines de dangereux défauts qu'il est déjà facile de prévoir et d'indiquer. Les plus habiles variations sur un air connu et une vieille chanson ne valent pas un air original et une chanson nouvelle. La science du détail, de l'épisode, du mot, de l'accessoire, peut réussir une ou plusieurs fois, mais ferait à la longue songer à ce peintre qui, ne pouvant faire sa Vénus belle, se rattrapait sur l'ajustement. Le procédé par induction, du connu à l'inconnu, a du piquant et réveille à propos la curiosité blasée; mais il est nécessairement obligé de se répéter dans ses formules, borné dans ses effets, exposé à laisser lire dans son jeu un public qui n'aime pas les redites et qui ne se gênerait pas pour déclarer qu'après tout un auteur dramatique n'est ni un alchimiste, ni un algébriste, ni un juge d'instruction. La boîte à surprises mérite peu de confiance : l'auteur n'en tire pas toujours ce qu'il avait cru y mettre. Enfin le penchant visible de M. Victorien Sardou vers une sorte de pacte entre le monde surnaturel et le monde matériel ne tendrait à rien moins qu'à supprimer l'homme dans le drame, à sacrifier la liberté humaine, la vie, les caractères, les passions, les luttes de la conscience et du cœur, les vrais et inépuisables élémens de l'art dramatique, à des puissances occultes et à des forces inertes. N'insistons pas : M. Sardou a dû reconnaître, dans ces deux dernières épreuves, ce qu'il a de trop et ce qui lui manque, ce que le public lui accorde et ce qu'il lui refuse. Cet échec sur-

venu à la suite de succès si pressés et d'un avénement si rapide l'engagera à redoubler d'efforts pour justifier après coup cette vogue surabondante et donner au théâtre une œuvre vigoureuse et originale.

Telle qu'elle est, nous préférons cette comédie de genre à la comédie traditionnelle, dont les prétentions et les allures déguisent mal le vide et l'ennui, et qui ressemble à un cours de morale en plusieurs leçons à l'usage d'un siècle d'argent. C'est à cette classe estimable, mais monotone, qu'appartient *la Loi du Cœur,* de M. Léon Laya, pièce que l'on pourrait appeler la pénitence du *Duc Job*. Sérieusement, M. Laya, dont *les Jeunes Gens* avaient de l'entrain et de la gaîté, et qui semblait devoir nous rendre un de ces auteurs comiques de demi-caractère, héritiers d'Andrieux ou de Picard, a été détourné de son vrai genre par les prospérités excessives de son *Duc Job,* de cette lutte entre les meilleurs sentimens du cœur et les préoccupations positives de notre époque. On rencontrait du moins dans *le Duc Job* des scènes intéressantes où le sourire et la *petite* larme se mêlaient agréablement, et qui, mises en relief par un excellent acteur, pouvaient expliquer ce succès démesuré. Dans *la Loi du Cœur,* tout est réduit à sa plus simple expression : plus d'amour, partant plus de joie; pas un pauvre petit éclair de sentiment et de passion, pas un grain de sel attique ou gaulois. La tunique légère de Thalie recouverte jusqu'aux talons d'une robe d'avocat et d'un manteau de professeur, la *loi* et le *cœur* représentés par des personnages qui ne peuvent nous passionner, et s'exprimant dans un langage dont l'inaltérable convenance fait parfois regretter les plus folles hardiesses du paradoxe et de la fantaisie, voilà cette comédie recommandable, que l'on peut proposer, sinon pour un prix de littérature, au moins pour un prix de vertu. Et puis quelle uniformité dans la donnée, les caractères, le sujet, les mœurs, le dialogue, le dénoûment des œuvres que le Théâtre-Français nous a offertes dans ces dernières années! Supposons un étranger, un provincial obéissant à une ancienne tradition et venant tous les soirs à la Comédie-Française pour se mettre au courant de l'esprit du moment, de l'état des lettres, des rapports de la société et du théâtre. On lui jouerait, dans la même semaine, *l'Honneur et l'Argent, la Considération, les Effrontés, la Loi du Cœur* et *le Duc Job*. En vérité, notre homme croirait que nos auteurs en renom s'entendent pour écrire tous la même pièce avec d'imperceptibles variantes; il croirait que tous nos vieux trésors de comédie, d'observation, de passion, de gaîté, de morale, d'émotion, se réduisent désormais à savoir qui sera le plus fort du cri de la conscience ou du tintement des écus. Nous comprenons que l'argent, devenu dans le monde moderne un pouvoir sans rival, soit aussi employé, dans le roman et au théâtre, comme le plus puissant des leviers. Encore faudrait-il que les passions qu'il excite, les drames qu'il crée, les caractères qu'il pénètre de ses prodigieuses influences fussent variés, vivans, colorés, en saillie, tour à tour bouffons et tragiques comme l'humanité elle-même, capables

en un mot de former à leur tour un monde qui remplaçât celui où se recrutait autrefois le drame et la comédie. Mais placer ses acteurs sur deux rangs, l'un qui personnifie l'honnêteté et le sentiment, l'autre la cupidité et l'intérêt, établir entre eux un combat dont les épisodes et les péripéties se ressemblent, et finalement les réconcilier dans une alliance *in extremis,* était-ce la peine de détrôner pour si peu toute cette famille charmante qui n'a pas l'air de savoir si l'argent existe et qui va du Cid à Hernani, de Mascarille à Fantasio, de retourner le cadre de toutes ces aimables figures dont le rire et les pleurs savaient nous distraire de nos ennuis ou nous faire réfléchir sur nous-mêmes? Encore une fois, cette manière de remettre constamment la société contemporaine en présence du sujet de ses préoccupations principales est parfaitement contraire à la vraie mission de l'art et du théâtre, qui devraient être, pour notre époque positive et sentant le renfermé, des portes sans cesse ouvertes sur ces libres horizons où le moindre *grain de mil,* le moindre souffle de poésie, de gaîté ou de passion, est préféré à tous les lourds millions de la comédie moderne.

Le théâtre, pendant ces derniers mois, n'a-t-il donc absolument rien produit qui donne une idée favorable, sinon de ce qu'il est, au moins de ce qu'il pourrait être entre des mains délicates? Quelques pièces de courte dimension n'ont-elles pas causé ce genre de plaisir qui trompe rarement, car il touche aux cordes les plus justes et les plus sûres de l'esprit et du cœur? Nos lecteurs ne peuvent avoir oublié *le Pavé* (1), cet aimable petit drame dont Mme Sand elle-même nous a raconté l'histoire. Elle nous a dit comment se font et se jouent, dans un groupe choisi qu'elle préside et qu'elle inspire, ces pièces sans prétention, souples et flottans canevas que chaque interprète a le droit de broder à sa guise et dont l'harmonie se compose justement de cette variété d'inspirations et de fantaisies groupées autour d'une pensée unique. Nous persisterons pourtant à croire, jusqu'à preuve du contraire, qu'après cette première épreuve, au sortir de ce champ ouvert en famille à l'improvisation du moment et à l'interprétation personnelle, une main savante corrige et discipline ces libres enfans du hasard, retrouve l'idée première sous ces broderies brillantes, et en refait une œuvre homogène qui cette fois n'appartient plus qu'à elle seule. Rien du moins dans *le Pavé* ne trahit ces incohérences et ces soudures qu'implique un travail collectif livré aux aventures de la fantaisie individuelle. Tout est lié, tout s'enchaîne à merveille dans ces jolies scènes, qui font penser tantôt à Greuze et à Sedaine, tantôt à Gozzi. Et puis c'est une rencontre si rare et une surprise si agréable, un peu de poésie et de style au théâtre!

Si de semblables pièces n'exerçaient pas sur le public toute l'attraction

(1) N'y a-t-il pas aussi dans un petit drame joué à l'Odéon, — *la Dernière Idole,* — le présage d'une vocation poétique et dramatique?

désirable, c'est le public qu'il faudrait plaindre, et nous nous retrouverions en finissant en présence d'une des causes que nous avons assignées à la crise évidente du théâtre contemporain. Ce nouveau public, chez qui la quantité remplace la qualité, a son éducation à faire. Le développement ingénieux d'un sentiment, l'analyse délicate d'un caractère lui plaisent moins que des pièces plus grossièrement amusantes, mieux ajustées au mouvement rapide de ses affaires et de sa vie. Dans cette situation transitoire, entre ce qui finit et ce qui n'a pas encore commencé, le public et le théâtre se trouvent en présence l'un de l'autre dans une attitude bizarre, tantôt indifférente, tantôt hostile, à peu près comme ces gens qui, ne se connaissant pas ou se connaissant mal, sont sujets à passer d'un empressement banal à une méfiance chagrine. Il n'y a plus, il ne peut plus y avoir entre eux ces relations amicales, ces intelligentes alliances, également profitables à tous les deux, et qui donnaient autrefois à l'applaudissement ou au blâme toute la valeur d'un encouragement sincère ou d'un conseil utile. Aujourd'hui l'on dirait que les deux puissances, qui ne sauraient pourtant se passer l'une de l'autre, tendent à devenir ennemies. Le public des théâtres a paru se réveiller en 1862, et son réveil a eu même des allures fort bruyantes : il est violemment sorti de cette longue somnolence qui lui faisait indifféremment accueillir tout ce qu'il avait plu aux auteurs d'écrire, aux critiques d'apostiller et aux claqueurs d'applaudir. Y avait-il dans tout cela trace d'une préoccupation littéraire ou morale? Qu'a de commun la littérature avec ces partis-pris qui condamnent *a priori* une pièce sans l'entendre? Est-ce à la morale que songeaient les élégans exécuteurs d'une de ces *pièces à femmes,* telles qu'ils en avaient supporté et applaudi cinquante? Et, plus récemment encore, est-ce un intérêt purement littéraire qui multipliait les appréhensions, les corrections et les retards aux dépens d'un drame militaire que l'on n'a cessé de croire dangereux qu'à force de le rendre insignifiant et niais? Non, ce n'est pas là le genre de réveil ou de progrès que nous demandons à ce nouveau public, et nous l'aimions mieux, l'autre soir, accueillant avec sympathie, dans *les Beaux Messieurs de Bois-Doré,* l'Antony et le Buridan du bon temps, le Didier de *Marion Delorme,* rendu presque rajeuni au théâtre voisin de ses premiers succès.

Quoi qu'il en soit, le bruit est dans l'air, la température théâtrale est à l'orage; la jeunesse semble avoir repris goût à ces manifestations tapageuses qui *renouent la chaîne des temps,* donnent aux esprits remuans l'illusion de leurs libertés perdues, et les reportent à quarante ans en arrière, au temps heureux où l'on se battait pour *Germanicus,* et où l'on sifflait les professeurs impopulaires. Ce n'est pas ainsi cependant qu'elle relèvera le théâtre : il faut à cette tâche de plus généreux efforts, des mobiles plus sérieux, plus de réflexion et de discernement. L'état actuel du théâtre ressemble à un interrègne, à une transition, à une crise; c'est un nouveau régime, ce sont de nouvelles mœurs, un nouveau public, un art nouveau peut-être, qui ten-

dent à s'établir sur les ruines d'un régime disparu, mais qui en sont encore à la période des confusions et des malentendus : ce n'est pas là une raison de désespérer, encore moins d'aggraver les mésintelligences et d'irriter les dissentimens par un échange de vulgarités offensantes et de brutales représailles. Que les théâtres se respectent davantage, qu'ils sacrifient moins ouvertement aux tristes idoles de notre époque, qu'ils cessent de traiter le public comme une matière exploitable, comme un troupeau de moutons de Panurge, auquel on peut faire accepter toute sorte de pâtures, pourvu que l'on sache y intéresser sa crédulité et sa convoitise, et bientôt le public, radouci, apaisé, civilisé, remis en confiance, renoncera à ces alternatives de complaisances aveugles et de stériles colères qui prolongeraient indéfiniment le malaise. Il comprendra que pour s'initier, pour perfectionner son éducation dramatique et devenir, lui aussi, une autorité, il a mieux à faire qu'à se poser tour à tour devant les pièces qu'on lui joue en vieillard blasé ou en enfant mutin. Pour le moment, un art désorienté, le déclassement des genres, le régime de l'égalité passant de la société au théâtre, une masse croissante de spectateurs appelés à prendre leur part de ces plaisirs réservés autrefois à un public restreint, ce sont bien là les symptômes d'une transformation, mais non pas d'une maladie sans remède. Que toutes ces forces nouvelles, mal connues, mal définies, sujettes à se contrarier comme tout ce qui n'est pas encore sûr de sa place et de son emploi, apprennent à s'équilibrer, à se compléter les unes par les autres comme s'équilibraient et se complétaient celles qu'elles remplacent, et peut-être en verrons-nous sortir quelque chef-d'œuvre inattendu. A tout prendre, n'a-t-il pas fallu à la société et à l'art d'un autre siècle bien des tâtonnemens et des orages, bien des sacrifices au faux goût, à la fausse élégance et à l'emphase avant de se débarrasser des alliages et d'arriver à Racine et à Molière?

ARMAND DE PONTMARTIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril 1862.

Nous ne nous plaindrions pas avec une bien grande amertume de la stérilité politique des dernières semaines, si cette stérilité ne devait être surtout imputée aux lenteurs du travail législatif au sein de nos chambres. La session est prorogée jusqu'au milieu du mois de juin; mais ne dirait-on pas qu'elle a été interrompue pendant plusieurs semaines, et comment peut-on expliquer et justifier la longue oisiveté de notre corps législatif? L'année dernière, si notre mémoire ne nous trompe pas, un ministre sans portefeuille, répondant aux critiques auxquelles donnait lieu l'inactivité des chambres, avait pris pour l'avenir l'engagement que le gouvernement combinerait la présentation de ses projets de telle sorte que les travaux de la session pussent marcher avec continuité. Comment cette promesse a été tenue, on peut le voir aujourd'hui. Ceux qui devraient être le plus sensibles aux inconvéniens de la direction maintenant donnée à la besogne des chambres sont précisément les adversaires de notre ancien régime parlementaire. Suivant ces détracteurs des institutions libres logiquement organisées, le propre du régime parlementaire était le gaspillage du temps : c'était avec des chambres dépouillées d'une prépondérance usurpatrice sur les attributions du pouvoir exécutif que l'on assisterait enfin à une bonne et rapide expédition des affaires. Hélas! l'événement n'a pas du tout justifié ces fières prétentions. Bien loin de s'exciter l'un l'autre à l'activité par une émulation féconde, les pouvoirs administratif et législatif ne se sont jamais laissés aller à l'inertie avec plus d'indulgente facilité pour leur commune nonchalance.

Cette apathie législative nous laisserait indifférens, si elle ne contribuait elle-même à épaissir la triste léthargie de l'esprit public. Ce qu'on pourrait appeler le combustible de la vie politique faisant défaut, tout s'engourdit dans les diverses applications de l'opinion. La pensée publique devient pas-

sive; à peine se laisse-t-elle distraire de son sommeil par les spectacles que certains incidens lui imposent. Parmi les spectacles de ce genre qui ont récemment procuré quelques émotions au public, il faut sans contredit placer en première ligne le dénoûment imprévu d'un grand procès financier qui durait depuis quatorze mois. Nous ne savons en vérité s'il nous serait permis maintenant d'essayer une appréciation de ce procès, qui demeurera comme un chapitre curieux des mœurs contemporaines. L'homme énergique et habile qui était en cause dans ces débats judiciaires est sorti victorieux de la lutte qu'il a soutenue avec tant de résolution. La presse n'a point à se plaindre des arrêts qui proclament innocens ceux dans lesquels la poursuite publique cherchait des coupables. Cette réserve faite, à combien de commentaires curieux ne prêterait pas le procès auquel nous faisons allusion, pour peu que l'on se sentît d'entrain à juger sur le vif certains caractères de la société contemporaine? Avant tout, cet acquittement, arrivant après une détention de quatorze mois, ne fait-il point ressortir la dureté du système de la détention préventive en France? Les vicissitudes et le dénoûment du procès n'apportent-ils pas de précieux enseignemens à la presse?

On se souvient qu'au moment où éclata l'affaire dont le dernier mot vient d'être dit à Douai, un grand magistrat, qui est aussi un éloquent orateur, prononça au sénat un discours sur l'événement du jour. Ce magistrat dont nous parlons est M. Dupin. L'illustre vétéran, dans la chaleur de sa première indignation, adressa aux infortunés journaux une poignante mercuriale. C'étaient eux qui avaient causé tout le mal. Ils avaient manqué à leur rôle de sentinelles vigilantes; ils n'avaient pas dénoncé au public les manœuvres périlleuses dont l'on voyait maintenant les résultats dans tant de ruines et de scandales. Nous nous permîmes à cette occasion de prendre la défense de la presse contre les véhémentes censures de M. Dupin. Nous fîmes remarquer que, tant que la presse ne jouissait point de la liberté politique, il lui était impossible de remplir le rôle auquel on la provoquait. Après l'arrêt que vient de rendre la cour de Douai, nous oserons demander à M. Dupin si les journaux eussent pu avec une sécurité véritable s'acquitter de cette fonction de sentinelles vigilantes que l'illustre procureur-général rêvait pour eux. Sous un régime de liberté réelle, les journaux, nous l'avouons, eussent eu assez de force pour obtenir des éclaircissemens sur certains points du procès. Quand on se souvient que ce fut l'action d'un journal qui conduisit la justice à la découverte des preuves de la triste prévarication d'un ancien ministre avant 1848, on a une idée de la mission et de la puissance d'une presse libre; mais le temps dont nous parlons était un temps de corruption où la mauvaise presse pouvait satisfaire son amour du désordre et sa haine des supériorités sociales! Notre époque n'est-elle pas plus vertueuse, plus discrète? N'est-il pas plus conforme aux bonnes mœurs d'étouffer que d'étaler le scandale? Décidément M. Dupin

avait une bizarre idée, quand, il y a un an, il invitait la presse à fouiller dans les plaies de la société industrielle de ce temps-ci.

Cet incident judiciaire a été l'événement intérieur de la quinzaine. Quelle en a été la préoccupation extérieure? Nous le disons à regret, c'est toujours le dilemme personnel qui résulte de notre présence à Rome, c'est toujours la grande question de savoir si cet élément de notre politique romaine qui emprunte les traits de M. de Lavalette l'emportera enfin sur la pensée à laquelle M. de Goyon prête son épée conciliante. Les paris ont été fort partagés entre le général et le diplomate. Plusieurs fois la victoire définitive du général a été annoncée; mais aujourd'hui la chance paraît complétement tourner en faveur du diplomate. M. de Lavalette doit retourner à Rome; ce dénoûment mettra fin au sujet d'entretien qui, avec le procès de Douai, a dans ces derniers temps défrayé en France les cercles de la société élégante et polie. Il nous reste, il est vrai, la publication prochaine des livraisons successives du grand roman de M. Victor Hugo, *les Misérables*.

Le retour de M. de Lavalette à Rome sera un petit succès pour la cause italienne; mais les Italiens y pourront-ils voir une avance marquée envers eux de la sympathie du gouvernement français? Il faudrait le croire, si l'on était doué de la confiance optimiste que respire une brochure, *Politique française et Question italienne,* dont l'auteur n'est autre que M. le sénateur Pietri. L'honorable M. Pietri voit tout en beau, même l'effet du discours qu'il a prononcé dans la dernière discussion de l'adresse. «L'empire est fort et sent sa force. La discussion, au lieu de l'affaiblir, vient de retremper son énergie. Le vote qui a suivi les débats de l'adresse resserre l'alliance entre la France et l'empereur. La question romaine, d'abord si compliquée, est maintenant si simple; tous les scrupules sont levés : là où l'on croyait voir des difficultés religieuses à résoudre, il n'y avait qu'un différend politique à régler! » A merveille! et voilà des assertions consolantes! Espérons qu'un jour viendra où M. Pietri aura raison et où l'on ne verra plus en effet dans la question romaine qu'un différend politique à régler. En attendant, l'Italie va s'unir à nous par un nouveau lien, par une de ces associations d'intérêts qui, de nos jours, portent des fruits certains : nous croyons qu'avant la fin de la semaine prochaine le traité de commerce qui se négocie depuis longtemps entre la France et l'Italie sera signé. La conclusion du traité de commerce inaugurera bien pour l'Italie cette période comprise entre l'intervalle des sessions, et que le ministère italien semble vouloir appliquer de préférence aux questions économiques et financières. L'Italie ou du moins le Piémont avait devancé la France dans les voies de la liberté commerciale. En rappelant les gages donnés par l'Italie à la liberté commerciale et en les rapprochant de ses progrès en matière de liberté politique, M. Gladstone, dans son récent discours de Manchester, décernait à cette nation renaissante une noble louange. « L'Italie, disait-il, est la nation du con-

tinent qui s'est le mieux approprié nos institutions. » Si cette appréciation de M. Gladstone est juste, s'il est vrai en effet que l'Italie ait montré une disposition remarquable à s'assimiler en politique les institutions les plus avancées de l'Europe moderne, elle n'en a pas moins avec la France des affinités positives, et au point de vue financier ou industriel elle aura plus d'une fois à nous demander ou des exemples ou des concours. C'est ainsi que le ministère italien songe, dit-on, à nous emprunter notre système de banque unitaire et centralisé; c'est ainsi que, pour d'autres institutions de crédit, il recherche non-seulement les modèles d'organisation française, mais l'appui des capitaux de notre pays.

Nous avons eu à constater plus d'une fois déjà cette année l'influence d'imitation que la France a exercée sur divers pays de l'Europe en matière financière. La France voulait équilibrer ses budgets, unifier sa dette, remanier l'assiette de ses revenus. Aussitôt les autres pays se sont mis à soigner leurs finances. Nous avons vu naguère cette influence se faire sentir jusqu'en Turquie, et le gouvernement ottoman contracter un emprunt à Londres avec un grand succès. Nous croyons que la Turquie se prépare à opérer chez elle une conversion, c'est-à-dire à consolider en une dette intérieure son papier de circulation, les caïmés. La réorganisation financière qu'encourage le sultan, et que poursuit avec une application intelligente Fuad-Pacha, est la plus efficace réforme qui se puisse accomplir en Turquie. Les grandes puissances européennes, à qui importe la conservation de l'empire ottoman, sont intéressées au succès des diverses entreprises financières qui se combinent à Constantinople. La France a donné à cet égard des preuves d'une réelle sollicitude à la Turquie. L'appui de ses ambassadeurs et de ses fonctionnaires spéciaux n'a pas manqué au divan. L'Angleterre, malgré ses sympathies pour l'empire ottoman, avait été jusqu'à ces derniers temps fort éloignée de montrer autant de zèle que la France pour la combinaison des mesures financières nécessaires à la Turquie. Il y avait là une sorte d'inconséquence qui a été heureusement réparée avec beaucoup d'habileté et d'esprit par sir Henry Bulwer dans les dernières transactions financières qui ont été conclues avec un si grand succès.

Dans cette œuvre de restauration financière, qui est commune à toutes les nations européennes, un grand état tel que la Russie ne pouvait demeurer en arrière. Il n'y a peut-être point de pays où de grandes mesures financières puissent à cette heure avoir plus de portée qu'en Russie, cela est manifeste depuis la fin du règne de l'empereur Nicolas, et l'empereur Alexandre a surtout pour le moment à chercher les progrès de l'empire dans l'organisation et la mise en valeur de ses ressources. Le travail intérieur de la Russie est double; il est à la fois politique et économique. Ceux qui désireraient se rendre compte de l'activité nouvelle de la Russie dans cette double voie ne pourraient choisir de meilleur guide que les *Lettres* très intéressantes sur la Russie publiées récemment par un éco-

nomiste distingué, M. de Molinari. — L'empereur Alexandre a débuté dans les réformes politiques par l'émancipation des serfs, et il est impossible que dans un temps prochain cette mesure n'entraîne point l'établissement en Russie d'institutions représentatives. Dans le cercle des intérêts économiques, les tendances nouvelles de la Russie ne sont pas moins remarquables. Il y a eu de la part de ce grand pays un effort marqué pour se lier plus étroitement à cette immense association que forme naturellement au sein du monde moderne l'ensemble des intérêts d'industrie et de finances. La Russie a terminé son premier réseau de chemins de fer, celui précisément qui la soude à l'Europe. Les questions de circulation monétaire n'ont pas moins d'importance pour les rapports internationaux que les questions de voies de communication et de transport. A l'égard de sa circulation monétaire intérieure, la Russie était depuis quelque temps dans une situation irrégulière. A la suite de la guerre de Crimée, les banques russes, dont l'état avait absorbé les réserves métalliques, n'avaient plus assez de numéraire pour soutenir une circulation normale de papier convertible. De là, au détriment de la Russie, une constante baisse des changes. C'est à cette situation que le gouvernement russe se propose de mettre un terme au moyen de l'emprunt de 375 millions de francs en 5 pour 100 qu'il vient de négocier à MM. de Rothschild frères. Avec cette somme, le gouvernement mettra les banques en état de subvenir aux besoins de la circulation métallique. Pour atteindre un tel objet, la Russie a bien fait de recourir au crédit. La Russie est en effet du petit nombre des grands états européens qui ont maintenu la valeur de leur crédit par leur fidélité à remplir leurs engagemens. Si à ce titre le crédit de la Russie était très élevé sous l'empereur Nicolas, qui n'employait guère pourtant le produit de ses emprunts qu'à d'absurdes et improductives dépenses militaires, le crédit russe semble appelé à obtenir une faveur plus grande encore sous l'empereur Alexandre, qui veut consacrer exclusivement les sommes qu'il emprunte à l'amélioration économique de son pays et les employer en dépenses productives.

Le moment est opportun pour parler de la Hollande, car, après plusieurs mois d'absence et après les complications d'une longue crise ministérielle, le parlement hollandais vient de se réunir. Nous avions laissé les affaires de Hollande au moment où le ministère van Heemstra avait vu rejeter plusieurs chapitres de son budget et où la chute de ce cabinet paraissait certaine. M. van Heemstra n'eût pu tenter de garder le pouvoir qu'en essayant d'une dissolution de la chambre; mais la dissolution n'eût pas été prudente, car, d'après la loi fondamentale, cette année même, au mois de juin, doit avoir lieu le renouvellement de la moitié des chambres. Il ne fallait pas songer à un simple remaniement du cabinet. L'opinion générale en Hollande, au sein même des partis opposés, était que les combinaisons à compromis et à nuances effacées avaient fait leur temps, qu'il fallait au contraire au gouvernement des idées nettes et tranchées, soutenues par des

hommes résolus, — que c'était le seul moyen d'en finir avec ces questions et de les résoudre par une législation vigoureuse. Conservateur ou libéral, on voulait donc un ministère accentué. Les conservateurs n'étaient point assez nombreux dans la chambre des représentans pour pouvoir aspirer aux portefeuilles. Restaient les deux nuances libérales, les modérés et les progressistes. C'était justement des chefs divers des modérés, MM. van Hall, Rochussen, van Heemstra, que l'expérience de ces dernières années avait constaté l'impuissance; c'étaient ces chefs qu'avait usés la lutte contre la double opposition conservatrice et progressiste des états-généaux. Peut-être, parmi les hommes de cette nuance, celui qui en ce moment eût été le plus apte à se charger du ministère était le président de la seconde chambre, M. van Reenen. M. van Reenen a été en effet appelé et consulté par le roi, mais il a décliné le pouvoir. Après un grand nombre d'essais demeurés stériles, le roi chargea enfin de la composition du cabinet M. Thorbecke. Cet homme d'état, qui, comme tous les hommes doués d'une certaine vigueur d'esprit et de caractère, soulève des amitiés passionnées et des haines profondes, reprit donc le pouvoir, qu'il avait dû abandonner en 1853 devant l'effervescence de l'opposition protestante, enflammée par l'établissement de la hiérarchie catholique en Hollande. M. Thorbecke, chef du parti progressiste, n'est point le président titulaire du cabinet, mais il en est l'âme et la tête dirigeante.

L'avénement de M. Thorbecke réveilla tout de suite, comme une réminiscence affaiblie de dix années, l'animosité des conservateurs religieux et des conservateurs coloniaux. Au surplus, l'enfantement du nouveau cabinet fut laborieux, et dura plusieurs semaines. M. Thorbecke avait pris le portefeuille de l'intérieur. Un député, M. Betz, remplaça aux finances le baron van Tets van Goudriaan. Un autre membre de la chambre des députés, M. Olivier, succéda à M. Godefroi à la justice. Un ancien fonctionnaire supérieur des Indes, M. Uhlenbeck, prit au département des colonies la place de M. Loudon. L'intérim des affaires étrangères fut donné au baron Stratenus, ministre des Pays-Bas en Hanovre; le département des cultes réformés et autres fut confié à un ancien magistrat d'Amsterdam, M. Jolles, et celui du culte catholique romain à M. Meeussen. Le colonel Blanken fut nommé ministre de la guerre, et le chevalier Huyssen van Kattendyke demeura ministre de la marine. Les tendances du cabinet Thorbecke ne peuvent être appréciées jusqu'à présent que d'après les antécédens de ses membres. Les chambres ne s'étant pas réunies durant la formation du ministère et n'ayant été convoquées de nouveau que le 24 avril, les occasions ont jusqu'à présent manqué à la manifestation de la pensée ministérielle; elles vont naturellement s'offrir maintenant que la session est rouverte. On s'attend à de chaudes interpellations, notamment sur les questions coloniales, qui, depuis quelques années, sont devenues en Hollande le champ de bataille où les partis se mesurent de préférence. Si au surplus dans la métropole les

débats se portent avec ardeur sur les questions coloniales, l'attention publique n'est pas moins préoccupée des événemens qui, aux Indes orientales, se passent au sud de Bornéo, dans le Banjermassin. On sait que les Hollandais soutiennent dans cette région une guerre coloniale contre les indigènes qui se révoltèrent, il y a deux ans, en faisant des blancs un affreux massacre. Les dernières nouvelles de cette guerre sont assez bonnes; elle annoncent la capture et l'arrivée à Batavia d'un des chefs de la révolte. Pour ses colonies des Indes occidentales, la Hollande agite la question de l'émancipation des noirs. L'ancien cabinet avait présenté sur ce point un projet de loi qui avait été bien accueilli, et que la seconde chambre ne tardera sans doute point à reprendre. Pendant ses longues vacances, la chambre a pu terminer l'enquête qu'elle avait ordonnée, d'accord avec le ministre de la marine, sur l'état des forces navales de la Hollande. Cette enquête se terminait au moment même où les nouvelles d'Amérique apportaient à l'Europe les premières expériences de combat de la marine cuirassée. La Hollande s'est émue, elle aussi, des prouesses du *Merrimac* et du *Monitor*, et pense à conformer sa flotte aux exigences de la marine moderne.

Tout le nord de l'Europe est dans une pénible attente et dans une incertitude profonde. Le gouvernement prussien, comme s'il n'avait pas assez de l'agitation électorale qui le tient en échec à l'intérieur, ou plutôt sans doute dans le désir de créer une diversion, a adressé à M. de Balan, son représentant à Copenhague, une nouvelle dépêche à la fin de mars. Que peut répondre le malheureux Danemark, sinon ce qu'il a répété cent fois? Accorder à l'Allemagne le droit d'intervenir dans les affaires du Slesvig, ce serait signer sa déchéance. La menace du mois de février 1861 continue à peser sur le Danemark; il peut voir à chaque instant son indépendance nationale menacée par les suites inévitables d'une exécution fédérale; il connaît le danger et s'y prépare en multipliant ses armemens. L'armée est mise sur le pied de guerre, prête à marcher au premier signal; de formidables fortifications s'élèvent à Frederitz, sur le Petit-Belt, sur les hauteurs de Dubbel, le long de la côte orientale du Slesvig, et dans l'île d'Als, toute voisine, devenue ainsi place d'armes et lieu de retraite imprenable. En même temps on met en état de défense le vieux boulevard du Dannevirke, qui, dès le xe siècle, a protégé le Slesvig ou Jutland méridional contre les Allemands. Grâce aux différens cours d'eau dont il est bordé et qui sont contenus aujourd'hui, on prépare les moyens d'arrêter longtemps par une immense inondation les efforts d'une armée ennemie. La plus grande force des Danois contre l'Allemagne a toujours été leur flotte militaire, montée par de hardis marins, exercés et habitués dès l'enfance. A l'aide de cette flotte, ils ont gagné des victoires il y a douze ans, et ils recommenceraient à bloquer les différens ports de la Prusse; mais les nouvelles d'Amérique les ont mis en émoi, comme toutes les puissances maritimes ou aspirant à le devenir. S'il est vrai que l'expérience du marin ne doive être plus rien en guerre, et

que là aussi les gros capitaux donnent seuls la force et la victoire, un petit état de trois millions d'âmes ne peut que sentir profondément son infériorité en face de l'Allemagne. Grâce à une étonnante prospérité intérieure, qui prouve beaucoup en faveur de sa cause, ses finances depuis longtemps sont en excellent état malgré tant de motifs de désordre; mais elles n'égalent pas enfin celles de la Prusse et du Zollverein, et les frégates cuirassées coûtent des sommes considérables. Le gouvernement danois en a commandé, dit-on, deux en Angleterre; on comprend néanmoins que, si la guerre doit lui venir du côté de l'Allemagne, il désire la voir éclater promptement, afin de profiter encore de ses anciennes forces.

A vrai dire toutefois, on ne désire jamais la lutte. Le Danemark ne peut prévoir aujourd'hui où la guerre le conduirait, et autour de lui les états ses voisins de même race en craindraient fort la contagion ou le contre-coup. Une visite des étudians de Suède et de Norvége à ceux de Danemark est proposée pour l'été prochain; d'autre part, on annonce une visite du jeune roi de Suède au roi de Danemark Frédéric. Sa majesté suédoise a déjà montré du reste qu'elle était douée d'une rare activité : en mai 1861, elle était en Norvége, en août en France, puis en Angleterre, en décembre à Christiania pour la seconde fois dans l'année. Charles XV n'a peut-être pas traversé la mer onze fois comme Charles-Quint, mais cela viendra; si son voyage en Danemark, vaguement annoncé dès à présent, doit s'accomplir, il y aura lieu de chercher s'il peut réellement intéresser le scandinavisme. Plus d'une tentative a déjà été faite entre les deux cours pour une union tout au moins défensive; le prudent roi Oscar avait jadis ouvert à ce sujet une correspondance privée avec le roi Frédéric VII; mais il y posait une condition : prêt à intervenir par les armes pour le Slesvig, si les Allemands le menaçaient, il ne promettait qu'une intervention *morale* pour ce qui regardait le Holstein. Plus tard, il y a deux ans, il paraît certain que M. Hall, déjà chef du cabinet danois, conféra secrètement sur ce même sujet avec le roi Charles XV. Le souverain de la Suède aggravait cette fois la condition posée par son père; il entendait ne traiter qu'avec un Danemark jusqu'à l'Eyder (Danemark et Slesvig), et ne voulait se mêler aucunement du duché allemand de Holstein; il donnait indirectement le conseil au cabinet danois de se défaire à tout prix du *Helstat* (1), — et c'est le conseil de la raison. On ne peut se dissimuler qu'un traité formel conclu dès maintenant entre la Suède et la Norvége d'une part, le Danemark de l'autre, ne dût être pour ce dernier état d'une extrême importance. A coup sûr, même sans traité stipulé à l'avance, les deux royaumes de la grande péninsule scandinave ne laisseront pas les Allemands envahir le nord de l'Eyder, on peut y compter; mais une résistance organisée véritablement en commun détournerait sans doute la première attaque, et pourrait même prévenir le malheur de la guerre.

(1) Le pacte d'union de toutes les parties de la monarchie.

Les événemens dont les derniers courriers d'Amérique nous ont apporté l'indication ou le récit ont beau prendre, dans les interprétations de certains journaux, une apparence contradictoire, ils n'en continuent pas moins à constater l'ascendant des états du nord dans les dernières épreuves de la guerre civile. L'on a essayé de tirer de ces nouvelles quelques inductions favorables à la cause du sud; mais c'est à tort. Les sécessionistes ont très mal défendu l'île n° 10. La perte de cette position ne leur a pas fait plus d'honneur que celle du fort Donelson. La bataille acharnée de Pittsburg, gagnée par les confédérés le premier jour, a bien été perdue par eux le second. Les fédéraux ont sur ce point la prépondérance certaine des forces. Nous croyons savoir que ces incidens de la guerre ont répandu à Richmond un profond découragement, et que les meneurs parlaient d'évacuer la Virginie et de reporter dans le sud le siége du gouvernement confédéré. Cet ébranlement moral du gouvernement de Richmond ne paraît même point étranger au voyage inexpliqué de M. Mercier, notre ministre à Washington, dans la capitale de la Virginie. Des correspondances anglaises qu'il est permis de croire exactes donneraient une explication semblable au voyage de M. Mercier. Ce serait d'accord avec lord Lyons et le gouvernement américain que notre ministre serait allé s'assurer par lui-même du découragement qui règne à Richmond, et irait tenter officieusement un effort de conciliation. Quoi qu'il en soit, nous pensons qu'il n'a jamais été plus intempestif de parler, comme le font certains journaux, de la reconnaissance prochaine de la république du sud par la France et l'Angleterre combinées.

Nous devons reconnaître qu'un discours de M. Gladstone à Manchester, par les appréciations imprévues de l'orateur, a pu donner un prétexte aux nouvelles espérances des adversaires déclarés ou déguisés de la cause américaine. Dans le jugement qu'il porte sur les mobiles de la résistance des états du nord à la sécession, M. Gladstone n'a point montré son habituelle équité. Demander, comme il le fait, aux états du nord d'admettre, en reconnaissant leur séparation, un principe mortel à l'Union américaine, et cela après une lutte qui n'a pas duré encore plus d'une année, c'est proposer à un grand gouvernement et à un grand peuple d'avoir de leur honneur un souci bien médiocre. Ceux qui vont plus loin que M. Gladstone, et qui réclament la reconnaissance des états du sud par la France et l'Angleterre, pour assurer du coton à notre industrie, ne craignent point de placer sous l'invocation d'un intérêt égoïste une des injustices politiques les plus violentes qui aient jamais été conçues; mais cette iniquité ne servirait point à atteindre la fin pour laquelle on voudrait la commettre. L'intervention étrangère éterniserait la haine entre les deux parties démembrées des États-Unis; elle provoquerait de telles violences qu'il est probable que la culture du coton dans les états du sud ne survivrait pas longtemps à la manifestation de la sympathie intéressée que certaines nations de l'Europe auraient montrée pour l'insurrection des propriétaires d'esclaves contre l'Union américaine.

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

La saison musicale touche à sa fin, et les théâtres lyriques vont bientôt passer de l'activité fiévreuse de l'hiver aux loisirs de l'été. Le Théâtre-Italien a déjà fermé ses portes, et le Théâtre-Lyrique ne prolonge pas sa carrière au-delà du mois de juin. Il est probable cependant que la grande exposition de Londres amènera à Paris un nombre plus ou moins considérable de curieux qui, après avoir admiré au-delà du détroit les merveilles de l'industrie et de l'activité humaines, viendront chercher dans la capitale de la France des plaisirs plus délicats. Que pourra offrir l'Opéra à ces oisifs de haut lignage? Est-ce *la Reine de Saba,* qui se traîne sur l'affiche et qu'on donne encore de temps en temps pour la satisfaction intime de quelques personnages qui n'ont pas désespéré de l'avenir de la dernière œuvre de M. Gounod? Est-ce *Pierre de Médicis,* qu'on a repris il y a une quinzaine de jours pour l'agrément de M. le prince Poniatowski, qui en a composé la musique, et où Mlle Sax a pris le rôle que chantait Mme Gueymard? Mlle Sax possède une voix de soprano solide, vigoureuse, dont elle ne sait trop que faire. Si, au lieu de pousser des cris pour exciter l'admiration des applaudisseurs à gages, Mlle Sax apprenait un peu à chanter, à modérer son ardeur, à nuancer l'expression de sa joie et de son amour, cette femme docile et de bonne complexion serait une excellente conquête pour l'Opéra, qui consomme tant de voix, et qui n'a pas un chanteur d'un mérite saillant. Cependant on parle de reprendre bientôt à l'Opéra le *Moïse* de Rossini; à la bonne heure! Reprenez donc les chefs-d'œuvre, puisque aussi bien vous n'avez rien de mieux à montrer aux passans; reprenez-les et montez-les avec le soin et le respect qu'on doit aux belles choses. C'est ce qui manque à l'Opéra, une exécution soignée dans tous les détails, de bons ensembles et de la discipline dans cette vaste machine, où l'on pourrait faire des miracles, s'il y avait là de vrais croyans.

L'Opéra-Comique se remue beaucoup depuis que M. Émile Perrin en a repris la direction, au grand contentement des hommes de goût. Il a inauguré son nouveau gouvernement par la reprise de *Giralda,* imbroglio très amusant de Scribe et Adolphe Adam. Cela remonte à l'an de grâce 1850, où l'auteur du *Chalet* et du *Postillon de Lonjumeau* improvisa cette jolie partition en trois actes, remplie de rhythmes guillerets, de bonne humeur, de lieux-communs et de quelques jolis morceaux, tels que le duo syllabique du premier acte, celui des deux amans, le finale du second acte et le quintette bouffe du troisième. Adam fut un musicien facile et naturel, qui, sans élever très haut ses prétentions et son style, a su créer à la suite de M. Auber et de Rossini, qu'ils ont tous imité, une œuvre qui a sa physionomie dans l'école française, fille ou sœur de l'école italienne, car, qu'on ne s'y trompe pas, depuis Duni jusqu'à Grétry, et depuis Grétry, Dalayrac, jusqu'à M. Auber, Méhul excepté, qui procède de Gluck, tous les compositeurs français du genre éminemment national de l'opéra-comique marchent à la suite des maîtres italiens, qu'ils imitent sans servilité, comme des hommes qui

sont issus de la même race et nourris de la même civilisation. Écoutez les premiers opéras de Boïeldieu; vous y reconnaîtrez une influence sensible de la grâce de Cimarosa et des maîtres italiens de la même époque, tandis que dans *la Dame Blanche* on sent le souffle rossinien traverser ce délicieux chef-d'œuvre. M. Auber, l'auteur de *la Muette,* du *Domino Noir,* de *Fra Diavolo,* du *Maçon,* avec quelle dextérité ingénieuse il sait allier l'esprit français au *brio* de Rossini, dont il admire le génie avec une sincérité digne de son beau talent! Halévy est, après Méhul, le compositeur français d'opéras-comiques qui vient d'un autre côté de l'horizon, et dont le style composite ne reflète pas la poésie et l'entrain de la race latine; mais Hérold, le seul compositeur de génie qu'ait produit la France depuis cinquante ans, allie sur sa palette de coloriste, dans ses deux derniers chefs-d'œuvre surtout, *Zampa* et *le Pré aux Clercs,* la sentimentalité idéale de Weber à la fluidité lumineuse de l'auteur du *Barbier de Séville* et du *Comte Ory.* Quelles œuvres diverses et charmantes sont sorties de la combinaison de ces deux élémens, l'esprit français et le génie italien, et que la nature est féconde en ses métamorphoses!

Pour en revenir à *Giralda,* que le public a revue avec plaisir, combien l'exécution d'aujourd'hui est loin de ce qu'elle était en 1850, alors que Mlle Miolan essayait son beau talent dans le rôle principal! C'est Mlle Marimon qui la remplace, et Mlle Marimon, qui a une petite voix parisienne étriquée et dépourvue de charme, n'a pas les qualités de grâce et de facilité élégante qu'il faudrait pour rendre les effets de cette musique brillante où se montre un rayon de sentiment et d'émotion vraie. MM. Warot, le ténor, et Crosti, le baryton, sont des artistes de talent qui suffisent à peine aux rôles qu'ils remplissent avec effort. Dans la pénurie où nous sommes de compositeurs originaux et de chanteurs éminens, M. le directeur de l'Opéra-Comique est poussé par la nécessité et par son propre goût vers l'ancien répertoire; rien de mieux à notre avis. Avec un nouvel opéra en deux actes de M. Félicien David, on nous donnera, assure-t-on, *Rose et Colas* de Monsigny, un petit acte d'une simplicité agreste. Et *le Roi et le Fermier* du même maître, quel joli et touchant petit chef-d'œuvre ce serait à reproduire devant le public blasé de notre époque!

Le Théâtre-Italien, nous l'avons dit, a fermé ses portes moins bruyamment qu'il ne les avait ouvertes au commencement de la saison, dans le mois d'octobre. La direction, toujours prodigue de promesses fallacieuses qui allèchent les amateurs, n'a rien produit en dehors des ouvrages connus qui composent son répertoire depuis vingt ans. Trois ou quatre représentations du *Matrimonio segreto* de Cimarosa, de *Don Giovanni* de Mozart, d'*Otello* de Rossini, la reprise de *Don Pasquale* de Donizetti avec un personnel de chanteurs médiocres et insuffisans, *il Barbiere di Siviglia* mutilé par M. Mario, la *Lucia,* la *Norma* et les opéras de M. Verdi, *il Trovatore, Rigoletto* et *un Ballo in maschera,* voilà les ouvrages qui se sont succédé sur l'affiche, et qui ont défrayé pendant six mois la curiosité du public. On avait promis *Cosi fan tutte* de Mozart, mais on a sans doute reculé devant ce chef-d'œuvre, qui exige trois cantatrices et trois chanteurs capables d'interpréter une musique facile, suave et élégante, qui n'est plus

à la portée des virtuoses modernes. Le public d'ailleurs qui fréquente le Théâtre-Italien, ce mélange hétéroclite d'Espagnols, de Portugais, de Russes, d'Américains esclavagistes ou non, n'a plus le goût assez exercé pour se plaire aux formes exquises de la musique d'autrefois. C'est tout au plus s'il supporte maintenant les chefs-d'œuvre de Rossini, tant son oreille est avide de grosse sonorité, de cris et de scènes violentes. Il a fallu l'intervention de quelques amateurs distingués pour faire supporter à ce public avide d'*urli italiani* un chanteur aussi parfait que M. Delle Sedie, dont la voix de baryton est, à vrai dire, bien courte et bien sourde; mais comme il a dit le duo de *Don Giovanni : La ci darem la mano!* comme il a chanté la sérénade adorable du second acte : *Deh! vieni alla finestra!* On la lui a fait répéter, cette moquerie sacrilége d'un fourbe qui se joue de l'amour et de l'idéal. Au second concert spirituel qui a eu lieu au Théâtre-Italien le 19 avril, M. Delle Sedie a chanté le fameux air religieux de Stradella, *Pietà, signore*, avec une telle perfection de style, avec une onction si touchante et si profonde, que j'aurais donné tout le *Stabat* de Rossini, qu'on exécutait le même soir, pour une si noble émotion.

Et pourtant le *Stabat* de Rossini est un chef-d'œuvre, mais un chef-d'œuvre de musique qui ne s'écarte guère des formes de la belle musique dramatique, et qui est à l'art religieux ce que le magnifique tableau de Paul Véronèse, qu'on admire au salon carré du Louvre, est à la poésie divine de l'Évangile, dont il reproduit une scène capitale. Oui, les hommes de goût qui veulent qu'on chante à l'église autre chose que ce qu'on chante au théâtre, et qui s'efforcent de maintenir la séparation des deux genres et des deux styles, ont raison, et j'applaudis à leurs efforts. Il n'y a rien de plus élevé, de plus grand et de plus beau que la musique religieuse digne de cette qualification, et puisque je touche incidemment à cette question, qu'il me soit permis de remercier ici *il padre* Placido Abella, de l'abbaye du Mont-Cassin, qui m'a adressé du fond de son couvent trois morceaux de musique religieuse de sa composition : un *Magnificat* à trois voix avec accompagnement d'orgue, un *Christus* et un *Miserere* à quatre voix dans le style de Palestrina, et un *O salutaris* pour voix de ténor, mélodie suave et pieuse. Tous ces morceaux, écrits dans la tonalité du plain-chant, excepté l'*O salutaris*, révèlent un goût exercé qui fait honneur au père Placido Abella. Il a accompagné son envoi d'une lettre où il nous dit avec beaucoup de grâce : « Si vous trouvez à blâmer quelque chose dans mes compositions, faites-le, monsieur; mais que votre critique soit adoucie par mon désir de voir la musique religieuse ramenée à ces principes sévères qui ont été établis par l'exemple de Palestrina. » Je puis assurer le bon père que ses efforts me paraissent dignes du but qu'il veut atteindre.

Les dernières représentations du Théâtre-Italien ont été assez brillantes, grâce à l'arrivée de M. Tamberlick, qui nous est apparu brusquement dans *Poliuto*, de Donizetti, un de ses meilleurs rôles. Dans cette faible partition, il y a trois morceaux remarquables : un air, le finale du premier acte, et un duo passionné à l'acte suivant, où M. Tamberlick a eu de beaux élans lyriques. Puis il a chanté *Otello* avec la vigueur, la fougue et la belle déclamation qui distinguent ce grand artiste, dont la voix est plus fatiguée que

jamais; mais qu'importe après tout? Dans le duo de la jalousie et dans la scène finale avec Desdemona, d'une si profonde terreur, M. Tamberlick s'élève si haut par l'ampleur du style et par la passion, qu'on lui pardonne presque de n'avoir plus que quelques notes frémissantes. M. Tamberlick a été secondé dans *Otello* par une nouvelle Desdemona dont le nom nous était plus connu que le talent. Née à Bordeaux, élevée au Conservatoire de Paris, Mme Charton-Demeure a essayé ses premiers pas dans la carrière dramatique au théâtre de Bruxelles; puis elle est venue à l'Opéra-Comique, où elle n'est pas restée longtemps, et s'en est allée où s'en vont maintenant un grand nombre de cantatrices françaises : elle a parcouru le monde et brillé longtemps au Brésil. C'est une cantatrice agréable, dont la voix de mezzo-soprano est vigoureuse, étendue et assez bien exercée. Elle chante avec élan, avec passion, en dépassant quelquefois la mesure de la vérité. On voit bien que Mme Charton-Demeure a vécu longtemps loin de Paris, et qu'elle a eu à plaire à un public plus indulgent encore que celui du Théâtre-Italien. Si Mme Charton-Demeure reste quelque temps parmi nous, elle y apprendra peut-être à modérer son zèle, à tempérer son style, et à ne pas confondre la musique des grands maîtres avec les opéras contemporains.

Le Théâtre-Lyrique, qui va bientôt changer de climat, et qui, l'année prochaine, habitera la nouvelle salle qu'on lui a construite au bord de la Seine, se donne beaucoup de mal pour vivre médiocrement. Les ouvrages nouveaux, petits ou grands, s'y succèdent avec rapidité, ce qui est un bien, puisque c'est la mission de ce théâtre de servir de lieu d'exercice aux jeunes compositeurs qui veulent aborder sans trop de danger la carrière de la musique dramatique. Aussi le Théâtre-Lyrique est-il si éminemment utile qu'il faudrait l'encourager d'une manière efficace, s'il était prouvé qu'il ne peut exister qu'avec une subvention soit de l'état, soit de la ville de Paris. Parmi les ouvrages distingués que le Théâtre-Lyrique a donnés depuis le mois de janvier, il faut citer *la Chatte merveilleuse,* opéra féerique en trois actes, paroles de MM. Dumanoir et Dennery, dont la première représentation a eu lieu le 17 mars. Bien que le titre de *Chatte merveilleuse* puisse faire illusion à l'esprit du lecteur, en le portant à croire qu'il s'agit ici de la fable de La Fontaine, il faut dire qu'il n'en est rien. Un père laisse en mourant à ses trois fils trois objets qu'ils doivent se partager : un âne, un moulin et une chatte qui était fort aimée du vieillard. Urbain, le plus jeune et le plus désintéressé des trois héritiers, choisit la chatte, par affection et par respect pour la mémoire de son père. Cette chatte, qui se nomme Féline, on le pense bien, n'est autre qu'une jolie femme qui, protégée par la bonne fée, échappe à tous les maléfices de l'ogre et finit par épouser son maître Urbain, dont elle fait le bonheur. Ce conte bleu traverse un pays de chimères où les rois, les princesses, les danses et les forêts enchantées éblouissent et charment, paraît-il, les yeux du public. La musique de cet imbroglio oriental est de M. Grisar, compositeur ingénieux et facile qui réussit assez bien dans les petits cadres, qui ne l'obligent pas à violenter les sons de sa musette. Dès le premier morceau de *la Chatte merveilleuse,* qui n'a pas d'ouverture, on trouve dans le chœur que chantent les villageois la formule mélodique et harmonique qui régnera presque pendant les trois

actes. Ni la romance d'Urbain, — *O pauvre chatte!* — ni le duo pour ténor et soprano entre Féline et Urbain, ne sont choses bien nouvelles, et je ne puis citer au premier acte qu'un trio syllabique dont le type est connu depuis longtemps. A l'acte suivant, qui est le plus long et le plus fourni, on trouve encore un très joli chœur que chantent des moissonneurs, les couplets d'Urbain, — *Un bon vieux roi,* — une espèce de duetto entre Féline et Urbain, et l'air de bravoure de Féline avec accompagnement de chœur, où Mme Cabel prodigue toutes les fleurs artificielles de son gosier, qui est encore solide. Je préfère à tout cela le joli chœur qu'on chante pendant que, par un coup de baguette magique, on voit défiler au fond du théâtre les riches domaines du marquis de Carabas. A mon avis, le morceau le plus original de l'ouvrage est la ronde en duo que chantent au troisième acte la fée aux perles et l'ogre déguisés en paysans : — *Jeune fille qui viens des champs;* — ce petit rhythme agreste est bien dans la manière de M. Grisar, et je le préfère à la romance d'un style ambitieux, — *Tout l'éclat qui m'environne.* — A tout prendre, *la Chatte merveilleuse* est un ouvrage agréable, où il ne faut chercher ni la force, ni la variété. C'est une douce chanson, un peu toujours la même, qui se diversifie en chœurs, tous fort jolis, en romances, en duos, en couplets, et qui mérite en partie le succès honorable qu'elle a obtenu devant le public du Théâtre-Lyrique, grâce au prestige de Mme Cabel, qui reste toujours la cantatrice aimée du faubourg du Temple.

Un nouvel opéra en deux actes, d'une allure bien différente, a été représenté au Théâtre-Lyrique le 25 avril. C'est *la Fille d'Égypte,* premier ouvrage d'un compositeur qui porte un nom illustre, M. Jules Beer, le propre neveu du grand musicien qui a fait *Robert le Diable* et *les Huguenots.* Je ne crains pas de dire tout d'abord que ce début d'un dilettante de distinction est presque un coup de maître, et que depuis longtemps on n'a entendu à Paris un opéra qui renferme autant de qualités saillantes que les deux actes que nous allons apprécier. Bien que M. Jules Barbier ait emprunté la donnée de son *libretto* au conte charmant et si connu de M. Prosper Mérimée, *Carmen,* l'auteur de *la Fille d'Égypte* a bien vite pris une autre voie, et sa bohémienne Zemphira ne ressemble guère à « cette beauté étrange et sauvage qui étonnait d'abord, mais qu'on ne pouvait oublier. » Pauvre fille abandonnée sur les grands chemins, elle est recueillie par un contrebandier nommé Spada, dont elle devient la maîtresse, et qu'elle domine par la force et l'étrangeté de son caractère. Zemphira cependant s'éprend d'un bel amour pour un jeune Andalous, Pablo, qu'elle attire dans son désert, et qu'elle enivre pendant quinze jours de ses regards et de ses âcres baisers. Pablo se sauve de ce jardin d'Armide, et vient raconter l'étrange aventure à sa fiancée Mariquita, qu'il aime et qu'il va épouser. Il se noue alors entre ces deux femmes, Mariquita et Zemphira, une lutte de passion pour cet imbécile de Pablo, dont les péripéties forment le tissu de la pièce. Mêlez à cette donnée des contrebandiers toujours pourchassés par les douaniers de la province, joignez-y la jalousie et l'amour de Spada pour Zemphira, qu'elle conduit par le nez, lui et sa bande, et vous avez le sens d'une fable absurde et sans intérêt, où l'on trouve cependant quelques situations qui ont été comprises par le compositeur.

Dès l'ouverture, on sent la main d'un musicien. Après quelques mesures d'un mouvement rapide, une phrase assez élégante est confiée aux violoncelles, soutenus par les harpes. Reprise par les premiers violons, la phrase est menée à bonne fin, et le tout se termine par une péroraison brillante. L'introduction se compose d'un chœur de douaniers très bien rhythmé, des couplets que chante Zemphira, qui n'a pu résister au désir de poursuivre Pablo jusque dans son village, et de la *stretta* de ce même chœur, qui accompagne le chant de la zingara. Tout cela est piquant et bien dessiné. Le récit de Pablo, qui raconte à sa fiancée Mariquita son entrevue avec la bohémienne, dont il ne peut oublier les traits, est une sorte de déclamation largement dessinée et pleine de sentiment. Le passage surtout où il dépeint l'apparition de cette femme étrange est d'un style élevé et d'une grande allure. Les couplets de la bonne aventure : *Je vous dirai, ma chère,* que chante Zemphira en tenant la main de Mariquita, ces couplets sont charmans, surtout la conclusion en trio. La romance que chante ensuite la bohémienne en rappelant le souvenir de sa mère : *Elle joignait mes mains,* est touchante. Les couplets de Spada sont aussi à signaler, ainsi que le trio pour soprano, ténor et basse, entre Zemphira, Spada et Pablo, qui se menacent. J'en aime surtout la phrase que disent à l'unisson les deux rivaux. Cependant le chef-d'œuvre de ce premier acte, qui est si rempli de morceaux remarquables, c'est le boléro que chante Zemphira à travers les barreaux de la prison du village où elle a été renfermée par l'ordre de l'alcade Conconas. Chaque couplet de cette mélodie originale, que la zingara chante en s'accompagnant elle-même avec une guitare qu'elle a trouvée dans la prison, est ramené par un refrain délicieux. C'est un petit chef-d'œuvre que ce boléro, qui mérite bien de devenir populaire. Au second acte, dont la scène se passe dans la retraite sauvage des contrebandiers, on remarque la chanson de la bohémienne avec l'accompagnement du chœur, qui frappe sur chaque temps fort un accord harmonieux. C'est d'un effet ravissant. Vient ensuite un quatuor dont le passage sans accompagnement est curieusement modulé; mais le morceau capital du second acte et peut-être de tout l'ouvrage, c'est la scène longue, variée d'incidens et passionnée, entre les deux femmes, Mariquita et Zemphira, qui se disputent la possession de Pablo. Il y a dans cette scène vigoureuse et vraiment dramatique la marque indélébile d'un digne neveu de Meyerbeer. Je signale cette scène à tous les vrais musiciens, ainsi que le duo, pour soprano et basse, qui vient ensuite entre Zemphira et Spada, que la bohémienne finit par adoucir. Mlle Girard chante et joue avec un véritable talent le rôle si fatigant de Zemphira. C'est une artiste d'un mérite rare, bien mal secondée par Mlle Faivre, qui représente Mariquita, la fiancée. M. Balanqué est un comédien bien intelligent dans le personnage de Spada, qu'il joue avec énergie et noblesse, tandis que M. Peschard, le ténor, qui a une assez jolie voix, ne parvient pas à animer un peu le triste personnage de Pablo. Les chœurs et l'orchestre méritent des éloges.

Je ne sais quel sera devant le public le succès de *la Fille d'Égypte*. Quoi qu'il arrive cependant, cet opéra en deux actes, d'un style si varié et si ferme, est l'œuvre d'un musicien de bonne race, qui pourrait bien un jour nous donner un grand compositeur dramatique.

P. SCUDO.

ESSAIS ET NOTICES.

La Misère au temps de la Fronde et saint Vincent de Paul, par M. A. Feillet (1).

La thèse de M. Feillet est de démontrer que l'ancienne monarchie conduisait « à grandes laisses » la France à l'appauvrissement général, à la ruine publique. Pendant le XVIIe siècle particulièrement, la rapidité du mal peut être notée, suivant lui, de dix en dix années. Le XVIe siècle avait été, pense-t-il, une période de prospérité croissante et de progrès agricole très marqué; le XVIIe, une période d'inertie au sein de la décadence; à peine a-t-on senti, à la fin du XVIIIe et au XIXe, « une lente résurrection, qui insensiblement nous a ramenés un peu au-dessus de ce que nous étions dans la première moitié du XVIe siècle. » Pour prouver sa thèse, M. Feillet a beaucoup étudié. Il a compulsé des centaines d'archives, des milliers de documens inédits, et son livre est de la sorte une enquête savante et consciencieuse, animée d'ailleurs par un patriotisme sincère, par une sympathie profonde pour les souffrances qu'il raconte; à tous ces titres, c'est une œuvre d'un intérêt incontestable pour le statisticien et l'économiste, pour le moraliste et l'historien. M. Feillet instruit le procès de la vieille royauté française; quel sujet plus digne d'examen? en est-il de plus dramatique? en est-il qui nous touche de plus près? Nos ancêtres ont-ils commis certaines fautes que nous devions à tout prix éviter à notre tour, et y a-t-il, en dehors de la route qu'ils ont suivie, certains écueils qu'ils ont su éviter et desquels il faut nous garder soigneusement nous-mêmes?

Voici comment M. Feillet a été conduit à choisir, en vue de sa démonstration, l'époque de la fronde. Il avait longtemps étudié l'histoire du paupérisme en France et avait déjà donné les premiers résultats de cette enquête. Obligé cependant de se borner, il a voulu montrer la misère devenue extrême pendant une des époques réputées les plus brillantes de notre histoire, et il a choisi le temps de la fronde, le temps des ruelles, des ballets et des chansons, le temps des précieuses et des beaux-esprits, de Bussy et de Ninon de Lenclos, de Scarron et de Mme de Sévigné. Évidemment, dans la pensée de l'auteur, le contraste même devait servir au succès de la plaidoirie. Ne pourrait-on pas cependant le quereller à ce propos? Vous voulez montrer l'incapacité absolue de l'ancienne administration française à faire vivre le pays, — vous n'aspirez à rien de moins; prenez donc une époque où cette administration soit libre des innombrables entraves que lui imposent une guerre civile et le contre-coup d'une vaste guerre étrangère à peine éteinte. Qui ne sait quel fléau ce fut pour les populations de l'Allemagne et de la France que la guerre de trente ans avec les pillages incessans des aventuriers de toute nation dans leurs marches non réglées? C'est l'armée de Gallas venant enlever le bétail dans nos provinces frontières, ce sont les Suédois saccageant Metz et la Lorraine, ce sont les blessés de Rocroy affluant dans nos hôpitaux, et puis les soldats licenciés cherchant fortune, les populations émi-

(1) Librairie Didier, 1862.

grées, les bohémiens errans; à la suite de tout cela, les maladies, la peste, la famine, et toutes les misères que le grand artiste lorrain, Callot, a décrites. M. Feillet a donné de tant de malheurs, qu'il observe avec soin dans plusieurs provinces devenues aujourd'hui françaises, une peinture énergique, et son étude d'après Callot est particulièrement spirituelle et fine; mais est-elle bien dans son sujet? Que pouvait alors l'administration française dans la Lorraine et dans l'Artois, qui ne faisaient pas partie de notre territoire, et les souffrances de la Bourgogne n'étaient-elles pas un effet de la guerre étrangère? De nos jours, où l'administration s'est tant perfectionnée, imaginons une guerre de trente années ou de dix seulement: où en seraient, dans quelque pays que ce soit, l'agriculture et la richesse publique? Dira-t-on que la supposition est impossible, et que cela démontre la puissance d'une meilleure machine gouvernementale? — Non, cela démontrerait plutôt le développement de la raison publique et le progrès général, et dans l'ancien régime aussi l'administration royale est solidaire de ces mobiles supérieurs; elle n'est pas seule coupable, il ne faut pas lui imputer toutes les misères.

Quant à la fronde, nous n'en sommes plus à croire, il est vrai, qu'elle n'ait été qu'une guerre de bons mots et de couplets; nous savons à présent qu'il y avait sous cette agitation malsaine quelques idées de réforme politique attestant chez ceux qui les avaient conçues une intelligence vive des destinées de notre pays, unie à des passions démagogiques qui n'étaient rien moins que de fort sinistres présages; l'on se rappelle la conversation de Gondi avec le prince de Condé dans le jardin de l'archevêché, les pendaisons de l'Ormée à Bordeaux, ainsi que le massacre de l'hôtel de ville à Paris, épisode important sur lequel M. Feillet, par parenthèse, nous a donné de très nouveaux détails. Il ne faut pas oublier non plus quelle était encore en France la rudesse des mœurs générales, même au temps de l'hôtel de Rambouillet et des premières précieuses; l'ours que Voiture, je crois, fit monter un jour dans le salon de Julie d'Angennes, suivant le récit de Tallemant des Réaux, en est le naïf symbole. Aussi, la guerre civile lâchant la bride, les années que M. Feillet a choisies sont-elles particulièrement un temps de désolation, surtout pour les campagnes. « Les troupes de tous les partis, dit M. Walckenaër, mal payées, mal nourries, pillaient, brûlaient, saisissaient les deniers publics, dévastaient les campagnes, rançonnaient les cultivateurs, et produisaient partout où elles séjournaient une misère extrême et une hideuse famine. Des bandes de malheureux abandonnaient leurs habitations et suivaient l'armée du roi en demandant du pain; la cour vit plusieurs fois sur son passage des hommes mourant de faim et des enfans tétant encore sur le sein de leurs mères, qui venaient de rendre les derniers soupirs. La reine, fortement émue, disait que les princes et les parlemens répondraient devant Dieu de tant de calamités, oubliant ainsi la part qu'elle y avait elle-même. Les Espagnols s'avançaient sur nos frontières et entraient en France comme alliés du prince de Condé, mais dans la réalité pour profiter de nos divisions... »

Tels étaient les maux épouvantables qu'enfantait la guerre civile, doublée de l'intervention étrangère et compliquée encore des suites funestes d'une immense et sanglante guerre qui, pendant trente années, avait soulevé,

agité, mêlé tant d'élémens discordans et impurs. Tel est le tableau déjà connu auquel M. Feillet a ajouté des traits d'une réalité navrante; mais en vérité comment l'administration royale aurait-elle pu, surprise dans un tel moment, se montrer partout obéie? Un bon nombre de ces malheurs n'était assurément pas de son fait, et il fallait lui donner le temps de continuer l'œuvre d'Henri IV et de Sully. — Colbert et Louvois la reprendront, cette œuvre, non sans énergie et non sans succès. Sur ces vicissitudes de l'administration française, il est vrai, M. Feillet ne se prononce pas, se réservant sans doute pour de prochaines publications : il nous dit seulement ici que le XVIe siècle avait été beaucoup plus favorable à la prospérité intérieure de la France; mais en vérité cela aurait besoin d'explications, quand on songe que les mêmes causes auxquelles il attribue le mal ultérieur, comme la puissance de la noblesse par exemple, paraissent avoir dû être beaucoup plus énergiques alors, sans parler de l'horrible fléau des guerres religieuses. M. Feillet juge sur le seul examen de la période de la fronde; encore une fois, ses argumens auraient beaucoup plus de force, s'il eût choisi une période paisible, exempte de toute cause de trouble extérieur, et qu'il eût prouvé que même alors subsistaient des causes de désordre irrémédiables et absolument inhérentes au système de l'ancienne monarchie. Le raisonnement certes porterait coup, s'il ôtait au lecteur, après un examen loyal et sévère des réformes de Sully, de celles de Richelieu et de Colbert, toute espérance d'un meilleur avenir pour cette pauvre vieille France en dehors de la révolution. Dans son troisième chapitre, M. Feillet examine les principes de l'ancienne administration française, ainsi que les obstacles qu'elle rencontrait, et c'est là qu'il est bien dans son sujet. Traitant du système économique de l'ancien régime, des causes multipliées de la misère, — organisation fâcheuse de la propriété foncière, redevances féodales et ecclésiastiques, impôts royaux, entraves à l'industrie, ordonnances de la gabelle, — ce chapitre est le fond même du livre, et personne ne se fût plaint si l'auteur lui avait donné encore plus d'étendue.

Les réserves que nous venons de faire nous permettent de considérer maintenant sans aucune autre préoccupation le tableau qu'a tracé M. Feillet, et de montrer l'intérêt qui s'y attache, quelque sentiment qu'on ait sur la thèse qu'il se propose de soutenir. Le fond en est, comme nous avons dit, la misère profonde étudiée dans les documens les plus imprévus avec un soin minutieux. Ce travail entraîne l'auteur dans l'analyse de beaucoup de circonstances qui nous révèlent pour la première fois le mécanisme de plusieurs institutions mal connues. Sur ce fond d'ailleurs, M. Feillet a dessiné avec beaucoup de relief, soit des épisodes de la guerre civile, soit des figures pleines de vie et de couleur. Dès 1650, une société se forme spontanément, mi-partie parlementaire, mi-partie janséniste, pour organiser la bienfaisance avant saint Vincent de Paul, les curieux détails que donne l'auteur à ce sujet sont toute une page inédite de l'histoire de Port-Royal. Et puis saint Vincent de Paul arrive, qui, avec son armée charitable de missionnaires et de filles de la charité, se substitue à l'œuvre janséniste et parlementaire. Ainsi s'exprime du moins M. Feillet. Saint Vincent de Paul n'a pas eu, à l'en croire, l'initiative de cette assistance publique; il le dit formellement : « cet honneur doit remonter, assure-t-il, à un

pauvre mort oublié de la renommée, etc.» Cependant l'auteur ne trouve qu'en 1649 pour la première fois le nom et les efforts du janséniste Maignart de Bernières, maître des requêtes à Rouen, et l'on ne saurait oublier que l'action de saint Vincent de Paul, je dis son action générale et sociale, par exemple ses différens essais pour fixer le sort des enfans trouvés, sans compter le reste, est de plusieurs années antérieure à cette date. Autrefois on a raconté ici même (1) comment en 1636, les commissaires du Châtelet retirant chaque matin des égouts plusieurs cadavres de nouveau-nés, une veuve recueillit bon nombre de ces innocens dans sa propre maison, près de Saint-Landry. Elle mourut, et l'établissement dépérit. «M. Vincent, ecclésiastique de Provence, va le visiter; il y trouve des enfans vivans au milieu de cadavres... Une résolution prompte s'empare de lui : avec l'aide de Dieu, dit-il, je sauverai ces enfans! Il intéresse les femmes à son œuvre, et forme une association à l'aide de laquelle on loue en 1638 une petite maison à la porte Saint-Victor.» Voilà de la belle et bonne charité bien et dûment organisée quelque douze années avant Maignart de Bernières. Mais peu importe après tout, car M. Feillet rend toute justice à l'apôtre de la charité moderne, et ce n'est pas le moindre intérêt de son livre d'avoir opposé à l'impuissante administration officielle l'ardeur et l'héroïsme de la charité privée.

En résumé, M. Feillet ne tranche pas absolument la grande question qu'il agite; mais, pour quiconque veut examiner ce problème, son livre est d'un secours indispensable, particulièrement à cause des documens tout nouveaux qui y sont insérés. Il ne s'adresse pas d'ailleurs aux hommes d'étude seulement, mais à tous les amis des sérieuses études historiques et à tous ceux que préoccupent les questions sociales dont la solution intéresse nos destinées.

Histoire du Droit criminel de l'Angleterre, par M. Albert Du Boys.

Ce volume fait suite à une *Histoire du droit criminel des peuples modernes* que M. Albert Du Boys a entreprise sur un plan particulier. Substituant à la chronologie réelle, qui retient rapprochées les dissonances, la chronologie rationnelle que présente à l'historien philosophe le développement parallèle de chaque civilisation diverse, l'auteur ne compare que des législations issues d'âges analogues, s'abstient de placer la jeunesse d'un peuple à côté de la vieillesse d'un autre peuple, et s'efforce de reconstituer la série logique des différentes évolutions qu'a parcourues dans tout un ordre d'idées l'intelligence humaine. — La législation que le prince Danielo a donnée récemment aux Monténégrins, dit M. Du Boys, admet encore la composition pécuniaire et ne fait qu'assigner des limites à la vengeance du sang, qu'elle n'ose proscrire. Dans les Montagnes-Rocheuses et dans l'Océanie, cette vengeance du sang et le système des épreuves sont encore en usage; la législation actuelle du Maroc et celle de la Perse ne sont guère plus avancées : irons-nous cependant, parce qu'elles datent du XIXe siècle, les placer à côté du code Napoléon ou des réformes de sir Robert Peel, ou ne

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1846.

sont-elles pas plutôt moralement contemporaines de la loi salique ou de la loi ripuaire? — Tel est le système que s'est proposé l'auteur. L'idée fondamentale en peut être juste, mais l'exécution en est assurément délicate et périlleuse : l'âge d'un peuple se mesure, il est vrai, d'après sa séve et son avenir, et l'ignorance stérile des populations sauvages n'est pas une jeunesse véritable qu'on puisse assimiler à l'ardeur féconde des Germains du ve siècle; mais appliquer sagement ces distinctions est une tâche qui demande beaucoup d'expérience et de tact historique. — Ce n'est pas toutefois un rapprochement forcé que celui qui amène l'auteur à étudier les législations criminelles des peuples germains ou scandinaves concurremment avec celles de l'Angleterre et de notre Normandie au moyen âge; il y a eu là une communauté de sang entraînant une communauté réelle d'instincts et d'avenir.

Le système des paix et l'institution du jury, voilà les deux points de légitime comparaison qui s'offrent à l'auteur. Quant au premier, on en trouverait aisément les vestiges dans l'antiquité germanique, et l'antiquité scandinave le montre au grand jour. Tacite nous rapporte que, suivant les traditions des anciens Germains, « la Divinité descendait quelquefois parmi les hommes et se promenait au milieu des nations. C'étaient des jours d'allégresse, c'était une fête pour tous les lieux qu'elle daignait visiter : les guerres étaient suspendues; alors seulement ces Barbares connaissaient, alors seulement ils aimaient la paix et le repos. » La mythologie du Nord nous parle à peu près de même du passage du dieu Frey sur la terre. Frey commande et inspire la paix, et toutes les fois qu'on l'invoque, on doit faire cesser la guerre. Odin lui-même avait institué trois fêtes religieuses, une pour la victoire, mais les deux autres pour invoquer la fécondité de la terre et la paix. C'étaient les conseils de la religion; la loi n'avait fait que les adopter et les suivre. La criminalité du nord païen, que nous connaissons par un bon nombre de codes conservés jusqu'à nous, repose sur deux principes dont l'un est appelé à corriger l'autre : si tout homme libre a le droit de venger ses injures, tout homme libre revendique aussi, au nom d'un droit reconnu et consacré par les mœurs, le maintien de la sécurité ou de la *paix* qui doit le faire respecter, lui personnellement, par ses concitoyens. Celui qui ose attenter à cette paix cesse par là d'être revêtu lui-même de la protection ou de la paix qui le couvrait tout à l'heure; il est placé hors de la paix ou hors de la loi, *outlaw;* il est proscrit, et à ce titre chacun peut le tuer. La religion et ensuite la loi ont attaché le privilége de la paix à certaines époques et à certaines fêtes de l'année, puis à certains lieux, comme les temples et les *things* ou assemblées publiques, puis à certaines fonctions de la vie publique et aux principales circonstances de la vie privée. Il y a eu la paix des fiançailles et celle des funérailles, celles de l'armée en campagne, du matelot sur la mer, du marchand sur la route, du vieillard au foyer. Et plus la loi a propagé de la sorte le domaine de la paix, plus ont reculé la barbarie et le désordre. Les efforts de la législation scandinave se montrent encore sous la forme des trèves ou réconciliations, soit temporaires, soit définitives, qu'elle réglemente et garantit, et qu'en certains cas elle impose. Tel est ce que les codes du Nord appellent le *grid,* sorte de réconciliation temporaire entre deux ennemis, qui équivaut pour le plus

faible à un sauf-conduit. Le *grid* est encore proclamé à l'avance, si l'on craint quelque discorde, par exemple au commencement d'un repas en vue des querelles qu'amènera l'ivresse, à l'ouverture des jeux publics pour en bannir d'injustes vengeances, souvent enfin pour favoriser l'entrevue de deux ennemis dont l'un déclare offrir une composition. Or les vieilles coutumes de notre Normandie décèlent un pareil système de paix, reste des institutions scandinaves établies dans cette province; elles mentionnent souvent la trève de Dieu proprement dite, celle qui, suivant les prescriptions des conciles, réservait à la paix une portion de la semaine et les principales fêtes de l'année.

Après avoir cité avec soin et mis en lumière ces exemples, M. Albert Du Boys poursuit en Angleterre l'examen du système scandinave des paix. Non-seulement Guillaume le Conquérant laisse intactes les anciennes paix d'origine anglo-saxonne et danoise, mais il en établit de nouvelles en faveur des voyageurs et des marchands et leur donne une sanction par une pénalité sévère. M. Du Boys a examiné de près ces similitudes, et des rapprochemens qui lui étaient offerts il a fait jaillir des lumières nouvelles.

Quant au jugement par jury, dont l'élément constitutif est l'établissement du point de fait par les pairs et voisins de l'accusé à l'aide des simples lumières du bon sens, la décision du point de droit étant laissée à des hommes spécialement préparés et commis en qualité de juges ou de magistrats, les lois du Nord en offrent certainement l'embryon dans la double institution des *domar* et des *quidr*. Les *quidr* (1) sont pris dans le voisinage du lieu du crime ou de l'habitation de l'accusé, *de vicineto,* et choisis parmi les simples citoyens ses pairs; ils doivent se prononcer devant le tribunal sur la question de fait seulement, c'est-à-dire sur la culpabilité du prévenu. Il leur est défendu, comme on peut le lire dans le recueil islandais intitulé *Gragas,* de s'enquérir de la loi elle-même, de ses dispositions particulières pour le cas dont il s'agit, en un mot des conséquences légales de l'avis qu'ils croiront devoir émettre. Ils forment, pour ainsi parler, un jury d'examen. Les *domar* ou juges, de leur côté, bien qu'ils ne soient pas magistrats eux-mêmes, sont présidés par le magistrat suprême du pays et sont assistés par des juristes qui connaissent les formules et le texte de la loi. Ils donnent leur avis sur la peine méritée, et cet avis devient un verdict souverain. Ils forment un jury de jugement. Ce sont des élémens épars qui, en se réunissant, formeront le jury moderne; mais la transformation complète ne s'accomplira pour la première fois que sur le sol de l'Angleterre moderne. Ces germes qu'une centralisation hâtive étouffera dans le Nord resteront divisés et stériles tant qu'ils n'auront pas rencontré un sol rendu fécond par l'instinct de la liberté civile et politique.

Un autre point commun à l'Angleterre moderne et à l'ancien droit germanique, et que M. Du Boys a fait soigneusement ressortir, est la douceur de la procédure criminelle, comparée à la procédure inquisitoriale des peuples du Midi. La superstition avait conservé dans le Nord, il est vrai, des épreuves judiciaires; mais la torture n'y parut pas, sauf contre les esclaves.

(1) *Qveda,* prononcer, dire, est un mot norrène qui se retrouve dans l'ancien anglais: *he quoth,* il dit.

Les épreuves disparurent de bonne heure de la procédure anglaise; le duel seul y persista longtemps malgré les anathèmes de l'église. Quant à la torture comme moyen d'instruction judiciaire, d'un usage tout à fait général sur le continent à la fin du XIIIe siècle, elle était encore entièrement inconnue en Angleterre au commencement du XIVe. Vers le milieu du XVe, sous le règne de Henri VI, les ducs d'Exeter et de Suffolk, ses ministres, firent construire, pour appliquer les prévenus à la question, une machine qu'on appela par dérision la *fille du duc d'Exeter,* et Blackstone s'exprime à ce sujet d'une manière remarquable : « Ces hommes d'état, dit-il, voulaient introduire la loi civile dans le gouvernement, » la loi civile, c'est-à-dire le droit romain et le système inquisitorial, plus favorables que la loi commune au pouvoir royal.

Une bonne partie du volume de M. Albert Du Boys est consacrée ainsi à l'étude de ces origines du droit criminel en Angleterre; mais il poursuit l'examen historique de ce droit jusqu'à la fin de la période féodale proprement dite, dont il place les limites sous le règne de Charles II. Il est clair que, dans une si longue période, de nouvelles influences, fort différentes des influences primitives, sont venues modifier le droit anglais. Les unes sont extérieures, comme l'établissement temporaire d'une monarchie absolue et l'institution d'une église officielle; M. Du Boys semble s'être attaché particulièrement à celles-là : il faut aller chercher les autres dans le développement original du génie anglais, étude longue et difficile sans aucun doute, et dont on peut se faire une idée par le remarquable livre sur le mécanisme et l'esprit des institutions anglaises qu'a publié le savant professeur de l'université de Berlin, M. Gneist.

Ce dernier livre nous en rappelle un autre, qui vient de nous arriver de Russie, et qui, écrit en allemand, étudie avec un soin consciencieux un sujet sur lequel M. Albert Du Boys a donné un intéressant appendice, l'histoire du servage et du paupérisme en Angleterre. Nous voulons parler du volume récemment publié à Saint-Pétersbourg sous ce titre : *Histoire de l'abolition du servage et de la dépendance personnelle en Europe jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle,* par Samuel Sugenheim, 1861. C'est une précieuse enquête. Ce qui concerne l'Angleterre y fait la matière de plusieurs chapitres fort curieux. Le travail de M. Du Boys reste précis et instructif auprès de ce livre spécial; mais ceux qui voudront poursuivre une si grave étude devront joindre au volume français celui que nous venons de mentionner : il s'ajoutera utilement aussi au volume de feu Yanoski sur l'esclavage dans les temps modernes, que M. Henri Wallon a publié il y a peu de temps.

A. GEFFROY.

Histoire de France, par un Américain (**History of France**), vol. I.
Ancienne Gaule, par M. Parke Godwin (1).

C'est un grand soulagement de lire une histoire de France, et surtout une histoire des origines de la France, écrite avec un sens moral si net, une bonne volonté si évidente, un si honnête désir d'éclairer la question

(1) New-York, Hasper et frères.

et non point d'en profiter pour satisfaire quelque passion mignonne. On est heureux de se sentir délivré des exaltations chimériques, des enthousiasmes gallomanes, des systèmes qui n'attestent qu'un esprit aveuglé par la vanité ou par un parti-pris, par une sorte de monomanie. Notre école historique avait eu de brillans débuts, et il lui avait été beaucoup donné; mais que de nobles facultés faussées dans leur résultat par un mauvais biais de la volonté! que de belles aptitudes qui n'ont produit que des œuvres manquées parce qu'elles ne se sont point employées à voir juste! Avec son merveilleux instinct de divination, M. Michelet n'est bien souvent qu'un sybarite d'imagination qui pense pour se donner la jouissance et l'ivresse de visions du plus prestigieux effet. M. Henri Martin est patient et érudit; il a la force de la volonté, mais c'est un druide; il croit à la métempsycose, il veut croire aux voix miraculeuses de Jeanne d'Arc pour faire en elle l'apothéose de la France; il est décidé à expliquer les vertus des Germains par un vice, les vices des Gaulois par une vertu, et tout cela sans feu ni flamme, sans le charme comme sans l'excuse d'un entraînement d'imagination. L'exaltation est toute de tête, c'est une fièvre à force d'idée fixe; il va jusqu'à déclarer froidement que la France au XVIe siècle ne devait ni rester catholique ni devenir protestante, mais se faire *rabelaisienne*, probablement parce que Rabelais était le descendant des druides. Et que dire de tant d'autres chez qui la philosophie et la morale se façonnent leur idéal d'après la France, au lieu de juger la France d'après un véritable idéal?

Ce n'est point cependant que les élémens d'une excellente histoire ne se rencontrent pas chez nous. M. Godwin, l'historien américain dont nous allons parler, qui n'a pas la prétention d'être un novateur, en a su recueillir une ample moisson dans les ouvrages de M. Guizot, de Sismondi, de Lehuérou, de M. Amédée Thierry et de son illustre frère, qui avait à un si haut point l'imagination historique, qui aurait pu laisser des travaux si complets, s'il eût été moins porté à faire de la polémique courante avec le passé. Ce qui appartient surtout en propre à l'écrivain américain, c'est le mérite d'avoir su apprécier avec discernement les données de la science moderne, en cherchant d'un cœur droit celles qui étaient réellement les plus conformes aux faits ou les plus propres à les expliquer; c'est le mérite d'avoir regardé au-delà de ses premières impressions, de s'être appliqué à n'assigner aux diverses influences que leur vrai rôle, et d'avoir ainsi composé une œuvre sensée et satisfaisante qui donne une idée juste de notre histoire, qui trouve moyen de résumer tous les matériaux connus et d'augmenter vraiment les connaissances du lecteur, au lieu de lui transmettre seulement des erreurs, des préventions et de fâcheux penchans de nature à enfanter encore dans son esprit de nouvelles méprises.

Si l'on y réfléchissait sérieusement, quelle grave responsabilité que celle de l'historien! Que de mal permanent il peut faire en cédant à un mauvais entraînement, en se laissant aller à émettre une appréciation viciée par un manque de conscience! De sa faiblesse d'un moment peut découler pendant de nombreuses générations toute une lignée d'injustices, de haines nationales, de folies présomptueuses, entraînant elles-mêmes des guerres, des échecs pour son pays, des souffrances pour les multitudes. De la faute qu'il eût pu éviter peuvent sortir des vices d'esprit qui deviendront

une fatalité, une maladie héréditaire, non-seulement chez ses lecteurs et leurs enfans, mais chez tous ceux qui auront subi leur influence et qui sont sûrs de se nommer légion, car par suite de la répugnance que les masses ont à penser par elles-mêmes, il y a comme des courriers magiques pour propager soudain à travers tout un pays une pensée émise dans un coin, surtout si c'est une pensée qui répond à des penchans très répandus. Quand donc comprendra-t-on que les règles de la civilité puérile et honnête s'appliquent aussi aux nations, et que s'il est mal à un individu de ne songer qu'à se vanter et à dénigrer autrui, il n'est ni plus licite ni plus salutaire de flagorner sans cesse notre vanité nationale, et de nous entretenir comme peuple dans un profond mépris de tout ce qui n'est pas nous? Cela ne vaut pas mieux que de nous habituer à avoir deux morales, l'une pour nous accorder le plaisir de condamner impitoyablement nos voisins, l'autre pour nous persuader que la justice, quand il s'agit de la France, consiste à ne tenir compte que de l'intérêt de la France. L'histoire par elle-même est déjà une tâche presque surhumaine : jamais ceux qui s'y consacrent ne feront honneur à leur nom tant qu'ils n'auront pas bien senti que l'intelligence, l'érudition, le génie même, ne sont point ce qu'il y a de plus indispensable à l'historien, et que la règle d'or pour lui, le seul moyen de laisser des œuvres qui puissent recevoir la ratification de l'avenir, est de n'exprimer jamais que ce qu'il aperçoit et ce qu'il pense, quand ses facultés sont dirigées par ses meilleurs sentimens.

Nous aimons à voir notre passé et notre réputation auprès de l'étranger entre les mains d'un interprète qui comprend ces devoirs, qui est capable de les comprendre. Avant tout, M. Godwin est un esprit judicieux, il a l'âme libre, il est dégagé de ce qui égare. Sans partialité marquée, sans s'être vendu d'avance aux Romains, aux Celtes ou aux Germains, il ouvre les yeux, et il a l'œil vif, il a une rare promptitude d'intelligence. A peine y a-t-il trace chez lui d'une prédisposition en faveur des Germains, les ancêtres de sa race. Il s'applique au contraire à faire ressortir le fonds d'habitudes et d'institutions qui leur était commun avec les Celtes, avec les anciens Pélasges et les premières tribus de l'Inde, c'est-à-dire le fonds d'institutions dont l'honneur ne revient pas à leur caractère propre, mais qui tenaient chez eux à leur degré de développement, qui étaient les conséquences de leur âge moral. Par là même, M. Godwin ne met que mieux en lumière la particularité distinctive des Germains, celle qui, en se développant par de nouvelles circonstances, a donné naissance à l'organisation féodale : je veux parler de la coutume nationale d'après laquelle les jeunes gens se plaçaient librement sous la direction du chef qu'ils préféraient. Chez les Gaulois, le clan ressemblait plus à la famille patriarcale du temps d'Abraham. S'il se recrutait aussi par l'adoption, par l'accession de cliens étrangers, les cliens s'assimilaient davantage à des vassaux héréditaires; le libre choix n'existait pas aussi généralement pour la jeunesse. C'est seulement chez les Germains que nous rencontrons ce bizarre mélange de liberté et d'autorité, ce respect du sentiment individuel et cet instinct de subordination. L'individu garde le droit de disposer librement de lui-même, et il n'use de sa liberté que pour se choisir un maître, pour se marier par amour à une autre destinée.

Ce qui nous frappe encore comme un des côtés les plus neufs et les plus instructifs de cette histoire, c'est le jour qu'elle jette sur le rôle et la marche des idées religieuses. En prenant de haut son point de vue, M. Godwin résout bien des problèmes. Il peint, il définit admirablement la tournure que le christianisme avait prise vers la fin de la domination romaine, et la nouvelle transformation que les croyances subirent sous les Mérovingiens; il nous montre avec netteté l'espèce d'influence qu'elles ont eue sur les caractères et le cours des événemens. Quelques touches aussi suffisent à l'historien pour dessiner un trait curieux du caractère de Charlemagne; le grand empereur à son insu laisse bien percer son instinct germanique par l'amour qu'il a pour la *cité de Dieu* de saint Augustin, par la répugnance que lui cause le culte des images. Nous n'aurions qu'une objection à faire, et elle porte sur l'affinité que M. Godwin croit apercevoir entre la simplicité de l'arianisme et la simplicité du caractère germanique. Le Germain est sincère et naturel, il est simple dans ce sens; mais il ne l'est point, et ne l'a jamais été, si l'on entend par là qu'il soit exempt de mysticisme. Rien de plus frappant au contraire que la combinaison de ses instincts pratiques avec sa tendance aux rêveries enthousiastes. Il est l'homme du sentiment sous tous les rapports, l'homme des exaltations morales comme des affections et des appétits terrestres. Il est la seule race qui, à l'état de barbarie, ait naturellement fait preuve de ce que j'appellerai l'instinct chrétien ou la qualité de la vieillesse, de la disposition à regarder en dedans, — la seule race qui, à l'âge des passions, n'ait pas été entièrement absorbée par ses sensations, par sa préoccupation des choses extérieures. A propos de Charlemagne, M. Godwin nous fait voir encore qu'il ne saurait être considéré comme le fondateur du pouvoir temporel des papes, vu qu'il n'a jamais pensé à abandonner lui-même le droit de commander à Rome, le droit d'y exercer la vieille suprématie des empereurs. Quant à la donation de Pépin, il est fort difficile d'en déterminer le sens exact. Dans les monumens du temps, elle est mentionnée et présentée comme une *restitution,* ce qui semblerait signifier que Pépin, après sa victoire sur les Lombards, ne fit et ne voulut que rendre aux papes une autorité qu'ils avaient déjà possédée, autorité qui s'était établie d'elle-même à la faveur de la dissolution de l'empire et par le seul fait qu'il n'existait plus aucun autre pouvoir.

Faut-il conclure de ces réflexions que M. Godwin n'ait rien de systématique? Non sans doute, et à un ou deux indices nous craindrions que l'auteur ne fût trop enclin à transporter dans le passé des principes avec lesquels la nature humaine des époques à demi barbares n'était pas complétement en harmonie. Ce sont toutefois des principes excellens en eux-mêmes, et chaque jour de plus en plus vrais, sur l'impuissance de la contrainte, sur la force de ce qui fait appel à la libre affection des hommes, sur tous les mystères enfin de la liberté et de l'autorité. Il est à souhaiter que M. Godwin continue son œuvre dans le même esprit d'impartialité, et il aura bien mérité de son pays en lui fournissant un résumé instructif et intéressant de notre histoire.

J. MILSAND.

V. DE MARS.

SOUVENIRS

D'UN SIBÉRIEN

III.

L'ÉVASION ET LE RETOUR.

I.

L'empereur Nicolas avait rendu, à la fin de 1845, une ordonnance dont j'ai parlé (1), et qui avait pour but d'aggraver la situation des déportés en Sibérie en resserrant autour d'eux les entraves qui s'étaient relâchées avec le temps, avec l'usage, et par suite même de l'impossibilité où l'on était bien souvent d'exécuter la dure loi de la *katorga*. Des commissions nommées *ad hoc* visitaient les établissemens pénitenciers, afin de proposer de nouvelles mesures de rigueur. La cohabitation obligée de tous les forçats dans les casernes fut le point que l'on crut pouvoir et devoir accorder en premier lieu à l'ombrageuse disposition du tsar. Tout cela devait me faire persister dans un projet conçu depuis bien longtemps. Au moment même où je signais à Kiow le jugement qui me condamnait aux travaux forcés à perpétuité, j'avais conçu le projet de me soustraire au séjour maudit : une vague espérance de revoir encore le monde des vivans et des hommes libres était entrée dans mon esprit. Les durs travaux auxquels je fus assujetti dans la première période de ma *katorga* n'avaient guère été de nature à m'encourager; mais ma confiance se ranima aussitôt qu'employé dans les bureaux de l'établissement d'Ekaterininski-Zavod, je pus étendre le

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 avril.

cercle de mes relations. Dès l'été de 1845, je fis deux tentatives, un peu précipitées et irréfléchies, qui échouèrent au début même sans cependant éveiller les soupçons.

J'avais remarqué au mois de juin une petite nacelle qu'on négligeait souvent de retirer le soir du bord de l'Irtiche: j'imaginai de profiter de cet esquif et de me laisser porter par le fleuve jusqu'à Tobolsk; mais à peine avais-je, par une nuit sombre, détaché le canot et donné quelques coups de rame, que la lune sortit des nuages, éclairant la contrée d'une dangereuse lumière; en même temps j'entendis du rivage les éclats de la voix du *smotritel* (inspecteur), qui se promenait en compagnie de quelques employés. Je regagnai doucement la terre : c'en était fait pour cette fois. Le mois suivant, j'aperçus la même barque dans un endroit beaucoup plus favorable, sur un lac qui communiquait par un canal avec l'Irtiche à un point assez éloigné de notre établissement. Un phénomène très fréquent dans les eaux de la Sibérie pendant cette saison mit un obstacle infranchissable à cette seconde entreprise. Par suite du refroidissement subit de l'air à la tombée de la nuit, il s'élève souvent des colonnes énormes de vapeur tellement rapprochées et tellement épaisses qu'il devient impossible de rien distinguer à deux pas. J'eus beau pousser ma barque dans tous les sens pendant les heures mortellement longues de cette nuit pleine d'angoisses; le brouillard m'empêchait d'apercevoir le canal par lequel je devais descendre dans l'Irtiche. Ce ne fut qu'au point du jour que je découvris enfin l'issue si vainement cherchée; mais il était déjà trop tard, et je dus m'estimer heureux de pouvoir regagner ma demeure sans encombre. J'abandonnai dès lors toute pensée de me confier encore aux flots si peu clémens de l'Irtiche, et je me mis à mieux mûrir et combiner mon plan d'évasion.

Le premier point à bien considérer, et sur lequel je devais tout d'abord me fixer, était la direction à donner à mon périlleux voyage. La grande route, la plus naturelle et qui se présentait avant toutes les autres, celle qui du fond de la Sibérie m'aurait mené jusqu'au cœur même de la Grande-Russie, fut aisément reconnue par moi comme la moins praticable. L'autorité y exerce une surveillance constante et active, et elle y est très souvent secondée par le zèle ou plutôt la rapacité des indigènes, qui trouvent quelquefois profitable de tirer aux forçats en rupture de ban un coup de fusil derrière une haie. Il y a même à cet égard parmi eux, surtout parmi les Tatars, un dicton populaire : « En tuant un écureuil, on n'a qu'une peau, tandis qu'en tuant un *varnak* (1) on en a trois : l'ha-

(1) Mot injurieux par lequel on désigne le déporté.

bit, la chemise et la peau de l'homme. » Bien d'autres chemins se présentaient encore dans des directions diverses. Je pouvais traverser la Sibérie orientale par Irkoutsk, Nertchinsk, jusqu'à la mer d'Okhotsk, pour y chercher un navire qui m'aurait déposé dans un des ports des États-Unis de l'Amérique ou de la Californie. Je pouvais aussi me tourner vers le sud, traverser les steppes des Kirghis, pour arriver dans le Boukhara et atteindre de là les possessions anglaises des Indes orientales. D'un autre côté, le fleuve Oural, si j'avais l'heureuse fortune d'en atteindre la source, m'aurait porté jusque dans la Mer-Caspienne et permis de chercher un refuge dans le Daghestan, auprès des Circassiens. Enfin, et pour indiquer le quatrième chemin qui s'offrait à l'évasion, après avoir traversé les monts Ourals et être arrivé à la hauteur d'Oufa dans le gouvernement d'Orenbourg, je rencontrais le Volga, plus bas le canal qui le réunit au Don, et ce dernier fleuve m'aurait conduit jusqu'à la mer d'Azov, puis, à ma volonté, soit dans la Turquie d'Europe ou d'Asie, soit dans la Circassie occidentale. Pour des raisons trop longues à expliquer ici, je dus abandonner successivement chacune de ces quatre routes, et je résolus de chercher mon salut par le nord, à travers les monts Ourals, le steppe de Petchora et Archangel. Ce tracé était le moins usité et par cela même le plus sûr; il avait en outre l'immense avantage d'être le plus court, car, une fois arrivé à Archangel, il me parut impossible que, parmi les quatre ou cinq cents navires marchands, pour la plupart étrangers, qui se rendaient chaque année dans ce port, il ne s'en trouvât pas un qui voulût bien accueillir un condamné politique fuyant la *katorga*. Ce fut donc sur cette contrée du haut nord et les alentours de la Mer-Blanche que portèrent désormais mes investigations les plus minutieuses, sans que j'eusse cependant négligé toute occasion de m'éclairer sur les autres directions où pouvait me jeter le hasard. Notre bagne était un peu cosmopolite, et bientôt, au milieu de galériens venus des points les plus divers de l'empire, j'acquis une connaissance assez exacte des mœurs et usages de toutes les Russies; mais ce furent surtout les conversations fréquentes avec les marchands et les voyageurs venant à Ekaterininski-Zavod tantôt du sud, tantôt du nord, de l'est ou de l'ouest, qui contribuèrent à compléter l'éducation d'un disciple en apparence insouciant et apathique, en réalité très avide d'instruction.

Le détenu qui combine divers moyens d'évasion est absorbé dans un calcul d'infiniment petits dont la somme finale peut seule présenter quelque intérêt au lecteur. Lentement, péniblement, je réunissais les objets indispensables pour le voyage, parmi lesquels figurait en première ligne un passeport. Il y a deux sortes de passeports pour les habitans de la Sibérie, qui partagent avec tous les Russes

le goût des longues pérégrinations à travers l'empire : une espèce de billet de passe à courte échéance et pour des destinations rapprochées, puis un passeport bien autrement important, délivré par l'autorité supérieure, sur papier timbré, — le *plakatny*. Je parvins à me fabriquer l'un et l'autre. Certains arts et métiers sont continués, même au milieu du bagne, par l'homme qui a une fois appris à les aimer et à les cultiver, et c'est ainsi qu'un galérien de mes amis, faux monnayeur habile, m'avait fait cadeau, en échange de quelques roubles, d'un excellent cachet aux armes de sa majesté l'empereur. Quant à la feuille de papier timbré indispensable pour forger un *plakatny*, il me fut facile d'en dérober une pour mon usage particulier dans un bureau où j'en noircissais tant dans l'intérêt public. Lentement, péniblement aussi, je me procurai les habits et les accessoires qui devaient servir à mon déguisement : au moral comme au physique, je travaillai à ma transformation en un indigène, « un homme de la Sibérie » (*sibirski tcheloviék*), comme on dit en Russie. Dès mon arrivée à Ekaterininski-Zavod ou plutôt bien avant même, dès que j'eus quitté Kiow, j'avais laissé à dessein pousser ma barbe, qui bientôt devint d'une longueur respectable et tout à fait orthodoxe. Avec de longs efforts, je devins aussi possesseur d'une perruque, mais d'une perruque sibérienne, c'est-à-dire faite d'une peau de mouton avec sa fourrure retournée, comme on en porte dans ce pays pour se préserver du froid. Grâce à ces divers moyens, j'étais sûr de me rendre à peu près méconnaissable. Enfin, et déduction faite des dépenses occasionnées par ces différens achats, il me restait la somme de 180 roubles en assignats (environ 200 francs), somme bien modique pour un si long voyage, et qui devait encore être diminuée de beaucoup par un accident fatal.

Je ne me dissimulai nullement les difficultés de mon entreprise, ni les dangers auxquels elle m'exposait à chaque pas. Je savais que je ne pouvais pas même compter avec une sécurité parfaite sur mon poignard comme dernière chance de salut. Quoi qu'on en dise, on n'est pas toujours maître de se donner la mort : je pouvais être arrêté pendant le sommeil ou pendant une de ces prostrations morales qui suivent trop souvent des efforts prolongés, et qui ôtent à l'homme jusqu'à la dernière liberté, celle de pouvoir disposer de sa vie. Une chose cependant me soutenait, et tout en aggravant ma situation allégeait de beaucoup ma conscience : c'était le serment que je m'étais fait de ne révéler à personne mon secret avant d'être arrivé dans un pays libre, de ne demander ni aide, ni protection, ni conseil à aucune âme humaine, tant que je n'aurais pas franchi les limites de l'empire des tsars, et de renoncer plutôt à la délivrance que de devenir un sujet de péril pour mes semblables. J'avais pu envelopper dans mon triste sort plus d'un de mes pauvres compa-

triotes par mon séjour à Kamienieç, alors que je croyais remplir une mission d'intérêt général; mais il ne s'agissait plus désormais que de mon salut personnel, et je ne devais avoir recours qu'à moi seul. Dieu a daigné me soutenir jusqu'au bout dans cette résolution, qui après tout n'était que simplement honnête, et peut-être est-ce en considération de ce vœu, fait dès le début, qu'il a étendu sur moi son bras protecteur.

Dans les derniers jours de janvier 1846, mes préparatifs étaient terminés, et l'époque me sembla d'autant plus favorable que bientôt devait avoir lieu la grande foire d'Irbite, au pied des monts Ourals, une ces foires comme on n'en connaît guère que dans la Russie orientale, dans un pays où la rareté des centres commerciaux, l'immensité des espaces à parcourir et la difficulté des communications ordinaires font de ces sortes de marchés un véritable *colluvies gentium*, et couvrent les routes d'innombrables trains de marchandises et de voyageurs. Je me flattais de l'espoir de me perdre au milieu d'une telle migration de peuples, et j'eus hâte de profiter de la circonstance. Le 8 février 1846, je me mis en marche. J'avais sur moi trois chemises, dont l'une de couleur par-dessus le pantalon selon la mode russe, un gilet et un large pantalon d'un drap épais, sur le tout un petit burnous (*armiak*) de peau de mouton bien enduit de suif, et qui me descendait jusqu'aux genoux. De grandes bottes à revers et fortement goudronnées complétaient mon costume. Une ceinture de laine blanche, rouge et noire me serrait les reins, et sur ma perruque se dressait un bonnet rond de velours rouge bordé de fourrure, le bonnet que porte un paysan aisé de la Sibérie aux jours de fête ou un commis marchand. J'étais de plus enveloppé d'une grande et large pelisse dont le collet, remonté et retenu par un mouchoir noué à l'entour, avait pour but autant de me préserver du froid que de cacher mon visage. Dans un sac que je portais à la main, j'avais mis une seconde paire de bottes, une quatrième chemise, un pantalon d'été bleu suivant la coutume du pays, du pain et du poisson sec. Dans la tige de la botte droite, j'avais caché un large poignard; je plaçai sous le gilet mon argent, en assignats de 5 et 10 roubles; enfin, dans mes mains couvertes de gros gants de peau, le poil à l'envers, je tenais un bâton noueux et solide.

C'est le soir, ainsi accoutré, que je quittai l'établissement d'Ekaterininski-Zavod par un chemin de traverse. Il gelait très fort; le givre voltigeant dans l'air scintillait aux rayons de la lune. Bientôt j'eus passé mon Rubicon, l'Irtiche, dont je foulais aux pieds la rude carapace glacée, et d'un pas précipité, quoique allourdi par le poids de mes vêtemens, je pris le chemin de Tara, bourgade située à 12 kilomètres du lieu de ma détention. Les nuits d'hiver, pensai-je, sont très longues en Sibérie : combien de chemin ferai-je avant que le

jour ne paraisse et ne donne l'éveil sur mon évasion? Que deviendrai-je après?

J'avais à peine passé l'Irtiche, que j'entendis derrière moi le bruit d'un traîneau. Je frémis, mais je résolus d'attendre le voyageur nocturne, et, comme il m'est arrivé plus d'une fois dans ma pérégrination hasardeuse, ce que je redoutais comme un péril m'offrit un moyen inespéré de salut.

— Où vas-tu? me demanda le paysan qui conduisait le traîneau en s'arrêtant devant moi.

— A Tara.

— Et d'où es-tu?

— Du hameau de Zalivina.

— Donne-moi soixante kopeks (dix sous), et je t'emmènerai à Tara, où je vais moi-même.

— Non, c'est trop cher; cinquante kopeks, si tu veux?

— Eh bien! soit, et monte vite, l'ami...

Je pris place à côté de lui, et nous partîmes au galop. Mon compagnon avait hâte de retourner chez lui; la route, couverte d'une neige durcie par la gelée, était unie et polie comme un miroir, et le froid piquant donnait des aîles aux chevaux; au bout d'une demi-heure, nous fûmes à Tara. Mon paysan me déposa dans une des rues de la ville et continua son chemin. Resté seul, je m'approchai de la fenêtre de la première maison venue et demandai à haute voix, selon la manière russe : — Y a-t-il des chevaux?

— Et pour où?

— Pour la foire d'Irbite.

— Il y en a.

— Une paire?

— Oui, une paire.

— Combien la verste?

— Huit kopeks.

— Je ne donnerai pas tant; six kopeks?...

— Que faire?... Soit. Dans l'instant.

Au bout de quelques minutes, les chevaux étaient prêts et attelés au traîneau. — Et d'où êtes-vous? me demanda-t-on.

— De Tomsk; je suis le commis de N... (je donnai un nom quelconque). Mon patron m'a devancé à Irbite; moi, j'ai dû rester pour quelques petites affaires, et je suis horriblement en retard; je crains que le maître ne se fâche. Si tu vas bien vite, je te donnerai encore un pourboire.

Le paysan siffla, et les chevaux partirent comme une flèche. Tout à coup le ciel se couvrit, une neige abondante commença à tomber, le paysan perdit son chemin et ne sut plus s'orienter. Après avoir longtemps erré en divers sens, force nous fut de faire halte et de

passer la nuit dans la forêt. Je feignis une grande colère, et mon conducteur de s'excuser, de me demander humblement pardon. Je n'essaierai pas de décrire les angoisses terribles de cette nuit passée sur le traîneau, au milieu d'une tempête de neige, à une distance de quatre lieues au plus d'Ekaterininski-Zavod; à tout moment, je croyais entendre le grelot des *kibitkas* lancées à ma poursuite. Enfin le jour commençait à poindre. — Retournons à Tara, dis-je au paysan; je prendrai là un autre traîneau, et toi, imbécile, je ne te donnerai rien, et je te livrerai à la police pour m'avoir fait perdre du temps.

Le paysan, tout penaud, se mit en route pour revenir à Tara; mais à peine eut-il parcouru une verste, qu'il s'arrêta, regarda de tous les côtés, et, montrant quelques vestiges de sentier sous des amas de neige, il s'écria :

— Voilà le chemin que nous aurions dû suivre.

— Va donc, lui dis-je, et à la grâce de Dieu!...

A partir de ce moment, mon homme fit tout son possible pour me faire regagner le temps perdu. Une idée horrible cependant venait de traverser mon esprit : je me rappelai notre malheureux colonel Wysoçki, qui, après avoir été retenu comme moi toute une nuit dans la forêt pendant sa fuite, fut livré aux gendarmes par son conducteur. Mon paysan méditerait-il une trahison pareille? me disais-je, et déjà je dirigeais machinalement ma main vers mon poignard. Vaines terreurs! injustes soupçons! Le paysan arriva bientôt chez un de ses amis, qui me donna du thé et me fournit des chevaux au même prix pour continuer ma route. Ainsi allais-je mon train, renouvelant mes chevaux à des frais assez modiques, quand, arrivé bien tard dans la nuit à un village nommé Soldatskaïa, je fus victime d'un vol aussi audacieux que pénible. Je n'avais pas de monnaie pour payer le conducteur, et j'entrai avec lui dans un cabaret où se pressaient beaucoup de gens ivres : nous approchions de la fin du carnaval. J'avais retiré de dessous mon gilet quelques billets, et j'allais en donner un ou deux au maître du cabaret pour qu'il me les changeât, quand un mouvement de la foule, calculé ou fortuit, se fit tout à coup autour de moi et me repoussa de la table où j'avais étalé les papiers, dont une main adroite s'empara aussitôt. J'eus beau crier, je ne pus découvrir le voleur, ni penser sérieusement à requérir des gendarmes, et je dus me résigner. Je fus ainsi frustré de quarante roubles en assignats; mais ce qui augmenta mes regrets et j'ose dire ma terreur, c'est que le voleur s'était emparé en même temps de deux papiers d'un prix inestimable : une petite note où j'avais minutieusement inscrit les villes et les villages que j'avais à traverser jusqu'à Archangel, et

mon passeport, celui sur papier timbré, dont la fabrication m'avait tant coûté!...

Dès le début et le premier jour de mon évasion, j'avais perdu presque le quart de mon modique pécule de voyage, la note qui devait me guider dans mes pérégrinations et le *plakatny*, la seule pièce qui pouvait apaiser les premiers soupçons d'un curieux... J'étais au désespoir.

II.

Une chose surtout fit réussir l'œuvre périlleuse de mon évasion, en me décidant à persévérer contre tous les obstacles et toutes les déceptions, en m'obligeant d'avoir pour ainsi dire courage malgré moi-même : l'impossibilité où j'étais d'abandonner l'entreprise. Une fois que j'eus quitté Ekaterininski-Zavod, mon sort devenait absolument le même, que je fusse pris à Tara ou dans les monts Ourals, dans le steppe de Petchora ou au port d'Archangel, tandis que chaque pas fait en avant me rapprochait de la délivrance. J'étais donc condamné à n'avoir ni regret ni hésitation. Aussi, malgré la perte irréparable que je venais d'éprouver, continuai-je toujours mon chemin, et, arrivé bientôt sur la grande route d'Irbite, je trouvai dans l'animation subite du paysage un spectacle fait pour distraire mes yeux et rassurer même à certains égards mon esprit. Sur la vaste plaine de neige à gauche de laquelle, dès Tioumen, commençaient à se dessiner dans le lointain les flancs boisés de l'Oural, fourmillaient en masse innombrable des traîneaux allant à la foire ou en revenant, remplis de marchandises et de *yamstchiks* (paysans entrepreneurs de roulage), et emportés par ces chevaux sibériens dont l'agilité n'est égalée que par l'adresse de leurs intrépides conducteurs. Le mois de février est « le mois de récolte » pour les habitans de ces contrées, qui trouvent dans le louage de leurs chevaux et de leurs traîneaux, à l'époque de la grande foire d'Irbite, le gain principal de l'année, et font montre alors de cette bonne humeur, de cette gaîté bruyante qui animent toute population active au sortir de la morte saison. Je mêlai ma voix aux cris aigus et perçans des *yamstchiks;* je saluai du fond de l'âme tout passager comme l'auxiliaire involontaire de ma fuite, car plus le nombre d'hommes, de chevaux et de traîneaux grossissait, plus je prenais courage. Le moyen en effet, pensais-je, de distinguer parmi cette foule de marchands, de commis et de paysans un condamné politique cherchant sa liberté? le moyen de me poursuivre dans cette Babel mouvante et changeante? Autant vaudrait, selon notre dicton de l'Ukraine, « poursuivre le vent dans les steppes!... »

Pour faire comprendre la rapidité de ma course, qui ne différait en rien de celle des autres Sibériens, il suffira de dire que le troisième jour de mon évasion, et malgré la nuit passée dans la forêt de Tara, je me trouvai le soir bien tard aux portes d'Irbite, à 1,000 kilomètres d'Ekaterininski-Zavod. « Halte, et montrez votre passeport! » me cria le factionnaire. Par bonheur, il ajouta tout de suite très bas : « Donnez-moi vingt kopeks, et filez droit. » Je satisfis avec empressement à l'exigence de la loi si à propos modifiée, et bientôt j'arrivai devant une hôtellerie, où d'abord on ne voulut pas me recevoir, parce que la place manquait; on finit cependant par m'accueillir sur ma déclaration que je ne comptais y passer que la nuit, sûr que j'étais de retrouver le lendemain mon patron et de loger avec lui. Je sortis ensuite, feignant de me rendre au bureau de police, et je revins dire qu'on y avait pris mes papiers pour me les rendre le lendemain. L'*izba* (la grande chambre de réunion) était encombrée de *yamstchiks*; il y régnait une odeur de goudron à faire tourner la tête. Je parlai beaucoup de mon patron, de *nos* affaires, et je fis mon possible pour prendre part à un bruyant repas sibérien composé d'une soupe aux raves, de poissons secs, de gruau à l'huile et de choux marinés. Le repas fini, chacun paya son écot au maître de la maison et prépara comme il put sa couche dans l'*izba*. Les uns s'étendirent sur le poêle, les autres sur de la paille, celui-là par terre, celui-ci sur le banc ou même dessous. Je fis comme les autres, mais je ne pus dormir : tant de craintes et d'espérances agitaient mon esprit!

Sur pied au point du jour comme la plupart de mes compagnons de l'*izba*, j'eus soin de faire dans la forme la plus orthodoxe les trois salutations de rigueur (*poklony*) devant les saintes images qui se trouvent dans le coin de toute demeure russe, je mis mon sac sur le dos, et je sortis sous prétexte de chercher mon patron. Malgré l'heure matinale, la grande place était déjà très animée. Irbite est une ville d'assez agréable aspect, quoique construite entièrement en bois; les rues y sont larges, les places et les marchés spacieux. Partout s'élevaient des boutiques bâties, selon la coutume russe, avec des planches minces, pour le temps de la foire. Des traîneaux rangés comme un régiment contenaient des ballots de marchandises, et ceux qui étaient vides se trouvaient entassés les uns sur les autres; il y avait des milliers de pareils véhicules. Du reste je ne fis pour ainsi dire que traverser la ville, car plus d'une raison me conseillait de ne pas m'y arrêter trop longtemps. Je craignais surtout de rencontrer en tel lieu et à telle époque une de mes nombreuses connaissances d'Ekaterininski-Zavod, et je n'avais nulle envie de mettre sans nécessité mon déguisement à l'épreuve. J'achetai dans

une boutique quelques pains et du sel que je mis dans mon sac, et je sortis par la porte opposée de la ville sans que le factionnaire eût jugé à propos de m'adresser la moindre question. Les dépenses nécessitées par le louage des chevaux jusqu'à Irbite, combinées avec le vol dont j'avais été victime, avaient énormément réduit mes faibles ressources. Je ne me trouvai plus possesseur que de 75 roubles en assignats. Comment atteindre la France à l'aide d'une si petite somme? Il était clair pour moi dans tous les cas que je ne devais plus compter désormais que sur mes jambes, sur mes bras même, si je parvenais à trouver en route quelque chance de gain.

L'hiver de 1846 fut d'une rigueur extrême, et la neige tomba en si grande abondance que je vis s'effondrer en plus d'un endroit des maisons assez solidement construites. De mémoire de Sibérien, il n'y avait pas eu d'aussi rude saison. Le matin pourtant où je traversai Irbite, l'air devint plus doux; mais aussi la neige commença à tomber si forte et si épaisse, qu'elle obscurcissait complétement la vue. J'éprouvais une sensation étrange en me trouvant ainsi au milieu de ces espaces presque toujours silencieux, et enveloppé de flocons de neige que j'essayais en vain de secouer. La marche était très fatigante au milieu de ces masses blanches qui s'amoncelaient à chaque pas. Je ne perdis cependant pas la trace, et de temps à autre des *yamstchiks* venus à ma rencontre en traîneau m'aidèrent à la retrouver. Vers midi, le ciel s'éclaircit, et la marche devint moins pénible. J'évitais d'ordinaire les villages, et quand il me fallait en traverser un, j'allais tout droit devant moi, comme si j'étais des environs et n'avais besoin d'aucun renseignement. Ce n'est qu'à la dernière maison d'un hameau que je me hasardais parfois à faire quelques questions, alors que des doutes graves s'élevaient en moi sur la direction à prendre. Quand j'avais faim, je tirais de mon sac un morceau de pain gelé, et je le mangeais en marchant ou en m'asseyant au pied d'un arbre, dans un endroit écarté de la forêt. Afin d'apaiser ma soif, je recherchais les trous que les habitans du pays pratiquent dans la glace des fleuves et des étangs pour abreuver leurs bestiaux; je me contentais même quelquefois de la neige fondue dans ma bouche, quoique ce moyen fût loin de me désaltérer à souhait. Mon premier jour de marche au sortir d'Irbite fut bien rude, et le soir je me trouvai tout à fait exténué. Les lourds vêtemens que je portais sur moi ajoutaient aux fatigues de la route, et je n'osais pourtant pas m'en débarrasser. A la tombée de la nuit, je courus au plus profond de la forêt, et je songeai à préparer ma couche. Je savais le procédé qu'emploient les Ostiakes pour s'abriter pendant leur sommeil dans leurs déserts de glace : ils creusent tout simplement un trou profond sous une forte masse de neige, et y

trouvent de la sorte un lit dur, il est vrai, mais parfaitement chaud. Ainsi fis-je, moi aussi, et bientôt je pus prendre un repos dont j'avais grand besoin.

Réveillé le lendemain, je sentis un malaise extrême, j'avais les pieds fortement gelés. Peu familiarisé encore avec le procédé ostiake, j'avais eu l'imprudence de me couvrir de ma pelisse du côté de la fourrure, au lieu de la retourner à l'envers. Le développement de la chaleur, provoqué de la sorte, avait fait fondre la neige et exposé les extrémités à la vive température du matin. Je résolus de profiter de la leçon à l'avenir; pour le moment, je tâchai de me dégourdir un peu par une marche précipitée, et j'y réussis. Malheureusement, vers le milieu de la journée un vent très fort s'éleva, un vent de Sibérie, sec, glacial, vous frappant les yeux à vous aveugler, et balayant devant lui des monceaux de neige à faire disparaître au bout de quelques minutes le chemin le mieux battu. Les indigènes ont l'habitude, dès le commencement de l'hiver, de marquer la route des deux côtés par de hautes branches de sapin assez rapprochées les unes des autres; mais les avalanches furent si fortes cette année, qu'elles avaient en plus d'un endroit recouvert ces branches indicatrices. Après un certain temps, je m'aperçus que je m'étais complétement égaré; j'enfonçais dans la neige jusqu'à la ceinture, parfois même jusqu'au cou; j'entrevoyais une mort probable par suite du froid et de la faim. Enfin le soir j'étais de nouveau en marche sur une route, et par hasard ce fut précisément la bonne. Bien tard, j'aperçus une petite maison voisine d'un hameau; une jeune femme se tenait sur le seuil. L'espoir de trouver un lieu de repos me fit surmonter toute hésitation. Je m'approchai de la femme en lui demandant de m'héberger. Elle ne fit aucune difficulté, et m'introduisit dans l'*izba*, où se trouvait sa vieille mère. Je fis le salut d'usage, et sur la demande d'où je venais et « où me menait le bon Dieu? » je répondis que j'étais du gouvernement de Tobolsk, et que je me dirigeais vers les établissemens de Bohotole pour y chercher du travail. Les établissemens de Bohotole sont des fonderies de fer appartenant au gouvernement russe, et situées dans les monts Ourals, bien au nord de Verkhotourié. Ces grandes fonderies attirent beaucoup de travailleurs des provinces de Tobolsk et de Perm. Pendant que les femmes préparaient le repas, j'étalai mes vêtemens et mon linge pour les faire sécher, et, ma faim assouvie, je m'étendis sur le banc avec un sentiment indicible de bien-être et de contentement. Je croyais n'avoir négligé aucune précaution : après avoir récité tout bas mes prières catholiques, je rendis avec ostentation les *poklony* ou hommages obligatoires aux saintes images orthodoxes, et cependant des soupçons s'éveillèrent dans l'esprit des deux femmes. Comme je l'appris plus tard, la vue du linge que j'essayai

de faire sécher en fut la cause : elles me trouvèrent trop bien pourvu pour un ouvrier russe, — je possédais quatre chemises! Déjà le sommeil commençait à me gagner, quand j'entendis des chuchotemens qui m'inquiétèrent, et tout à coup entrèrent trois paysans, dont l'un demanda à voix basse : « Où est-il? » La jeune femme me désigna de la main, et bientôt je fus appelé, puis rudement secoué par ces hommes, qui me demandaient si j'avais un passeport. Force fut de répondre.

— Et de quel droit me demande-t-on mon passeport? Est-ce que quelqu'un d'entre vous est *golova* (1) ou employé?

— Aucun de nous ne l'est, il est vrai; nous ne sommes que les habitans de l'endroit.

— Et c'est comme habitans de l'endroit que vous assaillez les maisons et demandez les passeports? Qui me dit quelles gens vous êtes, et que vous n'avez pas l'intention de me dérober mes papiers? Mais soyez tranquilles, vous trouverez à qui parler.

— Mais nous sommes d'ici.

— Est-ce bien vrai, ce qu'ils disent? demandai-je en me tournant du côté de la maîtresse du logis, et sur son signe affirmatif je repris : — Eh bien! je puis vous répondre. Je me nomme Lavrenti Kouzmine, du gouvernement de Tobolsk; je me rends aux établissemens de Bohotole pour y chercher du travail, et ce n'est pas certes la première fois que je traverse ce pays.

J'entrai ensuite dans des détails bien plus circonstanciés, et je finis par exhiber mon passeport. C'était un simple billet de passe, puisque, hélas! je n'avais plus mon *plakatny*, qui n'en aurait point imposé au moindre employé; mais il portait un cachet, et cette vue suffit pour rassurer tout le monde. Ils se mirent alors à me demander des nouvelles de la foire d'Irbite et de beaucoup d'autres choses, et finirent par me souhaiter une bonne nuit en s'excusant de m'avoir troublé. « Nous sommes bien pardonnables, voyez-vous; nous avons cru avoir affaire à un forçat évadé, il en passe parfois. » Le reste de la nuit s'écoula tranquillement, et le lendemain je pris congé des deux femmes dont l'hospitalité aurait pu me devenir si fatale.

L'incident que je viens de raconter porta dans mon esprit une triste conviction : c'est que je ne devais plus compter sur un abri pendant les nuits à moins de m'exposer aux plus graves dangers, et que la couche ostiake serait jusqu'à nouvel ordre mon seul lit de repos. C'est de la couche ostiake en effet qu'il fallut me contenter pendant toute ma traversée des monts Ourals jusqu'à mon arrivée

(1) Ce mot *golova* (littéralement *tête*) signifie le plus âgé de la commune, chargé d'ordinaire de la police locale.

à Véliki-Oustioug, c'est-à-dire depuis le milieu de février jusqu'aux premiers jours d'avril 1846. Trois ou quatre fois seulement je me hasardai à demander l'hospitalité pour la nuit dans une cabane isolée, exténué par quinze ou vingt jours passés dans la forêt, à bout de forces et presque sans la conscience de ce que je faisais. Toutes les autres nuits je me contentai de creuser un terrier pour dormir. Je devins seulement plus circonspect, et j'acquis bientôt une assez grande habileté dans la construction de mon refuge. J'avais remarqué que dans les forêts épaisses la neige ne peut arriver jusqu'au pied des gros arbres, et en s'accumulant laisse autour du tronc un petit espace vide qui devient bientôt un trou profond. Je me laissais glisser le long de l'arbre dans le creux ainsi formé et tout semblable à un puits; arrivé au fond, je tâchais avec mon bâton de rejeter la neige par l'ouverture supérieure, et je me faisais ainsi une sorte de voûte qui m'abritait complétement. Bien souvent pourtant je ne pouvais venir à bout de ma bâtisse nocturne; tantôt la neige était trop friable, tantôt la voûte laborieusement élevée s'effondrait tout à coup : alors je m'asseyais près de l'arbre, et, le dos appuyé au tronc, je dormais ou plutôt je sommeillais toute la nuit. Quand le froid devenait trop grand et que je sentais mes membres s'engourdir, je me levais, je marchais à tout hasard, car je ne pouvais pas distinguer la route au milieu de l'obscurité : il fallait absolument rendre au corps un peu de chaleur par l'agitation. Plus d'une fois je me laissai tout bonnement couvrir par la neige qui tombait : j'eus alors plus chaud que jamais; mais le matin il m'était très difficile de me dégager du blanc linceul. Peu à peu je me familiarisai avec cette manière de dormir. Il m'arriva même, à la tombée de la nuit, d'entrer au plus profond du bois comme dans une auberge bien connue; parfois cependant, je dois le dire, cette vie de sauvage me semblait intolérable. L'absence d'un logis humain, le manque d'alimens chauds et même du pain gelé, — mon unique nourriture pour des jours entiers, — me firent regarder en face et dans leur réalité terrible ces deux spectres hideux qui s'appellent le froid et la faim, et dont nous évoquons les noms si légèrement à la moindre gêne! Dans de tels momens, je redoutais surtout les accès de somnolence qui me prenaient subitement, car c'étaient là des invitations manifestes à la mort, contre lesquelles je luttais avec le peu de forces qui me restait encore. Le besoin d'une nourriture chaude était d'ailleurs le plus fort chez moi, et je résistais difficilement à la tentation d'aller demander dans une hutte quelconque un peu de la soupe aux raves de Sibérie.

Après avoir dépassé Verkhotourié, la dernière ville (toute construite en bois) qui se trouvait sur mon passage au pied du versant oriental de l'Oural et où je n'eus garde de m'arrêter, je fis la rencontre de six jeunes Russes, laquelle devint pour moi une source

abondante d'informations. A leur costume et à leur langue, je reconnus tout de suite qu'ils n'étaient pas des environs, ni même des Sibériens. Sur ma demande, ils me répondirent qu'ils venaient du gouvernement d'Archangel, du district de Mezen, au bord même de l'Océan-Glacial, et qu'ils se dirigeaient vers le gouvernement de Tobolsk en Sibérie pour y chercher de l'occupation comme vétérinaires. Ces jeunes gens avaient la figure agréable, le teint d'une blancheur extrême et la chevelure de couleur argentine, comme du lin bien peigné : n'étaient leurs yeux d'un bleu clair, ils auraient pu parfaitement passer pour des albinos. Ils m'apprirent que le pays d'où ils venaient était très pauvre, misérable même; rien n'y poussait, ni blé, ni avoine, ni orge; les habitans ne vivaient que de la pêche et du commerce et ne recevaient le pain que d'Archangel. La vue d'hommes venant de si loin et à pied me donna espoir et courage. Je leur donnai de mon côté beaucoup de détails sur la Sibérie, mais non sur les contrées que j'avais habitées, et particulièrement sur les endroits où ils trouveraient le plus de chevaux. Étrange jeu où se complaît la nature dans sa distribution de la race humaine sur ce globe! Pour ces misérables habitans des côtes les plus reculées de l'Océan-Glacial, la Sibérie est la terre promise, l'*Eldorado* où tendent leurs rêves de bonheur, vers lequel ils émigrent par bandes, par familles entières, pour y chercher un travail plus lucratif et un ciel plus clément.

Je ne saurais dire combien de jours je marchai ainsi en gravissant les hauteurs boisées et neigeuses de l'Oural : l'uniformité du chemin, le retour des mêmes accidens de voyage m'avaient fait perdre la notion du temps. Je sais seulement que c'est à Paouda, bien avant dans les montagnes, que je pus dormir dans une habitation humaine pour la seconde fois depuis que j'avais quitté Irbite; ce fut aussi pour la troisième fois depuis ce jour que je pris une nourriture chaude : encore ne devais-je ce petit bonheur qu'au hasard. Je traversais le village bien tard dans la soirée, et en passant devant une des cabanes où brillait encore de la lumière, j'entendis tout à coup une voix qui disait : — Qui va là?

— Un voyageur.

— Et devez-vous aller loin?

— Oh! très loin.

— Eh bien! si vous le voulez, couchez chez nous.

— Que le bon Dieu vous en récompense! Cela ne vous sera-t-il d'aucun embarras?

— Comment un embarras! Nous ne sommes pas couchés, entrez donc.

Je franchis le seuil hospitalier, et je me trouvai dans l'habitation de deux braves gens assez âgés, mari et femme. Ils me donnèrent

un maigre repas sibérien qui me sembla un vrai festin de Lucullus; mais ce qui me réjouit le plus, ce fut la faculté d'ôter mes habits, que naturellement je n'avais pu quitter pendant plusieurs nuits passées à la belle étoile. On m'adressa des questions, et j'y répondis. J'étais du gouvernement de Tobolsk, et voulais gagner Solikamsk, de l'autre côté de l'Oural, où un parent m'avait écrit que je trouverai de l'ouvrage dans les sauneries. Les bonnes gens me contèrent ensuite leur situation et se plaignirent beaucoup de leur sort. C'étaient des *paysans* dits *d'établissemens* (*pozavodskoïe krestyany*), ou serfs assujettis de génération en génération à la corvée dans les fabriques du gouvernement, très nombreuses dans l'Oural. Autrefois il y avait un *établissement* à Paouda même; mais depuis que le gouvernement l'avait abandonné, ils étaient forcés d'aller travailler jusqu'à Bohotole, corvée très rude dont n'étaient exempts ni les femmes ni les enfans au-dessus de quatorze ans. Le lendemain, mes hôtes ne me laissèrent pas partir avant de m'avoir fait déjeuner avec eux, et ne voulurent pas accepter l'argent que je leur offrais, malgré toutes mes instances. Ah! que le congé que je pris d'eux fut chaleureux et cordial! Toutefois ce sentiment d'aise fut bien près de s'évanouir quand, au moment de me congédier et de me renseigner sur mon chemin ultérieur, le brave homme me dit : « Du reste, un peu au-delà de Paouda, vous trouverez un corps de garde où l'on vous demandera vos papiers, et où l'on ne manquera pas de vous donner tous les éclaircissemens désirables. »

On se doute bien que je ne négligeai aucun effort pour éviter une pareille source d'informations; j'allais par monts et par vaux, m'enfonçant dans la neige jusqu'au cou, et ne regagnant la route droite qu'après avoir dépassé de beaucoup le corps de garde tutélaire. Ainsi continuai-je les autres jours, n'achetant même du pain qu'à de rares occasions dans les *izbouchka* qui se trouvaient sur mon chemin à de très grandes distances. Les *izbouchka* sont de petites constructions élevées à de grands intervalles, pour la commodité des voyageurs, à partir des monts Ourals jusqu'à Véliki-Oustioug. On y trouve du pain, du poisson sec, des raves, des choux et du *kvass* (espèce de cidre), rarement de l'eau-de-vie. Dans quelques *izbouchka*, les plus spacieuses, on a même du foin et de l'avoine pour les chevaux. Les propriétaires font les approvisionnemens et tirent un assez bon profit de ces étranges hôtelleries, tenues presque toujours par de pauvres vieillards solitaires ou par un couple aussi âgé que misérable. Le soir, je fis la rencontre d'un convoi de *yamstchiks* qui revenaient de la foire d'Irbite et faisaient une halte pour leurs chevaux; mais je ne voulus pas rester avec eux : je me savais assez près du sommet de l'Oural, et un sentiment de superstition m'y poussait comme vers le point culminant de ma destinée. J'atteignis enfin la

cime de l'Oural par une belle nuit; la lune éclairait en plein un paysage magnifique et bizarre, des arbres et des rochers gigantesques dessinaient leurs ombres noueuses sur une immense nappe de neige. Un silence solennel, je dirai presque religieux, régnait autour de moi. De temps en temps un bruit sec et métallique venait frapper mes oreilles : c'étaient les pierres qui se fendaient par l'intensité du froid. Ah! la nature, si rude et si sauvage qu'elle me parût ici, je la trouvais pourtant bien plus clémente que les hommes civilisés là-bas : elle ne me demanda pas mes papiers. J'avais de la peine à ne pas penser aux esprits d'un autre monde, à ne pas me rappeler les êtres féeriques et lugubres de certains contes dont fut bercée mon enfance en Ukraine, à la vue de ces formes bizarres et sinistres que la lune éclairait en les agrandissant d'une façon démesurée. Et moi-même du reste n'aurais-je pas passé pour le véritable et grand *démon de la nuit* aux yeux de tout enfant de l'Ukraine qui m'aurait vu alors dans mon étrange costume, la barbe, les moustaches et les sourcils couverts d'une épaisse couche de frimas, errant comme une ombre au milieu des ombres de la forêt?...

Le froid m'arracha seul à cette contemplation prolongée, et bientôt je me mis à descendre le versant occidental de la barrière immense élevée par la nature entre la Sibérie et la Russie d'Europe. Dans la journée du lendemain, je fus rejoint par les *yamstchiks*, et j'eus l'occasion de reconnaître l'agilité miraculeuse avec laquelle ils savaient diriger leurs véhicules sur des chemins presque impraticables. Il y avait trente traîneaux attelés chacun d'un cheval, et sept *yamstchiks* les conduisaient tous. La route était étroite et bordée des deux côtés par des murailles de neige si hautes que les hommes, les chevaux et les voitures disparaissaient complétement à quelques pas. Quand ce convoi était rencontré par un autre venant en sens inverse, le moins nombreux ou le moins chargé s'enfonçait dans la muraille de neige, et je puis affirmer que les oreilles des chevaux étaient alors seules visibles. L'étrange évolution achevée, les hommes des deux convois s'entr'aidaient pour retirer les véhicules et les chevaux. Ceci n'est rien encore en comparaison des accidens causés par les fondrières si nombreuses dans ce trajet. Les chevaux, déjà familiarisés avec ces obstacles, se jettent alors dans les ravins, et se laissent ensuite retirer par les *yamstchiks*. Les difficultés de cette traversée dans l'Oural ne permettent pas d'ordinaire à ces intrépides conducteurs de faire plus de vingt verstes par jour, et jusqu'à Véliki-Oustioug je vis le long de la route des cadavres de chevaux qui n'avaient pu résister aux fatigues. Ce que le *yamstchik* est capable d'endurer en fait de labeurs et de privations est presque incroyable.

Dans les premiers jours de mars 1846, j'atteignis Solikamsk, au

pied du versant occidental des monts Ourals, et sans m'y arrêter je poursuivis mon chemin par le steppe de Petchora, tendant vers Véliki-Oustioug par Tcherdine, Kaï, Lalsk et Nochel. A part le terrain montagneux, c'étaient toujours les mêmes immensités de neige, les mêmes forêts épaisses et les mêmes vents et tempêtes de glace. C'étaient aussi pour moi les mêmes marches si laborieuses, les mêmes achats furtifs de pain dans les rares *izbouchka*, les mêmes terriers construits péniblement chaque nuit pour y trouver le repos. Une découverte cependant me procura un bien notable. J'avais remarqué que dans ces contrées dépeuplées les rares marcheurs surpris par la nuit dans les bois y avaient l'habitude d'allumer un grand feu et de l'entretenir jusqu'au point du jour. Ainsi fis-je parfois moi-même, et ce bûcher flamboyant au milieu du désert me chauffait et m'égayait en même temps. Je ne me permettais néanmoins un tel divertissement qu'après m'être engagé au plus profond des forêts.

Un soir que, pour éviter Tcherdine, car je tournais toujours les villes qui se trouvaient sur ma route, j'avais longtemps marché dans l'intérieur des bois, je perdis toute direction et ne sus plus de quel côté porter mes pas. Un ouragan de neige me faisait littéralement pirouetter et me transperçait de ses flocons. Pour comble de malheur, je n'avais plus de pain. Je me tordais sur la neige avec des mouvemens convulsifs; je ne pus dormir, j'invoquai la mort!... Au point du jour, le temps se calma, devint même beau, et mes douleurs s'apaisèrent aussi; mais nulle trace de chemin, et mes forces étaient littéralement épuisées. Je tâchai de m'orienter d'après le soleil, d'après les mousses suspendues aux arbres; je me traînai encore quelque temps en m'appuyant sur mon bâton, mais bientôt les tiraillemens de la faim se firent de nouveau sentir. Las de lutter, le visage inondé de larmes, je me laissai glisser au pied d'un arbre. Le sommeil me gagnait peu à peu, accompagné d'un bourdonnement dans la tête qui jetait une confusion indicible dans mes idées. Chose étrange, j'étais devenu tout à fait insensible, et les déchiremens intérieurs seuls me donnaient encore la conscience de la vie. Je ne saurais dire combien de temps j'étais resté dans cet état, quand tout à coup une forte voix d'homme me tira de ma torpeur. J'ouvris les yeux... Devant moi se tenait debout un inconnu. — Que faites-vous là?

— Je me suis égaré.

— Et d'où êtes-vous?

— De Tcherdine. Je fais un pèlerinage au monastère de Solovetsk; mais la tempête m'a fait perdre le chemin, et je n'ai pas mangé depuis quelques jours.

— Ce n'est pas étonnant; nous sommes de l'endroit, et cepen-

dant nous nous égarons souvent. Vous avez eu tort de vous mettre en route par une telle tempête. Allons, goûtez un peu cela.

Il approcha de mes lèvres une bouteille en bois; je bus une gorgée d'eau-de-vie qui me ranima subitement, mais me brûla en même temps les entrailles à me faire sauter de douleur; j'exécutai sans le vouloir une véritable tarentelle. « Allons, calmez-vous donc! » me cria l'étranger, et il me tendit du pain et du poisson sec que j'avalai avec une sorte de fureur. Je me rassis de nouveau au pied de l arbre, et mon compagnon prit place à mes côtés. C'était un *trappeur* de profession (*promychlennik*) qui, après avoir fait son butin, retournait chez lui le fusil en bandoulière et les patins aux pieds. Quand je me sentis un peu calmé, il voulut me conduire à une *izbouchka* voisine.

— Je vous remercie de tout mon cœur; que le bon Dieu vous récompense!

— Eh quoi! nous sommes des chrétiens! Allons, en marche, l'ami, et pas de faiblesse.

Je me levai, mais avec grande difficulté; la tête me tournait. Recueillant toutes mes forces, je suivis mon conducteur en m'appuyant de temps en temps sur son bras. Enfin nous atteignîmes la route, et le *trappeur* me quitta en me recommandant à Dieu; il disparut bientôt au milieu du bois. J'apercevais de loin l'*izbouchka*, ma joie défie toute description; j'y serais allé, je crois, même si j'avais su que des gendarmes m'y attendaient pour m'arrêter. J'arrivai jusqu'à la porte; mais, le seuil une fois franchi, je ne pus plus me tenir debout, et je roulai par terre sous un banc. Après quelques minutes d'un complet évanouissement, je repris mes sens, et je demandai une nourriture chaude. On me donna un peu de soupe aux raves; mais, quoique tourmenté par la faim, je ne pus rien avaler. Je m'endormis sur le banc vers midi, et je ne fus éveillé que le lendemain, vers la même heure, par mon hôte, qui était inquiet. C'était un brave et honnête homme, et son affabilité redoubla lorsqu'il apprit que je faisais un pieux pèlerinage à l'île sainte de la Mer-Blanche. J'étais en nage, tous mes vêtemens étaient mouillés; il fallut les faire sécher sur le poêle. Le sommeil, le repos, la douce chaleur, m'avaient bien vite restauré; je pus prendre des alimens et me remettre de nouveau en route malgré les instances de mon hôte, qui aurait voulu me voir reposer encore un jour chez lui. J'avais quelques raisons de tenir à ma résolution; mais je dus lui promettre solennellement de lui rendre visite au retour de mon pèlerinage.

Ces *izbouchka* furent ma tentation constante pendant mon rude voyage jusqu'à Véliki-Oustioug. Combien de fois, quand après plusieurs jours de marche je passais devant un de ces toits hospita-

liers, eus-je à lutter contre l'envie, non pas d'y chercher un abri pour la nuit, — je n'osais pas prétendre à un si grand bonheur, — mais d'y demander un peu de cette soupe chaude qu'imploraient pour ainsi dire mes entrailles, lasses de pain gelé, de poisson sec et de *kvass!* Il y avait alors en moi une lutte tragi-comique, et le bon et le mauvais génie semblaient se disputer mon esprit.

Un jour j'étais entré dans une de ces cabanes pour acheter du pain. J'y trouvai un vieillard de grande taille, à la barbe argentée, et une jeune fille de dix-huit ans à peu près, au visage gracieux; elle berçait un enfant et chantait pour le mieux endormir. Le vieillard me vendit le pain très cher (6 kopeks la livre); je me mis à le manger avec du sel et en l'arrosant de quelques gorgées de *kvass*. Il me regardait avec une indifférence complète et se bornait à m'adresser de temps en temps des questions insignifiantes; mais la jeune femme (c'était sa petite-fille) me contemplait avec un attendrissement visible. A peine l'homme se fut-il éloigné pour un moment et eut-il fermé la porte derrière lui, que la jeune femme sauta sur un banc, prit sur une planche deux grandes et succulentes galettes de froment pétries avec du beurre et du fromage, me les glissa furtivement sous ma pelisse et regagna en toute hâte le berceau en fredonnant toujours sa chanson. Ce qu'il y eut de grâce inimitable dans cette bonne action commise avec toutes les frayeurs du crime, certes je ne l'oublierai jamais.

Je ne fatiguerai pas le lecteur d'un récit plus long de ce voyage jusqu'à Véliki-Oustioug. La monotonie effrayante de ces heures de marche n'était interrompue que par la rencontre, tantôt évitée, tantôt recherchée, des *yamtschiks* et des pèlerins. Je mentionnerai seulement un fait qui donnera peut-être une idée de l'état de mon âme. Un jour, dans la forêt, je vis venir ou plutôt courir au-devant de moi un homme à l'air effaré, qui me cria : « Au nom du ciel, n'avancez pas; il y a là deux brigands qui me poursuivaient tout à l'heure. » J'eus beau le vouloir retenir pour essayer une résistance à deux; il se sauva à toutes jambes. Resté seul, j'arrachai un pieu, et je m'avançai à l'encontre des prétendus brigands. Le croirait-on? l'émotion que j'éprouvai alors tint presque du plaisir. J'allais donc au-devant d'un autre péril que celui d'une demande de passeport! J'allais affronter des hommes qui avaient autant à craindre que moi-même, et en face desquels je représenterais l'ordre et la loi! Une telle satisfaction ne me fut pourtant pas donnée : je manquai mes brigands comme j'avais manqué dans les monts Ourals les ours innombrables que me faisaient toujours entrevoir les récits des indigènes. Je ne vis aucun de ces animaux redoutables ni sur l'un ni sur l'autre versant de la chaîne montagneuse.

Dans la première quinzaine d'avril 1846, un peu avant la semaine

sainte russe, je me trouvai enfin aux portes de Véliki-Oustioug, où j'avais résolu de changer mes habitudes de voyage. J'avais quitté Irbite le 13 février : il y avait donc à peu près deux mois que je menais cette vie, une véritable vie sauvage, dans les forêts et les neiges.

III.

Bien avant mon arrivée à Véliki-Oustioug, j'avais pris un nouveau rôle approprié aux circonstances. Commis-marchand jusqu'à Irbite, depuis et pendant toute la traversée des Ourals ouvrier cherchant du travail dans les établissemens de Bohotole ou les sauneries de Solikamsk, dès que j'eus quitté cette dernière ville, je m'étudiai peu à peu à prendre le caractère et les allures d'un pèlerin allant saluer les saintes images du couvent de Solovetsk, dans la Mer-Blanche; je devins un *bohomolets*, selon le mot consacré du pays, ce qui veut dire littéralement « un adorateur de Dieu. » Le culte des images miraculeuses est très répandu en Russie; quatre lieux de pèlerinage sont renommés surtout, et attirent des visiteurs innombrables : ce sont Kiow, Moscou, Véliki-Novgorod et le couvent de Solovetsk. Beaucoup de Russes, même de riches marchands, visitent ces quatre sanctuaires l'un après l'autre, et un tel voyage à pied leur prend alors plusieurs années. J'ai rencontré à Onéga deux femmes (dont l'une très jeune encore) qui avaient accompli courageusement et jusqu'au bout cette pieuse tournée, et revenaient dans leur pays natal, au-delà des monts Ourals et Verkhotourié, dans le gouvernement d'Irkoutsk. La plupart se contentent cependant de visiter le sanctuaire le plus rapproché, et c'est ainsi que le monastère de Solovetsk attire tous les ans des milliers de fidèles venus des contrées du nord et même de la Sibérie. Ils font ce voyage en hiver, les chemins devenant impraticables dans les autres saisons. Ces *bohomolets*, hommes et femmes, sont partout bien vus et bien reçus, quoiqu'il se trouve parmi eux plus d'un coquin qui fait métier de cette piété ambulante pendant des années. Le paysan russe en effet ne regarde pas seulement l'entrée d'un *bohomolets* dans sa chaumière comme une bénédiction, et il ne se borne pas à lui donner une hospitalité cordiale et l'aumône; il lui confie encore de l'argent pour le déposer dans les sanctuaires et y faire réciter à son intention des prières ou brûler des cierges. Moi-même j'ai été ainsi forcé, en ma qualité de pèlerin, de me charger des pieux dépôts des pauvres gens.

Le respect universel dont est entouré le pèlerin, le peu de probabilité qu'avec ce caractère je fusse exposé aux demandes trop fréquentes de passeport, l'espoir de m'attacher à un de ces groupes

de *bohomolets* et de m'y perdre, tout me conseillait cette nouvelle transformation. En traversant les plaines de Petchora, je fis la rencontre de plus d'une de ces pieuses compagnies se dirigeant vers Véliki-Oustioug; mais, tout en me disant confrère, j'évitais cependant de m'attacher à elles : je craignais de me trahir par un commerce trop prolongé, et je ne fis d'abord qu'étudier furtivement leurs habitudes de dévotion. Enfin, arrivé près de Véliki-Oustioug, je me crus assez au fait déjà de la situation pour pouvoir affronter sans danger une vie commune et constante avec une des troupes des *adorateurs de Dieu*. Entré dans la ville et stationnant sur la grande place du marché, je me trouvai néanmoins assez embarrassé, lorsque par bonheur un jeune homme en costume bourgeois, sortant d'une des boutiques environnantes, s'approcha de moi et m'interpella.

— Un *bohomolets* allant au monastère de Solovetsk?

— Oui.

— J'y vais aussi, moi. Avez-vous un logement?

— Pas encore, je ne fais que d'arriver.

— Venez alors avec moi. Nous sommes assez nombreux déjà, il est vrai; mais il y aura encore de la place pour vous. Notre hôtesse est une très bonne femme; elle nous fait la cuisine et cuit notre pain. Je viens justement d'acheter de la farine et du gruau.

Il désigna le sac qu'il portait sur le dos.

Je m'empressai de suivre mon guide, qui s'appelait Maxime et était du gouvernement de Viatka. Bientôt nous atteignîmes notre demeure, où dans deux *izba* se trouvaient entassés plus d'une vingtaine de pèlerins, hommes et femmes. Personne ne me demanda mon passeport, et l'hôtesse se chargea complaisamment de me cuire mon pain. Les relations d'amitié furent vite établies avec mes commensaux, aussi bien qu'avec beaucoup d'autres pèlerins qui remplissaient la ville au nombre de deux mille; ils attendaient tous le dégel de la Dvina pour se faire transporter par les radeaux et les barques à Archangel, et de là au couvent de Solovetsk. Que de physionomies bizarres, curieuses, instructives, je pus étudier à cette occasion parmi mes pieux confrères! Que de visages expressifs, depuis l'ascétisme le plus sincère et parfaitement détaché de ce monde jusqu'à la piété bien avisée qui savait concilier les intérêts du ciel avec ceux de la terre, depuis la béatitude devenue presque idiote jusqu'à la fourberie la plus astucieuse et la plus hypocrite! Un Léonard de Vinci y aurait trouvé une ample collection de modèles, aussi bien pour ses apôtres que pour son Judas.

Il fallut subir toutes les conséquences de ma situation, et force me fut, surtout pendant la semaine sainte, non-seulement de nasiller d'interminables cantiques dans l'*izba* en compagnie de mes

confrères, mais d'aller chaque jour aux matines et aux vêpres, de faire des signes de croix par milliers, des *poklony* par centaines, de tenir les cierges et de baiser la main du pope. La vue du pope ne laissait pas de me causer certain malaise; je craignais surtout qu'il ne s'avisât de me faire réciter le *credo* russe, que j'ignorais absolument. Heureusement il se contenta de mes *poklony*, que j'exécutais avec autant de zèle que de dextérité, et c'est, qu'on veuille bien le croire, une gymnastique assez rude encore que de toucher cent fois consécutivement la terre de son front sans cependant plier le genou, ainsi que le veut l'orthodoxie russe. Mon sentiment intime souffrait d'un pareil jeu; je sus au moins éviter d'aller à confesse chez le pope : je prétendis avoir accompli mes devoirs quelques jours auparavant à Lalsk. La semaine sainte passée, cette dévotion à toute vapeur parut se refroidir un peu, quoique les cantiques et les stations dans les églises nous prissent encore un temps infini. Je ne regrettais pas trop du reste les longues heures passées dans les églises; c'était dans tous les cas un séjour de beaucoup préférable à notre *izba*.

J'eus tout le temps d'étudier Véliki-Oustioug, et c'est, avec Archangel, la ville de Russie que je connais le mieux. Construite presque entièrement en bois, elle a cependant, surtout au bord de la Suchona, de jolies maisons en brique. Son plus bel ornement toutefois consiste en des églises peintes en couleur jaune et recouvertes de toits verts en zinc; j'en ai compté jusqu'à vingt-deux. Il y a aussi deux couvens, l'un pour les moines (*tcherntsé*) sous l'invocation de saint Michel, l'autre, en dehors de la ville, pour des nonnes; je dois dire que la vie de ces dernières, surtout des plus jeunes, ne se présentait pas à mes yeux sous les traits les plus édifians.

Quoique la population d'Oustioug ne dépasse pas quinze mille âmes, cette ville n'en a pas moins une importance commerciale assez grande; elle est en effet le dépôt naturel des produits divers des pays de Viatka, Perm, Vologda et Sibérie. Ces produits, qui consistent en blés de toute sorte, lin, chanvre, graisse, viandes salées, goudrons, bois, fourrures, etc., s'accumulent à Véliki-Oustioug, pour être de là transportés par la Dvina à Archangel et chargés dans ce dernier port sur des vaisseaux destinés à tous les points du globe. Nombre de mariniers y arrivent de diverses contrées pour attendre le dégel de la Dvina et mener alors à Archangel les produits amassés sur des milliers de barques pour le compte des entrepreneurs, appelés *prikastchiki*. Ces entrepreneurs accordent alors aux *bohomolets* le passage gratuit sur les barques, à la condition de se nourrir eux-mêmes pendant la traversée et d'apporter à bord à cet effet un approvisionnement suffisant de farine, de gruau

et de poisson sec. Le pèlerin qui s'engage à manier la rame reçoit en plus quinze roubles en assignats des *prikastchiki*, qui sont très heureux de ces offres, vu le besoin immense de bras. Je n'avais jamais manié la rame dans de grands bateaux; j'acceptai cependant cette besogne dans l'espoir d'améliorer un peu mes finances. J'avais dépensé juste quinze roubles depuis mon départ d Irbite, le pain coûtant très peu dans ces contrées et l'occasion m'ayant manqué, pendant le passage des monts Ourals et par la suite, de faire de folles dépenses. J'étais très heureux néanmoins de pouvoir ramener mon viatique à son chiffre antérieur de 75 roubles. Au premier jour où la Dvina devint navigable, après avoir passé presque un mois à Véliki-Oustioug au milieu d'un ennui mortel et d'actes de dévotion interminables, je fis en compagnie d'autres confrères un accord avec un des entrepreneurs. Je devais toutefois lui remettre mon passeport pour qu'il le gardât selon l'usage en dépôt pendant la traversée, et cette proposition me troubla un peu; mais le tumulte si facile à prévoir de l'embarquement me rassurait. En effet, l'entrepreneur ne fit guère que jeter un regard sur mon malheureux billet de passe, et la vue du cachet lui suffit. Le 10 mai 1846, je me trouvai donc installé dans une barque et prêt à partir pour Archangel.

C'est une construction curieuse qu'une barque de la Dvina; vue de loin, elle ressemble à une maison ou à un grenier flottant. L'art n'y est pour rien, tout y est laissé au travail musculaire des hommes, et chaque bâtiment exige de quarante à soixante mariniers. Le nombre des rames est de trente à quarante; ce sont de simples sapins entiers assez minces. Parmi les diverses et bizarres parties du bâtiment, destinées soit à servir de magasin pour les marchandises, soit à abriter les hommes pendant la nuit, ou à répondre aux autres besoins des passagers, je mentionnerai seulement une grande caisse carrée, en bois grossier, placée sur le toit au-dessus de quatre pieux et remplie de terre jusqu'à la moitié : c'est la cuisine de l'équipage. Le feu y est entretenu pendant toute la journée. A deux grands arbres appuyés transversalement sur les parois de la caisse sont suspendues, par des crochets en bois, des marmites dans lesquelles se préparent les alimens. Nous transportâmes le soir nos bagages sur le bâtiment, et nous couchâmes à bord. Au point du jour, le *nosnik*, c'est-à-dire le patron du bateau, cria à haute voix : « Assieds-toi et prie Dieu! » Tout le monde prit place sur le toit, et après avoir gardé un instant une attitude toute musulmane, chacun se leva, fit une quantité de signes de croix et de *poklony*. La prière achevée, chaque homme de l'équipage, depuis le patron jusqu'au plus pauvre des *bohomolets*, jeta dans le fleuve une pièce de monnaie en cuivre; c'est le moyen de se rendre les flots de la Dvina propices.

L'aspect de la Dvina, couverte de nombreuses embarcations, est

très animé. Après chaque halte un peu prolongée, au moment de repartir, le patron criait son « assieds-toi et prie Dieu, » et l'équipage recommençait l'acte accoutumé. Les signes de croix et les *poklony* allèrent aussi leur train toutes les fois qu'apparaissait dans le lointain une des innombrables petites chapelles qui se trouvent le long des deux bords de la Dvina. Pendant le calme, le bâtiment était porté par le seul courant du fleuve, et alors tout le monde se reposait, conversait ou chantait. Je fus frappé du grand vide d'idées et de sentiment que décelaient ces couplets de l'équipage malgré une mélodie suave et gracieuse; c'est là le caractère commun à tous les chants populaires russes. Au moment d'une tempête et à l'approche des endroits dangereux, les mariniers se mettaient en branle et travaillaient alors avec autant de vigueur que d'agilité. Je mis moi-même un zèle exemplaire à m'acquitter des devoirs de ma charge, et je crois pouvoir dire sans me flatter que j'acquis bien vite une supériorité remarquable dans le maniement de la rame et du timon; j'eus la satisfaction de me voir applaudi par les vieux pilotes, et d'entendre le nom de *Lavrenti* (mon nom supposé) invoqué dans tous les momens difficiles. Malgré notre diligence, le bateau toucha cependant deux fois les bas-fonds, et alors il fallut travailler de toutes nos forces pendant dix ou douze heures pour le remettre à flot. Un de nos divertissemens était l'arrivée fréquente à notre bord, dès que nous étions en vue d'un rivage, de petites nacelles toutes remplies de femmes et d'enfans qui nous demandaient l'aumône. Ils chantaient alors une des plus plaintives et des plus douces mélodies que j'aie jamais entendues de ma vie, et dont le refrain était toujours : « Petits pères, petites mères, donnez-nous du pain; *batiouchki*, *diadiouchki*, *daïtié khlebtsa*. » Personne de l'équipage, les mariniers pas plus que les *bohomolets*, ne se refusaient à l'offrande, et les mendians entonnaient de nouveau des couplets pour nous souhaiter bonne et heureuse traversée.

Notre navigation sur la Dvina dura une quinzaine de jours. A mesure que nous approchions d'Archangel, les nuits devenaient plus courtes; la dernière ne fut marquée que par deux heures d'intervalle entre le coucher et le lever du soleil; encore faisait-il même alors si clair qu'on aurait pu lire et écrire sans la moindre gêne. Quand enfin les sommets dorés des églises d'Archangel scintillèrent aux rayons du soleil levant, tout l'équipage poussa un cri d'allégresse, et les mariniers s'empressèrent de jeter dans le fleuve la grande caisse remplie de terre qui nous avait servi de cuisine. Ainsi firent les autres barques de leurs cuisines respectives, car c'est là l'usage consacré. Bientôt après les rameurs brisèrent avec un effroyable fracas les parties inférieures de leurs avirons, — autre coutume étrange des navigateurs de la Dvina, — et, arrivés au port,

nous reçûmes chacun des mains du *prikastchik* notre passeport et les quinze roubles gagnés par un rude travail.

J'étais donc à Archangel! Je touchais cette baie de la Mer-Blanche qui, pendant la pénible traversée des monts Ourals, m'était toujours apparue comme un port de salut! Je voyais de près ces bannières flottantes des vaisseaux libérateurs, dont l'image vague, féerique, s'était dressée devant moi si souvent comme une *fata Morgana* dans mes couchées ostiakes au milieu des forêts! Ah! que la vue de ces pavillons bariolés de mille couleurs fut bienfaisante à mes yeux, qui depuis tant de mois n'avaient contemplé que des déserts de neige, et qu'elle fut sincère et chaleureuse alors la prière d'actions de grâce que je récitai au milieu de mes confrères les « adorateurs de Dieu, » heureux, comme moi, de toucher au but de leur pèlerinage!...

Je n'eus garde cependant de faire une démarche précipitée, et pour rester dans mon rôle je me rendis avec mes compagnons à la station de Solovetsk (*Solovetski dvorets*), c'est-à-dire aux vastes bâtimens élevés à Archangel même par les moines du couvent de l'île sainte pour la commodité des pèlerins. Là je remis, selon l'usage, entre les mains du concierge mon léger bagage, et je fus heureux de voir qu'aucune demande de passeport n'était adressée aux arrivans. Malgré le nombre respectable de ses *izba*, la maison était encombrée d'hôtes, et je ne pus trouver qu'un petit coin au plus haut du grenier; encore fallait-il le partager avec une vieille pèlerine que sa piété fervente n'embellissait guère. Les jours suivans, à mesure qu'une partie des *bohomolets* quittait l'établissement pour se diriger vers l'île sainte, une autre arrivait de Véliki-Oustioug, de telle sorte que le caravansérail se trouva toujours plein jusqu'aux combles. Les conséquences naturelles d'une pareille agglomération d'hommes, d'un tel mélange d'âges et de sexes, sont plus faciles à deviner qu'à décrire, et il serait fortement à désirer qu'entre le paradis de l'île sainte et l'enfer du *Solovetski dvorets* il y eût un jour place pour un purgatoire, qui servirait alors aussi bien la morale que l'hygiène. Je n'ai pas besoin de dire que les cantiques et processions de Véliki-Oustioug furent repris avec une recrudescence de ferveur, et le lendemain j'assistai dans la *tserkiev* (chapelle) de l'établissement à divers et étranges actes de dévotion, comme on n'en voit guère que dans l'église orthodoxe. La chapelle était pleine de *bohomolets*, dont les uns faisaient réciter des prières au-dessus de leur tête, d'autres des *akathisti* (antiphones); d'autres, courbés, portaient sur eux l'Évangile. C'était un grand livre in-folio, long de plus de deux pieds et imprimé en gros caractères antiques; la reliure était formée de deux planches en bois épais recouvertes des douze figures des apôtres en argent massif; le pope avait grand'peine à soulever cet énorme volume. Or celui qui veut qu'on lise

sur lui l'Évangile doit se baisser, sans cependant s'agenouiller, pour que sa tête serve de pupitre. Il est vrai que plusieurs *bohomolets* peuvent réunir leurs bourses et leurs têtes pour cet acte de dévotion; le fardeau se partage alors, mais en même temps aussi la grâce, et quiconque veut que la grâce soit efficace tâche de former à lui seul pendant un quart d'heure cette bizarre cariatide de la Foi. Tout se paie dans l'église russe, et, selon l'offrande plus ou moins forte, le pope récite l'évangile du jour avec gravité et onction, ou le murmure à la hâte et avec une nonchalance dédaigneuse. Il faut avoir la conviction et le cou robuste du paysan russe pour se soumettre à de tels exercices spirituels; mais aussi quels miracles ne fait pas la piété! Un de mes confrères du *dvorets*, un paysan de Viatka, s'était beaucoup plaint de douleurs de tête horribles; mais après avoir subi cette opération de l'Évangile, pendant laquelle les veines de son visage et de son cou se gonflaient à se rompre, il me dit en sortant de la chapelle : « Louange à Dieu (*slava Bohou*)! C'est comme si on m'avait ôté de la main le mal maudit... »

Les occupations d'un fervent *bohomolets* ne m'empêchèrent pas cependant de parcourir la ville. Archangel ne compte que vingt mille habitans à peu près; mais le port et le mouvement commercial lui donnent beaucoup d'animation. La ville proprement dite est réunie par un pont de bois jeté sur la Dvina avec l'île Solonbal, qui forme une espèce de faubourg où s'élève le palais du gouverneur. De nombreuses églises et quelques belles maisons en brique décorent cette cité, qui n'est d'ailleurs construite qu'en bois; une seule large rue, s'étendant sur toute la longueur d'Archangel, est pavée; les autres rues et impasses sont sales et fangeuses au possible; partout perce la *toundra*, c'est-à-dire le sol marécageux sur lequel fut bâtie cette ville, aussi bien que Saint-Pétersbourg. Sur une des places se dresse la statue colossale de Lomonossov; c'est à ce rhéteur, à ce grammairien célèbre qu'on fait remonter les origines d'une littérature nationale en Russie sous le règne de la tsarine Élisabeth, fille de Pierre le Grand.

On devinera aisément que le but principal, unique même, de ma promenade dans la ville fut le port. Quoique la saison ne fît que commencer, une vingtaine de navires étrangers se trouvaient déjà stationnés dans la baie; mais parmi les divers pavillons qui flottaient en haut des mâts je n'en pus distinguer aucun à l'emblème tricolore. L'absence de ce pavillon était déjà de mauvais augure. Les bâtimens étaient pour la plupart anglais; il y en avait aussi quelques-uns venus de Hollande, de Suède, de Hambourg, — pas un n'arrivait de la France! Bientôt je m'aperçus que sur le pont de chaque navire se promenait un soldat russe, témoin vigilant et inévitable, car la surveillance n'était pas suspendue, même pendant

la nuit. En outre, des factionnaires postés à peu d'intervalle l'un de l'autre formaient une haie infranchissable le long du port, et forçaient tout allant ou venant à se mettre en règle avec eux. Une foule de curieux et de promeneurs encombraient le quai et ajoutaient à la difficulté de toute tentative. Comment, devant ces factionnaires en éveil, faire un signe à un matelot ou à un capitaine? Comment même, si quelqu'un du navire passait devant moi, l'accoster et lui parler en français ou en allemand au milieu de cette foule et dans mon costume de paysan russe, de *bohomolets?* Ne serait-ce pas attirer sur moi tous les regards et amener mon arrestation immédiate? Je continuai cependant à rôder le long des quais en épiant une occasion favorable, qui, hélas! ne se présenta point! Il fallut enfin me décider à m'acheminer de nouveau vers le *dvorets*, où m'attendaient les pieux exercices.

Le second jour, tous ceux qui étaient arrivés avec moi à Archangel s'embarquaient pour l'île sainte; je prétextai un excès de fatigue pour ne pas les accompagner, et je me rendis sur le port. Je rôdais de nouveau autour de cette baie libératrice; je voyais même quelques navires près de finir leur chargement, ce qui était un indice de leur départ prochain; mon cœur battait violemment, ma poitrine se gonflait; j'avais peine à retenir le cri : « Sauvez-moi! ne m'abandonnez pas ici! » Enfin j'accostai quelques matelots occupés près des cordages qui retenaient un navire à la terre. Malgré l'extrême danger, je me hasardai à leur adresser quelques paroles en français. Ils ne firent que lever la tête et me regarder d'un air étonné. J'essayai de l'allemand, mais avec aussi peu de succès. Ils finirent par me rire au nez, et je dus m'esquiver au plus vite, car déjà un cercle se formait autour de nous. Mes efforts le jour suivant n'eurent point de meilleur résultat. Je ne décrirai ni les tourmens de ces trois jours, ni les tentatives diverses que j'imaginai pour arriver à l'un de ces bateaux. Sans m'inquiéter de la rude saison, je n'hésitai même pas à prendre un bain dans le port, car j'espérais m'approcher ainsi d'un équipage quelconque. Rien n'y fit, et aucune chance de salut ne s'offrit.

Revenu bien tard le troisième jour dans le *dvorets*, je repassai dans ma pensée toutes les circonstances de mon état présent, et je finis par arriver à la désolante conviction qu'il n'y avait plus à compter sur le port d'Archangel. Le retard que j'apportais comme *bohomolets* dans mon embarquement pour l'île sainte causait déjà quelque surprise. Rester plus longtemps dans la ville, y attendre l'arrivée d'un navire français, c'eût été aller au-devant d'une arrestation. Si je n'avais pas pris le rôle d'un pèlerin, je me serais peut-être hasardé dans un café en renom, j'aurais pu me flatter de l'espoir de lier connaissance avec un des capitaines des bâtimens

étrangers; mais comment me présenter en un tel lieu dans mon costume de simple paysan? Oh! que cette dernière nuit passée dans le *dvorets* fut triste et sombre! C'est la pensée d'Archangel qui m'avait seule donné la force d'affronter les périls les plus extrêmes, de supporter les plus terribles privations. Eh bien! arrivé enfin au but de mes efforts, il me fallait les reconnaître inutiles et fuir la cité que je m'étais si longtemps obstiné à saluer comme un lieu de délivrance!

IV.

Je ne suis pas allé jusqu'au monastère de Solovetsk, mais j'ai recueilli sur ce lieu de pèlerinage d'assez nombreux détails. A deux cent quatre-vingts verstes à l'ouest d'Archangel, dans la Mer-Blanche, se trouve un groupe d'îles dont la plus grande porte le nom de Solovetsk. Originairement habitée par les Finnois, elle fut ensuite occupée par les intrépides trappeurs (*promychlenniki*) de l'antique république de Novgorod, puis elle devint l'asile de saint Zosime, qui y fonda une petite maison et une chapelle en bois. Après lui vinrent d'autres cénobites. Un couvent de *tcherntsé* se forma, qui, bientôt célèbre par ses miracles, s'enrichit des offrandes des fidèles et fut doté à la fin d'une forteresse destinée à garder les trésors recueillis. Avec la république de Novgorod, Solovetsk et son monastère passèrent sous la domination des tsars, qui en augmentèrent surtout les fortifications. Dans le temps du faux Démétrius, des partisans de Boris Godounov se réfugièrent avec leurs richesses dans la forteresse de l'île sainte, et y opposèrent une résistance acharnée « aux plus intrépides cavaliers du prétendant, » comme dit la tradition. Étaient-ce par hasard nos célèbres *Lissoviens*, nos hardis cavaliers du XVIIe siècle? Cette défense ajouta à la gloire de l'île, qui occupe, après Kiow, le premier rang parmi les lieux saints des Russes.

La situation de Solovetsk dans une région glaciale et difficilement abordable y rend toute culture presque impossible. Depuis quelque temps cependant, et grâce au travail des moines, il pousse dans l'île des légumes, notamment des choux; mais le blé, la farine, le gruau, l'huile et les autres comestibles ne lui arrivent que d'Archangel. Les religieux savent fabriquer eux-mêmes le *kvass*, qui y est très renommé; ils possèdent en outre un moulin, un peu de bétail et même quelques chevaux. Tout près du cloître se trouvent de vastes magasins où les pèlerins déposent leurs bagages et reçoivent un numéro en échange. Bien plus vastes et plus nombreux sont les bâtimens destinés à héberger les *bohomolets*. Ce sont de grandes salles meublées de longues tables et de bancs, où les fidèles demeurent, couchent et prennent leurs repas; les compartimens des hommes

sont séparés de ceux des femmes. Je n'ai entendu parler qu'avec éloge de l'hospitalité des religieux. Pendant le repas, un *tcherniets* ou religieux lit dans chaque salle aux hôtes la *Vie des Saints* ou quelques prières. Tout *bohomolets* a le droit d'être logé et nourri gratuitement les trois premiers jours; pendant ce temps, il prie, il se confesse, allume et tient les cierges, fait réciter au-dessus de sa tête des *akathisti* ou l'Évangile. Il y a un tarif pour ces divers exercices spirituels, mais les prix sont très modiques; la visite des tombeaux des saints Zosime et Savatyï se paie à part. Les trois premiers jours passés, le pèlerin, s'il reste plus longtemps, doit pourvoir lui-même à ses besoins et payer son logement. Nombre de personnes dévotes font le vœu de demeurer dans l'île sainte plusieurs années de suite, qu'elles passent dans des actes de dévotion et de pénitence. Les religieux accueillent volontiers de tels hôtes, mais à la condition qu'ils paient leurs dépenses, ou soient utiles au couvent par une occupation quelconque, comme ouvriers, jardiniers, etc.

Dès que la Mer-Blanche devient navigable, c'est-à-dire dès les premiers jours de juin, les pèlerins s'entassent à Archangel dans de petites barques appelées *karbasses*, qui les transportent à l'île sainte. Le prix de la traversée est minime; mais, à cause de l'incommodité et des dangers mêmes d'un assez long trajet par une mer d'ordinaire très agitée, beaucoup de *bohomolets* vont à pied d'Archangel le long du rivage jusqu'au promontoire situé en face même de Solovetsk, dont il n'est séparé que par un bras de mer d'une verste, et ce n'est que là qu'ils s'embarquent dans les *karbasses*. L'île n'est abordable que pendant les quatre mois de juin, juillet, août et septembre. Dès le commencement d'octobre, la navigation sur la Mer-Blanche est empêchée par la violence des vents et bien plus encore par les glaces venues de l'Océan polaire. D'octobre jusqu'à juin, le couvent ne reçoit plus aucun visiteur.

Chose étrange et qui ne manque peut-être pas d'à-propos, à côté même de cette maison de Dieu, les tsars ont élevé une maison à eux, — une prison mystérieuse dont les *bohomolets* me parlaient avec une terreur d'autant plus grande que personne n'en connaissait la destination. Quels peuvent être en effet les malheureux renfermés dans ce donjon? Ce ne sont pas des criminels ordinaires; ceux-là sont envoyés en Sibérie. Il est certain cependant que la prison de Solovetsk est habitée : des factionnaires et des gardiens y sont toujours à leur poste. On me racontait qu'il y a quelques années on y avait vu un vieillard à la barbe blanche, devenu aveugle à force de verser des larmes. Je ne prétends certes pas me porter garant de ce récit, quoiqu'il me fût répété par beaucoup de personnes; encore moins oserai-je garantir le secret qui m'a été chu-

choté plusieurs fois à l'oreille, à savoir que le prisonnier de Solovetsk était un frère de Nicolas, le grand-duc Constantin lui-même!...

Pour en revenir à ma propre histoire, le lendemain de la triste nuit où je pris la résolution de renoncer à toute tentative d'évasion par le port d'Archangel, je me levai au point du jour, me fis remettre mon bagage par le concierge du *dvorets*, et déclarai mon intention de me rendre au monastère de Solovetsk. Après avoir acheté quelques pains et du sel, je traversai la Dvina et pris en effet la direction du promontoire occidental situé en face de l'île sainte. La journée était belle et chaude, le pays plat, mais désert et sauvage. Le soir, j'arrivai à un petit hameau, et je me décidai à y prendre un bain russe, devenu indispensable après un séjour si prolongé au milieu des saints. Les Russes, même le bas peuple, usent fréquemment de ces bains, surtout le samedi et les veilles de fête. La maison de bains est d'ordinaire un simple enclos en bois où se trouve un grand poêle de deux mètres carrés, formé de briques ou de pierres brutes qui ne sont retenues par aucun ciment; la cheminée est absente, et la fumée sort par les trous du plafond. Quand les pierres ont été fortement chauffées, on y verse de l'eau froide, et la vapeur, en se dégageant, remplit toute la chambre, transformée ainsi en une salle de bain.

Au sortir de cette étuve improvisée, j'eus l'envie inexplicable de boire du lait, et j'allai en chercher dans une cabane que m'indiqua mon hôte. J'y trouvai trois femmes, et, après avoir fait les signes de croix de rigueur, je leur exprimai mon désir. Elles me donnèrent une très petite mesure pour la monnaie que j'offrais, et avec une mauvaise grâce que je ne sus d'abord à quoi attribuer. Pendant que je buvais à petites gorgées, une conversation s'engagea, et j'eus enfin le mot de l'énigme. Elles appartenaient à la secte des *staroviertsi* ou vieux croyans, et à la manière dont j'avais fait le signe de la croix elles avaient reconnu en moi un déplorable orthodoxe. Elles ne me cachèrent pas leur regret de voir un homme si pieux, un *bohomolets*, engagé dans une voie de perdition certaine; elles me montrèrent ensuite la véritable manière de faire mon salut, et, las de disputes, je finis par l'adopter. Ces bonnes femmes en furent si heureuses qu'elles donnèrent au néophyte trois nouvelles mesures de lait sans vouloir accepter d'argent; elles me congédièrent en faisant des vœux fervens pour que Dieu me maintînt dans les voies de la conversion. Hélas! ces vœux ne se réalisèrent pas : à peine de retour chez mon hôte, je dus de nouveau me signer selon le rite orthodoxe.

Je poursuivis ma route et je marchai plusieurs jours par un pays marécageux, à travers des bois de sapins chétifs et rabougris où il me fallut souvent coucher. Je reconnaissais de plus en plus le cli-

mat de l'extrême nord, car le soleil ne me quittait presque plus. Même pendant le court intervalle du couchant au levant, le reflet de ses rayons projetait encore une clarté qui aurait permis d'exécuter le travail d'aiguille le plus fin. On ne pouvait distinguer la nuit du jour que par un plus grand silence qui se faisait dans la nature. Certes les notions de géographie que j'avais pu recueillir sur les bancs de l'école me préparaient depuis longtemps à ce phénomène; parfois cependant je croyais rêver en me trouvant ainsi au milieu de régions où le soleil ne se couchait jamais. Le paysage devenait toujours plus pauvre et plus désolé. Enfin j'atteignis les bords de la mer, et je marchai dès lors le long de la falaise. Pendant quelques jours, le temps fut très beau, et le soleil était même si ardent qu'il me fallut ôter ma pelisse. Bientôt néanmoins se leva un vent impétueux, et l'Océan, roulant des montagnes d'écume neigeuse, semblait vouloir justifier son nom de Mer-Blanche. Le spectacle était à la fois triste et admirable. La tempête dura plusieurs jours. Je ne rencontrais que rarement des hommes; mais la vue d'un serpent fraîchement tué me prouva que même sous cette latitude il y avait encore des reptiles. Arrivé un jour à un pauvre village, au bord même de la mer, dans un *possade*, c'est-à-dire une colonie (1), j'y trouvai une multitude de *bohomolets*, et parmi eux mes anciens compagnons de voyage de Véliki-Oustioug. Partis bien avant moi d'Archangel, dans des *karbasses*, pour l'île sainte, ils avaient été forcés par la tempête de chercher un refuge en cet endroit. Un karbasse même avait été englouti dans les flots avec tous ses passagers. Les pauvres gens attendaient que le temps se calmât; moi, je les quittai en leur assurant que je parviendrais plus vite au couvent à pied qu'eux dans leurs tristes bateaux. Vers le soir, la mer s'apaisa, et bientôt j'atteignis le promontoire qui faisait face à l'île sainte. Appuyé sur mon bâton, je restai quelques instans à contempler le rivage; je pensai à nos anciens *Lissoviens*, qui ont peut-être campé à cet endroit dans leur course aventureuse à travers le haut nord, puis je tournai à gauche, et, sans attendre une embarcation pour le monastère, je pris le chemin qui devait me mener à Onéga.

C'était là en effet la seule route qui me restait ouverte, une fois que le port d'Archangel me faisait défaut. Retourner d'Archangel à Véliki-Oustioug et m'enfoncer de là dans le cœur même de la Grande-Russie, certes je ne pouvais pas y penser. Rien de plus naturel du reste qu'un *bohomolets*, après avoir accompli le pèlerinage de Solovetsk, se rendît à Onéga et dans le gouvernement d'Olonets afin de faire la pieuse tournée de Novgorod et de Kiow « pour saluer les os-

(1) Comme on dit dans ces contrées, sans doute en mémoire des antiques colonisations du temps de la république de Novgorod.

semens saints, » selon l'expression consacrée (*dla pokloniénia swiatym mostcham*). Je n'entrevoyais pas encore bien clairement ce que je ferais une fois arrivé à Onéga; mais après la déception d'Archangel, j'étais assez porté à ne plus faire de grands projets et à ne penser guère qu'au lendemain. Je longeai donc résolûment le bord occidental du promontoire, et je marchai plusieurs jours par un chemin bordé d'un côté par la mer et de l'autre par des monticules fortement boisés. Devant moi, je ne voyais que des sables, des bruyères ou des marais. Un fait suffira pour donner une idée de ce pays désolé. Un jour, arrivé à un *possade,* je ne pus y trouver de pain; les habitans en manquaient depuis près d'une semaine, le mauvais temps ayant retardé la barque qui apportait d'ordinaire la farine d'Archangel. J'y trouvai en revanche des harengs frais de la Mer-Blanche assez gros et d'un goût excellent.

Je ne fus point tenté à Onéga de faire une autre expérience avec les quelques navires étrangers que je voyais stationner dans le port. Pour la faire du reste avec une chance quelconque de succès, il m'aurait fallu passer plusieurs jours dans cette ville, où manquaient alors les groupes de pèlerins au milieu desquels j'aurais pu me cacher, me dérober à l'inspection de la police, comme à Véliki-Oustioug et à Archangel. Puis, sous l'impression encore douloureuse du terrible mécompte, j'avais décidément plus de confiance dans la terre ferme, qui jusque-là du moins n'avait pas trompé mes espérances. Deux directions par terre s'offraient à moi à Onéga, entre lesquelles il fallait maintenant choisir. L'une, à droite, m'aurait mené par les marais de la Laponie au fleuve de Tornéo, près de la frontière suédoise; l'autre, à gauche, conduisait, à travers le gouvernement d'Olonets, par Vytiégra, au golfe de Finlande et dans la Baltique. Le premier chemin était le plus fatigant, le second le plus dangereux. Si je n'avais pas fait la traversée des Ourals et du steppe de Petchora, je me serais indubitablement dirigé vers l'extrême nord et la Laponie; mais je redoutais maintenant les privations et les misères que je n'avais que trop éprouvées : exténué, découragé, j'étais déjà sur le point de craindre plus les fatigues que les dangers, et je me décidai pour Vytiégra.

Sans donc trop m'arrêter à Onéga, je poussai vers le sud en longeant les bords du fleuve qui porte le même nom. De temps en temps je me trouvais en face de pèlerins isolés qui se rendaient au monastère de Solovetsk, et auxquels je pus naturellement donner des nouvelles de l'île sainte. Je me rappelle surtout un vieillard, petit, sec, blanc comme une colombe, frais pourtant et dispos, qui me dit : « Vous doutez-vous d'où je suis? Je suis de Kargopol!... » Il prononça ce nom avec une telle fierté, avec une telle conscience de la grandeur de sa ville natale, que je crus vraiment entendre le

fameux *civis romanus*. Or Kargopol, où je parvins bientôt après, est une des plus tristes bourgades d'un bien triste pays. Malgré l'aspect sombre et monotone de cette contrée, où les marais n'alternent qu'avec des bois sans fin, malgré les distances énormes que j'avais à franchir à pied, malgré les déboires inséparables de la condition d'un fugitif qui a toujours à redouter les gendarmes, les hôtelleries, et jusqu'à une dépense dépassant le plus strict nécessaire, il y avait cependant loin de ce voyage depuis Onéga jusqu'à Vytiégra aux dures souffrances qu'il avait fallu supporter en traversant les Ourals et la plaine de Petchora. Le caractère de *bohomolets* me donnait une assurance qui ne me faisait pas autant craindre qu'alors toute demeure d'homme; la saison était en outre bien plus clémente, car nous étions au milieu de juin, et quand il me fallait le soir rentrer dans les bois pour dormir, j'y trouvais des branches et des feuilles vertes qui formaient un lit assez doux. Ce qui m'étonne, c'est de n'avoir jamais été inquiété, pendant ces nuits passées dans la solitude des bois, par les animaux sauvages qui s'y trouvent en grand nombre. Parfois seulement j'étais éveillé par les hurlemens lointains des loups, mais ils ne se présentèrent jamais à ma vue.

Ce n'est pas que je n'aie été exposé encore à mainte tribulation pendant ce voyage, en dépit de la connaissance assez exacte que j'avais des mœurs du pays. Parfois cela tournait au comique. Un jour, non loin du fameux Kargopol, dans une cabane où je demandais quelque nourriture, je reçus pour toute réponse qu'on n'avait que du *tolokno* à m'offrir. « Va pour le *tolokno*, » dis-je, assez content même de faire la connaissance d'un plat national dont j'avais tant de fois entendu parler sans l'avoir jamais aperçu. Ma confusion fut cependant grande quand je vis la maîtresse poser devant moi une cruche d'eau, une cuiller et une petite terrine à moitié remplie d'une farine sèche et noirâtre. Comment manger cela? comment surtout ne pas trahir ma qualité d'étranger par une ignorance criante au sujet d'un mets si commun en Russie? Je me jetai à corps perdu dans je ne sais quel bavardage pour détourner l'attention; mais l'hôtesse fut tenace et me demanda pourquoi je ne mangeais pas, puisque j'avais si grand'faim? « Préférez-vous peut-être le mêler avec du *kvass?* — Oh! oui, du *kvass*, » répondis-je éperdu. Elle apporta du cidre, et par bonheur en versa elle-même dans la terrine, en remuant la farine avec la cuiller. La masse brunâtre se gonfla à remplir le vase, et devint une pâte que je sus enfin comment goûter. C'était tout simplement de l'avoine cuite au four, puis soigneusement épluchée et réduite en farine. Délayée avec de l'eau ou du cidre, elle fournit une nourriture assez agréable,

et je la recommanderais surtout à nos braves montagnards des Karpathes.

Le pays d'Olonets est traversé en tous sens par des canaux destinés à relier entre eux les divers fleuves et lacs, Onéga, Ladoga, Vytiégra, Svir, etc., qui forment ici le principal réseau de communications. Pour l'entretien et la surveillance de ces canaux, des corps de garde sont établis sur des points différens, occupés constamment par des soldats. La plupart étaient des Polonais qui y gémissaient depuis seize ans, depuis 1831. D'Archangel à Vytiégra, j'ai vu plusieurs de mes malheureux compatriotes incorporés dans ces compagnies militaires; malgré ce long séjour, ils parlaient fort mal le russe. Je m'entretenais souvent avec eux comme un homme de la Sibérie, et me laissais raconter leurs peines. Je me souviens surtout d'un mot sinistre qui me fit frémir. Après avoir écouté les doléances d'un de ces malheureux compatriotes sur les travaux et les fatigues de la vie du soldat, je lui dis en vrai paysan russe : « Mais enfin on ne vous bat pas tant! — Comment? on ne nous bat pas! — me répondit-il avec un rire presque sauvage, — crois-tu donc qu'on mange gratuitement le pain du tsar!... » Une autre douloureuse rencontre que je faisais souvent dans ce pays était celle des *convois* (*partyé*) d'enfans juifs qu'on conduisait à Archangel. On sait que, tandis que le gouvernement russe ne recrute dans le pays polonais que les chrétiens adultes, il y prend à la population juive les enfans âgés de dix à quinze ans, voulant par là leur faire oublier plus sûrement les traditions de famille et de religion et les dresser à la vie de soldat, pour laquelle les Israélites adultes sont réputés moins propres. Une grande partie de ces recrues d'un âge tendre est destinée au service naval et envoyée aux différens ports de la Mer-Blanche. Le spectacle de ces pauvres enfans, rasés, couverts de leurs petites pelisses, et que chassaient devant eux comme un troupeau les soldats chargés du convoi, était navrant. Beaucoup parmi eux, à ce que m'assuraient les indigènes, mouraient en route.

C'est aussi dans le pays d'Olonets que j'observai un autre symptôme non moins curieux de l'état moral de la Russie. J'étais entré dans une hutte pour demander mon chemin; c'était sur la route qui mène de Kargopol à Vytiégra. Je ne trouvai dans la cabane qu'un vieillard à l'air respectable et à la longue barbe blanche. Une fois engagé dans la conversation, il s'exprima bientôt avec une haine si violente contre les popes, le gouvernement et le tsar, qu'il ne me fut pas difficile de reconnaître un *starovier*. Puis, voyant en moi un homme assez enclin à partager ses opinions religieuses, il s'étendit longuement et en versant des larmes sur la vraie foi persécutée. Pour me prouver que la manière de faire le signe de croix adoptée

depuis la réforme de Nicon (la manière russe ordinaire) était hérétique au premier chef, — après avoir bien regardé au dehors, verrouillé la porte et exigé de moi le serment de ne jamais révéler le secret, — il tira d'une cachette une figurine en cuivre jaune, évidemment un antique travail byzantin assez grossier, où Jésus-Christ était en effet représenté bénissant des deux doigts de la main droite selon le rite des *staroviertsi*. « On nous force, me dit-il, d'aller aux *tserkiev* des hérétiques, et les popes nous obligent à faire le signe à leur manière; mais au retour de la *tserkiev* nous prions le vrai Dieu, et nous lui demandons pardon du grand péché... » Enfin il tira encore de la cachette un vieux cahier contenant « l'histoire du patriarche Joseph trahi et vendu par ses frères. » Le bonhomme se mit à lire devant moi ces nouveautés, et donna quelques larmes d'attendrissement à la résistance qu'opposa le fils de Jacob à la femme de Putiphar.

A peine arrivé à Vytiégra, j'y fus accosté sur la rade par un paysan qui me demanda où j'allais.

— Je suis un *bohomolets*, répondis-je; je reviens du monastère de Solovetsk, et je vais *saluer les ossemens saints* à Novgorod et à Kiow...

— Je suis votre homme alors, me dit-il; je vais vous mener à Saint-Pétersbourg; ma barque est petite, je n'ai qu'un cheval à transporter, et vous m'aiderez un peu à ramer..... Ce n'est pas lourd.

— Je me connais bien à cette besogne, et je sais, parbleu, qu'elle n'est pas facile. Combien me donnerez-vous?

Nous débattîmes longuement le prix; le rusé compère avait évidemment grande envie de profiter de mes bras sans rien débourser. Nous convînmes enfin qu'il me donnerait au moins des alimens chauds pendant toute la navigation, et il fut si heureux du marché qu'il me mena tout de suite au cabaret boire un bon coup.

Le projet d'aller à Saint-Pétersbourg, dans la capitale même de Nicolas, était assez étrange, et n'était certes pas entré dans les divers plans d'évasion combinés autrefois à Ekaterininski-Zavod; mais depuis Archangel j'allais un peu au hasard. Le tout était pour moi de saisir chaque occasion qui me rapprocherait d'une mer ou d'une frontière quelconque et de ne rester en nul endroit plus de quelques heures, afin d'éviter une demande de papiers. Or la barque qui s'offrait partait le jour même. Il n'y avait pas jusqu'à l'étrangeté de l'entreprise qui n'eût son côté rassurant; une capitale me parut moins dangereuse encore qu'une petite ville de province, et l'événement prouva que je ne m'étais pas trompé dans mes calculs.

Le soir, la barque fut détachée du bord, et nous commençâmes notre navigation, qui, par Vytiégra, le lac d'Onéga, le fleuve Svir, le

lac de Ladoga et la Néva, devait nous mener jusque sous les murs de Saint-Pétersbourg. Nous ramions jour et nuit à côté d'innombrables canots, barques et navires qui couvraient littéralement les lacs et les fleuves, mais surtout à côté de radeaux de bois destinés aussi aux besoins de la capitale, et qui en certains endroits obstruaient complétement le passage. Nous n'étions que trois d'abord, moi, le patron et son fils, jeune homme assez robuste; ce dernier, lorsque nous approchions de la rive, y faisait descendre le cheval, qui, attaché par une corde à la barque, aidait ainsi à la tirer. Le patron ne se refusait cependant pas à prendre de temps en temps, malgré l'exiguïté de la barque, quelques passagers pour les déposer à des endroits convenus; comment renoncer au plus petit gain? Par malheur ces passagers n'étaient pas toujours précisément des membres de la société de tempérance, et me causaient de grandes inquiétudes. Outre le travail continuel des rames, j'avais encore à surveiller ces ivrognes, et une fois même je dus me jeter à l'eau pour en retirer un pauvre diable qui s'y était laissé tomber. Je ne veux pas me faire meilleur que je ne suis, et je dois avouer que j'avais un intérêt tout personnel à veiller sur la vie de ces hôtes incommodes. En cas de malheur, il aurait fallu faire halte à la première station et entamer avec la police une négociation qui aurait commencé invariablement par la demande de nos papiers. Ma charité n'était donc rien moins qu'évangélique.

A mesure que nous approchions du terme de notre navigation, je devenais plus pensif et surtout plus soucieux d'apprendre quelque chose sur les usages de Saint-Pétersbourg. Heureusement le patron avait pris à l'une des stations plusieurs femmes qui, après une visite faite à leurs parens, revenaient dans la capitale, qu'elles habitaient depuis longtemps comme servantes et filles de chambre. Ma condition de *bohomolets* m'obligeait à leur prêcher une morale qui le plus souvent ne faisait qu'exciter leur gaîté. Cependant je ne prêchai pas tout à fait dans le désert, surtout lorsque je pris la défense d'une vieille femme dont les chambrières se moquaient d'une manière vraiment révoltante; hélas! la jeunesse est si insouciante et si égoïste! C'était une pauvre paysanne de la Korélie; elle allait pour la première fois à Saint-Pétersbourg voir sa fille, qui y exerçait l'état de blanchisseuse. Elle me sut un gré infini de ma protection, m'appela son *batiouchka* (petit-père), et m'offrit bientôt une aide vraiment providentielle.

Après avoir essuyé une tempête assez violente, qui fit horriblement crier nos femmes, et laissé derrière nous Nova-Ladoga et Schlusselbourg, où Alexis Orlov étrangla le malheureux Pierre III sur l'ordre de la grande Catherine, nous arrivâmes à huit heures du matin au port de la capitale, en face même de la Perspective-Nevski.

Les chambrières sautèrent très lestement à terre en me donnant un rendez-vous *pour un prêche*. Je me préparais à faire de même, assez embarrassé, je l'avoue, de ma personne, quand ma pauvre Korélienne s'approcha en me disant : « Restez donc avec moi; j'ai envoyé prévenir ma fille, qui viendra me chercher, et elle saura vous indiquer un logement à bon marché. » On devine avec quel empressement j'acceptai une telle proposition, et bonheur ineffable! pendant le temps très long que nous passâmes dans la barque, personne ne vint nous demander nos papiers. Enfin la blanchisseuse arriva, embrassa tendrement sa mère, prit sa malle, que je l'aidai à porter, suspendue à un pieu qui reposait sur nos deux épaules; puis nous nous mîmes en route, précédés de notre bonne vieille femme, qui avait placé sur sa tête la terrine où elle mangeait. C'est dans cet étrange équipage que je fis mon entrée dans la capitale des tsars!...

Nous traversâmes un nombre infini de rues, de ponts et de ruelles avant d'atteindre l'habitation de la blanchisseuse. C'était une maison garnie de bas étage (*dom postoïaly*), où logeaient les plus misérables parmi les ouvriers. C'était surtout la nuit qu'ils y venaient pour coucher sur un grabat, si faire se pouvait, ou bien aussi, selon le mot russe, « sur le nu et ayant le poing pour oreiller. » Les nez cramoisis et les joues bouffies de certains habitans de l'endroit me prouvèrent que d'autres misères encore se cachaient sous ce triste toit. Il y avait cependant aussi des locataires plus réguliers, qui cédaient aux passagers une de leurs chambres, meublée en vue de la spéculation. Ma blanchisseuse était une de ces locataires. Par malheur, sa chambre était déjà occupée; mais elle me recommanda à une voisine. L'accord fut vite fait pour huit kopeks par jour, et afin de prévenir le moment critique je demandai dès l'abord à mon hôtesse de m'indiquer la préfecture de police pour régler l'affaire du passeport.

— Et qui êtes-vous donc? me demanda l'hôtesse.

— Je suis un *bohomolets* d'au-delà de Vologda, je reviens du monastère de Solovetsk, et je me rends à Véliki-Novgorod pour y saluer les saints ossemens...

— Vous faites très bien; que Dieu vous soit en aide! Montrez-moi votre passeport.

Je lui tendis mon malheureux billet de passe, en réprimant un vif mouvement d'inquiétude. Évidemment elle ne savait pas lire. Elle ne fit que regarder le timbre et me rendit le papier en disant :

— Et combien de temps comptez-vous rester ici?

— Trois ou cinq jours tout au plus, le temps de me reposer un peu.

— Savez-vous ce que je vais vous dire alors? Il est inutile d'aller à la police.

— C'est comme il vous plaira, car je ne connais pas les habitudes de l'endroit; mais pourquoi est-ce inutile?

— C'est que, voyez-vous, il faudrait vous accompagner, et c'est trop d'embarras.

— Pourquoi m'accompagner?

— C'est que, voyez-vous, depuis un certain temps la police est devenue horriblement exigeante. Autrefois il suffisait que l'arrivant seul allât à la préfecture; maintenant on veut absolument qu'il soit accompagné de son hôte. Or il y a toujours tant de monde à la préfecture qu'il y faut attendre longtemps son tour. Si c'est un locataire pour un mois ou plus, cela vaut encore la peine et la fatigue; mais si c'est pour une nuit ou quelques jours, il n'y aurait pas moyen d'exister avec ces allées et venues continuelles; on ne pourrait plus rien faire à la maison, et il faut cependant vivre : ce n'est pas la police qui donnera du pain! C'est pour cela que nous préférons ne plus faire de déclaration quand le locataire ne doit rester que quelques jours. Nous nous en trouvons bien, et si la préfecture n'est pas toujours informée à souhait, il n'y a vraiment pas grand mal.

Je me gardai de faire aucune objection. Je m'installai dans ma chambrette, et je résolus d'y passer le reste de la journée malgré les paroles engageantes de mon hôtesse, qui me proposait d'aller voir les illuminations de la ville, car c'était grande fête ce jour-là pour la capitale : c'était le 9 juillet 1846, et on célébrait les fiançailles ou les noces, je ne sais plus trop bien, de la fille de l'empereur Nicolas, la grande-duchesse Olga, avec le prince de Wurtemberg!

Le lendemain, je sortis et je me promenai par la ville, dont les rues grandioses me semblèrent singulièrement désertes. Je méditai un moyen de quitter au plus vite la capitale; j'étais résolu au besoin à chercher à la nage les bords de la mer Baltique. Toutefois un expédient plus commode, s'il s'en présentait un, n'était certes pas à dédaigner. Je savais qu'un paquebot allait de Saint-Pétersbourg au Havre; mais quelles étaient les époques de départ? où stationnait-il? et le capitaine était-il un Français ou un Russe? Questions capitales et sur lesquelles je n'osais me renseigner auprès de personne, de peur de me compromettre. J'allais le long de la Néva, et je lisais les inscriptions jaunes ou rouges qui se trouvaient sur les affiches, c'est-à-dire sur les planches noires des divers bateaux à vapeur. Je lisais à la dérobée, car un paysan, « un homme russe » (*rouski tcheloviék*) comme moi, ne devait point faire montre de science. Je marchais lentement en parcourant les inscriptions; c'était tantôt le bateau de sa majesté l'empereur, tantôt celui de son al-

tesse le prince impérial, du grand-duc Michel, de sa majesté l'impératrice et de ses dames de cour, etc. Évidemment c'était de trop haut bord pour moi. Je parvins enfin à découvrir des bâtimens moins titrés; mais tous ils avaient des destinations qui ne me convenaient guère. Après avoir ainsi passé en revue la rive gauche de la Néva dans toute sa longueur, je traversai le pont qui se trouve en face de la statue de Pierre le Grand, et je longeai la rive droite jusqu'à l'embouchure du fleuve. Je m'arrêtai un moment au pied des deux sphinx gigantesques placés devant le musée, et la vue de ces hôtes étranges de l'Égypte dans la cité des glaces ne laissa pas que de me faire rêver un instant. Tout à coup mes yeux tombèrent sur un avis en gros caractères placé près du mât d'un bateau à vapeur; ce bâtiment partait pour Riga le lendemain même!... Je tressaillis, et j'eus de la peine à maîtriser mon émotion. Comment cependant arriver au bateau et entrer en pourparler avec le capitaine? Je voyais se promener sur le pont un homme, le pilote probablement, la chemise rouge passée par-dessus le pantalon à la russe; mais je n'osai lui parler, et je me contentai de le couver des yeux. En attendant, le soleil baissait; il était déjà sept heures du soir, quand tout à coup l'homme à la chemise rouge leva la tête et m'interpella.

— Voudrais-tu par hasard aller à Riga? Alors viens prendre place ici.

— Certainement j'ai besoin d'aller à Riga; mais le moyen pour moi, pauvre homme, de prendre le bateau à vapeur? Cela doit coûter bien cher; ce n'est pas fait pour nous autres.

— Et pourquoi pas? Allons, viens. A un *moujik* (1) comme toi, on ne demandera pas beaucoup...

— Et combien?

Il me dit un prix que je ne me rappelle plus, mais qui m'étonna, tant il était modique.

— Eh bien! cela te va-t-il? Pourquoi hésites-tu encore?

— C'est que je suis arrivé aujourd'hui seulement, et il faut que la police vise mon passeport.

— Oh! alors tu en auras pour trois jours avec ta police, et le bateau part demain matin.

— Que faire donc?

— Parbleu, partir sans faire viser...

— Bah! Et s'il m'arrivait un malheur?...

— Imbécile! Voilà un *moujik* qui veut m'apprendre ce qu'il faut faire!... As-tu ton passeport sur toi? Montre-le.

Je tirai de ma poche mon billet de passe soigneusement enveloppé

(1) Sobriquet du paysan en Russie (de *mouje*, homme); la vraie dénomination est *krestianine*, c'est-à-dire *chrétien*.

dans un foulard selon l'habitude des paysans russes; mais il s'épargna la peine de le regarder, et me dit : — Viens demain à sept heures du matin; si tu ne me trouves pas, attends-moi. Et à présent, file vite...

Je rentrai tout joyeux chez moi, et le lendemain j'étais exact au rendez-vous. La machine chauffait déjà. Mon homme m'aperçut bientôt et me dit seulement : « Donne l'argent. » Il s'éloigna, puis me rapporta un billet jaune dont je feignis naturellement de ne pas comprendre la signification, ce qui m'attira une nouvelle gracieuseté : « Tais-toi, *moujik*, et laisse faire! » La cloche sonna trois fois, la barrière s'ouvrit, les passagers se pressèrent; un rude coup de poing de mon homme me poussa à leur suite. Quelques instans encore, et le bateau était en pleine marche. Je crus rêver.

V.

Une traversée par le bateau à vapeur de Saint-Pétersbourg à Riga ne fournit pas un sujet fécond d'impressions de voyage, même lorsque le voyageur est un Sibérien fuyant la *katorga*. J'eus cependant ma petite aventure. Décidément l'Océan m'était hostile. Grâce à l'abrutissement que donne le mal de mer, je ne sais comment je me trouvai tout à coup dans la cabine des « nobles, » et cette invasion révolta tout le monde. Une dame russe assez âgée ne cessait de crier en français : « Ah! ce paysan va nous empester! Il corrompt le peu d'air qui nous reste! » Les domestiques vinrent et me remirent à la raison et à ma place. Blotti dans mon coin à l'avant du bateau, je me tenais coi, et je ne voyais que de temps en temps les passagers de distinction, lorsqu'une promenade sur le pont les conduisait parfois de mon côté. Deux Allemands, me regardant déjeuner d'un morceau de pain et d'un oignon, ce que je faisais aussi bien pour me conformer à mon rôle de *moujik* que par économie, hélas! dirent à haute voix et dans leur aimable langue : « On voit bien que c'est un cochon russe (*man sieht dasz es ein russisches Schwein ist*)... » Chose étonnante, les seuls voyageurs qui me témoignèrent de l'intérêt, qui daignèrent s'entretenir de temps en temps avec moi, sans se douter pourtant de ma nationalité, ce furent deux jeunes gens, deux Polonais. Je les suivais du regard pendant leur promenade sur le pont. Ah! que j'aurais voulu leur serrer la main!...

Je passerai rapidement sur le reste de mon voyage depuis Riga, à travers la Courlande et la Lithuanie, jusqu'à la frontière de Prusse. Je dirai seulement quelques mots de la nouvelle profession que je m'étais attribuée en quittant Saint-Pétersbourg. Le caractère de *bohomolets* n'était plus de mise alors que je m'éloignais de Novgorod, et que j'avais à traverser des pays protestans ou catholiques, comme

la Courlande ou la Samogitie; j'imaginai donc de me faire passer pour un *stchetinnik*. Ainsi s'appellent des paysans russes qu'on rencontre souvent dans ces contrées, aussi bien qu'en Lithuanie et en Ukraine, et qui vont d'un village à l'autre achetant des soies de cochon pour le compte des marchands de Riga. Cette condition me servait très bien; elle me permettait de frapper à plus d'une porte et de demander mon chemin sous le prétexte de m'enquérir si mon *article* se trouvait dans l'endroit. J'allais à pied, je couchais d'ordinaire dans les blés ou dans les bois, et le beau temps (nous étions au mois de juillet) me fut presque toujours favorable. J'avais d'ailleurs échangé mon pantalon d'hiver contre le pantalon bleu d'été que j'avais emporté de la Sibérie, renouvelé mon linge et ma chaussure, troqué chez un aubergiste ma pelisse contre une redingote et une petite casquette, que je conservais dans mon sac en vue de la Prusse; quant à mon petit burnous de peau de mouton (*armiak*), en véritable *homme de la Russie* (*rouski tcheloviék*), je le gardai toujours sur moi malgré les chaleurs de l'été. Mon passage à travers la Lithuanie, à travers notre *sainte* Samogitie, ne fut pas dépourvu pour moi d'émotion ni de scènes souvent plaisantes. Combien de fois je fus tenté de révéler ma nationalité à l'un ou à l'autre de mes compatriotes, de lui demander aide et conseil! Je tins cependant bon et ne démentis jamais mon caractère de *stchetinnik* russe. Un jour, à Polonga, je voulus acheter sur le marché un fromage à une Samogitienne; nous ne pûmes tomber d'accord sur le prix, et ma respectable compatriote, forte en voix comme toute femme de la halle, se mit à débiter un chapelet assez peu chrétien sur « ces chiens de *Moskals* (Moscovites). » Si je pus faire semblant d'ignorer le sens des paroles, le sens des gestes ne fut que trop clair, même pour un *moujik*, et, Dieu me pardonne, je dus presque faire mine de vouloir protéger l'honneur moscovite contre les outrages d'une Polonaise!...

C'est entre Polonga et Kurszany que je résolus de passer en Prusse. J'eus une peine infinie à me procurer, sans me trahir, quelques renseignemens sur la manière dont les Russes surveillaient la frontière; la source la plus abondante d'informations fut pour moi un soldat même de la douane. Le voyant prendre un bain dans la petite baie de Polonga, je suivis son exemple, espérant pouvoir ainsi mieux entamer l'entretien. Je me déclarai son compatriote dès qu'il m'eut appris qu'il était de Pultava. Il y a un moyen bien simple de faire parler un soldat russe, c'est d'amener la conversation sur les malheurs et les déboires de son état. Une fois mis sur ce thème, mon compagnon de bain me raconta toutes les mesures de précaution que les hommes de la douane étaient obligés de prendre jour et nuit envers les contrebandiers et les *rebelles* (*bonntovstchiki*, comme on

appelle les fugitifs), le fort et le faible de la surveillance, etc... Il faut que je cite un mot on ne peut plus caractéristique de mon soldat. Comme je lui demandais naïvement pourquoi les Prussiens ne les aidaient pas dans la chasse qu'ils faisaient aux contrebandiers et *rebelles :* — Voilà précisément le malheur! me répondit-il. Ces maudits Prussiens ne veulent rien faire pour la garde de la frontière; *tout le fardeau retombe sur notre pauvre tsar!...*

La conclusion que je tirai de ce précieux entretien fut que, contrairement à ce que je croyais d'abord, je ferais mieux de passer la frontière pendant le jour. Aussi à deux heures de l'après-midi, le jour même, après avoir recommandé mon âme à Dieu et m'être armé de mon poignard, je me glissai dans les blés, et, épiant du haut d'un rempart le moment où les deux factionnaires postés en cet endroit se tournaient mutuellement le dos, je sautai du mur dans le premier des trois fossés qui formaient la frontière. Aucun bruit ne se fit. Je rampai à travers les buissons; mais, arrivé au second fossé, je fus aperçu. Des coups de fusil partirent de différens côtés, et moi, n'ayant presque plus la conscience de ce que je faisais, je me glissai dans le troisième fossé; je remontai, puis m'élançai de nouveau. Je perdis enfin de vue les soldats, et je tombai dans un petit bois. J'étais en Prusse!

Haletant, exténué, je restai encore pendant de longues heures couché dans le taillis sans oser remuer; connaissant jusqu'où va parfois l'emportement des Russes, je craignais qu'ils ne vinssent me poursuivre jusque sur le terrain défendu. Tout resta paisible heureusement, et une pluie douce vint bientôt tempérer la chaleur suffocante de la journée. Alors je pensai à ma transformation. La barbe orthodoxe du *moujik* ne me convenait plus guère en Prusse, où elle n'aurait fait qu'attirer l'attention. J'avais eu la précaution d'acheter à Polonga dans une boutique une petite glace et chez un Juif un rasoir; quant au savon, il m'en restait encore dans mon sac un morceau emporté de la Sibérie. J'accrochai le miroir à un arbrisseau, profitant de la pluie et surtout de la rosée des feuilles pour délayer le savon, et je procédai ainsi, toujours couché et accoudé, à l'opération civilisatrice. Elle fut lente et bien pénible, surtout à cause de ma position très incommode. J'en vins à mes fins cependant, non sans quelques entailles faites à mes joues. Quand la nuit fut très avancée, je me remis en marche, habillé de ma redingote, coiffé de ma casquette, et le pantalon retombant sur les bottes. Je savais très bien que je n'étais pas à l'abri du danger, car une convention entre la Russie et la Prusse, un *cartel,* comme on l'appelait, obligeait alors ces deux puissances à se livrer mutuellement leurs fugitifs, et plus d'un de mes compatriotes, hélas! fut ainsi ramené à la frontière russe après l'avoir franchie au milieu de grands dan-

gers. J'avais toutefois confiance dans mon étoile; il s'agissait surtout d'éviter la rencontre des gendarmes et les hôtelleries, ce qui, grâce à la saison, n'était pas trop difficile. Quant à la direction prochaine à donner au voyage, je n'avais plus aucune hésitation. Je voulais gagner le grand-duché de Posen : là, au milieu de mes compatriotes soumis à la domination prussienne, mais que j'étais sûr de ne pas compromettre, j'espérais trouver tous les secours que la rapide diminution de mes finances me rendait si nécessaires. J'ignorais alors les massacres qui venaient de désoler la Galicie, je ne savais pas que, même dans le duché de Posen, une grande conspiration venait d'être découverte. Ce n'est pas dans les solitudes de l'Oural, ni plus tard au milieu du bas peuple russe, que j'aurais pu apprendre ces graves et tristes nouvelles.

Memel, Tilsit et Kœnigsberg furent successivement atteints sans le moindre encombre. Je marchais le jour et couchais à la belle étoile; je ne fus inquiété nulle part d'une demande de passeport, je répondis aux rares questions des marchands ou des voyageurs que je rencontrai en route que j'étais un Français, ouvrier en coton, revenant de Russie. Arrivé enfin le 27 juillet à Kœnigsberg, je vis dans le port un bateau à vapeur qui partait le lendemain pour Elbing. Las d'une marche continuelle, je voulus profiter d'une occasion de transport qui s'offrait à un prix très modique, et qui m'aurait amené tout près du grand-duché de Posen, au milieu de mes compatriotes; je résolus donc de m'arrêter à Kœnigsberg jusqu'au lendemain. En attendant, je flânai par la ville, et à l'approche du soir je m'assis sur un tas de pierres auprès d'une maison en ruine, comptant m'éloigner à la tombée de la nuit, aller coucher dehors dans les blés, et revenir le matin pour l'heure du départ. Hélas! je comptais sans la fatigue, sans le profond épuisement de mes forces et l'espèce d'insouciance, suite naturelle d'une longue sécurité relative. Je m'endormis profondément sur ce tas de pierres... Quand je me réveillai, fortement secoué par un bras d'homme, il faisait une nuit sombre, et devant moi se tenait un inconnu, un « gardien de nuit » (*nachtwaechter*), comme on dit dans l'endroit, qui me demanda qui j'étais, d'où je venais. Engourdi par le sommeil, je balbutiai des mots incohérens, et quand je fus enfin rappelé à moi par le sentiment du danger, j'eus beau donner des explications dans un allemand écorché; toutes mes réponses parurent suspectes. L'ignorance complète des lieux et l'obscurité de la nuit ne me permirent même pas d'entamer une lutte et d'essayer une évasion; je cherchai mon poignard, et par bonheur je ne sus pas le trouver. Le gardien s'empara de mon bras, appela ses camarades, et m'emmena de force au poste voisin. J'étais arrêté...

Le sentiment qui m'agita lorsque je me vis enfermé de nouveau

dans une prison fut bien plus encore la honte que la tristesse et le désespoir. Avoir échappé à la *katorga*, traversé les monts Ourals, couché des mois sous la neige dans des terriers ostiakes, enduré tant de souffrances et tant de privations, sauté par-dessus la frontière russe à travers les balles, pour tomber tout bonnement dans les mains d'un gardien de nuit prussien!... en vérité, cela me paraissait par trop ridicule, et je rougissais devant moi-même.

Le lendemain, à dix heures, je fus conduit à la police, et là commencèrent les tristes et abjectes nécessités du *dissimulare et simulare* de tout homme qui doit ruser avec la loi. Je me prétendis Français, ouvrier en coton, revenant de Russie et ayant perdu mon passeport: je donnai mes adresses dans l'un et dans l'autre pays, mais je voyais bien que mes affirmations n'inspiraient aucune confiance. Ce dont je souffrais le plus, c'était de remarquer à ce premier interrogatoire, et surtout dans les suivans, qu'on me prenait pour un malfaiteur ayant intérêt à cacher un acte malhonnête. Je demandai à être renvoyé en France, où je serais prêt à répondre devant la justice de toutes mes actions et à subir toutes les conséquences de ce qu'on pourrait découvrir sur mon compte.

Je fus écroué à la Tour-Bleue (*Blauer-Thurm*), où j'eus pour compagnon plus d'un bourgeois (*buerger*) détenu pour banqueroute frauduleuse et autres peccadilles. La Tour-Bleue n'avait certes rien de bien horrible pour un homme qui avait connu les prisons russes et la *katorga*; mais l'incertitude, l'irritation causée par ce triste incident me rappelaient presque les plus mauvais jours de mon existence depuis quelques années. Enfin, après un mois de détention, appelé de nouveau à la police, on me signifia que toutes les adresses que j'avais fournies avaient été démontrées inexactes, et que les soupçons les plus graves planaient sur moi. Las de feindre, irrité surtout de passer pour un malfaiteur qui se cachait, je demandai à entretenir en particulier un des hauts fonctionnaires qui m'interrogeaient, ainsi que M. Fleury, Français naturalisé depuis trente ans à Kœnigsberg, interprète-juré, et qui assistait toujours à l'enquête. Laissé seul avec ces deux messieurs, je leur dis franchement qui j'étais, et je remis mon sort dans leurs mains. Je ne saurais dire l'étonnement, la stupeur et en même temps la profonde consternation de mes deux interlocuteurs en apprenant qu'ils avaient devant eux un Polonais, un condamné politique échappé à la *katorga* et revenant de la Sibérie... Le fonctionnaire ne put d'abord prononcer une parole; enfin il s'écria : « Mais, malheureux, nous allons vous livrer; la convention est formelle!... Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi êtes-vous venu ici?.... — Je voulais vous épargner l'embarras et le remords; pourquoi ne m'avez-vous pas renvoyé en France, comme je le demandais? » On me fit raconter les détails de

mon évasion; le fonctionnaire prussien sortit, et alors M. Fleury, s'approchant de moi, me dit : « On ne pourra éviter de vous livrer aux Russes; tout récemment encore on a renvoyé d'ici plusieurs de vos compatriotes à la frontière. Il n'y a qu'un seul moyen de salut pour vous : tâchez de voir le comte d'Eulenburg, ou au moins de lui écrire. Il est président de la régence (*Regierungs praesident*), et presque tout dépend de lui. C'est un homme de cœur, loyal, généreux, aimé de tous; écrivez-lui, au nom du ciel! Quel malheur! quel malheur! »

Revenu à la prison, j'écrivis en effet au comte d'Eulenburg, ainsi qu'à notre abbé Kajsiewicz, à Paris, pour obtenir une attestation de mon identité, car j'avais remarqué qu'on se demandait si je n'étais pas un émissaire ayant pris part aux affaires de Posen. Depuis ma révélation, on eut plus d'égards pour moi dans la prison; mais je devins en même temps l'objet d'une plus rigoureuse surveillance. Après dix jours, le comte d'Eulenburg me répondit une lettre polie, mais vague; toutefois la recommandation finale « d'avoir de la patience » me semblait cacher quelque encouragement. Les investigations principales roulaient maintenant sur un seul point : avais-je ou non participé aux affaires de Posen? A cet égard j'étais parfaitement tranquille. Mes angoisses furent grandes néanmoins, et plus d'une fois je dus me dire que mon plus sûr moyen de salut était le poignard.

Un jour un monsieur se présenta à ma prison, déclara se nommer M. Kamke, commerçant à Kœnigsberg, et me demanda si j'accepterais volontiers sa caution. Étonné aussi bien que touché de cette offre inattendue, je lui en demandai l'explication. J'appris alors que le bruit de l'arrestation d'un Polonais évadé de la Sibérie s'était répandu dans la ville et y avait causé une vive émotion. Les honnêtes habitans de Kœnigsberg, que le *cartel* avec la Russie avait déjà froissés plus d'une fois, s'étaient surtout émus à l'idée de voir livrer un homme qui était parvenu à s'évader de la Sibérie à travers tant de dangers; on avait fait des démarches en ma faveur, et on espérait obtenir ma mise en liberté sous caution. Ah! que ces paroles me firent de bien!... L'acceptation du cautionnement rencontra toutefois des obstacles; mais, appelé de nouveau le 1er septembre à la police, j'y trouvai l'excellent M. Kamke, qui vint à moi, m'embrassa en me disant que j'étais libre. J'étais libre en effet, et cette déclaration me fut renouvelée par le fonctionnaire chargé de l'enquête sur ma situation. Il me demanda si je voulais rester encore quelque temps à Kœnigsberg, et je répondis affirmativement : je tenais à remercier mes bienfaiteurs, tant de personnes qui s'étaient intéressées à mon sort, surtout le comte d'Eulenburg.

Il me semblait du reste de bonne politique de ne pas mettre trop d'empressement à quitter la Prusse. Hélas! j'étais devenu si soupçonneux!...

M. Kamke me ramena en triomphe chez lui, et pendant sept jours je trouvai dans sa famille une affectueuse sollicitude dont je ne perdrai jamais le souvenir. Tout à coup, une semaine s'étant à peine écoulée depuis ma mise en liberté, je reçus l'invitation de passer à la police. J'y trouvai deux fonctionnaires que je connaissais déjà, et qui, d'un air triste, mais bienveillant, me dirent que l'ordre de me livrer à la Russie était venu de Berlin, qu'ils ne pouvaient faire autre chose que me laisser le temps de m'évader à mes risques et périls, et qu'ils priaient Dieu de protéger mes pas. Je fus profondément touché de leur généreux procédé, et je leur promis de faire tout mon possible pour leur épargner de nouveaux embarras. J'informai tout de suite M. Kamke et mes protecteurs de ce nouvel incident, et mon évasion fut bien vite organisée. Je pris congé de mes braves et bons amis, et le lendemain 9 septembre je me trouvais déjà sur la route de Dantzig. J'avais des lettres pour différentes personnes dans les villes de l'Allemagne que je devais traverser, et partout on mit le plus grand zèle à me faciliter le voyage : qu'il me soit permis de citer surtout le généreux libraire de Leipzig Robert Blum, que le prince Windischgraetz devait faire fusiller à Vienne deux ans plus tard! Grâce aux appuis qui ne m'ont fait défaut nulle part, j'eus bien vite traversé toute l'Allemagne, et le 22 septembre 1846 je me retrouvai de nouveau dans ce Paris que j'avais quitté quatre ans auparavant.

Un peu plus d'une année s'était à peine écoulée depuis mon retour à Paris quand la révolution de février éclata, et notre pays crut à un meilleur avenir. Nous reconnûmes bien vite notre erreur, hélas! Accouru de nouveau dans ma patrie, en Galicie, je n'eus que le temps d'y assister à un nouveau naufrage. C'est pendant les loisirs que venaient de me faire en Galicie des espérances déçues, et alors que ma mémoire gardait encore l'impression d'un passé tout récent, que je notai la plupart de ces *souvenirs*. Si je n'y ai point parlé de mes pauvres frères d'infortune qui avaient été impliqués dans l'affaire de Kamienieç, ce n'est pas certes que je fusse indifférent à leur sort. Je ne suis arrivé du reste que peu à peu à connaître leur destinée et les condamnations qu'ils avaient encourues. Plusieurs ont déjà succombé à leur peine; d'autres gémissent encore en Sibérie, dans le Caucase et dans les compagnies disciplinaires d'Orenbourg. Que Dieu ait pitié des morts et des vivans!

JULIAN KLACZKO.

LES CAPRICES

D'UN RÉGULIER

XIII. [1]

La société arabe, en dépit des espaces immenses qu'elle occupe par fractions dispersées et souvent hostiles, n'est cependant pas dépourvue de liens qui lui donnent tout à coup, dans de graves circonstances, une singulière unité. Ainsi, malgré son ignorance de ce merveilleux organisme créé par la civilisation moderne pour la circulation de la pensée, elle fait voyager avec une célérité incroyable toutes les nouvelles qui l'intéressent, et réunit par mille agens secrets les chefs divers qui la conduisent. Tel marchand de dattes que vous rencontrez accroupi sur le dos d'un chameau, tenant une longue et mince pipe entre ses lèvres, tel cavalier de pacifique apparence qui passe sur une chétive jument, tel pâtre au burnous déguenillé et au regard vaguement distrait comme celui de ses brebis, sont initiés à de rédoutables mystères qui échappent aux recherches des chrétiens. Ces êtres obscurs et muets cachent entre leurs mains les fils d'un vaste complot; ils savent où se trouve un chérif prêt à lever l'étendard du prophète, à quelle heure et en quel lieu une insurrection doit éclater.

Laërte possédait au suprême degré le don des langues. Un séjour de quelques mois en Afrique l'avait mis en état d'être compris et de se faire comprendre des Arabes. Il trouva dans le premier gourbi où il s'arrêta ce qu'il avait le malheur de chercher. On lui fit connaître l'endroit où était Abd-el-Kader et les moyens de rejoindre

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et du 1er mai.

l'émir. Il quitta l'uniforme français, coiffa le haïk, se revêtit du burnous, et sous ce nouvel habit, qui brûlait sa chair, mais répondait à une soif d'âpres émotions éveillées en son âme par le meurtre, il s'enfonça dans des pays inconnus. Il traversa les gorges de la Chiffa et cette grande forêt de Teniet-el-Had, cette forêt peuplée de cèdres qui abritent sous leur noir feuillage un gazon d'une verdure toujours éclatante. Il arriva ainsi jusqu'aux confins de la plate et morne contrée qu'on appelle le Petit-Désert. Le premier jour où il vit son ombre se projeter sur le sol de ces plaines farouches, il fut pris d'une si violente tristesse qu'il faillit renoncer à ses desseins. Il se demandait si cette ombre d'Arabe était bien celle d'un chrétien fils de chrétien. Il croyait entendre mille voix furieuses et désolées sortir du gouffre de sa mémoire, sur lequel il se penchait; mais rien ne pouvait plus l'arrêter dans la route où il était entré. Le châtiment de ces natures extrêmes qui jouent avec les malédictions du destin, c'est d'être un jour l'esclave des puissances cruelles à qui elles ont demandé des distractions néfastes. Le Hongrois sentait son existence tout entière ruinée par une abominable magie. Comment aurait-il pu retourner sur ses pas? Toutes les demeures qui avaient abrité sa jeunesse s'étaient évanouies tour à tour : le palais austère et orné de la famille, le chaste castel du mariage, les tours altières de l'honneur, et jusqu'aux villas voluptueuses des fugitives amours, tout était en ruine à l'horizon qu'il contemplait quand il tournait la tête en arrière.

Il poursuivit donc sa course jusqu'à ce qu'il eût rencontré la détestable Jérusalem vers laquelle il était poussé. Un soir, dans un pli de terrain verdoyant perdu au milieu d'un champ rocailleux, il aperçut quelques tentes noires entourées d'hommes armés. Une de ces tentes était occupée par Abd-el-Kader. On le conduisit à l'émir, qui s'entretint longuement avec lui. Le chef de l'insurrection africaine le reçut comme les supérieurs des monastères reçoivent ces naufragés du monde dont la conversion leur inspire une pitié mêlée de défiance. Abd-el-Kader avait accueilli déjà dans son armée plus d'un Européen en révolte contre la civilisation. Lui, l'homme à l'âme énergique et sereine, religieusement fidèle à toutes les lois de sa naissance et de sa nature, il n'aimait pas ces êtres violens et capricieux, ces échappés des tortures morales, portant les stigmates des passions qui les ont écartelés; mais il connaissait et s'exagérait même ce qui lui manquait pour résister aux forces disciplinées que lui opposaient ses ennemis. Comme les membres de toutes les nations qui vivent en dehors de la civilisation moderne, il avait un mélange de dédain superbe et de respect superstitieux pour tous ceux qu'il croyait en possession d'un de ces secrets dont il éprouvait la force. Il accepta donc les services de Zabori et lui donna un com-

mandement dans son armée. Il le mit à la tête d'un bataillon de réguliers. J'ai déjà dit ce qu'était cette troupe. Elle rappelait nos zouaves par ses armes et par son costume; mais le costume et les armes étaient tout ce qu'elle avait de commun avec les soldats français. Zabori comprit sur-le-champ à quelle race nouvelle il aurait désormais affaire. Au lieu de ce bien-être qui avait inondé son cœur aux premières heures de son arrivée parmi nous, il éprouvait un dégoût et un malaise dont il n'avait pas soupçonné l'amertume. Il essayait bien de se dire qu'après tout il n'était point Français, qu'il pouvait obéir sans scrupule à son amour de l'aventure, qu'il ne portait pas les armes contre son pays : on ne passe pas impunément une seule minute sous les plis de notre drapeau.

Rendons-lui justice d'ailleurs : il ne voulut pas être un renégat. Il résista aux démarches qui furent multipliées auprès de lui pour le détacher de sa religion. Il ne voulut pas imiter ce frivole comte de Bonneval qui, au XVIIIe siècle, s'en alla mourir musulman dans l'ombre d'un sérail. Quoique sa foi eût reçu bien des atteintes, il ne la regardait pourtant point comme un haillon, pour me servir de l'expression d'un poète, ou s'il la regardait comme un haillon, c'était pour lui du moins un haillon sacré, semblable à ceux qui pendent à la hampe noircie d'un drapeau. Il conserva donc avec obstination et fierté son nom de chrétien, qui devint un sobriquet périlleux sous lequel on le désigna dans l'armée de l'émir. C'est là du reste ce qui nous permet de continuer son histoire. Quoiqu'il n'ait pas été prononcé par nos lèvres, le serment du baptême est le seul que nous ne puissions violer sans faire dans la cité chevaleresque une irréparable rature. Croyans ou non, il faut que nous tenions cet engagement pris pour nous par les êtres qui nous ont engendrés à l'idéal. Ainsi du reste pensait Zabori, et je me suis servi de ses propres paroles.

L'émir passa quelques semaines sans tenter d'attaques contre les chrétiens. Zabori, pendant ses momens de repos, eut le temps de s'accoutumer un peu aux étranges compagnons qu'il s'était donnés; puis il crut un instant qu'il allait obtenir quelque chose qui ressemblerait à de l'oubli et à du calme. Jamais, au sein même de la vie errante qu'il avait menée sous le drapeau français, il ne s'était trouvé dans un semblable contact avec la nature. Malgré les élémens européens qui s'y étaient furtivement introduits, le camp d'Abd-el-Kader ne rappelait en rien les camps des vieilles nations civilisées. Laërte se disait parfois qu'à moins d'être mort il ne pourrait pas être plus profondément séparé de tout ce qu'il avait connu, ni embrasser dans une plus intime étreinte ces choses inhumaines avec lesquelles les plus poétiques natures n'ont d'ordinaire que de

passagères relations. L'âme du Hongrois, du reste, était plus propre que toute autre aux jouissances contemplatives qui forment dans la vie guerrière un si bizarre contraste avec la fièvre de l'action. Cette âme était une de celles où le goût de l'aventure et le culte de l'habitude ont contracté une singulière alliance. Laërte aimait à changer de lieu et s'éprenait volontiers d'une tendresse presque maladive pour chaque lieu où il s'arrêtait. Aucun horizon ne lui semblait assez vaste, les aspects ne lui paraissaient jamais ni assez nombreux, ni assez variés dans l'espace que le pas de son cheval parcourait, et il se mettait à rêver devant une pierre ou devant une plante qu'il avait rencontrée dans une halte : il faisait des adieux déchirans à un arbre ou à un pan de mur. Il se prit donc de passion pour une tente en poil de chameau dont lui avait fait présent l'émir et pour le petit coin de terre où cette tente resta dressée plusieurs jours sur les confins d'une oasis. Derrière cet abri nomade s'élevait un grand palmier qui était l'objet particulier de ses prédilections. Il avait toujours aimé l'arbre droit et fier dont la feuille, grave et digne comme un glaive, a mérité d'être placée dans la main des martyrs; mais le palmier qui dominait sa tente lui semblait noble entre tous les palmiers. Il croyait avoir formé, avec ce témoin silencieux des magnificences divines dans le désert, une amitié qui le relevait. Quelquefois il appuyait son front brûlant sur cet être muet et fort, espérant qu'un peu de cette paix, dont nous n'avons ici-bas que l'instinct et le désir, passerait de l'arbre à l'homme, de l'écorce à la chair.

Il avait d'autres plaisirs encore que cette singulière intimité : il aimait à se coucher le soir sur le seuil de sa tente, abandonnant au hasard des voyages surnaturels son regard qui se perdait entre ciel et terre. Il savourait ces silences tant de fois célébrés du désert, ces silences pleins de choses où nous croyons entendre les rumeurs des cités divines et le bruit de notre propre vie tombant dans le gouffre du temps. Ce qui le rendait heureux surtout, c'était la représentation, sur cet immense théâtre, d'un des drames émouvans de la nature. Ainsi il assistait quelquefois à des orages qui le ravissaient. Une de ces tempêtes, un soir, sembla prendre des proportions inconnues. Les hommes pareils à Zabori espèrent toujours que les grands spectacles de ce monde vont offrir des violences insolites et un dénoûment inaccoutumé, qu'un pan tout entier du ciel se laissera choir avec la foudre, que cette terre, lasse de nous porter, nous enverra par quelque gigantesque secousse dans les régions de l'infini. Le cœur de Laërte se mit donc à battre précipitamment, en proie à une anxiété pleine de délices. La vie impétueuse que ces mouvemens désordonnés communiquaient à sa pensée fit tout à

coup de sa cervelle une cité enchantée : mille palais fantasques s'y élevaient, mille arbres magiques y entrelaçaient leurs branches et y croisaient leurs feuillages. Dans ces palais, sous ces ombrages, se pressait tout un peuple de figures aperçues ou rêvées : le peuple des pressentimens et des souvenirs. La tempête était devenue pour lui comme un *haschich* fécond en visions, quand il aperçut devant sa tente, illuminée par un long éclair, un être qu'il prit d'abord pour un de ses songes. Une femme était debout devant lui dans cette blanche lumière de la foudre qui nous ébranle comme un cri de douleur. Elle portait l'habit oriental ; elle avait soulevé son voile et laissait voir deux grands yeux aux noires profondeurs, deux grands yeux admirablement beaux et tristes, d'où semblait s'exhaler le parfum pénétrant d'une prière.

Laërte sortit peu à peu de ces contemplations extatiques. Quelquefois les dormeurs agités aperçoivent en secouant la torpeur des songes une forme à leur chevet. C'est une image taillée dans la vapeur du rêve qui se met à fondre sous leurs regards comme une statue de neige sous les rayons du soleil. La forme que regardait Laërte prenait à chaque instant au contraire plus de consistance ; il put se convaincre peu à peu qu'il avait bien devant lui une créature de sang et de chair. Il fit signe à la vivante apparition de s'approcher ; on lui obéit. Une voix mélodieuse se mit alors à lui raconter, avec les tons imagés de la langue arabe, une histoire que voici en quelques mots.

La femme qui s'était montrée à lui dans cet orage appartenait à une tribu voisine récemment châtiée par Abd-el-Kader, dont elle ne voulait pas défendre la cause. Cette femme avait été traitée avec la plus cruelle violence par un mari qui, disait-elle, avait conçu à son égard une injuste et aveugle jalousie ; pour se soustraire à un courroux qui, au lieu de s'apaiser, devenait plus menaçant chaque jour, elle avait quitté secrètement son *douar*, et s'était mise à marcher devant elle. Dieu l'avait conduite jusqu'à la tente où elle trouvait en ce moment un asile. Zabori n'avait point l'habitude de contester à aucun être et à aucun fait le droit d'être bizarre, merveilleux ou imprévu. Tout homme d'ailleurs, à moins d'avoir la tête plus blanche et le dos plus voûté que l'Atlas, aurait accepté avec une foi soumise les paroles de la belle voyageuse. Laërte résolut donc de pratiquer dans toute son étendue, vis-à-vis de cette fugitive, la loi de l'hospitalité musulmane, qui ne lui avait jamais paru plus douce ni plus sacrée.

Le désert et les mœurs orientales enlevèrent pour lui, aux suites forcées de cette aventure, la vulgarité qu'elles auraient eue avec d'autres mœurs et dans un autre pays. Personne ne lui disputa dans l'armée de l'émir le présent que lui avait fait la destinée. On eut

bien quelque dépit de voir une musulmane habiter la tente d'un chrétien; mais cette musulmane était la fille d'une tribu qui avait reculé devant la guerre sainte. Elle méritait de subir, pour châtiment, la protection d'un infidèle, et le châtiment ne semblait pas affliger celle qui en était l'objet. Fatma-Zohra (c'est ainsi que s'appelait la dame errante) n'avait rien de commun avec la matrone austère qui a consacré ce nom. Loin de rappeler la mère du prophète, elle eût fait songer plutôt à une de ces courtisanes dont l'espèce a disparu avec toutes les magnificences et toutes les grâces du monde antique. Ainsi devaient être ces servantes à la fois ingénues et raffinées du plaisir qui, par des artifices oubliés, conservaient dans leur vie voluptueuse une sorte de virginité immortelle. Ainsi devaient être les Laïs et les Phryné, ces fleurs féminines dont les héros et les sages ne dédaignaient pas de se parer. Laërte aima cet être séduisant avec une passion qu'il ne croyait plus trouver dans son cœur. Quand il la regardait étendue à ses pieds sur le tapis de sa tente, il se disait, avec un enthousiasme tout germanique, qu'il comprenait la légende de Psyché, cette légende d'or du paganisme. Il pensait que la soif de l'idéal pouvait être assouvie par la contemplation de ces lignes harmonieuses et de ces teintes splendides. Il cherchait à éteindre en lui la noble inquiétude que n'apaisait pas cette fête sensuelle. Cette inquiétude était la lampe d'où il craignait de voir s'échapper la goutte d'huile brûlante qui fait rentrer dans le néant les charmes de l'enivrant fantôme.

Notre âme est quelquefois envahie par des ténèbres pleines de dangers et de délices comme celles dont Lucifer est le prince. Ce fut dans ces ténèbres que Laërte essaya résolûment de s'ensevelir. Il crut un moment avoir réussi; il avait fait de Fatma-Zohra un Baal charmant, auquel il offrait avec une joie farouche les plus ardens et les plus délicats hommages de son cœur. Si les honnêtes femmes, suivant M. de La Rochefoucauld, sont lasses de leur métier, bien souvent les hommes à bonnes fortunes sont bien plus las encore du leur; ils se jettent alors dans le temple du facile amour comme dans un lieu d'asile, et embrassent avec un attendrissement sincère l'autel du dieu décevant. Ils ne voient pas combien est aveugle et sourd l'être dans lequel ils placent leur dernière espérance. Zabori possédait les illusions communes à tous les joueurs aigris et fatigués qui, en changeant de dés, espèrent enfin piper la fortune, et ces illusions étaient rendues chez lui plus excusables peut-être par la race, les mœurs, la nature de la femme à laquelle il se livrait.

Fatma-Zohra ne pouvait guère répondre que par des sourires et par quelques paroles forcément empreintes de poésie, comme toutes les paroles arabes, aux discours que lui tenait son amant. Laërte appuyait quelquefois sa tête sur les genoux de Fatma-Zohra et ra-

contait à cette singulière confidente, comme si elle eût pu en comprendre la mélancolie ou la gaîté, mille événemens intimes de sa vie dans les régions civilisées. Les yeux de Fatma-Zohra ne quittaient pas les siens; cela suffisait pour le soutenir. La fille des pays arabes était pour lui un de ces portraits qui finissent par s'animer sous notre regard. Quelquefois cependant il croyait s'apercevoir de ses illusions, et alors il en riait lui-même, mais en s'adressant une douce et bienveillante moquerie. « Je ressemble aux dieux indiens, se disait-il; je crée une femme avec mes songes. » En cela, il commettait la plus grande de ses erreurs; il avait simplement à ses côtés une femme avec laquelle il faisait à son insu un échange banal et impie de caresses, car on peut appeler banale et impie toute caresse qui ne sert pas à confondre deux cœurs.

Laërte fut arraché à cette existence pleine d'un charme malsain par l'impression la plus pénible qu'il eût éprouvée encore. Il se surprit un matin à entendre annoncer sans joie une expédition prochaine. Il faut le dire à sa louange pourtant, ce n'était point la terreur de quitter Fatma-Zohra qui changeait ainsi son âme au moment de la guerre; mais pour la première fois, près de courir aux armes, il se demandait avec anxiété quels ennemis il allait frapper. Son ancienne nature reparut cependant le jour même où il se mit en route. Le bataillon qu'il commandait était composé d'hommes vigoureux et bien taillés, ne manquant pas d'une grâce virile sous leurs costumes guerriers. Les réguliers d'Abd-el-Kader portaient presque tous une sorte de capuchon brun semblable à celui qui termine le froc des cénobites. Seulement ce capuchon était adapté à un manteau court qui ne couvrait que leurs épaules et laissait voir leurs jambes alertes enveloppées dans des pantalons flottans. Quand ils avaient sur leurs têtes ces capuces bruns d'où sortaient de longues barbes, les réguliers offraient l'aspect le plus fantasque; ils tenaient des moines et des malandrins. On eût dit une phalange de brigands travestis en capucins pour marcher à quelque expédition sacrilége. Ce qui portait à son comble la bizarrerie de cette troupe, c'était l'organisation tout européenne de la musique qui réglait ses pas. Les réguliers marchaient au son des clairons et des tambours; tambours et clairons sonnaient des marches semblables aux nôtres, mais où résonnait cependant je ne sais quoi qui avait une saveur de barbarie. Eh bien! tout cela plaisait assez à l'imagination de Laërte, cette imagination dont en définitive il subissait presque toujours les lois. De temps en temps il se retournait sur son cheval noir marqué à la tête d'une étoile blanche, et regardait la singulière légion dont il était suivi. Il s'établissait ensuite avec plaisir sur sa monture, ramenant autour de lui le vaste burnous qui abritait toute sa personne. Il tirait quelques bouffées de fumée d'une pipe en bois de

cerisier dont il pressait entre ses lèvres le bout d'ambre; il aspirait l'odeur des plantes aromatiques qui peuplaient les plaines où il s'avançait; il récréait sa vue à la couleur bleue du grand ciel laissant tomber à l'horizon ses plis d'azur jusque sur les herbes du sol, et il justifiait ainsi la cynique prédiction du curé Mérino : « Vous pouvez encore être heureux, car les morts sont comme les chiens, ils n'aboient qu'après ceux qui les fuient. »

Les premières journées de marche se passèrent sans un coup de fusil; mais un soir, après une longue étape que des jambes arabes étaient seules en état de fournir, la colonne d'Abd-el-Kader aperçut à l'horizon, en arrivant à son bivac, quelques manteaux rouges de spahis. Évidemment les Français étaient dans le voisinage; une chaude action aurait bientôt lieu. Le bivac d'Abd-el-Kader était établi dans un paysage tout rempli d'une majesté biblique. Les grandes plaines qui s'étendent sur les confins du Tell sont coupées çà et là par de courtes chaînes de montagnes. L'émir avait fait camper ses gens dans une sorte de val funèbre entouré de tous côtés par des rochers. Des réguliers placés en sentinelle sur ces rochers étaient chargés de veiller à la sûreté du camp. Ces soldats encapuchonnés, projetant leur silhouette sur le fond rouge d'un ciel où se couchait un soleil sanglant, évoquaient des idées de combat et de prière. Laërte, en les contemplant sur le seuil de sa tente, se rappelait les impressions produites sur lui, en des années bien lointaines, par les lectures de son enfance. Il songeait à cette sainte milice du désert dont il avait admiré autrefois les luttes surhumaines. Il croyait voir ces pieux et farouches solitaires, ces géans sacrés des âges chrétiens, se hissant sur la cime brûlante des rochers pour se rapprocher du ciel de quelques coudées. Malheureusement les hommes qui l'entouraient étaient bien loin d'appartenir à la même race et de poursuivre les mêmes buts que ces héros de notre foi. Ainsi rien de moins recueilli que la manière dont Laërte passa la soirée au sein de ce bivac solennel.

Je veux raconter toutefois cette soirée, car aux extravagances dont elle fut marquée il se mêla quelque chose d'expiatoire. L'odeur de poudre dont l'air était chargé avait agi comme d'ordinaire sur les Arabes. Une sorte de gaîté violente régnait dans l'armée de l'émir. Les uns songeaient aux émotions du combat, les autres aux joies de la victoire, d'autres enfin savouraient d'avance le bonheur extatique qui attend les soldats intrépides du prophète dans les bras de la mort. Laërte avait désiré réunir dans un repas auprès de sa tente tous les officiers de son bataillon. Le corps d'officiers d'une semblable troupe formait une réunion d'êtres que la puissance de l'imagination la plus hardie ne serait jamais parvenue à créer. Il y avait d'abord des Arabes. Ceux-là étaient les plus braves guerriers

peut-être, mais non pas les plus édifians fidèles de leur nation. Le vrai musulman n'aime pas à s'enrégimenter; il veut faire la guerre à sa guise, donner à ses ablutions, à ses prières et à ses méditations tout le temps que sa ferveur réclame. Les officiers arabes des réguliers appartenaient à cette espèce de mahométans qui troque volontiers les pratiques du désert pour les habitudes du soudard. Ces hommes avaient pour compagnons des personnages qui leur étaient bien inférieurs encore en morale et en religion : je veux parler des Européens.

L'Europe n'avait fourni que deux officiers au bataillon de Zabori; mais ces deux officiers représentaient deux grandes classes d'aventuriers. L'un était un Génois qui avait quitté sa patrie, après y avoir exercé le métier de trafiquant sans loyauté et sans bonheur, pour aller prendre du service chez le pacha d'Égypte, et qui, de l'armée égyptienne, s'était enfui auprès d'Abd-el-Kader; l'autre était un Polonais qui s'était mêlé sans gloire aux insurrections de son pays, où ne l'avaient poussé que des instincts de meurtre et de désordre, qui en France était devenu un suppôt de révolte, et que ses compatriotes de la légion étrangère avaient enfin chassé de leurs rangs. Labia (ainsi s'appelait le Génois) et Lugeski (c'était le nom du Polonais) offraient deux figures opposées de tout point. Le Génois avait des traits assez réguliers, un teint coloré et cette chevelure du Bacchus antique qui est si commune en Italie. Il représentait tout simplement les vices de la chair. S'il avait enfourché la monture du dieu que ses cheveux rappelaient, s'il traversait la vie sur un tigre, c'était parce que le hasard de ses débauches lui avait fait rencontrer ce coursier farouche qu'il avait enjambé dans un moment d'ivresse. Il était sensuel et jovial : il ne tuait les hommes que pour nourrir ses passions. Le Polonais au contraire était l'incarnation du vice qui relève de l'esprit; il avait cette malice humaine qui trouble la conscience divine. Le sourire qui résidait éternellement sur ses lèvres donnait un éclat sinistre à la pâleur de ses traits. C'était comme un de ces cruels rayons de soleil qui, dans les blafardes journées de tempêtes, se jouent sur les mauvaises mers. Son front était couronné d'une chevelure rare, de couleur jaunâtre; il faisait froid dans ses yeux gris. Labia et Lugeski étaient des renégats; tous deux avaient renoncé à leur foi, l'un avec une cynique insouciance, l'autre avec un infernal bonheur.

Laërte à table ne pouvait point s'arracher à la contemplation de ces deux hommes placés en face de lui. Il trouvait dans cette contemplation un supplice qu'il subissait avec un mélange de désespoir et de fermeté. Il se rappelait ce régulier dont le cadavre avait frappé sa vue le jour de son premier combat en Afrique. Alors il avait été saisi d'une sorte de terreur divinatrice. Maintenant il était descendu

à la source même de cette épouvante, il était entouré des choses et des êtres dont il avait eu la révélation. Assis au même banquet que des mécréans et des renégats, il assistait avec horreur au dénoûment que le drame de sa vie recevait de ses passions. Depuis le commencement du festin, il avait tenté vainement d'approcher un mets quelconque de ses lèvres; aussi à ses tortures se joignait l'implacable tristesse qui s'attache, dans les réunions où l'on fait bombance, à ceux que la sobriété ne quitte pas. Ce fut cette tristesse qu'il voulut secouer : il donna l'ordre que l'on apportât du vin. Le vin généreux par excellence, celui qui a la couleur de notre sang, éveille chez les Arabes des scrupules presque toujours invincibles; mais, par un bizarre compromis de leur conscience, ces croyans si sévères à l'endroit des boissons vermeilles éprouvent pour les liqueurs blanches une indulgence infinie. Laërte avait eu l'occasion déjà d'observer ce trait du caractère oriental. Il avait donc chargé un de ces trafiquans aventureux que produisent les tribus mêmes du désert d'aller dans une station d'Européens lui chercher les bouteilles qui pouvaient apparaître sur une table arabe. On lui avait rapporté à dos de chameau deux grandes caisses contenant l'une des vins du Rhin, l'autre des vins de Champagne. Il venait de faire briser ces caisses pour boire à sa première affaire sous les drapeaux de l'émir.

Je ne sais rien de plus terrible que l'ivresse des vins pâles. Notre cœur se dilate, nos veines se réchauffent quand nous demandons au raisin ses rubis; mais quand nous lui prenons ses diamans funestes, une contraction douloureuse s'opère dans toute notre personne, un tremblement comme celui du froid agite tous nos membres, des milliers de nerfs inconnus aux anatomistes se tordent le long de nos os et entre les parois de notre cervelle ainsi que des serpens blessés. Les vins pâles, au banquet de Laërte, produisirent leur effet habituel. Le vin de Champagne secoua d'abord sur l'assemblée sa fausse gaîté, qui se tourne bientôt en maussade mélancolie. Il appela au sabbat qu'il ouvrait tous les spectres chevrotans, tous les diablotins surannés, obligés de relayer le manche à balai qui porte cette vieille sorcière qu'on appelle la gaudriole. Puis le vin du Rhin fit son entrée à la manière d'Hamlet. Préférant aux us des gourmets une progression philosophique, Laërte avait voulu que ce vin redoutable parût sur la scène le dernier. Le vin du Rhin arriva donc avec sa sombre folie, ses extases traversées de cruels éclairs. Il amena dans son cortége tous les grands fantômes, tous les démons solennels qui portent la queue du manteau étoilé où se drape la magicienne qui a égaré tant de nobles esprits : la tristesse moderne.

Laërte, au milieu de ses étranges convives, se mit à songer à ces aventuriers dont les exploits moitié chevaleresques, moitié crimi-

nels, avaient intéressé ses jeunes années. Il se souvint d'un vieux livre poudreux qu'il avait découvert dans la bibliothèque du château de Zabori. Dans la poussière de ce livre, il avait trouvé des splendeurs qui l'avaient aveuglé : c'est que l'histoire des boucaniers était retracée dans cet ouvrage, édité par quelque libraire hollandais enterré depuis bien longtemps. Laërte s'était passionné pour Montbars l'exterminateur et pour tous ces glorieux flibustiers qui donnèrent à la piraterie un âge héroïque. En ce moment il vint à penser au festin où ces hommes sans peur se délassaient de leurs sanglans travaux. Un pirate, dont il recherchait le nom, employait un singulier procédé pour entretenir au sein de ces repas l'énergie farouche dont il ne voulait point que ses compagnons pussent un seul instant se dépouiller. Ce guerrier forcené tirait de sa ceinture un pistolet, se penchait ensuite sous la table, comme un convive joyeux qui à la fin d'un repas de noces veut détacher la jarretière de la mariée, et faisait feu au hasard entre les jambes qui l'entouraient. Suivant le caprice de la balle, un tibia était brisé ou un mollet était simplement percé de part en part. Après cet accident, on se remettait à boire. Seulement les consciences étaient satisfaites : on avait rendu hommage au danger, le vrai pourvoyeur d'un banquet où il aurait été injuste de l'oublier.

Ce trait de belliqueuse humeur se mit à obséder Laërte, engagé déjà dans les routes de l'ivresse, avec l'obstination que mettent certaines paroles, certaines images, certains chants, à tourmenter les gens enfiévrés. Zabori éprouva un irrésistible besoin de raconter avec de grands éloges à Lugeski l'invention du flibustier. Le Polonais avait bu, pour sa part, deux bouteilles de vin du Rhin, et son visage, habituellement pâle, avait pris la teinte jaune de la liqueur qu'il avait avalée. Toute sa personne était en proie à une excitation maladive. Le propos de Laërte trouva donc sur-le-champ une nature disposée à l'accueillir.

— Pourquoi, s'écria Lugeski, n'imiterions-nous pas l'homme dont vous parlez? Puis il ajouta avec une sorte de grossièreté provocante : — Malheureusement la race des grands flibustiers qui se livraient à ces vaillans caprices a disparu de nos jours. A la fin d'un repas, on fait comme vous, on parle de sang, de mort et de blessures : on évoque le danger; mais s'il venait à se présenter, comme la statue du *Festin de Pierre*, on se garderait bien de l'inviter à souper.

Ces paroles excitèrent chez Zabori une exaspération indicible. On sait que la patience devant l'apparence même d'un affront n'était point la vertu du Hongrois, lorsqu'il était à jeun; on s'imagine facilement que l'ivresse ne le rendait guère plus traitable. Laërte éprouva donc un de ces courroux comme celui qui a joué un rôle si

lugubre dans la vie poétique d'Alexandre. — Tout à l'heure, dit-il au Polonais, je vous tuerai; mais je veux montrer en attendant, à vous comme à tous ceux qui m'entourent, que je n'ai point l'habitude de vivre par la parole et qu'aucune action ne m'intimide.

Ce disant, il prit à sa ceinture un poignard oriental à lame recourbée. C'était une arme fabriquée à Damas, faite de cet acier au son argentin comme celui d'un harmonica, qui tranche avec une prestesse merveilleuse les plus solides attaches de la chair et des os. Il se jeta rapidement sous la table, brandit le poignard comme le Catalan le plus exercé brandit un couteau, et le lança entre les jambes de ses convives; puis il se rassit à sa place en promenant autour de lui un regard plein de satisfaction et de calme.

Zabori avait été consciencieux dans son imitation des flibustiers. Il avait abandonné au hasard la direction du trait lancé; mais, comme si le hasard eût voulu servir sa colère avec un zèle violent et maladroit, le poignard était allé s'enfoncer dans la jambe de Lugeski. On vit tout à coup le Polonais fermer les yeux, incliner la tête et s'affaisser sur l'épaule de son voisin. Zabori sentit alors s'évanouir le calme factice qu'il avait puisé dans l'excès même de son emportement; il courut à l'aventurier et le prit dans ses bras. L'acier de Damas avait coupé une veine; une flaque de sang s'était déjà formée sous la table, et on sentait sur les lèvres blanches du Polonais une âme éperdue sur le seuil de la demeure d'où elle était chassée. Laërte avait parmi ses invités un Arabe fort expert dans l'art de soigner les blessures. Il fit poser un appareil sur la chair qu'il avait déchirée. Le sang cessa de couler, le blessé souleva ses paupières et fit rentrer dans son corps le souffle errant sur sa bouche. Le péril était passé; il venait de faire un nouveau pacte avec la vie.

Mais Laërte se sentit atteint par les angoisses qui abandonnaient celui dont il avait failli devenir le meurtrier. Après cet incident du poignard, le repas s'était brusquement terminé; les convives s'étaient dispersés. Zabori était rentré dans sa tente avec le docteur arabe et le Polonais, qu'il avait étendu sur un tapis. Cette tente était noire à l'intérieur comme au dehors; les clartés de la lune ne perçaient point les épais tissus dont elle était formée; une lampe en terre, de forme primitive, éclairait ce sombre réduit qui tenait de l'alcôve et du sépulcre. Le blessé ne tarda point à s'assoupir; l'Arabe qui l'avait soigné alla s'accroupir dans un coin, prenant une forme de sorcière sous ses burnous. Alors commença pour Laërte une cruelle veillée; l'ivresse elle-même lui avait dit adieu. Il était seul en un lieu d'obscurité et de souffrance, entre deux inconnus dont l'un était livré au sommeil, et l'autre bercé peut-être par la mort. Saisi d'un de ces sentimens qui ne nous abandonnent point tant

que nous sommes attachés par des liens de chair à cette vie, il se pencha sur l'homme dont il avait fait couler le sang; sans bien s'en rendre compte, il voulait chasser les craintes vagues qui l'obsédaient par un élan victorieux de charité. Il désirait entendre la voix d'un de ses semblables, s'attacher à quelque chose d'humain dans le précipice plein de vertige où il était entraîné. Le Polonais sortit de son assoupissement au souffle dont sa joue était effleurée; il ouvrit les yeux et attacha sur Laërte un regard plein d'une haine effroyable. Il rendait avec un surcroît de cruauté la blessure qu'il venait de recevoir : il traversait l'âme glacée du meurtrier par sa muette malédiction.

De coupables passions et de ridicules paroles ont avili le mot divin de fraternité; mais ce mot pourtant est un cri de notre cœur : c'est le cri de l'homme, comme le nom de celle qui nous a portés est le cri de l'enfant. Zabori aurait été rassuré, grâce à la superstition que nous donne la vie des hasards : il se serait cru réconcilié avec Dieu, s'il avait rencontré une expression fraternelle même sur le visage dégradé de l'être sans foi qu'il avait frappé; mais le regard qui le châtiait faisait pâlir en lui jusqu'au dernier rayon d'illusion et jusqu'à la dernière lueur d'espérance. Comment devait-il se juger maintenant, lui qui avait toujours associé le péril à un essaim de pensées généreuses? S'il était encore un chevalier, il devait avoir des frères d'armes; dans le monde où il avait vécu, le sang arrosait les amitiés; il en faisait ces arbres sublimes qui peuvent nous offrir un abri contre les foudres mêmes du ciel. Était-il encore dans ce monde? Le renégat avait répondu à sa question par son regard chargé de haine.

XIV.

On ne rencontra point les Français aussi vite qu'on l'avait pensé. Les spahis qu'on avait aperçus à l'horizon faisaient partie d'une troupe légère lancée dans une audacieuse reconnaissance. La colonne qui les avait détachés opérait sur les confins du Tell, et ne semblait pas disposée à s'engager dans le désert. L'émir résolut de se diriger vers cette colonne, d'en surveiller tous les mouvemens et de chercher à la surprendre dans quelque passage difficile. Après cinq ou six jours d'escarmouches, le plan qu'Abd-el-Kader avait arrêté avec un merveilleux instinct d'homme de guerre sembla destiné à recevoir la sanction de la fortune. Les Français, dans le désir de gagner le territoire d'une tribu révoltée qu'ils voulaient, par une marche rapide, surprendre et isoler de tout renfort, pénétrèrent dans un défilé étroit et presque impraticable. Une sorte de rivière torrentielle grossie par les pluies d'automne coulait dans

une gorge profonde, entre deux lignes de montagnes ardues. Un sentier étroit suivait les sinuosités du torrent. Ce fut dans ce sentier que s'avança la colonne française, qui se mit à s'allonger démesurément. Abd-el-Kader parvint à couronner les hauteurs qui dominaient le chemin périlleux où marchaient péniblement nos soldats. Deux compagnies d'un régiment nouvellement débarqué en Afrique avaient été jetées sur ces rochers pour éclairer nos troupes. Les hommes qui faisaient ce rude métier étaient pleins d'inexpérience. Ils ne virent point venir les Arabes, qui se glissaient jusqu'à eux en rampant derrière les broussailles. Quand ils voulurent se défendre, leurs ennemis les enlaçaient déjà, et c'est à peine s'ils pouvaient faire usage de leurs armes. Dans cette lutte corps à corps sur des pentes escarpées, de jeunes soldats pris à l'improviste étaient forcément inférieurs à de vieux guerriers connaissant tous les accidens du sol sur lequel ils combattaient. Les têtes des pauvres conscrits furent coupées avec une prestesse qui tenait du prodige et jetées sur les bataillons qui défilaient au pied des rochers.

Laërte participait à cette horrible affaire. C'étaient ses réguliers qui avaient été chargés de déloger les éclaireurs français. Il avait d'abord pris plaisir à cette sorte d'ascension d'aigle qu'une semblable mission nécessitait. Il était de ces hommes qui aiment les montagnes, qui les gravissent avec une joie audacieuse, comme s'ils retrouvaient dans ces escalades quelque chose de titanesque au fond de leur cœur; mais quand il vit l'uniforme français, il éprouva l'émotion cruelle qu'il avait pressentie et redoutée. On s'imagine ce que cette émotion devint lorsqu'il fut obligé d'assister aux actes féroces de ses gens. Chacune de ces têtes coupées lui semblait une condamnation prononcée contre lui. Il croyait recevoir sur le front tout le sang qui allait couler au pied de la montagne, et il sentait ses ardeurs belliqueuses s'éteindre sous cette affreuse douche.

L'action qui avait si mal débuté pour les Français ne leur fut point cependant tout à fait défavorable. Des soldats appartenant aux vieux corps d'Afrique furent lancés sur les hauteurs où les réguliers de l'émir avaient surpris un premier succès. Des combats acharnés eurent lieu alors sur ces cimes où souvent vainqueurs et vaincus étaient entraînés dans des chutes communes. Les Arabes finirent par se replier et par disparaître. Abd-el-Kader toutefois avait atteint en partie son but. Quand il quitta l'âpre champ de bataille qu'il avait choisi, les nôtres étaient tellement affaiblis et fatigués, que toute marche en avant devait forcément être suspendue. La nuit était tombée déjà; la colonne française bivaqua au lieu même où elle avait combattu. Parmi les morts et les blessés qui encombraient les alentours du bivac était un homme dont nul ne soupçonnait la présence. Laërte, à la fin de l'affaire, avait eu la

cuisse traversée par une balle. Il avait glissé le long d'un rocher jusqu'à un bouquet de broussailles où il s'était arrêté. Ce bouquet sauvage était devenu pour lui un asile où peu à peu il s'était blotti à l'abri de tout regard. Quoiqu'il eût perdu beaucoup de sang, il n'éprouvait pas de douleur vive; aucun os n'avait été atteint. Telle était la nature de cet homme singulier qu'au bout de quelques instans il ressentit un véritable bien-être. Il acceptait avec une résignation qui n'était point sans douceur ce que d'ordinaire on envisage avec épouvante et révolte : la pensée d'une mort solitaire, d'une souffrance sans secours, d'une agonie sans témoins. Aucun regard humain ne pouvait plus s'attacher sur lui sans le blesser : il remerciait donc le ciel de l'avoir soustrait à tout regard; mais l'heure de sa délivrance n'était pas venue encore, et il ne lui était accordé dans la douleur qu'une trève de courte durée. Les gens de péril et d'aventures savent quelle puissante berceuse est la mort. Suspendu au-dessus d'un trépas certain, aux flancs de cette montagne sanglante où il s'était battu toute la journée, Laërte s'était donc endormi. Il avait même fermé les yeux avec une volupté paisible qui depuis longtemps lui était inconnue. Dans son nid aérien, avant de s'endormir, il avait contemplé les étoiles presque en souriant. Il se pensait réconcilié par sa fin prochaine avec ces gracieux spectres qui n'aiment pas à réfléchir leur beauté sereine dans les âmes troublées. Au milieu de la nuit, il se réveilla, et il eut sous les yeux un spectacle dont le supplice n'aurait pu lui être infligé par aucun songe.

Les étoiles qu'il avait contemplées avant d'entrer dans le sommeil s'étaient effacées peu à peu dans la clarté d'une lune épanouie comme une rose funèbre au sein d'un ciel triste et profond. Cette clarté étendait une nappe d'argent au milieu des eaux grossies du torrent, dont les extrémités conservaient des teintes noires. Dans l'espace humide qui rayonnait sous le tissu aérien du voile féerique, il se passait quelque chose d'étrange. Des figures vivantes s'agitaient autour d'une figure immobile qu'elles semblaient soutenir sur l'onde. Peu à peu la figure immobile disparaissait, et les formes auxquelles un instant elle avait été mêlée quittaient le milieu lumineux de la rivière pour aller se perdre dans les ténèbres qui en longeaient les bords.

Voici ce qui avait lieu. Les Français connaissaient le sort réservé à leurs morts. Pour empêcher les profanations exercées sur des cadavres par la cruauté arabe, ils avaient imaginé une sépulture nautique. D'habiles nageurs prenaient dans leurs bras les corps étendus sur le rivage et les portaient à l'endroit le plus profond de la rivière, où ils les laissaient glisser. Des pierres attachées à ces dépouilles mortelles les garantissaient contre l'étreinte des eaux, qui

eût pu les ramener à la lumière des cieux. Zabori se rendit compte en quelques instans de ces bizarres et touchantes funérailles, dont tous les détails alors lui apparurent avec une poignante lucidité. Il aperçut les singuliers fossoyeurs à l'instant même où ils quittaient la rive et s'avançaient dans la partie obscure du torrent, en soutenant, du bras dont ils ne fendaient pas les ondes, le corps qu'ils allaient ensevelir. Il les suivit dans le cercle magique tracé par l'orbe de la lune. Il les vit se pencher sur l'être livide qu'ils portaient et qu'ils ne devaient plus ramener au rivage. Ils semblaient se séparer à regret de ce pieux fardeau et lui adresser un suprême adieu. Bientôt la vue de Zabori, familière avec le jeu des ombres et des clartés nocturnes, put distinguer jusqu'aux traits des personnages qui jouaient un rôle dans cette scène. Il reconnut avec une douleur pleine d'effroi, parmi les morts, une succession de visages évoquant une série de souvenirs. Ainsi il distingua d'abord la face pâle d'un jeune officier dont la gaîté printanière l'avait plus d'une fois fait rêver et sourire pendant son séjour à la légion. Le jeune homme avait servi dans la compagnie d'Herwig, et souvent le vieux capitaine l'avait raillé avec bonhomie sur une longue chevelure dont, en dépit des us militaires, il ne voulait pas se séparer. Cette chevelure étendue maintenant comme un nimbe lugubre autour de ce front décoloré fut le signe qui fit reconnaître à Laërte ce compagnon des jours évanouis. Puis il en vit passer d'autres encore, qui tous lui récitaient, avec leurs lèvres muettes, des pages déchirées de sa vie. Il épiait avec une anxiété indicible le moment où les nageurs et leurs fardeaux recevaient les rayons de la lune. Il tremblait à cet instant de trouver un mort uni à son âme par des attaches plus puissantes encore que le mort qui l'avait précédé. Il craignait de faire un pas de plus dans les régions de l'épouvante. Il lui arriva deux fois de suite ce qui arrive dans les songes, où chacune de nos terreurs enfante la chose même que nous avons redoutée. Il aperçut un corps pesant que remorquaient avec peine deux hommes aux membres vigoureux. Les figures de ces deux hommes, qui s'offrirent à son regard les premières, avaient un caractère qu'il ne pouvait point méconnaître. Leur insouciante rudesse n'avait cédé ni à la solennité des circonstances ni à la tristesse du lieu; elle semblait adoucie pourtant par le sentiment d'un chagrin insolite. Ces deux compagnons étaient des zéphyrs, et le corps que leurs bras enlaçaient était celui du capitaine Bautzen. Laërte put saluer une dernière fois ce silencieux, mais remuant personnage, qui l'avait si souvent ému et diverti. Il contempla le baiser visible de la mort sur cette bouche d'où sortaient autrefois de brèves paroles mêlées aux bouffées éloquentes de la pipe héroïque. « Pauvre Bautzen! » murmura-t-il, et il tressaillit à cette courte oraison fu-

nèbre, digne de celui qui l'avait inspirée. Ces seuls mots, prononcés involontairement par sa bouche, faisaient tomber sur son cœur un poids cruel accompagné d'un long gémissement. Puis Bautzen disparut et fut remplacé par un nouveau cadavre. Cette fois Zabori poussa un de ces cris d'angoisse qui, dans les songes, sont le signal du réveil. La figure éclairée par la lune était un miroir où venait de se réfléchir l'acte le plus sanglant de son existence. Il avait reconnu le témoin du meurtre caché dans la maison mauresque, le serviteur mêlé à des joies rapides et à un immense deuil, le pauvre hère que l'on désignait sous le nom du curé Mérino.

A cette dernière vision, Laërte ferma les yeux, comme si la douleur de son âme se fût communiquée à sa chair. Il éprouva une souffrance qu'il n'avait point ressentie dans la journée à l'instant où l'avait frappé une balle française; cette souffrance fut aiguë, mais rapide : la défaillance le reçut dans ces imbes où elle nous prend en dépôt pour nous rendre ensuite à l'une ou à l'autre de ces deux maîtresses implacables également obstinées à repousser nos désirs : à cette vie qui ne veut point cacher son visage, ou à cette mort qui ne veut point soulever son masque.

XV.

Quelques jours après cette scène nocturne, Zabori se retrouvait dans le camp de l'émir. Les Arabes s'abattent volontiers sur les bivacs abandonnés par leurs ennemis. Ce sont d'infatigables glaneurs qui ne gaspillent rien, si ce n'est le temps, qui ne laissent couler que les heures, qui ne sont prodigues que de leur vie. Les objets les moins précieux les attirent. Dans tout lieu où une tente s'est élevée même une seule nuit, ils passeront volontiers de longs momens, remuant avec une avidité patiente les cendres des foyers éteints pour tâcher d'en faire sortir quelque lucre imprévu. Une troupe arabe revint donc après le départ des Français sur le champ de bataille d'où elle s'était retirée la veille. Zabori fut découvert dans les broussailles où il gisait évanoui. Celui qui l'aperçut le premier était un musulman sans préjugés, qui avait admiré de bonne foi la bravoure du chrétien. Cet honnête soldat aurait mieux aimé assurément mettre la main sur un trésor que sur un blessé; cependant il se pencha sur Zabori avec un sentiment charitable, vit que la blessure du Hongrois n'offrait point de gravité, et résolut de rendre à l'émir un officier intrépide. On improvisa une litière avec quelques branches d'arbre, et Laërte fut replacé ainsi sous le joug qu'il s'était imposé.

Sa blessure se guérit rapidement. Plus d'un secret de l'art mé-

dical s'est conservé parmi les Arabes, et Laërte fut soigné par l'homme qui avait sauvé déjà le Polonais Lugeski; mais les forces recouvrées par son corps ne purent point arracher son âme à l'abattement. Cet abattement était si profond qu'il fut même insensible à une nouvelle dont il se serait affecté peut-être sans les récentes impressions qui avaient modifié sa nature. Il apprit que Fatma-Zohra s'était enfuie; cette beauté inconstante avait repris le cours de ses pérégrinations à travers le monde. Malgré toutes les paroles de tendresse qu'il lui avait prodiguées, Laërte ne lui accorda que le fugitif regret d'un songeur pour une des visions qui remplissent ses nuits. Ce fut encore sur les émotions des combats qu'il essaya de reporter une dernière espérance. Il voulut caresser de nouveau le rêve de la guerre pour la guerre : il pensa qu'il pourrait encore se plonger avec bonheur au fond de ce péril où il trouverait peut-être, sinon la perle précieuse de la gloire, du moins quelque réveil magique dans un des palais de la mort; mais ce n'étaient là que des chimères, et il le comprit bientôt. Le jour où il était devenu le champion d'une cause indigne de sa chevalerie, il avait fait sans le savoir les adieux du More de Venise aux bannières éclatantes et à l'accord enivrant des trompettes. Chacune de ces batailles qu'il saluait autrefois comme des journées de fête s'était transformée maintenant pour lui en journée de supplice. Le plus horrible châtiment qui puisse nous atteindre, un immense ennui, s'était emparé de son âme. Il cherchait vainement par quels moyens il pourrait satisfaire encore le grand besoin de son cœur, l'inconnu. Rien ne s'offrait à sa pensée, et cette terrible parole, morne comme le ciel ardent où elle prit pour la première fois son essor désolé, le *nihil novi* du psalmiste, l'accablait de sa puissance sans limites.

Quelques vétérans de l'armée d'Afrique se rappellent encore ces jours où Abd-el-Kader bivaquait presqu'aux portes d'Alger. Le régulier fit partie d'une de ces colonnes audacieuses qui se flattaient de nous écraser dans le foyer même de notre conquête. Un soir de février, il était campé dans la plaine que domine la Maison-Carrée. Le voisinage de la ville civilisée qu'il venait menacer au milieu d'une troupe arabe causait de singulières agitations à son cœur.

Alger, malgré les périls qui l'entouraient, malgré l'ennemi qui tenait la campagne, était alors dans tout l'épanouissement de la jeunesse et de la gaîté. Ceux qui ont connu à cette époque la capitale de notre colonie prétendent même qu'elle n'a jamais recouvré l'éclat dont elle était parée alors. Le plaisir y avait établi ses assises. La population de cette cité, que le péril pressait de toutes parts, ressemblait à la famille qui se réunit l'hiver devant le foyer d'un vieux château assiégé par la bise. C'était chaque jour une in-

croyable variété de réunions joyeuses. Le carnaval s'était mis en tête de venir, lui aussi, prendre ses ébats dans cette foule, qui, par la bigarrure de ses costumes, semblait de tout temps le reconnaître pour roi. Il se mit à tenir des séances nocturnes au théâtre d'Alger. Ce ne fut point seulement l'essaim des courtisanes juives, espagnoles et mauresques qui se précipita dans les premiers bals masqués de la colonie : la réserve des armées galantes, le corps d'élite des femmes qui vont en conquête sous le pavillon conjugal, réclama sa part de ces fêtes. Tandis que les jeunes officiers, affublés des travestissemens les plus imprévus, conduisaient dans la salle des danses bruyantes comme des batailles, des femmes discrètement exaltées se tenaient au fond des loges, suivant du regard et de la pensée les rondes d'où leurs pieds seuls étaient exclus.

Un de ces Biskris qui jouent un rôle si actif sur le port, dans les rues d'Alger, saisi tout à coup d'un transport imprévu de foi musulmane, avait quitté le lieu de son industrie pour aller rejoindre Abd-el-Kader. Le matin même, on l'avait engagé dans le bataillon de Laërte, et il était devenu près de son nouveau commandant ce que l'on appelle en termes militaires « une ordonnance. » Zabori, à l'instant où le hasard lui avait envoyé cette recrue, venait de perdre le nègre qui, depuis son passage dans les rangs des infidèles, remplissait auprès de lui les fonctions du curé Mérino. Il accepta donc avec empressement les services du Biskri, sorte de Figaro arabe, et au bout de quelques instans il était avec ce serviteur en très grande familiarité.

Le soir dont nous parlons, le Biskri, tout en nettoyant une paire de pistolets, se mit à raconter à son maître, avec l'exagération orientale, les joies bruyantes d'Alger. Un officier qui avait vécu longtemps loin des villes prétendait que, même dans le désert, il connaissait, sans avoir recours à aucun calendrier, l'arrivée du dimanche. « Une influence particulière règne dans l'air ce jour-là, disait-il; c'est à la fois quelque chose de doux, de rêveur et d'implacablement triste. — L'ennui dominical existe. Holbein l'a peint avec l'admirable puissance de son talent sur le visage de je ne sais quel prélat anglais. A côté de cet ennui dont il oppresse certains hommes, le jour férié évoque mille sentimens d'un charme naïf et profond. Il est pendant une semaine entière l'espoir de tous ceux qui regardent la famille et l'église comme deux maisons dorées; mais, par cela même qu'il a été une espérance, par cela même qu'il est un bonheur, ce jour apporte à ceux dont il est le plus sincèrement aimé cette rêverie un peu triste qui est l'ombre des choses célestes dans nos cœurs. De toutes ces causes naît donc la mélancolie d'une espèce particulière qui le dimanche part du clocher des

villes, prend son vol dans la campagne, traverse les mers et se répand jusque dans les plus lointaines solitudes. Eh bien! les jours du carnaval ont, comme ce jour sacré, une sorte d'action magnétique qui seulement est beaucoup plus restreinte, car il faut être jeune pour la sentir. »

Mais un homme à cette époque de la vie et dans cet état de l'âme qui ont produit chez nous un poète frère à la fois de Byron et de La Fontaine, — un homme qui, malgré de cruelles épreuves, n'a pas encore désespéré du plaisir, reconnaîtra même au sein d'un désert l'heure où, dans les carrefours des grandes villes, le carnaval passe avec ses torches et ses trompes. Il sera effleuré à travers l'espace par la danse des masques. Laërte, malgré les sévères inspirations de sa récente retraite, était propre encore à subir cette action occulte du carnaval. Il regardait sur le seuil de sa tente cette vaste campagne d'Alger où la nuit ouvrait ses ailes avec majesté, et les apparitions les moins faites pour hanter de semblables lieux l'assaillaient en foule dans ces régions imposantes. Les discours du Biskri répondaient si singulièrement à ses pensées qu'il se mit à les écouter avec complaisance. L'Arabe racontait à sa manière la mascarade d'Alger, la cohue qui le soir se pressait aux abords du théâtre, les grands cris, les accords d'instrumens qui sortaient de cette maison illuminée où les chrétiens allaient se livrer aux transports de leur folie volontaire. Tandis que son serviteur parlait, Laërte se sentait envahi par une fantaisie impérieuse qu'il essayait vainement de repousser. Il se disait qu'après tout il était séparé par quelques lieues à peine de la ville où se passaient ces fêtes, liées pour lui à tant de souvenirs, que le galop d'un bon cheval le transporterait en quelques instans de l'ombre et de la solitude au sein de la lumière et du bruit, qu'il pourrait enfin faire dans la vie civilisée une rentrée semblable à celle d'un spectre dans la société des vivans. Cette dernière pensée surtout agissait avec force sur lui. Il était de ces hommes que le passé attire, parce que le passé représente une chose placée hors de notre pouvoir par le destin. C'était presque un retour dans le passé que lui ferait faire l'extravagante équipée dont il concevait le projet. De plus, quel attrait aurait pour lui une entreprise si pleine de périls! Son vieux compagnon, le danger, serait de la partie qu'il méditait; il le mènerait avec lui au bal masqué. Laërte n'était pas de ces gens qui délibèrent longtemps pour accomplir n'importe quel acte de leur existence. Un très simple et très court raisonnement venait toujours à son aide pour terminer ses hésitations. « Comme en définitive, se disait-il, je n'attache à ma vie elle-même que la plus médiocre importance, je ne vois pas pourquoi j'agirais avec tant de précautions dans un incident de ma

vie. » Ce soir-là, il raisonna donc encore comme de coutume, et comme de coutume aussi se résolut à suivre l'impulsion du moment.

Une fois son projet arrêté, il se mit en devoir de l'accomplir avec la célérité qu'il apportait dans l'exécution de tous ses desseins. Le costume dont il avait besoin n'était point difficile à trouver. En quelques heures il se composa la physionomie d'un Lara que n'aurait pas désavoué lord Byron. Il enroula autour de sa tête un riche cachemire, revêtit une veste brodée qu'un voyageur de La Mecque avait achetée à Smyrne, peigna soigneusement sa barbe, qui avait pris des dimensions insolites et s'accordait merveilleusement avec le caractère de son visage. Cette toilette faite, il s'élança sur une jument dont plus d'une fois il avait éprouvé l'agilité, et prit sa course vers Alger.

Il entra dans la ville sans trop de peine en se donnant pour un marchand de race mauresque. Notre caractère national n'est point défiant, et bien des traits pourraient montrer avec quelle facilité de tout temps on a traversé nos avant-postes. Quand il fut au milieu des rues d'Alger, Laërte s'applaudit de la résolution qu'il avait prise. Ce qui arrive si rarement en ce monde, son attente n'était point trompée; il avait secoué son ennui. Il regardait avec plaisir un ciel où l'air avait cette douceur qui distingue en Afrique les nuits de février. Le ciel qui apparaissait entre les hautes murailles d'une rue étroite perdait ce je ne sais quoi d'*immane* (pour prendre à la langue antique une de ses plus fortes expressions) qu'il avait à quelques pas plus loin dans les solitudes extérieures. Les étoiles encadrées par les toits n'étaient plus les grandes et rêveuses divinités du désert, mais des génies familiers possédés de la curiosité d'Asmodée et cherchant à lire dans l'intérieur des maisons avec leurs yeux d'or. Enfin toute cette foule de passans dont il était depuis si longtemps déshabitué le reposait de ces dévorantes et silencieuses pensées auxquelles il ne croyait plus pouvoir se soustraire. Laërte avait toujours eu, comme les Allemands, ce tour d'esprit profond et enfantin qui élève à une dignité poétique les plus humbles objets et les plus infimes détails de cette vie. Il regardait donc joyeusement l'étalage illuminé des boutiques, et retrouvait dans son âme mille souvenirs à la vue de ces lumières, dérobées par un papier huilé, qui brillent entre des piles d'oranges sur l'éventaire des marchands en plein vent.

Zabori conduisit sa jument à une hôtellerie et se dirigea pédestrement vers le théâtre. Les bals du carnaval algérien commençaient tôt et finissaient tard. Quoiqu'il fût dix heures à peine, une foule bariolée se précipitait déjà dans la salle de spectacle. Le comman-

dant des réguliers s'avança dans l'enceinte où s'organisaient les premiers quadrilles. Les danseurs dont il était entouré avaient un aspect qui ne manquait point d'une vigoureuse originalité. Ces masques ne ressemblaient ni à ceux de Rome, ni à ceux de Venise, ni à ceux de Paris. On sentait dans ces chœurs impétueux, où se croisaient les travestissemens les plus fantasques, des élémens que l'on aurait en vain cherchés dans toutes les grandes villes de l'Europe. C'était, avec une bigarrure mille fois plus audacieuse encore dans les costumes, la cohue qui se presse sur les quais populeux des cités maritimes. Cette gigantesque confusion dont l'histoire biblique nous a transmis le souvenir, la confusion de Babel, régnait tout naturellement parmi ces êtres qui parlaient toutes les langues. La partie féminine représentait la variété de courtisanes que renferme le monde entier. Des yeux où brillaient les plus chaudes clartés du soleil perçaient des masques noirs plus attrayans dans leur mystère que les plus séduisans visages dans l'éclat visible de leur beauté. Quant aux hommes, on sentait qu'ils appartenaient presque tous à la race des gens de guerre. Leurs déguisemens avaient plus d'excentricité que d'élégance; par son habit comme par ses poses, chacun cherchait à exprimer quelque pensée bizarre et fougueuse. Les pierrots, avec leurs chapeaux pointus couvrant une oreille et leurs vastes culottes flottantes comme des culottes de spahis, ressemblaient à des forbans. Les polichinelles n'avaient point le riche ajustement des Mondors, ce n'étaient pas ces vaniteux Turcarets dont ils excellent à rendre le type d'ordinaire; mais c'étaient ces polichinelles sataniques bafouant les lois humaines dans la personne bâtonnée du commissaire et terminant la série de leurs scélératesses bouffonnes par un combat avec le diable qui ressemble à une querelle de famille où la victoire est incertaine.

Laërte pendant quelques instans fut saisi par le vertige qui faisait tournoyer cette assemblée. Depuis qu'il était rentré dans Alger, son âme faisait dans le passé une excursion emportée semblable à celle du mort de la ballade; après avoir retrouvé les jours de son enfance, il abordait maintenant les jours de sa jeunesse. Il avait peine à contenir dans ses veines cette séve printanière si puissante qu'à certains momens de notre existence elle a besoin, pour ne pas nous étouffer, de toutes les blessures que le sort porte au tronc où elle bouillonne. Il avait vingt ans, il retrouvait dans sa cervelle l'immense chaos, la fête de Brocken que donnent à cet âge sur notre front tous nos désirs, toutes nos aspirations et tous nos rêves; mais peu à peu ses impressions se calmèrent. Dans ces chemins parcourus déjà et qu'il parcourait de nouveau, il était entraîné malgré lui avec une célérité toujours croissante. Il parvint donc à ces grands

steppes qui s'étendent derrière les horizons enflammés de la jeunesse, à cet âge désenchanté où il avait déjà fait ses premiers pas. Alors, derrière toutes ces joyeuses et burlesques apparences, Laërte aperçut distinctement des réalités navrantes. Les mille regards féminins qui rayonnaient comme des étoiles dans la nuit des masques vinrent mourir sur les glaces de son cœur. Les turbulentes audaces des hommes ne lui inspirèrent plus qu'une morne tristesse; il savait dans quelle poussière nous rejettent ces élans d'une fougue insensée. Enfin, chose plus horrible que toutes ces appréciations désolées de son expérience, les spectres de sa solitude revinrent à lui au milieu de cette foule. Il se reconnut lui-même sous le déguisement qu'il portait; il revit son propre visage tel que l'avaient fait les remords et les années, il se mit à frémir. Il se demanda ce qu'il était était venu faire à cette fête, lui meurtrier, presque renégat. Comment avait-il pu espérer quelque soulagement de sa mascarade impie? Il se sentait réclamé par ce sépulcre d'où il était sorti un moment. Le suaire dont il avait voulu faire un domino protestait contre sa fantaisie et secouait des frissons lugubres sur tous ses membres.

Tout en se livrant à ces impressions, il leva la tête, et il aperçut dans le coin d'une loge un visage qui captiva son attention. Ce visage lui rappelait la plus funeste et la plus décisive action de sa vie. Dans le lieu de plaisir où venait de le transporter un caprice, il retrouvait la femme qu'il avait vue s'esquiver de sa maison en passant sur un cadavre. Une minute lui avait suffi pour être bien sûr qu'il avait sous les yeux la veuve du colonel de Sennemont. La personne qu'il avait découverte dans l'ombre d'une avant-scène était enveloppée d'un domino, elle n'avait soulevé son masque qu'un instant, pour remédier à un léger désordre de sa coiffure; mais Laërte savait désormais quels traits recouvrait ce masque. C'était bien en effet l'ancienne marquise de Sennemont qui venait d'apparaître à Zabori. Laure était rentrée chez elle sans mauvaise rencontre dans la matinée du meurtre. Excepté Serpier, aucun officier de la légion étrangère n'avait soupçonné la vérité. On s'était perdu en conjectures sur les motifs qui avaient pu amener la scène sanglante de la maison mauresque. Mme de Sennemont était restée en Afrique; elle avait passé le temps de son veuvage chez son père, qui occupait un emploi administratif dans la colonie, exécutant peu à peu sa rentrée dans la société algérienne d'après les règles prescrites par le code du deuil. Le jour où un gris de tourterelle remplaça dans ses ajustemens les sombres couleurs, elle encouragea la candidature conjugale d'un jeune fonctionnaire qui fréquentait la maison de son père. Elle reprit, avec les teintes roses, les liens du mariage si légers à ses mains souples et habiles. Elle était main-

tenant la femme la plus à la mode d'Alger. C'était chez elle que se réunissaient tous les poursuivans du plaisir mondain, depuis le jeune officier qui rêve de rapides conquêtes jusqu'au magistrat sentimental qui aspire à de longues et discrètes liaisons. Les amis de Laure l'avaient persécutée (je m'exprime en ce moment dans son langage) pour la faire aller à l'un des bals masqués du théâtre algérien. On avait organisé chez elle une de ces parties dont nous parlions tout à l'heure. Quoiqu'il ne connût aucun des incidens survenus dans l'existence de son ancienne maîtresse, Laërte devina, par une véritable puissance de seconde vue, tout ce que nous venons de dire.

Ainsi il revoyait en pleine vulgarité cette femme qu'il avait connue en de si terribles circonstances! La coryphée de cette orgie bourgeoise, qui se révélait sous les plis du domino à ses instincts délicats, était la veuve de l'homme aimable et intrépide que les soldats de la légion appelaient « leur marquis, » et c'était pour une pareille créature qu'il avait tué cet homme, lui Zabori, le poète et le grand seigneur, qui s'était cru si longtemps armé de tous les nobles dédains. A cette pensée, il éprouvait contre lui-même une colère pleine de dégoût. Il songeait à ces cohortes musulmanes dont il faisait partie, à cette tente sans repos qui l'attendait dans l'ombre, à la mort sans honneur dont il était sans doute le promis, et son exaspération contre la misérable cause de toutes ces tristesses ne connaissait plus de bornes. Il détourna les yeux de cette loge qu'un transport de rage et de folie l'eût poussé à escalader. Il allait reprendre à travers le bal sa marche, un moment suspendue, quand un bruyant éclat de rire partit d'une baignoire placée sous l'avant-scène qu'il voulait fuir. Il se retourna, et vit une femme qui ne s'était point démasquée furtivement, mais qui montrait au contraire avec affectation un visage dont elle tenait son masque éloigné, semblable à ces jolies figurantes chargées dans les pièces allégoriques de représenter la comédie. Laërte reconnut encore la femme au visage découvert et au long éclat de rire : c'était Dorothée.

La fille du capitaine Herwig avait accompli sa destinée. Elle marchait joyeusement, la lampe éteinte, dans le chemin des vierges folles. Rien de son passé n'était resté à ses traits; ses yeux, où jadis se montrait parfois une expression ingénue, ne traduisaient plus maintenant que des passions basses ou extravagantes. On sentait dans toute sa personne le caractère indélébile de la courtisane. Depuis la main qui tenait son masque jusqu'aux boucles de cheveux blonds qui tombaient sur son col, tout en elle était marqué au signe de la grâce sans mystère. Laërte ne put s'empêcher de songer à la sereine clarté des astres qu'il avait vue tomber, dans la cour de la

maison mauresque, sur cette tête maintenant noyée dans l'atmosphère des voluptés impures. L'apparition de Dorothée était encore pour lui une nouvelle ironie du sort. Il revoyait le pauvre Herwig étendu sans vie sur le cuir sanglant du cacolet. Celle qu'il avait sous les yeux était unie cependant, pensait-il, par les liens les plus étroits de la chair à ce glorieux cadavre qu'il avait vu s'avancer dans une lumière matinale. Que signifiait donc tout ce bizarre et cruel enchaînement d'êtres et de choses en désaccord? Sa conscience répondait, par des raisonnemens précis et rapides, aux divagations de son esprit. Un seul principe, lui disait-elle, fait éclore mille autres germes de désordre dans le monde. Qui sait ce qu'aurait été Dorothée, s'il ne l'avait pas rencontrée sur sa route ou s'il avait pu lui faire l'hommage d'un loyal amour? Décidément, dans cette nuit maudite, toutes les fautes de sa vie venaient l'assaillir sous des formes effrayantes pour son esprit, malgré le charme qu'elles pouvaient offrir à ses yeux. Ces deux femmes lui inspiraient autant de terreur que ces corps inanimés de soldats qu'il avait vus glisser sur les eaux d'une rivière sépulcrale : elles aussi appartenaient pour lui au monde des morts. Possédé d'une fièvre qu'il espérait calmer par l'air du dehors, il résolut de s'arracher à un lieu où il regrettait amèrement d'avoir pénétré. Ses pas furent arrêtés par un quadrille qui lui barrait la porte de sortie. Au milieu de cette danse, il aperçut, enlacée à un de ces masques pétulans que nous avons essayé de décrire, une femme dont l'aspect amena une suprême commotion dans sa cervelle. Il reconnut dans une Mauresque livrée à toutes les inspirations orientales d'une danse d'almée le dernier hochet dont s'était amusé son cœur, Fatma-Zohra.

La jeune Arabe était venue continuer ses aventures dans la civilisation algérienne. Elle avait moins perdu que Dorothée à sa nouvelle condition. Les femmes de sa race, du jour où leur beauté est épanouie, ne sont que des instrumens de plaisir. Laërte pourtant la trouva changée. Il avait voulu faire de cette créature, qui lui était apparue au désert dans les magnificences d'un orage, une sorte de Béatrix sensuelle, de Laure musulmane, — en un mot un de ces êtres adorés et charmans que nous plaçons au sommet de nos rêves. Le lieu où il retrouvait Fatma-Zohra, cette danse audacieuse surtout à laquelle elle s'abandonnait, mettaient en désarroi tout un groupe de ses pensées les plus délicates et les plus chères. La gracieuse Arabe avait adopté le costume provoquant des Mauresques. Une légère calotte en fil d'or était inclinée sur sa chevelure, qui tombait sur ses épaules en longues tresses. Elle portait une veste à dessins éclatans, d'un brocart devant lequel se fût agenouillé Paul Véronèse. Ses jambes fines sortaient des plis d'un large pantalon

rose, et ses petits pieds s'agitaient dans des mules couleur de safran. Dans cette éclatante et folle toilette, elle semblait devoir éclaircir les plus sombres humeurs, et elle redoublait cependant les tristesses dans l'âme de Zabori. Les mouvemens du quadrille où elle figurait tantôt l'éloignaient et tantôt la rapprochaient de Laërte. Le Hongrois la suivait avec anxiété du regard; elle était, pour lui, comme une coupable Ophélie, entraînée par le courant d'une eau impure.

Laërte sortit enfin de ce bal. Quand il fut seul au milieu de la nuit, il s'enfonça avec une sorte de volupté dans le plus noir chagrin où il eût jamais permis à son esprit de s'abîmer. Tous ces personnages de ses jours passés, ramenés en même temps dans sa vie par un caprice du destin, comme les personnages d'un drame au moment où la toile va tomber, le remplissaient d'un pressentiment funeste. Il se disait que probablement le mystérieux rideau derrière lequel nous disparaissons tous était déjà près de s'abaisser sur les mobiles décors de sa vie, et il se demandait pourquoi il accueillait avec tant de mélancolie cette fin dont il aurait dû se réjouir. Lui, l'amoureux du danger, craindrait-il par hasard la mort? Une voix de son cœur répondit à cette question avec une véhémente et soudaine franchise : oui, il craignait la mort, parce qu'il avait peur d'y porter, collés à sa personne immortelle, tous ces honteux haillons de son existence dont il venait à l'instant même de sentir si cruellement le poids. Mûri à son insu par ses épreuves, il se disait qu'on ne doit point partir pour la grande aventure des pays invisibles avec le cortége bigarré des fantaisies. Il se rappelait tous ces preux de sa race assistés à leur dernière heure par quelques pensées droites et simples : pourquoi ne chercherait-il pas, lui aussi, à se réconcilier avec la droiture et avec la simplicité dans le trépas?

XVI.

Laërte était remonté à cheval et avait franchi les portes d'Alger en se livrant à ces réflexions. Par un de ces phénomènes de la vie intérieure, la récompense immédiate des inspirations généreuses, il éprouva dans toute son âme une sorte de paix virile qu'il n'avait pas goûtée depuis longtemps. Qu'allait-il faire? C'est ce qu'il ignorait; mais dès à présent il était déterminé à ne point reprendre un joug horrible. Il marchait donc à travers la campagne, sans chercher à regagner la route par laquelle il était venu. Loin de là, il opposait une résistance énergique à sa monture, qui essayait de le ramener au camp des infidèles, et tournait vers le point de l'horizon d'où elle était partie sa tête expressive en poussant de

longs hennissemens. Ce fut dans un état d'esprit tout nouveau pour lui, dans un de ces vertueux enthousiasmes comme en renferment uniquement d'ordinaire les grands jours de la jeunesse, qu'il vit les étoiles pâlir et les premières lueurs du matin se glisser dans le ciel. Des voix dont il avait oublié les accens saluèrent dans son cœur le magnifique soleil qui éclairait la plaine où il s'avançait au hasard. Il trouva au glorieux fantôme qui se dressait à l'horizon je ne sais quelle formidable majesté dont il croyait être frappé pour la première fois. Il lui sembla que son destin était contenu dans les plis de cette pourpre éclatante qui se déroulait devant ses yeux; mais quelque chose lui disait qu'il devait accueillir avec joie le mystère de cette journée dont il ne verrait peut-être pas la fin.

J'ai dit qu'à cette époque la campagne d'Alger, battue par les troupes d'Abd-el-Kader, était le théâtre de nombreuses actions. Il arrivait parfois qu'à quelques lieues de nos postes une poignée des nôtres, retranchée dans un marabout ou dans quelque *bordj* abandonné, avait à soutenir des luttes terribles et d'un tragique dénoûment. Zabori crut entendre sur sa gauche, dans une direction opposée à celle de la Maison-Carrée, le bruit d'une vive fusillade. Il poussa son cheval vers le feu, et bientôt il put se rendre compte de l'incident guerrier qui avait éveillé son attention.

Dans un petit fort construit jadis par les Turcs, quelques soldats français s'étaient réfugiés et tenaient tête à des hordes d'Arabes qui les environnaient de toutes parts. L'édifice attaqué, au milieu des burnous blancs dont il était entouré, ressemblait à un navire près de sombrer dans les flots d'une mer houleuse. Au sommet de ce bâtiment ruiné, empruntant toute sa force à l'énergie des hommes qu'il protégeait, flottait un drapeau improvisé qui réunissait les deux caractères également sacrés d'un signe de gloire et d'un signe de détresse. A peine Laërte eut-il aperçu ce drapeau qu'il crut à un miracle fait par une volonté céleste en sa faveur. Ce lambeau d'étoffe tricolore qu'il voyait briller au loin représentait la noble cité dont il avait été un moment le transfuge. Ceux qui l'appelaient par ce fanal étaient ses frères de la vaste patrie européenne. Comme je ne veux rien omettre de ce qui se passa dans cette âme, même ces secrets et bizarres détails qui abondent soudain dans notre vie aux heures décisives, sur la brèche où se pose notre pied, devant la batterie contre laquelle nous marchons, je dirai qu'à cet instant mille noms, mille souvenirs s'offrirent à son esprit, bien étrangers en apparence aux circonstances où il se trouvait. Toutes les dominations respectables de sa vie reprirent en même temps sur lui leur empire, depuis les affections disparues de la famille jusqu'à ces fécondes admirations pour les grands poètes qui avaient rempli ses

jeunes années. Que les gens froids enfin me pardonnent et ne voient pas une image ridicule et forcée là où des hommes ardens et coutumiers des nobles périls retrouveront peut-être une de leurs visions; mais je puis affirmer que Zabori aperçut au faîte de cette tour, derrière ce drapeau flottant au-dessus de la fumée, toute une légion d'ombres parmi lesquelles figuraient sa mère, les guerriers illustres de sa nation et les poètes immortels de son pays.

Laërte en quelques instans fut sur le lieu du combat. Les Arabes qui attaquaient le réduit où se maintenaient les nôtres le reconnurent. Sa valeur l'avait rendu populaire parmi tous les guerriers rassemblés sous les étendards de l'émir. Au moment où il rejoignit les assaillans, une décharge partie de la masure assiégée avait jonché le sol de cadavres et formé un grand espace vide autour des Français. Ce fut à travers cet espace que s'élança Zabori. Les musulmans, accoutumés à la verve fantasque de sa bravoure, crurent qu'il voulait emporter les murs qui venaient de leur envoyer la mort. Ils se précipitèrent sur ses pas; mais, arrivé au pied de ces remparts croulans dont les pierres désunies laissaient passer des essaims de balles, Laërte arbora brusquement un mouchoir blanc au bout d'un fusil dont il s'était emparé, et cria en français qu'il venait se rendre. Aussitôt deux mains vigoureuses le saisirent, et il se trouva comme par enchantement au milieu de la troupe décimée qui s'opiniâtrait dans une défense sans espoir.

Celui qui commandait la poignée de braves auxquels il se livrait lui montra un visage dont le seul aspect fut pour lui une première et précieuse récompense : il reconnut Serpier. L'officier jeta sur son prisonnier volontaire un regard rempli d'interrogations auxquelles Zabori répondit par ces seules paroles : Je viens vous donner ma vie pour que Dieu accepte mon âme.

L'heure n'était point propice aux explications, et Serpier d'ailleurs était de ces hommes qui n'ont point besoin de longs discours pour comprendre un élan héroïque. Il avait connu le cœur de Laërte; il en devina toutes les épreuves, il en accueillit la résolution expiatoire avec une miséricorde énergique. Après une hésitation de quelques secondes, il lui tendit sans mot dire une main qu'une balle venait de traverser. Cette poignée de main sanglante remplit le régulier d'une joie ineffable : son sacrifice n'était point rejeté.

Cependant une décharge des Arabes avait renversé le drapeau placé au faîte du bordj. Les glorieuses loques avaient glissé sur une des parois de la tour effondrée et étaient venues tomber entre les soldats de la légion. — Permettez-moi, dit Zabori à Serpier, d'aller remettre ce signe à sa place. — Et sans attendre la réponse de son

ancien compagnon d'armes, s'élançant de pierre en pierre sur des débris de murs, il parvint jusqu'au sommet du bordj, où il replaça le drapeau foudroyé. Il s'opéra alors en lui une transfiguration qui a laissé des souvenirs ineffaçables chez des témoins encore vivans de cette scène. Il regardait tour à tour de cette hauteur le ciel qui s'étendait au-dessus de sa tête et le combat qui se livrait à ses pieds. Il ne prenait point part à ce combat. Il avait croisé ses bras sur sa poitrine. Cet homme, accessible naguère aux ivresses du sang, se serait fait un remords en ce moment, j'en suis sûr, d'une seule goutte de sang versé par sa main. Seulement il écoutait avec délices la musique de la poudre, cette musique qui naguère avait perdu pour lui tout son charme et qui lui semblait maintenant une réunion d'accords célestes. Pendant quelques instans, les balles respectèrent son extase, que chacune d'elles redoublait : elles voltigeaient autour de lui comme des oiseaux joyeux, elles chantaient à son âme régénérée une chanson immortelle de printemps; mais soudain il s'affaissa et vint tomber, le corps déchiré, à l'endroit où tout à l'heure était tombé le drapeau.

Il n'expira point sur-le-champ toutefois. Il eut l'honneur du martyre. Il reconnut quelques-uns de ceux qui le relevèrent, et put échanger des paroles avec eux. Couché dans un coin de ce réduit, sur une capote de soldat, il vécut assez pour assister au dénoûment imprévu du combat où il s'était jeté. Il vit une colonne française arriver au secours des assiégés et entendit les cris de triomphe qui saluaient la fuite des Arabes. Il put enfin avoir avec Serpier un entretien dont nous ne voulons pas transcrire les paroles heurtées, hésitantes, mais secondées par de tout-puissans regards. C'est cet entretien qui nous a permis de donner sur la fin de cet homme singulier des détails dont nous garantissons la vérité.

Serpier ramena le corps de Laërte. Le comte Zabori a une tombe dans le cimetière d'Alger. L'officier qui a cru devoir lui rendre ces honneurs funèbres sait le juger pourtant avec une juste sévérité. « Je l'aurais, dit-il, condamné à mort, si lui-même ne s'était pas condamné. Je sais tout ce qu'on peut dire sur les meurtres dont son existence est souillée, j'abhorre les funestes caprices qui ont gouverné ses actions et violenté ses destinées; mais ce sont précisément ces caprices qui me font trouver un mérite incomparable dans son trépas. Il a eu l'inspiration la plus rare chez les natures de son espèce. Il a suivi le devoir le jour où il en a eu la vision. Le devoir l'a entraîné hors de ce monde. Espérons que sur les pas de ce guide il aura retrouvé dans la mort la route qu'il avait perdue dans cette vie. »

PAUL DE MOLÈNES.

DEUX

ÉPISODES DIPLOMATIQUES

II.

CONGRÈS DE VIENNE.—L'EMPEREUR ALEXANDRE ET M. DE TALLEYRAND.
— TRAITÉ DU 3 JANVIER 1815.

Histoire de la Restauration, par M. Louis de Viel-Castel.

Le nouvel historien de la restauration continue son œuvre avec une rapidité qui doit charmer ses lecteurs. Nous seul aurions peut-être le droit de nous en plaindre, car voici notre critique fort distancée.

Vous marchez d'un tel pas qu'on a peine à vous suivre.

On n'en suit pas moins avec un vif intérêt l'excellent récit de M. de Viel-Castel; on aime surtout à y retrouver la même abondance d'informations, le même respect de la vérité, la même rectitude de jugement et cette sereine impartialité qui marquaient d'un cachet si particulier les premiers chapitres de cet important ouvrage. Le public français encourage évidemment l'enquête ouverte depuis quelques années sur ces crises mémorables de 1814 et de 1815 qui ont précédé chez nous l'établissement du régime parlementaire. C'est à ce mouvement bien marqué de l'opinion que nous avons essayé de répondre en racontant, d'après des informations particulières, un curieux épisode diplomatique des derniers jours de

l'empire (1). Nous voudrions aujourd'hui tenter une étude analogue sur les premiers rapports de la restauration avec les cabinets étrangers : heureux si, après avoir mis en lumière quelques circonstances, jusqu'alors ignorées, des ouvertures de Francfort et des conférences de Châtillon, il nous était donné, par un rapprochement qui n'a rien de factice, de montrer quelles furent, au lendemain du traité de Paris, les relations du roi Louis XVIII avec les puissances qui venaient de le rétablir sur son trône.

Mais où surprendre l'insaisissable vérité? Bien grand serait l'ennui, s'il fallait la chercher dans la fastidieuse collection des protocoles interminables qu'ont échangés autour de leur tapis vert les plénipotentiaires réunis en 1815 dans la capitale des états autrichiens. Plus vaine encore serait l'espérance de la retrouver dans les feuilles du temps, dans les pamphlets des partis, dans la foule bigarrée des mémoires de fantaisie que notre génération a vus éclore. En matière de transactions diplomatiques, rien ne vaut le témoignage de ceux qui les ont conduites, et encore faut-il choisir. Il est sage de se méfier des notes officielles et des révélations tardives. Parmi les pièces émanées des négociateurs, celles-là seules méritent confiance qui, écrites au moment même, n'étaient pas destinées à la publicité. Ainsi le jour s'est fait sur les ouvertures de Francfort par le rapport confidentiel de M. de Saint-Aignan, rapport trop sincère pour être tout entier livré au public, et qui, d'abord mutilé sur un premier ordre de l'empereur, fut définitivement rayé des colonnes du *Moniteur*. Ainsi la correspondance du duc de Vicence a divulgué le secret des conférences de Châtillon, et justice a pu être enfin rendue aux patriotiques efforts de ce loyal serviteur de l'empire, obligé de lutter à la fois avec une fermeté également admirable contre les impérieuses exigences de nos ennemis et contre les illusions tenaces de son maître.

Il existe heureusement sur les négociations du congrès de Vienne des documens d'une valeur égale : ce sont les lettres particulières qu'en dehors de ses dépêches officielles M. de Talleyrand adressait régulièrement au roi Louis XVIII. Ces lettres, qu'on pourra lire un jour dans les mémoires du prince, n'ont jamais été livrées à la publicité; parmi nos modernes historiens, ceux qui les ont connues n'en ont cité que des lambeaux. En puisant abondamment à cette source privilégiée, nous aurons soin de contrôler les assertions du représentant de la politique française par l'étude des correspondances des diplomates étrangers qui siégeaient à côté de lui. A aucune de ces pièces nous n'entendons attacher d'ailleurs une confiance exclusive. Ce n'est pas nous qui oublierons jamais que les

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1861.

grands personnages de l'histoire, quand ils parlent d'eux-mêmes, doivent être, toute révérence gardée, traités comme des témoins un peu suspects qui déposent dans leur propre cause. Plus leur rôle aura été fameux et leur esprit puissant, plus leur autorité est demeurée considérable, plus grand est le danger de s'égarer avec eux, si l'on en vient à trop les croire sur parole. Il y a aussi un autre écueil à éviter : ce serait d'être après coup trop sévère pour eux, de ne pas tenir, à la distance où nous sommes, un compte suffisant du milieu dans lequel ils ont vécu, des idées qui régnaient de leur temps, et de méconnaître les obstacles, quelquefois les impossibilités de toute nature, qui se sont dressés sur leur chemin. Sans doute, en négociation comme en guerre, il est aisé de remporter du fond de son cabinet de faciles victoires, parfaitement conformes à toutes les règles de l'art, et que ne déparent jamais aucun accident ni aucune faute. Le malheur de ces magnifiques combinaisons est d'avoir été le plus souvent irréalisables à l'époque et dans les circonstances où les place l'habileté posthume des écrivains qui les imaginent. Afin d'éviter ce double inconvénient, nous nous attacherons à reproduire autant que possible le texte même des lettres de M. de Talleyrand, et pour être tout à fait juste envers lui, après avoir expliqué quelle était la nature de ses relations personnelles avec le chef de la maison de Bourbon, nous n'oublierons pas d'indiquer aussi quelle était à cette même époque la tendance générale des esprits en France, de montrer quelles étaient les dispositions de l'Europe à notre égard, et en particulier celles de quelques-uns des adversaires, souverains ou ministres étrangers, contre lesquels M. de Talleyrand eut à lutter pendant la durée du congrès de Vienne.

I.

M. de Talleyrand avait cessé en août 1807, peu de temps après la paix de Tilsitt, de diriger la diplomatie de Napoléon. Sa retraite avait été volontaire, elle n'avait pas eu les caractères d'une rupture. En déposant ses fonctions actives pour jouir des paisibles honneurs attachés au titre de grand-chambellan, de prince de Bénévent, le nouveau vice-grand-électeur n'avait pas entendu faire acte d'opposition : il ne s'agissait de rien de semblable en ces jours-là; mais éloigné des affaires, déchargé de toute responsabilité, moins ébloui que les autres serviteurs de l'empire par le spectacle de ses prospérités prodigieuses, il s'était un peu moins gêné chaque jour pour mêler aux témoignages ostensibles de son admiration officielle les secrets épanchemens de sa pensée intime, restée en tout temps assez libre, mais qui tendait à devenir peu à peu légèrement fron-

deuse. Les résultats de l'expédition d'Espagne avaient surtout donné prise à ses critiques. L'empereur les avait ressenties au point de lui ôter la place de grand-chambellan. Retiré alors de la cour comme de la politique, toujours considérable par sa réputation d'habileté, par le prestige de son nom aristocratique, par l'éclat de sa fastueuse existence, M. de Talleyrand affecta de suivre, en spectateur désormais désintéressé et déjà un peu inquiet, le cours des événemens publics. Quand survinrent les premiers échecs de la politique impériale, sans se départir encore de sa prudence ordinaire, il ne s'interdit pas le plaisir de caractériser devant ses intimes, en quelques traits dédaigneux et rapides, bientôt colportés de salon en salon, les fautes de l'homme extraordinaire qui avait le tort de ne plus demander ses conseils. Au milieu de l'universel silence transformé par les feuilles officielles en universelle approbation, cette sourde opposition avait été fort remarquée. Après les désastres de la campagne de Russie, tous les regards de la société parisienne s'étaient naturellement tournés vers l'illustre disgracié. Ses moindres paroles, toujours rares et sentencieuses, devinrent l'objet de mille commentaires. Les plus fugitifs mouvemens de sa physionomie furent plus que jamais curieusement interprétés et, sous le masque de sa nonchalance accoutumée, les chefs encore inconnus des partis hostiles à l'empire se réjouirent de démêler de plus en plus l'intention clairement indiquée de se détacher à temps de l'ancien chef et de ne pas se laisser ensevelir sous les ruines d'un régime qui menaçait de s'écrouler.

On connaît parfaitement aujourd'hui le but que se proposait M. de Talleyrand en préparant les voies à la restauration. Évêque et grand seigneur avant la révolution, membre influent de l'assemblée constituante, ministre plus tard sous le directoire et sous l'empire, il ne professait d'engouement aveugle pour aucune forme de gouvernement. Par modération naturelle d'esprit, par calcul d'ambition légitime, il inclinait cependant vers la monarchie représentative, où sa grande naissance et ses talens hors ligne lui promettaient une situation prépondérante. A ses yeux, c'était simple prudence d'exiger de l'ancienne dynastie la reconnaissance formelle du droit qu'avait la nation de disposer d'elle-même, et de lui imposer la consécration irrévocable de certaines garanties propres à rassurer les personnes compromises dans les régimes divers qu'avait traversés la France. Le sénat, où, malgré tant de servile dépendance, les principes de 89 avaient conservé beaucoup de muets partisans, était, pour traiter avec les Bourbons, revenus de l'étranger, un instrument tout indiqué. M. de Talleyrand le trouva porté à servir ses desseins; l'empereur Alexandre, très libéral à cette époque, les secondait de son mieux. Chose plus singulière, M. le comte d'Artois,

tout entier à la joie d'un retour inespéré, ne leur était pas trop contraire. On sait que l'obstacle vint de Louis XVIII, et les mémoires du temps font assez connaître combien le nouveau souverain en voulut toujours à ceux qui avaient osé lui proposer de garder le drapeau aux trois couleurs et de se lier avec la nation par un contrat obligatoire. M. de Viel-Castel nous apprend que le roi Louis XVIII avait expressément défendu à M. Beugnot, secrétaire du comité qui préparait la rédaction de la charte, d'en rien communiquer à l'homme considérable qu'il avait, par nécessité plutôt que par goût, mis à la tête de ses conseils. Il ne montra pas d'ailleurs la même répugnance à lui abandonner presque exclusivement la conduite de nos affaires extérieures. Il lui confia les plus amples pouvoirs pour réviser avec les commissaires étrangers la convention provisoire du 22 avril 1814, c'est-à-dire pour régler définitivement l'état de paix, pour débattre les limites du territoire que l'on consentirait à laisser à la France, et les conditions du rang qu'on nous permettrait d'occuper parmi les grandes puissances européennes.

Plus d'un motif avait contribué à faire à M. de Talleyrand cette situation vraiment singulière, si éminente et si précaire tout à la fois. L'idée empruntée plus tard à l'Angleterre d'un cabinet homogène, dont les membres, solidaires entre eux, fussent en même temps indépendans vis-à-vis du souverain et responsables envers les représentans du pays, n'était encore entrée dans aucune tête. Le roi se considérait fort naturellement à cette époque comme le chef effectif de son conseil des ministres. Sa volonté, séparément communiquée à chacun d'eux, composait à elle seule toute l'unité du gouvernement. Cependant, comme, malgré un certain fonds de capacité et d'instruction personnelle assez rares chez un prince de son temps, Louis XVIII n'avait ni le goût ni l'aptitude des affaires, ses ministres, assez mal contenus en tout le reste, s'étaient vite habitués à décider pour leur propre compte, en maîtres presque absolus, les questions, même les plus graves, qui relevaient directement de leur département. M. de Talleyrand en particulier, soutenu par le juste sentiment de sa valeur personnelle et l'ascendant incontesté que lui assurait sa vieille réputation, n'avait pas hésité à beaucoup prendre sur lui. Dans les entretiens non officiels qui précédèrent la négociation du traité de Paris, causant avec les souverains étrangers ou leurs principaux ministres, il avait souvent laissé tomber des paroles qui engageaient profondément la politique de la France. Les conférences une fois entamées, quoiqu'il prît soin d'en rendre au roi un compte fort exact, on le vit ne pas toujours attendre son approbation pour prendre, quand il le fallait, des résolutions plus décisives peut-être. Le calcul autant que la paresse poussait alors Louis XVIII à s'arranger des libres allures de son ministre des affaires étrangères,

et à se décharger presque entièrement sur lui du soin de se tirer le mieux possible d'une fâcheuse position. Il ne lui déplaisait pas en effet de placer sous le couvert d'un ancien serviteur de la révolution et de l'empire ce qu'il y aurait nécessairement de pénible pour le pays dans les articles d'un traité qui allait porter une si rude atteinte à sa puissance. Pour aider M. de Talleyrand à obtenir des conditions moins défavorables, il aurait fallu que le roi consentît à entrer dans des relations personnelles assidues et bienveillantes avec les souverains étrangers; il ne s'en souciait à aucun degré. Si, au point de vue de l'honneur du pays ou seulement de la bonne politique, Louis XVIII n'avait pas assez ressenti la douleur de ne devoir son retour qu'au triomphe des armées ennemies, en revanche il ne supportait qu'impatiemment l'idée d'être tenu à quelque reconnaissance envers les chefs des dynasties rivales de la sienne. A peine installé aux Tuileries, il ne s'était pas fait faute de leur donner à comprendre, par sa froideur cérémonieuse, par sa réserve calculée, par le soin puéril de prendre le pas sur eux jusque dans sa propre demeure, que le souvenir des services rendus n'effaçait pas à ses yeux la distance qui séparait la maison de Bourbon des autres familles de l'Europe. Peut-être eût-il volontiers accepté une entente familière avec l'héritier des Habsbourg, descendant des anciens ducs de Lorraine et son proche parent par Marie-Antoinette; malheureusement l'empereur François affectait de ne pas se mêler de politique étrangère et de laisser à M. de Metternich le soin des intérêts extérieurs de l'Autriche. Pendant les dernières années de son exil, Louis XVIII avait fait échange de courtoisies avec le régent de l'aristocratique Angleterre, il lui écrivait même encore; mais quel secours efficace attendre de ce prince vain et léger, très impopulaire, très méprisé chez lui, et par cela même sans grand crédit sur les ministres? Le roi de Prusse, échauffé par son état-major et tout plein des rancunes d'Iéna et de Tilsitt, s'effaçait systématiquement derrière Alexandre. Seul l'empereur de Russie tenait à honneur de montrer quelque modération dans la victoire, et se vantait, non sans raison, d'une certaine partialité pour la France. Son influence était prépondérante et sa bonne volonté notoire. Il eût été facile d'en tirer bon parti en flattant quelque peu sa prétention avouée de dominer les conseils des alliés et son goût pour le rôle éclatant de protecteur; mais parmi les souverains au milieu desquels Louis XVIII venait de recouvrer sa place, il n'y en avait aucun devant lequel il lui eût coûté davantage d'abaisser son orgueil. Implorer le patronage d'un Romanov, du descendant d'une famille à peine connue il y a cent ans, semblait dur au petit-fils de tant de rois, possesseurs depuis tant de siècles du premier trône du monde.

Il savait d'ailleurs mauvais gré au monarque russe de s'être érigé en défenseur officiel du sénat et des idées libérales; il lui en voulait surtout d'avoir, en plus d'une occasion, soutenu devant lui et en public, avec une insistance importune, la cause des intérêts créés par la révolution ou celle des hommes qui avaient servi l'empire.

Les relations du tsar avec l'ancien chef du gouvernement provisoire avaient au contraire toujours été très bonnes; c'était chez M. de Talleyrand qu'Alexandre était descendu en arrivant à Paris. Il avait adopté ses idées sur la forme de gouvernement qu'il convenait de donner à la France; il n'avait jamais cessé de vanter son habileté; il avait appuyé tant qu'il avait pu et jusqu'au dernier moment ses démarches en faveur de la constitution sénatoriale, à ce point même que l'échec définitif de son hôte était presque devenu le sien. Sur plus d'un point M. de Talleyrand avait depuis, il est vrai, modifié quelque peu sa politique. Très refroidi pour l'alliance russe, qu'il n'avait jamais goûtée beaucoup, même quand il s'en était le plus servi, il inclinait maintenant du côté de l'Angleterre, sans se croire obligé d'en laisser rien voir à l'empereur. Se maintenir dans de bons termes avec Alexandre, exciter à propos sa générosité, le piquer d'honneur dans le sens de nos intérêts, profiter d'une façon naturelle et dégagée de ses bons offices en se dispensant de s'en montrer outre mesure reconnaissant, était un rôle fait exprès pour M. de Talleyrand. Il y réussit, autant du moins que les circonstances le permettaient.

La convention provisoire du 22 avril 1814 avait préjugé de fait le retour de la France à ses anciennes frontières. Grâce toutefois à l'intervention de l'empereur Alexandre, le plus souvent contrecarrée par le mauvais vouloir des ministres des autres puissances, nous obtînmes sur le continent, en dehors des limites de 1792, quelques lambeaux de territoire qui, du côté du nord, sur la Sambre, la Meuse, la Sarre et le Bas-Rhin, amélioraient notre système de défense nationale. L'ancienne république de Mulhouse, la principauté de Montbéliard, Avignon et le Comtat venaissin nous furent également abandonnés. On nous permit aussi, mais avec plus de peine, de garder certains districts du pays de Gex autour de Genève, Chambéry, Annecy et quelques parties de la Savoie. Sur les mers, l'Angleterre, qui s'était emparée de toutes nos colonies, nous rendit la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane française, l'île Bourbon et nos comptoirs des Indes, sous la condition de ne les point fortifier. On était ainsi arrivé à nous composer la moitié seulement de ce million de sujets que, dans un premier mouvement de générosité, on avait tant de fois, mais vaguement, promis d'ajouter au vieux patrimoine des Bourbons. D'autres articles restés secrets stipulaient

que la France s'engageait d'avance à reconnaître la distribution que les alliés feraient entre eux des territoires qu'elle leur abandonnait. Certes ces clauses du traité de Paris étaient dures, on peut même affirmer, sans paraître céder à l'empire d'un préjugé national d'ailleurs trop naturel, qu'elles étaient foncièrement injustes, imposées au nom de l'équilibre européen par des puissances qui, loin de s'enfermer elles-mêmes dans leurs anciennes limites, méditaient toutes d'en sortir et de s'agrandir démesurément selon leurs convenances. Il faut cependant reconnaître qu'il eût été impossible d'en obtenir alors de meilleures. La malveillance des commissaires étrangers, si grande qu'elle fût, n'excédait pas en cette circonstance la mesure des garanties que réclamaient les ombrageuses inquiétudes de l'opinion européenne. Leurs exigences les plus sévères, leurs précautions les plus excessives ne faisaient que donner strictement satisfaction aux instincts de rancune implacable, de jalouse défiance, suscités partout contre la France par l'ambition du conquérant relégué en ce moment à l'île d'Elbe. Plus tenaces dans leur haine que leurs propres gouvernemens, les peuples la reportaient tout entière, Napoléon tombé, sur la nation qui avait docilement servi d'instrument à ses desseins. Aux yeux des Autrichiens, des Russes et des Prussiens, dont nous avions envahi les capitales, aux yeux surtout des Anglais, moins atteints cependant par les désastres des dernières guerres, la France, à son tour humiliée, vaincue et rançonnée, n'avait pas encore assez expié ses torts. Ils auraient, les uns et les autres, vivement reproché à leurs plénipotentiaires de n'avoir pas saisi l'occasion qui s'offrait d'entamer à fond la puissance d'un pays naguère encore si formidable, et malgré ses derniers revers toujours si redouté. Ce sentiment dominait à tel point les esprits, que lord Castlereagh, en sa qualité de ministre constitutionnel, préoccupé avant tout de l'opinion de ses compatriotes, ne manque jamais une occasion d'expliquer dans ses lettres aux ministres anglais, ses collègues, comment les rares concessions faites à la France par le traité de Paris ont été calculées de manière à ne pas accroître ses ressources militaires. Puis, comme il sait la cause des Bourbons populaire parmi des membres du parlement, on le voit surtout appliqué à leur bien faire sentir dans toutes ses correspondances qu'il n'aurait pas été d'une bonne politique de traiter avec trop de rigueur la dynastie qu'on venait de rétablir, et de lui rendre le gouvernement difficile en attachant à son retour des souvenirs trop pénibles (1).

Chose singulière et triste à constater, mais aujourd'hui mise hors de doute par le témoignage des contemporains, lord Castlereagh

(1) Dépêches et lettres de lord Castlereagh, avril et mai 1814.

se trompait. Ce sentiment de susceptibilité nationale dont il redoutait presque l'explosion, et qui s'est en effet montré plus tard si vif et parfois si injuste à l'égard de la restauration, n'existait alors à aucun degré. L'affaissement de l'esprit public était devenu tel dans notre pays, qu'il ne prêtait aucune assistance, ni presque aucune attention aux efforts tentés par le gouvernement pour garder au moins quelques parties de nos récentes conquêtes. Ce fut au ministre qui la signa, aux personnages employés avec lui à la négocier, et surtout au chef et aux membres de la maison royale de France, que les rigoureuses conditions de la paix signée le 30 mai parurent causer le plus de regret. Parfois, rappelant en quelques paroles froides et amères les promesses faites quand l'empereur était encore debout et maintenant si complétement oubliées, M. de Talleyrand avait réussi, sinon à persuader ses contradicteurs trop prévenus, du moins à leur causer quelque honte et un certain embarras. Aux incroyables exigences pécuniaires mises en avant par les ministres du roi Guillaume de Prusse, on avait entendu Louis XVIII répondre avec indignation « qu'il aimait mieux dépenser 300 millions à faire la guerre à la Prusse que d'en dépenser 100 à la satisfaire. » Dans la même séance, le duc de Berri, saisi d'un emportement patriotique, s'était écrié qu' « il pourrait bien être dangereux de trop braver la France, qu'elle avait encore, grâce à Dieu, une belle et brave armée, qu'il fallait se mettre à sa tête pour se jeter sur les coalisés, et que, par cet acte de désespoir, sa famille serait à jamais rétablie dans le cœur de la nation. » La population parisienne, qui n'avait rien su de ces détails, qui ne s'en serait guère émue, si elle les avait connus, et dont à la cour on craignait bien à tort le mécontentement quand elle connaîtrait les clauses du traité de Paris, s'en montra au contraire satisfaite; elle les trouva non-seulement équitables, mais généreuses. Dans la capitale comme dans le reste de la France, la hâte de jouir des bienfaits de la paix l'emportait de beaucoup sur le désir de voir reculer quelque peu nos frontières. Avec cette mobilité d'impressions, don fatal qui l'a successivement emportée aux extrémités les plus contraires, la France, toujours si avide de gloire militaire, si sensible sous la république au plaisir de braver toutes les armées du continent, si empressée sous l'empire à prodiguer son sang pour des conquêtes lointaines, mettait maintenant une certaine indifférence orgueilleuse dans l'abandon facile de ses droits les plus évidens. Afin de regagner les bonnes grâces des peuples étrangers, rien ne lui paraissait coûteux. On eût dit qu'elle trouvait de meilleur goût de ne pas trop leur marchander les conditions de sa bienvenue.

Les politiques seuls restaient inquiets. Témoins des événemens du jour, aux prises avec les difficultés de l'heure présente, éclairés

sur la vérité de la situation par ce contact immédiat des hommes et des choses que ne peuvent remplacer à distance ni l'esprit le plus sagace, ni l'expérience la plus consommée, ils étaient persuadés que les sentimens d'incurable méfiance, de jalousie invétérée auxquels la coalition européenne devait sa naissance, se maintiendraient dans toute leur force aussi longtemps que l'état territorial de la France ne serait pas positivement fixé. Dans leur conviction réfléchie, là était la pierre d'achoppement, celle qu'il importait d'écarter la première de notre chemin. Pour dissiper tant d'ombrages, il n'y avait qu'un moyen, c'était d'en supprimer la cause. En face de nos anciens adversaires, tous incertains de la part qu'ils allaient recueillir dans le commun butin, tous également avides, tous jaloux les uns des autres, nous avions un avantage évident à nous placer le plus tôt possible dans une situation parfaitement nette, la seule réglée d'avance, qui, du premier coup, mettrait au-dessus de tout soupçon notre bonne foi et notre désintéressement. A vrai dire, l'honneur de l'invention n'appartenait ici à personne, car c'est le propre des conceptions du bon sens de s'imposer un peu d'elles-mêmes à tout le monde, et l'on n'aurait pas alors facilement imaginé pour notre diplomatie une autre ligne à suivre. Le mérite de M. de Talleyrand, quand il vint représenter à Vienne cette politique de la France, fut de lui donner tout d'abord une attitude d'autorité incomparable, et son habileté consista à lui ménager un rapide triomphe. A coup sûr, l'œuvre était difficile. Il est curieux de voir par quel singulier mélange de patience flegmatique, d'ironie mordante et de hardies résolutions M. de Talleyrand, aux premiers jours de la fatale année 1815, était parvenu à rompre la coalition formée contre nous à Chaumont, renouée à Paris, et qu'on s'était promis de rendre indissoluble à Vienne.

II.

Au moment de l'arrivée de M. de Talleyrand à Vienne, la capitale de l'Autriche, naguère si triste et presque déserte, offrait un spectacle des plus singuliers. Jamais ville en Europe n'avait à la fois hébergé tant de souverains. C'était un pêle-mêle d'empereurs, de rois et d'altesses couronnées. Toujours actif, de plus en plus pénétré de la grandeur de son rôle, tout plein encore des applaudissemens qu'au printemps il était allé provoquer chez ses alliés d'Angleterre et des ovations que lui avaient décernées ses sujets de Saint-Pétersbourg et de Varsovie, l'empereur Alexandre avait fait à Vienne, le 25 septembre, une sorte d'entrée triomphale, traînant après lui, comme à la remorque, son ami désormais inséparable, le roi Guillaume de Prusse. Entourés de leurs principaux conseillers

et d'un fastueux état-major, ils étaient tous deux allés descendre au palais de l'empereur d'Autriche. Ce n'est point sans regret que François II avait dû faire à ses hôtes le sacrifice de ses goûts paisibles, et renoncer, pour les traiter avec magnificence, aux habitudes de sa vie de famille, d'ordinaire assez retirée et fort modeste. Les puissans chefs de la Russie et de la Prusse avaient eux-mêmes été précédés à la cour de Vienne par les rois de Danemark, de Wurtemberg et de Bavière. Derrière ces petits souverains munis d'un droit incontesté, qu'au plus haut degré de sa fortune l'empereur Napoléon n'avait jamais cessé de reconnaître, se pressaient la plupart des anciens électeurs et les titulaires ou ayans-droit de tous les grands et petits fiefs germaniques successivement abolis par les longues guerres de la révolution et de l'empire. Un seul faisait défaut parmi ces princes allemands impatiens de connaître leur sort, c'était le roi de Saxe, qui, retenu dans une forteresse prussienne, expiait dans une injuste captivité le tort impardonnable de s'être laissé surprendre trop tard dans notre alliance. Quant aux ministres étrangers, aux ambassadeurs ordinaires, envoyés extraordinaires et agens de tous les pays, chargés de toute sorte de missions authentiques ou secrètes, de réclamations collectives ou particulières, la foule en était innombrable. Il serait impossible aujourd'hui de les nommer tous; à Vienne même, on avait grand'peine à s'y bien reconnaître.

Il ne faudrait pas d'ailleurs s'imaginer que dans cette grave assemblée officiellement convoquée au milieu de la pédantesque Allemagne afin de résoudre tant et de si difficiles questions, il n'y eût alors de place que pour l'ennui des protocoles et pour les soucis de la politique. A lire le journal récemment publié de M. de Gentz, l'ancien publiciste de la coalition devenu le secrétaire du congrès, il semble même qu'avant l'ouverture définitive des délibérations, les esprits étaient à Vienne au moins aussi portés à s'occuper de plaisirs que d'affaires. Cela était, il faut en convenir, très naturel. Pour la première fois depuis la chute de son terrible dominateur, la société européenne se sentait en paix et respirait à l'aise. On s'était, il est vrai, déjà rencontré à Paris; on n'avait pas manqué cette occasion de s'y bien divertir, mais sans quitter entièrement l'appareil militaire. A Vienne, la diplomatie avait au contraire repris le pas sur la guerre. Les hommes d'état anciens adversaires de la France se sentaient là chez eux et sur leur propre terrain. Satisfaits de pouvoir sans nulle gêne communiquer entre eux, impatiens de s'entretenir des grands événemens qui venaient de s'accomplir, ils étaient surtout sincèrement charmés d'être appelés à resserrer entre tous leurs gouvernemens les liens d'une étroite et parfaite alliance. L'ennemi commun l'avait rompue au grand détriment de l'humanité, ils se

flattaient de la rendre désormais indissoluble. Au milieu de ce monde noble, riche et élégant, bercé de généreuses illusions, qui reprenait légèrement possession de la vie en se livrant de nouveau aux douces jouissances des relations sociales, aux plaisirs délicats des conversations intimes, comment les femmes n'auraient-elles pas été conviées à ressaisir, elles aussi, leur rôle accoutumé? Elles n'eurent garde d'y manquer. Les salons de Vienne, rendez-vous général de l'aristocratie européenne, reçurent ainsi les lois aimables de plusieurs grandes dames célèbres à cette époque par leur esprit et leur beauté. Le témoignage des contemporains nous les montre tantôt étincelantes de parures, donnant dans quelques fêtes splendides le signal animé des plaisirs, tantôt dirigeant doucement, au sein de quelque cercle intime, des entretiens familiers et paisibles, mais toujours et partout entourées d'hommages, et la plupart du temps, sinon occupées à se mêler directement de politique, habiles du moins à faire pénétrer leur douce influence jusque dans l'âpre région des affaires, et par leur gracieuse intervention soigneuses de rapprocher autant que possible les uns des autres leurs divers admirateurs. Le nombre en était grand, car l'étiquette en cette matière ne réglait point les rangs; les souverains eux-mêmes, quelques-uns jeunes et galans, avaient eu hâte de s'en affranchir. L'empereur Alexandre en particulier, resté beau et toujours amoureux des aimables distractions, se piquait de se plaire dans la société des dames. Il ne craignait pas de disputer leurs bonnes grâces et de paraître céder parfois à leur empire. De tels exemples ne pouvaient manquer de rencontrer beaucoup d'imitateurs, et la simplicité de mœurs propre à la haute société autrichienne se prêtait d'ailleurs merveilleusement à cet agréable et facile commerce. Les Viennoises ne furent pas seules à faire en cette circonstance les honneurs de leur capitale. Le corps diplomatique comptait aussi plus d'une étrangère qui présidait avec une aisance égale et un charme non moins vif aux soirées des diverses ambassades. On eût dit que toutes les nations qui avaient tenu à envoyer au congrès leurs négociateurs les plus illustres avaient eu également à cœur, la France surtout, de s'y faire en même temps représenter par quelque type accompli de grâces féminines mises au service du tact le plus fin, du jugement le plus sûr et du plus judicieux esprit.

M. de Gentz fait donc preuve, selon nous, d'un formalisme à tout le moins un peu sévère, lorsque, dans le journal que nous avons déjà cité, il reproche assez rudement au chancelier de l'empire d'Autriche d'avoir perdu beaucoup de son temps en si charmante compagnie. Le zèle du publiciste allemand va si loin qu'il ne peut s'empêcher de s'étonner et de se plaindre chaque fois que M. de Metternich, au lieu de lui communiquer ses plans pour le futur

congrès et de lui demander de longs mémoires sur les questions qu'on va y débattre, l'entretient d'aventures de société, sollicite ses avis ou réclame son entremise dans des rapprochemens et des ruptures où la politique, il faut l'avouer, n'avait trop rien à voir. N'en déplaise à M. de Gentz, M. de Metternich avait plus que lui le juste sentiment de la situation; il servait parfaitement les intérêts des anciens coalisés de Chaumont en se refusant à provoquer prématurément aucune explication trop précise. Il y avait de la sagesse dans cette légèreté apparente, et beaucoup de sagacité dans cette inaction volontaire. Il s'en fallait en effet que les grandes puissances de l'Europe fussent prêtes à s'entendre sur la répartition qui restait à faire des territoires tombés entre leurs mains depuis la chute de l'empire. A Paris, on avait été unanime pour déterminer avec une mesquine jalousie les frontières de la France. L'union avait été facile pour imposer à notre gouvernement l'obligation de reconnaître à l'avance tout ce que décideraient les autres cabinets. Quant au principe qui présiderait à cette distribution, quant à la part qui reviendrait à chacun, on n'en avait guère parlé : on s'était borné à des déclarations générales et à dessein un peu confuses. Mais si au mois de mai, lors de la signature du traité de Paris, on s'était tant de fois félicité d'être pleinement d'accord, si depuis on n'avait laissé passer aucune occasion de proclamer en phrases magnifiques qu'après tout, et quoi qu'il arrivât, on était assuré de s'entendre, c'est que tout bas et au fond du cœur, comme le remarque finement M. Thiers, on commençait déjà à en douter un peu.

Pénétrons donc un peu plus avant dans ces secrètes divergences de nos anciens adversaires, et tâchons d'expliquer rapidement quelles étaient, à la veille même de l'ouverture du congrès, les tendances diverses des grandes puissances européennes et leurs dispositions générales à l'égard de la France. Cela est indispensable pour comprendre la politique suivie à Vienne par la cour des Tuileries et le rôle qu'y a joué notre ambassadeur.

Sept cabinets d'inégale importance avaient signé avec la France le traité de Paris : c'était l'Angleterre, l'Autriche, la Russie, la Prusse, l'Espagne, le Portugal et la Suède. Évidemment la Suède, rangée derrière la Russie, le Portugal, habitué à prendre le mot d'ordre à Londres, n'apportaient pas au congrès la prétention de peser beaucoup sur les résolutions qui ne les concernaient pas directement. L'Espagne, quoique moins portée à s'effacer, ne comptait pas en réalité beaucoup plus. Il était certain que l'influence dominante allait appartenir aux quatre grandes puissances que nous avons nommées les premières. Chacune d'elles entendait proportionner ses exigences à la grandeur des efforts faits contre l'ennemi commun et aux sacrifices supportés pendant la lutte. A tous

ces titres, l'Angleterre, qui nous avait repris l'Espagne et le Portugal, qui avait poussé ses armées jusque dans le midi de la France et détruit notre marine militaire, qui nous avait partout suscité des ennemis, et pour les payer avait si fortement engagé ses finances, l'Angleterre, dis-je, se croyait en droit de demander beaucoup, ou, pour mieux dire, elle avait eu soin de s'adjuger à l'avance la part du lion. Outre les colonies prises à la France pendant la guerre, et dont le traité de Paris lui avait assuré l'abandon, l'Angleterre détenait le Cap de Bonne-Espérance, enlevé à ses alliés actuels les Hollandais. Elle avait des garnisons à Malte, dans les Iles-Ioniennes, et prétendait bien ne pas les en rappeler. Munie de ces acquisitions nouvelles que personne ne songeait à lui contester, elle se croyait très modérée, parce qu'elle ne réclamait sur le continent qu'un insignifiant agrandissement pour le Hanovre. Elle soutenait de bonne foi, et non sans une certaine apparence de raison, qu'avec son lot tout réglé, dont elle était déjà en possession, elle ne pouvait être soupçonnée d'aucune vue intéressée. Ses représentans aimaient à vanter leur naturelle impartialité, bien supérieure, disaient-ils, à celle des ministres de la Russie, de la Prusse ou de l'Autriche, qui avaient tout à perdre ou à gagner dans le partage qui restait à faire des provinces du centre de l'Allemagne. Ils annonçaient donc bien haut qu'ils étaient résolus à ne tenir compte, dans la distribution des territoires, que des intérêts généraux de l'Europe et des nécessités de l'équilibre continental. A ce point de vue, ils n'hésitaient pas à déclarer que le principal objet du congrès devait être de former sur le Rhin une solide barrière capable de contenir la France à l'est, comme au nord elle allait être contenue par la réunion arrêtée déjà de la Belgique à la Hollande. Pour obtenir un résultat si cher à la politique anglaise, ils consentaient à augmenter considérablement les forces de la Prusse. Si cela était nécessaire, ils étaient même prêts à livrer sans scrupule à l'heureux successeur du petit électeur de Brandebourg tous les états formant depuis des siècles l'apanage héréditaire de la maison de Saxe.

Par tradition, par habitude et par goût, le cabinet britannique n'était pas moins favorable à l'Autriche, son antique alliée, qu'à la Prusse, avec laquelle ses relations plus récentes étaient devenues si intimes. Son plan favori était alors de lier fortement ensemble ces deux puissances, non-seulement afin de les mettre en état de résister à la France, mais aussi pour les soustraire à une autre influence, déjà non moins redoutée, celle de la Russie, dont la grandeur croissante commençait à inspirer de l'autre côté de la Manche cette vague méfiance et ces terreurs exagérées, qui depuis n'ont jamais cessé de s'accroître sans jamais se justifier complétement. L'Angleterre était représentée à Vienne par quatre plénipotentiaires :

lord Castlereagh, ministre des affaires étrangères, son frère sir Charles Stewart, lord Clancarty et lord Cathcart, envoyés auprès des cours de Prusse, des Pays-Bas et de Russie. En réalité, il n'y avait parmi eux qu'un seul négociateur vraiment autorisé, c'était lord Castlereagh, esprit net et précis, mais raide et tenace, sincèrement convaincu, quand il soutenait avec la dernière vivacité les intérêts de son pays, qu'il ne faisait que défendre les principes éternels de la justice et du droit. Comme la plupart des agens de sa nation, il n'avait d'ailleurs qu'une assez imparfaite connaissance des complications infinies de la diplomatie européenne. Par hauteur de caractère, mais aussi par manque de sagacité, de souplesse et de tact, il ne savait ni prévoir à temps les obstacles que devaient rencontrer ses vues trop absolues, ni tenir un compte suffisant des faits accomplis, ni se prêter, dans la mesure indispensable, aux convenances de ceux avec lesquels il lui fallait traiter. C'est ainsi qu'arrivé à Vienne tout plein de l'idée préconçue d'une étroite alliance entre la Prusse et l'Autriche, il allait perdre son temps à la prêcher sans succès à ces deux cabinets, si peu enclins à s'entendre. C'est ainsi qu'à force de s'entêter outre mesure dans son propre sentiment, il était destiné à donner à l'Europe le spectacle singulier du très considérable ministre d'une très puissante nation s'épuisant en efforts inutiles pour appuyer des combinaisons impossibles, et réduit à se rallier, en désespoir de cause, aux résolutions les plus évidemment contraires à ses premiers desseins.

Tandis que l'Angleterre avait pour organe au congrès de Vienne son ministre des affaires étrangères, la Russie y devait être directement représentée par son souverain. La prétention d'Alexandre était de diriger lui-même ses affaires comme Napoléon, qu'il imitait volontiers depuis qu'il en avait triomphé. Rien ne lui souriait tant que de faire tourner au profit de ses plans politiques l'importance de son rôle personnel. Hâtons-nous cependant d'ajouter, pour être juste, que les préoccupations de son amour-propre et les intérêts de l'ambition n'agitaient pas seuls en ce moment l'âme mobile de l'empereur de Russie : une noble pensée depuis trop facilement oubliée, une inspiration généreuse qui n'a été malheureusement ni efficace ni durable, mais qui avait du moins le mérite d'être sincère, inspiraient alors toute sa conduite. Chose singulière quand on songe aux méfaits du passé et aux tristes violences de l'heure présente, le petit-fils de Catherine II, le frère de l'empereur Nicolas, avait en 1814 le cœur tout rempli d'une immense pitié pour les souffrances de la Pologne! Comme presque tous les bons sentimens qui ont persisté tard dans la vie, cette ardente sympathie avait pris naissance aux jours mêmes de sa jeunesse. A dix-sept ans, on avait entendu le petit-fils de Catherine II blâmer les procédés astucieux de la tsarine

envers cette vaillante et malheureuse nation. Du vivant de son père Paul Ier, on avait été surpris de le voir attacher à sa personne quelques jeunes Polonais, enchantés de recevoir en secret les confidences pleines de promesses du maître futur de la Russie. Monté sur le trône, Alexandre leur avait tenu encore le même langage, et particulièrement au prince Adam Czartoryski. Avec ses ministres, avec les chefs de son armée, dont plusieurs avaient trempé dans l'assassinat de son père, sa réserve, il est vrai, était restée grande à cause des répugnances des Russes, qu'il connaissait bien, et qu'il lui fallait ménager. En petit comité et dans son cercle intime, sa pensée s'épanchait plus librement. Une sorte d'honnête enthousiasme animait sa noble figure lorsqu'il entretenait de ses projets pour la Pologne quelques femmes aimables avec lesquelles il se plaisait à causer. Ni le cours rapide des années ni les difficultés de son règne agité ne devaient détruire tout à fait cette première bonne volonté. A diverses reprises, Alexandre en a donné des preuves qui sont restées, nous le croyons, trop ignorées du public. Ainsi, pendant ses luttes contre Napoléon, il songea plus d'une fois à s'aider du concours des Polonais. Son habile ennemi ayant lui-même, pour exciter le zèle de ses vaillans auxiliaires, mis en avant l'idée d'une reconstitution partielle de la Pologne, l'empereur de Russie, renchérissant sur lui, n'hésita pas à faire briller à leurs yeux la perspective d'une résurrection complète de l'ancienne monarchie des Jagellons. Celui qui fouillerait avec soin les archives du ministère de la guerre y trouverait des dépêches de Murat dénonçant, de 1809 à 1810, les menées des agens russes, qui offraient aux Polonais de les aider à reprendre cette partie de l'ancienne Pologne qui, dans le dernier partage, avait formé le lot de la Prusse. Une lettre du mois de décembre 1810, adressée par Alexandre au prince Adam Czartoryski, contient à ce sujet des propositions formelles, d'autant plus significatives qu'à cette époque et depuis 1806 le prince Adam, sorti du ministère russe et volontairement éloigné de Saint-Pétersbourg, avait cessé d'être en relations suivies avec le tsar.

« Les circonstances actuelles, lui écrivait l'empereur de Russie, me paraissent très importantes. Il me semble que c'est le moment de prouver aux Polonais que la Russie n'est pas leur ennemie, mais bien plutôt leur amie véritable et naturelle, et que, malgré les efforts faits pour la représenter comme la seule opposition existante à la restauration de la Pologne, il n'est pas improbable au contraire que ce soit elle qui la réalise. Ce que je vous dis là vous étonnera peut-être ; mais, je le répète, rien n'est plus probable, et les circonstances me paraissent des plus favorables pour me livrer à une idée qui a été anciennement mon idée favorite, que j'ai deux

fois été dans le cas d'ajourner par l'empire des circonstances, mais qui n'en est pas moins dans le fond de ma pensée (1)... »

Quelques semaines plus tard, le 11 février 1811, il précisait encore mieux ses projets dans une seconde lettre à son ancien confident.

« ..... C'est la Russie qui veut se charger de la régénération de la Pologne. Par cette régénération, j'entends parler de tout ce qui a fait autrefois partie de la Pologne, en y comprenant les provinces russes, à l'exception de la Russie-Blanche, de manière à prendre la Dvina, la Bérésina et le Dniéper pour frontière. Pour convaincre de la sincérité des offres que je fais, les proclamations sur le rétablissement de la Pologne doivent précéder toutes choses, et c'est par cette œuvre que l'exécution du plan doit commencer (2). »

Les offres d'Alexandre, que le vieux parti russe n'eût guère approuvées s'il les eût connues, et qui lui furent probablement cachées à cette époque, ne séduisirent point davantage les Polonais. Ils avaient mis leur espérance dans le camp opposé. Deux ans plus tard, en 1813, lorsque les Cosaques, lancés à la poursuite de nos bataillons décimés, apparurent en vainqueurs dans les plaines voisines de Varsovie, Alexandre prit soin de faire précéder leur arrivée des plus flatteuses assurances, adressées cette fois encore par l'intermédiaire du prince Czartoryski.

« Les succès par lesquels la Providence a voulu bénir mes efforts et ma persévérance n'ont nullement changé ni mes sentimens ni mes intentions envers la Pologne. Que vos compatriotes soient donc tranquilles sur les appréhensions qu'ils peuvent avoir! La vengeance est un sentiment qui m'est inconnu, et ma plus douce jouissance est de payer le mal par le bien. Les ordres les plus sévères sont donnés à tous mes généraux d'agir en conséquence, et de traiter les Polonais en amis et en frères... Je vais vous parler en toute franchise : pour faire réussir mes idées favorites sur la Pologne, j'ai à vaincre quelques difficultés, malgré le brillant de ma position actuelle... D'abord l'opinion en Russie. La manière dont l'armée polonaise s'est conduite chez nous, le sac de Smolensk, de Moscou, la dévastation de tout le pays, a ranimé les anciennes haines... Secondement, dans le moment actuel, une publicité donnée à mes intentions sur la Pologne jetterait complétement l'Autriche et la Prusse dans les bras de la France, résultat qu'il est très essentiel d'empêcher, d'autant plus que ces deux puissances me témoignent les meilleures dispositions... Ces difficultés, avec de la sagesse et de la prudence, seraient vaincues; mais pour y parvenir il faut que vos compatriotes me secondent, il faut que vous m'aidiez vous-même

(1) Lettre particulière de l'empereur Alexandre au prince Adam Czartoryski, 15 décembre 1810.

(2) Lettre particulière de l'empereur Alexandre au prince Czartoryski, 11 janvier 1811.

à faire goûter mes plans aux Russes, et que vous justifiiez la prédilection que l'on me sait pour les Polonais et pour tout ce qui tient à leurs idées favorites. Ayez quelque confiance en moi, dans mon caractère, dans mes principes, et vos espérances ne seront point trompées. A mesure que les résultats militaires se développeront, vous verrez à quel point les intérêts de votre patrie me sont chers et combien je suis fidèle à mes anciennes idées; quant aux formes, vous savez que les plus libérales sont celles que j'ai toujours préférées. »

A cette lettre étaient jointes quelques lignes tout empreintes d'une émotion intime qui semblait sortir du fond même de son cœur :

« Ma lettre portant un certain caractère officiel, je ne puis la laisser partir, mon cher ami, sans y ajouter un petit mot d'amitié pour vous. Les succès ne m'ont pas changé, ni dans mes idées sur votre patrie, ni dans mes principes en général, et vous me retrouverez toujours tel que vous m'avez connu (1)... »

Reconnaissons à son honneur qu'Alexandre resta en effet fidèle après le triomphe à cette parole solennelle donnée à celui qu'il appelait *son ami*. Le nom de la Pologne ne fut pas, il est vrai, mentionné dans le traité de Paris, qui posait les principes généraux de l'organisation future de la Suisse, de l'Italie et de l'Allemagne; mais pendant le cours des négociations l'empereur de Russie affecta de parler souvent du rétablissement du royaume de Pologne comme d'un projet arrêté dans son esprit. Il ne s'agissait de rien moins alors que de la constituer dans ses anciennes limites les plus étendues, et d'en faire sous sa suzeraineté un état parfaitement séparé et indépendant. Durant le rapide séjour qu'il fit à Saint-Pétersbourg, au milieu même du foyer des passions moscovites, ses pensées se modifièrent un peu. Pour la première fois il comprit clairement les obstacles qu'il rencontrerait. Il abandonna l'idée de réunir au duché de Varsovie la Lithuanie et toutes les autres provinces enlevées à ce malheureux état lors du fatal partage de 1773. Il ne devait plus s'agir désormais que d'ériger le grand-duché en un royaume distinct, doué, sous la souveraineté de l'empereur, d'une complète indépendance et de certaines institutions particulières. Le projet ainsi réduit était moins grandiose, plus praticable, mais d'une exécution encore bien difficile. La plus grande partie du duché de Varsovie avait formé la part de la Prusse dans la distribution que les trois puissances spoliatrices s'étaient faite de l'ancienne Pologne. On ne pouvait en priver la Prusse sans compensation. Alexandre offrait de lui abandonner la Saxe tout entière; rien de plus équitable à ses yeux : le roi Auguste n'était-il pas digne de toute punition pour avoir odieusement trahi les intérêts de l'Europe?

(1) Lettre particulière au prince Adam Czartoryski, janvier 1813.

La Prusse acceptait de grand cœur un si considérable agrandissement; elle attachait le plus grand prix à la réussite d'une combinaison dont elle n'aurait osé prendre elle-même l'initiative. Quoi de plus avantageux pour elle que de devenir ainsi plus compacte et d'arrondir son territoire si long, si démesurément étendu, si étroit en quelques parties, et comme éparpillé des rives de la Baltique aux bords du Rhin, par la possession au centre de l'Allemagne d'une province qui allait lui procurer de ce côté un surcroît d'influence? Alexandre n'avait pas eu grande peine à fort échauffer la convoitise des ministres prussiens. Il s'était surtout préoccupé d'agir sur l'honnête et docile esprit du roi Guillaume : on peut dire qu'il s'en était absolument emparé en lui témoignant la plus vive amitié et la plus entière confiance. Ces deux souverains s'étaient engagés par serment à ne laisser aucun tiers se mettre entre eux, et leurs cœurs devaient rester à tout jamais inséparablement unis aussi bien que les intérêts de leurs couronnes.

Du côté de ses autres alliés, l'empereur Alexandre n'était pas tout à fait aussi rassuré. Il prévoyait quelque secrète mauvaise humeur de la part du chef du cabinet autrichien, et peut-être un peu plus de résistance chez les plénipotentiaires de l'Angleterre; mais comme à Paris aucun d'eux n'avait osé, par déférence envers lui, se mettre ouvertement en travers de ses projets, il se flattait de triompher assez facilement à Vienne d'une sourde opposition jusqu'alors assez timide, qui avait presque l'air d'être embarrassée et comme honteuse d'elle-même. Il avait donc pris le parti d'agir le plus souvent sans intermédiaire; il se proposait de traiter directement de souverain à souverain avec l'empereur d'Autriche, qu'il s'imaginait pouvoir manier aussi facilement qu'il avait fait le roi de Prusse. Pour calmer les ombrages de M. de Metternich et de lord Castlereagh, il comptait déployer toutes les ressources de sa séduction personnelle, très puissante en effet dans l'habitude de la vie, dont il avait fait tant de fois un si heureux usage, mais qui risquait de n'être plus de mise en de si graves circonstances. Il était alors résolu à changer d'attitude, à montrer qu'il pouvait au besoin parler haut et imposer, en prince qui connaît ses forces, ce que par bonne grâce il aurait préféré ne devoir qu'à la complaisance de ses alliés. Il ne lui déplaisait pas tout à fait qu'on l'obligeât à prendre ce rôle de maître impérieux, car il se croyait en droit de le revendiquer et capable de le remplir, et d'avance il se tenait pour assuré de tout enlever par le fier déploiement de son inaltérable volonté. Alexandre n'était cependant pas un chef d'empire ambitieux; il ne l'était pas du moins à la façon de Napoléon ou des autres conquérans. Il n'était pas non plus uniquement possédé de l'amour de la gloire. Son âme était plutôt animée d'une sorte de vanité généreuse et d'un immense

besoin de se faire admirer; mais cette faiblesse a toujours semblé rachetée aux yeux de ceux qui l'ont le mieux connu par de beaux et sincères sentimens. Il professait un culte chevaleresque pour les lois de l'honneur, il avait le goût de la modération et de la justice; ses tendances libérales étaient incontestables, bien qu'elles semblassent procéder d'une honnête fantaisie de despote plutôt que de convictions vraiment sérieuses. Ce qu'on craignait avec raison pour ce caractère indécis, c'était l'influence d'un mysticisme semi-mondain, semi-religieux, vers lequel il était naturellement porté, et dont l'attrayante Mme de Krüdner allait lui révéler bientôt les préceptes mystérieux et les dogmes quintessenciés.

C'est dans cette disposition d'esprit que l'empereur de Russie était arrivé à Vienne. Pendant quelques journées passées au magnifique château de Pulawy, chez le prince Adam Czartoryski, au sein de la plus noble et de la plus gracieuse société polonaise, il avait eu le temps de se monter de nouveau la tête sur l'excellence de ses plans en faveur de la Pologne; son imagination s'était de plus en plus exaltée à l'idée de la grandeur du rôle qu'il allait jouer en se portant son défenseur devant l'Europe. Comblé de prévenances et d'hommages par ses hôtes de Pulawy, élevé jusqu'aux nues par la reconnaissance enthousiaste des généraux prussiens, qui s'étaient comme fondus dans l'état-major russe, il avait un peu perdu en route le sentiment des humaines difficultés. On eût dit d'un vainqueur, presque d'un demi-dieu escorté par l'admiration des peuples jusqu'au lieu de son prochain triomphe. Les ministres qu'Alexandre avait amenés avec lui pour le représenter au congrès étaient le sage comte de Nesselrode, le vieux prince Razumowsky et le comte de Stackelberg. Le baron de Stein, le prince Adam Czartoryski et le colonel La Harpe l'accompagnaient à titre de conseillers officieux; mais à l'exception de M. de Nesselrode, dont la froide prudence avait prise sur lui, et du prince Adam, qui devait lui servir d'utile intermédiaire auprès de l'ambassade de France, l'action de ces ministres était destinée à rester purement officielle, sans grande influence sur les déterminations de leur maître.

Ce que nous venons de dire des desseins de l'empereur Alexandre suffit à faire pressentir ce qu'il y avait alors d'effacé, de nécessairement subalterne, presque de malséant dans le rôle de la Prusse. Malgré son rang de grande puissance, elle ne se présentait au congrès qu'à la suite de la Russie, comme une cliente modeste dans le cortége de son protecteur. Pour satisfaire sa prodigieuse ambition, elle était conduite à réclamer comme lui appartenant de droit les dépouilles d'un prince malheureux, auquel la famille de Hohenzollern était depuis longtemps unie par les liens du bon voisinage et d'une étroite parenté. Ses représentans officiels, le prince de Har-

denberg et le baron Guillaume de Humboldt, sentaient bien ce qu'il y avait de gênant et d'odieux dans leur position. Comme il arrive souvent en pareil cas, pour faire illusion aux autres et à eux-mêmes, ils ne trouvèrent rien de mieux que de s'armer de morgue et de rudesse. L'arrogance des généraux prussiens, accourus en foule à Vienne, était surtout insupportable. A les entendre fatiguer les salons de Vienne du récit de leurs exploits durant la dernière guerre, on eût dit qu'ils avaient à eux seuls triomphé de Napoléon, et que jamais leurs alliés ne pourraient, par quelque concession que ce fût, s'acquitter complétement envers eux.

L'attitude de l'Autriche était infiniment plus calme. Cela tenait à la fois au caractère de son chef et aux habitudes diplomatiques du prince de Metternich. L'empereur François, beau-père de Napoléon, sentait parfaitement qu'il y avait convenance et dignité à résister pour son compte aux mouvemens de passion désordonnée qui jetaient alors dans une réaction extravagante la plupart des membres de l'ancienne coalition. Ayant l'honneur de recevoir dans sa capitale les plus grands souverains de l'Europe, il croyait remplir un devoir et leur donner un bon exemple en faisant preuve de modération, en laissant son principal ministre débattre sous son contrôle, mais avec une entière liberté, toutes les questions qui touchaient aux intérêts de la monarchie autrichienne. M. de Metternich justifiait cette confiance de son maître; nul n'était plus que lui capable de se tirer avec bonheur des complications infinies qu'allait inévitablement amener le heurt de tant de prétentions diverses et parfois contradictoires. Le premier, il eut le mérite de clairement entrevoir, à Paris même, au lendemain du triomphe, qu'il y aurait plus d'inconvéniens que d'avantages à vouloir s'expliquer entre soi trop à l'avance; depuis lors, dans toutes ses conversations avec les ministres étrangers, il s'était toujours tenu à dessein dans de vagues généralités. Pressé par eux de trop près, il n'avait jamais manqué de les ajourner au moment de l'ouverture du congrès de Vienne, en donnant à entendre qu'il trouverait alors moyen d'arranger toutes choses. C'était lui en effet qui, du jour où l'Autriche s'était mise en ligne contre la France, avait le plus contribué à mettre un peu d'unité dans les conseils de la coalition. Comme l'empereur Alexandre, mais avec plus de motifs que lui, il avait confiance dans l'efficacité de son influence personnelle. A force de ménagemens et surtout de patience, il ne désespérait pas de réussir même auprès des plus emportés, qui finiraient par accepter de guerre lasse quelques moyens termes auxquels avec raison il attachait moins d'importance qu'au fait même de l'accord si essentiel à maintenir entre tous les cabinets.

Le moment était venu d'y travailler, car la bonne intelligence n'eût pas duré longtemps, si, dès le début, chacun s'était mis à

poursuivre obstinément l'objet de son ambition particulière. M. de Metternich, avec son éminente sagacité, comprit le danger et trouva le moyen de le conjurer. Une ombrageuse jalousie de la France avait survécu dans le fond du cœur de tous nos ennemis à la chute du gouvernement impérial. En vain cette même France était maintenant vaincue, humiliée dans son orgueil et toute souffrante de ses récentes blessures, avec des finances épuisées et des frontières réduites; en vain elle avait accepté sans trop de déplaisance le retour de la dynastie de ses anciens rois, à coup sûr peu menaçante pour les trônes de l'Europe. La haine, la peur, ces sentimens si vivement excités par les guerres de la révolution et de l'empire, subsistaient toujours contre nous au sein des cours étrangères. Ils étaient là tout vivaces et comme personnifiés dans la multitude de ces ministres, de ces chefs d'armée, de ces hommes d'état de tous les grands et petits cabinets de l'Europe, réunis en ce moment dans la capitale de l'Autriche. On comprend que M. de Metternich ait rencontré une sincère adhésion, quand, à l'arrivée des ministres étrangers à Vienne, il se hâta de répéter à tous et à chacun que le plus important et le plus pressé était de s'arranger pour ne pas laisser la France s'ingérer au congrès dans la discussion des affaires qui, d'après les termes mêmes du traité de Paris, ne la regardait pas. Sur ce point, il rencontrait un assentiment complet. Il n'y avait embarras que pour la forme à donner à cette exclusion. Avant que M. de Talleyrand se fût rendu à son poste et quand on n'était pas encore gêné par sa présence, il fut décidé par deux protocoles formels, entre les plénipotentiaires de l'Angleterre, de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, qu'ils délibéreraient seuls sur la distribution des territoires enlevés par le traité de Paris à la France et à ses alliés en Pologne, en Allemagne et en Italie. A mesure qu'une résolution serait prise, ils devaient en instruire les plénipotentiaires de France et d'Espagne, qui seraient admis à donner leur avis et à présenter des objections : on les discuterait, mais les quatre cabinets alliés n'entreraient en conférence avec eux qu'après s'être mis complétement d'accord, et, en attendant les envoyés des six puissances, s'occuperaient ensemble des autres questions soumises au congrès, sauf à s'enquérir plus tard des opinions et des vœux des envoyés des autres états. Certes il était difficile d'imaginer un plan mieux calculé pour établir la prépondérance, que dis-je? la dictature de ce qu'on appelait alors *les quatre*, et assurer la complète annulation de la France.

Quelle politique allait cependant apporter au congrès cette puissance si redoutée, même dans sa faiblesse, et contre laquelle toutes les précautions avaient été si bien prises?

Comme l'explique très bien M. de Viel-Castel, Louis XVIII, à sa rentrée en France, avait à résoudre une question non moins importante que l'organisation constitutionnelle du pays : c'était celle du système de ses alliances au dehors. Sans doute il devait en partie son retour à ces mêmes puissances étrangères entre lesquelles il lui fallait maintenant faire un choix; mais, ayant été leur protégé à toutes, il n'était particulièrement lié envers aucune d'elles, et demeurait ainsi parfaitement libre dans ses préférences. Il l'était même peut-être plus qu'aucun de ses prédécesseurs, car la violence des derniers événemens avait brusquement rompu, pour lui comme pour tous les autres souverains, la chaîne des traditions. Non-seulement rien ne l'empêchait d'inaugurer pour la France une politique extérieure toute nouvelle, mais les combinaisons ordinaires de notre ancienne diplomatie ne se trouvaient plus de mise en ce moment. L'extension exorbitante que les états de premier ordre avaient donnée à leurs armées, l'infériorité excessive qui en était résultée pour les gouvernemens secondaires, ne nous permettaient plus de nous appuyer uniquement sur d'aussi faibles alliés. L'Espagne avait trop baissé comme puissance maritime pour nous apporter à elle seule un suffisant concours. La Prusse était mal disposée, et rivée d'ailleurs à la Russie. Les tentatives de rapprochement avec l'Autriche, notre rivale en Italie, n'avaient jamais produit que des conséquences éphémères ou malencontreuses. A bien considérer les choses, il n'y avait alors d'alliance possible pour nous que celle de l'Angleterre ou de la Russie. Entre les deux, l'hésitation était naturelle; mais, s'il fallait faire un choix, ce qu'il ne souhaitait nullement, Louis XVIII n'hésitait pas : il préférait l'alliance anglaise. M. Thiers, dans son intéressant récit du congrès de Vienne, a blâmé cette politique et reproché vivement à M. de Talleyrand de s'en être fait l'instrument. Il s'est efforcé d'établir par de nombreuses et puissantes considérations que nous n'avions pas de motifs pour nous opposer aux projets de l'empereur Alexandre. Pourquoi cette fantaisie de prendre à notre compte, au nom d'un principe abstrait, la défense spéciale des droits du roi de Saxe, quelque respectables d'ailleurs qu'ils pussent être? Si le territoire de la Prusse devait être considérablement augmenté, ne valait-il pas mieux qu'il s'agrandît du côté de l'Allemagne, aux dépens d'un prince de la confédération germanique, plutôt qu'à notre détriment sur la rive gauche du Rhin?... Quelle idée de placer la Prusse en guise de sentinelle avancée à la porte même de nos frontières! En théorie, M. Thiers a certainement raison. Peut-être se fait-il cependant quelque illusion quand il avance, trop hardiment selon nous, qu'en nous unissant à la Russie, nous aurions facilement imposé alors nos volontés à l'Europe. De cela même nous ne voulons point discuter. Notre dessein est plus

modeste : nous nous proposons seulement d'expliquer comment d'autres combinaisons prévalurent très naturellement dans l'esprit de Louis XVIII, et comment M. de Talleyrand, qui les approuvait, s'en fit tout aussi naturellement l'actif promoteur au congrès de Vienne. Quoiqu'il ne manquât ni de mérite, ni de connaissances, bien qu'il comprît son époque mieux qu'aucun des siens, Louis XVIII n'avait pas l'âme assez élevée pour se décider par des vues purement générales; il tenait grand compte des intérêts et de la dignité de la France, qui, dans sa pensée, se confondaient aisément avec ses inclinations personnelles. Sa royale fierté avait été froissée par les façons de conseiller et de protecteur qu'Alexandre avait prises à Paris pendant les premiers jours de la restauration. Il ne lui pardonnait ni la protection éclatante qu'il avait accordée au sénat impérial, ni le patronage d'apparat dont il avait couvert les démarches du parti libéral. Par ménagement pour l'amour-propre du puissant empereur du Nord, il avait écouté plutôt qu'accepté l'idée mise en avant du mariage de son neveu, le duc de Berri, avec la sœur d'Alexandre. Au fond, la seule pensée de cette alliance entre la dynastie des Bourbons et celle des Romanov lui était extrêmement désagréable. Il n'avait donc pas de goût, il n'avait que de l'éloignement pour toutes les combinaisons diplomatiques qui pourraient lui rendre plus difficile, sinon de rompre brusquement, tout au moins de décliner doucement et sans trop de hâte une proposition déplaisante. Cette même tendance à subordonner, sans trop s'en douter, sa politique à des préoccupations de race et de famille n'influait pas moins sur la façon dont il considérait l'ensemble des affaires qui allaient être soumises au congrès. Rien ne lui tenait tant à cœur que la chute de Murat et la restauration des Bourbons de Naples. Il prenait un vif intérêt au sort du roi de Saxe, et n'acceptait pas qu'on pût songer à le dépouiller de ses états. Le chef de la maison de Bourbon, rentré en possession du trône de ses ancêtres, aurait, à ses yeux, manqué au premier de ses devoirs, s'il n'avait prêté le plus énergique appui à des souverains, ses parens, petits-fils comme lui du roi Louis XIV. Son père, le dauphin fils de Louis XV, ayant épousé une princesse de la maison de Saxe, il croyait se devoir à lui-même d'intervenir en faveur d'un prince malheureux qui avait l'avantage de lui tenir de près. Loin de nous la pensée qu'il n'y eût que de l'égoïsme dans cette manière de voir de Louis XVIII. Pour ce descendant d'une race habituée à se confondre involontairement depuis des siècles avec l'état, ce qui regardait le souverain touchait à l'honneur de la nation elle-même.

Personne ne connaissait mieux que M. de Talleyrand le caractère et les dispositions du roi Louis XVIII. Il n'ignorait pas qu'il avait petite part dans ses bonnes grâces, qu'il lui avait autant déplu que

l'empereur Alexandre, et à peu près par les mêmes raisons. Il sentait parfaitement qu'il avait, lui aussi, quelque chose à racheter pour avoir servi d'intermédiaire entre les puissances étrangères et la population parisienne, pour avoir trop volontiers porté les messages du sénat au lieutenant-général du royaume, pour s'être mal à propos mêlé d'imposer à la dynastie restaurée une constitution dont elle ne voulait pas. On lui avait ménagé, il est vrai, une haute position, parce qu'il était après tout un grand personnage; on lui avait laissé le poste de ministre des affaires étrangères, parce qu'il était en ce moment, de l'aveu de tous, le seul capable de les bien remplir. Au fond, cela était précaire. La crise passée, quand ses services ne seraient plus nécessaires, que deviendrait son crédit? Dans un gouvernement constitutionnel à peine ébauché, assez mal pratiqué déjà, il était assez fâcheux d'être à la fois sans appui dans un parlement encore dépourvu d'influence et sans faveur auprès d'un maître presque tout-puissant. Ce danger ne pouvait échapper à la perspicacité de M. de Talleyrand. Comment n'aurait-il pas essayé de le conjurer et de rendre sa situation plus forte en se montrant tout à fait favorable aux secrets penchans de Louis XVIII? Il n'avait d'ailleurs à faire en cette circonstance aucun sacrifice de principes, pas même celui de ses goûts personnels. Quoiqu'il eût été en intimes relations avec l'empereur Alexandre pendant son séjour à Paris, quoiqu'il s'en fût beaucoup servi pour appuyer ses tentatives avortées de transaction avec le sénat, il n'avait pas d'inclination pour l'alliance russe. Il lui préférait l'alliance anglaise, dont il avait eu occasion de se faire un des premiers champions à l'assemblée constituante, et qu'aux derniers jours de sa longue carrière il devait avoir l'honneur de fonder définitivement à Londres. Il n'avait donc nul effort à faire pour entrer dans les vues du roi Louis XVIII, et ses premières démarches comme ministre des affaires étrangères eurent en effet pour but de se rapprocher autant que possible du cabinet britannique; mais il était destiné à s'apercevoir assez vite combien cette alliance, si excellente en principe, était en même temps laborieuse à mettre en pratique. L'Angleterre lui avait demandé, comme témoignage de sa bonne volonté, quelques mesures contre l'esclavage dans nos colonies et un abaissement considérable de nos tarifs protecteurs. M. de Talleyrand avait dû ajourner à des temps plus faciles la satisfaction que réclamait lord Castlereagh. En revanche, il avait trouvé le ministre britannique froid et récalcitrant, quand il lui avait parlé de l'avantage qu'il y aurait pour l'Angleterre et la France à marcher d'accord dans les conférences qui allaient s'ouvrir à Vienne. Tel n'était pas l'avis de lord Castlereagh. L'alliance avec la France pouvait être pour lui une affaire de nécessité, non de choix. « La combinaison sur laquelle elle reposait prêtait, écrivait-il dans

une de ses dépêches au duc de Wellington, aux plus fortes objections. Elle était peu solide de sa nature, parce qu'on ne parviendrait jamais à établir un accord parfait entre l'Autriche et la France, surtout par rapport à l'Italie. Si la guerre venait à éclater, il y aurait d'ailleurs cet immense danger que, pour protéger les Pays-Bas et les rives du Rhin contre les puissances du Nord, il faudrait de toute nécessité y appeler ces mêmes armées françaises qu'on avait eu tout récemment tant de peine à en chasser (1). » M. de Talleyrand avait désiré être à même de réfuter de vive voix, dans quelques conversations confidentielles, les objections de lord Castlereagh. Il l'avait donc invité à passer à Paris avant de se rendre au congrès. Celui-ci ne s'y refusa point, mais il fit déclarer nettement à M. de Talleyrand « que, d'après une promesse faite depuis longtemps, il aurait à Vienne, dans les premiers jours de septembre, avec les ministres de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie, des conférences préliminaires relatives aux engagemens contractés entre les alliés à une époque où l'Angleterre, disait-il avec franchise, était loin de pouvoir compter le gouvernement français au nombre de ses amis (2). »

Ce fut sous l'impression de ces paroles assez peu encourageantes que M. de Talleyrand composa les instructions générales qu'il devait emporter à Vienne et dont il confia la rédaction à la plume exercée de M. de La Besnardière. L'esprit en était conforme aux sentimens personnels du roi, tels que nous venons de les indiquer. M. de Talleyrand y faisait valoir avec une merveilleuse habileté les argumens les plus heureusement calculés pour plaire à la fois à Louis XVIII et défendre dans le congrès les intérêts menacés des Bourbons de Naples et la cause si compromise du pauvre roi de Saxe. Les doctrines d'après lesquelles les souverains dépossédés par les révolutions avaient le droit absolu de reprendre possession de leurs anciens états (ce que, d'après une expression heureuse inventée par M. de Talleyrand, on a depuis appelé les principes de la légitimité) y étaient professées avec une certaine solennité et une grande pompe de langage. Est-il besoin de dire que M. de Talleyrand n'était en aucune facon la dupe de ce qu'il pouvait y avoir d'excessif dans cette théorie? S'il contribuait plus que personne à la mettre à la mode, ce n'était pas seulement parce qu'elle avait l'avantage d'être conforme au sentiment du roi, c'est aussi qu'il était commode à M. de Talleyrand de la professer alors avec éclat. Il ne faut pas en effet oublier qu'à une autre époque notre représentant à Vienne avait été lui-même l'agent principal d'un conquérant qui

(1) Dépêche de lord Castlereagh au duc de Wellington, ambassadeur à Paris.
(2) Même dépêche, 14 août 1814.

avait suivi de tout autres règles de conduite. Il allait se rencontrer face à face dans le congrès avec plus d'un ministre étranger qui pouvait se souvenir de l'avoir entendu imposer naguère, au nom de la victoire et de la force, les rudes volontés de son redoutable maître. Sans se faire le pontife ridicule d'une religion nouvelle, il importait à M. de Talleyrand de se donner jusqu'à un certain point pour converti par la leçon des derniers événemens à des notions plus élevées de justice et d'équité. Ce n'était qu'en se plaçant sur ce terrain si bien choisi du droit des gens qu'il pouvait, avec l'autorité qui s'attachait à ses talens et à son expérience, ramener à lui les faibles, les incertains, et, par un si grand exemple, faire honte aux imitateurs de Napoléon. Au fond, cet étalage de doctrines et de maximes abstraites n'était pour lui qu'un moyen d'action. Il comptait s'en servir comme d'autant d'armes puissantes pour jeter la division dans les conseils de nos ennemis, encore coalisés dans la paix comme ils l'étaient tout à l'heure dans la guerre. L'important à ses yeux n'était pas de s'allier avec les uns ou avec les autres, mais d'arriver à dissoudre leur alliance. Pour y réussir, les circonstances indiquaient qu'il fallait commencer par combattre les desseins de l'empereur de Russie sur la Saxe, parce que sur ce terrain nous avions chance de rencontrer tout d'abord des auxiliaires zélés dans les petites puissances de l'Allemagne et plus tard peut-être le cabinet autrichien lui-même. Dans la pensée de M. de Talleyrand, l'affaire de la Saxe venait donc en première ligne, à cause de ses conséquences probables, tandis que pour Louis XVIII elle ne passait qu'après celle des Bourbons de Naples. Avec une perspicacité supérieure qui est le don des politiques éminens, M. de Talleyrand avait découvert le point où devait être dirigée l'attaque, et tout devait être, suivant lui, subordonné au succès de cette première manœuvre. En un mot, la situation à l'ouverture du congrès de Vienne pouvait se résumer ainsi : les puissances étrangères, divisées au fond sur la plupart des questions qu'on allait débattre, étaient avant tout animées du désir de s'entendre entre elles et de rester fortement unies contre la France. Voulant rompre à tout prix cet accord, nous avions recherché le concours de l'Angleterre; elle nous l'avait refusé. La lutte engagée, il fallait introduire le coin dans ce faisceau si compacte et si formidable. Comment s'y prit M. de Talleyrand? C'est ce que nous allons maintenant lui laisser autant que possible raconter lui-même.

III.

M. de Talleyrand était arrivé à Vienne le 23 septembre au soir, avec tout le personnel de son ambassade. Outre M. de Talleyrand,

la France était aussi représentée à Vienne par le duc de Dalberg, qu'il s'était fait adjoindre. Cet ancien membre du gouvernement provisoire, personnage considérable par lui-même et par la position qu'il occupait en Allemagne, avait une connaissance particulière des affaires germaniques. L'ambassade se composait encore de M. le marquis de La Tour du Pin, ancien émigré, et du jeune comte Alexis de Noailles. M. de Talleyrand avait également emmené avec lui, quoique ne faisant pas à titre officiel partie du congrès, M. de La Besnardière, qui avait alors le titre de directeur au ministère des affaires étrangères (1). Les premiers temps du séjour de M. de Talleyrand furent employés à recevoir et à rendre nombre de visites officielles, pendant lesquelles il ne laissa pas échapper une occasion de s'expliquer en termes généraux sur les principes qui dirigeraient la politique de la France. Dès ses premières lettres, l'ambassadeur de Louis XVIII se montre surpris et choqué de l'arrogance des Russes et des Prussiens et de ce qu'il appelle la légèreté de M. de Metternich. Il se plaît à mettre en regard l'attitude prise par l'ambassade française. « Dans une situation, écrivait-il le 29 septembre à Louis XVIII, où tant de passions fermentent, où tant de gens s'agitent en tous

(1) Les commencemens de M. de La Besnardière sont assez curieux pour que nous en disions ici quelques mots. On raconte que, M. de Talleyrand étant ministre des affaires étrangères, un de ses chefs de division lui présenta un jour un travail qui lui parut dépasser la portée de celui qui le lui remettait. Il s'enquit adroitement de l'auteur, qui était M. de La Besnardière, et, lui trouvant de la capacité, l'avança rapidement. Cependant les habitudes de M. de La Besnardière restèrent toujours fort modestes. Son talent consistait moins dans l'invention que dans une grande habileté de rédaction. M. de Talleyrand, qui lui avait donné à rédiger les instructions qu'il emportait à Vienne, l'y emmena avec lui. M. de La Besnardière joua un rôle volontairement effacé, bien qu'effectif, dans les affaires du congrès. On voyait souvent les petits princes allemands dont le sort n'était pas encore fixé gravir les marches de l'escalier qui conduisait à la chambre haute où M. de Talleyrand avait logé l'homme distingué qui possédait sa confiance. M. Thiers a dit, dans une note de son dix-huitième volume, que M. de Talleyrand fournissait à M. de La Besnardière les matériaux de sa correspondance particulière avec Louis XVIII, qu'il prenait ensuite la peine de recopier de sa main. Cette version, assez accréditée, est fondée sur ce que M. de Talleyrand, causeur excellent, n'aimait pas à écrire, et que ses moindres billets ont toujours semblé lui avoir coûté assez de travail, tandis que les lettres à Louis XVIII sont d'une écriture courante et sans rature. Cependant les personnes de la famille et de l'intimité de M. de Talleyrand affirment au contraire l'avoir toujours vu faire lui-même sa correspondance avec Louis XVIII. Suivant elles, M. de La Besnardière aurait au contraire rédigé seul la correspondance avec M. de Jaucourt, que M. Thiers attribue à M. de Dalberg. Il nous semble que les lettres de M. de Talleyrand à Louis XVIII portent en effet une empreinte toute personnelle; le tour en est bien original pour avoir été rencontré de seconde main. Quelques-unes de ces lettres rendent compte de conversations qui ont eu lieu en tête-à-tête, et dans lesquelles l'attitude, les gestes, l'accent et jusqu'aux moindres inflexions de la voix des interlocuteurs sont notés avec une vivacité et un naturel qu'on aurait peine à expliquer, s'il fallait les attribuer à M. de La Besnardière. Au reste nous citons les plus curieuses, et le lecteur pourra prononcer.

sens, l'impétuosité et l'indolence sont deux écueils qu'il me paraît également nécessaire d'éviter. Je tâche donc de me maintenir dans une dignité calme, qui seule me paraît convenir aux ministres de votre majesté (1)... » Soit que cette attitude de M. de Talleyrand eût déjà donné à penser aux quatre grandes cours, soit qu'après réflexions elles eussent reconnu qu'il leur serait difficile de se maintenir dans l'espèce de dictature qu'elles avaient d'abord voulu s'arroger, elles convinrent, sur les représentations de lord Castlereagh, de s'arrêter à un parti moins tranché. Il fut arrêté que M. de Metternich, au nom de ses trois collègues, inviterait les ministres de France et d'Espagne à une entrevue chez lui, où leur serait présenté un projet de déclaration qui avait pour but de régler la marche du congrès. M. de Talleyrand rend ainsi compte de cette première conférence.

« Le 30 septembre, entre neuf et dix heures du matin, je reçus de M. le prince de Metternich une lettre de cinq lignes datée de la veille, et par laquelle il me proposait, en son nom seul, de venir à deux heures *assister* à une conférence préliminaire pour laquelle je trouverais *réunis* chez lui les ministres de Russie, d'Angleterre et de Prusse. Il ajoutait qu'il faisait la même demande à M. de Labrador, ministre d'Espagne

« Les mots *assister* et *réunis* étaient visiblement employés avec dessein. Je répondis que je me rendrai avec plaisir chez lui avec les ministres de Russie, d'Angleterre, d'Espagne et de Prusse...

« ..... M. de Labrador, d'après mes conseils, fit une réponse toute pareille dans laquelle la France était nommée *avec* et avant les autres puissances. Nous unissions ainsi à dessein, M. de Labrador et moi, ce que les autres paraissaient vouloir séparer, et nous divisions ce qu'ils avaient l'air de vouloir unir par un lien particulier.

« J'étais chez M. de Metternich avant deux heures, et déjà les ministres des quatre cours étaient réunis en séance autour d'une table longue, lord Castlereagh à une des extrémités et paraissant présider, à l'autre extrémité un homme que M. de Metternich me présenta comme tenant la plume dans leurs conférences : c'était M. de Gentz. Un siége entre lord Castlereagh et M. de Metternich avait été laissé vacant, je l'occupai. Je demandai pourquoi j'avais été appelé seul de l'ambassade de votre majesté, ce qui produisit le dialogue suivant : « On n'a voulu réunir dans les conférences préliminaires que les chefs des cabinets. — M. de Labrador ne l'est pas, et il est cependant appelé. — C'est que le secrétaire d'état d'Espagne n'est point à Vienne. — Mais outre le prince de Hardenberg je vois ici M. de Humboldt, qui n'est point secrétaire d'état. — C'est une exception nécessitée par l'infirmité que vous connaissez au prince de Hardenberg. — S'il ne s'agit que d'infirmités, chacun peut avoir les siennes, et a le même droit à les faire valoir. » On parut assez disposé à admettre que chaque secrétaire d'état pourrait amener un des plénipotentiaires qui lui étaient adjoints, et pour le moment je crus inutile d'insister...

(1) Lettre particulière de M. de Talleyrand au roi; Vienne, 29 septembre 1815.

« ..... L'objet de la conférence d'aujourd'hui, me dit lord Castlereagh, est de vous donner connaissance de ce que les quatre cours ont fait depuis que nous sommes ici. » Et, s'adressant à M. de Metternich : « C'est vous, lui dit-il, qui avez le protocole. » M. de Metternich me remit alors une pièce signée de lui, du comte de Nesselrode, de lord Castlereagh et du prince de Hardenberg. Dans cette pièce, le mot *d'alliés* se trouvait à chaque paragraphe; je relevai ce mot : je dis qu'il me mettait dans la nécessité de demander où nous étions, si c'était encore à Chaumont ou à Laon, si la paix n'était pas faite, s'il y avait guerre et contre qui. Tous me répondirent qu'ils n'attachaient point au mot d'alliés un sens contraire à l'état de nos rapports actuels, et qu'ils ne l'avaient employé que pour abréger, sur quoi je fis sentir que, quel que fût le prix de la brièveté, il ne la fallait point acheter aux dépens de l'exactitude.

« Quant au contenu du protocole, c'était un tissu de raisonnemens métaphysiques destinés à faire valoir des prétentions que l'on appuyait encore sur des traités à nous inconnus. Discuter ces raisonnemens et ces prétentions, c'eût été se jeter dans un océan de disputes : je sentis qu'il était nécessaire de repousser le tout par un argument péremptoire. Je lus plusieurs paragraphes et je dis : « Je ne comprends pas. » Je les relus posément une seconde fois de l'air d'un homme qui cherche à pénétrer le sens d'une chose, et je dis : « Je ne comprends pas davantage. » J'ajoutai : « Il y a pour moi deux dates entre lesquelles il n'y a rien, celle du 30 mai, où la formation du congrès a été stipulée, et celle du 1er octobre, où il doit se réunir; tout ce qui s'est fait dans l'intervalle m'est étranger et n'existe pas pour moi. » La réponse des plénipotentiaires fut qu'ils tenaient peu à cette pièce, et qu'ils ne demandaient pas mieux que de la retirer, ce qui leur attira de la part de M. de Labrador l'observation que pourtant ils l'avaient signée. Ils la reprirent; M. de Metternich la mit de côté, et il n'en fut plus question.

« Après avoir abandonné cette pièce, ils en produisirent une autre : c'était un projet de déclaration que M. de Labrador et moi devions signer avec eux, si nous l'adoptions. Après un long préambule sur la nécessité de simplifier et d'abréger les travaux du congrès, et après des protestations de ne vouloir empiéter sur les droits de personne, le projet établissait que les objets à régler par le congrès devaient être divisés en deux séries, pour chacune desquelles il devait être formé un comité auquel les états intéressés pourraient s'adresser, et que, les deux comités ayant achevé tout le travail, on assemblerait alors pour la première fois le congrès, à la sanction duquel tout serait soumis. Ce projet avait visiblement pour but de rendre les quatre puissances qui se disent alliées maîtresses absolues de toutes les opérations du congrès, puisque, dans l'hypothèse où les six puissances principales se constitueraient juges des questions relatives à la composition du congrès, aux objets qu'il devra régler, aux procédés à suivre pour les régler, à l'ordre dans lequel ils devront être réglés, et nommeraient seules et sans contrôle les comités qui devront tout préparer, la France et l'Espagne même, en les supposant toujours d'accord sur toutes les questions, ne seraient jamais que deux contre quatre.

« Je déclarai que, sur un projet de cette nature, une première lecture ne suffisait pas pour se former une opinion, qu'il avait besoin d'être médité,

qu'il fallait avant tout s'assurer s'il était compatible avec des droits que nous avions tous l'intention de respecter; que nous étions venus pour garantir les droits de chacun, et qu'il serait trop malheureux que nous débutassions par les violer; que l'idée de tout arranger avant d'assembler le congrès était pour moi une idée nouvelle; qu'on proposait de finir par où j'avais cru qu'il était nécessaire de commencer; que peut-être le pouvoir que l'on proposait d'attribuer aux six puissances ne pourrait leur être donné que par le congrès; qu'il y avait des mesures que des ministres sans responsabilité pouvaient facilement adopter, mais que lord Castlereagh et moi nous étions dans un cas tout différent. — Ici lord Castlereagh a dit que les réflexions que je faisais lui étaient toutes venues à l'esprit, qu'il en sentait bien la force; mais, a-t-il ajouté, « quel autre expédient trouver pour ne pas se jeter dans d'inextricables longueurs? » J'ai demandé pourquoi dès à présent on ne réunissait pas le congrès, quelles difficultés on y trouverait. Chacun alors a présenté la sienne. Une conversation générale s'en est suivie, Le nom du roi de Naples s'étant présenté, M. de Labrador s'est exprimé sur lui sans ménagement. Pour moi, je m'étais contenté de dire : « De quel roi de Naples parle-t-on? Nous ne connaissons point l'homme dont il est question. » Et sur ce que M. de Humboldt avait remarqué que des puissances l'avaient reconnu et lui avaient garanti ses états, j'ai dit d'un ton ferme et froid : « Ceux qui les lui ont garantis ne l'ont pas dû, et par conséquent ne l'ont pas pu. » Et pour ne pas trop prolonger l'effet que ce langage a véritablement et visiblement produit, j'ai ajouté : « Mais ce n'est point de cela qu'il est maintenant question. » Puis, revenant au congrès, j'ai dit que les difficultés que l'on paraissait craindre seraient peut-être moins grandes qu'on ne l'avait cru, qu'il fallait chercher et que l'on trouverait sûrement le moyen d'y obvier. Le prince de Hardenberg a annoncé qu'il ne tenait point à tel expédient plutôt qu'à tel autre, mais qu'il en fallait un d'après lequel les princes de *** et de Lichtenstein n'eussent pas à intervenir dans les arrangemens généraux de l'Europe. Là-dessus on s'est ajourné au surlendemain, après avoir promis de m'envoyer, ainsi qu'à M. de Labrador, des copies du projet de déclaration et de la lettre du comte de Palmella (1). »

Il serait difficile d'exprimer et l'on ne saurait exagérer le désarroi jeté au sein de la conférence par cette première intervention du représentant de la France. L'émotion de ses collègues fut d'autant plus vive qu'avec une habileté de mise en scène consommée M. de Talleyrand, sûr de lui-même, armé de son visage impassible, de ses façons aisées de grand seigneur, n'avait laissé voir pendant toute cette scène qu'une sorte de tranquillité nonchalante qui lui était ordinaire, celle de quelqu'un qui, connaissant la portée de ses paroles, sait d'avance l'effet qu'elles vont produire. Cet effet fut immense. « L'intervention de Talleyrand et de Labrador, dit M. de Gentz (2), a furieusement dérangé nos plans. Ils ont protesté contre la forme que nous avions adoptée. Ils nous ont bien tancés pendant

(1) Lettre particulière de M. de Talleyrand à Louis XVIII, 4 octobre 1814.
(2) Journal de M. de Gentz, secrétaire-général du congrès de Vienne; Leipzig 1861.

deux heures. C'est une scène que je n'oublierai jamais. Le prince de Metternich ne sent pas comme moi ce qu'il y a d'embarrassant et même d'affreux dans notre position. »

Afin de rendre plus embarrassante encore cette situation des représentans des quatre puissances, décidé à profiter de tous ses avantages et désireux de constater pour tout le monde ce qui venait de se passer, M. de Talleyrand adressa officiellement le 1er octobre à M. de Metternich et aux ministres des cinq autres puissances une note signée où les objections qu'il avait verbalement produites dans la conférence étaient de nouveau développées avec beaucoup de force et de talent. Une autre rencontre du ministre de Louis XVIII, non plus avec ses collègues du congrès, mais avec l'empereur de Russie lui-même, allait accuser encore plus fortement la ligne politique adoptée par la France.

« ..... Après avoir expédié cette note (celle du 1er octobre), je suis parti pour l'audience particulière que m'avait fait annoncer l'empereur Alexandre. M. de Nesselrode était venu me dire de sa part qu'il désirait de me voir seul, et lui-même me l'avait rappelé la veille à un bal de la cour où j'avais eu l'honneur de me trouver avec lui. En m'abordant, il m'a pris la main; mais son air n'était point affectueux comme à l'ordinaire, sa parole était brève, son maintien grave et peut-être un peu solennel. J'ai vu clairement que c'était un rôle qu'il allait jouer. — Avant tout, m'a-t-il dit, comment est la situation de votre pays? — Aussi bien que votre majesté a pu le désirer et meilleure qu'on n'aurait osé l'espérer. — L'esprit public? — Il s'améliore chaque jour. — Les idées libérales? — Il n'y en a nulle part plus qu'en France. — Mais la liberté de la presse? — Elle est établie à quelques restrictions près, commandées par les circonstances; elles cesseront dans deux ans et n'empêcheront pas que jusque-là tout ce qui est bon et tout ce qui est utile ne soit publié. — Et l'armée? — Elle est toute au roi. Cent trente mille hommes sont sous les drapeaux, et au premier appel trois cent mille pourront les joindre. — Les maréchaux? — Lesquels, sire? — Oudinot? — Il est dévoué au roi. — Soult? — Il a eu d'abord un peu d'humeur; on lui a donné le gouvernement de la Vendée, il s'y conduit à merveille; il s'y est fait aimer et considérer.—Et Ney?—Il regrette un peu ses dotations; votre majesté pourrait diminuer ses regrets. — Les deux chambres? Il me semble qu'il y a de l'opposition. — Comme partout où il y a des assemblées délibérantes. Les opinions peuvent différer, mais les affections sont unanimes, et dans la différence d'opinions, celle du gouvernement a toujours une grande majorité. Quand après vingt-cinq ans de révolutions le roi se trouve en quelques mois aussi bien établi que s'il n'avait jamais quitté la France, quelle preuve plus certaine peut-on avoir que tout marche vers un même but? — Votre position personnelle? — La confiance et la bonté du roi passent mes espérances. — A présent parlons de nos affaires, il faut que nous les finissions ici. — Cela dépend de votre majesté. Elles finiront promptement et heureusement, si votre majesté y porte la même noblesse et la même grandeur d'âme que dans celles de la France. — Mais il faut

que chacun y trouve ses convenances. — Et chacun ses droits. — Je garderai ce que j'occupe. — Votre majesté ne voudra garder que ce qui sera légitimement à elle. — Je suis d'accord avec les grandes puissances. — J'ignore si votre majesté compte la France au rang de ces puissances. — Oui, sûrement; mais si vous ne voulez point que chacun trouve ses convenances, que prétendez-vous? — Je mets le droit d'abord et les convenances après. — Les convenances de l'Europe sont le droit. — Ce langage, sire, n'est pas le vôtre; il vous est étranger, et votre cœur le désavoue. — Non, je le répète, les convenances de l'Europe sont le droit. — Je me suis alors tourné vers les lambris près desquels j'étais, j'y ai appuyé ma tête, et, frappant la boiserie, je me suis écrié : Europe! Europe! malheureuse Europe! Me retournant du côté de l'empereur : Sera-t-il dit, lui ai-je demandé, que vous l'aurez perdue? — Il m'a répondu : Plutôt la guerre que de renoncer à ce que j'occupe. — J'ai laissé tomber mes bras, et dans l'attitude d'un homme affligé, mais décidé, qui avait l'air de lui dire : La faute n'en sera pas à nous, j'ai gardé le silence. L'empereur a été quelques instans sans le rompre, puis il a répété : — Oui, plutôt la guerre! — J'ai conservé la même attitude. Alors, levant les mains et les agitant comme je ne lui avais jamais vu faire et d'une manière qui m'a rappelé le passage qui termine l'éloge de Marc-Aurèle, il a crié plutôt qu'il n'a dit : Voilà l'heure du spectacle; je dois y aller, je l'ai promis à l'empereur, on m'y attend. — Et il s'est éloigné. Puis, la porte ouverte, revenant sur ses pas, il m'a pris le corps de ses deux mains, il me l'a serré en me disant avec une voix qui n'était plus la même : Adieu, adieu, nous nous reverrons. — Dans toute cette conversation, dont je n'ai pu rendre à votre majesté que la partie la plus saillante, la Pologne et la Saxe n'ont pas été nommées une seule fois, mais seulement indiquées par des circonlocutions. C'est ainsi que l'empereur voulait désigner la Saxe en disant *ceux qui ont trahi la cause de l'Europe*, à quoi j'ai été dans le cas de lui répondre : *Sire, c'est là une question de date.* Et après une légère pause, j'ai pu ajouter : *Et l'effet des embarras dans lesquels on a pu être jeté par les circonstances.*

« L'empereur une fois parla des *alliés;* je relevai cette expression comme je l'avais fait à la conférence, et il la mit sur le compte de l'habitude (1). »

Les deux passages que nous venons de citer montrent à quel point la politique de la France était dès le début en contradiction avec celle des autres puissances. A la fin de cette même lettre du 4 octobre, M. de Talleyrand exposait ainsi cette politique :

« Votre majesté voit que notre position ici est difficile. Elle peut le devenir chaque jour davantage. L'empereur Alexandre donne à son ambition tout son développement; elle est excitée par M. de Laharpe et par ***. La Prusse espère de grands accroissemens. L'Autriche pusillanime n'a qu'une ambition honteuse; mais elle est complaisante pour être aidée. Et ce ne sont pas là les seules difficultés. Il en est d'autres encore qui naissent des engagemens que les cours autrefois alliées ont pris dans un temps où elles n'espéraient pas abattre celui qu'elles ont pu renverser, et où elles se pro-

(1) Lettre particulière de M. de Talleyrand à Louis XVIII; 4 octobre 1814.

mettaient de faire avec lui une paix qui leur permît de l'imiter. Aujourd'hui que votre majesté, replacée sur le trône, y a fait remonter avec elle la justice, les puissances au profit desquelles ces engagemens ont été pris ne veulent pas y renoncer, et celles qui regrettent peut-être d'être engagées ne savent comment se délier. C'est, je crois, le cas de l'Angleterre, dont le ministre est faible. Les ministres de votre majesté pourraient donc rencontrer de tels obstacles qu'ils dussent renoncer à toute autre espérance que celle de sauver l'honneur; mais nous n'en sommes pas là (1). »

M. de Talleyrand avait raison de penser qu'il n'en était pas encore réduit à se tenir pour battu. L'irritation avait d'abord été fort vive contre la note de M. de Talleyrand, et les propos tenus en dehors des conférences par les ministres étrangers témoignaient qu'ils trouvaient plus facile de s'en fâcher que d'y répondre. « On veut nous diviser, s'était écrié M. de Nesselrode; mais on n'y réussira pas. » M. de Humboldt prétendait que cette note était un brandon de discorde jeté au milieu d'eux. Dans une seconde entrevue du 3 octobre, M. de Metternich demanda formellement à M. de Talleyrand de la vouloir bien retirer; mais M. de Labrador l'avait déjà envoyée à sa cour : cela était donc impossible. La mauvaise humeur du chancelier autrichien était extrême.

« Il faudra donc que nous répondions. — Si vous le voulez, lui répondis-je. — Je serais, reprit-il, assez d'avis que nous réglassions nos affaires tout seuls, entendant par *nous* les quatre cours. — Je répondis sans hésiter : Si vous prenez la question de ce côté, je suis tout à fait votre homme; je suis prêt, et ne demande pas mieux. — Comment l'entendez-vous? me dit-il. — D'une manière bien simple : je ne prendrai plus part à vos conférences; je ne serai ici qu'un membre du congrès, et j'attendrai qu'il s'ouvre (2). »

Cependant M. de Metternich, en y réfléchissant, n'insista point. Il y avait lieu de craindre, si on laissait la France se mettre volontairement à l'écart, qu'elle ne prît une influence trop considérable sur les états de second ordre, fort inquiets et jaloux de l'omnipotence que s'arrogeaient les quatre grandes cours. Il fallait transiger : on fit de part et d'autre quelques concessions. M. de Talleyrand proposa qu'on ajournât le congrès de quinze jours ou trois semaines. Cette idée fut assez goûtée; on se sépara toutefois sans rien décider. Le lendemain, M. de Metternich voulut avoir avec M. de Talleyrand une conversation préalable et toute confidentielle qui précédât l'ouverture de la troisième conférence. Comme il cherchait, pour le montrer à notre ambassadeur, un nouveau projet de déclaration qu'il ne pouvait trouver sur son bureau : — Probablement, dit en

(1) Lettre particulière de M. de Talleyrand à Louis XVIII, 4 octobre 1814.
(2) Lettre de M. de Talleyrand au roi Louis XVIII, 9 octobre 1814.

riant M. de Talleyrand, qu'il est en communication chez les alliés. — Ne parlez plus d'alliés, s'écria M. de Metternich, il n'y en a plus. Il y a ici des gens qui devraient l'être en ce sens que, même sans se concerter, ils devraient penser de la même manière et vouloir les mêmes choses. — La conversation continua sur ce ton amical. Le ministre d'Autriche et l'ambassadeur de France se trouvaient à peu près d'accord quand arrivèrent les autres membres du congrès. Le nouveau projet de déclaration ne préjugeait rien, et se bornait à remettre l'ouverture du congrès au 1er novembre.

« ..... Mais comme les anciennes prétentions étaient abandonnées, comme il n'était plus question de faire régler tout par les huit puissances, en ne laissant au congrès que la faculté d'approuver; comme on ne parlait plus que de préparer, par des communications libres et confidentielles avec les ministres des autres puissances, les questions sur lesquelles le congrès devrait prononcer, j'ai cru qu'un acte de complaisance qui ne porterait aucune atteinte aux principes pourrait être utile à l'avancement des affaires, et j'ai déclaré que je consentirais à l'adoption du projet, mais sous la condition qu'à l'endroit où il était dit que l'ouverture formelle du congrès serait ajournée au 1er novembre, on ajouterait : *Et sera faite conformément aux principes du droit public*. À ces mots, il s'est élevé un tumulte dont on ne pourrait que difficilement se faire d'idée. M. de Hardenberg debout, les poings sur la table, presque menaçant, et criant comme il est ordinaire à ceux qui sont affligés de la même infirmité que lui, proférait ces paroles entrecoupées : « Non, monsieur... Le droit public? C'est inutile... Pourquoi dire que nous agissons selon le droit public? Cela va sans dire. » Je lui répondis que si cela allait bien sans dire, cela irait encore mieux en le disant. M. de Humboldt criait : « Que fait ici le droit public? » A quoi je répondis : « Il fait que vous y êtes. » Lord Castlereagh, me tirant à l'écart, me demanda si, quand on aurait cédé sur ce point à mes désirs, je serais ensuite plus facile. Je lui demandai à mon tour ce qu'en me montrant facile je pourrais espérer qu'il ferait dans l'affaire de Naples. Il me promit de me seconder de toute son influence. « J'en parlerai, me dit-il, à Metternich; j'ai le droit d'avoir un avis sur cette matière. — Vous m'en donnez votre parole d'honneur? » lui dis-je. Il me répondit : « Je vous la donne. — Et moi, repartis-je, je vous donne la mienne de n'être difficile que sur les principes que je ne saurais abandonner. » Cependant M. de Gentz, s'étant approché de M. de Metternich, lui représenta que l'on ne pourrait refuser de parler de droit public dans un acte de la nature de celui dont il s'agissait. M. de Metternich avait auparavant proposé de mettre la chose aux voix, trahissant ainsi l'usage qu'ils auraient fait de la faculté qu'ils auraient voulu se donner, si leur premier plan eût été admis. On finit par consentir à l'addition que je demandais; mais il y eut une discussion non moins vive pour savoir où elle serait placée, et l'on convint enfin de la placer une phrase plus haut que celle où j'avais proposé qu'on la mît. M. de Gentz ne put s'empêcher de dire dans la conférence même : « Cette soirée, messieurs, appartient à l'histoire du congrès. Ce n'est pas moi qui la raconterai, parce que mon devoir s'y oppose, mais

elle s'y trouvera certainement. » Il m'a dit depuis qu'il n'avait jamais rien vu de pareil.

« C'est pourquoi je regarde comme heureux d'avoir pu, sans abandonner les principes, faire quelque chose que l'on puisse regarder comme un acheminement vers la réunion du congrès (1). »

Le congrès ainsi convoqué ne devait jamais se réunir en corps. Ses attributions furent d'un commun consentement dévolues aux huit cours signataires du traité de Paris, formant entre elles un comité général subdivisé en commissions où les représentans des petits états étaient de temps à autre appelés pour y défendre les intérêts particuliers de leurs commettans. Est-il besoin d'ajouter que cela même n'était aussi qu'une apparence? En réalité, les questions considérables furent toutes préparées et débattues par les représentans des cinq grandes puissances, la France, l'Autriche, la Grande-Bretagne. la Prusse et la Russie. Les affaires soumises au congrès étaient loin d'avoir toutes une égale importance; elles ne s'imposaient pas au congrès avec le même degré d'urgence. Quoique MM. de Talleyrand et de Labrador eussent dès le début réclamé très nettement l'expulsion de Murat et la restauration des Bourbons de Naples, toute délibération sur ce sujet avait été ajournée. Le sort réservé à la Pologne, auquel se liait forcément, comme nous l'avons déjà expliqué, celui de la Saxe, devint au contraire l'occasion d'une lutte immédiate et très vive; c'était le nœud gordien des négociations et la véritable question de paix ou de guerre qui pour le moment effaçait toutes les autres.

L'empereur Alexandre, échauffé plutôt que contenu par la résistance qu'il avait rencontrée chez M. de Talleyrand, continuait à demander le duché de Varsovie tout entier, aussi bien que la Saxe pour le compte de la Prusse. Ses vues, exprimées dans de fréquentes conversations avec les ministres d'Angleterre et d'Autriche, rencontraient chez ces deux hommes d'état un accueil assez différent. Lord Castlereagh, assez coulant sur le sort réservé à la Saxe, témoignait, quoique faiblement, peu de goût pour la création d'un royaume séparé de Pologne. M. de Metternich avait une égale répugnance pour les deux combinaisons; mais il redoutait une rupture avec l'empereur Alexandre qui aurait eu pour effet de le rejeter du côté de la France. Il avait d'ailleurs laissé échapper des paroles de semi-adhésion qui maintenant l'embarrassaient beaucoup et qu'il n'osait si vite démentir. Sur la reconstitution d'un royaume de Pologne doué d'institutions libérales et par conséquent dangereuses pour la sécurité des provinces voisines et polonaises despotiquement gouvernées, il avait de fortes objections qu'il se réservait de faire va-

(1) Lettre particulière de M. de Talleyrand à Louis XVIII, 9 octobre 1814.

loir quand le moment en serait venu. Le sacrifice de la Saxe lui coûtait moins. Il l'avait complétement abandonnée. Nous savons bien que M. de Metternich, averti de la grave responsabilité que la correspondance si précise de M. de Talleyrand faisait peser sur lui, s'en est toujours très vivement défendu; nous supposons même, peut-être à tort, que des explications et des notes fournies par le chancelier autrichien ont aidé l'éminent historien du consulat et de l'empire à combattre sur ce point les assertions de notre ambassadeur au congrès, et à lui persuader que si par habileté et prudence M. de Metternich n'avait pas d'abord affiché son opposition à la confiscation de la Saxe, au fond il était décidé à n'y jamais prêter les mains. L'opinion de tous les contemporains bien informés et des diplomates autrichiens eux-mêmes n'admet pas cette tardive justification du chancelier de la cour de Vienne. On lit en effet à la date du 15 octobre, dans le journal de M. de Gentz, secrétaire du congrès et confident de M. de Metternich, quelques mots qui la démentent absolument. « Le prince de Metternich veut céder, et il cédera. La Saxe est perdue (1). » Quoi qu'il en soit, une chose est certaine, c'est que M. de Talleyrand resta longtemps seul à défendre la cause intéressante de ce roi si estimé, si honnête et si malheureux. Cet isolement ne l'effrayait pas beaucoup. Il avait le pressentiment qu'il ne durerait pas toujours. Cependant il pensait qu'il était bon de prendre ses précautions; dès le milieu d'octobre, il avait prié le roi Louis XVIII de faire quelque déclaration publique qui fût de nature à appuyer les démarches de son ambassadeur. Il demandait en même temps qu'on lui envoyât des instructions précises, qui l'autorisassent à promettre, s'il le fallait, à l'Autriche une assistance militaire effective contre les prétentions russes. Le roi entra vivement dans la pensée de son ambassadeur.

« L'existence de la ligue dont vous me parlez est démontrée à mes yeux, et surtout le projet de se venger sur la France des humiliations que le directoire et bien davantage Bonaparte ont fait souffrir à l'Europe. Jamais je ne me laisserai réduire là. Aussi j'adopte très fort l'idée de la déclaration, et je désire que vous m'en envoyiez le projet plus tôt que plus tard; mais ce n'est pas le tout, il faut prouver qu'il y a quelque chose derrière, et pour cela il me paraît nécessaire de faire des préparatifs pour porter au besoin l'armée sur un pied plus considérable que celui où elle est maintenant... (2). »

L'appui énergique qu'il rencontrait auprès du chef de la dynastie des Bourbons rendait M. de Talleyrand plus hardi dans sa résistance aux impétueuses fantaisies de l'empereur Alexandre. Celui-ci en était

(1) Journal de M. de Gentz, Leipzig 1861.

(2) Lettre particulière de Louis XVIII à M. de Talleyrand (sans date), entre le 20 et le 27 octobre 1814.

de plus en plus irrité. Il voulut avoir un second entretien avec le représentant de la France et tenter encore une fois ce que pourrait sur lui la notification nette et hautaine de ses intentions. Averti par le prince Czartoryski, M. de Talleyrand accepta sans grand trouble cette entrevue, dont nous le laisserons faire lui-même le curieux récit.

« Il (l'empereur Alexandre) vint à moi avec quelque embarras. Je lui exprimai le regret de ne l'avoir encore vu qu'une fois. Il avait bien voulu, lui dis-je, ne pas m'accoutumer à une privation de telle nature, lorsque j'avais eu le bonheur de me trouver dans les mêmes lieux que lui. Sa réponse fut qu'il me verrait toujours avec plaisir, que c'était ma faute si je ne l'avais point vu; pourquoi n'étais-je pas venu? Il ajouta cette singulière phrase : « Je suis homme public, on peut toujours me voir. » Il est à remarquer que ses ministres et ceux de ses serviteurs qu'il affectionne le plus sont quelquefois plusieurs jours sans pouvoir l'approcher. « Parlons d'affaires, » me dit-il ensuite.

« Je ne fatiguerai point votre majesté des détails oiseux d'une conversation qui a duré une heure et demie; je dois d'autant moins craindre de me borner à l'essentiel, que, quelques soins que je prenne d'abréger ce que j'ai à dire comme sorti de la bouche de l'empereur de Russie, votre majesté le trouvera peut-être encore au-dessus de toute croyance. « A Paris, me dit-il, vous étiez de l'avis d'un royaume de Pologne; comment se fait-il que vous ayez changé? — Mon avis, sire, est encore le même. A Paris, il s'agissait du rétablissement de toute la Pologne, je voulais alors comme je voudrais aujourd'hui son indépendance; mais il s'agit maintenant de toute autre chose : la question est subordonnée à une fixation de limites qui mette l'Autriche et la Prusse en sûreté. — Elles ne doivent point être inquiètes. Du reste j'ai deux cent mille hommes dans le duché de Varsovie; que l'on m'en chasse! J'ai donné la Saxe à la Prusse; l'Autriche y consent. — J'aurais peine à le croire, tant cela est contre son intérêt; mais le consentement de l'Autriche peut-il rendre la Prusse propriétaire de ce qui appartient au roi de Saxe? — Si le roi de Saxe n'abdique pas, il sera conduit en Russie, il y mourra; un autre roi y est déjà mort. — Votre majesté me permettra de ne pas la croire; le congrès n'a pas été réuni pour voir un pareil attentat. — Comment, un attentat! Quoi! Stanislas n'est-il pas allé en Russie? Pourquoi le roi de Saxe n'irait-il pas? Le cas de l'un est celui de l'autre; il n'y a pour moi aucune différence. » J'avais trop à répondre. J'avoue à votre majesté que je ne savais comment contenir mon indignation. L'empereur parlait vite. Une de ses phrases a été celle-ci : « Je croyais que la France me devait quelque chose. Vous me parlez toujours de principes : votre droit public n'est rien pour moi, je ne sais ce que c'est. Quel cas croyez-vous que je fasse de tous vos parchemins et de vos traités? (Je lui avais rappelé celui par lequel les alliés sont convenus que le grand-duché de Varsovie serait partagé entre les trois cours.) Il y a pour moi une chose qui est au-dessus de tout, c'est ma parole; je l'ai donnée, et je la tiendrai. J'ai promis la Saxe au roi de Prusse au moment où nous nous sommes rejoints. — Votre majesté a promis au roi de Prusse de neuf à dix millions d'âmes, elle peut

les lui donner sans détruire la Saxe. (J'avais un tableau des pays que l'on pouvait donner à la Prusse, et qui, sans renverser la Saxe, lui formeraient le nombre de sujets que les traités lui assurent; l'empereur l'a pris et gardé.) — Le roi de Saxe est un traître. — Sire, la qualification de traître ne peut jamais être donnée à un roi, et il importe qu'elle ne puisse jamais lui être donnée. » J'ai peut-être mis un peu d'expression à cette dernière partie de ma phrase. Après un moment de silence : « Le roi de Prusse, me dit-il, sera roi de Prusse et de Saxe, comme je serai empereur de Russie et roi de Pologne. Les complaisances que la France aura pour moi sur ces deux points seront la mesure de celles que j'aurai moi-même pour elle sur tout ce qui peut l'intéresser. »

« Dans le cours de cette conversation, l'empereur ne s'est point, comme dans la première que j'ai eue avec lui, livré à de grands mouvemens : il était absolu et avait tout ce qui montre de l'irritation.

« Après m'avoir dit qu'il me reverrait, il s'est rendu au bal particulier de la cour, où je l'ai suivi, ayant eu l'honneur d'y être invité (1). »

Ces violentes sorties que de temps à autre se permettait la colère feinte ou réelle de l'empereur de Russie ne tombaient pas seulement sur l'ambassadeur de France, qui était de force à les soutenir. Le ministre de l'Autriche, qui s'était peu à peu enhardi jusqu'à élever quelques objections contre la reconstitution de la Pologne, avait été, « peu de jours après, traité par Alexandre avec une hauteur de langage qui aurait pu paraître extraordinaire même à l'égard d'un de ses serviteurs. »

« M. de Metternich lui ayant dit, au sujet de la Pologne, que s'il était question d'en faire une, eux aussi le pourraient, il avait non-seulement qualifié cette observation d'inconvenante et d'indécente, mais s'était emporté jusqu'à dire à M. de Metternich « qu'il était le seul en Autriche qui osât prendre un ton de révolte. » On ajoute que les choses auraient été poussées si loin que M. de Metternich lui aurait déclaré qu'il allait prier son maître de nommer un autre ministre que lui pour le congrès. M. de Metternich sortit de cet entretien dans un état où les personnes de son intimité dirent qu'elles ne l'avaient jamais vu. Lui qui, peu de jours auparavant, avait dit au comte de Schullembourg qu'il se retranchait derrière le temps et faisait une arme de la patience pourrait fort bien la perdre, si elle était mise à pareille épreuve (2). »

On commençait en effet à se prononcer fortement à Vienne contre les prétentions russes, et la cause du roi de Saxe gagnait de plus en plus faveur parmi les représentans des petites cours, qui se sentaient toutes menacées dans sa personne. La famille impériale et l'aristocratie autrichienne éprouvaient pour lui une sympa-

(1) Lettre particulière de M. de Talleyrand au roi Louis XVIII, 25 octobre 1814.
(2) Lettre particulière de M. de Talleyrand au roi Louis XVIII, 31 octobre 1814.

thie profonde. On était généralement choqué de voir l'empereur Alexandre, s'érigeant en maître, prendre un ton et des manières de commandement qui rappelaient trop celles de Napoléon après ses plus éclatantes victoires. Les généraux russes et prussiens blessaient encore plus les amours-propres en se permettant vis-à-vis de leurs anciens alliés des fanfaronnades que ceux-ci n'avaient jamais entendues sortir de la bouche des officiers français, quand nos armées avaient occupé leurs capitales conquises. L'empereur d'Autriche, à qui Alexandre avait voulu en appeler contre la sourde opposition de M. de Metternich, lui avait doucement donné à entendre qu'il valait mieux pour les souverains laisser traiter leurs affaires par leurs ministres. Il y avait en Allemagne une réaction évidente contre la Prusse et la Russie. A Londres même, et parmi les membres du parlement, on commençait à s'émouvoir. Lord Castlereagh, ministre responsable d'un souverain constitutionnel, était obligé de tenir compte de ce mouvement de l'opinion, et se mettait à son tour tardivement en ligne contre l'empereur Alexandre; mais la crainte de paraître marcher d'accord avec la France le préoccupait toujours. Le cabinet des Tuileries, en s'opposant aux projets russes en faveur de la Pologne, avait en termes nobles et dignes fait la réserve expresse des droits de cette antique nation.

« De toutes les questions qui doivent être traitées au congrès (disaient les instructions remises à M. de Talleyrand), le roi aurait considéré comme la première, la plus grande, la plus éminemment européenne, et comme hors de comparaison avec toute autre, celle de la Pologne, s'il eût été possible d'espérer qu'un peuple si digne de l'intérêt de tous les autres, par son ancienneté, sa valeur, les services qu'il a rendus autrefois à l'Europe, et par son infortune, pût être rendu à son antique et complète indépendance. Le partage qui le raya de la liste des nations fut le prélude, en partie la cause et peut-être jusqu'à un certain point l'excuse des bouleversemens auxquels l'Europe a été en proie... »

Par suite de sa constante préoccupation de toujours dire autrement que la France, par suite aussi de sa répugnance pour les idées libérales dont les ministres de l'Angleterre étaient bien éloignés de se faire les champions, lord Castlereagh, alors très coulant sur le chapitre de la Saxe, entreprit par écrit une controverse en règle avec l'empereur Alexandre au sujet de la Pologne. Dans un langage rude et presque acerbe, il s'attachait à démontrer « que l'acquisition du duché tout entier ou même de la majeure partie de cette province donnerait à l'empereur russe une supériorité de forces dangereuse pour les deux puissances voisines et pour l'équilibre européen. Il signalait comme une menace permanente contre la paix générale et la tranquillité intérieure de l'Autriche et de la Prusse l'invitation faite aux Polonais de se rallier autour de l'empe-

reur pour travailler à la régénération de leur patrie, les nouvelles espérances, le nouvel encouragement donnés à l'activité et aux cabales de ce peuple léger et inquiet, la chance de voir renaître ces débats tumultueux dans lesquels les Polonais avaient si longtemps enveloppé leur pays et les pays voisins... »

Ces velléités de résistance de la part de l'Angleterre commençaient à inquiéter Alexandre. Cependant, tant que la Prusse ne se laisserait pas entraîner, il se tenait pour certain de triompher de l'opposition avouée de M. de Talleyrand, des répugnances cachées de M. de Metternich et des objections de lord Castlereagh. Les ministres prussiens, moins résolus que lui, semblaient faillir et reculer un peu devant les clameurs poussées par tous les princes allemands. L'empereur de Russie comprit que tout allait être perdu, s'il ne faisait un nouvel effort pour lier irrévocablement le roi Guillaume de façon qu'il ne pût jamais se dégager. Laissons M. de Talleyrand raconter comment il s'y prit.

« ..... M. de Metternich et lord Castlereagh avaient persuadé au cabinet prussien de faire cause commune avec eux sur la question de la Pologne; mais l'espoir qu'ils avaient fondé sur le concours de la Prusse n'a pas été de longue durée. L'empereur de Russie, ayant engagé le roi de Prusse à venir dîner chez lui il y a quelques jours, eut avec lui une conversation dont j'ai pu savoir quelques détails par ***. Il lui rappela l'amitié qui les unissait, le prix qu'il y attachait, tout ce qu'il avait fait pour la rendre éternelle. Leur âge étant à peu près le même, il lui était doux de penser qu'ils seraient longtemps témoins du bonheur que leurs peuples devraient à leur liaison intime. Il avait toujours attaché sa gloire au rétablissement d'un royaume de Pologne. Quand il touchait à l'accomplissement de ses désirs, aurait-il la douleur d'avoir à compter parmi ceux qui s'y opposaient son ami le plus cher et le seul prince sur les sentimens duquel il eût compté? Le roi fit mille protestations, et lui jura de le soutenir dans la question polonaise. « Ce n'est pas assez, lui dit l'empereur, que vous soyez dans cette disposition, il faut encore que vos ministres s'y conforment. » Et il engagea le roi à faire appeler M. de Hardenberg. Celui-ci étant arrivé, l'empereur répéta devant lui ce qu'il avait dit et la parole que le roi lui avait donnée. M. de Hardenberg voulut faire des objections; mais, pressé par l'empereur Alexandre, qui lui demandait s'il ne voulait pas obéir aux ordres du roi, et ces ordres étant absolus, il ne lui resta qu'à promettre de les exécuter ponctuellement. Voilà tout ce que j'ai pu savoir de cette scène; mais elle doit avoir offert beaucoup de particularités que j'ignore, s'il est vrai, comme M. de Gentz me l'a assuré, que le prince de Hardenberg ait dit qu'il n'en avait jamais vu de semblable.

« Ce changement de la Prusse a fort déconcerté M. de Metternich et lord Castlereagh. Ils auraient voulu que M. de Hardenberg eût offert sa démission, et il est certain que cela aurait pu embarrasser l'empereur et le roi; mais il ne paraît pas y avoir même pensé (1). »

(1) Lettre particulière de M. de Talleyrand au roi Louis XVIII, 11 novembre 1814.

En même temps qu'il remettait ainsi la main sur le roi de Prusse, l'empereur Alexandre résolut de tenter une dernière démarche auprès du représentant de la France.

« ..... Avant que l'empereur Alexandre eût ramené la Prusse à lui, des personnes de sa confiance lui ayant conseillé de se tourner du côté de la France, de s'entendre avec elle et de me voir, il avait répondu qu'il me verrait volontiers, et que désormais, pour lui faire demander une audience, il fallait que je m'adressasse non au comte de Nesselrode, mais au prince Wolkonsky, son premier aide-de-camp. Je dis à la personne par laquelle l'avis m'en fut donné que, si je faisais demander une audience à l'empereur, les Autrichiens et les Anglais ne pourraient pas l'ignorer, qu'ils en prendraient de l'ombrage et bâtiraient là-dessus toute sorte de conjectures, et qu'en la faisant demander par la voie inusitée d'un aide-de-camp, je donnerais à mes relations avec l'empereur un air d'intrigue qui ne pourrait convenir ni à l'un ni à l'autre. A quelques jours de là, comme il demandait pourquoi il ne m'avait pas vu, on lui fit connaître mes motifs, et il les approuva en ajoutant : « Ce sera donc moi qui l'attaquerai le premier. » Ayant souvent l'occasion de me trouver avec lui dans de grandes réunions, je m'étais fait une règle d'être le moins possible sur son passage auprès de lui, de l'éviter autant que cela pourrait se faire sans manquer aux bienséances. J'en usai de la sorte samedi chez le comte Zichy.

« J'avais passé presque tout le temps dans la salle du jeu, et, profitant pour me retirer du moment où l'on se mettait à table, j'avais déjà gagné la porte de l'antichambre, lorsqu'ayant senti une main qui s'appuyait sur mon épaule et m'étant retourné, je vis que cette main était celle de l'empereur Alexandre. Il me demanda pourquoi je ne l'allais pas voir, quand il me verrait, ce que je faisais le lundi, me dit d'aller chez lui ce jour-là le matin à onze heures, d'y aller en frac, de reprendre avec lui mes habitudes de frac, et en me disant cela il me pressait le bras et me le serrait d'une manière tout amicale.

« J'eus soin d'informer M. de Metternich et lord Castlereagh de ce qui s'était passé, afin d'éloigner toute idée de mystère et de prévenir tout soupçon de leur part.

« Je me rendis chez l'empereur à l'heure indiquée. « Je suis, me dit-il, bien aise de vous voir. Et vous aussi, vous désiriez me voir, n'est-ce pas? » Je lui répondis que je témoignais toujours du regret de me trouver dans le même lieu que lui et de ne pas le voir plus souvent, après quoi, l'entretien s'engagea.

« Où en sont les affaires, et quelle est maintenant votre position? — Sire, elle est toujours la même : si votre majesté veut rétablir la Pologne dans un état complet d'indépendance, nous sommes prêts à la soutenir. — Je désirais à Paris le rétablissement de la Pologne, et vous l'approuviez; je le désire encore comme homme, comme toujours fidèle aux idées libérales, que je n'abandonnerai jamais; mais dans ma situation les désirs de l'homme ne peuvent pas être la règle du souverain. Peut-être le jour arrivera-t-il où la Pologne pourra être rétablie. Quant à présent, il n'y faut pas penser. — S'il ne s'agit que du partage du duché de Varsovie, c'est

l'affaire de l'Autriche et de la Prusse beaucoup plus que la nôtre : ces deux puissances une fois satisfaites sur ce point, nous serons satisfaits nous-mêmes; tant qu'elles ne le seront pas, il nous est prescrit de les soutenir, et notre devoir est de le faire, puisque l'Autriche a laissé arriver des difficultés qu'il lui était si facile de prévenir. — Comment cela? — En ne demandant pas à faire, lors de son alliance avec vous, occuper par ses troupes la partie du duché de Varsovie qui lui avait appartenu. Vous ne le lui auriez certainement pas refusé, et si elle eût occupé ce pays, vous n'auriez pas songé à le lui ôter. — L'Autriche et moi, nous sommes d'accord. — Ce n'est pas là ce que l'on croit dans le public. — Nous sommes d'accord sur les points principaux. Il n'y a plus de discussion que pour quelques villages. — Dans cette question, la France n'est qu'en seconde ligne; elle est en première dans celle de la Saxe. — En effet, la question de la Saxe est pour la maison de Bourbon une question de famille. — Nullement, sire : dans l'affaire de la Saxe, il ne s'agit point de l'intérêt d'un individu ou d'une famille particulière; il s'agit de l'intérêt de tous les rois, il s'agit du premier intérêt de votre majesté elle-même, car son premier intérêt est de prendre soin de cette gloire personnelle qu'elle a acquise, et dont l'éclat rejaillit sur son empire. Votre majesté doit en prendre soin non-seulement pour elle-même, mais encore pour son pays, dont cette gloire est devenue le patrimoine. Elle y mettra le sceau en protégeant et faisant respecter les principes qui sont le fondement de l'ordre public et de la sécurité de tous. Je vous parle, sire, non comme ministre de France, mais comme un homme qui vous est sincèrement attaché. — Vous parlez de principes; mais c'en est un que l'on doit tenir sa parole, et j'ai donné la mienne. — Il y a des engagemens de divers ordres, et celui qu'en passant le Niémen votre majesté prit avec l'Europe doit l'emporter sur tout autre. Permettez-moi, sire, d'ajouter que l'intervention de la Russie dans les affaires de l'Europe est généralement vue d'un œil de jalousie et d'inquiétude, et que, si elle a été soufferte, c'est uniquement à cause du caractère personnel de votre majesté. Il est donc nécessaire que ce caractère se conserve en entier. — Ceci est une affaire qui ne concerne que moi, et dont je suis le seul juge. — Pardonnez-moi, sire; quand on est un homme de l'histoire, on a pour juge le monde entier. — Le roi de Saxe est l'homme le moins digne d'intérêt; il a violé ses engagemens. — Il n'en avait pris aucun avec votre majesté; il n'en avait pris qu'avec l'Autriche; elle seule serait donc en droit de lui en vouloir, et tout au contraire je sais que les projets formés sur la Saxe font éprouver à l'empereur d'Autriche la peine la plus vive, ce que votre majesté ignore très certainement, sans quoi, vivant, elle et sa famille, avec lui et chez lui depuis deux mois, elle n'aurait jamais pu se résoudre à la lui causer. Ces mêmes projets affligent et alarment le peuple de Vienne. J'en ai chaque jour des preuves. — Mais l'Autriche abandonne la Saxe. — M. de Metternich, que je vis hier au soir, me montra des dispositions bien opposées à ce que votre majesté me fait l'honneur de me dire. — Et vous-même, on dit que vous consentez à en abandonner une partie. — Nous ne le ferons qu'avec un extrême regret; mais si, pour que la Prusse eût une population égale à celle qu'elle avait en 1806 et qui n'allait qu'à neuf millions deux cent mille âmes, il est nécessaire de donner de trois à quatre cent mille Saxons, c'est un sa-

crifice que nous ferons pour le bien de la paix. — Et voilà ce que les Saxons redoutent le plus. Ils ne demandent pas mieux que d'appartenir au roi de Prusse; ce qu'ils désirent, c'est de n'être pas divisés. — Nous sommes à portée de connaître ce qui se passe en Saxe, et nous savons que les Saxons sont désespérés à l'idée de devenir Prussiens. — Non; tout ce qu'ils craignent, c'est d'être partagés, et c'est en effet ce qu'il y a de plus malheureux pour un peuple. — Sire, si l'on appliquait ce raisonnement à la Pologne? — Le partage de la Pologne n'est pas de mon fait. Il ne tient pas à moi que ce mal ne soit réparé; je vous l'ai dit, peut-être le sera-t-il un jour. — La cession d'une partie des deux Lusaces ne serait point proprement un démembrement de la Saxe : elles ne lui étaient point incorporées; elles avaient été jusqu'à ces derniers temps un fief relevant de la couronne de Bohême; elles n'avaient de commun avec la Saxe que d'être possédées par le même souverain. — Dites-moi : est-il vrai que l'on fasse des armemens en France? (En me faisant cette question, l'empereur s'est approché si près de moi que son visage touchait presque le mien.) — Oui, sire. — Combien le roi a-t-il de troupes? — Cent trente mille hommes sous les drapeaux et trois cent mille renvoyés chez eux, mais pouvant être rappelés au premier moment. — Combien en rappelle-t-on maintenant? — Ce qui est nécessaire pour compléter le pied de paix. Nous avons tour à tour senti le besoin de n'avoir plus d'armée et le besoin d'en avoir une, de n'en avoir plus quand l'armée était celle de Bonaparte, et d'en avoir une qui fût celle du roi. Il a fallu pour cela dissoudre et recomposer, désarmer d'abord et ensuite réarmer, et voilà ce qu'en ce moment on achève de faire. Tel est le motif de nos armemens actuels : ils ne menacent personne; mais quand toute l'Europe est armée, il a paru nécessaire que la France le fût dans une proportion convenable. — C'est bien; j'espère que ces affaires-ci mèneront à un rapprochement entre la France et la Russie. Quelles sont à cet égard les dispositions du roi? — Le roi n'oubliera jamais les services que votre majesté lui a rendus, et sera toujours prêt à les reconnaître; mais il a ses devoirs comme souverain d'un grand pays et comme chef de l'une des plus puissantes et plus anciennes familles de l'Europe. Il ne saurait abandonner la maison de Saxe. Il veut qu'en cas de nécessité nous protestions. L'Espagne, la Bavière, d'autres états encore protesteraient comme nous. — Écoutez : faisons un marché! Soyez aimable pour moi dans la question de la Saxe, et je le serai pour vous dans celle de Naples. Je n'ai point d'engagement de ce côté. — Votre majesté sait bien qu'un tel marché n'est pas faisable. Il n'y a pas de parité entre les deux questions. Il est impossible que votre majesté ne veuille pas par rapport à Naples ce que nous voulons nous-mêmes. — Eh bien! persuadez donc aux Prussiens de me rendre ma parole. — Je vois fort peu les Prussiens et ne viendrais certainement pas à bout de les persuader; mais votre majesté a tous les moyens de le faire. Elle a tout pouvoir sur l'esprit du roi, elle peut d'ailleurs les contenter. — Et de quelle manière? — En leur laissant quelque chose de plus en Pologne. — Singulier expédient que vous me proposez! Vous voulez que je prenne sur moi pour leur donner. »

« L'entretien fut interrompu par l'impératrice de Russie, qui entra chez l'empereur. Elle voulut bien me dire des choses obligeantes; elle ne resta

que quelques momens, et l'empereur reprit : « Résumons-nous. » Je récapitulai brièvement les points sur lesquels je pouvais et ceux sur lesquels je ne pouvais pas composer, et je finis par dire que je devais insister sur la conservation du royaume de Saxe avec seize cent mille habitans. « Oui, me dit l'empereur, vous insistez beaucoup sur une chose *décidée;* » mais il ne prononça pas le mot de ce ton qui annonce une détermination qui ne peut changer (1). »

De part et d'autre les amours-propres étaient bien engagés; mais, depuis six semaines que duraient les conférences, la politique française avait gagné beaucoup de terrain. M. de Talleyrand pouvait mander en toute vérité au roi Louis XVIII « qu'on ne songeait plus à faire le vide autour de son ambassadeur. » Sans accepter encore l'idée de s'entendre avec nous pour résister à l'empereur Alexandre, lord Castlereagh et M. de Metternich s'étaient en effet habitués à venir confier leurs embarras à M. de Talleyrand; ils cherchaient de bonne foi le moyen de revenir, sans rompre positivement, sur les demi-engagemens qu'ils avaient pris avec la Russie et la Prusse. M. de Talleyrand leur répétait sous toutes les formes qu'il n'y en avait pas d'autre que de s'allier résolûment avec la France. Cette offre les effrayait, et tout aussitôt ils retombaient dans les hésitations. Ce fut l'empereur Alexandre qui les en tira par une démarche aussi arrogante qu'inconsidérée. Tout à coup l'on apprit à Vienne que le prince de Repnin, gouverneur-général de la Saxe pour la Russie, dans une proclamation adressée aux autorités saxonnes, venait de leur annoncer « qu'en vertu d'une convention conclue dès le 27 septembre, l'empereur de Russie, de l'*aveu* de l'Autriche et de l'Angleterre, lui avait ordonné de remettre l'administration de la Saxe aux délégués du roi de Prusse, qui devait à l'avenir posséder ce pays. » A cette nouvelle, l'émotion fut extrême. L'indignation des petits princes allemands ne connut pas de bornes; c'était un cri général contre l'ambition et l'audace des puissances du Nord, qui n'avaient pas hésité à porter un insolent défi à l'Europe en décidant prématurément entre elles une question soumise aux délibérations du congrès. M. de Metternich et lord Castlereagh se jetèrent dans les récriminations les plus vives. Ils étaient dans leur droit, car on abusait d'une façon odieuse de leur complaisance en représentant comme absolu et définitif un consentement qui n'avait jamais été de leur part que conditionnel. Cet étrange procédé de l'empereur de Russie les poussa à bout. Lord Castlereagh venait justement de recevoir de sa cour l'ordre de défendre la cause de la Saxe plus chaudement qu'il ne l'avait fait jusqu'alors. Tous les généraux autrichiens se plaignaient hautement de ce qu'ils appelaient la fai-

(1) Lettre particulière de M. de Talleyrand au roi Louis XVIII, 17 novembre 1814.

blesse de M. de Metternich. Le plus considérable d'entre eux, le prince Schwarzenberg, s'en expliquait très franchement avec l'empereur Alexandre :

« ..... Après s'être quelque temps défendu de rompre le silence, le prince Schwarzenberg lui dit nettement que sa conduite envers l'Autriche avait été peu franche et même peu loyale, que ses prétentions tendaient à mettre la monarchie autrichienne dans un véritable danger, et les choses dans une situation qui rendrait la guerre inévitable, que si on ne la faisait pas maintenant (soit par respect pour l'alliance naissante, soit pour ne pas se montrer à l'Europe comme des étourdis qui n'avaient rien prévu et s'étaient mis, par une aveugle confiance, à la merci des événemens), elle arriverait infailliblement d'ici à dix-huit mois ou deux ans. Alors il échappa à l'empereur de dire : « Si je m'étais moins avancé! Mais, ajouta-t-il, comment puis-je me dégager? Vous sentez bien qu'au point où j'en suis, il est impossible que je recule (1)..... »

Chose singulière pendant qu'à Vienne le prince Schwarzenberg parlait de guerre à l'empereur Alexandre comme d'une éventualité possible, M. de Blacas, le confident des pensées intimes du roi Louis XVIII, en entretenait le duc de Wellington à Paris, et ne s'en montrait pas autrement effrayé pour l'avenir de la dynastie nouvellement restaurée. A l'ambassadeur d'Angleterre qui lui représentait les dangers de la guerre, il répondait « que ces dangers n'existaient pas, pourvu que l'Angleterre ne prît pas parti contre la France, » et il ajoutait que d'ailleurs, dans certains cas, la paix recèle plus de périls que la guerre la plus malheureuse (2). M. de Talleyrand avait plus de confiance que M. de Blacas; il ne désespérait pas d'entraîner l'Angleterre dans la lutte, et s'y employait de son mieux. La situation devenait de plus en plus tendue. L'empereur Alexandre, tout à fait aigri par la persistance de l'opposition de M. de Talleyrand, dont il n'avait pu triompher ni par intimidation ni par caresses, s'exprimait sévèrement sur le compte du gouvernement français. Il s'appliquait à mettre en relief ses difficultés et ses fautes, qui n'étaient que trop réelles. Il affectait de répéter qu'un gouvernement ainsi contesté ne pourrait jamais apporter grande force à ses alliés. Il menait à sa suite dans les salons de Vienne le prince Eugène de Beauharnais, pour qui le tsar s'était pris d'amitié. Plus d'une fois même on l'entendit se plaindre de ce que le cabinet des Tuileries ne montrait pas assez d'égards pour la reine Hortense, qu'il honorait de sa protection. Avec une générosité qui était dans son caractère, mais qui ne desservait pas alors sa politique, il prenait presque maintenant la défense de Napoléon contre les Bourbons. Il repro-

(1) Lettre particulière de M. de Talleyrand au roi Louis XVIII, 17 novembre 1814.
(2) Dépêche du duc de Wellington à lord Castlereagh, 9 octobre 1814.

chait, non sans raison, à Louis XVIII de manquer à la fois aux traités et aux convenances en ne payant pas les mois échus de la pension stipulée pour le prisonnier de l'île d'Elbe. On prétendait même, sans que cela ait jamais été bien prouvé, qu'un jour il s'était écrié dans un moment de colère : « Bah! s'ils m'y forcent, on leur lâchera le monstre! » Comme on le peut bien croire, M. de Talleyrand ne demeurait pas en reste. Il représentait dans ses conversations l'empereur Alexandre comme un ambitieux sans principes, à la fois maniaque et hypocrite, enivré d'une position supérieure à son mérite, et mêlant à l'affectation d'un jargon libéral et philanthropique les emportemens d'une violence sauvage (1). M. de Metternich avait fini par ne pas le ménager beaucoup plus. Il se moquait volontiers des airs d'Agamemnon qu'Alexandre prenait avec les autres souverains et de sa galanterie mystique avec les dames.

Au milieu de ces divisions, les affaires n'avançaient guère; elles reculaient plutôt. Depuis le 1er novembre, jour où les représentans des huit puissances avaient été officiellement convoqués, ils n'avaient encore pu s'entendre sur rien d'important, et les chances de rupture s'accroissaient visiblement; mais plus l'avenir devenait menaçant, plus le congrès semblait vouloir à tout prix s'en distraire. Les fêtes succédaient aux fêtes, et les souverains s'y mêlaient aussi bien que leurs ministres. L'empereur Alexandre y prenait la part la plus active. Visiteur assidu des cercles les plus élégans, empressé auprès des étrangères les plus aimables, il organisait pour elles de petites loteries de société, où il apportait pour sa part des cadeaux d'un prix considérable, sauf à mal dissimuler sa mauvaise humeur, lorsque le hasard ne favorisait point celles qu'il avait plus particulièrement distinguées. Ce n'étaient que concerts, soirées, bals à la cour, divertissemens de toute sorte, et le prince de Ligne pouvait plaisamment répondre aux mécontens : « De quoi vous plaignez-vous? Si le congrès ne marche pas, il danse. »

La crise approchait cependant. L'opposition de l'Angleterre et de l'Autriche contre l'omnipotence de l'empereur de Russie se dessinait chaque jour davantage. L'empereur François ne la dissimulait pas lui-même à son hôte. « Nous autres souverains, lui avait dit l'empereur Alexandre, nous sommes obligés dans le cas actuel de nous conformer au vœu du peuple et de le suivre. Le vœu du peuple saxon est de n'être pas partagé. Il aime mieux appartenir tout entier à la Prusse que si la Saxe était divisée ou morcelée. — L'empereur d'Autriche lui répondit : « Je n'entends rien à cette doctrine. Voici quelle est la mienne. Un prince peut, s'il le veut, céder une partie de son pays. Il ne peut pas céder tout son pays et tout son

(1) Lettre particulière de M. de Talleyrand au roi Louis XVIII.

peuple. S'il abdique, son droit passe à ses héritiers légitimes : il ne peut pas les en priver, et l'Europe n'en a pas le droit. — Cela n'est pas conforme aux lumières du siècle, dit l'empereur Alexandre. — C'est mon opinion, répliqua l'empereur d'Autriche; ce doit être celle de tous les souverains, et conséquemment la vôtre. Pour moi, je ne m'en départirai jamais (1). »

Lord Castlereagh était, de son côté, tombé dans cet état de perplexité qui chez les hommes énergiques précède quelquefois les résolutions définitives. « Il est comme un voyageur qui a perdu sa route, écrivait M. de Talleyrand, et ne peut plus la retrouver; honteux d'avoir rapetissé la question polonaise et d'avoir vainement épuisé tous ses efforts sur cette question, d'avoir été dupe des Prussiens, quoique nous l'eussions averti, et de leur avoir abandonné la Saxe, il ne sait plus quel parti prendre; il est inquiet d'ailleurs de l'état de l'opinion en Angleterre (2). »

A mesure que ses incertitudes augmentaient, lord Castlereagh allait de plus en plus consulter M. de Talleyrand, et M. de Talleyrand ne manquait pas de lui faire sentir qu'on perdrait son temps, si l'on ne commençait par reconnaître officiellement les droits du roi de Saxe ; le plus sûr serait de passer une convention particulière entre la France, l'Angleterre et l'Autriche.

« ...Une convention? reprit lord Castlereagh. C'est donc une alliance que vous proposez? — Cette convention, lui dis-je, peut très bien se faire sans alliance; mais ce sera une alliance, si vous le voulez. Pour moi, je n'y ai aucune répugnance. — Mais une alliance suppose la guerre ou peut y mener, et nous devons tout faire pour éviter la guerre. — Je pense comme vous; il faut tout faire, excepté de sacrifier l'honneur, la justice et l'avenir de l'Europe. — La guerre, répliqua-t-il, serait vue chez nous de mauvais œil. — La guerre serait populaire chez vous, si vous lui donniez un grand but, un but véritablement européen. — Quel serait ce but? — Le rétablissement de la Pologne. » Il ne repoussa point cette idée, et se contenta de répondre : « Pas encore. » Du reste, je n'avais fait prendre ce tour à la conversation que pour le sonder et savoir à quoi, dans une supposition donnée, il serait disposé. « Que ce soit, lui dis-je, par une convention, ou par des notes, ou par un protocole signé de vous, de M. de Metternich et de moi, que nous reconnaissions les droits du roi de Saxe, la forme m'est indifférente : c'est la chose seule qui importe. — L'Autriche, me dit-il, a reconnu les droits du roi de Saxe; vous les avez reconnus *officiellement;* moi, je les reconnais *hautement :* la différence entre nous est-elle donc si grande qu'elle exige un acte tel que vous le demandez? » Nous nous séparâmes après être convenus qu'il proposerait de former une commission pour laquelle chacun de nous nommerait un plénipotentiaire...

« Le lendemain matin, il m'envoya lord Stewart pour me dire que tout le

(1) Lettre particulière de M. de Talleyrand au roi Louis XVIII, 24 décembre 1814.
(2) Même lettre du 24 décembre 1814.

monde consentait à l'établissement de la commission, et que l'on n'y faisait d'autre objection, sinon que l'on s'opposait à ce qu'il y eût un plénipotentiaire français. « Qui s'y oppose? » demandai-je vivement à lord Stewart. Il me dit : « Ce n'est pas mon frère. — Et qui donc? » repris-je. Il me répondit en hésitant : « Mais ce sont... » et il finit par bégayer le mot d'alliés. A ce mot, toute patience m'échappa, et, sans sortir dans mes expressions de la mesure que je devais garder, je mis dans mon accent plus que de la chaleur, plus que de la véhémence. Je traçai la conduite que, dans des circonstances telles que celles-ci, l'Europe avait dû s'attendre à voir tenir par les ambassadeurs d'une nation telle que la nation anglaise, et, parlant ensuite de ce que lord Castlereagh n'avait cessé de faire depuis qu'il était à Vienne, je dis que sa conduite ne resterait point ignorée, qu'elle serait jugée en Angleterre comme elle le méritait, et j'en laissai entrevoir les conséquences pour lui. Je ne traitai pas moins sévèrement lord Stewart lui-même pour son dévouement aux Prussiens, et je finis par déclarer que, s'ils voulaient toujours être des hommes de Chaumont et faire toujours de la coalition, la France devait au soin de sa propre dignité de se retirer du congrès, et que, si la commission projetée se formait sans qu'un plénipotentiaire français y fût appelé, l'ambassadeur de votre majesté ne resterait pas un seul jour de plus à Vienne. Lord Stewart, interdit et avec l'air alarmé, courut chez son frère. Je l'y suivis quelques momens après; mais lord Castlereagh n'y était pas (1). »

Si effarouché qu'au premier abord lord Castlereagh eût été de l'offre d'alliance de M. de Talleyrand, il ne devait pas tarder à l'accepter bientôt. Ce qui le détermina, ce fut la nouvelle reçue dans les derniers jours de décembre que la guerre avait cessé entre l'Angleterre et les États-Unis. Les cabinets de Londres et de Washington, après diverses alternatives de succès et de revers, venaient de signer la paix sous la médiation de la Hollande. Le gouvernement anglais, débarrassé d'une lutte dont l'issue lui avait causé de sérieuses inquiétudes, recouvrait la libre disposition de ses forces. Son représentant se sentait autorisé à prendre désormais un ton plus décidé, et, ce qui ne lui importait pas moins, en état de mettre ses actes au niveau de ses paroles. Au sortir d'une conférence où l'attitude des Russes et des Prussiens avait été plus que jamais absolue et hautaine, lord Castlereagh exaspéré dressa lui-même un projet de traité qui, légèrement modifié, reçut le 3 janvier 1815, avec sa signature, celles des ministres des affaires étrangères de la France et de l'Autriche.

« Par ce traité, il était convenu que les parties contractantes s'engageaient à agir de concert et avec désintéressement pour donner suite aux stipulations du traité de Paris, et à se tenir toutes trois pour attaquées, si les possessions d'une seule venaient à l'être; si l'une d'entre elles se trouvait menacée, les autres interviendraient en sa faveur, d'abord à l'amiable,

(1) Lettre particulière de M. de Talleyrand au roi Louis XVIII, 28 décembre 1814.

puis activement, et dans ce dernier cas, chacune mettrait sur pied une force de cent cinquante mille hommes, dont trente mille de cavalerie, l'Angleterre se réservant de fournir son contingent en troupes étrangères à sa solde. En cas de guerre, on se concerterait sur la nature des opérations, sur le choix du général en chef, et, s'il le fallait, on prendrait de nouveaux arrangemens pour augmenter les contingens. La paix ne pourrait être faite que d'un commun accord; les hautes puissances promettaient de regarder le traité de Paris comme ayant force pour régler l'étendue de leurs possessions respectives; elles pourraient inviter d'autres états à s'unir à elles; elles repousseraient toute agression dirigée contre le territoire des Pays-Bas et du Hanovre. Enfin deux articles séparés portaient, l'un que la Bavière, le Hanovre et les Pays-Bas seraient invités à accéder au traité, l'autre qu'il ne devrait être communiqué par aucun des signataires sans le consentement de tous les autres. »

Les clauses de la convention du 3 janvier 1815 ne devaient pas, dans la pensée des signataires et surtout dans celle de M. de Talleyrand, rester une lettre morte. Tout en pensant (avec grande raison, comme l'événement l'a prouvé) que la Russie et la Prusse finiraient par céder et rendraient ainsi les préparatifs militaires inutiles, l'ambassadeur de France, afin d'être prêt à tout événement, demanda qu'on mît à sa disposition sous un prétexte quelconque le général Ricard, officier distingué qui avait déjà fait la guerre en Pologne. Pour plus de précautions, il fit également décider qu'on inviterait la Porte à faire, le cas échéant, une diversion contre la Russie. Louis XVIII adopta avec empressement toutes les idées de M. de Talleyrand. Sans que rien y parût, parce que l'on craignait d'effrayer les esprits, le gouvernement français se prépara, le cas échéant, à soutenir par la guerre la politique que son représentant venait de faire prévaloir à Vienne.

Le traité du 3 janvier 1815, resté secret, devenu inutile par suite des concessions de la Russie et de la Prusse, a passé presque inaperçu. Le souvenir s'en est comme perdu dans l'ensemble de ces transactions de Vienne dont le nom même nous importune, et qui sont restées si justement impopulaires. Pour n'avoir pas été suffisamment connu, ce fait singulier d'une coalition — où la France jouait le premier rôle — substituée au bout de quelques mois à cette autre coalition vieille de vingt années, et dont elle avait fini par être la victime, mérite à coup sûr de fixer l'attention des esprits réfléchis. Peut-être n'y avait-il pas une parfaite mesure dans les paroles de M. de Talleyrand annonçant à Louis XVIII « qu'il venait de donner à la France un système fédératif tel que cinquante années de négociations auraient à peine semblé pouvoir le lui procurer. » La satisfaction d'avoir mené à bien une œuvre si difficile le poussait à s'en exagérer la portée et les avantages. Comme le remarque très bien M. de Viel-

Castel, toujours bon juge en ces matières, tout n'était pas bénéfice dans une combinaison qui, en nous donnant des alliés jaloux et malveillans, nous constituait en état d'hostilité contre la seule puissance chez laquelle nous rencontrions alors quelque sympathie et une certaine disposition à nous relever de nos revers; mais, il faut le reconnaître, M. de Talleyrand avait raison quand il attribuait surtout le succès inattendu que la France venait de remporter à Vienne à la situation évidemment impartiale que lui avaient faite les stipulations acceptées par elle du traité de Paris. C'est en proclamant avec une autorité sans pareille notre complet désintéressement dans toutes les questions de territoire que notre ambassadeur avait pu calmer doucement les ombrages, ramener insensiblement les esprits et conduire peu à peu trois de ses collègues à se lier envers nous par des engagemens formels dont, à l'ouverture du congrès, la seule pensée les eût tous épouvantés. Il n'était pas moins dans le vrai, nous le croyons, quand, écrivant peu de jours après au roi Louis XVIII, il lui donnait à entendre « que si les hostilités éclataient, bien qu'on eût assigné pour but à la convention du 3 janvier de compléter le traité de Paris, il pourrait en sortir pour la France, et au grand avantage de l'Europe elle-même, des résultats beaucoup plus étendus. »

L'histoire n'est-elle pas là en effet pour montrer combien M. de Talleyrand avait chance de ne se pas tromper, et l'expérience ne nous apprend-elle pas comment les guerres, une fois entamées, entraînent forcément après elles toutes leurs conséquences, inattendues pour tout le monde, mais d'ordinaire profitables aux nations qui les ont vaillamment entreprises et heureusement conduites? Après les grandes batailles ou gagnées ou perdues, les jalouses précautions de la diplomatie ne sont plus guère de mise, et les engagemens mis ou non par écrit ne gênent pas autrement les vainqueurs. Sans sortir de notre pays, nous en avons quelques exemples. Qui eût dit à la Russie et à l'Autriche, quand nous allions défendre en Pologne les droits assez douteux de Stanislas Leczinsky, que nous y gagnerions la Lorraine? Et l'Angleterre, quand, avec tant de plaisir, elle nous voyait naguère courir à Magenta et à Solferino pour défendre la cause de l'Italie, se doutait-elle que nous en reviendrions pour occuper Nice et la Savoie? Malheureusement il n'a pas été donné au traité du 3 janvier 1815 de porter des fruits aussi considérables. Constatons seulement qu'aux premiers jours de l'année 1815 la coalition européenne se trouvait détruite de la main même du chef de la maison de Bourbon. Est-ce sa faute si, quelques mois après, le faisceau en était renoué plus solidement que jamais, afin de résister aux violens assauts du terrible prisonnier échappé de l'île d'Elbe?

De la lecture attentive des volumes de M. de Viel-Castel, des dé-

tails plus circonstanciés dans lesquels nous sommes entré pour notre propre compte, du rapprochement que nous avons essayé d'établir entre les conférences de Châtillon et les négociations du congrès de Vienne, il nous paraît résulter un grave et utile enseignement. Cet enseignement, qu'il ne faut pas se lasser de remettre souvent sous les yeux des peuples comme de ceux qui les gouvernent, le voici. L'Europe, par une juste appréciation de ses intérêts et de son droit, par un sentiment vague si l'on veut, mais généreux en soi et parfaitement fondé, de ce qu'elle doit à la sainte cause de la civilisation, de la justice et de l'humanité, l'Europe, disons-nous, ne veut ni ne peut supporter longtemps la suprématie abusive d'aucun souverain ni d'aucune nation. D'où qu'elles viennent et si bien qu'elles se déguisent, les tentatives d'influence trop directe et d'action trop impérieuse la trouveront toujours prête à réagir contre elles. Il en a toujours été ainsi. Cela était vrai au siècle de Charles-Quint, sous le règne de Louis XIV et sous la domination de Napoléon Ier. Cela est plus vrai encore aujourd'hui, car, en ces jours de calme et de tranquillité relative qui ont succédé aux tempêtes de la révolution et de l'empire, l'Europe est devenue plus ombrageuse et s'émeut à moins de frais. L'équilibre lui paraît maintenant compromis par de simples déplacemens de forces qui autrefois ne l'auraient pas également inquiétée. Elle se trouble surtout quand elle suppose des prétentions excessives à des pouvoirs qu'elle sait irresponsables, exempts de tout contrôle, capables par conséquent de lui donner le change sur leurs secrets desseins. C'est ainsi qu'à Vienne en 1815, quoiqu'elle fût loin de prendre l'empereur Alexandre pour ce qu'il voulait se donner alors, c'est-à-dire pour un autre Napoléon, l'Europe s'entendit pour se coaliser contre lui. C'est ainsi qu'en 1854 elle se trouvait aussi d'accord pour s'opposer aux vues réelles ou supposées de l'empereur Nicolas sur Constantinople. Il n'en sera jamais autrement. Oserai-je en conclure que si une nation a raison de vouloir veiller elle-même à la conduite de ses affaires intérieures, elle a tout autant de motifs pour n'abandonner à personne, même au plus habile, même au mieux intentionné, la direction exclusive de sa politique extérieure? Il y a deux fautes dont les souverains qui n'ont à compter avec rien, ni avec personne, ont de la peine à se garder eux-mêmes : l'exagération des dépenses et l'ingérence abusive dans les affaires des autres pays. C'est à la suite d'embarras causés au dedans par le gaspillage des finances, au dehors par l'affectation blessante d'une suprématie trop despotique, que les gouvernemens les plus forts ont fait mettre en doute leur solidité. Jamais pareils excès n'ont profité soit à la réputation définitive du prince qui se les permet, soit aux intérêts bien entendus de la nation qui les supporte.

O. D'HAUSSONVILLE.

DOMINIQUE

DERNIÈRE PARTIE.

XII.

J'en avais fini avec les jours heureux (1); cette courte pastorale achevée, je retombai dans de grands soucis. A peine installés dans le petit hôtel qui devait leur servir de pied-à-terre à Paris, Madeleine et M. de Nièvres se mirent à recevoir, et le mouvement du monde fit irruption dans notre vie commune.

— Je serai chez moi une fois par semaine pour les étrangers, me dit Madeleine; pour vous, j'y suis tous les jours. Je donne un bal la semaine prochaine; y viendrez-vous?

— Un bal!... Cela ne me tente guère.

— Pourquoi? Le monde vous fait peur?

— Absolument comme un ennemi.

— Et moi, reprit-elle, croyez-vous donc que j'en sois bien éprise?

— Soit. Vous me donnez l'exemple, et je vous obéirai.

Le soir indiqué, j'arrivai de bonne heure. Il n'y avait encore qu'un très petit nombre d'invités réunis autour de Madeleine, près de la cheminée du premier salon. Quand elle entendit annoncer mon nom, par un élan de familiarité qu'elle ne tenait nullement à réprimer, elle fit un mouvement vers moi qui l'isola de son entourage et me la montra de la tête aux pieds comme une image imprévue de toutes les séductions. C'était la première fois que je la voyais ainsi, dans la tenue splendide et indiscrète d'une femme en toilette de bal. Je sentis que je changeais de couleur, et qu'au lieu de répondre à son regard paisible, mes yeux s'arrêtaient maladroitement

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et du 1er mai.

sur un nœud de diamans qui flamboyait à son corsage. Nous demeurâmes une seconde ainsi, elle interdite, moi fort troublé. Personne assurément ne se douta du rapide échange d'impressions qui nous apprit, je crois, de l'un à l'autre que de délicates pudeurs étaient blessées. Elle rougit un peu, sembla frissonner des épaules, comme si subitement elle avait froid, puis, s'interrompant au milieu d'une phrase qui ne voulait rien dire, elle se rapprocha de son fauteuil, y prit une écharpe de dentelles, et le plus naturellement du monde elle s'en couvrit.

Ce seul geste pouvait signifier bien des choses; mais je voulus n'y voir qu'un acte ingénu de condescendance et de bonté qui me la rendit plus adorable que jamais et me bouleversa pour le reste de la soirée. Elle-même en garda pendant quelques minutes un peu d'embarras. Je la connaissais trop bien aujourd'hui pour m'y tromper. Deux ou trois fois je la surpris me regardant sans motif, comme si elle eût été encore sous l'empire d'une sensation qui durait; puis des obligations de politesse lui rendirent peu à peu son aplomb. Le mouvement du bal agit sur elle et sur moi en sens contraire : elle devint parfaitement libre et presque joyeuse; quant à moi, je devins plus sombre à mesure que je la voyais plus gaie, et plus troublé à mesure que je découvrais en elle des attraits extérieurs qui d'une créature presque angélique faisaient tout simplement une femme accomplie.

Elle était admirablement belle, et l'idée que tant d'autres le savaient aussi bien que moi ne fut pas longue à me saisir le cœur aigrement. Jusque-là, mes sentimens pour Madeleine avaient par miracle échappé à la morsure des sensations venimeuses. — Allons, me dis-je, un tourment de plus! — Je croyais avoir épuisé toutes les faiblesses. Mon amour apparemment n'était pas complet : il lui manquait un des attributs de l'amour, non pas le plus dangereux, mais le plus laid.

Je la vis entourée; je me rapprochai d'elle. J'entendis autour de moi des mots qui me brûlèrent; j'étais jaloux.

Être jaloux, on ne l'avoue guère; ces sensations ne sont pas cependant de celles que je désavoue. Il est bon que toute humiliation profite, et celle-ci m'éclaira sur bien des vérités; elle m'aurait rappelé, si j'avais pu l'oublier, que ce sentiment exalté, contrarié, malheureux, légèrement gourmé et tout près de se piquer d'orgueil, ne s'élevait pas de beaucoup au-dessus du niveau des passions communes, qu'il n'était ni pire ni meilleur, et que le seul point qui lui donnait l'air d'en différer, c'était d'être un peu moins possible que beaucoup d'autres. Quelques facilités de plus l'auraient infailliblement fait descendre de son piédestal ambitieux, et comme

tant de choses de ce monde dont l'unique supériorité vient d'un défaut de logique ou de plénitude, qui sait ce qu'il serait devenu, s'il avait été moins déraisonnable ou plus heureux?

— Vous ne dansez pas? me dit Madeleine un peu plus tard en me rencontrant sur son passage, et je m'y trouvais souvent sans le vouloir.

— Non, je ne danserai pas, lui dis-je.

— Pas même avec moi? reprit-elle avec un peu d'étonnement.

— Ni avec vous ni avec personne.

— Comme vous voudrez, dit-elle en répondant sèchement à mes airs bourrus.

Je ne lui parlai plus de la soirée, et je l'évitai, tout en la perdant de vue le moins possible.

Olivier n'arriva qu'après minuit. Je causais avec Julie, qui n'avait dansé qu'à contre-cœur et ne dansait plus, quand il entra calme, aisé, souriant, les yeux armés de ce regard direct dont il se couvrait comme d'une épée tendue chaque fois qu'il se trouvait en présence de visages nouveaux, et surtout de visages de femmes. Il alla serrer la main de Madeleine. Je l'entendis s'excuser de ce qu'il arrivait si tard; puis il fit le tour du salon, salua deux ou trois femmes dont il était connu, s'approcha de Julie, et, s'asseyant familièrement à côté d'elle : — Madeleine est très bien... Et toi aussi, tu es très bien, ma petite Julie, dit-il à sa cousine avant même d'avoir examiné sa toilette. Seulement, reprit-il sur le même ton de lassitude ennuyée, tu as là des nœuds roses qui te brunissent un peu trop.

Julie ne bougea pas. D'abord elle eut l'air de ne pas entendre, puis elle fixa lentement sur Olivier l'émail bleu noir de ses prunelles sans flammes, et après quelques secondes d'un examen capable de déraciner même la ferme contenance d'Olivier : — Voulez-vous me conduire auprès de ma sœur? me dit-elle en se levant.

Je fis ce qu'elle voulait, après quoi je me hâtai de rejoindre Olivier.

— Tu as blessé Julie? lui dis-je.

— C'est possible, mais Julie m'agace. — Et puis il me tourna le dos pour couper court à toute insistance.

J'eus le courage, était-ce un courage? de rester jusqu'à la fin du bal. J'avais besoin de revoir Madeleine presque seul à seul, et de la posséder plus étroitement après le départ de tant de gens qui se l'étaient pour ainsi dire partagée. J'avais supplié Olivier de m'attendre en lui représentant qu'il avait d'ailleurs à réparer sa venue tardive. Bonne ou mauvaise, cette dernière raison, dont il n'était pas dupe, eut l'air de le décider. Nous étions, l'un vis-à-vis de l'autre, dans ces veines de cachoterie qui faisaient de notre amitié, toujours très clairvoyante, la chose la plus inégale et la plus bizarre.

Depuis notre départ pour les Trembles, surtout depuis notre retour à Paris, quelque jugement qu'il portât sur ma conduite, il semblait avoir adopté le parti de me laisser agir sans tutelle. Il était trois ou quatre heures du matin. Nous nous étions comme oubliés dans un petit salon où quelques joueurs obstinés s'attardaient encore. Quand enfin, n'entendant plus de bruit, nous en sortîmes, il n'y avait plus ni musiciens, ni danseurs, ni personne. Mme de Nièvres, assise au fond du grand salon vide, causait vivement avec Julie, pelotonnée comme une chatte dans un fauteuil. Elle fit une exclamation de surprise en nous voyant apparaître au milieu de ce désert, à pareille heure, après cette interminable nuit si mal employée. Elle était lasse. Des traces de fatigue entouraient ses beaux yeux et leur donnaient cet éclat extraordinaire qui succède à des soirées de fête. M. de Nièvres était au jeu, M. d'Orsel y était aussi. Elle était seule avec Julie; j'étais seul debout, appuyé sur le bras d'Olivier. Les bougies s'éteignaient en répandant une odeur de cire. Un demi-jour rougeâtre tombant de haut ne formait plus qu'une sorte de brouillard lumineux, composé de la fine poussière odorante et des impalpables vapeurs du bal. Il y avait sur les meubles, sur les tapis, des débris de fleurs, des bouquets défaits, des éventails oubliés, avec des carnets sur lesquels on venait d'inscrire des contredanses. Les dernières voitures roulaient dans la cour de l'hôtel; j'entendais relever les marchepieds et le bruit sec des panneaux vitrés qu'on fermait.

Je ne sais quel rapide retour vers une autre époque où nous nous étions si souvent trouvés tous les quatre en pareil rapprochement, mais dans des situations si différentes et dans une simplicité de cœur à tout jamais perdue, me fit jeter les yeux autour de moi et résumer en une seule sensation tout ce que je vous dis là. Je me détachai assez de moi-même pour envisager, comme un spectateur au théâtre, ce tableau singulier composé de quatre personnages groupés intimement à la fin d'un bal, s'examinant, se taisant, donnant le change à leurs pensées par un mot banal, voulant se rapprocher dans l'ancienne union et trouvant un obstacle, essayant de s'entendre comme autrefois et ne le pouvant plus. Je sentis parfaitement le drame obscur qui se jouait entre nous. Chacun y tenait un rôle, dans quelle mesure? je l'ignorais; mais j'avais assez de sang-froid désormais pour affronter les dangers de mon propre rôle, le plus périlleux de tous, du moins je le croyais, et j'allais avec audace rentrer dans les souvenirs du passé en proposant de finir la nuit par un des jeux qui nous amusaient chez ma tante, quand, les derniers joueurs partis, M. d'Orsel et M. de Nièvres revinrent au salon.

M. d'Orsel nous traitait tous comme des enfans, y compris sa fille aînée, que par un calcul de tendresse il se plaisait à rajeunir en-

core et remettait en minorité par des noms qui rappelaient le couvent. M. de Nièvres entra plus froidement, et la vue de ce quatuor intime sembla produire sur lui un tout autre effet. Je ne sais si ce fut imaginaire ou réel, mais je le trouvai guindé, sec et tranchant. Son maintien me déplut. Avec sa cravate un peu haute, sa mise irréprochable, cet air toujours un peu particulier d'un homme en tenue de cérémonie qui vient de recevoir et se sent chez lui, il ressemblait encore moins au chasseur aimable et négligé qui avait été mon hôte aux Trembles que Madeleine, avec la rosace étincelante de son corsage et sa magnifique chevelure étoilée de diamans, ne ressemblait à la modeste et intrépide marcheuse qui nous suivait, un mois auparavant, sous la pluie, les pieds dans la mer. Était-ce seulement un changement de costume? était-ce plutôt un changement d'esprit? Il avait repris cette allure un peu compassée, surtout ce ton supérieur, qui m'avaient si fortement frappé le soir où, pour la première fois, dans le salon d'Orsel, je le surpris faisant solennellement sa cour à Madeleine. Je crus sentir en lui des froideurs de coup d'œil que je ne connaissais pas, et je ne sais quelle assurance orgueilleuse dans sa situation de mari qui m'apprenait encore une fois que Madeleine était sa femme et que je n'étais rien. Que ce fût ou non l'ingénieuse erreur d'un cœur malade, il y eut un moment où cette dernière leçon me parut si claire que je n'en doutai plus. Nos adieux furent brefs. Nous sortîmes. Nous nous jetâmes dans une voiture. J'eus l'air de dormir; Olivier m'imita. Je récapitulai tout ce qui s'était passé dans cette soirée, qui, je ne sais pourquoi, me paraissait contenir le germe de beaucoup d'orages; puis je pensai à M. de Nièvres, à qui je croyais avoir pour toujours pardonné, et je m'aperçus nettement que je le détestais.

Je fus plusieurs jours, une semaine au moins, sans donner signe de vie à Madeleine. Je profitai d'une circonstance où je la savais absente pour déposer ma carte chez elle. Cette dette de politesse réglée, je me crus quitte envers M. de Nièvres. Quant à Mme de Nièvres, je lui en voulais : de quoi? je ne me l'avouai pas; mais ce cruel dépit me donna momentanément la force de l'éviter.

A partir de ce jour, le mouvement de Paris nous saisit, et nous fûmes entraînés dans ce tourbillon où les plus fortes têtes risquent de s'étourdir, où les cœurs les plus robustes ont mille chances pour une de faire naufrage. Je ne savais presque rien du monde, et, après l'avoir fui pendant une année, je m'y trouvais introduit tout à coup dans le salon de Mme de Nièvres, c'est-à-dire avec toutes les raisons possibles de le subir. J'avais beau lui répéter que je n'étais pas fait pour une pareille vie. Elle n'aurait eu qu'une chose à me répondre : « Allez-vous-en; » mais c'était un conseil qui peut-être lui aurait coûté, et que dans tous les cas je n'aurais pas suivi. Elle entendait

me présenter dans la plupart des salons où elle allait. Elle souhaitait que je fusse aussi exact dans ces devoirs tout artificiels qu'on était en droit de l'exiger, disait-elle, d'un homme bien né, produit sous son patronage. Souvent elle exprimait seulement un désir poli dont mon imagination, habile à tout transformer, me faisait des ordres. Blessé partout, sans cesse malheureux, je la suivais toujours, ou, quand je ne la suivais plus, je la regrettais, je maudissais ceux qui me disputaient sa présence, et je me désespérais.

Quelquefois je me révoltais sincèrement contre des habitudes qui me dissipaient sans fruit, n'ajoutaient pas grand'chose à mon bonheur, et m'ôtaient un reste de raison. Je haïssais cordialement les gens dont je me servais cependant pour arriver jusqu'à Madeleine, quand la prudence ou d'autres motifs m'éloignaient de sa maison. Je sentais, et je n'avais pas tort, qu'ils étaient les ennemis de Madeleine autant que les miens. Cet éternel secret, ballotté dans de pareils milieux, devait, à n'en pas douter, jeter, comme un foyer en plein vent, des étincelles imprudentes qui le trahissaient. On devait le connaître, du moins on pouvait l'apprendre. Il y avait une foule de gens dont je me disais avec fureur : « Ceux-là, j'en suis sûr, sont mes confidens. » Que pouvais-je attendre d'eux? Des conseils? Je les connaissais pour les avoir reçus déjà de la seule personne dont l'amitié me les rendît supportables, d'Olivier. Des complicités et des complaisances? Non, cent fois non. J'en étais plus effrayé que je ne l'eusse été d'une vaste inimitié conjurée contre mon bonheur, à supposer que ce triste et famélique bonheur eût pu faire envie à qui que ce fût.

A Madeleine, je ne disais que la moitié de la vérité. Je ne lui cachais rien de mon aversion pour le monde, sauf à lui déguiser le motif tout personnel de certains griefs. Quand il s'agissait de juger le monde d'une façon plus générale, indépendamment du perpétuel soupçon qui me le faisait considérer en masse comme un voleur de mon bien, alors je donnais cours à mes invectives avec une joie féroce. Je le dépeignais comme hostile à ce que j'aimais, comme indifférent pour tout ce qui est bien et plein de mépris pour ce qu'il y a de plus respectable en fait de sentimens comme en fait d'opinions. Je lui parlais de mille spectacles dont tout homme de sens devait être blessé, de la légèreté des maximes, de la légèreté plus grande encore des passions, de la facilité des consciences, pour quelque prix que ce fût, même très minime, d'ambition, de gloire ou de vanité. Je lui signalais cette façon libre d'envisager non-seulement un devoir, mais tous les devoirs, cet abus de mots, cette confusion de toutes les mesures, qui fait qu'on pervertit les idées les plus simples, qu'on arrive à ne plus s'entendre sur rien, ni sur le bien, ni sur le vrai, ni sur le mauvais, ni sur le pire, et qu'il n'y a pas

plus de distance appréciable entre la gloire et la vogue que de limite bien nette entre les scélératesses et les étourderies. Je lui disais que ce culte léger pour les femmes, ces adorations mêlées de badinages cachaient au fond un universel mépris, et que les femmes avaient bien tort de garder vis-à-vis des hommes des apparences de vertu, quand les hommes ne gardaient plus vis-à-vis d'elles le moindre semblant d'estime. — Tout cela est hideux, lui disais-je, et si j'avais à sauver une seule maison dans cette ville de réprouvés, il n'y en a qu'une que je marquerais de blanc.

— Et la vôtre? disait Madeleine.

— La mienne aussi, uniquement pour me sauver avec vous.

A la fin de ces longs anathèmes, Madeleine souriait assez tristement. Je savais bien qu'elle était de mon avis, elle qui était la sagesse, la droiture et la vérité même, et cependant elle hésitait à me donner raison, parce que depuis longtemps déjà elle se demandait si, en disant beaucoup de choses vraies, je disais tout. Depuis quelque temps, elle affectait de ne me parler qu'avec retenue de cette autre portion de ma vie de jeune homme qui ne faisait pas partie de la sienne, mais qui n'en était pas moins blanche de tout mystère. Elle savait à peine où je demeurais, du moins elle avait l'air ou de l'ignorer ou de l'oublier. Jamais elle ne me questionnait sur l'emploi des soirées qui ne lui appartenaient pas et sur lesquelles il lui convenait pour ainsi dire de laisser planer quelques doutes. Au milieu même de ces habitudes décousues, qui réduisaient mon sommeil à peu de chose et me tenaient dans un continuel état de fièvre, j'avais retrouvé une sorte d'énergie maladive et je dirai presque un insatiable appétit d'esprit qui m'avaient rendu le goût du travail plus piquant. En quelques mois, j'avais réparé à peu près le temps perdu, et sur ma table il y avait, comme un tas de gerbes dans une aire, une nouvelle récolte amassée, dont le produit seul était douteux. C'était le seul point peut-être dont Madeleine me parlât avec abandon; mais ici c'était moi qui élevais des barrières. De mes occupations d'esprit, de mes lectures, de mon travail, et Dieu sait avec quelle orgueilleuse sollicitude elle en suivait le cours! je lui faisais connaître un seul détail, toujours le même : j'étais mécontent. Ce mécontentement absolu des autres et de moi-même en disait beaucoup plus qu'il ne fallait pour l'éclairer. Si quelque circonstance encore restait dans l'ombre, en dehors d'une amitié qui, sauf un secret immense, n'avait pas de secret, c'est que Madeleine en jugeait l'explication inutile ou peu prudente. Il y avait entre nous un point délicat, tantôt dans le doute et tantôt dans la lumière, qui demandait, comme toutes les vérités dangereuses, à n'être pas éclairci.

Madeleine était avertie, il était impossible qu'elle ne le fût pas; depuis combien de temps? Peut-être depuis le jour où, respirant

elle-même un air plus agité, elle y avait senti passer des chaleurs qui n'étaient plus à la température de notre ancienne et calme amitié. Le jour où je crus avoir la certitude de ce fait, cela ne me suffit pas. Je voulus en tenir la preuve et forcer pour ainsi dire Madeleine elle-même à me la donner. Je ne m'arrêtai pas une seule minute à la pensée qu'un pareil manége était détestable, méchant et odieux. Je la pressai de questions muettes. A mille sous-entendus qui nous permettaient, comme aux gens qui se connaissent à fond, de nous comprendre à demi-mot, j'en ajoutai de plus précis. Nous marchions prudemment sur un terrain semé de piéges; j'y dressai des embûches à tous les pas. Je ne sais quelle envie perverse me prit de la gêner, de l'assiéger, de la contraindre dans sa dernière réserve. Je voulais me venger de ce long silence imposé d'abord par timidité, puis par égard, puis par respect, enfin par pitié. Ce masque porté depuis trois ans m'était insupportable; je le jetai. Je ne craignais pas que la lumière se fît entre nous. Je souhaitais presque une explosion qui devait la couvrir de terreur, et quant à son repos, que cette aveugle et homicide indiscrétion pouvait tuer, je l'oubliais. Ce fut une crise humiliante, et dont j'aurais de la peine à vous rendre compte. Je ne souffrais presque plus, tant j'étais buté contre une idée fixe. J'agissais en sens direct, l'esprit clair, la conscience fermée, comme s'il se fût agi d'une partie d'escrime où je n'aurais joué que mon amour-propre.

A cette stratégie insensée, Madeleine opposa tout à coup des moyens de défense inattendus. Elle y répondit par un calme parfait, par une absence totale de finesse, par des ingénuités que rien ne pouvait plus entamer. Elle éleva doucement entre nous comme un mur d'acier d'une froideur et d'une résistance impénétrables. Je m'irritais contre ce nouvel obstacle et ne pouvais le vaincre. J'essayais de nouveau de me faire comprendre; toute intelligence avait cessé. J'aiguisais des mots qui n'arrivaient pas jusqu'à elle. Elle les prenait, les relevait, les désarmait par une réponse sans réplique; comme elle eût fait d'une flèche adroitement reçue, elle en ôtait le trait acéré qui pouvait blesser. Le résumé de son maintien, de son accueil, de ses poignées de main affectueuses, de ses regards excellens, mais courts et sans portée, en un mot le sens de toute sa conduite admirable et désespérante de force, de simplicité et de sagesse, était celui-ci : Je ne sais rien, et si vous avez cru que je devinais quelque chose, vous vous êtes trompé.

Je disparaissais alors pour quelque temps, honteux de moi-même, furieux d'impuissance, aigri, et quand je revenais à elle avec des idées meilleures et des intentions de repentir, elle n'avait pas plus l'air de comprendre celles-ci qu'elle n'avait admis les autres.

Ceci se passait au milieu des entraînemens mondains, qui s'é-

taient cette année-là prolongés jusqu'au milieu du printemps. Je comptais quelquefois sur les accidens de cette vie affaiblissante pour surprendre Madeleine en défaut et me rendre maître enfin de cet esprit si sûr de lui. Il n'en fut rien. J'étais à moitié malade d'impatience. Je ne savais presque plus si j'aimais Madeleine, tant cette idée d'antagonisme qui me faisait sentir en elle un adversaire se substituait à toute autre émotion et me remplissait le cœur de passions mauvaises. Il y a des journées de plein été poudreuses, nuageuses, avec des soleils blancs et des bises du nord, qui ressemblent à cette période violente, tantôt brûlante et tantôt glacée, où je crus un moment que ma passion pour Madeleine allait finir, et de la plus triste façon, par un dépit.

Il y avait plusieurs semaines que je ne l'avais vue. J'avais usé mes rancunes dans un travail acharné. J'attendais qu'elle me fît signe de reparaître. J'avais rencontré M. de Nièvres une fois; il m'avait dit : « Que devenez-vous? » ou bien : « On ne vous voit plus. » L'une ou l'autre de ces formules que j'oublie n'était pas une invitation bien pressante à revenir. Je tins bon pendant quelques jours encore; mais un pareil éloignement devenait un état négatif qui pouvait durer indéfiniment sans rien décider. Enfin je pris le parti de brusquer les choses. Je courus chez Madeleine. Elle était seule. J'entrai rapidement, sans avoir d'idée bien arrêtée sur ce que j'allais dire ou faire, mais avec le projet formel de briser cette armure de glace et de chercher dessous si le cœur de mon ancienne amie vivait toujours.

Je la trouvai dans son boudoir, dont le seul grand luxe était des fleurs, près d'un petit guéridon, dans la tenue la plus simple, assise et brodant. Elle était sérieuse, elle avait les yeux un peu rouges, comme si les nuits précédentes elle avait beaucoup veillé, ou qu'elle eût pleuré quelques minutes auparavant. Elle avait ces airs paisibles et recueillis qui lui revenaient quelquefois dans ses momens de retour sur elle-même et faisaient revivre en elle la pensionnaire d'autrefois. Avec sa robe montante, toutes ces fleurs qui l'entouraient, les fenêtres ouvertes et donnant sur des arbres, on l'eût dite encore dans son jardin d'Ormesson.

Cette transfiguration complète, cette attitude attristée, soumise, pour ainsi dire à moitié vaincue, m'ôta toute idée de triomphe et fit tomber subitement mes audaces.

— Je suis bien coupable envers vous, lui dis-je, et je viens m'excuser.

— Coupable? vous excuser? dit-elle en cherchant à se remettre un peu de sa surprise.

— Oui! Je suis un fou, un ami cruel et désolé qui vient se mettre à vos pieds, vous demander son pardon...

— Mais qu'ai-je donc à vous pardonner? reprit-elle, un peu effrayée de cette chaleureuse invasion dans la tranquillité de sa retraite.

— Ma conduite passée, tout ce que j'ai fait, tout ce que j'ai dit, avec la stupide intention de vous blesser.

Elle avait repris son calme. — Vous vous imaginez des choses qui ne sont pas, ou du moins ce sont des torts si légers que je ne m'en souviendrai plus le jour où je sentirai que vous les oubliez. Savez-vous le seul tort que vous ayez eu? C'est de m'abandonner depuis un mois. Il y a un mois aujourd'hui, je crois, dit-elle en ne me cachant pas qu'elle observait les dates, que nous nous sommes quittés un soir, vous me disant à demain.

— Je ne suis pas revenu, c'est vrai; mais ce n'est pas de cela que je m'accuse avec chagrin, non, je m'accuse mortellement...

— De rien, dit-elle en m'interrompant impérieusement. Et depuis lors, reprit-elle aussitôt, qu'êtes-vous devenu? Qu'avez-vous fait?

— Beaucoup de choses et peu de chose; cela dépendra du résultat.

— Et puis?

— Et puis c'est tout, lui dis-je en voulant faire comme elle et rompre l'entretien où cela me convenait.

Il y eut quelques secondes d'un silence embarrassant, après quoi Madeleine se mit à me parler sur un ton tout à fait naturel et très doux.

— Vous êtes d'un caractère malheureux et difficile. On a de la peine à vous comprendre et plus de peine encore à vous assister. On voudrait vous encourager, vous soutenir, quelquefois vous plaindre; on vous interroge, et vous vous renfermez.

— Que voulez-vous que je vous dise, sinon que celui en qui vous avez confiance n'émerveillera personne et trompera, j'en ai peur, l'espoir obligeant de ses amis?

— Pourquoi tromperiez-vous l'espoir de ceux qui vous veulent une position digne de vous? continua Madeleine en se rassurant tout à fait sur un terrain qui lui semblait beaucoup plus ferme.

— Oh! pour une raison bien simple : c'est que je n'ai aucune ambition.

— Et ce beau feu de travail qui vous prend par accès?

— Il dure un peu, flambe extraordinairement vite et fort, et puis s'éteint. Cela durera quelques années encore, après quoi, l'illusion ayant cessé, la jeunesse étant loin, je verrai nettement qu'il faut en finir avec ces duperies. Alors je mènerai la seule vie qui me convienne, une vie de dilettantisme agréable dans quelque coin retiré de la province, où les stimulans et les remords de Paris ne m'atteindront pas. J'y vivrai de l'admiration du génie ou du talent des autres, ce qui suffit amplement pour occuper les loisirs d'un homme modeste qui n'est pas un sot.

— Ce que vous dites là est insoutenable, reprit-elle avec beaucoup de vivacité; vous prenez plaisir à tourmenter ceux qui vous estiment. Vous mentez.

— Rien n'est plus vrai, je vous le jure. Je vous ai dit autrefois, il n'y a pas longtemps, que je me sentais des velléités non pas d'être quelqu'un, ce qui est, selon moi, un non-sens, mais de produire, ce qui me paraît être la seule excuse de notre pauvre vie. Je vous l'ai dit, et je l'essaierai : ce ne sera pas, entendez-le bien, pour en faire profiter ni ma dignité d'homme, ni mon plaisir, ni ma vanité, ni les autres, ni moi-même, mais pour expulser de mon cerveau quelque chose qui me gêne.

Elle sourit à cette bizarre et vulgaire explication d'un phénomène assez noble. — Quel homme singulier vous faites avec vos paradoxes! Vous analysez tout au point de changer le sens des phrases et la valeur des idées. J'aimais à croire que vous étiez un esprit mieux organisé que beaucoup d'autres, et meilleur par beaucoup de points. Je vous croyais peu de volonté, mais avec un certain don d'inspiration. Vous avouez que vous êtes sans volonté, et de l'inspiration voilà que vous faites un exorcisme.

— Appelez les choses du nom que vous voudrez, lui dis-je, et je la suppliai de changer de conversation.

Changer de conversation n'était pas possible; il fallait revenir au point de départ ou continuer. Elle crut plus sûr apparemment de parler raison. Je la laissai dire, et ne répondis plus que par la formule absolue du découragement total : — A quoi bon?

— Vous parlez en ce moment comme Olivier, disait Madeleine, et personne au contraire ne lui ressemble moins.

— Le croyez-vous? lui dis-je en la regardant tout à coup assez passionnément pour la dominer de nouveau; croyez-vous qu'en effet nous soyons si différens? Je crois au contraire que nous nous ressemblons beaucoup. Nous obéissons l'un et l'autre exclusivement, aveuglément, à ce qui nous charme. Ce qui nous charme est pour lui, comme pour moi, plus ou moins impossible à saisir, ou chimérique, ou défendu. Cela fait qu'en suivant des chemins très opposés nous nous rencontrerons un jour au même but, tous deux découragés et sans famille, ajoutai-je en disant le mot de famille au lieu d'un mot plus clair encore qui me vint aux lèvres.

Madeleine avait les yeux baissés sur sa broderie, qu'elle piquait un peu au hasard de son aiguille. Elle avait complétement changé de visage, d'allure; son air, encore une fois soumis et désarmé, m'attendrit jusqu'à me faire oublier le but insensé de ma visite.

— Comprenez-moi bien, reprit-elle avec un léger trouble dans la voix. Il y a pour tout le monde, on le dit, je le crois... (elle hésitait un peu sur le choix des mots) il y a un moment difficile pen-

dant lequel on doute de soi, quand ce n'est pas des autres. Le tout est d'éclaircir ses doutes et de se résoudre. Le cœur a quelquefois besoin de dire : Je veux! — du moins je l'imagine ainsi pour l'avoir éprouvé déjà une fois, — dit-elle en hésitant encore davantage sur un souvenir qui nous rappelait à tous les deux l'histoire entière de son mariage. On cite une marquise du commencement de ce siècle qui prétendait qu'en le voulant bien on pouvait s'empêcher de mourir. Elle n'est peut-être morte que d'une distraction. Il en est ainsi de beaucoup d'accidens présumés involontaires. Qui sait même si le bonheur n'est pas en grande partie dans la volonté d'être heureux?

— Dieu vous entende, chère Madeleine! m'écriai-je en l'appelant d'un nom que je n'avais pas prononcé depuis trois ans.

Et je me levai en disant ces derniers mots, empreints d'un attendrissement dont je n'étais plus maître. Le mouvement que je fis fut si soudain, si imprévu, il ajoutait une telle ardeur à l'accent déjà si décisif de mes paroles, que Madeleine en reçut comme une secousse au cœur qui la fit pâlir. Et j'entendis au fond de sa poitrine comme une douloureuse exclamation de détresse qui cependant n'arriva pas jusqu'à ses lèvres.

Souvent je m'étais demandé ce qui arriverait si, pour me débarrasser d'un poids trop lourd qui m'écrasait, très simplement, et comme si mon amie Madeleine pouvait entendre avec indulgence l'aveu des sentimens qui s'adressaient à Mme de Nièvres, je disais à Madeleine que je l'aimais. Je mettais en scène cette explication fort grave. Je la supposais seule, en état de m'écouter, et dans une situation qui supprimait tout danger. Je prenais alors la parole, et sans préambule, sans adresse, sans faux-fuyant, sans phrases, aussi franchement que je l'aurais dite au confident le plus intime de ma jeunesse, je lui racontais l'histoire de mon affection, née d'une amitié d'enfant devenue subitement de l'amour. J'expliquais comment ce passage insensible m'avait mené peu à peu de l'indifférence à l'attrait, de la peur à l'entraînement, du regret de son absence au besoin de ne plus la quitter, du sentiment que j'allais la perdre à la certitude que je l'adorais, du soin de sa tranquillité au mensonge, enfin de la nécessité de me taire à jamais à l'irrésistible besoin de lui tout avouer et de lui demander pardon. Je lui disais que j'avais résisté, lutté, que j'avais beaucoup souffert; ma conduite en était le meilleur témoignage. Je n'exagérais rien, je ne lui faisais au contraire qu'à demi le tableau de mes douleurs, pour la mieux convaincre que je mesurais mes paroles et que j'étais sincère. Je lui disais en un mot que je l'aimais avec désespoir, en d'autres termes, que je n'espérais rien que son absolution pour des faiblesses qui se punissaient elles-mêmes, et sa pitié pour des maux sans ressources.

Ma confiance en la bonté de Madeleine était si grande que l'idée d'un pareil aveu me semblait encore la plus naturelle au milieu des idées folles ou coupables qui m'assiégeaient. Je la voyais alors, — du moins j'aimais à l'imaginer ainsi, — triste et très sincèrement affligée, mais sans colère, m'écoutant avec la compassion d'une amie impuissante à consoler, et disposée, par hauteur d'âme et par indulgence, à me plaindre pour des maux qui en effet n'avaient pas de remède. Et, chose singulière, cette pensée d'être compris, qui m'avait jadis causé tant d'effroi, ne me causait aujourd'hui aucun embarras. J'aurais de la peine à vous expliquer comment une fantaisie aussi hardie pouvait naître dans un esprit que je vous ai montré d'abord si pusillanime; mais bien des épreuves m'avaient aguerri. Je n'en étais plus à trembler devant Madeleine, au moins de peur comme autrefois, et toute irrésolution semblait devoir cesser dès que j'allais effrontément au-devant de la vérité.

Pendant un court moment d'angoisse extrême, cette idée d'en finir se présenta de nouveau, comme une tentation plus forte et plus irrésistible que jamais. Je me rappelai tout à coup pourquoi j'étais venu. Je pensai qu'en aucun temps peut-être une pareille occasion ne me serait offerte. Nous étions seuls. Le hasard nous plaçait dans la situation exacte que j'avais choisie. La moitié des aveux étaient faits. L'un et l'autre nous arrivions à ce degré d'émotion qui nous permettait à moi de beaucoup oser, à elle de tout entendre. Je n'avais plus qu'un mot à dire pour briser cet horrible écrou du silence qui m'étranglait chaque fois que je pensais à elle. Je cherchais seulement une phrase, une première phrase; j'étais très calme, je croyais du moins me sentir tel : il me semblait même que mon visage ne laissait pas trop apercevoir le débat extraordinaire qui se passait en moi. Enfin j'allais parler, quand, pour m'enhardir davantage, je levai les yeux sur Madeleine.

Elle était dans l'humble attitude que je vous ai dite, clouée sur son fauteuil, sa broderie tombée, les deux mains croisées par un effort de volonté qui sans doute en diminuait le tremblement, tout le corps un peu frissonnant, pâle à faire pitié, les joues comme un linge, les yeux en larmes, grands ouverts, attachés sur moi avec la fixité lumineuse de deux étoiles. Ce regard étincelant et doux, mouillé de larmes, avait une signification de reproche, de douceur, de perspicacité indicible. On eût dit qu'elle était moins surprise encore d'un aveu qui n'était plus à faire qu'effrayée de l'inutile anxiété qu'elle apercevait en moi. Et s'il lui avait été possible de parler dans un instant où toutes les énergies de sa tendresse et de sa fierté me suppliaient ou m'ordonnaient de me taire, elle m'eût dit une seule chose que je savais trop bien : c'est que les confidences étaient faites, et que je me conduisais comme un lâche! Mais elle de-

meurait immobile, sans geste, sans voix, les lèvres fermées, les yeux rivés sur moi, les joues en pleurs, sublime d'angoisse, de douleur et de fermeté.

— Madeleine! m'écriai-je en tombant à ses genoux; Madeleine, pardonnez-moi...

Mais elle se leva à son tour, par un mouvement de femme indignée que je n'oublierai jamais; puis elle fit quelques pas vers sa chambre, et comme je me traînais vers elle, la suivant, cherchant un mot qui ne l'offensât plus, un dernier adieu pour lui dire au moins qu'elle était un ange de prévoyance et de bonté, pour la remercier de m'avoir épargné des folies, avec une expression plus accablante encore de pitié, d'indulgence et d'autorité, la main levée comme si de loin elle eût voulu la poser sur mes lèvres, elle fit encore le geste de m'imposer silence et disparut.

XIII.

Pendant plusieurs jours, je pourrais dire pendant plusieurs mois, l'image offensée et si pleine d'angoisse de Madeleine me poursuivit comme un remords, et me fit cruellement expier mes fautes. Je ne cessai pas de voir briller ces larmes qu'un oubli de toute sagesse avait fait couler, et je demeurai comme prosterné dans une obéissance hébétée devant la douceur impérieuse de ce geste qui m'ordonnait à jamais de sceller des lèvres indiscrètes qui avaient failli lui faire tant de mal. J'avais honte de moi. Je rachetai cette folle et coupable entreprise par un repentir sincère. Le lâche orgueil qui m'avait armé contre Madeleine et fait combattre contre mon propre amour, ce désir malfaisant de chercher un adversaire dans l'être inoffensif et généreux que j'adorais, les aigreurs, les révoltes d'un cœur malade, les duplicités d'un esprit chagrin, tout ce que cette crise malsaine avait pour ainsi dire extravasé dans mes sentimens les plus purs, tout cela se dissipa comme par enchantement. Je ne craignis plus de m'avouer vaincu, de me voir humilié, et de sentir le pied d'une femme se poser encore une fois sur le démon qui me possédait.

La première fois que je revis Madeleine, et je me contraignis à la revoir dès les premiers jours, elle reconnut en moi un tel changement qu'elle en fut aussitôt rassurée. Je n'eus pas de peine à lui prouver dans quelles intentions soumises je revenais à elle; elle les comprit au premier coup d'œil que nous échangeâmes. Elle attendit encore un peu pour s'assurer si vraiment ces intentions seraient solides, et dès qu'elle m'eut vu persister et tenir bon devant certaines épreuves difficiles, elle quitta aussitôt son attitude défensive, et sembla ne plus se souvenir de rien, ce qui, de toutes les manières de me

pardonner, était la plus charitable et la seule qui lui fût permise.

A quelque temps de là, un jour que, le calme revenu, tout danger passé et ne voyant plus grand inconvénient à lui parler du repentir qui ne me quittait pas, je lui disais : — Je vous ai fait bien du mal, et je l'expie! — Assez, me dit-elle, ne parlons plus de cela; guérissez-vous seulement, je vous y aiderai.

A partir de ce moment, Madeleine eut l'air de s'oublier pour ne plus songer qu'à moi. Avec un courage, avec une charité sans bornes, elle me tolérait auprès d'elle, me surveillait, m'assistait de sa continuelle présence. Elle imaginait des moyens de me distraire, de m'étourdir, de m'intéresser à des occupations sérieuses et de m'y fixer. On eût dit qu'elle se sentait à moitié responsable des sentimens qu'elle avait fait naître, et qu'une sorte de devoir héroïque lui conseillait de les subir, lui recommandait surtout d'en chercher sans cesse la guérison. Toujours calme, discrète, résolue, devant des dangers qui en aucun cas ne devaient l'atteindre, elle m'encourageait à la lutte, et quand elle était contente de moi, c'est-à-dire quand je m'étais bien brisé le cœur pour le forcer à battre plus doucement, alors elle m'en récompensait par des mots calmans qui me faisaient fondre en larmes, ou par des consolations qui m'embrasaient. Elle vivait ainsi dans la flamme, à l'abri de tout contact avec les sensations les plus brûlantes, pour ainsi dire enveloppée d'un vêtement d'innocence et de loyauté qui la rendait invulnérable aux ardeurs qui lui venaient de moi comme aux soupçons qui pouvaient lui venir du monde.

Rien n'était plus délicieux, plus navrant et plus redoutable que cette complicité singulière où Madeleine usait à mon profit des forces qui ne me rendaient point la santé. Cela dura des mois, peut-être une année, car j'entre ici dans une époque tellement confuse et agitée, qu'il ne m'en est resté que le sentiment assez vague d'un grand trouble qui continuait, et qu'aucun accident notable ne mesurait plus.

Elle quitta Paris pour aller à des bains d'Allemagne. — J'entends que vous ne me suiviez pas, dit-elle. Il y aurait là mille inconvéniens pour vous et pour moi.

C'était la première fois que je la voyais s'occuper du soin de sa propre sûreté. Huit jours après son départ, je recevais d'elle une lettre admirablement sage et bonne. Je ne lui répondis point d'après sa prière. — Je vous tiendrai compagnie de loin, m'écrivait-elle, autant que cela se pourra. — Et pendant tout le temps que dura son absence, à des intervalles réguliers, elle mit la même patience à m'écrire; c'était ainsi qu'elle me récompensait de mon obéissance à ne pas la suivre. Elle savait bien que l'ennui et la solitude étaient de mauvais conseillers; elle ne voulait pas me laisser seul avec son

souvenir, sans intervenir de temps en temps par un signe évident de sa présence.

Je savais le jour de son retour. Je courus chez elle. Je fus reçu par M. de Nièvres, que je ne rencontrais plus sans un vif déplaisir. J'étais peut-être parfaitement injuste à son égard, et j'aime à croire que rien n'était fondé dans les suppositions désobligeantes que j'avais faites; mais je voyais le mari de Mme de Nièvres à travers des imaginations peu lucides, et à tort ou à raison ces imaginations me le montraient réservé, défiant, presque hostile. Ils étaient arrivés vers le matin. Julie, mal portante et fatiguée, dormait. Mme de Nièvres ne pouvait me recevoir. Elle parut au moment où j'écoutais ces explications, et M. de Nièvres nous quitta aussitôt.

Une idée subite me vint et comme un conseil de prudence en serrant la main de cette femme vaillante à qui je faisais courir tant de risques : — J'aurais l'intention de voyager pendant quelque temps, lui dis-je après de courts remercîmens pour ses bontés. Qu'en dites-vous?

— Si vous croyez cela utile, faites-le, dit-elle en manifestant seulement un peu de surprise.

— Utile? qui sait? Dans tous les cas, c'est à essayer.

— C'est peut-être à essayer, reprit Madeleine assez gravement; mais alors comment aurons-nous de nos nouvelles?

— Comment? mais par les mêmes moyens, si vous y consentez.

— Oh! non, cela ne sera pas, cela ne peut pas être. Vous écrire d'Allemagne à Paris, c'était possible, mais de Paris... au hasard, dit-elle, vous comprendrez bien que ce serait déraisonnable.

Cette dure perspective d'être pendant plusieurs mois absolument privé de tout contact, même indirect, avec Madeleine me fit d'abord hésiter. Une autre réflexion me décida pour l'épreuve la plus radicale, et je lui dis : — Soit; je n'entendrai plus parler de vous, sinon par Olivier, qui n'est pas le plus exact des correspondans. Vous m'avez donné mille preuves de générosité qui me font rougir. Je ne puis m'en montrer digne qu'en me résignant. Vous apprécierez ce que cet effort pourra me coûter.

— Ainsi vous partez sérieusement? reprit Madeleine, qui voulait en douter encore.

— Demain, lui dis-je. Au revoir!

— Allez! me dit-elle avec un froncement de sourcil qui lui donna tout à coup une expression singulière, et que Dieu vous conseille!

Le lendemain en effet, j'étais en voiture. Olivier, qui s'était engagé sur l'honneur à m'écrire, tint sa promesse aussi loyalement que son incurable inertie le lui permettait. Je sus par lui l'état de santé de Madeleine. Madeleine apprit sans doute aussi qu'elle n'avait rien à craindre pour la vie du voyageur; mais ce fut tout.

Je ne vous dirai rien de ce voyage, le plus magnifique et le moins profitable que j'aie jamais fait. Il y a des lieux dans le monde où je suis comme humilié d'avoir promené des chagrins si ordinaires et versé des larmes si peu viriles. Je me souviens d'un jour où je pleurais sincèrement, amèrement, comme un enfant que les larmes ne font point rougir, au bord d'une mer qui a vu des miracles, non pas divins, mais humains. J'étais seul, les pieds dans le sable, assis sur des roches vives où l'on voyait des boucles d'airain qui jadis avaient attaché des navires. Il n'y avait personne ni sur cette plage abandonnée par l'histoire, ni en mer, où pas une voile ne passait. Un oiseau blanc volait entre le ciel et l'eau, dessinant sa grêle envergure sur le ciel immuablement bleu et la reproduisant dans la mer calme. J'étais seul pour représenter à cette heure-là, dans un lieu unique, la petitesse et les grandeurs d'un homme vivant. Je jetai au vent le nom de Madeleine, je le criai de toutes mes forces pour qu'il se répétât à l'infini dans les rochers sonores du rivage; puis un sanglot me coupa la voix, et je me demandai, la confusion dans le cœur, si les hommes d'il y a deux mille ans, si intrépides, si grands et si forts, avaient aimé autant que nous!

J'avais annoncé plusieurs mois d'absence. Je revins au bout de quelques semaines. Rien au monde ne m'aurait fait prolonger mon voyage un seul jour de plus. Madeleine me croyait encore à quatre ou cinq cents lieues d'elle, quand j'entrai un soir dans un salon où je savais la trouver. Elle fit un mouvement de toute imprudence en m'apercevant. Fort peu de gens connaissaient mon absence. On disparaît si commodément dans ce grand Paris, qu'un homme aurait le temps de faire le tour de la terre avant qu'on se fût aperçu de son départ. Je saluai Madeleine comme si je l'avais vue la veille. Au premier regard, elle comprit que je revenais à elle épuisé, affamé de la voir et le cœur intact.

— Vous m'avez beaucoup inquiétée, me dit-elle.

Et elle poussa un soupir de soulagement. On eût dit que mon retour, au lieu de l'effrayer, la débarrassait au contraire d'un souci plus amer que tous les autres.

Elle reprit audacieusement sa tâche écrasante. Tous les moyens employés pour me sauver (c'était le seul mot dont elle se servît pour définir une entreprise où il s'agissait en effet de mon salut et du sien), tous étaient mauvais quand ils ne me venaient pas directement de son appui. Elle voulut seule intervenir désormais dans ce débat dont elle était cause. « Ce que j'ai fait, je le déferai! » me dit-elle un jour dans un accès de fier défi poussé jusqu'à la folie. Tout son sang-froid l'avait abandonnée. Elle commit des étourderies sublimes et qui sentaient le désespoir. Ce n'était plus assez pour elle d'assister à ma vie d'aussi près que possible, de m'encourager

si je faiblissais, de me calmer lorsque je m'exaspérais. Elle sentait que son souvenir même contenait des flammes; elle imagina de les éteindre en veillant pour ainsi dire heure par heure sur mes pensées les plus secrètes. Il aurait fallu pour cela multiplier à l'infini des visites qui déjà se répétaient trop souvent. C'est alors qu'elle osa inventer des moyens de me voir hors de sa maison. Elle y mit cette effrayante effronterie qui n'est permise qu'aux femmes qui risquent leur honneur ou à la pure innocence. Bravement elle me donna des rendez-vous. Le lieu désigné était désert, quoique peu éloigné de son hôtel. Et ne supposez pas qu'elle choisît pour ces expéditions périlleuses les occasions fréquentes où M. de Nièvres s'absentait. Non, c'était lui présent à Paris, au risque de le rencontrer, de se perdre, qu'elle accourait à heure dite et presque toujours aussi maîtresse d'elle-même, aussi résolue que si elle eût tout sacrifié.

Son premier coup d'œil était un examen. Elle m'enveloppait de ce large et éclatant regard qui voulait sonder ma conscience et reconnaître au fond de mon cœur les orages amassés ou dissipés depuis la veille. Son premier mot était une question : Comment allez-vous? Ce comment allez-vous signifiait : Êtes-vous plus sage? Quelquefois je lui répondais par un demi-mensonge courageux qui ne la trompait guère, mais qui alors éveillait en elle des curiosités et des inquiétudes d'un autre genre. Elle prenait mon bras, et nous marchions sous les arbres, nous taisant par intervalles ou causant avec le calme apparent de deux amis qui se sont rencontrés par hasard. Elle me dévoilait, pendant ces heures de douce et brûlante étreinte, elle me révélait comme autant de merveilles, des trésors de dévouement, d'abnégation, des ressources de prévoyance presque égales aux profondeurs de sa charité. Elle disciplinait ma vie mal réglée, ou plutôt déréglée et portée sans mesure à tous les excès contraires du travail acharné ou de la pure inertie. Elle gourmandait mes lâchetés, s'indignait de mes défaillances et me reprochait les invectives dont je m'accablais à plaisir, parce qu'elle y voyait, disait-elle, les inquiétudes d'un esprit mal équilibré et plus perplexe encore qu'équitable. Si j'avais été capable de concevoir les moindres ambitions un peu fortes, ce qu'elle me communiquait de vrai courage aurait dû les allumer en moi comme un incendie. « Je vous veux heureux, me disait-elle; si vous saviez avec quelle ferveur je le désire! » Elle hésitait ordinairement sur le mot d'avenir, qui cruellement nous blessait par des avis, hélas! trop raisonnables. Quelle perspective, quelle issue envisageait-elle au-delà du lendemain qui bornait nos rêves? Aucune sans doute. Elle y substituait je ne sais quoi de vague et de chimérique, comme ce dernier espoir qui reste aux gens qui n'en ont plus.

Lorsqu'il lui arrivait de manquer à cette mission de presque tous les jours, qu'elle accomplissait avec l'enthousiasme d'un médecin qui se dévoue, le lendemain elle m'en demandait pardon comme d'une faute. J'en étais venu à ne plus savoir si je devais accepter ou non la douceur d'une assistance aussi terrible. Je sentais se glisser en moi de telles perfidies que je ne discernais plus dans quelle mesure j'étais coupable ou seulement malheureux. Malgré moi, j'ourdissais des plans abominables, et chaque jour Madeleine, à son insu peut-être, mettait le pied dans des trahisons. Je n'en étais plus à ignorer qu'il n'y a pas de courage au-dessus de certaines épreuves, que la plus invincible vertu, minée à toutes les minutes, court de grands risques, et que de toutes les maladies, celle dont on entreprenait de me guérir était certainement la plus contagieuse.

M. de Nièvres ayant brusquement quitté Paris, Madeleine me fit savoir que nos promenades devraient être suspendues. Nous les reprîmes aussitôt après le retour de son mari, avec plus d'exaltation et de décision. Ce perpétuel *me, me adsum qui feci*, — c'est moi, moi seul qui en suis cause, — revenait sous toutes les formes dans des paroxysmes de générosité qui m'accablaient de honte et de bonheur.

Elle arriva ainsi jusqu'au point le plus escarpé d'une tentative où jamais femme héroïque ait pu parvenir sans se précipiter. Elle s'y maintint encore quelque temps intrépidement et sans trop de défaillance, comme un être en possession de secours surnaturels que le vertige a privé de sens et que l'excès du danger retient au bord de l'abîme en paralysant tout à coup sa raison. A ce moment, je vis qu'elle était à bout de force. Cette miraculeuse organisation se détendit d'elle-même. Elle ne se plaignit pas, n'avoua rien qui pût trahir sa faiblesse; se reconnaître impuissante et découragée, c'était tout remettre aux mains du hasard, et le hasard lui faisait peur comme de tous les auxiliaires le plus incertain, le plus perfide et peut-être le plus menaçant. Se dire épuisée, c'était m'ouvrir son cœur à deux mains et me montrer le mal incurable que j'y avais fait. Elle ne jeta pas un cri de détresse. Elle tomba pour ainsi dire de lassitude; ce fut le seul signe auquel je reconnus qu'elle n'en pouvait plus.

Un jour je lui dis : — Vous m'avez guéri, Madeleine, je ne vous aime plus.

Elle s'arrêta court, devint horriblement pâle, et hésita comme effrayée par une méchanceté qui la blessait jusqu'au fond de l'âme.

— Oh! rassurez-vous, lui dis-je, le jour où cela serait...

— Le jour où cela serait,... reprit-elle, et la voix lui manquant, elle fondit en larmes.

Le lendemain pourtant elle revint. Je la vis descendre de sa voiture si changée, si abattue, que j'en fus épouvanté. — Qu'avez-

vous? lui dis-je en courant à sa rencontre, tant j'avais peur qu'elle ne défaillît au premier pas.

Elle se remit un peu, grâce à de prodigieux efforts dont je ne fus pas dupe, et me répondit seulement : — Je suis bien fatiguée.

Alors je fus pris d'un remords horrible. — Je suis un misérable sans cœur et sans honnêteté! m'écriai-je. Je n'ai pas su me sauver; vous venez à moi, et je vous perds! Madeleine, je n'ai plus besoin de vous, je ne veux plus de secours, je ne veux plus rien... Je ne veux pas d'une assistance achetée si cher et d'une amitié que j'ai rendue trop lourde et qui vous tuerait. Que je souffre ou non, cela me regarde. Mon soulagement viendra de moi; mes misères me concernent, et quelle qu'en soit la fin, elle n'atteindra plus personne.

Elle m'écouta d'abord sans répondre, comme réduite à cet état de faiblesse maladive ou de fragilité enfantine qui nous rend incapables de comprendre certaines idées fortes et de nous résoudre. — Séparons-nous, lui dis-je, pour tout à fait! Oui, séparons-nous, cela vaudra mieux. Ne nous voyons plus, oublions-nous!... Paris nous désunira bien assez, sans que nous mettions entre nous des lieues de distance. Au premier mot de vous qui m'apprendrait que vous avez besoin de moi, vous me trouverez, je serai là. Autrement...

— Autrement? dit-elle en se réveillant lentement de sa torpeur.

Elle mit quelques secondes à retourner dans son esprit ce mot qui nous menaçait tous les deux d'un adieu définitif. D'abord il n'eut pas l'air d'avoir un sens bien compréhensible.

— C'est vrai, reprit-elle, je suis un bien mauvais soutien, n'est-ce pas? un raisonneur fatigant, un ami peut-être inutile... Puis elle eut l'air de chercher des issues différentes et des solutions moins vigoureuses. Et comme j'attendais une réponse dans une anxiété qui m'étouffait, elle fit le geste d'un malade épuisé qu'on tourmente en l'entretenant d'affaires trop sérieuses. — Pourquoi donc êtes-vous venu, me dit-elle, me proposer des choses impossibles?... Vous me persécutez à plaisir. Allez, mon ami, allez-vous-en, je vous en prie. Je suis souffrante aujourd'hui. Je n'ai pas le premier mot d'un bon conseil à vous donner. Vous savez mieux que moi quelle chance vous offre un pareil parti. Celui que vous prendrez sera le seul raisonnable : l'estime que je vous porte et l'amitié que vous avez pour moi ne me permettent pas d'en douter.

Je la quittai bouleversé, et je renonçai bientôt à des extrémités sans retour, qui nous eussent séparés pour toujours, quand ni l'un ni l'autre nous n'en avions la volonté. Seulement je réglai ma conduite en vue d'un détachement lent, continu, et qui pouvait peut-être plus tard ramener entre nous des accords plus tièdes et tout pacifier sans trop de sacrifices. Je ne la menaçai plus de ce mot d'oubli trop désespéré pour être sincère, et qui l'eût fait sourire de

pitié, si elle avait eu elle-même un peu plus de bon sens le jour où je le lui proposais comme un moyen. Je continuai de vivre assez près d'elle pour lui prouver que j'adoptais un parti moins extrême, assez loin pour la laisser libre et ne plus lui imposer des complicités dont je rougissais.

Que se passa-t-il alors dans l'esprit de Madeleine? Je vous en fais juge. A peine affranchie de ce rôle extraordinaire de confidente et de sauveur, tout à coup elle se transforma. Son humeur, son maintien, l'inaltérable douceur de son regard, la parfaite égalité de ce caractère composé d'or maniable et d'acier, c'est-à-dire d'indulgence et de pure vertu; cette nature résistante et sans dureté, patiente, unie, toujours dans l'équilibre d'un lac abrité, cette consolatrice ingénieuse, cette bouche inépuisable en mots exquis, tout cela changea. Je vis paraître alors un être nouveau, bizarre, incohérent, inexplicable et fugace, aigri, chagrin, blessant et ombrageux comme si elle eût été entourée de piéges, aujourd'hui que je me dévouais sans réserve au soin d'aplanir sa vie et d'en écarter l'ombre d'un souci. Quelquefois je la trouvais en larmes. Elle les dévorait aussitôt, passait la main sur ses yeux avec un geste indicible d'indignation ou de dégoût, et les essuyait, comme elle aurait fait d'une souillure. Elle rougissait sans cause et semblait prise au dépourvu dans la contemplation d'une idée mauvaise. Je la vis se rapprocher de sa sœur plus étroitement que jamais, sortir plus souvent au bras de son père, qui l'adorait, mais qui n'avait ni ses goûts ni tout à fait ses habitudes de monde. Un jour que j'allai chez elle, et mes visites étaient comptées : — Voulez-vous voir M. de Nièvres? me dit-elle. Il est dans son cabinet, je crois.

Elle sonna, fit appeler M. de Nièvres, et le mit entre nous.

Elle fut extrêmement gaie pendant cette visite, la première peut-être que je lui eusse faite en attitude de cérémonie. M. de Nièvres se montra plus souple sans se départir d'une certaine réserve, qui devenait de plus en plus évidente en devenant, je crois, plus systématique. Elle soutint presque à elle seule le poids d'une conversation qui menaçait à chaque instant de tomber et de nous laisser béans. Grâce à ce tour de force d'adresse et de volonté, la comédie qui se jouait entre nous arriva jusqu'à la fin sans se démentir, et rien ne parut qui la rendît trop choquante. Elle récapitula devant moi l'emploi des soirées qui devaient l'occuper pendant la semaine, et sans moi, bien entendu.

— M'accompagnerez-vous ce soir? dit-elle à son mari.

— Vous me priez de faire une chose que je ne vous ai jamais refusée, je crois, répondit M. de Nièvres assez froidement.

Elle me suivit jusqu'à la porte de son boudoir, appuyée au bras de son mari, droite, assurée sur ce ferme soutien. Je la saluai en

répondant par un unisson parfait au ton cordial et froid de son adieu.

— Pauvre et chère femme! me disais-je en m'en allant. Chère conscience où j'ai fait entrer des terreurs!

Et par un de ces retours qui déshonorent en un moment les meilleurs élans, je pensai à ces statues accoudées sur un étai qui les met d'aplomb et qui tomberaient sans ce point d'appui.

XIV.

C'est à cette époque que j'appris d'Augustin l'accomplissement d'un projet que cet honnête cœur nourrissait et poursuivait depuis longtemps; vous vous souvenez peut-être qu'il me l'avait donné à entendre.

Je continuais de voir Augustin, non pas à mes momens perdus; je le cherchais au contraire, et le trouvais à mes ordres chaque fois, et c'était souvent, que je me sentais un plus grand besoin de me retremper dans des eaux plus saines. Il n'avait point à me donner des conseils meilleurs ni des consolations plus efficaces. Je ne lui parlais jamais de moi, quoique mon égoïste chagrin transpirât dans toutes mes paroles; mais sa vie même était un exemple plus fortifiant que beaucoup de leçons. Quand j'étais bien las, bien découragé, bien humilié d'une lâcheté nouvelle, je venais à lui, je le regardais vivre, comme on va prendre l'idée de la force physique en assistant à des assauts de lutteurs. Il n'était pas heureux. Le succès n'avait encore récompensé ce rigide et laborieux courage que par de maigres faveurs; mais il pouvait du moins avouer ses défaillances, et les difficultés qui l'exerçaient à des luttes si vives n'étaient pas de celles dont on rougit.

J'appris un jour qu'il n'était plus seul.

Augustin me fit part de cette nouvelle, qui pour beaucoup de raisons avait la gravité d'un secret, pendant une longue nuit d'entretien qu'il passa tout entière à mon chevet. Je me souviens que c'était vers la fin de l'hiver : les nuits étaient encore longues et froides, et l'ennui de retourner chez lui si tard l'avait décidé à attendre le jour dans ma chambre. Olivier vint nous interrompre au milieu de la nuit. Il rentrait du bal, il en rapportait dans ses habits comme une odeur de luxe, de bouquets de femmes et de plaisirs, et sur son visage, un peu fatigué par les veilles, il y avait des lueurs de fête et comme une pâleur émue qui lui donnaient une élégance infiniment séduisante. Je me souviens que je l'examinai pendant le court moment qu'il resta debout près d'Augustin, achevant un cigare et comptant des louis qu'il avait gagnés entre deux valses, et j'ai peut-être tort de vous avouer que le contraste de la tenue, de la mise et de la raideur un peu scolastique d'Augustin m'attrista

par des côtés presque vulgaires. Je me rappelais ce qu'Olivier m'avait dit des gens qui n'ont que le travail et la volonté pour tout patrimoine, et derrière le spectacle incontestablement beau de l'héroïsme déployé par un homme qui veut, j'apercevais des médiocrités d'existence qui, malgré moi, me faisaient frémir. Heureusement pour lui, Augustin sentait peu ces différences, et l'ambition qu'il avait d'arriver à des positions élevées ne devait jamais se compliquer de l'ambition, nulle pour lui, de s'habiller, de vivre et de respirer les élégances de la vie comme Olivier.

Olivier parti, Augustin se remit à m'entretenir de sa situation. C'était la première fois qu'il me faisait des confidences aussi larges. Il ne me disait point quelle était la personne qu'il appelait dorénavant sa compagne et le but de sa vie, en attendant d'autres devoirs que l'avenir lui faisait envisager, et auxquels il souriait d'avance avec convoitise. Il commença même en termes si vagues que je ne compris pas d'abord quelle était exactement la nature de ces liens qui le rendaient à la fois si précis dans ses espérances et si maritalement heureux. — Je suis seul, me disait-il, seul au monde, de toute une famille que la misère, le malheur, des morts prématurées, ont dispersée ou détruite. Il ne me reste que des parens éloignés qui n'habitent pas la France et qui sont Dieu sait où. Votre Olivier, dans une situation semblable, attendrait un jour un héritage; il l'escompterait d'avance sur la garantie de sa bonne étoile, et l'héritage arriverait à heure fixe. Moi, je n'attends rien, et je fais sagement. Bref, je n'avais besoin de personne pour un consentement qui aurait soulevé peut-être quelques difficultés. J'ai réfléchi, j'ai calculé les chances, les charges, j'ai bien pesé toutes les responsabilités, j'ai prévu les inconvéniens, et toute chose en a, même le bonheur; je me suis tâté le pouls pour savoir si ma bonne santé, si mon courage suffiraient aussi bien à deux, un jour à trois, peut-être à plusieurs; je n'ai pas cru payer trop cher, au prix de quelques efforts de plus, la tranquillité, la joie, la plénitude de mon avenir, et je me suis décidé.

— Vous êtes donc marié? lui dis-je, comprenant enfin qu'il s'agissait d'une liaison sérieuse et définitive.

— Mais sans doute. Croyez-vous donc que je vous parlais de ma maîtresse? Mon cher ami, je n'ai ni assez de temps, ni assez d'argent, ni assez d'esprit pour suffire aux dépenses de pareilles liaisons. D'ailleurs, avec la manie que vous me connaissez de prendre tout au sérieux, je les considère comme des mariages aussi coûteux que les autres, moins satisfaisans, même quand ils sont plus heureux, et souvent plus difficiles à rompre, ce qui prouve une fois de plus combien nous aimons les cercles vicieux. Beaucoup de gens se lient pour éviter le mariage, qui devraient au contraire se marier

pour briser des chaînes. Je redoutais beaucoup ce piége, où je me savais trop enclin à tomber, et j'ai pris, vous le voyez, le bon parti. J'ai établi ma femme à la campagne, tout près de Paris, — pauvrement, je dois vous le dire, ajouta-t-il en ayant l'air de comparer son intérieur avec le mien, qui cependant était très modeste, — et un peu tristement, je le crains pour elle. Aussi j'ose à peine vous inviter à venir nous voir.

— Quand vous voudrez, lui dis-je en lui serrant tendrement la main, aussitôt que vous consentirez à présenter un de vos plus anciens amis et des meilleurs à madame.., j'allais dire son nom.

— J'ai changé de nom, me dit-il en m'interrompant. J'ai demandé une autorisation qui me permît de prendre le nom de ma mère, une femme excellente et respectable dont le souvenir, car je l'ai perdue trop tôt, vaut mieux que celui de mon père, à qui je dois seulement l'accident de ma naissance.

Je n'avais jamais songé à m'informer si Augustin avait une famille, tant il avait les allures d'un orphelin, c'est-à-dire l'air indépendant et abandonné, en d'autres termes le caractère de la vie individuelle, sans origines, ni liens, ni devoirs, ni douceurs. Il rougit légèrement en prononçant le mot « d'accident de naissance, » et je compris qu'il était encore plus qu'orphelin.

Il se reprit et me dit : — Je vous prierai, jusqu'à nouvel ordre, de ne pas m'amener votre ami Olivier. Il ne rencontrerait chez moi rien de ce qui lui plaît, sinon une femme très bonne et parfaitement dévouée, qui me remercie chaque jour de l'avoir épousée, qui voit, grâce à moi, l'avenir tout en rose, qui n'aura d'autre ambition que de me savoir heureux d'abord, et qui aimera mes succès le jour où je lui en aurai fait goûter.

Le jour se levait, qu'Augustin, dont ce fut assurément le plus long discours, parlait encore, et à peine le premier crépuscule eut-il fait pâlir la lampe et rendu les objets visibles, qu'il alla vers la fenêtre se baigner le visage à l'air glacé du matin. Je voyais sa figure anguleuse et blême se dessiner comme un masque souffrant sur le champ du ciel, mal éclairé de lueurs incertaines. Il était vêtu de couleurs sombres; toute sa personne avait cet air réduit, comprimé, pour ainsi dire diminué, des gens qui travaillent beaucoup sans agir, et quoiqu'il fût au-dessus de toute fatigue, il allongeait ses mains maigres et s'étirait les bras comme un ouvrier qui s'est assoupi entre deux tâches et qui se réveille au chant du coq.

— Dormez, me dit-il. J'ai trop abusé de votre complaisance à m'écouter. Laissez-moi seulement ici pour une heure encore.

Et il se mit à ma table à préparer un travail qui devait être achevé le matin même.

Je ne l'entendis point sortir de ma chambre. Il se déroba sans

bruit, au point qu'en m'éveillant je crus avoir rêvé toute une histoire austère et touchante dont la moralité s'adressait à moi.

Dans la matinée il revint. — Je suis libre aujourd'hui, me dit-il d'un air rayonnant, et j'en profite pour aller chez moi. Le temps est fort laid : vous sentez-vous de force à m'accompagner?

Il y avait plusieurs jours que je n'avais vu Madeleine. Tout écart entre des rencontres qui n'amenaient plus que des malentendus blessans ou des susceptibilités désolantes, me paraissant une occasion bonne à saisir : — Je n'ai rien qui me retienne à Paris aujourd'hui, dis-je à Augustin, et je suis à vous.

Il habitait une maison isolée sur la limite d'un village, mais aussi près que possible des champs. La maison était fort exiguë, garnie de volets verts et d'espaliers disposés entre les fenêtres, le tout propre, simple, modeste comme le maître lui-même, avec cette absence de bien-être qui n'aurait rien fait préjuger chez Augustin garçon, mais qui dans son ménage annonçait immédiatement la gêne. Sa femme était, comme il me l'avait dit, une très agréable jeune femme; je fus même étonné de la trouver beaucoup plus jolie que je ne l'avais supposé d'après les opinions systématiques d'Augustin sur les agrémens extérieurs des choses. Elle sauta avec une surprise joyeuse au cou de son mari, qu'elle n'attendait pas ce jour-là, et me fit, dans ces formes gracieuses et timides d'une personne prise au dépourvu, les honneurs de son petit jardin, où les jacinthes commençaient à peine à fleurir.

Il faisait froid. Je n'étais pas gai. Je ne sais quelle tristesse empreinte dans les lieux, dans la saison, la pauvreté manifeste de ce que je voyais, la prévision de ce qu'on ne voyait pas, la difficulté même d'occuper cette longue journée pluvieuse dans un milieu si peu fait pour nous mettre à l'aise, tout m'enveloppait d'une atmosphère de glace. Je me souviens qu'on voyait des fenêtres deux grands moulins à vent qui dépassaient les murs de clôture, et dont les ailes grises, rayées de baguettes sombres, tournaient sans cesse devant les yeux avec une monotonie de mouvement assoupissante. Augustin s'occupa lui-même d'une foule de soins domestiques et de détails de ménage, d'où je conclus que sa femme était peu servie, peut-être pas servie du tout, et que la femme et le mari faisaient au moins beaucoup de choses de leurs propres mains. Il s'inquiéta des besoins de la maison pour le lendemain, pour les jours suivans. « Tu sais, disait-il à sa femme, que je ne reviendrai pas avant dimanche. » Il donna un coup d'œil au bûcher : la provision de bois coupé était épuisée. « Je vous demande un quart d'heure, » me dit-il. — Il ôta sa redingote, prit une scie et se mit à l'ouvrage. Je lui proposai de l'aider; il accepta l'aide que je lui offrais, et me dit simplement : « Volontiers, mon cher ami, à nous deux nous irons

plus vite. » Je mis mon amour-propre à ce travail, dans lequel j'étais fort maladroit. Au bout de cinq minutes, j'étais exténué, mais il n'en parut rien, et je donnais le dernier coup de scie quand Augustin lui-même s'arrêta. J'ai accompli de plus grands devoirs dans ma vie, je n'en connais pas qui m'aient fait éprouver plus de vrai plaisir. Ce petit effort musculaire m'apprit ce que peut la conscience, exercée dans l'ordre des actes moraux, en se raidissant.

Dans la soirée, il se fit une embellie qui nous permit de sortir. Un sentier glissant, percé dans le taillis, conduisait jusqu'à de grands bois qui couronnaient une partie de l'horizon de leurs sombres couleurs d'hiver. A l'opposé, et dans des brumes grisâtres, on apercevait la masse immense, compacte, étendue en cercle entre des collines, de la ville entassée et fumeuse, agrandie encore d'une partie de ses faubourgs. Sur toutes les routes qui sillonnaient le pays et se dirigeaient vers ce grand centre comme les rayons d'une roue au même sommet, on entendait tinter des colliers de chevaux, rouler des chariots lourds, claquer des fouets et retentir des voix brutales. C'était la vilaine limite où l'on commence, par la laideur de la banlieue, à entrer dans l'activité du tourbillon de Paris.

— Tout ce que vous voyez là n'est pas beau, me disait Augustin; que voulez-vous? il ne faut pas considérer ceci comme un séjour d'agrément, mais seulement comme un lieu d'attente.

Nous revînmes à la nuit, les nécessités de sa position le rappelant le soir même. Il nous fallut gagner à pied, par des routes embourbées, le lieu de la station de la voiture publique qui devait nous ramener à Paris. Chemin faisant, Augustin m'entretenait encore de ses espérances; il disait « ma femme » avec un air de possession tranquille et assurée qui me faisait oublier toutes les duretés de sa carrière, et me représentait la plus parfaite expression du bonheur.

Je le conduisis, non pas à son appartement, situé dans cette partie de Paris qu'il appelait le quartier des livres, mais à l'hôtel même du personnage dont il était, je vous l'ai dit, le secrétaire. Il sonna en homme accoutumé à se considérer là comme un peu chez lui, et, quand je le vis s'engager dans la cour somptueuse, monter lentement le perron et disparaître dans une antichambre de petit palais, mieux que jamais je compris pourquoi ce maigre jeune homme aux airs modestes et résolus ne serait en aucun cas le valet de personne, et j'eus le sentiment net de sa destinée. Je rentrai, moins attristé encore des plaies secrètes que je venais de toucher du doigt qu'humilié vis-à-vis de moi-même de mon impuissance à en rien conclure de pratique. Je trouvai Olivier qui m'attendait; il était las et ennuyé.

— Je reviens de chez Augustin, lui dis-je.

Il examina mes vêtemens tachés de boue, et comme il avait l'air

de ne pas comprendre de quel lieu je pouvais sortir en pareil état :

— Augustin est marié, lui dis-je.

— Marié ! reprit Olivier, lui !

— Et pourquoi non ?

— Cela devait être. Un pareil homme devait infailliblement commencer par là. As-tu remarqué, continua-t-il sérieusement, qu'il y a deux catégories d'hommes qui ont la rage de se marier de bonne heure, quoique leur situation les mette dans l'impossibilité certaine soit de vivre avec leurs femmes, soit de les faire vivre : ce sont les marins et les gens qui n'ont pas le sou. Et Mme Augustin ? reprit-il.

— Sa femme, qui ne s'appelle point Mme Augustin, habite la campagne. Il a bien voulu me présenter à elle aujourd'hui. — Et je le mis en quelques mots au courant de ce qu'il me convenait de lui faire connaître de la vie domestique d'Augustin.

— Ainsi tu as vu des choses qui t'ont édifié ?

Cette résistance à se laisser toucher par un tel exemple de courageuse probité me déplut, et je ne lui répondis pas.

— Soit, reprit Olivier avec l'impertinence amère qu'il avait dans ses momens de mauvaise humeur ; mais qu'avez-vous pu faire entre ces quatre murs ?

— Nous avons scié du bois, lui dis-je en lui montrant nettement que je ne plaisantais pas.

— Tu as froid, reprit Olivier en se levant pour me quitter, tu as piétiné sous la pluie, tes habits mouillés transpirent les odieuses rigueurs de la vie nécessiteuse et de l'hiver, tu reviens tout imbibé de stoïcisme, de misère et d'orgueil : attendons à demain pour causer plus raisonnablement.

Je le laissai sortir sans lui dire un mot de plus, et je l'entendis qui fermait la porte avec impatience. Je crus comprendre qu'il avait sans doute des ennuis particuliers qui le rendaient injuste, et ces ennuis, si je n'en connaissais pas l'objet positif, je pouvais du moins en deviner la nature. J'imaginai des aventures nouvelles ou des accidens dans une liaison déjà bien ancienne, et dont la durée était d'ailleurs peu probable. Je savais la facilité qu'il avait à se détacher des choses et l'impatience maladive qui le portait au contraire à se précipiter vers les nouveautés. Entre ces deux hypothèses d'une rupture ou d'une inconstance, je m'arrêtai donc plus volontiers à la seconde. J'étais en veine d'indulgence ; ma visite à Augustin m'avait mis, je puis le dire, en humeur de mansuétude. Aussi dès le lendemain matin j'entrai chez Olivier. Il dormait ou feignait de dormir.

— Qu'as-tu ? lui dis-je en lui prenant la main comme à un ami dont on veut briser les bouderies.

— Rien, me dit-il en me montrant son visage fatigué par une nuit d'insomnie ou de rêves pénibles.

— Tu t'ennuies?

— Toujours.

— Et qu'est-ce qui t'ennuie?

— Tout, répondit-il avec la plus évidente sincérité. J'arrive à détester tout le monde, et moi plus que personne.

Il était en disposition de se taire, et je sentis que toute question n'amènerait que des faux-fuyans, et l'irriterait encore sans me satisfaire.

— Je croyais, lui dis-je, que tu avais quelques causes accidentelles de soucis ou d'embarras, et je venais mettre à ta disposition mes services ou mes avis.

Il sourit à ce dernier mot, qui lui parut en effet dérisoire, tant les avis que nous nous étions mutuellement donnés avaient peu servi jusqu'à présent.

— Si tu consens à me rendre un service, je le veux bien, reprit-il. Tu le peux sans beaucoup de peine. Il suffit pour cela d'aller chez Madeleine, et de réparer de ton mieux une sottise que j'ai faite hier en me montrant dans un lieu public où Madeleine et Julie se trouvaient avec mon oncle. Je n'étais pas seul. Il est possible qu'on m'ait vu, car Julie a des yeux qui me trouveraient là où je ne suis pas. Je te serais très obligé de t'assurer du fait en les questionnant l'une et l'autre adroitement. Si ce que je crains avait eu lieu, imagine alors une explication vraisemblable et qui ne compromette personne en supposant à celle que j'accompagnais un nom, des relations, des habitudes, un monde enfin qui la recommande, mais dont ni mon cher cousin ni Madeleine ne puissent vérifier l'exactitude, si par hasard l'envie leur en venait.

Le soir même, je vis Mme de Nièvres. C'était un de ses vendredis, jour de visites. Je me donnai pour occupation de remplir uniquement la mission d'Olivier. Son nom ne fut pas prononcé. Je n'appris donc rien de positif. Julie était un peu souffrante. Elle avait eu la veille au soir un accès de fièvre léger dont il lui restait encore une suite de faiblesse et d'agitation nerveuse. Je dois vous dire ici que depuis longtemps l'état de Julie m'inquiétait. J'avais fait à son sujet beaucoup de réflexions que j'ai passées sous silence, parce que le souci de cette petite personne, si véritable que fût mon affection pour elle, disparaissait, je vous l'avoue, dans le mouvement égoïste de mes propres soucis.

Vous vous souvenez peut-être qu'un soir, à la veille même de son mariage, en m'entretenant avec solennité de ce qu'elle appelait ses dernières volontés de jeune fille, Madeleine avait introduit le nom de Julie et l'avait rapproché du mien dans des espérances communes dont le sens était clair. Depuis lors, soit à Nièvres, soit à Paris, elle avait renouvelé la même insinuation sans que ni Julie ni moi nous

eussions l'air de l'accueillir. Un jour entre autres et devant son père, qui souriait doucement de ces ingénieux enfantillages, elle prit le bras de sa sœur, le passa au mien, et nous considéra ainsi avec l'expression d'une joie véritable. Elle nous maintint devant elle dans cette attitude qui m'embarrassait extrêmement, et qui ne paraissait pas non plus du goût de Julie; puis, sans deviner qu'il y eût entre sa sœur et moi plus d'un obstacle déjà formé qui déjouait ses projets d'union, elle prit Julie dans ses bras, comme aurait fait une mère, l'embrassa tendrement, longuement, et lui dit : — Ne nous quittons pas, ma chère petite sœur; puissions-nous ne jamais nous quitter!

Depuis, et cela datait du jour où l'attention de Madeleine avait pu s'éveiller sur le véritable état de mes sentimens, pas un mot n'avait été dit sur ce sujet, et jamais le plus léger signe ne m'avait appris que Madeleine y pensait encore. Au contraire, si le hasard faisait naître l'idée d'un projet qui sans contredit l'avait autrefois occupée, elle semblait l'avoir entièrement oublié ou ne l'avoir jamais eu. Quelquefois seulement elle regardait Julie d'un air plus tendre ou plus attristé. J'en concluais qu'elle achevait de briser des espérances devenues impossibles, et que l'avenir de sa sœur, arrêté un moment d'après des combinaisons chimériques, l'inquiétait aujourd'hui comme une difficulté à examiner de nouveau.

Quant à Julie, elle n'avait pas eu à revenir de si loin. Ses sentimens, déterminés dès l'origine et invariablement attachés au même objet, n'avaient pas fléchi. Seulement les susceptibilités dont se plaignait Olivier s'accusaient tous les jours davantage, et coïncidaient invariablement avec une absence trop longue, un mot trop vif, un air plus distrait de son cousin. Sa santé s'altérait. Elle avait les fiertés de sa sœur, qui l'empêchaient de se plaindre; mais elle ne possédait pas ce don merveilleux d'être secourable à ceux qui la blessaient, qui des martyres de Madeleine devait faire des dévouemens. On eût dit que l'intérêt de qui que ce fût lui faisait injure, excepté celui d'Olivier, qui, de tous les intérêts qu'elle pouvait attendre, était le plus rare. Elle eût plutôt accepté l'impitoyable dédain de celui-ci que de se soumettre à des pitiés qui l'offensaient. Son caractère, ombrageux à l'excès, prenait de jour en jour des angles plus vifs, son visage des airs plus impénétrables, et toute sa personne un caractère mieux dessiné d'entêtement et d'obstination dans une idée fixe. Elle parlait de moins en moins; ses yeux, qui n'interrogeaient presque plus, pour éviter plus que jamais de répondre, semblaient avoir replié la seule flamme un peu vivante qui les mêlait à la pensée des autres.

— Je ne suis pas contente de la santé de Julie, m'avait dit Madeleine bien souvent. Elle est décidément mal portante, et d'un ca-

ractère à se déplaire partout, même avec ceux qu'elle aime le plus. Dieu sait pourtant que ce n'est pas la force de s'attacher aux gens qui lui manque!

A une autre époque, Madeleine ne m'aurait certainement pas parlé de sa sœur en de pareils termes. De plus, cette idée de tendresse excessive et ces qualités affectueuses mises en relief par Madeleine ne s'accordaient pas très bien avec la froideur des enveloppes qui rendaient les abords de Julie si glacés.

J'en étais là de mes conjectures quand plusieurs incidens que je ne vous dis pas m'ouvrirent tout à fait les yeux. La démarche dont me chargeait Olivier avait donc pour moi la signification la plus grave, bien qu'il ne m'en eût révélé que la moitié, comme on fait avec un agent diplomatique qu'on ne veut pas mettre à fond dans ses secrets. Je m'informai avec un soin particulier de l'origine et de l'heure de l'indisposition subite de Julie. Ce que j'en appris s'accordait exactement avec les renseignemens donnés par Olivier. Madeleine était imperturbablement maîtresse de ses réponses, et parlait de la fièvre de sa sœur comme un médecin du corps en eût parlé.

Je rentrai fort tard, et je trouvai Olivier debout et qui m'attendait.

— Eh bien? me dit-il vivement, comme si son impatience avait tout à coup grandi pendant la durée de ma visite.

— Je n'ai rien appris, lui dis-je. Tout ce que je sais, c'est que Julie est revenue hier du concert avec la fièvre, que la fièvre continue, et qu'elle est malade.

— L'as-tu vue? me demanda Olivier.

— Non, lui dis-je en faisant un mensonge, dont j'avais besoin pour l'intéresser un peu plus à l'indisposition, d'ailleurs très légère, de Julie.

Il fit un mouvement de colère : — J'en étais certain, dit-il; elle m'a vu!

— Je le crains, lui dis-je.

Il fit une ou deux fois le tour de sa chambre en marchant très vite; puis il s'arrêta, frappa du pied en jurant :

— Eh bien! tant pis! s'écria-t-il, tant pis pour elle! je m'en lave les mains, je suis libre, et je fais ce qui me plaît.

Je connaissais toutes les nuances de l'esprit d'Olivier; il était rare que le dépit montât chez lui jusqu'à l'exaspération de la colère. Je ne craignis donc point de me tromper en abordant une question où le cœur d'une honnête fille se trouvait engagé.

— Olivier, lui dis-je, que se passe-t-il entre Julie et toi?

— Il se passe que Julie est amoureuse de moi, et que je ne l'aime pas.

— Je le savais, repris-je, et par intérêt pour vous deux...

— Je te remercie. Tu n'as pas à te tourmenter pour moi d'une

chose que je n'ai point voulue, que je n'ai ni encouragée, ni accueillie, qui ne m'atteindra jamais, et qui m'est indifférente comme ça, dit-il en secouant en l'air la cendre de son cigare. Quant à Julie, je te permets de la plaindre, car elle s'entête dans une idée folle... Elle fait son malheur à plaisir.

Il était exaspéré, parlait très haut, et pour la première fois peut-être de sa vie mettait des hyperboles là où sans cesse il employait des diminutifs de mots ou d'idées.

— Que veux-tu que j'y fasse après tout? continua-t-il. C'est une situation absurde; il y a d'autres situations qui le sont au moins autant que celle-ci...

— Ne parlons pas de moi, lui dis-je en lui faisant comprendre que mes propres affaires n'étaient point en jeu, et que récriminer n'était pas se donner raison.

— Soit; c'est à celui qui se trouve en peine de s'en tirer, sans prendre exemple sur autrui ni consulter personne. Eh bien! moi, je n'ai qu'un moyen d'en sortir, c'est de dire non, non, toujours non!

— Ce qui ne remédiera à rien, car tu dis non depuis que je te connais, et depuis que je connais Julie, elle veut être ta femme.

Ce dernier mot lui fit faire un soubresaut de véritable terreur; puis il partit d'un éclat de rire, dont Julie serait morte, si elle l'eût entendu. — Ma femme! reprit-il avec une expression d'inconcevable mépris pour une idée qui lui semblait de la démence. Moi! le mari de Julie! Ah ça! mais tu ne me connais donc pas, Dominique, pas plus que si nous nous étions rencontrés depuis une heure? D'abord je vais te dire pourquoi je n'épouserai jamais Julie, et puis je te dirai pourquoi je n'épouserai jamais qui que ce soit : Julie est ma cousine, ce qui est peut-être une raison pour qu'elle me plaise un peu moins qu'une autre. Je l'ai toujours connue. Nous avons pour ainsi dire dormi dans le même berceau. Il y a des gens que cette quasi fraternité pourrait séduire. Moi, cette seule pensée d'épouser quelqu'un que j'ai vue poupée me paraît comique comme l'idée d'accoupler deux joujoux. Elle est jolie, elle n'est pas sotte, elle a toutes les qualités que tu voudras. M'adorant quand même, et Dieu sait si je me rends adorable! elle sera d'une constance à toute épreuve; je serai son culte, elle sera la meilleure des femmes. Une fois satisfaite, elle en sera la plus douce; heureuse, elle en deviendra la plus charmante... Je n'aime pas Julie! je ne l'aime pas, je ne la veux pas. Si cela continue, je la haïrai, dit-il en s'exaspérant de nouveau. Je la rendrais malheureuse d'ailleurs, horriblement malheureuse; le beau profit! Le lendemain de mes noces, elle serait jalouse, elle aurait tort. Six mois après, elle aurait raison. Je la planterais là, je serais impitoyable; je me connais, et j'en suis sûr. Si cela dure, je m'en irai; je fuirai plutôt au bout du monde. Ah! l'on veut s'em-

parer de moi! On me surveille, on m'épie, on découvre que j'ai des maîtresses, et ma future femme est mon espion!

— Tu déraisonnes, Olivier, lui dis-je en l'interrompant brusquement. Personne n'épie tes démarches. Personne ne conspire avec la pauvre Julie pour s'emparer de ta volonté et la lui amener pieds et poings liés. Tu veux parler de moi, n'est-ce pas? Eh bien! je n'ai formé qu'un vœu, c'est que Julie et toi vous vous entendissiez un jour; j'y voyais pour elle un bonheur certain, et pour toi des chances que je ne vois nulle part ailleurs.

— Un bonheur certain pour Julie, pour moi des chances uniques! à merveille! Si cela pouvait être, tes conclusions seraient mon salut. Eh bien! je te déclare encore une fois que tu te fais l'instrument du malheur de Julie, et que, pour lui épargner un mécompte, tu me rendrais un lâche criminel, et tu la tuerais. Je ne l'aime pas, est-ce assez clair? Tu sais ce qu'on entend par aimer ou ne pas aimer; tu sais bien que les deux contraires ont la même énergie, la même impuissance à se gouverner. Essaie donc d'oublier Madeleine, moi j'essaierai d'adorer Julie; nous verrons lequel de nous deux y réussira le plus tôt. Retourne-moi le cœur sens dessus dessous, aie la curiosité d'y fouiller, ouvre-moi les veines, et si tu y trouves la moindre pulsation qui ressemble à de la sympathie, le moindre rudiment dont on puisse dire un jour : Ceci sera de l'amour! conduis-moi droit à ta Julie, et je l'épouse, sinon ne me parle plus de cette enfant qui m'est insupportable et...

Il s'arrêta; non pas qu'il fût à bout d'argumens, car il les choisissait au hasard dans un arsenal inépuisable, mais comme s'il eût été calmé subitement par un retour instantané sur lui-même. Rien n'égalait chez Olivier la peur de se montrer ridicule, le soin de ne dire ni trop ni trop peu, le sens rigoureux des mesures. Il s'aperçut, en s'écoutant, que depuis un quart d'heure il divaguait.

— Ma parole d'honneur, s'écria-t-il, tu me rends imbécile, tu me fais perdre la tête. Tu es là devant moi avec le sang-froid d'un confident de théâtre, et j'ai l'air de te donner le spectacle d'une farce tragique.

Puis il alla s'asseoir dans un fauteuil; il y prit la pose naturelle d'un homme qui s'apprête non plus à pérorer, mais à discourir sur des idées légères, et changeant de ton aussi vite et aussi complétement qu'il avait changé d'allures, les yeux un peu clignotans, le sourire aux lèvres, il continua : — Il est possible qu'un jour je me marie. Je ne le crois pas, mais, pour parler sagement, je te dirai, si tu veux, que l'avenir permet de tout admettre; on a vu des conversions plus étonnantes. Je cours après quelque chose que je ne trouve pas. Si jamais ce quelque chose se montrait à moi dans les formes qui me séduisent, orné d'un nom qui s'arrange avec

le mien, quelle que soit d'ailleurs la fortune, il pourrait arriver que je fisse une folie, car dans tous les cas c'en serait une; mais celle-ci du moins serait de mon choix, de mon goût, et ne m'aurait été inspirée que par ma fantaisie. Pour le moment, j'entends vivre à ma guise. Toute la question est là : trouver ce qui convient à sa nature et ne copier le bonheur de personne. Si nous nous proposions mutuellement de changer de rôle, tu ne voudrais jamais de mon personnage, et je serais encore plus embarrassé du tien. Quoi que tu en dises, tu aimes les romans, les imbroglios, les situations scabreuses; tu as juste assez de force pour friser les difficultés sans avaries, assez de faiblesse pour en savourer délicatement les transes. Tu te donnes à toi-même toutes les émotions extrêmes, depuis la peur d'être un malhonnête homme jusqu'au plaisir orgueilleux de te sentir quasiment un héros. Ta vie est tracée, je la vois d'ici; tu iras jusqu'au bout, tu mèneras ton aventure aussi loin qu'on peut aller sans commettre une scélératesse, tu caresseras cette idée délicieuse de te sentir à deux doigts d'une faute et de ne pas la commettre. Veux-tu que je te dise tout? Madeleine un jour tombera dans tes bras en te demandant grâce; tu auras la joie sans pareille de voir une sainte créature s'évanouir de lassitude à tes pieds; tu l'épargneras, j'en suis sûr, et tu t'en iras, la mort dans l'âme, pleurer sa perte pendant des années.

— Olivier, lui dis-je, Olivier, tais-toi par respect pour Madeleine, si ce n'est par pitié pour moi.

— J'ai fini, me dit-il sans aucune émotion; ce que je te dis n'est point un reproche, ni une menace, ni une prophétie, car il dépend de toi de me donner tort. Je veux seulement te montrer en quoi nous différons et te convaincre que la raison n'est d'aucun côté. J'aime à voir très clair dans ma vie : j'ai toujours su, dans des circonstances pareilles, et ce qu'on risquait et ce que je risquais moi-même. De part et d'autre heureusement, on ne risquait rien de très précieux. J'aime les choses qui se décident promptement et se dénouent de même. Le bonheur, le vrai bonheur, est un mot de légende. Le paradis de ce monde s'est refermé sur les pas de nos premiers parens; voilà quarante-cinq mille ans qu'on se contente ici-bas de demi-perfections, de demi-bonheurs et de demi-moyens. Je suis dans la vérité des appétits et des joies de mes semblables. Je suis modeste, profondément humilié de n'être qu'un homme, mais je m'y résigne. Sais-tu quel est mon plus grand souci? C'est de tuer l'ennui. Celui qui rendrait ce service à l'humanité serait le vrai destructeur des monstres. Le vulgaire et l'ennuyeux! toute la mythologie des païens grossiers n'a rien imaginé de plus subtil et de plus effrayant. Ils se ressemblent beaucoup, en ce que l'un et l'autre ils sont laids, plats et pâles, quoique multiformes, et qu'ils donnent

de la vie des idées à vous en dégoûter dès le premier jour où l'on y met le pied. De plus ils sont inséparables, et c'est un couple hideux que tout le monde ne voit pas. Malheur à ceux qui les aperçoivent trop jeunes! Moi, je les ai toujours connus. Ils étaient au collége, et c'est là peut-être que tu as pu les apercevoir; ils n'ont pas cessé de l'habiter un seul jour pendant les trois années de platitude et de mesquineries que j'y ai passées. Permets-moi de te le dire, ils venaient quelquefois chez ta tante et aussi chez mes deux cousines. J'avais presque oublié qu'ils habitaient Paris, et je continue de les fuir, me jetant dans le bruit, dans l'imprévu, dans le luxe, avec l'idée que ces deux petits spectres bourgeois, parcimonieux, craintifs et routiniers ne m'y suivront pas. Ils ont fait plus de victimes à eux deux que beaucoup de passions soi-disant mortelles; je connais leurs habitudes homicides, et j'en ai peur...

Il continua de la sorte sur un ton demi-sérieux qui contenait l'aveu d'incurables erreurs, et me faisaient vaguement redouter des découragemens dont vous connaissez l'issue. Je le laissai dire, et quand il eut fini : — Iras-tu prendre des nouvelles de Julie? lui dis-je.

— Oui, dans l'antichambre.

— La reverras-tu?

— Le moins possible.

— As-tu prévu ce qui l'attend?

— J'ai prévu qu'elle se mariera avec un autre, ou qu'elle restera fille.

— Adieu, lui dis-je, bien qu'il n'eût pas encore quitté ma chambre.

— Adieu, me dit-il.

Et nous nous séparâmes sur ce dernier mot, qui n'atteignit pas le fond de notre amitié, mais qui brisa toute confiance, sans autre éclat et sèchement, comme on brise un verre.

XV.

Il y avait plus d'un grand mois que je n'avais vu Madeleine cinq minutes de suite sans témoin, et plus longtemps encore que je n'avais obtenu d'elle quoi que ce fût qui ressemblât à ses aménités d'autrefois. Un jour je la rencontrai par hasard dans une rue déserte du quartier que j'habitais. Elle était seule et à pied. Tout le sang de son cœur reflua vers ses joues quand elle m'aperçut, et j'eus besoin, je crois, de toute ma résolution pour ne pas courir à sa rencontre et la serrer dans mes bras en pleine rue.

— D'où venez-vous et où allez-vous? — Ce fut la première question que je lui adressai en la voyant ainsi égarée et comme aven-

turée dans une partie de Paris qui devait être le bout du monde pour Mme de Nièvres.

— Je vais à deux pas d'ici, me répondit-elle avec un peu d'embarras, faire une visite.

Elle me nomma la personne chez qui elle allait.

— Que je sois reçue ou non, reprit-elle aussitôt, séparons-nous. Il est bon qu'on ne nous voie pas ensemble. Il n'y a plus rien d'innocent dans vos démarches. Vous avez fait de telles folies que désormais c'est à moi d'être prudente.

— Je vous quitte, lui dis-je en la saluant.

— A propos, reprit Madeleine au moment où je m'éloignais, je vais ce soir au théâtre avec mon père et ma sœur : il y a une place pour vous, si vous la voulez.

— Permettez,... lui dis-je en ayant l'air de réfléchir à des engagemens que je n'avais pas, ce soir je ne suis pas libre.

— J'avais pensé,... ajouta-t-elle avec la douceur d'un enfant pris en faute, j'espérais...

— Cela me serait tout à fait impossible, répondis-je avec un sang-froid cruel. — On eût dit que je prenais plaisir à lui rendre caprice pour caprice et à la torturer.

Le soir, à huit heures et demie, j'entrais dans sa loge. Je poussai la porte aussi doucement que possible. Madeleine eut le sentiment que c'était moi, car elle affecta de ne pas même tourner la tête. Elle resta tout entière occupée de la musique, les yeux attachés sur la scène. Ce fut seulement au premier repos des chanteurs que je pus m'approcher d'elle et la forcer à recevoir mon salut.

— Je viens vous demander une place dans votre loge, lui dis-je en la mettant de moitié dans une fourberie, à moins que cette place ne soit réservée à M. de Nièvres.

— M. de Nièvres ne viendra pas, répondit Madeleine en se retournant du côté de la salle.

On donnait un immortel chef-d'œuvre. La salle était splendide. Des chanteurs incomparables, disparus depuis, y causaient des transports de fête. L'auditoire éclatait en applaudissemens frénétiques. Cette merveilleuse électricité de la musique passionnée remuait, comme avec la main, cette masse d'esprits lourds ou de cœurs distraits, et communiquait au plus insensible des spectateurs des airs d'inspiré. Un ténor, dont le nom seul était un prestige, vint tout près de la rampe, à deux pas de nous. Il s'y tint un moment dans l'attitude recueillie et un peu gauche d'un rossignol qui va chanter. Il était laid, gras, mal costumé et sans charme, autre ressemblance avec le virtuose ailé. Dès les premières notes, il y eut dans la salle un léger frémissement, comme dans un bois dont les feuilles palpitent. Jamais il ne me parut si extraordinaire que ce

soir-là, soirée unique et la dernière où j'aie voulu l'entendre. Tout était exquis, jusqu'à cette langue syllabique, fluide, voltigeante et rhythmée, qui donne à l'idée des chocs sonores, et fait du vocabulaire italien un livre de musique. Il chantait l'hymne éternellement tendre et pitoyable des amans qui espèrent. Une à une et dans des mélodies inouies, il déroulait toutes les tristesses, toutes les ardeurs et toutes les espérances des cœurs bien épris. On eût dit qu'il s'adressait à Madeleine, tant sa voix nous arrivait directement, pénétrante, émue, discrète, comme si ce chanteur sans entrailles eût été le confident de mes propres douleurs. J'aurais cherché cent ans dans le fond de mon cœur torturé et brûlant avant d'y trouver un seul mot qui valût un soupir de ce mélodieux instrument qui disait tant de choses et n'en éprouvait aucune.

Madeleine écoutait haletante. J'étais assis derrière elle, aussi près que le permettait le dossier de son fauteuil, où je m'appuyais. Elle s'y renversait aussi de temps en temps, au point que ses cheveux me balayaient les lèvres. Elle ne pouvait pas faire un geste de mon côté que je ne sentisse aussitôt son souffle inégal, et je le respirais comme une ardeur de plus. Elle avait les deux bras croisés sur sa poitrine, peut-être pour en comprimer les battemens. Tout son corps, penché en arrière, obéissait à des palpitations irrésistibles, et chaque respiration de sa poitrine, en se communiquant du siége à mon bras, m'imprimait à moi-même un mouvement convulsif tout pareil à celui de ma propre vie. C'était à croire que le même souffle nous animait à la fois d'une existence indivisible, et que le sang de Madeleine et non plus le mien circulait dans mon cœur entièrement dépossédé par l'amour.

A ce moment, il se fit un peu de bruit dans une loge située de l'autre côté de la salle, où deux femmes entraient seules, en grand étalage, et fort tard pour produire plus d'effet. A peine assises, elles commencèrent à lorgner, et leurs yeux s'arrêtèrent sur la loge de Madeleine. Madeleine involontairement fit comme elles. Il y eut pendant une seconde un échange d'examen qui me glaça d'effroi, car au premier coup d'œil j'avais reconnu un visage témoin d'anciennes faiblesses et retrouvé des souvenirs détestés. En voyant ce regard persistant fixé sur nous, Madeleine eut-elle un soupçon? Je le crois, car elle se tourna tout à coup comme pour me surprendre. Je soutins le feu de ses yeux, le plus immédiat et le plus clairvoyant que j'aie jamais affronté. Il se serait agi de sa vie que je n'aurais pas été plus déterminé dans un acte de témérité qui me demanda le plus grand effort. Le reste de la soirée se passa mal. Madeleine parut moins occupée de la musique et distraite par une idée gênante, comme si ce vis-à-vis malencontreux l'importunait. Une ou deux fois encore elle essaya d'éclairer ses doutes, puis elle devint étran-

gère à tout ce qui se passait autour d'elle, et je compris qu'elle se retirait au fond de sa pensée.

Je la reconduisis jusqu'à sa voiture. Arrivé là, le marchepied baissé, Madeleine enfouie dans ses fourrures : — Me permettez-vous de vous accompagner? lui dis-je; je reviendrais à pied, ce qui, par une pareille nuit, me plairait.

Il n'y avait aucune réponse à me faire, surtout en présence de M. d'Orsel et de Julie. La demande était d'ailleurs des plus simples. Je montai avant même qu'on me l'eût permis.

Il n'y eut pas un mot de dit pendant ce trajet sur un pavé bruyant, au pas rapide et retentissant des chevaux. M. d'Orsel fredonnait en souvenir de la pièce. Julie m'examinait à la dérobée, puis se collait le visage aux vitres et regardait les rues. Madeleine, à demi renversée, comme elle l'eût été sur un lit de repos, froissait par un geste nerveux un énorme bouquet de violettes qui toute la soirée m'avait enivré. Je voyais l'éclat bizarre et fiévreux de ses yeux fixes. J'étais dans un grand trouble, et je sentais distinctement qu'il y avait d'elle à moi je ne sais quoi de très grave, comme un débat décisif.

Elle descendit la dernière, et je tenais encore sa main que déjà M. d'Orsel et Julie montaient devant nous le perron de l'hôtel. Elle fit un pas pour les suivre, et laissa tomber son bouquet. Je feignis de ne pas m'en apercevoir.

— Mon bouquet, je vous prie? me dit-elle, comme si elle eût parlé à son valet de pied.

Je le lui tendis sans dire un seul mot; j'aurais sangloté. Elle le prit, le porta rapidement à ses lèvres, y mordit avec fureur, comme si elle eût voulu le mettre en pièces.

— Vous me martyrisez et vous me déchirez, me dit-elle tout bas avec un suprême accent de désespoir; puis, par un mouvement que je ne puis vous rendre, elle arracha son bouquet par moitiés : elle en prit une, et me jeta pour ainsi dire l'autre au visage.

Je me mis à courir comme un fou, en pleine nuit, emportant, comme un lambeau du cœur de Madeleine, ce paquet de fleurs où elle avait mis ses lèvres et imprimé des morsures que je savourais comme des baisers. Je m'en allai au hasard, ivre de joie, me répétant un mot qui m'éblouissait comme un soleil levant. Je ne m'inquiétais ni de l'heure ni des rues. Après m'être égaré dix fois dans le quartier de Paris que je connaissais le mieux, j'arrivai sur les quais. Je n'y rencontrai personne. Paris tout entier dormait, comme il dort entre trois et six heures du matin. La lune éclairait les quais déserts et fuyans à perte de vue. Il ne faisait presque plus froid : c'était en mars. La rivière avait des frissons de lumière qui la blanchissaient, et coulait sans faire le moindre bruit entre ses hautes bordures d'arbres et de palais. Au loin s'enfonçait la ville populeuse, avec ses

tours, ses dômes, ses flèches, où les étoiles avaient l'air d'être allumées comme des fanaux, et le Paris du centre sommeillait confusément, étendu sous des brumes. Ce silence et cette solitude portèrent au comble le sentiment subit qui me venait de la vie, de sa grandeur, de sa plénitude et de son intensité. Je me rappelais ce que j'avais souffert, soit dans les foules, soit chez moi, toujours dans l'isolement, en me sentant perdu, médiocre, et continuellement abandonné. Je sentis que cette longue infirmité ne dépendait pas de moi, que toute petitesse était le fait d'un défaut de bonheur. — Un homme est tout ou n'est rien, me disais-je. Le plus petit devient le plus grand; le plus misérable peut faire envie! — Et il me semblait que mon bonheur et mon orgueil remplissaient Paris.

Je fis des rêves insensés, des projets monstrueux, et qui seraient sans excuses s'ils n'avaient pas été conçus dans la fièvre. Je voulais voir Madeleine le lendemain, la voir à tout prix. Il n'y aura plus, me disais-je, ni subterfuges, ni déguisemens, ni habileté, ni barrières qui prévaudront contre ce que je veux et contre la certitude que je tiens. J'avais toujours à la main ces fleurs brisées. Je les regardais, je les couvrais de baisers; je les interrogeais comme si elles avaient gardé le secret de Madeleine; je leur demandais ce que Madeleine avait dit en les déchirant, si c'étaient des caresses ou des insultes... Et je ne sais quelle sensation effrénée me répondait que Madeleine était perdue, que je n'avais plus qu'à oser!

Dès le lendemain, je courus chez Mme de Nièvres. Elle était sortie. J'y revins les jours suivans : Madeleine était introuvable. J'en conclus qu'elle ne répondait plus d'elle-même, et qu'elle recourait aux seuls moyens de défense qui fussent à toute épreuve.

Trois semaines à peu près se passèrent ainsi, dans une lutte contre des portes fermées et dans des exaspérations qui faisaient de moi une sorte de brute égarée, entêtée contre des barrières. Un soir on me remit un billet. Je le tins un moment fermé, suspendu devant moi, comme s'il eût contenu ma destinée.

« Si vous avez la moindre amitié pour moi, me disait Madeleine, ne vous obstinez pas à me poursuivre; vous me faites mal inutilement. Tant que j'ai gardé l'espoir de vous sauver d'une erreur et d'une folie, je n'ai rien épargné qui pût réussir. Aujourd'hui je me dois à d'autres soins que j'ai trop oubliés. Faites comme si vous n'habitiez plus Paris, au moins pour quelque temps. Il dépend de vous que je vous dise adieu ou au revoir. »

Ce congé banal, d'une sécheresse parfaite, me produisit l'effet d'un écroulement. Puis à l'abattement succéda la colère. Ce fut peut-être la colère qui me sauva. Elle me donna l'énergie de réagir et de prendre un parti extrême. Ce jour-là même, j'écrivis un ou deux billets pour dire que je quittais Paris. Je changeai d'ap-

partement, j'allai me cacher dans un quartier perdu, je fis appel à tout ce qui me restait de raison, d'intelligence et d'amour du bien, et je recommençai une nouvelle épreuve dont j'ignorais la durée, mais qui, dans tous les cas, devait être la dernière.

XVI.

Ce changement s'opéra du jour au lendemain et fut radical. Ce n'était plus le moment d'hésiter ni de se morfondre. Maintenant j'avais horreur des demi-mesures. J'aimais la lutte. L'énergie surabondait en moi. Rebutée d'un côté, ma volonté avait besoin de se retourner dans un autre sens, de chercher un nouvel obstacle à vaincre, tout cela pour ainsi dire en quelques heures, et de s'y ruer. Le temps me pressait. Toute question d'âge à part, je me sentais sinon vieilli, du moins très mûr. Je n'étais plus un adolescent qu'un chagrin cloue tout endolori sur les pentes molles de la jeunesse. J'étais un homme orgueilleux, impatient, blessé, traversé de désirs et de chagrins, et qui tombait tout à coup au beau milieu de la vie, — comme un soldat de fortune un jour d'action décisive à midi, — le cœur plein de griefs, l'âme amère d'impuissance, et l'esprit en pleine explosion de projets.

Je ne mis plus les pieds dans le monde, au moins dans cette partie de la société où je risquais de me faire apercevoir et de rencontrer des souvenirs qui m'auraient tenté. Je ne m'enfermai pas trop à l'étroit, j'y serais mort d'étouffement; mais je me circonscrivis dans un cercle d'esprits actifs, studieux, spéciaux, absorbés, ennemis des chimères, qui faisaient de la science, de l'érudition ou de l'art, comme ce Florentin ingénu qui créait la perspective, et la nuit réveillait sa femme pour lui dire : « Quelle douce chose que la perspective! » Je me défiais des écarts de l'imagination : j'y mis bon ordre. Quant à mes nerfs, que j'avais si voluptueusement ménagés jusqu'à présent, je les châtiai, et de la plus rude manière, par le mépris de tout ce qui est maladif et le parti-pris de n'estimer que ce qui est robuste et sain. Le clair de lune au bord de la Seine, les soleils doux, les rêveries aux fenêtres, les promenades sous les arbres, le malaise ou le bien-être produit par un rayon de soleil ou par une goutte de pluie, les aigreurs qui me venaient d'un air trop vif et les bonnes pensées qui m'étaient inspirées par un écart du vent, toutes ces mollesses du cœur, cet asservissement de l'esprit, cette petite raison, ces sensations exorbitantes, — j'en fis l'objet d'un examen qui décréta tout cela indigne d'un homme, et ces multiples fils pernicieux qui m'enveloppaient d'un tissu d'influences et d'infirmités, je les brisai. Je menais une vie très active. Je lisais énormément. Je ne me dépensais pas, j'amassais. Le senti-

ment âpre d'un sacrifice se combinait avec l'attrait d'un devoir à remplir envers moi-même. J'y puisais je ne sais quelle satisfaction sombre qui n'était pas de la joie, encore moins de la plénitude, mais qui ressemblait à ce que doit être le plaisir hautain d'un vœu monacal bien rempli. Je ne jugeais pas qu'il y eût rien de puéril dans une réforme qui avait une cause si grave, et qui pouvait avoir un résultat très sérieux. Je fis de mes lectures ce que j'avais fait de mille autres choses; les considérant comme un aliment d'esprit de toute importance, je les expurgeai. Je ne me sentais plus aucun besoin d'être éclairé sur les choses du cœur. Me reconnaître dans des livres émouvans, ce n'était pas la peine au moment même où je me fuyais. Je ne pouvais que m'y retrouver meilleur ou pire. Meilleur, c'était une leçon superflue, et pire, c'était un exemple à ne point chercher. Je me composais pour ainsi dire une sorte de recueil salutaire parmi ce que l'esprit humain a laissé de plus fortifiant, de plus pur au point de vue moral, de plus exemplaire en fait de raison. Enfin j'avais promis à Madeleine d'essayer mes forces, et ce serment, je voulais le tenir, ne fût-ce que pour lui prouver ce qu'il y avait en moi de puissance sans emploi, et pour qu'elle pût bien mesurer la durée et l'énergie d'une ambition qui n'était au fond que de l'amour converti.

Au bout de quelques mois de ce régime inflexible, j'arrivai à une sorte de santé artificielle et de solidité d'esprit qui me parut propre à beaucoup entreprendre. Je réglai d'abord mes comptes avec le passé. J'avais eu, vous le savez, la manie des vers. Soit complaisance involontaire pour des jours aimables et regrettés, soit avarice, je ne voulus pas que cette partie vivante de ma jeunesse fût entièrement détruite. Je m'imposai la tâche de fouiller ce vieux répertoire de choses enfantines et de sensations à peine éveillées. Ce fut comme une sorte de confession générale, indulgente, mais ferme, sans aucun danger pour une conscience qui se juge. De ces innombrables péchés d'un autre âge, je composai deux volumes. J'y mis un titre qui en déterminait le caractère un peu trop printanier. J'y joignis une préface ingénieuse qui devait du moins les mettre à l'abri du ridicule, et je les publiai sans signature. Ils parurent et disparurent. Je n'en espérais pas plus. Il y a peut-être deux ou trois jeunes gens de mes contemporains qui les ont lus. Je ne fis rien pour les sauver d'un oubli total, bien convaincu que toute chose est négligée qui mérite de l'être, et qu'il n'y a pas un rayon de vrai soleil qui soit perdu dans tout l'univers.

Ce balayage de conscience accompli, je m'occupai de soins moins frivoles. On faisait beaucoup de politique alors partout, et particulièrement dans le monde observateur et un peu chagrin où je vivais. Il y avait dans l'air de cette époque une foule d'idées à l'état nébu-

leux, de problèmes à l'état d'espérances, de générosités en mouvement qui devaient se condenser plus tard et former ce qu'on appelle aujourd'hui le ciel orageux de la politique moderne. Mon imagination, à demi matée, pas du tout éteinte, trouvait là de quoi se laisser séduire. La situation d'homme d'état était, à l'époque dont je vous parle, le couronnement nécessaire, en quelque sorte l'avénement au titre d'homme utile, pour tout homme de génie, de talent, ou seulement d'esprit. Je m'épris de cette idée de devenir utile après avoir été si longtemps nuisible. Et quant à l'ambition d'être illustre, elle me vint aussi par momens, mais Dieu sait pour qui! — Je fis d'abord une sorte de stage dans l'antichambre même des affaires publiques, je veux dire au milieu d'un petit parlement composé de jeunes volontés ambitieuses, de très jeunes dévouemens tout prêts à s'offrir, où se reproduisait en diminutif une partie des débats qui agitaient alors l'Europe. J'y eus des succès, je puis le dire sans orgueil aujourd'hui que notre parlement lui-même est oublié. Il me sembla que ma route était toute tracée. J'y trouvais à déployer l'activité dévorante qui me consumait. Je ne sais quel insurmontable espoir me restait de retrouver Madeleine. Ne m'avait-elle pas dit : « Adieu ou au revoir? » J'entendais qu'elle me revît meilleur, transformé, avec un lustre de plus pour ennoblir ma passion. Tout se mêlait ainsi dans les stimulans qui m'aiguillonnaient. Le souvenir acharné de Madeleine bourdonnait au fond de mes soi-disant ambitions, et il y avait des momens où je ne savais plus distinguer, dans mes rêves anticipés de gouvernement, ce qui venait du philanthrope ou de l'amoureux.

Quoi qu'il en soit, je me résumai d'abord dans un livre qui parut sous un nom fictif. Quelques mois après, j'en lançai un second. Ils eurent l'un et l'autre beaucoup plus de retentissement que je ne le supposais. En très peu de temps, d'absolument obscur, je faillis devenir célèbre. Je savourai délicatement ce plaisir vaniteux, furtif et tout particulier, de m'entendre louer dans la personne de mon pseudonyme. Le jour où le succès fut incontestable, je portai mes deux volumes à Augustin. Il m'embrassa de tout son cœur, me déclara que j'avais un grand talent, s'étonna qu'il se fût révélé si vite et du premier coup, et me prédit comme infaillibles des destinées à me faire tourner la tête. Je voulus que Madeleine eût l'avant-goût de ma célébrité, et j'adressai mes livres à M. de Nièvres. Je le priais de ne pas me trahir; je lui donnais de ma retraite une explication plausible; elle devenait à peu près excusable depuis qu'il était avéré qu'elle avait un but. La réponse de M. de Nièvres ne contenait guère que des remercîmens et des éloges calqués sur des bruits publics. Madeleine n'ajoutait pas un mot aux remercîmens de son mari.

Le léger trouble d'esprit qui suivit ces heureux débuts de ma vie littéraire se dissipa très vite. A l'effervescence excitée par une production prompte, entraînante, presque irréfléchie, succéda un grand calme, je veux dire un moment de sang-froid et d'examen singulièrement lucide. Il y avait en moi un ancien moi-même dont je ne vous parle plus depuis longtemps, qui se taisait, mais qui survivait. Il profita de ce moment de répit pour reparaître et me tenir un langage sévère. Je m'en étais complétement affranchi dans mes entraînemens de cœur. Il reprit le dessus dès qu'il s'agit de choses plus discutables, et se mit à délibérer froidement les intérêts plus positifs de mon esprit. En d'autres termes, j'examinai posément ce qu'il y avait de légitime au fond d'un pareil succès, ce qu'il fallait en conclure, s'il y avait là de quoi m'encourager. Je fis le bilan très clair de mon savoir, c'est-à-dire des ressources acquises et de mes dons, c'est-à-dire de mes forces vives; je comparai ce qui était factice et ce qui était natif, je pesai ce qui appartenait à tout le monde et le peu que j'avais en propre. Le résultat de cette critique impartiale, faite aussi méthodiquement qu'une liquidation d'affaires, fut que j'étais un homme distingué et médiocre.

J'avais eu d'autres déceptions plus cruelles, celle-ci ne me causa pas la plus petite amertume. D'ailleurs c'était à peine une déception.

Beaucoup de gens auraient jugé cette situation plus que satisfaisante. Je la considérai tout différemment. Ce petit monstre moderne qu'Olivier nommait le vulgaire, qui lui faisait une si grande horreur, et qui le conduisit vous savez où, je le connaissais, tout comme lui, sous un autre nom. Il habitait aussi bien la région des idées que le monde inférieur des faits. Il avait été le génie malfaisant de tous les temps, il était la plaie du nôtre. Il y avait autour de moi des perversions d'idées dont je ne fus pas dupe. Je ne regimbai point contre des adulations qui ne pouvaient plus en aucun cas me faire changer d'avis; je les accueillis comme la naïve expression du jugement public à une époque où l'abondance du médiocre avait rendu le goût indulgent et émoussé le sens acéré des choses supérieures. Je trouvais l'opinion parfaitement équitable à mon égard, seulement je fis à la fois son procès et le mien.

Je me souviens qu'un jour j'essayai une épreuve plus convaincante encore que toutes les autres. Je pris dans ma bibliothèque un certain nombre de livres tous contemporains, et, procédant à peu près comme la postérité procédera certainement avant la fin du siècle, je demandai compte à chacun de ses titres à la durée, et surtout du droit qu'il avait de se dire utile. Je m'aperçus que bien peu remplissaient la première condition qui fait vivre une œuvre, bien peu étaient nécessaires. Beaucoup avaient fait l'amusement

passager de leurs contemporains, sans autre résultat que de plaire et d'être oubliés; quelques-uns avaient un faux air de nécessité qui trompait, vus de près, mais que l'avenir se chargera de définir. Un tout petit nombre, et j'en fus effrayé, possédaient ce rare, absolu et indubitable caractère auquel on reconnaît toute création divine ou humaine, de pouvoir être imitée, mais non suppléée, et de manquer aux besoins du monde, si on la suppose absente. Cette sorte de jugement posthume, exercé par le plus indigne sur tant d'esprits d'élite, me démontra que je ne serais jamais du nombre des épargnés. Celui qui prenait les ombres méritantes dans sa barque m'aurait certainement laissé de l'autre côté du fleuve. Et j'y restai.

Une fois encore j'entretins le public de mon nom, du moins de mon personnage imaginaire; ce fut la dernière. Alors je me demandai ce qui me restait à faire, et je fus quelque temps à me résoudre. Il y avait à cela une difficulté de premier ordre. Ma vie, détachée de bien des liens, comme vous voyez, et désabusée de bien des erreurs, ne tenait plus qu'à un fil; mais ce fil, horriblement tendu, plus résistant que jamais, me garrottait toujours, et je n'imaginais point que rien pût le briser.

Je n'entendais presque plus parler de Madeleine, excepté par Olivier, que je voyais peu, ou par Augustin, que Mme de Nièvres avait attiré chez elle, surtout depuis l'époque où j'avais disparu. Je savais vaguement quel était l'emploi de sa vie extérieure; je savais qu'elle avait voyagé, puis habité Nièvres, puis repris ses habitudes à Paris deux ou trois fois, pour les quitter de nouveau presque sans motif et comme sous l'empire d'un malaise qui se serait traduit par une perpétuelle instabilité d'humeur et par des besoins de déplacement. Quelquefois je l'avais aperçue, mais si furtivement et à travers un tel trouble que chaque fois j'avais cru faire une sorte de rêve pénible. Il m'était resté de ces fugitives apparitions l'impression d'une image bizarre, d'un visage défait, comme si les noires couleurs de mon esprit eussent déteint sur cette rayonnante physionomie.

A cette époque à peu près, j'eus une grande émotion. Il y avait une exposition de peinture moderne. Quoique très ignorant dans un art dont j'avais l'instinct sans nulle culture, et dont je parlais d'autant moins que je le respectais davantage, j'allais quelquefois poursuivre à propos de peinture des examens qui m'apprenaient à bien juger mon époque, et chercher des comparaisons qui ne me réjouissaient guère. Un jour, je vis un petit nombre de gens qui devaient être des connaisseurs arrêtés devant un tableau et discourant. C'était un portrait coupé à mi-corps, conçu dans un style ancien, avec un fond sombre, un costume indécis, sans nul accessoire : deux mains splendides, une chevelure à demi perdue, la tête présentée de face,

ferme de contours, gravée sur la toile avec la précision d'un émail, et modelée je ne sais dans quelle manière sobre, large et pourtant voilée, qui donnait à la physionomie des incertitudes extraordinaires, et faisait palpiter une âme émue dans la vigoureuse incision de ce trait aussi résolu que celui d'une médaille. Je restai anéanti devant cette effigie effrayante de réalité et de tristesse. La signature était celle d'un peintre illustre. Je recourus au livret : j'y trouvai les initiales de Mme de Nièvres. Je n'avais pas besoin de ce témoignage. Madeleine était là devant moi qui me regardait, mais avec quels yeux! dans quelle attitude! avec quelle pâleur et quelle mystérieuse expression d'attente et de déplaisir amer!

Je faillis jeter un cri, et je ne sais comment je parvins à me contenir assez pour ne pas donner aux gens qui m'entouraient le spectacle d'une folie. Je me mis au premier rang; j'écartai tous ces curieux importuns qui n'avaient rien à faire entre ce portrait et moi. Pour avoir le droit de l'observer de plus près et plus longtemps, j'imitai le geste, l'allure, la façon de regarder, et jusqu'aux petites exclamations approbatives des amateurs exercés. J'eus l'air d'être passionné pour l'œuvre du peintre, tandis qu'en réalité je n'appréciais et n'adorais passionnément que le modèle. Je revins le lendemain, les jours suivans; je me glissais de bonne heure à travers les galeries désertes, j'apercevais le portrait de loin comme un brouillard; il ressuscitait à chaque pas que je faisais en avant. J'arrivais, tout artifice appréciable disparaissait; c'était Madeleine de plus en plus triste, de plus en plus fixée dans je ne sais quelle anxiété terrible et pleine de songes. Je lui parlais, je lui disais toutes les choses déraisonnables qui me torturaient le cœur depuis près de deux années; je lui demandais grâce, et pour elle, et pour moi. Je la suppliais de me recevoir, de me laisser revenir à elle. Je lui racontais ma vie tout entière avec le plus lamentable et le plus légitime des orgueils. Il y avait des momens où le modelé fuyant des joues, l'étincelle des yeux, l'indéfinissable dessin de la bouche donnaient à cette muette effigie des mobilités qui me faisaient peur. On eût dit qu'elle m'écoutait, me comprenait, et que l'impitoyable et savant burin qui l'avait emprisonnée dans un trait si rigide l'empêchait seul de s'émouvoir et de me répondre. Quelquefois l'idée me venait que Madeleine avait prévu ce qui arrivait : c'est que je la reconnaîtrais, et que je deviendrais fou de douleur et de joie dans ce fantastique entretien d'un homme vivant et d'une peinture. Et, suivant que j'y voyais des compassions ou des malices, cette idée m'exaspérait de colère, ou me faisait fondre en larmes de reconnaissance.

Ce que je vous dis là dura près de deux grands mois, après quoi, le lendemain d'un jour où je lui fis des adieux vraiment funèbres,

les salles furent fermées, et le portrait disparu me laissa plus seul que jamais.

A quelque temps de là, je reçus la visite d'Olivier. Il était sérieux, embarrassé et comme chargé d'un cas de conscience qui lui pesait. Rien qu'à le voir, je me sentis trembler.

— Je ne sais pas ce qui se passe à Nièvres, me dit-il; mais tout y va mal.

— Madeleine?... lui dis-je avec épouvante.

— Julie est malade, me dit-il, assez malade pour qu'on s'inquiète. Madeleine elle-même n'est pas bien. Je voudrais y aller, mais la situation ne serait pas tenable. Mon oncle m'écrit des lettres fort désolées.

— Et Madeleine?... lui dis-je encore, comme s'il y avait un autre malheur qu'il me cachât.

— Je te répète que Madeleine est dans un triste état de santé. Au reste cet état n'a point empiré depuis quelque temps, mais il continue.

— Olivier, que tu ailles à Nièvres ou non, j'y serai demain. Personne ne m'a chassé de la maison de Madeleine, je m'en suis éloigné volontairement. J'avais dit à Madeleine de m'écrire le jour où elle aurait besoin de moi; elle a des motifs pour se taire, j'en ai pour courir à elle.

— Tu feras absolument ce que tu voudras. En pareil cas, j'agirais comme toi, sauf à m'en repentir, si le remède était pire que le mal.

— Adieu.

— Adieu.

XVII.

Le lendemain, j'étais à Nièvres. J'y arrivai dans la soirée, un peu avant la nuit. C'était en novembre. Je me fis descendre à quelque distance de la grille, en plein bois. Je traversai la cour d'entrée sans être aperçu. A l'extrémité des communs, à droite, un feu brillait dans les cuisines. Deux fenêtres déjà éclairées se détachaient en lumière sur la façade du château. J'allai droit au vestibule dont la porte était seulement poussée; quelqu'un le traversait au moment où j'y entrai. Il faisait très sombre. — Mme de Nièvres? dis-je en croyant parler à une femme de chambre. La personne à qui je m'adressais se retourna brusquement, vint droit à moi et jeta un cri. C'était Madeleine.

Elle resta pétrifiée de surprise, et je lui pris la main sans trouver la force d'articuler une seule parole. Le peu de jour qui venait du dehors lui donnait la blancheur inanimée d'une statue; ses doigts,

tout à fait inertes et glacés, se détachaient insensiblement de mon étreinte comme la main d'une morte. Je la vis chanceler; mais au geste que je fis pour la soutenir, elle se dégagea par un mouvement d'inconcevable terreur, ouvrit démesurément des yeux égarés, et me dit : « Dominique!... » comme si elle se réveillait et me reconnaissait après deux années d'un mauvais sommeil; puis elle fit quelques pas vers l'escalier, m'entraînant avec elle et n'ayant plus ni conscience ni idée. Nous montâmes ensemble côte à côte, nous tenant toujours par la main. Arrivée dans l'antichambre du premier étage, une lueur de présence d'esprit lui revint : — Entrez ici, me dit-elle, je vais prévenir mon père. Je l'entendis appeler son père et se diriger vers la chambre de Julie.

Le premier mot de M. d'Orsel fut celui-ci : — Mon cher fils, j'ai beaucoup de chagrin.

Ce mot en disait plus que tous les reproches et se planta dans mon cœur comme un coup d'épée.

— J'ai su que Julie était malade, lui dis-je sans faire aucun effort pour déguiser le tremblement de ma voix qui défaillait. J'ai su aussi que Mme de Nièvres était souffrante, et je viens vous voir. Il y a si longtemps...

— C'est vrai, reprit M. d'Orsel, il y a longtemps... La vie sépare; chacun a ses devoirs et ses soucis...

Il sonna, fit allumer les lampes, m'examina rapidement comme s'il eût voulu constater je ne sais quel changement en moi, analogue aux altérations profondes que ces deux années avaient produites chez ses enfans. — Vous avez vieilli, vous aussi, reprit-il avec une sorte de bienveillance et d'intérêt tout à fait affectueux. Vous avez beaucoup travaillé, nous en avons la preuve...

Puis il me parla de Julie, des vives inquiétudes qu'ils avaient eues, mais qui heureusement étaient dissipées depuis quelques jours. Julie entrait en convalescence, ce n'était plus qu'une affaire de soins, de ménagemens et de quelques jours de repos. Il passa encore une fois d'un sujet à un autre. « Vous voilà un homme, continua-t-il, et déjà célèbre. Nous avons suivi tout cela avec le plus sincère intérêt. » Il marchait de long en large, me parlant ainsi, sans suite, et de la façon la plus décousue. Ses cheveux étaient entièrement blancs; sa grande taille un peu voûtée lui donnait un air singulièrement noble de vieillesse anticipée ou de lassitude.

Madeleine vint nous interrompre au bout de cinq minutes. Elle était habillée de couleurs sombres et ressemblait, avec la vie de plus, au portrait qui m'avait tant ému. Je me levai, j'allai à sa rencontre; je balbutiai deux ou trois phrases incohérentes qui n'avaient aucun sens; je ne savais plus ni comment expliquer ma venue, ni comment combler tout à coup ce vide énorme de deux années qui mettait

entre nous comme un abîme de secrets, de réticences et d'obscurités. Je me remis pourtant en la voyant beaucoup plus sûre d'elle-même, et je lui parlai aussi posément que possible de l'alerte qui m'avait été donnée par Olivier. Quand je prononçai ce nom, elle m'interrompit : — Viendra-t-il? me dit-elle.

— Je ne crois pas, répondis-je; du moins de quelques jours.

Elle fit un geste de découragement absolu, et nous retombâmes tous les trois dans le plus pénible silence.

Je demandai où était M. de Nièvres, comme s'il était possible d'admettre qu'Olivier ne m'eût pas informé de son voyage, et je parus étonné de le savoir absent.

— Oh! nous sommes dans un grand abandon, reprit Madeleine. Tous malades ou à peu près. Il y a dans l'air de mauvaises influences; la saison est malsaine et n'est pas gaie, ajouta-t-elle en jetant les yeux sur les hautes fenêtres à fermeture ancienne, dont le jour aux trois quarts éteint bleuissait encore imperceptiblement les vitres.

Elle se mit alors, sans doute pour échapper à l'embarras d'une conversation impossible, à parler des misères des gens qui l'entouraient, de l'hiver qui s'annonçait par des maladies chez les uns, chez les autres par des détresses, d'un enfant qui se mourait dans le village, que Julie avait assisté, soigné jusqu'au jour où, gravement atteinte elle-même, elle avait dû remettre à d'autres son rôle, malheureusement impuissant contre la mort, de sœur de charité. Madeleine semblait se complaire dans ces récits pitoyables, et énumérer avec je ne sais quelle sombre avidité toutes ces calamités voisines qui formaient autour de sa vie un concours de conjonctures attristantes. Puis elle fit comme M. d'Orsel et me parla de moi tantôt avec réserve, tantôt au contraire avec un abandon admirablement calculé pour nous mettre tous à l'aise.

Mon intention était de lui faire une simple visite et de regagner dans la soirée l'auberge du village où j'avais retenu une chambre; mais Madeleine en disposa autrement : je m'aperçus qu'elle avait donné des ordres pour qu'on m'établît au second étage du château, dans un petit appartement que j'avais occupé déjà, lors de mon premier séjour à Nièvres.

Le soir même, avant de nous séparer, moi présent, elle écrivit à son mari. — J'apprends à M. de Nièvres que vous êtes ici, me dit-elle.

Et je compris ce qu'une pareille précaution prise en ma présence contenait de scrupules et de résolutions loyales.

Je n'avais pas vu Julie. Elle était faible et agitée. La nouvelle de mon arrivée, malgré tous les ménagemens possibles, lui avait causé une secousse très vive. Quand il me fut permis le lendemain d'en-

trer dans sa chambre, je trouvai la malade étendue sur un long canapé, dans un ample peignoir qui dissimulait l'exiguïté de ses formes et lui donnait des airs de femme. Elle était très changée, beaucoup plus que ne pouvaient s'en apercevoir ceux qui l'approchaient à toutes les minutes du jour. Un petit épagneul dormait à ses pieds, la tête appuyée sur le bout de ses pantoufles. Il y avait à portée de sa main, sur un guéridon garni d'arbustes et de plantes en fleurs, des oiseaux en cage qu'elle élevait, et qui chantaient gaîment au milieu de ce jardinet d'hiver. Je regardai ce mince visage, miné par la fièvre, amaigri et bleui autour des tempes, ces yeux creusés, plus ouverts et plus noirs que jamais, où flambait dans l'obscurité des prunelles un feu sombre, mais inextinguible, et cette pauvre fille amoureuse et à demi morte sous le mépris d'Olivier me fit une peine horrible.

— Guérissez-la, sauvez-la, dis-je à Madeleine quand nous l'eûmes quittée; mais ne l'abusez plus!

Madeleine eut l'air de douter encore, comme s'il lui fût resté un faible espoir dont elle ne voulait pas à toute force se séparer.

— Ne pensez plus à Olivier, repris-je résolûment, et ne l'accusez pas plus que de raison.

Je lui fis connaître les motifs bons ou mauvais qui décidaient du sort de sa sœur. J'expliquai le caractère d'Olivier, sa répugnance absolue pour tout mariage. J'insistai sur ce sentiment peut-être déraisonnable, mais sans réplique, qu'il rendrait une femme malheureuse, et non pas une, mais toutes sans exception. J'atténuais ainsi ce que sa résistance pouvait avoir de blessant.

— Il en fait une question de probité, dis-je à Madeleine comme dernier argument.

Elle sourit tristement à ce mot de probité, qui s'accordait si mal avec l'irréparable malheur dont la responsabilité pesait à ses yeux sur Olivier.

— Il est le plus heureux de nous tous, dit-elle. Et de grosses larmes coulèrent sur ses joues.

Dès le surlendemain, Julie put faire quelques pas dans sa chambre. L'indomptable vigueur de ce petit être, exercée secrètement par tant de dures épreuves, se réveilla, non pas lentement, mais en quelques heures. A peine en convalescence, on la vit se raidir contre le souvenir humiliant d'avoir été pour ainsi dire surprise en faiblesse, se prendre de lutte avec le mal physique, le seul qu'elle pût vaincre, et le dominer. Deux jours plus tard, elle eut la force de descendre seule au salon, repoussant tout appui, quoiqu'une sueur de défaillance perlât sur son front à peau mince, et que de petites pamoisons la fissent tressaillir à chaque pas. Ce jour là même, elle voulut sortir en voiture. Nous la conduisîmes dans les allées les

plus douces du bois. Il faisait beau. Elle en revint ranimée, rien que pour avoir respiré la senteur des chênes dans de grands abatis chauffés par un soleil clair. Elle rentra méconnaissable, presque avec des rougeurs, tout émue d'un frisson fiévreux, mais de bon augure, qui n'était que le retour actif du sang dans ses veines appauvries. J'étais consterné de la voir renaître ainsi pour si peu, d'un rayon de soleil d'hiver et d'une odeur résineuse de bois coupé, et je compris qu'elle s'acharnerait à vivre avec une obstination qui lui promettait de longs jours misérables.

— Parle-t-elle quelquefois d'Olivier? demandai-je à Madeleine.

— Jamais.

— Elle pense à lui constamment?

— Constamment.

— Et cela durera, vous le croyez?

— Toujours, répondit Madeleine.

Aussitôt affranchie du trop réel souci qui depuis trois semaines l'attachait au chevet de Julie, Madeleine eut l'air de perdre tout à coup la raison. Je ne sais quel étourdissement la prit qui la rendit extraordinaire et positivement folle d'imprévoyance, d'exaltation et de hardiesse. Je reconnus ce regard foudroyant d'éclat qui m'avait appris le soir du théâtre que nous étions en péril, et portant toutes choses à outrance, morceau par morceau, elle me jeta pour ainsi dire son cœur à la tête, comme elle avait fait ce soir-là de son bouquet.

Nous passâmes ainsi trois jours en promenades, en courses téméraires soit au château, soit dans les futaies, trois jours inouis de bonheur, si le sentiment de je ne sais quelle enragée destruction de son repos peut s'appeler du bonheur, sorte de lune de miel effrontée et désespérée, sans exemple ni pour les émotions ni pour les repentirs, et qui ne ressemble à rien, sinon à ces heures de copieuses et funèbres satisfactions pendant lesquelles on permet tout aux gens condamnés à mourir le lendemain.

Le troisième jour, elle exigea, malgré mes refus, que je montasse un des chevaux de son mari. « Vous m'accompagnerez, me dit-elle; j'ai besoin d'aller vite et de me promener très loin. » Elle courut s'habiller, fit seller un cheval que M. de Nièvres avait dressé pour elle, et, comme s'il se fût agi de se faire audacieusement enlever devant ses domestiques en plein jour : « Partons, » me dit-elle.

A peine arrivée sous bois, elle prit le galop. Je fis comme elle, et je la suivis. Elle hâta le pas dès qu'elle me sentit sur ses talons, cravacha son cheval, et sans motif le lança à fond de train. Je me mis à son allure, et j'allais l'atteindre quand elle fit un nouvel effort qui me laissa derrière. Cette poursuite irritante, effrénée, me mit hors de moi. Elle montait une bête légère et la maniait de façon à

décupler sa vitesse. A peine assise, tout le corps soulevé pour diminuer encore le poids de sa frêle stature, sans un cri, sans un geste, elle filait éperdument et comme emportée par un oiseau. Je courais moi-même à toute allure, immobile, les lèvres sèches, avec la fixité machinale d'un jockey dans une course de fond. Elle tenait le milieu d'un sentier étroit, un peu encaissé, raviné par le bord, où deux chevaux ne pouvaient passer de front, à moins que l'un des deux ne se rangeât. La voyant obstinée à me barrer le passage, je grimpai sous bois, et je l'accompagnai quelque temps ainsi, au risque de me briser la tête cent fois pour une; puis, le moment venu de lui couper la route, je franchis le talus, tombai dans le chemin creux et y mis mon cheval en travers. Elle vint s'arrêter court à deux pas de moi, et les deux bêtes, animées et tout écumantes, se cabrèrent un moment, comme si elles avaient eu le sentiment que leurs cavaliers voulaient combattre. Je crois vraiment que Madeleine et moi nous nous regardâmes avec colère, tant cette joute extravagante mêlait d'excitations et de défis à d'autres sentimens intraduisibles. Elle se tint devant moi, sa cravache à pommeau d'écaille entre les dents, les joues livides, les yeux injectés et m'éclaboussant de lueurs sanglantes; puis elle fit entendre un ou deux éclats de rire convulsifs qui me glacèrent. Son cheval repartit ventre à terre.

Pendant une minute au moins, je la regardai fuir sous la haute colonnade des chênes, son voile au vent, sa longue robe obscure soulevée avec la surnaturelle agilité d'un petit démon noir. Quand elle eut atteint l'extrémité du sentier et que je ne la vis plus que comme un point dans les rousseurs du bois, je repris ma course en poussant malgré moi un cri de désespoir. Arrivé juste à l'endroit où elle avait disparu, je la trouvai dans l'entre-croisement de deux routes, arrêtée, haletante, et m'attendant le sourire aux lèvres. — Madeleine, lui dis-je en me ruant sur elle et lui prenant le bras, cessez ce jeu cruel; arrêtez-vous, ou je me fais tuer!

Elle me répondit seulement par un regard direct qui m'empourpra le visage, et reprit plus posément l'allée du château. Nous revînmes au pas sans échanger une seule parole, nos chevaux marchant côte à côte, se frôlant des mâchoires et se couvrant mutuellement d'écume. Elle descendit à la grille, traversa la cour à pied tout en fouettant le sable avec sa cravache, monta droit à sa chambre et ne reparut que le soir. A huit heures, on nous remit le courrier. Il y avait une lettre de M. de Nièvres. Madeleine, en la décachetant, changea de couleur. « M. de Nièvres va bien, dit-elle; il ne reviendra pas avant le mois prochain. » Puis elle se plaignit d'une grande fatigue et se retira.

Il en fut de cette nuit comme des précédentes : je la passai debout et sans sommeil. Le billet de M. de Nièvres, tout insignifiant qu'il fût, intervenait entre nous comme une revendication de mille choses oubliées. Il eût écrit ce seul mot : « Je suis vivant, » que l'avertissement n'eût pas été plus clair. Je résolus de quitter Nièvres le lendemain, absolument comme j'avais résolu d'y venir, sans autre réflexion ni calcul. A minuit, il y avait encore de la lumière dans la chambre de Madeleine. Un massif d'érables plantés près du château et directement en face de ses fenêtres recevait un reflet rougissant qui toutes les nuits m'apprenait à quelle heure Madeleine achevait sa veillée. Le plus souvent c'était fort tard. Une heure après minuit, le reflet paraissait encore. Je pris des chaussures légères, et je descendis l'escalier à tâtons. J'allai ainsi jusqu'à la porte de l'appartement de Madeleine, situé à l'opposé de celui de Julie, à l'extrémité d'un interminable corridor. Une seule femme de chambre couchait auprès d'elle en l'absence de son mari. J'écoutai : je crus entendre une ou deux fois résonner sèchement une petite toux nerveuse assez habituelle à Madeleine dans ses momens de dépit ou de vive contrariété. Je posai la main sur la serrure; la clé y était. Je m'éloignai, je revins, et je m'éloignai de nouveau. Mon cœur battait à se rompre. J'étais littéralement hébété, et je tremblais de tous mes membres. Je rôdai quelque temps encore dans le corridor, en pleines ténèbres; puis je restai cloué sur place sans aucune idée de ce que j'allais faire. Le même soubresaut qui m'avait un beau jour, sous le coup d'alarmes très vives, poussé machinalement à Nièvres et m'y avait fait tomber comme un accident, peut-être comme une catastrophe, me promenait encore, au milieu de la nuit, dans cette maison confiante et endormie, m'amenait jusqu'à la chambre à coucher de Madeleine, et m'y faisait buter comme un homme qui rêve. Étais-je un malheureux à bout de sacrifices, aveuglé de désirs, ni meilleur ni pire que tous mes semblables? étais-je un scélérat? Cette question capitale me travaillait vaguement l'esprit, mais sans y déterminer la moindre décision précise qui ressemblât soit à de l'honnêteté, soit au projet formel de commettre une infamie. La seule chose dont je ne doutais pas, et qui cependant me laissait indécis, c'est qu'une faute tuerait Madeleine, et que sans contredit je ne lui survivrais pas une heure.

Je ne saurais vous dire ce qui me sauva. Je me retrouvai dans le parc sans comprendre ni pourquoi ni comment j'y étais venu. Comparativement à l'obscurité totale des corridors, il y faisait clair, quoiqu'il n'y eût, je crois, ni lune ni étoiles. La masse entière des arbres ne formait que de longs escarpemens montueux et noirs au pied desquels on distinguait les sinuosités blanchâtres des allées. J'allais au hasard, je côtoyais les étangs. Des oiseaux s'éveillaient

et gloussaient dans les roseaux. Longtemps après, une sensation de froid intense me rappela un peu à moi-même. Je rentrai; je refermai les portes avec la dextérité des somnambules ou des voleurs, et me jetai tout habillé sur mon lit.

J'étais debout avec le jour, me souvenant à peine du cauchemar qui m'avait fait errer toute la nuit, et me disant : « Je pars aujourd'hui. » J'en informai Madeleine aussitôt que je la vis.

— Comme vous voudrez, répondit-elle.

Elle était horriblement défaite et dans une agitation de corps et d'esprit qui me faisait mal.

— Allons voir nos malades, me dit-elle un peu après midi. Je l'accompagnai, et nous nous rendîmes au village. L'enfant que Julie soignait et qu'elle avait pour ainsi dire adopté était mort depuis la veille au soir. Madeleine se fit conduire auprès du berceau qui contenait le petit cadavre, et voulut l'embrasser; puis au retour elle pleura abondamment, et répéta le mot *enfant* avec une douleur aiguë qui m'en apprenait bien long sur un chagrin qui rongeait sa vie et dont j'étais impitoyablement jaloux.

Je m'y pris de bonne heure pour faire mes adieux à Julie et adresser à M. d'Orsel des remercîmens qui voulaient être dits de sang-froid, après quoi, ne sachant plus comment occuper ma journée et ne tenant pour ainsi dire en aucune manière à l'emploi d'une vie que je sentais se détacher de moi minute par minute, j'allai m'accouder sur la balustrade qui dominait les fossés de ceinture, et j'y restai je ne sais combien de temps dans des distractions de pur idiotisme. Je ne savais plus où était Madeleine. De temps en temps, je croyais entendre sa voix dans les corridors ou la voir passer d'une cour à l'autre allant et venant, se déplaçant, elle aussi, sans autre but que de s'agiter.

Il y avait au tournant des douves, à la base d'une des tourelles, une sorte de cellule à moitié bouchée, qui servait autrefois de porte dérobée. Le pont qui la reliait aux allées du parc était détruit. Il n'en restait que trois piles en partie submergées, et que l'eau marécageuse du fossé salissait incessamment de lies écumeuses. Je ne sais quelle envie me prit de me cacher là pour le reste du jour. Je passai d'un pilier sur l'autre, et je me tapis dans cette chambre en ruine, les pieds touchant au courant, dans le demi-jour lugubre de ce vaste et profond fossé où coulaient des eaux de lavoir. Deux ou trois fois je vis Madeleine passer de l'autre côté des douves, et regarder vers les allées comme si elle eût cherché quelqu'un. Elle disparut et revint encore; elle hésita entre trois ou quatre routes qui menaient du parterre aux confins du parc, puis elle prit, sous un couvert d'ormeaux, l'allée des étangs. Je ne fis qu'un bond pour m'élancer d'un bord à l'autre, et je la suivis. Elle marchait vite, sa

coiffure de campagne mal attachée sur ses oreilles, tout enveloppée d'un long cachemire qui l'emmaillottait comme si elle avait eu très froid. Elle tourna la tête en m'entendant venir, rebroussa chemin brusquement, passa près de moi sans me regarder, gagna le perron du parterre et se mit à escalader l'escalier. Je la rejoignis au moment où elle mettait le pied dans le petit salon qui lui servait de boudoir, et où elle se tenait le jour. — Aidez-moi à plier mon châle, me dit-elle.

Elle avait l'esprit et les yeux ailleurs et s'y prenait tout de travers. La longue étoffe chamarrée était entre nous, pliée dans le sens de sa longueur, et ne formait déjà plus qu'une bande étroite dont chacun de nous tenait une extrémité. Nous nous rapprochâmes; il restait à joindre ensemble les deux bouts du châle. Soit maladresse, soit défaillance, la frange échappa tout à coup de ses mains. Elle fit un pas encore; chancela d'abord en arrière, puis en avant, et tomba dans mes bras tout d'une pièce. Je la saisis, je la tins quelques secondes ainsi, collée contre ma poitrine, la tête renversée, les yeux clos, les lèvres froides, à demi morte et pâmée, la chère créature, sous mes baisers. Puis une terrible contraction la fit tressaillir; elle ouvrit les yeux, se dressa sur la pointe des pieds pour arriver à ma hauteur, et, se jetant à mon cou de toute sa force, ce fut elle à son tour qui m'embrassa.

Je la saisis de nouveau; je la réduisis à se défendre, comme une proie se débat, contre un embrassement désespéré. Elle eut le sentiment que nous étions perdus; elle poussa un cri. J'ai honte de vous le dire, ce cri de véritable agonie réveilla en moi le seul instinct qui me restât d'un homme, la pitié. Je compris à peu près que je la tuais; je ne distinguais pas très bien s'il s'agissait de son honneur ou de sa vie. Je n'ai pas à me vanter d'un acte de générosité qui fut presque involontaire, tant la vraie conscience humaine y eut peu de part! Je lâchai prise comme une bête aurait cessé de mordre. La chère victime fit un dernier effort; c'était peine inutile, je ne la tenais plus. Alors avec un effarement qui m'a fait comprendre ce que c'est que le remords d'une honnête femme, avec un effroi qui m'aurait prouvé, si j'avais été en état d'y réfléchir, à quel degré d'abaissement elle me voyait réduit, comme si instantanément elle eût senti qu'il n'y avait plus entre nous ni discernement du devoir, ni égards, ni respect, que cette commisération de pur instinct n'était qu'un accident qui pouvait se démentir; avec une pantomime effrayante qui répand encore aujourd'hui sur ces anciens souvenirs toute sorte de terreurs et de honte, Madeleine marcha lentement vers la porte, et ne me quittant pas des yeux, comme on agit avec un être malfaisant, elle gagna le corridor à reculons. Là seulement elle se retourna et s'enfuit.

J'avais perdu connaissance tout en me maintenant encore debout. Je me traînai, comme je le pus, jusqu'à mon appartement : je n'avais qu'une idée, c'est qu'on ne me trouvât pas évanoui dans les escaliers. Arrivé devant ma porte, même avant d'avoir pu l'ouvrir, il me fut impossible de me soutenir davantage. Machinalement je m'assurai qu'il n'y avait personne dans les corridors. Le dernier sentiment qui subsista une seconde encore fut que Madeleine était en sûreté, et je tombai raide sur le carreau.

Ce fut là que je revins à moi, une ou deux heures après, tout à fait à la nuit, avec le souvenir incohérent d'une scène affreuse. On sonnait le dîner; il me fallut descendre. J'agissais, j'avais les jambes libres; il me semblait avoir reçu un choc violent sur la tête. Grâce à cette paralysie très réelle, j'éprouvais une sensation générale de grande souffrance, mais je ne pensais pas. La première glace où je m'aperçus me montra la figure étrangement bouleversée d'un fantôme à peu près semblable à moi que j'eus de la peine à reconnaître. Madeleine ne parut point, et il m'était presque indifférent qu'elle fût là ou ailleurs. Julie, fatiguée, chagrine, ou inquiète de sa sœur et très probablement bourrelée de soupçons, — car, avec cette singulière fille clairvoyante et cachée, toutes les suppositions étaient permises, et cependant demeuraient douteuses, — Julie ne devait pas nous rejoindre au salon. Je me trouvai seul avec M. d'Orsel jusqu'au milieu de la soirée; j'étais inerte, insensible et comme de sang-froid, tant il me restait peu de sens pour réfléchir et de force pour être agité.

Il était dix heures à peu près quand Madeleine entra changée à faire peur et méconnaissable aussi, comme un convalescent que la mort a touché de près.

— Mon père, dit-elle sur un ton d'inflexible audace, j'ai besoin d'être seule un moment avec M. de Bray.

M. d'Orsel se leva sans hésiter, embrassa paternellement sa fille et sortit.

— Vous partez demain, me dit Madeleine en me parlant debout, et j'étais debout comme elle.

— Oui, lui dis-je.

— Et nous ne nous reverrons jamais!

Je ne répondis pas.

— Jamais, reprit-elle; entendez-vous? Jamais. J'ai mis entre nous le seul obstacle qui puisse nous séparer sans idée de retour.

Je me jetai à ses pieds, je pris ses deux mains sans qu'elle y résistât; je sanglotais. Elle eut une courte faiblesse qui lui coupa la voix; elle retira ses mains, et me les rendit dès qu'elle eut repris sa fermeté.

— Je ferai tout mon possible pour vous oublier. Oubliez-moi,

cela vous sera plus facile encore. Mariez-vous, plus tard, quand vous voudrez. Ne vous imaginez pas que votre femme puisse être jalouse de moi, car à ce moment-là je serai morte ou heureuse, ajouta-t-elle avec un tremblement qui faillit la renverser. Adieu.

Je restais à genoux, les bras étendus, attendant un mot plus doux qu'elle ne disait pas. Un dernier retour de faiblesse ou de pitié le lui arracha.

— Mon pauvre ami! me dit-elle; il fallait en venir là. Si vous saviez combien je vous aime! Je ne vous l'aurais pas dit hier; aujourd'hui cela peut s'avouer, puisque c'est le mot défendu qui nous sépare.

Elle, exténuée tout à l'heure, elle avait retrouvé par miracle je ne sais quelle ressource de vertu qui la raffermissait à mesure. Je n'en avais plus aucune.

Elle ajouta, je crois, une ou deux paroles que je n'entendis pas; puis elle s'éloigna doucement comme une vision qui s'évanouit, et je ne la revis plus ni ce soir-là, ni le lendemain, ni jamais.

Je partis au lever du jour sans voir personne. J'évitai de traverser Paris, et je me fis conduire directement à la maison d'extrême banlieue qu'habitait Augustin. C'était un dimanche; il était chez lui.

Au premier coup d'œil, il comprit qu'un malheur m'était arrivé. D'abord il crut que Mme de Nièvres était morte, parce que, dans sa parfaite honnêteté d'homme et de mari, il n'imaginait pas de malheur plus grand. Quand je lui eus fait connaître le véritable accident qui me réduisait à l'un de ces veuvages qu'on n'avoue pas : — J'ignore ces chagrins-là, me dit-il; mais je vous plains de toute mon âme. — Et je ne doutais pas qu'il ne me plaignît en effet du fond du cœur, pour peu qu'il raisonnât d'après les pires désastres qu'il pouvait envisager dans l'avenir incertain de sa propre vie.

Il travaillait quand je le surpris. Sa femme était auprès de lui, et elle avait sur ses genoux un petit enfant de six mois qui leur était né pendant mon exil. Ils étaient heureux. Leur situation prospérait, je pus m'en apercevoir à des signes de relative opulence. Ils me donnèrent à coucher. La nuit fut effroyable; une tempête de fin d'automne régna sans discontinuité depuis le soir jusqu'après le soleil levé. Je ne fis pas autre chose, dans le morne bercement de ce long murmure de vent et de pluie, que de penser au tumulte que le vent devait produire autour de la chambre et du sommeil de Madeleine, si Madeleine dormait. Ma force de réfléchir n'allait pas au-delà de cette sensation puérile et toute physique. L'orage étant dissipé, Augustin m'obligea de sortir dès le matin. Il avait une heure à lui avant de se rendre à Paris. Il me conduisit dans les bois, ravagés par le vent de la nuit; l'eau courait encore dans les sentiers plongeans, et roulait les dernières feuilles de l'année.

Nous marchâmes longtemps ainsi avant que j'eusse pu recueillir l'ombre d'une idée lucide parmi les déterminations urgentes qui m'avaient amené chez Augustin. Je me rappelai enfin que j'avais des adieux à lui faire. Il crut d'abord que c'était un parti désespéré, pris seulement depuis la veille, et qui ne tiendrait pas contre de sages réflexions; puis, quand il vit que ma résolution datait de plus loin, qu'elle était le résultat d'examens sans réplique, et que tôt ou tard elle se serait accomplie, il ne discuta ni l'opinion que j'avais de moi-même, ni le jugement que je portais sur mon temps; il me dit seulement : — Je pense et je raisonne à peu près comme vous. Je me sens peu de chose, et ne me crois pas non plus de beaucoup inférieur au plus grand nombre; seulement je n'ai pas le droit que vous avez d'être conséquent jusqu'au bout. Vous désertez modestement; moi je reste, non par forfanterie, mais par nécessité, et d'abord par devoir.

— Je suis bien las, lui dis-je, et de toutes les manières j'ai besoin de repos.

Nous nous séparâmes à Paris en nous disant : Au revoir! comme on fait d'ordinaire quand il en coûterait trop de se dire adieu, mais sans prévoir le lieu ni l'époque où nous pourrions nous retrouver. J'avais de courtes affaires à régler dont je chargeai mon domestique. J'allai seulement prendre congé d'Olivier. Il se disposait à quitter la France. Il ne me questionna pas sur mon séjour à Nièvres : en m'apercevant, il avait deviné que tout était fini.

Je n'avais plus à lui parler de Julie, il n'avait plus à me parler de Madeleine. Les liens qui nous avaient unis depuis près de dix années venaient de se rompre à la fois, au moins pour longtemps. — Tâche d'être heureux, me dit-il, comme s'il n'y comptait pas plus pour moi que pour lui-même.

Trois jours après mon départ de Nièvres, j'étais à Ormesson. J'y passai la nuit seulement auprès de Mme Ceyssac, que mon retour éclaira sur bien des choses, et qui me donna à entendre qu'elle avait souvent déploré mes erreurs dans sa tendre pitié de femme pieuse et de demi-mère. Le lendemain, sans prendre une heure de véritable repos dans cette course lamentable qui me ramenait au gîte comme un animal blessé qui perd du sang et ne veut pas défaillir en route, le lendemain soir, à la nuit tombée, j'arrivais en vue de Villeneuve. Je mis pied à terre aux abords du village; la voiture continua de suivre la route pendant que je prenais un chemin de traverse qui me conduisait chez moi par le marais.

Il y avait quatre jours et quatre nuits qu'une douleur fixe me bridait le cœur et me tenait les yeux aussi secs que si je n'eusse jamais pleuré. Au premier pas que je fis sur le chemin des Trembles,

il y eut en moi un tressaillement de souvenirs qui rendit la douleur plus cuisante et cependant un peu moins tendue.

Il faisait très froid. La terre était dure, la nuit presque complète, au point que la ligne des côtes et la mer ne formaient plus qu'un horizon compacte et tout noir. Un reste de rougeur s'éteignait à la base du ciel et blêmissait de minute en minute. Un chariot passait au loin près de la falaise; on l'entendait cahoter et crier sur le pavé gelé. L'eau des marais était prise; par endroits seulement, de larges carrés d'eau douce, qui ne gelaient point, continuaient de se mouvoir doucement, et demeuraient blanchâtres. Six heures sonnèrent au clocher de Villeneuve. Le silence et l'obscurité devenaient si grands, qu'on aurait cru qu'il était minuit. Je marchais sur les levées, et je ne sais comment je me rappelai qu'à cet endroit-là même autrefois, dans de froides nuits pareilles, j'avais chassé des canards. J'entendais au-dessus de ma tête le susurrement rapide et singulier que font ces oiseaux en volant très vite. Un coup de fusil retentit. Je vis la lueur de la poudre, et l'explosion m'arrêta court. Un chasseur sortit de sa cachette, descendit vers la mare et se mit à y piétiner; un autre lui parla. Dans cet échange de paroles brèves dites assez bas, mais que la nuit rendait très distinctes, je saisis comme un son de voix qui me frappa.

— André! criai-je.

Il y eut un silence, après quoi je répétai de nouveau : — André!

— Quoi? dit une voix qui ne me laissa plus aucun doute.

André fit quelques pas à ma rencontre. Je le distinguais assez mal, quoiqu'il dépassât de toute la taille la levée obscure. Il avançait lentement, un peu à tâtons, sur ce chemin foulé par des pas d'animaux; il répétait : Qui est là? qui m'appelle? avec un émoi croissant, et comme s'il hésitait de moins en moins à reconnaître celui qui l'appelait et qu'il croyait si loin.

— André! lui dis-je une troisième fois, quand il n'eut plus qu'un ou deux pas à faire.

— Comment? quoi?... Ah! monsieur, monsieur Dominique! dit-il en laissant tomber son fusil.

— Oui, c'est moi, c'est bien moi, mon vieux André!...

Je me jetai dans les bras de mon vieux domestique. Mon cœur, à la fin de ses contraintes, éclata de lui-même et se fondit librement en sanglots.

XVIII.

Dominique avait achevé son récit. Il s'arrêta sur ces dernières paroles dites avec la voix précipitée d'un homme qui se hâte et cette

expression de pudeur attristée qui suit ordinairement des épanchemens trop intimes. Ce que de pareilles confidences avaient dû coûter à une conscience ombrageuse et si longtemps fermée, je le devinais, et je le remerciai d'un geste attendri auquel il ne répondit que par un mouvement de tête. Il avait ouvert la lettre d'Olivier, dont l'adieu funèbre présidait pour ainsi dire à ce récit, et se tenait debout, les yeux tournés vers la fenêtre où s'encadrait un tranquille horizon de plaine et d'eau. Il demeura ainsi quelque temps dans un silence embarrassé que je ne voulus pas rompre. Il était pâle. Sa physionomie, légèrement altérée par la fatigue ou rajeunie par les lueurs passionnées d'une autre époque, reprenait peu à peu son âge, ses flétrissures et son caractère de grande sérénité. Le jour baissait à mesure que la paix des souvenirs s'établissait aussi sur son visage. L'ombre envahissait l'intérieur poudreux et étouffé de la petite chambre où se terminait cette longue série d'évocations dont plus d'une avait été douloureuse. Des inscriptions des murailles, on ne distinguait presque plus rien. L'image extérieure et l'image intérieure pâlissaient donc en même temps, comme si tout ce passé ressuscité par hasard rentrait à la même minute, et pour n'en plus sortir, dans le vague effacement du soir et de l'oubli.

Des voix de laboureurs qui longeaient les murs du parc nous tirèrent l'un et l'autre d'un embarras réel, celui de nous taire ou de reprendre un entretien brisé.

— Voici l'heure de descendre, dit Dominique, et je le suivis jusqu'à la ferme, où tous les soirs, à pareille heure, il avait quelques soins de surveillance à remplir.

Les bœufs rentraient du labour, et c'était le moment où la ferme s'animait. Accouplés par deux ou trois paires, — car à cause de la lourdeur des terres mouillées on avait dû tripler les attelages, — ils arrivaient traînant leur timon, le mufle soufflant, les cornes basses, les flancs émus, avec de la boue jusqu'au ventre. Les animaux de rechange qui n'avaient pas travaillé ce jour-là mugissaient au fond de l'étable en entendant revenir leurs actifs compagnons. Ailleurs c'étaient les troupeaux déjà renfermés qui s'agitaient dans la bergerie, et des chevaux piétinaient et hennissaient parce qu'on remuait du fourrage au-dessus de leurs mangeoires.

Les gens de service vinrent se ranger autour du maître, tête nue, avec des gestes un peu las. Dominique s'enquit minutieusement si des instrumens de labour d'un emploi nouveau avaient produit les résultats qu'il en attendait; puis il donna ses ordres pour le lendemain, il les multiplia surtout au sujet des semailles, et je compris que toute la semence dont il indiquait ainsi la distribution n'était pas destinée à ses propres terres; il y avait là beaucoup de prêts sans doute, des avances faites ou des aumônes.

Ces précautions prises, il me ramena sur la terrasse. Le temps s'était éclairci. La saison, alternée de soleil, de tiédeurs et de pluies et remarquablement douce, quoique nous eussions passé la mi-novembre, était bien faite pour mettre en joie tout esprit foncièrement campagnard. La journée, si maussade à midi, s'achevait par une soirée d'or. Les enfans jouaient dans le parc, pendant que Mme de Bray allait et venait dans l'allée qui conduisait au bois, surveillant leurs jeux à petite distance. Ils se poursuivaient à travers les fourrés avec des cris imités de bêtes chimériques et les plus propres à les effrayer. Des merles, les derniers oiseaux qui se fassent entendre à cette heure tardive, leur répondaient par ce sifflement bizarre et saccadé pareil à de tumultueux éclats de rire. Un reste de jour éclairait paisiblement la longue tonnelle; les pampres déjà clair-semés formaient sur le ciel très pâle autant de découpures aiguës, et des rats pillards qui rôdaient le long des poutrelles égrenaient avec précaution les quelques raisins flétris qui restaient aux vignes. Ce calme déclin d'une journée soucieuse menant à des lendemains plus sereins, l'assurance du ciel qui s'embellissait, ces joies d'enfans pour animer le vieux parc à demi dépouillé, la mère confiante, heureuse, servant de lien affectueux entre le père et les enfans, celui-ci grave, songeur, mais raffermi, parcourant à petits pas la riche et féconde allée tendue de treilles, cette abondance avec cette paix, cet accomplissement dans le bonheur, — tout cela formait après notre entretien une conclusion si noble, si légitime et si évidente que je pris le bras de Dominique et le serrai plus affectueusement encore que de coutume.

— Oui, me dit-il, mon ami, me voici arrivé. A quel prix? vous le savez; avec quelle certitude? vous en êtes témoin.

Il y avait dans son esprit un mouvement d'idées qui se continuait, et, comme s'il eût voulu s'expliquer plus clairement sur des résolutions qui se manifestaient d'ailleurs d'elles-mêmes, il reprit encore, lentement et sur un tout autre ton : — Bien des années se sont passées depuis le jour où je suis rentré au gîte. Si personne n'a oublié les événemens que je viens de vous raconter, personne ne semble du moins se les rappeler; le silence que l'éloignement et le temps ont amené pour toujours entre quelques personnages de cette histoire leur a permis de se croire mutuellement pardonnés, réhabilités et heureux. Olivier est le seul, j'aime à le supposer, qui se soit obstiné jusqu'à la dernière heure dans ses systèmes et dans ses soucis. Il avait désigné, vous vous en souvenez, l'ennemi mortel qu'il redoutait plus que tous les autres; on peut dire qu'il a succombé dans un duel à mort avec l'ennui.

— Et Augustin? lui demandai-je.

— Celui-ci est le seul survivant de mes vieilles amitiés. Il est au

bout de sa tâche. Il y est arrivé en droite ligne, comme un rude marcheur au but d'un difficile et long voyage. Ce n'est point un grand homme, c'est une grande volonté. Il est aujourd'hui le point de mire de beaucoup de nos contemporains, chose rare qu'une pareille honnêteté parvienne aussi haut pour donner aux braves gens l'envie de l'imiter.

— Pour moi, reprit M. de Bray, j'ai suivi très tard, avec moins de mérite, moins de courage, avec autant de bonheur, l'exemple que ce cœur solide m'avait donné presque au début de sa vie. Il avait commencé par le repos dans des affections sans trouble, et j'ai fini par là. Aussi j'apporte dans mon existence nouvelle un sentiment qu'il n'a jamais connu, celui d'expier une ancienne vie certainement nuisible et de racheter des torts dont je me sens encore aujourd'hui responsable, parce qu'il y a, selon moi, entre toutes les femmes également respectables une solidarité instinctive de droits, d'honneur et de vertus. Quant au parti que j'ai pris de me retirer du monde, je ne m'en suis jamais repenti. Un homme qui prend sa retraite avant trente ans et y persiste témoigne assez ouvertement par là qu'il n'était pas né pour la vie publique pas plus que pour les passions. Je ne crois pas d'ailleurs que l'activité réduite où je vis soit un mauvais point de vue pour juger les hommes en mouvement. Je m'aperçois que le temps a fait justice au profit de mes opinions de beaucoup d'apparences qui jadis auraient pu me causer l'ombre d'un doute, et comme il a vérifié la plupart de mes conjectures, il se pourrait qu'il eût aussi confirmé quelques-unes de mes amertumes. Je me rappelle avoir été sévère pour les autres à un âge où je considérais comme un devoir de l'être beaucoup pour moi-même. Chaque génération plus incertaine qui succède à des générations déjà fatiguées, chaque grand esprit qui meurt sans descendance, sont des signes auxquels on reconnaît, dit-on, un abaissement dans la température morale d'un pays. J'entends dire qu'il n'y a pas grand espoir à tirer d'une époque où les ambitions ont tant de mobiles et si peu d'excuses, où l'on prend communément le viager pour le durable, où tout le monde se plaint de la rareté des œuvres, où personne n'ose avouer la rareté des hommes...

— Et si la chose était vraie ? lui dis-je.

— Je serais disposé à le croire, mais je me tais sur ce point comme sur beaucoup d'autres. Il n'appartient pas à un déserteur de faire fi des innombrables courages qui luttent là même où il n'a pas su demeurer. D'ailleurs il s'agit de moi, de moi seul, et, pour en finir avec le principal personnage de ce récit, je vous dirai que ma vie commence. Il n'est jamais trop tard, car si une œuvre est longue à faire, un bon exemple est bientôt donné. J'ai le goût et la science

de la terre, — mince amour-propre que je vous prie de me pardonner. — Je fertiliserai mes champs mieux que je n'ai fait de mon esprit, à moins de frais, avec moins d'angoisse et plus de rapports, pour le plus grand profit de ceux qui m'entourent. J'ai failli mêler l'inévitable prose de toutes les natures inférieures à des productions qui n'admettaient aucun élément vulgaire. Aujourd'hui, très heureusement pour les plaisirs d'un esprit qui n'est point usé, il me sera permis d'introduire quelque grain d'imagination dans cette bonne prose de l'agriculture et...

Il cherchait un mot qui rendît modestement le véritable esprit de sa nouvelle mission.

— Et de la bienfaisance? lui dis-je.

— Soit, dit-il, j'accepte le mot pour Mme de Bray, car ceci la regarde exclusivement.

En ce moment même, Mme de Bray ramenait ses enfans essoufflés et tout en nage. Il y eut un instant de complet silence pendant lequel, comme à la fin d'une symphonie qui expire en d'infiniment petits accords, on n'entendit plus que le chuchotement des merles branchés qui jasaient encore, mais ne riaient plus.

Très peu de jours après cette conversation, qui m'avait fait pénétrer dans l'intimité d'un esprit dont la plus réelle originalité était d'avoir strictement suivi la maxime ancienne de se connaître soi-même, une chaise de poste s'arrêta dans la cour des Trembles.

Il en descendit un homme à cheveux rares, gris et coupés court, petit, nerveux, avec tout l'extérieur, la physionomie, l'assiette et la précision d'un homme peu ordinaire et préoccupé d'affaires graves même en voyage, parfaitement mis d'ailleurs, et là encore on pouvait définir des habitudes élevées de situation, de monde et de rang. Il examina vivement ce qu'on apercevait du château, la tonnelle, un coin du parc; il leva les yeux vers les tourelles et se retourna pour considérer les petites fenêtres en lucarne de l'ancien appartement de Dominique.

Dominique arrivait sur la terrasse; ils se reconnurent.

— Ah! quelle surprise, mon bien cher ami! dit Dominique en marchant au-devant du visiteur les deux mains cordialement ouvertes.

— Bonjour, de Bray, dit celui-ci avec l'accent net et franc d'un homme dont la vérité semblait avoir toute sa vie rafraîchi les lèvres.

C'était Augustin.

EUGÈNE FROMENTIN.

L'ÈRE DES GEORGE

The Four Georges, by W. M. Thackeray; 1 vol., with illustrations.
London, Smith, Elder and Cº, 1862.

De 1714 à 1830, le roi d'Angleterre s'est appelé George. L'ère georgienne (*georgian æra*), — ainsi nos voisins désignent-ils cette période historique, — n'a pas duré moins de cent seize ans, c'est-à-dire à peu près huit fois ce *grande ævi spatium*, la période trois fois quinquennale, qui constitue maintenant en France, au dire des pessimistes, la durée moyenne d'une dynastie. Un romancier qualifié entre tous pour se mêler d'histoire, puisqu'il est l'auteur du meilleur roman historique publié depuis que Walter Scott n'est plus, a voulu rapidement esquisser, dans une espèce de cours public, la physionomie des « quatre George » et celle des temps où ils vécurent. Appliquant à cette esquisse un procédé tout spécial, exclusivement à l'usage de son auditoire aristocratique et lettré, l'auteur d'*Henry Esmond* a négligé toute la partie politique et militaire de ce vaste sujet. Cent autres écrivains l'ont déjà traitée, cent autres la traiteront encore. Ils ont suivi et suivront la route large et banale qui court sur les hauteurs, et d'où l'œil embrasse un vaste panorama. M. Thackeray, lui, a choisi un sentier à mi-côte, un horizon plus borné. Les perturbations de l'équilibre européen durant ces cent seize années, les bouleversemens subis par les systèmes d'alliances, et même les luttes intérieures, les victoires et conquêtes de chaque parti, les ministères élevés, minés, renversés, tous ces intérêts qui, au jour le jour, passionnent les foules, et plus tard et dès le lendemain s'effacent de leurs souvenirs, M. Thackeray, de

propos délibéré, les néglige, se réservant de rappeler de temps en temps par un mot, une rapide allusion, qu'il est loin de les ignorer. La vie intime du monarque, sa physionomie, ses habitudes, son caractère, en un mot le revers de sa pourpre royale, ses vertus ou vices de ménage, comment il fut époux et père, comment il traitait, dans le secret de ses transactions privées, favorites et favoris, quels petits mobiles individuels eurent prise sur ses plus graves déterminations, et sa tournure, et son costume, et quels délassemens d'esprit ou de corps il préférait, et comment autour de lui vivaient les grands seigneurs, et au-dessous d'eux les bons bourgeois, et au-dessous encore le pauvre peuple, — voilà ce que veut raconter le romancier, historien par hasard, chroniqueur par goût, et qui, sans vouloir en trop élargir le champ, transporte dans le passé les précieuses facultés d'observateur qui l'ont fait un des plus excellens parmi les peintres moralistes de l'époque actuelle.

En recherchant, dès le début, l'origine de cette illustre maison de Hanovre, actuellement représentée par la reine Victoria, il arrive de prime saut aux conférences luthériennes de Wittenberg. Le duc Ernest de Zell y assiste, qui fut le père de Guillaume de Lunebourg. Zell, qui est maintenant une ville de dix mille âmes, sur le chemin de fer entre Hanovre et Hambourg, n'avait, au temps de Guillaume le Pieux, que d'humbles maisonnettes en bois, parmi lesquelles se dressait une vaste église de brique, assidûment fréquentée par le seigneur de l'endroit. Ce saint homme en sa vieillesse devint aveugle et perdit la raison. La musique des psaumes, exécutée par les gens de sa chapelle, avait seule le privilége de lui rendre quelques passagères lueurs de bon sens. Il avait eu sept fils et huit filles, quinze enfans fort mal pourvus de biens terrestres. On décida que les garçons tireraient au sort le droit, dévolu à un seul, de se marier et de perpétuer la race des guelfes. Ce privilége échut au sixième enfant mâle, qui devint le duc George, fit son tour d'Europe, visita la reine Élisabeth d'Angleterre, et, rentré chez lui, en 1617, épousa une princesse de Darmstadt. Ses frères, restés autour de lui « par calcul d'économie, » se marièrent de la main gauche ou demeurèrent garçons.

Un simple détail emprunté au docteur Vehse dira ce qu'était la cour de Zell : — « Le repas servi dans la grand'salle, un page portait à la ronde dans tout le château l'ordre exprès de ne plus jurer, blasphémer ou faire du tapage, comme aussi la défense de jeter du pain, des os, de la viande... ou d'en mettre dans sa poche. » Ajoutons qu'il était interdit au grand sommelier de laisser noble ou vilain pénétrer dans les caves.

Le duc George, qui avait étudié d'autres mœurs, s'ennuya de

celles-ci. D'ailleurs il était militaire de vocation, et le métier de *condottiere* n'impliquait encore aucune dérogeance pour un prince souverain. Il fut donc un des généraux de l'armée protestante, et comme tel fit la guerre à l'empereur. Puis, traitant de sa réconciliation, comme tant d'autres, il passa dans l'armée impériale, ce qui ne l'empêcha pas, après plusieurs campagnes en Allemagne et en Italie, de devenir, sous Gustave-Adolphe, un des chefs de l'armée suédoise. Il y gagna la riche abbaye de Hildesheim, enlevée aux catholiques, et qui fut sa part de prise, après quoi, dans l'année 1641, il rendit l'âme (non l'abbaye) et laissa derrière lui quatre fils, dont l'un, le second, voyageur comme son père et fort adonné à la galanterie, épousa, nonobstant l'inégalité de leur naissance, une aimable Française, Éléonore d'Olbreuse, dont le sang coule encore, on va le voir, dans les veines de la reine Victoria.

Éléonore en effet donna le jour à une fille douée de toutes les grâces de sa mère et pourvue d'une riche dot. La fille et la dot furent convoitées par un jeune prince que la mésalliance du duc de Zell avait fait le neveu d'Éléonore et le cousin de sa fille. C'était George-Louis de Hanovre, fils du duc Ernest, premier électeur de Hanovre.

En Angleterre cependant, l'aimable et malheureuse Élisabeth, fille de Jacques Ier, épousait l'électeur palatin, roi de Bohême (Frédéric V), lequel fut, comme chacun sait, dépossédé de ses états. Anne de Danemark, qui semblait avoir le pressentiment des malheurs promis à ces futurs époux, ne négligea rien, alors qu'il en était temps encore, pour empêcher sa fille de se donner au « palsgrave; » mais il était beau, doué de cette faiblesse de caractère qui ajoute une grâce de plus à celles de la jeunesse, et enfin, mérite suprême aux yeux d'Élisabeth, il était bon protestant. Le désir de replacer sa sœur sur le trône fut une des causes qui engagèrent Charles Ier dans cette voie périlleuse au bout de laquelle il rencontra l'échafaud. Il était décapité depuis neuf ans lorsqu'une des filles d'Élisabeth épousa le comte Ernest-Auguste de Brunswick-Lunebourg, duc de Hanovre, lui apportant, avec un trousseau fort mal garni, un héritage magnifique, — à savoir, pour leur postérité, la triple couronne d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande.

Toutes les autres filles d'Élisabeth Stuart s'étaient converties au catholicisme. Sophie seule, la duchesse de Hanovre, demeura officiellement, sinon de cœur, dans le sein de l'église réformée. Gourville, agent secret de Louis XIV, — et lui-même protestant converti, — demandait un jour à cette spirituelle princesse de quelle religion était sa fille, alors gentille enfant de treize à quatorze ans. « Elle n'a pas encore de religion, » lui répondit tranquillement la du-

chesse. Avant de lui en donner une, on voulait savoir à qui on la marierait : sage précaution, sans laquelle la lignée hanovrienne eût été exclue du trône anglais, comme les descendances des deux frères de Sophie, l'électeur et le comte palatin (Charles-Louis et Édouard), tous deux rentrés fort mal à propos dans le giron de la papauté.

Le duc de Hanovre, mari de Sophie, prince jovial, mais économe, inventa ou du moins pratiqua largement une industrie aujourd'hui passée de mode. Pour subvenir à son train de maison, qui était magnifique, à ses dîners splendides, à ses fréquens voyages d'Italie, il avait mis ses troupes en coupe réglée, en *coupe sombre*, pourrait-on dire. Achetait qui voulait les braves lansquenets du Hanovre. La seigneurie de Venise un beau jour en prit du même coup six mille sept cents, qui allèrent sous les ordres du prince Max, fils d'Ernest, combattre le Turc en Morée. Il n'en revint, il est vrai, que quatorze cents, c'est-à-dire un sur cinq ; mais l'opération n'en parut pas moins bonne pour ce déchet inévitable, et qui d'ailleurs se pouvait si aisément réparer. Les princes allemands se gardèrent bien de renoncer à ce commerce, où pour eux tout était profit, et George III prouva plus tard qu'il en connaissait les avantages, quand il acheta les dragons hessois pour les expédier en Amérique dès le début de la guerre de l'indépendance.

L'amour paternel tourmentait peu le marchand d'hommes dont nous parlions. Il eut sept enfans, — mauvais garçons pour la plupart, — dont trois allèrent se faire tuer en combattant contre les Turcs, les Tartares et les Français. Un quatrième conspira, se révolta, se sauva chez le pape, et laissa derrière lui un confident auquel on coupa lestement la tête. Quant à la jolie petite personne qui ne savait pas, à treize ans, si elle serait catholique ou protestante, elle épousa l'électeur de Brandebourg, ce qui tranchait la question en faveur du luthéranisme.

Le cinquième fils, dont il n'a pas encore été question, fut George Ier d'Angleterre. Avant d'en arriver là, il avait beaucoup guerroyé, pendant la vie de son père, à la tête du contingent hanovrien, dans les armées de l'empereur. Dur, froid, silencieux dès l'enfance, tel nous le peint la duchesse d'Orléans, qui, nièce de l'électrice Sophie, avait vu naître en 1660, à Osnabruck, ce petit prince allemand promis à de si hautes destinées. Pourtant, devenu électeur, il se fit aimer de ses sujets, et lui-même les aimait beaucoup : tendresse de berger qui tond ses brebis et les vend au boucher après les avoir soignées *con amore*. Si peu démonstratif en général, il pleura quand il quitta le Hanovre, et dès qu'il le put, il y revint, toujours joyeux d'y rentrer. Aucun enthousiasme pour la grande nation qui d'elle-même se plaçait sous ses lois. Des deux

parts on contractait un mariage de raison. Et George, le silencieux, l'avisé, le prévoyant, craignait les fantaisies de la terrible épousée. A Saint-James, à Windsor, il se sentait comme en hôtel garni. Son vrai *chez lui* était aux bords chéris de la Leine et de l'Ilhme, dans ce palais d'Herrenhausen, où durant ses absences son portrait, le remplaçant sur son trône, recevait chaque dimanche la visite empressée et les graves génuflexions des courtisans, imperturbables dans leur fidélité germanique. Mais après tout l'Angleterre payait bien, et il fallait la bien servir. La bien servir n'était pas difficile, puisqu'elle ne demandait guère qu'à se gouverner elle-même et à faire du métier de roi une belle sinécure, telle que nous la voyons aujourd'hui.

Lady Mary Wortley Montague, en ses lettres tant vantées, nous décrit ce paradis d'Herrenhausen tel qu'il était en 1716, c'est-à-dire un an ou dix-huit mois après que George Ier l'eut quitté. Elle n'y trouve qu'une pauvre contrefaçon de Versailles, — chaque roi modelant alors sa perruque sur celle de Louis XIV, — une étiquette insupportable et des femmes barbouillées de fard. Tous ces fronts d'albâtre, ces cous de neige, ces joues empourprées sont du même âge et de la même fraîcheur. Les eaux jouent dans le parc comme sous les bosquets de Marly; mais le *schweinskopf* remplace la marée de Vatel, Mlle de La Vallière s'appelle Frau von Kielmansegge, et le Lauzun qui danse avec elle est un *kammerjunker* nommé Quirini. Notons que la cour est nombreuse, qu'il y a six cents chevaux dans les écuries, onze pages dans l'antichambre, trois ou quatre chambellans, douze trompettes, quatre violons français, deux *musikanten*, douze huissiers, vingt-quatre valets à livrée, dix cuisiniers, six marmitons, sans compter deux *braten masters* ou maîtres rôtisseurs, quatre boulangers, quatre pâtissiers, cinq argentiers, et pour tout ce monde... deux blanchisseuses.

Comment évoquer le souvenir d'Herrenhausen et de George Ier sans se rappeler le drame sanglant qui coûta la vie à l'imprudent Kœnigsmark? Le *verdict* de M. Thackeray n'est point aussi indulgent que beaucoup d'autres, et Sophie-Dorothée, à qui du reste il accorde tout le bénéfice des « circonstances atténuantes, » n'en est pas moins déclarée coupable. Le choix désastreux qu'elle fit, en souvenir peut-être d'un amour d'enfance, — car Philippe de Kœnigsmark avait jadis été page à la cour de Zell, — ce choix seul, indépendamment de toute autre charge, ferait planer les plus graves soupçons sur une liaison pareille... « Un pire drôle ne se rencontre pas dans les annales du XVIIe siècle, » dit M. Thackeray après avoir rappelé l'assassinat de Tom Thynne, dans lequel les deux frères Kœnigsmark, Johann et Philippe, furent presque également impli-

qués. De quoi d'ailleurs fut puni l'amant de l'électrice? Non de son bonheur, mais de s'en être vanté à voix haute, après de copieuses libations, et d'avoir ajouté (parlant de la vieille et hideuse Platen, maîtresse de l'électeur) qu'il était en même temps le préféré des deux dames les plus haut placées dans le pays. Soupçonné d'un lâche assassinat, convaincu d'une double trahison amoureuse, d'une intempérance grossière, d'une inexcusable indiscrétion, cet insolent dandy, s'il ne méritait pas de tomber sous le poignard, avait tous les droits imaginables à la flétrissure, et quand la comtesse Platen, dans le triomphe cruel de sa jalousie satisfaite, posa son talon sur la bouche du moribond qui essayait encore de lui cracher au visage une malédiction méritée, elle ne foulait aux pieds qu'une immonde et méprisable créature.

Tout ceci, remarquons-le bien, était antérieur, et de beaucoup, à l'accession de George Ier. Ce ne fut point par ses ordres (car il était absent), mais par ceux d'Ernest-Auguste que Kœnigsmark fut immolé; mais il reste responsable de la longue captivité dans laquelle s'éteignit la pauvre femme qu'il avait répudiée, et qui mourut, après trente-deux ans de prison, sous le nom de « princesse d'Ahlden (1). »

On sait combien fut précaire, à un moment donné, le droit de succession en vertu duquel George Ier remplaça la reine Anne, que tourmentait, en son for intérieur, un terrible scrupule de légitimité. Les whigs avaient obtenu d'elle, en faveur de George-Louis, et la pairie et le duché de Cambridge; mais au fond elle se sentait un grand faible pour ces débris de la race des Stuarts échoués tristement sur les terrasses de Saint-Germain. Jamais elle ne voulut souffrir que son cousin l'électeur-duc lui vînt offrir ses respects, jamais elle ne le laissa siéger à la chambre haute. La veille du jour où elle mourut, toutes les chances étaient en faveur des tories. Dans ce beau roman dont nous avons déjà cité le titre (*Henry Esmond*), M. Thackeray résume admirablement leur situation. Ainsi qu'il le dit, « l'incontestable héritier du droit divin,... ayant pour lui les sentimens de la moitié du peuple, de presque tout le clergé, de l'aristocratie terrienne, tant en Angleterre qu'en Écosse, — innocent des crimes expiés par son père, — brave, jeune, beau, en butte aux rigueurs du sort, — sans autre arme que son droit, pouvait largement compter, s'il se présentait seul, sans l'odieux appui de la France, sur la magnanimité généreuse de ceux qu'il lui était permis de considérer comme ses sujets (2). » Par malheur, comme

(1) Ahlden était le nom de la forteresse où depuis l'âge de vingt-huit ans elle était retenue prisonnière.

(2) *The History of Henry Esmond, esquire,* livre III, chap. 7 et 8.

le dit encore le romancier, le chevalier de Saint-George était loin d'avoir toutes les vertus, toute la dignité de son rôle, et quand le colonel Esmond (cet adhérent fictif d'une conspiration très réelle) va le trouver en Lorraine pour le décider à tenter les chances d'une restauration, il le trouve jouant au *tennis* avec miss Oglethorpe, à côté d'un panier de ratafia, — ce qui ne laisse pas que d'atténuer le zèle jacobite du brave colonel.

Laissant de côté la part des circonstances, qu'on fait volontiers trop grande, il faut convenir que le bon sens politique dont le peuple anglais a donné tant de preuves n'éclata jamais mieux que dans cette crise décisive. Au prestige des souvenirs, à l'éclat du nom, à l'attrait de la jeunesse, aux impulsions de la générosité, nos voisins surent préférer les froids et sobres calculs de l'inflexible logique. Le prétendant hanovrien certes n'avait rien de séduisant : sa maussaderie silencieuse, son cortége d'Allemands affamés, ses laides et ridicules maîtresses, la Kielmansegge et la Schulenberg, Mélusine et Sophie (le *Mât-de-Cocagne* et l'*Éléphant*), dont la vulgarité n'en ressortit que mieux quand il les eut affublées chacune d'un titre sonore, ses esclaves nègres qu'il étalait comme les vivans trophées de ses guerres d'Orient, tout cela froissait et humiliait la nation qui l'appelait à régner sur elle; mais en somme que lui fallait-il, à cette nation? Des garanties sérieuses contre le catholicisme, une exécution sincère du programme whig, un roi bien à elle, bien étranger au passé, bien gardé contre les influences extérieures, soit du pape, soit de la France. Elle l'eut au prix de quelques déboires d'amour-propre. Et la complète déroute des *tories* après l'avénement de George Ier dut prouver au pays qu'il était en bonne voie de salut. Ils tentèrent follement le sort des armes, furent vaincus presque sans coup férir, et après qu'une vingtaine de têtes eurent roulé sur l'échafaud, après qu'un millier de rebelles eurent été, sur leur demande, transportés en Amérique, trente ans s'écoulèrent avant qu'ils osassent relever leur drapeau humilié.

A partir de 1715, George Ier est affermi sur son trône; mais il ne pouvait dire, lui, comme ce Bourbon : « Il n'y a qu'un *Anglais* de plus. » Ses sentimens ne sont pas d'un roi, mais d'un reître, et M. Thackeray lui prête à bon droit cette exclamation que, cent ans plus tard, contemplant Londres du haut du dôme de Saint-Paul, poussait en soupirant le farouche Blücher : *Was für plündern* (quel beau pillage)! Il exploitait donc sa position, emplissait ses coffres, et laissait sa meute négro-germanique se gorger après lui de cette ample curée. Rien d'élevé, rien de fier n'habitait cette âme grossière : en revanche, dans sa franchise brutale, dans son égoïsme cynique, rien de nuisible, rien de compromettant. Il n'est nullement hypocrite, ni vindicatif, ni insensé. On le raille sans qu'il s'irrite, on le flatte

sans le tromper. Il ne s'aveugle pas sur l'amour, la fidélité de ses nouveaux sujets, ne songe nullement à les trahir, les quitte le plus fréquemment qu'il peut, et de cœur ne vit qu'en Hanovre. — « Osnabrück! Osnabrück! » criait-il, penchant sa tête livide à la portière de son carrosse, quand, moribond, il traversait la Hollande pour aller rendre l'âme sur cette terre d'élection. On assure qu'il avait alors grand'peur. La captive d'Ahlden venait de mourir, et une prédiction de vieille date avait annoncé à George Ier que les portes du tombeau s'ouvriraient pour lui peu après que sa femme y serait descendue. Autre fantaisie superstitieuse, il avait promis à la duchesse de Kendal (Schulenberg, le *Mât-de-Cocagne*) de revenir la visiter, une fois mort, s'il pouvait en obtenir la permission. Peu de temps après qu'elle l'eut perdu, un corbeau vint s'abattre, à Twickenham, contre les vitres de la chambre habitée par la duchesse. Elle ne douta pas que cet oiseau funèbre ne fût l'âme du feu roi, et en l'honneur de cette métempsycose hypothétique hébergea tant qu'elle vécut le noir visiteur.

George II avait trente et un ans quand son père devint roi, et quarante-quatre lorsque la couronne lui échut à son tour (1727). C'était un petit homme, toujours en colère, toujours sacrant, jurant, prodiguant l'injure autour de lui, toujours prêt à mettre le poing au visage des courtisans de son père, fort sujet à déchirer son habit, à lancer loin de lui sa perruque, dans le transport de ses irritations capricieuses; Hanovrien d'ailleurs autant que George Ier et si heureusement préoccupé des affaires allemandes, qu'il laissa les affaires anglaises entre les mains du fameux Walpole, pour lequel il avait professé la plus grande aversion, jusqu'au moment où, mieux avisé, il en fit son premier ministre. Walpole régna et gouverna quinze ans. Ni la vulgarité de ses mœurs, ni sa honteuse immoralité, ni le côté vil de sa politique ne doit empêcher de reconnaître qu'il servit fidèlement son maître, et, grâce au concours vénal d'un parlement corrompu, préserva l'Angleterre d'une seconde restauration. Sous ses maîtres étrangers, dont aucun orgueil n'égarait la raison, et qui laissaient le pays à lui-même, le peuple anglais vit peu à peu se détruire les fermens de désordre que les guerres civiles lui avaient légués. Loyauté (dans le sens de légitimisme), prérogative, haute église (église d'état), devinrent des mots de ralliement surannés, des cris de guerre sans échos. L'exil prolongé des Stuarts fatigua la patience de leurs champions les plus zélés; leur cause vieillit tellement qu'eux-mêmes cessèrent de la défendre, et quand le dernier d'entre eux s'éteignit dans une vieillesse déshonorée, la dynastie nouvelle n'avait plus à s'inquiéter depuis longtemps si Charles-Édouard vivait encore.

Quant à George II, s'il fut accusé d'avarice (accusation mal éta-

blie), s'il dédaigna les beaux-arts, s'il professa le mépris des hommes et aussi des femmes, s'il ne fut jamais qu'un assez pauvre esprit, doublé d'une sorte de bon sens épais, encore faut-il lui reconnaître une des qualités du souverain : la vaillance. « Il a le diable au corps, disait son père, mais il se bat bien. » Sous Eugène et Marlborough, à Oudenarde, à Malplaquet, le prince électoral avait brillé. A Dettingen, emporté par son cheval, qui faillit l'entraîner jusque dans les lignes ennemies, il mit bravement pied à terre : « Me voilà certain de ne pas fuir ! » disait-il, et, brandissant son épée avec d'énergiques allocutions en fort mauvais anglais, l'intrépide petit magot, ridicule encore malgré son intrépidité, chargeait à la tête de l'infanterie. Les Stuarts, ses compétiteurs au trône, étaient beaucoup plus ménagers d'eux-mêmes.

Du vivant de George Ier, il y avait deux cours, le roi ayant chassé du palais de Saint-James, après une querelle où on faillit en venir aux coups, et ce fils irrévérend et sa belle-fille, Caroline d'Anspach, qu'il appelait familièrement « cette diablesse de Mme la princesse. » Cette « diablesse » fut une femme méritante et dévouée entre toutes. Pour épouser George II et rester protestante, elle avait courageusement argumenté contre les jésuites convertisseurs, qui lui proposaient un archiduc d'Autriche (celui qui fut ensuite Charles VI). Elle avait de l'esprit, une langue acérée, et ne ménageait guère le vieux harem de son beau-père. Une fois retirés à Leicester-House, le roi et la reine futurs y vécurent dans le plus parfait accord, grâce à l'indulgence de la femme pour les « sentimentalités » grotesques du mari. Les Hervey, Chesterfield, Pope et le terrible doyen de Saint-Patrick étaient de leur coterie. La belle et moqueuse Mary Lepell en était aussi, qui eut plus d'une fois à repousser les audacieuses familiarités du prince de Galles, et à lui jeter au nez les poignées de pièces d'or qu'il affectait de compter devant elle pour se mieux faire valoir. Tout ne se passait pas selon les règles du plus parfait *décorum* à Leicester-House, ni du reste plus tard dans le palais de Saint-James. Lady Deloraine par exemple, que les malicieuses princesses avaient fait tomber en retirant la chaise où elle allait s'asseoir, rendit fort bien la pareille au roi lui-même. Du reste, curieux de ces menus détails, on s'en peut rassasier en lisant les profuses réminiscences de Walpole et de Hervey. L'apparition de ces révélations posthumes fut pour l'histoire intime des deux premiers George ce qu'ont été les fouilles de Pompeï et d'Herculanum pour la vie privée des Romains d'autrefois. Le XVIIIe siècle (anglais) fut révélé au XIXe, étonné de ce franc désordre, de cette impudeur si bien affichée, de tant de brutalités mêlées à tant de cérémonies, de tant de laisser-aller masqué par tant de contrainte. Une énigme de ce temps, c'est la passion bien avérée, bien prouvée, de la spirituelle Caroline

pour ce mari si disgracieux, si gauche, si peu lettré, si dénué de tout agrément personnel, et, par-dessus le marché, si peu fidèle. Elle l'aima pourtant, et du premier au dernier jour de leur union. Mère attentive et tendre, elle lui eût sans hésiter sacrifié ses enfans, tout comme elle se sacrifiait elle-même, lorsque, tourmentée par la goutte, elle plongeait ses pieds dans l'eau froide pour se mettre en état de l'accompagner à la promenade. A ce métier, elle finit par se tuer, et, « les yeux déjà troublés par l'agonie, crispée par d'intolérables souffrances, elle avait encore un pâle sourire et de douces paroles pour ce maître adoré. » On sait leur dernier entretien, comment elle le suppliait de se remarier, et comment il lui répondait, gémissant et bégayant : « Non, non, jamais!... *J'aurai des maîtresses!...* » Parole royale qui fut religieusement tenue et jusqu'au bout, plusieurs « sultanes » succédant tour à tour à cette reine, qui resta pour son inconsolable époux l'objet de regrets étranges et d'une vénération sans conséquence. Après avoir contemplé son portrait avec des yeux mouillés de larmes, le veuf inconsolable s'en allait « parler d'elle » avec les maîtresses en titre, et le soir même, déguisé en pacha turc, faisait dans quelque quadrille vis-à-vis à lady Yarmouth, transformée en odalisque. Cette odalisque trafiquait des bénéfices ecclésiastiques impudemment, à bureau ouvert, et le clergé la couvrait de bénédictions respectueuses. Un beau jour (25 octobre 1760), la vieillesse de George II, vieillesse avilie et de fâcheux exemple, fut soudainement close par un simple coup de sang. Le page qui apportait au roi son chocolat du matin le trouva étendu sur le parquet. On alla chercher la Walmoden; la Walmoden elle-même ne put rappeler la vie dans ce cadavre déjà refroidi. L'Angleterre apprit sans la moindre émotion qu'à ce soudard hanovrien, à ce grossier « marchand de saucisses, » qu'elle mésestimait et qui ne l'aimait guère, allait enfin succéder un prince né chez elle, parlant purement sa langue, timide et beau, jeune et de mœurs irréprochables.

Du fils de George II, de ce prince Frédéric de Galles qui fut le père de George III, l'histoire ne dit presque rien. C'est une figure perdue dans la foule malgré les tentatives d'opposition qui l'avaient brouillé avec son père. Sur son tombeau, nous ne trouvons en guise d'épitaphe qu'une épigramme satirique résumée dans les deux premiers vers :

Here lies Fred,
Who was alive, and is dead.

Sa veuve (Augustine de Saxe-Gotha), femme d'esprit grave et sévère, quand elle vit se fermer devant elle le chemin du trône, se réconcilia prudemment avec le vieux roi, puis elle se consacra

presque exclusivement (et sauf la faveur du comte de Bute) à l'éducation de sa nombreuse lignée. Celui d'entre ses huit enfans qui devait régner sous le nom de George III n'avait qu'une intelligence médiocre. Elle le maintint longtemps en lisière, et conserva toujours sur lui un ascendant qui plus tard devait la désigner à l'animadversion publique. Les deux premiers George ayant été « libres penseurs, » elle voulut donner au troisième et lui donna effectivement des principes religieux qui devaient, selon elle, l'accommoder au tempérament de la bourgeoisie anglaise. Elle fit de lui un brave *gentleman-farmer*, simple, candide, et contre lequel s'essayèrent en vain les plus coquettes et les plus belles, entre autres cette charmante Sarah Lennox, que l'historien romancier nous montre embusquée sur le passage du jeune prince et « fanant » à son intention les verts gazons de Holland-House : « Soupirant et dévoré de désirs, il poussait son cheval et s'éloignait. » Avec une jeune quakeresse, Hannah Lightfoot, le roman alla plus loin, et on prétend, mais on n'a jamais établi, qu'un mariage secret les unit. Quoi qu'il en soit, George III, un beau jour ayant lu par hasard une lettre sentimentale — sur les horreurs de la guerre et les bienfaits de la paix, — écrite en belle *ronde* et en beaux lieux-communs par la princesse Charlotte de Mecklembourg-Strelitz, se sentit attiré malgré lui vers cette honnête médiocrité qui, du fond de l'Allemagne, semblait lui tendre les bras. La demande en mariage arriva, comme un grand prix de thème, à la sage écolière, qui, ses malles faites, partit aussitôt pour aller s'embarquer sur le yacht royal. Elle avait sur le pont, pour charmer les ennuis de la traversée, un « clavecin » et un cahier de romances. Le roi, quand il vit sa petite fiancée, fronça légèrement le sourcil : il s'était attendu à plus de grâces et de beauté; mais après ce premier mouvement, et son parti une fois pris, il devint pour elle un époux exemplaire. Elle charmait leurs loisirs par sa musique naïve, où l'épinette alternait avec le clavecin. Ils dansaient sur l'herbe. La cour étonnée n'avait plus ni les « salons du dimanche, » où l'on jouait si gros jeu, ni les soupers aux flambeaux, d'où l'on sortait à pas vacillans. Puis, grande surprise, le roi aimait les arts, et, sans s'y connaître beaucoup, s'en déclarait le patron. Il voulait fonder un *ordre de Minerve*, spécialement destiné aux savans et aux littérateurs, ruban jaune pâle, étoile à seize pointes, lequel aurait son rang immédiatement après l'ordre du Bain; mais ce brave jeune homme, cet honnête mari, ce bon et loyal Anglais fut sans le savoir un roi désastreux. Au fond, il n'avait pas plus que son grand-père ou son aïeul la capacité requise pour gouverner l'Angleterre; mais eux du moins ne l'essayaient pas, tandis qu'il prit ses devoirs au sérieux, se crut en état de les remplir, et par sa maladroite intervention dans les affaires publiques, où il portait l'entêtement na-

turel aux esprits bornés, les compromit gravement. Il héritait des préjugés bigots, des antipathies mal fondées de sa mère; il y joignait le courage têtu de ses ancêtres masculins. Tout homme supérieur lui était suspect. Il n'aima ni Fox, ni Chatham, ni Burke, ni, parmi les marins, Nelson, ni, parmi les peintres, Josuah Reynolds. Beattie fut son poète de prédilection, et tout naturellement il ne comprenait rien à Shakspeare; mais il se plaisait au théâtre, et pâmait de rire devant les *clowns*, les pantomimes grotesques, les *farces* violentes auxquelles se délecte la *mob* britannique. Sa mère le gouverna longtemps. « Soyez roi, George! » lui répétait-elle sans cesse, et pour lui obéir il s'efforçait de commander. Il résulta de cette volonté par ordre mille et mille fautes que l'histoire a dites et redites. Pour gouverner, il fallait arracher le pouvoir à l'aristocratie; pour lutter avec elle, il fallait mettre de son côté les préjugés populaires. De là la guerre avec l'Amérique, guerre faite d'enthousiasme; de là le déni de justice aux catholiques anglais, iniquité saluée par d'unanimes acclamations. Sur ces deux points, les patriciens furent vaincus, et les patriciens avaient raison; mais le monarque avait pour lui sa conscience. Il se rendait à lui-même ce témoignage sincère de ne vouloir, de ne chercher que le bien du pays. Dès lors quiconque lui résistait devait être nécessairement un mauvais patriote, un méchant homme, un traître, un coquin. Pareils raisonnemens mènent loin, surtout quand l'homme qui les fait, sincèrement religieux, se croit investi d'une mission divine, quand il n'a qu'une intelligence très limitée, quand son éducation a été mal entendue et mal faite.

A mesure que l'ascendant aristocratique décroît, cependant les mœurs s'épurent. On joue moins, on boit moins, on se vautre moins dans ces sensualités grossières qui avaient envahi, comme une lèpre, la noblesse anglaise du XVIIIe siècle. Les Peterborough, les Carlisle, les Queensberry sont passés de mode. La cour donne de si bons exemples! Sur les vertes pentes de Windsor, dans les jardins de Kew, voyez passer le roi, tenant par la main la petite princesse Amélie, sa fille favorite, enlevée si tôt! La reine suit, accompagnée de miss Burney, toutes deux en *justes* de mousseline blanche. Ils s'arrêtent au seuil des chaumières, causant avec l'un ou l'autre, sans acception de classe ni d'âge : ici avec un écolier d'Eton (qui sera Canning), là-bas avec le fermier John ou la boulangère Maggie. La générosité des califes d'Orient n'est pas le fait du « brave homme de roi; » mais au besoin il sait tirer une guinée de sa poche, ou bien suspendre au coin de la cheminée du *cottage* un bon quartier de viande subrepticement apporté : du reste, sans nulle morgue, familier avec les gentilshommes du voisinage, dînant fort bien chez tel ou tel, prenant le thé avec mistress Delany, affable et tout à

tous, simplement vêtu, supportant, sans les aimer, les honneurs dus à son rang. Charlotte était plus reine que George n'était roi : elle avait ce sentiment de la grandeur d'apparat, si marqué chez Louis XVIII, et savait dans les grandes occasions s'immoler à l'éclat de la couronne. Inflexible sur l'étiquette, elle exigeait des autres autant de patience qu'elle en montrait pour ce genre de supplice si bien décrit par l'ingénieux auteur d'*Evelina*, que l'on crut honorer et qui crut grandir quand on fit d'elle une des « femmes de chambre » de sa majesté. Interrogez, si vous voulez connaître l'intérieur de cette famille royale, interrogez les bavardes réminiscences de miss Burney, tout comme les correspondances de Selwyn, si votre curiosité s'étend aux mauvaises mœurs de l'aristocratie pendant les premières années de ce règne.

Les dernières furent assombries par la maladie mentale qui vint, peut-être fort à propos, paralyser l'action royale de George III sur les affaires de ses sujets. « Tout le monde, dit M. Thackeray, connaît l'histoire de cette maladie. Il n'y a guère dans les annales historiques du monde entier une figure plus triste que celle de ce vieillard, aveugle et fou, errant par les salles de son palais, adressant des harangues d'inauguration à des parlemens imaginaires, passant en revue des bataillons fantastiques, tenant des levers peuplés d'ombres. Dans l'appartement de sa fille, la landgravine de Hesse-Hombourg, — parmi des livres et des meubles apportés de Windsor, et cent autres souvenirs de la patrie absente, — j'ai vu le portrait de George III, pris à ce moment de sa vie. Le malheureux père est représenté en robe de pourpre; sa barbe blanche ruisselle sur sa poitrine; l'étoile de son fameux ordre y jette encore un vain éclat. Il n'avait pas seulement perdu la vue; une surdité complète le séparait encore du reste des hommes. Toute lumière, toute raison, tout accent de voix humaine, tous les plaisirs de ce monde tel que Dieu l'a fait, lui avaient été retirés à la fois... De temps en temps un éclair lucide, pendant l'un desquels la reine, entrant dans la pièce où il était, le trouva chantant un hymne religieux et s'accompagnant du clavecin. Quand il eut fini, le pauvre homme s'agenouilla, pria tout haut pour sa femme, pour leurs enfans, pour la nation tout entière, terminant par une prière pour lui-même, où il demandait à Dieu, s'il ne détournait de lui la misère infligée, de lui donner au moins la résignation et la patience. Il fondit alors en larmes,... et la raison de nouveau l'abandonna... »

Tous ces jeunes géans auxquels George III et Charlotte avaient donné le jour, et dont deux ont régné sur la Grande-Bretagne, — York et Clarence, Kent et Cumberland, Sussex et Cambridge, — ne supportaient qu'avec peine cette vie patriarcale et monotone à laquelle, près de leurs parens, il fallait s'astreindre. Les sévérités

de la reine les en éloignèrent de bonne heure. A la porte du palais, le monde les attendait avec tous ses plaisirs, toutes ses tentations. Ils y succombèrent plus ou moins, mais à l'exception d'un seul ils restèrent hommes. Ce seul-là n'était qu'un *dandy*, et c'est à lui qu'échut le sceptre. Sa vie entière se résume, dit Thackeray, par une révérence et une grimace,... *a bow and a grin*. Ajoutez-y force vilains traits de basse improbité, d'ignobles trahisons envers ses maîtresses et ses amis, une fatuité ridicule, des instincts de coiffeur, des mœurs qu'un valet de chambre trouverait maintenant au-dessous de lui, et vous avez sous les yeux l'ami et le rival de Brummell, si méprisé par Byron, si déplorablement adulé par Walter Scott (1). Rien ne le distingue du maître de danse qui lui avait appris le grand art de saluer avec grâce, du tailleur qui l'habillait si élégamment, de « l'artiste » qui échafaudait sur son front les boucles de son toupet aérien. Sa jeunesse avait mieux promis : que ne devait-on pas espérer d'un si beau garçon, si bon écuyer, chantant à merveille, qui jouait du violoncelle et signalait une faute de quantité dans je ne sais quelle citation grecque de lord Bruce, son précepteur! Le précepteur, ainsi découvert en flagrant délit d'ignorance, prit la mouche, et donna sa démission. En l'acceptant, et par manière de consolation, George III le fit comte, comte pour avoir commis un crime de lèse-prosodie!... Combien d'autres après tout l'ont été moins innocemment! Mais revenons : au jeune prince qui lui faisait honneur, l'Angleterre ne marchanda pas ses trésors. On construirait plusieurs vaisseaux cuirassés avec ce que ses représentans votèrent en peu d'années « pour son altesse royale le prince de la Grande-Bretagne, prince électoral de Brunswick-Lunebourg, duc de Cornouailles et de Rothsay, comte de Carrick, baron de Renfrew, lord des îles et grand sénéchal d'Écosse, prince de Galles et comte de Chester. » Elle semblait mesurer le nombre de ses dotations à celui de ses titres.

Cet enfant gâté de la fortune semblait la trouver avare. Ses fabuleuses dépenses eussent épuisé le Pactole. Sa toilette seule lui coûtait plus de 10,000 livres sterling (250,000 francs) chaque année. Tout cela semblait naturel, et sa « bonne grâce » couvrait tout. Ne partageait-il pas avec notre comte d'Artois le beau titre de « premier gentilhomme d'Europe? » On lui pardonnait donc bien des choses, et même d'avoir inventé, — ce fut sa première invention, — une boucle de souliers. Lorsqu'à sa majorité (1784) il alla s'établir dans ce Carlton-Palace dont la nation enamourée lui faisait présent, il fut question, assez vaguement il est vrai, des plus beaux

(1) L'histoire du verre dans lequel George IV avait bu en débarquant à Édimbourg, qu'on avait brisé ensuite, et dont l'illustre romancier mit pieusement les débris dans sa poche, restera malgré tout une tache à la renommée de l'auteur d'*Ivanhoe*.

projets du monde. L'héritier présomptif devait tenir là des assemblées littéraires, y convoquer les savans, encourager aussi l'astronomie, la géographie, la botanique... Mais ce n'était pas à si bonne intention, — cela se vit immédiatement, — qu'il avait déserté le palais de l'ennui, où son vieux père fredonnait des airs de Händel, près de la reine brodant au crochet. Danseurs et cuisiniers venus de France, bouffons et jockeys, et boxeurs, et marchands de bric-à-brac, affluèrent aux levers du prince, y remplaçant peu à peu Burke, et Pitt, et Sheridan, qui vraiment n'avaient rien à démêler avec un mannequin pareil. Les voyez-vous discutant contre lui le bill de l'Inde ou l'émancipation catholique? Ils avaient pourtant besoin de lui, et lui accordèrent un moment l'apparence d'un respect qu'il ne pouvait leur inspirer; mais entre eux et cette royale non-valeur, le contrat d'alliance ne dura guère, et ils avaient dû prévoir l'abandon, mérité d'ailleurs, qui vint les punir d'avoir abdiqué au profit d'un pareil personnage les principes dont ils se targuaient, la dignité dont leur rôle avait besoin.

Chose étrange que, pendant la grande tempête européenne, le vaisseau de l'Angleterre, battu de l'orage, ait eu pour pilote, — apparent il est vrai, — ce merveilleux, ce chanteur de chansonnettes, ce moule à beaux uniformes, qui, de tant de batailles livrées en son nom, n'assista jamais à une seule. Impassible et souriant, il attendait les nouvelles, et distribuait les palmes aux vainqueurs humblement agenouillés à ses pieds. Si l'un d'eux s'avisait de se montrer gauche, emprunté, maladroit, le prince — *arbiter elegantiarum* — notait au passage l'incongruité commise et la critiquait de haut, avec l'intime sentiment de sa supériorité bien établie. De même triomphait-il à table quand un de ses convives, moins aguerri contre les vapeurs du vin, roulait abruti sur le parquet, ou bien encore quand le boxeur Cribb, battant à plate couture le boxeur Molyneux, lui faisait gagner quelques centaines de livres; mais une des journées notables de sa vie fut celle où, conduisant lui-même son attelage, il franchit en quatre heures et demie les cinquante six milles qui séparent Brighton de Carlton-House. Le club des cochers ou pour mieux dire des *Four-in-Hand* aurait immortalisé le fait, si lui-même n'eût péri, noble institution bien digne que le temps l'épargnât!

Quant au fatal mariage qui ne fut pas une des moindres infamies de cette existence à la fois insignifiante et souillée, l'histoire est en peu de mots celle-ci : la vieille reine Charlotte voulait donner pour femme à son fils aîné la princesse Louisa de Strelitz qui devint plus tard la « reine Louise de Prusse, » célèbre par sa beauté non moins que par ses malheurs; mais George III se souvint qu'à Bruns-

wick il avait une nièce en âge d'être mariée. Lord Malmesbury, qui fut chargé de l'aller chercher pour l'amener en Angleterre, a laissé sur cette mission de curieux récits. La cour de Brunswick y fait absolument l'effet d'une vue de Lilliput; tout ce qui constitue ailleurs l'appareil plus ou moins imposant de la représentation monarchique, ainsi contemplé par le petit bout de la lorgnette, provoque le mépris et force le rire, d'autant que ces nains et ces naines jouent leur rôle du plus grand sérieux, sans se permettre le plus petit retour sur leur grotesque inanité. Au milieu d'eux, une enfant blonde, aux grands yeux bleus, aux épaules « impertinentes, » bondit et se cabre sous la règle austère; c'est Caroline. Elle a soif de voir le monde et d'échapper à cet entourage de marionnettes sérieuses, qui l'obsèdent de leurs vaines révérences, de leurs formules respectueuses et surannées. On frémit de la trouver si impatiente quand on sait ce qui l'attend. Le « premier gentilhomme d'Europe » cependant va au-devant de sa naïve fiancée, qui n'a ni maintien, ni beauté, ni coquetterie, et à qui Malmesbury, non sans quelque embarras, avait dû donner certains conseils qui ne sont pas ordinairement du ressort des diplomates. La pauvre enfant, sans y entendre malice, se prosterne devant son seigneur et maître, qui la relève gracieusement, l'embrasse, et, le cœur lui manquant alors,... demande un petit verre d'eau-de-vie (1).

Dans la lutte qui s'engagea plus tard entre ces deux époux si mal assortis, le peuple anglais prit hautement parti pour Caroline. Il se repentait d'avoir prodigué ses largesses et son indulgence à un freluquet de la pire espèce, à un misérable égoïste sans cervelle et sans cœur. Peut-être corrigeait-il une inconséquence par une autre, peut-être Caroline de Brunswick, persécutée avec acharnement, maltraitée à outrance, n'avait-elle pas tous les droits du monde à la généreuse protection dont elle se vit entourée; mais ses torts individuels n'infirmaient qu'à demi les droits méconnus en elle, et les vices de son mari lui enlevaient plus que les priviléges dont il voulait abuser. C'est ce que devina la conscience publique, plus rarement en défaut que ne le prétendent les beaux esprits, volontiers amoureux du paradoxe.

En face du « premier gentilhomme d'Europe, » — parallèle ingénieux, mais inutile et outré, selon nous, — M. Thackeray place successivement la probité antique de Walter Scott, le dévouement conjugal, le désintéressement de Robert Southey, la carrière apostolique de l'évêque Heber (l'apôtre des Indes) : « voilà, dit-il, voilà

(1) ..... *Harris, I am not well : pray, get me a glass of brandy.* Et Malmesbury répond : *Sir, had you not better have a glass of water?*

les vrais *gentlemen!* » Personne certes ne le démentira; mais que lui ont fait Walter Scott, Heber et Southey pour les déprécier ainsi? Et l'Angleterre actuelle est-elle encore si engouée d'aristocratie et de culte monarchique, que, pour rapetisser à ses yeux un George IV, il faille l'écraser sous de telles comparaisons? Si cela est, nous la plaignons de grand cœur, et nous la plaindrions plus volontiers encore, si elle méconnaissait la conclusion générale qui se dégage irrésistiblement de l'étude de ces quatre règnes successifs, quand on les embrasse du même coup d'œil.

On peut la résumer en quelques mots.

L'Angleterre, dans les derniers temps de la reine Anne, avait commencé une intéressante expérimentation, continuée heureusement sous les successeurs que le bon sens des whigs appela au trône et qu'il y sut maintenir. Étrangers au pays, investis d'un droit dont ils doutaient, ne régnant qu'à titre précaire, les princes hanovriens intervinrent moins qu'aucun autre monarque anglais ne l'avait jamais fait dans la direction politique du pays qu'ils étaient censés dominer, favorisant ainsi, un peu malgré eux et sans en avoir pleinement conscience, la consolidation du *vrai* régime parlementaire.

Du jour où les trois royaumes se sentirent moins gouvernés, ils durent aviser à se gouverner eux-mêmes, et lorsqu'ils eurent contracté cette habitude éminemment salutaire, il devint, — George III en fit l'épreuve, — excessivement difficile de la leur faire perdre. Pressez le sens de cette expérience, bien éclatante, bien complète; vous en extrairez cette formule : que « le meilleur des rois, pour un peuple capable d'émancipation, est celui qui règne le moins; » ce qui revient à cet autre axiome : « la meilleure manière d'apprendre à être libre, c'est de pratiquer la liberté. »

Pour qui ne doute plus de ces grandes et simples vérités, il est illogique et presque impie de souhaiter, tels bienfaits qu'on leur pût devoir, des souverains éclairés, vaillans, justes, énergiques, aptes de tout point à porter la couronne, à manier le sceptre. C'est préférer le roi Grue au roi Soliveau, dont le mérite, longtemps méconnu, n'en est pas moins très supérieur. Voyez plutôt, et comparez. Qu'a-t-il manqué peut-être à mainte nation moderne pour l'investir de cette majesté sereine, de cette sécurité souriante et fière que presque toutes envient maintenant à notre puissante alliée d'outre-Manche? — Quatre « George » de suite, vains simulacres de rois, maîtres de nom, serviteurs de fait, et cent seize années de *self-government* obligatoire, utile et glorieux apprentissage dont le bénéfice, une fois acquis, l'est pour jamais.

E.-D. Forgues.

LES

NOUVEAUX IMPÔTS

ET

LE BUDGET DE 1863

I. *Papers of the Birmingham income tax reform association*, Birmingham 1857. — II. *Exposé financier de M. Gladstone*, 1860. — III. *Travaux du congrès de Lausanne en 1860.* — IV. *Mémoire sur la Situation financière de la France* (*Moniteur* du 14 novembre 1861). — V. *Exposé des motifs du budget de 1863.*

Depuis quelques années, depuis la guerre d'Italie particulièrement, les dépenses publiques se sont tellement accrues dans les divers états de l'Europe, qu'il a fallu aviser à se créer de nouvelles ressources, et les questions d'impôt sont partout fort à l'ordre du jour. On peut apprécier à bien des points de vue différens les conséquences de la guerre de 1859, mais on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'elles ont été de nature à faire réfléchir sérieusement l'Europe, et pour donner une idée du trouble qui en est résulté dans l'équilibre financier des divers états, quelques chiffres suffiront.

Commençons par les états qui n'ont pas pris part à la guerre d'Italie. En 1858, le budget de la Prusse se soldait en équilibre avec une dépense de 120 millions de thalers ou 450 millions de francs; en 1861, les dépenses ont été établies à 140 millions de thalers, et les recettes à 132, laissant un déficit de 8 millions de thalers ou 30 millions de francs, et il ne s'agit que des prévisions : là comme ailleurs, la réalité ne fera probablement qu'accroître le déficit. En

Angleterre, la dépense pour l'année 1858 avait été de 1 milliard 618 millions, et pour 1859 de 1 milliard 541 millions; en 1860, elle s'est élevée à 1 milliard 813 millions, et elle a été évaluée pour 1861 à 1 milliard 747 millions.

Voici maintenant le budget des nations qui ont pris part à la guerre d'Italie : en Autriche, la dépense, qui avait été de 322 millions de florins (805 millions de francs) en 1858, s'est élevée à 360 millions pour 1861, et, comme on sait déjà que cette même année laissera un assez fort déficit, qu'on évalue à 40 ou 50 millions de florins au moins, on peut porter la dépense pour 1861 à 400 millions de florins (1 milliard de francs), c'est-à-dire à 20 pour 100 de plus qu'elle n'était en 1858. Quant au nouveau royaume d'Italie, il supporte également de lourdes charges. Les revenus pour 1861 ont été, suivant les évaluations de M. Bastogi, ministre des finances à Turin, de 465 millions, et les dépenses de 847 : déficit 382 millions. Pour 1862, le revenu est évalué à 522 millions, et les dépenses à 842, laissant 328 millions de déficit, qu'on cherchera à couvrir en partie par des impôts nouveaux, en partie par des emprunts.

En France, une progression à peu près semblable a eu lieu dans les dépenses : sans remonter au-delà de 1858, l'année qui nous a servi de terme de comparaison pour les autres états, nous trouvons que le budget français a été réglé en dépense à 1 milliard 872 millions. En 1861, d'après ce que nous fait augurer le fameux exposé financier de M. Fould, la dépense ne sera guère au-dessous de 2 milliards 100 millions, et le nouveau budget pour 1863 la porte en prévision à peu près au même chiffre. Ainsi, dans presque toute l'Europe, la dépense a augmenté en trois ans de 15 à 20 pour 100. Dans le seul royaume d'Italie, l'augmentation a été de 100 pour 100. Maintenant, si l'on jetait un regard sur le Nouveau-Monde, on verrait un spectacle plus extraordinaire encore, celui d'un état qui, d'un budget de 325 millions de francs avant la guerre, passe tout à coup à un budget de 3 milliards 55 millions pendant la guerre, dont 2 milliards 225 millions à demander à l'emprunt.

Nous ne savons si ces dépenses sont partout complétement justifiées par les nécessités de la politique; mais ce qui est certain, c'est qu'elles ont mis l'Europe et le Nouveau-Monde dans un désarroi financier dont il y avait eu encore peu d'exemples. Autrefois, quand on faisait la guerre, c'était en général l'ennemi qui en supportait les frais, et les finances du vainqueur ne s'en ressentaient guère que pour s'améliorer par des indemnités plus ou moins fortes. Aujourd'hui, grâce au progrès de la civilisation et des idées d'humanité, les choses ont changé : on ne fait plus peser les frais de la guerre sur les malheureux habitans des pays qu'elle désole; on n'en demande même pas en général, sous prétexte de générosité, le rem-

boursement à l'ennemi qu'on a vaincu. On les inscrit purement et simplement au chapitre des dépenses extraordinaires à couvrir, soit par l'emprunt, soit par l'impôt, souvent par les deux moyens à la fois. On commence par emprunter, et, comme l'effet de ces emprunts est d'augmenter le chiffre de la dette publique, on cherche ensuite à rétablir l'équilibre par de nouveaux impôts. Cette question de l'impôt est donc, nous le répétons, devenue fort à l'ordre du jour en Europe; elle a toutefois chez nous une importance particulière depuis que, dans un mémoire qui restera célèbre, M. Fould est venu nous éclairer sur l'état de nos finances, et qu'il nous demande 112 millions d'impôts nouveaux pour rétablir l'équilibre. Que faut-il penser du système des impôts en général, et de l'application de ce système à propos du budget de 1863 en France? Voilà des questions qui doivent préoccuper les économistes de tous les pays, et que le moment semble venu d'étudier de près.

Bien avant l'année 1862, l'attention publique avait été appelée à plusieurs reprises sur les questions d'impôt. On se rappelle l'effet produit en 1859 par l'exposé de M. Gladstone, demandant à l'Angleterre plus de sacrifices qu'elle n'en avait jamais fait à aucune époque, excepté pendant les guerres de l'empire, et cherchant à lui démontrer que ces sacrifices n'arrêteraient en rien le progrès de la richesse publique, que l'on continuerait à rester fidèle au programme économique de sir Robert Peel, et pour preuve, — en même temps qu'il proposait des charges nouvelles, — il proposait aussi des dégrèvemens. Le problème posé par M. Gladstone a-t-il été bien résolu? Il serait difficile de l'affirmer, car les deux budgets de 1860 et 1861 ont laissé un déficit; mais ce qu'on peut dire à sa décharge, c'est que son plan a dû être contrarié par les événemens qui ont suivi, et surtout par la guerre d'Amérique.

Après l'exposé de M. Gladstone est venue la même année en Belgique la suppression des octrois. Cette réforme, la plus considérable en matière d'impôts qu'on ait tentée depuis longtemps, est encore trop récente pour qu'il soit possible de la juger; mais, bonne ou mauvaise, elle atteste un certain esprit de résolution chez nos voisins. Après la réforme de la Belgique est venu aussi en 1860 le congrès de Lausanne. Le gouvernement du canton de Vaud devait pourvoir à des dépenses extraordinaires par la création de nouvelles ressources : il eut l'idée, avant de remanier son système d'impôts, de s'éclairer de l'opinion de tous les hommes compétens; il provoqua un congrès à Lausanne, où les diverses théories de l'impôt furent examinées. Malheureusement il n'en sortit pas une grande lumière; on discuta tous les systèmes à peu près, et on ne se rallia positivement à aucun.

Enfin en Angleterre, dans ce pays de liberté, où les idées font

leur chemin toutes seules, en dehors de l'appui du gouvernement, et souvent contre lui, il s'est formé une association qui ne tend à rien moins qu'à faire prévaloir un système tout à fait nouveau en matière d'impôt, en substituant l'impôt direct sur le revenu à l'impôt indirect. Cette association, qui a pour patrons ostensibles MM. Bright et Cobden, a, dit-on, pour partisan secret le chancelier de l'échiquier lui-même, M. Gladstone, et c'est ce qui lui donne une importance particulière. Tels sont depuis quelques années en Europe les précédens de la question qu'il importe aujourd'hui d'examiner au point de vue de notre pays.

I.

En général, quand on parle de l'impôt, on se préoccupe surtout de savoir s'il est équitable, c'est-à-dire s'il est proportionnel à la fortune qu'il doit atteindre; on ne se préoccupe pas au même degré de l'influence qu'il peut exercer sur la richesse publique. C'est cependant là le point essentiel, et le seul point véritablement pratique, car si l'on arrive à démontrer que les impôts, quelque forme qu'ils prennent, retombent toujours sur la consommation, laquelle est proportionnelle à la fortune, on aura mis hors de cause la question de justice et de proportionnalité, et il ne restera plus qu'à rechercher quel est l'impôt qui gêne le moins l'essor de la prospérité publique. Quand nous disons que l'impôt gêne l'essor de la prospérité publique, nous parlons, bien entendu, en thèse absolue; nous savons ce qu'il y a de productif dans les impôts dont il est fait bon emploi : appliqués à rémunérer les services légitimes, que l'état seul peut rendre, ils procurent la chose la plus utile au progrès de la richesse, à savoir l'ordre et la sécurité; mais l'emploi n'en est malheureusement pas toujours fait de cette manière, il a lieu souvent pour des services douteux, et nous disons qu'en pareil cas l'impôt est une entrave à la prospérité publique.

Il faut encore dans la question de l'impôt se préoccuper de l'effet moral qu'il est appelé à produire. Ce n'est pas une mince question pour la conduite des hommes que de se préoccuper de l'effet moral des mesures qu'on est appelé à prendre. Tout impôt est considéré comme un mal par celui qui le paie. Or, comme c'est un mal nécessaire qu'on ne peut pas éviter, l'habileté du législateur consiste à le faire sentir le moins possible. Elle diminue déjà les plaintes ce qui est beaucoup, et si ensuite, par l'art avec lequel on le déguise, l'énergie humaine n'en est pas affectée, le mal est presque guéri, c'est comme s'il n'existait pas. Cette observation faite, voyons sur qui tombent en définitive les impôts.

Jean-Baptiste Say a dit : « Les impôts tombent sur ceux qui ne peuvent s'y soustraire, parce qu'ils sont un fardeau que chacun éloigne de tout son pouvoir. » Par conséquent, pour bien considérer l'effet d'un impôt, il ne faut pas seulement voir sur qui il est établi directement, mais sur qui il est appelé à retomber définitivement. Il en est de l'impôt comme des frais de production d'une marchandise. S'imagine-t-on, parce que ces frais sont d'abord acquittés directement par le fabricant, que c'est lui qui les paie définitivement? Il les fait rentrer dans le prix de l'objet fabriqué, se les fait rembourser provisoirement par l'intermédiaire ou le négociant, puis définitivement par le consommateur, qui, lui, ne peut pas les reporter sur un autre. Ce n'est pas assez de dire que l'impôt doit être assimilé aux frais de production, il en fait partie au même titre que le loyer d'habitation, que le prix des matières premières qu'on met en œuvre, que le salaire des ouvriers qu'on emploie. Je prends pour exemple l'impôt des patentes. On ne suppose pas que le négociant qui paie cet impôt, plus ou moins élevé, le paie de sa propre poche, comme une prime gratuite levée sur son bénéfice; il le fait entrer dans ses frais généraux, et il augmente le prix de ses marchandises en conséquence. Ceux qui voudraient nier ce fait pourraient tout aussi bien en nier un autre : c'est que le négociant ne paie pas sur son bénéfice son loyer, ses frais d'administration, et même le salaire de ses ouvriers. Lorsqu'il les paie sur son bénéfice, et cela arrive malheureusement quelquefois dans les temps de crise, c'est qu'il ne peut pas faire autrement, cela n'est pas la règle. Ce qui est la règle, c'est qu'en temps ordinaire, le bénéfice est calculé déduction faite de ces frais. Et il faut bien qu'il en soit ainsi, autrement le fabricant cesserait de produire et le négociant de vendre, et comme la société a besoin des choses que l'un produit et que l'autre vend, elle est obligée de les payer à un prix rémunérateur, c'est-à-dire qui comprenne pour le fabricant et le négociant toutes les avances qu'ils ont dû faire, celle de l'impôt comme les autres.

Voilà pour l'impôt des patentes, qu'on croit être établi sur les bénéfices de l'industrie. Prenons maintenant un autre impôt, celui qu'on a particulièrement en vue lorsqu'on dit que les taxes devraient être plus égales et plus proportionnelles à la fortune. Voyons l'impôt sur le revenu. Supposons que la France demande à l'impôt sur le revenu la totalité de son budget, soit environ 1 milliard 200 millions, en dehors de la taxe foncière, dont nous parlerons tout à l'heure, et des revenus qui ne sont que la rémunération d'un service; supposons qu'elle supprime en conséquence toutes les autres taxes, et notamment la taxe des patentes, celle de l'enregistrement, les droits sur les sucres, sur les boissons, sur le tabac, les droits de

douanes en ce qui concerne l'intérêt fiscal. L'ouvrier, il est vrai, n'aura plus son salaire grevé de ce qu'il paie au fisc par la taxe sur le sel, le vin, le sucre, etc., ses consommations seront affranchies de tout droit, et il en sera de même des profits de l'industrie; mais le salaire de l'ouvrier et le profit de l'industriel seront-ils les mêmes après la suppression de ces taxes qu'auparavant? Là est la question, toute la question.

Le salaire de l'ouvrier, comme toutes choses, est fixé par le rapport de l'offre à la demande, tantôt plus élevé, si c'est la demande du travail qui domine l'offre, tantôt moins élevé, si c'est le contraire : cela est incontestable; mais il a pourtant une base sur laquelle il repose, et qui lui sert de régulateur, comme les frais de production servent de régulateur au prix de tous les produits. Cette base, c'est le prix des choses indispensables à son existence et à celle de sa famille. Il est évident que, si le prix de ces choses s'abaisse sans qu'il y ait rien de changé dans les conditions économiques du pays, les mêmes rapports continuant à exister entre l'offre et la demande, le salaire doit s'abaisser en proportion. Il en est de même du prix de vente des marchandises, qui sert à déterminer le profit de l'industriel, et qui a pour base les frais que cet industriel doit supporter, parmi lesquels figure l'impôt. Si l'impôt est supprimé, le prix de ces objets s'abaisse. Je sais bien que lorsque le prix des choses est arrivé à un certain niveau, il y a une force d'habitude qui l'y retient plus ou moins longtemps, et que le salaire de l'ouvrier peut, ainsi que le bénéfice de l'industriel, profiter de la transition, comme ce salaire et ce bénéfice souffrent en sens inverse, lorsque l'élévation du prix des choses est trop rapide. Ce n'est là pourtant qu'un effet momentané, il faut à la longue que les considérations économiques aient le dessus, et que les salaires et les profits soient ramenés au niveau régulateur des frais de production. Cela étant, tout dégrèvement des taxes de consommation a pour effet d'abaisser le niveau des salaires et des profits, et l'ouvrier et l'industriel n'y gagnent rien. Je raisonne ici, bien entendu, dans l'hypothèse où le fisc ne peut rien sacrifier de ses recettes, où il ne dégrève d'un côté que pour établir de nouvelles charges de l'autre, dans l'hypothèse où il remplacerait les taxes de consommation par un impôt sur le revenu. Autrement il est évident que si le fisc pouvait dégrever purement et simplement, sans changement d'impôts, la part qu'il abandonne venant s'ajouter au revenu disponible, le travail, qui est une conséquence du revenu disponible, augmenterait, et avec lui le salaire. C'est ce qui est arrivé en Angleterre. Dans l'hypothèse que j'ai adoptée d'un dégrèvement des taxes de consommation remplacées par l'impôt sur le revenu, l'actif social sera diminué par le prélèvement du fisc dans un cas comme dans l'autre, et c'est le

plus ou moins d'abondance de cet actif qui détermine les salaires et les profits; l'ouvrier et l'industriel auraient donc beau payer moins cher les objets de consommation : s'ils avaient moins de ressources, le résultat serait le même.

Ainsi, quoi qu'on fasse, qu'on prenne les 1 milliard 200 millions de l'impôt au moment de la formation de la richesse, sous forme de taxes de consommation, ou qu'on les prenne lorsque la richesse est formée, sous le nom de la taxe sur le revenu, le résultat est toujours le même au point de vue de l'incidence de l'impôt, c'est toujours le consommateur qui le paie. On établirait l'impôt progressif qu'il en serait encore de même. Ce ne sont pas ceux qui auraient l'air de le payer qui le paieraient seuls en réalité, et la société se priverait inutilement de ces grandes fortunes qui font son éclat et sa grandeur. Cette incidence fatale de l'impôt sur la consommation, quelque forme qu'il prenne, ôte donc un grand intérêt aux plaintes qu'on entend élever sur les impôts qui frapperaient particulièrement les classes pauvres, et qui les frapperaient, dit-on, plus que d'autres.

De quelque façon que s'y prennent les gouvernemens, a dit M. Thiers dans son ouvrage sur *la propriété*, le riche est après tout le plus soumis à l'impôt. Cette pensée serait plus exacte si le publiciste avait dit que le riche est toujours soumis à l'impôt proportionnellement à sa fortune. En effet, prenons l'hypothèse d'un actif social de 16 milliards constituant le revenu général de la société; un homme a 100,000 francs de revenu particulier : si les 16 milliards sont affranchis de toute redevance au fisc sous forme d'impôt, cet homme, avec ses 100,000 francs de revenu, aura droit à la masse des choses qui constituent ces 16 milliards dans la proportion de 1 à 160,000, et si au contraire il y a 2 milliards de prélevés par le fisc sous une forme ou sous une autre, il n'y aura plus droit que dans la proportion de 1 à 140,000, de 1 à 7, au lieu de 1 à 8. Son revenu sera diminué d'un huitième, et cela quelle que soit la forme de l'impôt, qu'il le paie lui-même directement ou qu'il le rembourse à ceux qui l'auront payé pour lui, car, étant admis que l'impôt entre dans les frais de production et que l'ouvrier et l'industriel se le font rembourser dans le prix de leurs produits, c'est le consommateur définitif de ces produits qui le paie. Et quel est le consommateur définitif? Celui qui dispose du revenu de la société et dans la proportion où il en dispose, c'est-à-dire le riche.

Mais, dira-t-on, si l'impôt pèse sur la consommation et s'il est proportionnel à cette consommation, le riche qui ne dépense pas tout son revenu, qui fait des économies, ne paie pas l'impôt dans la proportion de ce revenu. On oublie que l'impôt est proportionnel aux consommations auxquelles donne droit tel ou tel revenu; si celui

qui possède d'abord ce revenu ne fait pas lui-même toutes les consommations auxquelles il a droit, il les fait faire par d'autres, par ceux auxquels il prête la part du revenu qu'il économise, et ce sont ceux-là qui, en employant ce revenu, paient l'impôt à sa place et pour son compte. Nous disons pour son compte, car si la part de revenu qu'il économise et qu'il place n'avait pas été grevée d'une part d'impôt par les choses auxquelles elle donnait droit, il l'aurait placée à de meilleures conditions ou, ce qui revient au même, il aurait retiré un meilleur profit de l'intérêt qu'on lui paie. Peu importe donc qu'il consomme lui-même tout son revenu ou qu'il en économise une partie : le fisc et avec lui la proportionnalité de l'impôt sont désintéressés dans la question. Il paiera toujours l'impôt dans la proportion de ce revenu, il ne peut pas y échapper.

Il n'y a qu'un impôt que l'on ne puisse pas rejeter sur le consommateur, c'est l'impôt foncier en ce qui concerne les propriétés rurales; mais c'est un impôt d'une nature toute particulière, on peut dire qu'il n'est en réalité payé par personne et qu'il équivaut à une copropriété du sol par le fisc. Celui qui achète une terre l'achète sur le pied du revenu qu'elle donne, revenu déterminé par la situation économique du pays, et déduction faite de tous les frais et de l'impôt en particulier. Et comme celui qui la vend l'a achetée de même, il en résulte que personne ne paie plus l'impôt. Il n'y a que le propriétaire primitif, sur lequel il a été établi, qui l'ait payé une fois pour toutes, et il l'a payé en subissant une espèce d'expropriation proportionnelle à la part de l'impôt.

Hors de là, les impôts qui ne peuvent pas être rejetés sur la consommation sont les impôts spéciaux qui atteignent telle ou telle industrie dont les objets ne sont pas d'une consommation générale. Je suppose par exemple qu'on impose d'une façon exagérée les étoffes de soie : comme la soie n'est pas une chose de première nécessité, de consommation générale, si le prix s'en trouve trop élevé par suite de l'addition de l'impôt, on ne l'achète plus ou on l'achète moins, et l'ouvrier comme l'industriel sont obligés de subir l'impôt sous peine de ne pas vendre les objets qu'ils produisent. Alors qu'arrive-t-il? Il arrive que l'ouvrier et le fabricant, trouvant moins à gagner dans cette industrie que dans d'autres, qui ne sont pas également grevées, la délaissent et s'en vont porter ailleurs leur travail et leurs capitaux. C'est une industrie qui se trouve ruinée par le fait de l'impôt.

II.

Nous voulons démontrer maintenant que, si les impôts en définitive, quelque forme qu'ils prennent, retombent toujours sur le con-

sommateur et diminuent le revenu disponible, il ne s'ensuit pas qu'au point de vue économique la forme soit indifférente, et qu'on pourrait par exemple tout aussi bien adopter l'impôt sur le revenu que tout autre impôt. Nous savons bien que, dans notre pays, cette question de l'impôt sur le revenu ne paraît pas être une question du jour, et que notre gouvernement, par tous ses organes, se défend de vouloir jamais l'établir. Nous acceptons volontiers ces déclarations et nous les croyons sincères; mais l'opinion exprimée par le gouvernement n'est point partagée par tout le monde. Il y a jusque dans ses conseils des hommes très intelligens et très sérieux qui ne craignent pas d'avouer leurs préférences pour ce mode d'impôt, qui a de plus pour lui la consécration du fait : il existe dans quelques pays, et notamment en Angleterre, où il est souvent utile, au point de vue économique, d'aller chercher des exemples. Par conséquent on ne peut pas dire d'une façon absolue qu'on ne sera jamais amené à suivre cet exemple et à essayer de l'impôt sur le revenu. Avant que cet exemple soit suivi et que cet essai soit tenté, il nous paraît utile d'examiner les mérites et les inconvéniens de cet impôt. Les mérites ou plutôt le mérite qu'il a, car nous ne lui en connaissons qu'un, c'est de coûter moins cher que les autres à percevoir, parce que, basé généralement sur la déclaration, il exige moins de contrôle, et partant moins d'employés; mais, à côté de cet avantage, combien d'inconvéniens! On a vanté souvent l'impôt sur le revenu comme le plus équitable et le plus proportionnel de tous les impôts; c'est le contraire qui est vrai. D'abord, dans les pays où il existe, comme l'Angleterre, on a cru devoir en exempter une catégorie d'individus, ceux dont le revenu ne dépasse pas un certain chiffre. Cette limite de l'exemption en Angleterre va jusqu'à 100 livres sterling de revenu. On pourra baisser la limite si l'on veut, mais on arrivera toujours à un degré où les considérations d'humanité, qui nous arrêtent déjà devant une taxe aussi légère que celle de l'impôt personnel mobilier, nous arrêteront bien davantage lorsqu'il s'agira d'une taxe aussi lourde que celle de l'impôt sur le revenu, où il faudra établir des exemptions. Voilà une première cause d'inégalité.

Il y en a une seconde : c'est le défaut de sincérité des déclarations. Déjà en Angleterre on se plaint de ce défaut de sincérité, et on lui attribue une grande réduction dans le produit de l'*income-tax*. Il est à peu près certain que l'*income-tax* qui est établi à 7 deniers par livre sterling sur la cédule D, c'est-à-dire sur celle qui atteint les profits industriels, n'est guère payé que sur le pied de 4 deniers, et comme le produit de cette cédule est le plus considérable, qu'il compte pour les quatre cinquièmes dans le montant de l'*income-tax*, on voit quelle est la fraude qui a lieu au préjudice du fisc. Sous l'administration de Pitt, la limite de l'exemption pour

l'*income-tax* allait d'abord jusqu'à 60 livres sterling de revenu; mais il s'est trouvé, par une coïncidence singulière, qu'un grand nombre des revenus déclarés ne s'élevaient qu'à 59 livres 10 shillings: on l'abaissa alors à 50 livres sterling. Il est probable que les mêmes revenus ne s'élevèrent plus après qu'à 49 livres 10 shillings. Si encore la fraude n'existait qu'au préjudice du fisc et était commise dans les mêmes proportions pour tout le monde, il n'y aurait que demi-mal; ce serait une façon de se décharger de ce que la taxe peut avoir de trop lourd et d'excessif. Et d'ailleurs le fisc, qui connaît la fraude, s'arrangerait en conséquence : il porterait la taxe à 10 deniers lorsqu'il voudrait la recueillir à 7, et il arriverait à n'y rien perdre. Ce qui est plus grave, ce qui nous paraît, quant à nous, une raison décisive pour condamner l'impôt sur le revenu, c'est que les fausses déclarations ne sont pas les mêmes pour tout le monde. Tel déclarera la moitié de son revenu, tel autre le tiers, tel autre le quart seulement et souvent moins (1). Si on veut arriver à la sincérité des déclarations par le contrôle, on tombe alors dans le plus grand des inconvéniens, celui de l'inquisition de la fortune privée. Cet inconvénient est tellement grave que partout on a senti le besoin d'y échapper, et qu'on a préféré faire reposer l'impôt sur les déclarations et s'exposer à la fraude plutôt que de chercher un produit plus élevé avec un contrôle plus sévère. Le seul contrôle que l'on exerce est celui où la notoriété publique elle-même sert de preuve. Malgré cela, cette taxe n'est bien acceptée nulle part : en Angleterre, elle n'a jamais figuré que comme un expédient pour faire face à des nécessités momentanées. Introduite d'abord par Pitt pour soutenir la guerre contre le premier empire, puis abandonnée en 1816, elle a été reprise en 1842 par Robert Peel, qui voulait faire passer sa réforme commerciale. Elle devait finir au moment de la guerre de Crimée, elle n'a continué que pour faire face aux besoins de cette guerre, et si elle existe encore aujourd'hui,

(1) Voici des faits qui ont été signalés dans une enquête qui a eu lieu en Angleterre à propos de l'*income-tax*. — Un individu qui avait gagné réellement 9,000 livres en une année avait déclaré 3,000 livres. — Une fabrique des plus honorables qui avait réalisé 31,452 livres en cinq ans accusait 8,800 livres. — Enfin une troisième personne qui gagnait 2,000 livres consentait à être imposée pour 200 livres. Que résulte-t-il de ces déclarations si inégalement fausses? Que ceux qui sont un peu plus sincères paient pour ceux qui le sont moins, que l'un paiera dans la proportion de 2 ou 3 centièmes de son revenu, tandis que l'autre ne paiera que dans celle de 2 ou 3 millièmes, et ici il n'y a pas de compensation possible; celui qui aura payé davantage par une déclaration plus sincère n'aura pas plus qu'un autre les moyens de se dédommager par un dégrèvement proportionnel dans le prix des choses; il subira une perte sèche pour prix de sa sincérité. Peut-on rencontrer un impôt plus immoral, plus capable de porter atteinte à la probité du commerce? Aussi nous lisions dernièrement dans un recueil fort accrédité en Angleterre, *the Quarterly Review*, que les classes commerçantes avaient été particulièrement corrompues par cet impôt.

c'est que l'Angleterre se croit obligée à de nouvelles dépenses extraordinaires; mais cette taxe n'est jamais votée que pour un laps de temps très court, et le chancelier de l'échiquier qui en demande le renouvellement est toujours obligé de s'excuser et de la justifier par les besoins les plus pressans.

Maintenant, au point de vue économique, l'impôt sur le revenu est-il moins nuisible au progrès de la richesse publique que tel autre qu'on l'appellerait à remplacer, que la taxe indirecte de consommation par exemple? Quelques économistes ont prétendu que l'impôt était un encouragement à la production, comme la dette publique l'était à l'épargne. Cette thèse, posée ainsi d'une façon absolue, est certainement une erreur. Les impôts, lorsqu'ils sont lourds, loin d'encourager la production, la découragent, et il est évident qu'elle se trouvera toujours beaucoup mieux de n'en être pas grevée; mais, étant donné qu'on a besoin d'impôts, et d'impôts considérables, comme c'est le cas partout et surtout en France, vaut-il mieux pour le progrès de la richesse publique les établir au moment de la formation de cette richesse dans le prix des choses qu'on est appelé à consommer, choses de consommation générale bien entendu, que de les introduire, lorsque cette richesse est acquise, sous forme de prélèvement à exercer sur elle? S'il est placé au moment de la formation de la richesse, et s'il est modéré (toute bonne taxe de consommation doit l'être), l'impôt peut déterminer un léger effort de travail de plus pour faire la part du fisc, et comme en définitive le progrès de la richesse publique repose sur le travail, l'impôt se trouve payé sans que la masse du revenu disponible soit diminuée. Si au contraire l'impôt arrive au moment où la richesse est formée et lorsqu'il n'y a plus d'effort à faire pour compenser la part du fisc, cette part peut agir comme un prélèvement pur et simple, et diminuer d'autant la masse du revenu

Il y a une autre raison encore pour que les taxes de consommation soient préférées à l'impôt sur le revenu et à toutes les taxes directes : c'est qu'elles produisent moins de mécontentement et que l'effet moral en est meilleur. Nous savons bien ce que, dans les temps de révolution, on a fait pour agiter les masses à l'endroit de certains impôts de consommation, comme l'impôt sur les boissons et sur le sel, et les amener à faire des réclamations; mais si on veut être de bonne foi et pénétrer au cœur des populations, on verra que ce qu'il y a de plus impopulaire, c'est la taxe directe, cette taxe qui arrive avec un chiffre et une échéance déterminés, comme une dette à payer chez le percepteur, sans que le contribuable se rende toujours bien compte de la mesure des services qu'il est appelé à recevoir en échange, tandis que pour la taxe de consommation, qui est mêlée à un besoin qu'on satisfait, à une jouissance qu'on se donne, si elle

est bien assise, comme elle n'entre que pour une part très faible dans le prix de l'objet qu'on se procure, on la sent très peu, on la sent d'autant moins qu'on est habitué à voir dans le prix des choses des oscillations qu'on ne s'explique pas toujours et qui sont beaucoup plus grandes que celles que l'impôt peut produire. D'ailleurs, et c'est là une considération capitale, on la paie quand on veut, à son heure et non à celle du fisc, comme la cote directe, qui vous arrive au nom du percepteur et que vous devez acquitter sous peine d'expropriation. Nous ne dirons pas, comme un écrivain anglais, que l'art du chancelier de l'échiquier consiste à lever *le maximum d'argent en occasionnant le minimum de mécontentement*, mais nous admettrons volontiers la deuxième partie de la proposition, et nous dirons qu'étant donnée une somme quelconque à se procurer par l'impôt, l'art d'un bon gouvernement est de se la procurer en produisant le minimum de mécontentement possible, dût-il avoir pour cela une perception un peu plus coûteuse. Ce léger supplément de dépenses n'est rien à côté des avantages qui résultent d'un effet moral meilleur. Tout s'enchaîne dans le monde, les effets moraux sont mêlés aux faits matériels, et par cela même que l'on produit moins de mécontentement, on a moins d'agitations; or avoir moins d'agitations, cela se traduit, en économie politique, par avoir plus de travail et plus de prospérité. Nous le demandons : qu'est-ce qu'une perception plus ou moins coûteuse à côté de pareils avantages? Si nous voulions chercher dans l'histoire, sous l'ancien régime, quels ont été les impôts les plus impopulaires, nous trouverions les impôts directs, et parmi ceux-ci la taille. Cette taxe, considérée en elle-même et pour le produit qu'elle donnait, n'était assurément pas très lourde; mais comme elle était répartie très inégalement, d'après des évaluations arbitraires, et qu'une certaine classe de la société en était exempte, elle a toujours excité les plus vives réclamations. Il en a été de même de l'impôt du sel, dit de la gabelle; cet impôt a été frappé de défaveur, non pas tant parce qu'il pesait sur un objet de consommation que parce qu'il était perçu par tête et directement : on était imposé non pas d'après la consommation de sel qu'on faisait, mais d'après celle qu'on était censé faire, qui vous était attribuée, qu'on la fît ou qu'on ne la fît pas.

Dira-t-on que la cause du mécontentement produit par ces taxes tenait surtout à une grande inégalité? Cela est possible, mais cette inégalité, c'est un peu le défaut de toutes les taxes directes; elles y échappent plus ou moins, mais je défie qu'on m'en cite une qui y échappe complétement. Dans la taxe foncière, l'inégalité est telle que certains départemens sont imposés à 9 pour 100 du revenu, tandis que d'autres ne le sont qu'à 3 pour 100. La taxe des portes et fenêtres, qui frappe le jour des maisons, sans tenir suffisamment

compte de la différence de valeur de ces maisons, en raison de la situation, est aussi extrêmement inégale. La taxe mobilière, qui est assise sur le loyer, repose sur une présomption de la richesse des plus trompeuses. Enfin la taxe des patentes, qui est censée atteindre le bénéfice présumé des industriels en prenant pour base le genre d'industrie et le loyer d'habitation, donne lieu aux inégalités les plus flagrantes. Toutes ces taxes aujourd'hui provoquent encore de nombreuses réclamations. Un maître des requêtes au conseil d'état, M. Aucoc, a dressé le tableau de ces réclamations de 1852 à 1858; on y voit que les réclamations contre l'impôt foncier ont été, en moyenne par année, de 48, contre la taxe des portes et fenêtres de 29, contre l'impôt mobilier de 67, et contre l'impôt des patentes de 336, avec une décroissance en général pour les deux premiers et une augmentation progressive pour les deux autres, ce qui prouve que le chiffre des réclamations augmente à mesure que l'arbitraire joue un plus grand rôle dans l'évaluation des taxes.

Cela veut-il dire qu'il faille changer notre système de taxes directes et le remplacer exclusivement par des taxes indirectes? Non assurément; nous ne proposerons jamais, quant à nous, d'innovation aussi radicale : nous savons trop le cas qu'il faut faire en matière d'impôt des habitudes prises, et sans attacher une valeur absolue à cette thèse que les meilleurs impôts sont les plus anciens, parce qu'on y est accoutumé, nous croyons cependant pouvoir dire que, l'impôt étant considéré comme un mal par le contribuable, c'est déjà un avantage que de le laisser avec le mal qu'il connaît, en conséquence duquel il a arrangé sa vie et tous ses rapports économiques. Sans doute notre système actuel de taxes directes, avec son inégalité, n'est pas tout ce qu'on aurait pu imaginer de mieux; mais enfin il existe, on y est habitué, le progrès de la richesse publique n'en souffre pas trop, s'il en souffre; laissons-le sous sa forme actuelle, d'autant plus qu'en temps de crise l'impôt direct, c'est la seule ressource qui n'échappe pas et qu'on soit heureux de trouver lorsqu'on en a le plus besoin; mais gardons-nous de l'aggraver, excepté par des centimes additionnels pour des dépenses toutes locales qui profitent à ceux qui les paient, et pénétrons-nous bien de l'idée que tout remaniement d'impôt, toute taxe nouvelle doit partir de ce principe que la meilleure taxe est celle qui porte le moins d'atteinte possible au progrès de la richesse publique, se perçoit sans trop de mécontentement, et donne les meilleurs résultats comme produits.

III.

La seule taxe qui réunisse à notre avis les trois avantages que l'on vient d'indiquer, c'est la taxe indirecte qui porte sur les objets

de grande consommation. Nous disons la taxe indirecte sur les objets de grande consommation, car nous avons dans notre système actuel d'impôts une taxe qui, bien qu'indirecte et avec une base assez large, porte néanmoins une atteinte sérieuse au progrès de la richesse publique : c'est la taxe dite *droit de mutation*. Cette taxe, qui est de 5 1/2 pour 100, dont 4 pour 100 pour le droit de mutation et 1 1/2 pour 100 pour l'enregistrement, arrive, avec le décime de guerre, à 6 pour 100. On comprend qu'on fasse payer pour les mutations un droit d'enregistrement; il est en quelque sorte la rémunération d'un service rendu. La transmission d'une propriété n'étant régulière et ne pouvant produire ses effets vis-à-vis des tiers que lorsqu'elle a été transcrite sur des registres spéciaux tenus par l'administration, il est naturel que le fisc veuille faire payer le prix de ce service; mais le droit de mutation lui-même, sur quoi repose-t-il? Il ne repose pas sur une augmentation de la richesse, il n'y a pas nécessairement augmentation de la richesse, parce que la propriété change de mains. C'est tout simplement un échange de valeurs entre deux ou plusieurs personnes qui ont intérêt à le faire. Le fisc intervient d'autant plus malencontreusement en pareil cas qu'il atteint celui qu'il devrait le plus ménager. Il ne faut pas croire que, l'acquéreur acquittant le droit de mutation et l'ajoutant à son prix d'acquisition, ce soit lui qui le paie en réalité. L'acquéreur achète en vue du revenu net que donne la propriété, et sous déduction de l'impôt dont elle est grevée, qui reste à la charge du vendeur, c'est-à-dire de celui qui vend le plus souvent par nécessité, et qui par cela même est le moins en état de le payer.

Mais ce n'est pas la seule objection que soulève le droit de mutation. La principale, c'est qu'il gêne les transactions, qu'il tend à immobiliser les propriétés aux mains de ceux qui les détiennent. Il y a peut-être des gens que, par souvenir des anciennes idées politiques, cette raison n'effraie pas, et qui trouvent bon qu'il y ait des obstacles à la trop grande transmission des propriétés; mais c'est le très petit nombre : le plus grand nombre est d'accord qu'il ne faut apporter aucune entrave aux transactions, de quelque nature qu'elles soient, et qu'il est de l'intérêt de la richesse publique que la propriété immobilière, comme les autres, passe des mains de ceux qui ne savent pas la faire valoir, ou qui n'ont pas les capitaux nécessaires à cet effet, entre les mains de ceux qui ont plus d'habileté ou plus de capitaux. Or, avec un droit de mutation de 6 pour 100, l'entrave existe, les mutations ne sont pas aussi faciles qu'elles le seraient sans ce droit, et il en résulte que la propriété reste plus longtemps qu'il ne le faudrait dans des mains qui sont incapables d'en tirer tout le profit qu'elle doit donner. Le fisc chez nous n'a qu'une sol-

licitude au sujet du droit de mutation, c'est de lui faire produire le plus possible, et bien que ce droit soit déjà plus élevé que dans la plupart des autres pays, on lui fait porter encore tous les décimes de guerre qu'il plaît d'établir. En ce moment même, sous prétexte d'empêcher la fraude qui se commet dans les déclarations, M. le ministre des finances propose d'exercer un contrôle plus sévère, et il espère arriver ainsi à tirer de ce droit un meilleur produit. On ne peut certes pas trouver mauvais qu'on cherche à empêcher la fraude; mais si M. le ministre des finances voulait bien se rendre compte des motifs qui donnent lieu à cette fraude, il verrait qu'ils tiennent peut-être à l'élévation du droit, et que le nombre des transactions est en rapport avec la facilité qu'on a d'y échapper. Exercez demain un contrôle plus sévère, empêchez la fraude, vous aurez des déclarations plus sincères, vous toucherez le droit intégral sur toutes les mutations; mais si ces mutations sont moins nombreuses, l'impôt ne produira pas plus, et on aura gratuitement ajouté une nouvelle entrave à la liberté des transactions. Tel est le vice des mauvais impôts, qu'il faut laisser une porte assez large ouverte à la fraude, sous peine de leur voir produire les conséquences les plus fâcheuses.

Ce n'est pas tout, on a cru faire merveille en France en étendant ce droit, en l'appliquant, par exemple, à la transmission de certaines valeurs mobilières qu'il n'avait pas atteintes jusque-là. Depuis la loi du 23 juin 1857, les actions et obligations des entreprises industrielles sont soumises à un droit de transmission qui se paie par abonnement pour les valeurs au porteur et au moment de la transmission pour les valeurs nominatives. Nous ne voulons pas revenir sur les objections auxquelles a donné lieu cet impôt lorsqu'il a été question de l'établir; nos lecteurs se rappelleront l'excellent travail qui a été publié à ce sujet dans la *Revue* par M. le comte de Chasseloup-Laubat, aujourd'hui ministre de la marine; nous ne dirons qu'une chose maintenant, après quatre années d'expérience : c'est que cet impôt n'a pas donné les résultats qu'on en attendait (1). Et pourquoi? D'abord parce que les valeurs anciennes qu'il atteignait se sont peu à peu immobilisées afin d'y échapper, ensuite parce qu'il a été une entrave à la formation de nouvelles entreprises par actions. Non-seulement il se perçoit lorsque les entreprises sont formées et en pleine exploitation, donnant plus ou moins de profits, mais il se perçoit à l'origine même de ces entreprises lorsqu'elles ne donnent encore aucun profit, et alors il agit comme un prélève-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1857. — On faisait figurer cet impôt dans les prévisions budgétaires pour 9 millions, avec des perspectives d'augmentation pour l'avenir. Il n'a donné que 6 millions 1/2 en 1860, et il ne figure encore au budget de 1863 que pour 6,900,000 francs.

ment sur le capital, qui le diminue d'autant. Or conçoit-on, aujourd'hui qu'il est reconnu par tout le monde que l'association des capitaux sous forme d'actions est le levier le plus puissant de l'industrie moderne, celui au moyen duquel nous avons exécuté nos chemins de fer et qui peut nous permettre d'accomplir encore beaucoup d'autres choses, conçoit-on une combinaison moins heureuse en matière fiscale que celle qui consiste à frapper le capital dans son emploi le plus fécond?

Voyons maintenant l'effet des taxes indirectes qui pèsent sur les objets de grande consommation. J'ai déjà montré que ces taxes se payaient avec moins de mécontentement qu'aucune autre, qu'elles étaient plus proportionnelles à la fortune de chacun; j'ajoute que ce sont celles qui peuvent le mieux se plier au progrès de la richesse publique, être modérées, et en même temps rapporter beaucoup, c'est-à-dire réunir les trois avantages déjà indiqués. Je prends tout de suite pour exemple l'impôt des boissons; il a été établi, par une enquête ordonnée par l'assemblée législative en 1850 et faite avec tout le soin possible, que la part de l'impôt dans le prix d'un litre de vin en France ne comptait que pour 7 centimes. C'est là assurément, malgré certaines réclamations qui ont eu lieu à diverses époques, un impôt modéré, et qui gêne peu la consommation : il la gêne si peu, que le produit obtenu augmente chaque année. Pour ne pas remonter plus haut que 1847, l'impôt des boissons rapportait 101 millions en 1847, il a rapporté 195 millions en 1861.

Je prends un autre exemple, l'impôt sur le sucre. Cet impôt, qui en 1847 rapportait 72 millions, a rapporté en 1859, avant le dégrèvement, 137 millions, et après le dégrèvement, en 1861, bien que la taxe ait été abaissée de près de moitié, il a encore rapporté 86 millions. Cet impôt est plus lourd que celui des boissons; il entrait, avant le dégrèvement, pour environ un cinquième dans le prix du sucre : la livre de sucre, qui valait de 90 cent. à 1 fr., était grevée de 20 à 25 centimes d'impôt; cependant cela n'a pas empêché la consommation d'augmenter considérablement, et l'impôt de rendre de plus en plus. Pourquoi? Parce qu'il s'agit là d'un objet de consommation générale, qui est lié au mouvement de la richesse publique, et qu'il est possible à l'ouvrier et à l'industriel de le faire entrer dans leurs frais de production, et de se le faire rembourser par le consommateur sur le revenu disponible.

Sans doute un dégrèvement en pareille matière est chose utile, et augmenterait encore le bien-être des populations, et par suite le progrès de la richesse publique. C'est un résultat que l'on a obtenu en Angleterre sur une grande échelle, et que nous avons réalisé nous-mêmes, dans une certaine mesure, avec notre faible expérience

de dix-huit mois. Depuis le dégrèvement de près de moitié qui a eu lieu sur le sucre au commencement de 1860, l'augmentation de la consommation, qui avait été de 21 pour 100 en trois ans avant le dégrèvement, soit de 7 pour 100 par an, s'est élevée tout à coup à 27 pour 100 sur une seule année, en 1861. Cependant, pour que des dégrèvemens de cette nature soient féconds, il faut qu'ils s'opèrent gratuitement, sans compensation ailleurs, qu'ils résultent d'un excédant naturel de recettes; autrement, s'il faut les remplacer par de nouveaux impôts ou par une aggravation des anciens, l'avantage du dégrèvement est illusoire, et il arrive le plus souvent que la charge nouvelle que l'on établit nuit plus à la prospérité générale que le dégrèvement ne lui profite.

L'impôt sur le café nous fournit encore un exemple qu'il est opportun de citer. Cet impôt, qui donnait en 1847 15 millions, a rapporté 26 millions en 1859, avant le dégrèvement. Partout les résultats ont été les mêmes, nulle part l'impôt n'a nui au développement de la consommation. Ne reculons pas devant les faits. Dans le prix du tabac, l'impôt joue un rôle assez considérable, plus considérable que dans aucun autre objet de consommation : il compte pour les quatre cinquièmes. Cependant l'impôt est tellement bien établi, tellement bien approprié à un objet qui peut le supporter, que, malgré des conditions assez onéreuses, il n'a cessé de produire davantage d'année en année. En 1859, avant la surcharge nouvelle dont il a été l'objet à la fin de 1860, le tabac donnait 178 millions contre 117 en 1847. En 1861, après l'augmentation de la taxe, il a rapporté 215 millions. On discute aussi beaucoup en ce moment l'impôt du sel. M. le ministre des finances a eu l'idée de reprendre une partie de ce qui avait été abandonné sur cet impôt en 1848, afin de se créer des ressources extraordinaires et de les appliquer à des travaux publics. C'est là en économie politique une idée des plus contestables. Les travaux publics, lorsqu'ils sont productifs de richesse, profitent surtout aux générations futures, et on n'a pas le droit d'en imposer la charge exclusive à la génération présente. On comprend (et cela est juste, cela même a été mis en pratique en Angleterre tout récemment) que l'on fasse la guerre avec des impôts; la guerre en général est peu productive de richesse pour les générations à venir, c'est un fléau qui passe sur une génération, et qui doit être supporté par elle; mais il n'en est pas de même des travaux publics : il n'y a aucun inconvénient à charger le grand-livre pour des dépenses qui augmenteront la richesse publique, créeront des ressources supplémentaires, tandis qu'il y a injustice souveraine à imposer le présent au profit de l'avenir. Je n'en veux pas moins raisonner en dehors du point de vue contestable auquel s'est placé

M. le ministre des finances; je veux supposer cette reprise d'une partie de l'impôt du sel justifiée par les besoins ordinaires du budget, ou mieux encore par un dégrèvement proportionnel qu'on opérerait d'autre part, et je dis que le sel, par cela même qu'il est un objet de consommation générale, n'est pas un mauvais impôt. Il faut d'abord mettre de côté les anciens souvenirs de la gabelle; l'impôt du sel, tel qu'il est établi aujourd'hui, n'a rien à faire avec ces souvenirs, il est établi sur des bases tout à fait différentes : la taxe d'autrefois était arbitraire, celle d'aujourd'hui ne l'est pas.

Mais cet impôt est très lourd, dira-t-on; il compte aujourd'hui pour moitié dans le prix du sel, et il comptera demain pour les deux tiers, si on y ajoute un nouveau décime. Cela serait vrai, si le sel était consommé directement, comme le sont le vin, la bière, les spiritueux et même le sucre; mais on ne mange pas du sel, on le mêle à des alimens ou à des produits agricoles et pharmaceutiques, et c'est dans la part qu'il ajoute au prix de ces alimens et de ces produits qu'il faut le considérer. Le paysan, par exemple, s'en sert pour saler le lard qu'il consomme : eh bien! si nous considérons l'augmentation qu'ajoute l'impôt du sel au prix de revient de la livre de lard, nous la trouvons insignifiante, et sans influence aucune sur le développement possible de la consommation. Il en est de même de l'augmentation qu'il ajoute au prix du fromage. Si le fromage est consommé par le producteur, la part de l'impôt n'a pas d'importance; s'il est vendu, la part de l'impôt entre naturellement dans le prix de vente, et elle est remboursée par l'acheteur, c'est-à-dire, comme toujours, par le consommateur. Il y a un criterium infaillible pour apprécier le poids d'un impôt, c'est le degré d'influence qu'une fois allégé il exerce sur le progrès de la consommation. Cet impôt a été diminué des deux tiers en 1848, ce qui est une diminution considérable qui a fait perdre d'un seul coup au fisc plus de 40 millions. Eh bien! sait-on quelle influence elle a exercée sur la consommation? Elle l'a fait passer en dix ans (nous a dit l'exposé financier de M. Fould) de 6 kilogrammes 1/2 à 8 kilogrammes par personne, c'est-à-dire qu'elle a augmenté de moins de 2 pour 100 par an. L'augmentation de la consommation du sucre avait été de 7 pour 100 avant le dégrèvement, et de 27 pour 100 après. Ainsi, en dix ans, avec un dégrèvement de deux tiers, l'augmentation de la consommation du sel n'a pas été aussi forte que celle du sucre en une seule année après un dégrèvement qui n'était pas de moitié. Cela prouve au fond, et malgré tout le bruit que l'on a fait et que l'on continue de faire, le peu d'intérêt économique qui s'attache au plus ou moins d'allégement de cet impôt. Qu'il entre, comme aujourd'hui, pour 4 francs à peu près dans le budget d'une famille,

ou qu'il y entre demain pour 6 francs avec la nouvelle surtaxe, la question a peu d'importance.

On dit : Ce n'est pas ainsi qu'il faut juger l'effet du dégrèvement de 1848, ce n'est pas sur l'ensemble de la consommation, mais sur la part qui en revient particulièrement aux classes pauvres. On divise alors par quinze millions d'individus (1) les 54 millions d'augmentation dans la consommation du sel depuis le dégrèvement, et on en conclut que cette augmentation a été de 4 kilogrammes par tête, et de 20 à 24 kilogrammes par famille. Nous aurions bien quelque chose à dire contre la question ainsi posée, cela nous paraît une évaluation au moins très arbitraire; mais nous voulons l'admettre, et l'objection ne nous embarrasse pas : nous répondrons que, s'il est vrai que les classes pauvres consomment plus de sel relativement que les autres, et soient par conséquent plus soumises à l'impôt qui le frappe, cette part de l'impôt entre dans le prix de leur main-d'œuvre, dans les frais de revient des choses qu'elles produisent, et qu'elles se font rembourser, comme tous les producteurs, par le consommateur de leurs produits. On a la même réponse à faire à ceux qui parlent du sel comme d'une matière première pour l'agriculture. Sans doute il vaudrait mieux pour l'agriculture qu'il n'y eût pas d'impôt sur le sel, pas plus que sur les autres choses dont elle est appelée à se servir; mais quand on voit une matière première autrement intéressante que le sel pour l'agriculture, comme le fer, soumise encore à un droit d'entrée à la frontière malgré le traité de commerce avec l'Angleterre, on se demande pourquoi on s'intéresserait particulièrement au dégrèvement du sel, qui, après tout, n'est qu'une exception dans la consommation de l'agriculture. En définitive, si l'agriculture emploie du sel, c'est pour améliorer ses produits et leur donner une plus-value; elle se fait rembourser l'impôt par celui qui achètera ses produits. L'impôt du sel en lui-même, et abstraction faite des besoins contestables pour lesquels on voudrait l'augmenter, n'est donc pas un mauvais impôt.

Ce qui est essentiellement mauvais dans le nouveau plan de M. le ministre des finances, et ce qui n'est justifié ni en équité ni en économie politique, c'est le nouvel impôt sur les voitures et chevaux de luxe, venant suppléer à un dégrèvement de la cote personnelle et mobilière et des patentes au profit de douze ou treize cent mille contribuables. Cet impôt des voitures serait à Paris de 50 francs par voiture à quatre roues et de 25 francs par cheval, avec une échelle descendante selon l'importance des localités, il rapporte-

(1) Voyez le discours de M. Hubert-Delisle dans la discussion de l'adresse de 1862 au sénat.

rait 5,500,000 francs; par conséquent ce ne serait ni un impôt modéré, ni un impôt productif. Il se peut que certaines personnes trouvent l'impôt trop onéreux et mettent de côté leur voiture et leurs chevaux. Si un tel fait se produit, l'industrie de la carrosserie et celle de l'élevage des chevaux en souffriront, et les gens qui en vivent, ayant moins de ressources, consommeront moins des autres choses qui profitent à toutes les industries; partant, toutes les industries se trouveront atteintes par un impôt qui n'aura voulu atteindre que les riches, il pénétrera jusqu'au cœur de la société, et l'ouvrier lui-même en sentira le contre-coup dans son salaire. Veut-on que la personne riche, que l'on se propose particulièrement d'atteindre, garde sa voiture et ses chevaux, et paie l'impôt? Eh bien! ce sera son revenu qu'on aura diminué, ce sera elle qui consommera moins en proportion de l'impôt nouveau qu'elle devra payer. Si cet impôt doit rapporter 5 millions 1/2, ce seront 5 millions 1/2 de moins dans le revenu disponible, et comme les salaires et les profits de toute nature sont en proportion du revenu disponible, ils baisseront d'autant; l'ouvrier subira encore le contre-coup de l'impôt sur les voitures comme s'il le payait lui-même. On n'aura fait qu'apporter un trouble dans les rapports économiques de la société.

Cet impôt, a dit M. le ministre des finances, a l'avantage d'atteindre la richesse dans une de ses manifestations extérieures. Nous nous permettrons de dire, malgré notre déférence pour M. le ministre, que c'est là un impôt fort mal justifié. Si l'on devait prendre les manifestations de la richesse comme raison des impôts, il faudrait les prendre toutes, sous peine de manquer à l'égalité et à la justice. Or quelle habileté viendrait à bout d'une pareille tâche? Et puis y a-t-on bien réfléchi? On veut frapper la richesse quand elle se montre, mais elle ne se montre que pour s'employer, c'est-à-dire pour devenir féconde; l'imposer à ce moment-là, c'est donner une prime d'encouragement à celle qui ne s'emploie pas, qui se cache; c'est pratiquer le système des gouvernemens asiatiques, qui prennent l'argent où ils peuvent, où il est le plus facile à prendre, sans se préoccuper beaucoup des idées de justice et encore moins des considérations économiques. Aussi qu'arrive-t-il? L'argent se montre le moins possible, on thésaurise, afin de soustraire sa fortune aux regards du fisc, et le capital ne s'employant pas, ces pays restent toujours au même degré de barbarie et de misère. « On ne plante pas et on ne bâtit pas chez les Turcs, dit Volney dans son *Voyage en Égypte*, parce que planter et bâtir, ce serait faire supposer qu'on est riche, et le pacha vous imposerait en conséquence. » On aura beau citer l'exemple de la Belgique, du Piémont, et surtout de l'Angleterre, à l'appui de l'impôt sur les voitures : cela ne fera pas qu'il

soit juste et bon, cela fera uniquement que nous ne serons pas seuls à être engagés dans une mauvaise voie. Je ne prétends pas que l'économie sociale du pays en sera profondément troublée : il est évident que 5 ou 6 millions prélevés sous une forme plus ou moins regrettable ne peuvent pas exercer une grande influence sur la richesse publique; mais on n'en aura pas moins consacré un mauvais précédent qui pourra mener plus loin qu'on ne pense.

Ce qui fait mieux ressortir encore l'inconvénient de cet impôt, c'est son corrélatif; c'est le dégrèvement d'une somme équivalente dans l'impôt personnel et mobilier et dans celui des patentes au profit d'une certaine catégorie d'individus. Ce dégrèvement exceptionnel nous paraît condamnable à tous les points de vue : d'abord il est contraire aux grands principes de 89, qui proclament l'égalité devant l'impôt comme devant la loi. On dit : Mais l'exception n'est pas nouvelle, il y a des individus exemptés de la taxe personnelle et mobilière, ceux par exemple qui sont réputés indigens (1). Pour ceux-là, l'exemption se comprend, ils sont en général secourus par la charité publique; si on leur demande la taxe personnelle et mobilière, on accroît leur misère et on est obligé de leur rendre d'une main ce qu'on leur aura pris de l'autre. On ajoute, pour ceux qu'on veut exempter, que, sans être réputés indigens, ils sont à la limite extrême où l'indigence devient manifeste, et qu'à ce titre ils méritent aussi des ménagemens. Nous comprenons cette sollicitude; mais si on se place une fois sur ce terrain, il n'y a plus de limite à poser, on est en plein arbitraire. Croit-on par exemple que ceux qui seront, eux, à la limite extrême de l'affranchissement se trouveront dans une position plus aisée que ceux qui seront affranchis et qu'ils ne demanderont pas aussi la même faveur? Au nom de quel principe les repousser? Qu'on se rappelle ce qui se passait à propos des électeurs censitaires à 200 francs du gouvernement de juillet; on demandait quelle différence de capacité il pouvait y avoir entre celui qui payait 200 francs de contributions et celui qui n'en payait que 199, et comme on prouvait qu'il y avait quelquefois plus de capacité au-dessous qu'au-dessus, la barrière a été emportée un beau jour, et tout le monde est devenu électeur. Il faut veiller à ce qu'il n'en soit pas de même à propos des dégrèvemens; par la brèche qu'on ouvre aujourd'hui, bien d'autres contribuables chercheraient peut-être à passer plus tard. Il faut y veiller d'autant plus qu'avec le suffrage universel nos institutions reposent sur la loi du plus grand nombre, et que le plus grand nombre peut avoir intérêt à rejeter le fardeau de l'impôt sur le plus petit nombre.

(1) Article 12 de la loi du 21 avril 1832.

C'est en vain qu'on cherche à justifier cette exemption par ce qui a lieu dans certaines villes, où les municipalités, usant d'une faculté qui leur a été laissée par la loi du 21 avril 1832, exonèrent de la taxe personnelle et mobilière les loyers au-dessous d'un certain prix. D'abord cette exemption est assez limitée, puis elle se rachète généralement par l'augmentation naturelle des produits de l'octroi sans addition de nouvelles taxes. Ce n'est pas le cas ici. Loin de là, on a besoin de 112 millions d'impôts nouveaux, et on ne fait le dégrèvement qu'à la condition d'en retrouver la compensation dans une nouvelle taxe. Or, si nous avons eu raison de dire que l'impôt des voitures est destiné par contre-coup à peser sur les salaires et sur les profits de l'industrie, il en résultera que l'ouvrier qui se trouvera à la limite extrême, pour ne pas profiter du dégrèvement de l'impôt personnel et mobilier, continuera de payer cet impôt et subira de plus sa part du trouble apporté à l'industrie par les 5,500,000 francs de l'impôt sur les voitures. Il était difficile d'imaginer quelque chose de plus contraire à l'égalité. Et sait-on en définitive quel est l'allégement qu'on opère par une mesure qui blesse à un si haut degré le sentiment de l'égalité? Il est, sur 5 millions à répartir en 1,200,000 individus, d'environ 4 francs par individu, et si on réfléchit que la taxe se paie par famille et que le budget d'une famille en France pour vivre ne peut guère être inférieur à 800 francs, il s'ensuit que le dégrèvement compte pour 1/2 pour 100 dans ce budget. Nous demandons à tout homme sérieux s'il y a là un profit appréciable pour le contribuable, capable d'exercer une influence réelle sur le bien-être de cette famille, si cela vaut la peine qu'on blesse le sentiment d'égalité si profond dans notre pays, et qu'on apporte le moindre trouble aux rapports économiques de la société. Une journée de travail de moins suffit pour causer un préjudice supérieur au bénefice du dégrèvement, et cette journée de travail de moins, elle peut parfaitement venir du retranchement de 5,500,000 francs du revenu disponible par l'impôt des voitures.

Nous en avons fini de notre appréciation des impôts. Il reste à dire quelques mots de l'exagération des dépenses, qui rend les remaniemens et les augmentations d'impôts nécessaires. Nous voilà pour 1863 (si l'on réunit les trois parties du budget que M. le ministre des finances a cru devoir séparer) à 2 milliards 100 millions (1),

(1)

Budget ordinaire.....	1,745,000,000
Budget d'ordre.....	223,000,000
Budget extraordinaire.....	138,000,000
Total.....	2,106,000,000

Voyez le projet de loi pour la fixation des recettes de l'exercice 1863, et le projet de loi relatif au budget extraordinaire de la même année.

et il est probable que ce ne sera pas le dernier mot du budget, car, si les crédits supplémentaires et extraordinaires ne peuvent plus exister par voie de décret, ils peuvent toujours exister par voie de budget rectificatif et sous forme de viremens. Et nul n'oserait assurer que, malgré les prévisions très larges de M. le ministre des finances, on n'y aura pas recours.

Laissons de côté toutefois un ordre de considérations abordé tout récemment dans la *Revue* (1). D'autres circonstances permettent d'envisager avec quelque inquiétude une augmentation d'impôts. Je ne parle pas de la gêne commerciale et industrielle qui existe en ce moment dans notre pays, et qui est déjà par elle-même une considération assez puissante pour exclure toute idée de charges nouvelles. Un traité de commerce a été signé au commencement de 1860, et on a répondu aux plaintes de quelques industriels qu'on allait leur donner par toute espèce de dégrèvemens, autant qu'on le pourrait, les moyens de soutenir la concurrence étrangère. Et en effet, après avoir supprimé les droits sur des matières premières comme le coton et la laine, on a procédé à un dégrèvement sur certains objets de grande consommation, on a diminué de près de moitié les droits sur les sucres, le café, etc. C'était la pratique qui avait été suivie en Angleterre depuis 1842, et qui avait admirablement réussi. En 1842, quand l'illustre Robert Peel commença sa grande réforme économique, il comprit que le levier le plus puissant pour la faire réussir était l'abaissement successif des taxes afin de pouvoir réduire proportionnellement les frais de production, et à mesure qu'il élargissait chaque année le champ de la concurrence, il proposait une nouvelle diminution de taxe. On est arrivé de cette façon à réduire successivement sur le seul chapitre des douanes, de 1842 à 1858, 10 millions de taxes, et le résultat a été, sans parler des autres effets économiques, notamment de l'essor imprimé à l'industrie, que ce chapitre des douanes, qui donnait 25,515,000 livres sterling en 1842, avant le dégrèvement, a donné encore, après le dégrèvement de 10 millions de livres sterling, 25,275,000 livres sterling en 1858, c'est-à-dire que le fisc a regagné, par le seul effet du progrès imprimé à la richesse publique, tout ce qu'il avait abandonné. Chez nous, après avoir commencé certains dégrèvemens et en avoir promis d'autres, qui devaient être la conséquence naturelle du nouvel état de choses, voilà que tout à coup on s'arrête, et qu'au lieu de procéder à de nouveaux dégrèvemens, on reprend une partie de ceux qu'on avait opérés, et qu'on reprend même une surtaxe abandonnée depuis 1849. Et quel mo-

(1) Voyez, dans la livraison du 1er mai, *le Budget de 1863*, par M. Casimir Perier.

ment choisit-on pour faire ce pas en arrière? Le moment où l'industrie languit, où elle se plaint, à tort ou à raison, d'avoir été sacrifiée par le traité de commerce, et de n'avoir pas la force suffisante pour lutter contre sa redoutable rivale, qui est l'Angleterre. Certainement il y a de l'exagération dans ces plaintes, beaucoup d'exagération; mais enfin le moment est critique, chacun en convient, et ce n'était pas celui qu'on devait choisir pour revenir sur les dégrèvemens qu'on avait opérés et pour diminuer les forces de notre industrie.

Maintenant, quand on examine dans le budget extraordinaire de 1863 quelques-uns des chapitres de dépenses pour lesquelles on demande ainsi au pays de revenir sur les dégrèvemens commandés par le traité de commerce et de s'imposer à nouveau de 112 millions, on trouve : l'Opéra pour 3 millions, le matériel de l'artillerie et du génie pour 9,800,000; le ministère de la marine pour 17 millions, la part contributive de l'état pour l'achèvement des grandes voies de communication dans Paris, etc., 8 millions, en tout 38 millions. Que ces dépenses soient utiles, je ne le conteste pas, et personne probablement n'y trouverait à redire, si elles devaient être couvertes par des excédans de recettes; mais l'utilité ne nous en paraît pas telle qu'on doive encore les proposer quand on ne peut les faire qu'avec des ressources extraordinaires et au moyen de surtaxes. C'est le cas de rappeler la pensée de Montesquieu : « Il ne faut pas prendre sur les besoins réels du peuple pour les besoins imaginaires de l'état. » Quand M. Fould, dans le mémoire du 14 novembre 1861, est venu nous révéler l'état de nos finances, le pays n'a pas dû croire que le premier effet de la réforme à opérer serait d'augmenter les impôts de 112 millions, et qu'on chercherait à rétablir l'équilibre, non pas en diminuant les dépenses, mais en augmentant les recettes; il n'a pensé qu'aux économies, et il s'est dit que sur un budget de 2 milliards et plus, dont 380 millions pour la guerre et 168 pour la marine, on devait pouvoir faire des réductions assez sérieuses pour mettre le budget en équilibre sans nouveaux sacrifices. Le pays s'est donc attaché à l'idée d'économie, comme au mot d'ordre de la politique nouvelle, et toutes les manifestations de l'opinion publique en font foi.

VICTOR BONNET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai 1862.

On sait qu'avec une rare délicatesse de loyauté monarchique et par un sympathique respect pour le deuil de la reine, les grands partis parlementaires anglais sont convenus de s'abstenir durant cette session de toute action politique qui aurait pu agiter l'Angleterre et mettre en question l'existence du présent cabinet. Les conditions tacites de cette trève ont été observées avec une remarquable fidélité; la chambre des communes n'a été le théâtre d'aucune de ces grandes batailles dont la conquête ou la conservation du pouvoir est le prix. La conséquence naturelle d'un plan de conduite si exceptionnel a été, pour cette année, d'ôter leur intérêt ordinaire aux manifestations de la vie politique anglaise. Le parlement britannique a paru momentanément atteint d'un mal qu'on pourrait appeler la léthargie continentale. C'est surtout aux athlètes parlementaires que cette inaction préméditée a dû paraître pesante. Peut-être est-ce à un sentiment d'impatience contenue que M. Disraeli vient de céder en tentant contre lord Palmerston une brillante escarmouche. Peut-être les débuts de la grande exposition de Londres ont-ils paru au *leader* des conservateurs dans la chambre des communes une occasion très légitime d'offrir au public une exhibition parlementaire quelque peu animée. Après tout, ce qu'il y a de plus intéressant à voir en Angleterre, ce n'est point l'amas des échantillons de l'industrie du monde, et c'eût été dommage qu'il n'eût pas été donné à quelques-uns des hôtes d'élite de l'Angleterre d'assister à une séance importante de la chambre des communes. N'oublions point d'ailleurs que M. Disraeli est un tacticien, et que, sans qu'il ait eu l'intention de livrer bataille, il a pu juger utile aux intérêts de son parti de venir manœuvrer en face de lord Palmerston et du parti qui possède le pouvoir. La discussion du 8 mai a donc été engagée à propos d'une section importante du budget des recettes. M. Disraeli saisissait ce prétexte pour examiner la politique

générale de l'Angleterre. Ce n'était en effet qu'un prétexte : le spirituel orateur et ses amis ont adhéré déjà au budget des dépenses; après avoir accordé les dépenses, ils ne pouvaient refuser les ressources. La discussion ne pouvait aboutir : elle n'était pas un combat, c'était une fantasia où les armes n'étaient chargées qu'à poudre.

Toutefois la question qui a été le thème de l'élégante dissertation de M. Disraeli n'est point seulement une question anglaise : elle présente un intérêt européen et surtout un intérêt français. Cette question n'est autre en effet que la contradiction gigantesque et l'énorme paradoxe de ce temps-ci; c'est la contradiction paradoxale par laquelle les grandes nations du monde, tout en voulant chacune la paix pour son compte et en échangeant entre elles les assurances et les protestations les plus pacifiques, arment cependant à l'envi et obèrent de gaîté de cœur leurs finances par l'excès de leurs dépenses militaires et maritimes.

Il est superflu de dire que c'est du point de vue anglais que M. Disraeli a attaqué ce contre-sens désolant. Voilà que les finances anglaises, elles aussi, connaissent depuis deux ou trois ans le mal du déficit. Les découverts des derniers budgets anglais n'atteignent sans doute point les proportions colossales auxquelles les nôtres sont arrivés durant le même temps; mais ils s'élèvent à 100 millions de francs, et c'est beaucoup pour un pays déjà considérablement taxé, et qui se faisait depuis longtemps un point d'honneur d'obtenir à la clôture de ses exercices financiers des excédans de recette, des *surplus*. Pour l'année qui s'ouvre, la gloire d'un surplus est encore refusée à l'Angleterre, et c'est un nouveau déficit qui se prépare. 24 millions sterling (600 millions de francs) du budget des recettes de l'Angleterre, considérés comme une ressource extraordinaire et temporaire, ne sont votés qu'à l'année. Bien loin que cette charge extraordinaire puisse être épargnée au pays, il faudra demander de nouvelles ressources à l'impôt, si le même système de dépenses est maintenu, et si l'on fait un pas de plus dans la voie du déficit. A chaque session, les ministres, pour excuser le chiffre auquel les dépenses sont portées, parlent de circonstances exceptionnelles. D'année en année, il devient pourtant plus évident que l'exceptionnel est en réalité le permanent. Jusqu'ici, on le voit, il n'est pas une plainte de M. Disraeli que nous n'ayons en France le droit de nous approprier, en la grossissant proportionnellement à la supériorité de nos déficit, de nos charges financières et des taxes nouvelles que nous sommes obligés de nous imposer. — Mais, dit M. Disraeli, la dépense résulte de la politique; si vous voulez résoudre le ruineux problème de vos dépenses, il faut que vous sachiez mesurer et juger la politique qui motive et entraîne ces dépenses. — Voilà encore un principe dont nous trouvons en France l'application légitime. C'est par cette enjambée que M. Disraeli, quittant le terrain financier, entre dans la sphère de la politique générale.

On ne pourrait donner que l'un de ces trois motifs à nos grandes dé-

penses, dit M. Disraeli : ou bien elles ont pour objet de mettre l'Angleterre à l'abri d'une agression dont elle serait menacée, ou bien elles ont pour cause quelque dessein particulier de la politique anglaise, ou enfin la nation anglaise est contrainte de les faire pour maintenir ce que l'on appelle son influence dans les conseils de l'Europe. M. Disraeli écarte les deux premiers motifs : aucune invasion ne menace l'Angleterre et n'est redoutée par elle; l'Angleterre ne prétend à rien de plus que ce qu'elle possède, elle ne poursuit aucun agrandissement, elle ne nourrit aucun dessein particulier qu'elle veuille faire prévaloir par la force des armes. Il ne reste donc plus que la troisième hypothèse : ces énormes dépenses ont pour cause la nécessité de maintenir l'influence de l'Angleterre dans les conseils de l'Europe. Nos lecteurs ne manqueront pas d'être frappés de la parfaite exactitude avec laquelle cette analyse s'adapte à la situation de la France. Nous aussi, nous nous imposons des sacrifices financiers extraordinaires; nous non plus, nous n'avons à redouter ni attaque du dehors, ni invasion; nous non plus, toutes les professions publiques de notre gouvernement en font foi, nous ne méditons aucun agrandissement à main armée; nous aussi, poussés à bout et obligés, pour expliquer notre conduite, de nous payer d'un mot banal, nous attribuerons nos prodigalités aux exigences du grand rôle que nous sommes tenus de jouer en Europe. Mais c'est là justement que M. Disraeli perce de son esprit incisif, et en employant, comme il dit lui-même, la méthode socratique, le paradoxe de la politique actuelle. Ah! il faut si chèrement acheter la conservation de l'influence au sein des conseils européens! Qu'est-ce donc que ces conseils de l'Europe? A l'heure qu'il est, parmi ce qu'on appelait autrefois les cinq grandes puissances, quelles sont donc celles qui apportent dans les conseils de l'Europe une vitalité véritable, une force valide? Est-ce la Russie avec l'embarras de ses finances, la crise sociale de l'émancipation des serfs, les agitations politiques de sa noblesse libérale et les tressaillemens douloureux de la Pologne? Est-ce l'Autriche, toute meurtrie des coups qu'elle a reçus dans la dernière guerre, et qui travaille si péniblement à sa réorganisation intérieure au travers des discordes de ses nationalités? Est-ce la Prusse, où toutes les aspirations et toutes les irrésolutions s'enchevêtrent et s'entre-choquent dans un conflit constitutionnel? Les conseils de l'Europe! Aujourd'hui, pour l'homme politique, ils se réduisent en réalité à l'Angleterre et à la France. Conserver son influence dans ce concert, c'est faire sa partie dans un duo. On s'arme donc, on prodigue ses ressources, on encourt des déficit, on se grève d'impôts pour tenir tête à la France, si on s'appelle l'Angleterre, pour faire face à l'Angleterre, si l'on est la France! Et cependant l'Angleterre et la France se sont étroitement liées par un traité de commerce. En Italie, en Amérique, elles poursuivent des politiques ou analogues ou identiques; sur les points les plus éloignés du globe, elles ont mené de concert de grandes entreprises, elles ont été alliées dans la guerre d'Orient. Au milieu de tant

d'intérêts semblables, de tant d'actions communes, pourquoi voit-on survivre entre les deux nations un antagonisme si ruineux et si périlleux pour elles?

Nous savons gré à M. Disraeli d'avoir posé cette grave question, qui n'est ni moins opportune ni moins importante d'un côté de la Manche que de l'autre. A notre avis, le chef de l'opposition anglaise est loin d'avoir donné le mot de l'énigme qu'il a proposée aux méditations de ses compatriotes. M. Disraeli, pour expliquer cette contradiction, s'est contenté d'un commode et banal refrain d'opposition. Si les choses vont si au rebours du sens commun, c'est la faute de lord Palmerston! La politique adoptée par le ministère à l'égard de la France est une politique de défi et de violence morale! Chose curieuse, c'est dans les affaires d'Italie que M. Disraeli a surtout reproché à lord Palmerston d'avoir taquiné, traversé, contrecarré la politique du gouvernement français. M. Disraeli est-il sûr que l'initiative morale exercée par le cabinet anglais dans les affaires italiennes ait au fond bien vivement contrarié notre gouvernement? En vérité, qu'en sait-il? Un homme aussi expérimenté que lui ignore-t-il qu'il y a aussi en politique de douces violences? J'admets que notre politique italienne dans ses vicissitudes diverses a pu avoir deux apparences différentes. Il y a eu la proclamation qui annonçait la délivrance des Italiens « des Alpes à l'Adriatique, » et il y a eu la paix de Villafranca. Pour prendre la dernière incarnation de ce dualisme, nous avons M. de Goyon; mais nous avons aussi M. de Lavalette. Pourquoi M. Disraeli supprime-t-il une des faces de notre Janus? Comment un homme aussi fin et aussi pénétrant peut-il croire ou feindre de croire que la vraie politique de la France, celle que nous avons le plus à cœur, est celle que, pour la commodité du discours, nous appellerons la politique Goyon? C'est le besoin d'une argumentation d'opposition qui a conduit M. Disraeli à commettre ce contre-sens. Des faits qui aujourd'hui appartiennent à l'histoire auraient dû le convaincre que certaines pressions anglaises nous ont été, dans les affaires d'Italie, non moins utiles qu'agréables. Au moment par exemple où la politique des annexions prévalut, M. le comte Walewski, qui avait été contraire à ce mouvement, mû par un honorable scrupule de conscience, quitta le portefeuille des affaires étrangères. Lord John Russell à cette époque, dans une note devenue célèbre, nous pressa de consentir aux annexions. L'éminent successeur de M. Walewski, M. Thouvenel, tira de cette pression anglaise un parti de maître. La note de lord John Russell lui servit d'abord à nous dégager vis-à-vis de l'Autriche des liens du traité de Zurich; puis les annexions italiennes, si chaudement patronnées par le cabinet anglais lui fournirent un irrésistible argument pour revendiquer au profit de la France Nice et la Savoie. M. Disraeli ne saurait avoir la naïveté de croire que, bien que la politique représentée par M. Walewski ait dû céder à la passion de lord Palmerston et de ses collègues pour les annexions, la politique française ait pu sortir blessée

de cette épreuve. Nous partageons, quant à nous, l'opinion du *Times*, et nous pensons que, lorsque la question romaine sera terminée, M. Disraeli se convaincra que l'Angleterre aura été une utile amie de notre gouvernement dans les nombreuses difficultés de sa politique italienne, et que l'empereur n'aura pas à se plaindre d'avoir eu un excitateur aussi tenace que lord Palmerston.

Sur le terrain où M. Disraeli s'était placé pour attaquer sa politique étrangère, le premier ministre anglais avait beau jeu. Aussi sa verte vieillesse était-elle en belle humeur lorsque, saisissant l'occasion que lui offrait son adversaire, il a pu renouveler devant la chambre ses protestations de sympathie en faveur de l'Italie émancipée et rappeler avec une spirituelle fierté les succès que l'Angleterre a obtenus dans sa politique italienne par les seules armes de l'influence morale; mais sur la question générale qu'avait soulevée M. Disraeli, sur la cause et la portée de ces ruineux armemens par lesquels une enchère sans limites semble être ouverte entre la France et l'Angleterre, lord Palmerston n'a, ce nous semble, rien dit de satisfaisant. L'Angleterre, suivant lui, n'arme que pour sa défense; elle veut entrer dans les conseils de l'Europe avec une puissance défensive suffisante pour qu'aucune appréhension ne doive l'arrêter dans l'expression de ses opinions, pour n'avoir à céder à aucune panique, pour tenir le langage franc, ouvert et ferme que tiennent ceux qui savent qu'ils n'ont rien à craindre. Qu'une telle prétention soit légitime, nous ne voulons pas le contester; mais s'il était vrai qu'il n'y eût pour les états d'autre garantie de sécurité que celle qu'ils peuvent puiser dans leurs armemens actifs, on ne verrait pas où s'arrêteraient ces armemens et les dépenses qu'ils entraînent. S'imagine-t-on la France et l'Angleterre occupées sans relâche à mesurer leurs forces respectives de terre et de mer, et appliquées, aussitôt que l'une aurait l'avance sur l'autre, à faire de nouveaux efforts pour s'atteindre ou se dépasser mutuellement? A l'appui de sa thèse, lord Palmerston a invoqué des argumens indignes du triomphant doyen des hommes d'état de l'Europe. Il a prétendu que de grands peuples tels que l'Angleterre, la France, les États-Unis, étaient à la merci des coups de tête du premier venu de leurs officiers, que la paix du monde dépendait d'un Pritchard, d'un Wilkes, et que c'était pour être prêt contre les accidens de ce genre que les peuples civilisés devaient enfouir les ressources de la paix dans d'éternels préparatifs de guerre. Une telle conclusion serait insensée; elle ferait honte à notre époque. D'ailleurs n'est-elle pas réfutée par les exemples même que lord Palmerston a cités?

Nous avons plusieurs fois, dans ces dernières années, rencontré devant nous ce problème que M. Disraeli a rhabillé d'une nouvelle formule, et dont lord Palmerston élude la solution. Nous n'avons, pour notre compte, jamais hésité à signaler la seule cause véritable des énormes dépenses que la France et l'Angleterre s'imposent malgré la paix et au grand péril de la

paix elle-même. Cette cause, on ne peut la chercher que dans les variations subies depuis 1848 par les institutions françaises. Il n'y a pas de conclusion qui ressorte de l'histoire de France depuis soixante ans avec plus d'évidence que celle-ci: les entraînemens de la France vers la guerre, les dépenses de la France en armemens de terre et de mer, ont toujours été en raison inverse de l'influence qui a été départie chez nous aux chambres représentatives et à la presse. On a souvent parlé en France du gouvernement à bon marché; il est certain que toutes les fois que l'on a pu ou que l'on pourra réaliser en France le gouvernement à bon marché, les autres nations du monde pourront, elles aussi, obtenir sur le prix de revient de leur gouvernement d'importantes économies. A quelles conditions peut-on avoir en France un gouvernement plus économique? Pour répondre à cette question, il n'est pas même nécessaire d'invoquer les souvenirs des régimes politiques passés; il n'est pas besoin de remonter aux budgets patriarcaux de l'ère parlementaire. Les inductions que l'on peut tirer de l'expérience présente suffisent. Toutes les fois que le gouvernement actuel de la France fait un effort sérieux d'économie ou de réforme financière, par quel effet immédiat cet effort est-il révélé et consacré? Le gouvernement, par un mouvement simultané, tend à élargir les attributions, à accroître les prérogatives de l'assemblée représentative.

Ainsi l'expérience elle-même du régime présent démontre que le progrès des économies dans l'administration financière dépend chez nous de la part progressivement plus grande que la chambre pourra prendre au gouvernement. Les hommes politiques d'Angleterre qui gémissent des stériles prodigalités financières auxquelles, par une funeste émulation, se condamnent aujourd'hui les deux premières nations de l'Europe, M. Bright, M. Cobden, qui vient de résumer ses griefs contre un tel état de choses dans une remarquable brochure, *Les trois Paniques,* M. Disraeli lui-même, lord Palmerston enfin, devraient voir clairement où est la solution pratique de la contradiction économique dont souffrent à la fois l'Angleterre et la France. L'allégement financier des deux pays ne peut être que proportionnel aux progrès de la liberté politique chez nous. Les hommes d'état dont nous parlons pensent-ils par hasard qu'ils ne peuvent rien pour accélérer ces progrès? Nous aimerions mieux, cela va sans dire, que la cause libérale en France ne fût redevable qu'à elle-même des conquêtes auxquelles elle aspire. Nous pensons cependant qu'elle pourrait être utilement secondée par les hommes politiques d'Angleterre auxquels nous faisons allusion. A divers titres, ces hommes politiques peuvent se vanter d'avoir exercé plusieurs sortes d'influences sur notre gouvernement. Lord Palmerston est convaincu qu'il n'a pas peu contribué à nous faire accepter l'unité italienne. M. Cobden a le droit de penser sans faux orgueil que le crédit acquis par lui dans les régions les plus élevées de notre gouvernement n'a pas peu servi à introduire en France les premiers élémens du libre échange. Que M. Bright,

que M. Cobden, que lord Palmerston soient donc conséquens avec eux-mêmes, et qu'ils prêtent au moins à la cause libérale française le concours moral de leurs vœux et de leur éloquence. Si MM. Bright et Cobden sont vraiment sincères dans leur amour des économies, qu'ils aient le courage de reconnaître hautement que la cause de l'épargne en France est solidaire de la cause de la liberté. Que lord Palmerston reconnaisse que le moyen le plus sûr de mettre la paix du monde à l'abri des coups de main de quelque mauvaise tête de nos armées et de nos marines, ce n'est pas de multiplier les armemens : c'est de faire, dans le gouvernement d'un pays comme la France, où le régime parlementaire a témoigné pendant tant d'années de son esprit pacifique, la part toujours plus large à la raison générale et à l'opinion publique, représentées et sauvegardées par la liberté de discussion.

Des progrès de la liberté en France dépend la bonne conduite des questions internationales et des intérêts qui nous sont communs avec les autres nations. A ces progrès sont attachés la vitalité et l'honneur de notre révolution et de notre démocratie. Une telle solidarité est chaque jour mieux comprise par les partisans intelligens et sincères de cette grande cause. La question de la liberté est l'objet en ce moment d'intéressantes polémiques entre divers organes des opinions démocratiques. Quelques journaux qui se parent des couleurs révolutionnaires et qui se sont engraissés des profits du monopole ont montré à l'égard des questions de liberté une négligence systématique qui a fini par provoquer dans les rangs démocratiques de généreuses protestations. Les journaux dont nous parlons, pour couvrir leur ignorance affectée des griefs de la liberté en France, simulent de ridicules alarmes sur les périls dont l'esprit clérical menacerait la révolution. Étrange et honteuse façon de comprendre les intérêts présens des principes de 1789! Partout sur le continent où règnent dans toute leur étendue et la liberté de la presse et le gouvernement par la représentation et la discussion, en Belgique, en Suisse, en Italie, les principes de la révolution française triomphent par la liberté, et l'on voudrait qu'en France, sur le sol même où sont éclos ces principes, les grandes idées et les grands résultats de la révolution eussent besoin de la protection de l'arbitraire, et eussent à redouter les épreuves de la liberté! Parmi les principes de la révolution, ceux pour lesquels on affiche une sollicitude si maladroite ou si peu loyale ont définitivement triomphé et sont à l'abri de tout mouvement réactionnaire. Parmi ces principes, un seul à cette heure est en souffrance chez nous : celui-là même qui est la sanction et la garantie de tous les autres, la liberté. Quiconque, parmi les organes de la démocratie en France, subordonne à d'autres intérêts la question de liberté déserte en fait la cause de la révolution.

Contradiction bizarre! Nos démocrates contempteurs de la liberté sont justement ceux qui affectent le zèle le plus exclusif pour la révolution italienne. Ils ont donc bien peu compris cette révolution. Nous avons toujours

pensé, quant à nous, que le succès de l'émancipation italienne était une victoire commune pour toutes les causes libérales européennes, et annonçait à tous les peuples du continent le retour d'un mouvement contraire aux réactions oppressives dont l'Europe a souffert depuis 1851. C'est pour cela qu'avec un empressement dont nous n'avons qu'à nous applaudir, et contrairement à quelques divergences personnelles qui se manifestaient très intempestivement autour de nous, nous avons reconnu dans la cause italienne une cause parente de la nôtre; mais comment se fait-il que, même parmi les partisans de la révolution italienne, tout le monde en France ne comprenne point les enseignemens les plus saisissans qu'elle nous a donnés? Elle n'a pas voulu sacrifier un seul jour la liberté à ces prétendues nécessités de salut public qui certes ne lui faisaient pas défaut, et qu'exploitent si avidement les esprits étroits et les caractères tyranniques. Au milieu des difficultés qui les assiégeaient, M. de Cavour et ses successeurs n'ont pas voulu suspendre une seule fois et la liberté de la presse et le gouvernement parlementaire; ils n'ont pas voulu retirer des mains de leurs ennemis les armes de la liberté. Les démocrates qui ont si peu de souci en France des garanties libérales, et qui consentent à s'en priver eux-mêmes sous le honteux prétexte de désarmer leurs adversaires, font donc voir qu'ils n'ont pas plus l'intelligence de la révolution italienne qu'ils n'ont de sollicitude pour l'honneur de la révolution française.

Le succès de l'œuvre de l'unité italienne se confirme de plus en plus dans la conscience de l'Europe. Le voyage du roi Victor-Emmanuel dans les provinces napolitaines, l'accueil enthousiaste qu'a reçu des populations le prince qui est le vivant symbole de l'unité de l'Italie, sont des faits dont la portée ne peut plus être contestée, et qui consolident fortement la situation du nouveau royaume. Parmi les autres avantages moraux récemment obtenus par la cause italienne, on doit compter la déclaration significative du ministre d'Autriche, M. de Rechberg. L'Autriche vient d'annoncer officiellement à l'Europe qu'elle a renoncé à toute politique d'intervention en Italie, que son attitude sera désormais purement défensive, et, comme à l'appui de cette déclaration, elle n'a pas hésité à réduire son armée. On reconnaît à ces sages résolutions de la politique autrichienne l'heureux ascendant acquis par M. de Schmerling dans les conseils de la cour de Vienne. M. de Schmerling poursuit le travail de transformation du gouvernement autrichien en monarchie constitutionnelle avec une application sincère et persévérante dont l'Europe libérale doit lui tenir compte. La politique nouvelle de l'Autriche donne à l'Italie la sécurité dont elle a besoin pour se constituer régulièrement. Un des résultats immédiats de cette politique est en quelque sorte d'isoler davantage la question romaine, de la mûrir, d'en presser la solution. Il est aujourd'hui hors de doute que notre gouvernement incline dans un sens plus favorable aux vœux de la nation italienne. Entre les alternatives du dilemme Goyon-Lavalette, le choix est fait : le

général de Goyon revient en France, et M. de Lavalette retournera dans peu de jours à Rome. La présence de notre escadre à Naples s'associant au voyage triomphal du roi Victor-Emmanuel est un témoignage public dont la signification ne saurait être contestée. Maintenant, sur la foi de ces prémisses, faut-il croire que notre gouvernement va sur-le-champ aborder la question romaine et soumettre au pape un plan dont la conclusion serait notre prochaine sortie de Rome? Nous n'oserions l'affirmer. Nous croyons que notre gouvernement a encore besoin d'être doucement pressé par l'opinion publique pour prendre le parti définitif vers lequel il tend manifestement. On dirait qu'il répugne à cueillir le fruit sur l'arbre et préfère le laisser tomber naturellement : nous ne comprenons pas trop les avantages d'une telle conduite, qui, après tout, ne diminue aucune de ses difficultés et n'ôte rien à ses responsabilités; mais, puisqu'il en est ainsi, il semble que l'opinion libérale en France, en Angleterre, en Italie, a bien peu de chose à faire pour que ce malheureux pouvoir temporel se détache de l'arbre antique de la papauté.

La question italienne vient d'être discutée dans le sénat belge. Au commencement de la session, au mois de novembre, la minorité de la chambre des représentans reprocha vivement au gouvernement belge d'avoir reconnu le royaume d'Italie. Le débat eut lieu dans la discussion de l'adresse. Le sénat, qui dans sa réponse s'était borné à paraphraser le discours du trône, n'avait encore exprimé aucune opinion sur cet acte du gouvernement. Il a réparé cette omission dans la discussion du budget des affaires étrangères. Un des hommes politiques les plus distingués de la Belgique, M. Jules Malou, qui, après avoir été longtemps un des chefs du parti catholique dans la chambre des représentans, remplit au sénat un poste analogue, a soulevé la question en proposant une réduction sur les appointemens de M. Solvyns, ministre de Belgique auprès du roi d'Italie. La controverse italienne est trop vieille pour que de part et d'autre tous les argumens n'aient pas été épuisés. Il est donc inutile de reproduire les idées qui ont été développées et par les organes du parti catholique et par le ministère et les membres du parti libéral. L'opposition était dans la chambre haute assez nombreuse pour que M. Ch. Rogier ait cru devoir poser nettement la question de cabinet. Le ministère a gagné le vote. L'amendement de M. Malou a été rejeté par 28 voix contre 21. On comprend du reste qu'un tel débat ne pouvait être en ce moment la préoccupation principale de la Belgique. La maladie du roi Léopold était un incident bien autrement grave pour les intérêts de ce pays. On peut dire que le danger qui a menacé la vie du roi des Belges a causé en Europe une émotion générale, et que les nouvelles plus favorables qui ont fait espérer le prochain rétablissement de la santé de ce prince ont été reçues avec une satisfaction unanime. Un membre de la chambre des représentans, M. Barthélemy Dumortier, avait cru devoir demander, à cause de la maladie du roi, l'ajournement de plu-

sieurs projets de loi annoncés au début de la session. La chambre a repoussé cette proposition d'ajournement, qui était par trop timorée, et dont au surplus l'espoir du rétablissement du roi est venu heureusement faire disparaître le prétexte.

Tout annonce que nous allons enfin assister à la conclusion d'un des épisodes les plus bizarres de la vie politique intérieure de l'Allemagne, nous voulons parler du conflit dont la Hesse électorale était depuis tant d'années le théâtre. L'électeur, par ses dernières incartades, a réussi enfin à perdre la protection de l'Autriche et de la majorité de la diète, qui lui permettait de résister depuis quinze ans aux vœux imperturbables de ses persévérans sujets. L'Autriche s'est mise d'accord avec la Prusse pour conduire à une solution la question hessoise. L'électeur a refusé de recevoir l'aide-de-camp du roi de Prusse, le général Willissen, que le roi Guillaume lui avait envoyé; mais, s'il ne devient pas plus traitable, il faudra bien qu'il cède à l'exécution fédérale. Lorsqu'on se rappelle qu'il y a douze ans cette question hessoise faillit allumer la guerre entre la Prusse et l'Autriche, on ne peut s'empêcher de reconnaître encore ici la supériorité de la sage et libérale politique de M. de Schmerling sur les entraînemens impétueux et violens de la politique réactionnaire du prince Félix Schwarzenberg. Mais la principale crise de la politique allemande n'est point aujourd'hui dans la Hesse électorale, elle est au cœur même de la Prusse. La Prusse a répondu à l'appel que le roi lui avait adressé par la dissolution en nommant une chambre où les élémens progressistes et libéraux sont plus considérables que dans la précédente assemblée. Devant le résultat des élections comparé au langage tenu par le roi en plusieurs circonstances, on s'est demandé avec inquiétude en Allemagne et en Europe si l'on n'allait point assister à un conflit entre les prétentions populaires et la prérogative royale. Nous n'avons point partagé cette crainte. Il nous semblait qu'en Allemagne il était peu probable que les conséquences d'une situation complexe se pussent déduire avec la logique inexorable que d'autres peuples apportent dans la vie politique. Ni de la part du roi et d'un prince de la maison populaire de Hohenzollern, ni de la part du peuple prussien, il ne nous paraissait probable que les choses fussent poussées à l'extrême. Ne serait-ce point un contre-sens absurde que le roi de Prusse, comme le voulaient les alarmistes, se préparât à comprimer par un coup d'état les aspirations nationales au moment même où à Cassel le gouvernement prussien allait faire prévaloir, au besoin même par la force, les vœux et les droits populaires contre l'obstination d'un petit despote? Nous croyons que notre espérance ne sera point trompée. On paraît être d'accord en Prusse pour éviter le conflit. Nous pensons que la nouvelle chambre ne sera convoquée que pour expédier dans une courte session les affaires urgentes, et que l'on prendra grand soin d'écarter par des ajournemens prudens les luttes de prérogatives.

Si l'on en jugeait par les dernières nouvelles arrivées d'Amérique, la conclusion inévitable de la guerre civile devrait être le triomphe de l'Union américaine sur ce que l'on appelle aux États-Unis la *secessia*. La prise de la Nouvelle-Orléans était une condition essentielle du dénoûment de la guerre civile. En admettant en effet que le nord et l'ouest des États-Unis dussent consentir à la séparation des *gulf-states*, il est certain qu'ils ne pourraient accorder cette concession qu'à la condition que l'Union demeurât maîtresse du cours et de l'embouchure du Mississipi. Le Mississipi est en effet le grand débouché des états de l'ouest, et le *far west*, où se poursuit le développement continu de l'Union, ne peut laisser en des mains ennemies l'issue nécessaire de son commerce. Il y a là une de ces nécessités géographiques pour lesquelles les peuples supportent les guerres les plus sanglantes et les plus dispendieuses, et dont ne tiennent pas un compte suffisant ceux qui se figurent que la séparation des états du sud pourrait s'accomplir à l'amiable. Le poste de la Nouvelle-Orléans occupé, c'est à Corinth, dans l'ouest, à Yorktown au nord, que vont prochainement s'accomplir les faits militaires qui décideront du sort de la présente campagne. Quand les fédéraux sortiraient vainqueurs d'un nouveau choc avec les troupes du général Beauregard et de l'attaque préparée par le général Mac-Clellan contre les lignes d'Yorktown, il n'est pas certain qu'ils pussent pousser cette année leurs avantages au-delà des états frontières. On avait attribué, et non à tort, au voyage de M. Mercier à Richmond un caractère d'exploration diplomatique; on disait que le représentant de la France avait voulu s'assurer par lui-même des dispositions du gouvernement de Richmond et rechercher si les chefs de la sécession seraient disposés à se prêter à une négociation. Nous croyons que les résultats pacifiques que l'on aurait pu se promettre du voyage de M. Mercier ne se sont point réalisés, et que notre ministre a rencontré chez les meneurs de Richmond une obstination inflexible. Il ne faudrait point conclure de la démarche de M. Mercier que la France éprouve pour les états du sud une injuste partialité. Certains journaux officieux qui, avec une si infaillible sûreté d'instinct, se sont faits parmi nous les organes de l'insurrection des propriétaires d'esclaves ne seraient pas fâchés de donner à penser que le gouvernement français voit d'un œil favorable la cause du sud. Ces journaux font, par une telle manœuvre, injure au gouvernement, dont ils ont la prétention d'être les officieux interprètes, et nous sommes convaincus qu'ils ne rendent point sa pensée. Il est des choses si claires, si évidentes par elles-mêmes, qu'aucun artifice ne les peut travestir. De cette nature sont les intérêts de la France dans la question américaine. Il est manifeste que la dislocation de l'Union américaine, qui serait la destruction d'une des œuvres de la France, serait en même temps un grave échec pour nos intérêts dans le monde. Nous n'aimons point à faire appel aux jalousies nationales; est-il cependant possible de se dissimuler que cet événement aurait pour l'Angleterre un ca-

ractère bien différent, et que le succès de la sécession équivaudrait presque pour elle à la réintégration d'une partie de l'Amérique dans son empire colonial?

Nous pouvons en terminant nous promettre que, dans quinze jours, le corps législatif aura donné des signes de vie, et nous aura mis en mesure de parler de ses travaux et de ses discussions. La session de la politique proprement dite a bien peu duré, l'espace de la discussion d'une adresse. La session des finances, la session des affaires, va commencer enfin. Elle serait bien courte, si elle devait s'arrêter au terme officiel de la dernière prorogation; mais nous espérons qu'après les longues semaines que le corps législatif a silencieusement consumées dans le travail des commissions, on ne lui marchandera pas une nouvelle prolongation de session. Avant tout, nos députés ont à discuter le budget. L'on affirme que la commission du budget a très sérieusement étudié la question des impôts nouveaux, et qu'on nous épargnera la surtaxe du sel. A merveille; mais, outre le budget, la chambre doit voter encore plusieurs lois importantes. Parmi ces projets de lois, il en est un qui est déjà passé, croyons-nous, par l'épreuve du conseil d'état, et que nous tiendrions à voir entrer le plus tôt possible dans notre code commercial. C'est une loi sur les sociétés que nous avons réclamée, il y a six ans, dans la *Revue*, au moment même où l'Angleterre réalisait cette réforme. Cette loi nécessaire à notre industrie dans la situation de concurrence active où les derniers traités de commerce l'ont placée vis-à-vis de l'étranger ferait, de droit commun et sans l'intervention du conseil d'état, jouir les sociétés constituées sur un capital modéré du privilége de l'anonymat, c'est-à-dire de la limitation de la responsabilité au capital social. Cette loi, destinée à encourager l'association des capitaux, était, nous le répétons, le complément obligé de la nouvelle politique commerciale adoptée par la France.

E. FORCADE.

L'EXPÉDITION DU MEXIQUE.

Lorsqu'il y a déjà six mois on vit surgir au milieu de toutes les affaires contemporaines cette question du Mexique, qui n'était sans doute ni nouvelle ni dénuée d'importance, mais qui surprenait un peu l'opinion par les proportions inattendues qu'elle prenait tout à coup, un doute dut venir à tous les esprits qui ne se tournaient pas pour la première fois vers le spectacle d'anarchie et de honteuses misères qu'offrent quelques parties du Nouveau-Monde. Qu'allait-on faire au Mexique? Quel était le sens réel, quelles seraient les conditions et les limites de cette intervention collective

formulée dans le traité du 30 octobre 1861? Trois puissances considérables ne pouvaient manifestement sceller une alliance avec un certain éclat, envoyer leurs escadres et des corps de débarquement, pour se borner à quelque résultat insignifiant, pour se laisser jouer encore par quelque nouvelle comédie de négociations évasives. La France, l'Angleterre et l'Espagne, mettant en commun leurs griefs de toute sorte, allaient au Mexique pour chercher des réparations malheureusement trop légitimes, pour imposer à des pouvoirs malvenus le respect de la vie et des intérêts de leurs nationaux et de tous les étrangers. Elles ne cachaient point d'ailleurs leur désir de voir l'intervention européenne servir à l'établissement au Mexique d'un gouvernement plus régulier, plus stable, plus propre à offrir des garanties permanentes de sécurité et de protection. L'apparition des forces alliées devait, selon toutes les conjectures, provoquer une manifestation du peuple mexicain en faveur d'un ordre politique plus conservateur. En un mot, sans que ce fût là l'objet précis et ostensible de l'alliance, on entrevoyait au bout de l'expédition européenne la possibilité de l'établissement d'une monarchie, et comme on va vite dans cette voie, le nom même du chef de la future monarchie n'était plus un mystère. L'archiduc Maximilien d'Autriche semblait le candidat en disponibilité de l'empire mexicain. Six mois se sont écoulés depuis que les trois puissances sont engagées dans cette aventure : où en est-on aujourd'hui? Non-seulement la monarchie qu'on voyait déjà s'élever sur ce sol dévasté est toujours un problème, plus que jamais un problème, mais les réparations mêmes qu'on était allé chercher, on ne les a pas obtenues. L'Espagne, après avoir devancé ses alliés avec une ardeur quelque peu excessive, semble s'être refroidie un instant, et on la dirait assaillie d'hésitations singulières. L'Angleterre, qui n'avait envoyé que peu de troupes de débarquement, les retire presque tout entières sans dépasser la Vera-Cruz. La France marche en avant ou est sur le point de marcher, et ce qu'on sait de plus clair jusqu'ici de cette expédition, c'est qu'il y a sur le sol mexicain quelques milliers de soldats européens faisant des marches et des contre-marches, s'avançant pour reculer, ou rétrogradant pour reprendre leur élan, tandis que les gouvernemens, en maintenant toujours l'alliance du 30 octobre, en restant ostensiblement d'accord sur la nécessité de l'intervention, suivent en réalité une politique assez divergente, si ce n'est contradictoire. Et voilà comment cette affaire du Mexique va en se compliquant, au lieu de se simplifier.

Quelle est donc la cause de ces contradictions et de cette confusion, si visibles dans l'action des forces alliées au Mexique? La vérité est que, si les trois puissances, dans les préambules de leur alliance, ne jugeaient pas d'une manière différente la situation de la république mexicaine, elles n'avaient pas une opinion entièrement identique sur la portée définitive de l'intervention, sur la signification morale et politique de cette démonstration de l'Europe. De là ce décousu qui a commencé dès l'origine, le jour où

l'Espagne est arrivée avant tout le monde au Mexique, cédant trop visiblement à l'impatience assez vaine de planter la première son drapeau à la Vera-Cruz, et déployant une ostentation de forces qui mettait la France dans la nécessité d'augmenter elle-même son corps de débarquement pour rétablir l'équilibre des rôles, un peu troublé par cette brusque entrée en action. Il est évident que si l'Espagne, en prenant les devans, comptait s'assurer une certaine prépondérance dans la direction de l'entreprise, elle faisait un calcul imprudent, et elle se préparait une déception qu'elle a ressentie en effet, lorsque le corps expéditionnaire français a été accru. Le décousu a continué et s'est manifesté d'une manière bien plus sensible le jour où, au lieu de marcher sur Mexico, comme tout semblait l'indiquer, les chefs des forces alliées ont signé le 19 février ce qu'on a appelé les préliminaires de la Soledad : convention qui, à vrai dire, diminuait singulièrement le caractère de l'intervention, et qui, approuvée par l'Angleterre et l'Espagne, a été désavouée par la France. C'est là réellement le nœud de la question aujourd'hui. La convention préliminaire de la Soledad a créé pour un moment une situation entièrement distincte de celle qu'on avait prévue, et elle a surtout fait éclater la divergence entre les puissances alliées. Que l'Angleterre ait accueilli cette perspective d'une négociation nouvelle, quelque problématique qu'elle fût, et qu'elle ait saisi cette occasion de rappeler la plus grande partie de ses forces, cela n'a rien de surprenant : elle avait déclaré dès le premier instant qu'elle ne quitterait pas le littoral, qu'elle n'enverrait pas un corps d'opérations, que la France et l'Espagne étaient libres d'agir seules; mais ce qui est plus singulier et plus difficile à définir, c'est la part de l'Espagne dans cette œuvre confuse qui se déroule depuis six mois. Au premier instant, l'Espagne se hâte d'arriver à la Vera-Cruz avant ses alliés et semble dévorée de l'ardeur d'agir; puis bientôt, lorsque l'heure de l'action est venue, le chef de ses forces, le général Prim, s'arrête tout à coup; il signe des préliminaires qui n'ont assurément rien de décisif, qui annoncent une négociation, et qui, en permettant aux forces alliées de s'avancer dans l'intérieur pour chercher des positions plus salubres, leur font une obligation de rétrograder, si la négociation échoue. Qu'y a-t-il en tout cela? Le général Prim, qui a des alliances de famille au Mexique, a-t-il cédé à des considérations personnelles et a-t-il agi de lui-même? A-t-il au contraire représenté exactement en cette circonstance la pensée de son gouvernement? Ce qui est certain, c'est que les combinaisons dont on attribue l'idée première à la France ne sont nullement en faveur au camp espagnol, et que le général Prim, qui se trouvait pour le moment le chef des forces les plus considérables, qui était par conséquent le seul en position d'agir, a eu la plus grande part dans les préliminaires de la Soledad : de telle sorte que l'Espagne, après avoir un instant compromis l'expédition au début par trop de précipitation, a contribué bientôt à en suspendre le cours et à la dénaturer.

On ne peut s'y méprendre en effet. Peut-être eût-il été plus sage à l'origine de se rendre un compte exact des difficultés qu'on devait rencontrer, de ne point aller au Mexique, ou du moins de réduire l'expédition à des proportions moins étendues, moins solennelles, en se bornant à une action sommaire et précise. Dès que l'intervention avait pris un autre caractère, et que des corps d'armée européens étaient sur le sol du Mexique avec le dessein avoué d'aider la nation mexicaine à secouer l'anarchie qui la dévore, il n'y avait plus à hésiter. Reculer après avoir tant fait, c'était s'exposer à une déconsidération inévitable, et laisser les intérêts européens sans garantie pour l'avenir. A quoi pouvait servir de négocier avec un pouvoir qui a cent fois violé tous ses engagemens? Signer avec lui des préliminaires, n'était-ce pas lui donner du temps et lui conférer en quelque sorte ce caractère d'un pouvoir régulier et légal qu'on refusait justement de reconnaître? N'était-ce pas de plus décourager tous les Mexicains décidés à faire une tentative suprême pour sauver leur pays de la ruine par une organisation plus forte? Croire qu'on pourrait éluder la guerre, que toutes les questions pourraient se résoudre pacifiquement, et que ces hommes qui occupent actuellement le pouvoir à Mexico disparaîtraient d'eux-mêmes de la scène, ou seraient intimidés, c'était une chimère. Bien loin d'être intimidé, le gouvernement de M. Juarez n'a fait que s'enhardir au contraire et multiplier les violences. Assailli d'un côté par la guerre civile, de l'autre par les puissances alliées, qu'il a réussi un moment à réduire à l'inaction, M. Juarez a profité de ce répit pour se livrer à une recrudescence de fureur désespérée. C'est ainsi qu'il y a peu de temps, presque en présence des forces européennes, il faisait fusiller un des chefs militaires les plus distingués du Mexique, le général Robles Pezuela, sur le simple soupçon qu'il était en connivence avec les alliés. A Mexico même, au mépris de tous les intérêts étrangers, il a redoublé d'exactions, de contributions forcées équivalant à de véritables spoliations. Ainsi les alliés, après six mois, se trouvent juste au même point, placés dans la nécessité de recommencer une entreprise ingrate sans doute, hérissée de difficultés, mais à laquelle est attachée désormais la considération européenne. Il reste à savoir ce que fera l'Espagne en présence des résultats d'une convention qu'elle a approuvée un peu par jalousie des combinaisons françaises. Quant à la France, elle semble décidée à marcher aujourd'hui en avant pour aller résoudre la question à Mexico. Et en vérité y aurait-il rien d'autre à faire? Ce n'est que par de la décision et par le succès qu'on peut arriver à créer le terrain nouveau d'une combinaison possible, si tant est qu'il y ait des combinaisons possibles, efficaces et durables au Mexique.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

DE LA DIVISION ADMINISTRATIVE DE LA FRANCE.

Etudes d'administration, par M. Jules Chevillard, ancien préfet (1).

Qu'est-ce que l'administration dans un pays libre et dans la société moderne en général? Un ancien préfet, M. Jules Chevillard, a essayé de répondre à cette question délicate. « L'administration, dit-il, consiste dans un ensemble de mesures propres à développer toutes les ressources productives d'un pays et à assurer la meilleure répartition des richesses produites pour le bonheur et la grandeur du peuple, au point de vue de l'ordre matériel et de l'ordre moral. » J'accepte cette définition, qui me paraît assez exacte; je la voudrais seulement un peu plus complète, en ce sens qu'elle laisse dans le vague la nature des mesures à prendre pour atteindre ce double but, produire et distribuer. La science économique a choisi aussi pour thème ces deux mots, production et distribution des richesses, et les moyens qu'elle indique ne sont pas toujours d'accord avec ceux de l'école administrative. La définition prête donc à l'équivoque; elle dit très bien quel doit être l'objet de l'administration, mais elle ne dit pas quels doivent être ses procédés, en d'autres termes quelle part il convient de faire aux deux grands facteurs de tout ordre politique, l'autorité et la liberté.

La définition théorique de l'administration, avec ses devoirs et ses limites, n'entre d'ailleurs que comme accessoire dans le livre consciencieux et utile de M. Chevillard; le sujet principal de ces études est la division administrative de la France. On sait que, dans l'état actuel des choses, la France se divise en départemens, les départemens en arrondissemens, les arrondissemens en cantons, les cantons en communes. C'est cette division que l'auteur a particulièrement entrepris d'étudier, et qu'il critique dans quelques-unes de ses parties, en proposant d'y substituer ce qu'il regarde comme meilleur.

Prenant l'édifice par la base, il commence par protester de son profond respect pour la commune. « La commune, dit-il en rappelant un mot bien connu de Royer-Collard, existe, comme la famille, avant l'état; la loi politique la trouve et ne la crée point. » La commune, c'est le clocher, l'église, le cimetière, le centre de tous les actes de la vie civile, l'intermédiaire entre la famille et la patrie. Il est hors du pouvoir des lois de dénaturer cette division du sol français, produit antique de toute l'histoire religieuse et agricole. Le génie révolutionnaire l'a tenté à plusieurs reprises, la com-

(1) 2 vol. grand in-8°; Paris, chez Durand.

mune a toujours survécu. La constitution de l'an III divisait la France en grandes communes de 5,000 âmes et au-dessus, qui devaient seules jouir d'une administration municipale; quant aux communes ayant moins de 5,000 âmes, qui constituent, à quelques centaines près, la totalité de la France, elle ne leur accordait qu'un agent municipal pour remplir les fonctions d'officier de l'état civil. La constitution de l'an VIII alla plus loin encore : elle divisa la France en départemens et arrondissemens. Dans la pensée du législateur, la commune disparaissait. Heureusement la loi de pluviôse an VIII, qui survint peu après, admit l'existence des *municipalités* de villes, bourgs et *autres lieux;* la commune rurale, l'antique *paroisse,* rentra ainsi dans la loi, et parmi les restaurations du consulat ce ne fut pas la moins chère au peuple des campagnes. Sous l'empire, la commune vécut dans une obscurité profonde, le silence qui y régnait n'était troublé que par la conscription, et le 20 mars 1813, sous le coup de nécessités fatales, survint un décret de spoliation dont l'article 1er était ainsi conçu : « Les biens ruraux, maisons et usines, possédés par les communes, sont *cédés* à la caisse d'amortissement, qui en percevra les revenus à partir du 1er janvier 1814. »

L'auteur des *Études d'administration,* disons-le tout d'abord, est un zélé partisan de la restauration. Je suis loin de lui en faire un reproche. La restauration n'a pas bien fini, mais elle avait bien commencé, à part les violences de la première année. M. Chevillard fait donc ressortir fort justement ce que la restauration a fait pour la commune. D'abord elle a révoqué, par la loi du 26 avril 1816, l'inique décret de 1813, et restitué aux communes la partie de leur patrimoine qui se trouvait encore en la possession de l'état. Ensuite elle a fait reposer sur des bases solides, par l'ordonnance du 23 avril 1823, l'administration de la fortune communale. Le gouvernement a présenté, une première fois en 1821 et une seconde fois en 1829, tout un projet d'organisation municipale et départementale, et ce n'est pas précisément sa faute si ces deux projets ont échoué. Après avoir ainsi rendu justice à la restauration, il doit être permis de dire ce que M. Chevillard passe sous silence, je ne sais pourquoi : c'est que l'honneur d'avoir définitivement constitué la commune appartient au gouvernement de juillet, d'abord par la loi de 1831 sur l'organisation municipale, et ensuite par la loi de 1833 sur l'instruction primaire, la loi de 1836 sur les chemins vicinaux et la loi de 1837 sur l'administration municipale.

Les intérêts communaux sont par excellence les intérêts du peuple. On parle beaucoup du peuple aujourd'hui, on fait sonner très haut les grands mots de démocratie et de suffrage universel; mais depuis bientôt quinze ans que le suffrage universel gouverne la France, a-t-il rien fait de comparable dans l'intérêt populaire à ces lois d'un autre régime? Dans une des pièces justificatives de son livre, l'auteur cite un rapport qu'il fit en 1860, comme préfet de l'Indre, au conseil-général de ce département, sur l'état de l'instruction primaire. J'y trouve les chiffres suivans qui ont une grande éloquence : « La restauration avait reçu de l'empire 16 communes pourvues d'écoles fréquentées par 400 élèves; elle en a légué au gouvernement de juillet 62 fréquentées par 3,210 enfans; celui-ci à son tour en a laissé 161

donnant l'instruction à 6,955 personnes. En 1815, les frais de l'instruction primaire dans le département s'élevaient à 2,998 fr., en 1830, à 10,244 fr., en 1847, à 205,976 francs. » M. Chevillard ne parle pas des progrès accomplis depuis 1847.

Une objection s'est fait jour plusieurs fois; elle porte sur l'inégalité des communes. Telle commune, a-t-on dit, a plusieurs milliers d'habitans, telle autre à peine quelques centaines; celle-ci est riche, celle-là est pauvre : il serait à propos de grouper les plus pauvres pour leur donner plus de force par la réunion. M. Chevillard combat cette doctrine, et à mon sens il a raison. Pauvre ou riche, l'existence d'une commune est une conséquence de la configuration même du sol. Qu'on vienne au secours des plus pauvres si l'on veut et si l'on peut, mais qu'on leur laisse avant tout leur vie propre et indépendante. Humbles dans leurs prétentions, ces communes cherchent à mettre leurs besoins en rapport avec leurs ressources, elles se contentent d'une vieille chapelle et d'une mairie délabrée; mais c'est leur mairie et leur chapelle. En réunissant deux communes pauvres, que faites-vous? Vous réunissez deux coffres vides et vous doublez d'un trait de plume le territoire; vous avez la même misère répandue sur une plus grande surface, voilà tout. Au lieu de songer à des réunions, il faudrait plutôt diviser les communes les plus grandes, car il est bon qu'on n'ait pas trop de chemin à faire pour se rendre à l'école ou à la messe, pour présenter au baptême un enfant nouveau-né ou transporter un mort à sa dernière demeure.

Autant M. Chevillard respecte la commune, autant il respecte peu le département, qu'il regarde comme une création arbitraire de la loi. Il préfère, dit-il, à la division par départemens l'ancienne division par provinces, comme plus conforme à l'histoire et à la constitution naturelle. A ce sujet, il rappelle la tentative faite par Louis XVI, dans les dernières années de son règne, pour établir dans toutes les provinces qui n'avaient pas d'états des *assemblées provinciales*. Après avoir fait moi-même une étude spéciale de ces assemblées, je suis heureux de voir que d'autres encore cherchent à en réveiller le souvenir. « Les cœurs épris de l'amour de la liberté, dit M. Chevillard, peuvent envier cette institution à l'ancien régime, car aucun gouvernement, aucune révolution, n'a donné à la France municipale de semblables franchises depuis 1789 jusqu'à nos jours : » jugement parfaitement équitable, et qui sera désormais, je l'espère, placé hors de toute contestation.

Mais il ne suit nullement de là, ce me semble, qu'on doive blâmer radicalement l'institution des départemens. D'abord les départemens n'ont pas succédé aux anciennes provinces, mais aux *généralités*, ce qui est très différent. Les généralités dataient de François Ier, et elles avaient été remaniées plusieurs fois, sans beaucoup d'égards pour les circonscriptions historiques. L'ancienne Normandie était fractionnée en trois; d'autres provinces au contraire avaient été réunies, comme le Maine, la Touraine et l'Anjou dans la généralité de Tours, le Nivernais, le Bourbonnais et la Marche dans celle de Moulins, etc. Ensuite il n'est pas tout à fait exact que la formation des départemens n'ait pas répondu à des causes historiques. A prendre au pied de la lettre les discours prononcés en 1789, elle n'aurait

eu qu'un caractère révolutionnaire; mais les faits ne sont pas d'accord avec les paroles. Ce qui doit tout d'abord mettre en garde contre les apparences, c'est que les départemens ont survécu. Tout ce qui est purement révolutionnaire ne dure pas. Quand on examine de près ce qui s'est passé dans les assemblées provinciales de 1787, on voit de tous les côtés des besoins locaux se faire jour. Sur trente-deux généralités, six n'avaient déjà que l'étendue d'un seul département : celles d'Alençon, d'Amiens, de La Rochelle, de Lille, de Lyon et de Soissons. Une, celle de Valenciennes, avait moins que l'étendue actuelle d'un département. Parmi les plus grandes, le gouvernement royal venait de diviser par le fait celles de Tours et de Moulins en y créant plusieurs assemblées provinciales, et dans presque toutes les autres s'élevaient des réclamations du même genre : le Quercy demandait à se séparer du Rouergue, l'Angoumois du Limousin, la haute Auvergne de la basse, l'Aunis de la Saintonge, etc.

« Tout disparut, dit M. Chevillard, sous l'équerre et le compas du géomètre, » assertion souvent répétée, mais très exagérée. Les départemens n'ont pas été précisément tracés par l'équerre et le compas : ce qui le prouve, c'est qu'il y a des départemens qui ont 9,740 kilomètres carrés, comme la Gironde, et d'autres qui en ont 3,548, comme Vaucluse, ou 2,790, comme le Rhône. Il n'y a pas un seul département qui soit conforme à la moyenne de 6,166 kilomètres carrés, tous sont au-dessus ou au-dessous. C'est qu'on a tenu compte plus qu'on n'a voulu en convenir des divisions historiques et naturelles. Ce qu'il y avait de plus défectueux dans ce premier travail s'est corrigé peu à peu avec le temps, et, sauf quelques réclamations de détail, l'ensemble est aujourd'hui généralement accepté.

Que veut-on dire quand on parle du *rétablissement* des anciennes provinces? Est-ce des généralités qu'il s'agit? Nous savons combien elles étaient inégales et mal constituées pour la plupart. Veut-on revenir aux provinces proprement dites? Voici bien un autre embarras. Les noms et les circonscriptions des provinces ont singulièrement varié dans le cours de leur histoire. Ce qui en restait en 1789 présentait encore plus de bigarrures que les généralités. Une province, le Languedoc, avait l'étendue de huit départemens; d'autres, comme la Normandie ou la Bretagne, en ont formé cinq, d'autres quatre, d'autres trois, d'autres deux, le plus grand nombre n'en a formé qu'un. M. Chevillard se tire d'affaire en fixant à vingt-cinq ou trente le nombre de ses provinces; mais cette division est tout à fait arbitraire, plus arbitraire que celle des départemens. Si on tentait de les dessiner sur une carte, on serait fort embarrassé. Admettons cependant cette première difficulté vaincue; chacune de ces *nouvelles* provinces, car elles n'auront rien de commun avec les anciennes, aurait en moyenne, d'après la base indiquée, l'étendue de trois de nos départemens. Ce résultat vaut-il la peine qu'on bouleverse pour l'obtenir toutes les traditions établies? Il s'est formé aussi des traditions depuis 1789, et qui ont déjà pour elles près de trois quarts de siècle; M. Chevillard le reconnaît si bien qu'il propose de refaire des provinces sans supprimer les départemens : cela seul suffit pour ruiner son idée. La province ajoutée au département ne serait qu'un nouveau rouage dans une administration déjà trop compliquée; des bureaux

de plus, des lenteurs de plus, de nouveaux embarras, de nouvelles dépenses, et pour quoi? On ne peut rien attendre de la province qu'on ne puisse tout aussi bien obtenir du département.

Au nombre des avantages qu'attend M. Jules Chevillard de cette création, il range l'action salutaire qu'exerceraient, selon lui, ses administrations provinciales pour arrêter le mouvement des populations rurales vers les grandes villes. Je croirais plutôt à l'effet contraire. Ce qui attire les hommes vers les centres de population, c'est la centralisation des capitaux. Cette centralisation ne ferait que s'accroître le jour où les vingt-cinq premières villes de France deviendraient des capitales de province. Les gouverneurs voudraient avoir de gros traitemens, une sorte de cour, le tout aux dépens des contribuables. On paraît croire que le mal de l'émigration intérieure était inconnu sous l'ancien régime : c'est une erreur; tout le monde s'en plaignait au XVIIIe siècle, il a commencé sous Louis XIV avec la centralisation monarchique. Je ne comprends pas davantage en quoi une organisation provinciale pourrait servir au développement de l'agriculture, des travaux publics, des sciences, des lettres, des arts. « Le département, dit-on, a des bornes trop étroites. » Il semble au contraire que plus une circonscription est étroite, plus l'attention peut se porter sur tous les points et sur tous les intérêts qu'elle embrasse. Les travaux publics les plus urgens se divisent en deux catégories, les chemins de fer et les chemins vicinaux; les premiers resteront dans toutes les hypothèses entre les mains de l'état, à cause des considérations politiques et financières qu'ils soulèvent et que l'état seul peut convenablement aborder. Pour les chemins vicinaux, loin de trouver le département trop petit, je le trouverais plutôt trop grand : les chemins vicinaux sont beaucoup plus une affaire d'arrondissement et même de canton.

On dit que les provinces protestèrent en 1789 contre la nouvelle division : il y eut en effet quelques réclamations; mais les adhésions dépassèrent de beaucoup les résistances, ce qui se conçoit sans peine, puisque le nombre des chefs-lieux passait de trente-trois à quatre-vingt-trois. Le gouvernement de Louis XVI voulait lui-même réformer la division par généralités; il voulait étendre tôt ou tard aux pays d'états le régime des assemblées provinciales, afin d'établir partout un système uniforme d'administration. Le nombre des provinces ainsi reconstituées eût été probablement inférieur de moitié au nombre actuel des départemens, mais le but était le même; c'est pourquoi Louis XVI accueillit avec empressement la formation des départemens, qui réalisait, en l'exagérant un peu, la pensée de ses prédécesseurs et la sienne. Le trait le plus révolutionnaire de cette organisation, c'est la substitution des nouveaux noms aux anciens. Que ce soit là un fait regrettable, je ne le nie pas; mais il ne faut pas non plus y attacher trop d'importance. Les anciens noms ne pouvaient pas périr et n'ont pas péri, on les emploie aussi souvent que les nouveaux. Rien ne serait plus facile que de rendre aux départemens les noms qu'ils ont portés un moment : le département de l'Ain s'appellerait le département de la Bresse, l'Aisne redeviendrait la Haute-Picardie, l'Allier le Bourbonnais, l'Ardèche le Vivarais, et ainsi de suite; mais à quoi bon? Les noms actuels sont à leur tour

passés dans les habitudes; on peut sans inconvénient donner cette satisfaction à ceux qui tiennent à les conserver, et qui ont vu avec consternation les départemens nouvellement annexés s'appeler Savoie et Haute-Savoie au lieu du Léman et du Mont-Blanc.

L'auteur des *Études d'administration* se montre plus sévère encore pour l'arrondissement que pour le département. Il le regarde comme une pure création de l'esprit, et l'appelle l'*enfant de la rêverie*. Je ne voudrais pas prendre la défense de l'arrondissement tel qu'il est aujourd'hui constitué; je ne puis cependant accepter une condamnation aussi absolue. L'arrondissement, c'est l'ancienne *élection:* le nombre des arrondissemens est un peu plus grand que celui des élections, et par conséquent l'étendue moyenne en est un peu moindre; mais, sur beaucoup de points, la circonscription actuelle est exactement la même que l'ancienne, le chef-lieu est le même, il n'y a de changé que le nom. Pas plus que dans les départemens, la symétrie n'y règne en souveraine. Tel département a sept arrondissemens, tel autre six, tel autre cinq, tel autre quatre, beaucoup n'en ont que trois. Comme l'étendue, la population varie. Là aussi on a subi la loi des faits. Les autorités administratives et judiciaires de l'arrondissement ne sont pas non plus sans précédens : le sous-préfet rappelle fort l'ancien subdélégué, et le tribunal de première instance n'est pas sans quelques rapports avec l'ancien présidial. Ce qui me paraît vrai dans la critique de M. Chevillard, c'est que l'arrondissement n'a pas reçu des lois qui le constituent une véritable vie. Le sous-préfet n'est qu'un agent de transmission qui n'a pas d'autorité personnelle; il ressemble trop au subdélégué, quoiqu'il ne soit plus, comme autrefois, nommé par l'intendant; le conseil d'arrondissement n'est qu'une ombre, un mot sans réalité.

Ici se présente la partie vraiment utile des études de M. Chevillard. En demandant la suppression de l'arrondissement, il propose de le remplacer par une organisation cantonale. Cette idée a été souvent débattue dans nos assemblées législatives; elle avait fait l'objet d'un projet de loi préparé par MM. Vivien et Odilon Barrot, quand a éclaté le coup d'état de 1851. Je l'ai moi-même adoptée, dans mon *Économie rurale de la France,* comme le meilleur moyen de rendre la vie à nos campagnes. Avant l'annexion de la Savoie, la France renfermait 2,850 cantons, ayant chacun en moyenne 20,000 hectares d'étendue et une population de 12,000 habitans. Comme le département et l'arrondissement, le canton a des origines naturelles; on le voit reparaître assez souvent dans l'organisation provinciale de 1787, et même auparavant, sous des noms divers. Dès le mois de décembre 1789, l'assemblée constituante a reconnu son existence, et depuis ce moment il s'est maintenu dans toutes nos révolutions. Il forme par essence la juridiction d'une justice de paix, et, soit pour les élections, soit pour le recrutement, on est forcé d'y avoir recours toutes les fois qu'on veut se rapprocher du plus grand nombre. Plus petit que l'arrondissement, plus grand que la commune, le canton est un centre vivant.

Il s'agirait de le rendre plus vivant encore en y établissant un conseil électif et un agent administratif sous le nom de maire cantonal. Ce conseil et cet agent auraient dans leurs attributions les institutions de bienfai-

sance, les chemins vicinaux d'intérêt commun, les travaux de desséchement et d'irrigation, la police rurale, l'instruction publique, la statistique. Le membre du conseil-général serait président de ce conseil, où siégeraient aussi de plein droit le juge de paix et le curé de canton. Les autres membres seraient ou les maires de toutes les communes du canton, ou des délégués spéciaux de tous les conseils municipaux.

L'objection la plus apparente contre ce projet vient du souvenir qu'a laissé la constitution de l'an III, qui avait absorbé la commune dans le canton. Il serait facile d'échapper à ce danger en déterminant avec soin les attributions de part et d'autre. La commune avant tout, c'est la base de la société française; le canton ne doit commencer que là où finit la commune. Une difficulté plus redoutable me paraît tenir à l'existence actuelle de l'arrondissement. Il y a incompatibilité évidente entre le canton et l'arrondissement; il faut que l'un cède à l'autre. Or comment supposer que trois cents villes de France renonceront sans combat à leur titre de chef-lieu? Elles feront valoir pour le garder toute sorte de raisons. Elles diront que les conseils cantonaux, devant se composer en tout de quarante mille membres, n'offriraient pas assez de garanties d'indépendance et de lumières, que les frais de trois mille administrations cantonales excéderaient beaucoup la mesure de leur véritable utilité, que les conseils d'arrondissement, pourvus d'attributions plus étendues, rempliraient très suffisamment l'office des conseils cantonaux, etc. Malgré ces argumens, dont je ne me dissimule pas la valeur, je partage l'avis de M. Chevillard. A mesure que l'activité se multiplie, il me paraît utile d'en multiplier les foyers. L'objection tirée du grand nombre des conseillers cantonaux me paraît un argument en sens contraire. Que quarante mille citoyens soient appelés à étudier et à servir de près, dans un cadre moins resserré que la commune, ces grands intérêts matériels et moraux qui se présentent partout à la fois, comme l'assistance publique, l'instruction populaire, les travaux publics utiles, je ne puis y voir que des avantages.

L'auteur des *Études d'administration* termine par des considérations générales sur la centralisation. Il se déclare partisan du principe de la centralisation et ne veut en combattre que l'excès. Telle est en effet la seule tendance raisonnable et possible. Personne ne peut songer sérieusement à attaquer la centralisation en elle-même. Toute l'histoire de France y conduit. Que ce soit un bien ou un mal, c'est une nécessité, ou, si l'on veut, une fatalité nationale. Ceux qui parlent de décentraliser ne peuvent donc prétendre qu'à ralentir un peu l'irrésistible tourbillon. La grande centralisation, qui est avant tout politique et militaire, ne peut que gagner à se débarrasser de quelques-uns des innombrables détails qui l'encombrent. On doit être bien certain que, quoi qu'on fasse, la centralisation sera la plus forte, surtout avec des instrumens comme les chemins de fer et le télégraphe électrique. Rien n'empêche donc de chercher à en atténuer quelques-uns des abus les plus crians et les plus incontestables. Un décret impérial du 25 mars 1852 a déjà tenté d'apporter quelque soulagement à l'immense amas d'écritures qui s'accumulait dans les bureaux des ministères et menaçait de tout submerger. En donnant aux préfets la décision sur un assez grand

nombre d'affaires qui exigeaient autrefois l'intervention de l'autorité centrale, ce décret a simplifié les formes les plus lentes de l'administration, mais il n'a rien fait pour l'émancipation des administrés; c'est un progrès plus apparent que réel, d'autant plus qu'il n'a encore reçu qu'une exécution faible et incertaine.

La véritable décentralisation, comme le dit très bien M. Chevillard, réside dans l'action des corps électifs. Ces corps existent aujourd'hui, ils sont même issus du suffrage universel, mais ils ne sont pas pourvus d'attributions suffisantes. Arrivé là, l'auteur des *Études d'administration* se montre hésitant et timide; il semble reculer lui-même devant les souvenirs qu'il évoque. « Jamais, dit-il, la France ne reverra un système aussi complet de libertés locales que les *assemblées provinciales* de Louis XVI. » Pourquoi pas? La constitution de ces assemblées n'avait rien d'anarchique; leurs délibérations restaient soumises au contrôle du pouvoir central, et elles avaient auprès d'elles, pour les diriger et les contenir, l'intendant ou commissaire du roi. On comprendrait ce jugement s'il s'agissait de ces systèmes morts-nés inaugurés par la constitution de 1791 et les constitutions suivantes, qui supprimaient dans les provinces les agens du gouvernement et qui confiaient l'administration tout entière à des corps délibérans; mais on chercherait en vain ces erreurs dans l'édit de 1787. Les principes de cet édit l'ont déjà emporté deux fois sur les déviations en sens contraire de nos révolutions : une première fois, quand la loi de l'an VIII a rétabli les intendans sous le nom de préfets; une seconde, quand la loi de 1833, après tant d'années de délégation arbitraire, a rendu l'élection aux conseils locaux. Il y a encore à puiser dans cette mine ouverte depuis soixante-quinze ans.

Les syndics-généraux élus formaient double emploi avec les intendans et ne méritent pas d'être repris; mais ce qui est vrai des fonctionnaires de province ou de département ne l'est pas au même degré des agens secondaires. Rien n'empêche que le sous-préfet, par exemple, si l'on s'en tient à l'organisation actuelle par arrondissement, ou le maire cantonal, si l'on préfère l'organisation par canton, ne reprenne le caractère électif ou tout au moins un caractère mixte. Il suffit du préfet pour maintenir au centre du département l'action du pouvoir unitaire; dans les arrondissemens et à plus forte raison dans les cantons, on peut sans inconvénient donner aux corps électifs une part dans le choix de ces agens qui n'ont et n'auront jamais beaucoup d'importance. Les assemblées d'élection de Louis XVI nommaient elles-mêmes leurs syndics.

J'ai déjà fait remarquer que la *commission intermédiaire,* chargée de veiller dans l'intervalle des sessions à l'exécution des délibérations, dont l'analogue se retrouve dans les anciens états provinciaux de presque toute l'Europe et qui existe encore en Belgique sous le nom de *députation provinciale,* mériterait au moins un examen approfondi. Toutes les commissions de ce genre, instituées en vertu de l'édit de 1787, se montrèrent très zélées et très sérieuses; elles durèrent plus que les assemblées elles-mêmes, et ne disparurent qu'en 1790 devant les nouvelles administrations départementales. Dans tous les cas, si les avantages de ce moyen de surveillance peuvent être contestés, ceux d'une plus grande publicité pour les délibérations des

conseils-généraux ne peuvent pas l'être; la publication des procès-verbaux par les soins du conseil lui-même ou de ses délégués vaudrait mieux que le mode arbitraire et dérisoire actuellement suivi. C'est du moins ainsi que pensaient les assemblées provinciales dès 1780, puisqu'elles maintinrent avec un soin jaloux cette prérogative contre les empiétemens des intendans, et il est bien difficile de croire que ce qui se pouvait en 1780 ne se puisse plus aujourd'hui.

Dans le système de l'édit de 1787, les assemblées provinciales et leurs annexes, les assemblées d'élection, percevaient elles-mêmes la totalité des impôts directs, sauf à payer au gouvernement, sous forme d'abonnement ou sous toute autre, la part qui lui revenait. Les impôts indirects échappaient seuls à leur contrôle, et formaient proprement les revenus de l'état. Cette distinction, qui est encore suivie en Angleterre, s'éloignerait maintenant beaucoup de nos habitudes, et on peut hésiter à la reproduire, malgré ce qu'elle a de juste, de rationnel et d'utile; mais ne pourrait-on pas augmenter un peu les ressources dont disposent les pouvoirs locaux? L'importance d'un corps électif se mesure à la puissance de son budget; soit qu'on veuille créer des conseils cantonaux, soit qu'on aime mieux fortifier les conseils actuels d'arrondissement, soit enfin qu'on se borne à étendre l'action des conseils-généraux, on ne fera rien de sérieux sans argent. Supposons qu'on retranche 150 millions du budget de l'état pour les reporter aux budgets locaux, voilà de quoi leur donner immédiatement une vie nouvelle. 150 millions, ce serait en moyenne 50,000 francs pour chaque conseil cantonal, ou 400,000 francs pour chaque conseil d'arrondissement, ou 1,600,000 francs pour chaque conseil de département, suivant qu'on les attribuerait aux uns ou aux autres. Ce qui pourrait se faire avec un pareil secours, tout le monde le comprendra aisément. Est-il possible de retrancher 150 millions des dépenses générales? Voilà toute la question. Or il ne faut pas oublier qu'il y a vingt ans le budget de l'état ne dépassait pas 1 milliard, et, il y a dix ans seulement, 1 milliard 500 millions.

Quoi qu'il en soit, on est heureux de voir des hommes comme M. Chevillard, exercés par la pratique de l'administration, porter leurs réflexions sur ce qui peut nous manquer encore sous ce rapport. Je ne partage pas son opinion sur un point important; mais l'ensemble de ses idées me paraît excellent. Il est impossible qu'un jour ou l'autre de pareilles études ne portent pas leurs fruits. Ce jour-là, la France fera un grand pas; aux avantages de l'unité, que rien ne peut lui ôter, elle ajoutera ceux d'une activité régulière et féconde sur tous les points de son territoire. L. DE LAVERGNE.

UN PENSEUR ET UN CRITIQUE ÉCOSSAIS.

C'est un plaisir assez singulier que nous a procuré la lecture des *essais* réunis de M. Patterson (1); en dépit de ses efforts pour fixer notre attention

(1) *Essays in History and Art* (*Essais d'Histoire et d'Esthétique*), par R. H. Patterson; 1 vol., William Blackwood et fils, Édimbourg et Londres 1862.

sur les sujets les plus divers, nous ne pouvions nous empêcher de voir circuler et s'agiter à travers les pages de son livre, comme autant de petits génies affairés, comme autant de nymphes ou d'ondines occupées à alimenter les sources secrètes des ruisseaux, tous les instincts, les penchans et les goûts de la race écossaise. M. Patterson, qui à l'occasion ne se refuse pas, — en homme bien élevé du reste, — le plaisir de lancer une légère épigramme contre la volatilité gauloise, ferait bien d'y prendre garde, car, ainsi que Macauley, Carlyle, lord Brougham, et presque tous les écrivains écossais, il a dans le tour et l'ordre de ses idées, dans sa manière même d'écrire l'anglais, quelque chose qui rappelle de très près le tempérament intellectuel de la France. Il serait facile à traduire dans notre langue, et un lecteur français n'aurait nulle peine à se mettre à son pas. Chose remarquable, tandis que l'Irlande a fourni et fournit encore au royaume-uni tant d'avocats et d'orateurs, c'est l'Écosse qui semble avoir pris pour elle la métaphysique, l'argumentation, et tous les travaux qui répondent au besoin de généraliser, de ramener à l'unité. Elle a fondé la haute presse critique de l'Angleterre en créant la *Revue d'Édimbourg,* elle a donné à la Grande-Bretagne presque tous ses philosophes, elle lui a donné les trois hommes qui ont érigé en système l'économie politique, elle a produit une bonne partie de ses grands historiens, nous voulons dire ceux qui ont écrit des histoires générales, et qui, par cela seul, devaient être avant tout des généralisateurs. En face de l'église anglicane enfin, c'est le calvinisme écossais qui représente la théologie systématique, la religion logiquement déduite d'un principe unique, et si jamais l'Angleterre coordonne sa législation, probablement ce seront des Écossais qui prendront l'initiative de cette œuvre d'unification.

M. Patterson est sans doute un homme supérieur, et il est loin de laisser faire ces instincts qui sont entrés en lui par droit de naissance, ces génies de son tempérament; toujours est-il qu'ils sont bien en lui. Quoiqu'il ait aussi son côté poétique, c'est un esprit essentiellement clair et logique qui aime à spéculer, à embrasser de vastes ensembles, et qui procède volontiers par des séries consécutives de raisonnemens, un esprit chez qui le besoin de comprendre, d'expliquer et de résumer l'emporte d'une manière décidée sur le sentiment et sur les émotions capricieuses de l'imagination. Éditeur d'une excellente publication mensuelle qui a joué un rôle important et parfois bruyant comme organe du parti tory, M. Patterson représente très méritoirement l'Écosse du présent, la presse actuelle d'Édimbourg et l'influence qu'elle exerce en Angleterre. La même position que le *Blackwood* a prise à l'égard de la poésie en combattant l'école convulsionnaire, transcendentale et *subjective,* et en lui opposant le bon sens *objectif* de Macauley et d'Aytoun, le directeur du *Blackwood* la prend et la défend énergiquement à l'endroit des beaux-arts. On sent chez lui cette espèce de positivisme qui a toujours été un des traits de la philosophie écossaise, et qui n'aurait qu'un pas à faire pour aboutir à des idées comme celles de notre Cabanis ou de notre Condillac. Seulement ce pas, M. Patterson ne le fait point : en même temps qu'il est Écossais, il est de son époque : il participe à la réaction qu'ont provoquée partout les exagérations du dernier siècle, et

il a même mis beaucoup de vivacité à réfuter une célèbre théorie que ces exagérations avaient fait naître en Écosse; nous voulons parler de cette théorie de Jeffrey, qui prétendait expliquer par de simples associations d'idées le charme que nous appelons beauté, et qui revenait ainsi à nier l'existence du beau, comme d'autres arrivaient par la même voie à nier celle du bien.

Sur ces questions d'art, auxquelles M. Patterson a consacré quatre ou cinq essais, il est curieux de le voir en lutte contre M. Ruskin. Ce sont bien deux races en présence. M. Ruskin en définitive est un mystique. S'il demande sans cesse la réalité et rien que la réalité, cela vient seulement de ce qu'il confond la nature avec le sentiment que la nature éveille chez l'artiste : au fond, ce qu'il désire, c'est que le sentiment individuel soit libre de s'exprimer sans subir la loi de l'intelligence; ce qu'il repousse, c'est l'art méthodique et prémédité, cet art de tête qui, au lieu de s'abandonner aux impressions éprouvées en face de la nature, s'applique à suivre les idées que la raison peut se faire de la peinture et de ce qu'elle doit être. M. Patterson soutient précisément la thèse contraire. Il veut aussi la réalité, mais la réalité idéalisée, et bien qu'il sache reconnaître les droits de l'inspiration, sa sympathie est sans contredit pour le jugement. Il fait un mérite aux Grecs d'avoir été systématiques dans leur sculpture et leur architecture, de s'être laissé diriger, même dans ce domaine spécial de l'émotion, par leurs conceptions métaphysiques. Il demande que dans une large mesure l'imagination obéisse aux notions abstraites de l'intelligence, aux vérités déduites de tout ce qu'elle a compris. Profitant de l'occasion, M. Patterson rompt une lance en l'honneur du platonisme et de la déduction des anciens; il rappelle que toutes les grandes découvertes modernes, celles de Newton, de Copernic, ont été préparées par une hardie spéculation *à priori*. Tout cela est appuyé de beaucoup de science, et M. Patterson applique ses propres principes en nous donnant une théorie du beau qu'il fait presque entièrement reposer sur les lois de l'acoustique et de l'optique. Il commence par admettre que l'essence du beau est la symétrie avec un accompagnement plus ou moins secondaire de dissonances qui servent à la faire valoir en même temps qu'elles sont dans l'art le principe de l'expression, et qu'il s'agisse des lignes, des couleurs ou des sons, il ramène cette symétrie à des proportions mathématiques. Nous ne doutons pas qu'il n'y ait beaucoup de vérité dans les vues du critique écossais. En général M. Patterson a raison contre les exagérations qu'il réfute : ce qu'il dit est juste et bon; s'il pèche, c'est plutôt par ce qu'il ne dit pas, par le point où il s'arrête. Son tort est de trop se borner à étudier les conditions extérieures du beau sans chercher comment telles ou telles proportions peuvent nous causer des impressions conformes aux lois de notre être; mais il s'en faut que M. Patterson n'ait abordé que ces questions d'art, et dans tous les autres sujets qui réclament avant tout un jugement large, droit et éclairé, il a peu d'égaux parmi les écrivains de la presse périodique. Ses études sur l'ethnologie de l'Europe, sur l'état actuel de l'Inde et sur son histoire religieuse, sur la vie nationale de la Chine, sont aussi remarquables par le fond que par la forme, et l'on ne s'étonne pas que ses articles sur la *politique napoléonienne* (ar-

ticles réimprimés depuis en volume sous le titre de *la Nouvelle révolution*) lui aient valu la réputation de prophète et d'ingénieux penseur politique. S'il aime à généraliser, c'est en homme qui voit vraiment toutes les grandes données d'une question.

Dans ses instincts comme dans son intelligence, il n'a rien d'exclusif. Loin d'être rétréci par des antipathies, loin de céder à l'esprit de secte ou de parti, il se plaît à croire, au contraire, que chaque peuple est chargé d'élaborer un de ces mille aspects de la vérité qui ne peuvent tenir dans une seule formule, chargé de recueillir et refléter un de ces rayons partiels de la lumière pure qui un jour, pense-t-il, doivent se rapprocher. C'est là son espérance, le *millenium* de son rêve. Il espère que le temps approche où l'histoire cessera d'être aveuglée par des préjugés de race, et où elle deviendra un magnifique poème, en sachant suivre, à travers les conflits apparens, la glorieuse harmonie des efforts de l'humanité; il espère que le rapprochement des nations, jusqu'ici séparées, prépare une nouvelle ère où chacun des membres de la grande famille viendra verser, comme dans un réservoir commun, les fruits de son labeur pour enfanter une civilisation aussi large que la nature humaine. En attendant, cette disposition à rendre égale justice à tous le sert bien lui-même dans ses appréciations. Elle l'a aidé à saisir le sens des diverses religions de l'Inde; elle l'a mis à même de comprendre et de faire comprendre à d'autres combien on se trompe en se représentant la Chine comme un pays immobile et barbare. Quant à ce dernier empire, M. Patterson inclinerait à penser qu'il est encore destiné à se régénérer, et cela par les mêmes moyens qui l'ont déjà ranimé plus d'une fois, c'est-à-dire par les guerres et les révolutions. C'est la guerre en effet qui, aux yeux de l'auteur, est le grand agent de rénovation, et nous citons volontiers ce trait pour indiquer une des qualités qui ont le plus contribué à sa supériorité. Il est viril, il a le sentiment de la réalité, il ose la regarder en face, et cela n'est pas un mince avantage pour éviter toutes les extravagances qui aujourd'hui s'appuient sur tant de naïve sentimentalité.

J. MILSAND.

V. DE MARS.

LE

COMTE KOSTIA

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Au commencement de l'été de 1850, un seigneur russe, le comte Kostia Petrovitch Leminof, eut la douleur de voir mourir subitement, et dans la fleur de sa beauté, sa femme, plus jeune que lui de douze ans. Cette perte cruelle, à laquelle rien ne l'avait préparé, le jeta dans un violent désespoir, et quelques mois plus tard, demandant aux distractions d'un lointain voyage le moyen de tromper ses regrets, il quitta, dans l'intention de n'y plus revenir, ses terres, voisines de Moscou. Accompagné de ses deux enfans jumeaux âgés de dix ans, d'un pope qui leur servait de gouverneur et d'un serf nommé Ivan, il se rendit à Odessa, et y prit passage à bord d'un navire marchand en partance pour la Martinique. Débarqué à Saint-Pierre, il se logea dans une maison écartée des environs. La profonde solitude où il s'enferma n'apporta pas d'abord à son chagrin l'adoucissement qu'il en espérait. Il ne lui suffisait pas d'avoir quitté son pays, il aurait voulu changer de planète, et il se plaignait de trouver partout la nature trop semblable à elle-même. Il ne trouvait aucun site assez étranger à sa destinée, et dans les lieux déserts où le promenait l'inquiétude désespérée de son cœur, il s'imaginait revoir des témoins importuns de ses joies passées et de l'infortune où elles s'étaient subitement englouties.

Il habitait depuis un an la Martinique, quand la fièvre jaune lui enleva l'un de ses enfans, et cependant, par une réaction bizarre de son vigoureux tempérament, ce fut vers ce temps même que sa sombre mélancolie se dissipa, et fit place à une gaîté amère et sarcastique qui était plus conforme à son naturel. Dès sa première jeunesse, il avait eu un goût de plaisanterie, un tour railleur dans l'esprit, assaisonnés de cette grâce ironique dans les manières qui est le propre des grands seigneurs moscovites, et qui atteste une longue habitude de jouer avec les hommes et avec les choses. Toutefois sa guérison n'alla pas jusqu'à lui rendre les agrémens qu'il portait autrefois dans le commerce de la vie. La souffrance avait amassé en lui un levain de misanthropie qu'il ne prenait pas la peine de dissimuler; sa voix avait perdu ses notes caressantes, elle était devenue rude et saccadée; son geste était brusque et son sourire méprisant. Par momens, toute sa personne annonçait une volonté superbe qui, tyrannisée par les événemens, aspirait à prendre sa revanche sur les hommes.

Si terrible cependant qu'il fût parfois aux personnes de son entourage, c'était un diable civilisé que le comte Kostia. Aussi, après un séjour de trois ans sous le ciel des tropiques, il se prit à soupirer après la vieille Europe, et un beau jour on le vit débarquer sur les quais de Lisbonne. Il traversa le Portugal, l'Espagne, le midi de la France et la Suisse. A Bâle, il apprit qu'entre Coblentz et Bonn, dans un endroit assez isolé, un vieux château était à vendre. Il se transporta sur les bords du Rhin, acheta ces antiques murailles et les terres qui en dépendaient, sans se donner le temps de débattre le prix ni de visiter en détail le domaine. Le marché conclu, il fit faire en hâte quelques réparations urgentes à l'un des corps de logis dont se composait son manoir délabré, qui portait le nom imposant de forteresse du Geierfels, et il ne tarda pas à s'y installer, en se promettant d'y passer le reste de ses jours dans une retraite paisible et studieuse.

Le comte Kostia tenait de la nature un esprit vif et prompt qu'il avait fortifié par l'étude. Il avait toujours aimé de passion les recherches historiques; mais de toutes choses il ne savait et ne voulait savoir que ce que les Anglais appellent *the matter of fact*. Il professait un froid mépris pour les idées générales et les abandonnait de grand cœur aux « songe-creux; » il se gaussait de toutes les théories abstraites et des esprits naïfs qui les prennent au sérieux; il tenait que tout système n'est qu'une déraison raisonnée, que les seules folies pardonnables sont celles qui se donnent pour ce qu'elles sont, et que c'est le fait d'un pédant d'habiller ses imaginations en théorèmes de géométrie. En général, la pédanterie

était à ses yeux le vice le moins excusable, et par là il entendait la prétention de remonter aux principes des choses, « comme si, disait-il, les choses avaient des principes, et comme si le hasard se laissait calculer. » Cela ne l'empêchait pas de dépenser lui-même beaucoup de logique à démontrer qu'il n'y en a point ni dans la nature, ni dans l'homme. Ce sont là de ces inconséquences que les sceptiques ne songent pas à se reprocher; ils passent tous leur vie à raisonner en s'escrimant contre la raison. Bref, le comte Kostia ne respectait que les faits; il estimait qu'à le bien prendre il n'y a que cela dans le monde, et que l'univers, conçu dans son ensemble, est une collection d'accidens qui se contrarient.

Membre de la *société d'histoire et d'antiquités* de Moscou, il avait publié autrefois d'importans mémoires sur les antiquités slaves et sur quelques points controversés de l'histoire du Bas-Empire. A peine installé au Geierfels, il s'occupa de remonter sa bibliothèque, dont il n'avait emporté que quelques volumes à la Martinique. Il donna l'ordre qu'on lui expédiât de Moscou la plupart des livres qu'il y avait laissés, et il envoya d'importantes commissions à plusieurs libraires d'Allemagne. Quand son *sérail* (c'était son mot) fut à peu près au complet, il se replongea dans l'étude, et en particulier dans sa chère *Byzantine*, dont il avait l'insigne bonheur de posséder l'édition du Louvre en trente-six volumes in-folio, et il en vint bientôt à former l'ambitieux projet d'écrire une histoire complète de l'empire byzantin depuis Constantin le Grand jusqu'à la prise de Constantinople. Il s'éprit si fort de ce grand dessein, qu'il en perdit presque le boire et le manger; mais à mesure qu'il avançait dans ses recherches, il était plus effrayé de l'immensité de l'entreprise, et il conçut le désir de s'assurer l'aide d'un collaborateur intelligent, qui pût accepter une partie de la besogne. Comme il se proposait d'écrire en français son volumineux ouvrage, c'est en France qu'il dut chercher cet outil vivant qui lui manquait, et il s'en ouvrit à l'une de ses anciennes connaissances de Paris, le docteur Lerins. « Depuis près de trois ans, lui écrivit-il, j'habite un véritable nid de hibou, et je vous serais fort obligé de me procurer un jeune oiseau de nuit qui fût capable de demeurer deux ou trois années dans un vilain trou sans y mourir d'ennui. Entendez-moi bien, il me faut un secrétaire qui ne se contente pas d'avoir une belle main et d'écrire le français un peu mieux que moi; je le voudrais philologue consommé et helléniste de première force, un de ces hommes tels qu'il doit s'en rencontrer à Paris, nés pour être de l'Institut, et dont l'enchaînement des causes secondes contrarie la vocation. Si vous réussissez à me découvrir ce précieux sujet, je lui donnerai la meilleure chambre de mon château et douze mille francs

d'appointemens. Je tiendrais beaucoup à ce que ce ne fût pas un sot. Quant au caractère, je n'en parle pas; il me fera l'amitié d'avoir celui qui me conviendra... »

M. Lerins était lié avec un jeune Lorrain, nommé Gilbert Savile, savant de grand mérite, qui depuis plusieurs années avait quitté Nancy pour venir tenter fortune à Paris. A vingt-sept ans, il avait présenté à un concours ouvert par l'Académie des Inscriptions un mémoire sur la langue étrusque qui remporta le prix, et fut déclaré tout d'une voix un chef-d'œuvre de sagace érudition. Il espéra quelque temps que ce premier succès, qui l'avait mis en renom parmi le monde savant, l'aiderait à obtenir quelque poste lucratif et à sortir de la situation précaire où il se trouvait. Il n'en fut rien. Son mérite forçait l'estime; la rondeur de ses manières et le charme de son commerce lui conciliaient la bienveillance; ses relations étaient nombreuses : il était accueilli et caressé. Il obtint même, sans l'avoir recherchée, l'entrée de plus d'un salon où il rencontrait des hommes en position de lui être utiles et d'assurer son avenir. Tout cela pourtant ne lui servit de rien, et de places, point de nouvelles! Ce qui lui nuisait le plus, c'était cette indépendance d'opinions et de caractère qui était dans son sang. Rien qu'à le voir, on devinait en lui un homme incapable de se laisser lier les mains, et la seule langue que cet habile philologue ne pût apprendre, c'était le jargon d'une coterie.

Les difficultés de sa vie avaient rendu sérieux et réfléchi Gilbert Savile, elles n'avaient ni resserré son cœur ni éteint son imagination. Il était trop sage pour se révolter contre sa destinée, mais il était décidé à lui demeurer supérieur. — Tu es ce que tu peux, lui disait-il; mais ne te flatte pas que je te prenne jamais pour la mesure de mes pensées. — C'était une âme singulière que ce Gilbert. Quand il avait essuyé quelque dégoût, quelque déboire, quand il s'était vu frustré dans quelque chère espérance, quand une porte entr'ouverte s'était brusquement refermée devant lui, il laissait là pour quelques heures ses occupations habituelles, il s'en allait herboriser dans les environs de Paris, et c'en était assez pour lui faire tout oublier.

Après avoir lu la lettre de M. Leminof, le docteur Lerins se rendit auprès de Gilbert : il lui peignit le comte Kostia tel que ses souvenirs un peu lointains le lui représentaient, il l'engagea même, avant de prendre un parti, à peser mûrement le pour et le contre; mais, dès qu'il eut quitté son jeune ami : — Après tout, j'espère qu'il refusera, se dit-il; ce serait une trop bonne aubaine pour ce boyard! De sa figure très moscovite, je ne vois plus qu'une énorme paire de sourcils, les plus touffus, les plus altiers qui furent jamais, et

peut-être est-ce là tout. Il y a de ces hommes qui sont tout en sourcils! Quel contraste avec notre cher Gilbert! Ce mélange de force et de douceur qui paraît en lui, cette noble tête, ce large front ouvert, ces grands yeux bleus où se peignent des curiosités si bienveillantes, cet air de gravité recueillie, souvent égayé par un sourire jeune et frais qui s'accorde avec la limpidité du regard, cette voix pure, nette, franche, un peu chantante, qui sait donner aux choses de l'esprit comme un accent du cœur,... qu'est-ce que le comte Kostia ferait de tout cela? A ses heures, je ne le nie pas, le comte savait être aimable, gracieux, séduisant; mais la griffe était là-dessous. En vérité, lui donner notre Gilbert, ce serait jeter une perle entre les pattes d'un léopard!

Ainsi raisonnait M. Lerins; mais deux heures plus tard Gilbert reçut une lettre qui le décida à partir pour le Geierfels. Elle lui était adressée par l'un des conservateurs de la Bibliothèque Impériale, et lui annonçait qu'une place vacante au département des manuscrits venait d'être donnée à l'un de ses compétiteurs, moins recommandable par le mérite, mais né apparemment sous une meilleure étoile. Les dernières lignes étaient ainsi conçues : « Ne vous découragez pas; vous avez le bâton de maréchal dans votre giberne. Un homme tel que vous est assuré de son avenir. »

— Ils me répéteront cela jusqu'à la veille de ma mort! se dit Gilbert en hochant la tête, et sans plus tarder il courut chez M. Lerins, avec qui il eut un long entretien.

Le docteur essaya d'ébranler sa résolution; puis, voyant que c'était peine perdue : — Mon cher Gilbert, finit-il par lui dire, vous voilà décidé; permettez-moi de vous donner quelques petits conseils. Ce grand seigneur moscovite avec qui vous allez vivre tête à tête dans une retraite sauvage, j'ai l'honneur de le connaître, et je crois le savoir par cœur. Je vous en conjure, ne vous laissez pas prendre aux grâces de son esprit, aux séductions de ses manières. Pour l'amour de Dieu, n'allez pas aimer cet homme, ne lui donnez pas la cent millième partie de votre cœur; ce serait autant de perdu, et plus tard vous seriez confus d'avoir fait un marché de dupe... Ensuite dites-vous bien que, s'il donne un traitement de douze mille francs à son secrétaire, c'est qu'il entend exiger beaucoup de lui. Donnant donnant, œil pour œil. Et rappelez-vous plutôt ces mots de sa lettre : « Le jeune oiseau de nuit me fera l'amitié d'avoir le caractère qui me conviendra. » Aussi le comte Kostia vous demandera pour douze mille francs d'abnégation. Êtes-vous en fonds? Il faut que la somme y soit. De grâce, soyez conséquent, et, après avoir accepté le marché, n'allez pas disputer pour obtenir un rabais. Ces ergoteries ne vous mèneraient à rien, et votre dignité en souffrirait.

Tel est mon second conseil, et voici le troisième, car encore est-il bon de mettre de la méthode dans ses raisonnemens. Ce gracieux boyard est revenu de tout, c'est le roi des sceptiques, et soyez sûr que le *déniaisement* russe atteint des dimensions qui ne se peuvent dire. Cet homme-là n'a aucune croyance, et je doute même qu'il ait des opinions. Ne lui laissez donc pas soupçonner vos enthousiasmes. Il s'en ferait un jouet. Je crois déjà le voir allongeant sur cette proie ses ongles crochus de chat sauvage. Que votre cœur fasse le mort, mon cher Gilbert! sinon, gare aux coups de griffe! Et, quoi que vous en puissiez dire, m'est avis que votre âme est une vraie sensitive. Il n'est pas besoin de la pincer bien fort pour la faire souffrir.

— Et maintenant à mon tour, dit Mme Lerins, qui était survenue à temps pour prendre part à la conférence; mon cher monsieur, écoutez-moi bien. M. Lerins s'imagine que le Geierfels est une thébaïde, et moi, je n'en crois rien. Quand M. Leminof était ici, il allait volontiers dans le monde. Je ne prends pas au sérieux ses goûts de retraite. Vous allez voir que vous trouverez là-bas des fêtes, des bals, des galas, des cavalcades, des Polonaises à l'air penché, des princesses de théâtre, des beautés tongouses, des robes blanches, des chapeaux à panache, des rivières de diamans, des aventures, des billets doux, des airs de guitare,... que sais-je encore? Mon pauvre philosophe, qu'allez-vous devenir dans ce tourbillon? Je crains que la tête ne vous tourne, et voici le conseil que je vous donne, — prenez-le pour sage, bien qu'il ne soit pas en trois points, comme le sermon de M. Lerins: — ne faites pas, mon cher monsieur, la sottise de jeter votre cœur au monde; le monde est un chien mal élevé qui ne rapporte pas.

— Voilà bien les femmes! s'écria M. Lerins en haussant les épaules. Leurs conseils n'ont pas le sens commun. Mme Lerins raisonne comme cette brave femme de mère dont le fils partait pour se faire mineur, et qui lui fourrait au fond de sa malle un préservatif contre les coups de soleil!

Gilbert ne pouvait s'empêcher de trouver qu'on le conseillait un peu trop, et que Boileau en parle à son aise, quand il dit :

Aimez qu'on vous conseille, et non pas qu'on vous loue.

— Si quelque beauté tongouse me brise le cœur, répondit-il en riant à Mme Lerins, j'en ramasserai soigneusement tous les morceaux, je vous les rapporterai, vous les rejoindrez, et vous m'en ferez un cœur à peu près neuf.

Huit jours après, il était en route.

II.

A Cologne, Gilbert s'embarqua à bord d'un bateau à vapeur pour remonter le Rhin jusqu'à dix ou douze lieues en amont de Bonn. Vers le soir, un brouillard épais s'étendit sur le fleuve et ses rives. On dut jeter l'ancre et demeurer en panne toute la nuit. Ce contretemps rendit Gilbert mélancolique; il y retrouvait une image de sa destinée. Il avait, lui aussi, un courant à remonter, et plus d'une fois un triste et sombre brouillard était venu lui dérober la vue de son chemin.

Au matin, le temps s'éclaircit; on leva l'ancre, et à deux heures après midi Gilbert débarquait à une station distante de deux lieues du Geierfels. Il n'était pas pressé d'arriver. Bien qu'il fût « né tout consolé, » comme le lui reprochait quelquefois M. Lerins, il redoutait le moment où les portes de sa prison se refermeraient derrière lui, et il était disposé à jouir pendant quelques heures encore de sa chère liberté. — Nous allons nous quitter, lui disait-il, prenons du moins le temps de nous faire nos adieux!

Au lieu de louer une voiture pour transporter sa personne et ses effets, il consigna ses malles chez un commissionnaire qui s'engageait à les lui expédier le lendemain, et il se mit en chemin à pied, portant sous son bras une petite valise, et se promettant bien de ne point se hâter. Une heure plus tard, il avait quitté la grande route, et il se reposait dans un humble cabaret situé sur un monticule planté de beaux arbres. Il se fit servir à dîner sous une tonnelle. Son repas se composa d'une tranche de jambon fumé et d'une omelette au cerfeuil, qu'il arrosa d'un petit vin clairet qui ne sentait point l'évent. Ce festin à la Jean-Jacques lui parut délicieux; il était assaisonné de cette liberté du cabaret qui était plus chère à l'auteur des *Confessions* que la liberté même d'écrire.

Quand il eut fini de manger, Gilbert se fit apporter une tasse de café, ou plutôt de ce breuvage noirâtre qu'on appelle café en Allemagne. Il eut peine à le boire, et il se prit à regretter l'excellent moka qu'apprêtait de ses mains Mme Lerins. Cela le fit penser à cette aimable femme et à son mari. — C'est singulier, se dit-il, ces excellentes gens m'aiment beaucoup et me connaissent bien peu. Tous les conseils qu'ils me donnaient l'autre jour s'adressaient à un Gilbert de fantaisie. Ils ne savent pas à quel point je suis raisonnable. Par momens, il me semble que j'ai déjà vécu une fois, tant mon âme prend aisément toutes les attitudes que commandent les circonstances.

Bientôt Gilbert oublia Paris et Mme Lerins, et il tomba dans une

vague rêverie. On était dans les premiers jours de mai. Les arbres commençaient à verdoyer. C'était ce moment si solennel et si doux où la terre sort de son long sommeil : elle jette dans l'espace des regards languissans; à travers les ombres qui voilent encore ses yeux, elle entrevoit confusément le soleil; elle reconnaît en lui ce fantôme adoré qui apparaissait dans ses rêves; une joyeuse folie s'empare d'elle, et la vie qui bouillonne dans son sein jaillit en flots de séve dans la tige grandissante des fleurs et dans le tronc noueux des vieux hêtres rajeunis... Et cette séve printanière montait aussi au cœur de Gilbert. Il en était étourdi, accablé. Une brise caressante jeta comme un soupir dans le feuillage naissant d'un marronnier voisin, et un oiseau se mit à chanter. Il semblait à Gilbert que ce chant et ce soupir sortaient des profondeurs de son être. Dans la rêverie, le cœur répète comme un écho la grande musique de l'univers; il devient semblable à ces coquilles marines d'où l'on entend sortir, en les approchant de son oreille, le confus et majestueux murmure de l'Océan.

Mais la rêverie de Gilbert prit subitement un autre cours. Du banc où il était assis, il apercevait le Rhin, le chemin de halage qui côtoyait ses eaux grisâtres, et plus près de lui la grande route blanche où de pesans chariots et des chaises de poste soulevaient par intervalles des nuages de poussière. Cette route poudreuse absorba bientôt toute son attention. Il lui sembla qu'elle lui faisait les yeux doux; elle l'appelait, elle lui disait : — Suis-moi, nous nous en irons ensemble dans les pays lointains; nuit et jour, infatigables tous deux, nous marcherons du même pas, nous franchirons les rivières et les montagnes, chaque matin nous changerons d'horizons. Viens, je t'attends, donne-moi ton cœur, je suis la fidèle amie des vagabonds, je suis la divine maîtresse des cœurs hardis et forts qui traitent la vie comme une aventure...

Gilbert n'était pas homme à rêver longtemps. Il revint à lui, il se leva, se secoua. — Tout à l'heure, pensa-t-il, je me croyais raisonnable; il n'y paraît guère. Allons, courage, reprenons notre bâton et partons pour le Geierfels.

Comme il entrait dans la cuisine de l'auberge pour payer son écot, il y trouva le cabaretier occupé à bassiner avec de l'eau tiède la joue saignante d'un enfant. Pendant cette opération, l'enfant pleurait, et le cabaretier jurait. Dans cette minute, sa femme survint : — Qu'est-il donc arrivé à Wilhelm? lui demanda-t-elle.

— Il est arrivé, répondit-il en colère, que tout à l'heure M. Stéphane passait à cheval dans le chemin du Moulin, l'enfant marchait devant lui avec ses porcs. Le cheval de M. Stéphane s'est éboué, et M. Stéphane, qui avait peine à le tenir, a dit à l'enfant : — Or

ça, crois-tu, petit imbécile, que mon cheval soit fait pour avaler la poussière que font tes pourceaux? Tire au large, pousse-les dans le taillis, et laisse-moi le champ libre! — Prenez vous-même par le bois, le sentier est à deux pas, lui a répondu l'enfant. Là-dessus M. Stéphane s'est fâché, et comme l'enfant se mettait à rire, il a couru sur lui et lui a cinglé le visage d'un coup de cravache. Mordieu! qu'il y revienne, ce petit monsieur, et je lui apprendrai à vivre. Je prétends l'attacher un de ces jours à un arbre et lui rompre dix fagots de bois vert sur le dos!

— Ah! prends garde à ce que tu dis, mon vieux Peter! reprit sa femme d'un air d'effroi. Si tu touchais au petit, tu pourrais t'attirer sur les bras de méchantes affaires!

— Qui est ce M. Stéphane? demanda Gilbert.

Le cabaretier, que l'avertissement de sa femme venait de rappeler à la prudence, lui répondit sèchement : — Stéphane est Stéphane, les curieux sont des curieux, et les moutons ont été mis au monde pour être tondus.

Il le lui fit bien voir. Le pauvre Gilbert paya son frugal repas cinq ou six fois ce qu'il valait. — Je n'aime pas ce Stéphane! se dit-il en sortant. Il est cause que je viens d'être rançonné. Est-ce ma faute à moi s'il est haut à la main?

Gilbert descendit le mamelon et se retrouva sur la grande route; elle ne lui plaisait plus, il savait trop bien où elle le conduisait. Chemin faisant, il s'informa s'il y avait encore loin jusqu'au Geierfels. On lui répondit qu'en marchant bien, il y serait rendu en moins d'une heure. Gilbert ralentit le pas; décidément il n'avait pas hâte d'arriver.

Le printemps avait toujours été sa saison de mélancolie. Quand les arbres se couvraient d'un nouveau feuillage, il eût trouvé naturel que sa vie aussi se mît à verdir; mais il avait beau regarder au bout des branches, il n'y découvrait pas le moindre bourgeon. Il lui paraissait que sa destinée avait une couleur de feuille morte, et cependant il sortait de son cœur des parfums, des bruits de printemps, car, en dépit de tout, ce cœur était resté jeune. — Non, ce n'est pas mon cœur qui est jeune, se dit-il en marchant, c'est mon esprit. Le bon docteur me prend pour une sensitive, il ne se doute pas combien je suis maître de mes sentimens. Et, à vrai dire, je n'ai pas de peine à les tenir en échec; ils ne m'ont jamais livré des assauts bien dangereux. J'aurai trente ans, vienne la Saint-Médard, et je ne sais encore que par ouï-dire ce qu'est cette folie que le monde appelle l'amour. C'est un pays de féeries où je n'ai jamais abordé,... car de mes amourettes de vingt ans n'en parlons pas! Elles ne m'ont rien appris là-dessus... Vraiment je

crois que la nature, en me créant, n'a pas voulu se mettre en frais; elle ne m'a pas habillé de neuf, elle a logé dans ma poitrine un vieux cœur qui avait déjà servi. Ce cœur porte les cicatrices de blessures que je n'ai jamais reçues, il a des ressouvenirs lointains de passions que je ne me rappelle pas avoir jamais éprouvées. Dans mon existence actuelle, je ne suis qu'un contemplatif passionné. Puisse mon esprit conserver à jamais sa jeunesse! Éternelle vérité, que mes pensées aient toujours des ailes pour monter à vous!... Et cependant, se dit-il encore, les ambitions de l'esprit sont une source de souffrances. La vie est facile pour les hiboux, les espaces ne les invitent pas; mais l'aigle veut monter au soleil : dût-il retomber l'œil consumé, l'aile brisée, et livrer pour jouet à l'écume des mers sa morne dépouille,... un instant du moins la splendeur de l'empyrée aura étanché les soifs ardentes de sa prunelle, et ses regards auront vidé d'un seul trait la coupe des célestes clartés... Moi, Gilbert, qui ne suis pas de la confrérie des aigles, je les ai souvent suivis de loin dans leurs ascensions aériennes, et plus d'une fois j'ai ressenti les douloureuses voluptés du vertige. Ce sont là les seules aventures de ma vie. Ah! puissé-je ne jamais redouter de si glorieuses fatigues!

Et il ajouta en s'exaltant : — Celui-là seul peut se vanter d'avoir vécu qui un jour posséda la vérité, qui pressa d'une lèvre pure cette sainte hostie, qui sentit sa chair frémir à cet attouchement sacré et la vie divine se répandre comme un torrent dans ses veines embrasées!... Et cependant cela même ne me suffirait pas. Je voudrais trouver l'occasion d'accomplir un acte, un seul acte où je pusse faire passer mon âme tout entière, un acte dont on pût dire: « Dieu était là! » un acte de foi, de dévouement, dont le souvenir répandît comme un parfum sur ma vie. Cette occasion se présentera-t-elle? Hélas! en matière de vertu, la destinée semble me condamner à la portion congrue.

Tout en se livrant à ces réflexions, Gilbert poursuivait son chemin. Il n'était plus qu'à une demi-lieue du château, lorsqu'il aperçut sur sa droite, un peu au-dessus de la route, une jolie fontaine qu'abritait une grotte naturelle. Un sentier y conduisait, et ce sentier exerça sur Gilbert une attraction irrésistible. Il alla s'asseoir sur le rebord de la fontaine, les pieds appuyés sur une pierre moussue. Ce devait être sa dernière halte, car la nuit approchait. Au bruit de l'eau qui bouillonnait dans le bassin, Gilbert avait repris le cours de sa causerie intérieure, quand il fut tiré brusquement de sa méditation par le bruit du sabot d'un cheval qui gravissait le sentier. Il leva les yeux, et il vit venir à lui, monté sur un grand alezan, un jeune homme de seize ans, dont la figure maigre et pâle était en-

cadrée de magnifiques cheveux châtain clair retombant en boucles sur ses épaules. Il était petit, mais admirablement svelte et bien pris dans sa taille. Les traits de son visage, quoique nobles et réguliers, éveillèrent chez Gilbert plus de surprise que de sympathie : l'expression en était dure, sèche et chagrine, et sur ce beau visage d'adolescent n'apparaissait aucune des grâces de la jeunesse.

Le jeune cavalier venait droit à lui, et quand il fut à deux pas de la fontaine, il s'écria en allemand, d'une voix impérieuse : — Mon cheval a soif. Mon brave homme, videz-moi la place.

Gilbert ne se dérangea pas.

— Vous le prenez sur un ton bien haut, mon petit ami, répondit-il dans la même langue, qu'il savait fort bien, mais qu'il prononçait à la diable, je veux dire à la française.

— Mon grand ami, combien faites-vous payer vos leçons de savoir-vivre? lui répliqua le jeune homme en contrefaisant sa prononciation ridicule. Puis il ajouta en français, avec une pureté d'accent irréprochable : — Allons, exécutez-vous lestement, je n'aime pas à attendre! — Et il coupa l'air de sa cravache.

— Monsieur Stéphane, dit alors Gilbert, qui n'avait pas oublié l'aventure du petit Wilhelm, votre cravache finira par vous jouer de mauvais tours!

— Qui vous a donné le droit de savoir mon nom? s'écria-t-il impétueusement en redressant la tête.

— Ce nom est déjà célèbre dans le pays, repartit Gilbert, et vous l'avez écrit tantôt en caractères fort lisibles sur la joue d'un petit porcher.

Stéphane, car c'était bien lui, rougit de colère et leva sa cravache d'un air menaçant; mais d'un coup de son bâton Gilbert envoya cette cravache rouler au fond d'un fossé, à vingt pas de distance.

Quand il reporta ses regards sur l'enfant, il se repentit de ce qu'il venait de faire, car sa figure était effrayante à voir; sa pâleur était devenue livide; tous les muscles de son visage s'étaient contractés, son corps était agité de mouvemens convulsifs; il essayait en vain de parler, la voix expirait sur ses lèvres, on eût dit que son âme était près de l'abandonner. Il ôta précipitamment l'un de ses gants et voulut le jeter à la face de Gilbert; mais sa main tremblante le laissa échapper. Un instant il contempla d'un œil de reproche et de mépris cette main fluette dont il maudissait l'impuissance; puis des larmes jaillirent en abondance de ses yeux, il se pencha sur le cou de son cheval, et d'une voix étouffée il murmura:

— Pour l'amour de Dieu, si vous ne voulez pas que je meure de rage, rendez-moi,... rendez-moi...

Il ne put achever; mais déjà Gilbert s'était élancé vers le fossé, avait ramassé la cravache et la lui avait remise, ainsi que le gant. Stéphane lui répondit par une légère inclination de tête, mais sans le regarder. Le jeune cavalier tenait ses yeux attachés sur le pommeau de sa selle; il semblait chercher à reprendre possession de lui-même. Gilbert eut pitié de son état, et il se détourna pour ne pas l'embarrasser de ses regards; mais au moment où il se penchait pour ramasser sa canne et sa valise, l'enfant, d'un coup de cravache bien appliqué, lui enleva son chapeau qui roula dans le fossé, et lorsque Gilbert, surpris et indigné, voulut se précipiter sur le jeune traître, il avait déjà lancé son cheval au triple galop; en un clin d'œil, il avait atteint la grande route, où il disparut dans un tourbillon de poussière.

Gilbert fut beaucoup plus affecté de cette aventure que sa philosophie ne semblait le lui permettre. Il se remit en chemin d'un air pensif; il voyait toujours devant lui la figure blême et décomposée de l'enfant. — Cet excès de désespoir, se disait-il, marque une âme orgueilleuse et passionnée; mais la perfidie dont il a payé ma générosité est d'un cœur vil et dépravé... — Et, se frappant le front: — Mais j'y pense : à en juger par son nom, ce jouvenceau pourrait bien être le fils du comte Kostia. Ah! l'aimable compagnon que j'aurai là pour égayer ma captivité! M. Leminof aurait dû me prévenir. C'était un article à noter dans le cahier des charges.

Gilbert avait le cœur serré; il se voyait déjà condamné à défendre incessamment sa dignité contre les taquineries et les insolences d'un enfant mal élevé, et cette perspective l'attristait. Il se plongea si profondément dans ses réflexions mélancoliques qu'il se trompa de chemin. Il dépassa l'endroit où il devait quitter la grande route pour gravir la colline escarpée dont le château formait le couronnement. Par bonheur, il fit la rencontre d'un passant qui le remit sur la voie. La nuit était déjà obscure lorsqu'il fit son entrée dans la cour du vaste manoir. Ce grand assemblage de constructions discordantes ne lui apparut que comme une masse sombre dont le poids l'écrasait. Il démêlait seulement une ou deux tourelles élancées dont les toits pointus se profilaient sur le ciel étoilé. Au moment où il cherchait à se reconnaître, d'énormes dogues furieux se ruèrent sur lui, et il eût été dévoré, si, au bruit de leurs aboiemens, un valet de chambre haut de six pieds et fort raide d'encolure ne fût sorti au-devant de lui une lanterne à la main. Dès que Gilbert eut décliné son nom, il le pria de le suivre. Ils traversèrent une terrasse, forcés d'écarter à chaque pas les dogues qui grommelaient sourdement; ces aimables hôtes avaient regret au souper dont on venait de les frustrer. A la suite de son guide, Gilbert s'engagea

dans un petit escalier tournant, et quand ils eurent atteint le palier du troisième étage, le valet de chambre, ouvrant une porte cintrée, l'introduisit dans une vaste pièce circulaire où avait été dressé un lit à baldaquin. — Voilà votre chambre, lui dit-il sèchement, et après avoir allumé deux bougies et les avoir placées sur une grande table ronde, il sortit et ne reparut qu'au bout de vingt minutes, apportant un plateau chargé d'un *samovar*, d'un pâté de venaison et de volailles froides. Gilbert mangea de bon appétit, et il s'en sut un gré infini. — Mes sottes rêveries, se disait-il, ne m'ont pas gâté l'estomac.

Gilbert était encore à table quand le valet de chambre rentra et lui remit un billet du comte; il était ainsi conçu : « M. Leminof souhaite la bienvenue à M. Gilbert Savile. Il aura le plaisir de lui rendre visite demain dans la matinée. »

— Demain nous rentrerons dans le sérieux de la vie, se disait Gilbert en savourant une tasse du thé vert le plus exquis, et vraiment j'en suis bien aise, car je n'approuve pas l'usage que je fais de mes loisirs. J'ai passé toute cette journée à raisonner sur moi-même, à disserter sur mon esprit et sur mon cœur. C'est sans contredit le plus sot des passe-temps!. — Et tirant de sa poche un carnet, il y écrivit ces mots : « Oublie-toi, oublie-toi, oublie-toi. » Gilbert en usait comme le philosophe Kant, lequel, ne pouvant se consoler d'avoir perdu un vieux domestique nommé Lampe, écrivait sur son journal : « Souviens-toi d'oublier Lampe. »

Il demeura quelques instans debout dans l'embrasure de la fenêtre, contemplant la voûte céleste qui brillait de mille feux; puis il se mit au lit, mais son sommeil ne fut pas tranquille : Stéphane lui apparut dans ses rêves... Un moment il crut le voir agenouillé devant lui, le visage inondé de larmes, et comme il s'approchait pour le consoler, l'enfant tira de son sein un poignard et lui en perça le cœur.

Gilbert se réveilla en sursaut, et il eut quelque peine à se rendormir.

III.

Un grand plaisir attendait Gilbert à son réveil; il se leva comme le soleil commençait à paraître, et dès qu'il fut habillé, il courut à la fenêtre pour examiner le paysage.

La rotonde qui lui avait été assignée pour logement formait à elle seule l'étage supérieur d'une tourelle qui flanquait l'un des angles du château. Cette tourelle et une grosse tour carrée, située à l'autre extrémité de la même façade, avaient vue sur le nord, et de ce

côté le rocher était coupé à pic et formait un précipice de trois cents pieds d'un aspect fort imposant. Quand Gilbert mit le nez à la fenêtre, son regard plongea dans le gouffre, où flottait une vapeur bleuâtre que le soleil naissant perçait de ses flèches d'or; ce spectacle le transporta. Avoir un précipice sous sa fenêtre, c'était une nouveauté qui lui causa une joie infinie. Ce précipice était son domaine, sa propriété; ses yeux en prenaient possession. Il ne se lassait pas de contempler ces rochers escarpés comme des murailles, et dont les parois étaient coupées par des bandes transversales de broussailles et de buissons rabougris. Depuis longtemps il n'avait éprouvé une sensation aussi vive, et il dut convenir que, si son cœur était vieux, ses sens étaient encore tout neufs. Le fait est qu'en ce moment Gilbert, le grave philosophe, était heureux comme un enfant, et en entendant le murmure solennel du Rhin, auquel se mariaient les croassemens d'un corbeau et les cris stridens des martinets qui rasaient de leur aile inquiète les mâchicoulis de la tourelle, il se persuada que le fleuve enflait sa voix pour le saluer, que les oiseaux lui donnaient une aubade, et que la nature tout entière célébrait une fête dont il était le héros.

Ce fut à peine s'il put s'arracher à sa chère fenêtre pour déjeuner, et il était de nouveau en contemplation lorsque M. Leminof entra dans sa chambre. Il ne l'entendit pas venir, et il fallut que le comte toussât trois fois pour lui faire retourner la tête. En apercevant l'ennemi, Gilbert tressaillit; mais il n'eut pas de peine à se remettre. Cependant ce tressaillement nerveux qu'il n'avait pu réprimer avait fait sourire le comte, et ce sourire chagrina Gilbert. Il sentait que M. Leminof réglerait sa conduite à son égard sur l'idée qu'il prendrait de lui dans cette première entrevue, et il se promit de se surveiller beaucoup.

Le comte Kostia était un homme entre deux âges, bien fait, de très grande taille, les épaules larges, un grand air, un front sévère et hautain, un bec d'oiseau de proie, la tête haute et légèrement ramenée en arrière, de grands yeux gris bien fendus d'où sortaient des regards à la fois perçans et incertains, une figure expressive, d'une coupe régulière, et où Gilbert ne trouva guère à reprendre que des sourcils trop touffus et des pommettes un peu trop saillantes; mais ce qui ne lui plut pas, c'est que M. Leminof resta debout en le priant de s'asseoir, et comme Gilbert faisait quelques façons, le comte y coupa court par un geste impérieux accompagné d'un froncement de sourcils...

— Monsieur le comte, lui dit mentalement Gilbert, vous ne sortirez pas d'ici sans vous être assis!

— Mon cher monsieur, dit le comte en arpentant la chambre

les bras croisés sur la poitrine, vous avez dans le docteur Lerins un ami très chaud. Il fait un cas infini de votre mérite; il a même eu l'obligeance de me donner à entendre que j'étais tout à fait indigne de posséder dans ma maison un pareil trésor de sagesse et d'érudition. Aussi m'a-t-il expressément recommandé d'avoir pour vous les plus grands égards; il m'a fait sentir que je répondais de vous à l'univers, et que l'univers me ferait rendre mes comptes. Vous êtes bien heureux, monsieur, d'avoir de si bons amis; c'est une bénédiction particulière du ciel.

Gilbert ne répondit rien; il se mordait les lèvres et regardait à ses pieds.

— M. Lerins, reprit le comte, m'apprend encore que vous êtes à la fois timide et fier, et il me supplie de vous ménager beaucoup. Il prétend que vous êtes capable de beaucoup souffrir sans en rien marquer. C'est un talent qui aujourd'hui ne court pas les rues. Ce qui me chagrine, c'est que notre excellent ami M. Lerins m'a tout l'air de me considérer comme un loup-garou. Je serais désolé, monsieur, de vous faire peur. — Et se tournant à moitié vers Gilbert : — Voyons, regardez-moi bien; est-ce que j'ai des griffes au bout des doigts?

Le pauvre Gilbert maudissait *in petto* M. Lerins et son zèle indiscret. — Oh! monsieur le comte, répondit-il de sa voix la plus nette et de son air le plus tranquille, je ne me défie jamais des griffes de mon prochain. Seulement, quand d'aventure il m'arrive de les sentir, je crie très fort et je me défends.

Le son de voix de Gilbert et l'expression de son visage frappèrent M. Leminof. Ce fut à son tour, sinon de tressaillir (il ne tressaillait guère), du moins d'être étonné. Il le regarda un instant en silence, puis il reprit d'un ton plus sardonique : — Ce n'est pas tout; M. Lerins (ah! quel admirable ami vous avez là!) veut bien m'apprendre encore que vous êtes, monsieur, ce qui s'appelle aujourd'hui une *belle âme*. Qu'est-ce qu'une belle âme? Je n'en sais trop rien... — Et en parlant ainsi il avait l'air de chercher tour à tour une mouche au plafond et une épingle sur le parquet. — Que voulez-vous? J'ai sur toutes choses des idées très arriérées, et je n'entends rien au vocabulaire de mon siècle. Je sais très bien ce que c'est qu'un beau cheval, une belle femme; mais une belle âme! Sauriez-vous m'expliquer, monsieur, ce que c'est qu'une belle âme?

Gilbert ne répondit mot. Il était tout occupé à adresser au ciel la prière du philosophe : « O mon Dieu! gardez-moi contre mes amis! Je me charge de mes ennemis.»

— Mes questions vous semblent peut-être indiscrètes, poursuivit M. Leminof; prenez-vous-en à M. Lerins. Sa dernière lettre m'a

causé de vives inquiétudes. Il vous annonçait à moi comme un être exceptionnel; il est naturel que je prenne mes informations. Je déteste les mystères, les surprises. J'ai ouï parler d'un petit prince d'Abyssinie qui, pour témoigner sa gratitude au missionnaire qui l'avait converti, lui envoya en cadeau une grande caisse en bois de senteur. Quand le missionnaire ouvrit la caisse, il y trouva un joli crocodile du Nil tout vivant. Jugez de son plaisir! Ce sont de ces aventures qui prêchent la prudence. Aussi, quand notre excellent ami M. Lerins m'envoie en cadeau une belle âme, il est naturel que je déballe avec précaution, et qu'avant d'installer chez moi cette belle âme, je cherche à savoir ce qu'il y a dedans... Une belle âme! dit-il encore d'un ton moins ironique, mais plus sec, à force d'y rêver, je devine que c'est une âme qui a la passion des colifichets en matière de sentiment. En ce cas, monsieur, souffrez que je vous donne un conseil. Mme Leminof avait un goût prononcé pour les chinoiseries, et elle en avait encombré son salon. Par malheur, j'ai les mouvemens un peu brusques, et il m'est arrivé plus d'une fois de renverser à terre des guéridons chargés de porcelaines et d'autres babioles. Vous jugez si elle était contente! Mon cher monsieur, soyez prudent, enfermez soigneusement vos chinoiseries dans vos armoires, et retirez-en les clés.

— Je vous remercie du conseil, répondit doucement Gilbert; mais je suis désolé de voir qu'on vous a donné une idée très fausse de moi. Me permettez-vous, monsieur, de me peindre à vous tel que je suis?

— Je n'y vois pas d'inconvénient, dit-il.

— Je ne suis point une belle âme, reprit Gilbert; je suis tout simplement une bonne âme, ou, si vous l'aimez mieux, un honnête garçon qui prend les choses comme elles viennent et les hommes tels qu'ils sont, qui ne se pique de rien, ne prétend à rien, et qui se soucie comme d'un fétu de ce que les autres peuvent penser de lui. Je ne nie pas que, dans ma première jeunesse, je n'aie subi tout comme un autre ce qu'un homme d'esprit appelait *l'ensorcellement des niaiseries;* mais j'en suis bien revenu. J'ai trouvé dans la destinée un magister morose, un peu brutal, qui m'a enseigné l'art de vivre à grands coups de martinet. Aussi ce qu'il y avait en moi de romanesque s'est réfugié dans mon cerveau, et mon cœur est devenu le plus raisonnable de tous les cœurs. Si j'avais le bonheur d'être à la fois riche et artiste, je prendrais la vie comme un jeu; mais, n'étant ni l'un ni l'autre, je la traite comme une affaire. Croyez-m'en, monsieur, la vie n'est pour moi qu'une affaire tout comme une autre, ou, pour mieux dire, un peu plus épineuse, un peu plus compliquée qu'une autre, et je n'ai garde de lui reprocher

de n'être ni une idylle ni un opéra. Seulement, comme il est bon de prendre quelquefois du relâche, quand je veux me reposer de ma grande affaire, qui est de vivre, je ferme boutique et je vais au spectacle... Je porte ici, ajouta-t-il en se frappant le front, un joli théâtre de marionnettes. La scène n'est pas bien vaste, mais mes marionnettes sont gentilles; elles entendent très bien leur métier et jouent avec le même talent la comédie et la tragédie. Je n'ai qu'à dire un mot, et aussitôt elles sortent de leurs boîtes, se costument, mettent un doigt de rouge, la rampe s'allume, le rideau se lève, la représentation commence, et je suis le plus heureux des hommes!

M. Leminof n'arpentait plus la chambre. Il se tenait immobile dans l'embrasure de la fenêtre et regardait dans la vallée.

— Je vous forcerai bien de vous asseoir, monsieur le comte, disait tout bas Gilbert.

— Vous piquez ma curiosité, repartit enfin M. Leminof après un silence; ne me ferez-vous pas voir un jour vos marionnettes?

— Impossible! répondit-il; mon Polichinelle, mes Arlequins et mes Colombines sont si timides qu'ils ne consentiraient jamais à affronter le feu de vos regards. Sans avoir de griffes au bout des doigts, monsieur, vous me semblez peu complaisant pour l'imagination d'autrui, et à votre seule approche mes pauvres poupées risqueraient de demeurer court : elles savent bien que leur répertoire ne serait pas de votre goût!

M. Leminof se remit à marcher, et en passant devant Gilbert il lui lança un regard à la fois hautain et caressant. C'est ainsi qu'un gros dogue regarde un barbet qui, ne doutant de rien, s'approche familièrement de sa majesté aux crocs pointus et fait mine de jouer avec elle. Il gronde sourdement, mais sans avoir envie de se fâcher. Il y a je ne sais quoi dans l'œil des barbets qui force quelquefois les gros dogues à prendre en bonne part leurs privautés.

— Ah ça! monsieur, dit le comte, de votre propre aveu, vous êtes un parfait égoïste. Votre grande affaire est de vivre, et de vivre pour vous!

— C'est à peu près cela, répondit Gilbert; seulement j'évitais de prononcer le mot, il est un peu dur... Ce n'est pas que je sois né égoïste, poursuivit-il; mais je le suis devenu. Si j'avais encore mon cœur de vingt ans, j'aurais apporté ici des idées très romanesques. Vous allez bien rire, monsieur : figurez-vous qu'il y a dix ans je serais arrivé dans votre château avec l'intention très arrêtée de vous aimer beaucoup et de me faire aimer de vous.

— Tandis qu'aujourd'hui...

— Mon Dieu, aujourd'hui je sais un peu le monde, et je me dis

qu'il ne peut être question entre nous que d'un marché, et que les bons marchés sont ceux qui sont avantageux aux deux parties.

— Quel terrible homme vous faites! s'écria le comte avec un rire goguenard; vous détruisez sans pitié toutes mes illusions, vous attentez à la poésie de mon âme! Dans ma naïveté, je m'imaginais que nous allions nous éprendre d'une belle passion l'un pour l'autre. Je projetais de faire de mon secrétaire mon ami intime, le cher confident de toutes mes pensées; mais au moment où je m'apprête à lui ouvrir mes bras, l'ingrat me vient dire d'un ton posé : « Monsieur, il ne s'agit entre nous que d'un marché; je suis le marchand, vous êtes l'acheteur, je vous vends du grec, et vous me le paierez argent comptant. » Peste! monsieur, votre belle âme ne se pique pas de poésie!... A merveille! je prends acte de vos paroles! Il ne s'agit entre nous que d'un marché. Je serai donc, si vous le voulez, l'exploitant, vous serez l'exploité, et vous ne vous plaindrez pas si je vous traite de Turc à More!

— Pardon, répondit Gilbert, votre intérêt bien entendu vous commande de me ménager. Vous me donnerez beaucoup à faire, je ne plaindrai mon temps ni ma peine; mais vous n'aurez garde de m'accabler. Aussi bien je ne suis pas exigeant; tout ce que je demande, c'est que vous m'accordiez chaque jour quelques heures de loisir et de solitude pour regarder en paix mes marionnettes.

M. Leminof s'arrêta tout à coup et se planta en face de Gilbert, les mains appuyées sur ses hanches.

— Vous vous assoirez, vous vous assoirez, monsieur le comte! murmurait Gilbert entre ses dents.

— A ce compte-là, dit M. Leminof en le regardant fixement, il se trouve que vous êtes un égoïste contemplatif. Au moins j'espère, monsieur, que vous avez les vertus de votre état : je veux dire que, très occupé de vous-même, vous êtes exempt de toute curiosité indiscrète. L'égoïsme ne vaut tout son prix que lorsqu'il est accompagné d'une indifférence méprisante pour les affaires d'autrui. Écoutez-moi bien : je ne vis pas absolument seul ici; je désire cependant que vous entreteniez avec moi seul des relations suivies. Les deux personnes qui habitent cette maison avec moi ne savent le grec ni l'une ni l'autre; elles n'ont pas le droit de vous intéresser. Rappelez-vous que j'ai le tort d'être jaloux comme un tigre; je prétends donc que vous soyez à moi sans partage. Et pour vos marionnettes, si vous vous ravisez, vous me trouverez toujours prêt à les admirer; mais vous ne les montrerez à personne, vous m'entendez, à personne!

Le comte Kostia prononça ces derniers mots avec un accent si énergique que Gilbert en fut surpris. Il était sur le point de deman-

der des explications; mais le regard sévère et presque menaçant du comte lui en ôta l'envie.

— Vos recommandations, monsieur, répondit-il, sont superflues. Pour achever mon portrait, je ne suis guère expansif et j'ai peu de liant dans le caractère. A vrai dire, la solitude est mon élément; elle a pour moi des douceurs extrêmes. Voulez-vous faire une expérience? Enfermez-moi sous clé dans cette chambre, et pourvu que chaque jour vous me fassiez passer un peu de nourriture par une chatière, dans un an d'ici vous me retrouverez assis à cette table, frais, joyeux et bien portant... A moins toutefois, ajouta-t-il, qu'à mon insu *le mal du ciel* ne me travaille sourdement. En ce cas, je pourrais bien un beau jour m'envoler par les fenêtres; mais le mal ne serait pas grand. Trouvant la cage vide, vous diriez : « Il a poussé des ailes à ce bon garçon. Grand bien lui fasse! »

— Je n'entends pas cela! s'écria le comte. Monsieur mon secrétaire, vous me plaisez beaucoup, et de crainte d'accident je ferai griller cette fenêtre.

Et à ces mots il attira à lui un fauteuil et s'assit en face de Gilbert, qui eût volontiers battu des mains à ce beau dénoûment; leur entretien ne roula plus que sur Byzance et son histoire. Le comte exposa à Gilbert le plan de ses travaux et lui indiqua le genre de recherches qu'il attendait de lui. Cette conversation se prolongea pendant plusieurs heures, et à peine M. Leminof fut-il de retour dans son cabinet qu'il prit la plume et écrivit à M. Lerins le billet que voici :

« Mon cher docteur, recevez mes remerciemens pour le sujet précieux que vous m'avez envoyé. Je l'aurais fait faire tout exprès qu'il ne serait pas plus à mon goût. C'est précisément l'outil dont j'avais besoin; mais permettez-moi de vous dire que si ce jeune homme me plaît, c'est qu'il ressemble fort peu au portrait que vous aviez bien voulu m'en faire. Vous m'annonciez un héros de Berquin, et je me préparais à vous le renvoyer, car c'eût été à mes yeux un vice rédhibitoire. Mon cher docteur, les jeunes gens d'aujourd'hui sont plus compliqués que vous ne le pensez; la candeur n'est pas leur partage; ils sont tous très forts en arithmétique, et le plus ingénu d'entre eux est pour le moins un Chinois commencé. Ce qui me charme dans votre *candide ami*, c'est qu'il se *démontre* lui-même, comme un cornac fait son éléphant. Il a bien voulu m'expliquer dans le plus grand détail ce petit mécanisme que vous appelez sa belle âme; il m'a fait voir le grand ressort, le mouvement, les engrenages, les aiguilles et la sonnerie. Le plus bel avantage de cette horloge, c'est qu'elle marche au doigt et qu'elle marque toujours l'heure que l'on veut. Avec cela, ce jeune homme me paraît très

heureusement doué; c'est un érudit consommé, qui a le sens juste et l'esprit critique. En vérité, je ne pouvais mieux rencontrer. Adieu, mon cher docteur; comptez sur ma reconnaissance et mettez-moi aux pieds de Mme Lerins, si elle n'a pas oublié son indigne serviteur

« KOSTIA PETROVITCH LEMINOF. »

IV.

Quinze jours plus tard, Gilbert écrivait à ses amis une lettre ainsi conçue : « Madame, je n'ai trouvé ici ni fêtes, ni cavalcades, ni galas, ni beautés tongouses. Qu'en ferions-nous, je vous prie, de ces beautés tongouses? ou, pour mieux dire, que feraient-elles de nous? Nous vivons dans les bois; notre château est un vieux, tout vieux château; le soir, au clair de la lune, il a l'air d'un revenant. Ce que j'en aime le mieux, ce sont de longs corridors sombres où le vent se promène; mais je vous assure que je n'y ai pas encore rencontré de robe blanche ni de chapeau à panache. Seulement, l'autre soir, une chauve-souris qui avait pénétré par un carreau brisé me balaya la figure de son aile, et faillit éteindre ma bougie. C'est jusqu'à présent ma seule aventure... Et quant à vous, monsieur, sachez que je ne me suis point laissé gagner aux séductions de mon tyran, par la raison qu'il ne s'est point donné la peine d'être séduisant. Sachez encore que je ne m'ennuie pas. Je suis content; je jouis de cette tranquillité d'esprit que procure une situation bien définie, bien réglée et après tout très supportable. Je n'ai plus à pousser ma vie devant moi et à lui montrer le chemin; elle chemine d'elle-même, et je la suis comme Martin son âne. Et puis les plaisirs ne nous manquent pas. Écoutez plutôt.

« Notre château est une longue enfilade de corps de logis lézardés dont nous habitons le seul habitable. Je suis logé tout seul dans une tourelle qui commande une vue magnifique. J'ai un grand précipice sous ma fenêtre. Je peux dire : « Ma tourelle, mon précipice! » O mes pauvres Parisiens, vous ne comprendrez jamais tout ce qu'il y a dans ces deux mots : *Mon précipice!* Qu'est-ce donc qu'un précipice? s'écrie Mme Lerins... C'est un grand creux. Eh! mon Dieu, oui, madame, c'est un grand creux; mais songez que ce matin ce creux était d'un bleu foncé, et que ce soir, au coucher du soleil, il était... tenez, de la couleur de vos capucines. J'ai ouvert ma fenêtre et j'ai mis le nez à l'air pour humer l'odeur de cet admirable précipice, car j'ai découvert que le soir les précipices ont une odeur. Comment vous dirai-je? C'est un parfum de rochers grillés par le soleil, auquel se mêle un arome subtil d'herbe sèche. Cela fait un

mélange exquis... J'étais donc à ma fenêtre quand sur ma droite, et à quatre-vingts pieds au-dessous de moi, j'ai vu surgir derrière un buisson de rhododendrons les cornes et la tête d'une chèvre blanche. Il faut savoir que du côté du Rhin mon gouffre ou mon abîme, comme vous voudrez l'appeler, est flanqué d'un tertre gazonné au penchant duquel serpente un sentier. C'est par là qu'avait grimpé cette amazone à pattes blanches, et de grand cœur elle eût monté plus haut; mais quel moyen? Elle se trouvait au pied d'une formidable corniche de rochers que je défie le plus agile chamois d'escalader. La pauvre chèvre s'affligeait d'être arrêtée par cet obstacle inattendu; dans son dépit, elle se mit à donner de la corne contre le buisson, puis elle me regarda en bêlant, et moi je la regardais en souriant, et par intervalles nous détournions tous les deux la tête pour contempler le fleuve, tacheté de place en place de grandes plaques d'or et de pourpre... De bonne foi, madame, ne m'enviez-vous pas ma fenêtre, et ne troqueriez-vous pas contre ma chèvre blanche toutes les marchandes des quatre saisons que vous voyez passer dans la rue Jacob?

« Mais faites avec moi, je vous prie, le tour de notre beau domaine. Le fier rocher dont nous occupons la plate-forme, et qui mérite son nom d'*aire de vautour*, se termine au nord par ce que vous savez, à l'ouest par une ravine qui le sépare d'autres monticules plus élevés et bizarrement déchiquetés, dont la chaîne accompagne le fleuve dans son cours. Cette ligne de hauteurs n'est pas continue; elle est coupée de gorges étroites qui débouchent dans la vallée et qui laissent arriver jusqu'à nous les derniers feux du soleil. L'autre soir, le couchant était rouge, et l'une de ces gorges semblait vomir des flammes; on eût dit la gueule d'une fournaise. A l'est, le Geierfels domine de ses escarpemens et de sa terrasse le Rhin, dont il n'est séparé que par la grande route et un chemin de halage. Au midi, il communique par des sentiers rapides avec un vaste plateau dont il forme en quelque sorte l'étage supérieur, et qui est recouvert d'une forêt de hêtres sillonnée d'eaux courantes. C'est de ce côté-là seulement que notre manoir est accessible; mais il n'est pas question d'y arriver en voiture, un haquet même ne parviendrait que difficilement jusqu'à nous, et toutes nos provisions de bouche nous sont apportées à dos d'homme ou de mulet... Des montagnes, des roches à pic, des tourelles qui surplombent un précipice, de grands bois sombres, d'âpres sentiers, des ruisseaux qui tombent en cascades, tout cela ne fait-il pas, madame, un séjour bien sauvage et bien romantique?... Mais sur la rive droite du Rhin, qui s'étend sous nos regards, c'est tout autre chose. Représentez-vous un paysage d'une douceur infinie, une grande plaine cultivée qui s'élève

par un mouvement insensible jusqu'au pied d'une chaîne lointaine de montagnes dont la croupe onduleuse dessine sur le ciel ses dentelures aériennes. Assurément, madame, les deux rives du Rhin ne sont pas consacrées à la même divinité. Autour du Geierfels, dans l'horreur mystérieuse des bois, règne cette primitive et terrible déesse de la nature dont les servans, farouches comme elle, rougissaient de leur sang la mousse des rochers, tandis qu'autour d'eux des prêtresses en délire, les cheveux au vent, semblaient imiter dans leurs danses frénétiques la course désordonnée des astres encore incertains de leur route et les déréglemens de l'antique chaos. Là-bas au contraire, dans la plaine, tout reconnaît l'empire de Cérès, de Cérès la blonde, de Cérès couronnée d'épis, divinité tutélaire et bienfaisante qui prend plaisir aux vapeurs de la terre entr'ouverte par le tranchant du soc, au grincement de la charrue, aux longs mugissemens des troupeaux et aux chansons du moissonneur liant sa gerbe dorée...

« Juste en face du château, par-delà le Rhin, une bourgade aux maisons proprettes, soigneusement blanchies à la chaux et accompagnées de jardins, se déploie en éventail autour d'une anse arrondie. Sur la droite de ce gros village, une église rustique fait reluire au soleil la flèche de son clocher couvert en zinc; à gauche, de grands moulins à tan laissent tourner nonchalamment leurs roues, et derrière ces moulins, cette église et cette bourgade, s'étend la fertile campagne que j'essayais de vous peindre tout à l'heure, et que je ne saurais trop vous vanter. Oh! le charmant paysage!... Cette après-midi, j'étais occupé à le dévorer des yeux, quand la chèvre blanche est venue me distraire, suivie à distance par une petite chevrière que je soupçonne d'être fort jolie; mais je les ai oubliées l'une et l'autre en voyant défiler en même temps devant moi, cheminant en sens contraire, un bateau à vapeur qui remorquait lentement une flottille de barques recouvertes de leurs bannes et escortées de leurs alléges, puis un vaste train de bois descendu de la Forêt-Noire et monté par cinquante ou soixante bateliers qui, les uns à l'avant, les autres à l'arrière, dirigeaient sa course à grands coups d'aviron; après quoi mes regards, se détachant des eaux blanchâtres du fleuve, se sont promenés tour à tour sur les molles lenteurs du rivage, sur les sinuosités d'un ruisseau cherchant aventure dans une prairie entre deux rideaux de saules et de peupliers, sur les ombres portées des arbres allongées par le soir, et qui dormaient paisiblement au sein des guérets. Ici un pré vert où broutaient trois moutons roux que gardait une pastourelle assise sur une grosse pierre, tandis que sa vache noire mouchetée de blanc se dressait contre le talus d'un fossé pour mordiller les branches

gourmandes d'une haie; le long du pré, un bout de chemin creux où cheminait un meunier perché sur un grand cheval gris; plus loin, une chaumine dont le toit laissait échapper un mince filet de fumée bleuâtre qui montait vers le ciel en ondoyant... A quelque distance de moi, un oiseau de proie d'une immense envergure planait lentement au-dessus de la vallée; ses ailes semblaient immobiles, et, suspendu dans l'air, il y traçait de grandes courbes régulières et concentriques. Assurément il était plongé, comme moi-même, dans une rêveuse contemplation à laquelle il ne pouvait s'arracher, et quand parfois il essayait de rompre le charme qui le tenait enchaîné, et qu'agitant ses grandes ailes il prenait son essor vers le ciel, le charme victorieux triomphait bientôt de ses efforts, il redescendait et se remettait à tournoyer, emprisonné, semblait-il, dans un cercle magique et fasciné malgré lui par les grâces divines de ces rives enchantées.

« Mais ce qui me plaît plus que tout le reste, c'est que le Geierfels est, par sa situation, une sorte de foyer acoustique où montent incessamment tous les bruits de la vallée. Cette après-midi, le sourd grondement du fleuve, la respiration haletante du remorqueur, le frémissement d'une cloche dans un lointain campanile, le chant d'une villageoise lavant son linge dans une fontaine, le bêlement d'un mouton, le tic tac des moulins, les tintemens de sonnettes d'une longue file de mulets halant une barque à la cordelle, les clameurs retentissantes des bateliers arrimant des futailles dans une gabare,... tous ces bruits divers arrivaient jusqu'à mon oreille en vibrations d'une netteté surprenante, jusqu'au moment où une bouffée de vent les brouillait tout à coup, et ne me laissait plus rien entendre qu'une vague musique qui semblait descendre du ciel; mais l'instant d'après toutes ces voix frémissantes émergeaient de nouveau de ce tourbillon de confuse harmonie, et de nouveau chacune, sonore et distincte, racontait à mon cœur ravi quelque épisode de la vie de l'homme et de la nature... Et puis, quand la nuit vient, madame, à tous ces bruits du jour en succèdent d'autres plus secrets, plus pénétrans, plus mélancoliques. Aimez-vous, madame, le holement de la chouette? Mais il faudrait d'abord savoir si vous l'avez jamais entendu. C'est un cri... Non, ce n'est pas un cri, c'est une plainte douce, étouffée; c'est un chagrin monotone et résigné qui se raconte à la lune et aux étoiles. L'un de ces tristes oiseaux loge à deux pas de moi, dans un creux d'arbre, et la nuit venue il se plaît à chanter un duo avec le vent qui soupire. Le Rhin se charge de l'accompagnement, et sa voix grave, étoffée, fait une basse continue, qui tour à tour se renforce ou décroît... L'autre soir, ce concert vint à manquer; ni le vent ni la chouette n'était en voix. Le Rhin seul

grondait tout bas; mais il me ménageait une surprise, il m'a prouvé qu'il sait faire quelquefois de l'harmonie à lui tout seul. Vers minuit, une barquette qui portait une lanterne à la proue s'est détachée du rivage et a traversé le fleuve en dérivant, et j'entendais distinctement ou je croyais entendre le clapotis de l'onde sur le flanc du bateau, le bouillonnement du remous qui se formait à l'arrière, le bruit sourd de la rame, quand elle plongeait dans le courant, et, plus doux encore, quand elle en ressortait, le pleur adorable de l'eau qu'elle laissait retomber goutte à goutte... Cette musique-là faisait un bien grand contraste avec celle que j'avais entendue la veille à la même heure. Le vent du nord s'était levé dans la soirée, et vers onze heures il était devenu furieux; il remplissait les airs d'aboiemens funèbres; c'était une rage qui ne se peut dire. Les girouettes grinçaient, les tuiles frottaient les unes contre les autres, les poutres des toitures tremblaient dans leurs mortaises, les murailles tressaillaient sur leurs fondemens. D'instant en instant, une rafale se précipitait sur ma fenêtre avec des hurlemens sauvages, et de mon lit je croyais apercevoir à travers la vitre les yeux sanglans d'une bande de loups affamés. Dans les courts intervalles où ce grand vacarme du dehors s'apaisait, des murmures étranges partaient de l'intérieur du château; les boiseries faisaient entendre de lugubres craquemens; il n'était ni fente dans les cloisons, ni fissure aux plafonds d'où ne sortît un soupir ou de rauques gémissemens. Et parfois tout cela se taisait, et j'entendais seulement à l'extrémité des corridors comme un léger chuchotement de fantômes qui babillaient dans l'ombre en frôlant les murailles; puis tout à coup ils prenaient leur élan, les planchers tremblaient sous leur piétinement saccadé, ils gravissaient en tumulte l'escalier qui conduit à ma chambre, et venaient s'abattre sur le seuil de ma porte en poussant des lamentations indicibles...

« Mais en voilà assez sur la case, direz-vous peut-être; parlez-nous donc un peu du patron. Cet homme terrible, sachez-le bien, m'est beaucoup moins antipathique que vous ne le pensiez. Et d'abord nous ne vivons pas ensemble du matin au soir. Dès le lendemain de mon arrivée, il m'a remis une longue liste de passages difficiles ou altérés à interpréter et à restituer. C'est un travail de longue haleine auquel je consacre toutes mes après-midi. Il a fait transporter dans ma chambre quelques-uns de ses plus beaux in-folio. Je vis là dedans comme un rat dans son fromage de Hollande. Quant à mes matinées, je les passe dans son cabinet, où nous tenons de doctes conférences, qui édifieraient l'Académie des Inscriptions; mais ce qui est charmant, c'est que dès la tombée de la nuit je puis disposer de moi comme je l'entends. Il a même été convenu

que, passé sept heures, je pourrais m'enfermer à clé dans mon réduit, et que sous aucun prétexte nul mortel ne viendrait m'y relancer. C'est un privilége que M. Leminof m'a octroyé le plus gracieusement du monde, et vous jugez si je lui en suis reconnaissant... Ce n'est pas à dire que ce soit un homme aimable, ni qui se soucie de l'être; mais c'est un homme de sens et d'esprit. Il m'a tout de suite compris, et il s'entend à se servir de moi. Je suis comme un cheval qui se sent monté par un habile écuyer.

« Vous lui reprochez, docteur, son déniaisement absolu;... mais on n'est vraiment Russe qu'à ce prix. Qu'est-ce en effet que la Russie? Le trait d'union entre l'Europe et l'Asie. Nous nous croyons, nous autres, bien cosmopolites, parce qu'à force de nous ingénier, nous parvenons à nous convaincre que Dante, Goethe et Shakspeare ne furent pas entièrement dénués de sens commun. Belle plaisanterie que cela! En Russie, on parle plus de trente langues. En Russie, on adore tous les dieux de la terre. En Russie, il y a des Allemands, des Grecs, des Lapons, des Tchouvaches, des Samoyèdes, des Kamtchadales, des Tchoukotches... Un vrai Russe doit avoir autant d'âmes qu'il y a de gouvernemens dans l'empire, il doit déchiffrer à livre ouvert un cœur mandchou ou tchérémisse; il doit honorer la Panagia sans se brouiller avec le Dalaï-Lama; il doit être capable de s'acclimater partout, de se naturaliser partout, de tout comprendre sans se passionner pour rien... — Nous autres Russes, me disait avant-hier M. Leminof, nous sommes appelés à fonder l'unité du genre humain. — Et comment vous y prendrez-vous? — Le moyen est fort simple; nous nous sommes faits les missionnaires de M. Scribe, et nous aspirons à le répandre sur l'Asie. — Et en revanche, ai-je dit, ne répandrez-vous point le Dalaï-Lama sur l'Europe? — Point du tout, m'a-t-il reparti. A chaque peuple son catéchisme. La religion divise les hommes, le vaudeville les unit.

« Mais je me trompe : les Russes ne sont pas condamnés sans appel au déniaisement absolu. Leur cosmopolitisme peut se tourner en un esprit d'universelle sympathie. J'ai connu dans le temps à Paris un Moscovite de Moscou qui était un homme admirable. Il joignait à une intelligence froidement lucide un cœur tendre et chaud, il connaissait tout et ne méprisait rien; il ne se faisait aucune illusion sur les hommes, et il était prêt à se dévouer pour eux; il unissait la tolérance sans limites d'un philosophe à la brûlante charité d'un saint. Il avait passé sa vie à voir les choses telles qu'elles sont, et il persistait à croire que Dieu est le secret de tout. Je lui demandais un jour quelle mission il attribuait à la Russie; il me répondit par cette définition : « Tout pacifier en comprenant tout... » Utopie ou non, voilà qui vaut mieux que d'aller porter

M. Scribe chez les Mandchoux... Vous n'aimez pas les Russes, mon cher docteur; vous les avez souvent dénigrés devant moi, et je vous laissais dire; mais aujourd'hui que je vis en Russie, je me crois obligé de vous répondre. Vous les appelez des Kalmouks; c'est éluder la question par une calembredaine. Les Russes sont des Occidentaux qui ont les pommettes et l'imagination orientales. Que vous ayez peur d'eux, j'y consens; mais ce n'est pas une raison pour leur dire des injures. La Russie a l'œil perçant et l'ouïe fine; ses regards vont jusqu'à Pékin, et elle emploie ses deux oreilles à écouter tout ce qui se dit en Europe. Oh! soyez sûr qu'elle n'en perd pas un mot. De son côté, elle a beaucoup de choses à nous dire; seulement, pour nous faire ses ouvertures, elle attend le jour où sa voix pourra porter de Constantinople jusqu'à Lisbonne. Tout cela est très inquiétant, mais cela n'empêche pas que le peuple russe ne soit un grand peuple. Les Slaves sont de toutes les races de la terre la plus malléable, la plus flexible; c'est une argile plastique capable de recevoir toutes les empreintes et de revêtir toutes les formes. Aussi possèdent-ils de nature le talent de l'imitation et le don des façons singeresses; mais que cette flexibilité de l'esprit se trouve alliée à un caractère élevé, cette heureuse rencontre produit des effets merveilleux. L'âme d'un Slave qui a de l'âme a plus d'étendue qu'une autre sans être moins profonde, et elle donne à ses vertus une souplesse que nous ne donnons nous autres qu'à nos vices.

« Après ces déclarations de principes, vous allez être convaincus à jamais que j'adore mon tyran. Mettez, si vous le voulez, que j'adore aussi monsieur son fils! A propos, je crois avoir rencontré sur la grande route cet aimable enfant le jour de mon arrivée; mais depuis lors je n'ai pas eu l'avantage de le revoir. J'ai pris tous mes repas dans ma chambre. La salle à manger, m'a-t-on dit, était livrée aux maçons. A l'heure qu'il est, les réparations sont achevées, et dorénavant nous dînerons en famille. Ah! mes bons amis, c'est avec vous que je voudrais dîner demain! Quand boirai-je de nouveau ce café parfumé?... »

V.

Le lendemain était un dimanche. C'était pour Gilbert un jour de liberté. Vers le milieu de la matinée, il sortit pour faire une promenade dans les bois. Il errait depuis une heure, quand, retournant la tête, il vit venir derrière lui une petite troupe d'enfans qui portaient un costume étrange. Les deux plus âgés étaient vêtus de robes bleues et de manteaux rouges, et leur tête était coiffée de

bonnets en feutre entourés d'un cercle en papier doré qui figurait une auréole. Un autre plus petit portait un scapulaire de couleur grise, où l'on avait peint des diables noirs au milieu de flammes renversées. Les cinq derniers étaient habillés de blanc; leurs épaules étaient ornées de longues ailes en gaze rose, et ils tenaient à la main des branches de buis en guise de palmes.

Gilbert ralentit le pas, et lorsqu'ils l'eurent rejoint, il reconnut dans celui qui était accoutré du *san-benito* le petit porcher maltraité par M. Stéphane. L'enfant, qui, tout en marchant, regardait avec complaisance les flammes et les diables dont sa robe était émaillée, s'avança vers Gilbert, et, sans attendre ses questions, il lui dit : — Je suis Judas Iscariote. Voici saint Pierre, voici saint Jean. Les autres sont des anges. Nous allons tous au village de R... pour prendre part à une grande procession qu'on y célèbre tous les cinq ans. Si vous voulez voir quelque chose de beau, vous n'avez qu'à nous suivre. Je chanterai un solo, saint Pierre aussi; les autres chanteront en chœur.

Là-dessus Judas Iscariote, saint Pierre, saint Jean et les anges se remirent en marche, et Gilbert se décida à les suivre. Les premières maisons du village de R... s'élèvent à l'extrémité du plateau boisé qui s'étend au midi du Geierfels. Au bout d'une demi-heure, la petite caravane fit son entrée dans le village au milieu d'une foule considérable accourue de tous les hameaux environnans. Gilbert s'achemina le long de la grande rue, décorée de tentures et de reposoirs, et il déboucha sur une place plantée d'ormeaux dont l'église formait un des côtés. Bientôt les cloches sonnèrent à grande volée; les portes de l'église s'ouvrirent, et la procession sortit. En tête marchaient des prêtres, des moines et des laïques des deux sexes, portant des cierges, des croix et des bannières. Derrière eux venait une longue suite d'enfans qui représentaient le cortége de la Passion. L'un d'eux, jeune garçon de dix ans, remplissait le rôle du Christ; il avait la tête couronnée d'épines, et, portant sur son épaule une grande croix de bois, il semblait près de succomber sous le faix. A ses côtés se tenaient les deux brigands, dont l'un grimaçait, tandis que l'autre, les yeux baissés, la tête penchée, semblait en proie au plus profond repentir. Ils étaient entourés de gardes armés de lances qui les menaçaient et les insultaient du geste et de la voix; ensuite venait une petite fille dont la robe noire était traversée d'un poignard à l'endroit du cœur. Cette jeune *mère des douleurs* était escortée des douze apôtres. Le cortége était fermé par une longue troupe d'anges tenant à la main, les uns des branches de buis, les autres des encensoirs qu'ils balançaient gracieusement dans l'air. La procession fit deux fois le tour de la place,

puis elle s'arrêta. Les cloches se turent, un orchestre placé sur un échafaud fit entendre une musique douce et pénétrante, et quand le prélude fut achevé, le chœur des anges entonna un cantique à quatre parties qui remua Gilbert jusqu'au fond de l'âme.

Un profond silence régnait dans la foule. Les hommes joignaient les mains, les femmes s'agenouillaient. Les jeunes choristes étaient graves, recueillis; au-dessus de leurs têtes inclinées flottaient les bannières où étaient peintes les figures des saints. Par instans un nuage d'encens passait dans l'air; une faible brise faisait frissonner le feuillage ému des vieux ormeaux, et le ciel, d'un bleu pur et sans tache, semblait écouter avidement les pures harmonies qui s'exhalaient de ces lèvres enfantines, et cette autre musique, plus secrète et plus profonde, qui se faisait au fond des cœurs.

Gilbert le philosophe n'était pas de cette race d'esprits affranchis qui, en échangeant la foi contre la sagesse, obéit à une fatalité intérieure qu'elle déplore sans lui pouvoir résister. Ces esclaves dont les chaînes se sont brisées malgré eux regrettent leur antique servage; ils voudraient à tout prix recouvrer leur candeur passée et ces joies saintes dont la religion gratifia leur enfance. Que sont devenues ces extases où les plongeaient le frémissement des cloches conviant les fidèles à la prière, le parfum de l'encens flottant dans les parvis et le rayonnement des ostensoirs dans l'ombre auguste du sanctuaire? Hélas! ils ont senti se tarir dans leur cœur, envahi par la lumière, les sources vives des pieuses émotions et des sublimes transports, et ils maudissent ce soleil implacable qui a desséché la citerne où s'abreuvaient les ardeurs de leur âme. Les voilà condamnés à penser, à raisonner, à discuter, à critiquer, et ils voudraient sentir, aimer, adorer! O stérilité désolante de leur cœur! et comme ils donneraient volontiers leur triste sapience pour un élan d'amour et de dévotion!... Ces âmes infortunées sont semblables à des abeilles qui n'auraient reçu du ciel un aiguillon qu'à la condition de perdre cette trompe précieuse dont elles butinaient l'essence odorante des fleurs. Frustrées dans leurs désirs, elles se promènent d'un vol inquiet parmi les jardins du ciel, et contemplent d'un œil morne les plantes aimées qu'un arrêt fatal vient d'enlever à leurs convoitises; parfois, dans leur délire, elles se précipitent sur une de ces corolles embaumées, la froissent de leurs ailes et la transpercent de leur dard acéré, sans en pouvoir aspirer le nectar. Ce n'est pas à coups d'aiguillon que les abeilles célestes composent ce miel divinement parfumé qui répand sur toutes les blessures de l'esprit comme une douceur souveraine!

Gilbert n'avait jamais éprouvé ces combats et ces déchiremens intérieurs; la science et la critique, en pénétrant dans son âme, n'y

avaient rien troublé, rien dérangé; ses convictions s'étaient transformées par une sorte de métamorphose lente, insensible, dont aucune crise douloureuse n'était venue interrompre ni brusquer le paisible cours. Élevé par une mère dévote, il n'avait jamais eu besoin d'abjurer sa foi; elle avait grandi et mûri avec lui sans qu'il s'en mêlât, et l'on peut dire qu'il était demeuré fidèle à ses premières croyances; seulement il les interprétait autrement, et le sens plus profond qu'il leur donnait les lui rendait plus chères et plus respectables. Gilbert raisonnaît beaucoup, et il trouvait toujours Dieu au bout de son raisonnement. Il était ainsi fait qu'il avait pu goûter impunément des fruits de l'arbre de la science; l'épée flamboyante du chérubin ne lui était point apparue; sa témérité n'avait point été punie des douleurs de l'exil; les jardins fleuris de l'Éden lui étaient restés ouverts; il y rentrait à ses heures et s'y sentait chez lui.

Gilbert regardait donc de tous ses yeux et écoutait de toutes ses oreilles les jeunes choristes. Leur air d'innocence et d'ingénuité, leur maintien modeste, où paraissait une dévotion candide, leurs voix fraîches et argentines, leurs naïfs accens, qui prêtaient un caractère enfantin aux joies et aux douleurs ineffables de la Passion, tout cela lui causait une vive jouissance mêlée d'émotion. Il les comparait en lui-même à ces anges des tableaux de Rubens qui ne sont ni des amours, ni des artistes, ni des abstractions vivantes, mais des enfans ailés qui, sans en démêler le sens caché, se plaisent aux choses divines; ils aiment le Christ, bien qu'ils ne le puissent comprendre; ils semblent se demander pourquoi il n'a pas des ailes comme eux; ils ne pénètrent pas le secret de son humanité. « Voltigez, leur dit le Christ en souriant, voltigez, oiselets du ciel, car il appartient aux anges de voler; Dieu et l'homme marchent. »

Au moment où Gilbert était le plus absorbé dans ses réflexions, une voix qui ne lui était pas inconnue murmura à son oreille ces mots qui le firent tressaillir :

— Vous vous intéressez prodigieusement, monsieur, à cette ridicule comédie!

Cette interpellation fit sur Gilbert l'effet que produit une discordance dans un concert. Aussi conçut-il un mouvement de violente irritation contre son profane interlocuteur. Il retourna vivement la tête et reconnut Stéphane. Ce jeune homme venait de descendre de son cheval, qu'il avait laissé sous la garde de son domestique, et il s'était frayé un passage au travers de la foule, sans s'inquiéter des réclamations de toutes les bonnes gens dont il troublait le dévot recueillement.

Gilbert le considéra un instant d'un air sévère, puis, reportant ses regards sur la procession, il essaya, mais en vain, d'oublier l'exis-

tence de ce Stéphane qu'il n'avait pas revu depuis l'aventure de la fontaine, et dont la présence lui causait en ce moment un indéfinissable malaise. Le regard plein de reproches qu'il avait lancé au jeune homme, loin de l'intimider, ne servit qu'à exciter sa verve railleuse, et après s'être tu quelques secondes, il tint en français le monologue suivant, parlant bas, mais d'une voix si distincte, que Gilbert, à son grand chagrin, ne perdait pas un mot :

— Mon Dieu! que ces bambins sont ridicules! C'est qu'ils ont vraiment l'air de se prendre au sérieux! Quels types vulgaires! quelles figures carrées et osseuses! Leur physionomie basse et stupide ne jure-t-elle pas étrangement avec leurs ailes?... Voyez-vous ce petit gars qui tord la bouche et roule les yeux? Il a un air de componction tout à fait édifiant. L'autre jour, on le surprit à dérober des fascines chez le voisin. Cet ange-là n'a pas besoin d'ailes pour voler... Ah! en voici un autre qui perd les siennes! Oh! le funeste accident! Il se baisse pour les ramasser. Il les met sous son bras comme un chapeau gansé. L'idée est heureuse!... Mais, Dieu merci! leurs litanies sont terminées. C'est au tour de saint Pierre de chanter. Le petit drôle a la voix juste, et il récite couramment sa leçon. On a dû avoir de la peine à la lui mettre dans la tête. Le magister du village lui aura sans doute appris à coups de trique à avoir de l'âme. C'est un procédé infaillible... Mais tu te désoles trop, mon bon Pierre, ton repentir est excessif. Tu n'as renié ton maître que trois fois. Ce n'est pas la peine d'en parler. Avec trois lâchetés sur la conscience, on est encore une manière d'honnête homme... Savez-vous quel est le seul de ces acteurs qui me plaise? C'est Judas. Oh! pour celui-là, il est tout à fait dans son rôle; il a vraiment la figure de l'emploi. J'ai une affection particulière pour ce jeune-premier. Voyez comme il lorgne amoureusement la bourse de cuir qu'il tient à la main! C'est la dame de ses pensées... Le voilà qui commence à chanter. Que va-t-il nous dire?... Juste ciel! il déplore, lui aussi, son péché. Est-ce que la race innombrable des Judas connaît le repentir? Leurs trahisons sont des prouesses dont ils sont fiers... Oh! pour le coup, je retire mon amitié à ce jeune traître; ses accens mielleux me révoltent.

Depuis longtemps, Gilbert promenait autour de lui des regards inquiets; il cherchait une issue pour s'évader; mais la foule était si compacte qu'il était impossible de s'y frayer un chemin. Il se vit donc forcé de demeurer en place et de subir jusqu'au bout le désolant monologue de Stéphane. Il affectait de ne pas entendre, et dissimulait son impatience du mieux qu'il pouvait; mais elle était si vive qu'elle se trahissait malgré lui, au grand divertissement de Stéphane, qui jouissait malignement du succès de ses lazzis. Heu-

reusement pour Gilbert, quand Judas eut fini de chanter, la procession se remit en marche pour aller faire une seconde station à l'autre extrémité du village, et il se fit aussitôt un grand mouvement dans l'assistance, qui forma la haie sur son passage. Gilbert profita de ce désordre pour s'échapper, et il se perdit dans la foule, où les yeux perçans de Stéphane ne purent le retrouver.

Il se hâta de sortir du village et reprit le chemin des bois. — Décidément, se disait-il, ce Stéphane est un fâcheux. Il y a trois semaines, il est venu me surprendre auprès d'une claire fontaine où je rêvais délicieusement, et il a mis mes songes en déroute. Aujourd'hui il m'a gâté, par son importun babil, une fête où je prenais intérêt et plaisir. Que me tient-il en réserve pour l'avenir? Le mal est que désormais je serai condamné à le voir tous les jours. Aujourd'hui même, dans quelques heures d'ici, je le retrouverai à la table de son père. Les pressentimens ne sont pas toujours trompeurs; à première vue, j'ai cru reconnaître en lui un ennemi juré de mon repos et de mon bonheur; mais je saurai bien le tenir à distance. N'allons pas nous mettre martel en tête pour une misère. Que serait-ce donc que la philosophie, si le bonheur d'un philosophe était à la merci d'un enfant mal élevé?

Là-dessus, il tira de sa poche un livre qui l'accompagnait souvent dans ses promenades; c'était un volume des œuvres de Goethe qui renfermait l'admirable traité de la *Métamorphose des plantes*. Il se mit à lire, levant de temps en temps le nez de dessus la page pour considérer un nuage voyageant dans le vague des airs ou un oiseau qui voltigeait d'un arbre à l'autre. Il se livrait depuis près d'une heure à cette douce occupation quand il entendit derrière lui le hennissement d'un cheval. Il retourna la tête et vit apparaître Stéphane, arrivant bride abattue sur son magnifique alezan et escorté de son groom, qui le suivait à dix pas de distance, monté sur un cheval gris. Gilbert eut un instant l'idée de s'élancer dans un sentier qui s'ouvrait sur sa gauche et de gagner l'épaisseur du taillis; mais il ne voulut pas donner à Stéphane le plaisir de s'imaginer qu'il avait peur de lui, et il continua paisiblement sa route, le visage collé sur son livre.

Stéphane l'eut bientôt rejoint, et mettant son cheval au pas : — Savez-vous, monsieur, lui dit-il, que vous n'êtes guère poli? Vous me quittez brusquement, sans daigner seulement prendre congé. Vos procédés sont bizarres, et vous me semblez étranger aux premières notions du savoir-vivre.

— Que voulez-vous, mon cher monsieur? lui répondit Gilbert; vous avez été si aimable, si prévenant, la première fois que j'eus l'honneur de vous rencontrer, que cela m'a découragé. Je me suis

dit que j'aurais beau faire, je serais toujours en reste avec vous.

— Vous êtes rancunier, monsieur le secrétaire, repartit Stéphane. Eh quoi! vous n'avez pas encore oublié cette petite aventure?

— Vous ne vous êtes pas mis en peine, ce me semble, de me la faire oublier.

— C'est vrai, j'ai eu tort, répondit-il en ricanant; attendez un moment, je m'en vais descendre de cheval, je me mettrai à genoux, là, au milieu du chemin, et je vous dirai d'une voix lamentable : Monsieur, je suis désolé, navré, désespéré... De quoi? je n'en sais trop rien. Monsieur, dites-moi, de grâce, de quoi faut-il que je vous demande pardon? car, s'il m'en souvient, vous aviez commencé par lever sur moi votre bâton.

— Je n'avais point levé mon bâton sur vous, répondit Gilbert outré d'indignation; je me contentais de parer le coup que vous alliez me porter.

— Mon intention n'était pas de vous frapper, répliqua impétueusement Stéphane. Et d'ailleurs apprenez une fois pour toutes qu'entre nous les choses ne sont pas égales, et que quand même je vous provoquerais, vous seriez un misérable de lever sur moi le bout de votre doigt!

— Oh! voilà qui est trop fort! s'écria Gilbert en éclatant de rire. Et pourquoi cela, mon petit ami?

— Parce que,... parce que.... balbutia Stéphane, et il se tut subitement. Une expression d'amère tristesse passa sur son visage; son front se crispa, ses yeux devinrent fixes. C'était ainsi qu'avait commencé ce terrible accès de désespoir qui avait si fort effrayé Gilbert lors de leur première rencontre. Heureusement cette fois l'explosion fut moins violente. Le bon Gilbert passa promptement de la colère à la pitié; il se dit qu'il y avait dans ce cœur une plaie secrète, et il en fut plus persuadé encore quand, après une longue pause, Stéphane, recouvrant l'usage de la parole, lui dit d'une voix entrecoupée : — L'autre jour, j'étais malade, cela m'arrive quelquefois; on doit des égards aux malades.

Gilbert ne répondit rien; il craignait d'exaspérer par un mot dur cette âme si passionnée et si peu maîtresse d'elle-même; mais il ne laissait pas de se dire que les jours où Stéphane se sentait malade, Stéphane ferait bien de garder la chambre.

Ils cheminèrent quelques instans en silence, jusqu'à ce que, sortant de son accablement : — Vous avez eu tort de quitter si tôt la fête, s'écria Stéphane d'un ton cavalier; si vous étiez demeuré jusqu'à la fin, vous auriez entendu chanter le Christ et sa mère; c'est un duo délicieux que vous avez perdu...

— Laissons ce sujet, interrompit Gilbert; nous ne pourrions pas

nous entendre. Il est un genre de plaisanteries pour lequel je me sens peu de goût.

— Pédant! murmura Stéphane en détournant la tête; puis il ajouta en s'animant : — C'est précisément parce que je respecte la religion que je n'aime pas à la voir travestir et parodier. Qu'un ange véritable m'apparaisse, et je suis prêt à lui rendre hommage; mais j'enrage quand je vois de grandes ailes de séraphin ajustées avec du fil blanc sur les épaules de méchans petits rustres voleurs, menteurs, lâches, serviles et fripons. Leurs airs cafards ne m'en imposent pas; je lis dans leurs yeux la bassesse de leurs inclinations, et les cantiques qui ont passé sur leurs lèvres répandent dans l'air des miasmes impurs qui me suffoquent... En général, continua-t-il avec une véhémence croissante d'accent qui effraya Gilbert, en général je déteste toutes les simagrées, toutes les singeries. J'ai le malheur de percer à jour tous les masques, et j'ai découvert que tous les hommes se masquent, à l'exception de quelques grands personnages qui se sentent assez forts et assez redoutables pour laisser voir leur visage au public. Ceux-là sont des tyrans qui, le fouet à la main, font adorer aux autres leur laideur naturelle, et devant qui la grande mascarade se confond en révérences et en plongeons. Et telle est la société.

— Ce sont là des paroles bien vieilles pour de si jeunes lèvres, répondit tristement Gilbert. Je soupçonne, mon enfant, que vous répétez une leçon apprise.

— Et que savez-vous de mon âge? s'écria-t-il en colère. Par quoi en jugez-vous? Les visages sont-ils des horloges qui marquent les heures et les minutes de la vie?... Eh bien! oui, je n'ai que seize ans; mais j'ai plus vécu que vous. Je ne suis pas un rat de bibliothèque, moi; ce n'est pas dans les in-folio que j'ai étudié le monde. Dieu merci! la bonne Providence, pour favoriser mon instruction, a rassemblé sous mes yeux des échantillons de l'espèce humaine qui m'ont servi à juger du reste, et plus j'ai acquis d'expérience, plus je me suis convaincu que tous les hommes se ressemblent. C'est pour cela que je les méprise tous, tous sans exception.

— Je vous en remercie sincèrement pour moi et pour votre groom! répondit Gilbert en souriant.

— Ne vous inquiétez point de mon groom, reprit Stéphane en abattant d'un coup de cravache des feuillages qui lui barraient le chemin. D'abord il ne sait guère le français; ensuite j'ai beau lui dire en russe que je le méprise, il ne s'en porte pas plus mal. Bien logé, bien nourri, bien vêtu, que lui importent mes mépris?... Et d'ailleurs sachez pour votre gouverne que mon groom n'est pas un groom; c'est mon geôlier. Je suis un prisonnier gardé à vue; ces bois

sont un préau où je ne puis aller que deux fois la semaine, et cet excellent Ivan est mon gardien. Fouillez ses poches, vous y trouverez un martinet...

Gilbert se retourna pour examiner le groom, qui répondit à son regard scrutateur par un sourire intelligent et jovial. Ivan représentait le type du serf russe dans toute sa beauté originelle. Il était petit et un peu trapu, mais vigoureux et robuste; il avait un teint frais et reposé, des joues pleines et rosées, des cheveux d'un blond clair, de grands yeux caressans, une longue barbe châtaine à laquelle se mêlaient déjà quelques fils d'argent. C'était une de ces physionomies telles qu'il s'en rencontre souvent parmi les gens du peuple en pays slave; elle annonçait à la fois l'énergie dans l'action et la placidité de l'âme.

Quand Gilbert l'eut bien regardé : — Cher monsieur, dit-il à Stéphane, je ne crois pas au martinet d'Ivan.

— Ah! que vous voilà bien, vous autres grimauds de cabinet! s'écria Stéphane avec un geste de colère. Vous admettez sans réflexion et comme paroles d'Évangile toutes les monstrueuses sornettes que vous trouvez dans vos bouquins, et les choses les plus ordinaires de la vie vous apparaissent comme des prodiges absurdes auxquels vous refusez de croire.

— Ne vous fâchez pas. Le martinet d'Ivan n'est pas précisément un article de foi. On peut n'y pas croire sans être pour cela un homme à brûler. Au surplus, je suis tout prêt à revenir de mon hérésie; mais je vous confesserai que je ne trouve rien de farouche ni de rébarbatif dans la figure de ce brave domestique... Dans tous les cas, c'est un geôlier qui ne tient pas de court ses prisonniers ou qui se relâche quelquefois de sa consigne, car il me semble que l'autre jour vous couriez les champs sans lui, et franchement l'usage que vous faisiez de votre liberté...

— L'autre jour, interrompit Stéphane, j'avais fait une folie. Pour la première fois je m'étais amusé à tromper la surveillance d'Ivan. C'était un essai que je voulais faire; mais il m'a mal réussi, et je ne suis pas tenté de recommencer. Voulez-vous voir de vos yeux ce que m'a rapporté ce bel exploit?

Retroussant alors la manche droite de sa blouse de velours noir, il montra à Gilbert un poignet mince et délicat marqué d'un cercle rouge qui devait provenir du frottement prolongé d'un anneau de fer. Gilbert ne put retenir une exclamation de surprise et de pitié, et il se repentit de ses plaisanteries.

— J'ai été tenu pendant quinze jours à la chaîne dans des oubliettes d'où je pensais ne jamais sortir, reprit Stéphane, et j'y ai fait plus d'une réflexion. Ah! vous aviez raison tout à l'heure quand

vous m'accusiez de répéter une leçon apprise. Le joli bracelet que je porte au bras droit est mon maître à penser, et si j'osais répéter tous les propos qu'il me tient!... — Puis, s'interrompant : — Je mens! s'écria-t-il d'une voix sombre en enfonçant sa barrette sur ses yeux. La vérité est que je suis sorti de ce cachot doux comme un agneau, souple comme un gant, et que je serais capable de faire mille bassesses pour m'épargner l'horreur d'y rentrer. Je suis un lâche comme les autres, et quand je vous dis que je méprise tous les hommes, ne croyez pas que je fasse d'exception en ma faveur!

Et à ces mots il pinça si violemment de l'éperon le flanc de son cheval, que le fier alezan, irrité par cette brusque attaque, rua et se cabra. Stéphane le réduisit par la seule puissance de sa voix hautaine et menaçante; puis, l'excitant de nouveau, il le lança à bride abattue, et il se donna le plaisir de l'arrêter net dans sa course en lui retirant brusquement la main, et tour à tour il le faisait danser et virer sur place, ou, le poussant au travers de la route, il lui faisait franchir d'un bond impétueux les fossés et les talus qui la bordaient. Après quelques minutes de ce violent exercice, il le mit au petit trot et s'éloigna, suivi de son inséparable Ivan, en laissant Gilbert à ses réflexions, qui n'étaient pas des plus agréables.

Gilbert avait toujours considéré comme le souverain bien le calme habituel de l'esprit, et, par un contrôle sévère exercé sans relâche sur lui-même, il en était venu à maîtriser son humeur et ses impressions, autant du moins que le comporte l'humaine infirmité. La pauvreté, qui est une source de dépendance, l'avait contraint d'avoir commerce avec beaucoup d'hommes dont la société ne lui agréait pas, et il avait contracté l'habitude d'observer froidement les caractères, de conserver dans toutes les rencontres la libre possession de lui-même. Aussi était-il fort étonné de ce qui venait de lui arriver. Il avait éprouvé, en conversant avec Stéphane, une inquiétude, un secret malaise qu'il ne se rappelait point avoir jamais ressenti. Le caractère passionné de ce jeune homme, la brusquerie de ses manières, où se mêlait une grâce libre et sauvage, l'exagération de son langage, qui trahissait le désordre d'une âme mal gouvernée, la rapidité avec laquelle se succédaient ses impressions, la douceur naturelle de son langage, dont les mélodies caressantes étaient entrecoupées de bruyans éclats de voix et d'accens rudes et âpres, ses yeux gris qui, dans ses accès de colère ou d'émotion, devenaient presque noirs et jetaient des flammes, le contraste que faisaient la noblesse et la distinction de son visage et de son maintien avec ce mépris arrogant des convenances où il semblait se complaire, enfin je ne sais quel douloureux mystère empreint sur son front et dans son sourire, tout cela donnait beaucoup à penser à Gilbert et le

troublait profondément. L'aversion qu'il avait d'abord ressentie pour Stéphane s'était changée en pitié depuis que le pauvre enfant lui avait fait voir ce bracelet rouge qu'il appelait son « maître à penser; » mais la pitié qui n'est pas accompagnée de sympathie est un sentiment auquel on ne se livre qu'à regret. Gilbert se reprochait de s'intéresser trop vivement à ce jeune homme, qu'il n'avait aucune raison d'estimer; il s'en voulait davantage encore de ce qu'à sa pitié se mêlaient un secret effroi, de secrètes appréhensions. En vérité, il avait peine à se reconnaître; lui, si sage, si raisonnable, il était assiégé de pénibles pressentimens : il lui semblait que Stéphane était destiné à exercer une grande influence sur son sort, à porter le désordre dans sa vie.

Il s'assit sur le revers d'un fossé, au pied d'un grand noyer qui étendait au-dessus du chemin ses branches noueuses et ses feuilles naissantes, d'un brun rougeâtre. — Je deviens absurde, se dit-il. Décidément j'ai l'imagination frappée. Il faut que ce soleil de printemps m'ait échauffé la tête. Peu s'en faut que je ne prenne au sérieux toutes les folles billevesées qui me traversent l'esprit.

Il rouvrit son livre, qu'il n'avait pas cessé de tenir à la main, et il essaya de lire; mais entre la page et ses yeux s'interposait obstinément l'image de Stéphane. Il croyait le voir, le teint pâle, l'œil enflammé, sa barrette sur l'oreille, ses longs cheveux châtains tombant en désordre sur ses épaules. Ce sphinx le regardait avec un sourire à la fois triste et railleur, et lui disait d'une voix menaçante : — Devine-moi, si tu le peux; il y va de ton bonheur.

Tout à coup il entendit de nouveau le trot d'un cheval, et Stéphane reparut devant ses yeux. Le jeune homme, en apercevant Gilbert, arrêta son cheval, et s'écria : — Monsieur le secrétaire, je vous cherchais.

Et, se mettant à rire : — C'est une déclaration bien tendre que je vous fais là. Sachez que depuis longues années il ne m'est jamais arrivé de chercher quelqu'un; mais je n'ai pas été poli à votre égard, et comme je me pique de procédés, je veux obtenir mon pardon en vous flagornant un peu.

— C'est trop de bonté, lui répondit Gilbert. Ne prenez pas cette peine. Le meilleur procédé que vous puissiez avoir à mon égard, c'est de vous occuper de moi le moins possible.

— Et vous me rendrez la pareille?

— Ah! rappelez-vous que les choses ne sont pas égales entre nous. Je ne suis qu'un insecte, il vous est bien facile de ne pas me voir, tandis...

— Votre raisonnement n'a pas le sens commun, interrompit Stéphane. Regardez ce scarabée vert qui traverse le chemin : je le

vois, et il ne me voit pas... Mais quittez ce ton persifleur; il ne faut pas sortir de son caractère. Ce qui me plaît en vous, c'est que vous avez dans l'esprit une candeur qui me paraît fort divertissante... A propos, faites-moi l'amitié de me dire ce que c'est que ce volume qui ne vous quitte pas, et que vous méditez avec tant d'ardeur. De bonne foi, ajouta-t-il d'un ton de câlinerie enfantine, qu'est-ce donc que ce livre que vous pressez sur votre cœur avec tant de tendresse?

Gilbert se leva et lui présenta le livre.

— *Essai sur les Métamorphoses des Plantes.* Ainsi les plantes ont le privilége de se métamorphoser!... Mon Dieu, qu'elles sont heureuses! Elles devraient bien nous dire leur secret.

Puis, refermant le volume et le rendant à Gilbert : — Heureux homme! s'écria-t-il, vous vivez parmi les plantes des bois comme dans votre élément! Ne seriez-vous pas un peu plante vous-même? Je suis sûr que tout à l'heure vous avez suspendu plus d'une fois votre lecture pour dire aux primevères et aux anémones qui tapissent ce talus : « Je suis un de vos frères! » Mon Dieu! que je me repens d'avoir troublé ce charmant entretien! Et tenez, justement vos yeux sont un peu couleur de pervenche. Cette fleur a beaucoup de mérite : elle a peu de parfum, mais elle n'a pas d'épines... Et vraiment je comprends pourquoi tantôt vous écoutiez d'un air si béat les psalmodies de ces séraphins de carnaval. Dans votre passion pour les plantes, vous en voyez partout, et vous compariez dans votre esprit ces méchans petits rustauds à de beaux lis blancs, emblème de candeur et d'innocence... Et moi, cruel, je suis venu souffler sur vos illusions; je vous ai dit : « Pauvre ingénu, regardez mieux ces anges, vous leur verrez le diable au fond des yeux. L'humanité n'est pas un parterre de roses et de lis, mais un champ inculte et abandonné, où foisonnent à l'envi l'ortie, la belladone et la froide ciguë... » Oh! comme vous devez maudire mon impertinence et ma misanthropie!

— Rassurez-vous, monsieur, lui répondit Gilbert avec un sourire placide. Vous vous exagérez l'effet que peuvent produire vos paroles. Je les ai prises pour ce qu'elles valent, c'est-à-dire pour des boutades de jeune homme. Je ne sais quelles raisons vous pouvez avoir de mépriser vos semblables; mais l'intempérance de votre langage trahit votre jeunesse et votre inexpérience. A votre âge, on est décisif, tranchant, absolu dans ses jugemens; on érige ses impressions en systèmes, on dogmatise en vers et en prose, on aime les couleurs chargées, on a peu de nuances dans l'esprit et dans le ton. De tout temps, l'intolérance fut le partage des novices; les vieux moines sont plus indulgens, ils ne voient pas si facilement le

diable dans les yeux de leur prochain. Que dis-je? ils savent que le diable lui-même n'est pas si noir qu'on le fait. La première jeunesse est la saison des chimères, c'est une loi de nature; seulement il est des chimères couleur de rose, il en est d'autres qui poussent au noir. Les vôtres sont un peu sombres, j'en suis fâché pour vous, mon enfant.

Cette petite admonition, le ton grave et posé dont elle fut prononcée, révoltèrent profondément Stéphane. Il ramena sa tête en arrière et regarda Gilbert d'un air méprisant, et déjà il se disposait à tourner bride et à fausser compagnie à cet insupportable mentor, quand un coup d'œil qu'il jeta sur le chemin dissipa subitement sa méchante humeur. Il venait d'apercevoir au loin Wilhelm et ses camarades, qui revenaient de la fête et regagnaient leur hameau.

— Arrivez vite, mes enfans, leur cria-t-il en se dressant sur ses étriers. Arrivez vite, mes agneaux, j'ai des propositions de la dernière importance à vous faire.

En s'entendant héler, les enfans levèrent les yeux, et quand ils eurent reconnu Stéphane, ils s'arrêtèrent et tinrent conseil. Les insolences un peu brutales du jeune Russe l'avaient mis en mauvais renom, et les petits paysans se détournaient volontiers de leur chemin plutôt que d'affronter son humeur chagrine et sa redoutable cravache.

Les trois apôtres et les cinq anges, après s'être consultés entre eux, se disposaient prudemment à battre en retraite, lorsque Stéphane, tirant de sa poche une grande bourse de cuir, se mit à l'agiter dans l'air en s'écriant : — Il y a de l'argent à gagner par ici. Arrivez donc, mes chers enfans. Je vous jure que vous serez contens de moi.

La grande bourse pleine que Stéphane secouait à deux mains était une amorce bien séduisante pour les huit enfans; mais sa cravache, qu'il tenait serrée sous son bras gauche, était un épouvantail qui leur prêchait la prudence. Partagés entre la crainte et la convoitise, ils demeuraient cloués sur place, comme l'âne de Buridan entre ses deux bottes de foin; mais Stéphane eut l'heureuse inspiration de saisir sa badine de la main droite et de la lancer sur la cime d'un arbre, où elle resta suspendue. Ce geste produisit un effet magique, et les enfans, d'un commun accord, se décidèrent à s'approcher, bien que d'un pas lent et hésitant. Wilhelm seul, écoutant sa rancune ou sa défiance, s'élança dans un sentier et disparut dans le taillis.

La troupe enfantine s'arrêta à dix pas de Stéphane et se forma en groupe. Les plus petits se cachaient à moitié derrière les plus grands. Tous tortillaient entre leurs doigts les bouts flottans de

leur ceinture; tous avaient la tête baissée, l'air gauche et honteux, et ne détachaient leurs regards de la poussière du chemin que pour lorgner du coin de l'œil la grande bourse de cuir qui dansait entre les mains de Stéphane.

— Vous, saint Pierre, leur dit-il d'un ton grave, vous, saint Jean, et vous cinq, mes chers angelots du ciel, prêtez-moi une oreille attentive. Vous avez chanté aujourd'hui de très jolis cantiques en l'honneur du bon Dieu : il vous en récompensera un jour dans l'autre monde; mais moi, les petits plaisirs qu'on me fait, j'en donne tout de suite la récompense. Aussi chacun de vous recevra de moi à l'instant un beau thaler de Prusse, s'il consent à me rendre le petit service que je vais dire. Il s'agit seulement de baiser gracieusement et délicatement le fin bout de mon soulier. Je vous le répète, cette petite cérémonie vous rapportera à chacun un beau thaler de Prusse, et par-dessus le marché vous aurez la satisfaction de vous être rompus à un exercice qu'on ne saurait trop pratiquer dans ce monde, car c'est le moyen d'arriver à tout.

Les sept enfans regardaient Stéphane d'un air interdit et bouche béante. Pas un ne bougeait. Leur immobilité et ces sept paires d'yeux fixes et ronds braqués sur lui l'impatientèrent.

— Allons, mes agneaux! leur dit-il d'une voix caressante, n'écarquillez pas ainsi vos yeux! On dirait des portes cochères ouvertes à deux battans. Il faut s'exécuter avec aplomb, avec grâce. Eh! bon Dieu! vous en verrez et vous en ferez bien d'autres dans votre vie. Il y a commencement à tout... Allons, dépêchons. Un thaler vaut trente-six silbergros, et un silbergros vaut dix pfennings, et pour cinq pfennings on peut avoir un massepain, une brioche toute chaude ou un petit bonhomme en jus de réglisse...

Et remuant de plus belle la grande bourse de cuir, il s'écriait : — Oh! le joli son que cela rend! Les jolis tintemens! le joli cliquetis, mes enfans! comme cela caresse amoureusement l'oreille! Toute musique est discordante au prix de celle-là. Rossignols et fauvettes, cessez vos concerts! nous savons chanter mieux que vous. Mes enfans, je suis un ménétrier qui joue sur son violon votre air favori. Allons! commencez le bal, mes amours!

Les sept enfans semblèrent encore incertains. Ils étaient rouges d'émotion et se consultaient du regard. Enfin le plus jeune, joli blondin, prit son parti. — Le monsieur a *un chevron de trop*, — dit-il à ses camarades, ce qui signifiait en bon français : « Le monsieur est un peu fou d'orgueil, la tête lui tourne, il a le timbre fêlé, » et il ajouta en riant : — Après tout, ce n'est qu'une plaisanterie, et il y a un thaler à gagner. — Et parlant ainsi, il s'approcha de Stéphane d'un pas délibéré et planta un grand baiser sur son soulier. La glace

était rompue; tous ses camarades suivirent son exemple, les uns d'un air grave et compassé, les autres en riant du bout des dents. Stéphane triomphait et battait des mains : — Bravo! mes chers amis, s'écriait-il, voilà une affaire lestement enlevée! — Et il tira sept thalers de sa bourse; puis, les ayant jetés sur la route avec un geste de mépris : — Or ça, messieurs les apôtres et les séraphins, dit-il d'une voix tonnante, ramassez-moi vite cet argent et détalez à toutes jambes. Vile engeance, allez raconter à vos mères par quelle glorieuse aventure vous avez attrapé cette aubaine!

Et pendant que les enfans gagnaient le large, se retournant vers Gilbert : — Eh bien! l'homme aux pervenches, qu'en pensez-vous? lui dit-il en se croisant les bras.

Gilbert avait contemplé cette scène avec une tristesse mêlée de dégoût. Il eût donné beaucoup pour que l'un des enfans résistât à l'insolente fantaisie de Stéphane; mais, n'ayant pas eu ce contentement, il ne songea qu'à dissimuler son chagrin. — Qu'est-ce que cela prouve? répondit-il sèchement.

— Mais il me semble que cela prouve beaucoup de choses, et entre autres celle-ci : que certains attendrissemens sont fort ridicules, et que certains mentors de ma connaissance qui se mêlent de faire la leçon aux autres...

Il n'en dit pas davantage, car en ce moment un caillou lancé d'une main vigoureuse siffla à ses oreilles et fit rouler sa barrette dans la poussière. Il tressaillit, poussa un cri de colère, et, donnant un grand coup d'éperon à son cheval, il le lança au galop à travers le taillis. Gilbert ramassa la barrette et la remit à Ivan. Celui-ci lui dit en mauvais allemand : — Il faut lui pardonner; le pauvre enfant est malade. — Et il partit en hâte à la poursuite de son jeune maître.

Gilbert courut après eux. Quand il les eut rejoints, Stéphane était descendu de cheval, et il se tenait debout, les poings fermés, devant un enfant qui, tout essoufflé d'avoir couru, s'était laissé choir d'épuisement au pied d'un arbre. Gilbert reconnut Wilhelm. En s'enfuyant, il avait fait plusieurs accrocs à son *san-benito*, et il considérait d'un œil morne ces déchirures, sans répondre autrement que par monosyllabes à toutes les menaces de Stéphane.

— Tu es à ma merci! lui dit à la fin le jeune homme. Je te fais grâce, si tu me demandes pardon à deux genoux.

— Je n'en ferai rien, répondit l'enfant en se relevant, je n'ai pas de pardon à vous demander. Vous m'aviez frappé de votre cravache, j'avais juré de me venger. Je suis très adroit; j'ai visé à votre barrette, j'étais sûr de ne pas la manquer. Cela vous a rendu furieux, nous voilà quittes. Maintenant je vous promets de ne plus

vous jeter de pierres, à la condition que vous-même vous ne me donnerez plus de coups de cravache.

— Ce qu'il propose est fort raisonnable, dit Gilbert.

— Je ne vous demande pas votre avis, monsieur, interrompit Stéphane avec hauteur, et se tournant vers Ivan : — Ivan, mon cher Ivan, reprit-il, en ce cas-ci tu dois m'obéir. Tu le sais bien, le *bârine* ne m'aime pas, mais il n'entend point que les autres me fassent insulte; c'est un droit qu'il se réserve. Descends de cheval et force ce petit drôle à s'agenouiller et à me demander pardon.

Ivan secoua la tête. — Vous l'avez frappé le premier, répondit-il; pourquoi vous demanderait-il pardon?

Stéphane épuisa en vain les supplications et les menaces. Le serf demeura inflexible, et pendant ce pourparler Gilbert, s'approchant de Wilhelm, lui dit à voix basse : — Sauve-toi vite, mon enfant; mais rappelle-toi bien ta promesse; sinon, c'est à moi que tu auras affaire.

Stéphane le vit s'enfuir, il voulut s'élancer après lui; mais Gilbert lui barra le passage. — Ivan! s'écria Stéphane en se tordant les bras, ôte cet homme de mon chemin!

Ivan secoua de nouveau la tête. — Je ne veux pas faire de mal au jeune Français, répondit-il; il a l'air bon et il aime les enfans.

Le visage de Stéphane fut bouleversé par le désespoir. Ses lèvres tremblaient. Il regardait tour à tour d'un œil sinistre Ivan et Gilbert. Enfin il se dit à lui-même d'une voix étouffée : — Malheur sur moi! Je suis faible comme un vermisseau, et ma faiblesse n'est pas respectée!

Puis, baissant la tête, il s'approcha de son cheval, se remit en selle et traversa lentement le taillis. Quand il eut regagné la route, regardant fixement Gilbert : — Monsieur le secrétaire, lui dit-il, mon père cite souvent ce diplomate qui disait que tous les hommes sont à vendre, qu'il s'agit seulement de faire le prix. Malheureusement je ne suis pas assez riche pour vous acheter : vous valez beaucoup plus d'un thaler; mais permettez-moi de vous donner un bon conseil. En rentrant au château, répétez au comte Kostia certains propos que j'ai laissé échapper devant vous aujourd'hui. Il vous en saura un gré infini. Peut-être vous nommera-t-il son espion en titre, et, sans se faire prier, il doublera vos appointemens. Le métier le plus profitable, c'est de brûler des chandelles au diable. Vous y ferez merveilles aussi bien qu'un autre!

Sur quoi, ayant salué Gilbert, il s'éloigna au grand trot.

— Le diable! le diable! il ne parle que du diable! se disait Gilbert en s'acheminant vers le château. Et il ajoutait : — Mon pauvre ami! te voilà condamné à passer quelques années de ta vie entre

un tyran qui est quelquefois aimable et une victime qui ne l'est pas du tout!

VI.

Au moment où Gilbert rentra au château, M. Leminof se promenait sur la terrasse. Il aperçut de loin son secrétaire et lui fit signe de venir le rejoindre. Ils firent ensemble quelques tours le long du parapet, et tout en marchant Gilbert étudiait le père de Stéphane avec encore plus d'attention qu'il n'avait fait jusqu'à ce jour; ce qui le frappait surtout, c'étaient ces yeux d'un gris un peu trouble, dont les regards vagues, mobiles, insaisissables, devenaient par instans froids et lourds comme du plomb. Jamais du reste M. Leminof n'avait été aussi aimable avec son secrétaire; il lui parlait d'un ton enjoué et le regardait d'un air de bonhomie charmante.

Ils conversaient depuis un quart d'heure quand le tintement d'une cloche les avertit que le dîner était servi. Le comte Kostia conduisit Gilbert dans la salle à manger. C'était une immense pièce voûtée et lambrissée de chêne noir, qui prenait jour sur la terrasse par trois petites baies ogivales. Les voussures du plafond étaient recouvertes de vieilles peintures apocalyptiques que le temps avait écaillées et rongées. Au centre, on voyait l'Agneau aux sept cornes assis sur son trône; autour de lui se tenaient les vingt-quatre vieillards vêtus de blanc. Dans les parties inférieures des pendentifs, les peintures étaient si dégradées que les sujets en étaient à peine reconnaissables. On apercevait çà et là des ailes d'anges, des trompettes, des bras qui avaient perdu leurs mains, des bustes dont la tête avait disparu, des couronnes, des étoiles, des crinières de cheval, des queues de dragon. Ces tristes débris formaient des hiéroglyphes mystérieux et menaçans. C'était une étrange décoration pour un réfectoire.

A cette heure de la journée, les trois fenêtres ogivales ne donnaient qu'une lumière terne et rare; on y avait suppléé par trois lampes de bronze suspendues au plafond par des chaînes de fer, et dont les flammes brillantes ne réussissaient que difficilement à éclairer les profondeurs de cette salle caverneuse. Au-dessous des trois lampes était dressée une longue table où vingt convives eussent aisément trouvé place; à l'une des extrémités arrondies de cette table, trois couverts et trois chaises de maroquin avaient été disposés en demi-cercle; à l'autre extrémité, un seul et unique couvert faisait face à un simple escabeau de bois. Le comte s'assit et fit signe à Gilbert de se placer à sa droite; puis, déployant sa serviette, il dit sèchement au grand valet de chambre allemand : — Comment

se fait-il que mon fils et le père Alexis ne soient pas encore ici? Allez les chercher. Quelques instans après, la porte s'ouvrit, et Stéphane parut. Il traversa la salle les yeux baissés, et, s'inclinant vers la longue main sèche que lui présenta son père sans le regarder, il l'effleura du bout des lèvres. Cette marque de déférence filiale devait lui coûter beaucoup, car il fut pris de ce tremblement nerveux auquel il était sujet quand il éprouvait de fortes émotions. Gilbert ne pût s'empêcher de dire à part soi : — Mon enfant, les séraphins et les apôtres sont bien vengés de l'humiliation que vous leur avez infligée! — Il sembla que le jeune homme devinât la pensée de Gilbert, car, en relevant la tête, il lui lança un regard farouche; puis il s'assit à la gauche de son père et demeura immobile comme une statue, les yeux attachés sur son assiette.

Cependant celui qu'on appelait le père Alexis ne paraissait pas, et le comte impatienté, jetant brusquement sa serviette sur la table, se leva pour l'aller chercher; mais au même moment la porte s'ouvrit, et Gilbert vit apparaître un visage barbu qui exprimait le trouble et l'effroi. Tout échauffé et tout essoufflé, le pope jeta sur son seigneur et maître un coup d'œil scrutateur. Du visage du comte il ramena ses regards vers l'escabeau vide; il eût donné, je pense, son petit doigt pour pouvoir se couler sans être vu jusqu'à ce siége peu comfortable.

— Père Alexis, vous vous oubliez avec vos éternels peinturlurages! s'écria M. Leminof en se rasseyant. Vous savez que je n'aime pas à attendre. Je professe sans aucun doute une admiration passionnée pour les burlesques chefs-d'œuvre dont vous décorez les murs de ma chapelle; mais je ne puis souffrir qu'on me manque, et je vous prie de ne plus sacrifier les égards que vous me devez à votre sotte passion pour la peinture à la grosse brosse; sinon, j'ensevelirai un beau matin vos sublimes barbouillages sous une triple couche de chaux vive.

Cette mercuriale prononcée d'une voix tonnante produisit sur le père Alexis la plus douloureuse impression. Son premier mouvement fut d'élever vers la voûte ses regards et ses bras. Il prenait à témoin les vingt-quatre vieillards. — Vous entendez! leur disait-il. Le profane ose traiter de peinturlurages ces fresques incomparables qui porteront le nom du père Alexis jusqu'à la dernière postérité! — Mais dans le cœur du pauvre pope la terreur succéda bientôt à l'indignation. Il laissa retomber ses bras, et, se courbant vers le sol, il rentra sa tête dans ses épaules et s'appliqua à se faire petit. C'est ainsi qu'une tortue effarouchée se blottit dans son écaille et craint encore d'y tenir trop d'espace.

— Eh bien! que signifient ces simagrées? Prétendez-vous nous faire attendre votre *benedicite* jusqu'à demain?

Le comte prononça ces mots du ton brusque d'un caporal qui commande à des conscrits la charge en douze temps. Le père Alexis fit un soubresaut, comme si on lui eût cinglé les reins d'un grand coup de fouet, et dans son trouble, en s'élançant vers son escabeau, il se heurta violemment contre l'angle d'un dressoir sculpté; ce choc terrible lui arracha un cri de douleur, mais ne put amortir son élan, et, tout en se frottant la hanche, il se précipita à sa place, sur quoi, sans se donner le temps de reprendre haleine, il marmotta d'un accent nasillard et d'une voix inintelligible un long *benedicite* qu'il eut bientôt expédié, et, chacun ayant fait un grand signe de croix, l'on servit le dîner.

— Quel étrange rôle joue ici la religion! se disait Gilbert en portant sa cuiller à ses lèvres. On ne se permet pas de dîner avant qu'elle ait béni le potage, et cependant on la relègue au bout de la table, comme un lépreux dont on redouterait le contact impur!

Pendant la première partie du repas, l'attention de Gilbert se concentra sur le père Alexis. Cette figure de prêtre excitait sa curiosité. A première vue, elle semblait empreinte d'une certaine majesté que relevaient sa robe noire aux larges plis et le crucifix d'or qui pendait sur sa poitrine. Le père Alexis avait le front élevé et découvert : son grand nez fortement aquilin donnait à sa physionomie quelque chose de mâle; ses yeux noirs, d'une belle coupe, étaient encadrés par des sourcils bien arqués, et sa longue barbe grisonnante s'accordait avec ses joues d'un ton bistré sillonnées de rides vénérables. Vu au repos, ce visage avait un caractère de beauté austère et imposante. Et si vous aviez contemplé le père Alexis pendant son sommeil, vous l'auriez pris pour un saint anachorète fraîchement sorti de sa Thébaïde, ou mieux encore pour une façon de saint Jean contemplant les yeux fermés, du haut de son rocher de Pathmos, les sublimes visions de l'Apocalypse; mais, aussitôt que le visage du bon pope s'animait, le charme était rompu. Ce n'était plus qu'un masque expressif, mobile, parfois grotesque, où se peignaient les impressions fugitives et sans profondeur d'une âme douce, innocente et débonnaire, mais sans élévation et sans idéal. C'est ainsi que, le moine et l'anachorète venant à disparaître subitement, il ne restait plus qu'un vieil enfant de soixante ans, dont la physionomie, tour à tour inquiète ou souriante, n'exprimait que de puériles préoccupations ou des contentemens plus puérils encore. Cette transformation était si rapide, qu'elle ressemblait à un véritable tour d'escamotage. On cherchait saint Jean, mais on ne le trouvait plus, et on était tenté de s'écrier : — O père Alexis, qu'êtes-vous devenu? L'âme qui se peint à cette heure sur votre visage n'est pas la vôtre.

C'était un excellent homme que le père Alexis; malheureusement

il avait un goût trop prononcé pour les plaisirs de la table. On pouvait lui reprocher encore d'avoir une assez forte dose de vanité. Cependant son amour-propre était si ingénu, qu'il eût trouvé grâce devant les juges les plus rigoureux. Le père Alexis avait réussi à se persuader qu'il était un grand artiste, et cette persuasion faisait son bonheur. Ce qui est certain, c'est qu'il maniait la brosse et le pinceau avec une remarquable dextérité, et qu'il lui suffisait de quelques heures pour exécuter quatre ou cinq pieds carrés de peinture à fresque. Les doctrines du mont Athos, qu'il avait visité dans sa jeunesse, n'avaient plus de secrets pour lui; l'esthétique byzantine avait passé dans sa chair et dans ses os : il savait par cœur le fameux *Guide de la Peinture*, rédigé par le moine Denys et son élève Cyrille de Chio. Une seule chose chagrinait et mortifiait le père Alexis, c'est que le comte Kostia Petrovitch refusât de croire à son génie; mais ce qui le consolait un peu, c'est qu'en revanche le bon Ivan professait pour ses œuvres une admiration sans réserve. Aussi aimait-il à s'entretenir d'art et de peinture avec ce pieux adorateur de ses talens. — Regarde, mon fils, lui disait-il parfois en lui montrant et en élevant dans l'air le pouce, l'index et le médius de sa main droite, tu vois ces trois doigts : on n'a qu'à leur dire un mot, et il en sort des saint George, des saint Michel, des saint Nicolas, des patriarches de l'ancienne alliance, des apôtres de la loi nouvelle, le bon Dieu lui-même et toute sa chère famille! — Et là-dessus il lui donnait sa main à baiser, de quoi le bon serf s'acquittait avec une humble vénération. Cependant, si le comte Kostia avait le goût assez barbare pour traiter brutalement de barbouillages les enluminures du père Alexis, il n'était pas assez cruel pour l'empêcher de cultiver son art bien-aimé; il avait même accordé dernièrement à ce disciple de Panselinos, le créateur de l'école byzantine, une faveur inespérée dont le bon père s'était promis de lui garder une reconnaissance éternelle. L'une des ailes du château de Geierfels renfermait une jolie chapelle, assez spacieuse, que le comte avait fait approprier aux usages du culte grec, et un beau jour, cédant aux instances réitérées du père Alexis, il l'avait autorisé à couvrir les murailles et la voûte de *peinturlurages* de sa façon. Le moine s'était mis aussitôt à l'œuvre. Cette grande entreprise absorbait la moitié au moins de ses pensées; il y consacrait chaque jour plusieurs heures; la nuit, il voyait en rêve de grands patriarches d'or et d'azur qui se penchaient sur lui en disant : — Cher Alexis, nous nous recommandons à tes bons soins; que ton génie perpétue notre gloire dans l'univers!... — Bref, le père Alexis était si charmé de ses fresques, qu'occupé à contempler la barbe blanche d'un Noé colossal peint la veille il n'avait pas entendu tinter la cloche du dîner. C'est ainsi

que nos passions se dévorent les unes les autres, et ce sont souvent les petites qui mangent les grosses.

M. Leminof était d'abord resté silencieux. Peut-être voulait-il donner à Gilbert le temps de se reconnaître; mais quand on eut enlevé le potage, le comte rompit le silence et engagea une conversation animée avec son secrétaire. Comme tout à l'heure sur la terrasse, il lui parlait sur un ton d'estime où l'affection se mêlait à plus forte dose que d'habitude. Les inflexions caressantes de sa voix, les regards bienveillans dont il les accompagnait, l'air de curiosité sympathique qu'il faisait paraître en l'interrogeant, l'attention qu'il prêtait à ses réponses, tout témoignait du grand état qu'il faisait de lui. Évidemment il y avait là du parti-pris, et Stéphane et le père Alexis pouvaient se tenir pour dûment avertis que le nouveau-venu était un être à part, un personnage important appelé à vivre sous un régime de faveur, une façon de premier ministre dont la puissance occulte était à redouter. L'avertissement fut compris. Le père Alexis, tout occupé qu'il fût de son assiette, ne laissa pas de jeter à la dérobée sur Gilbert plus d'un regard admiratif. Il ne se rappelait pas avoir vu le comte Kostia témoigner à aucun être humain de pareils égards. Il est vrai que le comte était souvent plein de prévenances pour son singe, nommé Solon, charmant sapajou très mal élevé dont il approuvait toutes les fredaines; mais dans les soins qu'il lui rendait, la nuance du respect était moins accusée. C'est là ce que le père Alexis constata avec une surprise bien motivée; aussi regardait-il avec de grands yeux cet animal curieux qui menaçait de supplanter Solon. De son côté, Gilbert observait Stéphane : il sentait que de moment en moment un fossé plus profond se creusait entre ce jeune homme et lui; mais Stéphane n'en marquait rien, ses regards étaient muets comme ses lèvres.

La conversation finit par rouler sur les sujets que le comte se plaisait chaque jour à débattre avec son secrétaire. Ils parlèrent du bas-empire, que M. Leminof regardait comme l'âge le plus prospère et le plus glorieux de l'humanité. Il goûtait peu les Périclès, les César, les Auguste et les Napoléon; il estimait que l'art de régner n'avait été compris que des Justinien et des Alexis Comnène. Et comme Gilbert, au nom de la dignité humaine, protestait vivement contre cette thèse : — Halte-là! dit-il; pas de grands mots, pas de déclamations! — Et il se mit à déclamer contre la chevalerie et la révolution, qu'il considérait comme deux variations composées sur le même thème. — Godefroi de Bouillon, disait-il, est l'arrière-grand-père de Robespierre. L'un disait en brandissant son épée : Mon cœur et Dieu le veulent! L'autre s'écriait en regardant le ciel en coulisse :

La vertu pour but et la terreur pour moyen!... Ces deux devises n'en font qu'une. C'est l'abstraction proclamée la souveraine de l'univers; c'est le premier fou venu s'arrogeant le droit d'arranger le monde à sa guise; c'est une tyrannie nouvelle qui n'a pas sa pareille, la tyrannie des bonnes intentions, et voyez ce qu'avec le temps les bonnes intentions ont fait de l'Occident!

— Il y aurait bien des choses à répondre, fit Gilbert.

— Ne répondez rien, mon cher Gilbert, poursuivit-il, et remarquez avec moi que la chevalerie, dont le but avoué était de soumettre toutes les affaires humaines aux arrêts de ce tribunal révolutionnaire qu'on appelle le cœur, devait professer le plus grand respect pour cette moitié du genre humain qui représente de nature les faiblesses, les caprices et les folies du sentiment. Elle n'y manqua pas. Rebelle aux leçons que lui donnait la sagesse de Byzance, au lieu d'ensevelir la femme dans l'ombre du gynécée, elle la plaça sur un trône. Et quels désordres n'a pas enfantés dans la société cette absurde idolâtrie!

— Oh! pour le coup, s'écria Gilbert, voilà une thèse à laquelle je ne me convertirai jamais.

— Voyons, soyez sincère, reprit le comte Kostia. Nous sommes entre hommes, nous pouvons parler sans contrainte et dire à ces dames toutes leurs vérités. Oubliez pour un moment ces principes de fade galanterie que nous a légués le romantisme du moyen âge, et que la révolution a remis en honneur. Nierez-vous que la femme ne soit un être inférieur, incapable de suite dans ses idées, avide d'émotions dramatiques, toujours en révolte contre le bon sens, toujours prêt à sacrifier les intérêts généraux à ses passions? Mon Dieu! je consens à lui pardonner ses déraisons. Elle n'en est pas responsable. Une fatalité cruelle pèse sur elle. Le grand malheur, c'est que dans les vues de la nature, attentive à perpétuer l'espèce, la femme n'est qu'un moyen, et qu'elle ne peut s'empêcher de se considérer comme un but. Il me souvient d'une pauvre levrette qu'on employait à tourner la broche; elle n'avait pu se persuader que le rôti ne fût pas pour elle. C'était chaque jour une nouvelle déception, et, je dois le dire, le rôti fut plus d'une fois en danger. Aussi serait-il bon que le rôti, je veux dire la société, prît ses précautions contre les appétits de bonheur de cet être à la fois faible et violent, qui est incapable de comprendre sa vraie destination. Et je ne sache rien de mieux entendu que la captivité du gynécée byzantin ou du harem musulman, pour rappeler aux filles d'Ève qu'elles n'ont pas le droit de vivre pour leur propre compte.

M. Leminof développa ce beau système avec beaucoup de verve et d'animation. Gilbert trouvait un tel langage médiocrement respec-

tueux pour la mémoire de Mme Leminof, et, regardant Stéphane, il disait en lui-même au comte Kostia : *J'aime à voir comme vous l'instruisez!* Mais Stéphane avait l'air de ne rien entendre; depuis longtemps il avait cessé de manger, et, le visage impassible, il regardait fixement son assiette vide. — Ce qui est plaisant, dit encore M. Leminof, terminant son réquisitoire, c'est que les femmes savent fort peu de gré à la société de ses absurdes complaisances à leur égard. A les entendre, elles gémissent sous un joug intolérable. Ces étranges créatures ont une telle soif de domination, qu'elles voudraient mener à la baguette le soleil, la lune et les étoiles, et par surcroît de bizarrerie il se trouve de prétendus amis du progrès pour appuyer leurs prétentions! Ce sont ces mêmes novateurs qui pétitionnent en faveur de la suppression des quarantaines, car l'affranchissement de la femme et l'émancipation de la peste, ces deux questions-là sont étroitement liées... Mon cher Gilbert, vous êtes un homme raisonnable. Joignez-vous à moi pour porter un toast aux harems et aux lazarets!

— *Amen!* s'écria le père Alexis, qui, n'écoutant que d'une oreille, ne se doutait guère de quoi il s'agissait; mais à ce mot de *toast* il avait tressailli, car il ne refusait jamais de boire une santé. Son exclamation attira sur lui l'attention du comte.

— Le père Alexis est de mon avis, dit-il à Gilbert, et il a ses raisons pour cela. Demandez-lui de vous conter l'histoire de ses amours.

— Je craindrais que ce récit n'intéressât pas cet excellent jeune homme, objecta timidement le pope.

— Changez vos façons de parler! répondit le comte d'un ton sévère. M. Gilbert Savile n'est pas un excellent jeune homme; c'est un savant fort distingué dont j'estime infiniment le caractère et les talens, et j'entends qu'il soit respecté ici comme un autre moi-même.

— Ma position se dessine, me voilà devenu le favori du tyran! pensa Gilbert, et il vit passer sur les lèvres de l'immobile Stéphane un sourire pâle et à peine ébauché qui signifiait : « Je l'avais bien deviné! »

— Allons, mon père, reprit le comte, ne vous faites pas tirer l'oreille, et récitez-nous votre petite histoire; sinon, je me chargerai de la raconter à ma façon.

Le bon père se hâta de s'exécuter. On aime mieux se donner les étrivières que de les recevoir. Il entama son récit d'une voix chevrotante, et tout en parlant il lorgnait mélancoliquement du coin de l'œil quelques assiettes auxquelles il n'avait encore donné qu'un premier assaut. Je ne rapporterai pas ici le fidèle exposé qu'il fit de

ses mésaventures conjugales. Il suffit de dire qu'il avait eu le malheur d'épouser une petite-maîtresse, très impérieuse et très coquette, dont il avait été l'esclave plus que le mari. Le père Alexis conta ses longues tribulations avec une candeur qui révolta Gilbert. Il en voulait à M. Leminof d'avoir contraint le saint homme à dévoiler ainsi à un étranger les secrets de sa vie intime; mais le père Alexis ne croyait pas avoir le moins du monde compromis sa dignité : il n'avait pas la tête métaphysique, et n'entendait rien aux abstractions; seulement il n'aimait pas qu'on lui parlât de sa femme, ni qu'on le forçât d'en parler, parce que cela lui rappelait les souvenirs les plus douloureux de sa vie. Il termina son histoire par d'édifiantes réflexions, et se préparait à citer saint Basile, quand il remarqua que M. Leminof s'était profondément endormi. Il se crut dispensé d'achever son homélie, et ne s'occupa plus que de vider les assiettes de figues et de pistaches qu'il n'avait cessé de couver des yeux.

Un profond silence régna dans la grande salle; il n'était interrompu que par le bruit cadencé que faisaient les mâchoires du bon père. Stéphane s'était accoudé sur la table; sa pose empreinte d'une mélancolie rêveuse, sa tête inclinée et appuyée contre la paume de sa main droite, sa tunique noire sans collet et qui laissait à découvert un cou d'une parfaite blancheur, ses longs cheveux soyeux retombant mollement sur ses épaules, les contours purs et délicats de son beau visage, sa bouche fine aux coins légèrement relevés, tout en lui rappelait le portrait de Raphaël peint par Raphaël, tout, hormis l'expression, qui était bien différente. Les regards d'un Sanzio sont des messagers ailés qui annoncent en leur muet langage les félicités contemplatives d'un grand cœur inspiré, et publient ses fiançailles avec l'éternelle beauté de l'univers; les regards de Stéphane, quand la passion ne les animait pas, exprimaient tour à tour une curiosité froide et dédaigneuse ou la défiance d'une âme qui cherche à se rendre invisible et se dérobe aux obsessions de la lumière. En ce moment, il contemplait les peintures apocalyptiques de la voûte; on eût dit qu'il y retrouvait l'expression symbolique de ses pensées; ses yeux finirent par s'attacher sur une tête de dragon fort dégradée par le temps, et qui n'en était que plus hideuse; il semblait adresser à ce monstre un interrogatoire; apparemment il lui demandait le secret de sa destinée. Son immobilité de statue et la fixité de son regard donnèrent le frisson au pauvre Gilbert : il détourna ses yeux de ce jeune front couronné d'une mystérieuse tristesse, et les reporta sur le prêtre; mais l'air de résignation béate du père Alexis lui parut plus mélancolique encore que les sombres ennuis de Stéphane. Une tristesse

profonde envahit son cœur. Rien autour de lui qui commandât ses sympathies, rien qui promît société à son âme : à sa gauche, la figure rébarbative d'un tyran assoupi que le sommeil rendait plus sinistre encore; en face de lui, un jeune misanthrope perdu pour le moment dans les espaces; à sa droite, un vieil épicurien qui se consolait de tout en mangeant des figues; au-dessus de sa tête, les dragons de l'Apocalypse. Et puis cette grande salle voûtée était froide, sépulcrale; on y respirait un air de cave; les enfoncemens et les encoignures étaient noyés dans une ombre épaisse; les boiseries noires qui tapissaient les murailles avaient un aspect lugubre. Enfin au dehors on entendait des bruits effrayans; un vent d'orage s'était levé et poussait de longs mugissemens de taureau blessé, auxquels répondaient le grincement des girouettes et le cri funèbre des hibous.

Tout à coup il lui vint à l'idée que le comte n'était pas réellement endormi, et que ce subit assoupissement était une ruse de guerre destinée à mettre en liberté les langues enchaînées de ses convives. Gilbert craignit que Stéphane, sortant de sa rêverie, ne crût pouvoir lui adresser impunément quelque propos hardi que l'oreille attentive du maître saisirait au passage. Il prit le parti de feindre lui aussi le sommeil, et, se renversant sur le dossier de sa chaise, il ferma les yeux et laissa tomber sa tête sur sa poitrine. Cette situation se prolongea quelque temps, et Gilbert était déjà fort empêché de son rôle d'homme endormi, lorsque par bonheur le père Alexis, qui venait d'expédier sa dernière figue, poussa un long soupir. Ce fut pour le comte un prétexte suffisant de se réveiller; il se redressa sur son siége, passa la main sur ses yeux, sonna pour qu'on servît le thé, et dès que les tasses furent vides, il pressa amicalement la main de Gilbert, puis sortit de la salle, suivi de Stéphane et du pope.

Quand Gilbert fut rentré dans sa chambre, il ouvrit la fenêtre pour mieux entendre le grondement majestueux du fleuve. Au même instant, une voix que lui apportait le vent, et qui partait de la grosse tour carrée, lui cria : — Monsieur le grand-vizir, n'oubliez pas de brûler force chandelles au diable; c'est le conseil que vous donne votre plus fidèle sujet en retour des profondes leçons de sagesse dont vous avez gratifié aujourd'hui son inexpérience!

Ce fut ainsi que Gilbert apprit que Stéphane était son voisin.

— Ce qui me console, pensa-t-il, c'est qu'à moins d'avoir des ailes, je le défie bien d'arriver jusqu'ici... Et il ajouta en refermant sa fenêtre : — Quoi qu'il en soit, j'ai bien fait d'écrire hier à Mme Lerins; aujourd'hui je ne suis plus si content.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La seconde partie au prochain n°.)

DE LA

CONSTITUTION ANGLAISE

ET DES

CONDITIONS DU GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF

The British Constitution : its history, structure, and working, by Henry, lord Brougham, etc. 1 vol. London and Glasgow, 1861.

Quelles sont les conditions des gouvernemens de libre discussion? quels en sont les dangers et les bienfaits? Voilà une de ces questions qui réveillent le souvenir des anciennes formes parlementaires, et qu'il pourrait sembler peu opportun d'examiner aujourd'hui. Cependant on ne cesse de s'en occuper dans des pays voisins du nôtre, et nous regretterions par exemple de laisser passer, sans chercher à le faire connaître, un ouvrage récemment écrit sur ce sujet si grave et si délicat par un homme d'état éminent de la Grande-Bretagne. Ce livre a pour titre : *la Constitution de l'Angleterre, son histoire, sa structure et le jeu de ses institutions.* L'auteur a été un ministre considérable de la couronne, et il demeure encore le premier légiste de son pays. Ayant dépassé sans faiblir les limites ordinaires de la vie active, lord Brougham paraît vouloir couronner aujourd'hui sa brillante carrière par la publication d'une sorte de testament politique plein des conseils éclairés d'une longue expérience.

Il est intéressant de voir dans quelle forme les écrivains supérieurs et les esprits politiques de l'Angleterre s'adressent à leurs

concitoyens. Leurs écrits offrent souvent comme un reflet de l'habitude de parler à une chambre ou à un *meeting*. Peu soucieux des hauteurs de la philosophie historique, la plupart ne sortent que bien rarement du domaine de l'utile et des intérêts nettement définis qui constituent la vie quotidienne et la prospérité pratique des nations. Un livre ainsi conçu et écrit ne saurait avoir d'analogue chez nous; trop aride et trop diffus dans ses détails techniques pour le commun des lecteurs, trop dépourvu de déclamations séduisantes pour le grand nombre, il paraîtrait aux esprits d'élite manquer de vues d'ensemble et d'aperçus nouveaux; on le trouverait aussi trop rempli d'enseignemens et de remarques connues, répétées avec une insistance souvent exagérée et un trop grand luxe de développemens. Dans la brusque et originale familiarité de sa forme, l'ouvrage de lord Brougham a tous ces caractères; il est écrit pour un monde politique différent du nôtre. On devine que toute l'Angleterre lira le livre de ce vétéran des assemblées délibérantes, tour à tour libéral et conservateur, et qu'on le rencontrera aussi bien sur le bureau des ministres que dans les mains des commerçans ou des grands fermiers, grâce à cette diffusion de la science politique et économique qui est peut-être le plus précieux apanage de cette nation si souvent enviée.

L'ouvrage est dédié à la reine, et la dédicace n'en est pas une des pages les moins caractéristiques. Dans les quelques lignes où l'auteur offre à sa souveraine « le fruit des longues études, des calmes réflexions et de l'expérience de toute une longue vie passée dans les affaires, il considère comme une bénédiction » le système politique de son pays, en même temps qu'il laisse voir avec quelque orgueil que les nations étrangères, malgré leurs efforts d'imitation, ne pourront jamais parvenir à goûter les mêmes bienfaits; il célèbre les vertus privées de la reine et l'usage strictement constitutionnel qu'elle fait de ses hautes fonctions, la remercie des honneurs particuliers qu'il en reçut, et témoigne de sa reconnaissance, partagée par un grand peuple, envers un règne qui fait la gloire, la sécurité et le bonheur de la nation. Heureux ceux qui n'ont pas eux-mêmes brûlé les dieux de leur jeunesse ou qui ne les ont pas vu traîner par d'autres dans la poussière et l'ignominie! Heureux le vieillard qui, à la fin d'une longue carrière, vient, comme lord Brougham, bénir son pays et ses lois, nouveau *laudator temporis acti*, non pour se plaindre des temps nouveaux, mais pour se féliciter du présent, tout en louant les jours passés!

Le sujet du livre est une histoire des longues luttes de la liberté contre le despotisme en Angleterre, et l'explication détaillée des vraies conditions de l'usage légitime de la liberté; mais indépen-

damment des savantes recherches historiques que renferment les pages de lord Brougham, on y découvre deux points de vue dominans : le premier, que la vraie science du gouvernement mixte et parlementaire est la science des compromis et des concessions mutuelles, c'est-à-dire que chaque parti politique, chaque branche du pouvoir doit alternativement se résoudre à ne voir jamais réaliser qu'incomplétement l'objet de ses vœux et de ses efforts les plus légitimes : grand et sage principe, dont on ne saurait trop proclamer l'utilité et l'importance; le deuxième point de vue, c'est que le droit de résistance est le fondement même et la sauvegarde du système politique des Anglais, ce que démontre, dans l'ouvrage même, la suite des événemens.

Peut être sera-t-il difficile au lecteur français de suivre le noble auteur à travers cette longue leçon d'histoire, faite sous le double aspect du droit qu'a le peuple de résister à toute oppression et de la science des compromis politiques. En effet, dans la succession un peu confuse des faits exposés par lord Brougham, on voit disparaître quelquefois si complétement et durant des intervalles si longs l'exercice et la notion du droit de résistance, qu'on s'étonne de le retrouver encore assez vivace et assez fort pour venir juste au moment favorable remporter la dernière victoire et marquer la base des institutions de l'empire britannique. La science des compromis réciproques entre les partis opposés n'a pas moins contribué pour sa part, selon lord Brougham, à créer l'Angleterre moderne, on ne saurait le contester; mais il faut avouer aussi qu'elle fut de fort peu d'usage sous les Stuarts, comme le droit de résistance avait été bien oublié sous les Tudors.

Aussi cette double pratique du droit de résistance et de la science des compromis, érigée par la complaisance patriotique de lord Brougham en un système raisonné et de tout temps appliqué en Angleterre, pourrait-elle n'être, après tout, que le résultat des nécessités ordinaires de la vie historique d'une nation; chez tous les peuples les luttes ont toujours été soutenues par l'esprit de résistance, et le succès définitif d'un parti a toujours été acheté par quelque compromis plus ou moins apparent. Les victoires absolues sont bien rares dans le monde. Si la théorie des compromis formait le fond des idées politiques d'un peuple, et qu'il en acceptât d'avance l'application constante, la pierre philosophale, en fait de gouvernement, serait trouvée, et les constitutions, ailleurs même qu'en Angleterre, pourraient presque prétendre à une éternelle durée.

Sans accorder absolument aux Anglais le monopole de l'esprit de résistance et de compromis, on doit reconnaître pourtant que ce peuple a toujours montré en ce point une supériorité dont au reste

il a su tirer de grands avantages; mais il faut ajouter qu'il a bien eu au moins autant de bonheur que de conduite.

Malgré son admiration passionnée pour les institutions de son pays, et après avoir dit que le peuple ne doit jamais rien céder des droits acquis au prix de son sang, lord Brougham cependant, à la fin de son livre, ne laisse pas de convenir que les plus sacrés de ces droits ont été plusieurs fois supprimés pour un temps, et de prétendre que la suprême perfection de la constitution anglaise est de pouvoir laisser suspendre légalement tous les droits qu'elle garantit. Mais qui sera juge entre le gouvernement et le peuple de l'opportunité de ces sortes de coups d'état? C'est là l'éternelle question que le noble historien, pas plus qu'aucun autre, n'est en mesure de résoudre; aussi il nous avertit avec une entière bonne foi qu'on ne doit pas mettre toute sa confiance dans les statuts écrits, les constitutions ou les chartes, quelles qu'en soient les perfections théoriques. Accueillons ce sage précepte. Il est, hélas! trop vrai que c'est uniquement à la vertu et à l'énergie des citoyens, aussi bien qu'aux talens de ceux qui gouvernent, qu'il faut demander la stabilité et la liberté dans les institutions. La plus parfaite des constitutions, même celle de l'Angleterre, ne saurait donner une formule souveraine pour échapper aux difficultés sans cesse renaissantes de la vie des nations, et si l'Angleterre peut à juste titre être fière de ses institutions, elle doit l'être encore plus des hommes qui ont su la gouverner depuis deux cents ans.

Telles sont les remarques auxquelles on est conduit après une lecture attentive de l'ouvrage de lord Brougham. Ce n'est pas néanmoins sans quelque effort qu'on arrive à en dégager une conclusion nette et précise, car l'auteur, emporté par une érudition fougueuse, passe volontiers de Minos au duc de Wellington, ou des Saxons et des Danois au *reform bill* de 1832. Sans prétendre le suivre toujours dans la marche un peu capricieuse de ses déductions, attachons-nous à quelques traits essentiels, aux vues vraiment pratiques qui le recommandent à notre attention. Essayons de faire connaître, d'après lord Brougham, comment s'est formée, comment est pratiquée la constitution anglaise, et quels enseignemens on en peut tirer pour l'application du gouvernement parlementaire dans d'autres pays.

I.

La première question qui se présente naturellement à l'esprit est celle-ci : Qu'est-ce que la constitution anglaise? La réponse est difficile, si l'on exige qu'elle soit complète et précise. « La constitu-

tion anglaise, dit lord Brougham, est mixte, et non pas pure dans sa forme; c'est une monarchie mixte, née de ce principe évident, qu'aucune des formes pures de gouvernement, monarchie, aristocratie ou démocratie, ne suffit à la sécurité des droits d'un peuple et à la bonne administration de ses affaires. Toutes les formes pures de gouvernement donnent lieu aux mêmes objections, et sont pleines de violences, d'insuffisances et de dangers qu'on ne peut conjurer que par un mélange de pouvoirs combinés de telle sorte qu'ils se servent mutuellement de barrières et de contre-poids, car tant que l'homme sera soumis aux faiblesses de l'infirmité humaine, ceux qui auront le pouvoir en mains seront portés à en abuser. »

Certains esprits plus exigeans voudraient, pour trouver la définition pleinement satisfaisante, qu'on leur expliquât comment la constitution anglaise est faite, et pourquoi elle est ainsi faite. En effet, dira-t-on, quel fut le germe moral, quelle fut la tendance du caractère national qui fit naître et choisir la forme adoptée dans l'établissement des institutions de l'Angleterre? L'esprit dominant qui constitua la France fut la tendance à l'unité de territoire et de nationalité par la centralisation monarchique, administrative et militaire, avec l'égalité pour passion et la gloire des armes pour premier penchant. Nos parlemens comme nos rois, la république comme le premier empire, ont tous marché dans ce sens, à travers bien des luttes et malgré les différens caractères des hommes et des temps. L'esprit des institutions anglaises, au contraire, est la tendance au *self government*, ce qui veut dire le citoyen administrant et gouvernant, sans pour cela devenir fonctionnaire. La constitution de l'Angleterre est donc une œuvre défensive contre tout pouvoir, elle est le rempart et le bouclier de la famille et de l'individu contre l'oppression d'un seul ou de plusieurs; elle a pour but au dedans l'acquisition et la conservation de la richesse et de la liberté individuelle et politique, et au dehors la conquête commerciale et lucrative sous forme de colonies, avec l'empire des mers comme première ambition nationale.

Indiquer ces caractères dominans de la constitution anglaise, ce n'est pas la définir complétement. Personne n'ignore que cette constitution, monument antique et mystérieux, n'est point un corps de doctrines, un traité politique et philosophique, ou un contrat savamment rédigé d'après nos idées françaises. C'est un ensemble un peu obscur de lois nouvelles ou anciennes non abrogées et parfois contradictoires, un assemblage de traditions d'esprit public, d'usages et de formes neuves ou surannées, reliés par un amour du progrès égal au respect du passé, et qu'il faut étudier dans les faits comme dans les luttes de chaque jour depuis les temps les plus anciens.

Sans prétendre refaire avec lord Brougham l'histoire de la constitution anglaise depuis les temps des Anglo-Saxons jusqu'à la grande révolte des barons sous Jean sans Terre et à la concession de la grande charte, sans accepter la théorie de ceux qui prétendent que le système représentatif a toujours existé en Angleterre sous une forme ou sous une autre, on ne peut s'empêcher de reconnaître que les grands propriétaires fonciers, c'est-à-dire les barons, ont eu à toutes les époques une grande part dans le pouvoir législatif, ou en d'autres termes dans le pouvoir suprême de l'état, et que l'aristocratie, pour soutenir ses longues luttes contre la royauté, fut obligée de se concilier le peuple et de s'assurer de son concours dans les guerres civiles. Aussi fit-elle à ses propres vassaux des concessions analogues à celles qu'elle réclamait du roi pour elle-même.

Au milieu des luttes et des désordres qui remplirent les premiers temps de l'histoire d'Angleterre, ce qui frappe d'abord, c'est la bassesse et la servilité des parlemens pendant les guerres des Plantagenets et des York, et surtout pendant la tyrannique domination des Tudors. De l'étude de cette partie de l'histoire au point de vue représentatif, on peut, avec lord Brougham, tirer ce principe, que le degré de tyrannie des chefs ou de la liberté des sujets dépend bien plus de la manière dont le peuple et ses guides se conduisent et tirent parti de leur constitution que de la forme de cette constitution elle-même; on peut aussi s'indigner avec le noble historien de l'abaissement de « ces honteux parlemens; » mais d'autres pourraient se montrer moins sévères, car enfin, malgré leurs faiblesses, ces parlemens méritent quelque reconnaissance pour avoir su ne se laisser jamais détruire et conserver intact et inviolable un lambeau de droit et de liberté, qui dans la suite a pu servir de point de départ et d'origine à la grandeur politique de l'Angleterre. Au reste, parmi les causes de ce long asservissement des parlemens, une des principales fut cette méfiance mutuelle que les hommes s'inspirent les uns aux autres alors qu'il faut risquer sa fortune ou sa vie pour donner le premier élan à la résistance contre l'oppression; c'est ce sentiment de la crainte de n'être ni soutenu ni suivi par ses concitoyens qui fait la principale force des gouvernemens établis par la violence; c'est ce qui permit aux triumvirs de la France en 1793 de dominer la convention et le pays pendant deux longues années de crimes et de souffrances, et ce qui explique aussi la tyrannie de la chambre étoilée, qui n'aurait jamais pu tenir contre une législature unie et courageuse.

Avec la dynastie des Stuarts commence et finit la lutte décisive du despotisme et de la liberté, lutte terrible qui, comme il arrive d'ordinaire, emporta les différens partis bien plus loin qu'aucun

d'eux ne voulait aller, et les força bientôt par cela même à retourner en arrière. Lord Brougham affirme à ce propos qu'en Angleterre alors, comme en France cent cinquante ans après, la grande majorité de la nation était opposée au renversement de la monarchie, que le parti républicain, d'abord extrêmement peu considérable, fut toujours en Angleterre encore moins nombreux qu'en France, et qu'en outre, dans les deux révolutions, le parti vainqueur dut ses succès aux mêmes causes, car ce fut dans les deux pays la mollesse et la pusillanimité des gens honnêtes qui firent triompher les ennemis du peuple. A certaines époques, la faiblesse aussi est un crime, et celui qui permet le triomphe de l'injustice partage la culpabilité, bien qu'il ne partage pas la dépouille. « Le principe, — dit-il, et nous lui laissons la responsabilité de cette opinion, — la cause historique et le fondement même de l'établissement de la constitution anglaise, telle qu'on la voit pratiquée aujourd'hui, c'est la résistance nationale aux empiétemens et aux derniers efforts de la royauté sous Jacques II. Alors la base du gouvernement fut combinée de manière à trouver dans le droit de résistance du peuple sa pierre angulaire; c'est un point capital qu'il ne faut pas perdre de vue. Il n'est pas moins utile de se rappeler toujours combien ce principe de résistance est essentiel à la conservation de la constitution ainsi établie et assurée, et combien aussi il importe aux gouvernans et aux gouvernés de considérer que le recours au droit de résistance est toujours possible dans les cas désespérés, recours, il est vrai, qu'on doit regarder comme une dernière extrémité, mais qui néanmoins est toujours un expédient à la portée du peuple, et qui sera son refuge autant de fois que les maîtres du pouvoir le lui rendront nécessaire pour sa défense personnelle (1). »

La durée et la conservation de l'édifice d'un gouvernement mixte, fondé ainsi après tant de combats sur le droit de résistance, sont uniquement dus à la sagesse de tous les pouvoirs, et ici commence le rôle de la politique de compromis. En Angleterre, les plus terribles conflits n'ont amené que des changemens modérés; en France, au contraire, les luttes des partis ont généralement fini par des révolutions. Si les compromis ne suffisent pas, et si la concession à faire n'est pas radicalement désastreuse, un parti cédera parfois complétement à l'autre, à charge de revanche dans une occasion ultérieure. La conséquence est que personne ne l'emporte absolument dans aucune question d'après ses prétentions premières, et que les affaires prennent un cours différent de celui qu'elles auraient suivi, si un des partis avait eu seul la puissance.

(1) Chapitre XVII, page 251.

De l'abandon d'une partie des prétentions de chacun résulte un mouvement combiné de toute la machine de l'état et une impulsion donnée tour à tour à l'ensemble du gouvernement par chacun de ses différens pouvoirs. Aussi est-ce une erreur grave, bien que généralement répandue, d'admettre comme un principe que chacun peut légitimement faire en toute occasion tout ce que comportent sa puissance et son droit poussés à la dernière conséquence. Si ce principe était vrai, toute société civile serait détruite et tout gouvernement renversé, ou plutôt aucun gouvernement ni aucune société ne pourrait être fondée.

La grande force de la constitution anglaise est la netteté avec laquelle elle reconnaît et établit les trois principes fondamentaux de tout gouvernement mixte. Le premier, c'est que la délégation du pouvoir suprême doit être confiée à plusieurs corps différens entièrement séparés et indépendans; le second, c'est que le consentement de chacun de ces corps doit être regardé comme indispensable pour la validité de tout acte législatif; le troisième enfin, c'est qu'aucun changement ne peut être fait aux lois, aucun acte adopté touchant la vie, la liberté ou les propriétés des citoyens, sans l'assentiment de chacun des trois pouvoirs dirigeans.

L'histoire nous a montré sur quelles bases s'appuie et sous quelles influences s'est développée la constitution anglaise. Examinons maintenant de quelle nature sont les droits qu'elle confère aux citoyens, comment ils se partagent, comment ils sont exercés.

L'exercice du plus important des droits et la grande affaire en Angleterre est l'élection des représentans de la nation, qui tiennent le gouvernement presque en entier dans leurs mains. La découverte moderne du principe de la représentation nationale a pu seule résoudre les difficultés du problème des gouvernemens mixtes, difficultés insolubles dans l'antiquité avec l'intervention directe de tous les citoyens dans les affaires. En outre « un des avantages du système représentatif est de permettre dans un vaste territoire l'établissement d'un gouvernement populaire tout en échappant à la domination de la foule. En effet, le corps restreint des élus n'est pas composé des mêmes élémens que le corps considérable des électeurs, car dans toute agglomération d'hommes la multitude des ignorans et des sots surpasse de beaucoup le petit nombre de gens instruits, réfléchis et sages. Ainsi, quand la totalité du peuple s'assemble pour discuter des mesures à adopter, les décisions sont prises selon le jugement et les lumières, ou bien plutôt selon la folie et l'ignorance de la majorité de cette multitude aveugle, qui forme nécessairement la masse de la nation rassemblée. »

Au reste, il est curieux de voir le peu d'effet que font de l'autre

côté de la Manche, sur les esprits les plus expérimentés, les corruptions électorales. Le grand point aux yeux des Anglais, c'est que les représentans élus, fût-ce par de blâmables moyens, soient eux-mêmes incorruptibles, et lord Brougham affirme que, pendant les cinquante ans de sa vie parlementaire, il n'a jamais entendu exprimer un soupçon de corruption ou formuler un doute sur la pureté d'un seul des membres de la chambre des communes. Il propose bien quelque moyen d'atténuer le vice de la corruption électorale, mais laisse voir peu d'espérance qu'on puisse le supprimer jamais, et en prend fort tranquillement son parti. Il ne craindrait pas non plus le système du suffrage universel, dont les choix ne seraient pas très différens des choix actuels. Nous le croyons sans peine, car la puissance de la partie dominante de la nation est encore assez grande pour peser aussi bien sur la totalité que sur une fraction des électeurs qui sont sous sa dépendance ou son influence immédiate (1).

Selon lord Brougham, qui regrette de ne pas voir une plus grande part attribuée aux ouvriers anglais dans l'administration des affaires publiques, le grand progrès réalisé depuis 1688 est la constitution pure du parlement et l'extension donnée à la base de la représentation populaire. Tant que la chambre des communes, élue par une fraction trop restreinte de la nation, fut ainsi dominée par les sentimens et les intérêts d'une classe spéciale, le gouvernement ressembla plus à une aristocratie ou plutôt à une monarchie aristocratique qu'à un gouvernement mixte participant à la fois des trois formes pures, aristocratie, monarchie, démocratie. « Ce ne serait pas trop subtiliser, dit à ce propos lord Brougham, que d'affirmer que la constitution anglaise avant la réforme de 1831 et 1832 avait plutôt les caractères d'une monarchie aristocratique que ceux de la triple combinaison dont lui faisaient honneur ses admirateurs passionnés. » Il n'y aurait donc, à vrai dire, pas plus de trente ans que l'Angleterre est parvenue à la réalisation complète du gouvernement mixte et parlementaire. « Mais, ajoute le noble lord, en 1832, notre constitution fut placée sur une base plus large et plus sûre, et, bien qu'il reste quelque chose à faire, avant que nous puissions affirmer que toutes les classes sont suffisamment représentées au parlement, toujours est-il que nous ne sommes plus exposés ni au danger de voir nos libertés détruites, ni à la nécessité d'avoir recours pour nous sauver aux hasards du droit de résistance, car personne ne saurait nier qu'une part considérable n'ait été faite au principe démocratique dans la combinaison de notre monarchie mixte. »

(1) Le duc de Bedford, qui disposait de six colléges électoraux, disait « qu'avec le suffrage universel, il aurait dans la main encore un plus grand nombre d'élections. » (Page 92.)

Cette assertion sur la part faite au principe démocratique en Angleterre est fort contestable. Au temps de Cromwell seulement, sous la forme puritaine et militaire, cette part fut assez grande, et on sait quelle fut alors celle de la liberté. Accordons cependant que l'Angleterre possède les combinaisons les plus satisfaisantes au point de vue de l'exercice du gouvernement parlementaire. De quelles forces dispose-t-elle pour défendre ces institutions précieuses? On trouvera la réponse à cette question dans un curieux chapitre intitulé : *Des forces défensives matérielles.* Ces forces sont considérables, à ne compter que celles que la courageuse et ferme aristocratie anglaise trouverait dans son immense et dévouée clientèle, et que le commerce et le demi-million de créanciers de la dette publique fourniraient aussi pour résister à outrance à toute tyrannie, soit d'un prince, soit d'une insurrection populaire. L'auteur estime que les détenteurs de la rente, dont le nombre dépasse six cent mille, pourraient fournir cent cinquante mille hommes bien équipés. La propriété foncière, qui représente un revenu de 60 millions sterling (1 milliard 500 millions de francs), compte deux cent mille propriétaires, dont les tenanciers et les cliens sont certainement en nombre double, ce qui formerait une armée de six cent mille hommes, en supposant même que la classe des manufacturiers et des commerçans restât neutre, ce qui n'est guère probable, car autant que personne elle a intérêt à défendre l'ordre et la propriété.

Confiante dans son amour de la paix, l'Angleterre ne veut pas d'armée permanente à l'intérieur, et a l'œil très ouvert sur les dangers que fait courir aux libertés des peuples l'entretien régulier d'une trop grande force militaire; la milice et le peuple armé en cas d'urgence lui paraissent de suffisans moyens de défense nationale à l'intérieur comme à l'extérieur. C'est l'idée qu'on a voulu réaliser par la formation des corps de volontaires, qui depuis deux ans a si fort occupé les esprits en Angleterre. La conscription est aux yeux des Anglais une institution injuste et tyrannique envers les individus, frappant très inégalement les diverses classes de la société, et trop favorable à la création des grandes armées permanentes, qui sont naturellement aux ordres des princes; l'enrôlement volontaire leur semble une suffisante garantie pour maintenir leur effectif sur un pied normal, et en effet pendant les terribles guerres de l'empire ils n'ont pas cherché à changer ce principe de recrutement. Il faut remarquer ici qu'une organisation militaire aussi faible et aussi rassurante pour la liberté individuelle des citoyens peut convenir à l'Angleterre, mais serait insuffisante pour la plupart des grands états du continent. Les îles britanniques sont un champ clos où, à l'abri de l'invasion étrangère, les Anglais peuvent en sûreté prolon-

ger ou vider leurs querelles intestines. La France au contraire, entourée d'ennemis et dépourvue de bonnes frontières, dut adopter une conduite opposée, et pour son salut sacrifier ses intérêts et ses droits aux avantages de l'unité militaire; elle tendit à se constituer comme un camp toujours en armes où le roi seul serait maître. Nos pères n'ignoraient ni ces nécessités, ni les conséquences qui en pouvaient découler; ils s'y résignaient, et la noblesse s'y soumit et s'y dévoua tout entière, mais non sans protester souvent. Commines ne disait-il pas : « Le roi Charles VII, qui gagna ce point d'imposer la taille à son plaisir, sans le consentement des états, chargea fort son âme et celle de ses successeurs, et fit à son royaume une plaie qui longtemps saignera (1)? » Au reste, c'est aux malheurs de la guerre de cent ans et à la passion de la France pour l'expulsion de l'étranger qu'il faut attribuer l'impulsion définitive imprimée à notre histoire vers l'unité monarchique absolue; c'est aux Anglais peut-être qu'à l'origine nous fûmes redevables de notre abaissement en fait de libertés politiques, et, comme disait Commines, de cette « plaie qui saigne encore. »

Plus heureux que nous, les Anglais ont pu s'assurer d'une forme de gouvernement qui paraît réunir les conditions nécessaires à la liberté, dont les principaux points d'appui dans la marche quotidienne des affaires sont la presse libre, les *meetings*, le jury, la magistrature et la pairie héréditaire.

La grande garantie de la liberté générale, selon lord Brougham, est la liberté de la presse; mais il fait contre elle une audacieuse et virulente sortie, l'accusant de pouvoir, sous le masque de l'anonyme, tromper le peuple aussi bien que l'éclairer. « Dans sa conviction profonde, la liberté de la presse est une conséquence inévitable de la liberté de discussion et le prix onéreux dont il faut payer cette liberté, qu'on ne saurait assez estimer et bénir. » Les *meetings* populaires, qui correspondent à notre droit de réunion, sont nécessaires aussi à de certains momens et de droit public dans les pays libres, mais ils ne sont pas aux yeux de l'auteur sans inconvéniens. Ses justes préférences sont pour l'institution du jury, qu'on ne saurait trop louer, car la société s'est fondée en grande partie pour jouir de la bonne distribution de la justice, et c'est précisément l'objet pour lequel l'homme consent à abdiquer une partie de sa liberté naturelle et à accepter les entraves d'un gouvernement régulier. En effet, une des grandes conquêtes modernes, dont la théorie et l'exemple nous viennent du moyen âge, fut l'institution du jury, c'est-à-dire la garantie pour tout citoyen d'être jugé par

(1) Cité par Tocqueville, *l'Ancien régime et la Révolution.*

ses pairs et d'échapper ainsi à toutes les commissions ou tribunaux d'exception, tels que la chambre étoilée ou le tribunal révolutionnaire. Quant aux magistrats, bien qu'ils soient nommés par le roi, les plus minutieuses précautions sont prises pour qu'ils restent indépendans. Les juges sont à tout jamais inamovibles, si ce n'est devant une double adresse des deux chambres appuyée de l'adhésion du roi, ce qui donne à la révocation le caractère d'une loi, puisque le concours des trois pouvoirs suprêmes de l'état est exigé pour la rendre valable. Le juge est néanmoins toujours sous le coup de la poursuite judiciaire de toute personne injustement arrêtée; quand même il n'aurait suspendu, ne fût-ce que pendant une heure, le droit protecteur de l'*habeas corpus*, cette grande garantie de la sûreté personnelle, il serait menacé pour ce fait de la pénalité la plus sévère.

Une autre branche de la justice en Angleterre est représentée par les juges de paix, qui sont presque tous de grands propriétaires dans les provinces, et ne reçoivent aucun salaire. C'est une grande économie pour l'état, et « en outre, dit lord Brougham, c'est un grand avantage pour les masses que de voir les pouvoirs de la magistrature confiés aux mains des plus considérables habitans du pays; la nation elle-même fait ainsi partie du système judiciaire, et les hautes classes répandent dans le peuple un respect habituel pour la loi. »

L'institution de la pairie héréditaire, qui siége à la chambre des lords, est le point fixe qui aurait assuré jusqu'ici la durée et la puissance de la constitution anglaise. La pairie tire son origine des antiques réunions des grands barons et des évêques, qui formèrent peu à peu le parlement, d'abord à eux seuls, ensuite avec le concours des simples chevaliers, puis des représentans des villes et de la bourgeoisie, et furent enfin séparés en deux chambres à une époque non exactement déterminée. Les lords, qui forment aujourd'hui la partie supérieure et inamovible de la législature, se représentent non-seulement eux-mêmes, mais représentent encore leurs puissantes familles et leur clientèle, ainsi que la grande propriété territoriale du pays. Les intérêts, les préjugés mêmes de cette assemblée tendent à en faire un corps de conservateurs toujours prêt à peser de tout son poids dans la balance en faveur de la constitution existante, et à empêcher les conflits de devenir extrêmes entre le peuple et la couronne. Son *veto*, applicable à chaque mesure qu'adoptent les communes, la considération que lui apportent ses fonctions judiciaires, sa supériorité habituelle sous le rapport de l'intelligence et de l'instruction qui lui permettent d'exceller dans la discussion, son calme dans les délibérations, son dédain des clameurs popu-

laires, ses vues politiques sur les affaires intérieures et extérieures dignes de véritables hommes d'état, donnent à la chambre des lords une influence extraordinaire dans toutes les questions nationales. A ces avantages particuliers, élémens naturels d'une grande aristocratie, on doit ajouter la prépondérance et le pouvoir direct assurés par de vastes possessions et un rang illustre, qui ne sont contrebalancés que par la formation populaire de l'autre chambre et la ferme ténacité de celle-ci à maintenir certains priviléges.

Cette institution, l'arche sainte de la constitution britannique, a toujours conservé tous les respects de l'Angleterre, et a dû être respectée aussi par la royauté, à laquelle on n'a jamais permis de l'affaiblir ou de la dénaturer par l'introduction d'élémens nouveaux, même dans les momens de crise les plus difficiles. Ainsi la couronne a le droit de nommer des pairs, mais jamais elle n'a usé de ce droit que pour choisir des pairs nouveaux parmi des hommes sans postérité ou parmi des fils aînés de lords, qui, devant naturellement hériter du siége paternel à la chambre haute, n'augmentent le nombre des lords que jusqu'à la mort de quelques individus. Lord Brougham raconte que le plus grand danger auquel il ait échappé pendant tout le cours de sa vie publique, ce fut lorsqu'il était au ministère avec lord Grey, et que, sous la pression des circonstances les plus graves, il s'agissait d'enlever le vote du *reform bill* par une large création de nouveaux pairs réclamée unanimement du reste par l'opinion publique.

« Près de trente années, dit-il, ont passé sur ma tête depuis la crise de 1832; je parle de cette question politique, comme de toute autre, avec le plus grand calme.

« Lorsque j'allai à Windsor avec lord Grey, j'avais une liste de quatre-vingts pairs nouveaux conçue dans l'idée de faire le moins qu'il se pourrait d'additions permanentes à la chambre et à l'aristocratie. Les choix ne s'étaient portés que sur des fils aînés de lords, sur des hommes sans postérité, ou sur des pairs irlandais et écossais. J'avais un sentiment profond de la nécessité des circonstances particulières qui nous pressaient, et cependant telle était l'impression que me faisaient les terribles conséquences d'un pareil acte, que je me demande encore si je n'eusse pas alors préféré de beaucoup nous exposer à tous les hasards de la confusion qui eût suivi le rejet du bill, et j'ai lieu de croire que mon illustre collègue aurait partagé la résolution où j'étais de courir toutes les chances et d'affronter les clameurs du peuple plutôt que d'exposer la constitution aux dangers d'un renversement complet et imminent. »

Si la chambre des lords garde encore toute sa majesté et toute son influence modératrice, c'est dans la chambre des communes qu'en pratique du moins doivent se voter les impôts et se vérifier

les dépenses; c'est là que se concentre aujourd'hui presque tout le mouvement des affaires et que se forment et se dessinent les grands talens politiques et oratoires. Avec leurs attributions diverses et distinctes, la chambre des lords et celle des communes constituent le parlement, qui, dans son omnipotence et sa liberté, est à la fois la sauvegarde, la direction suprême et l'orgueil de l'Angleterre.

Par le choix des représentans de la nation, par le pouvoir qui est dans les mains des grands propriétaires du pays, par la continuelle discussion de toutes les questions intérieures ou extérieures au parlement, la publicité complète de ces discussions, les classes élevées et les classes moyennes de la nation ont une influence réelle sur la direction des affaires, un contrôle effectif sur les gouvernans, et pèsent d'un grand poids dans le choix des organes et des serviteurs de la puissance publique. Le dernier des citoyens anglais ne saurait être opprimé sans que l'acte injuste dont il serait victime fût connu de quiconque peut lire un journal et du parlement, qui est toujours prêt, en dehors même de la marche régulière des affaires, à recevoir les pétitions du peuple et les plaintes des individus. La constitution exige avant tout que, pour chacun des actes de la couronne ou du ministère, il y ait un conseiller et un agent responsable, de sorte que, depuis le premier ministre jusqu'au dernier des fonctionnaires, tous soient exposés à être poursuivis devant les tribunaux ou les chambres pour tout acte inconstitutionnel ou coupable.

Les parlemens ont gouverné l'Angleterre avec une grandeur et une énergie que n'a surpassées nulle part ailleurs aucune autre forme de pouvoir.

« N'a-t-on pas vu (nous laissons parler lord Brougham) les immenses armées de terre et de mer que mit sur pied à différentes époques notre population peu nombreuse? Que l'on compte nos établissemens si multipliés et si divers sur les points les plus reculés du globe; qu'on suppute les centaines de millions qui ont été levées sur la nation pendant les cent cinquante dernières années, presque sans aucune opposition, et qu'on avoue alors que, pour fonder un gouvernement fort, il n'y a rien de tel qu'une constitution populaire, et qu'aucun despote, quelque absolu qu'il soit, n'a jamais eu dans sa main une machine à imposition qui vaille un parlement.

« Qu'on ne prétende pas que le peuple américain pourrait aussi bien que nous faire appel aux ressources du pays, car je doute fort que les représentans ou le président des États-Unis, après l'expiration des trois premières années de leur pouvoir, aient assez d'influence et d'autorité pour faire peser sur le pays, comme notre parlement l'a fait si souvent, de lourdes taxes de consommation, et surtout l'écrasant impôt sur le revenu. Je suis convaincu qu'en cas de guerre le fardeau de charges aussi accablantes amènerait rapidement la fin des hostilités sans que le pays se montrât bien difficile sur les conditions de la paix. Le peuple anglais au contraire est

ainsi fait qu'une fois la guerre engagée, la fermeté du ministère et des lords suffit pour arrêter tout désir inopportun de conclure une paix qui pourrait compromettre l'état, ou marquer d'une flétrissure l'honneur national. »

Un avenir prochain nous apprendra sans doute ce que vaut l'affirmation sur l'Amérique du noble auteur, qui dissimule mal la vieille rancune de famille qui subsiste encore entre la métropole et les anciennes colonies émancipées. Ce pays a déjà trompé bien des appréciations et des prédictions politiques. La supériorité des institutions anglaises sur celles des Etats-Unis, d'après lord Brougham, tient à la vigueur et à l'unité que la couronne donne à l'ensemble de la constitution; elle en fait un instrument de règne et d'administration complet et suffisant.

Le couronnement de tout l'édifice politique et social est donc la royauté, qui représente le pouvoir exécutif; mais ce couronnement est-il une force ou un ornement de la constitution? Comment les Anglais se sont-ils tirés de la grande difficulté des gouvernemens représentatifs, c'est-à-dire des conflits difficiles à éviter entre le gouvernement personnel du roi et celui des chambres? Lord Brougham ne répond guère à ces questions importantes. Le roi représente le pouvoir exécutif; mais ce pouvoir est en réalité aux mains des ministres, que le roi a la sagesse de choisir avant qu'on les lui impose, mais qui, en revanche, se font un point d'honneur de respecter et de couvrir toujours la majesté royale, quels que soient les rivalités, les dissentimens et les haines personnelles ou politiques, qu'ils ont soin de cacher dans leurs triomphes comme dans leurs défaites. Dirons-nous, comme dans ses mémoires je ne sais plus quel bourgeois de Paris du XVIIIe siècle, à qui un Anglais cherchait à faire comprendre la constitution et la monarchie anglaises: « Ah bien! je plains vos princes! » Non certes; mais enfin si les Anglais étaient bien francs et très sincères, ils avoueraient peut-être qu'au fond le véritable esprit et la perfection dernière de la constitution anglaise seraient que tous les rois fussent des reines, non à la façon de la reine Élisabeth, mais représentant aussi bien que celle qui règne aujourd'hui la majesté, la vertu et la modération couronnée, ainsi que l'amour dévoué à la prospérité, à la grandeur et aux libertés de l'empire britannique: car au sommet de leur système politique les Anglais ne veulent qu'un trône occupé : le spectacle d'un trône vacant leur paraît dangereux et redoutable pour la tranquillité d'un pays.

Sans doute le roi dans le gouvernement anglais n'est pas toujours « réduit à l'état de zéro ou d'objet de parade, et il a encore assez d'influence pour faire sentir le poids de ses opinions et de ses pré-

férences dans tous les actes de l'état; » mais d'importantes restrictions, indiquées par lord Brougham lui-même, réduisent notablement l'influence de la couronne. Cependant, si, telle qu'elle est, cette constitution fonctionne merveilleusement dans les temps ordinaires, ses admirateurs la vantent comme non moins bien appropriée aux circonstances extraordinaires, car elle se prête aux nécessités des temps, et parfois elle a permis que l'exercice des droits les plus importans ait été partiellement ou totalement suspendu. Ainsi, pendant toute la durée de la guerre qui finit à la paix d'Amiens, on interdit les *meetings* publics, on les interdit encore pendant quelques mois en 1820. L'opportunité de cette interdiction fut contestée, mais la légalité, le principe, jamais. La même remarque s'applique à la suspension bien autrement grave de l'acte de l'*habeas corpus*. Plusieurs fois, sous le règne de Guillaume III, ainsi que pendant ceux de George Ier et de George III, le gouvernement dut être investi du droit exceptionnel d'arrêter et d'emprisonner sans jugement, sous la garantie toutefois d'un bill d'indemnité, les personnes soupçonnées de projets de sédition ou de trahison. L'*alien act* (loi sur les étrangers et les réfugiés établis en Angleterre) fut aussi suspendu pendant les guerres, et des restrictions furent également apportées plusieurs fois à la liberté de la presse depuis 1688.

Il est sans exemple toutefois qu'aucune entrave ait été jamais imposée aux droits et aux priviléges du parlement. C'est là pour les Anglais le point sacré de la constitution, et à partir de 1688 aucune main n'a osé y porter atteinte.

Du reste, si la constitution anglaise est bonne, elle n'est ni absolument parfaite ni achevée, et l'on y pourrait trouver sans peine quelques contradictions. A côté de chacune de ses meilleures institutions, il y a comme un point faible ou un défaut soit apparent, soit caché. Ainsi le principe de la liberté et de l'indépendance de l'individu repousse la conscription et le service militaire forcé; mais la presse maritime est là dans toute son injustice, et l'on ne sait comment y remédier en temps de guerre. La magistrature est indépendante et éclairée, et la justice égale pour tous; cependant « les regrettables dépenses et les complications qui entravent encore la procédure ne permettent pas aux citoyens pauvres de jouir des bienfaits du système judiciaire. »

Comme cour de justice suprême, « si la totalité du corps des pairs exerçait le pouvoir judiciaire, ainsi qu'il le pourrait faire d'après la lettre de la constitution, de grands abus deviendraient inévitables, et une oppression sans limites en pourrait être la conséquence; mais dans la pratique toutes les affaires juridiques sont abandonnées à cinq ou six pairs, légistes de profession. » Une autre anomalie

curieuse est la combinaison par laquelle le lord chancelier, pour juger une cause, est assisté de deux pairs non-magistrats qui changent à chaque séance, de sorte qu'au jour où est prononcé le jugement, sur trois lords, il y en a deux qui n'ont rien entendu des débats.

Tous les conflits d'attributions de pouvoir entre les deux chambres ne sont pas encore terminés et résolus par une règle fixe. A côté de la belle application du principe de l'élection des représentans du pays se dresse le vice invétéré de la corruption électorale. Tous les grands intérêts du pays doivent être représentés, et pourtant, comme la propriété foncière donne seule le droit de voter, la plus grande masse de la propriété mobilière, c'est-à-dire les 800 millions sterling des prêteurs de la dette publique, ne sont pas représentés (1). Pour être nommé aux chambres, il faut, si l'on n'est pas fils aîné de pair, 15,000 francs de rente en terre pour représenter un comté, 7,500 francs pour représenter un bourg. Un Anglais pourrait posséder un million sterling à la banque ou dans le commerce sans avoir le droit de représenter une ville commerciale, s'il ne possédait pas en outre 7,500 francs de rente en terre. Cette loi, il est inutile de le dire, est toujours éludée par des transferts temporaires de propriété.

Une étude approfondie de l'Angleterre ferait découvrir encore sans doute d'autres lacunes et d'autres contradictions, mais on a pu voir déjà comment en Angleterre la raison publique est assez haute pour se résigner à des imperfections et à des contradictions même choquantes, et comment aussi la vitalité de la nation est assez puissante pour la faire prospérer glorieusement malgré des plaies connues ou cachées, qu'on cherche paisiblement à guérir à chaque occasion favorable. Pour nous, en France, si nous ne possédons pas les institutions de l'Angleterre, adoptons au moins ses vertus morales et politiques, ainsi que ses maximes de conduite. Nous avons largement usé du droit de résistance : n'essaierons-nous pas un jour de l'efficacité de la science des compromis? Si nous savions être bientôt assez tenaces et assez sages, nous saurions bientôt aussi être suffisamment libres avec toutes les combinaisons politiques. La liberté a toujours été pour nous une ivresse suivie d'un prompt assoupissement; saurons-nous au réveil demeurer sobres et travailler avec obstination et sans éclat sur nous-mêmes d'abord, et sur les petites choses à défaut des grandes? La victoire reste toujours aux entêtés plutôt qu'aux téméraires. Apprenons, comme les Anglais, à nous défaire du fâcheux sentiment de l'envie et à être fiers et heu-

(1) Lord Brougham, p. 68, 74, trad. 20-22.

reux de voir, parmi nos égaux, la fortune qui prospère et le talent qui réussit; sachons surmonter la contrariété bien naturelle de voir des supériorités fermement établies : c'est un sacrifice à faire, mais qui ne sera peut-être pas sans profit; surtout ne rêvons pas quelque forme subite de gouvernement parfait et sans défaut, qui assure à chacun un bonheur facile et chimérique. Comme disent encore les Anglais, « la vie est une bataille; » sachons y prendre notre rang, et pour tout privilége ne demandons que des armes égales. A-t-on, au reste, le droit de se plaindre de l'omnipotence croissante de l'état, quand, grands et petits, nous tendons tous vers lui des mains suppliantes comme vers une idole dont nous attendons tous les biens et tous les maux? L'état c'est nous, si nous voulons, mais nous tous, et non pas quelques-uns alternativement, ainsi qu'il est arrivé plusieurs fois depuis quatre-vingts ans. L'état, tel que nous l'avons laissé se former, c'est comme la vieille tour féodale des villes du moyen âge, le donjon inexpugnable dont chacun successivement parvient à s'emparer par surprise, et d'où à l'abri des créneaux, des fossés, des contrescarpes et autres circonvallations administratives, on prétend rudement dominer les petits bourgeois et les manans qui tremblent à l'entour. Chaque parti proclame que pour être libre il lui faut la clé du donjon; mais quand il est entré par aventure, nous savons comme il ferme la porte derrière lui, et comment il impose la liberté à sa façon. Toutefois il faudrait se garder de jeter la vieille tour par terre ou d'y mettre le feu : de tels essais nous ont déjà porté malheur, et les Anglais s'y sont mieux pris pour arriver au point de liberté politique qu'ils ont atteint aujourd'hui.

II.

L'ouvrage de lord Brougham nous montre comment marche la constitution anglaise; il n'explique pas assez peut-être ni pourquoi elle marche, ni où se trouve cette force vive qui donne l'essor au système entier. Ce livre a été fait pour les Anglais, qui tous sans doute savent ou sentent d'où vient la vitalité puissante de leur système politique. Pour nous, il en est autrement : nous avons de nombreux et habiles écrivains qui ont décrit les proportions grandioses et la solidité de l'édifice de la constitution anglaise; mais il en est peu qui aient ouvert une tranchée profonde au pied du monument, pour sonder le terrain et pour voir sur quel sol primitif est posée la première assise qui supporte cette admirable et puissante construction. Il nous manque un livre qui mette en lumière, par des leçons à la portée de tous, les théories comme les applications prati-

ques de la constitution anglaise. Serait-il trop difficile à faire accepter s'il était vrai et sincère, trop facile à réfuter s'il ne l'était pas, et le parallèle et les conclusions où l'on serait nécessairement amené seraient-ils trop humilians pour notre orgueil national? Quoi qu'il en soit, un plus utile sujet d'étude ne saurait être offert à la génération actuelle, et ce serait lui rendre un signalé service que de résumer les excellens travaux historiques déjà faits, en y ajoutant des notions plus complètes dans la forme lucide et familière qui convient à notre pays. On voudrait croire qu'il se rencontrera un talent élevé et mûri par l'expérience pour nous prémunir contre les erreurs et les illusions du passé, et nous montrer, par l'exemple de l'Angleterre, où manquait la base fixe et solide qui eût dû soutenir et faire réussir nos précédens essais de libre gouvernement. Montesquieu, qui passa deux années en Angleterre avant d'écrire son immortel ouvrage de l'*Esprit des lois*, n'a point laissé sur ce sujet l'un de ces chapitres lumineux et concis par lesquels il sait faire pénétrer une clarté soudaine et si vive dans les ténèbres historiques des constitutions des peuples. Voltaire lui-même, après trois années de séjour en Angleterre, où il étudia la philosophie, la politique et la littérature, ne paraît pas non plus avoir pénétré bien avant dans la connaissance des principes fondamentaux des institutions de ce pays, qu'il fit profession d'admirer, témoin ces vers connus de *la Henriade*, mais peu exacts dans leur précision exagérée :

> Aux murs de Westminster, on voit paraître ensemble
> Trois pouvoirs étonnés du nœud qui les rassemble,
> Les députés du peuple et les grands et le roi,
> Divisés d'intérêts, réunis par la loi.

Dans les libres institutions dont l'Angleterre de George II lui offrait le spectacle, Voltaire semble n'avoir pas su ou voulu démêler la réalité de l'apparence; car « les députés du peuple » et les « trois pouvoirs étonnés » n'ont jamais eu une égalité de puissance ni des rapports aussi nets qu'il le prétend. En dépit des progrès que les études sur la constitution intérieure des états ont faits chez nous depuis Voltaire, voilà plus d'un siècle bientôt que le fond de notre science politique sur l'Angleterre se résume à peu près dans les vers de *la Henriade*. Il était pourtant facile de découvrir que depuis 1688 surtout aucun pays n'a marché d'un pas plus ferme et plus sûr vers l'unité de gouvernement établie en dehors du peuple et de la royauté. Guillaume III, une fois affermi sur le trône, sentit si bien la vanité de ses efforts pour résister à ce mouvement, qu'il concentra toutes les forces de son pouvoir personnel vers la guerre et les affaires diplomatiques, laissant en grande partie la gestion des affaires inté-

rieures à ceux qui l'avaient appelé au trône, c'est-à-dire à l'aristocratie, qui avait chassé les Stuarts pour diriger à son gré et sans l'intervention du pouvoir royal presque tous les intérêts du pays. C'était au reste la perpétuelle tendance à laquelle avaient voulu imprudemment s'opposer, comme les rois du continent, l'infortuné Charles Ier et ses malheureux successeurs, qui rougissaient d'être si fort en retard, en fait d'absolutisme et de centralisation, sur tous les monarques de l'Europe. La royauté nouvelle et la classe prépondérante s'étaient comprises, elles ont continué de se comprendre jusqu'à nos jours, et l'Angleterre a marché et prospéré sous la direction et le pouvoir d'une des plus grandes unités de gouvernement qui aient jamais figuré dans l'histoire.

En effet, en prenant toute la hiérarchie des fonctions et des influences politiques ou administratives en Angleterre depuis la base de la société jusqu'au sommet, nous rencontrons toujours à chaque degré la même et unique origine de l'autorité, c'est-à-dire la richesse, représentée d'abord exclusivement par les possessions territoriales, ensuite par la propriété industrielle ou commerciale, qui plus tard fut admise au partage de l'influence. Il s'éleva parfois des rivalités violentes entre les représentans de ces deux formes de la richesse, mais toujours la terre et l'argent furent l'origine de la puissance. Ce fait peut facilement se reconnaître dès les débuts de l'établissement des Normands.

Fille directe et légitime de la féodalité, l'Angleterre a su, par je ne sais quelle sagesse ou quelle fortune, sans avoir recours aux traditions du droit romain, sortir sans trouble et sans bruit des embarras du servage, des droits féodaux, des complications des terres nobles et non nobles, de toutes ces difficultés inextricables léguées à nos pères par le moyen âge, et pour la solution desquelles la France faillit périr après 89. Pourtant, chez les auteurs les plus connus, on ne saurait où trouver sur cet immense, mais pacifique changement, une étude historique complète. Le servage des vilains, organisé dès la conquête de Guillaume plus strictement peut-être qu'ailleurs, paraît avoir duré plus longtemps qu'on ne pense généralement, car lord Brougham raconte qu'à la suite de l'insurrection du peuple conduite par Wat-Tyler, le roi accorda une charte d'émancipation des serfs, et que cette charte fut révoquée bientôt par la noblesse (de 1379 à 1386). Comment donc s'opéra cette transformation du servage qui existait encore à la fin du XIVe siècle?

A défaut de documens détaillés et certains, ne serait-il pas permis d'affirmer que la solution anglaise de la plus grande des difficultés du moyen âge fut vraisemblablement celle-ci : les seigneurs et les lords, déjà puissans, prirent en toute propriété, par toute sorte

de moyens, les terres qui les entouraient, et n'en aliénèrent jamais aucune fraction. Se trouvant alors maîtres absolus du sol, ils changeaient, renvoyaient ou conservaient leurs serfs ou leurs vassaux, devenus de simples locataires. Ces derniers n'avaient plus aucun de ces droits dont jouissaient, moyennant dîme ou rente inaliénable, les paysans et les censitaires de France, c'est-à-dire ceux de cultiver une terre ou d'habiter une maison appartenant au seigneur, mais d'où ils ne pouvaient être renvoyés : sorte de propriété double et partagée, du fonds pour l'un, pour l'autre de la jouissance. Cette organisation était la source de difficultés infinies, et de plus les droits féodaux qui se payaient au seigneur étaient souvent plus vexatoires que lucratifs. Plus chevaleresque assurément que la noblesse anglaise, celle de France aliénait de mille façons ses prés, ses bois, ses moulins, pour aider Charles VII, pour secourir Henri IV ou pour amener une compagnie à Louis XIV vaincu, et mériter ainsi la croix de Saint-Louis. Elle ne se releva jamais de la gêne et de la pauvreté où la jeta son dévouement pendant de longues guerres intestines et étrangères; si elle eut la gloire de soutenir et de sauver parfois la monarchie, moins prévoyante que fidèle, dénuée du sens politique profond de nos voisins, elle alla toujours en s'appauvrissant, et ne put ni ne sut se tirer des difficultés matérielles et morales inhérentes aux institutions vieillies du moyen âge en renonçant à mille droits et redevances bizarres, dernières ressources de sa pauvreté, et dont le règlement ou l'abandon n'eût été qu'un jeu pour une aristocratie riche et puissante. En Angleterre, les seigneurs ayant tout pris ou racheté, il n'y avait plus aucun droit réciproque entre eux et les paysans, et le problème social du passage de la propriété féodale à la propriété moderne se trouva peu à peu résolu sans avoir été posé.

Malgré des intervalles de ruine et d'abaissement temporaire, l'aristocratie anglaise ne cessa d'aller toujours en s'enrichissant. D'abord l'*enclosure-act* de Henri III donna les biens communaux à ceux qui les feraient enclore et cultiver, c'est-à-dire aux riches, qui seuls purent faire les frais d'une telle opération; les édits de Henri VII ne les favorisèrent pas moins; puis vint enfin cette immense spoliation des biens de l'église et le partage qui s'en fit entre les grands propriétaires après la réforme commencée sous Henri VIII. Les confiscations qu'amenèrent les guerres civiles de l'Angleterre contribuèrent encore à concentrer la propriété dans les mêmes mains, car, loin de consacrer les propriétés confisquées à récompenser le dévouement de serviteurs pauvres ou d'aventuriers heureux, la royauté ne s'en servait presque toujours que pour acheter l'adhésion de riches seigneurs dont l'influence était à redouter.

Il y aurait d'ailleurs, dans l'histoire de l'aristocratie anglaise, une distinction à faire. Les hauts barons, comparables en quelques points à nos grands feudataires, disposèrent plusieurs fois, à la tête de véritables armées, de l'état et de la couronne; mais les rois les anéantirent, et les premiers rangs de la noblesse féodale une fois abattus, ce fut la seconde ligne de l'aristocratie qui recommença la lutte, et qui, après beaucoup de vicissitudes, étant parvenue à la puissance, laissa pour héritiers les grands propriétaires de nos jours. En France, ce fut le roi ou plutôt l'état qui hérita des grands feudataires, aussi bien que du reste de la noblesse féodale, au moyen d'une étroite alliance entre la monarchie et le peuple, tandis que chez nos voisins ce fut l'aristocratie qui s'allia avec le peuple pour dominer la royauté.

Nulle part mieux qu'en Angleterre l'histoire de la propriété ne sert à éclairer l'histoire politique. On y voit, à mesure que la propriété s'y concentre, le pouvoir aussi, par une conséquence naturelle, devenir l'apanage exclusif de ceux qui possèdent le sol et la richesse. Cette agglomération est arrivée aujourd'hui à un tel point qu'une réaction se prépare contre elle, et que, par l'excès même de ses préjugés, la grande propriété doit craindre l'avénement d'un ordre nouveau, dans le cas où les élections descendraient encore d'un ou deux degrés, et permettraient à la protestation des mécontens de se faire jour. Chez nous, les mutations de la propriété ont pris un autre cours, et pour exprimer d'un seul mot la différence des deux pays ne pourrait-on pas dire qu'en Angleterre ce sont les riches qui possèdent à peu près la totalité du sol, et qu'en France ce sont les pauvres? Cet état de choses en Angleterre date du jour où, après la conquête de Guillaume, les biens des vaincus furent partagés entre ses compagnons d'armes avec une régularité légale sans exemple dans aucune autre conquête : spoliation consignée dans le *Doomsday-book*, qui encore actuellement est le point de départ de presque tous les titres de propriété.

Si la France rurale, partagée aujourd'hui entre cinq ou six millions de propriétaires, souffre dans quelques provinces d'une excessive division de la propriété, les grandes possessions territoriales en Angleterre au contraire sont réunies à ce point que le « tiers de la propriété rurale et de son revenu total se trouve concentré dans les mains de deux mille possesseurs (1). » Viennent ensuite les terres moyennes de la *gentry*, qui passeraient chez nous pour de la grande propriété, puis enfin quelques rares terrains constituant la petite propriété, et le tout ne représente qu'un ensemble total de

(1) M. Léonce de Lavergne, *Économie rurale de l'Angleterre*, p. 104.

deux cent cinquante mille propriétaires fonciers (1). Le *yeoman* et le paysan petit propriétaire ont presque absolument disparu. La population des campagnes, dont la plus grande partie a reflué vers les villes manufacturières, ne se compose plus que des ouvriers ruraux à gages, des grands fermiers et des petits tenanciers, lesquels n'ont souvent que des baux annuels. Les uns comme les autres sont à la merci des propriétaires, qui peuvent les changer ou les expulser à leur gré, et l'ont souvent fait, lorsque, par exemple, ils ont voulu convertir en vastes pâturages de maigres terrains mal cultivés, opération souvent pratiquée de nos jours avec une violence qui va parfois jusqu'à mettre le feu aux chaumières des récalcitrans. C'est dans cette propriété territoriale si fortement constituée, où le lord, possédant le sol et les maisons, est par le fait maître absolu de tout ce qui pose le pied sur sa terre, que paraît résider le vrai principe du pouvoir et du gouvernement. Partagée depuis peu, bien qu'inégalement encore, avec le commerce et l'industrie, la prépondérance politique est l'objet d'une sorte de guerre intestine entre la richesse territoriale et la richesse commerciale; mais dès qu'une mesure ou un événement menace de faire sortir le pouvoir de leurs mains, soit au profit des classes non riches, soit au profit de la centralisation de l'état, on voit se réunir et combattre intimement serrés les deux partis qui semblaient ennemis. La réforme de la loi des céréales a été un épisode éclatant de cette lutte, et moins encore une concession aux classes populaires qu'à l'intérêt commercial et manufacturier. Les concessions et les compromis sont faciles aux partis politiques qui ont au fond les mêmes intérêts.

A tous les échelons du pouvoir, du reste fort simplement constitué, se retrouve la richesse comme point de départ. « Le plus riche propriétaire d'un comté est d'ordinaire lord-lieutenant... Les plus riches après le lord-lieutenant sont juges de paix, c'est-à-dire les premiers et presque les seuls magistrats administratifs et judiciaires, les représentans de l'autorité publique. En France, les fonctionnaires, presque tous étrangers au département qu'ils administrent, ne tiennent par aucun lien aux intérêts locaux. En Angleterre ce sont les propriétaires eux-mêmes qui sont fonctionnaires dans leur pays, et quoique la couronne les nomme en apparence, ils sont fonctionnaires par ce seul fait qu'ils sont propriétaires. Il n'y a peut-être pas d'exemple qu'un commission de juge de paix ait été refusée à un propriétaire riche et considéré (2). » Ces fonctions sont gratuites, de même que celles des shérifs qui ont plusieurs des at-

(1) M. Disraeli, cité par M. Léonce de Lavergne, *Économie rurale*, etc., p. 101. — Lord Brougham dit deux cent mille propriétaires, p. 388.

(2) M. Léonce de Lavergne, *ibid.*

tributions de nos préfets, et sont nommés annuellement par la couronne.

Tout le monde connaît les procédés électoraux des Anglais et le prix que coûte une élection à la chambre des communes. Si, dans les beaux temps, on en citait dont les frais approchaient de 1 million, aujourd'hui la dépense de 50 ou 100,000 francs suffit à maintenir les nominations des députés dans la classe la plus riche. La chambre des lords est formée, comme chacun sait, des chefs des familles puissantes, et la chambre des communes ne s'est composée, jusqu'en 1832, que de leurs cadets, ou des aînés de familles ou branches secondaires. Les ministres et les chefs d'administration sont nommés par les chambres ou choisis dans leur sein. Tous les grades de l'armée ne se peuvent obtenir qu'à prix d'argent, et coûtent, selon les régimens et les grades, depuis 40,000 fr. jusqu'à 300,000. Toutes les places lucratives en Angleterre ou aux colonies sont exclusivement réservées à l'immense clientèle des ministres ou des membres du parlement. L'administration, comme le gouvernement, est donc tout entière aux mêmes mains (1).

Pour commencer un procès, il faut déposer une somme si considérable, que les riches seuls peuvent en affronter la dépense. La caution judiciaire à prix d'argent est encore un privilége pour la fortune (2). Les grandes charges de l'église et leurs beaux revenus

(1) Qu'on ne croie pas d'ailleurs que l'Angleterre ait moins de fonctionnaires que nous; elle en compte peut-être davantage et les paie plus richement, mais ils sont en grande partie employés au dehors. Il y a dans les Indes et les colonies anglaises bien des gouverneurs plus richement rétribués que le gouverneur de l'Algérie, beaucoup d'autres qui sont sur un pied presque équivalent, et un nombre infini de fonctionnaires; mais cela fait moins de bruit que chez nous, parce que le gouvernement britannique, pour chacune des fonctions à remplir, n'appelle pas à son de trompe vingt concurrens pour renvoyer dix-neuf mécontens, et que du premier coup il choisit un titulaire. Louis XIV disait qu'à chaque faveur qu'il accordait il faisait un ingrat et dix mécontens; de nos jours le gouvernement français pourrait presque en dire autant. Les concours et les examens sont une belle chose et ont leurs avantages, mais ils ont aussi un grand inconvénient : c'est de former dans la jeunesse une classe nombreuse et assez redoutable qu'on pourrait appeler la classe des refusés. Certes, parmi les candidats malheureux aux examens, beaucoup savent se créer d'honnêtes moyens d'existence et se rendre utiles au pays; mais enfin un certain nombre des désappointés de chaque année devient une proie facile dont s'empare l'esprit de bouleversement. Lorsque vient à souffler le vent périodique de la révolution, les chefs de l'armée du désordre sont tout trouvés, et l'on s'étonne à tort de leur funeste capacité, car entre les hommes qui forment la masse des fonctionnaires désignés par les concours pour administrer et protéger la société et la tête de l'armée de factieux qui la veut désorganiser il n'y a pas une grande différence; ils sortent des mêmes écoles, et la distance des talens n'est pas grande entre le numéro six investi par un succès d'examen de la mission de défendre la société et le numéro sept refusé qui l'attaque.

(2) Voyez lord Brougham, p. 277.

sont pris par les fils de l'aristocratie, et dans beaucoup de cas la possession ou l'acquisition d'un domaine donne droit à la nomination d'un ou plusieurs vicaires et curés, et à la distribution de certains bénéfices.

L'alliance intime et absolue du pouvoir et de la richesse, et l'agglomération de cette richesse une fois reconnues, n'en faut-il pas conclure que la plus évidente unité est la base du gouvernement anglais, concentré héréditairement par le droit d'aînesse dans les mains de trente ou quarante mille familles, les plus riches du pays, qui, choisissant les premiers talens parmi elles, ou attirant les hommes nouveaux de grande valeur, leur confient le gouvernement, les soutiennent et les défendent avec une sagacité et une énergie traditionnelles qui s'expliquent facilement, car, pour cette aristocratie, toutes les affaires de l'état, grandes ou petites, sont presque des affaires de famille? C'est ce qui lui donne cette clairvoyance pratique qui ne se laisse surprendre ni par les entraînemens de la logique, ni par ceux de cet esprit de généralisation, dont l'abus fut parfois si funeste parmi nous. Au reste, une des raisons qui font paraître cette aristocratie si habile, c'est qu'elle est assez solidement constituée pour pouvoir, en cas d'erreur, revenir sur ses pas ou pousser en avant et marcher toujours à la tête de ses propres concessions.

Dans l'histoire de la révolution de 1688 en Angleterre, lord Macaulay, à propos de l'acte de tolérance dont il loue l'habileté, l'opportunité, mais dont il expose les contradictions flagrantes, insiste en des pages remarquables sur le dédain des Anglais pour les idées abstraites et spéculatives en politique, dédain, ajoute-t-il, qui, depuis le roi Jean jusqu'à la reine Victoria, a successivement animé l'esprit de deux cent cinquante parlemens, lesquels se sont guidés par la seule convenance et l'intérêt pressant du moment, sans aucun souci des inconséquences où ils sont tombés plus d'une fois. La force et l'habileté de ce gouvernement, exercé par la famille et par la propriété, n'ont guère laissé de place au développement de l'influence royale. Les rois ont pu avoir, selon leur valeur personnelle, une plus ou moins grande part dans les affaires, mais jamais une véritable prépondérance, et cette chimérique formule de la division égale des pouvoirs, qu'on a crue réalisée en Angleterre sous le manteau du gouvernement parlementaire ou représentatif, n'a jamais réellement existé. On pourrait dire que la chambre des lords, celle des communes, l'armée, l'administration et le clergé sont comme les cinq doigts de la main d'une aristocratie peu nombreuse, qui par la concentration héréditaire de toutes les richesses et de tous les pouvoirs, et par un sens profond de l'art de gouverner, a su, depuis

deux cents ans surtout, maîtriser et dominer à la fois avec une inflexible énergie la royauté au-dessus d'elle et le peuple au-dessous.

Depuis 1831 et 1832, l'influence prépondérante a passé de la chambre des lords à celle des communes, dont la composition a été modifiée par l'entrée d'un grand nombre de représentans de l'intérêt commercial et manufacturier. A cet égard, un nouvel ordre de choses semble se préparer de loin; mais l'ordre ancien n'en subsiste pas moins encore dans tout son ensemble, car parmi les hommes nouveaux qui ont pris place à la tête du pays, il en est bien peu qui ne jouissent pas d'un revenu suffisant pour constituer une complète indépendance de fortune.

La forteresse et la garantie connue de toute cette antique organisation, c'est le droit d'aînesse, sur lequel sont établies l'agglomération et l'assiette de la propriété, et qui a pour effet de ne placer jamais le privilége et l'autorité en dehors de la puissance substantielle que donnent la fortune et la possession du sol. Que l'on condamne ou que l'on défende le droit d'aînesse, parmi ses avantages il en est un dont on ne saurait contester les heureux résultats pour la Grande-Bretagne : c'est l'existence utile de ces innombrables cadets de bonne maison pour qui la noblesse et les titres sont annulés dès la première ou la deuxième génération. Ce sont les cadets de l'Angleterre qui lui ont conquis le monde en le fouillant et le parcourant en tous sens, pour y acquérir la richesse ou l'aisance, et qui ont assuré sa force intérieure en répandant dans la masse de la nation où ils vont se confondre cet esprit de respect et de dévouement pour l'ordre social et politique de leur pays, qui est chez eux si remarquable. Soutiens de cette aristocratie qui n'est point une caste, où l'on entre quand on est puissant ou célèbre, et d'où l'on sort bientôt quand on n'a pas pour soi le hasard de la primogéniture, ou le talent personnel, les cadets sont élevés dans les somptueux manoirs de leurs parens absolument avec les mêmes soins que leurs frères aînés, futurs propriétaires de l'héritage paternel, et partagent les sentimens aristocratiques et le sens profond des saines conditions du gouvernement et de l'ordre qui distinguent les classes supérieures de la nation. Ce sont les cadets qui s'en vont remplir toutes les places de l'administration, de l'armée, de la marine, des colonies, de la magistrature, ou parfois aussi du haut commerce, de la banque et des entreprises coloniales, avec les mêmes mœurs, le même esprit, la même distinction de manières ou le même orgueil que les chefs de famille restés à la tête du pays. C'est ce qui explique cette similitude de goûts, d'antipathies, cette unité dans la foi politique et sociale qui du sommet de la société anglaise descend d'échelons en échelons jusqu'aux couches inférieures.

La famille, fondée sur le droit d'aînesse, est constituée comme la société dont elle est l'abrégé et le modèle. Au même foyer, on voit s'élever en paix une génération de riches et de pauvres unis et solidaires malgré la différence de leur avenir : grave exemple de l'égalité de la naissance et des droits civiques accompagnée de l'inégalité de fortune; leçon éminemment utile aux peuples, auxquels il est difficile de faire entendre que l'égalité des droits politiques et moraux n'entraîne pas comme conséquence l'égalité des biens et de la richesse. Cette inégale destinée des frères parmi les riches et les puissans entretient la résignation à l'inégalité parmi ceux qui ne possèdent pas, et l'on peut dès lors proclamer sans danger pour la paix publique la juste doctrine de la fraternité dans un pays où les frères eux-mêmes ne sont pas égaux.

On a souvent prétendu que cette puissante organisation anglaise s'ignorait elle-même, et l'un de nos premiers écrivains disait naguère, à propos de combinaisons ministérielles essayées en France par la restauration : « En 1814, l'expérience ne nous avait rien appris encore sur ces graves sujets, et en Angleterre même on agissait bien plus par instinct que par réflexion. Le gouvernement libre (1) était une science dont la pratique existait en Angleterre et la théorie nulle part (2). » Qu'on nous permette de remarquer qu'il n'est guère probable pourtant qu'un des gouvernemens du monde les plus habiles l'ait été sans le savoir et sans s'être posé des règles traditionnelles fixes et des principes raisonnés, quoique non developpés dans une constitution. Sans compter les nombreux écrivains whigs et tories qui ont discuté une à une et par occasion presque toutes les questions politiques et presque tous les faits historiques, selon les besoins de leur cause et de leur parti, la lecture des bons romans anglais du temps présent nous fournirait des notions intéressantes sur la connaissance du gouvernement intérieur, sur l'économie politique et sur la pratique des élections, qui dépasseraient peut-être en enseignemens utiles ce qu'ont pu en répandre chez nous bien des livres plus sérieux. Mais s'il est facile d'exposer la situation de l'Angleterre, il l'est beaucoup moins d'expliquer par quel effort de raison une nation si jalouse de ses droits a consenti longtemps à se laisser gouverner par une minorité, qui, tout en faisant si bien ses propres affaires, a su pourtant satisfaire aux intérêts comme aux préjugés du pays; comment enfin cette nation, au

(1) Appliquée à l'Angleterre, cette locution communément usitée de *gouvernement libre* est-elle exacte? Serait-ce un vain jeu de mots de dire qu'en Angleterre il n'y a que le gouvernement qui ne soit pas libre, et qu'en France il n'y a que le gouvernement qui le soit?

(2) M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVIII, p. 117.

prix de l'égalité et par amour de ses libres institutions, ne veut confier son gouvernement et la défense de ses droits qu'à ceux qui possèdent héréditairement la richesse et le pouvoir, ou à ceux qui savent s'y élever à force de talent, car, bien que la porte soit étroite, l'aristocratie est ouverte à tous, et c'est là son salut.

Cette organisation politique, à peu près unique dans l'histoire, du gouvernement d'un grand peuple par la richesse a porté l'Angleterre à un haut degré de puissance et de prospérité continues, et aujourd'hui encore la population ne cesse de s'accroître dans ce pays malgré l'émigration, pendant que chez nous, où tout paraît combiné pour le bien-être et le développement des classes démocratiques, la population reste stationnaire ou diminue, quoique l'émigration soit presque nulle. Ne pourrait-on pas dire sans paradoxe qu'en réalité le gouvernement fut mixte en Angleterre tant qu'il y eut combat entre les diverses influences, sources directes du pouvoir, mais qu'il ne l'est plus aujourd'hui que la victoire semble être restée aux mains d'une seule fraction de la nation? Après l'avénement de Guillaume III, les contestations des partis sur la constitution fondamentale cessèrent, et depuis ce temps-là le gouvernement a présenté dans son essence tous les caractères de l'unité, en conservant néanmoins dans sa forme la division extérieure des trois élémens qui ont figuré dans les luttes anciennes.

Il ne s'est plus agi réellement, depuis 1688 jusqu'en 1832, ni de pondération ni d'équilibre; tous les poids et toutes les forces ont été placés dans un seul des plateaux de la balance, qui, touchant le sol d'un seul côté, donna au gouvernement britannique une fixité qu'empêchaient d'apercevoir clairement les changemens successifs du pouvoir, passant tour à tour aux mains des deux fractions (wighs et tories) du grand parti de la richesse et de la propriété; ce que lord Brougham lui-même ne se refuserait peut-être pas absolument à admettre, lui qui reconnaît qu'avant 1832 « la constitution anglaise avait plutôt les caractères d'une monarchie aristocratique, que ceux de la triple combinaison dont lui faisaient honneur ses admirateurs. » En effet, une aristocratie riche fut prépondérante en Angleterre jusqu'en 1832, non parce qu'elle était aristocratie, mais parce qu'elle était riche. Dans ce pays, pour gouverner la fortune publique, il faut être actionnaire de cette fortune publique, et gros actionnaire. Il paraîtrait aussi absurde aux Anglais d'admettre les pauvres au gouvernement de la richesse publique qu'à nous Français de nommer administrateurs d'un chemin de fer les mécaniciens et les cantonniers. La question connue qu'on fait en Angleterre à propos de tout étranger ou de tout homme nouveau : « Combien vaut-il? (*how much is he worth?*) » et la réponse inévitable et con-

cise : « il vaut tant de mille livres de rente, » ou, dans le cas contraire, le terrible *nobody*, ce n'est « personne, » cette question et cette réponse peignent toute l'Angleterre.

La royauté nomme à tous les emplois, mais d'après l'inévitable et absolue influence du parlement. Le roi déclare la paix ou la guerre, mais ne saurait un seul jour soutenir l'une ou l'autre sans la permission des chambres : il peut dissoudre un parlement, mais pour en faire nommer immédiatement un autre, et c'est toujours aux chambres que dans ce conflit reste la victoire. On a souvent vu imposer un ministère au roi par le parlement, mais jamais au parlement par le roi. La royauté en Angleterre est un énorme et indispensable blanc seing en dehors duquel rien n'a de valeur, mais que se disputent et remplissent à leur gré les habiles parmi les plus riches et les plus puissans du pays.

Quant aux forces vives de l'Angleterre, à cette classe qui remplit toutes les fonctions petites ou grandes dans le gouvernement et les chambres, qui fait et subit tour à tour l'opinion du *Times* et du reste de la presse, qui fournit ces légions de touristes amateurs et politiques qui vont par le monde critiquant les gouvernemens et méprisant les peuples étrangers, nous en pourrions trouver le dénombrement tout fait dans le passage du livre de lord Brougham (1) où il suppute les forces de résistance que la nation possède pour s'opposer à tous les changemens subversifs. Les deux cent mille propriétaires fonciers, les six cent mille détenteurs de la rente et des effets publics, les grands commerçans et manufacturiers, dont l'auteur ne donne pas le nombre, mais qu'on pourrait peut-être porter à deux cent mille, voilà l'Angleterre ou plutôt la partie de l'Angleterre qui compose le gouvernement ou le soutient. Ajoutez à ce million de citoyens deux ou trois cent mille électeurs, pris dans les villes et les campagnes, et vous aurez complété le nombre d'un million deux cent trente-sept mille électeurs anglais que citait naguère encore M. Baroche (2), et qui gouverne tout le royaume-uni et ses vastes possessions. Le reste de la population est pauvre, sans être pour cela délaissée ; son travail et son industrie sont habilement et efficacement protégés par des lois libérales; mais aussi au moindre signe de trouble ou de révolte la ligue de la richesse et de la propriété se trouve inébranlable et décidée à tout. Miséricordieux et bienfaisans pour les classes nécessiteuses, dont les intérêts les préoccupent tant qu'elles sont résignées, tous les riches du pays courraient aux armes, si ces classes faisaient mine de se révolter,

(1) Pages 387-388.

(2) Discours au corps législatif en réponse à M. Jules Favre (*Moniteur* du 15 mars 1861).

et l'Angleterre ne reculerait pas devant l'emploi des mesures les plus rigoureuses, si elles étaient nécessaires pour faire rentrer les ouvriers et le peuple dans les voies des réclamations légales et régulières; ces derniers le savent si bien que dans leurs grèves fréquentes, presque jamais ils n'osent se porter au-delà de certaines limites. Une crainte salutaire et non la seule modération, telle est la cause de leur sagesse comme la sauvegarde de la paix publique.

Le solide édifice de cette société paraît donc divisé en étages réguliers, et l'on pourrait dire que, sur les vingt-trois millions environ d'habitans qui peuplent les trois royaumes, un million d'Anglais est chargé ou se charge de posséder la fortune publique et de gouverner tout l'ensemble de l'empire britannique; les vingt-deux autres millions d'Anglais cherchant à s'enrichir se chargent de manufacturer et de vendre tout ce qui sert à vêtir, à armer, à outiller ou à médicamenter les cent cinquante millions de sujets britanniques de race étrangère répandus sur la surface du globe, qui à leur tour sont chargés, de gré ou de force, d'être les consommateurs des objets manufacturés par la métropole, ou parfois aussi de devenir producteurs de matières premières. C'est là sans doute la pyramide humaine à laquelle fait allusion et qu'admire lord Brougham. Nous admirerons avec lui la grandeur et la majesté de l'édifice, mais nous n'aurons garde de demander de quel poids il pèse sur les assises inférieures de sa large base. Quelles que soient les conséquences qu'on déduise des faits exposés dans le livre de lord Brougham, on ne saurait nier que la nation et le gouvernement anglais vivent et prospèrent, non par la division des pouvoirs, mais au fond par l'unité, premier principe de toute puissance, et par cette unité absolue, la plus matérielle et la plus palpable de toutes, celle de la richesse et de la propriété.

On ne saurait non plus disconvenir que la France est et a toujours été bien éloignée de réunir toutes les conditions du gouvernement anglais. Dès longtemps en Angleterre, chaque particulier a toujours défendu avec acharnement sa propre liberté dans sa personne, dans sa maison, dans ses droits; chacun, sans grandes vues générales et comme d'instinct, a aidé et encouragé son voisin à faire de même, et sans qu'on eût promulgué de « déclaration des droits de l'homme, » la liberté est née, a su ne pas mourir, et a pu servir aux besoins de chaque jour. Chez les Anglais, la liberté était presque devenue pour la nation entière une affaire de ménage, quand elle n'était encore chez nous qu'à l'état de découverte philosophique.

Toutes les conditions que nous avons énumérées ou quelques-unes seulement sont-elles indispensables à la liberté? Quels sont les élémens à notre portée qui peuvent remplacer les conditions qui nous

manquent? C'est l'enseignement que nous demandons aux esprits les plus éclairés. L'histoire d'Angleterre n'est certes ni à découvrir, ni à refaire; mais il n'en est pas moins vrai que les notions de détail relatives à un gouvernement qui vit sans préfets et sans gendarmes ne sont point généralement répandues en France. Supposons un instant, par une fiction rétrospective, que, malgré d'essentielles différences géographiques et historiques entre les deux pays, la liberté en France ait pu, comme en Angleterre, recueillir l'héritage de la féodalité et profiter des conséquences naturelles des luttes du moyen âge, voici peut-être, pour n'envisager qu'un des côtés principaux de la société, quelle serait aujourd'hui chez nous l'assiette de la propriété et de l'influence politique.

Vers 1789, il n'y avait en France, d'après Lavoisier, que quatre-vingt-trois mille personnes nobles (1), qui ne devaient pas composer plus de quinze mille familles. On comptait soixante-dix mille fiefs et arrière-fiefs (2) très inégalement groupés; les justices seigneuriales étaient au nombre de cinquante mille. Ce dernier chiffre peut servir de base à l'estimation approximative de celui des grandes ou moyennes possessions territoriales, dont la plupart eussent appartenu de nos jours à des familles ne faisant pas partie de l'ancienne noblesse, ce qui du reste existait déjà bien avant la révolution, et occasionnait des plaintes et des difficultés infinies au sujet de droits et d'exemptions de toute sorte, compliqués par la contradiction existante entre l'état des personnes et celui des terres qu'elles possédaient.

Si la propriété, tout en pouvant changer de main, avait conservé sa forme comme en Angleterre, il y aurait probablement en France aujourd'hui environ cinquante mille grandes ou moyennes propriétés rurales, à peu près cinq cents par département. Ces anciens fiefs et terres nobles, actuellement transformés, n'auraient plus d'autres priviléges que de payer la taxe des pauvres et d'entretenir les hospices et les écoles, tandis qu'en même temps seraient assurées aux aînés des fils des propriétaires les modestes fonctions de maires, de juges de paix ou de conseillers d'arrondissement, et à un petit nombre d'entre eux les honneurs de la représentation nationale à la chambre des députés ou un siége à la chambre des

(1) Les ci-devant nobles formaient « environ le trois centième de la population, c'est-à-dire hommes, femmes et enfans compris, environ quatre-vingt-trois mille âmes. » — Tableau par aperçu des habitans de la France, avec distinction d'état et de professions, page 27, 1 vol. in-12, ayant pour titre : *Résultats extraits d'un ouvrage intitulé : De la richesse territoriale du royaume de France,* etc. (inachevé), remis en 1791 au comité de l'imposition par M. Lavoisier, député suppléant, etc.

(2) Expilly, *Dictionnaire géographique de la France,* 1764, au mot *France,* p. 364.

pairs. La petite propriété, mieux agglomérée, n'aurait pas à souffrir de la plaie que produit la subdivision parcellaire, et, changeant moins souvent de main, se serait groupée comme une libre clientèle autour de ses patrons naturels. Tout comme en Angleterre, de grandes fortunes territoriales ou commerciales se détruiraient par l'incurie ou l'extinction d'un certain nombre de familles; d'autres se formeraient. De riches industriels ou commerçans de Rouen, de Mulhouse, du Havre, de Marseille, etc., ou bien des colons enrichis revenus des Indes, du Canada ou de l'Algérie, achèteraient les anciennes terres sans les diviser, ou en formeraient de nouvelles dans les contrées arriérées et stériles qui seraient rendues à la culture par d'intelligens et nombreux capitaux. Dans les comices agricoles, dans les conseils-généraux, dans les chambres, les fortunes, ainsi que les illustrations anciennes ou nouvelles, siégeraient confondues, comme chez les Anglais; la gloire et les travaux personnels des individus trouveraient d'amples récompenses, mais les services des aïeux ne seraient pas oubliés. Bien que le talent ne soit certes point un don héréditaire, les familles anciennes seraient dans le pays un élément précieux d'ordre et de gouvernement. La naissance et la richesse, il est vrai, ne suffisent pas pour bien gouverner; mais le contraire ne suffit pas non plus.

Si nous avions réussi en 89, l'égalité se serait faite, non pas en abaissant tout ce qui était élevé, mais en relevant tout mérite véritable. Peut-être on eût appelé *gentilhomme*, comme on appelle en anglais *gentleman*, tout homme ayant reçu une éducation libérale et vivant honorablement de son intelligence ou de sa fortune. Sans rien effacer du passé, on eût, pour satisfaire les justes prétentions, trouvé de ces titres nobiliaires qui encore aujourd'hui plaisent tant à notre démocratie. Les héritiers des grandes positions sociales, appuyées sur de solides propriétés, auraient favorisé tous les progrès, et auraient pu prétendre à représenter réellement les intérêts du pays avec une complète indépendance et avec les lumières que donnent, en fait de conduite politique, les traditions de famille. Les diverses assemblées politiques du pays, par l'indépendance de situation d'une partie de leurs membres, eussent été un rempart contre les entraînemens démagogiques et contre l'omnipotence de l'état; on aurait eu peu à redouter les excès de la centralisation et de la puissance bureaucratique. Dédaigneuse des faveurs du budget qu'elle vote, la représentation nationale aurait été gratuite. Les majorités se seraient déplacées et les ministères se seraient succédé sans trouble, après des combats animés et loyaux de tribune et d'élections qu'auraient livrés une gauche modérée et une droite éclairée. Bien que la presse eût été libre, on eût pu voir s'opérer des réformes efficaces

sans révolutions, au lieu de révolutions sans réformes. On eût vu peut-être les souverains mourir sur leur trône; le pays, fortement uni et jouissant de grandes libertés municipales et provinciales, aurait pu se montrer satisfait de son gouvernement et de son administration.

Mais une semblable forme politique et sociale, ou quelque autre forme analogue, étant regardée comme possible dans notre pays, une question reste à poser : — est-ce un tel ordre de choses que voulait la France en 89? Nous croyons que non. La France alors savait parfaitement bien ce qu'elle ne voulait pas, mais savait moins bien ce qu'elle voulait. Peut-on affirmer qu'il en soit autrement aujourd'hui?

Quelle que puisse être la réponse à ces questions, on ne saurait se résigner à croire qu'il n'y a dans le monde qu'une seule et unique combinaison sociale qui permette à une nation de concourir librement et directement au gouvernement de ses affaires intérieures et extérieures. Si le privilége de se faire représenter réellement par des députés, de discuter et de voter l'impôt, si le droit de témoigner sa confiance dans le pouvoir ou de signaler efficacement la répulsion du pays pour quelque mesure de l'administration étaient réservés aux seuls peuples qui auraient une organisation identique à celle de l'Angleterre, si l'égalité et la liberté, qu'on croyait sœurs, n'étaient pas faites pour marcher ensemble à la tête des nations modernes, il y aurait de quoi être saisi d'une profonde tristesse.

Assurément c'est une idée chimérique de vouloir faire de la France une copie servile de l'Angleterre; mais il n'en faut pas moins chercher, sans se décourager jamais, sous quelle forme peut s'établir chez nous une liberté sage et durable. Les Anglais ont été quatre cents ans à trouver la forme définitive de leurs institutions actuelles. Nous sommes plus avancés que ne l'étaient les promoteurs de la grande charte du roi Jean, et chez nous, il faut l'espérer, on n'aura pas besoin pour réussir d'un laps de temps aussi considérable. A force de défaites, nous devons apprendre à triompher. L'examen du livre de lord Brougham montre une fois de plus que l'œuvre est difficile : on le sait de reste; mais qui osera dire qu'elle est impossible? Dans tous les cas, elle ne saurait être abandonnée, car, indépendamment des convictions raisonnées, il y a comme une sorte de point d'honneur libéral et parlementaire qui survit toujours, malgré les malheurs et les nécessités des temps, dans bien des cœurs honnêtes et dévoués à notre pays.

Duc d'Ayen.

LA

MAREMME TOSCANE

SOUVENIRS DE VOYAGE.

I.

LE LITTORAL DE LA MER TYRRHÉNIENNE.

Au commencement du mois de septembre 1858, je me trouvais à Livourne. Je revenais d'une excursion à Pise, Lucques, Florence et Sienne, ces grandes cités toscanes que nul voyageur en Italie ne saurait se dispenser de visiter, et que j'avais déjà plusieurs fois parcourues. Le port franc de Livourne, sans cesse animé et bruyant, me présentait pour unique spectacle sa population de marchands affairés, venus de tous les coins de la Méditerranée. Tous les jours, vers l'heure de midi, la *via Ferdinanda* se changeait en bourse en plein vent, où se pressait une foule compacte sur la chaussée et les trottoirs. Dans le quartier nommé la *Nouvelle-Venise* à cause des nombreux canaux qui le coupent, le mouvement commercial ne le cédait en rien à celui de la rue Ferdinande; mais j'étais un voyageur de passage qu'aucune affaire n'amenait. Aucun navire chargé de blé arrivant des bords du Danube n'était dirigé à mon adresse, et à part la nécessité où j'étais quelquefois de troquer avec perte quelques pièces de 20 francs contre l'affreuse monnaie du pays, je n'avais avec les changeurs juifs de Livourne aucune relation qui pût me retenir dans ce port. Si ces honnêtes négocians ne se souciaient que médiocrement de mon humble clientèle, les commis de place, les *cice-*

roni, tous les *facchini* que Livourne entretient en si grand nombre, me proposaient au contraire leurs services avec une insistance fatigante. Ils m'accompagnaient en bandes dès qu'ils me voyaient dans la rue, et à leur troupe se joignait celle des mendians effrontés, non moins acharnés que les *facchini* contre ma *signoria illustrissima*. Ce fut donc autant pour échapper au bruit de la cité marchande qu'aux poursuites des commis de place et des mendians que je me décidai un matin à traiter avec le *vetturino* Gamba Corta pour aller visiter la Maremme toscane. Cette partie de l'Étrurie est peu connue des voyageurs, et les Toscans eux-mêmes en redoutent le climat malsain; mais elle est très intéressante à étudier au point de vue minéral et archéologique, et je bravai volontiers les fièvres pour entreprendre une excursion que si peu de touristes ont faite.

I. — LA VOIE ÉMILIENNE. — POPULONIA.

Gamba Corta m'avait été présenté par *il signor De' Vecchi*, l'heureux patron de l'hôtel Victoria-et-Washington. Cet hôtel, l'un des plus élégans de Livourne, attire, à la faveur de sa double enseigne, les Anglais et les Américains qui abordent en Toscane. Ils y fraternisent à la table d'hôte, ils y vivent porte à porte, en bons voisins. J'étais venu me perdre au milieu d'eux par suite d'une vieille habitude, car j'étais déjà le client du signor De' Vecchi à l'époque où son hôtel, plus modeste, dédié seulement à la Victoire, et non à la reine d'Angleterre, ne portait encore que le nom d'*Albergo della Vittoria*. Mon hôtelier occupait alors l'entrée de la rue Ferdinande, et n'étalait pas sur les quais l'orgueilleuse façade de sa maison.

Le voiturin que m'avait proposé De' Vecchi, fidèle à l'heure du rendez-vous, vint me prendre devant l'hôtel, et nous sortîmes bientôt de la ville par la Porte-Maremmane. Là j'eus toutes les peines du monde à faire comprendre à un douanier récalcitrant qui bouleversait ma malle qu'un vêtement dont il voulait me faire payer la sortie avait déjà été porté. Douce compensation qu'offrent au voyageur les douaniers d'un port franc de l'ennuyer quand il quitte la ville, s'ils ne le tracassent pas à l'entrée! Gamba Corta criait comme moi, et déplorait en termes énergiques l'incident malheureux qui marquait d'un si fâcheux début notre course vers les maremmes. Le trop fidèle agent du fisc se rendit de guerre lasse à nos raisons, et mon cocher, autant pour célébrer sa victoire que pour réparer le temps perdu, fit claquer son fouet et lança ses chevaux au galop. Nous entrâmes en triomphateurs sur la voie Émilienne, tracée le long du littoral. Elle a été ainsi nommée parce qu'elle occupe, sur une grande partie de son parcours, l'emplacement même de l'an-

cienne voie *Emilia Scaurra*, qui de Rome conduisait dans les Gaules en suivant le bord de la mer.

L'aspect de la route au sortir de Livourne est des plus ravissans. Aux flancs des montagnes se dessinent d'élégantes villas, de gracieux jardins, et le tableau a pour cadre ce beau ciel d'Italie célébré par tant de poètes. A droite s'étend la mer, séparée de la route par une faible distance. La Gorgone et la Capraia apparaissent au loin, élevant au-dessus des ondes leurs rocs dénudés, jadis repaire des pirates, aujourd'hui refuge des contrebandiers et des pêcheurs. Gamba Corta, joignant à sa qualité de voiturin celle de cicerone, me déclina le nom de ces deux îles. Comme tout bon Toscan, il savait par cœur des vers de Dante; de plus, il était Livournais, et il lança avec le poète irrité l'anathème contre Pise :

> Poichè i vicini a te punir son lenti,
> Movasi la Capraia e la Gorgona,
> E faccian siepe ad Arno in su la foce,
> Sì ch' egli annieghi in te ogni persona (1).

Gamba Corta ne prolongea pas la citation, et s'interrompit pour me montrer l'ermitagé de la Madone de Monte-Nero, au pied duquel nous passions en ce moment. L'église est en grande vénération auprès des gens du pays, et la madone à laquelle elle est dédiée est pour les matelots livournais ce que la vierge de La Garde est pour les marins de Marseille. Il y a mieux : tous à Livourne, Grecs schismatiques et unis, Arméniens, Maronites, Turcs eux-mêmes, aussi bien que catholiques romains, rendent à Notre-Dame de Monte-Nero le culte le plus assidu. Et comment en serait-il autrement? « La Vierge un jour, me raconta mon voiturin, laissa Jérusalem et s'éleva dans les airs. Fatiguée de son vol, elle vint s'abattre sur Monte-Nero et ordonna à un Livournais qu'elle y rencontra de lui bâtir un temple en ce lieu. Elle orna elle-même sa chapelle d'une vierge noire sculptée par saint Luc, auteur de tant d'autres tableaux et statues représentant la mère du Christ. » A des faits si pieux, qui aurait pu refuser sa croyance, hormis quelqu'un de ces Juifs endurcis, très nombreux à Livourne?

A peine Monte-Nero eut-il disparu derrière nous, que nous arrivâmes au Romito, puis à Castiglioncello, poste de douane et station militaire fortifiée. La route est ouverte dans un terrain montagneux très accidenté, tombant d'aplomb dans la mer. Les serpentines d'un vert sombre apparaissent çà et là, roches aujourd'hui solides, mais sorties jadis à l'état pâteux de ce grand laboratoire toujours en

(1) Dante, *la Comedia*, — *Inferno*, chant XXXIII, vers 81-84.

travail au centre de notre globe. Comme pour témoigner de l'énorme degré de chaleur qu'elles possédaient aux temps primitifs, les serpentines ont calciné toutes les couches du terrain de sédiment qu'elles ont traversé. Ce terrain a pris la couleur rouge de la brique cuite, ses élémens constitutifs ont été modifiés, et les nouvelles roches qui se sont ainsi produites ont reçu des géologues toscans le nom caractéristique de *gabbro rosso*. La serpentine et le *gabbro* rouge sont généralement métallifères. C'est dans ces roches que se rencontrent une partie des gisemens de cuivre de la Toscane, et, non loin du point où nous étions, se trouvent les fameuses mines de Monte-Catini, qui donnent à leurs trois heureux propriétaires plus de douze cent mille francs de bénéfices nets par année.

De Castiglioncello nous descendîmes à Vada, aujourd'hui rade presque déserte, autrefois port important au temps de l'occupation romaine. Ce lieu est nommé par Strabon, ainsi que le fleuve Cecina, que nous ne tardâmes pas à traverser sur un bac. Les dernières pluies avaient emporté le pont jeté sur ce capricieux cours d'eau. Nous dételâmes à Cecina, qui a pris le nom du fleuve sur lequel elle est bâtie. Pendant que mon automédon soignait ses bêtes et commandait le repas, j'allai visiter les hauts-fourneaux. Je n'eus pas besoin de me les faire indiquer; ils dominaient la plaine, et les mugissemens de la machine soufflante, qui lançait l'air par les tuyères, s'entendaient d'une lieue à la ronde. On traite dans ces foyers le minerai de l'île d'Elbe. Ces mines renommées appartiennent à la Toscane depuis l'époque des Médicis, et c'est l'un des grands-ducs de cette famille qui a eu le premier l'idée de construire une usine à Cecina.

L'île d'Elbe, voisine de cette partie du rivage, ne tarda pas à m'apparaître sur la mer, quand nous quittâmes le relais. Je distinguai d'une façon de plus en plus nette le mont Campana et le mont Volterraio détachant sur l'azur du ciel, l'un ses pics dentelés de granit, l'autre sa cime arrondie de roches serpentineuses. Au pied du dernier de ces massifs, la ville de Porto-Ferrajo, voilée dans un rideau de vapeur, semblait sortir du sein des eaux, tandis que les *marines* de Rio et de Porto-Longone, les deux rades les plus fréquentées de l'île, restaient encore cachées à ma vue. Sur la terre ferme, une ligne continue de montagnes bornait brusquement l'horizon. Perchés sur les hauteurs se montraient quelques villages aux blanches maisonnettes, entre autres celui de Gherardesca. Le château domine le bourg de sa massive construction. Il rappelle un grand nom et une grande infortune que Dante a rendus à jamais célèbres dans l'épisode si connu d'Ugolin. Ugolino della Gherardesca possédait en effet ce fief au XIIIe siècle. Une plaque de marbre

que j'ai vue scellée dans un mur de la cour du château constate que la postérité de Gherardesca ne s'est pas éteinte tout entière dans la *tour de la Faim*, comme les vers du poète florentin pourraient le faire croire. Un membre de la famille a été miraculeusement sauvé, et le nom d'Ugolin de Gherardesca est encore aujourd'hui porté avec honneur par le chef d'une des grandes familles de Florence, propriétaire du château de ses aïeux.

Dans les plaines, au pied de ces montagnes, sont de vastes champs depuis peu défrichés et plantés surtout de maïs, de blé et de pommes de terre. On y cultive aussi l'olivier et la vigne, qui donnent d'excellens produits. Ces champs s'étendent jusqu'aux dunes et aux étangs de la mer, et le long de la route je voyais des corps de fermes d'une élégante architecture où résident les métayers. Le style que les Toscans ont adopté pour ces constructions est des plus heureux. A l'intérieur, le parquet est en brique rouge; les murs, crépis à la chaux, sont souvent ornés de fresques, et les plafonds sont en forme de larges voûtes, sous lesquelles on respire une agréable fraîcheur. Ces métairies ou *fattorie* appartiennent pour la plupart à de riches Pisans, entre autres le comte Alliata et le chevalier Serristori. Les gardes, le baudrier en sautoir, coupé sur le milieu par une plaque luisante de laiton portant les armoiries de leur maître, nous regardaient curieusement passer, car à l'époque de l'année que j'avais choisie on ne voit guère les touristes parcourir la Maremme. Sur le devant de la ferme, les animaux de basse-cour se disputaient quelques grains oubliés, pendant qu'autour des colombiers, formant l'une et l'autre aile de la maison, volaient en se poursuivant les pigeons et les tourterelles. Sur la porte, entourée d'une bande d'enfans, se montrait la fermière, fidèle compagne du métayer. Tout cet ensemble rustique composait un fort gracieux tableau, ayant pour horizon d'un côté les verdoyantes montagnes, et de l'autre la nappe azurée de la mer.

Gamba Corta, que cette scène champêtre laissait indifférent, fouettait et excitait ses chevaux. Il avait hâte d'arriver à San-Vincenzo, deuxième relais de la route où il est de tradition qu'on donne le picotin aux bêtes pendant que le voiturin avale le *bicchierino* de rigueur. L'auberge où nous nous arrêtâmes avait pris le nom d'*Albergo reale* depuis que l'ancien grand-duc, dans une de ses courses en Maremme, s'y était arrêté pour souper et passer la nuit. Le vieux Léopold aimait ainsi arriver à l'improviste sans se faire annoncer, et savait toujours se contenter de ce qu'il trouvait au logis. Sa suite se montrait souvent plus difficile, mais le prince laissait murmurer. Il est d'usage en Toscane, quand un souverain a séjourné ainsi dans la première maison venue, ne fût-ce que pour

s'y reposer un instant, de célébrer avec pompe cet événement, et, afin que le public n'en ignore, de relater les circonstances qui s'y rapportent sur une immense plaque de marbre exposée en lieu apparent. L'aubergiste de San-Vincenzo n'avait eu garde de manquer à cette coutume. Il est seulement probable qu'à cette heure la plaque a été enlevée et prudemment reléguée au grenier.

J'étais en train de déchiffrer péniblement cette inscription lapidaire, d'un style des plus obscurs, quand Gamba Corta, tout guilleret, vint me prévenir qu'il était à mes ordres. Je montai en voiture, et nous continuâmes notre route. Aux allures rapides que nous prîmes dès le début, je n'eus pas de peine à reconnaître les bons effets du picotin et du *bicchierino*. A peine avions-nous parcouru un mille, allant ce train de poste, que Gamba Corta, se retournant vers moi, me montrait sur une butte élevée une autre ville et un autre château : c'était Campiglia. En Livournais bien appris, qui connaît ses proverbes, il me jeta par la portière le dicton qu'on a fait sur cette localité :

Il pian di Campiglia,
T'ingrassa, ti piglia;

ce qui, traduit en bon français, signifie que la plaine de Campiglia vous engraisse et vous tue, en d'autres termes qu'on y prend ces fièvres intermittentes des maremmes sous l'effet desquelles à la longue la chair se gonfle par l'appauvrissement du sang et la prédominance de la lymphe, maladie incurable qui vous conduit peu à peu au tombeau.

La Maremme toscane, au milieu de laquelle nous nous trouvions, commence, à proprement parler, à partir de la Cecina. Une végétation et un relief du sol particuliers caractérisent cette région de l'Étrurie. Le terrain est d'abord en plaine, puis légèrement ondulé. Il se termine par une rangée de collines et de montagnes élevées, presque partout couvertes de *maquis*, ainsi nommés de l'italien *macchie*. Ce sont des bois de bruyères, d'arbousiers et autres taillis, auxquels se mêlent diverses variétés de chênes, notamment le chêne vert. Parfois se montre aussi le chêne blanc, dont la dénomination toscane de *rovere* est calquée sur le latin *robur*. Des lièvres et des lapins sauvages, des perdrix, des merles et des grives, enfin des sangliers en assez grand nombre, vivent dans les maquis. Quelques vipères à la morsure venimeuse et quelques tarentules sont les seuls hôtes malfaisans de ces bois. Sur le rivage règne une sorte de cordon littoral formé par l'accumulation des sables. La dune s'avance, insensiblement poussée par les vents du large. Devant elle s'étendent des marais aux eaux basses, stagnantes et délétères. Il s'en dégage

des émanations putrides, cause prédominante des fièvres qui désolent ce pays, d'où la *malaria* éloigne la majeure partie des habitans pendant quatre ou cinq mois de l'année.

Le climat de la Maremme n'a pas toujours été aussi malsain et le sol toujours aussi inculte. On sait que l'état d'abandon où furent laissées les terres de la Toscane ne date que de la décadence de l'empire romain. Aux beaux temps de la république, l'Étrurie était l'un des greniers de Rome. A l'époque des Étrusques, la splendeur et les richesses de ces contrées étaient plus grandes encore. C'est là en effet que florissait la ville fameuse de Vetulonia, l'une des douze capitales ou *lucumonies* de l'Étrurie du centre. Les ruines de cette cité sont aujourd'hui perdues, et c'est en vain que les antiquaires ont cru les rencontrer soit sur les bords de la Cornia, soit dans l'emplacement de Massa maritime, la *Massa Veternensis* des Romains. On a été plus heureux pour d'autres villes étrusques de la Maremme, et à Roselle on a trouvé de nombreuses ruines qui rappellent l'éclat du passé. Populonia, la *Pupluna* des Rasènes, nommée par Virgile, est encore debout aujourd'hui à la même place et avec le même nom. Son enceinte de murs pélasgiques n'est qu'en partie détruite, et comme à Volterra, la *Vélathri* des Étrusques, cette enceinte fait honte au peu d'étendue de la ville actuelle. Toutes ces cités si puissantes répandaient autour d'elles le mouvement et la richesse, tandis que de nos jours les hommes ont presque disparu de ces contrées, chassés par l'insalubrité du climat.

Je n'avais pas entrepris mon voyage avec l'intention de rechercher après tant d'autres l'emplacement de Vetulonia, et d'enrichir l'archéologie de cette importante découverte. Néanmoins je ne pouvais passer au pied de Populonia, qui m'apparaissait sur une hauteur, sans me sentir pris d'un vif désir de la visiter. Ici aucune fouille n'était à faire, la ville étalait généreusement ses ruines. Je donnai donc l'ordre au cocher de tourner à droite, et bientôt, laissant la voie Émilienne, nous arrivâmes devant l'ancien port de la ville étrusque, aujourd'hui Porto-Baratti. Comme au temps de Strabon, qui a fidèlement décrit le havre et la ville qui le domine, on fait toujours dans ces parages la pêche du thon avec grand profit (1). Le phare dont parle le voyageur grec a disparu, et l'on en trouverait sans doute les ruines en cherchant bien au fond de la mer. Les usines à fer que cite encore Strabon sont également absentes. Dans l'antiquité, elles projetaient l'éclat de leurs feux sur ces rivages, et éclairaient, elles aussi, les navigateurs qui fréquentaient la mer tyrrhénienne. L'île d'Elbe, d'où l'on tirait le minerai, avait elle-

(1) Strabon, *Géographie*, liv. v, chap. 2.

même ses fours métallurgiques : de là, selon Diodore de Sicile, le nom d'*Æthalia*, c'est-à-dire l'île brûlée ou l'île des feux, que lui avaient donné les Grecs.

On voit encore le long du rivage, à Porto-Baratti, les scories provenant des fours à fondre le fer que les Étrusques avaient construits à Populonia. Sur une longeur de plus de six cents mètres et une hauteur moyenne de deux existe un immense dépôt de matières ferrugineuses que viennent battre les eaux de la mer. Çà et là se retrouvent aussi les pierres dont les fours étaient bâtis. Elles ont été fortement calcinées par la flamme, et présentent même sur plusieurs points un commencement de fusion. Les scories analysées indiquent chez les fondeurs étrusques une connaissance parfaite du traitement du minerai de fer. On sait d'ailleurs comment les scories se forment dans tout travail métallurgique : c'est la partie terreuse et stérile du minerai qui se combine dans la fusion avec les métaux étrangers et une certaine portion du métal utile. Étant plus légère que ce dernier, elle surnage et se sépare de lui à la coulée. Dans le travail des usines à fer étrusques, le rôle de la scorie était un peu différent, car les anciens ne traitaient pas le minerai comme on le fait aujourd'hui dans les hauts-fourneaux où l'on obtient la fonte. Ils retiraient dans une première fusion une masse de fer spongieux dont ils extrayaient par compression la scorie adhérente; on réchauffait ensuite cette masse dans un deuxième foyer pour l'étirer en barres sous le marteau. On produisait de la sorte un fer doux ou aciéreux suivant les cas, et les instrumens de ce curieux travail, le marteau, l'enclume et les tenailles, sont encore représentés sur les monnaies de Populonia. Il n'y manque que le dessin des fours, et il est probable qu'ils devaient ressembler à ceux que divers pays, notamment la Catalogne et la Corse, ont continué d'employer jusqu'à ce jour. Le combustible en usage était le bois et le charbon de bois, dont on retrouve encore des débris au milieu des tas de scories. Il est facile de s'assurer par l'examen des rondins carbonisés que les essences qui végétaient à cette époque dans la Maremme étaient les mêmes qu'aujourd'hui. Les soufflets étaient alors inconnus, et pour lancer l'air dans le foyer, on comptait sans doute sur la brise de mer, ce qui explique la position littorale des usines de Populonia.

Après la conquête de l'Étrurie, les Romains laissèrent ces fours allumés, et nous voyons dans Tite-Live qu'à l'époque de la seconde guerre punique, Populonia fournit à Scipion l'Africain tout le fer dont il avait besoin pour son expédition contre Carthage (1). Sylla ravagea la ville étrusque, mais dut respecter ses usines, dont l'uti-

(1) Tite-Live, déc. III, liv. VIII.

lité était si grande pour Rome. Ces fours restèrent également allumés sous les empereurs. Un voyageur latin, Rutilius Numatianus, qui passa en cet endroit vers le ve siècle de notre ère, et qui a laissé de son voyage une pittoresque description, parle en effet du travail du fer à Populonia. En supposant que l'invasion des Barbares ait mis fin à ce long travail métallurgique, il n'en reste pas moins très curieux, non-seulement par la manière si intelligente dont il a été conduit en ces temps reculés, mais encore par la durée de dix ou douze siècles sans aucune interruption qu'on lui attribue.

Après avoir longuement visité les ruines de ces fonderies étrusques, je gravis à pied la montée qui conduit à Populonia. Les chevaux, fatigués d'un voyage un peu long, purent ainsi souffler tout à leur aise. Gamba Corta marchait à côté d'eux, faisant claquer son fouet. *Dilettante* comme tous ses confrères, il sifflotait, pour égayer sa marche et exciter ses bêtes, le *brindisi* de *la Traviata*. Tout entier à ses chants, il s'inquiétait peu des Étrusques et de leur glorieux passé. Cependant de temps à autre il daignait jeter un regard sur les pans de murs cyclopéens qui d'un côté bordent la route. D'immenses blocs à paremens polygonaux sont entassés les uns sur les autres, s'emboîtant avec une parfaite régularité. C'est à peine si l'on aperçoit les joints. Aucun ciment ne relie entre elles ces énormes masses, et après trois mille ans elles sont encore en place comme au premier jour. De quels puissans engins devaient être munis les hommes de cette époque pour traîner à cette hauteur et disposer si bien d'aussi lourds matériaux! En quelques endroits, le chemin est parqueté de larges dalles, découpées en polygones comme la façade des murs. Puis la muraille et le parquet disparaissent tout à la fois. Les Barbares, et après eux les habitans aussi peu policés auxquels Populonia a successivement donné asile, n'ont pris aucun souci de ces restes d'une civilisation à la fois si ancienne et si avancée, et tour à tour ils se sont servis d'une partie des matériaux étrusques pour élever leurs petits monumens. Le Colisée lui-même n'a-t-il pas été exploité comme une carrière, et n'a-t-il pas fourni pour une large part à la construction des palais édifiés à Rome pendant le moyen âge et le commencement des temps modernes?

On entre à Populonia par une porte ouverte dans le mur qui entoure la ville moderne, car les murailles étrusques comprennent un trop grand espace pour la population actuelle. Au bruit que fit la voiture dans la principale et je dirais presque l'unique rue sur laquelle la porte donnait accès, tout le monde se mit aux fenêtres : chacun voulait voir le *forestiere*, l'étranger qui arrivait. Aucune auberge n'existant dans l'endroit, j'allai frapper à une maison hospitalière dont on m'avait donné l'adresse à Livourne. Le seigneur

du lieu, le chevalier Desiderii de Pise, était absent; mais le majordome me reçut avec autant d'amabilité que son maître aurait pu le faire. Il indiqua la remise au voiturin, et après un instant de repos il me proposa d'aller jouir du coucher du soleil sur la terrasse du château.

Comme nous passions dans le jardin, il me montra un boulet qui était venu s'y perdre en 1812, lancé par une frégate anglaise. Du balcon du château, on dominait la mer, et la vue s'étendait au loin. Sur le premier plan, on distinguait l'île d'Elbe, et auprès d'elle, comme deux fidèles satellites, Palmaiola et Cerboli. La Pianosa, aux terres basses, apparaissait sur l'eau comme une ombre indécise. On embrassait d'un seul coup d'œil presque toutes les îles qui composent l'archipel toscan. Sur le dernier plan se dressait, comme une forme vague, l'île de Corse, dont les pitons élevés se détachaient plus nettement, colorés des derniers feux du jour. Le soleil venait de disparaître; mais quelques nuages, qui s'étaient tout à coup formés à l'horizon, lui empruntaient leur teinte vive et rougeâtre. Sur la terre ferme, la ville de Piombino, voisine de Populonia, restait entièrement masquée par les montagnes du littoral. On avait peine à apercevoir le port et quelques navires au mouillage. Les bateaux pêcheurs avaient laissé tomber leurs voiles et regagnaient le rivage à la rame. La mer était calme, aucune ride ne se formait à sa surface, et une douce brise parfumait et rafraîchissait l'air. Tout entier à ce grand spectacle, je me reportais par la pensée aux temps de l'ancienne Étrurie. Je voyais les trirèmes quittant la rade de Populonia et sillonnant la mer Tyrrhénienne. Les unes voguaient vers l'île d'Elbe pour y porter des vivres et embarquer le minerai de fer; d'autres, plus hardies, s'avançaient vers la haute mer, et allaient échanger les produits de l'Étrurie du centre contre ceux de l'Étrurie du nord. Dans ces parages éloignés florissait Luna, riche en métaux comme Populonia, et produisant l'argent, tandis que celle-ci fondait le fer. Luna avait en effet pour armes un croissant, l'emblème de Diane, à qui était dédié l'argent. Les relations de Populonia avec l'Étrurie du sud avaient dû être non moins fréquentes, et le commerce des Étrusques dans la mer Tyrrhénienne avait sans doute présenté autant d'activité que celui des Phéniciens le long des rivages de l'Égypte et de la Syrie.

Pendant que j'étais plongé dans ces réflexions, et que je comparais avec tristesse la décadence du présent avec la grandeur du passé, la cloche du dîner sonna. Le majordome avait amené un nouveau convive, et le curé du village vint prendre part au repas. Le festin fut des plus gais, et, comme on le pense, la conversation roula tout entière sur les Étrusques. Le curé, en sa qualité de latiniste, cita

Virgile. Il rappelait avec orgueil que Populonia avait jadis fourni à Énée pour la conquête du Latium six cents jeunes guerriers, juste le double de ce qu'avait donné l'île d'Elbe, malgré ses inépuisables richesses minérales.

> Sexcentos illi dederat Populonia mater
> Expertos belli juvenes, ast Ilva trecentos
> Insula, inexhaustis Chalybum generosa metallis (1).

Au milieu de ces dissertations savantes que ne put interrompre ni la fumée des cigares, ni la flamme d'un punch à l'italienne, notre réunion se prolongea bien avant dans la nuit. Le majordome et le curé m'apportèrent des médailles et des monnaies, des scarabées gravés sur des pierres dures et rappelant ceux de l'Égypte, enfin une foule d'objets d'art de tout genre. Il y avait des miroirs métalliques en bronze, si communs chez les Étrusques, des vases en terre ou en métal, des chaînes et des anneaux en or du travail le plus délicat. Je passe sous silence l'arsenal obligé des piques, des sabres et des casques tout vert-de-grisés, et qui eussent suffi et au-delà, arrangés en panoplies, à orner un musée d'amateur. Je touchai à tout, j'examinai tout avec un soin curieux; mais les monnaies attirèrent principalement mon attention, car c'était la première fois qu'elles passaient sous mes yeux. Elles sont presque toutes à l'effigie de Vulcain, qui personnifie le travail des métaux dans les religions antiques des Phéniciens, des Étrusques et des Grecs. Les monnaies de Populonia, comme pour mieux expliquer encore ce que la tête du dieu forgeron signifie dans ce cas, portent pour emblèmes le marteau, l'enclume et les tenailles. Le nom de Populonia, en étrusque *Pupluna*, est gravé autour de la pièce, et se lit de droite à gauche, comme l'écriture des langues orientales. Les caractères rappellent ceux que les Grecs ont plus tard employés, et le mot de Pupluna a, d'après certains archéologues, la même signification que le mot *metalla* des Grecs et des Latins. Pupluna était en effet pour les Étrusques la ville aux mines : elle faisait le commerce des métaux, et elle jouissait, avec Volterra, du droit de battre monnaie pour toute la confédération du centre. Quelques-unes de ces monnaies sont en or ou en argent; presque toutes sont en bronze et d'un volume et d'un poids que les énormes *baïoques* de la Rome d'aujourd'hui n'égalent qu'à moitié. La valeur est indiquée en unités du temps par des boules en relief venues sur l'exergue à la fonte, ou au moyen du poinçon, car très peu de monnaies sont fondues. Quelques signes particuliers, par exemple des étoiles, se font aussi remarquer à côté des emblèmes précédemment décrits. Il

(1) *Énéide*, liv. x, vers 172.

est difficile de deviner ce que veulent dire ces signes. La tête de Vulcain est quelquefois remplacée par une tête de Minerve étrusque coiffée de son casque, comme la Minerve athénienne. Sur l'exergue est la chouette, l'oiseau fidèle de la déesse. Enfin on a aussi représenté sur ces pièces une figure de gorgone tirant la langue.

Le majordome et le vieux curé avaient mêlé leurs monnaies étrusques, à la fois si curieuses et si intéressantes, avec des médailles romaines. Ils ne faisaient aucune différence entre celles-ci et les premières, confondant la tête des césars et celle de Vulcain. Le *pupluna* des sous étrusques et le *S. C.* (*Senatûs-Consultû*) des as romains avaient à peine frappé leurs yeux. Ceci prouve qu'on peut citer à propos Virgile et professer pour les Étrusques une grande admiration, sans rien entendre à la chronologie.

Le lendemain d'une journée si bien remplie, j'allai visiter au dehors de Populonia, dans une vigne du chevalier Desiderii, une magnifique mosaïque. Elle date certainement de l'époque étrusque et représente une grande pêche. La barque apparaît au milieu de la mer ballottée par les vagues, pendant que les pêcheurs tirent leurs filets. Sous l'eau, suivant l'usage admis par les mosaïstes représentant ces sortes de scènes, nagent différens poissons. Quelques-uns sont parfaitement réussis. Cette mosaïque devait faire partie d'une chambre de bain, comme des restes de canaux découverts dans le voisinage semblent l'indiquer. Malheureusement le propriétaire n'a nul souci de ses richesses souterraines; il ne veut faire entreprendre aucune fouille, et la mosaïque reste à moitié cachée sous la terre. On ne la découvre qu'aux rares voyageurs que le hasard ou l'étude amène à Populonia. Un seau d'eau jeté à la hâte sur le dessin, d'après la méthode italienne, lui rend momentanément un peu de sa netteté; puis on recouvre le tout de terre jusqu'à une prochaine visite. Cette admirable relique reste ainsi exposée à toutes les intempéries. Elle a été par hasard découverte quand on a creusé le sol pour y planter la vigne, et la bêche du vigneron l'a en partie dégradée. A côté est un pan de mur auquel sont adossées des arcades qui paraissent dater de l'époque romaine. Elles sont tapissées de lierre, et composent une ruine de l'effet le plus pittoresque.

II. — LES MINES ET LES FONDERIES ÉTRUSQUES DE CAMPIGLIA.

De Populonia, je me dirigeai vers Campiglia, où m'attendait un ami établi dans la contrée. Gamba Corta, que les fièvres de la Maremme remplissaient d'épouvante, commençait à regretter l'aspect plus riant de la plage livournaise. Il m'avait demandé instam-

ment son congé, sous prétexte qu'il m'était désormais inutile, et je l'avais renvoyé vers son patron avec la *buona mano* de rigueur. Pour moi, je m'établis sans façon et sans nulle crainte dans la maison hospitalière qui m'était ouverte. En compagnie du géologue de l'endroit, l'*egregio signore* Tito Nardi, que me présenta mon ami, je ne tardai pas à parcourir les montagnes voisines. Outre la beauté sauvage de leurs sites, elles m'offraient un autre attrait, celui d'une étude sur place, après un intervalle de trois mille ans, des exploitations minérales et métallurgiques des Étrusques. Cette grande nation, qui a peuplé la Toscane avant les Romains et commencé avant le peuple-roi la civilisation de l'Italie, n'est encore connue des historiens que sous le point de vue de l'art. Très peu se sont inquiétés de sa langue, qu'on parlait, dit-on, encore au temps d'Auguste; très peu aussi ont pu interroger dans tous leurs détails les événemens eux-mêmes, car l'histoire de l'Étrurie qu'avait écrite l'empereur Claude est aujourd'hui perdue. Il n'a jamais même été question, que je sache, dans aucune étude sur les Étrusques de l'état de l'industrie chez cette nation si avancée, et c'est ce vide que je vais essayer de combler. A défaut d'histoire écrite, les faits parleront d'eux-mêmes.

Le génie des Étrusques, population éminemment industrielle et trop peu connue sous ce rapport, a surtout brillé dans le travail des métaux, tels que le bronze ou l'airain. S'il faut en croire Lucrèce, ce métal a chez les anciens précédé le fer, car il est plus facile à travailler. Or la chimie moderne a démontré que l'airain des anciens n'est qu'un alliage dans lequel entre principalement le cuivre, et les mines de cuivre que les Étrusques ont exploitées en Italie sont surtout celles du Campigliais, la partie de la Maremme toscane où j'étais venu planter ma tente.

M. Tito Nardi, qui connaissait par cœur tous les points qu'avaient exploités les Étrusques, me les fit visiter avec une complaisance et une aménité dont je garde encore le souvenir après trois ans. Sur les flancs du Monte-Calvi courent deux rangées parallèles de déblais : ce sont les parties stériles des deux filons excavés par les Étrusques. En certains endroits, des bouches encore béantes conduisent dans l'intérieur des exploitations. Munis de cordes et de lampes, nous descendîmes dans ces profondes cavernes. Il nous fut aisé de suivre sur les parois de la roche métallifère la trace du coin et des marteaux à tête pointue qui avaient jadis servi à désagréger ces masses résistantes. La marque est parfois aussi fraîche que si le travail datait d'hier. Quelquefois aussi l'excavation s'est faite extérieurement, à ciel ouvert, comme disent les mineurs, et alors le filon apparaît dans toute sa puissance et sa hauteur. Le minerai

brille de son éclat métallique dans sa gangue pierreuse et cristalline, et la roche se présente à l'œil sous le véritable aspect que la nature lui a donné. Les travaux des Étrusques se terminent sur la cime du Monte-Calvi, où deux vastes puits, mesurant chacun plus de cent mètres en profondeur, marquent la limite de cette antique exploitation. En quelque point qu'on la visite, elle étonne par son immensité même, et des chambres aux gigantesques proportions vont se succédant, communiquant entre elles par d'étroits boyaux. Ceux-ci se prolongent quelquefois jusqu'à la surface comme des cheminées d'aérage destinées à ventiler les travaux. Autour des chambres, dont la hauteur effraie presque le visiteur, sont disposés des massifs en gradins sur lesquels s'élevaient les ouvriers pour l'abatage du minerai. Nous montâmes sur ces larges marches et visitâmes en détail la partie supérieure des chantiers. Pour ne pas nous égarer dans ce dédale, nous fixâmes de loin en loin des chandelles allumées, qui nous servirent au retour pour retrouver notre chemin. Rien ne saurait dépeindre la majesté que ces souterrains empruntent à leur silence et à leur immensité, et le bruit monotone de l'eau s'échappant des parois à intervalles réguliers trouble seul le calme de cette étrange solitude. Aucun son du dehors ne pénètre, et les animaux eux-mêmes qui cherchent un abri dans ces cavités ne s'aventurent guère dans l'intérieur. Retenus par une espèce d'effroi, les rats et les chauves-souris s'établissent prudemment à l'entrée des galeries, et ne poussent pas plus loin leur visite intéressée.

Quelquefois l'ampleur des vides inquiétait les mineurs eux-mêmes, et ils remblayaient et soutenaient alors une partie de leurs chantiers par des roches stériles et des étais en bois que l'on retrouve encore aujourd'hui en place. Les moellons, au milieu desquels on jetait de la terre ou du sable, ont formé une espèce de béton dur comme le ciment romain, et que l'on ne peut plus détruire qu'à la poudre; les bois se sont en partie carbonisés, mais non pourris. L'eau qui arrive dans ces vides par les fissures du sol traverse un terrain de marbres. Elle se charge de parties calcaires, et, filtrant goutte à goutte dans les excavations, dépose au toit et au seuil des galeries des aiguilles et des stalactites qui finiront par se rejoindre. Les atomes de carbonate de chaux se reforment un à un à mesure que l'eau s'égoutte ou s'évapore lentement. Cependant quelques-unes de ces colonnes cristallines mesurent déjà plusieurs mètres de hauteur, et ces faits nous démontrent que le temps comme nous le comprenons n'est guère un élément avec lequel compte la nature dans les œuvres qu'elle se plaît à créer.

Les mines que les Étrusques ont exploitées à Campiglia sont des

mines de cuivre, de fer et de plomb argentifère. Des premières on tirait l'airain, l'*æs* des Romains. Ce métal n'est, comme on le sait, qu'un alliage de cuivre avec le zinc, le fer et l'étain, qui se trouvaient naturellement mêlés au minerai, surtout les deux premiers. On produisait l'airain tout d'une pièce dans le four ou après deux coulées successives, et la relation que nous a faite Pline des opérations métallurgiques des anciens ne laisse à ce sujet aucun doute. Les mines de plomb argentifère étaient surtout exploitées pour l'argent qu'elles renfermaient plutôt que pour le plomb, dont les Étrusques ne paraissent pas avoir connu l'usage comme les Romains. Ainsi l'on n'a trouvé dans aucune ville de l'Étrurie des tuyaux de plomb comme on en rencontre dans les ruines romaines. Les archéologues pensent cependant que certaines balles de plomb en forme de glands que l'on trouve à Campiglia sont d'origine étrusque, et qu'on les lançait au moyen de la fronde; mais les soldats de Rome et les *condottieri* du moyen âge peuvent aussi revendiquer leur part dans l'usage de cette arme, aujourd'hui passée de mode. Quant au minerai de fer exploité à Campiglia par les Étrusques, on le mélangeait à celui de l'île d'Elbe, dont la nature calcaire était ainsi corrigée dans le fourneau par la qualité siliceuse du minerai campigliais, facilitant singulièrement la fusion. Aujourd'hui encore, dans les hauts-fourneaux de Marseille, le même procédé est en usage. On y traite du minerai de l'île d'Elbe mêlé à celui de Monte-Valerio, près Campiglia, provenant du filon même des Étrusques.

J'ai déjà dit que l'exploitation des mines de fer, dans l'Étrurie comme dans tous les autres pays de l'antiquité, est venue bien après celle du cuivre, donnant ainsi raison aux poètes, qui mettent l'âge d'airain avant l'âge de fer. Sans plus s'attacher aux récits poétiques, un passage d'un livre attribué à Aristote nous apprend d'ailleurs que les mines de cuivre chez les Étrusques ont été fouillées avant celles de fer (1); mais le temps a passé sur les excavations du Campigliais, et il est maintenant impossible de déterminer les véritables époques de ces travaux successifs, qui ont dû cependant procéder de la sorte : cuivre, plomb et argent, fer. La première exploitation a sans doute commencé lors de l'arrivée des Tyrrhéniens en Toscane, et ils auront ainsi importé sur le sol italien une industrie déjà florissante en Égypte et dans l'Asie Mineure. C'est un point de rapprochement de plus des Rasènes ou des Étrusques, comme on voudra les appeler, avec les anciens peuples de l'Orient. L'exploitation de l'argent a peut-être été contemporaine de celle

(1) Le lecteur curieux de vérifier ce point peut consulter, dans les éditions complètes d'Aristote, le livre qui porte ce titre : Περὶ Θαυμασίων ακούσμάτων, et dans la traduction latine *de Mirandis auditionibus*.

du cuivre, et après est venue celle du fer. Dans tous les cas, les exploitations réunies ont très probablement duré, sauf à faire la part de certaines interruptions inévitables, du xe au IIIe siècle avant notre ère.

Les travaux entrepris par les Étrusques sur les mines du Campigliais frappent encore aujourd'hui d'étonnement le géologue comme le simple touriste. Les habitans de la localité, à qui la tradition, malgré la conquête romaine et l'invasion des Barbares, a transmis le souvenir des Étrusques, ont donné aux ruines de ces exploitations des noms significatifs, tels que le *Poggio alle fessure*, le *Campo alle bucche*, les *Cento Camerelle*, la *Gran Cava*, etc. Les ruines des usines métallurgiques où se traitaient les minerais existent également; elles ont reçu en un point où ce travail s'est principalement développé le nom caractéristique de la *Fucinaja* ou la forge, la fonderie. On y rencontre des tas énormes de scories cuivreuses disposées le long d'un ravin; au milieu de ces scories, on découvre quelques pierres réfractaires, un peu rougies par le feu, et qui servaient à la construction des fourneaux. On s'était placé sur ce point sans doute afin de profiter des courans d'air naturels pour souffler le foyer. Malgré les pluies qui entraînent au loin chaque année des quantités assez considérables de scories, tous ces tas réunis cubent encore l'énorme volume de plus de cent cinquante mille hectolitres, correspondant à un poids de trente millions de kilogrammes de scories et à autant de minerai traité. Je parle d'ailleurs de la partie des tas qui est visible, car l'on ne peut juger que par approximation de la véritable hauteur de ces monticules, dont quelques-uns sont enfoncés dans le sol. Quoi qu'il en soit, en ce seul point, le travail de fusion des Étrusques aura duré certainement plusieurs siècles. Dans une autre vallée, dépendant du village de Gherardesca, on trouve une accumulation de scories cuivreuses et plombifères presque aussi considérable que celle de la Fucinaja.

A mesure que le minerai, extrait de la mine, arrivait au jour, on le transportait à l'usine et on le jetait dans le fourneau. Il en sortait à l'état d'airain, dont la composition variable se rapprochait tantôt de notre cuivre rouge, tantôt du cuivre jaune ou laiton, tantôt enfin, mais plus rarement, du bronze. On envoyait alors le métal à l'atelier de moulage. Là on devait généralement le raffiner et le refondre avec l'étain pour fabriquer le bronze, qui n'est qu'un alliage de cuivre et d'étain. Ce dernier métal n'existant nulle part en Toscane, les Tyrrhéniens devaient le recevoir des Phéniciens et des Carthaginois, qui allaient le chercher aux Cassitérides. Une fois le bronze obtenu et moulé, les ouvriers achevaient de lui donner, par le marteau ou sur le tour, ces mille formes élégantes que les Étrusques, et

après eux les Romains (pour ne parler que de l'Italie), ont transmises, comme une sorte de défi, à nos ouvriers modernes. De ces ateliers sortaient les lampes à trois becs montées sur un pied commun, et encore conservées en Toscane, où le peuple de la Maremme en fait un si grand emploi. Les casques, les piques, les cuirasses, les sabres, les vases et les statues de tout genre étaient également façonnés dans ces ateliers de l'Étrurie. Ainsi nous lisons dans Tite-Live qu'Arezzo fournit la plus grande partie de l'équipement des soldats de Rome en casques et lances pour la seconde guerre punique. Arezzo, l'une des lucumonies étrusques, possédait des mines de cuivre dans ses environs et une manufacture centrale d'objets en bronze. Le travail de cette ville industrielle se continua sous les Romains, qui s'y approvisionnèrent pour leurs armées et le service de leurs maisons. Plus tard, après la conquête de la Grèce, l'airain de Corinthe et de Chypre dut remplacer celui de l'Étrurie.

Ayant eu souvent occasion d'analyser les scories étrusques provenant du traitement des minerais de cuivre et de plomb argentifère du Campigliais, je n'ai trouvé, dans les unes comme dans les autres, que peu de traces des métaux utiles au milieu desquels elles ont été fondues. Cette pauvreté des scories en cuivre, plomb et argent indique le soin avec lequel était conduite la fusion. La perte si minime qui se produisait dans le traitement montre le peu d'avantage qu'il y aurait aujourd'hui à reprendre ces scories pour en retirer la faible quantité de métaux qu'elles renferment encore. Elles ne peuvent que servir de *fondans* dans certaines opérations métallurgiques, et les habitans de Campiglia les emploient à remblayer leurs routes.

A une époque très reculée, les Étrusques étaient donc aussi habiles dans le travail de la métallurgie qu'on l'est de nos jours. Cette connaissance profonde qu'avaient les anciens de la fusion des métaux a du reste été partout constatée. En Espagne, les Phéniciens et après eux les Carthaginois, qui ont exploité des mines de cuivre et d'argent, ont laissé des résidus presque purs de tout métal. Dans l'île de Chypre, le pays d'où le cuivre a pris son nom, les scories cuivreuses ont également été reconnues très pauvres. Les moines eux-mêmes du moyen âge, qui dans certaines forêts de la France ont fondu les minerais de notre sol, se sont si bien acquittés de ce travail, qu'ils n'ont laissé aux métallurgistes de nos jours rien à faire après eux. Il est donc vrai de dire avec le proverbe qu'*expérience passe science*. Les Étrusques, qui ne pouvaient avoir aucune teinte de la chimie, science toute moderne, ont justifié le vieil adage mieux peut-être qu'aucun autre peuple. Ajoutons que, s'ils n'avaient pas directement importé en Italie, dans leur grande migra-

tion vers la péninsule, l'art de travailler les mines et les métaux, ils l'avaient sans doute appris des Phéniciens, qui plus tard l'enseignèrent aussi aux Carthaginois et aux Grecs, comme eux-mêmes l'avaient connu des Égyptiens. Des relations commerciales suivies répandaient ainsi, à défaut de livres, chez les divers peuples de l'antiquité, la pratique des arts minéralogiques; mais les Étrusques ont surpassé les Égyptiens et les Phéniciens, égalé tous les autres peuples de l'antiquité dans l'art de travailler le bronze. Les objets de cette époque, répandus avec tant d'abondance dans les différens musées de l'Europe, surtout dans ceux de l'Italie, prouvent amplement la vérité de cette assertion.

J'ai retrouvé au milieu des résidus de la fusion, devant les ruines des fourneaux eux-mêmes, des morceaux de minerai de la grosseur du poing, tels que les Étrusques les jetaient, après un triage et un cassage préalables, dans la gueule du foyer embrasé. Ces échantillons accusent tous une teneur en cuivre très faible, la même qu'on rencontre encore aujourd'hui, où le minerai présente une richesse moyenne de 4 à 6 pour 100 au plus. Cette teneur, dont se contentaient les Étrusques, est pour nous à peine suffisante malgré nos méthodes de fusion, que nous croyons perfectionnées. Devant de pareils faits, on se demande comment les anciens, qui ne possédaient ni la poudre ni les moyens mécaniques puissans qui sont à notre disposition, ont pu poursuivre avec profit les exploitations du Campigliais. Est-ce par le travail des prisonniers de guerre, des esclaves condamnés aux mines? Mais ce genre de travail coûte plus cher que celui des ouvriers ordinaires, et ce qui s'est passé dans les colonies de l'Amérique et de l'Inde après l'affranchissement des esclaves prouve la supériorité du travail libre sur le travail forcé. On objectera que cette expérience n'a eu lieu que pour les exploitations agricoles, et je réponds que le fait est vrai à plus forte raison pour les mines, où la surveillance est si difficile et quelquefois impossible. Qui donc rendait si avantageuse l'exploitation des Étrusques sur un gîte métallifère si pauvre et d'une attaque si pénible? C'est, je pense, le haut prix du bronze et l'application de ce métal à tous les usages de la vie civile et militaire, à une époque où le fer était d'un emploi très restreint, et plus coûteux d'ailleurs que le bronze. Ajoutons que l'Étrurie était alors partout cultivée, surtout en céréales, et que ses campagnes n'offraient pas le désolant aspect qu'elles présentent aujourd'hui. L'ouvrier y vivait donc à très bon compte, sous un climat salubre, et par suite le prix de la journée devait être très peu élevé.

Maintenant on se demandera peut-être ce que sont devenues chez les Romains, plus tard dans le moyen âge et les temps modernes,

ces mines du Campigliais, dont l'exploitation était prospère à une époque si reculée. Sous les Romains, ces mines n'ont pas été exploitées, et ce qui le prouve, c'est d'abord un décret du sénat, trois fois cité par Pline dans son *Histoire naturelle*. Ce décret, pour des motifs que Pline ne fait pas connaître, mais qu'il est aisé de concevoir, défendait l'exploitation des mines dans toute la péninsule. Le sénat eut sans doute en vue de favoriser par là les développemens de l'agriculture sur le sol italien et les progrès de ses colonies lointaines. Ainsi, à la même époque où Rome achevait la soumission de l'Étrurie, elle conquérait l'Espagne, et elle avait déjà fait de l'île de Sardaigne, qu'elle arrachait aux Carthaginois, une province de la république. L'Espagne et la Sardaigne étaient alors célèbres, elles le sont encore aujourd'hui, pour le travail des mines et les richesses qui en proviennent. Défendre l'exploitation minérale sur le sol de l'Italie, et la permettre, l'encourager même dans les pays conquis, c'était donc appeler au loin des colons, c'était répandre dans les provinces récemment annexées la langue, les mœurs, la religion de Rome, et c'est ce que demandait le sénat. A une époque plus rapprochée de nous, n'avons-nous pas vu l'Espagne faire usage d'une telle politique, et prohiber le travail des mines sur son propre sol pour le transporter dans le Nouveau-Monde? Quoi qu'il en soit des idées du sénat au sujet de l'exploitation des mines en Italie, il est certain que les mines du Campigliais, si activement fouillées par les Étrusques, restèrent inexploitées après la conquête romaine. Strabon, dans sa *Géographie*, dit en propres termes qu'en passant à Populonia il y trouva d'anciennes mines abandonnées, et c'est certainement aux mines de Campiglia qu'il fait allusion, ces mines étant les seules voisines de Populonia. Dans les tas de scories de Fucinaja et de Gherardesca, où quelques objets ont été retrouvés, on n'a jamais rencontré d'ailleurs que des restes de l'époque étrusque, comme des scarabées ou des amphores de forme spéciale. Qu'il me soit permis d'ajouter qu'au point de vue de l'art des mines et de la métallurgie, les travaux du Campigliais présentent un cachet d'unité qui est le signe d'une seule et même époque.

Pendant le moyen âge, les mines de la Toscane ont été le siége de travaux très actifs; mais on n'a pas recommencé les exploitations du Campigliais, et il faut arriver jusqu'aux temps modernes pour assister à la reprise des travaux étrusques. Deux essais ont été tentés, l'un vers le milieu du XVIe siècle par le premier des grands-ducs de Toscane, Cosme Ier de Médicis, dit le Grand, l'autre de nos jours même. La première de ces tentatives n'offrit qu'un intérêt passager. Aussi profond politique que bon administrateur, Cosme joignait à ces qualités celle d'habile commerçant qu'il tenait de sa race. Le

pouvoir ne le fit renoncer ni à la banque ni au négoce, et plus d'une fois la ruse italienne inspira ses opérations de marchand. Devinant tout le parti qu'il pourrait tirer des mines si abondamment répandues sur le sol de la Toscane, si activement travaillées par les Étrusques et après eux par les républiques italiennes, il essaya d'en reprendre quelques-unes, notamment celles du Campigliais, respectées par le moyen âge. Il fit venir d'Allemagne un maître mineur et fondeur, et s'adressa au célèbre banquier d'Augsbourg, à Fugger, le Rothschild de l'époque. Les mines de plomb argentifère furent surtout celles qui tentèrent Cosme; mais bientôt, distrait par les intérêts plus graves de la politique, il oublia la métallurgie, pour laquelle il avait cependant une si grande passion qu'il allait jusqu'à travailler lui-même dans le laboratoire de son palais. Les descendans de Cosme s'occupèrent aussi de l'exploitation des mines, mais portèrent leurs regards sur d'autres localités, et c'est de nos jours seulement que nous assistons à une reprise sérieuse des travaux de Campiglia. Jusqu'à présent toutefois les recherches dans les anciennes excavations, notamment pour les mines de cuivre, n'ont donné que de très faibles résultats, et, chose curieuse, le minerai que les Étrusques avaient si bien et si longtemps exploité paraît jusqu'ici trop pauvre à la science moderne! La roche se montre aussi très résistante pour nos outils d'acier, qui s'y émoussent, pour la poudre, qui l'entame et la désagrége à peine. Enfin nos fourneaux semblent rebelles à la fusion de ce minerai, qui, composé de matières essentiellement fusibles, comme l'amphibole, a parfois présenté ce phénomène singulier de se reconstituer dans la coulée sans abandonner le métal qu'il contient.

Un ingénieur civil, M. Blanchard, mon ami et mon hôte, car c'est chez lui que je séjournais à Campiglia, était naguère encore directeur de ces mines et fonderies de cuivre pour le compte d'une compagnie parisienne. C'est lui qui m'a conduit dans l'intérieur des carrières étrusques, comme un géologue, M. Nardi, m'en a fait visiter l'extérieur. Avec l'aide de ces savans et si aimables compagnons, j'ai pu explorer aussi, au pied d'un château en ruine, celui de la Roche-Saint-Sylvestre, les anciennes carrières d'où les Étrusques tiraient les pierres pour leurs fourneaux. Ce sont des roches volcaniques de la nature des trachytes et qui résistent très bien au feu. L'éruption de ce terrain a eu lieu à une époque géologique plus moderne que l'apparition des gîtes métallifères. Les trachytes sont arrivés tout d'une pièce, et les ruines du château de Saint-Sylvestre, pittoresquement assises sur la cime d'une butte élevée formée de ces roches volcaniques, présentent un paysage de l'effet le plus heureux. Les filons de cuivre et de plomb ont été en partie disloqués

par l'apparition de ces roches; les couches elles-mêmes du terrain des marbres, qui composent presque tout le sous-sol de cette localité, ont été violemment soulevées jusqu'à la hauteur du Monte-Calvi, point culminant de la contrée.

Les Étrusques ne se sont pas contentés de l'exploitation des gîtes métallifères de Campiglia, et aux flancs de la montagne de marbre dont est formé le Monte-Calvi se dessinent nettement d'anciennes carrières jadis exploitées par les Étrusques, et après eux par les Romains. On enlevait avec le pic et le coin d'immenses blocs que l'on précipitait ensuite dans la vallée. Quelquefois ces masses se brisaient en route et encombraient le chemin qu'elles auraient dû parcourir entières de débris et de tronçons épars. Ce mode barbare d'exploitation est encore usité aujourd'hui à Carrare et à Seravezza, dans le nord de la Toscane, d'où se tirent ces marbres blancs et gris employés dans le monde entier pour la statuaire et l'ornement. Ceux de Seravezza ont été découverts par Michel-Ange lui-même, qui connaissait aussi ceux de Campiglia. Ces derniers imitent, par le grain et la transparence, le marbre si estimé de Paros, et on a peine à comprendre qu'ayant été à plusieurs époques si utilement exploités, ils soient aujourd'hui tombés dans l'oubli. Les Étrusques, pour une partie de leurs tombeaux et de leurs bas-reliefs, ont fait venir la pierre de Campiglia, et les Romains connaissaient si bien ces carrières que le long de la voie Émilienne on a découvert une borne milliaire faite de ces marbres. Dans les mosaïques que l'on a aussi rencontrées sous le sol dans ces localités, les pièces rapportées de couleur blanche sont formées du marbre campigliais. Les anciennes exploitations de ces carrières ont d'ailleurs laissé des traces visibles sur le sol, et l'on peut presque déterminer, par la différence de teinte que présente le marbre sur les parois restées visibles, l'époque relative où la carrière a été exploitée.

III. — FOLLONICA ET MONTIONI.

Pendant tout le temps que je séjournai à Campiglia, je trouvai non-seulement l'accueil le plus gracieux auprès de mon hôte, mais il voulut bien m'accompagner aussi dans quelques excursions hors du lieu de sa résidence. Le cocher qu'il avait à son service prit les fonctions de Gamba Corta, et deux chevaux à l'allure rapide remplacèrent l'attelage beaucoup plus calme de l'automédon livournais. Follonica et ses hauts-fourneaux furent le but d'une première excursion. A peine sortis de Campiglia, nous rejoignîmes la voie Émilienne au petit hameau de Caldana, ainsi nommé parce qu'une source

thermale y sort de terre. Ces eaux sont aujourd'hui sans emploi; mais du temps des Romains, peut-être même dès l'époque étrusque, on les avait soigneusement captées, et des thermes existaient en ce lieu. Nous ne tardâmes pas en effet, vis-à-vis de la rade de Torre-Mozza, à passer devant une bâtisse de construction moderne qui renferme une mosaïque romaine. On dit que c'est le dernier grand-duc Léopold qui a forcé le propriétaire de ce terrain à prendre soin de cette œuvre d'art, le menaçant de la faire transporter à Florence, s'il ne la recouvrait pas dignement. Plût à Dieu que celle de Populonia se fût aussi trouvée sur le chemin du grand-duc dans son excursion à la Maremme!

Nous demandâmes à visiter la mosaïque, et la permission nous en fut gracieusement accordée. Cette mosaïque décore le parquet d'une salle de bain, et a seule été déblayée. L'ouvrage porte le cachet de l'époque romaine, et il n'y a pas lieu de penser qu'il puisse être attribué aux Étrusques.

A peine eûmes-nous quitté Torre-Mozza que nous entrâmes dans les maquis. La route est ouverte au milieu des bois, et c'est pendant l'été le rendez-vous des *birbanti* ou brigands, qui y détroussent à leur aise les rares voyageurs que leurs affaires amènent en ce lieu désert. L'été est la plus mauvaise saison pour la Maremme; c'est celle où tout le monde fuit, effrayé par l'*aria cattiva*. Chacun demande alors à faire ce qu'on appelle en Toscane l'*estatura*, c'est-à-dire à prendre ses vacances, ou si l'on veut ses quartiers d'été. La sous-préfecture de Grosseto déménage, et le tribunal de cette ville emporte momentanément vers des lieux plus sains ses précieuses archives. Les gendarmes eux-mêmes désertent quelquefois leur poste, avec permission s'entend. Les casernes disposées le long de la route entre Torre-Mozza et Follonica sont alors ouvertes par les voleurs, qui y établissent tranquillement leur domicile; ils attendent pour décamper et transporter ailleurs leur industrie que le mois d'octobre soit revenu, et qu'il ait ramené les gendarmes.

La partie du littoral de la Maremme que nous traversions est citée comme un des points les plus malsains de toute la Toscane, et l'étang de Follonica est pour les malheureux qui habitent dans le voisinage un véritable foyer de peste. De ce point, les marais du littoral se prolongent, mais sans continuité apparente, jusqu'à la limite sud du grand-duché, par Castiglion della Pescaia, Grosseto et Orbetello. Ils traversent ensuite les états de l'église des embouchures du Tibre aux Marais-Pontins, et s'étendent jusqu'à Terracine. Pour ne parler que de la Toscane, la surface qu'occupent ces marécages y est toujours très considérable malgré tous les travaux

de desséchement, de colmatage et d'endiguement entrepris jusqu'à ce jour. Vers Follonica et Castiglion della Pescaia, des lieux autrefois foulés par le pied de l'homme sont toujours immergés, et l'on peut voir sous ces eaux stagnantes les dalles de l'ancienne voie romaine Émilia. Les habitans de ces pays désolés, ceux que leur métier force à y séjourner toute l'année, ne bravent pas impunément un air aussi méphitique. Ils y acquièrent en peu de temps un teint jaune et maladif, caractéristique de la fièvre paludéenne qu'ils portent pour jamais avec eux et qui les consume lentement. « Nous ne vivons pas, nous mourons, » disait un pauvre *contadino* ou paysan de la Maremme à un touriste anglais qui lui demandait comment l'on pouvait vivre sous un climat aussi dangereux.

L'écoulement rendu facile aux eaux littorales, le drainage, le défrichement des maquis et l'introduction de la grande culture, enfin la plantation des dunes, sont des moyens excellens pour écarter le mal. On régularise ainsi le régime des eaux, on modifie la composition de l'humus et on purifie l'air. Le mélange des eaux salines de la mer avec les eaux douces du rivage doit être aussi soigneusement empêché, parce que les sels contenus dans l'eau de mer facilitent l'altération des substances organiques renfermées dans les eaux douces du littoral, et que ces substances, en se décomposant, donnent naissance à des gaz méphitiques. C'est par de tels moyens que l'on arrivera graduellement à l'assainissement complet de ces contrées. Depuis les Médicis, les gouvernans de la Toscane ont eux-mêmes, il faut le reconnaître, donné l'exemple pour atteindre à ce but désiré, à ce qu'on a nommé en style officiel le *bonificamento della Maremma*. Le dernier grand-duc, entre autres, a poursuivi pendant tout son règne et avec de louables efforts de grands projets d'assainissement. Son exemple a entraîné les riches propriétaires, et de Torre-Mozza à Follonica le chevalier Franceschi a commencé de faire ce que M. Desiderii a si bien exécuté dans la plaine de Populonia.

La nuit était venue quand nous sortîmes des maquis et des terres de M. Franceschi. Nous quittâmes la voie Émilienne pour suivre l'embranchement qui mène à Follonica. Les chevaux prirent le galop. A droite et à gauche de la route, des milliers de *lucioles* volant au-dessus des bruyères répandaient dans l'air une éclatante lumière. La température était douce et fraîche à la fois; les étoiles brillaient au ciel, où resplendissait aussi le disque de la lune; la comète elle-même, la comète de 1858, si belle alors en Italie, traçait au firmament sa courbe étincelante. La clarté transparente de la nuit excitait nos bêtes, déjà aiguillonnées par le voisinage de l'écurie. Jamais promenade triomphale ne fut si poétiquement éclai-

rée, jamais voyageurs de la Maremme n'arrivèrent à Follonica avec des chevaux plus fringans et par une plus belle nuit.

Nous descendîmes à l'auberge en y demandant un gîte. On nous regarda curieusement, car l'on avait peine à se figurer que deux *forestieri* pussent ainsi faire un voyage de plaisir à Follonica. La bonne saison en effet était loin d'être venue sur ce point désolé de la Maremme. On était aux premiers jours d'octobre, et les pluies d'automne avaient déjà grossi le volume de l'eau impure de l'étang, sans que pour cela elle pût mieux s'écouler. Dans les maquis, la terre était comme inondée. Le soleil, apparaissant après la pluie, avait facilité les émanations d'un sol vierge, d'un terreau qui n'a pas été remué depuis des siècles. La chaleur était en quelque sorte intervenue comme un agent de laboratoire, et avait rendu encore plus considérable la décomposition des matières végétales et animales contenues dans l'humus. Aussi tout le monde avait fui de Follonica; une auberge seule restait ouverte. Les nombreux cafés, qui pendant l'hiver reçoivent dans leurs salles bruyantes les ouvriers de l'usine à fer et les matelots de la rade, étaient aussi presque tous fermés. Le marchand avait clos sa boutique; les hauts-fourneaux étaient éteints, et l'usine, abandonnée à la garde d'un seul surveillant, ne devait rouvrir ses portes qu'au commencement de novembre. Sur la jetée en charpente, où quelques mois auparavant de nombreux navires partis de l'île d'Elbe débarquaient le minerai, se promenait alors un seul douanier, triste et pâle, les yeux mélancoliquement fixés sur la pleine mer, où ne se montrait aucune voile.

Tel fut le spectacle que nous présenta la ville le lendemain de notre arrivée. Il n'avait rien de bien attrayant; mais mon ami et moi étions aguerris contre l'ennemi invisible, la fièvre maremmane, dont le nom n'est cependant prononcé par les Toscans qu'avec une sorte de terreur. Le matin, nous avions soin de ne pas sortir à jeun, et nous allumions un cigare pour chasser, par la fumée du tabac, les miasmes fiévreux. Le jour, nous prenions quelques *poncini*, mélange d'eau-de-vie ou de rhum, de sucre, de citron et d'eau chaude, consacré par l'expérience pour maintenir le corps en éveil. Enfin le soir nous commandions qu'on passât dans nos draps cette espèce de bassinoire particulière à ces localités, et que l'on a décorée, je n'ai jamais pu savoir pourquoi, du nom pieux de *prêtre*. Quelques charbons allumés qu'on y dépose répandent dans le lit une agréable chaleur, et enlèvent leur humidité aux draps, ce qui prévient un accès de fièvre. En Maremme, on est du reste exposé à s'étendre dans un lit où s'est déjà roulé plus d'un voyageur, et l'usage du prêtre ne laisse pas, en ce cas, d'avoir son bon côté.

L'usine métallurgique de Follonica, but de notre visite, contenait

trois hauts-fourneaux, où l'on fondait le minerai de l'île d'Elbe. Ils avaient chacun reçu un nom particulier, et le curé de l'endroit, en les baptisant et bénissant la première coulée, n'avait point oublié d'en dédier un au grand-duc Léopold et de décorer les deux autres des noms de saint Jean et de saint Étienne, patrons vénérés des Toscans. La fonte obtenue était moulée au sortir du fourneau, ou bien transformée en fer dans des foyers de forme spéciale et rappelant, sauf les dimensions, les forges des maréchaux. Ces foyers sont du reste encore employés en France dans beaucoup d'usines, notamment celles de la Franche-Comté, ce qui a valu à ces fours le nom de feux comtois. Le combustible dont on faisait usage était le charbon de bois préparé l'hiver dans les maquis.

L'usine appartenait au grand-duc. Édifiée par un Médicis au commencement du siècle passé, d'autres disent par les princes de Piombino un ou deux siècles auparavant, elle avait subi peu à peu diverses transformations; mais le progrès était lent à venir et s'avançait à pas de tortue. Ainsi à côté d'une machine soufflante mue par une roue hydraulique on voyait encore dans la forge grand-ducale ce genre de soufflet particulier aux vieilles usines à fer, et que l'on nomme une *trompe*. L'eau s'y précipite dans un tuyau élevé formé de troncs d'arbres joints bout à bout, et composé quelquefois d'un seul tronc. Elle entraîne dans son parcours une certaine quantité d'air qui se rend d'abord dans un tonneau servant de régulateur, et de là dans le fourneau lui-même. Ce système de soufflage a pris naissance avec la métallurgie; il présente aussi peu d'avantages qu'il est curieux, et comme il utilise à peine dix pour cent de la force de l'eau, il a été généralement relégué en Europe dans les usines presque inaccessibles des montagnes. Là les vieilles méthodes de fusion, transmises de siècle en siècle, se sont conservées intactes comme aux premiers jours; ainsi en Corse ou en Catalogne. En Toscane, on a suivi l'exemple de ces deux pays, et si les foyers catalans ont été remplacés à Follonica par les hauts-fourneaux il y a quelques années, on a toujours maintenu les trompes avec un religieux respect. L'ancien ingénieur du grand-duc, un ténébreux Allemand venu de Freyberg, prétendait là-dessus que Rome n'avait pas été fondée en un jour, et qu'il devait en être de même pour Follonica. En fait de mines, il n'était guère plus avancé. Il était resté presque seul, parmi les Saxons, disciple fervent de Werner, qui, à la fin du siècle passé, créa la géologie; mais la science a marché depuis, et la vérité de la veille est devenue l'erreur du lendemain. C'était là le moindre souci de l'ingénieur grand-ducal, et, fidèle aux idées *neptuniennes* du maître, il niait l'école *plutonique* et les phénomènes volcaniques de notre globe. Il prétendait, en manière de spirituelle moquerie,

que les roches granitiques de l'île d'Elbe lui *brûlaient* les pieds dans ses courses, et, superstitieux comme tous les vieux mineurs allemands, il croyait *a priori* à la richesse des filons dirigés au sud et à la stérilité de ceux qui marchaient vers le nord.

C'est à ce curieux personnage que Léopold II avait confié le soin de diriger les usines de Follonica ainsi que les mines de l'île d'Elbe. Sur ces dernières, on exploitait toujours le minerai à ciel ouvert comme une carrière, et sans aménager le gîte. Ainsi avaient fait les Étrusques, et après eux les Romains; ainsi faisait notre Saxon. Depuis trois mille ans, des bourriquets étiques descendaient le minerai de fer des montagnes de l'Elbe, et sur un petit pont en charpente, renouvelé quand il était pourri, des porteurs, la face rougie par la poussière ferrugineuse, jetaient corbeille par corbeille le minerai dans de petits bateaux. Le directeur des mines grand-ducales se fût bien gardé de rien changer à une aussi ingénieuse méthode. Fier de son titre officiel, sonnant haut, comme il convient pour un tel emploi, celui de *reggio consultore pegli affari di miniere,* il habitait tranquillement Florence, paraissait souvent à la cour, mais rarement dans l'Elbe ou la Maremme. Les princes n'aiment guère qu'on les conseille, même pour leurs affaires de mines; aussi l'ingénieur royal se bornait-il à ne conseiller le grand-duc que lorsque celui-ci réclamait un avis. Léopold avait bien le goût de la métallurgie et des mines, et il ne demandait qu'à conduire sagement tant ses forges de terre ferme que ses mines insulaires; cependant, depuis plusieurs années, il était visiblement occupé d'autre chose, et tournait fréquemment ses regards vers l'Autriche, comme pour conjurer avec son aide un orage qui devait finir par l'emporter.

De graves préoccupations politiques pesaient donc sur le gouvernement de la Toscane quand je visitai Follonica; mais le minerai de l'île d'Elbe est si pur, si riche et en même temps si fusible que tout marchait à souhait dans les usines grand-ducales, sauf les améliorations. Le *reggio consultore* n'en recueillait pas moins sa part de complimens à chaque visite du maître, et, comme la mouche du coche, s'attribuait presque tout le succès. Aujourd'hui tout a changé : la révolution italienne, en éloignant le prince autrichien, a forcément amené la démission de son ignorant conseiller, et un ingénieur français sorti d'une de nos écoles a pris la place du manœuvre allemand. Follonica est transformée; les habitans étonnés ont pour la première fois entendu les mugissemens de la machine à vapeur. De nouveaux fourneaux ont été construits, et le bruit métallique des laminoirs a remplacé le son étourdissant des vieux marteaux; ceux-ci sont allés avec la *trompe* rejoindre les mânes des Étrusques. Il faut espérer que ce n'est là qu'un premier pas.

L'usine de Follonica ne peut aujourd'hui racheter l'insalubrité de sa position par l'abondance de ses chutes d'eau, moteurs gratuits, car les *flammes perdues* des hauts-fourneaux chauffent les chaudières à vapeur également pour rien. Dans les deux cas, la force motrice n'est donc plus un élément économique à considérer, et l'avantage reste tout entier à la vapeur. Le but qu'il faut désormais poursuivre est d'établir une usine à l'île d'Elbe, où les bateaux de commerce qui viennent charger le minerai pour le porter en Angleterre amèneront à bon compte la houille et le coke, aujourd'hui indispensables aux usines à fer. Presque partout en Europe, et notamment en France, la méthode de traitement à l'anglaise s'est introduite dans les anciennes forges. Nous avons pu ainsi, décuplant notre production, satisfaire aux exigences de nos chemins de fer en même temps que nous avons ménagé le bois de nos forêts. Que notre exemple serve de guide à l'Italie, qui a encore presque tous ses *railways* à construire, que la Toscane enfin se persuade que si ses mines de l'île d'Elbe, bien qu'exploitées depuis trente siècles d'une manière continue, sont aussi riches qu'au premier jour, et paraissent à peine effleurées, il n'en est pas de même de ses bois, qui ne fourniront pas pour de longues années encore et à des prix convenables du charbon à ses usines.

En quittant Follonica, je me dirigeai vers les alunières de Montioni, situées à quelques lieues de distance, au milieu des maquis, et appartenant également au grand-duc. Le paysage dont je jouis au départ était vraiment pittoresque. Un vaste cirque, s'étendant de la pointe de Piombino à celle de la Troja, est pour ainsi dire jalonné par les forts et les batteries édifiés le long du rivage. Vers le milieu de la corde de cet arc de plus de dix lieues s'élève en pleine mer la tour de Cerboli, semblable à la pyramide qu'on érigeait jadis au milieu des amphithéâtres. A gauche de la route, les bois de chênes clair-semés et les fourrés de bruyère ferment brusquement l'horizon. A droite, la Pecora vient se perdre dans l'étang de Follonica, à un niveau plus bas que celui de la mer, et annonçant ainsi un pays désolé par la fièvre. Je ne tardai pas à découvrir sur les hauteurs le village de Scarlino, dont le clocher blanchi dégage sa flèche au milieu des arbres. Gavorrano, connu par ses bains d'eaux thermales, ses carrières de granit et ses filons de fer, m'apparut ensuite perché sur une montagne à pic. On comprend dans la Maremme l'élévation de ces lieux habités.

La route se bifurque à moitié chemin, et j'entrai dans les maquis, où se montre çà et là une *fattoria* ou vaste ferme. J'arrivai bientôt aux alunières de Montioni, terme de ma course. Comme les forges que je venais de visiter, elles étaient en chômage. La nou-

velle campagne n'était pas encore commencée; mais la géologie plutôt qu'un simple but de curiosité m'amenait à Montioni, et, accompagné du gardien, je pus parcourir ces carrières curieuses et la fabrique qui en dépend.

Les carrières sont très anciennes; pendant tout le moyen âge, elles ont été activement exploitées. Elles appartenaient, ainsi que beaucoup d'autres, à la république voisine de Massa-Marittima, qui vendait l'alun à Florence. On l'y employait comme mordant pour la teinture dans le travail de la laine, l'*arte della lana*, comme on le nommait. C'est ce travail qui contribua surtout au renom de cette grande cité, et qui fut la principale source des richesses de ses illustres marchands. Sous les grands-ducs, les carrières de Montioni continuèrent d'être exploitées; mais l'industrie et la fortune des Florentins avaient disparu avec la liberté. Néanmoins Cosme Ier fit travailler activement sur les alunières de la Toscane, non-seulement celles de Montioni, mais encore celles de Campiglia. Il avait même confié la direction de celles-ci à un maître-ouvrier qu'il fit venir expressément de la Tolfa, près de Rome. Les carrières de la Tolfa étaient alors et sont aujourd'hui encore les plus réputées de l'Italie, on en exporte les produits dans le monde entier; mais l'extraction a bien diminué depuis que d'autres agens chimiques, notamment les sulfates de zinc et d'alumine, sont venus remplacer en partie l'alun comme mordant pour fixer les couleurs.

C'est à la princesse Elisa Bacciochi, un moment grande-duchesse de Toscane, et à un Français, M. Porte, qui l'avait accompagnée dans sa principauté de Piombino, qu'est due la reprise active des travaux de Montioni. Depuis cette époque, ils n'ont plus été interrompus. Ils sont très curieux à visiter, et le sol, tout autour des exploitations, présente une apparence volcanique due à d'anciennes sources thermales alcalines et sulfureuses qui ont sillonné la surface, et aussi à des émanations gazeuses qui se sont fait jour à travers les fissures des roches environnantes. Il est resté comme témoin de ce phénomène géologique, qui s'est produit à une époque antédiluvienne, une source sulfureuse chaude où l'on a établi des bains pour les habitans de la localité. L'action des eaux et des gaz dont j'ai parlé a été de modifier profondément la nature des terrains qu'ils ont traversés, et de transformer en alunites ou pierre d'alun les schistes alumineux de Montioni. Aussi le relief du sol aux points où la roche est à nu se présente-t-il à l'œil du géologue dans un état de *métamorphisme* prononcé. On dirait un terrain volcanique et non plus un terrain de sédiment. Les lignes mêmes qui délimitent les assises des roches neptuniennes ne sont plus apparentes, et l'exploitation des carrières se fait sans aucune méthode. On frappe au ha-

sard, et c'est à la couleur et à l'aspect de l'alunite que l'on juge du plus ou moins de richesse du minerai. Ce mode d'exploiter a fini par produire sur certains points des vides énormes, effrayans, et qui parfois cependant se soutiennent d'eux-mêmes. Ils me rappelaient les chambres étrusques des mines de Campiglia. Ils communiquent d'ailleurs naturellement avec la surface, et l'on descend au fond de ces immenses cavernes soit par une corde enroulée sur un treuil, soit par des escaliers qui font le tour de l'excavation, et qui sont taillés dans le roc. On n'a ménagé aucun appui, et il est bon, si l'on veut s'aventurer sur ces marches, de n'être pas sujet au vertige.

Le directeur que le grand-duc avait installé à Montioni se piquait de progrès. Malgré la vive opposition du *reggio consultore*, il avait renoncé en partie au système barbare d'exploitation que je viens de décrire, et travaillé, comme un vrai mineur, au moyen de puits et de galeries. Il n'était pas alors sur les lieux, et faisait l'*estatura*, comme tous les employés du grand-duc; mais un jour que, passant près des alunières, je me détournais de ma route pour aller le voir, il fut fier de me montrer lui-même ses travaux. Il avait enfin trouvé un homme à qui développer ses idées. J'étais un peu du métier comme lui, et il m'accompagna dans sa plus belle galerie. Il avait préalablement donné ses ordres : le pertuis, tracé en ligne droite, comme un tunnel de chemin de fer et avec des dimensions presque aussi considérables, était tout illuminé aux chandelles, ni plus ni moins que pour une visite du grand-duc. Il me fallut entrer dans cette galerie encore tout suant d'une longue course que nous venions de faire sur les carrières de la surface, et le directeur, pour jouir plus tôt de son triomphe, ne m'accorda aucun répit. Par politesse et en ma qualité de mineur, je n'osais faire aucune observation. J'entrai donc bravement dans le tunnel, au risque d'y prendre la fièvre en passant subitement et tout en transpiration de l'air chaud du dehors à l'air glacial du souterrain. Le tunnel était resplendissant de clarté, et mon conducteur rayonnait de joie. Bientôt nous arrivâmes par un assez long détour, où nos lampes nous éclairèrent seules, au pied d'une immense excavation. On y avait établi les chantiers d'abatage. Les mineurs avaient été prévenus, et trois coups de mine partirent à la fois, faisant voler la roche en éclats; mais les précautions avaient été mal prises : l'air, subitement refoulé dans les galeries, alla sortir par le tunnel, où il renversa toutes nos chandelles; nos lampes elles-mêmes s'éteignirent, et nous ne pûmes songer à reprendre le chemin par où nous étions venus. Nous fîmes contre mauvaise fortune bon cœur en adoptant la voie la plus courte, sinon la plus commode. Suspendus au câble

du puits, nous allâmes sortir au pied du treuil devant les ouvriers étonnés. Mon guide ne soufflait mot : il avait peine à digérer sa mésaventure; il était furieux d'un si triste dénoûment après un si beau début. Cependant il commença peu à peu à se dérider, et m'accompagna devant les fours où l'on calcine la pierre, et qui sont semblables aux fours à chaux. De là nous passâmes aux chaudières de dissolution et de concentration, puis l'atelier de cristallisation nous fut ouvert. Je pus y admirer à mon aise l'étrange phénomène en vertu duquel les cristaux d'alun se rassemblent en grappes autour d'un obstacle quelconque, un fil ou un bâton, jeté dans les tonneaux où sont amenées les solutions. Je passai enfin aux magasins où les cristaux sont séchés et mis en caisse. Le directeur m'y montra avec orgueil ses produits d'une blancheur et d'une netteté remarquables; il me vanta sa marchandise, à la fabrication de laquelle il avait certainement contribué pour une bonne part; il me dit qu'il en faisait pour cent cinquante mille kilogrammes chaque année, et m'assura, en forme de péroraison, que son alun était plus estimé dans le commerce et se vendait mieux que celui de Rome. Je n'engageai là-dessus aucune discussion par motif d'incompétence, et parce qu'aussi l'heure du dîner était venue. J'allai partager le repas de famille que m'offrit l'excellent directeur, et dans l'après-midi de cette journée si bien remplie je quittai Montioni le cœur content et l'esprit satisfait.

Nous venons de parcourir la partie la plus pittoresque et la plus curieuse du littoral de la mer Tyrrhénienne, celle qui s'étend entre Livourne et Grosseto. En chemin, nous avons même poussé quelques pointes dans l'intérieur, comme à Campiglia, et en dernier lieu à Montioni. La partie de la Maremme toscane comprise entre l'Ombrone et la Fiora, c'est-à-dire entre Grosseto et la limite sud du grand-duché, présente, comme la première, un rivage malsain et presque désert, mais riche aussi de souvenirs. C'est là que le promontoire Télamon, et sur la péninsule pittoresque formée par le mont Argentario, le port d'Hercule, se retrouvent, aussi bien que le cap Troja, avec les mêmes noms qu'ils portaient dans l'antiquité et que leur avaient donnés les Pélasges. Orbetello, sur une langue de terre s'avançant au milieu d'un étang marin, et Porto-San-Stefano, opposé à Télamon à la base du mont Argentario, sont les deux principales villes littorales de cette portion de la Maremme. Les ruines étrusques sont ici éloignées de la côte : c'est Roselle près d'Orbetello, Cosa, Saturnia, Sovana, vers la frontière des États-Romains. Sur la mer est l'île granitique de Giglio; plus bas, on rencontre celle de Giannutri. Au nord, quelques îlots à fleur d'eau, perdus

au loin, vis-à-vis de l'embouchure de l'Ombrone, semblent placés dans ces parages comme des sentinelles avancées qui les annoncent au marin. Ces écueils ont été appelés du nom original de *Fourmis de Grosseto*, et forment, avec le Giglio, Giannutri et Monte-Cristo, isolé en pleine mer, les dernières îles de l'archipel toscan. Dans l'intérieur des terres, on rencontre de vastes fermes, çà et là disséminées, dont une, celle de l'Alberese, est une propriété grand-ducale. Le sous-sol n'est pas non plus stérile, et les mines d'antimoine de Pereta, de Montauto, les mines de mercure de Capalbio, et, au pied du mont Argentario, celles de cuivre vers Capo-d'Uomo, rappellent, bien que sur une moins grande échelle, les richesses minérales des localités déjà visitées.

Sur tout le littoral de la mer Tyrrhénienne, de Livourne à l'embouchure de la Fiora, la pêche et le cabotage, aussi bien que le travail des champs et l'exploitation des mines, font vivre les populations clair-semées. Les thons et les sardines qui fréquentent ces eaux sont renommés comme autrefois, et le transport des produits minéraux et des récoltes, ainsi que du charbon végétal, du tan, des bois, donne lieu, entre les divers ports du littoral et celui de Livourne, à un mouvement assez actif. Les mouillages de Vada, San-Vincenzo, Porto-Baratti, le port de Piombino, les rades de Torre-Mozza, Follonica, Castiglion della Pescaia, Télamon, enfin Porto-San-Stefano, se distinguent parmi les points les plus favorisés, ceux qui font avec Livourne le commerce le plus important.

Telle était en 1858 et telle est encore aujourd'hui la situation du littoral du sud de la mer toscane. Cette situation ne pourra s'améliorer qu'avec l'entier achèvement des grands travaux d'assainissement depuis si longtemps commencés, qu'avec l'établissement d'une voie ferrée tracée le long du rivage entre Livourne et Civita-Vecchia. Alors seulement cette intéressante région maritime, mieux connue, attirera le mouvement des voyageurs et des colons, et l'activité européenne se portera aussi avec plus d'ensemble dans la région de l'intérieur, qu'il nous reste à visiter.

L. Simonin.

LES MARINES

DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE

DEPUIS 1815

I.

LA MARINE A VOILES.

Parmi les questions graves et délicates qui se sont agitées de tout temps entre la France et l'Angleterre, celle des forces navales qu'entretiennent les deux puissances est certainement une des plus difficiles et l'une des plus imparfaitement connues d'un côté comme de l'autre du détroit. Des circonstances accidentelles, des passions qui semblent presque ne pas pouvoir être éclairées, tout semble se réunir pour rendre moins accessible à l'immense majorité du public un sujet qu'elle trouve à bon droit très obscur. En Angleterre, les discussions mêmes du parlement, sans tenir compte de ce qui se débite dans la presse ou dans les *meetings*, nous offriraient pour chaque session des exemples mémorables de ce que j'avance. Toutefois ce serait presque peine perdue de s'y arrêter; ce qui doit surtout nous intéresser, c'est l'état moral que ces discussions révèlent, et qui persiste malgré les démentis que les faits viennent si souvent leur donner. Ces débats et les hérésies qu'ils permettent de manifester ou qu'ils propagent ne sont que les symptômes d'une affection, mais ils ne sont pas l'affection même qu'il nous importerait de con-

naître, et dont il importerait à nos voisins de se bien rendre compte à eux-mêmes.

Les Anglais veulent, et je trouve cette ambition très légitime, conserver la supériorité qui appartient à leur pavillon; c'est seulement dans les moyens qu'ils prennent ou dans les imaginations qu'ils conçoivent à cet égard qu'il leur arrive de se tromper. D'un côté, ils imaginent trop facilement que cette ambition, si légitime qu'elle soit, peut être convertie en droit rigoureux à l'égard des autres nations, dont les aspirations sont tout aussi respectables que les leurs. De là des prétentions qui blessent les étrangers et que le sentiment de la dignité nationale impose le devoir de repousser comme excessives, quelquefois même comme outrageantes. Il n'appartient pas à l'Angleterre, plus qu'à aucune autre puissance, de mesurer à chacun sa part sur les océans, qui sont le domaine commun des nations. D'un autre côté, cet orgueil si porté à s'exagérer lui-même s'allie souvent à des impatiences, à des inquiétudes qui vont jusqu'à prendre les apparences de la faiblesse. C'est l'ordinaire des sentimens extrêmes, et dans la question qui nous occupe il y a des circonstances extérieures qui tendent à produire cet effet. Le demi-siècle qui vient de s'écouler sans avoir vu surgir aucune grande guerre maritime, mais en donnant lieu presque chaque année à quelque entreprise partielle, a imposé aux Anglais des épreuves qu'ils supportent difficilement. Les armemens de paix, qui sont devenus le régime ordinaire, permettent aux puissances moindres que l'Angleterre de s'établir sur un pied qui les rapproche d'elle et fait à la longue oublier les différences qui existent entre les moyens des unes et les ressources de l'autre. L'Angleterre craint alors de voir les distances se combler. Que sera-ce si, comme il est arrivé depuis bientôt cinquante ans, les hasards de la politique fournissent à une rivale des occasions plus fréquentes de faire de ces expéditions de détail qui, à défaut d'autres, fixent l'attention générale, font parler les cent voix de la renommée, habituent les esprits à s'occuper d'une autre marine autant et plus peut-être que de la marine anglaise?

Sans doute il existe en Angleterre beaucoup d'hommes assez éclairés pour savoir à quoi s'en tenir sur ce sujet; mais la réorganisation de la milice en 1852, l'armement des volontaires en 1859, sont des symptômes irrécusables d'un état d'irritation, de défiance, et je ne vois personne qui gagne à ce jeu-là, si ce n'est peut-être les amiraux et les capitaines de vaisseau qui, ayant trouvé le moyen d'être à la fois les agens irresponsables et les maîtres absolus de l'amirauté, exploitent la situation au bénéfice de leur arme. Ceux-là peuvent se glorifier devant leurs camarades des sommes énormes

qu'en pleine paix ils savent tirer des contribuables pour la plus grande satisfaction de l'esprit de corps. Excepté eux, je ne vois personne qui ne soit en droit de se plaindre, d'abord le public anglais, qu'on aigrit et qu'on inquiète à plaisir pour en obtenir de l'argent, puis le public français, qui ressent avec un juste mécontentement les insinuations malveillantes qu'il est nécessaire de propager pour soutenir le système, enfin le public étranger, que l'on trompe ou que l'on jette dans des transes continuelles.

Il y a d'ailleurs au fond de tout ceci un piége qui nous est tendu, sans intention peut-être, mais dans lequel cependant il serait aussi très dangereux de tomber. En entendant les Anglais se lamenter sans cesse sur l'insuffisance de leur armée navale, causée par les développemens que la nôtre est censée prendre, quelques personnes sont exposées à se faire de très décevantes illusions. Elles se disent volontiers qu'on tremble devant le marin français, devant les frégates cuirassées de M. Dupuy de Lôme, les canons rayés du colonel Treuille de Beaulieu! C'est une sorte de courage et de confiance en soi ou dans les autres qu'il ne saurait être raisonnable de stimuler parmi nos compatriotes. Ce n'est pas non plus quand nous avons par devers nous des preuves si positives et si flatteuses de ce que nous pouvons faire qu'il est besoin de nous égarer en courant après des chimères et en cherchant à rabaisser l'étranger. L'histoire à la main, nous sommes en position de mettre notre amour-propre à couvert, peut-être même n'avons-nous à craindre que de l'exalter un peu trop.

Voilà les points que j'ai voulu mettre tout de suite en lumière, et qui m'ont conduit à tenter cet aperçu de l'histoire comparative des deux marines depuis la paix de 1815. C'est un sujet que j'étudie depuis vingt-cinq ans avec un intérêt qui ne s'est jamais démenti, qui s'est ravivé ou éclairé dans de longues navigations, et qui sans doute m'autorise à parler, quand même je ne serais pas assez heureux pour faire partager toutes mes convictions. Au moins ces convictions ne se sont pas formées à la légère, ni pour les besoins de la discussion d'un jour.

I. — DES RÉCRIMINATIONS DES ANGLAIS CONTRE LA MARINE FRANÇAISE.

L'Angleterre ne veut qu'un bien très médiocre à notre marine. C'est un sentiment qui est trop dans l'ordre naturel des choses humaines pour que nous puissions en être surpris; mais, parce que l'infirmité particulière à notre nature nous explique l'existence de ce sentiment, ce n'est pas une raison pour que nous en acceptions

les conséquences, pas plus que dans la vie ordinaire nous ne nous résignons à subir les effets d'une foule d'autres passions qui ne sont pas meilleures, mais qui sont tout aussi naturelles. Cela ne suffit pas pour les légitimer, et si le respect que nous devons à la liberté d'autrui ne nous permet pas de descendre trop profondément dans le cœur de notre prochain pour y rechercher les secrets de sa conscience, il nous appartient cependant aussi, quand ces secrets viennent à éclater au grand jour et se traduisent par des actes ou par des paroles, de les discuter et de les combattre, de les juger et de les condamner suivant les notions que nous avons du juste et de l'injuste.

Ce droit de discussion, les Anglais nous provoquent incessamment, nous et bien d'autres, à en revendiquer l'usage par suite des prétentions de plus en plus excessives qu'ils ne craignent pas d'afficher toutes les fois que des questions relatives à leur marine et à celle des autres puissances viennent à être agitées dans les *meetings* publics, dans la presse et surtout dans le parlement. Le temps, qui d'ordinaire a la vertu de calmer et de modérer les esprits, ne semble travailler à cet égard qu'à fournir de nouveaux alimens à l'exaltation de nos voisins. Plus nous allons, plus ils deviennent ombrageux, irritables, exigeans. Ce qui n'était, il y a quelques années encore, que le rêve ou l'aspiration d'un grand peuple a fini avec le temps par se changer en maximes que l'on nous donne aujourd'hui pour des principes, et que l'opinion publique de l'autre côté de la Manche regarde presque comme paroles d'Évangile. Autrefois l'Angleterre parlait de la nécessité pour elle de maintenir sa supériorité maritime; c'était d'abord un fait, et ensuite ce fait pouvait se justifier par le droit incontestable qui appartient à chaque puissance de dépenser ses revenus comme elle l'entend, lorsqu'il n'en résulte pour les autres ni dommage direct, ni violation des traités, ni atteinte portée à la liberté d'autrui. Maintenant nous n'en sommes plus là; maintenant même c'est tout le contraire : il ne s'agit plus de supériorité à entretenir, il s'agit bel et bien d'une suprématie absolue qu'il faut faire accepter au monde comme un nouveau dogme. La supériorité reconnue, mais seulement relative, la prépondérance même, mais à la condition qu'on l'obtiendrait seulement par ses propres efforts, ne sont plus choses dont on se contente: on va bien plus loin, on proclame comme un axiome de la jurisprudence internationale la concession faite à l'Angleterre de la domination effective des océans, qui serait fondée non pas seulement sur le fait que l'Angleterre est capable d'entretenir à elle seule une flotte plus considérable que celle de tous les autres peuples ensemble, mais aussi sur le droit que l'Angleterre aurait de limiter et d'arrêter le

développement maritime des autres nations. Cela nous a été répété sur tous les tons pendant la dernière session, et si quelquefois les principaux personnages de la politique ont bien voulu prendre certaines précautions oratoires pour exprimer de pareilles prétentions, il faut bien reconnaître qu'on retrouve ces prétentions au fond de tous les discours. Si on voulait en citer un exemple, il suffirait de rappeler la réponse faite par lord Palmerston à M. Disraeli, qui proposait, au mois d'août 1861, une entente pour fixer le nombre relatif des bâtimens de guerre à entretenir par la France et par l'Angleterre. Quant à ceux que leur position politique n'oblige pas à la réserve, quant à la masse du public, elle est parfaitement convertie à ce droit nouveau. Il est bien peu de gens en Angleterre qui ne se soient laissé emporter par le torrent, même parmi les plus libéraux, même parmi ceux que l'on aurait pu croire engagés par leurs antécédens. S'il en est qui, il y a vingt ou vingt-cinq ans, ont professé des principes plus modérés, soyez convaincu qu'aujourd'hui ils ont presque tous fait amende honorable, et, eussent-ils été membres du congrès ou de la société de la paix, ils sont tout prêts aujourd'hui à vous fixer des proportions d'infériorité qu'ils ne permettront à aucun peuple de dépasser. L'année dernière, M. Cobden lui-même écrivait que, pour satisfaire à cette nécessité nationale, il était tout prêt à voter des milliards!

Telle est la disposition présente des esprits en Angleterre, tel est le courant des passions dans lesquelles il faut entrer, si l'on ne veut pas s'exposer à perdre son crédit auprès du public. Cela ne rend pas la discussion facile avec nos voisins, et même elle est plus difficile à un écrivain français qu'à aucun autre, attendu que c'est la France et ce qu'elle fait pour l'administration de ses ressources navales qui servent de prétextes à cette ébullition de sentimens de l'autre côté du détroit. Notre marine est dans l'imagination des Anglais ce qu'était aux yeux de Thémistocle la petite île d'Égine lorsqu'il la contemplait des hauteurs de l'Acropole, un point peut-être à l'horizon, un point que ses regards ne pouvaient atteindre qu'après avoir passé par-dessus les trois ports d'Athènes, le centre alors d'une merveilleuse puissance, mais un point que ce grand homme ne pouvait contempler sans inquiétude et sans jalousie patriotique. C'est le sentiment avec lequel les Anglais considèrent notre marine. Après des guerres aussi longues que sanglantes, et où la France a toujours été leur principal adversaire, la France se trouve encore être aujourd'hui le seul champion à la fois sincère et armé de la liberté des mers. Que la marine française perde de son importance, et pendant de longues années l'Angleterre sera certaine de conserver dans une douce quiétude et presque sans frais l'empire

absolu des océans, raison d'une prépondérance politique permanente et source d'intarissables richesses! Gênes, Venise, le Portugal ont disparu du nombre des puissances maritimes; la Russie ne possède qu'une marine officielle qui n'a pas de racines dans la nation; la Turquie, qui devrait être, ne sera rien aussi longtemps que le trône de Constantinople ne sera pas occupé par un prince chrétien; l'Allemagne cherche avec la laborieuse patience qui la caractérise à résoudre le problème de la création d'une flotte allemande; la Hollande et les Scandinaves, toujours dignes d'eux-mêmes et de leurs glorieuses traditions, sont cependant trop peu nombreux et trop peu riches pour avoir aujourd'hui de véritables armées navales; les États-Unis, qui pourraient en avoir une, ne le veulent pas; l'Italie n'est pas encore constituée; l'Espagne commence seulement à sortir de sa longue impuissance. En définitive, il n'y a que la France qui fasse ombre dans ce tableau, si réjouissant pour le cœur d'un patriote anglais. Donc c'est la marine française qu'il faut arrêter dans son développement, d'autant plus que si on laisse aller les choses, si les États-Unis parviennent à rétablir l'ordre chez eux, si l'Italie s'empare enfin de ses destinées, si l'Espagne continue dans la voie de progrès où elle semble entrée depuis quelques années, il n'est pas tout à fait absurde d'imaginer telle hypothèse où ce noyau de notre marine servirait de point de ralliement à tous ceux qui, ainsi que nous, ont besoin pour leurs intérêts et pour leur dignité de jouir de la liberté des mers comme d'une réalité, et non pas comme d'une faculté accordée à leurs sujets ou à leurs pavillons par la tolérance de l'Angleterre.

De là l'aigreur. Cependant tout homme sensé devrait souhaiter le maintien des bonnes relations, qui sont un bienfait pour les deux pays et pour le genre humain tout entier; il devrait donc regarder comme très précieuse, si elle était possible, la conclusion d'un arrangement qui préviendrait le retour des contestations peu amicales que les armemens des deux marines provoquent et rendent chaque jour plus vives des deux côtés du détroit. Je ne sais s'il en faut désespérer; mais à moins que les Anglais ne consentent à modifier les doctrines impérieuses et exclusives qu'ils annoncent l'intention de vouloir faire triompher sans égard pour l'indépendance des autres, je considère la chose comme à peu près impossible. L'Angleterre aujourd'hui nous conteste, et chaque jour elle le fait plus vivement, le droit de construire ou d'armer telle ou telle espèce de bâtimens de guerre. Pouvons-nous lui rendre ce droit, lorsque nous la voyons elle-même étonner le monde par la prodigieuse quantité de vaisseaux et de frégates qu'elle vient ou de construire, ou d'achever, ou de convertir en bâtimens à hélice, ou d'armer coup sur coup? Y

a-t-il donc une jurisprudence qui justifie l'Angleterre lorsqu'elle développe ses armemens sur une échelle double ou triple des nôtres, et une autre jurisprudence qui nous condamne lorsque nous nous contentons de n'agir que dans une proportion réduite à moins que la moitié de ce que font nos voisins? Pouvons-nous avec quelque honneur diminuer notre budget, c'est-à-dire reconnaître le bien fondé de l'accusation qui a si souvent retenti contre nous en parlement de développer nos armemens maritimes dans une proportion qui peut donner de justes sujets d'inquiétude à nos voisins? La moyenne du budget de notre marine flotte depuis longtemps aux environs de 125 millions, celui de la marine anglaise a été poussé et se soutient depuis quelques années au chiffre de plus de 300 millions. Nous entretenons 30,000 hommes sous le pavillon, l'Angleterre en entretient plus de 75,000. N'est-ce pas à nous bien plutôt qu'il appartiendrait de se plaindre, aussi bien à raison de ces chiffres que des déclamations qui retentissent sans cesse dans les deux chambres de la Grande-Bretagne?

Voici du reste, pour qu'on en puisse juger en toute sécurité de conscience, le tableau comparatif des dépenses des deux marines depuis vingt-cinq ans, et pour que nos voisins n'en suspectent pas la sincérité, nous l'emprunterons à un document anglais (1). Citons d'abord les dépenses faites par les deux marines de 1835 à 1848 :

	DÉPENSES DE LA MARINE		NOMBRE D'HOMMES ENTRETENUS SOUS LE PAVILLON	
	anglaise.	française.	anglais.	français.
1835.....	106,132,875 fr.	55,442,675 fr.	26,041	16,628
1836.....	113,338,575	60,986,125	30,195	21,685
1837.....	119,718,275	58,798,725	31 289	23,812
1838.....	120,299,750	64,177,700	32,028	24,500
1839.....	129,937,775	69,772,025	34,857	25,457
1840.....	145,601,750	88,501,450	37,665	33,107
1841.....	170,128,775	113,562,375	41,389	40,171
1842.....	170,454,325	116,640,425	43,105	36,416
1843.....	159,574,750	90,283,225	40,229	31,345
1844.....	156,253,000	97,203,125	38,343	30,240
1845.....	173,588,000	96,187,450	40,084	28,979
1846.....	195,086,625	112,685,675	43,314	30,970
1847.....	200,346,825	128,642,500	44,969	32,169
1848.....	198,057,175	124,646,800	43,978	28,760

Les chiffres des dépenses pour la période comprise entre 1849 et 1859 méritent surtout l'attention :

(1) A l'ouvrage que M. Cobden a récemment publié sous ce titre : *les Trois Paniques*, et dont la traduction vient de paraître à la librairie Dentu.

	DÉPENSES DE LA MARINE		NOMBRE D'HOMMES ENTRETENUS SOUS LE PAVILLON	
	anglaise.	française.	anglais.	français.
1849.....	173,567,424 fr.	98,181,900 fr.	39,535	27,063
1850.....	160,922,075	85,171,650	39,093	24,679
1851.....	146,247,925	82,343,425	38,957	22,316
1852.....	165,687,600	86,556,775	40,451	25,016
1853.....	166,014,900	98,845,950	45,885	28,513
1854 (1).....	304,569,225	177,885,425	61,457	48,812
1855 (2).....	475,367,700	217,568,950	67,791	54,479
1856.....	400,350,875	208,267,250	60,659	40,882
1857.....	259,750,000	126,757,600	53,919	29,289
1858.....	250,726,175	133,426,500	55,883	29,602
1859 (3).....	276,805,075	208,347,025	72,400	38,470

Que conclure de ces tableaux, si ce n'est que l'excès de dépense ou d'armement n'est pas de notre côté (4)? Les Anglais qui réfléchissent ou qui étudient en sont tout aussi bien convaincus que nous; toutefois cela leur importe sans doute assez peu, parce que le véritable but de la discussion n'est pas pour eux de chercher à se rassurer sur la question de supériorité relative que ces chiffres font ressortir d'une manière si évidente à leur avantage, mais de nous imposer des limites qu'il ne nous serait point permis de franchir. Alors ils se jettent d'un autre côté, ils nous attribuent mille intentions mauvaises, et par exemple ils nous accusent de conspirer une invasion de l'Angleterre. Je cherche des preuves à l'appui de cette allégation, ou seulement des indices qui semblent lui donner quelque fondement, et je ne les peux pas trouver; c'est cependant avec un tel épouvantail qu'on agite les populations pour obtenir d'elles les ressources nécessaires à la réparation des désordres et des fautes de l'administration supérieure. Et cependant encore, en présence du témoignage de l'histoire, ne faut-il pas une grande hardiesse pour évoquer un pareil fantôme? Depuis tantôt sept siècles, les invasions des Anglais sur notre territoire ont été innombrables; or nous, quand avons-nous jamais envahi l'Angleterre? De toutes les coalitions européennes que la France a dû combattre depuis

(1) Guerre d'Orient.

(2) *Idem.*

(3) Guerre d'Italie, expédition de Cochinchine.

(4) Pour être même tout à fait juste, il conviendrait peut-être de réduire ces chiffres de quelque dix millions en ce qui concerne la marine française. Ainsi ils comprennent la solde et l'entretien des troupes dites de la marine, infanterie et artillerie, lesquelles, comme on sait, ne contribuent en rien, sauf les compagnies d'ouvriers, à la puissance et à l'armement de la flotte. Ces corps ne font en effet de service qu'à terre, dans les garnisons métropolitaines ou coloniales; ils figurent au budget de la marine surtout parce que le portefeuille des colonies a presque toujours été réuni dans les mêmes mains que celui de la marine.

François Ier, coalitions toujours provoquées, soldées et entretenues par l'Angleterre, quelle est celle qui, dans le torrent de nos ennemis, ne nous a pas toujours amené des Anglais en première ligne toutes les fois que notre territoire a été envahi?

On nous dit encore : L'Angleterre exceptée, la France est de beaucoup au-dessus des autres la puissance maritime la plus considérable qu'il y ait dans le monde; si donc elle cherche à développer encore son établissement naval, ce ne peut être que dans des vues hostiles à l'Angleterre. L'argument est spécieux, et peut-être au premier abord pourra-t-il inquiéter quelque conscience timorée; cependant il ne vaut pas mieux, si même il vaut autant que les autres. Je reconnais à l'Angleterre le droit qu'elle revendique de maintenir sa supériorité, pourvu qu'elle le fasse par son industrie, par son commerce, par son budget, par tous les moyens qu'elle peut tirer de son propre fonds; mais je ne puis reconnaître qu'elle ait le droit de se plaindre, s'il nous convient à notre tour d'entretenir un établissement maritime en rapport avec notre richesse, avec le chiffre de notre population, avec notre position et notre rang parmi les peuples. Et même si nos efforts avaient pour but réel de regagner patiemment la distance qui nous sépare encore de nos voisins, à quel titre pourrait-on nous l'imputer à crime, comme on essaie de le faire? Ce serait une ambition très légitime et très avouable, car je ne sache pas de loi divine ou humaine qui, en accordant le plus à l'Angleterre, impose le moins à la France et au reste du monde.

Pour trancher le différend, des esprits plus souples et plus sociables parmi les Anglais ont inventé une théorie singulière de conciliation, mais que l'on n'est sans doute pas forcé de regarder comme très juste, par cela seul qu'elle jouit d'un assez grand crédit chez nos voisins. Ils nous disent : « Vous avez la plus puissante armée du continent, et nous n'y trouvons pas à redire, parce que vous en avez sans doute besoin pour votre sécurité; eh bien! de même nous avons besoin pour la sécurité de nos intérêts d'avoir une flotte plus puissante que toutes les flottes des autres peuples ensemble; par conséquent, si vous voulez vivre en bonne intelligence avec nous, n'ayez pas de marine qui puisse nous causer aucun ombrage; armez autant de régimens que vous le croirez nécessaire, tandis que nous, de notre côté, nous nous contenterons d'avoir une armée réduite comparativement à la vôtre. » Au fond, c'est un marché que l'on nous propose; mais est-ce un marché bien équitable, c'est-à-dire une convention qui prenne en considération égale la position de chacune des parties? A cet égard, il y a beaucoup à dire.

On a l'air, en gardant pour soi l'empire des mers, de nous accor-

der par forme de compensation la suprématie sur le continent. D'abord c'est nous promettre ce qu'on n'a ni le droit ni la puissance de nous donner, et ensuite il ne faut pas que notre amour-propre se laisse tromper par la concession qu'on lui fait en théorie, lorsque l'on paraît s'engager avec nous à ne pas trouver mauvais que nous soyons par terre la puissance la plus considérable du continent européen. Telle n'est pas notre position et telle elle ne peut être. Les bases de notre établissement militaire sont calculées pour pouvoir appeler sous les drapeaux une armée de 600,000 hommes, tout compris, même la gendarmerie et les vétérans. En cas de danger public, nous ferions plus sans doute; mais nos cadres réguliers ne comportent pas plus, et chacun sait qu'en temps ordinaire l'effectif descend bien au-dessous de ce chiffre. Par contre, les bases constitutives de la confédération germanique sont aujourd'hui fixées de telle façon qu'elle puisse mettre sous les armes 676,769 hommes, sans compter ce qu'elle pourrait faire dans des circonstances extraordinaires. De même l'Autriche, à la considérer seulement comme puissance isolée, se vantait en 1859 d'avoir 700,000 hommes présens au drapeau; de même encore l'armée prussienne, bien que recrutée dans une population qui n'est pas la moitié de la nôtre, est, sur le pied de guerre régulier, presque aussi nombreuse que l'armée française; de même enfin la Russie a toujours affiché la prétention de pouvoir mettre sous les armes plus d'un million de soldats.

Si donc nous baissions pavillon devant les récriminations qui se font entendre de l'autre côté de la Manche contre ce qu'on y appelle l'exagération de nos armemens, et si nous acceptions le contrat que l'on paraît offrir à notre signature, nous devrions nous croire par voie d'induction logique, et de par l'Angleterre, autorisés à sommer toutes les puissances continentales de ne pas entretenir un effectif qui, pour elles toutes réunies, atteignît le chiffre de 600,000 hommes. Il n'est probablement pas besoin de dire comment les Russes et les Allemands accueilleraient de pareilles exigences, ni d'ajouter que, malgré l'esprit du contrat, l'Angleterre se montrerait sans doute très peu ardente à les soutenir. Ne serait-il pas bien plus simple de suivre notre exemple à nous, qui ne songeons pas à réclamer contre l'égalité, ni même contre la supériorité numérique que plusieurs puissances croient devoir maintenir entre leurs armées et la nôtre? Ne serait-il pas surtout plus juste de faire cesser les récriminations amères que l'on voit élever par un budget de 300 à 320 millions de francs et une armée navale de 75 à 80,000 hommes contre une armée navale de 30 à 35,000 hommes?

D'ailleurs il ne faut pas non plus se laisser abuser par la modestie qu'affecte l'Angleterre lorsqu'il est question de son armée.

En thèse générale et en fait absolu, l'Angleterre entretient sous les armes, dans son vaste empire, plus de troupes régulières que nous ne le faisons nous-mêmes. La garde, l'armée de ligne, l'armée indienne, les régimens noirs et les corps coloniaux forment entre eux un effectif qui s'élève certainement encore aujourd'hui à plus de 400,000 hommes. Si l'on y joint les milices et les volontaires du royaume-uni et des colonies, les pensionnaires de Chelsea, qui peuvent encore être appelés au service militaire, la police anglaise et la *constabulary force* d'Irlande, qui représentent la gendarmerie inscrite chez nous au budget de la guerre, on arriverait facilement à un chiffre d'environ 800,000 hommes qui pourraient être présens demain sous les armes et sans aucun effort extraordinaire, s'il plaisait en effet à la reine d'ordonner que tous les corps armés et organisés de son empire fussent passés simultanément en revue dans une prochaine journée.

On fera peut-être remarquer que pour produire ce formidable total il faut faire le tour du globe et aller chercher des chiffres jusqu'aux antipodes, qu'il serait peut-être plus convenable de ne considérer que les troupes qui se trouvent ou peuvent se trouver dans les dépendances européennes de la couronne d'Angleterre. C'est ce que l'on dit à Londres et dans le parlement, mais c'est une manière de discuter qui ne peut nous paraître ni juste ni acceptable, parce qu'elle repose sur cette hypothèse, à la fois fausse et blessante pour nous, que ce qui se passe hors de l'Europe ne nous regarde pas, que nous n'avons pas d'intérêts hors du continent. N'est-il pas vrai cependant qu'après celui de l'Angleterre c'est le commerce extérieur de la France qui est le plus considérable du monde? N'est-il pas vrai que sans parler de nos possessions coloniales, qui ont bien quelques droits aussi à notre sollicitude, nous avons encore dans les quatre parties du monde des intérêts qui peuvent être plus ou moins affectés par l'importance des forces militaires que les autres entretiennent même sur les plus lointains rivages? Admettons cependant qu'il ne soit pas injuste de prétendre que, dans l'état militaire des Anglais, nous devions seulement tenir compte de ce qui est en Europe : il ne restera pas moins vrai que si nous voulions répondre aux plaintes de nos voisins par des plaintes, à leurs récriminations par d'autres récriminations, à leurs exigences par des exigences correspondantes, nous ne serions pas embarrassé pour montrer que dans le système de conciliation imaginé et invoqué par l'Angleterre, ce serait encore nous qui aurions le plus de doléances à faire valoir.

Dans ce système singulier, celle des deux puissances qui aurait le plus de torts vis-à-vis de l'autre serait celle qui depuis quelques années aurait développé sur la plus grande échelle l'une ses arme-

mens maritimes, l'autre son armée de terre. Or, si nous nous reportons à quinze ans en arrière, à 1847, qui fut une année normale où notre marine n'eut pas à faire les armemens de 1840-41, ni à subir dans ses ressources la réduction que lui imposa la détresse du trésor après 1848, une année où l'Angleterre elle-même n'eut aucune raison ni de diminuer ni d'augmenter ses armemens, on verra que le budget de la marine française en 1847, le nombre de ses bâtimens armés, le chiffre des marins entretenus sous son pavillon, ne diffèrent pas sensiblement de l'état prévu par le budget voté pour l'exercice 1862 (1). Il en est tout autrement pour l'effectif de l'armée anglaise, et surtout pour la proportion de cette armée qui est entretenue en Angleterre, à nos portes mêmes. En 1847, l'effectif des troupes régulières qui tenaient garnison dans les villes du royaume-uni se composait en grande partie des dépôts des régimens qui servaient au dehors, et ne s'élevait pas, la garde comprise, au chiffre de 30,000 hommes. En cas d'urgente nécessité, on n'aurait pu y joindre que les pensionnaires de Chelsea, la police et quelques escadrons de *yeomanry* ou milice à cheval. Aujourd'hui on a réorganisé la milice, plus de cent vingt régimens; on a organisé les *riflemen volunteers*, 170,000 hommes, disait lord Palmerston dans l'un de ses derniers discours, et, ce qui n'est pas moins important que le reste, la moyenne de l'effectif des troupes de la garde ou de l'armée de ligne qui sont entretenus en Angleterre même est bien près aujourd'hui de 100,000 hommes, si bien que, dans la discussion du dernier budget, le député de Lambeth, l'honorable M. Williams, s'élevant contre ces armemens exagérés, soutenait en pleine chambre des communes, et sans être contredit par personne, que l'ensemble des corps organisés présens dans les comtés du royaume-uni permettrait d'appeler au premier jour 400,000 hommes sous les armes. Nous ne nous plaignons pas, et cependant, si nous nous inspirions par réciproque de défiances analogues à celles qui ont cours chez nos voisins, ne pourrions-nous pas leur dire qu'ils prennent leurs dispositions pour avoir toujours une armée de 100,000 hommes au service de la première coalition qui se formera contre nous? Depuis nombre de siècles, qu'y a-t-il dans l'histoire de plus fréquent que les coalitions provoquées par l'Angleterre contre la France, et qu'y a-t-il de plus rare qu'une invasion de la Grande-Bretagne par la flotte ou par les armées françaises?

Si nous sommes entré dans cette longue discussion, c'était pour montrer qu'il n'est pas un des argumens que l'on invoque de l'autre

(1) Le budget voté pour 1862 s'élève à la somme de 126,015,419 francs.

côté de la Manche auquel nous ne puissions répondre, ou que nous ne soyons en mesure de rétorquer avec avantage; mais nous ne sommes pas assez inexpérimenté pour croire que notre argumentation, si solide et si loyale qu'elle soit à nos yeux, aura la vertu de convaincre personne, en Angleterre du moins. Les causes de cette situation, les causes vraies, qu'on ne dit pas, ou que du moins on ne dit que très rarement en Angleterre, sont nombreuses et diverses; il nous semble cependant qu'elles peuvent se classer sous quatre chefs principaux : c'est d'abord la défiance instinctive que les formes actuelles de notre gouvernement inspirent à l'opinion de l'autre côté du détroit; ensuite c'est la position intermédiaire que notre marine occupe à une égale distance entre la marine anglaise et celles de toutes les autres puissances ensemble; en troisième lieu, c'est la part de gloire ou d'influence que le hasard des circonstances ou les qualités de nos marins ont value depuis quarante ans à notre pavillon; enfin c'est le mérite relatif de l'administration de notre marine militaire comparé au décousu qui règne dans toutes les opérations et dans le gouvernement général de l'amirauté anglaise. Ses erreurs, qu'elle ne veut naturellement pas confesser, elle essaie de les couvrir en poussant de temps à autre des cris désordonnés contre ce qu'elle appelle la dangereuse ambition ou les combinaisons secrètes de la France, laquelle a cependant ouvert jusqu'ici ses arsenaux à l'investigation des Anglais avec un libéralisme qui n'est pas payé de retour. Il n'importe : lorsque, par suite de fausses manœuvres ou d'imprévoyance, l'amirauté se trouve dans quelque situation gênante vis-à-vis des contribuables, il se rencontre toujours dans le parlement, parmi ceux qui sont actuellement responsables de cette situation ou qui l'ont créée par leur zèle malentendu, quelqu'un qui vient dénoncer une conspiration nouvelle de la France, qui s'écrie que la patrie et la marine anglaise sont en péril. On obtient ainsi beaucoup d'argent; malheureusement aussi on irrite l'opinion, au lieu de l'éclairer, de telle sorte que nous sommes presque autant intéressés que les Anglais eux-mêmes à voir imprimer une direction mieux entendue aux affaires de leur marine militaire.

Il est plus facile de signaler que d'expliquer la défiance que les formes actuelles de notre gouvernement inspirent aux Anglais. Ils se disent bien quelquefois eux-mêmes que ce gouvernement ne leur a manqué de foi ni en Crimée ni en Chine, et qu'en 1857, au moment où l'insurrection indienne appelait de l'autre côté du cap de Bonne-Espérance tous les soldats et tous les navires dont l'Angleterre pouvait disposer, ce même gouvernement n'a pas profité de l'occasion pour réveiller quelqu'une de ces questions dangereuses qui sommeillent toujours entre deux nations aussi riches, aussi puissantes,

et dont les intérêts rivaux se poursuivent et s'entremêlent jusqu'au bout du monde. Ce sont des faits et des raisonnemens qui ne peuvent pas prévaloir contre les sentimens instinctifs des Anglais. Ils se persuadent qu'un gouvernement qui est le maître absolu de ses actes, qui peut prendre constitutionnellement les résolutions les plus considérables dans le plus profond secret, doit être pour eux un sujet d'inquiétude. Vous leur direz que ce gouvernement est bien obligé, comme tous les autres, de compter avec l'opinion publique : ils vous répondront que c'est probablement vrai, mais que ce compte peut très bien ne se régler qu'après les faits accomplis, et que partant il ne leur donne pas de gages suffisans de sécurité. Ils croient qu'on nous mène à la baguette et sans nous laisser aucune participation à nos affaires; ils regardent la centralisation, dont tant d'esprits chez nous sont encore amoureux, comme une machine inventée pour mettre tous les Français sous les armes au premier coup de tambour, à la disposition du génie audacieux ou peu scrupuleux qui voudrait les lancer dans toutes les aventures. Le temps ne fait qu'aggraver cette disposition d'esprit. Il y a quinze ans, lorsque l'unité militaire dans la marine était encore le vaisseau de ligne à voiles, et lorsque l'on fixait l'effectif de notre flotte à cinquante-cinq vaisseaux, dont quarante à flot et quinze sur les chantiers, lorsque de plus on votait en bloc un crédit extraordinaire de 90 millions de francs pour compléter cet effectif à bref délai, les Anglais nous ont beaucoup moins cherché querelle en cette occasion qu'ils ne l'ont fait dernièrement après les expériences et le succès bien constaté de la seule frégate la *Gloire*. A cela nous ne pouvons rien, et nous ne voyons de remède chez nous que dans le développement de nos libertés publiques. C'est peut-être la garantie la plus efficace du maintien des bons rapports entre les deux pays. Les traités de commerce peuvent y contribuer et y contribueront sans doute pour une bonne part; mais ils ne touchent pas directement les cœurs, ils ne vont les trouver que par le long circuit des intérêts matériels; ils ne satisfont pas les âmes, ils n'inspirent pas la sécurité morale autant que pourraient le faire quelques pas nouveaux dans la voie qui a été ouverte par les promesses du 24 novembre 1860 et les projets du 14 novembre 1861.

Cependant, si l'on peut faire beaucoup dans cette direction, il ne faut pas se flatter que l'on arriverait, en la suivant, à des résultats complets. Aussi longtemps que la distribution de la puissance sur les océans n'aura pas été modifiée, nous ne devons pas croire que nous pourrons désarmer la jalousie de l'Angleterre. S'il existait dans le monde plusieurs armées navales d'une force égale à la nôtre, nous ne verrions sans doute pas éclater contre nous ces déclamations qui

se reproduisent aujourd'hui dans le parlement britannique avec la périodicité la plus fatigante, et c'est une raison de plus encore pour nous d'aider au développement maritime de l'Espagne, de l'Italie et des autres pays; mais, avec la distribution actuelle des forces, ce sera toujours à nous que s'en prendra l'humeur inquiète de nos voisins. La position que l'Angleterre doit à sa marine militaire vis-à-vis du monde entier, nous l'occupons à notre tour vis-à-vis des marines de toutes les autres puissances, l'Angleterre exceptée, et il en résulte d'abord que nous sommes le seul et plus prochain obstacle à la suprématie absolue que l'Angleterre aspire à exercer, ensuite que dans toutes les occasions où les autres peuples, redoutant la réalisation d'un rêve pareil, cherchent une digue ou un rival qu'ils puissent opposer dans l'intérêt commun à l'ambition anglaise, c'est toujours sur nous qu'ils jettent les yeux, nous qu'ils invoquent comme la dernière espérance de la sécurité générale. Le rôle est honorable, et il faut espérer que nous ne le déserterons pas; mais il faudrait aussi méconnaître étrangement le cœur humain et ses passions, qui ne manquent jamais de se faire jour malgré les lois, malgré les traités, malgré les considérations de la politique ou de la morale théorique, pour ne pas comprendre ce qu'une telle situation doit souvent produire d'impatience chez les Anglais. Nos voisins n'étant pas plus que nous des anges, c'est une conséquence naturelle. Avouons même que, si les rôles pouvaient être intervertis, nous penserions probablement comme eux; nous nous exprimerions peut-être autrement, mais au fond nos sentimens pourraient bien être les mêmes que les leurs.

Ce n'est là d'ailleurs que la donnée générale de la situation. Il semble que, dans le détail, le hasard des événemens se soit plu à multiplier les piqûres que ressent si vivement l'orgueil britannique. A la paix générale de 1815, les Anglais avaient dû se croire en droit de penser que, toutes les marines de l'Europe ayant tour à tour succombé dans les guerres de la révolution, l'empire des mers leur appartenait définitivement; mais voilà que, deux fois abattue par eux, sous Louis XIV et sous Napoléon, la marine française se relève bientôt, et pour jouer sur la scène du monde un rôle qui ne le cède en rien à celui que la marine anglaise elle-même a joué depuis cinquante ans.

Depuis 1815 en effet, la marine anglaise n'a fait sans nous que trois entreprises importantes : le bombardement d'Alger par lord Exmouth, la campagne de 1840 sur la côte de Syrie, la première expédition de Chine en 1842. — Le bombardement d'Alger fut une opération des plus vigoureuses et digne de compter parmi les hauts faits de l'histoire militaire. On n'en saurait dire autant de la cam-

pagne de 1840, menée pour le compte d'une coalition européenne contre un pacha qui n'avait de la puissance que l'ombre, comme les événemens l'ont démontré. Signalée d'ailleurs par des actes d'indiscipline qui ne peuvent pas être encore oubliés, et commentée comme elle l'a été par sir Charles Napier lui-même dans son histoire de la guerre de Syrie ou dans la chambre des communes, cette campagne n'a rien ajouté à la gloire de l'Angleterre. De même l'expédition de Chine, difficile peut-être à conduire au point de vue nautique, mais n'ayant pas fourni l'occasion de quelque brillant combat, n'a pas non plus contribué à augmenter le prestige du pavillon anglais. L'opinion, qui se laisse si facilement étourdir par le bruit du canon, ne tient pas un compte assez juste des victoires remportées sur des obstacles tels que ceux dont le caractère et les talens fort distingués de sir William Parker eurent à triompher. Aujourd'hui, et surtout après ce que nous venons de voir réussir à Pékin même, cette expédition est à peu près oubliée. Ajoutez à ce compte quelques escarmouches avec les nègres de la côte de Guinée ou avec les sauvages de la Mer du Sud, le blocus de Naples pour l'affaire des soufres, et celui du Pirée à propos de la misérable affaire Pacifico : vous aurez le tableau complet, si je ne me trompe, de tout ce que la marine de l'Angleterre a fait militairement sans notre concours depuis 1815.

Partout ailleurs, et dans toutes les occasions où elle a agi, nous avons agi avec elle et en traitant avec elle sur le pied de la plus complète égalité. Nous combattions à côté des Anglais à Navarin; nous faisions avec eux le blocus des côtes de Hollande en 1832 et de la côte de Cantabrie pendant la guerre civile en Espagne; en 1845, nous gagnions avec eux la victoire d'Obligado dans le Parana; nous étions avec eux dans le Bosphore, dans la Mer-Noire et dans la Baltique en 1853, 1854 et 1855, à Sébastopol, à Bomarsund, à Kinburn, à Svéaborg; nos marins ont enlevé avec les marins anglais les forts de Canton et de Takou en 1858 et en 1860. Enfin nous sommes avec les Anglais, ou ils ont paru un moment être avec nous, au Mexique en 1862.

Dans toutes ces entreprises, nous avons toujours eu part égale d'honneur; il en est même quelques-unes où notre pavillon a brillé d'un éclat particulier, comme par exemple lors du passage des Dardanelles au mois d'octobre 1853, lors du débarquement à Oldfort en septembre 1854, et en 1855, lors de la prise de Kinburn, où notre marine seule réussit à conduire les batteries flottantes, qui eurent la plus grosse part au résultat. Rappelons encore l'année 1854, où le brave et regrettable amiral Parceval-Deschênes, se trouvant plus tôt prêt que l'amiral anglais et ayant plus de confiance que sir Charles Napier dans la discipline de ses équipages, dut faire une

certaine violence à son collègue pour l'entraîner devant Cronstadt.

Mais en même temps qu'elle a eu la bonne fortune d'agir de concert avec les Anglais dans presque toutes les occasions où ils ont agi eux-mêmes, la marine française a fait aussi depuis quarante ans un assez grand nombre d'entreprises sans le concours de personne. En 1823, année que l'on peut regarder comme la date de sa renaissance, elle faisait le blocus de Cadix et du Guadalquivir, elle réduisait le fort de Santi-Petri; en 1828, elle conduisait une armée en Morée, et elle commençait ce long et rude blocus qui devait se terminer en 1830 par la prise d'Alger; en 1831, elle s'emparait d'Ancône et forçait l'entrée du Tage; dans les années suivantes, elle livrait je ne sais combien de combats sur la côte d'Afrique; en 1834, elle allait à Carthagène et à Saint-Domingue; en 1839, elle réduisait le fort de Saint-Jean-d'Ulloa après un brillant combat; en 1841, elle mettait la main sur les Comores, les Marquises et Taïti; en 1844, elle renversait les batteries de Tanger et celles de Mogador, qu'elle occupait; en 1849, elle transportait une armée à Civita-Vecchia; en 1859, elle appuyait à Gênes et à Venise les opérations de l'armée d'Italie, et en même temps elle commençait en Cochinchine l'exécution des desseins qui ont fourni à l'amiral Charner l'occasion de nouvelles victoires. Toutes ces entreprises ont réussi; dans aucune, nous n'avons éprouvé un seul revers, et encore j'en oublie, comme par exemple le développement de nos établissemens de la côte d'Afrique, les divers blocus que nous avons maintenus au Mexique et dans la Plata, l'occupation de la Nouvelle-Calédonie, les expéditions périodiques que nous avons faites pendant tant d'années pour aller protéger notre allié le bey de Tunis, les châtimens infligés aux pirates de Rabat et de Salé, l'expédition de Syrie, etc.

Ces succès, ces preuves si répétées d'habileté et d'activité persévérantes ont grandement rehaussé aux yeux des peuples l'éclat de notre pavillon; mais encore une fois il faudrait méconnaître la nature humaine pour ne pas comprendre que, comparant la situation présente avec celle de 1815, l'Angleterre doit voir avec une certaine jalousie ce qui est au contraire pour nous un sujet de satisfaction et de fierté légitime. Si l'on a pu dire avec quelque vérité qu'il y a toujours dans le malheur de nos amis quelque chose qui ne nous déplaît pas, ne peut-on pas retourner la phrase et dire avec une égale justesse que dans les succès d'autrui, voire de nos alliés, il y a toujours quelque chose qui ne nous plaît guère?

II. — LES DERNIERS JOURS DE LA MARINE A VOILES.

Nous venons d'exposer les faits qui, depuis quarante ans, ont frappé les imaginations des multitudes. Si nous entrions plus pro-

fondément dans la question, si nous descendions dans l'examen des choses qui doivent agir plus sérieusement encore sur l'esprit d'un public éclairé comme celui de la chambre des lords ou de la chambre des communes, il y aurait peut-être à constater des résultats plus significatifs et plus éloquens. Les fumées du canon de Navarin portent à la tête des masses, que le fait matériel de la victoire suffit à émouvoir, tandis que les faits moins bruyans qui révèlent un grand travail intérieur et des progrès incessans éveillent à plus juste titre l'attention des hommes d'état.

Sous ce rapport, nous avons donné beaucoup à réfléchir aux Anglais depuis quarante ans, car notre marine est en droit de prétendre, sans exagération je pense, que depuis 1820 il n'en est aucune qui ait autant contribué aux progrès qui ont été faits dans tous les départemens de cette noble profession; je ne sais même s'il ne serait pas exact de dire qu'à elle seule elle y a contribué plus que toutes ses rivales ensemble. Et ce n'est pas un médiocre titre de gloire, car cette période a été signalée par les révolutions les plus complètes qui soient encore survenues dans cette branche de l'activité humaine.

Parlons d'abord de la marine à voiles, dont cette période a vu la fin, mais seulement après l'avoir portée à son point de perfection suprême.

Nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié le triste tableau que, dans les *Souvenirs d'un Amiral*, le plus jeune et l'un des plus distingués de nos amiraux d'aujourd'hui a tracé des sentimens qui assiégeaient en 1818 l'un de ses prédécesseurs, lorsque, envoyé sur la côte de Barbarie pour y régler quelques affaires d'accord avec les Anglais, il comparait son vaisseau, le pauvre *Centurion*, au vaisseau que montait son collègue étranger (1). C'était une humiliation profonde et d'autant plus poignante qu'elle avait plus de raison d'être. Il n'y a que les esprits élevés et les vrais patriotes pour sentir ces choses comme il convient, et surtout pour oser les dire. La douleur qu'ils en éprouvent est comme un aiguillon qu'ils tiennent à conserver dans le cœur pour s'exciter eux-mêmes à mieux faire. D'ailleurs, en exhalant leur chagrin, ils savent bien qu'ils ne donnent pas un atome de force de plus à leurs rivaux, qu'ils ne peuvent décourager que ceux qui se découragent d'eux-mêmes, et qu'au contraire ils inspirent le feu sacré à toutes les nobles âmes. Par compensation aussi, il n'y a pas de gens comme ceux-là pour jouir délicieusement de la régénération et des succès obtenus par le travail sous les plis d'un pavillon respecté. C'eût été un spectacle charmant que de voir le vénérable amiral dont je regrette que M. Jurien de La Gravière

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1860.

ait voulu maintenir jusqu'au bout l'anonyme venir rendre visite, vingt ans après la croisière du *Centurion*, à la flotte qui battait en 1839 les mers du Levant. Il a laissé un des noms les plus respectés et les mieux portés de la marine, et sa joie eût été grande de contempler l'escadre de l'amiral Lalande, d'autant plus que, si je ne me trompe, il avait contribué, comme préfet du cinquième arrondissement maritime, à la préparer, à l'armer, à l'équiper. Alors il n'y avait plus de *Centurion*, mais il y avait le *Triton*, l'*Hercule*, le *Diadème*, le *Généreux*, le *Santi-Petri*, le *Jupiter*, le *Montebello*, le *Suffren*, l'*Iéna*, le vaisseau favori de l'amiral Lalande, commandé par l'officier de sa prédilection, l'actif et intrépide amiral Bruat.

Ceux qui n'ont connu l'amiral Lalande qu'à la chambre des députés, lorsqu'il avait quitté son commandement, ont peut-être quelque peine à se faire une idée juste du mérite de cet homme éminent. La guerre aux portefeuilles n'était pas son affaire, et je reconnais qu'il la fit médiocrement. C'était à son bord, au milieu de ses équipages et de ses officiers, qu'il eût fallu le voir. Là, il était l'homme de la situation, *the right man in the right place*, comme disent les Anglais. On lui a rendu justice dans la *Revue* (1) avec une autorité dont il ne me convient pas de prétendre confirmer les arrêts; mais je ne saurais résister au désir de raconter, moi aussi, l'impression que l'homme et la flotte ont produite sur mon esprit. Ce sont choses du temps passé, et d'un passé qui, de toute façon, est déjà bien loin de nous, mais à cause de cela même il se présente sous un aspect de renouveau qui m'autorise sans doute à insister.

L'amiral Lalande excellait à éveiller, à entretenir, à aiguiser les amours-propres et les rivalités, à complimenter ceux qui avaient réussi, mais en ayant toujours soin de leur faire voir qu'ils pouvaient encore apprendre quelque chose; il aimait à encourager ceux qui montraient de la bonne volonté, mais qui n'étaient pas encore parvenus au niveau général où il avait élevé ses vaisseaux. Le travail était la base du système, et il est peu de chefs qui aient jamais su en obtenir autant de leurs subordonnés. Avec l'amiral Lalande, on travaillait toujours, au mouillage comme sous voiles, sous voiles comme au mouillage, et de plus il n'était peut-être aucun de ses navires sur lequel il ne tînt pas en haleine une ou même plusieurs commissions chargées d'étudier un procédé, une manœuvre, un engin nouveau : occupation et moyen de se distinguer pour les jeunes officiers dont il observait ainsi le zèle et l'aptitude. Lui-même au début il s'était posé vis-à-vis de ses capitaines comme un marin qui, sachant conduire une frégate ou un vaisseau, ne savait cependant pas encore par expérience ce que c'était qu'une armée navale, mais qui était bien

(1) Voyez *l'Escadre de la Méditerranée* dans la *Revue* du 1er août 1852.

décidé à l'apprendre. Ses capitaines étaient devenus ses collaborateurs, et en voyant leur amiral faire acte de modestie avec eux ils ne craignaient pas de se mettre à l'école avec lui. Les exercices et les manœuvres étaient incessans; aussi les Anglais, qui n'auraient peut-être pas su obtenir de leurs équipages une résignation pareille à celle que les nôtres montrèrent alors, tournaient-ils souvent en moquerie l'éternelle répétition de ces exercices si monotones; ils demandaient en plaisantant quand ces écoliers auraient fini leurs études. Un jour sir Charles Napier répondit que ces écoliers étaient passés maîtres.

On a dit que cette manière de faire ne saurait être érigée en système, et qu'elle ne pourrait pas devenir la règle d'existence d'une armée navale permanente. Je l'admets sans peine, et je suis persuadé que si l'amiral Lalande fût resté plus longtemps à la tête de la flotte, il eût lui-même changé ses procédés; mais quelle est la valeur de cette observation, qui d'ailleurs ne porte pas juste? En effet, elle suppose quelque chose qui n'existait pas lorsque l'amiral Lalande prit le commandement de la station du Levant, c'est-à-dire une armée ou du moins une escadre permanente. Quand le hasard des événemens fit maintenir une division dans les mers du Levant et quand l'heureux choix du ministre nomma l'amiral Lalande au commandement de cette division, il en était à peu près de notre marine comme de l'armée anglaise avant la guerre de Crimée, lorsque le duc de Wellington disait à la chambre des lords : « Vous avez des bataillons, de beaux et de bons bataillons; mais vous n'avez pas d'armée. Tout cela manque d'organisation générale et de cohésion. Vos généraux d'aujourd'hui ne savent eux-mêmes rien de plus que l'école de bataillon. Si demain je conduisais six mille hommes dans Hyde-Park, il faudrait que j'eusse bien de la chance pour mettre la main sur un général qui fût capable de les en faire sortir sans hésitation et sans fausse manœuvre. » De même nous entretenions alors déjà quelque deux cents bâtimens armés, mais on n'en réunissait jamais un certain nombre qu'en vue de circonstances passagères et qui ne pouvaient donner lieu à un travail d'ensemble suivi. Le grand mérite de l'amiral Lalande, c'est d'avoir montré par d'admirables résultats les avantages que l'on pouvait tirer de l'existence d'une escadre permanente, et de l'avoir si bien prouvé que l'institution qui lui a survécu ne sera plus désormais abandonnée. Avec lui, l'escadre de la Méditerranée, l'escadre d'évolution, comme on voudra l'appeler, a traversé l'âge de la jeunesse ardente, inexpérimentée, et elle a pu atteindre la maturité vigoureuse et réfléchie; mais lorsqu'il fallait lui donner un corps, lorsque surtout il fallait faire vite, autant pour répondre aux exigences de la politique extérieure que pour séduire à l'intérieur ceux qui tenaient les cordons de la bourse, il

n'y avait pas de trop de toutes les passions et de toutes les ardeurs que l'amiral Lalande sut exciter autour de lui.

Ce fut un moment de jeunesse et d'entrain, d'espoir et de confiance que ceux-là qui en ont été témoins ne sauraient se rappeler sans plaisir et sans émotion. C'était aussi un moment d'épanouissement fougueux où les talens formés dans les navigations solitaires des années antérieures, où toutes les belles choses préparées dans les méditations du cabinet aussi bien que dans le secret des arsenaux depuis que M. Portal avait réconcilié la France avec la nécessité d'avoir une marine, se montraient au jour et venaient s'unir dans un harmonieux ensemble avec une facilité qui excitait de douces surprises. On refaisait pratiquement la tactique, on la refaisait sous voiles (1); on remaniait complétement l'organisation du personnel des vaisseaux et la confection des rôles d'équipage, on fondait l'école des canonniers marins, on trouvait des règles à l'important service de l'état-major-général, on fixait des modes uniformes de service, d'existence et de manœuvres à bord de tous les bâtimens; on perfectionnait l'hygiène aussi bien que la discipline et l'instruction des équipages, etc. Et tandis que l'on travaillait si bien à bord, les arsenaux ne demeuraient pas oisifs. Les vaisseaux et les frégates que les ports remettaient à la flotte pouvaient soutenir hautement la comparaison avec tout ce que l'étranger nous montrait. Il n'y a pas de présomption à soutenir qu'entre tous les vaisseaux français que j'ai nommés plus haut, il n'en était pas un, pas même le vieux *Triton*, qui ne fût presque un chef-d'œuvre d'architecture navale, comparé au *Pembroke*, au *Minden*, au *Belleisle*, à l'*Edinburgh* et autres, qui comptaient à la même époque dans l'escadre de l'amiral Stopford (2). Les deux plus beaux navires qu'il eût alors sous ses ordres étaient deux vaisseaux neufs construits par sir W. Symonds, le prédécesseur de sir Baldwin Walker et de l'amiral Robinson au poste de *surveyor of the navy*. Ils s'appelaient le

(1) C'est après avoir été attaché à l'état-major de l'amiral Lalande que l'amiral Chopart, alors lieutenant de vaisseau, publia sur la tactique de la marine à voiles un livre que les gens du métier regardent comme le chef-d'œuvre du genre. Depuis, l'amiral Chopart a été chef d'état-major de l'escadre d'évolution. Il a dû par conséquent contribuer pour sa part aux études qui se poursuivent depuis plusieurs années sur la tactique des flottes à vapeur. C'est une singulière fortune dans la vie d'un officier, et qui montre encore mieux peut-être que tout ce que nous pourrions dire l'importance des révolutions qui se sont accomplies depuis si peu d'années dans la marine et qui sont presque entièrement le résultat d'études ou d'inventions françaises.

(2) On peut dire, je crois, que les Anglais le reconnaissaient eux-mêmes. Deux de ces navires, sinon tous les quatre, appartenaient à la catégorie de vaisseaux que l'on désignait dans la marine anglaise sous le nom de *the forty thieves* (les quarante voleurs). C'étaient quarante vaisseaux qui avaient été commandés en bloc vers la fin des guerres maritimes de l'empire, et dont pas un seul, au dire des marins anglais, n'a été au-dessus du médiocre.

Vanguard et le *Rodney;* je les ai vus, je les ai visités avec soin, et je n'imagine pas qu'ils eussent pu être mis en parallèle avec le *Jupiter* et l'*Iéna* par exemple, qui n'étaient cependant pas des vaisseaux neufs. A bien plus forte raison le cédaient-ils aux nouveaux vaisseaux que nous avions mis en chantier depuis une douzaine d'années, et dont on comptait déjà deux échantillons dans la flotte de l'amiral Lalande, le *Suffren* et l'*Hercule.* Je n'oserai pas dire que ces bâtimens fussent en tous points et sous tous les rapports supérieurs à tout ce que l'on connaissait; mais on peut affirmer sans crainte de se tromper qu'ils présentaient une somme de qualités telle qu'on n'en avait jamais encore rencontré l'égale dans tout ce qui avait flotté sur les océans. Cela était vrai surtout, si pour les juger on se plaçait au point de vue des conditions nouvelles de la guerre que la marine française aurait pu être appelée à faire. Pourvus de vastes carènes, ils portaient plus de vivres, d'eau et de rechanges que tous les navires que l'on avait construits jusqu'alors. Larges de bau, ils déployaient avec leurs murailles à faible rentrée des ponts qui paraissaient en ce temps-là grands comme des champs de bataille, qui fournissaient des garanties exceptionnelles de solidité à la puissance des mâtures, qui donnaient à l'envergure des voiles une largeur inusitée. Rien qu'à les voir, même de loin, l'œil le plus inexpérimenté ne pouvait pas ne pas en admirer l'imposante allure et les proportions magnifiques (1).

(1) Le *Suffren,* de 90 canons, et l'*Hercule,* de 100, appartenaient à une famille de vaisseaux qui étaient connus dans le langage familier des marins sous le nom de vaisseaux de la *commission,* parce qu'en effet leurs plans définitifs avaient été arrêtés sous la restauration par une commission d'ingénieurs où siégeait l'illustre Sané. La révolution qui est survenue dans les constructions navales par suite de l'emploi de la vapeur n'a pas laissé à ces vaisseaux le temps d'établir la réputation qu'ils eussent certainement acquise, si les choses avaient suivi leur cours ordinaire. La plupart d'entre eux n'ont jamais été armés, ou ne l'ont été que pendant fort peu de temps comme navires à voiles; ils ont presque tous été transformés en navires à hélice, quelques-uns même l'ont été sur les chantiers avant d'avoir été finis. Ils forment aujourd'hui le plus grand nombre de nos vaisseaux à vapeur. Le nom du *Suffren* est cependant bien connu de tout le monde. Lancé à l'eau en 1828, il a eu le privilége d'être le premier et le dernier armé des vaisseaux de son espèce. Il a fini sa carrière le 1er janvier 1860, comme vaisseau-école des canonniers marins, après trente ans et plus du service le plus actif, conservant jusqu'à la fin de rares qualités. On n'a sans doute pas oublié non plus le *Henri IV,* de 100 canons, qui, armé pour la première fois en 1850 par l'amiral de Gueydon et commandé en 1853 par l'amiral Jehenne, figurait avec honneur dans la flotte de l'amiral Hamelin. On se rappelle que ce vaisseau, surpris devant Eupatoria par le coup de vent de novembre 1854, fut lancé par la violence de la tempête dans l'intérieur des bancs qui encombrent cette plage, à plus de 100 mètres de distance du point le plus proche où il aurait pu trouver, même après avoir été déchargé, une profondeur d'eau suffisante pour flotter. Il résista cependant à une pareille épreuve, en ce sens que s'il fallut l'abandonner comme vaisseau, il ne se laissa cependant pas démolir par cette tempête, ni par celles qui suivirent, si bien que jusqu'à la fin de la guerre de Crimée il

Mais ce n'était pas seulement à l'extérieur qu'il fallait voir nos vaisseaux; il valait surtout la peine de les visiter à l'intérieur pour juger des progrès sérieux que nous avions fait faire à tous les détails du matériel et de l'armement (1). Tandis que les Anglais, s'en tenant aux traditions de Nelson, semblaient conserver avec opiniâtreté les engins et la manière de faire du commencement du siècle, lorsque, même sur leurs vaisseaux neufs, comme le *Rodney* et le *Vanguard*, ils en étaient encore à se contenter pour leurs canons des batteries à silex et des cornes d'amorce (2), lorsque leurs cales rappelaient encore scrupuleusement les dispositions du bon vieux temps, lorsque leurs états-majors, logés aristocratiquement dans les batteries de leurs vaisseaux, refoulaient les équipages dans les cales et dans les faux ponts, chez nous tout était nouveau, ou du moins très considérablement perfectionné. C'était dans le gréement le système de ridage à vis de M. Painchaud substitué aux anciens caps de mouton, c'était dans la cale et dans le faux pont un arrimage sur de nouveaux plans, des installations qui ne laissaient pas un pouce d'espace de perdu, qui assuraient une meilleure conser-

fut occupé par une garnison, et fit le service d'un fort détaché qui couvrait les approches d'Eupatoria, admirable preuve du mérite et de la solidité des constructions françaises! — La même commission avait aussi arrêté les plans de trois modèles de frégates qui ne lui ont pas fait moins d'honneur : des frégates de 60 canons, comme la *Belle-Poule;* des frégates de 50, comme la *Gloire,* la *Danaë,* la *Cléopâtre;* des frégates de 40, comme l'*Africaine* et l'*Érigone,* ayant toutes des qualités très éminentes pour les divers emplois auxquels elles étaient destinées; celles du troisième rang surtout ont laissé chez les marins de très profonds souvenirs pour leur manière de se comporter à la mer en toute circonstance.

(1) Reconnaissons toutefois, malgré la réputation qui survit encore à la fameuse corvette la *Diligente,* que nous avons toujours moins bien réussi que nos voisins dans la construction des bâtimens légers. Même l'*Eurydice,* l'*Artémise,* la *Bayonnaise,* qui étaient de petites frégates, quoique le caprice du langage administratif les qualifiât de corvettes à gaillards, n'ont jamais égalé leurs semblables de la marine anglaise, telles que l'*Iris,* etc. Mais c'est particulièrement pour les bricks, les goëlettes, les cutters, que les constructeurs anglais se sont montrés plus habiles que les nôtres. Le fait est, je crois, généralement reconnu par les officiers de notre marine, comme la supériorité de nos vaisseaux et de nos frégates est presque universellement admise en Angleterre. Je ne connais que M. Lindsay qui ait mis en doute ce dernier point. Je me rappelle en effet les remarques peu obligeantes qu'il fit dans un discours public en 1858, lorsqu'au retour des fêtes de Cherbourg il cherchait à rabaisser tout ce qu'il avait vu chez nous. Il disait entre autre choses qu'il y avait assisté au lancement d'un assez pauvre vaisseau, la *Ville-de-Nantes;* mais je me rappelle aussi la réponse qui lui fut faite par l'amiral Napier dans une lettre publiée par le *Times,* et qui contenait cette phrase, empreinte d'une franchise très catégorique : *Never in your life, never you saw so fine a two decker* (de votre vie, vous n'avez vu un aussi beau vaisseau à deux batteries).

(2) Étant en rade de Hong-kong en 1845, j'ai encore vu tirer un salut par la frégate anglaise qui commandait la station à l'aide de barres de fer rougies au feu de la cuisine! Je ne l'eusse peut-être pas cru, si on me l'eût raconté; mais j'étais de ma personne présent dans la batterie où l'on employait sous mes yeux ce procédé tout à fait primitif.

vation du matériel, qui permettaient de distribuer aux équipages les rations de pain frais que l'amirauté anglaise se décide aujourd'hui seulement, en 1862, à vouloir introduire dans le régime de ses marins. C'était encore pour la manœuvre des ancres le cabestan Barbotin et le stoppeur Legoff, qui sont devenus depuis d'un usage universel dans toutes les marines militaires et commerciales du monde; c'étaient enfin dans chaque détail des appareils nouveaux ou très perfectionnés et confectionnés toujours avec une exactitude, un soin, une excellence qui faisaient l'admiration des gens du métier. Le mot n'est pas trop fort. Au mois de juillet 1844, en arrivant dans les mers de l'Indo-Chine, c'est-à-dire assez longtemps après que l'on avait procédé à la vente des objets provenant du sauvetage de la frégate la *Magicienne*, perdue en 1842 sur le banc de Palawan, j'eus le plaisir de constater l'impression que cette vente avait produite sur le public. Dans ces régions, où tout le monde entend quelque chose aux affaires de la marine, mais où notre pavillon était encore peu connu, on avait été frappé des qualités supérieures que présentaient tous les détails de l'armement qui avaient passé par le feu des enchères; les Chinois eux-mêmes y avaient été sensibles malgré le mépris qu'ils affectent pour ce qui vient de l'étranger, et ils avaient acquis une partie de ces épaves. Deux ans après la vente, l'effet durait encore.

Toutefois ce qui attirait surtout les regards de l'observateur et ce qui eût mérité une mention spéciale, c'était le service de l'artillerie. Quoique nous n'ayons pas inventé la poudre et que les étrangers aient connu l'usage du canon longtemps avant nous, c'est cependant une arme que la France a peut-être contribué et vient encore de contribuer à perfectionner plus qu'aucune autre nation. L'artillerie ne pouvait pas rester en arrière des progrès qui s'accomplissaient autour d'elle; bien loin de là, elle avait subi une rénovation presque complète. Nous étions restés fidèles au vieil affût marin, qui, même aujourd'hui, est encore ce qu'il y a de plus parfait dans le genre; mais hors de là tout était nouveau : les bouches à feu, les calibres, les étoupilles fulminantes, les percuteurs, les hausses de mire, les projectiles incendiaires, percutans ou asphyxians, la confection des gargousses, l'aménagement des poudres et des boulets dans les soutes, etc., etc. Tout cela était nouveau et nous appartenait, comme appartenait à un officier français, le général Paixhans, l'invention des canons qui avaient enfin permis l'emploi des obus dans l'artillerie des bâtimens de mer. Le canon rayé a maintenant supprimé de fait tout ce matériel, qui n'aura pas régné plus de trente ans; mais au moment où il parut pour la première fois, et c'est sur nos flottes qu'il parut, il apportait un élément de supériorité réel et d'autant plus considérable que l'instruction des officiers et

des hommes y marchait de pair avec le perfectionnement des armes. La théorie était rectifiée, simplifiée; la charge simultanée, due à l'esprit inventif du lieutenant de vaisseau, aujourd'hui amiral, Labrousse, passait dans la pratique sous le patronage de l'amiral Lalande, ainsi que beaucoup d'autres améliorations de détail qui contribuaient toutes à assurer dans des proportions inconnues jusqu'alors la rapidité et l'exactitude du tir. La capitulation de Saint-Jean-d'Ulloa venait de prouver que tous ces changemens soutenaient avantageusement l'épreuve des faits. En trois heures et demie de combat, une corvette, deux bombardes et trois frégates, présentant à l'ennemi un front de 96 bouches à feu et lançant dans cet espace de temps 302 bombes, 177 obus et 777 boulets, avaient réduit une forteresse qui montrait 186 pièces en batterie, et qui passait pour inexpugnable (1). A cette occasion, le duc de Wellington disait à la chambre des lords que « la prise de la forteresse de Saint-Jean-d'Ulloa par une division de frégates françaises était le seul exemple qu'il connût d'une place régulièrement fortifiée, prise par une force purement navale. »

Au reste nous avons par devers nous une preuve qui me semble beaucoup plus convaincante encore du mérite de tous les changemens que nous avions introduits dans l'armement de nos vaisseaux : c'est qu'à la fin, le bon sens pratique des Anglais l'emportant sur leur orgueil, ils s'étaient résignés à faire ce qu'ils avaient déjà fait depuis longtemps pour les canons Paixhans, c'est-à-dire à imiter sur leurs vaisseaux beaucoup des choses qu'ils avaient vues sur les nôtres. Au mois de juillet 1853, ayant fait le voyage de Portsmouth pour assister à la revue que la reine allait passer de la flotte de la Manche, j'obtins de l'obligeance de l'amiral Corry, qui même voulut bien me faire accompagner par un de ses officiers, la per-

(1) C'était, sans tenir compte des mortiers, un tir moyen de plus de deux coups par pièce engagée et par cinq minutes, même en y comprenant les intervalles de temps pendant lesquels l'amiral Charles Baudin fit suspendre le feu pour laisser la fumée se dissiper afin de rectifier le pointage. Avec nos canons rayés à chargement par la culasse, nous sommes arrivés aujourd'hui à une moyenne de trente-huit secondes par coup tiré; mais pour l'époque c'était un résultat très considérable, d'autant plus que ce tir si rapide s'exécuta *sans donner lieu,* comme dit le rapport, *au plus léger accident.* L'effet du tir ne fut pas moins remarquable que sa rapidité. Il produisit dans la forteresse quatre explosions de magasins à poudre, dont l'une fit sauter le cavalier du bastion de Saint-Crispin. Une tradition constante dans la marine attribue l'explosion de ce cavalier à un obus parti de la corvette la *Créole,* que commandait alors M. le prince de Joinville, ayant pour second M. l'amiral Romain-Desfossés. Le combat avait commencé vers deux heures et demie, et lorsqu'il se termina vers six heures, les bombardes continuant seules à lancer encore quelques bombes dans la forteresse, celle-ci *ne tirait plus que d'un petit nombre de pièces.* Au commencement de l'action, elle en avait cent quatre-vingt-six en batterie. Voyez le rapport de l'amiral Baudin, à qui revient le principal honneur de cette journée.

mission de visiter en détail tous les bâtimens de son escadre. Je consacrai naturellement beaucoup de temps au vaisseau amiral le *Prince-Regent*, qui passait pour un modèle. C'était, comme notre *Iéna*, un ancien vaisseau à trois ponts qui avait été rasé et ramené comme lui à 90 canons; mais ce n'était pas le seul rapport qu'ils eussent ensemble : pour les détails de la tenue, de l'armement et des dispositions intérieures, le *Prince-Regent* rappelait d'une manière frappante tout ce que j'avais vu quinze ans auparavant sur l'*Iéna* de l'amiral Lalande, et à coup sûr il ne rappelait en rien la *Princess Charlotte*, le vaisseau de l'amiral Stopford, qui commandait en même temps que l'amiral Lalande dans les mers du Levant. Pour les yeux les moins exercés, la tradition était rompue dans la marine anglaise, et l'imitation de l'étranger était flagrante. Notre amour-propre pouvait être très flatté, mais encore une fois il n'y avait rien dans ce succès qui dût inspirer aux Anglais des sentimens de sympathie bien vifs pour notre marine. C'était le contraire qui devait arriver, surtout quand les Anglais comparaient avec tout ce qu'ils qu'ils nous avaient pris ce qu'ils avaient produit eux-mêmes de nouveau depuis la paix. Je me trompe peut-être, et il est possible que je pèche par ignorance involontaire; mais j'ai beau fouiller dans ma mémoire, dans mes notes ou dans les livres, je n'y puis voir, depuis la paix de 1815 jusqu'à cette époque, que trois inventions anglaises qui fussent passées dans la pratique : le système de M. Cuningham pour prendre des ris dans les huniers sans être obligé de faire monter les hommes dans la mâture, l'appareil de M. Clifford pour amener et hisser les embarcations par tous les temps, enfin le boulet percutant de l'amiral Moorsom, qui paraît d'ailleurs n'avoir pas joui d'un grand crédit en Angleterre même, et qui passait en France pour une copie plus ou moins heureuse des boulets du même genre inventés par M. Billette. Aujourd'hui l'artillerie rayée l'a mis hors d'usage; mais je ne sais pourquoi, à notre tour, nous n'avons pas importé chez nous les inventions de MM. Cuningham et Clifford. La persistance avec laquelle on les applique chez nos voisins, car elles viennent d'être encore appliquées à bord de la frégate cuirassée le *Warrior* et de ses frères, doit inspirer la croyance que ce sont des inventions utiles.

Tel fut le brillant mouvement dont l'amiral Lalande a eu plus que personne le droit de revendiquer la gloire. Il en eut le sens et l'intelligence; il sut saisir l'opportunité qui s'offrait pour le tenter, il eut la finesse et la force de caractère qu'il fallait pour le faire réussir en entraînant les autres, tous ceux du moins qui avaient du talent, du cœur ou de la bonne volonté, et heureusement le nombre de ceux-là était grand. Il y avait peut-être alors dans la flotte des

hommes de mer aussi habiles que lui; mais il n'y avait pas un homme comme lui pour réunir en un vigoureux faisceau tous les talens épars autour de lui sans inspirer de défiance à aucun amour-propre légitime, pour entrer dans l'intimité de ses inférieurs sans rien compromettre de la dignité du commandement, pour enflammer les imaginations par l'éclat des succès obtenus, pour opposer à tous les contre-temps une bonne humeur plus sereine et plus enjouée. Il savait rendre aimable l'austérité du devoir. Le pays doit une reconnaissance sérieuse à sa mémoire, et aujourd'hui, si nous avons remplacé ses canons et ses vaisseaux par des canons et des vaisseaux encore plus parfaits, si nous employons des instrumens très supérieurs à ceux qu'il contribua tant lui-même à perfectionner, il convient de se souvenir aussi que le germe de la plupart de ces progrès se retrouve dans les travaux de l'amiral Lalande, comme dans les qualités que déploient nos officiers et nos matelots sur toutes les mers du monde on peut deviner encore les traditions de son école.

En résumé, cette période que nous avons cru pouvoir appeler les *derniers jours de la marine à voiles* a été aussi le commencement d'une ère nouvelle pour notre armée navale. L'impulsion donnée à la marine n'a pas cessé de se faire sentir depuis. L'escadre de la Méditerranée ou l'escadre d'évolution, entretenue sous tous les régimes et commandée par des hommes de mérites divers, n'a pas cessé de produire des fruits excellens. Soit qu'avec l'amiral Lalande elle pose les bases sérieuses de la discipline et de l'organisation d'une armée navale agissante, soit qu'avec M. le prince de Joinville, lors de l'apparition des grands bâtimens à vapeur, mais à roues, elle s'ingénie à trouver pour les deux services de la voile et de la vapeur les combinaisons qui ont produit de si bons résultats pendant la guerre de Crimée, soit qu'avec l'amiral Le Barbier de Tinan elle étudie la tactique des vaisseaux à hélice, nous la voyons toujours à la tête de son art, perfectionnant les méthodes, développant les principes, révélant les progrès à faire, sachant ramener à un corps de doctrines générales les idées nouvelles qui se manifestent, et qui subissent avec quelque avantage les épreuves de la pratique. Ceci nous mène à parler plus particulièrement de la marine à vapeur et de la part que la France peut réclamer dans les merveilleux progrès que ce nouveau moyen d'action navale a faits depuis un si court espace de temps.

XAVIER RAYMOND.

LA

PREMIÈRE AMBASSADE

DE FRANCE EN CHINE

M. DE LAGRENÉ ET L'ÉDIT DE 1844.

Il y a dix-neuf ans que M. Guizot conçut le projet d'envoyer une mission en Chine, et jeta les yeux pour la remplir sur M. de Lagrené. C'est au moment où une situation nouvelle semble commencer pour la Chine dans ses rapports avec l'Europe que la mort a enlevé le diplomate dont le nom se rattache aux premières tentatives faites par la France pour intervenir d'une manière sérieuse dans les affaires de l'extrême Orient. Quel a été le caractère, quelle a été la portée véritable de ces tentatives? C'est ce que des difficultés plus récentes ont pu faire oublier, et ce qu'il est peut-être utile de bien établir, puisqu'une douloureuse occasion nous est offerte de rappeler l'attention publique sur les actes du premier ambassadeur français en Chine.

Le choix de la personne qui devait représenter notre pays auprès du Céleste-Empire n'était point indifférent; il fallait un homme qui ne craignît pas de quitter les sentiers battus pour aborder l'inconnu. On ne se faisait pas alors une idée bien nette du rôle qui pouvait être dévolu à la France dans le nouvel état de choses auquel le traité de Nankin du 22 août 1842 entre les Anglais et les Chinois venait de donner naissance. Il n'était pas rare d'entendre soutenir que l'ambassade projetée n'amènerait aucun résultat, que nos in-

térêts en Chine étaient insignifians, qu'à côté des Anglais et après les succès militaires remportés par eux dans leur dernière lutte contre l'empire du milieu, nous ne pouvions avoir qu'une attitude un peu effacée. Quelques personnes néanmoins ne se laissaient point aller à ces prévisions chagrines; un écrivain éminent disait à M. de Lagrené au moment de sa nomination : « Je vous félicite, vous avez la mission du siècle! » L'expression peut paraître emphatique, la pensée était juste. D'année en année, la tendance à prendre part aux questions qui agitent l'extrême Orient s'est de plus en plus accusée. L'ouverture de la Chine et du Japon à la civilisation européenne restera certainement un des faits les plus saillans de notre époque.

Bien avant les événemens considérables qui s'accomplissent aujourd'hui dans ces contrées, M. de Lagrené avait tracé le premier sillon. Les traités qu'il a conclus ont été le point de départ de toutes les négociations ultérieures. Quand nos agens plaidaient la cause de nos nationaux et coreligionnaires, c'est en invoquant les concessions obtenues par lui. Quand nous nous sommes décidés à intervenir les armes à la main, c'est en arguant de l'inexécution des conventions. Nous avons pu arriver ainsi à Tien-tsin et à Pékin, non à titre de conquérans, mais à titre de parties lésées qui demandent justice.

L'édit sur la liberté de conscience, promulgué en 1844 par l'empereur de la Chine, changeait complétement la situation des chrétiens. Il n'était pas impossible de prévoir dès lors que l'application de l'édit donnerait lieu à des difficultés sur divers points de l'empire, et que les mandarins ne mettraient pas partout une égale sincérité dans l'accomplissement des ordres de leur maître; mais le fait seul de voir le chef absolu d'une nation de trois cent millions d'âmes déclarer que nul ne devait être inquiété ou persécuté pour cause de religion avait une grande importance. Sans employer d'autres moyens que la persuasion, on avait déterminé le plus puissant souverain de l'Asie à proclamer un principe qui, même en Europe, n'est pas encore universellement admis, et qui, là où il domine, n'a triomphé qu'après des luttes acharnées et sanglantes. En m'appuyant sur les dépêches mêmes de M. de Lagrené et en me servant de mes propres souvenirs (1), j'ai l'intention d'exposer brièvement par quel ensemble d'habiles et persévérans efforts les plénipotentiaires chinois furent amenés à faire les concessions que l'on désirait d'eux.

Ki-yng, le principal plénipotentiaire, avait une intelligence et

(1) M. de Lagrené avait près de lui comme premier secrétaire M. de Ferrière, et comme second M. d'Harcourt.

des connaissances qui dépassaient de beaucoup celles de la plupart de ses compatriotes; ses manières étaient graves et dignes. Il était loin de partager tous les préjugés dont la cour de Pékin était imbue; cependant sa valeur personnelle, sa qualité de proche parent de l'empereur, les services qu'il avait rendus, lui assuraient une grande influence, et il passait pour l'exercer dans un sens favorable aux demandes des étrangers. Dès l'ouverture de la longue correspondance qu'il échangea avec lui, M. de Lagrené avait été frappé de la manière dont il traitait les questions religieuses et de l'esprit de tolérance dont il faisait preuve. Voici quels étaient les termes de la première lettre que Ki-yng écrivait au début des négociations pour expliquer l'ajournement d'un voyage projeté de Canton à Macao :

« Ki, grand-commissaire impérial, à Lagrené, grand-commissaire impérial du grand empire de France.

« Une dépêche du ministère fixe au troisième jour de la huitième lune le sacrifice au très saint docteur Confucius, et au quatrième jour le sacrifice aux esprits patrons de l'empire. Il faut absolument que moi, haut fonctionnaire, en compagnie des magistrats de service de tout rang, je me livre aux prières et aux purifications pour offrir ces sacrifices, lesquels sont pour la Chine des sacrifices très grands, ne différant en aucune manière des adorations que votre noble empire adresse au Dieu suprême... Je sais bien que votre noble grandeur est pressée par le désir que nous nous rencontrions, afin de manifester ses nobles sentimens; mais voilà que de grands préceptes surviennent coup sur coup pour retarder un peu notre entrevue. Les relations mutuelles entre nos deux empires sont fondées sur les convenances, comme les rapports personnels entre nous sont fondés sur la sincérité. Je pense donc que votre noble grandeur ne prendra assurément pas ces choses en mauvaise part. Aussitôt que mes affaires seront terminées, j'irai à Macao, où je verrai certainement votre noble grandeur et l'accueillerai avec l'urbanité que l'hôte doit à son hôte. Mon cœur sera tout entier aux délibérations dans les affaires de nos deux empires; nos rapports très fréquens ne se borneront pas à un espace de dix jours : un traité clair et détaillé accroîtra et affermira la paix pour dix mille ans; peu importe que cela ait lieu quelques jours plus tôt ou plus tard. Il fallait d'avance vous dépêcher cette réponse en chargeant un magistrat de vous la présenter et en vous souhaitant toute sorte de félicités. (*Dépêche qu'il est nécessaire de lire.*) »

Il était assez remarquable de voir un mandarin du rang le plus élevé établir une sorte de parité entre son culte et celui d'autres nations. M. de Lagrené se promit de profiter plus tard de ces dispositions; mais il entrait dans son plan de conduite de ne faire aux Chinois, à l'endroit des questions religieuses, aucune ouverture directe, et d'attendre qu'ils vinssent eux-mêmes au-devant de lui

dans cette voie. La cour de Pékin n'avait pas été débarrassée, par la conclusion de la paix, de tout sujet de préoccupation vis-à-vis des Anglais. Pour assurer l'entier accomplissement des stipulations du traité de Nankin, sir Henry Pottinger avait exigé que l'île de Chusan restât provisoirement entre les mains de son gouvernement. Les Chinois craignaient vivement ou qu'on ne leur rendît pas Chusan à l'époque fixée, ou que de nouvelles exigences ne fussent formulées au moment de la reddition. En outre ils s'étaient engagés vis-à-vis de sir Henry Pottinger à laisser aux étrangers, dès que les mesures nécessaires pour la garantie de leur sécurité auraient été adoptées, le libre accès de la ville entière de Canton, et non plus seulement du quartier des factoreries. Or les incidens de la dernière guerre avaient causé dans cette cité populeuse une fermentation qui effrayait les mandarins, et ils reculaient autant qu'il était en eux le moment de remplir l'engagement qu'ils avaient contracté.

Les plénipotentiaires chinois prenaient volontiers le représentant de la France pour confident de leurs inquiétudes. M. de Lagrené ne craignit point de leur faire entendre de dures vérités. « Il n'y a que deux moyens, leur disait-il, pour se mettre à l'abri d'agressions injustes et d'exigences mal fondées : il faut ou disposer de ressources militaires qui permettent de repousser l'attaque, ou s'être fait à l'avance des alliés qui, au jour du péril, viennent interposer leur puissante médiation. Vos ressources militaires sont nulles, comparées à celles des gouvernemens européens, l'événement l'a prouvé. Toute l'activité de votre nation s'est portée sur les arts de la paix, au détriment de ceux de la guerre. Les vaisseaux de l'Occident auraient amené sur votre territoire des masses d'hommes considérables bien avant que les troupes mal armées et mal équipées que vous entretenez aient pu arriver sur le théâtre de l'action. Reste donc l'autre moyen de défense, qui consiste à avoir des amis. Faites en sorte de vous créer des alliances et d'écarter tout ce qui peut refroidir à votre égard ceux des peuples d'Occident qui ont des flottes et des bateaux à vapeur. »

Ces idées, que M. de Lagrené développa à plusieurs reprises pendant les conférences et entrevues qui précédèrent le traité de Whampoa, produisirent une grande impression. Les Chinois avaient beaucoup redouté qu'à l'exemple des Anglais et des Portugais, la France ne voulût être mise en possession d'une des îles du territoire chinois; quand ils s'aperçurent que nos demandes ne portaient pas sur cet objet, ils en éprouvèrent un grand soulagement, et se montrèrent animés des dispositions les plus amicales. Une autre éventualité qui leur causait beaucoup de soucis était que la mission française voulût se mettre en route pour Pékin. M. de Lagrené ne leur

cacha pas qu'il dépendait d'eux de le voir s'acheminer vers la résidence de leur souverain ou rester sur le littoral. Si les plénipotentiaires avaient pour les demandes de la France la considération qu'une aussi puissante nation mérite, tout se passerait à Canton; dans le cas contraire, il se pouvait que le ministre français jugeât utile d'aller traiter directement avec l'empereur.

Sur ces entrefaites, le traité de Whampoa, traité d'amitié et de commerce qui laissait tout à fait en dehors la question religieuse, fut signé. La discussion des articles n'avait soulevé que peu d'objections; mais les plénipotentiaires sentaient bien que la signature du traité ne mettait pas fin aux négociations. Quand ils avaient protesté de leur haute estime et de leurs sentimens d'affection toute particulière pour la France, M. de Lagrené les avait arrêtés en faisant remarquer qu'ils n'avaient guère donné de preuves de ce bon vouloir : peu d'années auparavant, des Français saisis sur leur territoire avaient été odieusement maltraités; aujourd'hui encore des Chinois appartenant à un culte religieux que le souverain des Français tenait à honneur de professer étaient pour ce fait même déclarés criminels par les lois de leur pays. Et comme les plénipotentiaires alléguaient l'impossibilité de modifier les codes de l'empire, M. de Lagrené leur répondait qu'il ne demandait aucun changement; qu'ils étaient mieux en mesure que lui de reconnaître si leur intérêt bien entendu conseillait des modifications, mais qu'il ne fallait pas parler d'alliance intime tant que des articles qualifiant crime la profession du christianisme figureraient dans le code chinois.

Le désir de se ménager des alliés décida enfin les plénipotentiaires chinois à entrer en pourparlers au sujet de la révocation des édits contre les chrétiens. On convint que la meilleure forme à y donner serait celle d'une pétition adressée par Ki-yng à son souverain, pétition qui serait ensuite revêtue de l'approbation officielle de l'empereur. Quand le principe eut été posé par les Chinois eux-mêmes, on débattit les termes dans lesquels la pétition serait faite. La négociation fut longue. Les Chinois sont très minutieux; et depuis le commencement de nos rapports avec eux nous les avions vus plus d'une fois mêler aux discussions les plus graves des observations puériles. Ainsi, lorsqu'on rédigea le préambule du traité de Whampoa, ils ne voulurent pas qu'on dît : « L'empereur de la Chine et ses successeurs, » assurant qu'il était irrespectueux de prévoir le cas où un souverain mourrait. Souvent aussi les questions de mots cachaient des pensées plus sérieuses, et le tribunal des rites de Pékin s'abritait derrière un synonyme pour ménager à la fois les ambassadeurs européens et les préjugés du public chinois. Peu de temps après son arrivée, M. de Lagrené fut prévenu

que celui des exemplaires du traité conclu avec les États-Unis qui était destiné à être publié en Chine avait subi une altération, que le caractère correspondant au mot « les étrangers » avait été remplacé par le caractère correspondant au mot « les barbares. » Il s'en expliqua d'une manière très nette vis-à-vis de Ki-yng, qui fit la réponse suivante :

« Hier, j'ai reçu une dépêche de votre grandeur. En lisant ces choses, j'ai été saisi d'étonnement. Ce qu'il y a de plus important pour tout homme en ce monde, c'est la foi et la justice. Or depuis que, par un bienfait signalé de notre grand empereur, j'ai été chargé de gérer les affaires relatives aux cinq ports, les envoyés des différens royaumes ne m'ont point regardé comme un homme inutile; tous ont eu pour moi de l'affection et de l'amitié, et ils m'ont témoigné leur satisfaction comme s'ils m'avaient connu depuis longtemps. Dans tous les traités qui ont été faits, on s'est prêté aux délibérations avec condescendance, on s'est efforcé de tout régler le mieux possible. Je crois aussi qu'on s'est reposé sur ma constance à garder la foi et la justice, et c'est pour cela que tous ont témoigné du plaisir à traiter avec moi les affaires publiques et m'ont cru sans conserver le moindre doute. Si l'on prend le traité qu'on a conclu en présence les uns des autres, et qu'à l'époque de le présenter à l'empereur on y fasse des changemens, bien plus, qu'on y ajoute des caractères injurieux, où est la foi, où est la justice? Les anciens d'ailleurs ne nous ont-ils pas laissé cette sentence : « si on méprise un homme qui n'est point méprisable, le mépris retombe sur soi-même? » Or l'envoyé Cushing est un homme plein de droiture et de douceur, avec lequel j'ai eu des rapports d'amitié intime. C'est un homme qui n'a rien en lui de digne de mépris ou d'injure. Je me serais donc livré à une malversation qui ferait retomber sur moi le mépris et l'injure! Ajoutons que l'exemplaire du traité que l'on met respectueusement dans les archives et qu'on livre à la publicité, c'est celui-là même qui a été approuvé et signé par l'empereur, qui a été revêtu de mon sceau officiel, que l'on a envoyé ensuite avec une dépêche dans les cinq ports, afin que tout le monde en prenne connaissance et qu'on l'observe à perpétuité. Comment peut-il s'en trouver un exemplaire? Si l'on fait attention à ce qui a été pratiqué depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, on voit qu'en Chine, comme ailleurs, il n'y a que les pièces revêtues du sceau qui aient fait foi dans la question d'affaires publiques. Toute copie secrète, toute publication faite par la circulation de copies privées n'a jamais été produite en témoignage, car en vérité tout individu a une bouche pour parler et une main pour écrire, et des changemens et amplifications que chacun peut faire, il peut facilement résulter des erreurs et des fautes. A combien plus forte raison, lorsqu'il se trouve des jaloux qui, redoutant de voir régner la bonne intelligence, remplacent certains caractères par d'autres dans l'espoir de causer la désunion! Si on ajoute foi à leurs paroles un seul instant, il en résulte bien des dommages qu'il est impossible de décrire. Votre noble grandeur a une très grande pénétration. Je suis certain que vous avez le bon esprit de ne pas vous laisser ébranler par les bruits mensongers que l'on répand. Quant au

traité de commerce et d'amitié que nos deux empires ont conclu, j'ai dans le temps envoyé respectueusement à l'empereur l'exemplaire original; comme sous peu il reviendra signé à Canton, ce sera mon devoir de vous le remettre aussi respectueusement, et alors on pourra voir si tout est bien conforme à la stricte vérité ou non. Maintenant ce n'est pas le cas d'en parler davantage.

« Votre navire va en pays lointain, je suis bien fâché de ne pouvoir vous accompagner; mais lorsque vos affaires seront terminées, vous reviendrez ici, et j'aurai de nouveau l'honneur de vous voir. Mes pensées se dirigent vers vous, et de loin je vous souhaite toute sorte de prospérités, ne pouvant vous exprimer tout ce que je voudrais vous dire. »

A cette dépêche officielle était jointe une lettre particulière dans laquelle Ki-yng renouvelait ses protestations et ses marques d'attachement :

« Je suis né en Chine, et par mon corps je suis parent de l'empereur. En servant mon souverain ainsi que mes père et mère, et dans mes rapports de société avec mes amis, je n'ai jamais manqué en tout temps et en toutes choses de me proposer par-dessus tout la sincérité et la circonspection. Aussi tous mes bons amis m'ont-ils honoré d'un excès d'amitié sans jamais m'avoir fait essuyèr la moindre répulsion. Ainsi, par exemple, l'ambassadeur anglais, Pottinger, et l'ambassadeur des États-Unis, Cushing, ont eu pour moi une vive amitié qui a dépassé les bornes ordinaires.

« Quant à nous deux, nos sentimens et nos idées se sont trouvés en parfait accord; notre intimité peut se comparer à l'or et aux pierres précieuses. Les anciens disaient que quand un homme dans ce monde a trouvé un ami véritable, il ne doit plus avoir d'autre inquiétude. Voilà bien qui est applicable à nous deux; mais moi qui, lié par mes fonctions publiques, ne peux être constamment à vos côtés, je me sens le cœur dans une inquiétude continuelle. Le mois passé, quand vous êtes venu à Canton, je n'ai eu qu'une fois le plaisir de vous voir. Vous êtes ensuite parti pour Luçon, et moi, retenu par les devoirs de ma charge, je n'ai pu vous accompagner personnellement; mais au milieu de la peine que cela me cause, mon esprit se reporte constamment vers vous. Le seul espoir qui me reste, c'est que lorsque vous aurez terminé vos affaires vous reviendrez ici, et alors il faudra de nouveau que nous buvions ensemble, que nous nous ouvrions mutuellement notre cœur, et que nous nous réjouissions ensemble. J'espère qu'une occasion favorable venant à se présenter, vous voudrez bien me faire savoir à quelle époque vous reviendrez, afin de consoler mon espérance. La saison est très froide maintenant, il faut avant tout que vous ayez soin de vous. Mes sentimens ne peuvent être exprimés par des paroles, j'espère que vous les lirez dans mon cœur. »

En réalité, malgré les dénégations de Ki-yng, l'altération avait eu lieu, mais à son insu, et on se croyait en droit de soupçonner le bureau des rites de Pékin. Les vives réclamations de M. de Lagrené

firent comprendre que l'attention des ministres étrangers était éveillée sur ces manœuvres. J'ai cité textuellement les deux missives de Ki-yng pour indiquer quel était le ton général de sa correspondance; de nombreuses lettres s'échangèrent, de fréquens pourparlers eurent lieu avant qu'on tombât d'accord sur la rédaction de la pétition à l'empereur. Ki-yng écrivait et parlait avec facilité. Son style et sa conversation respiraient habituellement l'affabilité et la bonhomie; quelquefois aussi ils trahissaient l'anxiété qui agitait l'âme du négociateur. La responsabilité assumée par les plénipotentiaires chinois était en effet très lourde; un certain temps devait s'écouler avant l'arrivée des réponses de Pékin. Une fois la pétition approuvée, la signature de l'empereur déchargeait son représentant; mais si dans l'intervalle le parti hostile aux étrangers, déjà très puissant à Pékin et surexcité par l'éventualité d'un échec si considérable pour lui, venait à reprendre le dessus, l'initiative hardie du signataire de la pétition pouvait lui coûter la vie.

Du côté de la France, Ki-yng n'était pas non plus débarrassé de tout souci : à plusieurs reprises, on avait cherché à semer la discorde entre lui et M. de Lagrené, dont l'attitude si ferme et si énergique avait donné lieu à beaucoup d'inimitiés et de jalousies. On avait fait venir de Paris, traduit et montré au commissaire impérial un de nos journaux de l'opposition où la conduite de M. de Lagrené était blâmée de tous points. Ki-yng, peu habitué au mécanisme des institutions représentatives et aux exagérations de la presse, en avait conclu que le désaveu du ministre français était à prévoir. Il se demanda avec inquiétude ce qu'allait devenir leur œuvre commune, et il commençait à regretter de s'être si gravement avancé. Un refroidissement visible s'ensuivit dans ses relations avec M. de Lagrené. Les formules même employées habituellement dans ses lettres firent place à d'autres expressions qui paraissaient indiquer le désir de se renfermer dans les bornes strictes des convenances. Ce changement n'échappa point à M. de Lagrené, qui renvoya purement et simplement au commissaire impérial toutes les dépêches où ne figuraient point les formules usitées jusqu'alors dans leur correspondance. L'interprète de la mission était chargé d'expliquer verbalement les causes de ce renvoi. Ki-yng comprit qu'on l'avait induit en erreur, et qu'une démarche semblable n'était point de celles qu'on doit attendre d'un agent près d'être désavoué par son gouvernement. Il s'exécuta de bonne grâce en écrivant ce qui suit :

« Ki, en réponse. — Je viens de recevoir une dépêche de votre noble grandeur dont j'ai pris pleine et entière connaissance, ainsi que les différentes pièces qui doivent subir des modifications. La cause de cela consiste

en ce que, la rédaction et l'expédition des dépêches ayant été faites à la hâte, on n'y a pas mis toute l'attention requise, et il s'y est glissé plusieurs fautes. Maintenant, après un scrupuleux examen, nous avons découvert ces fautes, ce qui prouve que votre noble grandeur a un discernement clair et profond et que votre esprit embrasse tout. Aussi ai-je pour vous un respect et une déférence sans bornes. Voici que tout a été examiné, comparé et corrigé, et ceci me fait penser aux relations cordiales que les anciens avaient entre eux. Ils disaient tout ce qu'ils avaient sur le cœur sans rien se cacher, et s'il arrivait qu'une chose leur déplût, ils le manifestaient clairement, afin que de part et d'autre on eût le cœur ouvert, et qu'il ne restât aucune arrière-pensée; ce qui revient à dire que, quoiqu'ils eussent des corps distincts, leurs cœurs cependant ne faisaient qu'un. Or voici que dans des dépêches il s'est glissé des choses incorrectes; votre noble grandeur m'a aussitôt ouvert son cœur avec sincérité et m'en a averti clairement. Cela fait voir que nos cœurs s'entendent, et que vraiment vous me portez de l'affection. C'est pourquoi non-seulement je me soumets à la haute intelligence de votre grandeur, mais je me rends bien plus encore à votre sincérité. Les anciens disaient : « Quand dans la vie on a trouvé un ami, on peut être exempt de tristesse. » Or votre noble grandeur est assurément mon ami. Il y a déjà plus d'une demi-année que je suis séparé de votre personne, les tristes pensées qu'inspire une aussi longue séparation se sont suivies comme les journées sans interruption aucune. Je sais que M. de Ferrière doit arriver à chaque instant, j'espère que vous m'informerez promptement de son arrivée, afin que nous réglions convenablement l'époque où nous pourrons nous revoir et nous manifester mutuellement nos sentimens. Quant à moi, l'encre et le pinceau ne sauraient exprimer ce que j'éprouve. En attendant, je profite de l'occasion que me fournit cette réponse pour vous souhaiter un bonheur toujours croissant. (*Dépêche qu'il est important de faire parvenir.*) »

Je n'ai pas l'intention d'entrer dans le détail des négociations, ni de mentionner la teneur de la pétition adressée par Ki-yng à son souverain, et convertie ensuite en décret impérial; ce document a été souvent publié et commenté : j'ai voulu seulement indiquer à l'aide de quels argumens et au milieu de quelles difficultés M. de Lagrené était arrivé à faire prévaloir vis-à-vis des plénipotentiaires chinois le principe de la liberté de conscience.

L'effet produit par la déclaration impériale fut très grand. Les Anglais regrettèrent vivement qu'une concession semblable étant possible, leur représentant n'eût pas fait ses efforts pour l'obtenir; toutefois il n'était peut-être pas juste d'en faire un reproche à sir Henry Pottinger; il est douteux que cette concession fût au nombre de celles qu'on pouvait obtenir les armes à la main. Quoi qu'il en soit, l'opinion s'accrédita que M. de Lagrené jouissait auprès du gouvernement chinois d'un crédit tout à fait exceptionnel. Le gouverneur portugais de Macao et le conseil colonial s'adressèrent à

lui pour le prier d'appuyer des réclamations importantes qu'ils présentaient sans succès depuis longues années. Le consul-général de Belgique, M. de Lannoy, se plaça sous son patronage pour faire assurer à son pays les avantages commerciaux qui avaient été accordés à l'Angleterre, à la France et aux États-Unis par les traités récemment conclus. Je ne crois pas sans intérêt de citer ici la réponse adressée par Ki-yng à M. de Lagrené au sujet de l'affaire belge :

« Ki, réponse respectueuse. — Ces temps passés, je vous ai successivement écrit plusieurs lettres incultes dont je suppose que vous aurez pris connaissance en leur temps. J'ai reçu naguère la lettre fleurie que vous m'avez adressée de Manille, par laquelle j'ai appris que votre voyage avait été heureux, et que vous jouissiez d'une paix non interrompue, ce qui m'a causé une joie et une consolation indicibles.

« Le consul-général de Belgique Lannoy demande l'application des traités de commerce. En soi, la chose est très bonne, et survenant la recommandation de votre noble grandeur, à combien plus forte raison ne dois-je pas accorder ce que l'on demande! Mais le royaume de Belgique n'ayant pas commercé avec la Chine depuis une longue série d'années, les relations commerciales qu'il vient établir maintenant avec cette province doivent être regardées comme une nouveauté sur laquelle il est absolument nécessaire d'adresser une claire représentation à notre grand empereur, en le priant de donner une décision selon son bon plaisir. C'est là, pour la Chine, une loi invariable que je n'oserais pas enfreindre. Maintenant je réponds au susdit consul d'attendre paisiblement à Macao, tandis que d'autre part j'adresse une pétition à l'empereur, et lorsqu'arrivera la nouvelle des bienveillantes volontés impériales, je les ferai connaître au consul en même temps que je lui remettrai une copie respectueuse du traité récemment conclu pour les cinq ports. Quant à moi, je pense que, notre grand empereur ayant une extrême bienveillance pour les gens du lointain, il doit, sans le moindre doute, accorder ce que l'on demande. Je vous écris cette réponse en vous souhaitant un heureux voyage et un prompt retour, afin que nous ayons le plaisir de nous entretenir longuement. »

On voit combien la recommandation de M. de Lagrené avait de poids auprès des autorités chinoises. Jusqu'aux derniers momens de son séjour, les circonstances lui donnèrent lieu d'exercer l'influence qu'il s'était acquise sur l'esprit du commissaire impérial. Il en profita surtout pour apaiser les conflits que soulevait l'application de l'édit sur le christianisme. L'édit ne concernait et n'avait en vue que les chrétiens chinois, qu'on s'interdisait de poursuivre ou d'inquiéter à raison du culte professé par eux. Les missionnaires étrangers restaient soumis à la loi commune; ils ne pouvaient être admis que dans les cinq villes de Canton, Amoy, Ning-po, Foutchou-fou, Shang-haï; s'ils pénétraient dans l'intérieur du pays, ils devenaient passibles d'un article du traité de Whampoa, stipulant

que tout Français saisi en dehors des limites du territoire ouvert aux étrangers serait reconduit à la frontière sans qu'on pût lui infliger aucun mauvais traitement, et remis entre les mains du consul de sa nation.

Telle était la lettre du règlement : avant le traité de Whampoa, pénalité souvent barbare contre le missionnaire saisi; après le traité de Whampoa, renvoi pur et simple dans la partie du territoire ouverte aux étrangers. En réalité, les choses se passaient autrement. Beaucoup de missionnaires, habillés comme les indigènes, évitant de se montrer dans les lieux publics, vivant presque exclusivement dans la société des chrétiens, avaient à toutes les époques séjourné en Chine. Ki-yng le savait mieux que personne, et connaissait même fort exactement le nombre des missionnaires qui étaient alors dans l'empire. Des communications ayant un caractère tout à fait privé avaient été échangées à ce sujet entre lui et M. de Lagrené. Ki-yng avait promis que le traité n'aggraverait pas la situation des missionnaires, qu'on ne leur appliquerait pas dans toute sa rigueur l'article relatif aux étrangers saisis dans l'intérieur, et que l'on continuerait à fermer les yeux, mais à la condition que la conduite des missionnaires serait assez réservée pour que l'autorité pût paraître ignorer leur présence.

Malheureusement il n'en fut pas ainsi partout; nos missionnaires obéissent plus volontiers aux inspirations du dévouement qu'aux conseils de la prudence. Dès que l'édit fut connu dans l'intérieur, leur joie et leur enthousiasme se traduisirent par des manifestations assez inopportunes : actions de grâces solennelles, prières publiques, réunions de chrétiens appartenant à diverses localités et venant, sous la conduite de leurs pasteurs, célébrer en commun le grand événement du jour. Dans la province de Kiang-si, on brava ouvertement le *fou-tai*, qui avait voulu s'y opposer; on le menaça de dénoncer sa conduite au commissaire impérial et à l'ambassadeur de France. Des faits analogues se succédèrent dans plusieurs localités et firent naître une sourde irritation chez les mandarins. Cette irritation se produisit surtout là où se trouvaient des prêtres européens; partout où les chrétiens indigènes restèrent livrés à leurs propres inspirations, la transition de l'ancien au nouvel ordre de choses put s'accomplir sans secousse. Les Chinois, naturellement craintifs et soumis vis-à-vis de l'autorité, se gardèrent de lui donner aucun sujet de mécontentement et profitèrent sans bruit des facilités nouvelles qu'on leur accordait pour l'exercice de leur culte. Ils construisirent ou disposèrent des églises qui avaient au dehors les caractères inhérens à l'architecture du pays, tandis que les missionnaires inclinaient à donner aux édifices religieux l'aspect extérieur

des églises européennes. Ce détail n'était pas sans importance, car, en donnant aux églises une forme très différente des constructions du pays, on appelait l'attention, on froissait sans nécessité les préjugés de l'immense majorité de la population. Les néophytes, livrés à eux-mêmes, revêtaient volontiers d'un costume chinois les images des saints qu'ils honoraient, et donnaient ainsi satisfaction aux susceptibilités des mandarins subalternes, toujours disposés à voir des emblèmes séditieux dans les images d'hommes portant un costume qui n'était pas celui du pays. Le patriotisme des petits mandarins était moins à redouter encore que leur cupidité. De temps immémorial ils rançonnaient les habitans des villages, à quelque religion qu'ils appartinssent, chrétiens, bouddhistes ou sectateurs de Confucius, et saisissaient tout prétexte pour faire rendre à l'impôt beaucoup plus qu'il ne devait rendre. Les chrétiens, plus exposés que d'autres à des vexations, à des dénonciations, subissaient aussi plus que d'autres les exigences pécuniaires du mandarin. Après que l'édit eut été connu, beaucoup de chrétiens chinois craignaient de réagir ouvertement contre les anciens erremens, et pour éviter des tracas, des interrogatoires, des comparutions en justice, acceptaient volontiers une transaction qui leur coûtait quelques sapeks. Les missionnaires n'avaient pas tous le même avis sur des transactions de cette nature; plusieurs d'entre eux n'y voyaient pas de grands inconvéniens, d'autres au contraire les blâmaient formellement, quelques-uns n'hésitèrent pas à les taxer d'apostasie. Dans un pays où les caractères qui distinguent l'exaction de l'impôt sont loin d'être nettement accusés, il était dangereux de qualifier d'une manière aussi sévère des actes passés en usage; on ouvrait la voie à des collisions qui pouvaient avoir des suites très regrettables.

Ces divergences d'opinion entre les missionnaires, même sur des points secondaires, constituent pour l'œuvre de la propagation du christianisme un véritable danger. Dès l'origine des missions, ce danger apparaît. La querelle qui éclata entre les dominicains et les jésuites à la fin du XVIIe siècle a peut-être compromis la cause du christianisme plus que les persécutions des mandarins.

On sait que le différend dont nous parlons, et auquel la bulle de Clément XI *ex illa die* mit un terme, portait sur l'interprétation à donner à certaines cérémonies ou expressions usitées chez les Chinois. Les jésuites avaient cru devoir adopter, pour désigner le ciel tel que l'entendent les chrétiens, le signe *tien*, qui dans la langue chinoise correspond au mot *ciel*, et mettaient dans leurs églises des tableaux contenant l'inscription suivante : *King-tien* (adorez le ciel). Ils avaient en outre autorisé de la part des néophytes la continuation des hommages que les Chinois rendent à leurs ancêtres,

— génuflexions, oblations, prostrations, offrandes de fruits, de parfums et de chairs d'animaux. Enfin la doctrine de Confucius leur avait semblé porter plutôt les caractères d'une philosophie que ceux d'une religion, et ils n'avaient pas jugé à propos d'interdire aux chrétiens les témoignages de vénération dont les Chinois entourent la mémoire de ce personnage. Les dominicains envisageaient toutes ces questions sous un point de vue diamétralement opposé. Suivant eux, le signe chinois *tien* ne désigne le ciel que dans un sens matériel et païen. Il est aussi déplacé de mettre dans un édifice chrétien l'inscription chinoise *king-tien* (adorez le ciel) qu'il eût été inconvenant aux premiers chrétiens de donner l'appellation de Jupiter au Dieu des chrétiens et de graver dans les églises : « Adorez Jupiter. » Quant aux hommages que les Chinois rendent à leurs ancêtres jusqu'au quatrième degré, on ne saurait les distinguer d'un véritable culte. Il en est de même des invocations à Confucius. Toutes ces pratiques, aux yeux des religieux de l'ordre de saint Dominique, étaient évidemment entachées d'idolâtrie et de superstition, et on devait défendre sévèrement aux néophytes de prendre une part quelconque à des cérémonies de ce genre. Les jésuites répliquèrent; comme ils avaient parmi eux les sinologues les plus remarquables, ils soutenaient que leurs adversaires n'avaient pas une intelligence suffisante des mots qu'ils condamnaient. La discussion devint alors très acerbe et donna naissance à d'innombrables plaidoyers. Au milieu de ces luttes passionnées, la congrégation des Missions étrangères se distingua par sa modération. Ses membres ne cessaient de répéter dans les lettres qu'ils adressaient à Paris et à Rome : « Nous ne cherchons que la vérité. Tout nous sera bon, pourvu qu'on finisse. » Leur vœu fut rempli. La bulle *ex illa die*, du 19 mars 1715, trancha le différend. Clément XI qualifiait de pratiques superstitieuses et condamnables les hommages rendus par les Chinois à leurs ancêtres, ainsi qu'à Confucius; défense était faite aux chrétiens d'y participer en aucune manière. L'application sur les murailles des églises de l'inscription *king-tien* (adorez le ciel) était également interdite.

La bulle décidait la question, mais ne réparait pas tout le mal dont ces discussions furent la cause. Les missions avaient déjà beaucoup perdu. L'avénement de Young-tching en 1722 fut le signal d'une persécution nouvelle contre le christianisme, et précipita leur décadence.

A l'époque où l'envoyé du roi Louis-Philippe obtenait le rappel des édits contre les chétiens, le temps avait passé sur toutes ces controverses, qui atteignaient à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe un degré de vivacité dont on se ferait malai-

sément une idée aujourd'hui; mais il était dans la nature des choses que des difficultés analogues continuassent à se présenter sous une forme ou sous une autre. On avait toujours à indiquer aux néophytes jusqu'à quel point ils pouvaient rester fidèles aux usages de leur pays. Ces questions délicates demandaient de la part de ceux qui étaient chargés de les trancher un esprit de judicieuse tolérance. En restant inflexible sur les points essentiels, il était à désirer qu'on ne mît point en oubli la maxime *in dubiis libertas*. Agir autrement, c'était s'exposer à soulever des animosités que la cour de Pékin elle-même, malgré ses bonnes dispositions, serait impuissante à calmer. Pour le premier moment surtout, les chrétiens avaient le plus grand intérêt à se contenter du résultat qui leur était acquis. Beaucoup de missionnaires se firent l'illusion que les temps de l'empereur Khang-hi étaient revenus; les membres des congrégations religieuses jouissaient alors à Pékin d'une influence prépondérante et incontestée; ils avaient, de l'aveu et avec l'assentiment du gouvernement chinois, la direction de toutes les affaires religieuses.

En 1845 la situation n'était plus la même. On était parvenu à vaincre les préjugés contre le christianisme; le préjugé contre les étrangers restait debout. Ceux des missionnaires qui vivaient dans l'intérieur du pays devaient donc éviter avec soin tout ce qui pouvait appeler l'attention sur eux. A ceux qui résidaient dans les cinq villes ouvertes au commerce revenait la belle et utile tâche de créer des séminaires, de former les jeunes prêtres indigènes qui, envoyés ensuite dans les paroisses de l'intérieur, auraient sur leurs compatriotes une action d'autant plus grande qu'elle s'exercerait dans l'ordre purement légal. Il est à remarquer en effet que les préventions chinoises s'attachent beaucoup moins au prêtre qu'à l'homme du dehors; un nombre considérable de mandarins et une grande partie de la population ont la conviction que les prêtres européens sont des éclaireurs envoyés par les gouvernemens d'Occident pour sonder le terrain et préparer la conquête du pays.

Quelles que fussent les nécessités d'une telle situation, on comprend bien que les vénérables apôtres de la foi catholique vissent avec douleur le maintien de l'exclusion légale dont l'ancienne législation les frappait. Le déplaisir que plusieurs d'entre eux en éprouvèrent contribua à leur faire envisager la mesure de la révocation des édits sous son jour le moins favorable. Cette disposition se laisse particulièrement apercevoir dans l'ouvrage publié par le père Huc à son retour de Chine. Il déclare que les concessions obtenues en faveur des chrétiens « lui paraissent insuffisantes et presque illusoires. » Cependant une lecture attentive de ce même ouvrage nous

amène à une conclusion toute différente. Au commencement de 1846, le père Huc, arrêté au Thibet, entrait comme prisonnier sur le territoire chinois, qu'il avait quitté depuis plusieurs années. Avant d'arriver à Tching-tou-fou, capitale de la province du Sse-tchouen, il se reposait dans un monastère de bonzes voisin de la ville; il entendit prononcer le nom de M. de Lagrené, et voici dans quelles circonstances : « Nous rentrâmes au salon de la bonzerie, dit-il; nous y trouvâmes plusieurs visiteurs, parmi lesquels un jeune homme aux manières alertes et dégagées, et doué d'une prodigieuse volubilité de langage. A peine eut-il prononcé quelques paroles que nous comprîmes qu'il était chrétien. « Tu es sans doute, lui dîmes-nous, de la religion du Seigneur du ciel? » Pour toute réponse, il se jeta fièrement à genoux, fit un grand signe de croix et nous demanda notre bénédiction. Un pareil acte en présence des bonzes et d'une foule de curieux témoignait d'une foi vive et d'un grand courage; ce jeune homme en effet avait une âme fortement trempée. Il se mit à nous parler, sans se gêner le moins du monde, des nombreux chrétiens de la capitale, des quartiers de la ville où il y en avait le plus, et du bonheur qu'ils auraient à nous voir; puis il attaqua à brûle-pourpoint le paganisme et les païens, fit l'apologie du christianisme, de sa doctrine et de ses pratiques, interpella les bonzes, railla les idoles et les superstitions, et apprécia enfin la valeur théologique des livres de Confucius, de Lao-tze et de Bouddha. C'était un flux de paroles qui ne tarissait pas. Les bonzes étaient déconcertés de ses attaques à bout portant, les curieux riaient de plaisir, et nous, au milieu de cette scène imprévue, nous ne pouvions nous empêcher d'être tout glorieux de voir un chrétien chinois afficher et défendre en public ses croyances. C'était une rareté. Pendant le long monologue de notre chrétien, il fut question à plusieurs reprises comme d'une ambassade française arrivée à Canton, et d'un certain grand personnage nommé *La-konie* (1), qui avait arrangé les affaires de la religion chrétienne en Chine de concert avec le commissaire impérial Ki-yng. Les chrétiens ne devaient plus être persécutés; l'empereur approuvait leur doctrine et les prenait sous sa protection, etc. Nous ne comprîmes pas grand'chose à tout cela : toutes ces idées, qui nous étaient jetées éparses et par fragmens, nous cherchions bien à les rajuster dans notre esprit; mais, comme nous n'avions eu auparavant aucune donnée, il nous était impossible de nous débrouiller au milieu de toutes ces énigmes. »

On est étonné que le père Huc n'ait pas été frappé du change-

(1) Nom chinois de M. de Lagrené.

ment profond dont cette scène était l'indice. Un néophyte prêchant ouvertement la religion chrétienne, un public chinois l'écoutant sans colère, des bonzes ne manifestant vis-à-vis de leur interlocuteur d'autre sentiment que celui de l'embarras, tout cela témoignait de l'ébranlement des préjugés anti-chrétiens et montrait que les vieilles traditions d'intolérance avaient reçu, par suite de l'édit impérial, une réelle et sérieuse atteinte. Remarquons aussi que l'incident se passait à l'une des extrémités de la Chine, à cinq cents lieues de Pékin : d'où l'on doit conclure que les volontés de l'empereur n'étaient restées ignorées sur aucun point de ses états. L'attitude que put prendre en diverses occasions le missionnaire français vis-à-vis des autorités chinoises ne permet d'ailleurs aucun doute sur l'effet moral que produisit dans tout l'empire l'édit de 1844 au moment de la promulgation.

Dans les années qui suivirent 1844, cette influence morale fut plus sensible encore. Dès qu'il fut possible de se rendre compte des conséquences de l'édit, tous les efforts des directeurs de congrégations se portèrent vers l'augmentation du clergé indigène. Tant que la religion chrétienne avait été interdite par la loi, on avait peine à trouver un nombre de Chinois assez fermes dans leur foi, assez résolus dans leur attitude, pour administrer des paroisses isolées. L'intelligence et la mémoire sont souvent très développées chez les Chinois; la force de caractère est parmi eux une qualité fort rare. Quand les circonstances devenaient critiques, des défections ne manquaient point de se produire; elles étaient particulièrement graves, si l'exemple de la faiblesse était donné par le dépositaire même de l'autorité. Les rapports des prêtres européens s'accordent à représenter l'excessive timidité des indigènes comme un des principaux obstacles contre lesquels ils avaient à lutter. La terreur inspirée par les mandarins était telle que beaucoup de parens chrétiens, dans la crainte d'être trahis par leurs enfans, ne leur donnaient aucune instruction religieuse jusqu'à l'âge de douze ans. La levée des prohibitions écartant le danger qui s'attachait jusqu'alors à la pratique du culte comme à l'exercice du sacerdoce, on était mieux en mesure de mettre à profit les heureuses dispositions qui se rencontraient chez de jeunes néophytes. Des colléges et des séminaires se fondèrent ou prirent une nouvelle extension dans les ports où, d'après les traités, les Européens avaient le droit de résider, et en peu d'années le nombre des prêtres chinois devint considérable. En lisant la correspondance des missionnaires, on voit que les résultats obtenus ne furent pas sans importance. M. Delaplace, lazariste, s'exprime ainsi dans un rapport qui porte la date du 26 août 1848 :

« Houang-tcheou, il y a trois ans, n'avait pas un seul chrétien; d'après le cours ordinaire des choses, il ne pouvait même en avoir de si tôt, placé, comme il est, à une distance énorme de toutes les autres chrétientés, et reculé dans un coin de la province par où les missionnaires n'ont jamais occasion de passer. Cependant on y compte aujourd'hui plus de deux cents baptisés et huit cents catéchumènes déjà bien instruits. Au dire de tous ceux qui connaissent le pays et les néophytes, Houang-tcheou, dans peu d'années, doit avoir dix mille nouveaux chrétiens. Là en effet l'Évangile ne s'annonce pas seulement à l'oreille, il se prêche vraiment sur les toits et trouve de l'écho partout, à tel point que nous pouvons appliquer à cet arrondissement du Ho-nan ce que Tertullien disait du monde entier : « Nous ne sommes que d'hier, et déjà nous avons tout rempli, les villes, les campagnes, les écoles, les tribunaux, les maisons des grands; nous ne laissons vides que les temples. »

En cherchant nos exemples dans d'autres parties de l'empire, nous voyons Mgr Maresca, administrateur du diocèse de Nankin, le plus considérable de la Chine, se féliciter dans une lettre du mois de mars 1849 des progrès qui ont été réalisés. L'évêque de Juliopolis, vicaire apostolique du Chan-tong, rendant compte, le 15 juin 1852, de l'état de son vicariat, dit qu'en 1843 on n'y comptait que six chapelles ou plutôt six cabanes, et que depuis on y a construit vingt-deux chapelles, dans lesquelles le service divin peut être très convenablement célébré. Mentionnons enfin l'extrait d'une lettre écrite de Zi-ka-wei, le 29 septembre 1855, par le père Fournier, visiteur de la compagnie de Jésus : « Le résultat déjà obtenu, dit-il, dépasse tout ce qu'on espérait il y a quelques années. Nos pères, qui sont venus ici les premiers, en jetant aujourd'hui leurs regards en arrière, peuvent à peine revenir de leur étonnement en voyant le pas immense que la mission a fait. »

Il serait aisé de multiplier ces citations. N'oublions pas cependant que le terrain n'était point partout aussi favorable. Un vicariat perdait souvent une partie de ce que l'autre avait gagné. Le vieil esprit d'intolérance n'avait pas disparu; dans plus d'une localité, on en reconnaissait les symptômes. Le moment approchait où le retour au pouvoir du parti hostile aux ertangers allait soumettre de nouveau les chrétiens à des épreuves douloureuses. Toutefois l'ensemble des informations données par les missionnaires pendant les années qui suivirent l'édit de 1844 signale un véritable progrès. Sous l'empire de la nouvelle législation, le christianisme entrait peu à peu dans les mœurs chinoises et y mettait son empreinte. Les tracasseries ou le mauvais vouloir de certaines autorités locales ne l'empêchaient pas d'exercer sa bienfaisante influence sur les populations. Les Chinois remarquaient que les différends entre les chrétiens

étaient jugés par leur chef spirituel avec beaucoup d'impartialité, et acceptaient volontiers cette juridiction, lorsqu'ils avaient une discussion avec l'un des membres d'une paroisse. Si les néophytes étaient appelés devant les tribunaux et mis en demeure d'accomplir quelque acte incompatible avec leur foi religieuse, ils déployaient une fermeté relative qui étonnait les mandarins, habitués à voir autrefois tout plier autour d'eux. Les fables répandues dans le peuple sur les pratiques du culte trouvaient moins de créance depuis que les chrétiens pouvaient vivre au grand jour, avouer leurs croyances et prêcher d'exemple. Des inondations, des famines ayant désolé plusieurs provinces, ils avaient été en mesure de pratiquer vis-à-vis de leurs compatriotes les vertus dont la loi évangélique fait un devoir, et de dissiper bien des préjugés.

Au début même de l'insurrection, qui est devenue si menaçante pour le gouvernement du Céleste-Empire, on trouverait la trace de cette action lente, mais progressive, des idées chrétiennes. Assurément il ne faudrait pas prendre au sérieux les déclarations faites par les chefs du mouvement, et les affreux excès qu'il commettent sont bien de nature à faire répudier toute solidarité avec eux; mais, en voyant le célèbre Taï-ping chercher dans les doctrines chrétiennes un point d'appui et un levier pour agir sur les masses, on est fondé à en conclure que ces doctrines, accueillies précédemment avec tant d'hostilité, sont envisagées aujourd'hui par les populations sous un jour différent. Pour que les ambitieux veuillent exploiter à leur profit le sentiment chrétien, il faut que ce sentiment ait cessé d'être impopulaire. Les écrits que fait publier Taï-ping, les proclamations qu'il répand sont remplis de passages empruntés aux livres saints. Sa conduite n'est guère d'accord avec ses paroles; mais il ne se fût pas exprimé ainsi, s'il n'avait cru touver de l'écho et se concilier des partisans. Les impériaux s'y trompèrent un moment et crurent que Taï-ping était soutenu par les chrétiens; ceux-ci se trouvèrent alors dans une position très critique entre les insurgés, dont ils déclinaient complétement la protection, et les impériaux, dont ils avaient à redouter les vengeances. On voit dans la correspondance des missionnaires combien d'embarras résultaient pour eux de cette situation. Quand l'armée de Taï-ping mit le siége devant Ou-tchan-fou, résidence du vicaire apostolique du Hou-kouang, le bruit de l'entente des chrétiens avec les insurgés était tellement accrédité qu'au moment où la situation de la ville devenait désespérée, les principaux fonctionnaires se réfugièrent avec leurs femmes et leurs enfans dans les maisons des chrétiens, où ils croyaient trouver un asile tout à fait sûr. On leur accorda l'hospitalité, et on parvint à les sauver après leur avoir dit que les chrétiens étaient

les victimes et non les partisans de la révolte. Cette déclaration parut leur causer un grand étonnement.

Il n'est pas impossible en définitive qu'un des résultats de cette insurrection qui, sous plusieurs rapports, place nos coreligionnaires dans une situation très fausse et très dangereuse, ne soit de développer et d'accroître l'influence des idées chrétiennes. Mis journellement en contact avec toutes les classes de la population et dans les circonstances les plus critiques, les chrétiens ont pu faire apprécier les sentimens qui les animent. On les a vus, aux environs de Shang-haï, adoucir autant qu'il était en eux les désastres de la guerre, former des ambulances, parcourir les champs de bataille, prodiguer leurs soins aux blessés des deux partis. Ce spectacle n'a pas dû laisser la population chinoise indifférente. Les missionnaires, qui lui donnent de si nobles exemples, n'agissent pas moins fortement sur elle en appliquant leurs soins à l'instruction de la jeunesse. A cette même époque de 1844, ils multiplièrent les maisons d'éducation. Du moment que fut promulgué l'édit impérial qui facilita, qui rendit possibles tant d'améliorations, on consacra une partie des ressources fournies par la charité européenne à recueillir et à élever de jeunes Chinois destinés à être envoyés plus tard dans toutes les parties de la Chine. Dès 1843, des tentatives avaient été faites dans ce sens; mais elles ne commencèrent à être couronnées de succès qu'après la disparition des obstacles de toute nature que l'ancienne législation y apportait. On entrait ainsi dans une voie féconde : ces enfans, formés dans des colléges ou remis entre les mains de familles chrétiennes, n'ont plus aucun des préjugés que leurs compatriotes entretiennent contre nous. On trouvera en eux un jour d'utiles auxiliaires; c'est par eux que nos croyances et nos traditions pénétreront le plus sûrement dans l'empire du milieu. En accomplissant à leur égard une mission d'humanité, on prépare pour l'avenir des défenseurs au christianisme, des pionniers à la civilisation.

Quels ont donc été les résultats de la première ambassade française en Chine? Après avoir assuré à nos nationaux par le traité de Whampoa les avantages concédés à l'Angleterre, ainsi qu'aux États-Unis par des traités antérieurs, et mis ainsi la France en possession du titre à l'aide duquel elle a pu intervenir plus tard dans les affaires de la Chine, M. de Lagrené s'est étudié à faire donner à nos intérêts moraux et religieux toute la satisfaction que les circonstances comportaient. Il a tenu surtout à faire prévaloir dans les rapports de la cour de Pékin avec ses propres sujets le principe de la tolérance religieuse, la rentrée sous le droit commun de tous les Chinois chrétiens, quelle que fût la communion à laquelle ils appartinssent. Les

concessions obtenues ne pouvaient guère profiter qu'aux catholiques; il valait mieux que cette prépondérance leur fût assurée par la force même des choses que par une stipulation particulière dont ils eussent été l'objet. Nous appliquions ainsi, dans un ordre d'idées plus élevé, les vues qui animaient les plénipotentiaires anglais signataires du traité de Nankin, quand ils déclarèrent ne rechercher pour leur nation aucun avantage commercial exclusif.

Si l'on examine le mouvement des échanges entre l'Europe et la Chine, on voit que la France est commercialement dans un état d'infériorité complet vis-à-vis de l'Angleterre, et cependant le prestige de notre pays dans ces contrées est, sinon supérieur, au moins égal à celui de la Grande-Bretagne. La France regagne, en s'appuyant sur l'élément religieux, ce qui lui manque sur le terrain commercial. L'action des deux pays, pour s'exercer par des voies différentes, n'en est pas moins réelle et efficace. Pendant que les négocians anglais apportent avec eux des germes de civilisation qui ne sont pas toujours exempts d'alliage, les communautés chrétiennes éparses sur le territoire de la Chine, les prêtres indigènes formés dans les séminaires du littoral, par les soins et sous les yeux de nos missionnaires, répandent partout l'influence et le nom français, les traditions européennes dans ce qu'elles ont de meilleur. Les négociations de 1844 ont favorisé et développé cet état de choses. Mon intention a été de rappeler comment M. de Lagrené avait obtenu d'un souverain dont l'autorité s'étend sur un tiers de la race humaine la proclamation du principe de la liberté de conscience. Les persécutions partielles, les violences et les crimes multipliés depuis par la cupidité des mandarins, la haine des bonzes ou le fanatisme du bas peuple, sont autant de pages affligeantes qu'il faut bien ajouter à l'histoire de la Chine, mais qui ne diminuent pas l'importance du principe posé en 1844. Les idées généreuses qui ont été jetées dans le monde n'ont presque jamais triomphé de prime abord d'une manière définitive : elles ont eu leurs momens d'éclipse; plus d'une fois même il a semblé qu'elles faisaient la nuit plus complète. Tôt ou tard cependant l'obscurité se dissipe, l'idée reparaît; elle revêt souvent une forme nouvelle, elle est reprise par d'autres hommes, et finit par porter ses fruits.

Cte BERNARD D'HARCOURT.

LA RÉGION

DES GRANDS LACS

DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

ÉTAT MORAL ET SOCIAL DU CONTINENT NOIR.

I. *The Lake Regions of central Africa*, by Richard Burton, 2 vol. in-8°; Londres, Longman 1860. — II. *Okavango river*, by Ch. Andersson, 1 vol. in-8°, 1861. — III. *Bulletin de la Société de Géographie de Paris*, 1858-1862. — IV. *The Journal of the royal geographical Society of London*, 1858-1862. — V. *Mittheilungen aus Justus Perthes-Anstalt*, 1860-1862.

Lorsqu'il y a sept ans Barth nous revint des profondeurs de l'Afrique, plusieurs autres expéditions à l'équateur, dans l'Afrique australe, sur le Niger, venaient également de produire leurs résultats, et l'on put croire qu'une période de repos allait succéder dans le grand continent au vaste mouvement de recherches et de découvertes qui venait de s'y accomplir. C'est le contraire même qui a eu lieu. Quelques questions demeuraient encore incertaines: on s'était bien approché des sources du Nil, mais on ne les tenait pas. Sur la côte orientale, les récits arabes et indigènes signalaient de larges étendues d'eau; les régions de l'équateur étaient presque intactes. Alors une nouvelle génération de voyageurs s'est levée et a repris avec la même intrépidité, la même patience, la partie de la tâche que lui laissaient ses devanciers, et, comme eux, elle n'a pas tardé à inscrire bien des noms sur la liste funèbre que l'Afrique ouvre à ses explorateurs, car, toujours semblable au vieux sphinx, l'Afrique dévore ceux qui cherchent à résoudre ses énigmes; mais les cher-

cheurs ne se lassent pas, et c'est un admirable spectacle que celui de ce continent, champ de bataille de la science, où, dès qu'un soldat tombe, un autre se lève pour le remplacer! C'est ainsi, lorsque Richardson, puis Overweg ont succombé sous leurs fatigues, que le jeune Vogel s'est offert, victime bientôt lui-même du sauvage despote auquel il venait apporter des paroles de paix et de civilisation.

On verra que la nouvelle liste des voyageurs a aussi son martyrologe. Néanmoins ceux qui sont revenus ont de plus en plus resserré les limites de l'inconnu; ils ont touché à tous les points incertains à la fois. Dans le midi, Livingstone poursuit sur le bassin du Zambèze et de ses affluens les explorations qui l'ont rendu célèbre. En même temps des missionnaires et des chasseurs transportent leur vie errante sur des lacs et des fleuves jusqu'ici inconnus. Plus au nord, la question des grands lacs et la topographie de l'Afrique sous l'équateur s'éclaircissent. La foule des explorateurs se presse à la fois par le sud, par l'est, par le nord, vers ces sources mystérieuses du Nil que les hommes cherchent depuis deux mille ans. Enfin, de l'Algérie au Sénégal, un jeune Français, préparé par des études spéciales, animé et soutenu par l'exemple de Barth, recherche la voie qui passe par Tombouctou, problème difficile que la France a proposé à la curieuse ardeur de ses enfans.

Nous allons suivre ces divers voyageurs en essayant de mesurer les résultats produits par l'ensemble de leurs efforts. Parmi les notes qu'ils nous ont envoyées et les relations qu'ils nous rapportent, il en est une surtout qui nous livre de précieux renseignemens. M. Burton, explorateur des lacs de l'Afrique centrale et des régions qui les entourent, ne nous donne pas seulement des rectifications géographiques; il nous offre un tableau complet de la vie africaine, de ses habitudes, de son état intellectuel et social au cœur de l'Afrique, dans les régions que l'influence étrangère a le moins atteintes; il éclaire ainsi, dans quelques parties intéressantes, le problème compliqué de l'avenir du continent noir.

I. — LA TERRE DE LA LUNE.

En 1856, la Société Géographique de Londres résolut de tenter une expédition décisive pour compléter l'éclaircissement des problèmes de l'Afrique intérieure. Ces lacs signalés par des missionnaires d'après des renseignemens indigènes, il fallait qu'un voyageur européen en vérifiât l'existence, qu'il recherchât s'ils se rattachaient au bassin formé par les montagnes chargées de neige qui venaient d'être découvertes, et si le Nil ne tirait pas ses sources de ces masses d'eau répandues par-delà l'équateur. La société jeta

les yeux, pour cette difficile entreprise, sur un officier de l'armée du Bengale, le capitaine Richard Burton, qui s'était signalé déjà par un important voyage en Arabie, sous le costume musulman, comme jadis notre compatriote Caillié en Afrique. Il avait ainsi visité les sanctuaires de l'islam. Depuis il avait pénétré au nord-est de l'Afrique dans la cité sainte de Harar, ville fermée aux chrétiens, et y avait séjourné au péril de sa vie. Burton accepta, et songea à s'adjoindre un compagnon. Il fit choix de M. Speke, comme lui officier dans l'armée des Indes, et qui avait pris au Thibet et dans l'Himalaya l'habitude des pénibles voyages. Déjà même M. Speke avait fait une tentative à la côte orientale d'Afrique; mais les Somalis s'étaient jetés à l'improviste sur son camp : ils avaient tué un de ses compagnons, l'avaient pris lui-même, et il ne s'était échappé qu'à grand'peine.

Les deux voyageurs devaient procéder par la côte est; c'est le chemin préféré, aujourd'hui que l'on a reconnu l'impossibilité presque absolue de franchir les marécages qui enveloppent le Nil à sa naissance et de surmonter la malveillance des populations riveraines de son cours supérieur, aigries par les iniques dévastations des traitans négriers. Ils quittèrent Bombay en décembre 1856, et vinrent débarquer à Zanzibar, d'où le consul anglais devait leur faciliter l'accès de l'intérieur. Dans la prison de la forteresse de Zanzibar, il y avait alors un nègre chargé de fers et attaché à un canon de façon à ne pouvoir se tenir ni couché ni debout. Il avait été un des assassins du jeune Français Maizan, qui avait essayé quelques années auparavant de pénétrer en Afrique, et il expiait son crime dans cet affreux supplice.

Les préparatifs pour le départ n'étaient pas encore complets; une excursion aux établissemens de la côte occupa les voyageurs, qui allèrent visiter la station religieuse de Rabbai-Mpia. Ce fut le missionnaire Rebmann qui les reçut, et il put leur donner de précieux renseignemens sur les races qu'eux-mêmes allaient visiter. On les distingue en populations essentiellement nomades, — Somalis, Gallas, Masaï, — qui sont déprédatrices et très redoutables. Les demi-pastorales, telles que les Wakamba, qui changent assez fréquemment de demeures, font cultiver des terres par leurs femmes; ces tribus se livrent aussi au pillage. Quant aux populations agricoles, Wanika, réparties entre la mer et les grands lacs, elles sont composées de métis, de noirs et d'Asiatiques. De la station, les voyageurs se rendirent à Pangani, marché principal de la côte situé à l'embouchure d'une rivière du même nom. Ce lieu compte environ quatre mille âmes, et fait un commerce assez considérable de grains, de beurre, d'ivoire, de cornes de rhinocéros, de dents d'hippopotame.

Le parcours du Pangani est difficile à cause des rochers et des

chutes qui l'embarrassent, mais il déploie de magnifiques paysages. La nature africaine s'y montre sous l'aspect le plus imposant, avec sa végétation puissante et variée. Les cocotiers, les arécas balançaient leurs couronnes au-dessus du rivage, semé de lis et d'autres fleurs éclatantes. Le *makhl-el-schaytan*, palmier du diable, qui n'a pas de tronc, projetait ses branches énormes à 30 et 40 mètres du rivage. Par malheur, l'homme a flétri de ses dévastations cette splendide nature : çà et là on voyait quelques vestiges de culture, des cases, la plupart désertes, portant encore les traces de l'incendie. Les habitans avaient disparu, à l'exception de quelques pauvres pêcheurs qui s'empressaient de prendre la fuite à la vue des étrangers. Le cri de quelques oiseaux d'eau, le murmure du vent, troublaient seuls le silence de cette solitude. Quelquefois aussi l'hippopotame, surpris par le bruit des rames, levait sur la surface de l'eau une tête étonnée; de longs alligators, semblables à des troncs d'arbres, regardaient passer la barque d'un œil terne et endormi, et les singes effrayés grimpaient des pieds et des mains avec des gestes capricieux au sommet des arbres.

Après une rapide excursion à Fuga, lieu principal de l'Ousambara, composé de cinq cents huttes et peuplé de métis, d'Arabes et de Wasambaras, les deux Anglais revinrent à Zanzibar, d'où ils partirent à la fin de juin 1857 pour leur voyage dans l'intérieur du continent. Leur caravane se composait de douze soldats béloutchis, de guides, de porteurs, de domestiques, en tout quatre-vingts personnes. Trente ânes portaient les bagages. La caravane s'engagea dans l'ouest; elle atteignit Zungomero, village situé au pied d'une chaîne qui présente une étonnante ressemblance avec les montagnes du Dekkhan, et que les voyageurs proposent, pour ce motif, d'appeler *Ghâtes orientales*. Elle ne s'élève guère à plus de 1,820 mètres. On l'appelle plateau de Wagogo; le sol maigre n'est guère propre à la culture, et des forêts vierges, peuplées de bêtes sauvages, en occupent la plus grande superficie. Cependant ses habitans, les Wanyamwezi, sont une population nègre active, à la fois agricole et industrieuse. A partir de ce point, la marche devint de plus en plus pénible : les voyageurs avaient à souffrir d'un soleil dévorant, presque perpendiculaire, de toute sorte de privations et des funestes influences d'un climat malsain. Ils arrivèrent, accablés de fatigue, dans la région d'Ugogo, et se reposèrent quelques jours dans la capitale, Ugogi. Ce pays est éloigné de la côte de six semaines de chemin de caravane; il est peuplé d'une race métisse. Ugogi est à 720 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le climat est salubre, les nuits y sont fraîches et sans rosée, les brises et les rafales de la mer tempèrent l'ardeur d'un soleil vertical.

Quelques étapes encore menèrent les voyageurs à Kazeh, dans l'Unyanyembé, sous le cinquième parallèle sud. Là ils firent un séjour de plus d'un mois pour se remettre de leurs fatigues. Tel est l'usage des caravanes qui viennent de la côte : avant de se diriger sur les lacs, elles se refont à Kazeh pendant six semaines des privations et des labeurs qu'elles ont endurés. Cette ville, une des plus importantes de l'Afrique centrale, est peuplée surtout d'Arabes, et elle est le rendez-vous des caravanes qui s'en vont dans l'intérieur chercher l'ivoire. Après s'être remis en marche, MM. Burton et Speke visitèrent le marché important de Msené. Ils étaient alors aux limites de la région des lacs, l'Unyamwezi, contrée fameuse dans toute l'Afrique orientale et centrale. Ce nom signifie *Terre de la Lune;* on l'appelle aussi *le Paradis* et *le Jardin de l'Afrique.*

C'est une coïncidence assez singulière que ce nom de Terre de la Lune donné par les indigènes à une région placée vers le centre de l'Afrique, dans la direction même où le géographe Ptolémée inscrivait, il y a dix-huit siècles, une large chaîne de montagnes à laquelle il donnait ce même nom. Ces montagnes de la Lune, nos cartes les ont tour à tour admises et rejetées; aucun voyageur ne les avait revues; l'Afrique passait pour être dans cette partie déprimée et couverte de sables, et la mention fournie par le vieux géographe était rangée parmi les fabuleuses inventions familières à la Grèce. On est obligé aujourd'hui de convenir que les anciens étaient renseignés mieux que nous ne l'avons cru. Ces régions de l'Afrique, que nous nous vantons d'être les premiers à visiter, sans doute elles ont vu jadis des navigateurs grecs ou phéniciens sillonner les détours de leurs côtes dans les lentes pérégrinations de leurs longs périples, quand ils lançaient leurs vaisseaux à la recherche des trésors de l'Ophir ou de la Taprobane. Toutefois ce n'est pas précisément au lieu appelé par les Africains Terre de la Lune qu'il semble qu'on doive placer les montagnes de Ptolémée, car la région à laquelle est donné ce nom, l'Unyamwezi, présente dans sa configuration un vaste plateau bien plus qu'une chaîne de montagnes. C'est plus au nord sans doute, dans ces hauts sommets découverts par Kraf et Rebmann, le Kilimandjaro, le Kenia, l'Ambolola, récemment revus par d'autres explorateurs, qu'il faut placer les monts de la Lune. Ptolémée ajoutait qu'au pied de cette chaîne s'étendait un grand lac d'où paraissait sortir le Nil. Cette autre hypothèse aussi se confirme. Il est probable que le Nil tire ses principales sources de l'un de ces grands lacs sur les bords desquels s'étend la région favorisée que la tradition continue d'appeler aujourd'hui, comme au temps des Grecs, « Terre de la Lune. »

Cette contrée de l'Afrique centrale s'étend, dans une longueur de

250 kilomètres, entre le désert de Mgunda à l'est, le lac Nyanza au nord, la rivière Malagarazi à l'ouest, les états d'Ugala, d'Ukimbu, d'Uwembé au sud, au sud-est et au sud-ouest. Il est compris entre les 4e et 5e degrés de latitude sud et les 31°,37′ et 28°,50′ de longitude à l'est de Paris. Les caravanes indigènes mettent de vingt-cinq à trente jours pour le traverser, avec quatre haltes. L'altitude de cette région varie de 900 à 1,250 mètres. Les Portugais, à la fin du XVIe siècle, ont les premiers entendu prononcer ce nom, qui depuis a été marqué, défiguré de diverses façons, sur les cartes de l'Afrique. D'anciennes traditions conservées dans le pays représentent l'Unyamwezi comme ayant formé jadis un état puissant sous un seul chef, et elles ajoutent qu'il y a bien longtemps, quand le dernier souverain de l'Unyamwezi mourut, ses fils et les grands se partagèrent son empire, et qu'ainsi fut morcelé ce puissant état. Aujourd'hui en effet, il est coupé en un grand nombre de subdivisions, ayant chacune un chef particulier. Une seule langue y est en usage; mais, comme tous les idiomes africains, elle s'est modifiée en une infinité de dialectes.

Cette région n'est pas montagneuse; un terrain argileux y recouvre un granit qui de place en place s'élance du sol avec des formes pittoresques, formant de vastes dômes, des blocs puissans et bizarrement entassés. Le climat est généralement salubre; néanmoins, durant l'été, les vents d'est, rafraîchis par les alluvions marécageuses des vallées, balaient cette contrée comme la tramontane d'Italie, coupent de courans froids la chaude atmosphère, et par le brusque contraste des changemens, engendrent des maladies. On signale aussi dans certaines parties de cette contrée des fièvres bilieuses. Les pluies sont violentes dans leur saison, qui s'étend de septembre à mai. Pendant cette longue période, les fortes ondées se succèdent presque sans relâche. Au contraire, dans la saison sèche, la terre présente un aspect de grande magnificence, et c'est à juste titre que cette contrée a été appelée le jardin de l'Afrique intertropicale. Le charme en est augmenté par le contraste des plaines rouges et stériles de l'Ugogo. Les villages sont nombreux et bien peuplés: on les voit à de courts intervalles se dresser du milieu du labyrinthe de haies vertes qui couvre le sol. La terre est bien cultivée, et l'abondance du bétail donne une bonne idée de la prospérité de cette terre.

Les villages sont, comme dans les pays voisins d'Usagara et d'Unyanyembé, formés d'une espèce particulière de maisons auxquelles on donne le nom de *tembé*. M. Burton observe que le degré d'importance des constructions africaines donne à peu près le niveau de la civilisation des diverses tribus; ainsi le *tembé*, habitation d'une

race plus intelligente et plus riche, est de beaucoup supérieur à ces huttes coniques primitives qui sont en usage dans la plupart des régions de l'Afrique. A la côte est, les villages ont des maisons assez vastes, longues et carrées, avec un toit de chaume en pente et de larges rebords débordant en guise de vérandas. Elles sont faites de claies et de menus morceaux de bois mêlés de terre. Dans toutes les contrées qui avoisinent le littoral domine le *nyumba*, hutte circulaire dont il existe beaucoup de variétés; la plus simple est un cône fait de lattes et de branches liées à l'extrémité et recouvertes de chaume. C'est dans l'Afrique intérieure, près du lac Tanganyika, que la classique maison africaine de boue fait place au plus comfortable *tembé*. Les Arabes n'emploient guère d'autres constructions, et ils en ont transporté l'usage de l'autre côté du lac, là où reparaissent les huttes circulaires. Ces *tembés* sont de forme oblongue ou carrée, souvent irrégulière, et munis à chaque angle d'une espèce de petit fort qui les protége contre les attaques. Beaucoup de ces habitations sont ornées de représentations d'hommes et de serpens grossièrement figurés en terre : on voit aussi des croix sur les façades; mais les indigènes n'y attachent pas une signification religieuse.

Dans la plupart des villages on ne pénètre que par une ruelle, en palissades, étroite et sombre. La toiture est faite de pièces de bois sur lesquelles on répand un épais gazon; on lui donne une pente pour l'écoulement des eaux, mais peu inclinée, de façon à pouvoir y déposer des réserves de grains, le bois à brûler, le manioc, les pastèques, tout ce qui a besoin de soleil. Durant la saison des pluies, les toits verdissent, et à distance les *tembés* présentent l'aspect d'ondulations de terrain; sur chaque face de la maison s'ouvrent une ou deux portes, assez larges pour laisser passer une vache. Après le coucher du soleil, on les ferme soigneusement, et les habitans se gardent bien de sortir jusqu'au matin.

Chaque maison a ordinairement deux chambres que l'on appelle *but* et *bin*. La longueur varie de vingt à cinquante pieds, la largeur de douze à quinze. Ces chambres sont séparées par une cloison en bois ou par des nattes en paille, laissant une petite ouverture pour la lumière. Le *but* sert de parloir, de cuisine et de dortoir; le *bin* reçoit quelque clarté de la porte ou d'une crevasse, car la fenêtre n'est pas encore inventée en Afrique. C'est le magasin de la famille. On y admet la nuit les chevreaux et les agneaux. C'est aussi l'asile des poules qui couvent. Le plancher de terre battue est rude, raboteux, inégal. Les bestiaux sont entassés pêle-mêle dans les cours; leur nombre, les soins incomplets qui leur sont donnés, rendent l'atmosphère malsaine et développent les maladies de peau et la

phthisie. La cour centrale a ordinairement de belles plantations d'arbres, à l'ombre desquelles les enfans jouent, les hommes fument, les femmes travaillent. Il y a encore, attenant au *tembé*, une petite case, le *nizimi*, hutte au fétiche, où les dévots portent leurs offrandes. On remarque aussi dans les villes de l'Unyamwezi des lieux publics appelés *iwanzas;* ils répondent aux cafés et aux cabarets des pays civilisés. Les noirs, qui aiment beaucoup à se trouver réunis, les fréquentent au détriment de leur travail. Dès le matin, après un premier repas, l'Africain s'en va, muni de sa pipe, à l'*iwanza*. Là il trouve une nombreuse compagnie exclusivement de son sexe, et il y passe la plus grande partie de la journée à bavarder, à fumer, à rire, et quelquefois à dormir comme une bête de somme. Il se livre aussi au jeu, et toujours avec frénésie. Ces sauvages risquent, dans leurs jeux de hasard primitifs, tout ce qu'ils possèdent; il en est qui se jouent eux-mêmes et se livrent comme esclaves. Leurs femmes et leurs enfans leur servent aussi d'enjeux, et on en citait un qui, dans l'*iwanza* d'un village de ce pays de la Lune, avait joué sa mère contre une vieille vache.

Les femmes ont aussi leurs *iwanzas*, mais les étrangers n'y pénètrent pas; ce sont des sortes de harems. Au contraire ceux des hommes sont toujours publics. Ce sont de larges huttes soutenues par de grossières colonnes. Le toit consiste en une couverture de chaume surélevée d'un pied au-dessus des murs, ce qui fournit une excellente ventilation. Une rangée de troncs raboteux et pointus protége l'*iwanza* contre l'invasion des bestiaux. Au linteau des deux portes d'entrée sont appendues des queues de lièvres, des crinières de zèbres, des cornes de chèvres, servant d'appel au public, ou regardées peut-être comme étant douées d'une vertu protectrice. La moitié de l'intérieur est réservée à une espèce de lits en planches appelés *ubiri*, où s'étendent les dormeurs et les ivrognes. Les murs sont décorés avec des lances, des bâtons, des arcs, des pipes; les plus somptueux établissemens sont ornés de défenses d'éléphans. Dans ces lieux, non-seulement on joue et on fume, mais aussi on mange. Beaucoup de noirs désertent leur ménage pour vivre à l'*iwanza*, où surtout on consomme le *pombé*. Cette boisson, très commune sous divers noms à toute l'Afrique, s'appelle en Égypte *buzah*, dans l'extrême est et sur le Haut-Nil, *merissa*. C'est une espèce de bière sans houblon, faite moitié de grains et moitié des herbes *holcus* et *panicum*, graminées très amères. On met dans l'eau ces divers élémens, et on les y laisse jusqu'à fermentation. Alors on les mêle à une égale quantité de farine et à un peu de miel. Le tout est bouilli trois ou quatre fois dans de grands pots, puis clarifié dans un filtre de nattes; ensuite on le rend à la fer-

mentation, et au bout de trois jours le mélange a pris l'acidité du vinaigre. Il possède alors des propriétés très enivrantes; on en vient vite à surmonter la première répugnance que cause l'amertume du breuvage, et cette ivresse présente une certaine analogie avec celle que produit le *kava* océanien. Les résultats ne sont pas moins pernicieux : ils consistent dans une vive excitation suivie d'un profond sommeil, avec une pénible courbature au réveil. L'usage du *pombé* amène des rhumatismes, et l'on en reconnaît les amateurs à leur œil chassieux. Avant de tomber en ivresse, un buveur émérite peut absorber environ un gallon, c'est-à-dire cinq litres, et il y a des individus des deux sexes qui semblent ne vivre que de cet affreux liquide.

Ces renseignemens nous prouvent que les indigènes de l'Afrique orientale et centrale ne sont pas d'une haute moralité. Pour eux, l'idéal d'une belle existence, c'est l'inaction, le sommeil, jouer, fumer, mais surtout manger. La chair, voilà le rêve de l'Africain. Il peut assez facilement le satisfaire dans les contrées naturellement riches comme l'Unyamwezi. De plus, il a le poisson, les grains, les végétaux. Le lait, le beurre, quelques fruits tels que la banane et la datte du palmier de Guinée sont considérés comme alimens de luxe. Le miel est très abondant, et il n'y a guère de village à la suite duquel on ne voie ces alignemens de ruches que les nègres appellent *mazinga*. Les années où le miel est abondant, les Arabes en font un sucre de couleur brune dont on use partout où ne croît pas la canne. Dans les lieux où celle-ci pousse, on l'emploie à l'état naturel, les noirs n'ayant pas encore imaginé d'en extraire le suc. Cependant le sucre est une des friandises les plus recherchées de ces nègres, et ils font force contorsions pour en obtenir et pour remercier quand ils en ont obtenu.

Le poisson abonde dans les cours d'eau et dans les lacs de ces terres bien arrosées; cependant il est abandonné aux pauvres et aux esclaves. De l'aveu des Arabes, les végétaux sont durs et indigestes sous cette latitude. Le gibier est réputé inférieur aux viandes d'animaux domestiques. Après les bœufs, on estime principalement les chèvres. Les moutons sont chétifs et vendus à vil prix. Les poules, les pigeons sont aussi en grande faveur; mais les œufs excitent une répugnance unanime, sans qu'on en sache la cause. Des animaux sauvages, le plus recherché est le zèbre; on en fume la chair. Certaines espèces d'antilopes sont succulentes, mais la plupart ont la chair noire, dure et indigeste. Le meilleur moyen pour un voyageur européen de déterminer des Africains à le suivre, c'est de leur promettre une abondante nourriture. Réunir quelques provisions est le seul soin dont ces noirs soient capables; ils sèchent, fument et sa-

lent de grandes quantités de viande : battue, coupée même et mise avec du beurre dans des pots, cette viande forme un mets appelé *kavurmeh*, qui est en usage surtout pour les longues excursions. D'ailleurs le noir en voyage, s'il manque de vivres et d'eau, ouvre la jugulaire à sa bête de somme et se rassasie comme une sangsue.

Tels sont les habitans de la terre fortunée de la Lune. Ils ne le cèdent guère en barbarie et en grossièreté à leurs congénères du reste de l'Afrique. Quelques autres détails sur leurs relations sociales, leur industrie, leurs arts rudimentaires, leurs croyances, se présenteront naturellement quand nous pénétrerons dans les villes de ces Africains. Pour le moment, il faut reprendre, à la suite de MM. Burton et Speke, les chemins qui mènent aux lacs, but de leurs laborieux efforts.

II. — LE COMMERCE DES ESCLAVES. — MŒURS INDIGÈNES.

En poursuivant leur itinéraire à travers l'Unyamwezi, les voyageurs anglais ne s'appliquaient pas seulement à recueillir des informations sur les indigènes, ils examinaient aussi avec attention la faune et la flore des régions qu'ils traversaient. De la flore il y a peu à dire : elle est semblable à celle des contrées voisines. La faune offre certaines particularités. Le *nyanyi*, cynocéphale rouge ou jaune, qui atteint la taille d'un grand chien, est la terreur des districts qu'il habite, et les femmes surtout doivent craindre d'approcher de sa retraite. En troupe, ces cynocéphales ne redoutent, assure-t-on, ni le lion ni le léopard. Il existe un singe d'une autre espèce, appelé dans le pays *mbega*. C'est le même que le docteur Livingstone a vu dans l'Afrique australe, où on l'appelle *polumé*. Il est remarquable par sa peau, d'un noir luisant, sur laquelle s'épand une sorte de chevelure blanche comme la neige. C'est un joli animal, très propre, toujours occupé à polir sa belle robe. On le persécute pour sa dépouille; mais, suivant un dire des Arabes qui sent un peu la fable, le *polumé* ne veut pas la livrer, et quand il se sent frappé à mort, il la déchire lui-même. Ce joli quadrumane vit sur les arbres, sans descendre à terre, et ne se nourrit que de jeunes feuilles et de fruits.

Dans le voisinage de l'Unyanyembé, on trouve, disent encore les Arabes, une espèce de chien sauvage très féroce, haut de dix-huit pouces. Ces animaux se rassemblent en troupes de vingt à deux cents pour se jeter, avec d'affreux hurlemens, sur les bêtes et même sur les hommes. Les oiseaux aquatiques, gibier toujours préparé pour le chasseur, abondent sur les moindres mares. Les autruches sont devenues rares. Des libellules au fin corset, aux ailes puis-

santes, trois fois grandes comme les nôtres, voltigent à travers les joncs et les fleurs aquatiques. La famille des papillons est innombrable, riche et variée à l'infini. Dans toutes ses créations, l'homme excepté, la nature déploie, à ces latitudes, la puissance, la richesse, la force, sous l'influence des pluies et du soleil immodérés de l'équateur.

Les voyageurs suivaient un chemin parallèle au cours du fleuve Malagarazi, le plus puissant affluent du lac Tanganyika. Ils coupèrent plusieurs cours d'eau tributaires du fleuve, traversèrent le district de Kinawani et parvinrent, le 13 février 1858, sur une hauteur d'où une longue ligne blanchâtre se dessinait dans le lointain. Ils obtenaient enfin la récompense de leurs peines et de leurs efforts : le grand lac se déroulait sous leurs yeux. Rien, paraît-il, de pittoresque et de magnifique comme le Tanganyika, enveloppé dans sa ceinture de montagnes et illuminé par les splendeurs d'un soleil tropical. En bas et autour, l'œil contemple sur le premier plan les pentes abruptes et raides de la montagne au pied de laquelle court, avec de nombreux détours, le sentier des piétons, bande étroite et toujours fleurie de gazon couleur émeraude. Au-dessous s'étend une ceinture resplendissante d'un sable jaune bordée tantôt par des joncs épais et tantôt frappée par les vagues claires et brillantes. Plus loin, en face, s'allonge la vaste nappe d'eau, d'un bleu doux et lumineux, qu'un léger vent du sud-est frise d'une écume couleur de neige. A l'arrière-plan se dessine un mur haut et droit de montagnes à teintes d'acier, éclairé par de vifs reflets, et découpant sur une atmosphère d'azur ses échancrures rudes et sévères. A l'opposé, du côté du sud, sur un terrain bas, le Malagarazi court avec violence, et décharge dans le lac ses eaux saturées d'une argile rougeâtre. Là s'allongent les pointes et le cap d'Uguhha, et si la vue plonge au-delà, elle entrevoit un groupe de petites îles tachant le lointain horizon des flots. Les villages, les cultures, les nombreux canots des pêcheurs, le bruissement éloigné des vagues battant la plage, tout cela donne à ce magnifique paysage le mouvement, la variété, la vie. En même temps les mosquées, les kiosques, les palais, les villas, les jardins, les vergers semés dans la campagne, complètent, par leur contraste avec la magnificence et les profusions de la nature, ce merveilleux spectacle. « Quel charme, s'écrie M. Burton, que l'aspect des rians rivages de cette puissante crevasse que l'on appelle Tanganyika après les baies silencieuses de l'Afrique orientale avec leurs palétuviers semblables à des spectres, après la monotone traversée du désert, les jungles sans fin, les rocs sombres, les plaines brûlées du soleil, les marécages couverts de grandes herbes plates! C'est la

joie de l'œil et de l'âme, l'oubli des fatigues, des dangers, des incertitudes du retour, et le moment de braver plus de périls encore. — Tous mes compagnons partageaient la vivacité de ma jouissance. » Les courageux explorateurs se rendirent au village le plus proche du point où ils avaient touché le lac; ce n'est qu'un amas de quelques huttes de gazon, appelé Ukaranga, abri temporaire des caravanes qui vont à l'autre bord. De là ils gagnèrent Kawelé, ancienne ville aujourd'hui dépendante de la ville nouvelle Ujiji, qui est le centre le plus important du commerce du lac.

Ujiji n'est pas le nom seulement d'une ville, mais aussi d'une province dont elle est le chef-lieu, et que l'on appelle quelquefois d'un autre nom, *Manyofo*. Les Arabes, qui rendent à l'Europe le service d'ouvrir et de préparer les voies en Afrique, ont pénétré seulement en 1840 dans l'Ujiji, dix ans après leur admission dans l'Unyamwezi. Ils jugèrent que cette ville serait un marché bien placé pour le commerce de l'ivoire et des esclaves avec les populations riveraines du lac. Leurs caravanes y font en effet de fréquentes visites durant la belle saison, de mai en septembre. On peut juger de la fertilité de cette province par ses vastes forêts et par la puissance et la variété de ses fougères. Elle doit à la grande humidité du sol et aux ardeurs du soleil africain une fécondité qui produit des végétaux presque sans culture; mais le climat n'est pas sain durant la saison humide. Le long des bords du lac, il y a des champs où le riz monte à huit et à neuf pieds. Les habitans lui préfèrent cependant le sorgho, bien que les déprédations des singes et les dévastations des éléphans leur fassent subir des pertes considérables. Le principal grain est le *holcus*, qu'on a vu employé à la fabrication du *pombé*. Le millet ne croît pas dans ces contrées.

Les bazars d'Ujiji sont bien approvisionnés de cannes à sucre, de tabac et de coton, de miel, de poisson, de bestiaux, parmi lesquels figurent les moutons à longue et lourde queue. Il y a aussi une espèce de petits bœufs, avec une bosse peu proéminente, originaires des montagnes du Karadwah. Ils sont d'un prix très élevé; une seule vache n'est pas estimée moins que le prix d'un esclave adulte. Les indigènes mangent toute espèce d'animaux, depuis l'éléphant jusqu'à la fourmi termite, qui est un fléau de ces régions; on y trouve aussi le *tse-tse*, cette mouche étrange, funeste exclusivement aux animaux domestiques, qui désole l'Afrique australe et le Haut-Nil.

Ujiji est le centre du commerce d'ivoire qui se fait à plusieurs milliers de kilomètres autour du lac, et aussi le grand marché d'esclaves. Les tribus d'Urundi, d'Uhha, d'Uwira, de Mariengu, lui en fournissent une quantité considérable. Il y a lutte d'activité et de fourberie pour cet article humain entre les Arabes et les mar-

chands indigènes. Ceux-ci augmentent leurs profits en favorisant l'évasion des captifs, et les Arabes qui n'ont pas le soin de tenir à la corde ou à la chaîne leurs esclaves sont sûrs d'en perdre vingt pour cent avant le passage du Malagarazi. Aussi le marché d'Ujiji n'a pas bonne réputation, et les Arabes cherchent une autre place pour y transférer leurs transactions. Le prix des esclaves est très variable, suivant le chiffre des demandes; mais il n'est pas fort élevé, et comme les noirs sont revendus à Zanzibar au prix de 15 à 30 dollars, il en résulte que la traite, qui réalise cinq cents pour cent, est d'un assez bon profit.

L'esclavage semble être aussi vieux que les sociétés africaines, ce qui n'a rien de particulier ni d'étonnant, car les plus nobles races à leur enfance, et même à des âges de plein développement comme la Grèce et Rome, n'ont pas été exemptes de ce crime. Pour toute l'Afrique, il est encore dans sa pleine vigueur, et c'est la cause la plus énergique de la dégradation du continent noir; de là résultent les luttes acharnées de ses innombrables tribus, avec une excitation permanente de toutes les mauvaises passions. Comment ces hommes pourraient-ils être relevés, s'ils se traitent eux-mêmes en brutes? Toutefois il est juste de reconnaître que, si l'esclavage est fréquent en Afrique, il n'y est cependant pas universel. Quelques tribus l'ont rejeté spontanément ou sous une influence extérieure; telles sont, à la côte est, celles des Wahinda, des Watosi et des Wagogo. M. Livingstone a vu aussi dans l'Afrique australe des peuplades qui ne connaissent pas l'esclavage. Il paraît que dans cette partie du continent ce sont les marchands portugais qui l'y ont surtout propagé. Les Arabes tiennent un vilain rôle dans ce trafic; ils en sont les principaux entremetteurs, et c'est le plus riche des profits qu'ils font en Afrique. Ce ne sont pas seulement les prisonniers qui sont livrés à l'esclavage, mais aussi les parens les plus proches. M. Burton cite des tribus où l'oncle a droit de vente sur ses nièces et ses neveux. Dans l'Afrique même, l'esclavage présente assez de douceur. Il est rare qu'un maître traite durement des hommes jetés dans une condition où il pourrait si facilement tomber lui-même. Le commerce se pratique de tribu à tribu, et les noirs qui sont vendus sur les grands marchés de la côte viennent souvent de très loin. Les principaux marchés de l'est sont l'île de Kasengé, Ujiji, Unyanyembé et Zungomero. Les Arabes y vont choisir les meilleurs sujets, qu'ils transportent à Zanzibar, le plus grand entrepôt du continent africain.

Les causes qui fomentent les guerres entre tribus ne sont pas politiques; ce ne sont guère non plus les rivalités des chefs : par-dessus tout, c'est le désir de se procurer de la marchandise humaine, le

rapt des enfans et le vol des bestiaux. Il y a des tribus pastorales, les Wamasaï, les Wakwafi, les Watuta, les Warori, qui prétendent qu'elles ont seules le droit de posséder des troupeaux, — droit qui leur a été transmis héréditairement, disent-elles, par leurs premiers ancêtres, créateurs des animaux. Les enlèvemens d'enfans sont très fréquens : il y a des razzias organisées pour cet objet. L'ivoire sert souvent de prix pour les échanges. Il serait difficile de fixer une valeur moyenne à une marchandise aussi variable que les esclaves. Toutefois à Zanzibar on paie généralement de 15 à 30 dollars un enfant; un homme de vingt-cinq à quarante ans vaut de 13 à 20 dollars; plus vieux, il tombe de 10 à 13. Les esclaves instruits dans quelque métier sont payés de 25 à 70. Le prix des femmes est ordinairement d'un tiers supérieur à celui des hommes. Les droits payés à Zanzibar varient suivant la provenance des sujets : les Wahio, les Wagindo et autres importés de Kilwa ne paient qu'un dollar; de Mrima et de la région maritime, il en paient deux, et trois de l'Unyamwezi, d'Ujiji et des autres régions de l'intérieur. Au dépôt central d'Unyanyembé, les prix sont beaucoup moins élevés. Il y a aussi des marchés où les hommes sont vendus plus cher que les enfans. Dans les moins chers, par exemple à Karagwa et à Urori, on a un enfant pour trois vêtemens et une petite mesure de grains de corail; un homme coûte le double, et on ne prend pas les vieux noirs. Le nombre des esclaves annuellement introduits à Zanzibar varie entre dix et vingt mille. La perte par mort et par évasions n'est pas évaluée à moins de 30 pour 100.

Sur les bords du lac Tanganyika aussi bien que sur tout le reste du continent, les familles noires sont très diverses et très nombreuses. La science se perdrait à tenter l'explication de cette ethnologie africaine. Les Wajiji sont une population rude et très barbare; les chefs se couvrent les bras, la poitrine, le dos, de tatouages en lignes, en cercles, en raies entre-croisées. Ils se frottent d'huile; leurs cheveux, coupés ras, sont disposés en croissans, en ronds, en étoiles, en lignes elliptiques. Ils ont très peu de poils sur la figure, et s'y appliquent, hommes et femmes, de la terre rouge ou de la craie, ce qui les rend hideux. Les plus riches portent des étoffes de coton achetées aux caravanes. Les femmes font usage d'une robe appelée *tobé*; les pauvres gens portent des peaux de moutons, de chèvres, de cerfs, de léopards, de singes, attachées avec des cornes sur les deux épaules, et dont ils laissent la queue et les jambes pendre derrière eux. A Ujiji, on fabrique avec les filamens intérieurs de l'écorce de certains arbres des étoffes qui ont l'avantage d'être imperméables. Pour leur donner de la souplesse, on les graisse avec du mauvais beurre.

Dans l'Unyamwezi, il y a deux races distinctes, les Wakimbu et les Wanyamwezi. Les premiers ne sont pas indigènes; ce sont des immigrans qui obtinrent la permission de s'établir dans ce pays il y a une vingtaine de *masikas*, c'est-à-dire de saisons de pluie; on compte ainsi les années par saisons dans cette partie de l'Afrique. C'est une population pauvre, adonnée aux travaux pénibles. Les tribus Wanyamwezi, propriétaires indigènes du sol, sont la race typique de cette partie de l'Afrique. L'activité, le commerce, une industrie relative, assurent leur supériorité sur les autres races. Ces indigènes sont couleur de sépia, et leurs traits ne portent pas les caractères sémitiques des populations du littoral. Leurs cheveux crépus sont tressés en boucles ou en nattes et pendent comme des franges sur leur cou. C'est une population grande et vigoureuse. Les femmes sont remarquables par l'allongement des seins; les hommes portent sur la figure une double ligne de coupures s'étendant depuis les tempes et le sourcil jusqu'à la mâchoire inférieure. Quelquefois une troisième ligne marque le front jusqu'à la naissance du nez. Les hommes se décorent en se frottant la face de charbon de bois; les femmes préfèrent le bleu, et se font autour des yeux de petites cicatrices perpendiculaires de cette couleur. Les Wanyamwezi se déforment les dents, comme tant d'autres sauvages; ils leur donnent une forme triangulaire, et les femmes s'arrachent les incisives inférieures, ce qui les rend hideuses. Ils s'élargissent aussi les lobes des oreilles. Leurs vêtemens consistent en peaux et en étoffes pour les gens riches; les femmes portent un *tobé* bien drapé; les enfans sont nus, et les jeunes filles ne se couvrent pas la poitrine. Les petits enfans sont portés sur le dos de leur mère dans un sac rattaché au cou. Les ornemens favoris consistent en corail rouge et en colliers d'œufs de pigeons, de coquilles, de dents de jeunes hippopotames. Des anneaux de cuivre massif entourent les poignets et les avant-bras, des cercles d'ivoire sont placés au-dessus du coude, les chevilles sont entourées de clochettes et d'anneaux de fil de cuivre et de fer. Beaucoup portent des charmes donnés par le *mganga*, sorcier et médecin. Les armes des Wanyamwezi consistent en longues lances, en arcs, en flèches barbelées et empoisonnées; ils ont aussi des couteaux, des haches. Cette race est belliqueuse et douée d'un grand courage.

La femme près de devenir mère quitte sa hutte et se retire dans les jungles; elle revient quelques heures après, portant dans un sac sur son dos le nouveau-né. Les jumeaux, très communs dans la race cafre, le sont beaucoup moins ici; on en tue toujours un. Si une femme meurt sans enfans, le veuf peut réclamer des parens le présent qu'il leur avait donné pour l'obtenir en mariage; c'est l'en-

fant qui hérite. Les naissances sont célébrées par de copieuses libations de *pombé*. Les mères allaitent leurs enfans jusqu'à la fin de la seconde année; à l'âge de quatre ans, l'enfant commence à s'exercer avec de petites flèches et de petites lances dont la grandeur et le poids sont augmentés graduellement. C'est toute son éducation. Les noms sont souvent empruntés aux visiteurs arabes. La circoncision n'est pas en usage. L'enfant est la propriété de son père, qui a le droit de le vendre ou de le tuer. Dans les contrées plus septentrionales, notamment dans l'Usukuma, on retrouve un singulier usage, que déjà le docteur Baikie avait remarqué sur le Niger : c'est l'héritage par le neveu maternel; l'enfant hérite du frère de sa mere. Par une autre coutume qui semble la ruine de toute organisation sociale, les Wanyamwezi abandonnent leur succession aux enfans illégitimes qu'ils ont eus d'esclaves ou de concubines; ils disent que c'est parce que ceux-là sont dénués de ressources et de protection. Dès que les garçons peuvent marcher, ils s'assemblent en troupes. A l'âge de dix ans, tous gagnent leur vie, ils secouent la dépendance paternelle, se bâtissent une hutte et plantent leur tabac.

Les filles demeurent jusqu'à leur puberté dans la maison paternelle; ensuite toutes celles d'un même village qui sont à l'état adulte, généralement au nombre de sept ou onze, se réunissent et se bâtissent chacune une hutte où elles puissent recevoir leurs amans hors de la surveillance de leur famille. Quand une d'entre elles est sur le point de devenir mère, le jeune homme qui a eu des rapports avec elle est tenu de l'épouser sous peine d'amende, et il en paie une aussi au père, si la femme meurt dans l'enfantement. Pour épouser, le jeune homme a également un prix à payer, qui varie, suivant les avantages et les qualités de la jeune personne, entre une et dix vaches. La cérémonie du mariage est célébrée à grand renfort de tam-tam par des danses et une consommation considérable de *pombé*. La polygamie est en usage pour les gens riches. L'homme a la charge des bestiaux, de la vaille; c'est la femme qui travaille la terre. Chacun cultive son tabac. Les veuves quittent leurs demeures et se livrent à la prostitution.

Autrefois, quand un indigène était mort, ses proches traînaient le cadavre par la tête dans une jungle, où les hyènes et autres bêtes fauves ne tardaient pas à le faire disparaître. Les Wanyamwezi étaient opposés à la combustion pratiquée par les Arabes et la traitaient de profanation. Cependant ce mode a fini par prévaloir et s'est imposé à ces Africains. Aujourd'hui le mort, le visage tourné vers le village où est née sa mère, est brûlé avec ses armes. Si c'est un personnage d'importance, on égorge en son honneur un bœuf et une

brebis qui servent à un festin de funérailles, et on enveloppe ses cendres de leurs peaux. Les chefs de ces peuplades, qui prennent uniformément le titre de sultans, sont également brûlés, et trois femmes esclaves sont jetées vives dans leur bûcher : on veut leur épargner, dit-on, les ennuis de la solitude. De larges libations de *pombé*, comme toujours, complètent la cérémonie.

On sait combien les sauvages de l'Afrique sont passionnés pour les danses et pour la grossière musique qui les accompagne. Ceux de l'est et du centre ne le cèdent sur ce point à aucune autre peuplade. Quand la lune commence à se lever, ils secouent leur torpeur ou quittent leurs jeux, et, bondissant comme des chacals, appellent à grand bruit d'instrumens les filles, qui accourent et dansent tantôt seules, tantôt mêlées aux hommes. La musique se compose des combinaisons de sons les plus monotones : c'est une sorte de récitatif coupé par des chœurs chantés à voix très basse. Les instrumens de musique, très primitifs, sont cependant nombreux; ils sont d'importation étrangère et viennent de la côte ou même de Madagascar. On remarque dans cet orchestre barbare le *zezé* ou *banjo*, instrument monocorde assez semblable au *rubbah* arabe, qui paraît être le rude ancêtre de la guitare espagnole. C'est un long manche sur lequel court une corde rattachée à une gourde; il paraît que le *zezé* peut donner six notes. Le *kinanda* est une sorte de prototype de la harpe ou de la lyre; il consiste en une boîte longue de treize pouces, large de cinq ou six, profonde de deux, et qui n'a pas moins de onze ou douze cordes. L'artiste en joue à l'aide d'un archet long d'un pied, tenant l'instrument dans la main gauche. Comme le *zezé*, le *kinanda* est enrichi d'ornemens en cuivre. Il y a aussi des tambours qui n'ont de peau que l'un côté, et encore le *paddle*, le *stool*, le *kidete*, le *sange*, qu'il serait trop difficile de décrire.

L'industrie de ces sauvages consiste dans la fabrication de quelques nattes, d'étoffes d'écorce, de poteries. L'Ujiji donne un excellent cuivre rouge, les armes sont faites du fer indigène; mais le produit où ces Africains excellent, ce sont les pipes. Ils en font de toutes formes et de toutes grandeurs, et souvent de fort élégantes; ils les teignent de diverses couleurs et les ornent de tubes de cuivre ou de fer.

III. — LES GRANDS LACS.

C'est seulement après le *masika*, saison des pluies, que le lac Tanganyika devient navigable. A l'extrémité septentrionale, il reçoit un cours d'eau que l'on dit très important; mais les indigènes

d'Ujiji se refusent absolument à s'y rendre, parce que les tribus riveraines leur sont hostiles, et qu'elles sont réputées anthropophages. Cependant M. Burton avait l'intention de pousser son exploration jusqu'à ce point mystérieux; enfin, après bien des pourparlers, un chef, appelé Kannena, s'engagea, pour un prix exorbitant il est vrai, à le conduire à Uwira, l'*ultima Thule* de la navigation du lac. Pour deux canots de petites dimensions, Kannena exigea trente-trois bracelets de la valeur de soixante dollars, trente-six colliers de perles de verre, vingt vêtemens et sept cent soixante-dix *dittos* ou porcelaines blanches, qui sont ces mêmes coquilles qu'on appelle *cauris* sur le Niger. Quant aux vêtemens, qui forment un des principaux objets d'échange dans ces régions, ils consistent en une pièce de coton longue de 3 mètres, une ceinture et un turban. M. Burton mit le comble à ses encouragemens en jetant sur les épaules de son conducteur une magnifique pièce écarlate, ce qui lui causa la joie la plus vive. Le capitaine et chaque homme de l'équipage reçurent, outre leur ration, huit vêtemens, cent soixante-dix *khetés* (colliers ou bracelets) de perles bleues et quarante porcelaines. L'interprète, Sayfé, se fit donner pour sa part huit vêtemens et vingt-sept livres de porcelaines blanches et bleues. Les équipages des deux canots consistaient en cinquante-cinq hommes: c'était le double du nécessaire; mais le prix était si avantageux que la tribu entière fût volontiers venue.

Les canots ne se composent que de troncs creusés à la hache. Les plus grands sont faits de planches grossièrement taillées et rattachées entre elles avec des cordes de palmier. M. Burton put alors justement déplorer la perte d'une embarcation de fer qu'avait emportée l'expédition anglaise. Les canots indigènes n'ont ni mâts ni voiles; on les mène avec des espèces de rames longues de six pieds et faites d'un fort bâton, à l'extrémité duquel s'allonge un morceau de bois en forme de trèfle, large comme la main. Les rameurs sont assis sur des bancs; en ramant, ils font toujours entendre un chant ou plutôt un cri monotone qu'ils n'interrompent de temps en temps que pour se quereller ou crier *senga! senga!* (videz l'eau). Dans un cercle de cuivre est enfermé à l'arrière le gouvernail; des bandes de bois de palmier élevées au-dessus du bordage servent à protéger la cargaison, qui souvent consiste en sel. Ces embarcations présentent peu de sécurité. Au centre, dans un espace vide long de six pieds, sont entassés les objets de rechange et les provisions.

Trois principales stations sur le lac sont en communication avec Ujiji: ce sont au nord Uwira, marché d'ivoire et d'esclaves,—les îles de Kivira et de Kasenge sur le bord occidental du lac, — la terre de Marunga au sud. Les mauvais canots d'Ujiji cabotent le long

des bords et ne se risquent à passer sur l'autre rive que quand le temps est beau. Le rivage oriental du lac, le long duquel on naviguait, est formé d'un terrain rouge sur lequel s'élèvent de grands blocs de grès. Au-delà d'une plage dont les sables quartzeux ont des reflets de diamans, on voit dans la plaine se dresser quelques villages de pêcheurs. Ils sont ordinairement bâtis à l'entrée des vallées et des ravins, et le flot vient les battre. Les huttes sont de terre et n'ont pas d'autre ameublement que quelques nattes et des outils de pêche.

A quelque distance au nord-ouest, près d'un lieu appelé Wafanya, l'Ujiji fait place à l'Urundi. La population de ce nouveau pays est inhospitalière et grossière. Le chef de Wafanya se présenta en personne, précédé de son étendard, une lance au bout de laquelle pendait une longue queue faite des fibres blanches d'une écorce, et suivi d'une cinquantaine de guerriers armés de lances et d'arcs. Il venait réclamer le présent de bienvenue. Il reçut quatre vêtemens, deux colliers et trois bracelets de corail, en échange desquels il eut la générosité de donner une chèvre.

A Wafanya, les canots se préparèrent à passer le lac, qui est coupé en deux stations par l'île Ubwari. La constante humidité de l'atmosphère entretient dans cette île de continuels brouillards. Elle est longue de 40 kilomètres, large de 6 ou 8, et composée d'une arête de rochers qui descendent brusquement à cette mer intérieure, et sont coupés de gorges étroites. Du sommet au rivage, elle est couverte, de verdure; la végétation offre ici plus de profusion encore que celle des bords du lac, et beaucoup des parties de l'île sont bien cultivées. Les habitans sont très redoutés. On dit que derrière leur épais abri de feuillage ils sont toujours à l'affût d'une proie humaine. Cependant les voyageurs descendirent sur deux points de l'île sans avoir à se plaindre des indigènes. Ces hommes ne forment pas une belle race; ils sont vêtus d'une étoffe d'écorce appelée *mbugu*, à laquelle pendent des queues d'animaux. Les femmes attachent leurs seins avec une corde et les dépriment d'une affreuse façon. Elles sont couvertes de peaux de chèvres ou de jupes d'écorce. Les femmes des chefs portent des anneaux de cuivre et des ornemens en perles. A Mtuwwa, une des principales localités de l'île Ubwari, le sultan réclama un droit de visite et reçut un bracelet et deux vêtemens. De ce point, les canots se dirigèrent vers le rivage occidental, où ils atteignirent Murivumba, dans l'Ubembé. C'est une contrée où les hommes, le climat, les moustiques, les crocodiles, sont également redoutables. Les indigènes y sont anthropophages; ils abandonnent à la nature sauvage un sol très fertile et se repaissent des plus ignobles alimens, d'insectes, de vermine, de chair putréfiée. Ils mangent la chair hu-

maine crue. La population qui se porta au-devant des canots avait un aspect chétif, sale et dégradé. Un chef indigène d'un des canots tira sur ces sauvages un coup de fusil, et ils répondirent par d'effroyables hurlemens.

En quittant ce hideux pays, les canots se mirent à côtoyer le rivage, et ils arrivèrent, après dix heures de navigation, à la frontière méridionale de l'Uwira. Le peuple de ce pays est policé relativement à ceux des environs. Son commerce a une grande activité, et la ville d'Uwira est un des principaux marchés d'ivoire, d'esclaves, de grains, d'étoffes d'écorce, d'ouvrages en fer. L'importation consiste en sel, tabac, coton, étoffes, perles. L'ivoire s'y paie son poids de cuivre. Le travail du cuivre est d'ailleurs une industrie du pays. On y fabrique aussi des nattes, des corbeilles, des paniers. Les marchandises y sont, relativement aux pays voisins, à très bas prix. Les trois fils du sultan d'Uwira vinrent visiter les Européens. C'étaient trois hommes de formes athlétiques, les plus beaux spécimens de la race noire de ces contrées. Leurs traits étaient agréables, réguliers, et d'un noir de jais. Ils étaient bien drapés dans de larges vêtemens d'écorce rouge; leur prunelle avait des tons d'opale, leurs dents étaient blanches comme l'ivoire, et une profusion de colliers et d'anneaux massifs chargeaient leurs bras et leurs jambes; des colliers de dents d'hippopotame entouraient leur cou.

M. Burton subissait à ce moment même un cruel désappointement : on n'était plus qu'à une très faible distance de la pointe septentrionale du lac; ses bords, en se resserrant, indiquaient qu'il allait finir, et les équipages se refusaient à aller plus loin. A entendre Kannena, sommé de tenir ses engagemens, les populations de ces bords étaient tellement sauvages que tous les hommes refusaient d'y aller risquer leur vie, et ni les promesses ni les menaces ne purent changer sa détermination. M. Burton eut du moins la consolation de pouvoir interroger les jeunes fils du sultan sur un pays qu'ils connaissaient bien. Ils lui affirmèrent que le Ruzisi, la rivière mystérieuse du nord, est un affluent du lac, non un canal de décharge, comme le prétendent les Arabes. Maruta, le sultan d'Uvira, et les trois géans ses fils ne manquèrent pas de réclamer le présent de bienvenue; ils obtinrent douze vêtemens, des bracelets de verre et trente colliers de corail. En échange, ils envoyèrent des chèvres et du lait.

Lorsque l'expédition quitta Uwira en avril 1858, la saison humide en était à ses dernières convulsions, et de terribles tempêtes bouleversaient les eaux du lac. Les canots eurent à en subir une des plus violentes. A la suite d'un calme plat survint un vent froid; le ciel était obscurci par des nuages que déchiraient de fréquens éclairs;

la pluie tomba d'abord en ondées, puis par torrens, et le vent soulevait de longues vagues. Les équipages, atterrés, trempés, poussaient des cris, et ils ne recouvrèrent la raison que quand l'orage eut cessé. Le retour de l'expédition se fit avec assez de promptitude; neuf jours après le départ d'Uwira, elle rentrait dans Ujiji.

L'exploration du lac Tanganyika a eu l'important résultat de nous faire bien connaître la topographie de cette partie de l'Afrique centrale. Depuis qu'on avait appris par les récits arabes et indigènes l'existence d'une mer intérieure, on était tombé dans plusieurs erreurs, dont la principale consistait à confondre, en les réunissant en un seul, différens systèmes d'eau que l'on appelait Unyamesi, Nyanza, Ukevéré. Nous savons maintenant qu'il y a à la côte est d'Afrique trois grands bassins distincts : le Tanganyika, celui que nous venons de voir; plus au nord, le Nyanza, dont M. Speke a reconnu les bords méridionaux, et plus au sud le Nyassa, c'est-à-dire ce Maravi qui de toute antiquité figurait sur les cartes de l'Afrique. C'est par le missionnaire Livingstone que le bassin du Nyassa a été reconnu.

La nappe distincte du Nyanza est séparée du Tanganyika par de hautes montagnes. La partie que l'on en connaît coupe le deuxième parallèle sud. Il est probable que ce lac remonte au-delà de l'équateur, que la chaîne à laquelle appartiennent les pics Kilimandjaro, Kenia et Ambolola en forme le bassin, et que de ses eaux s'échappent les premiers filets qui forment le Nil à sa naissance. M. Speke a visité sur son rivage méridional les pays d'Uquimba, d'Usabi, d'Uhendi, en s'arrêtant aux stations de Salawé, Néra, Urima, Ukumbi, qui sont des marchés d'esclaves et d'ivoire. Dans le lac même, il a vu les parties méridionales des îles Ukevéré et Mazita. La dépression de cette nappe d'eau est extraordinaire : elle s'étend à 1,143 kilomètres au-dessous du niveau de la mer, à laquelle le Tanganyika n'est inférieur que de 564 kilomètres. La partie septentrionale paraît être inconnue même des populations qui s'étendent sur la côte sud. Celles-ci disent qu'il faut un mois pour le traverser. Les Arabes de Kazeh prétendent que ce lac reçoit à la hauteur de l'équateur une rivière appelée Kitanguré. Dans la saison des pluies, le Nyanza prend une vaste extension; la profondeur du bassin paraît être considérable; les bords, dans le sud, sont plats ou couverts de montagnes peu élevées; l'eau est douce, elle a des teintes bleues et claires qui sous le vent du sud-est s'assombrissent, mais sans jamais prendre la couleur rouge et verte du Nil. Les îles d'Ukevéré et de Mazita sont très peuplées, et les habitans font un grand commerce d'ivoire. Le marché le plus important de cette précieuse denrée se trouve à Urudi, sur la côte orientale.

Le Tanganyika a une eau douce et limpide très agréable. Il est très profond. Ses affluens sont nombreux; ce lac est le grand réservoir de tous les cours d'eau et des torrens de cette partie de l'Afrique. Il semble être le résultat d'un grand déchirement volcanique; cependant l'infériorité du niveau du Tanganyika, par rapport à celui de la mer, semble peu favorable à cette hypothèse. On ne lui connaît pas d'effluens, par conséquent il ne communique pas avec les autres lacs; mais après la saison des pluies il étend ses limites. La persistance alternative des vents d'est et d'ouest imprime aux flots un mouvement qui découvre une bande des rivages, ce qui a fait croire à tort aux Arabes que le lac avait un flux et un reflux.

Après leur retour à Ujiji, les voyageurs firent leurs préparatifs de départ; ils étaient pressés de rentrer sur le théâtre de la civilisation blanche. Ils quittèrent à la fin de mai 1858 ces régions de l'Afrique intérieure et revirent successivement l'Unyanyembé, Kazeh et les autres stations de leur itinéraire. A Kazeh, M. Burton fut obligé de prendre quelque repos pour rétablir sa santé, très altérée par les précédentes fatigues, et ce fut ce temps que M. Speke mit à profit pour explorer les régions du Nyanza. M. Burton recueillit d'ailleurs des Arabes quelques informations sur ces mêmes pays. Les voyageurs apprirent ainsi que l'Uganda est à cinquante-trois stations d'Ujiji, dont il est séparé par l'Usui et le Karagwok, qui forme la frontière septentrionale du lac Nyanza. Ce pays s'étend sur les rivières Kitanguré et Kitangulé, tributaires du lac; il est entièrement situé sur l'équateur. Les montagnes s'y élèvent à une hauteur de 2,500 mètres; elles sont entrecoupées de gorges et de vallées profondes. Les plaines et les jungles y sont rares. Les voyageurs qui arrivent par le sud aux limites de ces contrées, tandis que d'autres y parviennent en remontant le Nil, sont près de se rejoindre, et bientôt du nord et du sud ils se donneront la main par-dessus l'équateur.

C'est ainsi, en utilisant par l'étude des renseignemens indigènes les nombreuses haltes de leur retour, que les explorateurs atteignirent, en février 1859, les côtes de l'Océan-Indien, qui allait les emmener loin de cette Afrique qu'ils ont tant contribué à nous faire connaître. En rentrant dans leur patrie, ils n'allaient pas lui demander un long repos, car M. Speke est reparti en compagnie d'un nouveau voyageur, M. Grant, pour les mêmes régions de l'Afrique, avec l'intention de pénétrer cette fois jusqu'à l'équateur. M. Burton est allé, pour compléter sa connaissance du monde, visiter l'Amérique septentrionale et le pays des Mormons; puis, à son retour, nommé consul de la Grande-Bretagne à Fernando-Pô, il n'a pas tardé à se sentir repris de la passion des voyages, et nous venons d'apprendre, par une récente communication, que l'infatigable ex-

plorateur, quittant Lagos le 20 octobre 1861, a remonté la rivière Ogun ou Abbeokuta jusqu'au village d'Aro, où elle cesse d'être navigable. On peut attendre sur cette nouvelle excursion d'intéressans détails.

IV. — L'AFRIQUE AUSTRALE. — DE L'ALGÉRIE AU SÉNÉGAL PAR TOMBOUCTOU.

Dans l'Afrique australe, l'intrépide Livingstone a poursuivi avec un succès constant ses fructueuses recherches. Il se proposait surtout de reconnaître les faits hydrographiques particuliers au bassin du Zambèze et de porter au sein des populations indigènes les enseignemens de la morale et de la religion. En juin 1858, le hardi investigateur, quittant l'île de l'Expédition dans le delta du Zambèze, remontait ce grand fleuve, navigable dans toutes les saisons de l'année. Les marécages du delta sont malsains; mais le cours moyen et supérieur du fleuve est d'une grande salubrité. Toute la contrée est fertile; elle produit un coton qui peut rivaliser avec ceux de l'Égypte et des États-Unis. La canne à sucre y croît sans culture. Sur un affluent du Zambèze, le Shiré, l'expédition a découvert un lac important que les indigènes appellent Schirwa. Il est enveloppé de montagnes à une altitude de 600 mètres au-dessus de la mer; il a une longueur de 60 kilomètres sur 30 de large, et les bords sont habités par la tribu des Nanganga, qui a le mérite, si rare en Afrique, de ne pas pratiquer l'esclavage. Au-delà de cette tribu, de l'autre côté du Shiré, s'en trouve une autre qui porte le nom de Maravi, et qui s'étend jusque sur le bord d'un autre lac appelé Nyassa, lequel, on vient de le dire, n'est autre que l'ancien Maravi.

Ainsi se confirment chaque jour les notions peu considérables, mais exactes, que nous a léguées la géographie ancienne. Ptolémée plaçait à la côte orientale un lac qui figure sur la carte de d'Anville sous le nom de Maravi. Pendant dix-huit siècles, la science en a tour à tour admis et nié l'existence; on le rangeait au nombre des inventions fabuleuses à côté des montagnes de la Lune. Or ces montagnes de la Lune, voici que nous les tenons elles-mêmes. Ce lac Maravi, un missionnaire, lointain successeur de Ptolémée, le retrouve; seulement le géographe grec avait commis des erreurs en longitude et en latitude assez pardonnables, puisqu'il fit, un des premiers, usage de ces mesures qui de son temps étaient une invention toute nouvelle.

Le Shiré, à peine entrevu jusqu'ici, est un cours d'eau important et rapide, embarrassé souvent, comme la plupart des fleuves africains, de chutes et de cataractes. Cependant il paraît qu'il possède

des passes et des canaux naturels qui permettent de le remonter loin. Il est dominé dans sa partie inférieure par une chaîne de montagnes dont un des sommets s'élève à 1,200 mètres. Les Portugais seuls avaient déjà parcouru quelques parties de cette rivière, et l'on sait que ce peuple a eu le tort et le malheur de maintenir une ignorance systématique sur ses découvertes pendant sa domination en Afrique. Le Shiré se jette dans le Zambèze entre deux points appelés Mazara et Senna. Quant au Zambèze, que l'on connaissait si peu naguère, il a été entièrement reconnu entre Quillimané et Têté; son cours est interrompu en un lieu appelé Cavravassa par une cataracte où il faut recourir pour les embarcations au portage. Le district de Têté est fertile et riche en métaux, mais il a beaucoup à souffrir des inondations qui suivent la saison des pluies. Aussi les indigènes exhaussent-ils leurs maisons par un système de pieux, comme on le fait aussi dans l'archipel de la Sonde. Au-dessus de ce district, le fleuve est interrompu par une autre cataracte d'une étonnante magnificence, à laquelle le voyageur anglais a donné le nom de Victoria. Il a en cet endroit, appelé par les indigènes Mosiotunya, plus de 90 mètres de profondeur sur 1,692 de large; les berges ont 25 mètres de haut. Cette énorme fissure forme brusquement un angle droit; l'eau s'y précipite avec fracas, se couvre d'écume, puis est rejetée subitement à gauche avec des bouillonnemens tumultueux. Ce bassin est dominé par des promontoires chargés de verdure, d'où l'on voit dans le lointain le fleuve, rétréci à la largeur d'une trentaine de mètres, rouler ses eaux verdâtres et encore agitées. Même dans les basses eaux, la masse qui tombe est énorme, et deux colonnes de vapeur qui montent et la dominent reflètent le soleil, et encadrent ce merveilleux paysage dans les splendeurs d'un arc-en-ciel permanent. C'est en novembre 1860 que M. Livingstone a visité cette cataracte de Mosiotunya.

Un autre affluent de l'Océan-Indien, qui débouche en face des îles Comores, et dont le cours supérieur paraît être en communication avec le lac Nyassa, le Rowuma, a été exploré en 1861 par M. Livingstone, qui l'a remonté sur un petit *steamer*, le *Pioneer*, dans une longueur de 50 kilomètres. Ce fleuve, comme le Zambèze, est embarrassé par une succession de bancs de sable d'une vaste étendue. Les bords, d'une rare beauté, s'élèvent à 300 mètres de hauteur, et sont chargés d'une riche verdure. Au-delà du point où l'expédition s'est arrêtée, son lit se rétrécissait, et il coulait plus profond entre des gorges de rochers d'une grande élévation. C'est une prochaine expédition qui décidera si réellement les eaux de ce fleuve communiquent avec celles du Nyassa.

Aux expéditions dans l'Afrique centrale, il convient de rattacher les courses de quelques aventureux chasseurs que leur ardeur entraîne parfois, au profit de la science, par-delà la limite des terres connues. Notre Levaillant, que la passion de cette vie vagabonde mena, à la poursuite des grands animaux, à travers des régions nouvelles, a eu de nombreux héritiers. On a autrefois mentionné les exploits du *highlander* Gordon Cumming, du Suédois Wahlberg, qui périt écrasé sous les pieds d'un éléphant. Leurs successeurs aujourd'hui s'appellent Green, Baldwin; le plus aventureux de tous, le Suédois Charles Andersson, à qui l'on doit une relation de voyage dont nous avons parlé autrefois, a repris ses courses vagabondes au-delà du pays des Namaquas. Mêlant aux jouissances de la chasse la curiosité géographique, il s'en est allé à la recherche du fleuve Cunéné, dont on possède l'embouchure, mais sans connaître la direction de son cours. Les courses de l'explorateur suédois l'ont conduit près d'un autre fleuve qui ne figurait pas sur les cartes, l'Okavango ou Okavanajo. Ce cours d'eau paraît être navigable, et les bords en sont habités par des peuplades agricoles. A l'époque où le voyageur s'avança dans cette direction, le climat était insalubre; mais il pense qu'on y pourrait pénétrer sans danger de juin à septembre. M. Green a visité les districts d'Odonga et d'Ovampo, au nord du fleuve Orange. De leur côté, deux missionnaires, MM. Hahn et Rath, se sont avancés du pays des Damaras dans la même direction. Ils ont vécu quelque temps au milieu des Bushmen, hommes des bois, cette branche des Hottentots dont on a signalé souvent la misère et l'abjection. Ceux que les voyageurs ont vus leur ont donné, bien que misérables, une moins mauvaise opinion de cette famille africaine. Les missionnaires ont suivi les cours de l'Omuramba et de l'Owampo. Le crocodile s'avance jusque dans ces cours d'eau, mais il y est à sa limite sud-ouest extrême. En juillet 1858, les voyageurs atteignirent les bords d'un lac formé par l'Omuramba, et qui n'a guère que 50 kilomètres de circonférence. On croit que c'est celui que M. Galton a déjà signalé sous le nom d'Etosa. Les tribus qui occupent les territoires situés entre l'Odonga et le Cunéné connaissent les armes à feu, et sont en relations avec les marchands portugais. Cette partie de l'Afrique est plus peuplée qu'on ne le pensait; elle est fort riche. Les indigènes Ovampos exploitent dans leurs montagnes d'abondantes mines de cuivre, et leur sol est très fertile. Le cotonnier y croît à l'état sauvage, et la flore africaine s'enrichira de bien des notions neuves quand les végétaux inconnus et souvent étranges de ces contrées auront été classés.

Parmi les questions africaines, il en est une qui intéresse la France sous le double point de vue de la curiosité scientifique et de

l'occupation coloniale. Il s'agirait de relier l'Algérie au Sénégal par Tombouctou, la grande ville du Soudan occidental et du Niger. Tel est le but que la France propose avant tout aujourd'hui à l'activité de ses explorateurs. Parmi les hommes qui se sont voués à cette tâche difficile, celui qui donne le plus d'espérances est un jeune Français, M. Duveyrier. Ce voyageur a mis à profit l'expérience et les conseils de son glorieux prédécesseur Barth; il a appris la langue arabe, et il manie les instrumens scientifiques sans lesquels les plus curieuses investigations sont de peu de valeur. Il y a trois ans que M. Duveyrier a quitté la France, et il ne s'est encore engagé que sur la lisière du désert et dans les premières oasis. Il s'est vu arrêté par les guerres du Maroc et les inimitiés des tribus du désert; mais ce qu'il a pu faire jusqu'ici a une importance réelle, et donne bon espoir pour la suite de l'entreprise. Parti de Biskra, le jeune voyageur s'est dirigé avec une caravane sur le Djérib, une des provinces les moins connues de la Tunisie, où la première ville à laquelle on arrive par le désert est Nafta, qui compte huit mille âmes et qui n'est pas sans importance commerciale. Le Nefzaoua, district voisin, est une vaste oasis comprenant plus de cent villages. Le sol y est bien arrosé, il a de riches pâturages; les habitans présentent le type nègre, cependant ils parlent l'arabe. Ils bâtissent des maisons en brique crue, et il y a au milieu de leurs villages une espèce de forteresse, le *bordj*, où leur calife vient s'établir à l'époque de la perception des impôts. Poursuivant sa reconnaissance dans la Tunisie, M. Duveyrier traversa Gabès, qui est bâtie avec les matériaux de l'ancienne *Tacape*, sur la côte de la Syrte. La population en est active, et les Juifs s'y trouvent en grand nombre. De Gabès, le voyageur pénétra bientôt, à travers des plaines encore couvertes de débris romains, dans Gafsa, l'antique *Capsa*, ville qui fait un commerce assez actif en dattes, huiles, tapis; puis il rentra à Biskra, ayant fait des observations en longitude et en latitude, recueilli des notions d'histoire naturelle et rassemblé les élémens d'une carte de cette région peu connue.

A son retour, M. Duveyrier reçut du général Martimprey une mission qui avait pour objet de concilier à la France les populations errantes du désert et de faciliter nos relations avec le Soudan. Il devait aller trouver les principaux chefs des Touâregs pour les exhorter à nouer des relations amicales avec notre colonie et à diriger vers elle les caravanes du Soudan. Il se rendit d'El-Oued à R'adamès, espérant pouvoir de là pénétrer dans R'at, puis dans Aïn-Salah, en traversant le Sahara central pour revenir à Tuggurt par El-Golea et Ghardaia. Il gagna R'adamès par la voie de Berezof, la plus orientale, et qui est tracée dans une des parties les moins connues du

désert. La partie du Sahara que le voyageur franchit était dénuée d'eau douce dans une longueur de 326 kilomètres, et l'on n'y voyage que la nuit à cause de l'intolérable chaleur du jour.

R'adamès, aux portes du désert, à deux cent cinquante lieues d'Alger, est enveloppée dans une forêt de palmiers. Toutes les rues sont abritées contre la chaleur. Le voyageur y fut bien reçu et y trouva une occasion de se rendre à Tripoli. Il visita le Djébel-Néfoussa, contrée montagneuse encore inexplorée, et qui est couverte de ruines romaines. Elle a de nombreux villages; sa principale richesse consiste dans la culture de l'olivier. De retour à R'adamès, M. Duveyrier espérait visiter R'at; mais le fanatisme aveugle des indigènes lui en a fermé les portes et lui a interdit le chemin d'Aïn-Salah, qui promettait une abondante moisson de notions nouvelles. Cependant il résolut de tenter un effort, et s'avança jusque sous les murs de la ville; mais on ne l'y laissa pas entrer. Il dut se retirer, et son retour s'opéra par Mourzouk et Tripoli; il rentra à Alger à la fin de 1861. Là, le jeune explorateur a payé son tribut au climat de l'Afrique, et quelque temps sa vie a paru en danger. Il est prêt aujourd'hui à reprendre le chemin sur lequel il a fait déjà de si courageux efforts.

Cette ville de R'at, aux portes de laquelle le voyageur français a dû s'arrêter, avait été ouverte, quelque temps avant son entreprise, à un Arabe algérien, interprète au service de notre armée, qui a rapporté des renseignemens intéressans sur cette ville africaine. L'interprète Bouderba a franchi en quatre mois les 1,395 kilomètres qui séparent Alger de R'at. Il était parti de Lagouath en août 1858 avec quelques hommes et vingt-cinq chameaux portant de l'eau et des provisions. Ce trajet fut pénible; souvent les puits étaient desséchés, ou ils n'offraient qu'une eau impure. Environ à moitié route, au-delà de l'*oued* (1) Taral, dont les berges ont 40 et 50 mètres d'élévation, la caravane gravit le plateau aride de Ter'ourit et parvint au passage appelé *Idara-Itedjeren*, « difficile à franchir ». C'est un rocher haut de 15 mètres, qui est jeté en travers du sillon tracé par les caravanes dans le désert. Au pied de l'Idara est un grand amas de cailloux servant à un exercice auquel ont l'habitude de se livrer en ce lieu les voyageurs. Ils lancent pardessus le bloc un de ces cailloux, et s'ils le dépassent et que la pierre retombe de l'autre côté, ce qui est l'indice d'une grande vigueur, ils ont l'honneur d'inscrire leur nom sur le grès tendre du rocher. Plus loin se dresse encore une suite de rochers se rattachant à la chaîne de Ksar-el-Djenoun, qui vient aboutir à R'at.

(1) On donne le nom d'*oued* au lit des torrens qui se forment après les pluies.

C'est là que Barth, égaré dans une course imprudente, faillit périr, il y a douze ans, au début de son voyage. Enfin la caravane atteignit R'at. Cette petite ville est dominée à l'ouest par un mamelon couronné d'un bois de palmiers. Elle est habitée par les Touâregs, qui y ont élevé des maisons de pierre, de terre, et de simples tentes de peau de buffle. La population touâreg s'y compose de deux races différentes, l'une conquérante, les *ihoggar* ou nobles, l'autre conquise, les *im'rad*, qui paie aux premiers une redevance annuelle et leur abandonne le dixième des produits qu'elle vend et achète. Les premiers semblent, par certains caractères, se rattacher aux races blanches, tandis que les seconds sont évidemment de sang noir. La population permanente de la ville ne dépasse pas six cents âmes, mais elle est plus que décuplée par la population flottante des commerçans, des industriels, forgerons, cordonniers, qui vient des oasis environnantes pour faire le trafic avec R'at. Beaucoup de caravanes viennent du Fezzan, et même de l'Égypte, du Bornou et du Haoussa. On trouve sur les marchés des soieries, des cotonnades, de la verroterie, et beaucoup d'autres objets. Il faut aux caravanes huit jours pour se rendre du Fezzan à R'at. Les produits européens sont presque exclusivement de fabrique anglaise. Ils pénètrent par les côtes de Guinée, de Sénégambie, par le Maroc, Tripoli et l'Égypte. Les Anglais ont mis à la poursuite de ce monopole du temps et de la patience, mais ils ont su se rendre maîtres du commerce de tout le centre de l'Afrique. Leur premier soin a été de s'assurer de colporteurs pour traverser ces régions. Ils se sont adressés aux marchands de R'adamès, puis des négocians anglais sont venus s'installer à Tripoli, et ils n'ont pas craint d'ouvrir à leurs sauvages intermédiaires de larges crédits, certains que l'intérêt les leur ramènerait toujours. En effet, il y a aujourd'hui des maisons qui présentent la singulière association d'Anglais avec des Touâregs ou des Arabes, et qui font souvent de grandes fortunes. L'Angleterre n'a pas seulement là des débouchés pour ses marchandises, elle s'y fait aussi de nombreux partisans, qui la présentent aux Africains de l'intérieur comme la nation la plus puissante et la seule amie des musulmans.

Pour avoir le tableau complet des travaux d'exploration dont l'Afrique a été le théâtre dans ces dernières années, il faut ajouter aux recherches que nous venons de retracer celles qui ont eu pour objet les sources du Nil, dont la *Revue* a récemment entretenu ses lecteurs (1), et aussi les laborieuses et importantes expéditions dont M. le colonel Faidherbe a couvert le bassin du Sénégal, et dont

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars et du 1er avril 1862.

nous avons déjà présenté ici les résultats (1). Plus au sud, sur le Gabon et la Haute-Cazamance, fleuve dont l'embouchure est voisine de Gorée, les officiers de notre marine ont encore fait d'utiles reconnaissances, qui ont pour but de placer les populations riveraines sous l'influence française et de rattacher nos comptoirs de cette côte à notre colonie du Sénégal (2).

Nous venons de voir l'Afrique attaquée à toutes ses extrémités à la fois par les nations européennes. Dans ce continent, la nature, puissante comme aux premiers jours, prodigue la force et renouvelle les merveilles de la création primitive pour les plantes, les animaux, pour tous les êtres, l'homme excepté. Celui-ci y vit dans une infériorité manifeste. Pourquoi tant d'abaissement? L'homme, qui ailleurs s'élève à l'intelligence de ce qui est beau et juste, qui sent la vérité, qui sait faire un noble usage de la pensée, poursuivre l'espérance de destinées meilleures, et qui pour cette œuvre a fondé de puissantes sociétés, l'homme, dans une des plus grandes parties du monde, d'une extrémité à l'autre, est chétif, abject, égoïste; il vend son semblable et même ceux de sa famille, il se déforme le visage, et semble se complaire dans la laideur physique et morale. Cependant nous ne sommes plus au temps où l'on pouvait considérer le noir comme un être de création inférieure, intermédiaire entre l'homme et la bête. La science interrogée a répondu que tout ce qui porte le nom d'homme, inégal aujourd'hui, procède de la même création, part du même point, et, à côté de cet arrêt porté par la science, ces élans de pitié, de compassion qu'ont ressentis tous les cœurs élevés attestent encore la communauté d'origine. S'il n'y avait dans notre conscience quelque chose qui nous dît que ces malheureux sont de notre famille, les assemblées des grandes nations, les législateurs, ne se seraient pas levés pour eux, ils n'auraient pas interdit de les vendre et de les traiter en bêtes! Nous sentons aussi qu'on ne peut pas condamner à l'abjection fatale ces êtres infortunés sans ravaler l'espèce entière, car si l'homme ne pose pas entre l'animal et le dernier de son espèce une infranchissable

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1861.

(2) Parmi les relations de voyages en Afrique, il en est encore une qui a paru dans le cours de l'année 1861 (*the Gorilla country. Explorations and adventures in parts of Equat. Africa*, by A. du Chaillu; 1 vol. in-8°, Londres 1861). L'auteur, M. A. du Chaillu, Américain d'origine française, prétend s'être avancé à une grande distance de la côte dans la profondeur des forêts, et il rapporte, avec son volume, une carte chargée de noms nouveaux pour la géographie. Malheureusement de nombreuses contradictions se sont élevées contre les assertions du voyageur; la critique géographique a cru y découvrir des erreurs et des invraisemblances; puis les doutes qu'elle avait conçus ont été confirmés par des déclarations de résidens honorables de la côte du Gabon, qu'on peut voir dans l'*Athenæum* du 14 décembre 1861.

barrière, du premier au dernier, descendant par une échelle rapide, il se mêle à tous ces animaux dont sa raison cependant lui atteste l'infériorité, et voilà le roi de la création, cet être à qui sa conscience ouvrait les perspectives du juste et du beau, qui avait le droit d'espérer, de se tourner vers Dieu, le voilà rejeté dans le chaos infime des créations primitives! On peut dire que jamais plus grand, plus terrible problème n'a été soumis à notre curiosité, et tous les efforts des peuples civilisés doivent tendre à le résoudre.

L'Afrique est couverte de maux qu'il faut adoucir. Le pire de tous, c'est l'esclavage. Le jour où le noir en sera venu à respecter son semblable, il aura fait vers l'amélioration un pas immense. Pour obtenir un tel résultat, les nations européennes ne doivent cependant pas employer la contrainte. Peut-être un grand déploiement de forces pourrait-il frapper l'esclavage et le faire momentanément disparaître de Zanzibar, un de ses principaux foyers : aussi les Arabes, si habiles à exploiter l'Afrique, ont en horreur les Européens et leur abolition de la traite; mais ce ne sont pas les effets, ce sont les causes qu'il faudrait atteindre. Autrement ni flottes ni traités ne sauraient avoir raison du trafic humain à la côte, et moins encore dans l'intérieur. On essaierait en vain de cicatriser par des procédés violens cette plaie toujours saignante : le remède n'est pas dans la force; s'il peut se trouver à son heure dans la persuasion, la douceur, la bienveillance des enseignemens, cette heure semble bien éloignée encore! Quelle misère, quelle dégradation, quelle négation des devoirs, des sentimens de l'humanité, de la conscience dans ce vaste continent! Les tribus y vivent dans une permanente inimitié; le fort se jette sur le faible et le vend à la première caravane qui passe. Une telle barbarie ne saurait être le terme de la destinée de tant d'êtres humains; c'est à nos sociétés mieux douées, plus favorisées, de relever ces malheureuses créatures, de tourner leurs regards vers Dieu, et de leur enseigner leurs devoirs. L'énergie de la charité chrétienne n'est pas incapable de ce miracle; mais quel temps, quelles séries de générations, quelle patience et quels efforts ne faudra-t-il pas pour opérer de si grands changemens dans l'histoire du monde! Ne désespérons pas néanmoins; peut-être le redressement de tant de misères et d'horreurs se trouvera-t-il à la dernière étape de la marche que les hommes poursuivent sur cette terre, peut-être sera-ce le couronnement de l'œuvre patiente et graduelle qu'accomplit la civilisation.

ALFRED JACOBS.

DE LA MUSIQUE

J'ai retrouvé en fouillant de vieux papiers le souvenir déjà ancien d'une conversation sur la musique, dont quelques parties m'ont paru intéressantes et même dignes d'être placées sous les yeux des lecteurs. Mon interlocuteur, un jeune puritain d'humeur tendre et de conscience scrupuleuse, était un ennemi déclaré de cet art enivrant et irrésistible. Contrairement à l'opinion généralement répandue, il voyait dans la musique telle que l'ont faite le progrès des temps et son exil du sanctuaire, non une médiatrice entre le monde terrestre et le monde idéal, mais le plus formidable instrument de destruction morale qui eût jamais été inventé. Son imagination, ingénieusement sombre, avait même trouvé une explication singulière de la frénésie musicale de nos contemporains et de leur ardeur à répondre aux sollicitations qui leur sont faites chaque jour au nom du dieu, ou plutôt, pour conserver à son langage toute sa couleur mystique et puritaine, au nom du démon de l'harmonie. D'après lui, Satan, instruit par une longue expérience et de nombreux déboires, avait été amené à reconnaître deux vérités essentielles qu'il avait ignorées jusqu'à une époque très récente, ignorance qui plus d'une fois avait fait échouer les trames les plus fortement ourdies et les stratagèmes les mieux combinés de sa diplomatie. La première de ces deux vérités, c'est que les hommes avaient peur de lui lorsqu'il se présentait devant eux tel qu'il était, et qu'il déclinait son nom et ses qualités. Alors, comme ils savaient à qui ils avaient affaire, ils se tenaient sur leurs gardes et ne lui accordaient que peu de chose. Généralement il lui fallait s'en retourner avec des promesses fort vagues et des gages peu sûrs de fidélité, par exemple le blasphème d'un fou ou le cri de détresse d'un cœur malade. Ajoutez encore que la plupart du temps sa présence agissait

comme un réactif tout-puissant; il paraissait, et le fou qui avait proféré le blasphème évocateur éprouvait une telle secousse, qu'il en était rendu à la raison; il parlait, et le cœur malade qui avait crié vers lui dans sa détresse sentait ses cicatrices se fermer subitement et reprenait confiance en sa force. La seconde vérité que l'expérience lui avait enseignée, c'est que les hommes hésitaient beaucoup à vendre leur âme en bloc, et qu'ils reculaient devant les marchés trop absolus. Tout ou rien n'était décidément pas leur devise. Il leur proposait un marché franc, loyal, sans réticence et sans arrière-pensée : la propriété éternelle d'une âme en échange de la possession temporaire de quelques-uns des biens de la terre. Ils épiloguaient, rusaient, équivoquaient, marchandaient; ils trouvaient le marché trop dur et les conditions trop onéreuses. Ils auraient bien consenti à vendre un quart, un tiers ou même une moitié de leur âme; mais leur âme entière, c'était trop. Aussi le renvoyaient-ils la plupart du temps sans rien conclure.

Ainsi donc il ne gagnait rien à sa loyauté qu'une réputation d'usurier. Il réfléchit beaucoup et arriva à cette conclusion, qu'il devait désormais éviter de se montrer en personne et de proposer des marchés trop absolus. « J'inventerai, se dit-il, un art qui remplira ces deux conditions et amènera vers moi ces consciences pusillanimes et récalcitrantes sans les effaroucher; je leur achèterai leur âme en détail, atome par atome, un jour un peu de leur énergie virile, un autre jour un peu de leur candeur sauvage, un autre jour encore un peu de leur activité pratique et de leur ardeur laborieuse. Leur vie filtrera vers moi lentement, goutte à goutte, comme au travers d'une passoire ou d'un tamis aux pores subtils et invisibles. Puisque ma franchise et ma loyauté leur font peur et leur déplaisent, je saurai leur parler un langage séduisant et les entourer de couronnes et de guirlandes. Mon nom prononcé suffit pour les guérir de leurs blessures et les arracher à leur folie!... Eh bien! l'art que j'emploierai entretiendra leur folie, la chauffera de rêves ardens, caressera leurs blessures et les arrosera de baumes irritans. Ils trouveront une ivresse dans leurs blasphèmes, et leurs souffrances leur seront une douceur. J'affaiblirai leurs nerfs pour en augmenter la susceptibilité douloureuse, je les rendrai sensibles aux moindres souffles des vents embrasés de mon royaume, et, triomphe plus rare, ce trésor sacré des larmes qui est caché en eux, par lequel ils révèlent tout ce qu'ils ont de divin, l'humaine sympathie, la bonté, le dévouement, ce trésor qui est la rançon de leur âme, la source où elle se purifie et se rend de nouveau digne de Dieu après s'être rendue digne de moi, j'en prendrai possession. Ces larmes précieuses, qui ne sont faites pour couler qu'aux jours solennels de la vie et sous

le coup des émotions divines, je les rendrai faciles et vulgaires. A la volonté de mon art magique, elles viendront sous leurs cils pour une sensualité, pour un caprice, pour un désir passager et suspect, moins que cela, pour un trouble sans objet. Ah! ils refusent la damnation sous la forme d'apoplexie et de mort subite! Je saurai la leur donner sous la forme de névralgies et de rhumatismes. » Telle était l'explication quelque peu sombre que donnait mon jeune puritain de l'origine du goût des contemporains pour la musique et du caractère tout profane qu'a pris dans les temps modernes cet art autrefois réputé le plus divin de tous.

— Je ne puis m'associer, disais-je, à vos anathèmes et à vos sarcasmes, qui ne me prouvent, à tout prendre, qu'une chose : la passion que vous inspire l'art même que vous prétendez haïr. Pour moi, bien loin de voir dans la musique un piége du diable, j'y verrais plutôt un présent de Dieu; loin d'y voir un instrument de destruction morale, j'y verrais un des plus puissans instrumens de civilisation qui ait jamais été à l'œuvre en ce monde. Vos anathèmes, je le sais, ne tombent après tout que sur la forme qu'a revêtue la musique moderne, forme que vous condamnez en la flétrissant des noms de profane et de diabolique; mais même sous cette forme, que, moins sévère, je me contente d'appeler mondaine, elle n'a pas démérité de son antique origine, et elle accomplit encore, mieux que jamais peut-être, sa divine mission. Oui, quoi que vous en pensiez, même aujourd'hui elle ne recrute pas pour le diable, elle recrute pour Dieu; elle n'est pas un élément de désordre, mais de bien moral, car elle diminue et affaiblit les deux grands fléaux qui entretiennent l'anarchie dans les sociétés humaines : l'ignorance et l'isolement des âmes.

Tout mal social vient d'une de ces deux causes, ignorance et isolement. Combien les âmes sont séparées les unes des autres, la plupart des hommes ne s'en doutent guère; mais vous et moi, nous le savons. Les âmes humaines s'ignorent les unes les autres et n'ont que de rares occasions de communiquer entre elles. Les cloisons charnelles qui les protégent sont épaisses et sourdes, et les paroles les plus sages et les plus religieuses, les paroles les plus semblables aux vôtres, ô jeune ascète, viennent s'émousser et s'amortir contre ces remparts, comme les boulets les plus meurtriers et les plus rapides contre ces revêtemens de terre dont l'art des ingénieurs enveloppe les forteresses. En vérité, on pourrait dire que l'âme humaine passe la moitié de son séjour sur la terre à l'état de mutisme, et l'autre moitié à l'état de surdité. Quand on lui parle, elle n'entend pas, et quand il lui arrive à son tour de parler, elle ne rencontre pas de réponse. Dans sa longue surdité, elle contracte les

vices de l'indifférence et de l'égoïsme, et dans ses temps de mutisme elle couve le ressentiment, le mépris et la haine. Si rares sont les occasions de sympathie, que l'on compte dans la vie les événemens qui favorisent la rencontre fraternelle des âmes et les heures bénies où il leur a été permis de révéler ce qu'elles étaient. Que dis-je? ces événemens font date dans l'histoire des hommes, et ces heures restent indélébilement marquées sur le cadran où les siècles viennent tour à tour se faire inscrire pour être effacés. Les hommes s'arrêtent stupéfaits devant ces révélations de leur nature, et leur étonnement se traduit par les explosions d'une bruyante admiration dont les générations successives répètent et ravivent l'écho. Quoi! il était donc vrai que les âmes ne sont pas ennemies les unes des autres! Il était donc vrai qu'elles ont un désir de se chercher, de se comprendre, de se pénétrer et de s'aimer! Nous avions traité de fables tout ce qu'on nous avait raconté touchant leur nature et leur fin, et voilà que nous sommes forcés de croire que cela doit être exact, au moins pour quelques-uns d'entre nous! Mais cette surprise que causent aux hommes les actes d'héroïsme, de dévouement et d'amour, témoigne de l'ignorance où ils sont d'eux-mêmes et de l'isolement où ils vivent. Cependant ces brusques secousses ne les réveillent que pour un instant, ils en perdent bientôt le souvenir et se renferment plus que jamais dans leur donjon fortifié, d'où ils défient toute sympathie. Ainsi s'engendrent et se propagent l'ignorance, l'envie, le mépris et la haine; ainsi surtout s'engendre et se propage la glaciale indifférence qui est à l'âme ce que la paralysie est au corps.

Et puis, même lorsque les âmes se visitent et se recherchent, elles ne se pénètrent qu'imparfaitement, faute d'un langage qui les révèle les unes aux autres. Le langage humain n'exprime d'elles que la partie la plus banale et la plus superficielle, si bien qu'un regard muet et un serrement de main en disent plus long sur leur nature que les discours les plus éloquens et les paroles les plus ornées. Aussi se quittent-elles toujours sans s'être dit jamais ce qu'elles avaient à se dire réellement. Mille obstacles contribuent encore à rendre inintelligible ce langage, déjà si pauvre et si impuissant par lui-même : — l'éducation, le préjugé, la fortune, le génie. Un degré de plus ou de moins dans l'éducation ou le génie, et les hommes ne se comprennent plus. L'artiste, le savant et l'homme des classes supérieures parviennent à dompter cet indocile et incomplet instrument, mais il reste chez le pauvre et l'ignorant à l'état de jargon barbare. Si le pauvre ou l'ignorant a une âme, ce n'est vraiment que pour ses semblables, qui le comprennent à travers les bégaiemens et les défaillances de sa langue. La sympathie qui est en lui, ainsi refoulée et comprimée, s'aigrit et s'endurcit, et tandis que les

autres hommes parviennent à se dire à peu près correctement qu'ils ne s'aiment et ne se comprennent que médiocrement, lui, il ne parvient à exprimer ses souffrances, ses embarras et sa haine que par des dissonances et des éclats de voix pareils à ces horribles bêlemens par lesquels les muets sollicitent la charité des passans.

Or voilà les miracles qu'accomplit cette magie des sons qu'on appelle la musique. Elle perce ces cloisons charnelles qui éteignent les paroles humaines, elle donne aux âmes un moyen de communiquer entre elles, elle crée un langage dont le plus ignorant et le plus pauvre sentent toute la puissance et toute la douceur. Elle parle, et soudain les âmes qui l'écoutent gémissent de leur isolement, frémissent de tendresse et rayonnent de bonheur. Considérez une foule en proie à l'émotion d'une grande œuvre musicale. Quels larges flots de vie morale circulent, impalpables et lumineux, à travers la salle! Quels vifs et pénétrans courans d'air *psychique*, si j'ose m'exprimer ainsi, passent sur tous ces fronts inclinés, sur toutes ces têtes absorbées par le rêve! Quelle atmosphère mystique a été soudainement créée! Les âmes atteintes par les traits de cette lumière sonore sont montées des profondeurs de l'être où elles se renferment. Elles, tout à l'heure si bien cachées, les voilà visibles. Elles regardent à travers les fenêtres des yeux et se jouent à fleur de lèvres. Ainsi l'on voit les dauphins, à l'approche des orages, jouer sur les flots profonds; ainsi les oiseaux, lorsque paraît la lumière, ou lorsque le soleil se couche dans les nuages embrasés de sa splendeur, entonnent leurs hymnes de bonheur, de reconnaissance et d'amour. Habitantes de l'océan infini de l'être, comme les dauphins sont habitans de l'océan terrestre, enfans de la lumière morale, comme les oiseaux sont enfans de la lumière matérielle, les âmes sortent et se montrent aux accens de la musique, car elles reconnaissent le langage que le corps ne leur permet pas de parler, les désirs qu'elles ne savaient comment exprimer, les vœux qu'elles ne savaient comment faire parvenir, les regrets d'une existence plus noble et meilleure que celle que leur ont faite les conditions de la terre. Qui pourrait dire combien de sentimens héroïques se sont allumés ainsi dans des âmes qui ne les auraient jamais connus, combien de vertus, dont le germe se desséchait inutile, se sont entr'ouvertes sous la fraîche influence de cette rosée de l'harmonie, combien de haines ont été amorties et de dévouemens inspirés! Un instant plus tôt, ces âmes ne songeaient pas qu'elles pussent jamais être autres qu'elles n'étaient; elles ne demandaient qu'à persévérer dans leur indifférence ou leur torpeur : le flot des ondes sonores a passé, la voix de l'esprit a parlé, et les voilà changées pour jamais.

Pour moi, je me réjouis lorsque j'entre dans une salle de concert,

voire dans la salle plus profane encore de quelqu'une de nos scènes lyriques, et que je vois une vaste foule humaine rassemblée pour écouter quelque belle œuvre musicale. Eh quoi! nous avons mille fois gémi de la lenteur avec laquelle marchent sur la terre le bien, la justice et l'amour; nous sommes restés rêveurs en considérant combien le monde offre peu d'exemples de belles actions et de grandes vertus; nous avons reconnu avec un désappointement misanthropique que les nobles exemples étaient si rares qu'on pouvait en faire le compte exact en suivant l'histoire de l'humanité, et nous ne serions pas reconnaissans envers un art qui, parmi ses nombreux priviléges, possède celui de solliciter en foule ces sentimens dont l'apparition est si incertaine et si exceptionnelle dans la réalité! Vous qui êtes croyant et pieux, vous savez que la prière a des effets indirects qu'il est impossible de calculer, et qui dépassent la courte portée de la logique humaine. L'âme qui prie se tente elle-même au bien et se livre en proie à ses bons anges, et plus tard telle action dont elle ne se serait pas crue capable, et qu'elle s'étonne d'avoir accomplie, a son origine dans cette prière, oubliée peut-être depuis longtemps. La musique n'a-t-elle pas précisément le même genre d'influence que la prière? Sans doute la musique ne frappe pas comme un coup de foudre, elle n'inspire pas une détermination soudaine, elle n'impose pas un acte héroïque, elle ne dit pas avec l'autorité d'une voix divine : « Sors et sois un autre homme! » mais elle tente l'âme, la sollicite, l'implore, pour qu'elle se laisse ennoblir, toucher et attendrir. Elle lui demande d'avoir pitié de ses propres dons, de rendre justice à ses propres vertus, et de ne pas les traiter comme des servantes et des esclaves, d'être humaine pour ces puissances morales qu'elle laisse enchaînées en elle, et de dénouer un peu les liens charnels dont elles sont enveloppées. L'âme écoute, se sent émue et troublée jusque dans ses profondeurs, elle obéit rêveuse aux prières des doux esprits du son. Et ce miracle s'opère plus ou moins complétement, non pas sur quelques individus isolés, mais sur des foules entières. Plusieurs milliers de personnes reçoivent à la même heure la visite du même esprit bienfaisant.

Non, jamais les germes du bien ne furent semés avec plus de prodigalité qu'il ne le sont de nos jours par la musique. Nous ne pouvons pas suivre dans toutes les phases de sa végétation cette semence d'héroïsme et de noblesse; mais soyez sûr que cette végétation existe et grandit chaque jour. Si nos actions pouvaient être analysées comme les corps matériels sont décomposés par la chimie, on reconnaîtrait probablement que la musique moderne entre pour une grande part dans leur formation. La musique est l'air respirable des âmes contemporaines; elles l'absorbent comme nos poumons respirent l'air,

naturellement et pour ainsi dire à leur insu. Qui ne connaît la force de ces influences latentes qui agissent sur nous d'une manière insensible et nous plient doucement à des habitudes contre lesquelles nous songeons d'autant moins à réagir que nous ne sentons pas la main qui nous les impose? L'éducation, dans ce qu'elle a de durable et de tout à fait invincible, ne se compose guère que d'influences de ce genre. Les leçons imposées par contrainte s'oublient, mais le pli que ces influences doucement agissantes ont imprimé à l'âme ne s'efface jamais. Ce n'est pas indifféremment que l'œil d'un enfant contemple dès ses premiers jours de belles et nobles images, et c'est ainsi qu'on a judicieusement expliqué l'aptitude naturelle des Italiens à saisir la beauté pittoresque. De toutes les influences insensibles, quoique souveraines, qui agissent sur nous aujourd'hui, la plus considérable et la plus morale est à coup sûr la musique. Quelle autre influence pourriez-vous citer après celle-là? Une seule peut-être, celle de l'industrie et des spectacles qu'elle présente à chaque pas dans nos villes modernes. Cette dernière est plus visible, et on peut en suivre avec moins d'efforts les résultats. Elle s'impose à notre vie de chaque jour, change peu à peu les dispositions de nos demeures, modifie nos habitudes. La musique est à notre vie morale ce que l'industrie est à notre vie matérielle.

Nos mœurs, nos actions, nos vices et nos vertus ont donc en eux un élément musical que nous ne soupçonnons pas, et qui agit dans nos âmes comme le fer et le sel agissent dans l'économie de nos corps. Un poète cherchait naguère combien de quintaux de gloire appartenaient à Racine dans le bronze de la place Vendôme et quelle part lui revenait dans les victoires de la république et de l'empire. L'idée a semblé étrange et paradoxale à plusieurs; elle n'était que judicieuse. Qui pourrait dire pareillement quelle part appartient aux grandes œuvres musicales modernes dans nos victoires les plus récentes, et dans cette allégresse guerrière, cette insouciance de la mort et cette facilité au dévouement qui ont frappé tous les yeux dans nos dernières campagnes? Ce qui est certain, c'est que les œuvres de la musique moderne sont encore plus familières à nos contemporains que les œuvres de Racine et de Corneille ne l'étaient à nos pères. Nos jeunes officiers savent peut-être moins bien que leurs pères les tirades des tragédies françaises, mais il n'en est aucun qui ne sache par cœur les cavatines de Rossini. Les plus ignorans de nos soldats, ceux même qui ne sont jamais entrés dans un théâtre lyrique et dans une salle de concert, ont été visités à leur insu par le dieu du son. Comme le philosophe Jacques du *Comme il vous plaira* de Shakspeare, ils ont aspiré toute la gaîté et toute la mélancolie des chansons des musiciens modernes. Elles sont venues les chercher

sur le seuil de leurs misérables tavernes, à la manœuvre, au coin des carrefours, au fond de leurs casernes, et elles ont passé sur eux comme la caresse d'un esprit invisible. Leur âme en est restée songeuse et un peu triste; cela se voit à leur physionomie douce, modeste et résignée, fort différente de la physionomie tapageuse de l'ancien soldat français. Aussi reconnaît-on dans leur courage une influence toute nouvelle et que l'humanité antérieure n'avait jamais connue. Cet héroïsme nouveau, qui est encore à son début et qui s'est révélé avec toute la fraîcheur de l'aube, ne s'est plus présenté comme le résultat d'un effort volontaire, comme une énergie désespérée ou une froide et majestueuse détermination, mais comme un mouvement naturel de l'âme. L'héroïsme jusqu'à une époque très récente a participé du caractère des arts qui étaient familiers à l'humanité; il en avait en lui quelque chose de plastique et de pittoresque. L'homme se raidissait dans une attitude sculpturale et pénible, résultat d'un effort d'esprit et d'une détermination douloureuse. Il ne savait pas non plus, dirait-on, mourir tous les jours et à toutes les heures; il semblait choisir son heure et son moment, et il aimait à tomber en belle et pleine lumière. Rien de pareil dans l'héroïsme de nos soldats tel que l'ont montré ces dernières campagnes : nulle raideur, nulle tension, nuls combats visibles de la volonté; rien qu'un instinct léger, facile, ailé en quelque sorte, rapide et doux comme une onde sonore. Nos soldats ont rendu leur vie à Dieu comme un son meurt dans l'air, ou comme un parfum s'évapore. Voilà le courage moderne, celui qui est destiné à prévaloir et à effacer l'ancien courage, qui ne s'obtenait que par l'effort laborieux de la volonté et par une sorte de violence faite à la nature. Mon cœur a vraiment bondi en reconnaissant que les jours approchaient où l'héroïsme sera aussi facile à l'âme de l'homme que le sourire est facile au visage de l'enfant.

Mais le courage n'est après tout qu'une de nos vertus. Si nous prenions successivement toutes les autres, nous y trouverions, je crois, le même élément musical. J'ai maintes fois entendu regretter par les personnes pieuses d'une autre communion que la vôtre la disparition des vertus monastiques : l'humilité, la douceur, la résignation, la patience, l'oubli de soi, le détachement des choses de ce monde. Toutes ces fleurs de la solitude religieuse se sont desséchées à jamais sur la terre, disaient-ils, et y ont été remplacées par les plantes vivaces de l'orgueil, de la révolte, de l'esprit de domination, de l'âpreté à la conquête des biens matériels. Moi-même j'ai partagé très longtemps cette opinion. Non, ces anciennes vertus ne sont pas mortes, et, si elles étaient menacées, l'influence de la musique suffirait pour les sauver. Une fois à Naples, on fut em-

barrassé de savoir comment on s'y prendrait pour obtenir un meilleur éclairage de nuit, sans qu'il en coûtât plus cher à l'état. Multipliez les madones, dit un prêtre sagace qui se trouvait présent à la délibération. Je serais de même tenté de dire, lorsque j'entends regretter la disparition des antiques vertus monastiques : Multipliez les concerts, et puis laissez agir l'influence des sons. Je ne répéterai pas la vieille phrase si connue, que la musique enlève l'homme à la terre; elle fait mieux : par les désirs qu'elle lui inspire, elle lui rend peu à peu tous les plaisirs insipides; par les rêveries dont elle l'enivre, elle lui rend peu à peu toutes les réalités misérables. Elle déplace et recule sans cesse l'idéal de l'homme; elle accroît à l'infini les exigences de l'âme, si bien que le bonheur devient pour elle impossible dans les conditions qui lui sont faites ici-bas. Le seul bonheur possible, ce serait la possession ou la conquête de l'être ou de l'objet qui entretiendrait éternellement l'âme dans l'état momentané que la musique lui fait traverser. Cet être et cet objet ne se peuvent rencontrer. Rien sur la terre n'est capable de nous donner cette plénitude de bonheur, ni même cette profondeur de souffrance. Nos joies ne sont pas assez radieuses, ni nos douleurs assez cruelles, pour entrer en comparaison avec les joies et les douleurs qu'elle nous fait rêver, de sorte que, ne pouvant espérer d'être heureux, nous n'avons pas même la consolation de souffrir fortement. Dans ce dégoût de toutes choses, dans cette certitude que rien ne peut réaliser ce bien idéal que la musique évoque, fait pressentir ou désirer, l'homme réapprend à son insu et par une méthode indirecte ces vertus monastiques si regrettées de quelques-uns : l'oubli de soi, l'indifférence aux choses de ce monde, l'insouciance du sort qui l'attend ou du malheur qui le guette. Quel que soit l'éclair de joie qui traversera son âme, il se dira : J'ai entrevu des joies plus radieuses dans les mélodies de Rossini; quelle que soit la douceur qui l'enivre, il se souviendra qu'il en a ressenti une plus grande encore dans les mélodies de Mozart; quelles que soient les douleurs qu'il éprouvera, il se dira qu'elles ne sont rien à côté des douleurs vers lesquelles a été portée son âme par les symphonies de Beethoven. Un flot de mélancolie, jaillissant soudain, viendra troubler de son eau amère chacun des sentimens qu'il éprouvera; il restera triste en face de ses joies les plus désirées, sans qu'il puisse dire pourquoi. Une tristesse sans cause précise sera en lui comme l'once d'amertume dans la livre de parfums dont parle l'Écriture, comme la tête de mort que les ascètes plaçaient sur leur prie-Dieu et les épicuriens à la table de leurs banquets. Il se demandera peut-être d'où elle lui vient, sans se rappeler qu'il l'a contractée à l'audition de telle œuvre mu-

sicale qui l'a plongé dans une rêverie dont il subit encore le charme.

Mais quelle profane méthode de revenir aux vertus oubliées! direz-vous peut-être... Ne soyez pas si sévère, et rappelez-vous que ce fut par une méthode analogue que le christianisme appela à lui les âmes de l'ancien monde. Ces mêmes âmes étant devenues indifférentes à toute chose terrestre, elles s'attachèrent à Dieu de toute l'énergie de leur faiblesse et de leur lassitude, et se portèrent vers les espérances célestes avec tout l'appétit que leur laissait leur satiété des joies du monde. La musique nous rend donc, par des moyens moins coupables et plus conformes à la fin divine que nous devons poursuivre, le même service que la satiété des plaisirs rendit aux âmes romaines. Elle nous dégoûte des voluptés en nous épargnant la fange qui les souille, et nous détache de nous-mêmes sans qu'il en coûte trop de larmes à notre orgueil et à notre amour de la vie.

— Votre plaidoyer est partial, me répondit avec une froide grimace mon sévère ami: vraiment il ne soutient pas l'examen. Vous parlez de l'influence bienfaisante de la musique: mais si l'on vous demande d'en montrer les résultats nets et précis, vous êtes réduit à répondre par des hypothèses et des suppositions. Le bien qu'elle produit est hypothétique et vague, mais le mal qu'elle engendre est réel et visible. On ne voit pas germer ces semences de vertus qu'elle dépose, selon vous, dans les âmes: mais il n'en est pas ainsi des semences de mal qu'elle y lance à profusion : celles-là, on les voit parfaitement croître et grandir. Vous dites que la musique implore l'âme et l'attendrit à l'égal de la prière: dites plutôt qu'elle la séduit et l'amollit à l'égal de la tentation. Oui, sans doute, la musique implore l'âme, si le nom de prière doit être employé pour exprimer le manége artificieux et compliqué par lequel le séducteur demande à l'être désiré de se laisser séduire. Comme au séducteur, toutes les armes lui sont bonnes, le sourire, la colère ou les larmes; là où le sourire n'a pas réussi, les larmes réussiront peut-être. Je pourrais facilement tracer un tableau des effets de la musique aussi lamentable que le vôtre est consolant. L'âme humaine vit isolée et ignorante, à l'abri des forteresses de la chair et des obstacles de toute nature qu'elle rencontre, cela est vrai: mais pensez-vous que ces forteresses et ces obstacles aient été élevés sans raison? Qui sait s'ils ne sont pas le préservatif de sa dignité et de ses vertus? Ce serait une erreur que de considérer l'âme de l'homme comme douée d'une santé robuste et capable de résister aux chocs du dehors; elle est au contraire singulièrement faible et corruptible. Il ne lui vaut rien de sortir d'elle-même, et le moindre mal qui puisse lui en advenir, c'est de perdre sa candeur en perdant sa sauvagerie, et sa

véracité en perdant sa timidité. Je me représenterais volontiers l'âme sous la forme d'un papillon singulièrement frêle et diaphane, aux ailes ornées de couleurs éclatantes, mais facilement ternies, et c'est ce papillon que la cruelle volupté des sons vient atteindre et froisser en nous. La mélodie le pénètre comme une aiguille d'acier, l'asphyxie sous les parfums qu'il aime à respirer, et l'aveugle dans la lumière où il se plaît à jouer. La musique lui inflige donc une sorte de martyre voluptueux, d'autant plus immoral qu'il est accepté avec bonheur. Loin d'ennoblir et de fortifier l'âme, la musique l'énerve, l'affaiblit, comme une volupté imprudemment répétée affaiblit le corps. Elle fait plus, elle la souille, car, atteignant notre être physique et moral jusque dans ses dernières profondeurs, elle en remue toutes les vases et en fait jaillir autour d'elle toutes les bourbes. Notre âme reçoit pour ainsi dire toutes les éclaboussures de la chair mise en fermentation par la musique. C'est cette fermentation charnelle qui nous donne le change sur la valeur morale de la musique. Parce que toutes les sources de notre vie sont troublées, nous nous croyons plus nobles et meilleurs; parce que toutes les puissances de notre chair sont soulevées, nous nous croyons plus purs. Nous croyons notre âme plus délivrée du corps au moment même où elle en est plus captive. Voilà l'illusion vraiment infernale que produit la musique.

Lorsqu'Asmodée fut délivré de sa prison de verre par l'étudiant don Cléophas Zambullo, il lui fit contempler en récompense le plus amusant et le plus triste des spectacles. Il enleva sous ses yeux les toitures des maisons de Madrid, et lui montra la vie humaine dans tout son cynisme et dans toute sa laideur. J'ai rêvé fort souvent un autre spectacle bien plus curieux et plus émouvant, bien moins vulgaire surtout que celui-là. Ah! si quelque ange tout-puissant pouvait ouvrir tous ces crânes et montrer à nu la fermentation à laquelle ces cerveaux sont en proie! ai-je pensé maintes fois en écoutant quelqu'une des œuvres de la musique moderne. Voilà qui trancherait à jamais la question de savoir si la musique est un art corrupteur ou un art moralisateur, pour employer le langage du jour. Nous verrions de quelle nature sont les rêves que font toutes ces âmes et vers quels objets est tendue la puissance de leurs désirs. Quel curieux spectacle, plein de brillante et équivoque poésie! La vraie musique nous paraîtrait celle que rendent toutes ces âmes mises en mouvement par l'orchestre, plus absorbées par leurs rêves que des buveurs d'opium, plus agitées de frénésies passionnées que des derviches tourneurs. Voyez plutôt. Celle-ci s'est comme enivrée des sons; d'abord elle a bu avec avidité la capiteuse liqueur de l'harmonie, mais au bout de quelques minutes, elle a senti la vo-

lonté lui échapper et n'a plus eu la force de conduire ses rêves. Elle s'est affaissée sur elle-même, et maintenant elle dort d'un sommeil lourd et profond. De temps à autre, elle se retourne avec effort, fait un mouvement, et laisse échapper quelques rêveries incohérentes pareilles aux paroles entrecoupées du sommeil. Celle-là est en proie au repentir, à un repentir qui n'a rien de divin, je vous assure, et qui ne lui ouvrira pas les portes du ciel. Elle se repent des voluptés qu'elle a laissées fuir, des tentations qu'elle a repoussées, des désirs qu'elle a comprimés. Elle regrette ces dangers auxquels elle a échappé et pense avec amertume qu'ils ne reviendront sans doute jamais plus. La voilà triste comme un ange de lumière qui, après la déroute finale de Lucifer, aurait regretté de ne pas s'être joint à la grande révolte. Cette autre palpite comme une lumière près de s'éteindre; sa flamme grandit par momens et s'élance en jets rapides et éclatans, puis elle baisse soudain et rampe en s'étendant comme pour chercher l'aliment qui lui manque. Ces palpitations sont les angoisses du dernier combat que cette âme se livre à elle-même. La musique l'a privée de ses dernières énergies; vienne maintenant la tentation, elle la trouvera sans résistance. A cette autre encore qui paraît en proie à un étonnement mêlé d'inquiétude, les esprits du son viennent de jeter, comme les sorcières à Macbeth, des paroles fatidiques, et elle sent germer en elle des désirs qui lui étaient inconnus. Je vous fais grâce de toutes les imaginations bizarres, saugrenues ou meurtrières, qui traversent, comme des éclairs précurseurs de la folie, toutes ces têtes livrées par la musique au démon du rêve. Vous demandiez combien d'hommes doivent sortir d'une salle de concert enflammés de pensées généreuses qu'ils n'auraient jamais connues, combien avaient été conquis au bien moral par la puissance de l'harmonie... Je retourne votre question et je vous demande à mon tour : Savez-vous le nombre de ceux qui étaient entrés avec une âme pure et qui sont sortis préparés et mûrs pour le péché! Plus d'un qui était heureux s'en est retourné le cœur gros d'angoisses : ceux qui avaient besoin d'oublier se sont souvenus et ont senti se rouvrir leurs blessures; ceux qui avaient besoin de se souvenir au contraire ont bu l'eau du Léthé et se sont endormis dans un coupable oubli.

Certains philosophes ont déclamé plus ou moins éloquemment contre l'influence corruptrice des arts. Je ne saurais approuver leurs déclamations, mais je les déclare vraies et fondées en ce qui concerne la musique. La musique est le seul des beaux-arts qui soit vraiment corrupteur, et le seul aussi qui soit corrupteur impunément. Aucun autre ne possède cet équivoque privilége que possède la musique de pouvoir faire naître en même temps des pensées no-

bles et des pensées malsaines. L'architecture n'inspire à l'esprit que des idées de grandeur, de noblesse, d'austérité majestueuse. Les nudités de la sculpture laissent une impression grave, sérieuse et chaste. La peinture donne à l'âme les fêtes les plus royales et la convie aux spectacles les plus propres à lui faire admirer Dieu visible dans ses œuvres. Quelquefois cependant il s'est rencontré que l'artiste, abusant des facilités que lui fournissaient la sculpture et la peinture, s'est adressé aux dépravations des sens et aux curiosités de l'imagination; mais une statue et un dessin impudiques ne trompent personne et disent nettement ce qu'ils veulent dire. La peinture et la sculpture sont des arts francs, loyaux, sincères, qui préviennent des corruptions qu'ils flattent. Ceux qu'une peinture ou une sculpture libertine amorce et séduit sont corrompus à bon escient et ne peuvent condamner qu'eux-mêmes. Il n'en est pas ainsi de la musique, art dissimulé, subtil, hypocrite, et que j'appellerais volontiers jésuitique. On ne sait jamais au juste ce qu'elle veut dire, et les significations de son langage sont aussi multiples que les rêveries qu'il fait naître. Selon le mot admirable d'un poète contemporain, la langue de la musique est la seule qui permette à la pensée de garder ses voiles; mais je tournerai en reproche cette belle expression que le poète appliquait en éloge. Protégée par ces voiles, elle dit tout avec une impudeur sans franchise. Je connais telle phrase musicale qui ferait monter la rougeur au front et qui enflammerait les yeux d'indignation, s'il était possible de traduire dans cet honnête langage humain dont vous accusiez tout à l'heure la pauvreté les pensées qu'elle renferme. La musique peut donc tout dire avec impunité, car elle brave la traduction. Il n'y a dans aucune langue parlée d'équivalens pour les expressions de la langue des sons, et ceux qui essaient de traduire cet idiome occulte sont contraints de recourir à la méthode, aujourd'hui condamnée, des périphrases démesurément allongées et des développemens parasites. Je me trompe : il y a une langue qui correspond à la langue des sons, c'est la langue obscure et puissante que parle le corps, cet admirable instrument, divinement organisé pour l'épreuve en même temps que pour l'appui de l'âme, cette langue dont les mots sont des sensations et dont les phrases sont des voluptés et des souffrances. Si vous voulez trouver des équivalens pour la langue des sons, cherchez dans les magasins de la mémoire, et tâchez de retrouver et de ressusciter les vieilles sensations oubliées et les voluptés défuntes; priez vos nerfs de répéter certains tressaillemens d'une énergie si soudaine et d'une vivacité si exceptionnelle, qu'ils en ont gardé le souvenir; priez vos artères de recommencer les battemens de joyeux effroi par lesquels ils ont salué un certain jour

une apparition désirée; priez votre chair de frissonner et de se fondre comme elle a frissonné et s'est fondue en telle occasion mémorable. S'il était possible de rendre visibles et intelligibles aux yeux et d'ajouter les unes aux autres toutes les fines nuances de nos sensations, on aurait la seule traduction véritable des œuvres musicales, car ce n'est ni par des pensées ni même par des images qu'on peut espérer d'interpréter le langage des sons. La nature de telle traduction peut vous renseigner sur la nature de l'idiome original.

Je ne nie pas que la musique n'inspire des sentimens très nobles, très purs et très élevés; mais lorsqu'elle les inspire, c'est par accident, et il n'y avait pas de raison pour qu'elle n'inspirât pas les sentimens tout contraires, car, loin de nous arracher à nos préoccupations momentanées, à nos dispositions physiques et morales, elle nous y enfonce au contraire. Elle reste indifférente entre le bien et le mal; toutes les manifestations de la vie lui sont bonnes, et elle s'inquiète peu de distinguer entre elles. Avez-vous une disposition momentanée à être généreux, elle vous confirmera dans votre disposition, en même temps qu'elle flattera chez votre voisin les inclinations voluptueuses auxquelles il ne demande pas mieux que de se laisser aller. Elle conseille le vice, la vertu, la passion, le devoir à la même minute, par la même phrase, dans la même onde sonore. Cette confusion de tous les sentimens, cette impartialité pour toutes les manifestations de la vie, quelles qu'elles soient, me révoltent et me scandalisent. La musique est bien l'art qui convenait à une époque dont la principale philosophie n'a voulu voir dans le mal qu'une forme inférieure du bien, et dans nos vices que des vertus à leur plus bas degré de développement. Pour moi qui suis et resterai un dualiste déterminé, je ne puis aimer un art si complaisant, qui m'expose à rencontrer et à éprouver les sentimens justement contraires à ceux que je cherchais. Rien ne me paraît choquant comme d'entendre une parole légère et voluptueuse sortir de lèvres d'où je croyais que devaient tomber seulement des paroles de sagesse, et je suis presque scandalisé de rencontrer une exhortation à la vertu là où j'allais chercher une flatterie pour mes vices. Je sais que ce mélange de sentimens contraires, qui m'est odieux, ne déplaît pas à mes contemporains; mais je persiste dans mon opinion, fussé-je seul à la partager. « Y a-t-il encore des manichéens? dit Candide. — Il y a moi, dit Martin. »

Et puis vous ferai-je ma confession tout entière? La musique me semble un art dépravant même dans ce qu'elle a de noble et d'élevé. Elle raffine et exalte la sensibilité, et c'est pourquoi je la hais; elle attendrit et adoucit, et c'est pourquoi je la méprise. Ce fameux mot

d'idéal, par lequel on a coutume de justifier les rêveries où elle vous plonge, me paraît un mot vide de sens, plus décevant que ne le furent jamais la fontaine de Jouvence, la pierre philosophale et l'élixir de longue vie. Si la sagesse consiste à tenir en équilibre la nature humaine et à l'empêcher de trop fortement pencher d'un seul côté, il serait prudent aux gouvernemens de notre époque d'interdire pendant un demi-siècle, et peut-être davantage, toute exécution d'une œuvre musicale quelconque. Ce n'est pas de sensibilité que nous manquons, car après tout chacun de nous en possède plus qu'il n'en aurait fallu pour rendre malheureux dix hommes des générations précédentes; c'est d'énergie et de volonté. Nous n'avons pas besoin de stimulans, mais de cordiaux et de toniques. Nos cœurs ne demandent pas à être surexcités, et peuvent se contenter des sentimens qu'ils possèdent; mais nos caractères auraient beaucoup à faire pour être aussi énergiques et aussi résolus que nos cœurs sont humains et doux. Pas plus que vous je ne suis aveugle sur les grandes qualités qui distinguent nos contemporains: jamais les mœurs générales n'ont été, je crois, plus douces, plus faciles et plus aimables, jamais l'humaine pitié n'a montré plus de promptitude et d'élan qu'à notre époque, jamais les âmes n'ont été chatouillées d'un tel divin frisson de sympathie; mais, par un contraste étrange, jamais on ne vit plus de timidité, de pusillanimité et de faiblesse. Il manque à toutes nos qualités ce sel que donnent l'énergie et la véracité. Notre sensibilité, qui s'irrite si aisément, s'effarouche plus aisément encore. Une ombre l'intimide, un souffle la glace, une vaine imagination la paralyse et la tarit. Nous marchons à travers notre société comme dans une chambre de malade, sur la pointe du pied, silencieux comme des ombres, ou chuchotant à voix basse des paroles qui s'arrêtent à demi dans notre gosier, comme si elles avaient envie de demander s'il est bien prudent à elles de s'envoler. Il semble que la voix humaine soit en train de changer de nature, et que désormais elle se propose de rivaliser avec les murmures des esprits. La vérité prononcée à haute voix nous paraît dangereuse: nous demandons qu'on nous la fasse comprendre par signe télégraphique et par manége muet. Nous ne sommes courageux et énergiques que négativement pour ainsi dire; nous nous abstenons du mal plus volontiers que nous ne faisons le bien. A cette timidité morale, joignez une fébrilité physique et une inquiétude sans égales jusqu'ici. L'homme moderne s'agite sans cesse, comme s'il était piqué d'un taon invisible. Le repos et le loisir lui sont inconnus, et cependant il est plus agité qu'actif et plus affairé que diligent. Et ce sont ces générations aux nerfs délicats et affaiblis que vous soumettez aux voluptés répétées de la musique!

Oui, la musique devrait être proscrite, non-seulement comme un fléau moral, mais comme contraire à l'hygiène qui convient au tempérament des hommes modernes. Chaque époque a son tempérament comme elle a son génie, et devrait régler en conséquence son hygiène physique et morale sur les exigences de ce tempérament. Ah! si nous possédions encore l'heureux tempérament sanguin de nos pères, je serais sans doute moins sévère. La musique n'est pas un danger pour les gens sanguins, et elle peut être même pour eux un moyen de perfectionnement moral. C'est un utile stimulant pour mettre en mouvement leurs lourds esprits animaux, pour secouer leur âme opaque et même pour la faire repentir des joies grossières et bruyantes auxquelles elle se complaît. J'admettrais donc volontiers que, chez les hommes de ce tempérament trop terrestre, la musique peut être un instrument de salut. Elle peut éveiller en eux l'intuition de sentimens plus nobles que ceux qu'ils éprouvent, le regret d'une autre existence morale que celle qu'ils ont connue. Ces hommes, que leur sang trop chargé de séve pousse au rire bruyant et à la grosse bonne humeur, ils sentiront à leur grand étonnement une larme mouiller leur paupière. C'est pour les gens de tempérament sanguin qu'est bon surtout le *flebile nescio quid*. Or ce tempérament a presque entièrement disparu. Quel besoin nos nerveux contemporains, qui vibrent comme des lyres au moindre souffle, ont-ils d'être émus, attendris et raffinés? Ils ne sont déjà que trop susceptibles, trop inquiets, trop faciles aux larmes, à l'irritation et à la mélancolie. Admettrez-vous que la musique soit un remède pour les maux dont ils souffrent? Un psychologue homœopathe pourrait seul soutenir une chose semblable. Non, ce n'est pas un remède qu'ils y cherchent, mais une volupté qui flatte leurs nerfs affaiblis, prédisposés par la maladie à mieux en sentir toutes les douceurs. Vous croyez que le goût de la musique est un symptôme de progrès moral, voyez-y plutôt un signe d'affaissement général des caractères et de relâchement de la fibre virile. Mieux trempés et de santé morale mieux assise, nos contemporains résisteraient davantage à cet art diabolique et en comprendraient plus difficilement le charme. Les vases poreux sont ceux qui absorbent les liquides avec le plus d'avidité; les corps maladifs et débiles sont les plus pénétrables aux voluptés; les âmes entamées et affaiblies sont aussi les plus sensibles aux charmes du péché.

Le grand poète Shakspeare a peint sans y songer le spectacle que présentent les âmes de notre époque en proie à leur frénésie musicale dans les vers adorables qui ouvrent si poétiquement sa pièce de *Ce que vous voudrez :* « Si la musique est l'aliment de l'amour, continuez à jouer; donnez-m'en à l'excès, donnez-m'en trop, afin

que ma passion en ait une indigestion et meure. Cet air, encore cet air! il avait une telle chute mourante! Oh! il a caressé mon oreille comme le doux vent qui souffle sur un champ de violettes, dérobant et donnant des parfums... Assez, pas davantage! cela n'est plus aussi doux maintenant que tout à l'heure. » Entendez-vous cette voix doucement énervée? Si vous savez la comprendre, elle vous expliquera tout le mystère de la musique et l'action qu'elle exerce sur les hommes. De quoi parle le personnage du poète? Explique-t-il les effets de la musique, ou raconte-t-il les phases successives d'une sensation voluptueuse? On pourrait s'y tromper, et vraiment on aurait raison de s'y tromper, car il serait impossible, pour exprimer la volupté, d'employer d'autres paroles et d'autres accens que ceux par lesquels le véridique poète exprime très exactement les effets de la musique.

Vouloir ajouter quelque chose à la sensibilité nerveuse de nos contemporains, c'est vouloir donner de la vaillance à Achille, des infortunes à Job, des doutes à Hamlet et de la mélancolie à Werther. Telle est précisément l'action déraisonnable de la musique, et c'est pourquoi je n'hésite pas à charger cet art dépravant de cet affaiblissement des caractères qu'on peut observer de notre temps. Vous disiez trop justement tout à l'heure que, pour être insensible, l'influence de la musique n'en était pas moins puissante. Vous vous en applaudissiez, et moi je m'en afflige. Ce n'est pas indifféremment en effet qu'on laisse son âme se baigner dans cette mer de sons : une ou deux fois, elle tente l'expérience, et elle en sort toute joyeuse et tout épanouie; la dixième fois, elle en sort languissante ou affolée. Mettez, mettez hardiment la musique moderne parmi les narcotiques d'importation récente ou d'usage nouveau si chers à nos contemporains, à côté du tabac, de l'opium et du haschich. Elle n'est que le plus puissant de tous.

— Alors, selon vous, repris-je, la meilleure hygiène morale serait naturellement celle qui consisterait non à attendrir et à adoucir les âmes, mais à les rendre plus dures, moins accessibles à l'émotion, à la douleur et à l'amour, et à les rétablir dans cette antique opacité dont on les a délivrées avec tant de peine. Vous craignez la mollesse plus que la férocité, et vous prisez moins la sensibilité que l'énergie. Je crains à mon tour que votre choix, tout dicté qu'il est par les intentions les plus morales, ne soit un choix déplorable. Je me défie de l'énergie qui n'est pas unie à la sensibilité, je fais plus que m'en défier, je la repousse de toute mon antipathie. L'énergie qui n'est pas doublée de sensibilité me paraît ressembler à la brutalité, de même que la force qui n'est pas doublée de justice me paraît ressembler à l'inhumanité. S'il faut choisir à tout prix, j'aime

mieux, je l'avoue, un voluptueux énervé, inquiet, languissant, mais doux et sensible, qu'une brute énergique, inique et sans pitié. S'il est vrai que la musique soit, comme vous le dites, un instrument de Lucifer, eh bien! j'aime mieux les démons qu'elle nous envoie que ceux qui visitaient l'ancienne humanité; j'aime mieux Astarté et Asmodée que Moloch et Bélial. Heureusement cette explosion toute moderne de la sensibilité dont vous vous plaignez est un fait non diabolique, mais providentiel et préparé par toute l'histoire de l'humanité. C'est une nouvelle phase dans l'histoire du perfectionnement de cette âme humaine pour laquelle vous tremblez. Au commencement en effet l'âme était, comme un diamant, enveloppée dans une gangue épaisse, opaque et sale; il a fallu des siècles et des efforts héroïques pour la délivrer de cette ténébreuse prison. Mille lapidaires se sont attaqués tour à tour à cette enveloppe, et à la fin le diamant s'est montré, brillant mais froid, dur, rebelle aux instrumens qui le taillaient. Il s'agit maintenant de rendre cette pierre sensible, d'en faire la perle vivante, le diamant qui chante, prie et soupire, le diamant taillé vraiment à l'image de cette *eterna margherita* que le grand poète de l'Italie contempla au centre des splendeurs célestes. Tout, à notre époque, travaille à cette fin sublime; mais parmi les influences qui sont à l'œuvre pour mener à bien cette grande œuvre, il n'en est pas de plus active que cette musique tant incriminée par vous.

Et puis est-il vrai, dites-moi, que l'âme humaine soit devenue si sensible, si irritable et si susceptible qu'il faut craindre pour son énergie? Parlons pour nous, s'il vous plaît. Vous croyez donc qu'il n'y a plus dans ce monde ni brutalité, ni sauvage orgueil, ni cruauté stupide? Je vous assure au contraire qu'on trouverait, sans beaucoup chercher, des spectateurs en nombre suffisant pour garnir l'enceinte du plus large des cirques, si l'on avait encore des chrétiens à jeter aux bêtes. Avez-vous compté tous les vices qui se cachent au fond des bouges où vous n'entrerez jamais, toutes les immondes voluptés qui se vautrent dans les antres obscurs de nos cités, toutes les lâchetés qui se méditent à l'abri de l'ombre et du silence? Ce sont des lâchetés, des vices et des voluptés qui ne doivent rien, croyez-le, à l'influence amollissante de la musique. N'y a-t-il donc ni rixes sanglantes, ni colères bestiales, ni promptitude à l'injure parmi les classes inférieures? Loin de trouver les âmes de nos contemporains trop molles, je les trouve trop fortes encore pour mon goût. Un peu d'émasculation bien entendue ne me déplairait point. Or quel art est plus propre à produire cette émasculation morale que la musique? On a institué récemment des concerts populaires de musique classique, et on a constaté, contre l'attente générale, que le peuple

prenait goût aux grandes œuvres musicales. C'est là un fait vraiment considérable. Qui peut dire quelle influence l'habitude de si nobles plaisirs aura au bout de quelques générations sur les masses populaires? J'espère qu'elles y perdront ce qui leur reste encore de brutalité et de féroces instincts. Les mœurs fauves d'autrefois, déjà tant adoucies, disparaîtront, et les faits naguère encore d'occurrence journalière ne seront plus que de monstrueuses exceptions. Les mélodies de Rossini vous paraissent sans nul doute l'apothéose aussi brillante que scandaleuse des sensualités de la chair, mais cependant votre puritanisme est bien forcé d'admettre qu'elles seraient un véritable bienfait social, si elles parvenaient de plus en plus à remplacer les chants obscènes qui déshonorent encore nos carrefours et nos ateliers! Quel est l'homme qui, ayant pris goût à la douce musique de Mozart, pourrait se complaire désormais dans l'habitude des blasphèmes stupides et persister dans l'usage d'un argot qui fait frémir? La musique a malheureusement beaucoup à faire pour amener nos mœurs à ce point de raffinement que vous redoutez. Il y a encore dans notre société assez de férocité et de bas instincts à détruire pour retarder indéfiniment l'avénement de cette influence diabolique et malfaisante que vous dénoncez.

Il est possible que la musique soit en si grande faveur parmi nous parce qu'elle flatte ce tempérament nerveux qui domine dans notre siècle; mais ne serait-il pas plus vrai encore que sa puissance provient de ce qu'elle est de tous les arts celui qui répond le mieux au génie qui nous est propre? La musique est par excellence l'art moderne, l'art du XIXe siècle. Nous l'aimons, non parce qu'elle nous flatte et nous corrompt, mais parce qu'elle nous raconte à nous-mêmes nos sentimens, nos passions, notre histoire morale tout entière. Les autres arts s'épuisent en imitations stériles ou en innovations plus stériles encore. La peinture et la sculpture par exemple, que nous disent-elles de la vie qui est en nous? Rien ou à peu près rien. Elles nous parlent comme à des Grecs de l'excellence de la forme, ou comme aux enfans d'une société vingt fois séculaire de l'excellence et des vertus de la tradition. Elles répètent leurs vieilles leçons sans songer qu'il y a déjà bien longtemps que les hommes ne sont plus familiers avec les nobles nudités du gymnase, avec les combats de lutteurs adolescens et les courses de chars olympiques, sans songer que nous, enfans de ce siècle, nous sommes nés d'hier et ne pouvons demander à la tradition les secrets d'une vie morale qu'elle n'a pas connue. Autre circonstance qui fait de la musique une puissance véritable du XIXe siècle; elle est l'art démocratique par excellence, et correspond merveilleusement, providentiellement, pour mieux dire, à l'avénement de la démocratie. La peinture et la

sculpture sont des arts essentiellement aristocratiques, qui demandent, pour être compris, une longue familiarité avec tout ce qui est élevé et grand. Les secrets qu'elles contiennent sont refusés au pauvre, à l'ignorant, et pour prendre une expression plus générale, à tous les novices de la vie et de la sagesse. Il leur faut pour public des âmes vieillies, mûres, sérieuses et graves, des âmes qui connaissent les derniers résultats de la vie, car ces arts sont eux-mêmes des résultats de civilisation et de vie morale. Ils confirment l'expérience et la sagesse de ceux qui savent; ils ne peuvent rien enseigner à celui qui ne sait pas. Au contraire, la musique est une initiatrice. Nul n'a besoin avec elle de longues préparations et d'éducation profonde et sévère, car elle ne demande pas pédantesquement à être comprise, elle ne demande qu'à être sentie et à être aimée. Vous pouvez vous présenter pour écouter ses accens avec une âme toute neuve, sans lien avec le passé, sans parenté avec l'histoire : elle ne vous fera pas rougir de votre ignorance et de votre condition d'orphelin ou de parvenu social, car elle vous parlera un langage que le temps n'a pas contribué à former et qui peut se comprendre sous toutes les latitudes. Les sentimens qu'elle exprime ont toujours la fraîcheur de l'heure présente, et semblent s'écouler comme d'une région où les divisions du temps sont inconnues. Il est donc bien naturel que la musique soit si populaire, et qu'elle exerce sur les hommes de notre temps une si grande influence. S'en étonner serait presque aussi puéril que de s'étonner de la puissance de la religion; on peut faire ce rapprochement sans blasphème, car la musique a sur les autres arts précisément la même supériorité que la religion sur les philosophies. Comme la religion, elle est mystérieuse, voilée, disons même occulte; ses secrets et ses principes sont impénétrables à d'autres yeux qu'à ceux des initiés, et cependant tous les hommes peuvent, sans distinction de caste, de nationalité, de patrie, d'éducation, et même de vertu et de moralité, participer à ses bienfaits. Elle ouvre les sources de la vie morale, comme la religion, sans expliquer comment et pourquoi elle les ouvre, et pour ennoblir et émouvoir, elle n'a pas besoin de se faire comprendre. Elle nous fait entendre la voix de l'esprit sans nous dire d'où il vient ni où il va. Elle conseille de croire, d'aimer, d'espérer, et soudain ceux qui ne croyaient, n'aimaient, ni n'espéraient, sont fortifiés et comme gonflés d'une séve divine. Les autres arts font payer d'avance les leçons qu'ils donnent en efforts d'intelligence, en persévérance de travail, en patience, en application soutenue; mais la musique, comme la religion, prête sans conditions toutes les vertus morales aux cœurs qu'elle visite, ces cœurs fussent-ils même les moins dignes de les recevoir.

Lorsque Dieu eut placé l'homme, créé libre, dans le monde sorti de ses mains, il vit qu'il serait vraiment trop malheureux, s'il restait livré à ses propres efforts, s'il ne devait découvrir et conquérir les destinées qui lui étaient réservées que par ses propres mérites. Alors il reprit son âme, en détacha une partie et la conserva dans son sein pour la lui rendre dans les occasions qu'il marquerait et lui porter de temps à autre des nouvelles du monde idéal. Il voulut qu'il y eût une partie de l'homme qui agît en lui, sans participation de sa volonté, qui lui fût une richesse morale, qui ne dût rien aux labeurs de son libre arbitre. C'est ce mystère de la faveur divine que les philosophes expliquent par l'opposition entre les forces spontanées et les forces réfléchies de l'âme. Grâce à cette pitié divine, l'homme est donc visité par des forces qui lui sont inconnues et qui agissent en lui sans qu'il y soit pour rien. Brusque et soudaine est d'ordinaire l'apparition de ces visiteurs; ils entrent dans l'âme sans s'annoncer, la remplissent de flammes, de splendeurs et de parfums, la font voyager à leur gré dans les plus merveilleux pays, et lui ouvrent les horizons les plus imprévus. Et tout cela s'accomplit à son insu, sans sa participation, si doucement que la plus légère pensée de lutte n'entre pas même dans son esprit, et si puissamment toutefois que toute résistance serait vaine. De ces visiteurs envoyés par la faveur divine, et qui visitent inégalement tous les hommes, les trois plus puissans sont la religion, l'amour et l'âme de la musique. Heureux, à jamais heureux, quelles que soient les fatigues de son pèlerinage, celui qui a reçu dans sa vie les visites de ces trois puissans esprits! Malheureux, plus qu'on ne saurait l'exprimer, celui qui n'a connu aucun des trois! Celui-là n'a d'espérance que dans un quatrième visiteur qui ne manque jamais à aucun homme, il est vrai, et qui est, lui aussi, un bel ange consolateur, au visage sérieux, doux et triste, et que l'on appelle la mort. Loin donc de voir, comme vous, dans la musique un artifice de la diplomatie diabolique, j'y verrais plutôt un des présens de la pitié divine, un don gratuitement et spontanément accordé pour compenser les privations et les douleurs de la terre, pour suppléer à l'insuffisance de notre libre arbitre à nous conquérir la vie morale.

ÉMILE MONTÉGUT.

UNE RÉFORME

DE

LÉGISLATION COMMERCIALE

LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES.

Ceux qui suivent les dispositions de l'esprit public en France le trouvent à bon droit préoccupé de l'insuffisance de notre législation économique. L'opinion se prononce avec vivacité pour la suppression des entraves qui gênent l'essor du crédit. Pourrait-il en être autrement? Le principe récemment inauguré de la liberté internationale des échanges appelle, comme un complément naturel et nécessaire, une extension de plus en plus marquée de la liberté du crédit à l'intérieur, par conséquent l'introduction de réformes considérables dans notre loi commerciale. L'équilibre manquerait sans cela entre deux ordres de faits qui doivent être intimement liés dans les méditations du législateur, ainsi qu'ils le sont dans la pensée des économistes. L'unification de la dette a été présentée comme le plus sûr moyen d'amener l'abaissement général du taux de l'intérêt; mais, tout en approuvant les intentions qui ont inspiré la conversion facultative du 4 1/2 en 3 pour 100, il doit être permis de regretter qu'avant de poursuivre l'abaissement du taux de l'intérêt, on ne se soit pas un peu plus inquiété des conditions dans lesquelles pouvaient se produire et se développer les associations de capitaux et les transactions financières. C'est à ce point de vue qu'il est utile de se placer, en soumettant à un sérieux examen les lois qui régis-

sent les diverses formes de l'association des capitaux et la transmission et la circulation des valeurs mobilières.

Personne n'ignore à quelle réaction de l'esprit public vint répondre la loi de 1856 sur les sociétés en commandite par actions. La France, en se lançant dans les voies du commerce et de l'industrie, s'y est montrée avec les qualités et les défauts de son tempérament. Aussi, à la suite d'une période de grande effervescence surexcitée par des succès nombreux, elle éprouva le besoin de réagir tout à coup contre les excès de la spéculation financière en réclamant des tuteurs pour la contraindre à la prudence. Depuis quarante ans, en 1825, en 1834 et 1835, en 1845, on a vu en France des crises commerciales et industrielles presque tous les dix ans, sans parler des crises produites par les révolutions de 1830 et de 1848. Le législateur est toujours intervenu pour remédier à ces perturbations, mais jamais il n'avait appliqué au désordre de la situation un correctif aussi radical que celui de la loi de 1856 sur les commandites par action. Quelques-unes de ces sociétés, formées depuis 1852, étaient devenues, par l'importance des capitaux qu'elles avaient réunis, de véritables établissemens d'intérêt public sans l'autorisation de l'état, et leur existence pesait sur les affaires générales comme une préoccupation constante et un grave embarras. La loi tolérait qu'elles prissent des titres, souvent fictifs, qui les assimilaient, pour une partie du public, aux grandes associations financières; elles s'appelaient *compagnie*, *société générale*, etc. Rien n'aurait été plus facile que de conjurer le danger d'une telle confusion en s'opposant administrativement à un abus qui ne reposait sur aucun droit légal; mais au lieu de cette répression on préféra constituer à nouveau tout un système, et comme l'on croyait que l'opinion poussait à la condamnation de la liberté en matière d'association de capitaux, on refit complétement la loi, sans toutefois l'armer d'un moyen explicite pour obvier à l'inconvénient particulier que nous signalons. Cependant aucune loi ne faisait obstacle aux dangers de la licence en matière d'association de capitaux, et l'opinion poussa volontiers à la condamnation de cette liberté; or la loi nouvelle, ne pouvant avoir d'effet rétroactif, n'a pas malheureusement empêché les désastres qu'elle avait pour but de prévenir. Elle n'a pas eu de résultats, car, avant d'apporter aux conditions de la société commanditaire par actions des modifications tellement essentielles qu'elles l'ont désormais rendue impossible, on aurait dû d'abord examiner si cette forme sociale était absolument indispensable à l'essor du principe de l'association, et si toutes les affaires la comportaient poussée jusqu'à l'exagération. L'exemple fourni par plusieurs sociétés qui, avant 1848, constituées sous cette forme avec des fonds considérables, n'avaient

abouti qu'à l'insuccès, aurait dû démontrer qu'il n'appartient qu'aux entreprises d'utilité publique de recourir aux grandes accumulations de capitaux. Les industries privées, qui dépendent souvent de la capacité et de l'intelligence viagère d'un seul homme, ne peuvent réunir d'aussi vastes ressources qu'en courant des aventures et en recherchant presque au hasard des affaires compromettantes et souvent ruineuses. Ainsi la loi, dans un intérêt d'ordre public, aurait dû simplement se borner à imposer la forme anonyme à toute société en commandite par actions dont le capital aurait excédé par exemple 2 millions de francs. A notre avis donc, sans porter atteinte au principe de l'association libre des capitaux, on pouvait laisser subsister la loi sur les commandites ordinaires telle qu'elle est, et, quant aux sociétés en commandite par actions, il y avait à fixer un chiffre au-delà duquel elles auraient été forcées de prendre la forme anonyme. La liberté n'aurait pas eu à souffrir de s'entendre dans ce cas avec la loi; toutes les garanties et toutes les responsabilités exigées par la morale et par les intérêts se seraient rencontrées dans cet accommodement, car c'est surtout en posant des conditions exceptionnelles pour l'obtention de l'*anonymat* qu'on a porté atteinte à la liberté et favorisé pour ainsi dire, par les difficultés dont cette forme de l'association est entourée, le rétablissement de priviléges que repoussent et notre constitution politique et nos codes. Or, si nous admettons que l'association des capitaux est un principe désormais indispensable au bien-être de notre état économique, nous devons, dans la situation qui lui est imposée, examiner pourquoi cette association ne peut pas toujours revêtir la forme anonyme.

Les garanties qu'offre la société anonyme sont considérables. Elle est soumise à l'examen et à la sanction du conseil d'état, et ceux qui la réclament sont obligés de faire connaître les élémens d'utilité et de prospérité qu'offre leur entreprise, de justifier de leur capital et presque de leur capacité. Ces justifications ne sont en général possibles que pour des affaires bien définies, dont on peut déterminer la base et le but, comme celles qui concernent les travaux importans d'utilité publique, les grandes entreprises industrielles destinées, soit à créer de nouveaux produits en exploitant les richesses minérales enfouies dans le sol, soit à satisfaire à des besoins permanens du commerce, de l'industrie et de la propriété. Ce sont en effet ces entreprises seules qui peuvent réclamer et expliquer l'accumulation de grands capitaux. Quant à celles qui réunissent des fonds considérables pour des fins aléatoires, il importerait à l'ordre public qu'on leur imposât cette sanction du conseil d'état. Si en 1856 on avait obligé toutes les sociétés dont les opérations effrayaient le public et leurs actionnaires, soit à revêtir la

forme anonyme, soit à liquider quand leur utilité n'aurait pas été démontrée, on aurait prévenu bien des ruines.

Quelles sont donc les réformes que devrait subir la société anonyme pour devenir plus accessible et plus praticable? La question est si grave, elle touche à des intérêts si nombreux et si considérables, qu'elle a préoccupé un magistrat distingué qui, dans une circonstance solennelle, s'est fait l'organe du sentiment public. En signalant les progrès que notre législation commerciale intérieure devait poursuivre, il a cité, comme une sorte de stimulant, la nouvelle législation récemment mise en vigueur en Angleterre (1), où l'on a créé la société anonyme privée, c'est-à-dire se constituant sans la sanction de l'état. Ce progrès pourrait-il être réalisé en France? Le savant magistrat ne le pense pas. Sans examiner si nos mœurs se prêtent plus ou moins à l'emploi de la législation anglaise, peut-être est-il opportun de rechercher quelles entraves d'une autre nature s'opposent à ce que nous fassions un usage plus fréquent de la forme anonyme telle que nous pouvons l'avoir.

Ces entraves ont été créées par le conseil d'état lui-même, qui s'est surtout constamment refusé, depuis plus de vingt ans, soit à reconnaître, soit à estimer les *apports* qui ne consistent pas en numéraire (2). Ce n'est pas seulement l'apport industriel que le conseil d'état ne veut pas reconnaître. Dans la société commanditaire, le gérant étant en réalité la responsabilité, l'intelligence et le travail permanent de l'association, on lui reconnaît, pour cet *apport* d'une autre nature, sous forme de traitement fixe et de part bénéficiaire dans les profits de la société, des avantages plus grands que ceux accordés aux autres associés. Dans la société anonyme, on ne reconnaît pas ces avantages. Pourquoi cela? Est-ce que dans cette société comme dans l'autre les aptitudes personnelles et d'éminens services rendus ne méritent pas une rémunération exceptionnelle?

En de telles conditions, chacun comprendra que l'anonymat ne

(1) « L'Angleterre ne reconnaissait encore, il y a quelques années, que deux espèces de sociétés : les sociétés non *enregistrées* ou privées, c'est-à-dire celles qui se forment librement entre les parties contractantes, et les sociétés *incorporées* ou publiques, c'est-à-dire celles qui ne peuvent être établies que par charte royale ou acte du parlement. Les premières correspondent à nos sociétés en nom collectif, les secondes à nos sociétés anonymes. » — Discours prononcé par M. Blanche, avocat-général à la cour de cassation, à l'audience solennelle de rentrée de cette cour (novembre 1861).

(2) Une invention industrielle, la conception d'une entreprise commerciale, l'intelligence, les soins, le temps et le travail dépensés pour mûrir cette conception, la faire accepter par le public et grouper autour d'elle les capitaux nécessaires à la mise en exécution, tout cela constitue une véritable valeur, qui en droit commun (code civil, articles 1844, 1845), dans une société civile ou commerciale, représente l'*apport* de l'inventeur ou du promoteur de la société. La loi de 1856 ne s'est pas écartée, tout en prétendant le réglementer, de ce principe, basé sur la plus stricte équité. Pourquoi le

soit pas recherché, et que, lorsqu'on le réclame, on ne l'obtienne pas. Où ces difficultés nous ont-elles conduits? A constituer de véritables monopoles pour des associations de capitaux fondées et dirigées exclusivement par des capitalistes. On pourra objecter que du moment où toutes les grandes compagnies financières et industrielles ont revêtu cette forme dans les conditions posées par le conseil d'état, il n'y a pas lieu d'en modifier l'organisation. A cela nous répondrons que les compagnies de chemins de fer étrangers, qui ont inondé le marché français de leurs titres, ont toutes établi des prix d'apport de concession, et même une part bénéficiaire pour leurs administrateurs dans les résultats de leur exploitation. A l'origine des concessions de voies ferrées, le chemin de fer de Saint-Germain et celui de Paris à Rouen ont été constitués avec un apport très considérable au profit de leurs fondateurs, dix mille actions de jouissance pour celui de Saint-Germain, si nos souvenirs sont fidèles. Il est vrai que la loi de 1845 ne permet plus aux concessionnaires de chemins de fer de se faire rémunérer de leur concession; mais ne sait-on pas comment la loi a été éludée? Cependant pourquoi cette loi n'est-elle pas appliquée aux sociétés étrangères qui sont presque exclusivement alimentées par des capitaux français, et sont reconnues en France au même titre que nos sociétés anonymes? Pourquoi ce qui est autorisé pour ces sociétés étrangères ne le serait-il pas pour des sociétés françaises dont l'existence importerait tant aux progrès de notre industrie? N'est-ce pas cet avantage des apports qui a conduit les entrepreneurs de grandes sociétés à pousser les capitaux de la France vers l'extérieur? Le système avec lequel on ne reconnaît ni apports ni avantages particuliers aux organisateurs, promoteurs, fondateurs ou directeurs d'une entreprise en France, a-t-il donné des résultats avantageux, soit pour l'intérêt général, soit pour la moralité publique? N'a-t-il pas au contraire conduit à toute sorte de biais répréhensibles et à la duplicité dans les affaires?

conseil d'état refuse-t-il de le reconnaître dans les sociétés anonymes? Sans doute la disposition légale qui, dans les sociétés en général, autorise un apport qui ne consiste pas en numéraire, a ouvert la porte à bien des abus. Que d'entreprises insensées, de découvertes ridicules, de conceptions illusoires ont été jetées en appât à l'avidité des actionnaires, et ont donné naissance à des sociétés où, sous la forme commanditaire par actions, le promoteur ou l'inventeur prétendu, et les habiles avec lui, se taillaient à leur guise, aux dépens des bailleurs de fonds, une ample part de bénéfices immédiatement prélevés! Les tribunaux ont retenti et retentiront longtemps encore de scandales honteux; mais faut-il, à cause de l'abus, proscrire l'usage d'une disposition utile, indispensable aux affaires? Le conseil d'état nous paraissait mieux inspiré autrefois quand il la sanctionnait lui-même, et pour des sommes importantes. — On appelle encore *apport* les immeubles et le matériel industriel apportés dans une association de capitaux. Cet apport constitue souvent et légitimement un bénéfice aux apporteurs qui ont édifié l'immeuble et créé l'industrie mise en société.

Les scandales de la société en commandite ont-ils été toujours évités par les sociétés anonymes? Laissant au lecteur le soin de répondre à cette question, constatons, avant d'exposer les autres conséquences de la doctrine du conseil d'état, que les difficultés que présente l'obtention du privilége résultant de la forme anonyme ont forcément conduit le pays à concentrer exclusivement la direction des affaires générales et des capitaux dans quelques mains. Il s'est formé ainsi une sorte de pouvoir centralisateur de toutes les entreprises, pouvoir avec lequel l'état lui-même a souvent été obligé d'entrer en accommodement. De là l'extrême variabilité des lois et règlemens sur les compagnies industrielles et financières, avec lesquels, depuis dix ans, on a sans cesse modifié le régime économique de la France.

Cependant ce qu'on a dit de l'esprit peut encore mieux s'appliquer à l'argent : le plus grand capitaliste du monde, c'est le public. Pour attirer sa confiance, pour qu'il se déchargeât sur des tiers du soin de faire lui-même valoir ses épargnes, il a fallu qu'on lui présentât des chances aléatoires séduisantes, que ses mœurs et ses opinions fussent transformées. Le souvenir des scandales amenés par les sociétés en commandite avait jeté un immense et général discrédit sur cette forme de l'association des capitaux, et ce n'est qu'à la suite d'un long entraînement que le public y a de nouveau participé. La forme anonyme étant considérée comme une sorte de privilége exclusif presque constamment accordé aux mêmes personnes signalées ainsi à la confiance générale, étant en outre débarrassée des apports, des parts bénéficiaires attribuées au gérant, — la forme anonyme avait été, à partir de ce qu'on appelle la reprise des affaires, celle qui avait eu l'universelle préférence. Cette faveur générale a peut-être conduit l'état lui-même à considérer la forme sociale anonyme comme devant être une exception, et dès lors elle est devenue complétement inaccessible à toutes les associations qui ne représentaient pas d'immenses agglomérations de capitaux.

L'impossibilité presque absolue de constituer les affaires en société anonyme, le refus aussi de reconnaître des apports, ont eu pour conséquence de donner à la société commanditaire par actions (1) cet excessif développement que la loi de 1856 a voulu arrêter. C'est donc la commandite par actions qui doit être seule mise en cause, et nous constatons que l'impossibilité de constituer l'association sous la forme anonyme, restée privilégiée, a poussé l'esprit d'entreprise dans la société commanditaire par actions. Ici de

(1) Nous laissons de côté la commandite ordinaire, la vraie forme peut-être de l'association commerciale, et que n'atteignent pas les critiques dirigées contre la commandite par actions.

nouveaux dangers se sont révélés au législateur, et dès lors il a voulu introduire dans nos codes une nouvelle forme d'association inspirée par les exemples récens de l'Angleterre; mais peut-on regarder comme un véritable progrès cette introduction en France de la *société à responsabilité limitée*, si contraire à nos habitudes et à nos mœurs commerciales (1)?

Puisque la société anonyme a toutes les faveurs de l'opinion et satisfait à toutes les conditions désirables, pourquoi, au lieu de refaire encore une loi sur les commandites, ne pas rendre cette forme anonyme, objet de tant de vœux, plus accessible, et dès lors habituelle et obligatoire pour les associations dont le capital dépasserait un certain chiffre? D'où sont venus les excès de la commandite par actions? De la faculté qu'on avait de lui faire atteindre des chiffres exorbitans. Ainsi on vous disait : Si vous avez besoin de 2 ou 3 millions, votre entreprise est impossible; mais, si vous pouvez élever votre capital à 15, 20, ou 30 millions, ce capital sera trouvé dans quarante-huit heures. Tous les hommes qui ont été dans les affaires depuis dix ans ont entendu ce langage; mais s'il y avait eu une limite imposée par la loi à ces fantastiques associations, si elles avaient été obligées de subir un examen et une enquête préalables, bien des faits déplorables n'auraient pu se produire. Vulgariser la société anonyme et limiter le capital de la société commanditaire par actions, voilà sans doute la meilleure des solutions. La grande question à vider pour que cette solution soit acceptée réside tout entière dans le principe des apports, pour lesquels on pourrait établir des règles fixes, et qui seraient de droit commun, comme cela se pratique en Espagne. Rien n'empêche que pour les sociétés existantes ce progrès ne soit actuellement réalisé, et que, pour les grandes compagnies indus-

(1) Les conditions de l'association commanditaire en Angleterre étaient soumises à des limites extrêmement rigoureuses avant la loi qui est venue les modifier. Les associés étaient, dans presque toutes ces associations, personnellement et solidairement responsables sur leurs personnes et sur leurs biens des actes de la société à la formation et à la gestion de laquelle ils avaient participé. Les Anglais viennent d'abandonner cette législation draconienne et l'ont remplacée par celle des sociétés *à responsabilité limitée*, c'est-à-dire dans lesquelles on n'est engagé, conformément aux stipulations de notre loi française, que jusqu'à concurrence du capital qu'on a souscrit et de la responsabilité qu'on a voulu prendre. La société *à responsabilité limitée*, dans laquelle on n'est responsable que d'une somme de 500 fr. par exemple, lorsqu'on n'a souscrit que 500 fr., a été importée de France en Angleterre; mais, dans la réexportation que l'on veut en faire, on ne procède pas avec toute la logique désirable. Ainsi on accepte comme un progrès la limitation de la responsabilité qui existe à la fois dans notre forme sociale anonyme et commanditaire; mais en même temps on nous dote du principe de la responsabilité illimitée et personnelle des administrateurs de ces futures sociétés, principe que les Anglais viennent d'abandonner par la nouvelle législation que la France aurait à prendre pour modèle.

trielles qui ont réclamé cette forme sociale, le conseil d'état ne continue à chercher des moyens d'accommoder ses principes aux nécessités de la situation. Il a dû le faire déjà pour deux grandes compagnies qui ont obtenu l'anonymat à Paris (1), dans des conditions sans doute fort difficiles, car elles étaient le produit de fusions de sociétés diverses.

Voyons maintenant quelles ont été les autres conséquences de la législation existante. Les hommes en général, surtout ceux que leur vocation ou leur éducation fait vivre dans ce qu'on nomme le monde des affaires, ne dépensent pas leur temps, leur intelligence et leur travail sans chercher à en retirer des profits. Il n'y a là rien que de juste. Le goût du bien-être et le désir de la richesse sont trop naturels, et ont enfanté trop de résultats utiles à tous, pour que nous songions à déverser le blâme sur ces puissans mobiles de nos progrès matériels. Aussi, lorsqu'il s'est organisé de grandes associations sous la forme anonyme, laquelle ne reconnaissait ni apports bénéficiaires ni avantages particuliers aux fondateurs et aux administrateurs, a-t-on dû rechercher d'autres élémens de rémunération pour un travail et un concours dont légalement on ne voulait pas admettre le prix. C'est alors, après avoir longtemps agi sur l'opinion, après l'avoir pour ainsi dire façonnée, que l'on a pu, en fondant de grandes sociétés financières et industrielles, faire escompter par le public, au profit des fondateurs, promoteurs et concessionnaires de ces entreprises, les bénéfices qui devaient plus tard résulter de l'exploitation. Ainsi s'est propagé l'expédient désigné par les mots : *émission d'actions avec primes*, procédé qui fait payer d'une autre façon aux actionnaires les avantages et les bénéfices que le conseil d'état ne veut pas consacrer. Nous n'avons point l'intention de jeter un trop grand blâme sur cet expédient, car il est peut-être cause que nous avons aujourd'hui près de 9,000 kilomètres de chemins de fer; mais il nous conduit à l'importante question de la négociation de ces valeurs, de ces actions émises avec une plus-value par les grandes sociétés financières.

C'est la Bourse qui, par ses divers intermédiaires, a été le puissant mécanisme dont on s'est servi pour agglomérer les capitaux et les faire circuler; mais le besoin qu'on avait d'elle a donné une large entrée à tous les abus. Ayant participé aux excès, elle a dû recevoir le contre-coup des mesures préservatrices dont la loi sur les commandites est la suprême expression. Pour satisfaire en effet à l'effervescence générale, la Bourse a étendu ses opérations, et elle a

(1) La Compagnie générale parisienne de chauffage et d'éclairage par le gaz et la Compagnie générale des omnibus.

servi toute espèce de combinaisons. Que les sociétés financières et industrielles prissent la forme anonyme ou la forme commanditaire, peu lui importait, pourvu que la faveur attachée aux valeurs de toute nature maintînt sur le marché l'activité fébrile qui servait tous les jours à l'éclosion de nouvelles entreprises que l'engouement public accueillait avec une insatiable avidité. Il n'est pas besoin de rappeler des désordres présens à toutes les mémoires; mais comment pourrait-on blâmer la Bourse d'avoir cédé à l'entraînement, lorsque, comme pour donner une sanction morale à toutes les spéculations qui se formaient sur les valeurs fiduciaires de tout genre, un établissement privilégié, puisqu'il était anonyme, en possession d'un monopole, puisqu'aucun autre n'aurait pu être institué à côté de lui, avait écrit dans ses statuts, discutés et approuvés par le conseil d'état, la faculté de se livrer aux opérations de Bourse? C'était alors comme un débordement du Pactole; cet établissement distribuait d'énormes dividendes à ses actionnaires, et voyait ses titres tripler de prix. Que le public ait été saisi de vertige, on ne doit pas s'en étonner; mais une disette dans notre récolte en céréales venant à surprendre la Bourse dans ce pêle-mêle de spéculations sur des valeurs de toute sorte et de toutes provenances, une crise éclate. Le gouvernement s'émeut, il veut réagir contre les désordres financiers qui lui paraissent le plus grand danger à conjurer; il prend des mesures pour empêcher l'émission de nouvelles valeurs; il met des obstacles de police au marché libre, pour le détruire bientôt, sur la demande des agens officiels, dont les charges avaient atteint des prix exagérés, et qui, armés de la loi, profitent des circonstances pour revendiquer l'exercice de leur monopole. On impose un droit d'entrée à la Bourse, et enfin, faisant intervenir les grands corps de l'état eux-mêmes pour mettre un terme aux excès de la spéculation et de l'association, on décrète un impôt sur les valeurs mobilières, et on rend cette loi contre les sociétés en commandite par actions dont l'application vient de donner naissance à la plus contradictoire des jurisprudences.

Ces lois et ces mesures n'ont-elles pas été à l'encontre de ce qu'elles voulaient produire? On a, par la loi sur les commandites, frappé le principe de l'association, on en a même rendu l'application désormais impossible. N'aurait-on pas, en portant atteinte à la liberté des transactions sur les valeurs mobilières, occasionné dans les fortunes privées une perturbation extrêmement funeste à la prospérité générale et à l'avenir des affaires? C'est ce qu'il faut examiner à propos du rôle que remplit la Bourse dans le mouvement de notre richesse mobilière sous l'empire de la législation actuelle.

Le mouvement industriel et financier qui a conduit aux excès de

la spéculation et provoqué ainsi les lois et les mesures restrictives dont les fâcheux effets se manifestent aujourd'hui n'en a pas moins créé une formidable quantité de valeurs mobilières représentant une grande portion de la fortune du pays. La circulation permanente de ces valeurs est donc d'un intérêt général. Malheureusement le nombre restreint des agens de change et la prédominance qu'ont dans leurs opérations les fonds publics et les actions des grandes sociétés financières et industrielles ne leur permettent de s'occuper activement et avec sollicitude que de la rente et des titres des grosses compagnies, principale source de leurs profits. Les autres valeurs mobilières, émanant de sociétés en commandite ou anonymes et d'emprunts publics autres que ceux de l'état, sont condamnées ou à rester toujours dans les mêmes mains, ce qui est contraire à leur essence et aux conditions dans lesquelles elles ont été achetées, ou à subir, faute de marché public, une dépréciation constante qui a porté dans l'opinion une fâcheuse atteinte au grand et fécond principe de l'association. Par suite de l'exercice d'un monopole qui, sans même satisfaire pleinement aux besoins généraux, est contraint de transgresser à chaque instant les lois en vertu desquelles il s'exerce, on a donc mis en interdit une immense portion de la richesse mobilière de la France. Il est urgent de modifier une législation qui entraîne d'aussi funestes résultats.

La corporation des agens de change, qui maintenant a seule le droit d'intervenir dans la négociation des effets publics, pourrait remonter jusqu'à Charles IX pour établir ses titres et son importance; mais jamais elle n'a eu une constitution aussi en désaccord avec l'intérêt général que celle dont elle a revendiqué les avantages et les périls. Les lois en vertu desquelles s'exerce le ministère des agens de change font partie du code de commerce élaboré sous l'empire, quand les bourses de commerce furent reconstituées. Ce fut l'empire qui limita à *soixante* le nombre des charges d'agens de change près la Bourse de Paris; on en comptait cependant *cent trente-huit* au commencement de 1793. M. Corvetto, ministre des finances en 1816, eut l'idée, pour créer des ressources au trésor, d'élever le chiffre des cautionnemens imposés aux officiers ministériels. En échange de cette augmentation de cautionnement, on permit à ces officiers ministériels de *présenter leurs successeurs*. De là est sortie la vénalité des charges. La limitation décrétée par le premier empire et la vénalité, voilà les deux causes qui font qu'il n'y a que soixante agens de change à Paris. Ces soixante agens peuvent-ils suffire aux besoins de la circulation de notre richesse mobilière? Leur organisation est-elle assez bien ordonnée, en admettant qu'elle soit régulière, pour que l'intérêt général accepte le

maintien du monopole qu'ils ont la prétention d'exercer souverainement? N'y a-t-il point lieu de modifier cette organisation?

Le titre V du code de commerce est la loi fondamentale en cette matière. Les dispositions qu'il renferme, peu étendues et toutes spéciales à l'institution des agens de change, n'ont jamais été complétées par les règlemens d'administration publique, qui devaient, aux termes de l'article 90, *pourvoir à tout ce qui est relatif à la négociation et transmission des effets publics.* Il en résulte que tout ce qui n'a point été abrogé dans les lois, ordonnances et arrêtés antérieurs est resté en vigueur, et forme avec le code un assemblage confus de dispositions législatives ou réglementaires issues des régimes les plus différens, quelquefois même les moins préoccupés des questions de commerce et de crédit; mais légalement un simple décret, rendu dans la forme des règlemens d'administration publique, pourrait dès à présent, et sans qu'il fût nécessaire de passer par les lenteurs d'une refonte générale de la législation commerciale, rétablir l'ordre dans la circulation des valeurs mobilières. La situation n'exige-t-elle pas que cette intervention du pouvoir exécutif soit réclamée sans délai? N'est-il pas évident qu'il y a dommage pour la chose publique dans la manière dont s'opèrent actuellement les transactions financières, qu'il y a insuffisance dans les intermédiaires, et que ces intermédiaires eux-mêmes, débordés par les besoins du pays, se trouvent placés dans une situation périlleuse?

Toutes les dispositions du code de commerce, en ce qui concerne la négociation des effets publics et autres, sont renfermées dans les articles 74, 76, 85, 86, 87 et 89 du titre V, qui déterminent les devoirs et les droits des agens de change, sans s'occuper des droits des particuliers. L'article 74 reconnaît comme agens intermédiaires pour les actes de commerce les agens de change. L'article 76 confère à eux *seuls* le droit de faire la négociation des effets publics et autres, et d'en constater les cours; puis les articles 85, 86 et 87 leur interdisent, sous peine d'amende et de destitution, de faire *aucune opération de commerce ou de banque pour leur compte*, de s'intéresser directement ou indirectement dans une entreprise commerciale, de payer ni recevoir pour le compte de leurs commettans et de se rendre garans de l'exécution des marchés dans lesquels ils s'entremettent. Enfin, et pour marquer plus énergiquement la distinction que le législateur a établie entre les fonctions de l'agent de change et la profession du commerçant, l'article 89 veut qu'au cas de faillite, l'agent de change soit poursuivi comme banqueroutier. Il résulte évidemment de ces différentes dispositions que, si la loi donne aux agens de change *seuls* le droit de faire les négociations,

c'est uniquement en qualité d'intermédiaires officiels, puisqu'elle leur interdit, sous les peines les plus sévères, tout acte de commerce et toute espèce d'immixtion, même par voie de garantie, même par avances de caisse, dans les opérations commerciales qu'ils peuvent avoir à traiter.

Or, s'il arrive, comme aujourd'hui, que le développement du crédit, de la richesse publique et des relations commerciales rende nécessaire l'usage des marchés à terme, marchés qui ne sont susceptibles d'être conclus qu'entre commerçans pouvant en garantir l'exécution par leurs engagemens personnels, payer et recevoir pour le compte de leurs commettans, tirer, accepter, endosser, faire enfin tous les actes de commerce résultant de ces marchés, qui devra les négocier? Les agens de change ne le peuvent pas, les articles 85 et 86 le leur défendent; d'un autre côté, la jurisprudence qui s'est établie sur l'article 76 l'interdit à tous autres. Toutefois, et en revendiquant les profits de cette jurisprudence, les agens de change ont été conduits à faire toutes les opérations qui leur sont défendues. Ce désordre est-il utile, et doit-il être respecté parce qu'il est placé sous la sauvegarde d'un monopole? Si ce monopole, violation flagrante de la loi par les fonctionnaires eux-mêmes qu'elle a institués, pouvait être toléré sans que les intérêts généraux fussent évidemment sacrifiés aux intérêts privés d'une corporation, on pourrait dire stoïquement : *dura lex, sed lex;* mais il n'est plus permis de douter aujourd'hui, après bientôt trois années d'expérience, que ce monopole ne soit la cause principale, sinon la cause unique, de l'atonie où sont tombées les affaires financières et de la dépréciation des titres représentatifs du crédit de l'état et de la fortune publique. Il était facile de concevoir en effet que concentrer toutes les négociations d'une immense quantité de titres de nature diverse sur un marché unique, restreint et livré sans concurrence possible à une compagnie privilégiée, c'était rendre ce marché confus, déréglé, inaccessible au public, dont les intérêts se trouvent subordonnés à des intérêts privés, et finalement en éloigner les capitaux.

Comment est constitué ce monopole, et sur quels droits repose-t-il? Il existait, il y a peu d'années, à la Bourse de Paris, un marché libre que l'on appelait la *coulisse*. Des maisons de commerce patentées, dont quelques-unes avaient à leur disposition de grands capitaux, faisaient, pour le compte de tiers, sur ce marché des opérations de spéculation financière. Ces maisons pratiquaient depuis longtemps ce commerce sous les yeux de l'autorité et s'entremettaient dans la négociation et le placement de tous les effets publics, comme les *courtiers de papier* s'entremettent dans le placement et la négociation du papier de banque sur Paris et l'étranger, *négocia-*

tion réservée aussi cependant par la loi aux seuls agens de change. Sur la poursuite de la compagnie des agens de change, la *coulisse* a été légalement détruite, et la négociation des valeurs de toute espèce en dehors de la rente, des chemins de fer et des titres des grandes compagnies financières, est demeurée sans intermédiaires depuis cette disparition du marché libre. Or qu'en est-il résulté? La disparition du marché libre a élargi le cercle des opérations confiées aux agens de change. La plupart d'entre eux ont des correspondans tout comme les banquiers dans les principales villes de France et de l'étranger, quelques-uns y ont même des représentans à poste fixe. Ainsi ils reçoivent et transmettent des ordres sur différentes places. Ces opérations constituent ce qu'on appelle en termes de banque des *arbitrages*, et elles se règlent au moyen de comptes-courans et de remises d'effets de commerce; ce sont des opérations de banquier. Voilà donc les agens de change devenus commerçans, quoique, pour éluder la loi, ils fassent endosser les effets de commerce par un tiers, associé commanditaire dans la charge, en vertu d'une tolérance que les tribunaux ne veulent pas reconnaître (1).

Voilà donc, nous le répétons, les charges d'agent de change devenues des maisons de banque, c'est-à-dire conduites à opérer comme le faisaient les maisons qui composaient le marché libre (2). Il était évident que la destruction de ce marché et l'élévation du prix de leurs charges devaient entraîner les agens de change à dénaturer complétement la mission dont ils sont investis, et que, presque

(1) Il est une autre opération de commerce et de banque que beaucoup d'agens font journellement et qui constitue une grande portion de leurs bénéfices : c'est ce qu'on appelle le *jeu des reports*. Quand une valeur est offerte au comptant et demandée en même temps à terme, ils l'achètent de ceux qui l'offrent au comptant et la revendent immédiatement à ceux qui la demandent à terme avec une différence de prix qui représente un intérêt annuel quelquefois de 8, 10 et 15 pour 100. Puis, lorsque la situation inverse se rencontre et que la même valeur est offerte à terme et demandée au comptant, ils revendent au comptant et rachètent à terme. Ces opérations, qui ne sont autre chose que l'escompte et le réescompte appliqués à des titres négociables, ne peuvent être fructueuses que pour les agens de change agissant *pour leur propre compte*, parce que les particuliers qui voudraient les faire auraient deux courtages à payer, ce qui réduirait de 3 pour 100 leur bénéfice. Ces opérations sont très importantes, principalement pour les agens qui ont un grand fonds de caisse; mais les agens de change ne devraient pas avoir de fonds de caisse.

(2) La méconnaissance légale des associations formées pour l'exploitation des charges d'agens de change vient de donner lieu à la présentation d'une loi qui concéderait aux agens de change le droit de former une société commerciale. Cette loi ne remédie en rien malheureusement à la situation que l'exercice de priviléges insuffisans a faite aux deux ou trois millions d'individus détenteurs de 20 ou 25 milliards de valeurs mobilières, qui ne peuvent avoir d'autres agens et d'autres intermédiaires que les soixante officiers ministériels pour lesquels on témoigne une si grande sollicitude.

malgré eux, ils seraient obligés d'être en même temps officiers ministériels et banquiers; mais on ne peut pas avoir un privilége de banquier, et cette situation complexe les expose aux plus grands dangers. On en trouve la preuve dans l'instabilité des offices, qui changent à chaque instant de titulaires, dans des déconfitures, pour nous servir du terme commercial, qui ont les plus désolantes conséquences. Néanmoins nous croyons que, sans sortir de l'esprit et du texte de la loi, on pourrait, avec l'article 90 du code de commerce, régulariser un nouvel ordre de choses qui satisferait à ce que réclament aujourd'hui les intérêts du public, sacrifiés à un monopole insuffisant. Pour l'intelligence de ce qu'on pourrait appeler une proposition de transaction, citons ce que dit l'article 90, au titre V du code de commerce : « Il sera pourvu par des règlemens d'administration publique à tout ce qui est relatif à la négociation et transmission des effets publics. » Il s'agirait donc, on le voit, pour sortir de la situation illégale où sont les transactions financières et les intermédiaires de ces transactions, d'établir un ensemble de règlemens qui mît en quelque sorte d'accord les priviléges conférés par la loi et la liberté que réclament des intérêts considérables. En complétant le titre V du code de commerce conformément au vœu de l'article 90, on serait, naturellement conduit à permettre le rétablissement du marché libre, dont la disparition a entraîné les agens de change dans des opérations qui leur sont interdites.

Le caractère officiel dont sont revêtus les agens de change ne souffrirait point de la part qui serait faite à la liberté. Les négociations auxquelles les parties doivent ou veulent donner le caractère d'authenticité attaché aux actes de l'autorité publique ne pourraient pas se passer de leur intermédiaire; mais toutes les opérations qui entraînent des risques leur seraient défendues, comme elles le sont aux notaires (1). Ainsi, pour ne parler que d'une question qui vient de se débattre avec un grand retentissement, il est certain que les prêts sur remise de titres déposés en compte courant ne pourraient pas être faits légalement par les maisons d'agens de change, et cependant la force des choses ne peut-elle pas les conduire à procéder dans ces transactions comme les banquiers eux-mêmes? Mais si *les banquiers prêtant à* 5 *pour* 100 sur des dépôts de titres en compte courant ne peuvent *immobiliser dans leurs caisses les titres qui leur sont remis, parce qu'ils ne retireraient aucun profit de cette opération, ce qui serait contraire à la constitution des maisons*

(1) Voici ce que disait Regnault de Saint-Jean-d'Angély lors de la discussion de la loi, le 29 ventôse an XI : « Le gouvernement a senti qu'il fallait des *espèces de notaires commerciaux* indiqués à la confiance des nationaux et des étrangers. »

de banque (1), pourrait-on faire valoir les mêmes raisons en faveur d'officiers ministériels qui se seraient mis en dehors des conditions de leur privilége? Cette question du dépôt des titres en compte courant ou en garde est si grave du reste que, tout en réclamant la reconstitution du marché libre, nous demanderions qu'il fût organisé de manière à offrir au public toutes les garanties désirables. Ce serait à l'autorité qu'incomberait le soin de réclamer des garanties de la part de commissionnaires en effets publics qui formeraient des associations pour négocier, recevoir et transmettre une très grande quantité de valeurs mobilières au porteur. Ces opérations, par leur nature, doivent en effet appeler la vigilance de l'autorité. Et puisque nous en sommes à formuler des vœux, pourquoi, afin de mettre d'accord le monopole et la liberté, les *commissionnaires en effets publics* (2) ne paieraient-ils pas, sous la forme d'un droit de timbre, ainsi que les agens le pratiquent entre eux, une redevance à la compagnie des agens de change en compensation du préjudice présumé qu'ils lui causeraient (3)? Cette redevance d'un droit de timbre qui serait accordée aux agens de change par suite de la vénalité de leurs offices, vénalité qu'on ne pourrait détruire que par une expropriation pour cause d'utilité publique ou par un rachat (car nous leur souhaitons, le cas échéant, plus de bonheur qu'aux maîtres de poste), cette redevance lierait les intérêts du marché libre et du parquet. On concentrerait ainsi tous les mouvemens de liquidation du marché libre dans les mains du syndicat des agens de change, et ces officiers ministériels recevraient par cette sorte de contrôle comme une mission d'ordre public qui relèverait leurs fonctions, au lieu de les amoindrir. Ce serait en un mot organiser le *stock exchange* de Londres sans porter atteinte à ce qui existe.

Et combien n'est-il pas utile de modifier dans un esprit libéral

(1) Termes de l'arrêt rendu le 21 avril 1862 par la cour de Douai dans une affaire dont le retentissement a été considérable.

(2) A propos de cette dénomination que nous hasardons de *commissionnaires en effets publics*, qu'il nous soit permis de faire remarquer l'existence des *commissionnaires en marchandises* à côté des courtiers de commerce, officiers ministériels comme les agens de change. Pourquoi ce qui est permis en fait de commerce et d'industrie serait-il interdit pour les opérations financières?

(3) On a déjà essayé d'une transaction en nommant, pour suppléer à l'insuffisance des agens de change, des *assesseurs*, commis d'agens de change agissant par délégation; mais cette intervention est illégale, un officier ministériel ne peut pas déléguer ses fonctions, et puis elle a pour effet, non-seulement de favoriser la spéculation dans les charges d'agens de change, mais encore de permettre des opérations qui ne figurent pas sur la cote officielle de la Bourse. Nous croyons qu'on s'est aperçu déjà des vices de cette organisation du marché.

les lois et règlemens qui président aux opérations de la Bourse! Après des épreuves sans nombre, le marché, sans ressort et comme frappé de paralysie, est incapable de venir en aide à l'état lui-même, lorsqu'il est obligé d'y recourir. Quel a été le rôle de la Bourse dans l'opération de la conversion facultative du 4 1/2 en 3 pour 100? La manière dont cette opération s'y est traitée peut donner des opinions très justes sur le régime auquel elle est soumise. On a vu, non sans quelque étonnement, que nous n'étions pas plus avancés en matière de crédit pour une semblable occurrence que nous ne l'étions il y a trente-sept ans, sous le ministère de M. de Villèle. Les discussions qui ont eu lieu au corps législatif ont signalé à l'attention publique les mesures que le gouvernement a cru devoir prendre pour favoriser son opération en face de l'impuissance créée par l'exercice des monopoles. Or tous les moyens qui ont été employés n'ont abouti qu'à faire péniblement atteindre au 3 pour 100 le cours de 71 francs pour le voir bientôt se traîner aux environs de 69 et 70. Et cependant cet élan pénible a causé sur le marché des désastres trop éclatans pour ne pas nuire à l'opération du gouvernement. Ainsi un mouvement de 2 francs avec un marché restreint a eu sur la spéculation des effets qu'une baisse de 14 fr. en 1849 lors des élections de Paris, un affaissement de 8 francs au mois d'avril 1859 dans une seule matinée de bourse, n'avaient pas produits! C'est qu'à ces époques le marché libre existait, et que la surveillance exercée, les solidarités créées, les responsabilités offertes par une grande quantité d'intermédiaires donnaient à la place une sécurité qu'elle n'a plus. C'est que les petits capitalistes, sacrifiés désormais par le monopole aux gros capitalistes, ne trouvant plus ni aide, ni conseil, ni empressement dans des agens qui négligent les affaires de peu d'importance, font défaut au crédit de l'état, et que cette clientèle qui lui était si utile a disparu parce qu'on la maltraite. Or, si elle a fait défaut à l'opération de la conversion, combien son absence se fera-t-elle plus vivement sentir lorsqu'on procédera au reclassement de cette masse de titres sortie des mains des rentiers sous la forme de 4 1/2 pour entrer à l'état flottant, sous la forme de 3 pour 100 nouveau, dans les mains des banquiers et des grands capitalistes qui ont fait de la conversion une affaire de spéculation!

En chassant du marché des valeurs publiques leurs concurrens et leurs rivaux, les monopoles ont créé cet état de marasme qui fait que le pays doute à la fois de ses ressources et de sa force. Au milieu d'une apathie qui ne se réveille que sous les émotions de la défiance et de la crainte, les moindres secousses dans notre économie financière inspirent les plus vives alarmes. Avec des revenus

publics de près de 2 milliards, avec 5 milliards de numéraire, plus de 20 milliards de valeurs mobilières qui produisent depuis 4 jusqu'à 7 pour 100 par an, avec une production territoriale incomparable, nous sommes en proie aux plus pénibles inquiétudes, et toutes les sources du crédit sont taries, lorsque nous avons besoin d'acheter à l'étranger pour 300 millions de céréales! Voilà où nous ont amenés les monopoles, les législations restrictives, les atteintes portées avec des armes d'un autre temps à la liberté des transactions. Qu'on laisse donc au plus tôt cette immense fortune circuler, s'accroître, se transformer, se répandre un peu partout, et qu'on lui en fournisse les moyens.

Nous venons d'entrer commercialement dans une ère nouvelle qui va changer les conditions de notre production industrielle, et qui demande toute une série d'efforts du législateur, de nous-mêmes et de l'état. Les lois qui doivent présider à l'association des capitaux, celles qui doivent faciliter et garantir la circulation des titres mobiliers exigent donc de promptes améliorations. Des réformes dans le sens de la liberté peuvent seules rendre au pays l'activité qu'il a perdue. En regard de la situation de nos finances publiques, alors que le rétablissement d'anciens impôts et la création de nouvelles taxes soulèvent de justes oppositions, n'est-il pas permis de rappeler que c'est dans la prospérité du commerce et de l'industrie, dans l'emploi de toutes les forces individuelles mises en action, que le trésor puise la majeure partie de ses revenus? Ces revenus, issus de l'impôt indirect, se sont accrus pendant dix ans d'une façon inespérée; il est urgent d'en faciliter la marche progressive. La France paiera sans trop d'embarras un budget de 2 milliards, si la fortune de ses citoyens se développe proportionnellement aux charges qui lui sont imposées; mais, pour arriver à ce résultat, il faut rendre tout son ressort à l'activité individuelle, paralysée par les priviléges et les monopoles, par les lois et les mesures restrictives dont nous avons essayé de montrer les fâcheux effets. Ces mesures sont aujourd'hui condamnées par tous les bons esprits, et le corps législatif s'est fait l'interprète de l'opinion générale en déclarant dans son adresse de 1862 qu'il souhaitait « la réforme de certaines lois commerciales, enfin la suppression des entraves que l'excès de la réglementation oppose aux forces productrices du pays. »

G. Poujard'hieu.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai 1862.

Deux incidens, l'un qui nous touche directement, l'autre dont les conséquences eussent pu nous susciter de graves embarras, — la cessation de la coopération des Anglais et des Espagnols à l'expédition du Mexique, la tentative d'agression contre l'Autriche, rêvée par quelques Italiens exaltés, — ont depuis quinze jours excité en France une assez vive émotion.

Il est naturel de parler d'abord de l'affaire où nous sommes les principaux intéressés, l'affaire du Mexique. Les avis peuvent être partagés en principe sur l'utilité ou les inconvéniens de l'expédition que nous avons entreprise contre le gouvernement actuel de Mexico. Ce qui s'est passé devrait, nous le croyons, mettre tout le monde d'accord sur un point : c'est qu'il importe qu'un grand pays comme la France ne puisse être lancé dans de telles aventures avant d'avoir pu se rendre compte, par une discussion publique préalable, de l'étendue des engagemens qu'il y peut contracter et des responsabilités qu'il y va encourir. Nous ne savons si le gouvernement jugera convenable de publier les documens officiels relatifs à la phase actuelle de la question mexicaine. Des documens semblables viennent d'être livrés à la publicité par le gouvernement anglais; le cabinet espagnol a pris l'engagement de soumettre les pièces du débat aux cortès. La conduite des deux gouvernemens qui s'étaient associés à nous par la convention de Londres, et qui n'ont pas hésité à faire appel à l'opinion publique, nous semble imposer au gouvernement français des devoirs égaux envers l'opinion. Tant que le gouvernement ne nous aura pas fait connaître le développement logique de sa politique, nous serons très embarrassés pour la juger. Rien ne nous est plus pénible, nous l'avons assez montré en maintes circonstances, que d'avoir à critiquer la politique du gouvernement de la France, quel qu'il soit, dans les questions extérieures, où sont

engagés et l'honneur du pays et le sang de nos soldats. Nous sommes néanmoins forcés de l'avouer, jusqu'à ce que notre gouvernement ait donné des éclaircissemens complets et péremptoires, la façon dont l'affaire du Mexique a été politiquement et militairement conduite prêtera le flanc, en apparence du moins, à de graves objections.

Nous admettons le point de départ : il était nécessaire, pour obtenir le redressement de nos nombreux griefs contre les gouvernemens spoliateurs qui se sont succédé au Mexique depuis plusieurs années, de faire sentir aux dominateurs actuels de ce beau pays la main de la France. L'Espagne, l'Angleterre ayant à faire valoir des réclamations semblables aux nôtres, il était sage d'obtenir qu'elles s'unissent à nous dans la même revendication. L'alliance de l'Angleterre et de l'Espagne dans cette œuvre commune présentait deux avantages : un avantage moral et un avantage matériel. Une action concertée des trois puissances occidentales de l'Europe était de nature à exercer une plus grande influence morale sur l'esprit des Mexicains et à leur adoucir même l'amertume des concessions qu'ils devraient faire. Le concours de l'Angleterre et de l'Espagne, en ne nous laissant plus qu'une part des charges de l'expédition, devait en rendre les frais moins onéreux à nos finances. Tels étaient les avantages de la coopération anglo-espagnole; mais quand un état, en de semblables circonstances, juge utile la coopération d'autres états, il ne lui est pas permis d'oublier les conditions restrictives que l'action collective impose à sa propre politique. L'on n'obtient et l'on ne maintient une action commune qu'à la condition de contenir sa politique dans des limites clairement définies. Il faut à cet égard avoir bien pris son parti d'avance et accepter les inconvéniens en même temps que les avantages d'une action concertée. Il n'est pas permis à une politique sensée et pratique, une fois engagée dans une telle direction, de provoquer des surprises ou de s'y exposer. Commencer une entreprise par une alliance et la finir dans l'isolement, c'est perdre tous les avantages de l'action commune après en avoir subi les inconvéniens. A en venir là, mieux vaut dès le principe avoir agi seul et ne s'être point encombré d'alliés qui, au moment où ils vous abandonnent, vous deviennent singulièrement nuisibles.

Nous ne saurions trop insister sur ce point, que dans une action concertée, surtout pour une entreprise si lointaine, tout dans la politique doit être défini d'avance et prévu. Ce sont les premiers élémens de la politique et de la diplomatie. C'est une faute de rien livrer, quant à l'objet d'une alliance, aux interprétations des agens et à l'entraînement hasardeux des événemens. En des questions pratiques de cette importance, il n'est pas permis de laisser vaguement flotter ses desseins dans l'entre-chien et loup des demi-confidences, des insinuations et du calcul des influences personnelles. Ce n'est point par des conversations et des lettres particulières que l'on peut régler l'objet d'une alliance, c'est uniquement par des conventions précises, par des pièces officielles pouvant être livrées à la publicité. Si ces vérités élémentaires avaient eu besoin d'être confirmées par une

nouvelle expérience, ce qui vient de se passer au Mexique, nous le craignons, en serait la démonstration éclatante.

Quel était et quel est l'objet de notre politique au Mexique? On a eu le tort de ne pas le dire d'avance avec assez de clarté et de fermeté, et le public français éprouve encore à l'heure qu'il est la mortification peu glorieuse de l'ignorer. En justice et en bonne politique, on ne devait rien vouloir au-delà du redressement des griefs et du paiement des indemnités. A la rigueur, on pouvait souhaiter de voir le gouvernement mexicain actuel, qui nous a fatigués par ses violences et sa mauvaise foi, remplacé par un gouvernement plus honorable et plus enclin aux bonnes relations avec l'Europe. Nourrissant ce vœu très légitime, si la présence des forces européennes déterminait dans la population mexicaine un mouvement hostile au président Juarez, nous pouvions assurément nous aider d'un soulèvement national pour travailler à la chute de notre ennemi, et du consentement des Mexicains seconder la création d'un pouvoir plus honnête et plus civilisé. L'objet naturel de notre politique, qui était le redressement de nos griefs, pouvait donc, à certaines conditions et dans une certaine mesure, nous autoriser à participer et à aider au renversement du président Juarez. La convention de Londres avait assez d'élasticité pour se prêter à une telle éventualité, à la condition que les satisfactions réclamées par nous ne nous fussent point accordées, et qu'un soulèvement des populations mexicaines éclatât avec assez d'énergie pour emporter le pouvoir actuel.

Il semble que dans ces limites, et dans l'hypothèse où les événemens se fussent passés de la sorte, l'action commune entre les trois puissances eût pu être maintenue jusqu'au bout. Puisqu'on avait recherché et voulu cette action commune, il semble aussi que l'on eût dû s'appliquer, dans notre politique et dans les préparatifs de notre expédition, à tout faire pour demeurer dans ces conditions et donner aux événemens le tour que l'on souhaitait. Malheureusement l'insuffisance de nos préparatifs militaires a entraîné des contre-temps qui ont été compliqués de maladresses politiques. Quoiqu'on ne l'eût pas déclaré formellement à l'origine, il est évident qu'il répugnait à la France de traiter avec le gouvernement de Juarez. Il eût été dès lors logique et nécessaire d'envoyer tout de suite à la Vera-Cruz des troupes suffisantes, assez bien munies et approvisionnées pour s'établir de vive force au-delà du littoral, dans des conditions sanitaires favorables. On ne l'a point fait. Le corps confié à l'amiral Jurien de La Gravière était trop peu nombreux. Débarqué à la Vera-Cruz, il fut décimé par les maladies; les moyens de transport lui manquaient, et, par une nécessité impérieuse sur laquelle une regrettable note du *Moniteur* n'a pas longtemps donné le change à l'opinion, le premier acte de notre entreprise dut être de conclure, pour obtenir des cantonnemens salubres, une convention avec le gouvernement même pour lequel nous éprouvions une répulsion si méprisante. Les embarras du premier établissement des alliés au Mexique n'étaient guère faits pour donner des encouragemens énergiques aux enne-

mis politiques de Juarez, et aucun soulèvement intérieur ne vint en aide à nos desseins. C'est alors que le général Almonte arriva, mit en avant dans des conversations au moins imprudentes son projet d'établissement d'une monarchie au Mexique sur la tête de l'archiduc Maximilien d'Autriche, et se vanta d'être encouragé et soutenu dans ses desseins par l'empereur. Le général de Lorencez débarque à son tour et apporte à nos soldats des renforts si nécessaires. Il a l'air de donner crédit aux assurances du général Almonte en lui prêtant une escorte de chasseurs à pied. On sait le reste : les commissaires des trois puissances se réunissent en conférence à Orizaba le 9 avril. Là les commissaires espagnol et anglais déclarent qu'en refusant de négocier avec le gouvernement de Juarez, en reprenant les hostilités, en marchant sur Mexico, en protégeant Almonte, la France dépasse les limites que la convention de Londres posait à l'action commune des trois puissances. Le général Prim et sir Charles Wyke se retirent de l'action commune. Les troupes espagnoles se rembarquent pour La Havane. Le ministre anglais s'apprête à partir pour New-York. Lord John Russell approuve dans une note remarquable par son flegme sentencieux et laconique l'interprétation donnée à la convention de Londres par le général Prim et sir Charles Wyke, et nous demeurons seuls au Mexique avec tous les embarras et toutes les charges d'une expédition commencée à trois.

On aura beau chercher toutes les consolations qu'on voudra dans un déluge de récriminations contre le cabinet anglais et contre le général Prim; le fait n'en reste pas moins avec ses fâcheuses conséquences. La convention de Londres aboutit à un avortement, et l'entreprise mexicaine, entreprise mal définie, pèse uniquement sur les ressources de la France. Certes, nous non plus, nous ne regardons point le général Prim comme le moins ambitieux des généraux espagnols; sa conduite n'est point au-dessus du blâme; il n'est point même à l'abri du ridicule, lorsqu'on le voit, par une bizarre prévoyance, entretenir à sa suite un journal destiné à célébrer ses hauts faits, et auquel il a fourni si peu de besogne. Nous aussi, nous eussions désiré qu'il se fût rendu aux instances dignes et loyales de l'amiral Jurien, et qu'il eût daigné attendre sur le sol tremblant du Mexique des instructions nouvelles de son gouvernement. La sécheresse formaliste de la diplomatie anglaise ne nous plaît pas davantage : nos chers alliés, ne débarquant point de troupes, et ils avaient eu la franchise de nous en avertir dès le principe, auraient pu montrer, eux aussi, plus de patience; mais il serait absurde d'exhaler notre dépit en plaintes stériles, et d'oublier que reconnaître les fautes que nous avons nous-mêmes commises est encore le moyen le plus sûr de les réparer.

Parmi ces fautes, la première, celle qui a entraîné les autres, est la chimère de l'établissement d'une monarchie mexicaine en faveur de l'archiduc Maximilien, selon le plan du général Almonte et des réfugiés qui l'entourent. Le gouvernement français a-t-il épousé un tel plan? Malgré les propos inconsidérés du général Almonte, nous nous refusons à le croire, et c'est sur ce

point qu'il importe que le gouvernement français fournisse le plus tôt possible à l'opinion des éclaircissemens catégoriques. Nous n'osons pas en effet affirmer que cette malencontreuse idée n'ait jamais eu quelque apparence sérieuse de consistance, quand nous voyons par les documens anglais les préoccupations qu'elle a excitées dans le monde diplomatique. Lord John Russell la combattait, il y a quelques mois, dans ses dépêches au ministre anglais à Vienne. En janvier, le maréchal O'Donnell, dans un entretien avec sir John Crampton, se déclarait contraire à cette tentative d'établissement monarchique. Une circonstance qui nous rassurerait quant à la liberté du gouvernement français à l'égard de ce plan d'émigrés, c'est le langage sensé et vraiment politique que M. Thouvenel, au mois de février, tenait à lord Cowley. Notre ministre regrettait que dans leur première proclamation les commissaires alliés eussent paru dire que l'intervention avait bien plus pour but d'établir un gouvernement stable que d'obtenir réparation des dommages soufferts. Quoi qu'il en soit, dans certaines démarches, dans certains actes, dans certains propos, nous avons eu peut-être le tort de laisser prendre pour une connivence ce qui, au fond, n'était qu'un vague laisser-aller. Il est regrettable que l'on n'ait pas compris partout qu'une telle politique était désavouée par les principes comme par les intérêts de la France. La France de 89 peut-elle songer un instant à imposer un gouvernement monarchique à une nation républicaine, quelque sujet de plainte que lui donne l'anarchie à laquelle cette nation est en proie? La France, qui a si cruellement souffert dans ses désastres de la pression étrangère, peut-elle jamais avoir la fantaisie impie d'aller, elle aussi, créer au sein d'un peuple un gouvernement de l'étranger? Si la France était capable d'oublier à ce point ses principes, porterait-elle un aveuglement semblable dans l'appréciation de ses intérêts? Cette monarchie étrangère qu'elle irait importer au Mexique n'y pourrait résister aux factions intérieures que sous la protection de nos armes; au moment où il nous est permis d'espérer que l'occupation de Rome touche à sa fin, nous la remplacerions par l'occupation de Mexico! Cette monarchie sur son continent aurait un adversaire extérieur formidable, l'Union américaine, et nous irions gratuitement, de gaîté de cœur, nous créer ce nid de querelles avec nos alliés maritimes naturels, les États-Unis! Ces idées sont si insensées qu'on rougit d'en effleurer la discussion.

Qu'il soit donc bien entendu, si nous voulons nous tirer promptement de la difficulté mexicaine, qu'aucune pensée parmi nous n'incline à de telles aventures. Mesurons bien les embarras qui sont devant nous, et allons au plus pressé. Des soldats français sont engagés dans cette expédition romanesque. A l'heure qu'il est, sans doute ils ont bravement planté notre drapeau à Mexico; mais les peines et les périls auxquels ils demeurent exposés ont de quoi donner de poignans soucis à ceux chez qui les rêveries ou les calculs de la politique n'endorment point les sentimens d'humanité. Mexico est à une centaine de lieues de Vera-Cruz. Notre petite armée a pour base d'opérations un port empesté de fièvre jaune, et encore, pour ne pas perdre

cette base, il faut, dans une contrée infestée peut-être de guérillas, rester maître d'une immense ligne de communication. Les Espagnols du général Prim faisant défaut, il y aurait une imprévoyance barbare à laisser longtemps nos soldats sans renforts. C'est sur eux que nous devons maintenant compter pour réparer (ils en ont l'habitude) les fautes de notre politique. Par leur patience et par leur élan, par quelque coup d'éclat décisif, ils peuvent nous fournir une occasion glorieuse et prochaine de nous retirer du Mexique. Ne leur épargnons donc pas les secours, et prenons garde de ne point aggraver nos responsabilités en rendant ces braves gens victimes des erreurs qu'ils n'ont point commises.

L'affaire du Mexique, quelque espoir fondé que l'on ait qu'elle puisse être menée à bonne fin, doit être pour la France et le gouvernement un juste sujet d'inquiétude. Les derniers incidens italiens ont au premier moment effrayé davantage les imaginations. Une expédition de corps francs allait se lancer dans le Tyrol italien : cette agression insensée eût pu ou créer à l'Autriche la nécessité ou lui fournir le prétexte d'exercer contre le nouveau royaume italien de sévères représailles. Si le cabinet de Turin eût manqué de vigilance, si l'administration italienne n'eût pas osé être ferme, la collision éclatait à l'improviste, la péninsule était en feu, la France pouvait être entraînée dans la guerre, suivant le tour qu'eût pris la lutte entre l'Autriche et l'Italie. Voilà le danger auquel on vient d'échapper : on a été ému à la seule pensée d'y avoir été exposé. Cependant, à la réflexion, les libéraux qui veulent consolider par une organisation régulière et par l'ordre les résultats de la révolution italienne n'ont pas lieu de regretter le complot de cette poignée d'exaltés qui se couvrent du grand nom de Garibaldi. Cette échauffourée a été une occasion fournie à la cause de l'ordre en Italie de montrer son intelligence et sa force, et l'énergie du gouvernement, l'unanimité de la nation italienne n'ont point fait défaut à cette occasion.

On pouvait prévoir depuis longtemps qu'il ne serait pas possible d'éviter un choc en Italie entre le parti qui s'attribue la direction de la révolution italienne par l'agitation et l'action et les pouvoirs publics qui représentent la politique régulière et les forces organisées de l'Italie. Quelques-uns même allaient jusqu'à souhaiter que ce choc eût lieu le plus tôt possible; aux yeux de ceux-là, l'alliance du gouvernement italien avec les élémens de l'agitation révolutionnaire nuisait à la bonne renommée de ce gouvernement, à son crédit en Europe, et devenait pour lui une cause d'affaiblissement. Tout ce qui permettrait à ce gouvernement de prouver son indépendance d'une faction turbulente, d'établir sa prépondérance sur cette faction, et au besoin de la réduire à une impuissance notoire, leur paraissait devoir servir aux intérêts de l'Italie. Nous ne formions point, pour ce qui nous concerne, de vœux semblables. Notre désir eût été, il est encore que le déchirement eût pu être prévenu. Après un ébranlement régénérateur tel que celui d'où sort l'Italie, après un ébranlement qui a poussé à l'action des esprits ardens et passionnés, nous aimons mieux voir les partis extrêmes

ramenés au calme et à la raison par une adroite et persuasive indulgence que par une violente compression. Nous n'aimons pas plus les fanfaronnades et l'intolérance provocante chez les partis conservateurs que chez les partis révolutionnaires. Aussi félicitons-nous les gouvernemens qui se sont succédé à Turin depuis 1859 de n'avoir ni désiré ni appelé la rupture avec le parti de l'action. Aujourd'hui, si la rupture s'opère, c'est ce parti lui-même qui l'aura voulu, c'est lui qui aura eu tous les torts et qui portera toutes les responsabilités. Les patriotes sensés, et ils sont en Italie l'incontestable et immense majorité, condamneront dans leur conscience les témérités factieuses du parti de l'action, pour se ranger autour du gouvernement du roi Victor-Emmanuel avec un ensemble qui donnera des forces nouvelles à ce gouvernement et à l'Italie.

Rien ne serait plus coupable, si la folie de la tentative n'était pas jusqu'à un certain point l'excuse des faibles esprits qui l'avaient préparée, rien ne serait plus coupable que l'agression méditée par quelques amis de Garibaldi contre l'Autriche. L'usurpation des droits des pouvoirs publics, des droits de la nation constituée, par quelques individus, était flagrante dans ce complot. Les conspirateurs s'arrogeaient un droit essentiellement souverain, la prérogative suprême de l'état, le droit d'engager une guerre et d'y entraîner malgré eux leur gouvernement et leur pays. Ils voulaient disposer arbitrairement des destinées de leur patrie. Après qu'une telle faute a été commise, l'erreur la plus grave est de l'excuser, et c'est malheureusement celle où est tombé le général Garibaldi. Si ce que l'on dit des projets qu'il aurait nourris depuis quelque temps était vrai, le héros de l'indépendance italienne ne serait pas dans une veine heureuse. Un moment, à ce qu'on assure, son plan avait été de se joindre à l'insurrection grecque, d'essayer de soulever les populations chrétiennes de la Turquie et de chercher à frapper l'Autriche à travers l'écroulement de l'empire ottoman. Il est inutile de s'arrêter aux difficultés d'une telle entreprise, vraie croisade à la Pierre l'Ermite; il est superflu de relever la bizarrerie de ce long détour rêvé pour arriver à l'achèvement de l'émancipation italienne. Comment le général Garibaldi, qui doit tant et qui a fait de si nombreux sacrifices à la popularité dont il jouit en Angleterre, n'a-t-il pas compris qu'en se constituant le démolisseur de l'empire ottoman il perdrait infailliblement ces sympathies anglaises qui sont pour lui une si grande force? Mais s'il a jamais conçu un tel dessein, la pensée en est restée enfouie dans les limbes de son imagination. Malheureusement on n'en saurait dire autant des contre-sens que révèlent les derniers actes de Garibaldi. Lui qui exprime une des plus sûres inspirations du patriotisme en pressant l'Italie d'achever son organisation militaire et d'incarner pour ainsi dire son indépendance dans une forte armée, il vient d'offenser les plus légitimes susceptibilités de l'armée italienne en se répandant en injures contre les soldats qui ont rempli à Brescia un douloureux devoir! Lui, qui avait si bien compris jusqu'à présent la force que la cause de l'affranchissement et de

l'unité italienne puisait dans le prestige monarchique de Victor-Emmanuel, c'est-à-dire dans le cadre et l'organisation d'un gouvernement régulier, il se fait l'avocat inconséquent de ceux de ses partisans qui à Bergame allaient compromettre le gouvernement italien, le dépouiller de son autorité morale, et exposer à une ruine désastreuse ses ressources matérielles! Le bon sens et le patriotisme italien ont été péniblement affectés de ces erreurs du général Garibaldi. Le parlement va se réunir à Turin. Si le général Garibaldi, se laissant dominer par un inquiet entourage, cherche devant le parlement à continuer la lutte contre le gouvernement de son pays, son ascendant et son crédit essuieront des échecs certains. Nous avons toujours dit que le sentiment conservateur était plus général et bien plus puissant en Italie qu'on ne se le figure en France. Les manifestations du parlement italien, nous en sommes sûrs, en fourniront bientôt la preuve. La fermeté que vient de montrer le gouvernement italien mérite au surplus les encouragemens des libéraux. Nous ne devons pas oublier notamment que la France, par la persistance anormale de l'occupation de Rome, crée des embarras réels au gouvernement italien, et excite les impatiences que ce gouvernement est obligé de contenir, et au besoin de combattre. Nous devons une récompense prochaine à la vigueur que déploiera sans doute le cabinet italien pour défendre et faire prévaloir sa légitime autorité et l'ordre public. Cette récompense est indiquée, c'est la cessation de l'occupation romaine. Un progrès moral vient de s'accomplir dans cette tendance. Le général de Goyon n'est plus à Rome, et orne aujourd'hui, à notre grande satisfaction, le sénat. Nous croyons que M. de Lavalette part demain pour Rome. Ce n'est pas encore l'évacuation; mais il est évident qu'on s'en rapproche. Il n'est point jusqu'à cette grande cérémonie religieuse qui attire à Rome tant d'évêques, de prêtres et de pèlerins, qui ne soit un symptôme, et ne semble un suprême adieu adressé au pouvoir temporel par les pompes de la souveraineté catholique. Dieu nous préserve de manquer au respect dû à cette grande manifestation religieuse. Nous y voyons une véritable et touchante démonstration de la puissance du sentiment catholique dans le monde. De qui consacre-t-elle la mémoire? De martyrs qui ont été d'humbles chrétiens dévoués à leur foi jusqu'à la mort. Pour réunir de si nombreux hommages autour de ces noms hier inconnus, aujourd'hui vénérés du monde catholique, à quoi servent, nous le demandons, les chaînes dorées du pouvoir temporel? Qu'a donc à faire avec le sang des martyrs la pourpre des cardinaux sortis de la prélature?

En Angleterre, la controverse entamée à propos de l'état des finances sur la question des armemens se poursuit avec une persévérance significative. Non content de sa première attaque contre la politique de lord Palmerston au sujet des armemens et des dépenses qu'ils entraînent, M. Disraeli a repris la question sous une forme nouvelle dans un second discours, et l'on annonce sur le même sujet une prochaine harangue de lord Derby. Cette fois encore M. Disraeli s'est abstenu de porter le débat sur son véritable

terrain, celui que nous avons indiqué à plusieurs reprises. Il n'a pas examiné l'influence que les institutions intérieures des divers états de l'Europe qui usent leurs ressources et celles des autres dans cette concurrence ruineuse peuvent avoir sur la manie des armemens extraordinaires. Comme tout homme d'état anglais qui aspire à rentrer au pouvoir, M. Disraeli est en coquetterie avec l'alliance française. Il n'a donc que des choses agréables à nous dire. Il nous a appris dans son dernier discours quel avait été l'objet de la fameuse entrevue de Cherbourg. L'empereur voulut, suivant lui, y exposer franchement à l'Angleterre ses desseins sur la marine française. Il avait fait un devis des ressources navales qu'il jugeait nécessaires à la France pour la défense de ses côtes, la protection de son commerce et pour les mouvemens de troupes auxquels pourraient donner lieu au besoin certaines expéditions. Ce devis fut communiqué au gouvernement anglais, dont M. Disraeli faisait partie, et il ne parut à ce gouvernement ni excessif, ni déraisonnable. Cette ouverture fut accompagnée d'une autre communication non moins curieuse. La France dit à l'Angleterre : « Nous reconnaissons volontiers que vous auriez le droit d'être en jalousie, en soupçon, en défiance à notre égard, si nous dépassions les forces dont nous avons donné l'état; mais ne croyez pas que nous éprouverions des sentimens de cette nature envers vous, si vous augmentiez considérablement votre flotte. L'Angleterre, pour ce qui concerne la marine, doit être comparée à la France pour ce qui concerne l'armée. Nous avons une immense étendue de frontières; nous touchons à l'Europe par nos armées. Vous, Angleterre, vous avez au-delà des mers de vastes possessions, et, étant une île, vous ne pouvez communiquer avec elles que par vos vaisseaux. Vous avez un immense commerce, quatre fois plus considérable que le nôtre : pour le protéger, il vous faut une étendue de forces navales à laquelle nous n'avons jamais songé pour nous-mêmes; mais de même que nous ne nous attendons pas à vous trouver jaloux du chiffre de notre armée, de même nous ne ressentirons jamais de jalousie contre vous à cause de la grandeur de vos forces maritimes. » Ce partage des deux élémens, la terre et l'eau, entre la France et l'Angleterre fut du goût de M. Disraeli et de ses collègues. Le chef des conservateurs soutient contre lord Palmerston qu'en ce qui touche le développement de notre flotte, nous n'avons point encore réalisé le programme de Cherbourg. Ce qu'il y a de plus clair dans les réponses de lord Palmerston, c'est que le premier ministre anglais entend d'une autre façon l'équilibre des forces entre les deux pays. Il ne balance pas la marine anglaise avec la marine française, l'armée britannique avec notre armée : il cherche au contraire dans le développement de la flotte anglaise le contre-poids de nos forces militaires. C'est cette façon d'entendre l'équilibre qui est si coûteuse pour l'Angleterre. Cette controverse intéresse en tout cas les deux pays au même degré. Nous espérons que dans notre corps législatif on se piquera d'émulation, et qu'à propos de notre budget quelques honorables membres voudront bien donner la répli-

que au cri que M. Disraeli vient de pousser en faveur de l'économie. Nous comptons bien après tout sur les protestations des cinq députés qui forment notre opposition. Ces honorables députés ont déposé une série d'amendemens qui tendent à une réduction des dépenses. Ils demandent par exemple une diminution de cent mille hommes sur notre effectif; ils demandent que la loi interdise le cumul des gros traitemens. Voilà des réformes que l'on n'eût pas eu à réclamer il y a onze ans, et qui, avant onze années, n'en doutons pas, seront le lieu-commun des vœux publics. Eh bien! un signe caractéristique du temps paradoxal que nous traversons, c'est que dans une chambre française elles sont le thème audacieux d'une opposition qui ne compte pas plus de cinq membres! Quoi qu'il en soit, M. Disraeli, dont le métier n'est pas de regarder dans notre besace, dénonce à son pays lord Palmerston comme un phénomène de prodigalité, et lui lance ce trait final: « Voilà le ministre si distingué pour ses connaissances en politique étrangères! C'est pour s'attacher une spécialité si inappréciable que les réformistes renoncent aux réformes, que les économistes abandonnent les économies. Le noble lord, en vérité, est le digne chef du parti libéral, car le seul titre que ce parti ait conservé à cette épithète, autrefois illustre, est la prodigalité avec laquelle il dépense l'argent du public. »

On souhaiterait presque que l'importation des épigrammes anglaises fût aussi licite en France que l'importation des rasoirs de Sheffield, lorsqu'on voit la façon dont un ministre salué par nous comme libéral lors de sa rentrée au pouvoir, M. le comte de Persigny, entend le libéralisme en matière de presse. Les tribunaux, le conseil d'état, ont été saisis de réclamations curieuses, motivées par la rigueur qu'apporte M. de Persigny dans la pratique du régime de la presse. Le rédacteur en chef d'un journal vend ce journal à des personnes honorables; le ministre de l'intérieur refuse de reconnaître parmi les acquéreurs un rédacteur en chef nouveau. Si la prétention ministérielle prévaut, le vendeur restera rédacteur en chef malgré lui, et ne pourra pas vendre sa chose, ou bien les acquéreurs seront contraints de payer le prix d'une propriété que le pouvoir ministériel anéantit dans leurs mains. Une autre fois, c'est le cas de *la France libérale,* le gérant et le rédacteur en chef d'un journal qui se crée sont acceptés par le ministre de l'intérieur; le gérant meurt subitement; l'autorisation de publier le journal pour lequel des capitaux avaient été réunis, et qui déjà constituait une association commerciale et une propriété, est retirée au rédacteur en chef, M. Bonnet, par la raison que la concession du journal était indivisible, et qu'elle était frappée de caducité par la mort d'un des concessionnaires. Dans les deux cas, on met le système actuel de la presse en contradiction avec les droits de propriété; si ces deux précédens font jurisprudence, la propriété de tous les journaux existans perd les garanties qui protégent en France le droit de propriété, et demeure livrée au bon plaisir ministériel. La propriété en matière de presse n'est-elle pas ainsi exposée aux traitemens dont un certain socialisme menaçait, il y a quel-

ques années, toutes les formes de la propriété? M. de Persigny est libéral, soit; mais s'il nous était permis de lui donner un humble avis, nous oserions lui dire que sa politique en ces deux circonstances n'a point été conforme à son programme. On use vite les systèmes d'exception lorsqu'on les applique à outrance, lorsqu'on les met surtout en collision avec un principe aussi vivace et aussi puissant que le droit de propriété. Mais nous nous mêlons là de ce qui ne nous regarde point. Nous ne portons aucun intérêt à la conservation du régime actuel de la presse, et ce n'est pas à nous de conseiller la modération habile qui pourrait en prolonger la durée.

Nous avions espéré qu'une loi libérale serait votée pendant cette session touchant les sociétés commerciales. Nous avions vu en effet un projet de loi élaboré par le ministère du commerce, dont l'objet était de créer en France le système des sociétés à responsabilité limitée à peu près tel qu'il existe en Angleterre depuis six ans. Ce système aurait fait entrer dans le droit commun, sans recours à l'intervention du conseil d'état, la forme de la société anonyme pour les entreprises dont le capital n'aurait pas excédé 10 millions. L'avantage de cette forme pour les capitaux qui s'associent sous les garanties qu'elle offre, c'est que la direction sociale n'y appartient pas à un gérant à peu près omnipotent, mais à des administrateurs mandataires des actionnaires et révocables. Dans notre concurrence avec les industries étrangères, tous les encouragemens, toutes les facilités qui peuvent aider à l'association des capitaux sont en France un intérêt de premier ordre. Notre point faible dans cette concurrence est en effet l'insuffisance chez nous des accumulations de capitaux à laquelle nous ne pouvons suppléer que par l'association. A notre grand regret, le projet est sorti du conseil d'état embarrassé de dispositions réglementaires et restrictives qui lui ont enlevé le caractère libéral qu'il avait dans la rédaction primitive. Lorsque, comme vice-président du bureau du commerce, M. Lowe présenta à la chambre des communes le bill des sociétés à responsabilité limitée, ce fut avec l'entrain d'un économiste progressiste qu'il recommanda cette importante réforme. Il eût été plus nécessaire encore en France d'annoncer au public sur le ton de la confiance, et avec le langage qui donne l'impulsion aux intérêts et aux idées, une mesure qui est le complément obligé de nos traités de commerce. Au contraire, le conseil d'état a joint au projet de loi maladroitement amendé par lui un exposé rébarbatif entièrement dépourvu d'aperçus économiques, et qui, au lieu d'être la préface lumineuse d'une réforme commerciale, ressemble plutôt au préambule d'une loi pénale.

On dirait que l'empereur Alexandre songe enfin à faire une tentative sérieuse pour mettre un terme à la situation désolante de la Pologne. La nomination du grand-duc Constantin au poste de vice-roi des provinces polonaises ne peut être considérée que comme l'inauguration d'un système nouveau. Il faut attendre, pour se prononcer sur les chances de cette expérience, les mesures qui marqueront le caractère du gouvernement du vice-roi. Espérons que cette vice-royauté sera au moins une transition vers

le régime qu'appellent de leurs vœux les patriotes polonais. Quant à nous, nous ne pouvons nous séparer, dans l'appréciation des affaires polonaises, des opinions de ceux des Polonais qu'unissent à la France une longue tradition, le commerce de nos idées et le sentiment profond de la civilisation occidentale. Aussi, entre ces systèmes exposés dans deux brochures que nous avons sous les yeux, — l'une de M. Tanski, dont les vues intéressantes sont un reflet des idées françaises, l'autre du prince Troubetzkoy, où l'on remarque une curieuse alliance de sympathies pour la Pologne avec le patriotisme russe, alliance qui veut faire revivre la Pologne dans l'orbite de la civilisation russe, — nos préférences indubitables sont pour celui de ces systèmes auquel M. Tanski se rattache. C'eût été par des institutions libérales perfectionnées que la Russie eût pu mériter de se rallier la Pologne tout en lui laissant son originalité nationale, comme l'Angleterre a fait pour l'Irlande; mais de telles institutions, la Russie est loin encore de les posséder elle-même. Et quand, par un généreux effort, comme le souhaiterait sans doute le prince Troubetzkoy, on voudra tenter de réconcilier les deux nations, est-on sûr de ne pas échouer contre cet arrêt inexorable des révolutions : Il est trop tard?

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

LALLA-ROUKH, DE M. FÉLICIEN DAVID.

Le théâtre de l'Opéra-Comique a donné, le 12 mai, une représentation des plus piquantes. Avec un nouvel ouvrage en deux actes de M. Félicien David, *Lalla-Roukh*, on a repris un vieux et charmant petit chef-d'œuvre de Monsigny, *Rose et Colas*, qui remonte à l'année 1764. Pour les connaisseurs comme pour tout le monde, c'était une idée ingénieuse de faire entendre dans la même soirée, à côté d'une œuvre toute moderne, un vieux radotage de nos pères, comme disent les grands esprits qui traitent le passé du haut de leur superbe ignorance. Nous l'avons dit, *Rose et Colas* fut représenté pour la première fois le 12 mai 1764 au théâtre de la Comédie-Italienne. Monsigny avait alors trente-cinq ans, étant né en 1729 à Fauquemberg dans l'Artois. Ce n'était pas son premier ouvrage, car il avait déjà produit *les Aveux indiscrets*, *le Maître en Droit ou le Cadi*, *On ne s'avise jamais de tout*, et *le Roi et le Fermier*, qui est de 1762; quatre petits opéras en un acte, dont le dernier eut un succès de surprise et d'enchantement. *Rose et Colas*, *le Déserteur*, en 1769, et *Félix ou l'Enfant trouvé*, qui fut son dernier opéra, en 1777, ont fait à Monsigny une réputation qui durera tant que les hommes seront sensibles à la vérité.

Il est élémentaire dans la critique et dans l'histoire que, pour bien juger

un fait, un homme, un événement, il faut le laisser dans le milieu où il s'est produit, entouré des circonstances qui ont préparé, accompagné ou contrarié son éclosion. On ne peut isoler un poète, un peintre, un musicien, du temps et du pays où ils ont vécu et accompli leur œuvre, sans méconnaître un des élémens de la vérité. Le génie, quelle que soit sa force innée, ne crée pas à lui tout seul la langue dont il a besoin pour se révéler. Il reçoit de la société et de la tradition un héritage d'expérience sans le secours duquel il n'aurait point enfanté l'œuvre que nous admirons. C'est une manière de parler quand on dit brièvement que Cimabuë, que Giotto, Dante ou Palestrina ont créé la peinture, la poésie italienne et la musique religieuse. Ces génies divers ont trouvé des élémens imparfaits sans doute, une langue à peine ébauchée, un art encore dans l'enfance, mais dont ils se sont utilement servis pour arriver au but qu'ils ont atteint. Il est inique dans les choses de la morale et absurde dans l'histoire des travaux de l'esprit de ne pas tenir grand compte des faits et des circonstances qui enveloppent et précipitent une action, qui aident ou contrarient les efforts du génie. La puissance du génie peut se manifester dans la création de l'idée ou dans la perfection qu'il ajoute à la forme, au métier, à la langue de son temps.

Lorsque Monsigny vint à Paris, vers 1748, et qu'il s'essaya dans le genre modeste de la comédie à ariettes, il savait à peine la musique. Il apprit hâtivement un peu d'harmonie sous la direction d'un musicien de l'orchestre de l'Opéra, nommé Gianotti. Il n'est pas inutile de faire remarquer ici que la famille de Monsigny était originaire de la Corse, que c'est un Italien qui lui a enseigné les premiers élémens de la composition, et que l'auteur de *Rose et Colas* dut à *la Serva padrona* de Pergolèse le réveil de son aimable esprit. Déjà avant Monsigny Dauvergne avait composé la musique d'un petit opéra-comique, *les Troqueurs,* qui peut être considéré comme le premier ouvrage de ce genre qu'on ait donné en France à l'imitation de l'opéra-bouffe italien. Ajoutons qu'un compatriote et un condisciple de Pergolèse, Duni, vint aussi en France cultiver avec succès ce genre éminemment national de l'opéra-comique, qui est né pourtant d'un mariage d'inclination entre la mélodie italienne et le vaudeville gaulois. C'est ce qu'a méconnu Adolphe Adam dans une notice qu'il a donnée de Monsigny, et ce n'est pas l'auteur du *Chalet* et de *Giralda* qui pourrait prouver que la musique française, dans le cadre ingénieux de l'opéra-comique, ne procède pas de l'école italienne depuis Duni jusqu'à Grétry, et depuis Grétry jusqu'à M. Auber. Ce qui n'est pas moins incontestable, c'est que Monsigny n'a pas été un imitateur des maîtres italiens de son époque, mais un disciple intelligent, qui a su mettre dans son œuvre charmante le cachet d'une originalité aimable et indélébile. Si Monsigny n'était pas un musicien expérimenté comme l'étaient Rameau et Philidor, il possédait une sensibilité si vive et un instinct mélodique si naturel qu'il a pu se passer d'une science qui n'a pas sauvé les ouvrages de ses deux illustres contemporains. Voilà ce que n'a pas compris ce froid bel-esprit de Grimm, qui connaissait la musique sans doute, mais qui la savait comme un pédant allemand qui méconnaît, dans les œuvres de l'art, la puissance de la grâce, du naturel et du sentiment. La critique de Grimm est superficielle, et il n'a eu qu'un bonheur dans sa vie de pla-

giaire et de valet de prince, c'est d'avoir deviné *il bambino santo* qui est devenu Mozart. Tous les morceaux de cette délicieuse pastorale de *Rose et Colas,* dont il est inutile d'expliquer le sujet, sont frappés au coin de la vérité. L'ariette que chante Rose, — *Pauvre Colas,* — celle de la mère Bobi, un beau type de vieille babillarde : — *La sagesse est un trésor,* — l'ariette de Mathurine pour voix de basse,—*Sans chien et sans houlette,*—si franche d'allure et si variée d'accent, témoin la petite phrase en mineur qui accompagne ces paroles, — *Mais l'âge et le temps qui tout mène,* — et le duo très plaisant que chantent les vieux barbons, Pierre Leroux et Mathurin, ce duo si naïvement imitatif de l'idée symbolique qu'expriment les deux vieillards! Qu'on me cite donc dans les opéras de notre temps, dans *Lalla-Roukh* par exemple, dont je vais m'occuper, un morceau d'une si franche malice? Quant au rondeau qui exprime le sentiment de Colas en pénétrant dans la demeure modeste de la jeune fille qu'il aime :

C'est ici que Rose respire,

c'est un chef-d'œuvre de mélodie touchante digne de réveiller dans le cœur l'émotion qu'on éprouve devant un tableau de Greuze. L'âme sèche de Grimm, de cet ennemi odieux de Rousseau, n'était pas digne de ressentir le charme attendrissant d'un morceau aussi exquis, que M. Montaubry devrait chanter d'une manière plus simple et sans mignardise. M. Auber a-t-il fait un duo plus piquant que celui que chantent ensemble Rose et Colas : — *M'aimes-tu? — Ah! comme je t'aime!* — Et ce dialogue à la Théocrite se continue ainsi en réunissant les deux voix dans une douce étreinte. Citons encore le vaudeville charmant qui depuis un siècle circule dans la nation à l'état de légende :

Il était un oiseau gris
Comme une souris.

Le quintette qui suit et le vaudeville qui explique la moralité de la pièce :

Il faut seconder la nature,
Puisqu'elle nous fait la loi,

terminent heureusement cet aimable ouvrage de ces deux hommes si heureusement doués, Monsigny et Sedaine, qui étaient faits pour s'entendre et pour créer ensemble une œuvre qui a survécu à une révolution sociale et à deux grandes transformations de la musique dramatique. L'exécution de *Rose et Colas* n'est pas tout ce qu'elle devrait être et ce qu'elle a été dans des temps meilleurs et moins chargés de science. Les artistes d'aujourd'hui se croient de trop grands personnages pour chanter une musique aussi simple, où il n'y a que quelques appoggiatures pour tout ornement vocal. Il a même fallu l'autorité morale de M. le directeur de l'Opéra-Comique pour persuader à ses pensionnaires que *Rose et Colas* n'était pas une mauvaise plaisanterie, et qu'on pouvait chanter ces charmantes ariettes sans se déshonorer. M. Montaubry, dans le rôle de Colas, est toujours un peu précieux, et il ne dit pas la romance, — *C'est ici que Rose respire,* — avec le naturel et le sentiment qu'elle exige. Mlle Lemercier seule est à sa place sous la cornette de la mère Bobi, ainsi que M. Sainte-Foy, qui représente Pierre Leroux. Quant à

Mlle Garait qu'on a fait débuter ce soir-là par le rôle de Rose, c'est une mauvaise écolière qu'on n'aurait pas dû produire en si bonne compagnie.

Monsigny, Sedaine et leur contemporain le peintre Greuze sont trois aimables esprits qui, avec des moyens très simples, ont su exprimer un des modes les plus touchans de la nature humaine et de l'art français. Nous sommes aujourd'hui bien autrement savans que ne l'étaient Monsigny et Sedaine, qui savaient à peine la langue dont ils se servaient l'un et l'autre; mais il est permis de se demander si les œuvres délicieuses qui sont dues à la collaboration de Scribe et de M. Auber auront la longévité séculaire de *Rose et Colas* et du *Déserteur*.

Le sujet du nouvel opéra en deux actes de M. Félicien David, *Lalla-Roukh*, est tiré d'un poème connu de Thomas Moore, ce petit homme, ce petit esprit, qui sera plus célèbre dans la postérité par le crime qu'il a commis en brûlant les mémoires de lord Byron, son ami, que par les vers musqués dont il a enivré les ladies de son temps. Un roi de Boukharie a demandé la main d'une princesse de Dehli. Cette princesse, qui se nomme Lalla-Roukh, se met en voyage, escortée par ses femmes et par des gardes que commande Baskir, un lettré de la cour du roi de Boukharie, qu'il *n'a jamais vu*, et qui est chargé cependant de la mission délicate de conduire la princesse à son maître. Pendant que la princesse traverse la plaine enchantée de Cachemire, suivie d'un cortége et d'un luxe oriental, elle rencontre un pauvre chanteur nomade qu'elle avait déjà entrevu, non sans une émotion secrète. Elle le revoit avec plaisir, elle se complaît si fort à lui entendre chanter aux étoiles du ciel ses peines secrètes, qu'elle finit par en être vivement touchée. Cela ne fait pas l'affaire de Baskir, qui doit remettre la princesse à son maître pure de tout autre désir que celui de lui appartenir; mais Lalla-Roukh, qui a du caractère, se moque de la surveillance jalouse de Baskir, et, avec le secours de son amie et de sa suivante Mirza, elle voit souvent le chanteur Noureddin, qui la charme à tel point qu'elle veut le suivre et rompre son mariage avec le roi de Boukharie. Ces choses se passent dans la vallée embaumée de Cachemire, au milieu d'une verdure luxuriante où dansent les bayadères au clair de la lune et aux sons du tambourin. Après quelques incidens inventés tout exprès pour retarder la conclusion qu'on devine, on apprend que le pauvre chanteur Noureddin, qui a failli être empalé par l'ordre de Baskir, n'est autre que le roi de Boukharie lui-même. Il a voulu, l'imprudent, conquérir le cœur de sa fiancée et se faire aimer de la princesse Lalla-Roukh avant de posséder sa main. Cela lui a réussi, parce qu'il était poète et chanteur; mais c'était une tentative bien téméraire. Tel est le conte des *Mille et Une Nuits* que MM. Michel Carré et Hippolyte Lucas ont ourdi d'un style correct, sans y mettre ni trop de malice ni trop de gaîté. C'est un canevas mollement dessiné pour la plus grande gloire du musicien délicat qui s'est révélé à la France, il y a une quinzaine d'années, par une composition délicieuse, *le Désert*. Depuis ce début éclatant, qui valut à M. Félicien David une réputation européenne, à notre avis un peu exagérée, ce charmant musicien a produit successivement, et à de longs intervalles, *Christophe Colomb*, une symphonie dramatique un peu dans le genre du *Désert*, une espèce d'oratorio, *Moïse au Mont-Sinaï*, qui n'a pas été accueilli avec la même faveur par le public. Au théâtre, M. Félicien Da-

vid a donné *la Perle du Brésil,* opéra en trois actes, qui a été représenté dans le mois de novembre 1851, et un grand ouvrage en quatre actes, *Herculanum,* qui a été donné à l'Opéra le 4 mai 1859. Dans toutes ces œuvres, et dans quelques morceaux de musique instrumentale qu'il a fait entendre soit aux concerts du Conservatoire, soit ailleurs, M. Félicien David a fait preuve d'un talent délicat, d'une imagination douce et rêveuse qui se complaît à errer dans les régions sereines, loin des bruits tumultueux et des passions violentes. Bien que l'auteur ingénieux du *Désert* ait placé dans *la Perle du Brésil,* mais surtout dans *Herculanum,* un ou deux morceaux qui ne manquent pas de vigueur, tels que le chœur des chrétiens au second acte, et certaines phrases du duo entre Nicanor et Lilia, il est cependant vrai de dire que la force, la passion impétueuse, la gaîté, l'ironie et les divers stimulans du cœur humain n'ont jamais été exprimés dans la musique de M. Félicien David, qui est un poète élégiaque et non pas un compositeur dramatique. Telle est l'opinion que nous avons toujours émise ici sur l'auteur du *Désert,* qui le premier en France a traité avec bonheur et un succès incontestable le genre de la musique pittoresque, qui a tant préoccupé M. Berlioz. Est-il vrai, comme on le proclame de tous côtés, que la musique de *Lalla-Roukh* soit une révélation nouvelle du talent délicieux de M. Félicien David? C'est ce que nous allons examiner.

Et d'abord l'ouverture n'a aucun caractère saillant; elle ne vaut même pas l'ouverture de *la Perle du Brésil,* qui n'est pourtant pas bonne. Divisée en deux parties, elle commence par quelques bouffées de cor qui précèdent un *andantino* que chantent les instrumens à cordes, tempérés par des *sordini,* qui jouent un très grand rôle dans cette partition. Elle se termine par un mouvement rapide, qui n'ajoute pas beaucoup de prix à cette préface symphonique d'un rêve d'or. Le rideau se lève sur un paysage enchanté, où les hommes que commande Baskir, le guide et le gardien de la princesse. chantent un chœur : — *C'est ici le séjour des roses,* qui est fort gracieux. Le thème de ce chœur, pour voix d'homme, est repris ensuite par les femmes qui suivent la princesse Lalla-Roukh. Cette seconde répétition du même motif est plus complète, et l'accompagnement surtout en est délicieux. La mélodie que chante la princesse en sortant de sa tente :

Sous le feuillage sombre,
Dans le silence et l'ombre,

est une phrase langoureuse et distinguée, une sorte de mélopée d'un contour un peu vague, et qui flotte à la surface de l'âme. Mlle Cicco chante cette mélodie suave avec beaucoup de goût et de sentiment. La princesse, après avoir exprimé ainsi la vague rêverie de son cœur de vierge, s'assied sur l'un des côtés de la scène, et pour la distraire on lui donne un divertissement. Des almées se mettent à simuler une action symbolique qu'accompagne un rhythme piquant, après avoir été annoncé par des soupirs délicieux de hautbois. Ce rhythme, soutenu par des pulsations d'une pédale inférieure que frappe un tambour de basque, est enveloppé d'une harmonie susurrante, d'un *bisbiglio amoroso* de l'air ambiant au-dessus duquel la flûte s'égaie comme un oiseau qui s'ébat autour du nid qui l'a vu naître. C'est d'un effet délicieux, c'est le vague indéfini des airs arabes reproduit

par les artifices de l'art. Après la pantomime que nous venons de décrire, un motif tout aussi piquant donne le branle à la danse, qu'accompagnent les voix du chœur et une instrumentation d'un coloris charmant. C'est dans la création de ce genre d'effets que M. Félicien David est original et incontestable. Noureddin, le chanteur nomade qui se trouve confondu dans la foule qui entoure la princesse, s'avance alors, au grand déplaisir de Baskir, qui ne sait comment se débarrasser de ce troubadour incommode. Il chante à la princesse, en s'accompagnant de la mandoline, une romance, — *Ma maîtresse a quitté sa tente,* — dont le sens mystérieux est deviné par la belle Lalla-Roukh, qui de ravissement laisse tomber une rose qu'elle tenait à la main. Cette romance est assurément jolie, mais elle tourne dans un cercle mélodique déjà connu. Le chanteur, en refusant avec dédain une bourse remplie d'or pour prix de son talent, en demandant qu'on lui permette seulement de ramasser la rose qui est tombée aux pieds de la princesse, éveille des sentimens divers qui sont traduits dans un joli quatuor soutenu par toute la masse chorale. C'est un morceau fort bien traité, et qui rappelle un peu la manière de Donizetti. Les deux personnages secondaires, Baskir et Mirza, la suivante et l'amie de la princesse, sont chargés par les auteurs du *libretto* d'égayer un peu cette idylle orientale par quelques vivacités de langage. Mirza surtout, qui est toute dévouée à sa maîtresse et qui a reçu du chanteur Noureddin un collier de grosses perles qui aurait dû l'étonner beaucoup, s'amuse à agacer le vieux Baskir, dont elle cherche à endormir la vigilance. Elle lui chante d'assez jolis couplets, où l'on remarque la terminaison en notes pointées qui excite les transports du parterre. Ce que c'est que de nous pourtant! J'aime mieux le duo qui vient après entre la princesse Lalla-Roukh et le chanteur Noureddin, dont la conduite noble l'a frappée, et dont elle a deviné le sentiment discret sans le désapprouver. Ce duo, — *La nuit, en déployant ses ailes,* — est moins un duo proprement dit qu'une scène dialoguée, où chacun des deux personnages dit tour à tour une phrase mélodique trempée de morbidesse et de langueur. Celle que chante la princesse surtout est exquise dans la bouche de Mlle Cico, avec ces soupirs de clarinettes qui la suivent comme deux oiseaux qui se becquètent. C'est une scène d'extase par une nuit d'Orient, où toute la nature semble partager le ravissement de deux cœurs qui s'épanchent et s'entr'ouvrent à la clarté des étoiles; mais l'*allegro* où les deux voix se réunissent est de la plus grande vulgarité. Mirza, qui cherche à détourner l'attention de Baskir, laisse éclater dans le lointain de jolies vocalises qu'accompagne la marche des soldats ivres, et à ce rhythme onduleux viennent s'ajouter les voix de Baskir, de Noureddin et de Lalla-Roukh. C'est par cet ensemble, assez bien amené, que se termine le premier acte, qui serait un petit chef-d'œuvre, si l'acte suivant ne reproduisait les mêmes effets et les mêmes idées.

Après un prélude symphonique, qui n'a rien de remarquable, la princesse Lalla-Roukh chante un air, — *Enfin je touche au bout de notre long voyage,* — où elle exprime les regrets de son cœur. Cet air, qui est précédé de quelques mesures de récitatif, contient une phrase délicieuse, — *O nuit d'amour, nuit d'ivresse,* — que nous avons déjà entendue et que nous entendrons encore, parce qu'elle fait partie de ce petit fonds

d'idées qui caractérise le talent de M. Félicien David. Le second mouvement de cet air est moins heureux, car il ne faut demander à l'auteur du *Désert* ni colère, ni transport, ni gaîté. Il soupire, il ne rit et ne se fâche jamais. Un petit nocturne entre Mirza et sa maîtresse précède un joli chœur que chantent les femmes qui viennent avec les présens du roi qu'on apporte à la princesse. Ce nocturne, ce chœur des suivantes, ainsi que la barcarolle que chante Noureddin en s'accompagnant de la guitare, sont des choses connues; nous les avons entendues au premier acte, et la persistance des mêmes formes et des mêmes idées produit l'effet inévitable de la monotonie. Un duo bouffe entre Baskir et Noureddin, qui ne manque pas d'entrain et qui est une nouveauté dans l'œuvre tout élégiaque de ce charmant compositeur, est à peine remarqué par le public, qui a déjà le cœur affadi par tant de parfums et d'harmonies voilées. On trouve un peu plus de vivacité et de passion dans le duo d'amour entre la princesse et Noureddin, et le tout se termine par une marche triomphale qui célèbre le mariage de Lalla-Roukh et du roi de Boukharie, qui, aux sons de la mandoline, a conquis bravement le cœur de sa femme. Je pense avoir énuméré avec beaucoup de sollicitude tous les morceaux saillans et toutes les délicatesses de détails que renferme la nouvelle partition de M. Félicien David : les chœurs de l'introduction, la mélodie de Lalla-Roukh, la musique fine et originale du divertissement, le quatuor, la romance d'un accent arabe que chante Noureddin, quelques phrases du duo qui vient après, et la scène finale très heureusement combinée, quoique l'effet produit ne soit pas nouveau. Au second acte, j'ai signalé l'air de Lalla-Roukh, un joli nocturne pour deux voix de femme, le chœur des suivantes et quelques phrases délicieuses du duo entre Noureddin et la princesse. Telle est cette œuvre charmante de *Lalla-Roukh,* un vrai conte des *Mille et Une Nuits,* où aucun des personnages qui y figurent n'a une physionomie qui lui soit propre, et où l'auteur du *Désert* a reproduit jusqu'à satiété les idées, les formes et le coloris discret qu'il a mis dans presque tous ses ouvrages. S'il me convenait de répondre à des interlocuteurs ridicules et sans consistance, je leur dirais que c'est ainsi que j'ai toujours apprécié ici le talent vrai, délicat et original dans sa sphère, de M. Félicien David.

L'exécution de *Lalla-Roukh* est assez bonne. Mlle Cico est tout à fait distinguée sous le costume oriental de la princesse. C'est une jolie femme d'abord, bien prise dans sa taille, et dont la voix de soprano est naturelle et sympathique. Elle chante avec mesure, avec goût, avec sentiment. Sa contenance sur la scène est noble et décente, et elle communique à l'auditeur l'émotion sincère dont elle est pénétrée. C'est une trouvaille pour l'Opéra-Comique que Mlle Cico. Mlle Bélia, dont je n'aime pas beaucoup la voix criarde ni le mauvais ton, tire un très bon parti du personnage allègre de Mirza, ainsi que M. Gourdin de celui de Baskir. Quant à M. Montaubry, il est dans le rôle important de Noureddin ce qu'il est partout : un chanteur de talent, un comédien svelte et zélé, à qui l'on souhaiterait un peu plus de naturel.

C'est le caractère saillant de l'art et de la poésie modernes que d'aspirer à peindre l'homme tout entier avec la diversité de ses instincts et de ses passions. On est sorti du cercle un peu étroit du monde antique, on a se-

coué le joug des lois abstraites qu'il avait léguées aux générations futures, et au lieu d'imiter servilement l'idéal d'une civilisation passée, on s'est mis à étudier directement la nature en s'efforçant d'en saisir les différens aspects, d'en imiter les harmonies et d'en comprendre les mystères. Voilà quelle est la signification du grand mouvement de la renaissance, mouvement émancipateur de l'esprit humain, qui est comprimé en France pendant le règne oppresseur de Louis XIV, mais qui reprend son cours au siècle suivant, et qui achève sa victoire par la révolution de 1789, d'où est sortie une société nouvelle. Les premiers écrivains qui, en France, ont répondu aux besoins de l'imagination et de la sensibilité modernes, c'est Rousseau d'abord, puis Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand et Mme de Staël. Je ne fais que remuer un lieu-commun en disant que Rousseau a donné à la prose française un accent et une sonorité qu'elle ne connaissait pas, et qu'il est le premier grand écrivain de la nation qui ait aimé et su peindre la nature. *Paul et Virginie* et *la Chaumière indienne* entr'ouvrent de nouveaux horizons, qu'*Atala* et *René* viennent agrandir encore. Ce n'est que quelques années plus tard que la poésie proprement dite entre aussi dans ce mouvement de rénovation, et c'est M. Victor Hugo qui, dans *les Orientales,* lui imprima le coloris éclatant, la souplesse, la variété de rhythme et la vérité d'imitation matérielle qui distinguent les œuvres de ce vigoureux esprit. Les arts, particulièrement la peinture historique et le paysage, ne tardèrent pas à suivre l'exemple de la littérature et de la poésie. Ce fut M. Eugène Delacroix qui traduisit sur la toile la fougue dramatique, la mélancolie philosophique et le tourbillon sanglant de la passion et du drame modernes. Marilhat et Decamps copièrent le soleil, la nature et les mœurs de l'Orient. La musique sous la forme dramatique, qui est celle que la France comprend et goûte le mieux, s'engagea aussi dans la même voie, et répondit aux besoins des nouvelles générations par deux chefs-d'œuvre qui résument tous les progrès de l'art : *Guillaume Tell,* cette incomparable merveille de notre temps, et *Zampa,* cette légende romantique d'un coloris tout moderne. *Robert le Diable, les Huguenots* de Meyerbeer et *la Juive* d'Halévy sont les dernières grandes conceptions du drame lyrique moderne.

Pendant que ces faits s'accomplissaient dans la poésie, dans la littérature, dans les arts plastiques et dans la musique dramatique, un homme d'esprit et d'imagination, un chercheur audacieux dont nous pouvons parler aujourd'hui avec calme, le temps nous ayant donné raison contre lui, M. Berlioz, s'efforçait de suivre le mouvement général, et voulut donner à la France une forme de l'art qui lui était inconnue, et qu'elle ne possède pas encore, la symphonie, la musique fantastique et pittoresque. Sans insister davantage sur les efforts de M. Berlioz, qui a compliqué sa destinée en voulant parcourir à la fois deux carrières incompatibles, il est juste de dire qu'on trouve dans les compositions diverses de M. Berlioz des hardiesses de rhythme, des combinaisons piquantes de sonorité, des accouplemens de timbres et des coupes mélodiques dont M. Félicien David surtout a beaucoup profité. S'il est impossible de convenir que M. Berlioz a réussi dans la tentative qui le préoccupe depuis trente ans, on ne peut pas lui refuser le mérite d'avoir entrevu le but et d'avoir frayé la route à de mieux inspirés que lui. C'est à M. Félicien David que revient l'honneur d'avoir ex-

primé le premier en musique toute une partie délicate de la poésie moderne, d'avoir importé dans son pays l'impression étrange des chants arabes traduits par les procédés ingénieux de l'art européen. Voilà la véritable originalité de M. Félicien David; il est le créateur de la musique pittoresque et de genre qui n'existait pas avant lui en France. Il a exprimé ses souvenirs et ses impressions de voyageur dans une composition exquise, *le Désert,* qui lui a valu une grande et légitime réputation. Ce n'est pas un grand musicien que M. Félicien David, c'est une imagination rêveuse, un poète élégiaque qui rencontre des accens délicieux, une âme douce et indolente qui se complaît dans la contemplation de la nature heureuse, dont il sait rendre les soupirs et les mystérieuses harmonies. Considéré comme un rêve d'or, comme un conte enchanté des *Mille et Une Nuits,* le premier acte de *Lalla-Roukh* est un chef-d'œuvre. P. SCUDO.

ESSAIS ET NOTICES.

UNE COLONIE MILITAIRE ANNAMITE.

La Basse-Cochinchine, dont nous essayons de faire une possession française, ne doit pas être jugée d'après les relations assez rares encore qui nous sont parvenues sur l'ensemble du royaume d'Annam. C'est un champ qui a été disputé bien souvent et ensanglanté par de nombreuses querelles. Les institutions qui, dans ces derniers temps encore, régissaient ce pays, semblent inspirées par une pensée commune : fixer et rassurer un peuple pauvre et nomade, porté au brigandage par le malheur des guerres étrangères et intestines, et le tourner vers la culture de la terre. Elles sont appropriées aux aptitudes de la race annamite, et peuvent généralement recevoir l'empreinte de notre domination, sans que ce changement les altère au point de les faire disparaître. On en jugera par quelques détails qu'il nous a été donné de recueillir récemment sur les colonies militaires connues sous le nom de *don-dien.* Il y a là une création singulière dont on comprendra mieux encore l'importance, si l'on se rend bien compte du caractère des peuples soumis à cette double organisation militaire et agricole.

Les peuples de la Basse-Cochinchine sont laboureurs et mariniers, deux métiers qui s'excluent d'ordinaire, mais qui s'accordent dans ce pays à cause du retour des mois favorables pour la culture du riz et de ces *arroyos* qui circulent dans les rizières et qui ressemblent sur la carte à un rets qu'on aurait jeté sur la terre. Ils ne font qu'une récolte de riz, quoiqu'ils puissent en faire deux et même trois. Ils se soucient peu du commerce, où du reste ils sont malhabiles et toujours dupés par les Chinois, établis depuis longtemps en grand nombre dans l'Annam, et munis de chartes, de droits et d'exemptions de toute sorte. A ce penchant vers les travaux agricoles et la vie batelière se trouvent jointes chez les Annamites des qualités qui annoncent une race guerrière.

La nation annamite a des traditions dont elle s'enorgueillit au milieu des

peuples asiatiques. Elle sait mettre à profit les enseignemens qu'on lui donne. Ce système de fortification où les embrasures sont différentes des nôtres, où le bambou épineux est employé en défenses accessoires si ingénieuses, ce système qui représente une sorte d'intermédiaire entre la fortification passagère et la fortification permanente, est digne d'attention et d'étude. La vue des réduits de Ki-oa, où les soldats annamites ont vécu pendant deux ans, dénote le mépris du bien-être. On se tromperait étrangement toutefois, si l'on pouvait supposer que le courage des Annamites ressemble à celui des Français, où il entre tant d'amour-propre, et qui, divinisant une abstraction, la gloire, proscrit la fuite comme un déshonneur. Les Cochinchinois tiennent s'ils croient pouvoir tenir, et s'ils nous ont attendus à Ki-oa, c'est qu'ils étaient persuadés que nous n'y entrerions pas; mais se faire tuer sans utilité leur paraît une folie insigne. Ils disparaissent à l'occasion comme une volée d'oiseaux timides, s'avancent d'autres fois en plaine avec des lances contre des carabines à tige ou se font tuer héroïquement derrière un mur. Rien n'est plus variable que leur courage, et leur point d'honneur n'est pas le nôtre. Ils ont du ressort, une grande élasticité. Quand on les a terrassés, si on se laisse gagner par leurs démonstrations de crainte ou de dévouement, on est trompé. Les tronçons se rejoignent, et on retrouve des ennemis vivans, sauvages, alertes, quand on les croyait anéantis.

L'insurrection du 15 décembre 1861 a montré qu'il faut compter avec un sentiment qui les porte à défendre leur sol. Il n'y a peut-être pas dans l'histoire d'exemple d'une conspiration conduite avec tant de mystère, et où tout le monde ait si bien joué la comédie. L'ancien commandant en chef des forces françaises semblait en avoir le pressentiment; il estimait que longtemps encore les Annamites ne seraient gouvernés qu'autant qu'ils seraient comprimés. Leur âme n'est point d'ailleurs incapable de cette ardeur généreuse qui pousse au sacrifice de la vie, à la rencontre du danger. Ils ont là-dessus une superstition effrayante. Quand un chef renommé par son intrépidité succombe, ils lui arrachent le cœur et le dévorent encore palpitant. C'est ce qu'ils appellent manger le *gan*. Ils sont persuadés que le cœur d'un homme de courage est énorme, et qu'il est doué de propriétés merveilleuses.

Tels sont les premiers traits du caractère des peuples de la Basse-Cochinchine. Il ne serait pourtant pas impossible qu'il se rencontrât des Annamites très différens de ceux qu'on a essayé d'esquisser ici; l'homme est ondoyant et divers. Même dans l'Annam, où le pouvoir est si puissamment concentré, où l'âme du roi de Hué semble penser et juger pour tous ses sujets, où l'activité humaine est un crime, où les hommes passent comme des ombres muettes, impersonnelles, formant une partie d'un tout bien ordonné, même dans l'Annam ce vêtement de force éclate sous une force plus expansive, et le peuple redit les noms de certains hommes qui occupent son imagination. C'était surtout parmi les chefs des colons militaires appelés *don-dien* qu'il se rencontrait de ces natures énergiques et turbulentes. L'un de ces chefs était, il y a quelques mois, prisonnier de guerre et détenu au fort du Sud, à 3 kilomètres environ de Saigon, sur les bords du Don-Naï. On parlait de sa bravoure, de son habileté, de son influence

sur un grand nombre de villages. Il possédait sur les colonies militaires des renseignemens précieux. Un père des missions étrangères qui enseignait la langue annamite à tous les Français qui voulaient l'apprendre, et dont la patience était inépuisable, voulut bien m'accompagner et me servir d'interprète. C'était par une matinée de la saison des pluies. L'officier qui commandait le poste du 101e de ligne, chargé de la garde des prisonniers, nous conduisit vers un petit réduit d'un aspect cellulaire, et nous dit : « Voici le colonel Ké. » Ce colonel, si différent de ce que ce titre rappelle, était accroupi sur une natte double et tristement sale. Il étalait sur une feuille de bétel de la chaux teinte en rose, qu'il prenait avec une spatule dans un petit pot de faïence grossière. Il continua machinalement son opération, tout en nous montrant un escabeau de bois, le seul qu'il y eût dans son réduit. L'un de nous s'assit sur le bord du lit.

Ké avait la tête grosse, le front vaste, mais mal dessiné par ses cheveux, qui étaient réunis en un chignon et parsemés de quelques fils blancs. Ses traits étaient réguliers, ses yeux imperceptiblement bridés, son teint pâle et froid, comme s'il fût sorti d'un suaire. L'expression de sa physionomie était presque féminine, contrariée cependant par sa moustache, qui retombait tout droit des deux côtés des lèvres. Il y avait une sorte d'ondulation féline dans les mouvemens du buste et une inquiétude animale dans l'égarement de ses yeux. Sa taille devait être svelte et haute. Il portait au doigt annulaire une bague en jade vert. Son vêtement, composé de la blouse annamite, était sordide. Dans ce moment, il avait l'air humble et malheureux. Il nous supplia de nous employer pour lui faire rendre la liberté. « Je ne suis point mal traité, on a des égards pour moi (et il montrait deux robes neuves qui lui avaient été envoyées de la part du directeur des affaires indigènes); mais que sont tous ces biens pour celui qui n'est pas libre? » Le prêtre secoua la tête, comme pour lui faire comprendre qu'il ne devait rien espérer pour l'heure présente. Quand il sut ce qui nous amenait, ses traits s'animèrent à ce nom de *don-dien,* mais ils reprirent aussitôt leur expression languissante, et le colonel Ké commença, sur le ton de la psalmodie annamite, à rassembler ses souvenirs sur la troupe qu'il avait commandée. Ces souvenirs ont été résumés et complétés par des observations personnelles et par les notes d'un Annamite très versé dans l'administration de la cour de Hué.

Les *don-dien* sont des colons militaires qui défrichent les terres incultes de la Cochinchine et les amendent. Ils sont pris parmi les gens pauvres et les gens errans non inscrits sur les catalogues du roi, et sont groupés d'après certaines règles. Ils vivent en famille, restent *don-dien* toute leur vie, et ne possèdent jamais la terre. Le roi les secourt tant que durent leurs travaux de défrichement. Quand la guerre éclate, les *don-dien* marchent avec l'armée. Ils sont alors presque tous armés de piques. L'institution de ces colonies ne remonte guère à plus de sept ans. En 1854, le *nguyên* (1) Tri-phuong s'adressa aux hommes importans par leur fortune et leurs services. Il recueillit les malheureux qui se trouvaient en grand nombre dans le pays, et présenta son projet d'organisation des *don-dien* à la sanction

(1) Haut commissaire visiteur.

royale. L'ordonnance fut rendue le premier jour du premier mois de la sixième année du règne de Teu-Deuc (1).

Le délégué en mission royale, commissaire visiteur de l'extrême midi, le *nguyên* Tri-phuong, constata qu'un an plus tard, dans les six départemens, il se trouvait six régimens « à la date de Teu-Deuc (2). » Il adressa les registres au ministre, et envoya des mandarins dans toutes les directions pour exhorter de la manière la plus pressante les chefs de recrutement à emmener les gens pauvres et les gens errans sur les terrains désignés pour la culture. Le *nguyên*, à la suite de ses inspections, conclut qu'il était prudent de ne pas exiger tout d'abord l'effectif complet (3).

Au premier appel, ces six régimens avaient bien présenté trois mille hommes; mais il avait fallu retrancher les vieillards, les malades, les orphelins, et le chiffre se trouva réduit à deux mille cinq cent quinze hommes. Comme on peut le remarquer, le commissaire visiteur de l'extrême midi ne perdait pas un seul instant sa création de vue.

L'institution des *don-dien* fut complétée l'année suivante par un nouveau décret qui conservait l'organisation des régimens et des capitaineries, et qui instituait des *âp* (petites agrégations communales) sous la dépendance du pouvoir civil. Tout Annamite fut admis à faire valoir son influence personnelle et à lever sous la dépendance du *tong* (chef de canton) des *âp* de trente, cinquante et cent hommes. Ces chefs eurent le titre de *doi*, le rang et les attributions de chef de village, avec cette différence cependant qu'ils administraient sans conseil municipal; mais ils relevaient du *tong* et non d'un chef de *don-dien*, et occupaient ainsi une sorte de position intermédiaire entre les premiers colons et les paysans des villages ordinaires.

Ces agrégations de seconde formation furent souvent inspectées par Tri-phuong, et les colons encouragés et exhortés. Chaque homme avait deux, trois ou quatre arpens. Ces *don-dien* étaient inscrits ainsi que leurs terrains, et devaient payer en dix ans tous les genres de tribut. Malgré les exhortations, les gens errans venaient difficilement s'établir sur les terrains maigres. Dans un de ses rapports, le *nguyên* demande « qu'on tienne compte des vraies difficultés, et qu'on ne refuse pas les distinctions promises. Il présente cette prière à sa majesté, en s'inclinant profondément pour attendre l'examen de sa sainte pénétration. »

Le nombre des régimens de *don-dien*, après tous ces tâtonnemens, fut fixé d'une manière définitive à vingt-quatre, ainsi répartis : sept régimens dans la province de Gia-dinh, six dans celle de My-tho, cinq dans celle de Vinh-long, quatre dans la province de Bien-hoa, et deux dans celle de An-niam. Chaque régiment porte le nom du canton qu'il a formé : ainsi le régiment de Gia-trung forme le canton de Gia-trung. Chaque compagnie, de la pre-

(1) 1854. Nous sommes dans la quatorzième année.

(2) Dans le pays d'Annam, on date les années de l'avénement du roi.

(3) « Dans le centre, où la terre est arrosée, grasse et abondante, le commerce est actif et procure l'aisance; les colons arrivent en foule et avec joie, et la règle des appels de cinq cents hommes pour les régimens et de 50 hommes par compagnie est exigée et suivie. Ailleurs la terre est maigre, de difficile culture, *isolée comme dans un désert*. Les régimens sont réduits à trois ou quatre cents hommes. Il serait bien dur d'imposer pour ceux-ci l'effectif complet. »

mière à la dixième, porte le nom du régiment. Les colonels (*quân-co*) sont chefs de canton; les capitaines sont *âp truong* (chefs de village du titre de *âp*). Les colonels ont un cachet qui leur est envoyé de Hué : ce cachet, en bois très léger, ne peut être employé qu'à l'encre noire, l'encre rouge annonçant un pouvoir plus élevé. La plupart de ces régimens ne purent jamais dépasser le chiffre de trois cents hommes, et leurs compagnies le chiffre de trente hommes. L'effectif de la compagnie de guerre annamite est de cinquante hommes.

Les colonels de *don-dien* furent choisis parmi les anciens chefs de village les plus remarquables par leur résolution, leur intelligence ou les services qu'ils avaient rendus. Chaque chef était présenté par le *nguyên* Tri-phuong, et sa nomination était approuvée par le roi. Ils étaient par conséquent tout à fait à la dévotion du commissaire visiteur. Il paraît que cet honneur était une charge des plus lourdes. Dans beaucoup de régimens, les secours fournis par le roi étaient insuffisans, et les colonels avançaient sur leur fortune particulière des sommes que l'état ne leur a pas encore rendues, ou bien ils empruntaient au chef de la province d'autres sommes d'argent dont ils se portaient garans. En outre la bande était difficile à mener et d'humeur peu patiente. C'était une difficulté *épouvantable,* dit le *ké,* de les maintenir dans l'ordre. Quelques-unes de ces pauvres familles désertaient les *âp,* n'y trouvant plus de quoi vivre. Les villages qui étaient censés avoir fourni ces *don-dien* étaient obligés de les remplacer. Le gouvernement annamite donnait peu de chose. Le roi faisait distribuer 300 ligatures (1) (300 francs environ) pour trois cents hommes. Ce secours était destiné à l'achat des instrumens aratoires, qui n'étaient pas fournis en nature, comme on l'a prétendu inexactement. Le chef recevait en outre 200 ligatures pour acheter des buffles. Les *don-dien* étaient attirés, recueillis, mais non pas forcés, et c'est une erreur de croire qu'ils étaient recrutés parmi les criminels et les exilés. Chaque *don-dien* devait livrer tous les ans dix boisseaux de riz : cinq pour le roi, cinq pour les cas de disette. Il y avait des magasins de prévoyance où le riz s'entassait : le grain non décortiqué peut se conserver très longtemps (cinquante ans, prétend-on). Des gens riches se servaient même de ces magasins pour conserver leurs riz; mais ces villages étaient à peine installés quand ont commencé les *troubles,* ainsi que les Annamites appellent la guerre avec les Européens. Ils étaient bâtis régulièrement, et présentaient tout l'aspect des villages militaires de Ki-oa. La maison du chef était au milieu avec un gong, un tam-tam, ce qu'il faut pour appeler aux armes. Ils n'étaient point entourés de fortifications passagères, comme on l'a dit.

Les *don-dien* étaient des voisins fort désagréables pour les villages soumis à l'administration ordinaire. On les voyait toujours mêlés dans les querelles, et le *ké* affirme qu'il avait une grande peine à les empêcher de tirer leurs longs coutelas. Dans un pays où l'organisation communale existe tout entière, où les villages en viennent souvent aux coups pour des querelles de pagode, on comprend que les *don-dien* devaient être en effet intolérables.

Chaque régiment avait un petit canon. Dix soldats environ étaient armés

(1) Une *ligature* est un chapelet de sapèques, petite monnaie de cuivre du pays.

de fusils, les autres étaient piquiers. La distribution des armes était faite par le colonel. Il était permis du reste aux *don-dien* de varier leur armement et de porter des fusils, s'ils pouvaient s'en procurer. Ils s'exerçaient au maniement de leurs piques quand les travaux de culture étaient terminés ou suspendus, mais à la façon annamite, en se tordant, se repliant, en se battant contre le vent, et multipliant des passes inutiles. Le premier mois de l'année, ils passaient une revue dans le chef-lieu de la province : on les voyait arriver à Saigon, à My-thô. Ils portaient le petit chapeau des soldats annamites, une blouse fendue droit par devant et de couleur noire, un pantalon violet ou de couleur fauve. A proprement parler, ils n'avaient pas d'uniforme. Leurs chefs se ceignaient d'une écharpe noire ou violette. Ils portaient l'écusson sur la poitrine.

Durant la période remplie par les travaux préparatoires de culture dans les terres en friche, c'est-à-dire pendant deux ans, les *don-dien* étaient fort malheureux. C'est alors aussi qu'ils recevaient des secours du roi, plus souvent de leurs chefs. Ces champs étaient la propriété du roi. Les *don-dien* n'étaient que des usufruitiers. Ils ne pouvaient ni partager, ni vendre, ni céder leurs arpens. Il y a aussi dans l'Annam des villages qui ne vivent que des champs du roi. Chaque année, l'autorité fait un nouveau partage.

Au début de la guerre, les *don-dien* furent envoyés dans les forts; mais leur armement fut modifié : on leur donna un assez grand nombre de fusils. Ils nous ont combattus à Ki-oa; il y avait contre les Français, à l'assaut du 25 février 1861, environ cinq cents *don-dien* commandés par le colonel Tou (*Quan-Tou*). Après leur défaite, ils ont reparu dans les forts de My-thô, enfin plus récemment, dans une expédition malheureuse pour eux qu'ils ont tentée contre Go-cung.

Les chefs de *don-dien* étaient souvent des hommes remarquables. L'un d'eux, le colonel Suan, s'est distingué par une bonne administration. Il était, il y a six mois, sur la frontière des possessions françaises de l'autre côté de l'*arroyo* de la Poste. Un autre des plus résolus, le colonel Tou, a disparu après la prise de My-thô. Le *Sham-Rock* (1) a brûlé sa maison à Kui-duc, près de Mi-kui. La crédulité populaire donne à quelques-uns de ces chefs des attributs singuliers : le *dao-tri-hien* passe pour avoir quatre phalanges au petit doigt. Dans l'affaire de Go-cung, les *don-dien* étaient poussés en avant par un meneur fort énergique. On doit aussi considérer que Go-cung est une sorte de terre sainte pour beaucoup d'Annamites, et qu'elle renferme la pagode des ancêtres du roi Teu-deuc : c'est à Go-cung qu'est née la mère du roi et que se trouvent encore une trentaine de ses parens et de ses alliés.

Tri-phuong, le fondateur des régimens de *don-dien*, est un ancien scribe qui est arrivé à sa haute position sans avoir passé par les concours. Son projet, quand il fut présenté, parut admirable : il utilisait des gens sans aveu qui causaient souvent des troubles, il ajoutait aux revenus de l'état, et augmentait sa force par une troupe disciplinée à l'avance; mais des Annamites qui ont vécu à la cour de Hué assurent que ces soldats devaient agir un jour contre le roi Teu-deuc. On dit que Tri-phuong aurait préparé des chefs

(1) Un petit aviso de guerre français.

à sa dévotion, formé à l'avance un noyau armé de douze mille hommes, et, quand l'occasion serait venue, aurait favorisé les entreprises du roi de Siam. Ces projets ne paraîtront pas trop invraisemblables, si l'on veut considérer que le roi de Siam s'est toujours mêlé des affaires de la Cochinchine, que le Cambodge est son tributaire ainsi que le Laos, et que dans la deuxième année du règne actuel (1), l'ambassadeur du roi de Siam fut arrêté à Tayning (2), porteur des insignes de la royauté pour le frère aîné de Teu-deuc, qui était alors enfermé depuis deux ans.

Quelle que soit l'opinion qu'on se fasse sur l'institution de ces colons militaires, qu'ils aient été organisés avec une arrière-pensée politique ou simplement pour défricher des terrains incultes et ramener dans la vie sociale les gens errans qui devaient abonder dans un pays souvent conquis et perdu, il est certain que l'organisation des *don-dien* est un remarquable témoignage de cet esprit d'ordre, de précaution, et de cette sorte de bonhomie qui semble particulière aux institutions annamites. On a organisé des colons militaires en Europe; mais ce qui distingue la création des *don-dien,* c'est la condition de pauvreté d'où ils sont censés ne devoir jamais sortir. La pensée d'établir une agrégation de misérables qui ne doivent jamais cesser de l'être, et dont les enfans seront *don-dien,* est tellement en désaccord avec l'inégalité qui se produit rapidement dans toutes les réunions humaines, qu'on se demande si, même dans l'Annam, où l'homme est placé en tutelle comme un enfant, l'essai était réalisable. C'est un chef annamite, c'est le colonel Ké lui-même, qui le juge impossible. Ké prétend que si l'on voulait reformer les *don-dien,* on n'obtiendrait aucun résultat sérieux, parce qu'il y a trop de pauvres parmi eux. Il faudrait, suivant lui, mêler cent riches avec deux cents pauvres. L'esprit de pauvreté, excellent en effet pour des soldats qui doivent se déplacer au premier appel, est moins applicable à des paysans qui s'attachent aux biens de la terre, surtout quand ils l'ont défrichée. On se représente difficilement les *don-dien* maintenus dans les dispositions de cette loi agraire.

Le vice-amiral Charner, quand il commandait en chef en Cochinchine, put croire à une certaine époque que ces colons se façonneraient à notre domination : il reçut leurs protestations de fidélité et approuva leur formation par un arrêté en date du 19 mars 1861; mais après la prise d'armes contre Go-cung et les événemens qui en furent la suite, les *don-dien* furent dissous par un arrêté rendu le 22 août 1861. Un grand nombre d'entre eux sont rentrés sous la domination régulière des villages et se sont fait inscrire. D'autres ont eu le sort des soldats débandés et se sont faits brigands. Il existe pourtant encore quelques régimens de *don-dien* dans ces provinces du sud, qui, sans ordres royaux, sans argent, coupées de communications avec Hué, sont tombées dans un véritable état de dissolution sociale. Dans les circonstances actuelles, l'institution des *don-dien* ne pourrait être reprise sans donner un moyen d'action au brigandage.

Quand les positions formidables de Ki-oa et de My-thô tombèrent en notre pouvoir, les Annamites, dans une proclamation remplie de tristesse, et qui

(1) 1850.
(2) Le point extrême de nos possessions.

ne manquait pas d'une sorte de grandeur, firent connaître qu'ils ne pouvaient lutter avec des gens qui marchaient à l'assaut *comme des fous,* qu'en conséquence ils n'offriraient plus la bataille dans de grands camps retranchés. Ennemis élastiques, invisibles, ils utiliseraient le génie de leur nation et s'établiraient en rideau mobile devant notre horizon, sans que jamais nous pussions les joindre. Cette direction nouvelle venait plutôt de Hué que des mandarins qui avaient senti la force de nos coups. En même temps qu'elle nous était pour ainsi dire notifiée, les chefs de Bien-hoa et de Vinh-long offraient de rendre leurs places; ils demandaient seulement qu'on les prévînt quelques jours à l'avance, afin qu'ils pussent faire leurs préparatifs d'évacuation.

L'importance de la position de Bien-hoa, située à une petite distance de Saigon, et d'où partaient des prédications incessantes contre nos essais d'administration plutôt que des attaques militaires, n'a jamais été méconnue; mais on estima que cette importance serait presque nulle, et que Bien-Hoa n'était qu'un mot, si on ne prenait la province. Or, pour ajouter une province à notre conquête, la garder, c'est-à-dire l'administrer et la comprimer, il fallait un millier d'hommes de plus. On ne les avait pas, et, à défaut de la ligne montagneuse, on prit un fleuve, le Don-nai, pour frontière.

On dit communément en termes militaires qu'il y a trois sortes de frontières, et par ordre de force : les déserts, les montagnes et les fleuves. Un fleuve ne forme pas sans doute la barrière la plus sûre. Elle a pourtant sa valeur. Le tout est de s'y tenir. Les marches de colonnes mobiles, les escarmouches, peuvent satisfaire la personnalité et la turbulence de quelques petits subalternes; mais elles aguerrissent l'ennemi et lui donnent prétexte à des rapports où nous sommes toujours représentés comme ayant battu en retraite. Elles présentent encore un danger plus grave. Les villages, sous l'empire de la crainte, se soumettent et se compromettent. Les Annamites reviennent sur ces routes qu'on a crues libres et sûres parce qu'elles ont été parcourues, et punissent de mort sans pitié ceux qui nous ont donné des gages. Le nom français, capable de troubler, inhabile à protéger, ne provoquerait plus bientôt que des sentimens d'exécration. Les escarmouches furent donc interdites, et chacun dut connaître que la pensée du chef était de ne prendre que ce que l'on pourrait garantir et protéger.

Des esprits trop impatiens se sont étonnés que la nouvelle conquête de la France ne se fût pas plus rapidement étendue. Sans examiner si de telles impatiences sont bien légitimes, il suffit de dire — et l'exemple des *don-dien* le prouve — que la race annamite ne sera gouvernée qu'autant qu'elle sera comprimée. La Basse-Cochinchine, avec ses six provinces, ses limites géographiques si précises, surtout au nord, forme assurément un beau royaume. On le prendra quand on voudra, et on le gardera, si on dispose de forces suffisantes. L'œuvre militaire peut être regardée comme accomplie, elle a été scellée dans le sang le 25 février 1861, et les Annamites ont reçu à Ki-oa un coup dont ils ne pourront se relever.

LÉOPOLD PALLU.

V. DE MARS.

LA RUSSIE

SOUS L'EMPEREUR ALEXANDRE II

II.

LA CRISE DE L'AUTOCRATIE ET LA SOCIÉTÉ RUSSE.

L'esprit du temps pénètre désormais dans toutes les régions, et dans sa marche victorieuse il ébranle jusqu'à ces empires massifs accoutumés à vivre d'une vie inerte sous l'autorité de gouvernemens dont l'essence a été, pendant des siècles, le mystère et l'immobilité. Il va sans doute souvent d'un pas inégal, et partout il ne procède point de même manière; mais en quelque lieu qu'il pénètre, surtout s'il rencontre une société longtemps attardée, un des premiers, un des plus invincibles effets de sa présence, est de frapper d'une lumière accusatrice des mondes d'abus, de rendre palpable l'impossibilité des régimes vieillis, de faire éclater à la fois toutes les questions de réorganisation morale et politique, de transformer, en un mot, la vie d'un peuple en un champ de bataille où tourbillonnent mille élémens, où se croisent toutes les passions, tous les intérêts, toutes les influences. C'est le drame de tout pays où s'agite, dans des conditions différentes, le redoutable problème des rénovations nécessaires. Telle est, à vrai dire, la vie publique de la Russie depuis le jour où s'éteignait l'empereur Nicolas, ce prince qui ne parut grand peut-être aux yeux de l'Europe que parce qu'il avait façonné son pays en un bloc gigantesque et informe au-dessus duquel seul il se dressait dans sa stature superbe, et qui, en mourant, après avoir tout épuisé, poussé à bout, ne pouvait attendre qu'un remplaçant,

l'esprit de réparation et de réforme. Ce jour-là en effet, au lendemain et à la faveur d'une circonstance exceptionnelle, telle que la libérale guerre d'Orient, s'ouvre pour la Russie une situation où, de ce sol foulé et battu par la compression, sort pour ainsi dire une société inattendue, d'autant plus ardente à se produire que toutes les issues lui ont été fermées jusque-là. Alors, à travers les indécisions d'un règne nouveau, se dessine un mouvement extraordinaire, plein d'obscurité, mais vivace, énergique, complexe, s'étendant à toutes les classes et à toutes les sphères d'intérêts. La question n'est plus de savoir si ce mouvement est de ceux qui s'appellent une révolution. La révolution, elle existe en substance : elle est bien moins dans l'agitation extérieure des esprits et dans le jeu de partis artificiels que dans le fond des choses; elle se révèle bien moins comme une préméditation ou une conspiration que comme une nécessité résultant de la nature des problèmes qui se sont élevés depuis quelques années, depuis l'avénement de l'empereur Alexandre II. La question n'est plus aujourd'hui que de suivre ce mouvement, quelque nom que les événemens lui donnent, de le scruter dans ses élémens intimes, de savoir de quel pas la Russie marche dans cette voie, de quelles difficultés elle est assaillie, quels mirages se mêlent à la réalité et la déguisent parfois, ce que deviennent enfin dans cette mêlée l'action du gouvernement, le travail indépendant de l'opinion et tous ces problèmes organiques d'une société jetée en un instant d'une immobilité muette et morne dans une crise presque imprévue de transformation. C'est l'histoire actuelle et saisissante de l'empire russe, à laquelle chaque jour ajoute un chapitre de plus en éclairant hommes et choses d'une lumière nouvelle.

Tout marche donc ou s'agite en Russie. Ce serait pourtant une étrange erreur de croire que tout se meut sous une impulsion réfléchie et suit un plan coordonné, qu'il y a dans les esprits une idée claire et précise de la nature, des conditions, des périls d'une situation si nouvelle et si extraordinaire. Un des traits caractéristiques au contraire de cette crise où l'empire russe est engagé, et que j'essayais de décrire il y a quelques mois dans sa première explosion (1), dans ses progrès après six ans de règne, c'est la confusion même et l'incohérence. Cette société russe, appelée soudainement à se réformer, en est encore à se déchiffrer elle-même, à se sonder et à tenter. Dans ce grand vide laissé par l'empereur Nicolas, dont la redoutable personnalité éclipsait tout, elle cherche ce qu'elle mettra, comment elle se reconstituera. Finances, justice, système d'administration, organisation de la propriété, rapports des

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1862.

classes entre elles, principe du gouvernement, tout est en question; mais quelles sont les solutions qui se dégagent de cet ébranlement? Les personnifications de la politique changent, des hommes nouveaux ont paru sur la scène depuis quelques mois; mais quelle est la signification de ces changemens, et quelle influence ont-ils dans la pratique des choses? Les réformes se succèdent et se multiplient, on ne parle que de réformes : dans quelle mesure touchent-elles au vif de la situation, et jusqu'à quel point même sont-elles une vérité? Pour la première fois, les assemblées de la noblesse, qui n'étaient rien jusqu'ici, qui s'ouvraient ou se fermaient sans trouver un écho, ont pris à l'improviste le caractère d'une sorte de session de l'opinion; mais qu'est-il sorti de ces assemblées, et où conduisent-elles? La plus grande de toutes les questions enfin, l'émancipation des paysans, qui est partout, qui touche à tout, cette question arrive au moment décisif : qu'a-t-on fait cependant pour éviter qu'elle ne reste une pompeuse chimère ou qu'elle ne devienne un élément de gigantesque perturbation?

Une chose est certaine et visible à travers les incidens les plus récens, c'est que le malaise s'étend et s'aggrave par la durée même d'une transition indéfinie. La seule conviction dominante en Russie, le seul point sur lequel on ne dispute plus, c'est qu'il y a quelque chose à faire. Au-delà, tout est chaos et contradiction. Ce qui n'est pas moins certain et moins visible dans le travail de fermentation universelle auquel est livrée la société russe, c'est que le gouvernement lui-même, déjà trop ébranlé pour résister, n'est point assez convaincu pour prendre d'une main résolue et hardie la direction du mouvement. Placé entre la réaction, qui est loin d'être vaincue, qui se défend autour de lui avec la ténacité d'une organisation, d'une tradition séculaire, qui a toujours ses représentans au pouvoir, et l'opinion qui s'agite, dont les manifestations prennent toutes les formes, ostensibles ou clandestines, il hésite, marche à l'aventure, mêle les procédés de la vieille politique russe à des velléités réparatrices, passe en un instant de la réaction à un certain libéralisme ou du libéralisme à la réaction, s'arrête devant les conséquences de ses propres actes, et en définitive laisse s'accumuler cet amas de griefs, de mécontentemens et d'aspirations vagues, sur lequel repose aujourd'hui ce qu'on est convenu d'appeler la tranquillité intérieure de la Russie. Qu'en arrivera-t-il? Je voudrais reprendre et résumer cette histoire.

Il y eut pour la Russie un moment grave dans l'automne de 1861. Tandis que l'empereur Alexandre II, prince honnête, mais d'une nature un peu passive, voyageait tranquillement dans les provinces méridionales de l'empire, en Crimée, une dangereuse pensée naissait à Pétersbourg dans certaines sphères du monde officiel. Les généraux

du dernier règne, les personnages de cour, les séides obstinés de la vieille politique de Nicolas, profitant de l'absence du maître et plus libres dans leurs mouvemens, ne songeaient qu'à saisir une occasion de frapper un coup décisif et d'en finir avec ce qu'ils appelaient la révolution. Le ministre de l'instruction publique, l'amiral Poutiatine, élevé au pouvoir un peu sous l'influence de la camarilla, se trouva être l'exécuteur d'une partie de ce plan par les mesures dirigées contre les universités. L'amiral Poutiatine allait au-devant d'une tempête plus grosse que toutes celles qu'il avait pu essuyer dans sa campagne du Japon il y a quelques années. Il fit si bien qu'une simple affaire d'écoliers, une dissidence entre les étudians et les autorités universitaires, qui, dans un autre temps et dans un autre pays, eût passé sans bruit, prenait tout à coup les proportions d'un événement. Les troupes marchaient contre les étudians, le sang coulait à Saint-Pétersbourg et à Moscou. Cette répression outrée et les mesures de réaction qui en étaient le préliminaire ou la suite s'accomplissaient justement à l'heure où le mécontentement de toutes les classes de la nation arrivait au dernier degré, où la noblesse, atteinte dans ses intérêts, se préparait à passer de l'opposition de parole à l'opposition active, lorsque le commerce, languissant et désespéré, murmurait tout haut contre le gouvernement, quand les écrivains s'agitaient pour secouer le joug de la censure, lorsqu'enfin des journaux clandestins, tels que le *Welikorus*, répandaient par milliers des proclamations révolutionnaires. C'était souffler sur un foyer incandescent, et, au lieu de livrer à l'empereur la révolution domptée, les dangereux promoteurs de cette tentative de réaction ne faisaient que lui préparer pour son retour d'inextricables embarras. Dès sa rentrée à Pétersbourg en effet, Alexandre II se trouvait en présence d'un spectacle plein de confusion et d'anarchie. L'université de Saint-Pétersbourg était fermée, celle de Moscou à moitié dispersée; des centaines d'étudians étaient dans les forteresses; des écrivains avaient été emprisonnés, des officiers traduits devant des cours martiales. L'effervescence du public était extrême; les passions, les haines contre le gouvernement n'avaient fait que s'accroître; les plaintes, les récriminations s'élevaient partout, jusque dans le Palais d'Hiver.

L'esprit d'Alexandre II s'effraya de ce spectacle. Comme de coutume, le tsar commença par remercier les troupes *dévouées et fidèles* jetées dans cette triste campagne contre les étudians. Il prodigua les faveurs et les grâces, témoignant la plus vive reconnaissance aux généraux, qui se représentaient eux-mêmes comme les sauveurs de la dynastie; mais en même temps il vit clairement qu'aller plus loin dans cette voie, c'était marcher à une catastrophe imminente, qu'il fallait s'arrêter. Il sentit surtout que le moment était venu de

s'inspirer de nouveaux conseils, de s'entourer d'hommes un peu moins aveuglés par la haine de tout mouvement, et il rappela auprès de lui le grand-duc Constantin, qui voyageait à l'étranger. Dès lors en effet un changement assez marqué se manifestait. C'est en réalité le point de départ d'une phase de politique qu'on pourrait appeler le règne de l'influence du grand-duc Constantin, qui commençait par l'éloignement de quelques-uns des personnages les plus compromis et par l'avénement au pouvoir de quelques hommes nouveaux. Il n'est point inutile, pour comprendre cette phase, pour la saisir dans ce qu'elle a de compliqué, de favorable ou de précaire, de regarder de près le caractère, les opinions, les mobiles des principaux acteurs passant sur cette scène de Pétersbourg.

Le grand-duc Constantin n'est pas tout assurément en Russie depuis six mois, mais il a un rôle sérieux, quelquefois décisif, et on pourrait dire qu'il est la figure dominante de cette situation nouvelle. Son élévation récente au poste de vice-roi de Pologne ne fait qu'attester cette importance. Est-ce un prince libéral? Il l'est peut-être comme Frédéric II de Prusse et Joseph II d'Autriche. Ce qui est certain, c'est qu'il a un esprit vif et hardi, un tempérament résolu et une réelle intelligence de quelques-unes des nécessités de son temps. Il n'a pas visité sans fruit la France et l'Angleterre; il y a puisé le goût du progrès civil. Une justice dégagée de corruption et impartiale, des tribunaux mieux organisés, un système de procédure orale et publique, l'instruction répandue dans toutes les classes, des universités modelées sur celles de l'Occident, l'abolition de toutes les entraves du commerce, les chemins de fer, toutes les améliorations ont en lui un énergique partisan. Il ne reculerait même pas devant une certaine liberté de la presse fortement contenue par les lois et devant un certain degré de *self-government* provincial et communal. Au-delà, quand on parle d'une participation du pays à ses propres affaires, d'une représentation nationale, d'un contrôle exercé par des assemblées électives, il résiste absolument. Il est intraitable sur l'autocratie, qui est à ses yeux la seule forme possible et désirable de gouvernement pour la Russie. Des réformes partout, c'est sa pensée, mais par l'action du gouvernement, par une administration éclairée et bienveillante. Et si l'on songe qu'en même temps le grand-duc Constantin nourrit pour la noblesse une aversion et un dédain à peine déguisés, qu'il incline, dans le règlement de l'émancipation des paysans, aux solutions les plus radicales, les moins favorables aux intérêts des propriétaires, qu'il porte enfin dans ses vues une rigueur systématique, un caractère à la fois concentré et ardent, on comprendra l'étrange position de ce prince, trop libéral pour les uns, — tranchons le mot, puisqu'il a été dit en Russie, « jouant au Philippe-Égalité, » — et considéré par les autres comme

beaucoup plus dangereux pour la vraie liberté que l'empereur Alexandre, comme l'exemplaire d'un tsarisme rajeuni allant chercher une force nouvelle de domination dans les classes populaires émancipées et protégées. Le grand-duc Constantin a d'ailleurs autour de lui un petit groupe d'amis attachés à sa personne et à ses idées, hommes d'intelligence et de capacité, désintéressés et pleins de zèle pour le bien de leur pays. Ils ont reçu le nom de *constantinovtsi*. On estime fort leurs qualités; on leur reproche seulement d'avoir les défauts de toutes les coteries, d'être exclusifs, de se croire plus éclairés et plus sages que tout le monde, de se considérer comme élus par la Providence pour réformer la Russie, dont ils connaissent seuls les besoins et les intérêts, à ce qu'ils pensent : hommes d'esprit d'ailleurs, qui ont quelque chose de la rigidité théorique et impérieuse de leur chef.

Jusqu'à la fin de 1861, le grand-duc Constantin avait été tenu à l'écart des affaires. Son retour à Pétersbourg, hâté par l'empereur Alexandre, était un grave symptôme; il coïncidait, je l'ai dit, avec une sorte de remaniement au moins partiel du ministère et des plus hautes fonctions du gouvernement. Quels étaient les hommes qui disparaissaient ainsi de la scène? C'étaient d'abord les cinq héros de la répression contre les universités : le ministre de l'instruction publique, l'amiral Poutiatine, qui avait porté au pouvoir une bigoterie orthodoxe fort malheureuse; le gouverneur de Pétersbourg, Ignatief, vrai type du général formé à l'école de l'empereur Nicolas; le général Schouvalof, chef de la police secrète; le grand-maître de la police, Patkul, dont je racontais, il y a six mois, les facétieuses ordonnances sur les cochers de fiacre; le général Philipson, curateur de l'université de Saint-Pétersbourg. Le vieux général Souchozannett, à bout d'années et d'esprit, quittait aussi le ministère de la guerre. On profitait de son jubilé de cinquante ans de services pour le fêter et le congédier, et il était bientôt suivi dans sa retraite par le ministre des domaines, le général Muravief, un des plus implacables adversaires de toute idée nouvelle, un des hommes les plus fanatiques de réaction et d'absolutisme. Par une triste allusion à cet Apostol Muravief, exécuté à la suite de la tentative de révolution de 1825, le ministre des domaines répétait quelquefois, dit-on, cette lugubre plaisanterie : « Je ne suis pas de ces Muravief qu'on pend, mais de ceux qui pendent. » L'éloignement du général Muravief ressemblait à une victoire pour l'opinion. Ce souffle de disgrâce enfin atteignait le ministre des finances lui-même, M. Kniajievitch; mais la politique n'avait rien à voir ici. M. Kniajievitch était tout simplement victime, dit-on, de son amour de la famille, de ses faiblesses pour deux de ses neveux, à qui il livrait un peu trop complaisamment le choix des receveurs de l'administration nouvelle de l'accise sur les

eaux-de-vie. Un des directeurs du ministère des finances, chargé de l'organisation de ce service, M. Grote, homme de tête et de volonté, avait préparé une liste des employés nouveaux, et s'offensa de la voir bouleversée par le ministre, qui avait à faire la part des créatures de ses neveux. La querelle allait jusqu'à l'empereur et se dénouait par une déconvenue de M. Kniajievitch, à qui il ne restait plus qu'à se retirer. Ces changemens d'ailleurs n'éclataient pas brusquement et à la fois comme la révélation d'une politique hardiment nouvelle; ils se succédaient par intervalles dans un espace de trois mois, non sans mille détours et des ménagemens infinis, suivant la constante habitude d'Alexandre II. Le vieux général Souchozannett était richement doté dans sa retraite. Le général Muravief recevait un don considérable de terres qui ne laissait pas de scandaliser quelque peu Pétersbourg au premier moment. Ces éliminations successives n'étaient pas moins, dans une certaine mesure, un événement en Russie, où jamais peut-être on n'avait vu autant de changemens en si peu de jours.

Quels sont d'un autre côté les hommes nouveaux appelés au pouvoir? Tous les choix ne procèdent point d'un même esprit, il est vrai, et s'il est malheureusement un fait palpable, c'est l'absence d'une pensée précise dans ces révolutions du personnel politique russe. Il est cependant quelques hommes dont l'élévation au pouvoir a une assez réelle signification, et par leur valeur propre, par la nature de leurs idées, et parce qu'ils sont les amis du grand-duc Constantin, dont ils représentent l'influence dans le gouvernement. Celui dont le nom a eu le plus de retentissement au dehors est le successeur de l'amiral Poutiatine au ministère de l'instruction publique, M. Golovnine. Chose curieuse et presque extraordinaire en Russie, où l'on commence à en voir de ce genre et où l'on en verra bien d'autres, M. Golovnine n'est point un général, non plus que le nouveau ministre des finances, M. Reutern. Ils étaient tous les deux relativement peu connus, étrangers jusqu'ici à la politique. M. Golovnine notamment est un homme de la génération nouvelle, jeune encore, d'une instruction sérieuse, ayant des vues élevées. C'est, à tout prendre, le ministre le plus libéral qu'ait eu la Russie depuis longtemps, et il n'avait qu'à paraître pour être populaire, parce qu'il était inconnu et parce qu'on attendait beaucoup de lui.

Sa tâche n'était pas pourtant des plus aisées. Il n'avait pas seulement à remettre un peu d'ordre là où on avait mis la confusion, à effacer les traces les plus criantes de la réaction outrée qui avait signalé les derniers momens du ministère de l'amiral Poutiatine; il avait encore à éviter de compromettre dès les premiers pas sa position, soit vis-à-vis des influences anciennes, toujours puissantes autour de l'empereur, soit vis-à-vis de l'opinion, qui le soutenait en

le poussant en avant. M. Golovnine trouvait en arrivant au pouvoir l'université de Pétersbourg fermée, les professeurs licenciés, un grand nombre d'étudians dispersés par mesure de police dans des provinces lointaines. Il a commencé sinon par rétablir immédiatement et complétement l'université de Pétersbourg, du moins par la faire revivre pour le moment et jusqu'à un certain point sous une forme libre, en créant une commission provisoire investie des attributions académiques, notamment du droit de faire passer des examens et de décerner des grades, en autorisant des cours publics et des lectures. Il a confié des missions en France, à Berlin et dans l'intérieur de l'empire à des professeurs éminens atteints par la réaction, tels que MM. Caveline, Piragof, Pavlof. Une commission enfin a été nommée pour élaborer un projet de réorganisation des universités, et ce projet, communiqué aux conseils académiques, est conçu, dit-on, dans un sens assez libéral. M. Golovnine a eu tout d'abord à s'occuper aussi de la censure, et là était le plus difficile, car le développement de la presse est l'effroi de l'esprit de réaction. On était arrivé à créer une multitude de censures superposées, enchevêtrées, et finissant par rendre l'expression de toute pensée impossible. M. Golovnine a commencé par supprimer toute cette hiérarchie de censures multiples, pour la remplacer par une censure unique et générale, en attendant qu'une loi puisse être faite. Je ne voudrais point assurément diminuer le mérite du nouveau ministre de l'instruction publique russe; il y aurait pourtant à tempérer l'illusion de ceux qui, séduits par quelque pompeuse dépêche illustrant cette réforme, se sont un peu hâtés de demander la liberté comme en Russie, après avoir demandé la liberté comme en Autriche. La vérité est que la liberté russe, même sous ce régime adouci, c'est la censure du temps de Nicolas. M. Golovnine ne pouvait faire plus pour le moment, et, chose extraordinaire, ce qu'il faisait était encore un progrès. On lui a tenu compte de ne pas faire pis et de désarmer la censure de quelques-unes de ses rigueurs.

Le plus libéral peut-être des nouveaux ministres avec M. Golovnine est le successeur du vieux Souchozannett à la direction des affaires de la guerre, le général Milutine, le frère de M. Milutine qui était il y a quelques années adjoint au ministère de l'intérieur, et qui a aujourd'hui quelques chances de devenir ministre lui-même. Ami du grand-duc Constantin et favorable à des idées de réforme, le général Milutine a le mérite d'avoir un esprit libre de tous les préjugés militaires dont sont imbus les généraux formés à l'école de l'empereur Nicolas. Il n'a point hésité, dit-on, à conseiller la dissolution de ces splendides régimens des chevaliers-gardes et des cuirassiers de la garde impériale qui, en absorbant des sommes énormes, ne servent qu'à des parades, à des revues, et il irait même jusqu'à pro-

poser l'abolition de toute la garde impériale; mais la cour de Russie trouve pénible de se priver du spectacle de ces brillans cavaliers dont chacun coûte pourtant 1,000 roubles par an. Il est certain que le général Milutine est partisan de larges réformes dans l'organisation de l'armée et dans le budget de la guerre; c'est ce qui lui a valu une certaine popularité. Le ministre des finances, M. Reutern, est aussi un ami du grand-duc Constantin, un esprit éclairé et zélé, de qui on attend du bien, et en dehors du ministère même, parmi les grands fonctionnaires, un des mieux accueillis est le nouveau gouverneur de Pétersbourg, le prince Suvarof, qui était auparavant gouverneur des provinces baltiques allemandes. Le prince Suvarof peut avoir sans doute un libéralisme d'une espèce particulière, il ne le prodigue pas en paroles; mais il est actif, intègre, impitoyable pour les vices de l'ancien régime, et il a déjà prouvé à Saint-Pétersbourg qu'il ne craignait pas de mettre la main sur les abus invétérés de l'administration, sans ménager même la camarilla, dont il n'a pas les sympathies depuis une certaine aventure où, placé entre un personnage influent et ses créanciers qui n'osaient le poursuivre, il s'est prononcé énergiquement pour les créanciers en leur conseillant de recourir aux tribunaux. L'aventure s'est dénouée, dit-on, par une saignée faite à la cassette de l'empereur; mais on en a voulu au prince Suvarof, et les gens de cour ne demanderaient pas mieux que de l'éloigner. Le gouverneur de Pétersbourg est à sa manière un des représentans de cette phase politique nouvelle de la Russie.

A ne considérer que ces choix, l'influence à laquelle ils sont dus, les premiers actes et la bonne volonté de quelques hommes, et surtout le bruit qui s'est fait autour de ces révolutions du monde officiel, on dirait que la Russie est entrée d'un pas plus décisif dans la voie du libéralisme, et à tout prendre ce mouvement est bien quelque chose sans doute. Il ne faudrait pourtant pas se méprendre sur le sens, la nature et la portée de ces changemens. Cette victoire des idées réformatrices est plus apparente que réelle. Au fond, ce libéralisme, si mitigé qu'il soit, s'énerve dans la pratique, et rencontre une multitude d'obstacles dans le caractère et les opinions de l'empereur lui-même, dans la puissance survivante de tous les intérêts d'ancien régime, de toutes les traditions d'absolutisme et de réaction, dans les malfaisantes habitudes laissées par le dernier règne et si difficiles à déraciner, dans la résistance passive du vieil organisme administratif. Honnête d'instinct et justifiant assez le nom de *bien intentionné* qu'il a reçu, autocrate de race, de tradition, non de théorie comme son frère, plus irrésolu que le grand-duc Constantin, mais aussi moins passionné, moins systématique et par cela même peut-être plus porté à se rendre au besoin à des

transactions, l'empereur Alexandre n'a d'idée fixe et irrévocable que sur un point, l'émancipation des paysans. C'est son œuvre et le premier lustre de son règne. Dans tout le reste, il hésite, ne se livre jamais définitivement, et s'il n'est point de ces princes qui se laissent entraîner sans retour dans une politique à outrance, il n'est pas non plus de ceux dont les bonnes résolutions sont à l'abri des inconséquences et des mobilités. Flottant entre toutes les influences contraires qui s'agitent autour de lui, il cède tantôt aux unes, tantôt aux autres, quelquefois aux unes et aux autres simultanément, donnant raison aux amis du grand-duc Constantin et à leurs idées, et n'ayant d'un autre côté ni la volonté ni peut-être la force de décourager leurs tenaces adversaires. De là en quelque sorte deux courans permanens de libéralisme et de réaction tourbillonnant autour d'un même pouvoir et se neutralisant. D'utiles réformes sont adoptées quelquefois, il est vrai; mais à l'œuvre elles disparaissent ou se dénaturent, parce que l'exécution est confiée à des généraux cordialement hostiles à tout progrès, à une bureaucratie corrompue, accoutumée à vivre d'abus, à s'entourer de mystère. On veut des réformes sans toucher au vieux mécanisme de gouvernement du dernier règne, qu'on s'efforce de maintenir à tout prix, et malheureusement le grand-duc Constantin lui-même ne semble nullement s'apercevoir de ce qu'il y a d'incompatible entre ces deux choses. Qu'on songe bien qu'il y a en Russie près de quatre cents généraux et plus de trois mille officiers employés à des fonctions civiles comme gouverneurs de provinces, curateurs des universités, directeurs et inspecteurs de colléges, chefs des divers départemens administratifs, maîtres de police, et que tout cela forme une hiérarchie redoutable pour la résistance.

L'esprit de réforme est entré dans les conseils du gouvernement, il est vrai, avec M. Golovnine, M. Reutern, le général Milutine; mais en même temps le ministère et les plus hautes fonctions n'ont pas moins continué à être peuplés des champions les plus violens et les plus opiniâtres de la réaction : le comte Panine, ministre de la justice; le vieux et frivole général Adlerberg, le général Tchevkine, ministre des travaux publics, fort peu initié aux affaires de son département, et qui n'est après tout qu'un réactionnaire de plus; le général Zelenoï, qui a succédé au général Muravief, et qui a les mêmes idées. Le prince Dolgoroukof a toujours le pouvoir illimité de chef des gendarmes de l'empire et de grand-directeur de la police secrète du cabinet impérial. Le ministère russe avait autrefois l'homogénéité d'un même esprit d'immobilité systématique; dans sa composition nouvelle, il forme une galerie singulière où la figure la moins curieuse n'est point celle du ministre de l'intérieur, M. Valouief, dont on m'a reproché de n'avoir rien dit, et que je ne vou-

drais pas oublier cette fois. M. Valouief se considère peut-être comme l'âme du gouvernement, et il a des amis de bonne volonté qui verraient presque en lui un Robert Peel ou un Casimir Perier. En réalité, c'est un homme d'une remarquable politesse, de la prévenance la plus courtoise, qui compte peu dans le gouvernement, et qui ne représente rien, peut-être parce qu'il voudrait tout représenter. Souple et adroit, il se prête facilement à tous les rôles : libéral avec les libéraux, réactionnaire avec les réactionnaires, et peu s'en faut même qu'il ne soit un peu Polonais avec les Polonais. Son talent consiste à passer avec de mielleuses paroles à travers tous les partis qui s'agitent autour de l'empereur, tantôt paraissant pousser aux réformes, tantôt écrivant les circulaires les plus étranges, les moins suspectes de libéralisme. En Russie, on l'a caractérisé d'un mot, d'un sobriquet significatif : on a transformé son nom de Valouief en celui de *Vilaief*, qui veut dire louvoyant. Le caractère le plus évident du ministère russe avec ou sans M. Valouief, c'est l'incohérence, l'incompatibilité des élémens qui le composent.

Il y a eu un jour sans doute où l'empereur Alexandre a paru se préoccuper de ce mal de l'incohérence et songer à mettre l'unité dans le pouvoir en accomplissant une des réformes qui ont au premier moment le plus retenti en Europe, la création d'un conseil de ministres. On y vit presque le germe de ce qu'on nomme un ministère dans les pays libres. Malheureusement cette réforme, accomplie avec un certain éclat il y a six mois, n'était point une nouveauté, et telle qu'elle était, elle n'est point devenue une réalité. Depuis longtemps en effet, il y avait à Saint-Pétersbourg un *comité* des ministres qui se rassemblait une fois par semaine. C'était une institution qui faisait peu de bruit, et à laquelle nul n'attachait d'importance, parce qu'elle n'avait aucune action sur la marche des choses : rouage inutile, sans destination et sans but. Le nouvel oukase ne faisait que changer le nom en paraissant élargir un peu les attributions de ce *comité*, transformé en *conseil*; mais il y a loin de là encore à un ministère fondé sur une certaine solidarité de vues et d'action, et dans sa forme nouvelle, ou remise à neuf, cette institution n'a pas eu même une vie sérieuse jusqu'ici. Le système du passé n'a pas moins continué à être suivi, car il n'est vraiment pas facile de déraciner des habitudes qui se lient étroitement à la forme despotique et personnelle du gouvernement. Après comme avant l'oukase, la plupart des affaires se traitent directement, en audience particulière, entre l'empereur et chaque ministre. Le conseil se réunit, il y a des conversations le plus souvent stériles, et tout se décide ailleurs. Qu'en résulte-t-il? C'est que tout se fait un peu au hasard. Il peut y avoir quelques ministres d'intentions libérales; mais, renfermés dans la sphère de leur département, ils n'ont au-

cune influence sur l'ensemble de la politique, sur les grandes questions qui s'agitent, et tandis qu'une certaine pensée de progrès intelligent prévaut aux ministères de l'instruction publique, de la marine et de la guerre, le vieux système d'absolutisme et d'arbitraire administratif règne et prospère aux ministères de la justice et de l'intérieur. La puissance occulte de la troisième section de la chancellerie impériale s'exerce dans sa plénitude, et les actes contradictoires se succèdent.

M. Golovnine arrive, il y a six mois, au pouvoir avec une mission de paix, d'adoucissement et de réparation. Ses premiers actes en effet n'ont qu'un but, calmer les irritations, effacer les traces d'un grand désordre, préparer une organisation plus libérale des universités, et au même instant la police ne poursuit pas moins son œuvre contre les étudians, auxquels la chute de l'amiral Poutiatine vient en définitive de donner raison. Les uns sont envoyés à Viatka, à Perm, en Sibérie, comme de vrais criminels; les autres sont impitoyablement chassés de Pétersbourg et privés de la faculté de se faire admettre dans d'autres universités. Il y a mieux, une circulaire secrète, — pas si secrète pourtant qu'elle n'ait été, selon la coutume, connue de M. Hertzen et publiée dans *la Cloche* à Londres, — ordonne aux autorités des provinces de traiter les étudians avec la dernière sévérité, de ne les admettre dans aucun service, pas même comme secrétaires des communes. On traque ces malheureux jeunes gens dans tout l'empire, on leur refuse le pain et le sel, sans songer qu'un seul acte de ce genre détruit l'effet de dix oukases flamboyans de libéralisme, et laisse une impression que dix oukases nouveaux n'effaceront point. Je dois dire que M. Golovnine n'était pour rien dans ces rigueurs, œuvre du ministre de l'intérieur et du ministre de la justice. Il y a quelque temps, lorsque M. Milutine, le frère du général, était au ministère de l'intérieur, on avait eu l'idée de créer à Pétersbourg un conseil municipal dans certaines conditions d'indépendance. C'était là peut-être l'unique institution libérale que possédât la Russie; encore est-elle restée suspendue tant que le général Ignatief a été gouverneur de Pétersbourg, et elle n'a commencé à devenir une réalité que depuis la nomination du prince Suvarof. Récemment M. Valouief s'est ravisé, et, par des règlemens nouveaux, il a réduit ce conseil à une insignifiance complète. La question a été agitée dans une réunion des ministres. M. Valouief n'a été appuyé que par deux de ses collègues, le comte Panine et le général Annenkof; tous les autres membres du cabinet ont été opposans. La mesure n'a pas moins été adoptée malgré l'opinion contraire de la majorité du conseil. Voilà donc à quoi sert ce conseil des ministres dont la création a été représentée comme une garantie! Voilà comment à travers tout le vieux fonds résiste, faisant de la politique

russe un perpétuel mirage, comment tout semble s'essayer, sans que rien soit mené à bout, — et je touche ici à un des côtés les plus curieux et les plus saillans, à ce qui est véritablement l'essence de la situation de la Russie.

C'est la confusion des apparences et de la réalité, ou plutôt c'est le contraste de la réalité et d'une certaine apparence, de ce qu'on dit et de ce qu'on fait. C'est ce phénomène que décrivait récemment un des plus éminens publicistes russes, M. Katkof, et qui fait que la vie d'un pays peut extérieurement ressembler à une fantasmagorie ayant sans doute ses causes, ses raisons d'être, mais ne correspondant nullement à un état vrai des choses. « Nous avons des partis politiques de toutes les nuances, écrivait M. Katkof, nous n'avons rien qui ressemble à une vie politique; nous avons beaucoup de mots et point les choses que ces mots représentent... » Rien n'est plus ordinaire aujourd'hui en Russie que de parler de libéralisme. C'est le mot d'ordre presque universel, c'est la mode du règne d'Alexandre II. Tout le monde est libéral ou se dit libéral, même le nouveau chef de la police secrète, le général Potapof. Le gouvernement du tsar est infiniment préoccupé de garder aux yeux de l'Europe ce vernis de libéralisme qu'il s'est donné par quelques actes du commencement du règne. Périodiquement il parle des réformes qu'il fait ou qu'il va faire; il en parle surtout dans les momens difficiles, ou à l'approche de quelque anniversaire mémorable, ou quand il a un emprunt à négocier, comme on l'a vu récemment. On a même imaginé un moyen ingénieux d'entretenir ce bon renom libéral : on a créé à Pétersbourg, au ministère de l'intérieur, un service correspondant avec les agences télégraphiques européennes pour prévenir et gagner par des sommaires flatteurs l'opinion de l'Occident. Cette tactique a réussi plus d'une fois, au moins pour quelques jours. En quoi consistent cependant ces réformes, qui jouent un rôle si invariable et si obstiné dans la politique russe? Que sont-elles en elles-mêmes? Destinées quelquefois à rester indéfiniment des promesses, assez souvent tardives ou impraticables, quand elles ont un commencement d'exécution, elles se ressentent évidemment de ces conditions organiques du pouvoir que je dépeignais, d'un ordre de choses où les mots ne disent pas toujours ce qu'ils semblent dire, d'un mode de procéder mieux fait pour amasser les incertitudes et créer une illusion d'activité que pour conduire à des résultats sérieux et précis. Dès qu'une question s'élève, le gouvernement nomme un comité. La Russie en est venue, depuis quelques années, à avoir un nombre infini de ces comités; elle ne connaît pas même l'existence de tous ceux qu'elle possède. Il y en a pour la réforme des lois militaires, pour la révision du système d'impôts, pour la réorganisation des banques, pour l'amélioration

de la justice, pour l'abolition des peines corporelles, pour toutes les réformes possibles. Entre ces comités, composés d'habitude de fonctionnaires de la bureaucratie, c'est-à-dire voyant tout au point de vue administratif, étrangers à la vie réelle et pratique du pays, il n'y a aucun rapport, aucun lien, aucune combinaison d'études et d'action. Chacun fonctionne à part, entouré d'un profond mystère, sans se préoccuper de ce que font les autres, et ne songeant qu'à dérouler une enquête dont les résultats, — quand il y a des résultats, — sont souvent plus ingénieusement exposés que décisifs. De là ce je ne sais quoi d'artificiel, de décousu et en définitive d'inefficace dans ce travail poursuivi sans direction précise au milieu d'une société où tous les intérêts sont ébranlés, où le malaise ne fait que s'accroître, et où le sentiment le plus vivace, le plus déterminé, est peut-être la haine du *gouvernement de trente ans*, comme on appelle le règne de l'empereur Nicolas. Prenons, si l'on veut, quelques-unes de ces réformes dans leur rapport avec la situation actuelle de la Russie.

Il y en a de toute sorte, je l'ai dit, et dans un pays où le libéralisme est devenu un mot d'ordre, l'abolition des peines corporelles est assurément une des premières réformes qui se présentent, ne fût-ce que pour faire cesser cette anomalie étrange d'une société au sommet de laquelle s'agitent les spéculations politiques les plus avancées, et qui à sa base a le knout et le plète. Le grand-duc Constantin et le tsarevitch lui-même ont pris cette œuvre sous leur protection. Il y a plus d'un an déjà, un des aides-de-camp du grand-duc frère de l'empereur, le prince Orlof, esprit éclairé et qui tient évidemment à effacer le sombre renom de son père, le prince Orlof, étant à Bruxelles, où il avait été envoyé, adressait à Pétersbourg un mémoire où il proposait la suppression absolue du châtiment corporel dans l'ordre civil comme dans l'ordre militaire. Je voudrais pouvoir citer ce mémoire, qui s'inspire non-seulement d'un sentiment chrétien et humain, mais encore d'une prévoyante pensée politique, qui représente l'abolition du knout et des verges comme une conséquence de l'émancipation des paysans, comme une nécessité du temps, comme l'acte le plus propre à relever les classes rurales des habitudes d'hypocrisie et de mensonge entretenues par la crainte perpétuelle du fouet. « Pour la société russe, écrivait le prince Orlof, la tolérance de ce genre de punition est non-seulement un mal, mais encore un danger. La lumière a pénétré dans toutes les classes de la nation plus profondément qu'on ne le suppose, et nous ne sommes pas éloignés du temps où toute punition corporelle provoquera la résistance ou le suicide : extrémité terrible, mais inévitable! » La conclusion était l'abolition complète de la peine. Un comité spécial fut nommé; il était présidé par M. de Korf, qui est

lui-même partisan de la réforme. Ce comité a pris l'avis de toutes les administrations. Le ministère de la marine, dont le grand-duc Constantin est le chef comme grand-amiral, a répondu dans le sens le plus favorable. Le ministre de la guerre, qui était encore à cette époque le général Souchozannett, se montrait au contraire fort opposé à la réforme. Il eût peut-être sacrifié une partie du système, le knout et cette terrible peine qui s'appelle le *défilé;* seulement il réclamait pour les colonels la liberté illimitée des verges. Depuis l'avénement du général Milutine au ministère de la guerre, les dispositions sont devenues plus favorables, il est vrai; le châtiment corporel a pourtant encore de puissans soutiens. Il n'y a pas bien longtemps, un des ministres, le général Annenkof, exprimait cette opinion que, « par le temps qui court, quand des proclamations incendiaires se répandent dans les provinces, quand une partie de l'empire est en état de siége, l'abolition de ces peines équivaudrait à un encouragement à la révolte, et ne serait qu'un concours prêté par le gouvernement lui-même aux révolutionnaires. »

Ce qu'il y a de plus curieux et de plus imprévu, c'est que le knout a trouvé un défenseur dans le métropolitain de Moscou, Philarète, que l'empereur a l'habitude de consulter en tout, et qui l'an dernier bénissait le choix de l'amiral Poutiatine pour le ministère de l'instruction publique. Le métropolitain Philarète a répondu par une homélie pleine d'onction et de citations bibliques, en montrant que la religion n'a rien à faire en pareille question, que l'état est seul juge des moyens de répression qui lui sont nécessaires. Le métropolitain Philarète, au reste, ne voit rien d'avilissant pour des êtres créés à l'image de Dieu dans l'usage du bâton, et il s'élève aux considérations les plus merveilleuses pour démontrer que c'est le crime qui avilit, non la verge ou la marque, que l'humiliation et la souffrance sont au surplus des moyens de purification chrétienne. « Il a été remarqué, dit-il, par ceux qui ont l'occasion de manœuvrer la conscience des coupables, qu'ordinairement après avoir subi une punition avilissante ces coupables sentent un soulagement intérieur, et cette satisfaction de la justice les raffermit dans l'espoir du pardon du ciel. Autrefois, lorsque les punitions corporelles étaient très sévères, ceux qui visitaient la Sibérie rencontraient avec effroi des gens marqués sur le front et privés de narines; mais les habitans du pays leur assuraient que c'étaient des gens honnêtes, dignes d'une pleine confiance : preuve que le châtiment corporel ne les empêchait pas de s'élever de l'abîme du crime à l'honnêteté... Certaines personnes seraient d'avis d'abolir ces peines, et de les remplacer par la prison. Il faudrait pour cela construire et entretenir presque une ville-prison pour ainsi dire, il faudrait dépenser des sommes énormes; où les prendre? Dans les revenus de

l'état? Mais ces revenus viennent de l'imposition sur le peuple. Ainsi, pour soulager les coupables d'un fardeau prétendu ou réel, on chargerait d'un nouveau fardeau ceux qui ne le sont pas, etc. » Je m'arrête; la conscience orthodoxe de l'empereur Alexandre n'a pu qu'être soulagée par la consultation du métropolitain Philarète. Malgré tout, il sera fait quelque chose sans doute. Seulement on commence à craindre un peu en Russie que la réforme ne se borne à quelque moyen terme qui, en abolissant définitivement le knout, le plète, la marque, conserverait l'emploi des verges pour l'armée de terre, ainsi que pour les tribunaux et pour la police. Grâce au grand-duc Constantin, la marine en serait, dans tous les cas, complétement exempte. Restera-t-on décidément en chemin? La question seule est par elle-même caractéristique.

Poursuivons : la réorganisation des tribunaux et l'introduction d'un système de procédure orale et publique sont à l'étude depuis quelque temps déjà. Simplifier, régulariser, épurer l'administration de la justice, entachée jusqu'ici de vénalité, enchevêtrée de juridictions et d'instances au sommet desquelles règne un arbitraire d'autant plus complet, que le sentiment de la loi est absent partout, accomplir cette œuvre est assurément une des premières nécessités pour la Russie : plusieurs comités sont chargés de ce travail; la difficulté est d'arriver à une solution sérieuse qui offre des garanties réelles. Et se mît-on décidément à l'œuvre, comme on le dit maintenant, il resterait toujours à savoir ce qu'on peut attendre de nouvelles institutions judiciaires appliquées par le ministre actuel de la justice, le comte Panine, l'homme qui depuis près de vingt-cinq ans est peut-être dans les conseils du gouvernement le représentant le plus opiniâtre de toutes les idées de réaction et d'absolutisme illimité.

Un problème qui n'est pas le moins grave de tous ceux qui s'agitent aujourd'hui en Russie, c'est la constitution de l'armée, le mode de recrutement militaire. La réforme du régime actuel est la conséquence nécessaire, inévitable de l'émancipation des paysans. Jusqu'ici c'étaient les seigneurs qui avaient la responsabilité du recrutement, qui assuraient au gouvernement son contingent de soldats. Ces jours-là, ils faisaient la *presse* dans leurs domaines et ils ne donnaient pas ce qu'ils avaient de mieux, en quoi ils étaient aidés par les fonctionnaires de l'état, dont il ne leur était pas difficile de gagner la complicité intéressée. L'émancipation change les rapports des propriétaires et des serfs, elle enlève aux premiers, du moins en principe, tout pouvoir sur leurs anciens sujets devenus des hommes libres; elle met ainsi le gouvernement en face de la nation tout entière et crée pour lui le problème nouveau du recrutement direct de l'armée. Or quel sera le mode de ce recrutement? L'idée

favorite du parti du grand-duc Constantin et du général Milutine est d'appliquer la conscription indistinctement à toutes les classes, noblesse et peuple, avec la faculté d'exonération moyennant argent; mais c'est ici que cette réforme, qui est une nécessité, qui semble si naturelle et si simple dans les pays où elle s'accorde avec toutes les institutions civiles, apparaît comme une contradiction, comme une menace dont s'effraie la société russe. On veut appliquer l'égalité de la conscription lorsque le gouvernement recule encore devant l'égalité civile. Et de plus, qu'on se représente un pays où le service militaire est une punition et dure quinze ans, où l'abolition du châtiment des verges est encore une question, où de malheureux soldats battus, pillés, exploités pendant la plus belle période de leur vie, n'ont d'autre chance en quittant l'uniforme que d'aller mendier sur les routes! Assujettir dans ces conditions les classes élevées au recrutement, ce n'est pas leur appliquer l'égalité, c'est leur infliger par le fait l'inégalité la plus terrible, un véritable supplice; c'est faire en grand ce qu'on fait en envoyant quelquefois par mesure de police de pauvres étudians servir à Orenbourg et sur les confins de la Sibérie. Tant que l'armée n'est point transformée dans sa constitution, dans sa hiérarchie, dans ses mœurs, dans ses lois, la conscription universelle, au lieu d'être un progrès et un bienfait, n'est qu'une aggravation du régime actuel sans compensation. Offrir d'un autre côté à la noblesse le moyen d'éluder le service militaire effectif en payant pour se faire remplacer au moment où elle est à moitié ruinée déjà par l'émancipation, c'est la placer dans l'alternative la plus dure, la plus cruelle. Encore une fois, ce n'est pas l'abolition du privilége de ne pas servir qui est un mal, elle est réclamée par la noblesse elle-même avec l'abolition de tous les autres priviléges; ce qui est un danger, c'est que cette mesure soit isolée et semble procéder uniquement de la pensée de courber toutes les classes sous un même joug d'égalité devant l'autocratie, et sous ce rapport rien ne peint mieux le genre de libéralisme du grand-duc Constantin que ce projet de réforme, qui, au surplus, a sans doute encore à passer par bien des phases avant de devenir une réalité.

Il reste deux questions, qui touchent, il est vrai, à toutes les autres et les dominent, qui sont l'objet de l'incessante préoccupation du gouvernement russe, et auxquelles se rattachent une multitude de mesures inspirées d'une pensée évidente d'amélioration : ces deux questions sont l'émancipation des paysans et la réforme des finances. Où en sont aujourd'hui ces deux grandes affaires de la Russie? L'émancipation des paysans, on ne peut le nier, est le grand honneur du règne actuel; elle est la pensée propre de l'empereur, qui s'y est attaché avec une sorte de religieuse fermeté.

Irrésolu et troublé dans bien des questions, Alexandre II ne l'a point été dans celle-là. Il a marché au but avec une invariable volonté d'en finir, sans se laisser détourner par les obstacles, les résistances qu'il rencontrait autour de lui. Est-ce à dire que le gouvernement russe se soit rendu dès l'origine un compte précis des conditions, des difficultés, des conséquences de l'œuvre qu'il entreprenait? Il a procédé en ceci comme en tout : après avoir livré cette pensée généreuse à une multitude de commissions provinciales, il a nommé un comité supérieur chargé de résumer l'enquête, de comparer entre eux tous les projets venus des provinces pour en faire un projet unique et définitif. Le vague de la pensée première se révèle dans le nom même donné au comité : c'était un comité « de rédaction des règlemens relatifs aux paysans qui sortent de la servitude. » C'était bien d'un règlement qu'il s'agissait, non de la large application d'un grand principe. Les membres du comité dit de rédaction étaient sans nul doute laborieux, consciencieux, animés surtout de l'idée de faire une œuvre pratique, de ménager tous les intérêts. C'étaient des fonctionnaires pleins de lumières et de zèle; mais la plupart étaient des hommes qui de leur vie n'avaient quitté Pétersbourg, fort peu initiés aux détails de la vie rurale, aux conditions locales des diverses parties de l'empire. Aussi les règlemens qu'ils ont rédigés, et qui sont devenus le décret d'émancipation du 19 février 1861, ont-ils rencontré et rencontrent-ils plus que jamais mille difficultés d'application. Ils sont ingénieux, merveilleusement combinés et impraticables. Ni les propriétaires ni les paysans ne sont satisfaits. Les premiers souffrent dans leurs intérêts sans avoir même la compensation d'une situation nette; les seconds ne se contentent plus de l'émancipation graduée et équivoque qui leur est assurée, et au milieu de ce mouvement de plaintes, de récriminations, le gouvernement se voit pressé, débordé par tous les intérêts qui souffrent, par l'opinion, qui en est déjà à réclamer une solution plus radicale.

Je ne peux m'arrêter, on le comprend, qu'à ce qui se rattache au mouvement actuel et en fait la gravité. Quel est le nœud de cette situation, dégagée des détails techniques et administratifs qui la compliquent? L'oukase impérial décide qu'il doit y avoir d'abord un état de transition, une période intermédiaire pendant laquelle les paysans, autrefois soumis à la corvée et maintenant déclarés personnellement libres, doivent néanmoins rester encore astreints à un travail obligatoire, qui n'est plus que de trois jours par semaine. Pendant ce temps, ils doivent s'arranger avec leurs seigneurs et conclure avec eux des contrats sur le partage et la délimitation des terres qui leur sont dès ce moment assurées, sur la transformation

du travail obligatoire en redevance pécuniaire, et enfin sur le rachat définitif de ces terres et de cette redevance. Le gouvernement, cela est bien clair, a voulu tout sauvegarder, le droit des propriétaires en leur assurant provisoirement des redevances et une certaine somme de travail, le droit des paysans en leur garantissant la liberté et des terres dans un avenir plus ou moins lointain, le principe de propriété en stipulant le rachat, la liberté des transactions en ouvrant l'issue des conventions amiables entre seigneurs et paysans. Il a voulu faire sortir l'émancipation d'une série de combinaisons destinées à ménager le présent, en faisant reposer une transformation forcée sur des arrangemens libres. Malheureusement il est de ces mesures qui, en éclatant dans la vie d'un peuple, font tout éclater autour d'elles et sur leur passage, et voici ce qui arrive aujourd'hui. Quelque juste que soit l'émancipation, si nécessaire qu'elle fût, les paysans russes, il faut le dire, sont peu préparés par le régime de dépravante oppression qu'ils ont subi si longtemps à entrer dans cette vie nouvelle. Ce qu'ils ont vu de plus clair dans la liberté, c'est la possibilité de ne rien faire. Ils ne veulent plus travailler pour les seigneurs; les champs restent sans culture, et il est telle partie de la Russie où une diminution est déjà sensible dans la production agricole. Du côté d'Odessa, les propriétaires ne peuvent plus obtenir le transport de leurs récoltes.

Ce n'est pas tout : à cette diminution de travail vient se joindre de la part des paysans une défiance incurable, une résistance passive à l'exécution du règlement, je veux dire à la condition du rachat des corvées. Ils refusent d'entrer en arrangement avec les seigneurs et de conclure des contrats. Parmi ceux qui se prêtent à une transaction, il en est qui font insérer quelquefois dans leurs actes cette clause naïve : « valable jusqu'au changement de la loi. » Il y a environ cent dix mille propriétés auxquelles la loi est applicable, et jusqu'ici on ne compte pas plus de cinq ou six mille contrats. Les paysans ont toujours l'espérance à peine dissimulée que les terres leur seront laissées gratuitement, sans nulle redevance ni rachat; ils sont intimement persuadés que l'empereur leur fera ce don à l'expiration de la période transitoire. Les propriétaires de leur côté se trouvent réduits à l'extrémité la plus cruelle. Sans parler de la dépossession partielle qui pèse sur eux, s'ils ne font rien pour obtenir un travail plus réel et plus efficace, ils voient tarir leurs ressources et marchent à grands pas vers la ruine; s'ils étaient tentés d'employer la contrainte et la rigueur envers les paysans, ils seraient exposés à rencontrer des résistances terribles, des explosions de haine populaire. Pour d'autres motifs, la période transitoire et toutes ces combinaisons de rachat gradué et facultatif ne leur sont pas moins antipathiques qu'aux paysans; ils ne voient dans ces conditions

qu'un avenir sans sécurité, une source permanente de froissemens et de rapports orageux avec leurs anciens serfs. Ils pressentent bien qu'un jour ou l'autre la question peut être tranchée violemment par la force des choses. De là le cri unanime qui s'élève d'un bout à l'autre de la Russie contre les règlemens actuels, contre l'état transitoire. On veut en finir d'un coup avant de se trouver en face d'une situation irrémédiable, et la solution qu'on propose est le rachat immédiat et obligatoire au moyen de quelque combinaison qui fixe dès ce moment toutes les positions, qui fasse cesser un antagonisme indéfini et périlleux entre seigneurs et paysans. Le gouvernement résiste encore: il défend ses règlemens. Le grand-duc Constantin, disais-je, est volontiers favorable à une solution radicale et immédiate, l'empereur Alexandre tient à maintenir son système; mais le gouvernement russe se trouve déjà dans une de ces crises où il est pressé, dominé par tous les intérêts, par les conséquences même d'une réforme qui lui échappe, qu'il a peine à contenir dans les limites d'une réglementation impuissante, et plus que jamais la question est là, devant la société russe, comme une redoutable énigme.

Quelle est enfin la part des finances dans l'ensemble de la situation actuelle de la Russie, et qu'a-t-on fait pour les réformer? Ici peut-être est la difficulté, sinon la plus considérable, du moins la plus épineuse, d'autant plus épineuse qu'à la mort de l'empereur Nicolas la confusion était immense. Tout était à faire, tout était à rectifier. Lorsqu'il y a huit ans bientôt (1), pendant la guerre d'Orient, le vigoureux et pénétrant esprit de Léon Faucher disséquait les ressources financières de la Russie, il voyait la vérité, il la devinait à travers le mystère calculé dont s'enveloppait le pouvoir du dernier tsar; il poursuivait avec une inexorable logique les expédiens ruineux de ce système, qui n'était en d'autres termes que la dilapidation des ressources d'un grand pays maintenu dans l'immobilité, et lorsqu'un des économistes russes les plus éminens, M. Tegoborski, entreprenait de défendre son gouvernement, il le défendait faiblement, parce qu'il savait sans doute ce qu'il ne pouvait dire, et qu'il n'aurait pu soulever le voile sans donner des armes nouvelles à son énergique contradicteur. La vérité est qu'à sa mort l'empereur Nicolas léguait à la Russie les élémens d'une vaste crise financière. Il laissait un budget où depuis vingt-cinq ans il y avait un déficit annuel de 25 millions de roubles ou 100 millions de francs, une dette consolidée singulièrement accrue, surtout à partir de 1848, une dette flottante démesurée, immense, composée soit d'émissions de billets de crédit ou papier-monnaie qui, en continuant au commen-

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1854.

cement du règne actuel, ont fini par jeter le trouble dans la circulation monétaire, soit d'emprunts faits aux banques. Le chiffre des billets de crédit montait, il n'y a pas longtemps encore, à plus de 700 millions de roubles ou près de 3 milliards de francs; ce que l'état a emprunté aux banques pendant vingt-cinq ans s'élève à plus de 300 millions de roubles ou près d'un milliard et demi de francs, et le système de crédit intérieur représenté par les banques n'est point réellement le fait le moins singulier. Le rôle de ces banques dites de prêt, de dépôt, etc., était en effet aussi bizarre qu'imprévu. Il consistait à recevoir en dépôt des capitaux particuliers, à les attirer par un intérêt composé et à les replacer. Ce mécanisme semble simple, et il ne l'est pas autant qu'on pourrait le croire; il s'éloigne fort surtout de la destination ordinaire des institutions de crédit. D'un côté, les banques absorbaient les capitaux, fruits de l'économie et de la réserve; de l'autre, elles les mettaient à la disposition soit de la noblesse, qui les dépensait le plus souvent en luxe improductif, en voyages, soit de l'état, qui se prêtait à lui-même, puisque ces institutions étaient sous sa dépendance. En outre, comme dépositaires, elles étaient responsables de sommes toujours exigibles, tandis qu'elles prêtaient à des termes éloignés. Ainsi, en ne rentrant qu'à de longues échéances dans les sommes prêtées, elles restaient sans cesse passibles de remboursemens immédiats. Il en résultait qu'à la moindre crise c'était une sorte de banqueroute déguisée en ajournement; mais une autre conséquence bien plus grave, c'est que l'état était dès lors intéressé à entraver le développement des forces productives, à détourner les capitaux du commerce, de l'industrie, de toutes les libres et utiles entreprises, pour rester seul maître, seul régulateur de la richesse publique. Il y a eu en Russie une administration financière, celle du général comte Cancrine, qui a joui d'une certaine renommée en Europe; c'est par le fait le général Cancrine qui a développé et perfectionné ce système, consistant à puiser dans les caisses des banques pour pallier les déficit du budget. Le mystère a tout couvert pendant longtemps; le jour où l'empereur Nicolas a disparu, le vice et les suites de ce régime se sont révélés tout à coup, et le gouvernement nouveau s'est trouvé en présence du problème d'une régénération financière. C'est le problème que le ministre actuel des finances, M. Reutern, après M. Kniajevitch, a toujours à résoudre, et il est visible qu'il subsiste tout entier, que ce qui a été fait jusqu'ici ne l'effleure que très superficiellement, qu'il se lie d'ailleurs à un mouvement général, et qu'il a toutes les faiblesses comme il subit toutes les fluctuations de la politique actuelle.

Les réformes financières en Russie! C'est là en effet un grand mot qui a retenti de nouveau comme une fanfare pour inaugurer le der-

nier emprunt négocié en Europe. Je ne veux pas dire pourtant que ce ne soit absolument qu'un mot. En réalité, le règne actuel, pressé par une nécessité impérieuse, a senti au moins le besoin de l'ordre, et depuis quelques années, depuis 1859 surtout, il est à l'œuvre avec sa bonne volonté flottante, intermittente, tantôt s'inspirant d'un sentiment assez juste de la situation impossible qu'il a reçue, tantôt retombant sous le poids de difficultés partiellement abordées et incomplètement résolues. Quelles sont donc les réformes accomplies jusqu'ici? Une des premières pensées du gouvernement russe a été de modifier le système de crédit intérieur, cette étrange organisation des banques, qui ressemblait à une pompe aspirant la richesse publique pour l'immobiliser. Il a fait ce qu'il a pu pour éloigner les dépôts par des réductions d'intérêt, pour se soustraire au danger de demandes subites de restitutions, et d'un autre côté il a supprimé les prêts à longues échéances aux propriétaires. Il a enfin liquidé comme il a pu cette situation, il l'a simplifiée en transformant les banques multiples qui existaient en une seule banque de l'état. Malheureusement, comme il arrive toujours dans des crises aussi vastes, aussi profondes que celle où est la Russie, cette mesure, coïncidant avec l'émancipation des paysans, créait une autre complication : elle faisait disparaître le seul crédit foncier qui existât jusque-là, au moment où la propriété en aurait eu le plus pressant besoin, et aurait pu en faire l'usage le plus utile. Elle soulevait une autre question, celle de l'organisation du crédit foncier privé, qui est encore à résoudre, et qui se heurte aujourd'hui contre toutes les difficultés en présence d'une incertitude universelle. L'emprunt récemment contracté en Europe avec un succès qui est un encouragement, un appel à un sérieux esprit de réforme, cet emprunt procède d'une autre idée : il a pour objet d'atténuer les troubles de circulation monétaire développés par les émissions gigantesques de papier-monnaie, en rétablissant le paiement en espèces; mais ici tout tient évidemment à ce qui sera fait, à l'emploi réel de l'emprunt; en d'autres termes, tout dépend de la politique qui prévaudra à Pétersbourg. L'emprunt peut être un élément puissant de régularisation, un moyen d'aider à de plus vastes mesures, comme aussi il peut n'être qu'un expédient assurant des ressources pour quelque temps, comblant des déficit.

Un des actes du caractère le plus sérieux jusqu'ici, au moins comme symptôme, est la publicité donnée au budget. Le gouvernement russe, il est vrai, a été un peu contraint dans sa bonne volonté. M. Hertzen avait publié à Londres, dans le *Kolokol*, les budgets de 1859 et de 1860, et il était infiniment vraisemblable qu'il pourrait, par les mêmes moyens, divulguer celui de 1862. Alors le gouvernement a fait spontanément ce qu'on aurait fait peut-être sans lui et

malgré lui. Tel qu'il est cependant, ce budget est un document révélateur. Il est parfaitement balancé sans doute en roubles et kopecks; mais, pour arriver à ce résultat, M. Kniajevitch, l'auteur de cette œuvre financière, met au nombre des recettes destinées à couvrir les dépenses ordinaires le reste d'un précédent emprunt, montant à 60 millions de francs, ce qui ne laisse pas d'intimider au seuil d'un nouvel emprunt. M. Kniajevitch a compté de plus sur un accroissement de recettes provenant de l'augmentation récente des divers impôts sur le timbre, ports de lettres, douanes, etc., ce qui est assez problématique et n'est point l'effet ordinaire de ces sortes de mesures. Ce qui est grave surtout, c'est, si l'on peut ainsi parler, le caractère moral du budget. Que voit-on en effet? Les dépenses s'élèvent en totalité à 294 millions de roubles, et sur ce chiffre l'armée et la marine seules absorbent 132 millions; encore faudrait-il y joindre 6 millions pour les pensions, ce qui porterait le chiffre des dépenses militaires presque à la moitié du budget total. A côté de cela, l'instruction publique pour plus de soixante-dix millions d'habitans coûte 4 millions! Il y a dans les recettes un trait qui n'est pas moins caractéristique : ces recettes sont évaluées dans leur ensemble à 295 millions de roubles, et sur cette somme 123 millions viennent du produit seul des eaux-de-vie. La vente des eaux-de-vie est passée récemment, il est vrai, du système de l'affermage, qui était plein de révoltans abus, au régime de l'accise, qui sera appliqué en 1863. Le fait essentiel ne subsiste pas moins. Ainsi l'empire des tsars repose, pour la moitié de ses ressources, sur l'usage de la boisson la plus démoralisante. Par une combinaison aussi dangereuse qu'étrange, la prospérité financière, même la sécurité du trésor, est liée au développement d'un vice qui est la plaie de la Russie! Déficit matériel si la sobriété progresse, déficit moral si les recettes sont florissantes, telle est la terrible et périlleuse alternative sur laquelle repose le budget, qui appelle assurément de plus énergiques remèdes que la transformation du système des fermes de l'eau-de-vie en accise ou le perfectionnement de quelques mécanismes financiers, qui provoque de plus vastes réformes, dont la nécessité et la possibilité, au surplus, se lient désormais à la situation tout entière de la Russie.

C'est cette situation générale qui éclaire de leur vrai jour toutes les réformes tentées jusqu'ici, qui révèle ce qu'elles ont d'insuffisant, d'incomplet, de suspensif en quelque sorte, et ce qu'il y a de singulièrement remarquable en présence du gouvernement, dont l'action est embarrassée de mille incertitudes, c'est l'intervention croissante, spontanée de l'opinion dans la politique, dans la discussion des intérêts qui s'agitent. Ce qu'il y a de curieux, c'est le mouvement des esprits et de la société tout entière aux prises avec

tous ces problèmes, qui ne font que grandir au lieu de diminuer, mouvement qui ne fait lui-même que s'accentuer et s'étendre à mesure que le règne se déroule. On ne peut plus rien faire sans les paysans, qui ont leurs prétentions, et sans lesquels on ne peut vraiment exécuter les règlemens d'émancipation; on ne peut rien faire sans les propriétaires, qui ont assurément le droit de réclamer des compensations, de revendiquer une place dans une situation nouvelle qu'ils contribuent à créer par des sacrifices. De là l'intérêt de ces assemblées de la noblesse qui se sont succédé pendant quelques mois depuis la fin de 1861, qui sont la seule expression ou du moins la plus saisissable, la plus coordonnée des vœux et des besoins d'une portion du pays, et qui ressemblent à une manifestation de vie publique, fort irrégulière et fort traversée, il est vrai, mais réelle. Je n'ignore pas que, pour une partie de la noblesse, ce qu'on nomme le libéralisme n'est que le déguisement de l'ennui, de la déception, de l'amertume d'une dépossession partielle; il y a ce que j'appelais des libéraux de désespoir. Au fond cependant le mouvement n'en est pas moins sérieux. La noblesse n'est pas seulement poussée par le désir de voir sa position réglée vis-à-vis des classes rurales et de se retrouver dans des conditions moins menaçantes; elle est aussi poussée à bout par les excès de l'arbitraire administratif. Privée par l'émancipation des avantages exceptionnels de sa classe, du seul privilége bien réel qu'elle possédât, exaspérée par les violences de l'autocratie bureaucratique, et en même temps ayant eu l'occasion de se nourrir des idées libérales de l'Occident, la noblesse s'est trouvée naturellement conduite à chercher son salut dans une transformation plus complète, à s'identifier désormais avec les autres classes, de qui elle n'est plus séparée que par quelques priviléges surannés ou presque ironiques, tels que celui de ne point subir le châtiment corporel, — à saisir enfin toutes les occasions de faire acte de vie. Quel que soit le motif qui l'ait primitivement déterminée, elle n'en est pas moins venue rapidement à s'élever contre la tutelle ombrageuse de la police, à placer la garantie des réformes nécessaires sous l'intervention et le contrôle organisé du pays et à vouloir jouer un rôle politique, non plus comme caste privilégiée, mais comme représentant un des intérêts les plus considérables de la société. C'est ainsi qu'est née cette question de l'assimilation des anciennes classes seigneuriales avec les autres classes par l'égalité des droits, et de la participation du pays tout entier à ses propres affaires. C'est ainsi que les récentes assemblées de la noblesse ont pris une importance toute nouvelle; elles ont été le reflet vivant, animé, des préoccupations publiques et de cette agitation mystérieuse qui est partout en Russie.

Ce mouvement ne pouvait échapper à la clairvoyance inquiète du

cabinet de Pétersbourg dès la fin de 1861, à la veille même des réunions qui allaient avoir lieu pour les élections triennales des maréchaux de la noblesse dans quelques gouvernemens, notamment à Moscou, à Toula. On n'ignorait pas autour de l'empereur Alexandre que, si l'esprit de caste régnait encore dans une partie des classes élevées, la partie la plus jeune, la plus vivace et même la plus nombreuse, était ouvertement animée des dispositions les plus libérales, qu'il y avait partout une fermentation singulière, que des manifestations sérieuses se préparaient. Le cabinet russe fit comme toujours; il essaya tout à la fois de transiger et de contenir. Il ne pouvait, sans raison plausible, ni ajourner les assemblées ordinaires dans les cinq ou six gouvernemens où elles devaient avoir lieu cette année, ni empêcher la noblesse, une fois réunie, d'exprimer des vœux. Il imagina alors une combinaison : il voulut donner une certaine satisfaction à la noblesse en l'autorisant à se réunir en assemblée extraordinaire dans les gouvernemens mêmes où il n'y avait point d'élections de maréchaux (1); mais d'un autre côté il crut pouvoir circonscrire ses délibérations dans une sorte de questionnaire en cinq articles, d'où l'on ne devait pas sortir. Les questions proposées n'étaient point d'ailleurs d'un ordre bien élevé : elles touchaient aux modifications du règlement des élections provinciales et de l'administration des communes rurales par suite de l'émancipation des paysans, aux banques foncières, à la police sanitaire, etc. Le gouvernement ne vit pas qu'il n'opposait avec son questionnaire qu'une entrave inutile, que ce sont les circonstances qui donnent aux institutions leur sens et leur force. Ces assemblées, œuvre de Catherine II, n'étaient rien autrefois; elles se réunissaient périodiquement pour élire leurs maréchaux et manifester leurs vœux. Les adresses qu'elles rédigeaient allaient au gouvernement, qui, sans les lire, se hâtait de les ensevelir pour l'éternité dans les archives des ministères, et tout était dit. Nul ne s'intéressait à ce qu'elles faisaient en dehors des familles des nobles qui aspiraient à la dignité de maréchaux. C'était ainsi autrefois, ce n'était plus ainsi au commencement de 1862, dans des circonstances si prodigieusement changées. Le public ne s'y trompait pas en Russie; aussi attendait-on avec une impatience singulière l'ouverture de ces assemblées, qui pour la première fois excitaient un intérêt universel et devenaient l'objet de toutes les préoccupations, de toutes les conversations. Croire que dans cette situation la noblesse allait se renfermer dans les limites étroites qu'on lui traçait, parler de ban-

(1) Les élections des maréchaux de la noblesse ne se font pas en même temps dans tous les gouvernemens, mais à des époques différentes et par périodes triennales dans chaque gouvernement.

ques, de police sanitaire, sans aborder les questions qui agitaient tous les esprits, c'était se faire une illusion étrange. On pouvait au contraire tenir pour certain que les questions proposées par le gouvernement seraient considérées comme un objet fort secondaire, que le mouvement d'opinion qui était dans le pays se ferait jour dans les assemblées, et c'est là justement ce qui arrivait.

La physionomie de ces assemblées, tenues successivement dans les villes principales de l'empire, à Moscou, à Pétersbourg, à Novgorod, à Toula, à Tver, à Smolensk, est certainement une des choses les plus curieuses de la situation actuelle de la Russie. Au fond, c'est un même esprit qui se révèle partout, et qui trouve son expression la plus tranchée, la plus caractéristique dans quelques-unes de ces réunions, traversées d'un éclair de vie parlementaire. Les assemblées de la noblesse des gouvernemens de Saint-Pétersbourg et de Moscou s'ouvraient presque en même temps à la fin de janvier 1862. On ne s'attendait à rien de bien sérieux de celle de Pétersbourg, siégeant à côté du gouvernement et sous ses yeux, toute peuplée de grands dignitaires de la cour, de chambellans, d'aides-de-camp de l'empereur, de généraux. La noblesse de Pétersbourg était considérée d'ailleurs jusqu'ici comme une des plus arriérées, et cependant il s'est trouvé que, dans cette assemblée même, les idées libérales ont fait plus de progrès qu'on ne pensait. Elles ont été assez fortes pour soutenir la lutte et disputer la victoire. L'assemblée devait d'abord s'occuper des banques foncières; mais les esprits étaient ailleurs, et on se jetait aussitôt dans des discussions plus graves, plus vives sur les règlemens de l'émancipation, sur l'abolition des priviléges de la noblesse, sur l'égalité de toutes les classes devant la loi, devant l'impôt, sur l'admission de tous les propriétaires dans les assemblées provinciales. Je ne veux saisir que le fait le plus saillant et le plus significatif : c'est une motion du libéralisme le plus net présentée tout à coup au milieu de ces débats par M. Platonof, maréchal du district de Tsarskoe-Selo. M. Platonof est le fils du dernier amant de Catherine II, Platon Zoubof, le frère d'un personnage qui a exercé dans ces derniers temps une dure autorité à Varsovie. Il était plutôt connu jusqu'ici pour ses idées nobiliaires et absolutistes. Était-il sincère dans sa conversion? On a cru, on a dit à Pétersbourg qu'il n'avait présenté sa motion que pour détourner une manifestation d'un caractère plus modéré et par cela même plus pratique. Quoi qu'il en soit, il demandait nettement pour la Russie la convocation des états-généraux, et cette proposition, accueillie avec une ardente sympathie par une portion de l'assemblée, devenait aussitôt l'objet du débat le plus animé, où l'ancien régime trouvait pour défenseurs M. Ka-

ramsine, le fils de l'historien, le comte Schouvalof, aide-de-camp de l'empereur, le prince Vassiltchikof, tandis que la motion de M. Platonof était soutenue avec une vivacité souvent éloquente par des orateurs libéraux. Les forces des deux partis se balançaient. En présence d'une issue incertaine, M. Platonof se décida à retirer sa proposition, ou plutôt à l'ajourner à l'année prochaine. Par le fait, on se séparait ainsi sans résultat, sans avoir même voté une adresse à l'empereur, faute de pouvoir s'entendre; mais l'opinion libérale s'était clairement manifestée, le nom des états-généraux avait retenti là où on s'y attendait le moins, à quelques pas du Palais d'Hiver, dans une assemblée remplie d'uniformes, et des mots significatifs avaient traversé la discussion, notamment celui qu'un des orateurs adressait aux adversaires des réformes : « Il est temps de les faire, il est temps, disait-il avec vivacité; quand on répète trop souvent et trop longtemps qu'il est trop tôt, on arrive plus vite qu'on ne croit au moment où il est trop tard. »

L'assemblée de Moscou a eu un résultat plus précis et plus décisif. Ce n'est pas que là aussi la réaction et la vieille politique n'eussent des défenseurs : elles étaient représentées notamment par le comte Orlof-Davidof, par M. Bezobrazof, qui proposa une motion en faveur des priviléges des propriétaires nobles et du rétablissement de leurs droits sur les paysans; mais le parti libéral avait une majorité immense, il comptait plus de 300 membres sur 362 dont se composait l'assemblée, et il en est résulté le vote d'une adresse à l'empereur demandant le *self-government* local, la procédure orale et publique, la solution définitive de la question des paysans par le rachat obligatoire, la publicité du budget, la liberté de la presse, enfin la convocation à Moscou, « cœur de l'empire, » d'une assemblée générale composée des représentans de toutes les classes, avec mission de préparer le projet de tout un ensemble de réformes. La noblesse de Moscou rappelle dans son adresse qu'elle s'est signalée la première en d'autres temps par ses services, lorsque l'empire était menacé par l'ennemi extérieur, et elle ajoute qu'aujourd'hui c'est l'ennemi intérieur qui est menaçant. « Dans tous les rangs de la société, dit-elle, il y a quelque déviation de la loi, et les lois, dans leur vrai sens, ne sont pas observées. Ni les personnes ni la propriété n'ont de protection contre la volonté de l'administration. Des classes sont poussées les unes contre les autres, et l'inimitié entre elles croît de plus en plus par suite du mécontentement. En outre il y a une crainte générale d'une catastrophe financière. Tel est en peu de mots l'état actuel des choses. » Un trait particulier et assurément nouveau d'ailleurs de ces assemblées de Moscou et de Pétersbourg, c'est que pendant leurs délibérations

les deux capitales offraient le spectacle le plus animé. On pouvait presque se croire en pleine agitation parlementaire. Les salles des séances, toujours à peu près vides jusque-là, étaient cette fois encombrées d'une foule qui suivait les discussions avec un intérêt passionné. Les dames elles-mêmes, les dames surtout, remplissaient les tribunes. En un mot, c'était comme un éveil de la vie politique.

Même spectacle à Toula, à Smolensk, si ce n'est que l'adresse de Toula équivaut à la demande formelle d'une constitution; mais c'est à Tver peut-être que cette agitation politique a pris le caractère le plus vif, et que se sont passées les scènes les plus graves. Depuis quelques années déjà, la noblesse de Tver est à la tête du mouvement libéral de la Russie. C'est d'elle qu'est venue l'impulsion, et on s'est accoutumé à la considérer comme un guide. Elle a pour maréchal un homme d'énergie et d'intelligence, M. Umkovski, qui a été déjà exilé, mais qui a été rappelé par l'empereur. Convoquée en assemblée extraordinaire comme celle des autres gouvernemens, la noblesse de Tver devait dépasser tout ce qui se faisait ailleurs par sa hardiesse et par la couleur tranchée de son libéralisme. Aussi son adresse est-elle plus nette et va-t-elle plus loin que celles de toutes les autres assemblées. Cette adresse était discutée pendant trois séances, et rien ne peint mieux les débats comme aussi le mouvement actuel des idées de la noblesse libérale de la Russie que ces paroles hardies prononcées par un des membres de la réunion : « On a toujours beaucoup vanté les priviléges de la noblesse, disait-il; pour ce qui est de moi, me voilà arrivé à l'âge de soixante ans passés, et je n'ai su ni les apprécier, ni même les constater. On m'a dit qu'un des priviléges de la noblesse consistait à servir l'état ou à ne le pas servir, selon sa volonté. Or j'ai deux fils : l'un d'eux a demandé à entrer au service, on le lui a refusé; l'autre a demandé à quitter le service, on le lui a refusé aussi. On m'a dit encore qu'un des priviléges de la noblesse consistait à être à l'abri des punitions corporelles; mais nous voyons chaque jour que pour un simple délit, sans parler de crimes, le gouvernement condamne un noble à être fait soldat, et le lendemain, si ce noble manque à la discipline, on le crible de coups de bâton, quelquefois même on le condamne à la peine du défilé. Je ne parle pas de la police secrète, qui peut saisir chacun selon son bon plaisir et le punir d'autant de coups de verges qu'il lui plaît..... On m'a parlé du privilége qu'aurait tout noble de ne pouvoir être puni et exilé sans jugement; mais, sans aller plus loin, nous n'avons qu'à citer notre honorable maréchal, M. Umkovski, qui, deux fois remercié par sa majesté l'empereur, a été tout à coup cependant saisi et envoyé en exil à Viatka sans aucune espèce ni simulacre de jugement. Reste le privilége de ne pas

payer l'impôt; mais c'est un privilége si peu juste, je dirai même si déshonorant, que nous ferons bien de l'abdiquer le plus tôt possible. »

L'assemblée de Tver discutait pendant trois séances, disais-je. Dans la première, elle déclarait presque à l'unanimité que les règlemens officiels sur l'émancipation des serfs étaient impraticables, et devaient être modifiés, qu'il fallait rendre les paysans immédiatement propriétaires au moyen du rachat, avec le concours du gouvernement; dans la seconde, elle déclarait que la noblesse renonçait à ses priviléges, qu'elle voulait se confondre avec le peuple et payer tous les impôts comme lui; dans la troisième séance enfin, elle proclamait la nécessité de convoquer une assemblée *nationale*, composée des représentans de toutes les classes. « Pour réaliser les réformes exigées par la force pressante des choses, dit l'assemblée de Tver dans un mémoire qui commente son adresse, il faut abandonner la voie des mesures gouvernementales. Quelque bonnes que soient les dispositions du gouvernement, la noblesse est convaincue qu'il est incapable de les mener à bonne fin. Les institutions libres qui doivent être le résultat de ces réformes ne sauraient avoir d'autre source que le peuple, sans quoi elles resteraient une lettre morte et ne feraient qu'empirer la situation. Par conséquent la noblesse, tout en suppliant le gouvernement d'entreprendre les réformes nécessaires, se déclare à elle seule incompétente pour résoudre des questions d'une si haute importance, et se borne à désigner l'unique voie de salut pour le gouvernement comme pour la société entière. Cette voie, c'est la *convocation d'une assemblée nationale*, composée des députés du peuple, sans distinction de classes ni d'états. » Cent douze signatures appuyaient cette manifestation, qui dépassait un peu, il faut le dire, le questionnaire du gouvernement.

Ce n'est pas tout : jusque-là, ce n'est qu'un vote, un vœu théoriquement exprimé; ici commence presque l'action. Treize juges de paix ou *médiateurs*, fonctionnaires nouveaux nommés depuis l'émancipation pour servir d'arbitres entre les propriétaires et les paysans dans la négociation des contrats de rachat, signaient une sorte de manifeste où ils disaient : « L'assemblée de la noblesse de Tver ayant déclaré le règlement du gouvernement inapplicable, nous, les médiateurs, nous ne nous guiderons pas d'après ce règlement, mais nous suivrons les convictions exprimées par l'assemblée, qui sont aussi les nôtres. » Les signataires étaient MM. Glazenapp, Kharlamof, Poltoratski, Lazaref, Likhatchef, Nevedomski, Kondriavtsef, Chirobokof, Balkachine et Bakounine. Les *médiateurs* du reste profitaient de leurs tournées pour lire l'adresse de l'assemblée aux paysans, afin de leur montrer que ce n'était pas la noblesse qui était contraire à

leurs intérêts. Cette démarche, courageuse et noble au fond, est assurément d'un caractère inusité et quelque peu inconsidéré de la part de fonctionnaires du gouvernement; mais elle révèle la tension des esprits et ce qu'il y a eu de sérieux dans ces assemblées, qui se sont succédé depuis dans les principales villes de l'empire, à Novgorod, à Saratof, etc., reproduisant la même pensée sous des formes diverses dans leurs adresses. Chose curieuse cependant, et qui est un trait de la vie russe, ces assemblées ont été pendant quelques mois l'événement de l'empire, et les journaux n'ont pu recueillir un écho de cette manifestation d'opinion. Ils ont essayé un instant de se rapprocher de la réalité en discutant théoriquement la question de la noblesse, ils ont été rappelés à l'ordre par le gouvernement. Les journaux ont la liberté de parler de tout d'une façon abstraite, de jouer avec les systèmes les plus avancés; ils n'ont pu dire un mot de ces assemblées, qui discutaient sous leurs yeux les intérêts les plus vivaces, les plus pressans du pays : si bien qu'un historien futur, à ne chercher les élémens de ses récits que dans ce qui s'est publié en Russie depuis quelques mois, pourrait hardiment nier l'existence même de toute assemblée de la noblesse au printemps de 1862!

Le malheur du gouvernement est de n'avoir su ni empêcher ni diriger ces manifestations, de ne s'être point placé avec une confiante hardiesse à la tête de ce mouvement, d'avoir cru qu'il suffisait à tout avec des questionnaires et les vieilles tactiques de la bureaucratie, d'avoir commencé enfin par de l'incertitude pour continuer par de la mauvaise humeur et finir par des coups de répression. Au premier moment, il se bornait à ne rien faire. A l'adresse de Moscou, il ne répondait rien; il se contentait de témoigner son ennui en refusant de sanctionner l'élection du nouveau maréchal, M. Voïeïkof, qui pourtant n'était nullement hostile, et en lui préférant son suppléant, le prince Gagarin. A la noblesse de Toula, il répondait avec une laconique aigreur qu'il ne répondrait pas, que la noblesse s'était mêlée de ce qui ne la regardait pas. A Tver, ce fut autre chose. On s'émut extrêmement dans les régions officielles de Pétersbourg de ce qui venait de se passer, et le général Annenkof était aussitôt expédié à Tver avec un détachement de gendarmes. Dans un premier instant d'irritation, on avait eu la pensée d'arrêter les cent douze signataires de l'adresse, puis on craignit un peu le bruit et le scandale; toute la répression tombait sur les treize juges de paix qui ont été seuls arrêtés et transportés à Pétersbourg, à la forteresse de Petropavlosk, où ils sont encore dans le plus grand secret, attendant d'être jugés par le sénat et menacés de la déportation. Si le gouvernement d'ailleurs, dans cette affaire, voulait

froisser la noblesse de Tver, il ne pouvait mieux choisir pour être l'instrument de ses sévérités que le ministre du contrôle-général Annenkof, qui, sans être un des membres les plus influens du conseil, n'en est pas moins un des plus détestés, et qui est en un mot un type parfait du bureaucrate.

L'attitude du gouvernement, ses incertitudes qui se dénouent par des recrudescences de répression et de réaction, n'ont rien fait naturellement. Elles n'ont d'autre résultat en réalité que de donner un aliment nouveau au mécontentement, d'entretenir à la surface de la société une effervescence anarchique, — périlleuse comme toutes les effervescences sans but précis et sans issue, — un malaise d'opinion qui se fait jour sous toutes les formes, par des publications révolutionnaires clandestines, par des manifestations bizarres où perce l'esprit d'hostilité. Il n'y a pas longtemps un jeune écrivain, M. Michaïlof, a été condamné à la déportation pour avoir répandu une proclamation pleine d'emportement révolutionnaire et de menaces. Il n'a cessé, dit-on, de garder pendant son jugement devant le sénat l'attitude la plus énergique. Certes ce n'était pas ce qu'il y avait de violent dans sa proclamation qui pouvait être approuvé; il n'est pas moins vrai que lorsque M. Michaïlof a dû partir pour la Sibérie, les souscriptions se sont multipliées en sa faveur. On lui a offert une voiture, de riches fourrures pour son voyage; des matinées littéraires ont été organisées, en apparence au profit de la société des gens de lettres, et en réalité au profit du condamné. Le gouvernement a voulu un instant dissoudre la société et mettre la main sur son capital; mais il a reculé. Des milliers de photographies ont été répandues, représentant Michaïlof en prison. C'est un martyr! A part ce qu'il y a de cruel dans la position de M. Michaïlof, rien n'est plus facile maintenant, il faut le dire, que de devenir populaire en Russie : il suffit d'être mis en prison par la troisième section de police de la chancellerie impériale.

Un autre fait qui n'est pas moins caractéristique et qui peut avoir de plus graves conséquences, c'est ce qui est arrivé à M. Pavlof, professeur d'histoire à l'université. Dans un de ces cours libres que M. Golovnine laissait s'organiser à son avénement au ministère, M. Pavlof prononça, au mois de mars, un discours dont on a, je crois, un peu exagéré la couleur, mais qui faisait enfin une allusion libérale à la prochaine célébration du millenium de l'empire russe. Une tempête d'applaudissemens éclata aussitôt. La police s'en émut, et dès le lendemain M. Pavlof était déporté à Vetlouga, dans le gouvernement de Kostroma. Cette mesure, il est vrai, fut bientôt adoucie, et M. Golovnine, qui était resté étranger à cet acte de rigueur, qui ne l'avait pas connu avant le public, autorisait peu après

M. Pavlof à échanger son séjour de Vetlouga pour celui de Novgorod, en lui confiant même une mission; mais l'affaire ne s'est pas arrêtée là : les autres professeurs ont suspendu leurs cours pour n'être point exposés à l'aventure de M. Pavlof. Un seul, jusque-là très populaire, M. Kostomarof, a voulu continuer. Il a essayé de continuer en effet; seulement, à sa première leçon, il a été accueilli par les étudians et le public tout entier par un effroyable orage de sifflets. M. Kostomarof a été réduit à donner sa démission, et la police, en désespoir de cause, s'est adressée à l'empereur pour obtenir la complète suspension de tous les cours publics, autorisés peu auparavant. La position ministérielle de M. Golovnine ne s'en trouve pas plus assurée; c'est sur lui, sur sa tolérance que la camarilla rejette la responsabilité de ces désordres d'université. Ce qu'il y a d'étrangement significatif dans cette agitation qui s'alimente de tout, c'est qu'elle fermente et s'accroît au foyer même du tsarisme. Les autres provinces ne sont que mécontentes; l'esprit d'opposition prend une vivacité extraordinaire à Pétersbourg. Il y a moins de deux mois, la veille de Pâques, à minuit, on répandait une proclamation aux officiers de l'armée pour les engager à la sédition. Cette proclamation émut la ville et la cour, et c'est là la première cause de ces arrestations mystérieuses dans l'armée, dont le bruit n'est arrivé qu'affaibli en Europe. Voilà comment se déroule, se complique et grandit cette situation où tout flotte confusément!

Tout est confus sans doute dans les faits et dans les idées en Russie, et pourtant à travers ces incidens, ces contradictions, ces anomalies, ces chocs d'influences, il se révèle je ne sais quelle intime et profonde unité; il y a je ne sais quoi qui marche, qui suit une obscure et invincible logique. Sans doute encore, la société russe a beaucoup de ces mirages, de ces phénomènes aériens dont parle M. Katkof dans ce fragment que je citais; sans avoir une vie politique selon le mot de cet éminent écrivain, elle a tous les partis possibles, conservateurs, libéraux modérés, constitutionnels, radicaux, socialistes, tous s'agitant un peu dans les airs, créant à la surface une certaine atmosphère factice. En réalité, le vrai et sérieux caractère du mouvement qui s'accomplit n'est point dans ce tourbillonnement extérieur qui peut passer comme une nuée d'orage, il est dans les choses elles-mêmes, dans cette force secrète qui fait que tout se lie, tout s'enchaîne, qu'une réforme appelle l'autre, qu'un problème conduit à un autre problème, et que tout s'ébranle à la fois. Vous proclamez l'abolition du servage, l'avénement de vingt-cinq millions d'hommes à la liberté personnelle, à la propriété; mais aussitôt surgissent une multitude de questions. Jusque-là les seigneurs payaient l'impôt par tête de serf; aujourd'hui le serf

est libre. Qui paiera l'impôt? Sur quoi l'impôt sera-t-il établi? Et voilà le principe de l'égalité des charges qui se montre accompagné de la nécessité de remanier le système tributaire. Le droit de posséder des serfs était par le fait le privilége constitutif de la noblesse; ce privilége n'existe plus, et voilà le principe de l'égalité civile. Vous voulez réformer les finances, mais tout de suite vous arrivez à la nécessité d'une garantie, de la publicité, d'un contrôle qui ne peut être efficace que s'il est exercé par un pouvoir autre que le pouvoir administratif, et vous touchez au principe même de l'état. Il y a quelque temps, lorsqu'on voulut réformer les banques pour les fondre dans une banque unique, tous les systèmes furent agités dans un conseil; on proposa de faire de la banque nouvelle une institution indépendante de l'état. — C'est changer le principe du gouvernement, — répondit quelqu'un, et c'était en effet changer le principe du gouvernement. La révolution était dans une simple question de banque. Il en est de même de la constitution de l'armée, de la réorganisation de la justice. Ce n'est pas tout : vous admettez un certain libéralisme intérieur; mais aussitôt apparaît à l'horizon la Pologne frémissante : la compression en Russie est la triste rançon de la Pologne vaincue et jamais domptée, ou la justice faite à la Pologne est la condition première du libéralisme dans l'empire. C'est ainsi que tout se tient, qu'aucune réforme sérieuse ne peut rester isolée ou partielle, que la politique extérieure elle-même est solidaire de la politique intérieure, et cet ensemble, c'est la révolution latente de la Russie. Or, en présence de cette situation où s'agite la question de la réorganisation d'un grand empire, quelle est la vraie et décisive politique? Quels sont les systèmes qui se dégagent de cet ensemble de choses?

Il y a deux politiques, si je ne me trompe. L'une est le système dont le grand-duc Constantin est l'inspirateur et que soutiennent ses amis. Ce sont des esprits éclairés, intelligens, qui sentent le mal et qui cherchent le remède. Ce remède, c'est de tout réformer, mais d'en haut, selon leur langage, par l'initiative du gouvernement, par l'action incessante d'une administration juste et vigilante, et en maintenant l'autocratie. A leurs yeux, l'autocratie est la condition première de l'existence de l'empire avec son étendue, avec la multitude de races qui le peuplent, et bien mieux c'est la condition la plus efficace de toute réforme au milieu des résistances intéressées et aveugles qui s'obstinent. Théoriquement, il se peut bien en effet que quelques années d'un absolutisme éclairé, vigilant, réformateur, fussent une trève utile, une transition favorable, et dans tous les cas ce serait assurément un progrès réel; dans la pratique, il n'y a qu'un malheur, c'est l'incompatibilité entre le ré-

gime politique auquel on se rattache et l'œuvre qu'on veut accomplir. Le mal profond, source de tous les autres, est justement dans cette hiérarchie d'administration et de police qui enlace le pays, le pénètre en quelque sorte, rend toute loi illusoire, et paralyse même les pensées les plus généreuses en les arrêtant au passage, en les altérant, en les dénaturant dans l'exécution. L'empereur Alexandre lui-même en a fait plus d'une fois l'expérience depuis quelques années. Vouloir tout réformer sans réformer l'autocratie et la bureaucratie, c'est prétendre faire l'éducation de la Russie, la préparer à un régime meilleur, la transformer avec l'instrument même qui l'a corrompue et conduite à la situation où elle se trouve aujourd'hui; c'est confier le rajeunissement d'un empire à ceux qui ont le plus souvent intérêt à faire vivre un régime dont l'abus est l'essence.

L'autre système, c'est de faire intervenir le pays dans le maniement de ses propres affaires, d'appeler à son aide la lumière, la publicité, le contrôle organisé et efficace, de limiter par la loi, par des garanties réelles, l'omnipotence administrative et bureaucratique, de créer enfin une hiérarchie d'assemblées, dût-on commencer d'abord, suivant un mot aujourd'hui très répandu en Russie, par le *self-government* communal et provincial. C'est une révolution sans doute, il n'y a point à le nier, et il se peut qu'au premier instant il y ait une certaine inexpérience dans l'essai de cette vie nouvelle. Les dernières assemblées de la noblesse cependant ne sont point sans révéler un certain esprit politique, un sentiment juste de la situation, et même des vues pratiques. Ce qu'elles révèlent surtout, c'est qu'à travers l'incohérence des idées, le pays arrive par degré à se sentir vivre, à avoir une certaine conscience de lui-même. C'est entre tous ces systèmes, entre toutes ces tendances que se trouve aujourd'hui placé l'empereur Alexandre, inclinant volontiers aux réformes, mais hésitant sur les moyens, tantôt écoutant son frère le grand-duc Constantin, tantôt regagné par les influences de réaction qui s'agitent autour de lui, et l'arrêtent au moment où il semble de nouveau disposé à marcher.

Tandis que tout s'agite dans le pays, et que pour les esprits les plus éclairés il n'y a de choix qu'entre des nuances diverses de libéralisme, entre les moyens d'accomplir des réformes, ces influences de réaction sont loin de se tenir pour battues en effet. Plus que jamais au contraire elles se démènent et sont à l'œuvre : elles cherchent à effrayer l'empereur, elles lui montrent la sédition et la menace partout, au point que, dans ces derniers temps, et je ne sais si cela ne dure pas encore, on en était à changer incessamment la garde du Palais d'Hiver. Est-il même bien certain que l'élévation récente du grand-duc Constantin au poste de vice-roi à Varsovie ne

soit pas en définitive une victoire de l'esprit de réaction à Pétersbourg? Le grand-duc occupait des positions importantes comme président du conseil d'état, président du comité d'émancipation des paysans, ministre de la marine. Ces postes restent vacans, et ils sont enviés par les champions les plus outrés de l'absolutisme, qui finiront peut-être par s'en emparer. C'est ainsi que tout est incessamment remis en question. L'empereur Alexandre cependant n'a rien à craindre du pays; on lui demanderait tout au plus d'être un peu plus décidé, de ne point décourager par ses irrésolutions ceux qui lui prêteraient le plus ferme appui. Ses vrais, ses plus dangereux ennemis sont ceux qui cherchent à lui cacher la vérité, qui se servent de son pouvoir contre lui-même, qui feignent de craindre pour lui et qui le flattent; ce sont ces généraux qu'il a comblés de dons et de grâces, et qui n'en sont pas moins pleins de rancunes, qui rejettent sur lui tout ce qui se passe, en ajoutant quelquefois ce que l'un d'eux disait récemment : « Il n'avait qu'à continuer tout simplement son père, et tout aurait marché le mieux du monde dans la meilleure des Russies possible!... »

On attribue à l'empereur Alexandre II un mot énigmatique qui serait une espérance : « Le 26 août 1862, j'étonnerai l'Europe, » aurait-il dit. Le 26 août, la Russie célèbre le millième anniversaire de son existence. C'est le millénium de l'empire des tsars. Ce jour-là, il y aura mille ans que les Slaves s'adressaient au Varègue Rurik en lui demandant de les sauver de l'anarchie et de leur donner un gouvernement. Après la guerre de Crimée, le cabinet de Pétersbourg, voulant donner un aliment aux méditations inquiètes du peuple russe, décréta l'érection à Nijni-Novgorod d'un monument qui s'achève aujourd'hui, qui est orné de bas-reliefs où figurent tous les grands personnages de l'histoire russe, et qui doit être inauguré solennellement. L'empereur doit se rendre à Nijni-Novgorod; des délégués de toutes les parties de la Russie sont convoqués. Ce n'est pas le moment de chercher si, dans la pensée de ce monument, tout est bien conforme à l'histoire. Quoi qu'il en soit, c'est la consécration d'un souvenir mémorable pour la Russie, et elle ne pourra certainement qu'éveiller dans l'âme honnête d'Alexandre II un sentiment ému des difficultés de l'avenir en présence du passé, dénouer le drame de ses irrésolutions, l'engager enfin à faire d'une parole échappée dans l'intimité une vérité éclatante devant l'Europe, qui ne demande pas mieux que d'être étonnée par les largesses libérales d'un tsar.

CHARLES DE MAZADE.

LES

ARTS DÉCORATIFS

EN ORIENT ET EN FRANCE

SÈVRES.

L'art céramique est assurément celui qui se prête aux usages et aux formes les plus variés, celui qui unit peut-être le plus légitimement et le plus étroitement la peinture à la sculpture. En exposer les progrès avec détail, ce serait presque suivre depuis les temps les plus reculés la marche de la civilisation. En effet, tous les arts ont emprunté les ressources et les ornemens de la céramique : l'architecture d'abord pour les briques des murs et des toits, les moulures et les ornemens des frises, les revêtemens émaillés des dômes, des planchers et des lambris. La sculpture vient ensuite, puis la verrerie et la métallurgie. L'origine de la céramique remonte ainsi logiquement à la naissance des premières sociétés humaines. Groupées pour la plupart au bord des grands fleuves, il leur fut aisé de découvrir dans le limon déposé par les eaux la matière malléable propre à recevoir la forme qu'on voulait lui donner et susceptible de conserver sous l'ardeur cuisante du soleil toute la solidité désirable. Dans les plus anciens tombeaux, on a trouvé des poteries remarquables de forme et de décoration. Le premier progrès qui dut suivre la fabrication de la poterie séchée au soleil, mais se délayant dans l'eau, fut la cuisson par le feu. Le second, le plus important, dont l'origine se perd de même dans la nuit des âges, est l'invention de la *glaçure*, c'est-à-dire l'application à la

surface poreuse des terres cuites d'un enduit vitreux, imperméable et fortifiant. La cuisson au feu de l'argile des poteries fit découvrir sans doute fort promptement les propriétés du sable; on vit qu'il était fusible, vitrifiable, propre à se convertir en émail à la fois solide et transparent. En effet, une brique soumise à une certaine intensité de flamme se glace toute seule, pour peu que s'y prête la composition de la terre : la portion de sable qu'elle contient se change en verre, coule à la surface et la vernisse. C'est ce vernis qu'on nomme *glaçure, émail* ou *couverte*. De là est sortie, dans les siècles les plus reculés, toute l'abondante industrie du verre et de la porcelaine.

Et cependant il n'y a pas encore cent cinquante ans que la première fabrique de porcelaine fut fondée en France! La manufacture de Sèvres eut pour mission d'imiter les beaux vases chinois et japonais que l'Europe accueillit avec tant de surprise et d'admiration. L'art était donc le but principal de cette institution céramique, qui, dès l'origine, a été d'une utilité et d'une supériorité incontestables. Aujourd'hui elle semble oubliée, négligée ou plutôt déconsidérée. Depuis les désastres que les révolutions lui ont fait subir, elle n'a pu reprendre sa vitalité première et marcher, comme autrefois, en tête de la céramique européenne. Cet affaiblissement est tel qu'on peut contester l'influence de la manufacture de Sèvres et en discuter même l'utilité. De pareilles accusations seraient sans valeur, si la direction, au lieu de s'engourdir dans des essais mesquins qui disséminent ses forces et ses moyens d'action, se mettait franchement et largement à la tête de la fabrication française, si enfin, ayant un but arrêté, elle produisait avec la même assurance et la même fécondité que la manufacture impériale de King-te-tchin, qui dans une seule année livre à la circulation plusieurs millions de pièces de porcelaine grandes et petites.

Au lieu de ces efforts, nous ne trouvons ici que tâtonnemens et incertitude. Il semble qu'on ait oublié tous les principes et perdu toutes les notions sur l'art des formes et de la décoration. A voir aujourd'hui ces salles désertes et ces cours solitaires, on dirait un vaste cloître abandonné des anciens possesseurs. Et cependant cette fondation, créée pour servir de type aux établissemens privés, pourrait aisément trouver en elle-même sa force et sa richesse. Elle devrait servir de guide au goût public, au lieu d'en subir trop souvent l'influence, et demeurer, par ses productions, par son musée, par un enseignement supérieur, une école essentiellement utile aux fabricans français. Le danger réel, l'obstacle à la restauration de la manufacture de Sèvres est surtout dans la fausse route où depuis longtemps la fabrication est engagée. Cette mauvaise direction, il

ne faut pas l'attribuer aux chefs de l'établissement; elle remonte plus haut, et tient à des causes plus générales qui ont détourné la céramique de sa source et l'entraînent, comme tant d'autres branches de l'art décoratif (1), dans une voie sans issue. Tâchons en quelques mots de bien faire comprendre notre pensée.

La science écrite dans les livres y reste enfouie la plupart du temps; elle est d'ailleurs insuffisante à qui n'a pas vu pratiquer. En effet, la transmission des moyens et des secrets du métier, de la *pratique* en un mot, ne s'opère sans altération que par l'intelligence et la main qui démontrent à l'intelligence qui écoute, voit et applique. En abolissant le régime des corporations, la révolution française avait amené une scission complète avec le passé. La plupart des secrets, n'étant plus transmis, se perdirent; les travaux d'art, interrompus pendant plusieurs années, ne recommencèrent qu'avec peine, à grands frais et sans notions pratiques. Aujourd'hui la facilité à produire, à copier mécaniquement, surexcite encore les caprices de la mode, déjà si grands, et l'anarchie augmente toujours. A-t-on le temps d'étudier et de comprendre les principes de l'art? Se doute-t-on seulement qu'il y ait pour l'harmonie des formes, comme pour l'harmonie de la couleur, des lois invariables que la vie d'un homme ne suffit pas à découvrir, s'il n'appelle à son aide toute l'expérience des générations qui l'ont précédé? Respectant les formes organiques, c'est-à-dire celles qu'a créées la nature, les anciens se contentaient, en céramique par exemple, de varier la couleur, la matière, l'ornementation et la grandeur; un beau vase est comme une belle statue : sous la variété des attitudes subsiste une forme typique qu'on ne peut ni renverser ni changer. Il en était ainsi jadis de tous les objets d'art. Les bronzes, les armes, les coupes d'argent, d'ivoire et d'or, se transmettaient comme un précieux héritage. Alors les orfévres d'Athènes, de Rhodes ou de Corinthe s'étaient fait en ce genre une réputation telle que, de tous les pays civilisés, on leur commandait ces armures et ces vases merveilleux dont la description seule nous est parvenue. Aujourd'hui ces objets précieux et uniques, qui faisaient l'orgueil d'une famille, sont remplacés par mille futilités qui coûtent aussi cher, mais qui ne laissent aucun souvenir, et disparaissent sans même qu'on y songe. Meubles, vases, pendules, tout ce luxe bourgeois qui fait frémir la pensée cache sous un aspect d'aisance une misère véritable. Cette profusion d'ornemens et de couleurs prodigués à tort et à travers, cet or qui couvre les plafonds d'un sixième étage étroit et mesquin, ces bronzes en zinc soufflé, tous ces oripeaux enfin ne sont-ils pas sans style

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1861.

et sans grandeur, sans originalité surtout? Si donc une chance reste pour relever l'art industriel, c'est dans les manufactures de l'état qu'on peut la trouver. Là en effet la tradition peut, en se perpétuant, arriver au résultat le plus parfait. Argent, emplacement, matériaux, ouvriers de choix, rien ne manque : que faudrait-il de plus? Une intelligente direction.

La chimie joue à coup sûr un rôle important dans la fabrication des émaux et de la porcelaine; mais ce rôle est ou devrait être entièrement subordonné à tout ce qui concerne l'art dans la céramique, c'est-à-dire la beauté de la forme et de la couleur. En est-il ainsi à Sèvres? Non certes; il est évident que, depuis le commencement du siècle, la question de science a primé de la façon la plus fâcheuse la question d'art. Or c'est cette dernière qui nous préoccupe exclusivement ici. Les artistes et les ouvriers de Sèvres remplissent sans doute leur tâche avec zèle, avec habileté, avec plus de talent même qu'il n'est besoin, car on pourrait les accuser de trop savoir plutôt que de trop ignorer, et cependant, c'est à regret que nous le disons, il n'est pas un homme de goût qui fût fort ambitieux de posséder un de ces grands vases de Sèvres qu'on regarde à la manufacture comme la plus haute expression de l'art céramique; au contraire un simple bol de la Perse ou de la Chine fera toujours plaisir à quiconque est doué du sentiment du beau. D'où vient la cause d'une différence si grande? Pourquoi sommes-nous arrivés, particulièrement en ce qui regarde la céramique, au goût le plus dépravé, le plus déraisonnable, aux décorations les plus hétérogènes? Nous voudrions l'expliquer, certain de trouver d'utiles exemples à l'appui de notre opinion dans les souvenirs d'un long séjour en Orient, parmi les peuples qui ont porté le plus haut le sentiment des vraies conditions de l'art décoratif. Ce ne sont donc pas des vues simplement personnelles, ce sont les traditions mêmes de la céramique, étudiée à son berceau et dans ses centres de production les plus importans, que nous opposerons aux tendances modernes.

I.

Il est certain que les anciens, c'est-à-dire les Égyptiens, les Assyriens, les Chinois, les Phéniciens, les Perses et les Byzantins, connaissaient la plupart des poteries, faïences, porcelaines, émaux et verreries. Ils en portèrent la fabrication à un degré d'habileté que nous sommes bien loin d'avoir atteint. Les antiquaires et les archéologues, qui ne connaissent guère d'autre civilisation que celle de la Grèce et de Rome, n'ayant trouvé là qu'un art céramique fort peu développé, puisqu'il se contentait de ces poteries à fond noir ou

couleur de brique nommées à tort *vases étrusques*, s'imaginèrent que l'*antiquité* ne connaissait pas la terre émaillée ou vitrifiée, c'est-à-dire les faïences et les porcelaines. Aussi M. Brongniart, dans son estimable ouvrage sur l'histoire des arts céramiques, se trompe-t-il étrangement lorsqu'il assure que l'emploi de la craie, du quartz, du fer, du plomb, du cuivre, de l'étain, du cobalt, du chrome et de l'antimoine, de l'oxyde de manganèse et de la magnésie, dû aux récentes découvertes de la physique et de la chimie, était ignoré des anciens. L'habile directeur de Sèvres ne connaissait pas assez l'Orient pour savoir que ces notions prétendues modernes étaient en pratique au temps des Nabuchodonosor et des Pharaon. Il ignorait que l'art si merveilleux des émaux, soit sur le métal, soit sur le verre, soit sur la terre cuite, soit même sur bois, avec ces belles couleurs, rouge, bleu turquoise, bleu lapis, noire, violette, verte, blanche et jaune, indice de la présence de tous les métaux, se reconnaît et se retrouve dans les poteries et les bijoux de Thèbes et de Memphis, dans les verres de Tyr et de Sidon, dans les briques émaillées de Ninive, de Babylone, de la Perse, de Byzance et de tout le moyen âge oriental. Cette industrie, appliquée à l'architecture et aux ustensiles les plus vulgaires comme aux objets de luxe, devrait faire comprendre à ceux qui prétendent attribuer ces découvertes à l'Europe que l'Orient était et est encore le détenteur de tous ces secrets précieux.

Ces émaux que nous rendent, après trois mille ans et plus, les tombeaux égyptiens, les décombres de Ninive et de Persépolis, ne sont cependant que les produits vulgaires de la céramique ancienne; combien devaient être supérieures les œuvres destinées aux choses d'élégance et de luxe! Les précieux échantillons retrouvés dans le Sérapéum de Memphis renverseront avec le temps bien des préjugés sur les origines de l'art. Ceux qui n'ont pas visité l'Égypte pourront voir au musée du Louvre, parmi les divers objets provenant de Memphis (1), des morceaux de verre jaune d'or et vert foncé rubanés ou semés d'étoiles, des fioles gros bleu flambé de jaune et de blanc, comme ces verres de Murano nommés *fioriti*, et qui surpassent tout ce que Venise a fait de plus beau à l'époque de sa splendeur. Les ornemens en perles d'émail de toute nuance, les vases de verre et de faïence, prouvent à quel point les Égyptiens étaient habiles dans ces diverses industries. Nous citerons entre autres un petit encrier en faïence émaillée, vert de cuivre, composé de lions assis et formant grille à jour, qui est une merveille d'art : la Chine n'a rien produit de plus parfait. Quelques-uns de ces flacons de verre, trouvés

(1) Salles civiles L-B-Q-R-D et H.

dans le Sérapéum, sont ornés de zigzags, de rayures, de ponctuations et autres dessins copiés d'après ceux des coquilles. Parmi les bijoux, un petit taureau d'or et d'émail, couché, les ailes étendues, et plusieurs autres symboles de la même vitrine sont des miracles d'émaillure et d'orfévrerie, que nos plus habiles artistes non-seulement ne sauraient inventer, mais ne pourraient même reproduire.

Après les vases égyptiens, les poteries tyrrhéniennes ou phéniciennes peuvent être regardées comme les plus anciennes et les plus curieuses. Les Phéniciens, peuple éminemment commerçant et navigateur, industrieux par-dessus tout, avaient emprunté aux Égyptiens non-seulement leur système alphabétique, mais encore l'architecture, la peinture, la géométrie, l'astronomie, la mécanique, et à peu près tous les secrets industriels. La céramique et la verrerie, la joaillerie, la fabrication des tissus et l'art de les teindre, furent les industries où ils excellèrent. Les fabriques et les manufactures de Tyr ne furent jamais dépassées par celles de la Grèce. Les Phéniciens faisaient le commerce des échanges, qui était d'autant plus lucratif que les peuples avec lesquels ils trafiquaient n'avaient affaire qu'à eux seuls. De là ce luxe qui produisit des artistes industriels de premier ordre, portant au loin leur habileté. A eux appartient l'honneur de la plupart des merveilles du temple de Salomon et de la ville de Jérusalem. Plus tard, la petite île de Samos, avec ses seules poteries, porta son commerce dans toutes les cités du monde; elle couvrait les mers de ses navires, et sa richesse était immense; ses marchands devinrent princes, comme ceux de Venise. Ces territoires restreints comptaient parmi les états les plus puissans. On a prétendu que la fabrication du verre et de l'émail n'avait été fort longtemps connue que des Phéniciens. En ce cas, les vases et les flacons de verre trouvés en Égypte, les statuettes, scarabées et autres objets recouverts d'émail, les faïences de Ninive et de Babylone, auraient été apportés et fabriqués par les commerçans de la Phénicie. Cette supposition nous semble inadmissible, et il est beaucoup plus naturel de croire que si les procédés ont été très perfectionnés à Sidon et à Tyr, ils étaient déjà connus des civilisations antérieures. Pour la fabrication de leurs poteries fines, les Phéniciens avaient certainement découvert des matières premières qui ont amené dans cet art d'importantes améliorations. Le sable ou le nitrum amoncelé dans la partie méridionale de leur pays, près du fleuve Bélus, leur permit d'accomplir des merveilles. La verrerie phénicienne devint célèbre dans le monde entier, et les rares échantillons qu'on en trouve encore sont admirés à juste titre comme des objets d'art supérieurs; ils dépassent de beaucoup ceux de Venise à la plus belle époque, autant par la forme et par les détails que

par la beauté des tons, la délicatesse des ornemens filés en rubans et insufflés dans le corps du verre. Ces flacons phéniciens en forme d'oiseaux, avec des inscriptions de toute couleur, remarquables par la fine composition de la matière, imitent dans leur coloration les plus rares nuances des pierres précieuses; parfois une dorure intérieure augmente encore l'intensité de l'éclat. Divers passages d'Isaïe nous renseignent sur ces travaux d'art de la ville de Tyr.

Les verreries principales étaient établies à Sidon et à Sarephta, et durèrent, selon Pline, une longue suite de siècles. Le luxe avait introduit de bonne heure dans ces contrées l'usage de revêtir de verre et d'émail l'intérieur des appartemens, les parois des murs et les plafonds. En Assyrie, en Perse, il en fut de même, et cette mode élégante s'y est conservée jusqu'à nos jours. Les palais persans ont toute une architecture décorative intérieure, composée de miroirs formant les corniches, les frises, les colonnettes et les pendentifs, où la géométrie prismatique produit les plus gracieux entrelacs. Les verroteries de toute espèce en bijoux et ustensiles, les mosaïques et les émaux cloisonnés qui dérivent de l'art de façonner le verre, art dans lequel excellèrent plus tard les ouvriers de Byzance, furent pour ce pays une source abondante de prospérité.

Ces vases murrhins, qui n'étaient autre chose qu'une habile vitrification, étaient payés au poids de l'or pour former la vaisselle luxueuse des princes et des riches. L'Orient a toujours cherché ses modèles dans l'observation directe des produits de la nature, dans ce laboratoire magnifique où il suffit de regarder pour découvrir et puiser sans cesse. Les cristallisations et les pierres précieuses révélaient à des yeux attentifs les secrets de la vitrification, et de même, dans ces innombrables séries de coquilles des golfes indiens, dont la pâte, la couleur et l'émail sont des modèles faciles à étudier et à imiter, les Orientaux copièrent les faïences et les porcelaines. Les habitans de Sarephta en particulier avaient trouvé dans les coquillages qui abondent sur leurs rives de précieux matériaux autant pour la fabrication du verre et de l'émail que pour celle de la couleur.

Ce fut en faisant la conquête de ces côtes que les Vénitiens surprirent les secrets des métiers; ils y envoyèrent ensuite chercher le sable pour leur fabrique de Murano. On a trouvé dernièrement, à l'aide d'analyses chimiques et du microscope, en restaurant les peintures souterraines de la Sainte-Chapelle de Paris, que les tons roses et violets étaient produits par des coquilles de même couleur réduites en poudre, procédé rapporté des croisades, comme toute l'élégante architecture de ce monument. Il n'est pas douteux pour nous, qui les avons vus à l'œuvre, que ces peuples, observateurs

instinctifs en même temps qu'habiles chimistes, ont dû souvent tourner leurs efforts vers l'imitation de la chimie naturelle, chercher par exemple à reproduire cet émail si parfait, chargé de recouvrir et de protéger la matière calcaire, la poterie en un mot, que sécrètent pour s'abriter ces ouvriers sous-marins, ces zoophytes innombrables, qui sont à la fois des architectes merveilleux, de puissans géomètres et des peintres pleins du sentiment de la couleur et de l'ornementation. Leurs habitations, construites de sable et de chaux, comme les nôtres, sont cimentées, pétries d'une seule pièce; la forme en est d'une élégance et d'une grandeur sans pareilles parmi les hommes. Nous disons grandeur avec intention, car il est de ces demeures qui sont cent fois plus hautes que les individus qui les habitent. Les murs et les coupoles, afin de résister aux crevasses, aux infiltrations, à la désagrégation des matériaux, sont stucqués, revêtus d'une glaçure splendide, d'émaux éclatans ornementés avec le sentiment de l'art le plus parfait. Dans leur travail de maçonnerie, ils sont aidés par les courans rapides, par les réfractions solaires, par des attractions électriques et magnétiques, qui divisent, transportent, combinent et transmutent les sables en émail, les métaux et les végétaux en principes colorans, en nacres irisées, en perles précieuses, et même en incrustations splendides. Ces ciselures, soit en relief, soit en creux, résultent d'une loi mathématique qui dépasse le savoir humain. C'est là en effet la science divine, et de la fabrication de l'homme à celle de Dieu la distance n'est pas encore franchie. Étudiez avec soin les fruits de la mer, *frutti di mare*, comme disent les Italiens, et vous trouverez dans la famille des *cônes* des formes merveilleuses que les Chinois connaissent bien, car ces coquilles abondent dans les golfes de l'Inde et de la Chine. Le *cône cedonulli* est un vase véritable, et si, en regard de la *mitre carbonacée*, nous placions le dessin d'une potiche de Chine avec son couvercle, le lecteur resterait indécis entre les deux œuvres. La *cypræa globulus* et celle à feuilles de roseau sont dans le même cas. Pour les rayures et les ponctuations, la famille des *ricinula* est une des plus intéressantes; celle des *mangelia* pour les striures; la *bulle banderole*, vulgairement bouton de rose des Indes orientales, est une leçon d'harmonie et de division des espaces. Il en est de même des *troques modulifères et flammulées* pour l'ornementation céramique; l'*hélice apicine* et la *troque costulée* sont des modèles de forme gracieuse pour les vases suspendus; les *haliotides* de l'Inde, par leurs nacres irisées, ont inspiré aux ébénistes d'Orient les marqueteries de *burgo* (1). Dans les *cyclo-*

(1) Dérivé du nom de la ville de Burgos, où ce genre de travail a été introduit par les Arabes.

stomes rayées, zébrées et treillissées, on trouverait pour les étoffes ces lois de division et d'espacement que la Perse et l'Inde ont su mettre en pratique. Et ici je ne parle pas des coquilles qui semblent irrégulières à nos yeux prévenus, je choisis seulement celles qui, soumises à nos lois architecturales, plaisent tant à l'œil et à l'esprit de l'homme.

Dans ces coquilles, que nous trouvons encore si brillantes, l'éclat de l'émail est déjà terni cependant par le seul fait de la mort de l'animal, comme il arrive pour le plumage des oiseaux; mais lors même que ces bijoux marins ont perdu de leur splendeur, l'émail en est encore si semblable à celui de la porcelaine (1), qu'on ne saurait douter un instant que les Orientaux, dans leurs produits céramiques, n'aient puisé là leurs inspirations et cherché leurs modèles. Où en prendre d'ailleurs de plus beaux et de plus vrais? La nature n'est-elle pas le détenteur de toutes les sciences et de tous les secrets? « Cherchez et vous trouverez! » a dit l'Évangile, c'est-à-dire : Observez, et la révélation se fera.

De l'Égypte et de l'Asie, où elle est toujours restée florissante, la céramique arrive en Grèce et en Étrurie, puis de là elle pénètre dans toute l'Europe méridionale, à Rome et dans ses colonies, en Espagne et sur tous les bords de la Méditerranée; mais elle s'arrête au nord de l'Europe : les Scandinaves ne la connaissent pas, tandis que les Gaulois, ce peuple voyageur, la rapportent de l'Orient, dont ils sont originaires. Toutefois les vases grecs ou étrusques, comme on voudra les appeler, n'ont jamais été qu'une imitation plus ou moins exacte des vases phéniciens.

En céramique, on ne saurait séparer la couleur de la forme; c'est là ce qui explique la grande supériorité de l'Asie sur la Grèce. L'admiration exagérée des amateurs du style classique pour tout ce qui est grec, et seulement pour ce qui est grec, les égare singulièrement dans cette question de céramique. Quoique ce soit chose connue, il est bon toutefois d'insister ici sur ce fait, qu'il n'y a pas une forme grecque qui ne soit égyptienne ou asiatique. C'est à l'Orient qu'appartient en définitive la supériorité dans cette branche de l'art décoratif. A notre avis même, la céramique chinoise, qui date d'une si haute antiquité, est la plus avancée, la plus parfaite du monde entier, et tellement supérieure à la céramique grecque, laquelle n'a jamais dépassé la période de l'enfance, que nous ne concevons pas qu'on les puisse comparer. Nous savons cependant que notre manière de voir est diamétralement opposée à celle de quelques archéologues

(1) L'origine de ce nom de porcelaine serait au besoin la preuve de ce que nous avançons; il est pris du mot latin *porcellina* et *porcellana*, donné par les anciens à une famille de coquilles remarquable par la beauté de l'émail.

qui font passer la science avant l'art, et oublient devant l'intérêt historique les lois de la forme et du décor. Ces opinions si diverses sur la supériorité des Chinois en céramique méritent donc d'être discutées, en raison de l'influence qu'elles peuvent avoir sur le goût public, et particulièrement sur nos manufactures.

Les Persans de leur côté n'ont jamais renoncé à l'emploi des grands moyens décoratifs. Par tradition sans doute, puisque les palais de Ninive nous montrent déjà les parois de leurs salles d'été revêtues de tableaux historiques peints sous émail, et remplaçant les tentures d'hiver en étoffes de soie ou en tapisserie de laine et d'or, les Persans ont appliqué tout spécialement et appliquent encore avec une remarquable intelligence la faïence et l'émail à l'architecture. Cette peinture éblouissante et inaltérable a été poussée chez eux au degré suprême de la perfection, et bien plus largement qu'en Chine, où elle n'a jamais pris ces grandes proportions décoratives. Lorsque l'on a vu les belles mosquées de l'Iran et celles de l'Asie-Mineure, on peut apprécier la science profonde, le sentiment exquis de la couleur et de l'ornementation qui distinguent les Persans. Pour eux, sans la couleur, pas d'architecture digne de ce nom. A cette époque du moyen âge oriental, l'art faisait des progrès réels. La mosaïque byzantine, si longue à travailler, en ce que, pour imiter une peinture, il faut employer de très petits morceaux, parut un procédé incomplet, et tout en conservant les marbres et les pierres fines pour daller les pavés et enrichir les voûtes, on préféra de larges surfaces peintes, puis émaillées, c'est-à-dire recouvertes d'une glaçure de verre. On rendait ainsi la décoration d'un édifice, et surtout des parties extérieures exposées aux intempéries du ciel, plus solide et d'une application plus large, plus simple, plus harmonieuse. Cette mosaïque opaque et à grandes surfaces, au lieu de laisser pénétrer la lumière et de l'absorber comme les petits cubes de verre de la mosaïque byzantine, la réfléchit comme une glace, et produit ainsi, sur l'extérieur d'un mur ou d'un dôme par exemple, un effet bien plus éclatant. La mosquée de Tébriz en Perse, qui malheureusement tombe en ruine, est un des beaux échantillons de ce luxe décoratif et de cette habileté à vaincre les plus grandes difficultés de la peinture sous émail. Il y a là des frises et des cordons de légendes dont les lettres, blanches sur fond d'azur, ont parfois un mètre de haut. Ces lettres étaient taillées au diamant sur des plaques de faïence blanche, et incrustées ensuite dans le fond d'émail bleu, entaillé de même pour les recevoir. C'est, en un mot, une mosaïque de faïence. On se sert, pour faciliter cette opération, d'une terre fine, poreuse, cuite seulement jusqu'à demi-vitrification, et qui se tranche au couteau, comme du mastic, dès que

la couverte est entamée par le diamant. Cette couverte ou glaçure, est une glace véritable, autant par l'épaisseur que par la blancheur.

Dans l'Asie-Mineure, à Brousse, nous citerons comme une merveille la tombe émaillée du sultan Mohammed Tchéléby (Mohammed Ier). C'est là certainement un des plus riches monumens de ce genre. De forme octogone, comme la plupart des *turbeh* de Constantinople, il est entièrement revêtu, depuis la base jusqu'au sommet, la coupole comprise, de faïences de Perse, qui ont cette nuance turquoise que les Chinois nomment « bleu de ciel après la pluie. » Afin de mieux faire valoir le ton de ce revêtement, l'artiste l'a divisé en large damier, par des carreaux d'émail blanc, tandis que les arcs des fenêtres sont dessinés par un cordon de faïence bleu lapis. La porte d'entrée du *turbeh*, faïencée du haut en bas, est du style le plus pur. C'est l'arc persan dans toute son élégance, c'est-à-dire l'arc arabe ogival dont les courbes sont remplacées par des lignes presque droites. Le massif de cette porte creusée en demi-coupole est rempli par des côtes prismatiques, revêtues d'émaux, qui lui donnent un aspect aussi splendide qu'original. Le cordon carré qui l'encadre est en faïence sculptée et percée à jour dans le genre des frises de marbre ou de stuc des plus beaux monumens arabes. C'est un ruban de légendes dont les lettres, en émail blanc, sont en relief et comme posées sur un fond d'arabesques bleu lapis, bleu turquoise et or, formant un grillage en voussure, détaché lui-même du dessous, qui est d'une couleur différente. Ce n'est réellement plus de la faïence, mais de l'émail appliqué sur des terres cuites comme on le fait sur des bijoux. L'or, le blanc et toute cette gamme de tons bleus en font une merveille de splendeur et d'harmonie, où la perfection des détails ajoute encore au grand air de l'ensemble.

On est étonné, lorsqu'on a vu travailler les potiers orientaux, de leur habileté manuelle. Là, aucun de ces procédés mécaniques, de ces instrumens de précision, de ces décalques irréprochables de lignes dont on se sert chez nous, et cependant la symétrie n'en est que plus parfaite. Quelques points de repère, quelques poncifs leur suffisent pour exécuter les dessins de lignes géométriques et les arabesques les plus compliquées. Ce qui nous frappe surtout dans ces produits de la céramique orientale, c'est une simplicité de moyens, une facilité d'exécution merveilleuses. On ne peut s'imaginer à quel point il serait difficile, et surtout dispendieux, de faire la même chose chez nous à l'aide de nos procédés. Ces belles faïences se fabriquaient entre Brousse et Nicée, dans un établissement fondé à l'instar des fabriques d'Ispahan, de Bagdad et de Chiraz. On avait fait venir de la Perse d'habiles ouvriers pour diriger les travaux; dès lors cette mode élégante s'implanta dans ces contrées, et répandit

ses productions, non-seulement dans les villes environnantes, mais encore en Afrique et en Europe. Toutes les mosquées, les bains, les palais, les kiosques et les tombeaux de l'Égypte et de la Turquie en furent décorés. Ce n'était pas seulement une industrie, c'était un art véritable que l'art céramique en Asie; pour la richesse des couleurs, l'éclat de la glaçure, la beauté des dessins, il était impossible de pousser plus loin la perfection du décor. Un poète persan, calligraphe habile, était attaché à l'établissement de Brousse, afin de composer les inscriptions et les arabesques qui se reproduisaient sur les émaux.

A la porte du tombeau de Mohammed, entièrement émaillée du haut en bas dans un développement de plus de cent pieds, la sculpture est tout aussi hardie et compliquée que si elle avait été faite dans du marbre. On se demande comment il a été possible de mouler en détail un ensemble si complet et en même temps si habilement rajusté que nulle part on n'en trouve les fissures, de revêtir d'un émail aussi fin ces moulures à jour comme des dentelles, et dont les dessous comme les dessus sont ornés de dessins de tant de nuances différentes. Il est aisé de voir que ces faïences sont poreuses et peu cuites, de façon qu'une trop forte chaleur n'en altère ni les formes ni les tons. La glaçure en fait toute la solidité. Les ornemens en relief ont été évidemment appliqués sur les fonds au moyen d'un moule et d'une seconde cuisson, et sans doute émaillés sur place à l'aide de fourneaux et de lampes dans le genre de celles des émailleurs. Les couleurs employées sont le cobalt pour les bleus foncés, puis l'oxyde noir de cuivre, vulgairement nommé *battiture de cuivre*, parfois mélangé de cobalt, afin d'obtenir ce *bleu-vert-de-gris* de la turquoise, dont nous ne saurions trop redire la richesse et l'éclat : c'est le *tcha-lan* des Chinois, bleu de cuivre avec un fondant. Les jaunes, les bruns, les blancs, les rouges brique et les violets sont faits avec le protoxyde de plomb, l'oxyde de manganèse, le sulfate de plomb et les oxydes de fer. La peinture des ornemens a une épaisseur sensible au doigt et même aux yeux.

En Europe, ce n'est qu'après le XIe siècle, à la suite de la première croisade, qu'on a connu les poteries à pâte compacte, nommées grès (les faïences proprement dites), ainsi que les poteries à vernis de plomb et à émail d'étain. L'introduction de l'oxyde d'étain dans la glaçure la rendit blanche, opaque, et donna toute facilité pour cacher sous une couche d'émail plus ou moins épaisse la couleur ordinairement rougeâtre de l'argile cuite. C'est aux Arabes et aux Maures d'Espagne que nous devons ce dernier perfectionnement. Alors les faïences émaillées se répandirent en Italie, et cette

fabrication y devint une branche importante de l'art et de l'industrie. Lucca della Robbia fut le premier artiste connu qui, en 1430, commença la fabrication de ces belles terres émaillées devenues célèbres sous le nom de *majolica* et de *terra invetriata*. Un peu plus tard, de 1520 à 1540, un artiste de Pesaro, nommé Fontana, perfectionna cet art, que les ducs de Toscane encouragèrent de tout leur pouvoir. La porcelaine d'Italie, comme on l'appelait, devint si recherchée que les princes de Florence la donnaient en cadeau aux souverains alliés, ainsi que faisaient les doges de Venise pour les produits de verre de leur célèbre fabrique. On sait les noms des artistes qui exécutèrent le service de faïence offert à l'empereur Charles-Quint.

Mais bientôt les secrets de fabrication se divulguèrent et se répandirent. Cette industrie devint tout à fait commerciale, et comme il fallait vendre à bas prix, la perfection du dessin et de la couleur s'altéra, l'art enfin tomba dans le métier. C'est d'Italie que la faïence émaillée arrive en Allemagne, à Nuremberg, puis en France. Vers 1530, sous François Ier et Henri II, Bernard Palissy, ayant été initié aux secrets des artistes italiens, se créa dans cette industrie un genre tout spécial; mais, cachant ses procédés comme un avare son trésor, il ne fit pas d'élève. L'artiste mort, cet art dégénère et n'est plus qu'une fabrication vulgaire et purement industrielle jusqu'au XVIIe siècle, époque de l'introduction en Europe des porcelaines rapportées de la Chine, de la Perse, de l'Inde et du Japon. Toutefois, vers la fin du XVIe siècle, des artistes italiens attirés par Henri IV étaient venus s'établir à Nevers pour y fabriquer ces faïences dites *majolica*, parce qu'elles étaient imitées de celles qu'on fabriquait à Majorque d'après les procédés arabes. Rouen, peu de temps après, suivit cet exemple. Leurs produits, quoique bien inférieurs à ceux d'Italie, restèrent fort recherchés jusqu'à la révolution. A cette exception près, la faïence d'art fut abandonnée. Déjà les beaux produits chinois étaient préférés aux plus belles poteries italiennes, allemandes ou françaises. Ce fut un tort d'oublier aussi complétement la faïence, car elle a des qualités propres que ne remplacent pas absolument celles de la porcelaine.

A l'imitation des souverains d'Asie, les rois d'Occident créèrent pour l'industrie céramique des manufactures royales, non pas dans une pensée de spéculation, mais dans une intention toute favorable à l'art. La Saxe fut la première en Europe qui chercha scrupuleusement à imiter les porcelaines chinoises, japonaises et persanes. Depuis que le célèbre voyageur vénitien Marco Polo avait fait connaître ces porcelaines aux Européens, quelques chimistes cherchaient les moyens de les fabriquer; mais on ignorait si complétement la

composition de cette matière que l'on prétendit qu'elle se faisait avec des jaunes d'œuf. Au XVIIe siècle, la porcelaine était si rare encore que l'usage en était considéré comme un luxe suprême. On envoya chercher en Chine la terre à porcelaine et les renseignemens nécessaires. Bientôt Bœttger reconnut aux environs de Dresde une terre toute semblable; avec cette terre, que l'on nomme *kaolin*, des mots chinois *kao-lin*, qui signifient *pierre de la chaîne élevée*, et grâce à une étude attentive des formes, des couleurs et du système de décoration chinoise, on arriva bientôt à cette supériorité qui place au premier rang les vieilles porcelaines de Saxe. La fabrique d'Albrechtsburg, où se trouvait le laboratoire de Bœttger, fut traitée comme une forteresse; le pont-levis ne s'abaissait que la nuit, et un décret d'emprisonnement perpétuel menaçant quiconque trahirait les secrets de fabrication était affiché sur les murailles.

Malgré ces précautions, cette industrie fut introduite en France au commencement du XVIIIe siècle, d'abord à Saint-Cloud en 1727, puis, en 1740, à Vincennes, dans un établissement qui fut le berceau de la manufacture de Sèvres. La porcelaine dure ne fut positivement adoptée à Sèvres qu'en 1771, c'est-à-dire quinze années après l'établissement de la manufacture dans ce village. La porcelaine qui, par opposition à celle de kaolin et de feldspath, a pris le nom de *porcelaine tendre* ou porcelaine *fritte* (parce que la base de la composition de cette pâte est un verre imparfait qu'on appelle *fritte*), ne résiste pas à une haute température, composée comme elle l'est d'alcalis (soude ou potasse), de sels marins, de nitre ou de baryte qu'on mélange avec du sable de Fontainebleau, du gypse de Montmartre, puis enfin avec du savon noir et de la colle de peau. Des préparations nombreuses pour amalgamer toutes ces substances créèrent cette célèbre pâte tendre inventée avant que la Saxe ne découvrît le kaolin, c'est-à-dire avant 1709. Elle est entièrement détrônée aujourd'hui par la matière vitreuse naturelle qui devient à la cuisson *pâte dure*, c'est-à-dire une véritable porcelaine. C'est à Saint-Cloud que la fabrication de la porcelaine tendre a pris naissance, et c'est à Sèvres qu'elle s'est perfectionnée. Cette composition offrait alors des ressources qui donnaient aux couleurs plus d'éclat et de variété, en même temps qu'une douceur plus grande. Les couleurs, pénétrant pour ainsi dire dans la pâte, se fondaient mieux et amenaient un résultat plus fin, plus harmonieux. De nombreux essais ont été faits à Sèvres depuis quelques années pour retrouver exactement la combinaison de cette pâte si recherchée des amateurs : on a en théorie le détail exact des procédés; mais il y manque la pratique, ce *tour de main* que les ouvriers n'acquièrent que par tradition. On reconnaît aisément la pâte tendre à la glaçure

facile à rayer, en même temps que cette glaçure reste plus indépendante; dans la pâte dure au contraire, la glaçure et la pâte ne font qu'un. Les peintures moins sèches peuvent aussi servir à distinguer les anciens produits des nouveaux. En 1753, Louis XV accorda le titre de manufacture royale à l'établissement du château de Vincennes, et en 1756 la manufacture fut transportée à Sèvres dans un bâtiment construit exprès, celui même qui existe encore. Quatre ans plus tard, le roi remboursa la compagnie, acheta l'établissement, lui assigna un fonds de 96,000 livres, et bientôt après, en 1765, la découverte du kaolin de Saint-Yrieix permit de fabriquer la porcelaine dure.

Tandis que le continent s'occupait de la fabrication de la porcelaine, l'Angleterre perfectionnait celle des cailloutages. Ce système diffère de la faïence proprement dite en ce qu'on y introduit du silex broyé, au lieu d'employer des pâtes formées uniquement d'argile plastique. Cette combinaison, à la fois faïence et porcelaine, produisit des résultats remarquables que fit surtout valoir l'habileté de Wedgwood; ce potier célèbre mérite d'être placé au même rang que Bernard Palissy. Il créait aussi ces grès fins dont les sculptures élégantes rappelaient les formes antiques et celles de la renaissance. La solidité, la forme commode et distinguée et le bas prix de ces poteries les placent en tête de tous les produits européens du même genre.

Tels sont les progrès accomplis par l'art céramique dans les pays les plus divers et depuis les temps les plus anciens; peut-être convient-il maintenant de les résumer en quelques mots. C'est en Phénicie surtout que les diverses fabrications de poteries, de faïences et d'émaux, dont l'Égypte et l'Assyrie avaient auparavant le monopole, prennent le plus grand essor. Les commerçans de ces villes libres, plus puissantes que des royaumes, répandent dans le monde tous les objets d'art sortant de leurs ateliers. Les verreries de Tyr, par les matériaux qu'elles employaient, touchent déjà de bien près à ce qu'on nomme aujourd'hui la porcelaine. Avec les coquilles et le sable des rivages phéniciens réduits en poussière d'émail, et que l'on peut appeler le kaolin de la mer, on obtenait des verres opaques dont la pâte, à bien dire, était de la véritable porcelaine. Cependant, à cette exception près, l'Égypte, l'Asie, la Grèce, Rome et l'Étrurie, toute l'Italie en un mot, jusqu'à la chute de l'empire romain, ne fabriquent guère que des faïences et des émaux. C'est alors que la Perse du moyen âge développe avec une incomparable grandeur cette branche de la céramique, tandis que Venise continue la tradition de la verrerie phénicienne, dont elle trouve les secrets à Byzance et dans l'Archipel.

Les Arabes empruntent de leur côté à l'Asie ses traditions pour les répandre jusqu'en Europe. L'Espagne mauresque transmet les procédés nouveaux ou perfectionnés par eux à l'Italie, à la France méridionale, à l'Europe enfin, et ce sont ces procédés qui, trop souvent altérés, arrivent jusqu'à nous; mais à la fin du XIIIe siècle on connaissait déjà quelques spécimens de cette merveilleuse poterie chinoise dont la pâte, tenant à la fois de l'argile et du verre, réunit à toutes les qualités de la faïence celles beaucoup plus grandes d'une véritable vitrification. Placée à l'autre extrémité du monde et sans rapport avec notre hémisphère, la Chine avait trouvé, dès les premières années de l'ère chrétienne, ce kaolin qui n'est autre chose que des cristaux de feldspath encastrés dans le granit et dont la décomposition, par l'action du temps, donne une terre blanche plus ou moins mélangée que le feu convertit en porcelaine. La blancheur, la finesse et la solidité de cette pâte, la possibilité de la décorer de couleurs plus variées, ont amené dans la céramique un progrès considérable trop longtemps ignoré des autres pays.

L'art céramique peut donc se diviser en deux branches principales : la faïence et la porcelaine, la première se prêtant aisément à la grande décoration et ayant atteint en Perse, dès l'époque antique, le plus haut degré de splendeur; la seconde s'appliquant à la fabrication des vases et des objets de moyenne dimension. De cette industrie de la porcelaine, les Chinois sont à la fois les inventeurs, les maîtres et les seuls représentans jusqu'à la fondation toute nouvelle de nos fabriques d'Europe.

II.

La manufacture de Sèvres est une des gloires de l'industrie française : elle a porté autrefois jusqu'en Chine quelques-uns de ses produits, précieusement conservés comme des objets d'art dans les palais impériaux; mais ce qu'elle savait fabriquer alors, elle ne le sait plus aujourd'hui. Méconnaissant les vrais principes, elle a voulu, par trop d'ambition, par trop de foi peut-être dans les ressources de la science et sans but déterminé, se jeter dans une voie qui n'est point la sienne et qui aboutit forcément à une impasse. En céramique, il faut avant tout se préoccuper de la forme, qui revendique à bon droit plus de la moitié du mérite d'un vase quelconque. En effet, la forme du vase en est le principe, l'architecture, tout comme dans une maison la structure doit décider de la beauté avant que le décor ait rien à y voir. Si l'ornementation domine la forme, si la peinture trouble et détruit l'élégance des lignes, l'art céramique est méconnu, et ne tarde pas à décroître et à se perdre. L'importance

donnée à la ligne dans les temps anciens n'est pas démontrée seulement par l'histoire bien connue d'Apelle et de Protogènes, par le dicton : *nulla dies sine linea;* tout ce qui nous reste de vases, de sculptures et de peintures antiques en fait foi. Les Orientaux, dans leurs manuscrits, leurs dessins et leurs gravures, tiennent un compte tout particulier de la finesse et de la pureté du trait. L'habileté des contours dans les bas-reliefs égyptiens et assyriens prouve aussi que c'était alors une condition première de l'art. Soit par instinct, soit par tradition, ces peuples ont un sentiment merveilleux de la forme et de la proportion. En Géorgie, par exemple, nous avons vu les paysans faire eux-mêmes les vases qui leur servent de cuve de vendange. Un seul homme, aidé d'un enfant, construit en argile une jarre gigantesque, comme s'il bâtissait une maison. Chaque jour, il élève d'un pied environ les parois de ce magasin, et il arrive ainsi, sans autre instrument que ses mains et une spatule, à faire un vase de dix et quinze pieds de haut, qui offre la belle courbe des amphores antiques. Un grand feu allumé tout autour, en plein air, le sèche et le cuit. Ces vases se nomment *kwewri;* c'est en plus grand le *kados* des Grecs. Sur les bords du Nil, ce sont des femmes et des enfans qui pétrissent ces gargoulettes, ces alkarazas élégantes auxquelles la couleur seule fait défaut.

Chez un peuple heureusement doué, le sentiment du beau doit se montrer en toute chose, et plus encore peut-être dans les objets d'un usage général que dans ceux d'un prix exceptionnel. C'est ainsi que les yeux apprennent à voir et conduisent ensuite la main de l'artiste, aussi bien que de l'ouvrier, à une exécution facile et sûre, résultant d'une intime connaissance des lois de la forme. Lors même que l'intelligence ne remonterait pas aux causes, l'effet ne s'en produirait pas moins instinctivement, car souvent il suffit de la mémoire pour guider les doigts à l'insu du raisonnement.

Il est certain que la céramique n'a plus chez nous l'importance qu'elle avait jadis, et qu'elle conserve toujours dans les contrées du soleil. Chez nous, le verre et le cristal l'ont remplacée dans un grand nombre de cas. Lorsqu'on songe à ce qu'étaient les poteries des Égyptiens et des Grecs, qui, seulement pour les vases à boire, en comptaient plus de cent espèces, toutes désignées par un nom particulier, tiré de l'usage, de la matière, de l'origine ou de l'invention, on reste étonné de notre stérilité en ce genre. Qu'on examine ensuite les innombrables formes de tout le moyen âge oriental, qu'on étudie ces verres, ces buires, ces coupes, ces fioles de Tyr, de Byzance et de Venise, toutes ces tasses, tous ces bols et ces chaudrons de la Perse sassanide, de Damas et du Caire, ces *ibrik* en forme de poires ou bien imitant les fruits de la famille des cucur-

bitacées, ces cafetières, ces plats et ces *tass* de Bagdad, de Delhi, de Lahore ou de Samarcande, ces faïences merveilleuses, peintes ou sculptées à jour, provenant des fabriques d'Ispahan, de Tebriz, de Brousse ou de Nicée, enfin les inépuisables poteries de la Chine, la plus habile de toutes les nations à manier la forme, à disposer avec une variété sans pareille les ornemens et les accessoires; que l'examen se poursuive sur tout ce que les Della Robbia, les Benvenuto, les Palissy et tant d'autres ont arrangé ou créé d'après ces modèles, alors on pourra en extraire ce que Pythagore tira de ses voyages en Égypte, en Chaldée et en Phénicie, l'*analogie*, c'est-à-dire *la clé des proportions harmoniques* pour l'architecture et la sculpture comme pour la céramique, la peinture et la musique.

Les potiers de Sèvres sont beaucoup trop occupés de l'idée d'inventer une forme nouvelle. Une pareille découverte se voit rarement, elle est d'ordinaire le résultat d'une civilisation entièrement neuve, et ce serait aujourd'hui un véritable phénomène. Ce n'est que dans les sociétés primitives, où l'instinct existe dans sa plénitude et sa pureté, que les formes typiques ont pu se formuler; elles sont le résultat d'un sentiment inné, se combinant avec le sentiment de l'usage, de la convenance, de l'application particulière. C'est l'enfantement créé par une comparaison incessante des harmonies de construction que Dieu nous montre dans la nature entière, et principalement dans la forme humaine. Dans un vase, le corps, les bras, le col, la tête souvent, et jusqu'au pied, tout cet ensemble n'est-il pas, si l'on peut s'exprimer ainsi, comme un reflet cadencé du corps humain?

Il est donc plus difficile peut-être de créer un beau vase qu'une belle statue, car la statue n'est qu'une copie exacte, bien qu'idéalisée, de l'homme, tandis que le vase est la reproduction d'une harmonie intérieure, c'est-à-dire la plus haute expression de la poésie de la forme. Nous ne demandons point par conséquent aux manufactures de faire du neuf; bien au contraire, nous voudrions réfréner ce désir, qui ne peut produire que du bizarre et de l'incohérent. Ce que nous leur demandons, c'est de comprendre assez bien les six ou huit formes primitives pour les exécuter dans des proportions différentes, de façon à en modifier les accessoires sans altérer le texte, le sens, le galbe; c'est de s'attacher aux formes eurhythmiques, aux rapports proportionnels entre le corps, les anses, le col et le pied, de consulter sans cesse la tradition et de mettre toute leur intelligence à varier avec goût les détails et la couleur; c'est enfin de respecter surtout les lois de statique et de contenance. Il ne suffit pas d'admirer et de dire : « Ce sont les formes antiques qui nous inspirent et que nous copions; » il faut avant tout comprendre pour-

quoi elles sont ainsi faites, par quelle cause elles sont restées invariables dans leur ensemble, sinon dans leurs détails, de même que dans les œuvres de la nature le calice des tulipes, des lis ou des campanules reparaît toujours semblable et cependant toujours nouveau. La variété des courbes dans les fleurs, les fruits et les coquilles est infinie; certains animaux à corps souple, comme les reptiles et les poissons, offrent aussi une beauté de lignes précieuse à observer. Pour bien faire sentir à ceux qui n'ont pas étudié les grands principes de la création tout ce qu'il y a de variété dans cette nature si invariable dans ses lois, tout ce qu'on y rencontre de cette vraie liberté sans laquelle la vie, le mouvement, la forme comme la couleur, l'art en un mot est impossible, prenons pour exemple l'œuf, dont la forme est si simple, mais si pure. La même loi d'attraction ou de gravitation qui impose leur forme, soit aux globes des mondes, soit seulement aux calices des fleurs, aux fruits, à un être vivant quelconque, cette loi ne permet pas de supposer un œuf carré, et cependant quelle infinie variété dans cette limite! Cent œufs de la même espèce vous donneront cent formes, cent courbes différentes, et parmi ces cent œufs il vous sera facile d'en trouver un plus beau, plus parfait que les autres, car la nature ne se répète jamais sans une variation, une modulation imprimée à chacune de ses œuvres. Elle est toujours préoccupée de doter un objet, si minime qu'il soit, d'un caractère personnel; bien plus, elle y joindra parfois l'exception, afin de mieux faire comprendre sa loi d'harmonie par une dissonance, ce qui n'empêche pas de retrouver dans l'idée créatrice une analogie qui constitue entre ces divergences une puissante conformité. Ces nuances, en détruisant toute apparence mécanique, sont le secret du charme. Si déjà entre deux œufs de même espèce vous trouvez l'inégalité, à plus forte raison voyez combien, à partir de l'œuf de l'épiornis et de l'autruche jusqu'à celui de l'oiseau-mouche et de l'insecte, il y a de degrés. Étudiez, cherchez à découvrir ces différences, et vous apprendrez la forme.

C'est l'habitude de vivre en plein air, sous un ciel toujours pur, c'est cette existence en communion continuelle avec la nature qui anime le moindre objet fabriqué par les doigts des ouvriers orientaux et lui donne une individualité dont l'implacable machine prive aujourd'hui toute l'industrie européenne. L'étude attentive de la nature, l'observation assidue de ses actes et de ses secrets de formation, appliquées à toutes les idées de fabrication et d'industrie, ont fait la grande science, ou pour mieux dire la grande force des civilisations anciennes.

En céramique, on ne saurait séparer la couleur de la forme, et la supériorité en ce genre de l'Asie sur la Grèce n'a pas d'autre

cause. Chez ces peuples asiatiques, il y a deux systèmes de vases et d'ustensiles de poterie. Les uns, fort simples de décor, ne sont remarquables que par la beauté des lignes et de la couleur; les autres, plus riches, y ajoutent le luxe des tableaux et la variété des tons. Les premiers se contentent de reliefs dans la surface représentant des fleurs, des poissons, des arabesques, ou bien des ondes pour simuler l'eau, ou encore un pointillé imitant, soit des œufs de carpe, soit la peau d'une orange, soit aussi ce réseau nommé *craquelé*, soit enfin ce flambé si recherché des connaisseurs. D'autres fois des parties à jour, des anses composées d'animaux fantastiques donnent une variété de lignes qui ne dérange en rien la pureté de la forme générale et ajoute seulement à l'élégance. Alors le ton, habilement choisi et nuancé sur lui-même, compose un ensemble simple, mais réjouissant à l'œil et plus décoratif mille fois pour un appartement que nos vases couverts de peintures et de dorures. C'est comme une pierre précieuse qui brille de son propre éclat, — la turquoise, l'améthyste ou le rubis, — dont les nuances sont merveilleusement reproduites. Dans ce cas, la couleur n'est qu'un agrément ajouté à la forme.

Nous voudrions donc avant toute chose voir la manufacture de Sèvres chercher, comme celle de King-te-tchin, ces couleurs unies, mais non pas uniformes, c'est-à-dire modulées, vibrantes, comme l'exigent les lois de la couleur, et qui, par l'éclat et la finesse des nuances, valent tous les sujets décoratifs les mieux réussis. Qu'elle exécute des vases d'un galbe aussi pur, n'ayant pour tout ornement à la surface qu'un relief à peine saillant, ou un simple craquelé; qu'elle tente ces bleus lapis mouchetés d'un bleu supplémentaire, ces violets de l'iris flambés d'or et de vermillon, ces rouges irisés, ces bleus vert de cuivre qui sont d'un si bel aspect, ces roses, ces jaunes et ces verts céladon; quand elle sera assurée de ses fonds, viendra l'ornementation, qui doit rester toujours dans les effets les plus simples. Loin de là, elle passe son temps à chercher toutes ces gammes de tons rabattus si péniblement trouvés à force d'essais, d'argent et de patience, et si funestes à la décoration céramique, car ils n'ont leur raison d'être que dans la peinture à l'huile. C'est là l'erreur funeste, c'est là le vice inhérent à tout ce qu'enfante la manufacture de Sèvres. La chimie, qui domine tout ici, ne veut admettre que les procédés mathématiques et les formules certaines. Les seules couleurs dont elle fait cas sont celles de grand feu; peu lui importe le charme de la nuance. Ainsi cet oxyde de chrome dont Sèvres est fière d'avoir fait la découverte en 1802, et qu'elle emploie à outrance, donne des verts et des jaunes détestables et toujours inharmoniques. Voyez ces paysages, ces arbres et ces gazons

d'un ton si faux, si dur, si écrasant, qui couvrent les vases et les assiettes! N'est-ce pas un ennemi véritable introduit dans la gamme des couleurs?

On croit logique de se proposer comme but suprême de l'art industriel l'imitation de la peinture à l'huile, parce que ses ressources puissantes permettent de reproduire au naturel le relief et la couleur, et l'on ne songe aucunement à la forme, à la dimension ou à l'usage de l'objet qu'il s'agit de décorer. Porcelaine, étoffe, tout, jusqu'à des mouchoirs de poche, sert de prétexte et de canevas à un tableau de grand style. La *Vierge à la chaise*, un portrait de Van-Dyck ou tel autre chef-d'œuvre de ce rang sont reproduits sans hésitation au fond d'un plat ou sur le ventre d'une potiche. Vous sortez de même des lois du bon sens et du bon goût lorsque vous imitez en porcelaine l'argent, le bronze, l'or ou l'acier. Le résultat ne saurait être qu'un pitoyable objet d'art.

D'ailleurs tous ces procédés de peinture sur porcelaine sont d'une application fort difficile; il ne s'agit pas, comme dans la peinture ordinaire, de prendre une couleur qu'on mêle avec une autre pour les placer sur la toile; ici il faut étudier une palette pleine de caprices et de déceptions. Ce ton vert deviendra rouge après le feu, ce gris prendra des teintes violacées, et ce rose n'est là que pour protéger la place blanche qu'il occupe. Il y a donc une foule de préparations, de précautions et de calculs, de difficultés en un mot qui, si elles ne sont pas insurmontables, arrêtent du moins tout élan, toute inspiration. Un peintre, lorsqu'il fouille sa palette, poussé par l'instinct de l'harmonie, produit des effets qu'il ne saurait obtenir en tâtonnant et par un procédé aveugle. C'est à grand'peine, dans la peinture à l'huile, si à force de glacis, de retouches générales, de parti-pris, on arrive à une harmonie d'ensemble, et vous voulez faire avec des moyens aussi indécis de la peinture sérieuse! Qu'on ne se figure pas que nous nous escrimons contre des moulins à vent : un des chimistes les plus habiles de la manufacture démontrera sans le vouloir l'erreur que nous signalons; nous citons textuellement. « Quand on peint, dit-il, sur la surface de la porcelaine, on n'emploie que des couleurs exigeant pour leur vitrification une température beaucoup plus basse que les couleurs de grand feu; ce sont les couleurs dites de moufle, les seules qui aient présenté jusqu'à présent pour la peinture sur porcelaine *des ressources comparables à celles que fournit la peinture à l'huile.* C'est avec l'assortiment des couleurs de moufle, tel qu'il a été composé et perfectionné dans ces cinquante dernières années, *qu'on est arrivé à reproduire avec une très grande exactitude les œuvres des maîtres les plus illustres.* »

Ainsi voilà le progrès, voilà le but et le mérite par excellence : reproduire exactement sur un bol, sur une lampe ou dans une assiette, l'œuvre des maîtres. S'il s'agissait de décorer un panneau de salle à manger, une frise de palais, un plafond ou une coupole, passe encore; mais les peintures de Sèvres ne sont pas, comme celles de Ninive, de Tébriz ou de Brousse, sur une grande échelle décorative : elles ne vont pas au-delà des proportions de la miniature, et votre très grande exactitude à reproduire un tableau à l'huile n'est qu'un pastiche moins estimable, s'il est possible, que ces procédés galvano-chromiques qui ont au moins le mérite d'une complète similitude.

On ne saurait véritablement, dans ce genre de peinture, être trop sobre, d'abord sur le choix du sujet, ensuite sur la quantité de couleurs à employer, ainsi que sur le degré de vigueur des ombres, qui doivent être d'une délicatesse extrême, nous devrions dire nulles; car dès qu'elles sont poussées au noir, ou seulement indiquées, la couleur est salie et manque absolument son effet décoratif sans produire en échange le moindre effet de *trompe-l'œil*. Bornez-vous donc aux peintures simples, rendez-nous une plante dans sa beauté naïve; ne faites plus ces guirlandes massives et ces bouquets qui contiennent toutes les fleurs de la création, car, ainsi étouffées et arrangées, elles perdent non-seulement leur grâce intime et personnelle, mais encore, pour donner de l'harmonie et du relief à ce lourd assemblage de couleurs, vous êtes forcé d'y mettre tant de demi-teintes, d'ombres et de vigueurs, vous fatiguez tellement la couleur vraie, que l'effet d'ensemble est détruit. Regardez à distance, et vous n'apercevrez plus qu'une masse grise et informe, exactement comme si le vase était en rotation continuelle.

Si vous voulez le progrès dans l'art du décor céramique, renoncez à ce système déplorable : *faire de la grande peinture!* Ne commettez plus cette fatale erreur de croire que, la peinture à l'huile étant le moyen suprême d'exprimer la forme et la couleur, il faut faire passer l'industrie de la porcelaine dans le domaine de cet art. C'est ainsi qu'on perd ses qualités propres sans acquérir celles des autres. Méfiez-vous des prétentions impossibles, de la vanité des difficultés vaincues. Transformer une industrie de pure décoration en un art d'expression, c'est la détourner de son but. Non-seulement il y a la difficulté de peindre sur des matériaux impropres, mais encore l'inconvénient d'appliquer l'objet peint à un usage qui jure avec l'effet qu'on a voulu produire. Ainsi quoi de plus ridicule que ce service de table où chaque assiette représente, d'après les tableaux de Vernet ou de Gudin, des marines au clair de lune, des tempêtes, des naufrages et des hommes à la mer? Tout cela est

habilement peint, mais en désaccord complet avec le bord rouge, vert ou bleu, qui encadre ce tableau, et l'œil n'est pas moins choqué que le goût par ces contre-sens. Aussi le public qui regarde et admire s'écrie-t-il tout d'abord que ce joli plat devrait être encadré, critique d'autant plus sévère qu'elle est offerte comme un éloge. Et pourtant voilà des *assiettes-tableaux* qui reviennent à 500 francs la pièce, tant il faut de soins et de patience pour obtenir ce résultat si déplorable au point de vue de l'art céramique! Nous en dirons autant de ces lampes sur le pourtour desquelles se déroulent la bataille des Pyramides et les adieux de Fontainebleau. Il n'en est pas ainsi avec les modèles qui sont ce qu'ils prétendent être, qui visent à l'effet juste de la forme et de la couleur, répondant à leur but réel, le décor. Lorsqu'on songe au temps et à l'argent employés à commettre de pareilles erreurs, aux chefs-d'œuvre que pourraient produire d'aussi habiles ouvriers, s'ils étaient soumis à une direction rationnelle, on reste désolé d'une telle impuissance à y porter remède. Comment s'étonner ensuite si le goût public est perverti, lorsque les guides eux-mêmes sont égarés?

Sous Louis XV et au commencement du règne de Louis XVI, lorsqu'on se permettait de faire, soit un portrait sur un vase ou une assiette, soit des amours et parfois des paysages, c'était avec une légèreté de touche, une fraîcheur de nuances qui laissaient la chair, les draperies ou les fleurs sans ombres, sans trait noir, sans dureté, mais seulement tracées et modelées, ou, pour mieux dire, modulées par des nuances du même ton. Souvent le paysage était peint tout en rose, en bleu ou en violet, avec les dégradations de ces couleurs, et cela suffisait à l'ornementation. La manufacture de Saxe excellait dans ce genre, et les résultats obtenus par ce système sont restés des modèles d'art et de goût qui se paient maintenant au poids de l'or. On se gardait bien alors de ces entassemens de dessins et de couleurs que, par un singulier euphémisme, vous appelez composition, de ces ombres noires que vous prenez pour du relief et qui percent le vase au lieu de l'arrondir. D'ailleurs l'ombre dans une fleur ou dans tout autre objet n'est visible que pour l'œil habitué à la chercher. Demandez au premier venu où est la demi-teinte, où est l'ombre dans une rose, il ne la verra pas. Tous ceux qui ont dessiné d'après la bosse savent ce qu'il faut d'étude pour trouver l'ombre à côté de la lumière. Cette habitude de chercher l'ombre nous fait l'exagérer; nous la faisons noire et opaque, au lieu de la faire bleue et transparente.

Lorsqu'on exécute à Sèvres des fonds roses, bleus, verts ou autres, la grande préoccupation consiste à étendre la couleur le plus également possible. Sortie du four, cette surface est d'un ton si uni-

forme qu'on la prendrait pour du verre. C'est là, selon la doctrine qui règne à la manufacture, le beau idéal, le mérite suprême. Si la couleur est *babochée*, c'est-à-dire un peu inégale de ton et comme moirée, on en conclut que ce miroitage est un défaut : la porcelaine dès lors est mise au rebut comme défectueuse. Ainsi on ne sait pas encore, on n'a pas même remarqué que l'harmonie de la couleur réside justement dans la modulation. Sans cette loi, tout accord est impossible. Plus la couleur est intense, que ce soit un vase rouge haricot, bleu lapis ou bleu turquoise, plus les Orientaux la font miroiter, afin de la nuancer sur elle-même, de la rendre dès lors plus intense et d'empêcher la sécheresse et la monotonie, afin en un mot de produire ces *vibrations* sans lesquelles une couleur est aussi insupportable aux yeux qu'un son le serait pour l'oreille aux mêmes conditions. L'harmonie est une, qu'il s'agisse de peinture ou de musique. L'absence de vibrations est la preuve du vide, du manque d'air et de lumière, et avec une ignorance profonde de ces lois fondamentales on ne craint point de dire : « Les couleurs des porcelaines de Chine sont très variées, mais présentent rarement l'éclat, *l'égalité* et la suavité de nos couleurs européennes. Une des causes de cette variété des couleurs chinoises doit être attribuée à la méthode de combinaison qui permet de les cuire à trois températures différentes, ce qui cause un *tressaillage* de leurs couleurs que les porcelainiers chinois ne craignent pas, tandis qu'en Europe on rejette comme défectueuses les porcelaines dont les couleurs de fond présenteraient ce *défaut.* »

« On ne fait à Sèvres, ajoute-t-on, rien qui rappelle ces fonds laque de Chine, offrant des *variations* dans la nuance, tantôt claire, tantôt foncée et souvent comme bronzée. Ces effets tiennent aux proportions d'oxyde de fer qui entrent dans la composition du fond et aux influences des gaz pendant la cuisson. A Sèvres, toutes les couleurs doivent fondre en même temps et présenter après la cuisson un glacé suffisant et *bien uniforme.* Cette *condition est de rigueur.* Les peintures que nous offrent les couleurs chinoises *sont loin de présenter ces conditions d'égalité* dans l'épaisseur et le glacé des couleurs. Les unes sont brillantes, parfaitement fondues, et par leur épaisseur font saillie sur la surface; d'autres sont plus ternes et moins épaisses... Dans les peintures chinoises, ni les figures ni les chairs ne sont modelées. Des traits rouges ou noirs définissent tous les contours, *les tons ne se dégradent pas,* les couleurs sont posées par teintes plates sur lesquelles le peintre revient quelquefois, soit avec la même couleur, soit avec des couleurs différentes; *mais le mélange sur la palette des diverses couleurs broyées,* procédé qui donne tant de ressources à nos peintres, ne paraît pas en pratique

chez eux. L'aspect de leurs peintures rappelle celui des mosaïques ou vitraux qu'on fabriquait avec tant d'art au XIIIe siècle. »

Ainsi on regarde à Sèvres comme un défaut ce qui constitue justement l'effet, l'accord harmonique; comment dès lors, avec un pareil aveuglement, arriver à bien faire?

On ajoute que dans ces fonds particuliers aux Chinois, comme les céladons et les rouges, on trouve certaines nuances *qui paraissent accidentelles* et « prouvent que la fabrication de ces peuples doit beaucoup au hasard, et qu'enfin des *essais empiriques* ont seuls pu faire découvrir la plupart de ces fonds qu'on *cherche* ici à imiter. » Mais ces essais empiriques, comme on les nomme dédaigneusement, prouvent justement le mérite de l'artiste faïencier. Croit-on que le peintre qui connaît le mieux les procédés de son art, Raphaël ou Titien par exemple, n'emploie pour peindre que ces procédés mathématiques qui constituent la science à vos yeux? Quelle est donc l'œuvre d'art et d'artiste qui ne doive une large part dans l'exécution à l'imprévu, à l'inconnu, au hasard? Cette variété accidentelle est précisément ce qui donne à l'œuvre un cachet, un mérite propre. Vous dites que « les oxydes employés dans la palette des Chinois sont très restreints, tandis que, dans les couleurs de Sèvres, on tire un très grand parti d'oxydes et de substances qui leur sont inconnus. » Parce que les Chinois ne s'en servent pas, vous en concluez qu'ils ne les connaissent pas.

Dans la palette type des peintres de Sèvres, on est frappé de l'absence complète de couleurs franches; c'est une carte d'échantillon qui se compose de gris, de bruns, de noirs et d'ocres de quinze ou vingt nuances rabattues. Aussi beaucoup de gens en tirent cette conclusion « que les couleurs métalliques, étant les seules qui puissent supporter la cuisson, n'offrent malheureusement que des tons rabattus. » En effet, à voir ces demi-teintes si funestes à la décoration céramique, tous les tristes mélanges qui se fabriquent dans vos laboratoires, comment supposer qu'on se donne tant de peine pour altérer l'éclat de ces couleurs mères par excellence, pour salir ces brillantes nuances que donnent les oxydes de cuivre et de cobalt, les précipités d'or et d'étain, le manganèse et l'antimoine, et qui font tout le mérite de ce genre de peinture?

D'où vient donc ce goût nouveau pour les teintes sales et ternies? Pourquoi la couleur vraie est-elle depuis un demi-siècle si souvent absente de nos constructions, de nos vêtemens, de nos usages enfin? Depuis quand cet amour du sombre, du noir et du gris s'est-il introduit chez nous? Si nous étions des gens bien sérieux, on pourrait croire que nous portons le deuil de nos guerres et de nos révolutions, que notre esprit, mûri par les souffrances

et des études plus graves, a fait fi de l'or et de la pourpre! Il n'en est rien. Quand nos cathédrales se bâtissaient au milieu des époques les plus troublées, elles étaient partout ornées de brillantes couleurs; on ne les considérait pas comme achevées sans cela. Les tombeaux eux-mêmes, à l'instar des tombes orientales, étaient décorés de marbres, d'armoiries peintes et de devises dorées. Les vitraux entraient pour une part importante dans cette décoration. Les mosaïques, les faïences, les émaux, les étoffes et tout ce que les métaux précieux ou les pierreries offrent de plus éclatant était amoncelé dans les temples et les palais. Égyptiens, Assyriens, Grecs, Romains, Arabes, Persans et chrétiens du moyen âge, tous croyaient qu'il n'en pouvait être autrement. Notre moderne indifférence pour la couleur ne s'explique donc ni par la tradition, ni par le bon goût, ni par le climat, mais par l'oubli le plus complet des règles de l'art.

III.

Cet abandon de la couleur, cet oubli de son origine et du but qui lui avait été assigné, datent pour la manufacture de Sèvres de l'époque où, renonçant à ses succès passés, elle voulut suivre la mode funeste que David et son école répandirent dans les arts comme dans l'industrie. Sous prétexte de sévérité archaïque et républicaine surtout, on détruisait toutes les merveilles des derniers siècles, en les ridiculisant sous le nom de *rococo*, et on les remplaçait par du soi-disant grec et romain dont on ne savait même pas comprendre le style et le caractère. Les vases *gréco-étrusques* devinrent alors le vrai modèle à suivre. Ce style funéraire, fort peu décoratif dans un appartement, servit encore à faire oublier toute la fabrication chinoise, tous ces secrets du métier qu'on avait obtenus et découverts avec tant de peine. Toutefois la chimie fit de vains efforts pour imiter ce genre de poterie, pour produire cette glaçure des vases grecs, solide, mince, inattaquable même par les agens puissans qui détruisent les nôtres.

Il nous suffirait peut-être, afin de montrer le peu de goût qu'on a généralement pour les vases grecs, de demander pourquoi, jusqu'à ce jour, l'art n'a jamais cherché dans aucun pays et à aucune époque à les imiter. On devrait se rappeler qu'au moyen âge et au temps de la renaissance, alors que les artistes italiens recherchaient dans la statuaire du siècle de Périclès les modèles les plus purs de la forme, on ne songea pas un seul instant à refaire des vases de ce style. Ce fut l'Orient, ce furent les faïences arabes et persanes qui servirent de modèle. Les particuliers, dit-on, se disputent les vases grecs au poids de l'or! Mais si quelques antiquaires les achètent, c'est à cause de l'antiquité et aussi de la rareté; ils les recherchent

comme une vieille monnaie qui souvent, malgré sa laideur, offre à l'archéologue un grand intérêt historique. C'est là le côté attrayant de cette poterie, car si on ne l'appréciait qu'au point de vue de la beauté, le commerce n'en serait pas grand. Nous en avons encore la preuve dans les imitations de Naples et de Palerme, faites pour tromper quelques curieux, mais qui n'en tentent pas un grand nombre.

En supposant même que les peintres et les sculpteurs chinois appliquent uniquement leur talent à l'art industriel, en faut-il conclure, puisqu'ils sont dans ce genre parvenus au degré suprême, que l'art n'existe pas pour eux dans le sens élevé du mot? Il est évident que l'on s'est trop occupé chez nous du côté bouffon des œuvres de la Chine et du Japon, des types comiques et des bêtes fantastiques qui ornent les meubles, les paravens et les porcelaines de ces contrées. C'est là en effet que ces peuples patiens, adroits et intelligens développent le mieux leur verve et leur originalité. En Europe, on prend cela pour des portraits faits d'après nature, tandis que ce n'est que par sentiment du naïf et de la caricature que les Chinois représentent ainsi les types plus ou moins ridicules de leur pays. Notre moyen âge n'agissait pas autrement, et un Chinois qui prendrait les dessins de nos caricaturistes pour le type français ne se tromperait pas plus complétement. C'est d'ailleurs une erreur de croire que les Chinois, sur les laques, les porcelaines, les écrans et les albums, sont toujours représentés sous des traits grotesques. Souvent au contraire ces peintures nous les montrent dans toute la pompe et le sérieux de leur position : figures fines et charmantes, costumes aussi élégans que splendides, intérieurs riches et de bon goût, où les meubles, les étoffes, les fleurs et les ornemens abondent sans profusion, et sont rendus avec une habileté admirable. Ce n'est jamais, il est vrai, la prétention absurde de faire du trompe-l'œil, de reproduire une peinture vivante, impossible sur un vase ou sur une étoffe; c'est toujours le plus pur sentiment du décor, une entente profonde de ce qui peut charmer les yeux par le dessin et la couleur.

Si les Grecs, dans les figures tracées sur leurs vases, ont représenté la nudité, c'est que les mœurs du pays rendaient possible et nécessaire ce genre de décoration, qui, seulement par ce côté, se montre d'un caractère plus élevé que ne peut l'être l'étude du vêtement. Reste à savoir si cette étude du corps humain introduite sur des vases est là bien à sa place, si elle ne dépasse pas le but, et si enfin elle est d'un dessin bien pur. Nous craignons que beaucoup d'archéologues très savans, mais fort peu dessinateurs, ne soient pas, sous ce rapport, des juges bien experts. Ces traits, si beaux qu'ils puissent être d'ailleurs, ne donnent à ces vases ni une

belle forme ni une couleur bien agréable. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir les salles du Louvre et de feuilleter l'ouvrage de M. Lenormant où sont représentés les vases les plus célèbres (1). Les figures qui les décorent rappellent souvent les types égyptiens ou assyriens, et sont en général d'un caractère détestable, plus comique que sérieux. Le beau y est excessivement rare. Les ornemens, arabesques de feuilles ou de fleurs, sont aussi grossiers de composition que d'exécution. Ils accusent plus que de la maladresse. Au point de vue céramique, ces tableaux n'ont aucune importance. En effet, c'étaient alors comme maintenant de simples poncifs qui se reproduisaient mécaniquement; c'était un décalque, exactement comme ces lithographies des *Moissonneurs* ou de *la Smala*, qu'on imprime aujourd'hui sur des vases et des pendules en porcelaine. Sur quelques vases grecs, vous trouvez le nom d'un artiste connu; mais le nom de M. Ingres ou celui de M. Delacroix pourra se retrouver de même sur les produits de Sèvres et de Montereau, produits dont le seul mérite sera d'avoir servi de cadre à la copie plus ou moins heureuse d'un tableau célèbre. Les Grecs étaient des commerçans d'art, des trafiquans de toute chose. Ils envoyaient de ville en ville et de contrée en contrée des copistes qui, à l'aide de calques, représentaient sur les murs des habitations, sur les vases et les meubles, les compositions connues. Cette corporation de copistes, appelés *ectypes*, exista de même à Rome. Pompéi fut décoré par eux. Ils tiraient volontiers cent exemplaires d'une même statue et d'un même tableau.

Il faut avoir peu étudié les vases grecs pour ne pas reconnaître dans le plus grand nombre l'inhabileté de manœuvre. Au reste, le mérite céramique d'un vase ne réside pas dans la pureté des dessins qui le décorent; c'est la forme, la taille, la proportion, la beauté de la pâte et de la couleur, l'ensemble enfin, qui marquent et décident la valeur au point de vue de l'art. A quelques pas de distance, les vases gréco-étrusques ne produisent aucun effet. Les dessins ne se voient pas, l'aspect en est triste, ennuyeux, monotone. En outre cette forme inquiète l'œil par le manque d'aplomb; le pied est trop étroit pour le rebondissement du ventre; le col trop court et les anses mal adaptées nuisent à l'élégance d'un ensemble déjà lourd et incommode. L'absence complète de couleur suffit d'ailleurs à prouver leur infériorité.

En Chine, en Perse, au Japon, il est vrai, on se préoccupe fort peu de ces compositions savantes où les sculpteurs grecs ont excellé et semblent avoir dit, comme le Créateur aux flots de la mer : « Tu n'iras pas plus loin; » mais on oublie sans cesse qu'un vase n'est

(1) *Élite des Monumens céramographiques*, par MM. Ch. Lenormant et de Witte.

pas un bas-relief ou un tableau, et qu'il s'agit de décorer une surface concave ou convexe en distribuant la couleur de façon à ne pas déranger la forme. Si l'on avait chez nous des idées plus justes sur l'art décoratif, on saurait que nulle part plus qu'en Orient on n'est doué du sentiment de l'équilibre des formes et des couleurs, de la division des espaces et de la proportion à garder entre le pied d'un vase, le corps et le col. Dans les vases grecs au contraire, bien rarement ces conditions sont respectées. Les Chinois préfèrent une branche de fleur, des papillons, des oiseaux, dans leur grâce naïve, à l'esquisse rapetissée d'un tableau d'histoire, mal à l'aise sur des surfaces inégales. S'ils font des figures, c'est dans la seule intention de plaire aux yeux par la couleur et la disposition des costumes.

Toutefois les ennemis de l'art chinois, forcés d'admirer, sans s'en rendre compte, l'ensemble brillant et harmonieux de ces œuvres, restent confondus en voyant la naïveté et le goût exquis de ces artistes, qu'on appelle des barbares, produire des effets plus puissans que les calculs des Grecs et des Romains. Pour comprendre et apprécier la beauté et le charme de types si différens du nôtre, ne faut-il pas avoir longtemps vécu au milieu des contrées qui les produisent, sous le ciel qui les colore? Alors on est étonné de trouver un beau idéal où d'abord on ne voyait qu'une laide uniformité (1). Qu'on ne s'imagine pas que les peuples du Céleste-Empire soient inférieurs aux autres nations par l'intelligence. Parce qu'on n'a aucune notion de leur génie, on les déclare déshérités, eux, les inventeurs de tous les secrets, les conservateurs de tous les moyens. On reproche à l'art chinois de n'avoir pour but que d'ajouter le luxe au bien-être; mais c'est un peu partout l'affaire de l'art appliqué à l'industrie, et lorsque les Grecs exportaient leurs statues et leurs vases par milliers, comme on exporte des épices, n'agissaient-ils pas à la façon de l'industrie chinoise? N'est-ce pas le luxe de Venise qui enfantait les Titien et les Véronèse? Alors ces artistes travaillaient pour décorer des plafonds et des murs, s'occupaient des

(1) Je me souviens qu'en arrivant au Caire, où affluent toutes les races de l'Afrique et de l'Asie, je ne discernais aucune nuance, aucune différence d'aspect entre ces figures jaunes, noires, couleur de feu, bleuâtres, café au lait, entre ces têtes larges ou étroites, bombées ou aplaties, aux yeux fendus en amande, relevés, tendres comme ceux de la gazelle et du phoque, ou bien ronds et farouches comme les yeux d'un tigre en colère. Ce fut seulement après six mois de séjour que je commençai à discerner ces nuances : alors toutes les beautés de la forme et de la couleur de ces créatures de Dieu me révélèrent une harmonie plus fine et plus complète que celle de nos races. Il y a là des types nubiens et abyssiniens bien autrement purs que les plus purs parmi les Grecs. Qu'on se figure maintenant l'impression que les Chinois ont dû recevoir en voyant les soldats anglais et français dans ces costumes si étriqués, si incommodes, surtout pour les climats chauds. Ces barbares à cheveux rouges n'ont certainement pas dû leur apparaître comme les représentans de la beauté sur la terre.

étoffes, des meubles et des ustensiles. Tout cela était bien de l'art utile qui ajoutait au bien-être. On ne songeait guère en ce temps-là à l'art pour l'art, comme on dit aujourd'hui, c'est-à-dire à entasser dans son atelier des tableaux sans but, créés par une imagination déroutée, et qui ne trouvent de place nulle part.

Les Chinois, si barbares que vous les supposiez, sont en céramique des maîtres qu'il faut étudier sérieusement. Dans leur peinture sur faïence, sur étoffe ou sur papier, ils mettent toujours la couleur pure et franche, ne se préoccupant que des nuances et des associations de tons; c'est ainsi qu'ils restent éblouissans par la couleur, et qu'ils méritent le titre de coloristes par excellence. Voyez ces vases couverts de cinquante, de cent figures entremêlées de kiosques, de fleurs et d'oiseaux; vous n'y trouverez pas une ombre pour faire illusion sur les lointains ou les premiers plans, pour détacher du fond ces ornemens et leur donner du relief; jamais, en pareil cas, ces habiles décorateurs ne se préoccupent des lois de la perspective : ils n'ont qu'un but, orner le vase de façon à satisfaire l'œil par la couleur et ne pas nuire à la forme. Les plis des étoffes, le tissu des fleurs, sont indiqués par des « tons sur tons » qui augmentent l'éclat et la force, sans jamais salir la nuance. Et qu'on ne s'imagine pas qu'ils agissent ainsi par ignorance. Ouvrez un de leurs albums; voyez ces portraits, ces miniatures : avec quelle habileté de touche, quel sentiment du relief et du modelé, ils sont exécutés; comme les Chinois savent bien, lorsqu'ils peignent sur le papier ou sur l'ivoire, indiquer la perspective, les raccourcis, les plans divers et faire du trompe-l'œil! Ces branches de pommier, de cerisier ou de pêcher, de bois joli, de lotus ou de bambou, dont ils aiment à décorer leur porcelaine, sont d'un dessin si naïf et si vrai, d'une couleur si suave, elles sont si bien jetées pour la décoration et l'espace à garnir, que sans le moindre effort, par le seul sentiment du *beau pittoresque*, elles arrivent à un résultat mille fois plus parfait que celui obtenu ou cherché par ces peintures assurément plus savantes et surtout plus pénibles, mais d'un effet nul, ou, ce qui est pis encore, d'un effet si désagréable, qu'on évite d'y arrêter son regard, comme on éviterait d'écouter une note fausse.

Le peuple chinois est le seul peuple du monde qui possède une chronologie exacte depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours. Ses annales officielles citent comme inventeur de la poterie l'empereur Hoang-ti, qui monta sur le trône l'an 2698 avant Jésus-Christ. Sous ce règne, l'intendant des poteries se nommait Ning-fong-tse. A une époque qui appartient un peu plus aux temps historiques, nous trouvons qu'avant d'être empereur, en l'an 2255 avant Jésus-Christ, Chun fabriquait de la poterie dans un district

de la province de Chan-tong. Ce fut sous le règne de cet empereur, affirment à l'unanimité les historiens chinois, que les vases de terre cuite ont été connus et employés. La porcelaine ne parut que sous la dynastie des Han, 200 ans avant Jésus-Christ, ce qui lui donne encore une préexistence de 2000 ans sur la nôtre. Vers l'an 419 de notre ère, on fabriquait depuis longtemps de la porcelaine dans la province de Tche-kiang. Cette porcelaine était bleue et jouissait d'une grande vogue. En 583, un décret spécial ordonna de fabriquer une porcelaine à part, pour l'usage de l'empereur. Depuis lors, l'histoire a enregistré les noms des plus habiles ouvriers, parmi lesquels prédomine celui de Tchang l'aîné, qui vivait en 960. Des fabriques importantes s'établirent à Tchang-nan, et les produits furent si remarquable dès l'origine, qu'ils fondèrent la réputation de ce pays. Plus tard, sous la dynastie Song, en 1004, cet établissement devint et est encore le siége célèbre de la manufacture impériale, sous le nom de King-te-tchin. La manufacture impériale de Chine peut être comparée aux villes les plus grandes et les plus peuplées de l'empire. Elle est située dans une vaste plaine environnée de hautes montagnes qui donnent issue à deux rivières; l'une d'elles, très large, forme un bassin de près d'une lieue. On y voit deux ou trois rangs de barques à la queue les unes des autres. Lorsqu'on entre le soir dans ce port par l'une ou l'autre des deux gorges, on croit voir un volcan immense ou une ville embrasée. Les trois mille fourneaux à porcelaine qui vomissent des tourbillons de flammes et de fumée font juger tout de suite de l'étendue, de la profondeur et des contours de King-te-tchin. On y compte dix-huit mille familles. De riches marchands y ont des habitations d'une étendue considérable, renfermant une multitude d'ouvriers et d'usines. Aussi assure-t-on que toute cette population monte à plus d'un million d'âmes. Quand on compare un tel mouvement de production à l'état de notre manufacture de Sèvres, qui semble un couvent abandonné, tant elle manque de vie et d'activité, et qu'on lit dans l'histoire du district de Feou-liang un mémoire de soixante-douze pages sur l'administration de la fabrique impériale de King-te-tchin, avec l'énumération des porcelaines fournies à l'empereur pendant l'année, on est moins tenté de regarder le peuple chinois comme un peuple barbare (1).

(1) Cette énumération occupe cinq pages in-4°, parmi lesquelles, pour ne citer que quelques articles, nous voyons 31,000 plats à fleurs, 16,000 assiettes blanches avec des dragons bleus, 18,400 coupes à fleurs pour le vin avec deux dragons au milieu des nuages, 11,250 plats blancs avec des fleurs bleues et des dragons, et enfin plus de 100,000 pièces de vaisselle pour l'usage du palais. En outre on y trouve le catalogue et la description de cinquante-sept sortes de porcelaines. Cette histoire, publiée pour la première fois en 1325, a eu vingt et une éditions, dont la dernière porte la date de 1823.

Quelques exemples donneront une idée de la variété de la fabrication chinoise. Parmi les écuelles destinées au thé, la porcelaine de Youeï, qui se fabriquait en 618 et ressemble tantôt au jade, tantôt à de la glace, est préférable lorsqu'elle est bleue, parce qu'elle donne au thé une teinte verte. Les porcelaines faites en 907 uniquement pour l'usage du palais impérial portaient le nom de porcelaines de *couleur cachée*. Un peu plus tard, on fit des porcelaines violettes dont la couleur était due à un émail plombé, ce qui fait remonter haut ce procédé que M. Brongniart croit de découverte récente, puis des cruches, des jarres, de grands vases lagènes pour les fleurs, des bols, des tasses, les unes minces et au col évasé, d'autres semées de gouttes et de perles jaunes, couleur poil de lièvre, ou d'un noir pâle et luisant. D'autres, sous la dynastie des Song, en 1227, étaient rayées comme les pattes du crabe, sur fond blanc ou jaune. Les porcelaines fendillées étaient à la mode de 1120 à 1270, sous la dynastie des Song du midi. Il y a la grande et la petite craquelure, et toute une série dans ces deux genres. Les Chinois sont d'une grande habileté pour obtenir sur la glaçure de leurs vases ces tressaillures plus ou moins serrées et régulières; elles étaient parfois blanc de riz ou bleu pâle. On combinait une certaine argile avec l'émail, et en sortant du four les vases offraient des veines courant en tous sens, comme si la surface en était brisée; ensuite on frottait ces fêlures de l'émail avec de l'ocre rouge, du vermillon ou de l'encre, et le réseau apparaissait distinctement. Parfois on peignait des fleurs bleues sur ce fond. On nomme ces vases *tsouï-khi* (vases craquelés). Pour obtenir ce résultat, il y a encore d'autres procédés : après les avoir enduits d'émail, on les expose d'abord à un soleil très ardent; puis, dès qu'ils sont bien échauffés, on les plonge dans une eau très froide et on les retire subitement pour les remettre au four, et c'est en sortant qu'ils apparaissent couverts de ce réseau nommé *craquelé*, et dont le but est de détruire surtout l'uniformité des tons.

Sous le règne de l'empereur Chi-tsong, en 954, un fabricant s'étant adressé à lui pour savoir quelle porcelaine il préférait, l'empereur lui répondit qu'il désirait que celles destinées au palais fussent *bleues comme le ciel qu'on aperçoit après la pluie dans l'intervalle des nuages*. Elles étaient, au dire des écrivains chinois, « bleues comme le ciel, brillantes comme une glace, minces comme du papier, sonores comme l'instrument de musique appelé *khing*, et remarquables autant par la finesse des craquelures que par la beauté de la couleur. » Elles devinrent, dans les siècles suivans, si rares et si précieuses, que les morceaux se montaient en bagues, en colliers ou en boutons sur le bonnet. Cette nuance, *bleu de ciel après la pluie* (*tsi-tsing*), est sans doute cette belle couleur du bleu de cuivre ou

vert-de-gris dont l'Égypte ancienne avait déjà le secret. De 1500 à 1550, l'art de décorer les porcelaines fit un nouveau pas, grâce au bleu *hoeï-hoeï* (littéralement : bleu des musulmans), qu'on fit venir de Perse sans aucun doute. C'est ce beau bleu de cobalt dont se servaient les Persans pour leurs porcelaines et que l'on nomme vulgairement bleu de Perse. De 1600 à 1700, le directeur de la manufacture impériale chinoise fabriqua des vases dont les plus célèbres sont connus par les désignations suivantes : vases couleur peau de serpent, jaune d'anguille, azur brillant tacheté de brun ou de jaune, vert pâle, violet pâle et jaune pâle, rouge et bleu soufflés. De 1700 à 1750, un autre directeur rendit célèbres les travaux de la manufacture par le choix exquis des matériaux et des formes. Dans ces divers progrès, on voit toujours la céramique chinoise fidèle à une direction principale; elle cherche la beauté dans l'alliance harmonieuse de la forme et de la couleur plus que dans cette lutte stérile avec la peinture qu'on poursuit à Sèvres. Chez nous, on cède à la manie du tour de force; en Chine, c'est la pureté des matériaux, la beauté de la forme et de la couleur qui font le charme céramique.

Ne craignons pas d'insister sur ces détails trop peu connus qui caractérisent une des branches les plus intéressantes de l'art chinois. Les porcelaines du pays de Ting étaient célèbres par leur blancheur; il y en avait aussi à fond rouge avec des fleurs en relief ou en creux, et d'autres peintes. C'étaient des glaïeuls, des lotus ou l'hémérocale, espèce de lis blanc, puis cette fleur orange et violet qui ressemble à l'oiseau de paradis. Les porcelaines de Kum, qui sont du xe siècle, avaient bien des sortes d'émail : un jaune imitant les soies du lièvre, un autre rouge vif, comme la fleur du poirier du Japon ou le soleil après la pluie, d'autres bleu d'oignon et couleur d'encre, un quatrième bleu de Perse, et un cinquième violet d'aubergine, enfin des tons inconnus, tels que la couleur *foie de porc* et *poumon de mulet*. Tels étaient les résultats obtenus dans l'art de varier les couleurs, et on n'était pas moins habile à varier les formes. On fabriquait par exemple ces grandes jarres à tête ronde pour mettre des fleurs ou des poissons, qui ont six pieds de hauteur et cinq pouces d'épaisseur (1). On obtenait des modèles de cassolettes excessivement variés, des vases en forme de poire, *li-chi*,

(1) Celles dont l'émail rouge ou bleu était *soufflé* avaient le plus de mérite. Cette manière de *souffler* est fort importante, car c'est ainsi que les Chinois produisent ce *pointillé*, ce *moiré*, ce mouvement dans la couleur dont le rôle est de faire disparaître l'uniformité de nuances, ennemie de l'harmonie. Pour le bleu soufflé, on se sert du plus bel azur; lorsqu'il est préparé, on prend un tuyau dont une des ouvertures est couverte d'une fine gaze; on applique doucement le bas du tuyau contre la porcelaine, on souffle, et elle se trouve ensuite toute semée de petits points bleus. Cette sorte de porcelaine est plus chère que celle qui est simplement plongée dans la couleur, parce qu'il s'en use ainsi beaucoup plus.

en forme de fleur d'épidendrum, de bambou et de nymphæa, des siéges et des tables de jardin en forme de baril, des caisses à fleurs rondes et carrées, etc. Les vases pour le palais impérial étaient choisis avec soin; on en gardait dix sur mille. Au contraire les vases *yang-khi* (littéralement vases des mers), c'est-à-dire destinés à être transportés au-delà des mers, étaient de qualité inférieure.

La liste des couleurs céramiques chinoises ne consiste pas, comme à Sèvres, dans des tons rabattus, mais dans les couleurs franches. Ainsi, pour les blancs par exemple, ils ont le blanc couleur d'ivoire et couleur de riz, le blanc de crème et le blanc de neige, le blanc azuré, le blanc œuf d'autruche et tant d'autres, qui donnent une grande harmonie aux couleurs qu'on applique sur ces fonds. Le *feï-tsouï* (vert pâle de cuivre) est ce vert céladon d'un ton si fin; puis viennent le vert de petit pois, le vert de montagne, le vert d'eau, le jaune de vieux cuivre, le jaune citron et le jaune d'anguille. Les noirs sont tantôt mats, tantôt luisans, à reflets bruns ou violets, et ainsi de suite pour tous les tons. C'est comme cela qu'ils comprennent la richesse et la variété des couleurs, exactement comme la nature dans les nuances de ses fleurs et de ses oiseaux, et non pas en les éteignant par l'ombre et la nuit.

Les différentes roches et les argiles employées en Chine comme matière à porcelaine sont très nombreuses, et doivent, on le conçoit, donner naissance à une diversité extrême de produits. C'est ainsi qu'on peut expliquer les variétés si grandes qu'on trouve dans les porcelaines de ce pays. Il est évident que nous manquons de hardiesse dans les recherches de terres à porcelaine et dans les essais de combinaisons. Nos montagnes, particulièrement les Pyrénées, nous offrent bien des roches décomposées qu'il suffirait de mettre en œuvre. Ne pourrait-on pas aussi, comme il semble que le font les Chinois, se servir de cette crème de stalactite qu'on trouve dans les grottes, et qui compose cette vitrification naturelle demi-opaque précédant la transparence complète du cristal de roche? L'émail des coquilles dont se servaient les Phéniciens devrait être encore étudié avec soin.

Sans doute nos critiques vont paraître injustes aux artistes d'un talent incontestable qui travaillent à Sèvres; mais ce n'est pas leur œuvre en elle-même que nous blâmons, c'est l'application. Nous reconnaissons volontiers l'habileté avec laquelle sont peints ces bouquets de fleurs, ce portrait, cette marine; mais nous repoussons cette décoration pour une coupe ou pour une assiette. La question n'est donc pas de faire plus habilement, mais de faire autrement. Avant tout, ne cherchons pas le tour de force, ne cherchons pas à imiter avec du cuir la sculpture en bois, avec du verre une plaque de bronze, avec de la laine ou de la soie une peinture à l'huile.

Est-ce un bien grand triomphe, un résultat bien heureux, que de parfaire des vases hauts de cinq pieds, des coupes larges d'un mètre, à l'aide de moyens que réprouvent la bonne foi et surtout les principes fondamentaux de la céramique? Pense-t-on imposer au vulgaire par cette grandeur factice, et lui faire croire que la manufacture impériale de Sèvres fait maintenant d'aussi grands vases que ceux des manufactures impériales de Chine ou du Japon? Mais on oublie que le vulgaire est parfois curieux, et lorsqu'il découvre, au lieu d'une pièce solide dont le seul mérite est la dimension, une armature en fer reliant sournoisement le pied, le col, les anses et les deux parties du ventre, dont les joints sont assez mal dissimulés par des bandes dorées, son admiration fait place à la moquerie, et il s'explique aisément le manque de proportion et d'unité entre ces membres fabriqués et peints séparément.

A Sèvres, on ne s'est pas contenté de faire de la céramique, on a voulu aussi fabriquer des bronzes pour orner les vases et les coupes. C'est aux acheteurs qu'il faut laisser ce soin. Lorsqu'un vase est d'un beau galbe et d'une belle couleur, il n'a pas besoin de dorures qui le fassent valoir; au contraire, lorsqu'une monture n'est pas composée avec un goût parfait, c'est assez pour détruire la meilleure forme. C'est justement ce qui est arrivé. Jamais nous n'avons vu plus de lourdeur et de mauvais goût que dans les bronzes de Sèvres exposés en 1855. Une monture en bronze ou en bois doit pour ainsi dire ne pas être adhérente : c'est un socle pour élever et poser le vase, c'est une légère couronne pour en garantir l'embouchure; mais si vous l'enveloppez de bras tordus, de guirlandes épaisses, si vous ajoutez un socle évasé et tourmenté qui continue le pied et le déforme, vous perdez la ligne et vous interrompez le galbe qui en fait tout le charme. Les montures chinoises sont encore des modèles à suivre. La forme en est toujours calculée pour ne déranger en rien les lignes du vase. Qu'elles soient en bronze, en bois ou même en pierre de lare, elles affectent généralement ce genre d'entrelacs à jour qui unit la solidité à la légèreté.

On ne comprend pas comment une manufacture vouée entièrement à l'art peut adopter ces fantaisies commerciales que les tapissiers et les bronziers exécutent sans réflexion et comme en se jouant du public. Des artistes plus graves doivent chercher d'autres sources d'inspiration, et, au lieu de subir le goût du commerce, le conduire et le dominer. Autrefois ces vases de porcelaine précieuse, ces coupes en cristal, en verre de Venise, en onyx, en lapis ou en améthyste, étaient ornés par des artistes orfévres avec un goût, non pas toujours irréprochable, mais réfléchi et souvent parfait. L'ouvrier qui exécutait ces ornemens était à la fois un dessinateur, un graveur et un sculpteur, d'où résultait ce caractère d'unité qui

donne tant de prix aux œuvres des siècles passés. Aujourd'hui, un orfévre n'est souvent qu'un entrepreneur qui ignore et la profession à la tête de laquelle il se trouve, et les procédés divers d'où relèvent dans cette profession autant de branches différentes.

A Sèvres, la préoccupation scientifique fait oublier les vrais principes de l'art décoratif. Nous comprenons parfaitement que les chimistes ne puissent être décorateurs et coloristes : leurs études les entraînent dans une direction tout autre; mais ce qui n'est pas permis, c'est de croire et de professer que les couleurs de Sèvres sont supérieures aux couleurs chinoises, et que la science est beaucoup plus avancée chez nous que dans le Céleste-Empire. Que m'importe en effet votre science supérieure, si elle donne des résultats inférieurs à tous les points de vue, tandis que l'ignorance produit des merveilles? En face d'une incontestable puissance, d'une grandeur traditionnelle de vingt siècles, il faut se prosterner et étudier, au lieu de se croire des maîtres.

Un conseil de perfectionnement, composé de peintres, de décorateurs, de sculpteurs et d'architectes, fut institué à Sèvres il y a environ dix ans. Qu'ont-ils fait? Rien de saillant, et la plupart se sont dégoûtés des obstacles qu'ils rencontraient. Ce conseil a été remplacé par un autre dit *de conférence,* qui n'admet que les chefs des diverses parties de la manufacture. Ce qui depuis cinquante ans a été créé à Sèvres de plus important, c'est le musée, qui se compose principalement de vases chinois, japonais et persans; mais à quoi bon entasser là ces produits magnifiques de l'Asie, si on ne les prend pas pour modèles? A quoi servent ces inventions nouvelles de façonnage et d'encastage, si l'on ne sait rien de l'harmonie des formes et des couleurs?

Il est maintenant question d'abandonner l'établissement actuel construit par Louis XV au pied du coteau qui domine Sèvres. Les bâtimens, affaissés et vieillis, ont besoin de réparations; les ateliers, incomplets, ne répondent plus aux nécessités nouvelles. Est-ce donc une raison suffisante pour quitter un si bel emplacement, avec ces allées magnifiques et ce pittoresque entourage de vergers et de jardins? N'y a-t-il pas en ce lieu tout ce qu'il faut pour augmenter les constructions sans détruire cette façade, qui ne manque pas de grandeur? Les souvenirs du berceau ont sur l'esprit une influence aujourd'hui trop méconnue. La tradition, l'histoire, sont empreintes sur les murs et disparaissent souvent avec eux. Quoi qu'il en soit, cette restauration, toute matérielle, devrait en amener d'autres plus importantes. Dans le musée de Sèvres agrandi, nous voudrions un enseignement spécial pour l'esthétique de l'art céramique, puis un atelier pour l'étude des faïences, cette branche si importante de la décoration intérieure et extérieure des monumens. Ces émaux inal-

térables, aussi riches de couleur que d'ornementation, sont la véritable peinture architecturale, et se prêtent au plus grand style décoratif. C'est dans cette voie si pleine de ressources, nouvelle pour l'Europe, que devrait s'avancer la manufacture de Sèvres. Lorsqu'on a vu sur place, en Perse, en Asie-Mineure, en Égypte, à Venise même, l'effet splendide obtenu par ce moyen puissant, on a le droit de dire que, sous peine de rester en arrière de ceux que nous qualifions de barbares, on ne saurait se passer plus longtemps à Sèvres d'une direction spéciale pour la fabrication des émaux. Que cette peinture soit exécutée sur porcelaine, sur faïence, sur lave, sur tôle ou sur cuivre, il importe peu. Le meilleur résultat, dans ce cas, sera celui qui satisfera aux conditions de la couleur et du dessin, en unissant la grandeur à la simplicité.

L'architecture française, qui cherche si péniblement sa route, trouvera sans doute un puissant secours dans cette décoration. Lorsque, venant de l'Orient, on arrive à Paris, ce qui frappe tout d'abord, c'est un ton blafard donnant à l'aspect général de la grande cité une monotonie attristante. Pour ramener la lumière et la gaîté dans ce chaos de pierres grises, pour varier un peu tant d'édifices semblables, il faut l'éclat indestructible des émaux. Les inscriptions monumentales où les artistes de l'antiquité gravaient en traits ineffaçables les hauts faits de la nation, et qui apparaissent encore aujourd'hui comme les jalons des civilisations perdues, offrent un des moyens décoratifs les plus beaux pour les palais. Au lieu d'enfouir des médailles dans les entrailles de la terre afin de conserver le souvenir du monument et du fondateur, inscrivez donc sur vos frises, autour de vos dômes et de vos portes, en couleurs inaltérables, les grandes maximes et les noms qui doivent se graver dans le cœur des peuples. Toutes les puissantes civilisations de l'Orient vous en ont donné l'exemple, et aujourd'hui encore il n'est pas une mosquée, pas un palais, où les versets du Koran ne se déroulent en lettres d'émail hautes parfois d'un mètre, ajoutant ainsi à l'histoire de l'édifice et aux principes de morale une ornementation pleine de splendeurs. N'aimerait-on pas à voir nos artistes emprunter ce puissant moyen décoratif à l'Orient? Leur talent y trouverait bien des ressources inattendues; ils sauraient à coup sûr, par d'heureuses combinaisons, l'adapter aux exigences de notre climat, au goût de notre peuple, au génie de notre civilisation. Que la manufacture de Sèvres consacre donc un peu de son temps et de sa science au grand art décoratif; elle aura bien mérité de la céramique, et Paris, qui fait tant d'efforts pour s'embellir, lui devra peut-être son plus durable éclat.

ADALBERT DE BEAUMONT.

LES MARINES

DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE

DEPUIS 1815

II.

LA MARINE A VAPEUR.

I. — LE VAISSEAU A VAPEUR.

Le 1er octobre 1853, par une magnifique matinée d'automne, le paquebot sur lequel j'avais pris passage, le *Caire,* commandé par M. Garbeyron, alors lieutenant de vaisseau, reconnaissait à toute distance devant lui les hautes terres de la Troade et la flotte anglo-française mouillée dans la baie de Bésika, à l'ouvert et dans l'est du détroit des Dardanelles. Je n'ai pas besoin de dire que c'était un beau spectacle : à gauche, Lemnos, Imbro, Ténédos; à droite, la côte de l'Asie-Mineure; devant nous, la plage où s'était, il y a trois mille ans, vidée pour la première fois cette question d'Orient qui reparaissait alors d'une façon si menaçante, et en avant de cette plage l'armée navale la plus parfaite que le génie de la guerre eût encore rassemblée sur les flots. C'était le dire des marins, et je me serais bien donné garde de penser autrement qu'eux.

Ce brillant armement sur lequel nous nous dirigions, et qui devenait à chaque instant plus distinct à nos yeux, se composait de dix-

neuf vaisseaux de ligne, accompagnés d'un nombre encore plus considérable de navires à vapeur et de bâtimens légers. Pour quiconque portait intérêt aux affaires de la politique ou de la marine, c'était une vue dont on ne pouvait se détacher. Il y avait cependant une ombre au tableau, c'étaient deux vaisseaux mouillés sous Ténédos, loin de tous les autres, et sur lesquels les Anglais évacuaient les cas de fièvre, assez nombreux, qui se déclaraient dans leurs équipages. La plage de la baie de Bésika passe pour n'être pas très salubre; elle est bordée par places de marécages et d'eaux stagnantes dont l'influence se faisait sentir sur les vaisseaux après plus de cinq mois de séjour dans ce voisinage pittoresque, mais empesté (1).

Sur les dix-neuf vaisseaux, dix étaient français et neuf anglais. Pour la plupart, c'étaient encore d'anciens vaisseaux à voiles, mais alors on ne remarquait plus entre eux et dans les détails de leur armement les différences si frappantes que, dix ans plus tôt, on aurait pu observer. Le *Britannia*, le *Trafalgar*, l'*Albion*, la *Ville-de-Paris*, le *Valmy*, le *Henri IV* et les autres avaient entre eux beaucoup de points de ressemblance, comme je pus m'en convaincre en les visitant plus tard, lorsque les flottes combinées furent entrées dans le Bosphore. Toutefois il y avait dans la composition des deux escadres un fait digne de remarque, car il concordait peu avec les idées ordinairement reçues en matière de machines et de navigation à vapeur : c'était que, sur les trois vaisseaux pourvus de machines que les escadres possédaient entre elles deux, il n'y en avait qu'un qui appartînt aux Anglais, le *Sans-Pareil;* les deux autres, le *Charlemagne* et le *Napoléon*, étaient français. Il est vrai que les Anglais prenaient leur revanche par le nombre de frégates et de bâtimens à vapeur qu'ils traînaient après eux; mais d'un autre côté, dans le premier effort que les deux escadres allaient faire en commun un mois plus tard pour franchir le détroit des Dardanelles, on allait voir neuf vaisseaux français sur dix réussir en une matinée à surmonter le courant et la force du vent de nord, tandis que les neuf vaisseaux anglais, voire le *Sans-Pareil* (2), échoueraient dans l'en-

(1) Je dois dire cependant que des officiers anglais, dont un certain nombre vint rejoindre le paquebot pour aller avec nous à Constantinople, m'assurèrent que la fièvre et le besoin de changer d'air pour les fiévreux n'étaient qu'un prétexte officiel pour l'éloignement de ces deux vaisseaux. Selon ces officiers, c'était réellement une mesure de discipline que l'amiral Dundas avait prise à l'égard de ces navires, une sorte de pénitence qu'il leur infligeait en les mettant ainsi en quarantaine. Je passai la matinée du même jour à bord du vaisseau-amiral français, et j'y entendis aussi parler de quelques cas de fièvres; mais on les disait très peu nombreux.

(2) Après cet échec, les officiers anglais disaient moitié en plaisantant, moitié en maugréant, qu'ils espéraient bien que le *Sans-Pareil* justifierait son nom et qu'on ne lui donnerait pas de frère. Aujourd'hui le *Sans-Pareil* existe encore, mais il a été en

treprise et seraient obligés d'attendre pendant plusieurs jours, avant de pouvoir nous rejoindre, qu'il plût aux vents de passer au sud. C'était un beau succès, et qui allait être encore confirmé l'année suivante, lors du débarquement des armées alliées sur la plage de Old-Fort.

Savions-nous donc déjà construire des bâtimens et des machines à vapeur supérieurs à ceux de nos rivaux? ou bien avions-nous de meilleures méthodes pour tirer parti de ces instrumens? Ce sont là des questions qu'il serait inutile d'approfondir pour le moment, pas plus qu'il ne serait opportun de revendiquer les titres que nous pouvons avoir à la découverte de la machine à vapeur, ou de reprendre les discussions historiques qui prouveraient que des bateaux munis d'appareils évaporatoires et mus par des roues ont été expérimentés sur nos rivières longtemps avant que Fulton vînt ouvrir d'infructueuses négociations avec le premier consul. Le point important pour nous, c'est de montrer la part que nous avons eue dans la découverte et dans l'application de l'hélice comme moyen de propulsion des navires. En effet, l'hélice, qui permet d'établir les machines au-dessous de la flottaison, à l'abri des coups de l'ennemi, a véritablement résolu la question de l'emploi de la vapeur sur les bâtimens de guerre; mais c'est dans la guerre de Crimée seulement qu'elle a montré par l'expérience tout le parti que l'on pouvait tirer d'elle en l'employant avec intelligence et hardiesse. Dans l'histoire de la marine à vapeur; elle mérite une attention toute spéciale.

L'hélice est une invention deux fois française. En 1803, lorsque le gouvernement du premier consul rejetait les propositions de Fulton et les plans de ses bateaux à roues, vivait à Paris, dans un quartier retiré, un certain M Dallery, qui jadis avait été facteur d'orgues à Amiens. La révolution, en fermant les églises, lui ayant enlevé son gagne-pain, il avait d'abord essayé de mettre à profit dans sa ville natale les connaissances de mécanique qui étaient nécessaires à l'exercice de sa première profession et les rares talens dont la nature l'avait doué; mais, en vertu sans doute de l'axiome qui dit que nul n'est prophète dans son pays, M. Dallery n'avait réussi, au milieu de ses concitoyens, qu'à compromettre une partie de son modeste avoir, et il était venu chercher fortune à Paris. En agissant ainsi cependant, il avait peut-être quitté la proie pour l'ombre. Si la province en effet n'ouvre pas un aussi grand théâtre que la capitale aux ambitions et au mérite, elle a par contre cet avan-

quelque sorte dégradé de son rang de bâtiment de guerre; il est employé dans le service des transports, et il était tout récemment encore employé à ce service au Mexique. De notre côté le *Valmy*, de 120 canons, resta seul en arrière.

tage, qu'un homme distingué et de bonne conduite y est beaucoup plus sûr de se faire apprécier. Il peut devenir à bien meilleur compte une des illustrations locales, tandis qu'à Paris l'homme d'un génie même éminent court le risque de périr isolé dans ce grand désert d'hommes, comme l'appelait M. de Chateaubriand, s'il n'a pas quelques amis ou quelques relations pour le mettre en lumière, s'il n'a pas au moins une certaine dose d'habileté pour se faire valoir. Or il paraît que M. Dallery, comme la plupart des grands inventeurs, était complétement dépourvu de savoir-faire. Toujours est-il qu'entendant parler autour de lui de projets de descente en Angleterre et de la nécessité de construire une flotte spéciale pour cette entreprise, il produisit, lui aussi, un plan de navire. Or ce n'était pas moins qu'un navire à hélice, et ce qui était peut-être plus extraordinaire encore, c'était que l'appareil évaporatoire de ce navire se composait d'une chaudière tubulaire. Ces deux inventions, dont une seule aurait dû suffire pour faire la fortune et la gloire d'un homme, il les produisit dans la demande du brevet qu'il prit au Conservatoire des arts et métiers de Paris le 29 mars 1803. Les pièces originales et authentiques existent encore; elles ont été réimprimées par les descendans de M. Dallery, et l'Académie des Sciences, saisie par eux de la question, l'a résolue à l'avantage de l'inventeur en votant, dans sa séance du 17 mars 1845, les conclusions d'un rapport qui lui fut présenté par MM. Arago, Dupin, Poncelet et Morin.

Le projet de M. Dallery reçut un commencement d'exécution. Ayant réuni toutes les ressources dont il pouvait disposer, 30,000 fr. environ, somme considérable pour l'époque, il entreprit de construire sur le quai de Bercy un modèle du bateau qu'il proposait; mais, comme nous l'avons dit, M. Dallery n'était pas un homme d'affaires: les 30,000 francs ne suffirent pas, l'auteur ne put réussir à trouver des prêteurs, et l'œuvre resta inachevée jusqu'au jour où M. Dallery, saisi d'un accès de désespoir, la fit démolir par les ouvriers, lui-même donnant le signal de la destruction en y prêtant la main. L'invention allait pour longtemps rentrer dans l'oubli (1).

L'hélice devait renaître cependant, et renaître encore dans l'esprit d'un Français, d'un capitaine du génie dont le nom mérite d'être conservé, M. Delisle. Attaché vers 1820, avec un emploi de son grade, à la place de Boulogne-sur-Mer, il assista aux premiers débuts des services réguliers à vapeur, et son imagination fut frap-

(1) Si l'on était curieux de plus amples renseignemens sur M. Dallery et sur ses travaux, car il a encore inventé beaucoup d'autres choses, on les trouverait dans un petit écrit publié chez Firmin Didot, sous ce titre : *Origine de l'hélice propulso-directeur et de la chaudière tubulaire.* In-8°, Paris, 1855.

pée des ressources que la guerre pourrait tirer de cette puissance nouvelle; mais, pour l'employer tout à fait utilement, il sentait bien qu'il fallait pourvoir les navires d'un autre appareil que celui des roues, dont les organes restaient exposés sans défense aux coups de l'ennemi. Il se mit donc en quête d'un système qui permît de placer la machine à l'abri des boulets, et c'est après de longues recherches poursuivies dans cette voie qu'en 1823 il mit la dernière main aux plans d'un vaisseau de 80 canons mû par une hélice. C'était un patriote ardent, qui était surtout préoccupé du désir de donner à son pays une arme supérieure : aussi, lorsqu'il crut avoir résolu la question, il expédia son mémoire et ses plans par la voie hiérarchique au ministère de la guerre, duquel il relevait, pour qu'ils fussent transmis, comme un secret d'état, au ministère de la marine. Je ne sais quelles illusions le brave officier pouvait s'être faites sur la manière dont son projet allait être accueilli; mais ce qui est certain, c'est que, s'il s'en fit aucune, il fut cruellement désappointé. Il ne paraît pas qu'il ait jamais pu obtenir aucune réponse sérieuse de l'une ou de l'autre administration, si bien qu'après un an de démarches infructueuses, se croyant enfin libre d'un secret dont on semblait faire si peu de cas, il se décida en 1824 à publier son mémoire dans les *Annales de la Société des Amateurs de Lille* (1). L'idée était tombée par le fait dans le domaine public. J'ignore si depuis ceux qui se sont présentés, eux aussi, comme des inventeurs ont pu puiser dans cette publication; mais il n'est sans doute pas hors de propos de faire remarquer que les deux personnages qui depuis, en France et en Angleterre, se sont le plus vivement disputé le mérite de l'invention avaient tous les deux habité Boulogne-sur-Mer, où le capitaine Delisle avait longtemps résidé et où il avait fini par perdre patience. J'ajouterai encore que, de leurs discussions mêmes, il résulte que le projet de réalisation qui fut exécuté en Angleterre est né aussi à Boulogne-sur-Mer.

L'idée est donc française, mais c'est à l'Angleterre que revient l'honneur de l'avoir appliquée la première. Dans ce pays où l'administration publique se montre en général très peu favorable aux inventeurs et très peu douée elle-même d'esprit inventif, comme le prouvent tous les faits que nous exposons, le public semble au contraire toujours prêt à encourager les idées nouvelles. Lorsque celle-

(1) L'histoire rapporte, mais je ne saurais garantir qu'elle dit vrai, que non-seulement M. Delisle ne put jamais obtenir de réponse sérieuse à son envoi, mais que de plus le mémoire et les plans s'étaient égarés dans le chemin que M. Delisle avait suivi pour les faire parvenir à qui de droit. — Voir, pour plus amples détails sur cette affaire, le remarquable article publié en 1843 par l'amiral Labrousse dans la *Revue d'Architecture* sous ce titre : *Des Propulseurs sous-marins.*

ci lui fut enfin apportée, il se forma aussitôt par souscriptions particulières un fonds pour l'expérimenter. On sait comment on acheta un vieux navire charbonnier qui fut rebaptisé pour l'occasion sous le nom d'*Archimède*, et comment, en 1840, ce navire, après avoir fait le tour complet de la Grande-Bretagne, mit hors de discussion la valeur de l'hélice, en révélant même à son avantage des qualités qu'on ne paraissait pas avoir encore soupçonnées, comme par exemple la puissance extraordinaire qu'elle communique au gouvernail. Le succès était complet. Voyons comment il a été mis à profit dans les marines militaires des deux pays.

L'amirauté, qui paraît avoir antérieurement repoussé l'hélice, est bien forcée cette fois de l'accueillir; mais qu'en fait-elle? L'inspiration de l'amirauté, l'inspiration à laquelle elle restera attachée opiniâtrément pendant plus de dix ans, cette inspiration, si elle n'est pas rétrograde, est au moins rétrospective. L'hélice, en débarrassant le navire à vapeur de ses tambours, permet de lui rendre les formes des anciens navires à voiles : c'est ce que l'amirauté semble considérer presque exclusivement dans ses combinaisons nouvelles. Refaire de l'ancien, cela lui paraît admirable, et le nouvel instrument deviendra un simple *auxiliaire* de la voile. L'amirauté prépare en conséquence toute une flotte de vaisseaux du genre qu'on a appelé *mixte;* elle paraît ne rien voir au-delà, ni se douter que l'hélice puisse être employée à un autre titre.

Je n'exagère pas, car, s'il faut s'en rapporter aux dates fournies par M. Hans Busk dans son excellent livre (1), on verra que les neuf vaisseaux (vaisseaux de ligne s'entend) que l'amirauté a pourvus les premiers d'hélices n'ont reçu chacun que des machines d'une force inférieure à 500 chevaux. Il en est même cinq sur le nombre dont les machines sont de la force de 200 chevaux seulement. Je sais bien que ces vaisseaux ne comptent plus sur la liste active de la marine, et qu'ils ont été relégués comme *block-ships* dans le service des gardes-côtes; mais ce premier essai n'indique-t-il pas jusqu'à l'évidence l'esprit qui animait l'amirauté lorsqu'elle connut le résultat des expériences faites par l'*Archimède?* En se rappor-

(1) *The Navies of the World. their present State, and future Capabilities* (*les Marines du monde, leur état présent et les chances de leur avenir*), par Hens Busk, maître ès-arts de l'université de Cambridge; 1 vol. in-18, Londres, chez Routledge, 1859. — Ce livre est rempli de faits très instructifs, très exacts, si nous devons en juger par ce qui est relatif à la marine française, et qui ont sans doute été fournis à l'auteur par voie semi-officielle. Par une coïncidence qui ne fut peut-être pas fortuite, il parut en même temps que sir J. Pakington présentait à la chambre des communes son fameux budget pour la première reconstruction de la marine anglaise. Il est fâcheux que ce livre n'ait pas été traduit dans son temps. Aujourd'hui, la question portant sur les frégates cuirassées, il présenterait moins d'intérêt.

tant toujours au même document, on voit que c'est en 1852 seulement que l'amirauté eut à sa disposition un navire armé de machines véritablement puissantes, le *Duc de Wellington*, de 780 chevaux de force nominale. Encore convient-il de signaler que c'est un vaisseau à trois ponts, rallongé pour être converti en vaisseau à hélice, et armé de 131 canons. L'amirauté s'en tient toujours, autant qu'il lui est possible, au système du vaisseau mixte. Si plus tard elle a la main en quelque sorte forcée par les exemples qui lui viendront du dehors, elle témoignera encore de son attachement à ses premières idées en conservant les mâtures et les voilures, qu'elle maintient jusqu'à ce jour sur ses plus rapides vaisseaux, et qu'elle vient d'imposer encore à la frégate cuirassée le *Warrior*, qui porte la mâture d'un vaisseau à voiles de 90 canons.

Je n'exagère rien non plus en disant que l'application de l'hélice comme instrument de propulsion des navires n'avait presque rien appris à l'amirauté, car en 1851 elle mettait encore en chantier je ne sais plus combien de vaisseaux de ligne à voiles, et il lui fallut attendre jusqu'en 1859 pour s'apercevoir qu'avec notre budget relativement modeste nous étions arrivés à posséder un nombre de vaisseaux à hélice presque égal à celui que possédait alors la marine anglaise, et de vaisseaux pourvus de machines beaucoup plus puissantes. L'amirauté reconnut seulement alors qu'elle avait fait fausse route, et tout aurait été pour le mieux dans le meilleur des mondes, si, au lieu de s'emporter contre nous comme on le fit encore en cette occasion, on avait loyalement avoué que l'on avait employé peu judicieusement les ressources de la nation. A coup sûr, il n'y avait là rien qui fût de notre faute, ou, pour mieux dire, qui ne fût pas de la faute de l'amirauté.

Tandis que la marine anglaise entrait et s'opiniâtrait dans ces erremens, voyons ce que produisait en France l'application de l'hélice à la navigation.

L'idée du vaisseau mixte, la première qui se présente à l'esprit, eut d'abord chez nous aussi ses partisans, et même on lui fit quelques sacrifices : le *Charlemagne*, le *Jean-Bart*, le *Saint-Louis*, le *Donawerth*, etc., tous pourvus de machines de 450 chevaux. C'est le minimum de force que nous ayons donné à nos vaisseaux, à moins que l'on ne rappelle l'expérience insignifiante ou concluante, comme on voudra l'entendre, qui a été faite à bord du *Montebello*, lequel d'ailleurs ne compte plus dans la flotte et achève, lui aussi, sa carrière comme vaisseau-école des canonniers. Néanmoins l'idée vint bien vite à nos marins que la proposition à laquelle le vaisseau mixte devait sa naissance gagnerait sensiblement à être renversée, c'est-à-dire à ce qu'on fît de la voile l'auxiliaire de l'hélice et non

pas de l'hélice l'auxiliaire de la voile. Au lieu d'avoir à compter avec les caprices des vents et de ne pouvoir y remédier qu'au moyen d'un engin peu puissant, on aurait sous la main un instrument à force certaine, à effet constant. Le vent viendrait en aide quand bon lui semblerait. On prendrait pour règle le certain et le connu, sauf à profiter, lorsqu'il y aurait lieu, du variable et de l'inconnu.

Tel était le principe de ce qu'on a appelé le *vaisseau à vapeur*, par opposition au *vaisseau mixte*. Maintenant que l'excellence du principe a été démontrée par d'éclatans succès, la chose paraît toute simple, et l'on s'étonne presque qu'elle n'ait pas été découverte du premier coup. Le fait est cependant qu'on n'y est pas arrivé tout de suite. D'ailleurs, à côté de la condition de certitude et de régularité, il s'en présentait une autre qui n'était pas moins importante : on pouvait obtenir du nouvel instrument les plus grandes vitesses, et cette considération complétait absolument le système. Dans la politique comme dans la guerre, dans les opérations que l'on entreprend au loin comme sur le champ de bataille, la vitesse et la sûreté dans l'exécution sont deux avantages prépondérans. Dussent-ils coûter cher, il y a toujours en fin de compte bénéfice pour un gouvernement et pour une marine militaire à posséder les instrumens les plus rapides et les plus réguliers. On dépense certainement moins quand on sait ce que l'on fait que lorsqu'on doit se garer contre l'incertitude. et même dans le cours de la vie ordinaire, dans les transactions du commerce, la rapidité des mouvemens est toujours une source féconde d'économies : l'exemple des chemins de fer suffirait à le prouver. A plus forte raison combien cela est-il vrai quand on songe aux conséquences que peut entraîner la perte ou le gain d'une bataille! D'ailleurs l'expérience allait montrer, au moins en ce qui concerne la marine militaire, que si les appareils à grande puissance coûtent plus cher que les autres en frais de premier établissement, ils peuvent dans la pratique regagner la différence en rendant des services meilleurs et moins coûteux, dût-on borner la question au seul point de vue de la dépense.

Par qui ces idées qui fermentaient dans les têtes furent-elles pour la première fois formulées en un corps de doctrine? Qui eut l'avantage de présenter le premier un plan de vaisseau à vapeur calculé pour la coque et les aménagemens, pour l'armement et les machines, sur les propriétés du nouvel instrument? C'est une question que je ne saurais résoudre avec quelque certitude; mais, pour ne parler que de ce qui m'est connu, je vois que dès 1844 le projet d'un vaisseau à hélice de cent canons et de la force de 1,000 chevaux était présenté au ministère de la marine. L'auteur de ce projet était l'amiral Labrousse, dont le nom revient toujours sous la plume quand

il est question des progrès réalisés depuis trente ans par la marine française. Toutefois ce projet ne fut pas exécuté; il fallut encore trois ans pour qu'un ministre osât prendre sur lui d'ordonner la construction d'un pareil vaisseau, soit qu'on trouvât que les projets n'étaient pas encore suffisamment mûris, soit, ce qui semble encore probable, que l'on reculât devant les dépenses que devait entraîner une pareille construction. On a fait depuis des choses beaucoup plus coûteuses; mais alors le prix de revient d'un vaisseau à vapeur effrayait presque les imaginations. Quoi qu'il en soit, c'est à M. Guizot, ministre de la marine par intérim, que revient l'honneur d'avoir rendu l'arrêté en vertu duquel on mit en chantier notre premier vaisseau à vapeur, le premier qui ait été construit par aucune marine. Et ce qui ne fait pas moins honneur à la décision du ministre, c'est qu'il ne craignit pas de prendre parti pour les plans d'un jeune ingénieur déjà distingué dans son corps, mais encore inconnu du public. Sous quelque régime que ce soit, il n'arrive pas tous les jours que les ministres se hasardent à assumer sur eux de pareilles responsabilités. Au reste M. Guizot fut bien récompensé, car l'ingénieur à qui il donnait gain de cause s'appelait M. Dupuy de Lôme, et le vaisseau dont la quille fut posée à Toulon en janvier 1848 devait s'appeler le *Napoléon* (1).

Lancé en 1850, armé en 1852, le *Napoléon* donna à ses essais des résultats qui frappèrent d'admiration tous les marins; mais c'était surtout pendant la guerre d'Orient qu'il devait montrer tout ce qu'on pouvait attendre de lui comme instrument militaire, quoique la réserve de l'ennemi ne lui ait pas permis de faire ses preuves

(1) On lit à ce sujet dans le livre que l'amiral comte Bouët-Willaumez a publié en 1855 sous le titre : *Batailles de terre et de mer* :

« Désireux de connaître officiellement l'histoire de la création de ce vaisseau qui a ouvert le premier une ère nouvelle aux marines militaires de l'Europe, ce ne fut pas sans peine que j'y parvins; son berceau avait été entouré de troubles révolutionnaires de nature à en faire perdre la trace. Qui avait donné l'ordre de le mettre en chantier? M. Guizot, me répondait-on. La chose me paraissait assez singulière, et pour l'éclaircir j'écrivis au célèbre homme d'état en mai 1853. Voici sa réponse :

« Pendant que j'étais chargé du ministère de la marine par intérim, entre la retraite de l'amiral de Mackau et l'arrivée de Naples du duc de Montebello, nommé pour lui succéder, Mgr le prince de Joinville m'écrivit (mai 1847) pour me recommander chaudement le projet de construction d'un grand vaisseau de ligne à vapeur d'après les plans de l'ingénieur M. Dupuy de Lôme, et je pris en effet une décision pour ordonner cette construction, qui fut aussitôt commencée et qui est devenue le beau vaisseau le *Napoléon*. Si j'avais mes papiers sous la main, je vous donnerais les dates en termes précis; mais je ne puis en ce moment vous dire que le fait lui-même, auquel je me félicite d'avoir pris quelque part.

« Croyez, je vous prie, à mes anciens et bien sincères sentimens pour vous.

« GUIZOT.

« Paris, 18 mai 1853. A M. le comte Bouët-Willaumez. »

dans un combat naval. Au passage des Dardanelles, il enlevait triomphalement, sous les yeux des deux armées, un vaisseau à trois ponts, la *Ville-de-Paris*, qui portait le pavillon de l'amiral Hamelin. Plus tard, lorsqu'il fallut renforcer en toute hâte l'armée qui faisait le siége de Sébastopol, il rendait des services vraiment incomparables. Dans une de ces courses, étant allé embarquer des troupes à Bone en même temps que le *Fleurus* (de 650 chevaux) et le *Jean-Bart* (de 450), il battit comme vitesse ces deux vaisseaux, quoiqu'il n'eût pendant la traversée que la moitié de ses fourneaux allumés, tandis que ses compagnons marchaient à toute vapeur. Il les gagna de plus de deux jours sur la distance de Bone à Constantinople, prouvant par une expérience pratique qu'un vaisseau de 900 chevaux de force pouvait transporter en moins de temps et *à moindres frais* plus d'hommes et de matériel que les navires moins puissans que lui. En effet, outre le temps gagné, il avait, comparativement au *Jean-Bart*, économisé par vingt-quatre heures plus de 20 tonneaux de charbon, plus de 30 par rapport à la consommation du *Fleurus*. Et quand il fallait pourvoir à l'approvisionnement de l'armée, quel autre vaisseau, quel autre navire prêta un concours aussi utile que le sien? On le vit une fois entrer au port de Kamiesch, traînant après lui quatorze bâtimens chargés de troupes et de matériel qu'il amenait à sa remorque depuis le Bosphore :

She was a host in herself.

S'il y avait eu quelque hésitation encore, les services rendus par le *Napoléon* pendant la guerre de Crimée auraient achevé de dissiper tous les doutes, mais on doit croire que depuis quelque temps déjà il n'en existait plus parmi les marins. Les pièces qui ont été publiées de l'enquête parlementaire ordonnée en 1849 par l'assemblée législative en font foi (1), elles prouvent quelles étaient les tendances

(1) Deux volumes in-4° publiés en 1851 par l'Imprimerie Nationale. Le document n'est pas complet. La publication en a été, pour des raisons qui n'ont jamais été dites, suspendue après le coup d'état du 2 décembre. Quoi qu'il en soit, c'est, en ce qui concerne notre marine, le recueil le plus instructif et le plus sincère qui ait jamais paru. Même aujourd'hui, même après tout ce qui s'est fait depuis lors, il a encore plus qu'une valeur rétrospective. S'il m'était permis, j'y signalerais particulièrement au lecteur les dires de l'amiral Charner, qui était l'un des commissaires. On y saisira l'esprit qui animait alors la marine et le principe de tous les progrès qui se sont accomplis depuis cette époque; l'on y sentira la valeur de l'homme dont la carrière pourrait être citée comme un exemple digne d'être médité par les jeunes officiers. Combien n'en entend-on pas qui se plaignent, qui se prétendent oubliés, qui déclament contre les lenteurs et contre les chances de l'avancement! De toutes les professions cependant il n'en est pas une telle que le noble métier du marin dans ses rudes épreuves de tous les jours pour offrir au véritable mérite des occasions plus certaines de se faire distinguer, de s'imposer presque,

de l'administration supérieure, et elles expliquent comment, sans bruit et sans efforts désordonnés, nous, qui dès 1844 avions adopté en principe de ne plus construire un vaisseau qui ne dût être pourvu d'une machine à vapeur, nous en étions arrivés en 1859, tandis que l'Angleterre s'égarait dans le passé, à présenter vis-à-vis de nos voisins le tableau comparatif que voici, et dont j'emprunte les élémens à M. Hans Busk :

Nombre de vaisseaux à hélice que les marines de France et d'Angleterre avaient à flot en avril 1859 :

	L'ANGLETERRE..	LA FRANCE.
Vaisseaux de 400 chevaux de force.....	12	»
— 450 —	2	7
— 500 —	7	5
— 600 —	8	4
— 650 —	»	7
— 780 —	1	»
— 800 —	5	1
— 900 —	»	7
— 1,200 —	»	1
Total des vaisseaux.....	35	32
Total des chevaux de vapeur.....	18,780	19,900 (1)

Quoiqu'il convienne d'ajouter à l'avoir de la marine anglaise un vaisseau à trois ponts, le *Windsor-Castle*, qui est seulement indi-

fût-on le plus modeste des hommes et le plus inhabile à se faire valoir soi-même. Lorsqu'il fut enfin promu au grade d'officier supérieur, l'amiral Charner pouvait, lui aussi, se croire négligé, car il comptait déjà presque vingt-cinq ans de bons services; entré au service en 1812, capitaine de corvette en 1837. Aujourd'hui cependant il est sénateur, il est parmi les plus anciens dans le cadre des vice-amiraux; le commandement en chef qu'il vient d'exercer en Chine et en Cochinchine et les services qu'il a rendus dans ces pénibles campagnes le mettent au premier rang de ceux qui peuvent aspirer à la dignité d'amiral, au bâton de maréchal de France. Que les jeunes officiers apprennent donc à ne désespérer jamais, se crussent-ils encore plus modestes et plus désintéressés que l'amiral Charner. Leur profession n'est pas seulement une des plus honorables, elle est aussi l'une des moins ingrates qui soient ouvertes à l'ambition des gens de cœur.

(1) Mais au lieu de compter seulement les vaisseaux à flot, si l'on considérait aussi les réserves des deux marines, les Anglais reprenaient bien vite l'avantage. En effet, tandis que nous avions seulement à cette époque sept vaisseaux en chantier ou en voie de conversion, les Anglais en avaient seize dans la même position. Sur ce nombre, il en est dix dont la force de machines est indiquée par M. Hans Busk, et l'on y voit figurer un seul navire de 400 chevaux, un seul encore de 600, mais six de 800 et deux de 1,000. C'était cette fois un bel hommage rendu à l'idée française du vaisseau à grande puissance et à grande vitesse. A ce chiffre des réserves, il conviendrait aussi d'ajouter, du côté de l'Angleterre, quarante-trois anciens vaisseaux de ligne à voiles, dont une quinzaine au moins pouvaient encore être convertis en vaisseaux à hélice, et du côté de la France seulement onze anciens vaisseaux à voiles, parmi lesquels il n'en était peut-être pas deux qui pussent être appropriés au nouveau système.

qué comme recevant ses machines, et les neuf *block-ships*, je crois que ce tableau n'a pas besoin de commentaires; on en est cependant encore aujourd'hui à se demander au nom de quel principe de justice il a pu nous mériter les réflexions peu aimables qui nous ont été prodiguées, lorsqu'il fut produit par sir J. Pakington à la chambre des communes? J'aurais compris qu'entre bons voisins on profitât de l'occasion pour nous adresser quelques petits complimens sur le parti que nous savions tirer de ressources relativement inférieures, mais je ne comprends pas qu'on ait pu y trouver matière à tant d'accusations.

II. — LES BATTERIES FLOTTANTES.

La guerre de Crimée n'a pas seulement constaté les qualités du vaisseau à vapeur, elle a aussi fait passer dans le domaine de la pratique une combinaison qui couvait en germe dans l'esprit des constructeurs depuis bientôt un siècle, mais que l'on n'avait pas encore pu réaliser jusque-là. Je veux parler des navires cuirassés, qui viennent de fournir à la mauvaise humeur des Anglais contre notre marine une nouvelle occasion de s'exercer.

Le combat du 17 octobre 1854 venait de démontrer que les murailles de bois, même pourvues de la plus puissante artillerie, n'étaient pas de force à soutenir la lutte contre de grands ouvrages de granit ou de maçonnerie. Vingt-six vaisseaux de ligne présentant à l'ennemi un front de presque douze cents pièces de canons des plus gros calibres avaient, pendant plus de quatre heures, fait un feu furieux sur les défenses de mer de Sébastopol, qui pouvaient leur opposer tout au plus deux cents pièces, et ils avaient fait perdre beaucoup de monde à l'ennemi (le rapport du prince Mentchikof accuse un millier d'hommes tués ou blessés), mais ils n'avaient pas produit de résultats bien sensibles sur les ouvrages russes. L'expérience fut regardée comme décisive, et on ne la renouvela ni dans la Mer-Noire ni dans la Baltique, ni même à Sveaborg, qui ne fut attaqué, comme on se le rappelle sans doute, que par des bombardes tirant à longue portée et brûlant l'arsenal russe à l'aide de feux courbes.

Pour attaquer par eau des forteresses aussi puissamment armées que celles des Russes, il fallait d'autres navires que ceux dont les alliés pouvaient disposer, d'autant plus que ces forteresses étaient presque toutes situées au fond de chenaux très difficiles et très étroits, entourées presque toujours d'eaux peu profondes où les vaisseaux et les frégates, pas même les corvettes, ne pouvaient pénétrer. L'esprit des Anglais s'arrêta sur les canonnières, dont

ils construisirent un grand nombre avec une merveilleuse rapidité; les Français donnèrent la préférence à ce qu'ils appelèrent les batteries flottantes : de vilains navires au point de vue pittoresque, très peu faits pour tenir la mer, c'était encore très certain, mais qui avaient l'avantage précieux, dans les circonstances particulières au problème du moment, de tirer très peu d'eau, de porter une artillerie considérable par le nombre et par le calibre, et surtout de porter cette artillerie sous la protection d'une cuirasse de fer qui, à bonne distance, devait rester impénétrable aux coups de l'ennemi.

Quant au fond, l'idée n'était pas nouvelle; on avait cherché dans tous les siècles, notamment dans le dernier, à procurer aux murailles des navires une force de résistance au canon plus considérable que le bois ne pouvait leur en donner. Le général Paixhans avait même pendant longues années proposé et préconisé l'emploi du fer pour cet objet; mais les tentatives antérieures qu'on avait faites avaient échoué, et les propositions du général Paixhans avaient été écartées sans aucun essai de réalisation, comme n'étant pas praticables ou étant trop coûteuses. On raconte que cette manière de voir persistait encore dans beaucoup d'esprits, lorsqu'on réveilla le projet de construire des bâtimens cuirassés, et qu'il ne fallut rien moins que l'autorité et la fermeté de l'empereur pour obtenir que la chose fût expérimentée. L'accroissement des ressources mises à la disposition de la marine, les progrès merveilleux qu'avait faits depuis trente ans l'industrie métallurgique, ne suffisaient point pour entraîner toutes les convictions. Quoi qu'il en soit, on ne niera sans doute pas que l'initiative de ces constructions ne soit venue de France, ni même, je pense, que les batteries flottantes construites par les Anglais en même temps que les nôtres, le *Meteor*, le *Glatton*, le *Trusty*, n'aient été faites sur des plans communiqués directement par l'amirauté française. Est-ce cette tache d'origine qui empêcha les Anglais de faire autant de diligence que nous et de se trouver prêts, comme le furent la *Dévastation*, la *Lave* et la *Tonnante*, à la réduction de Kinburn?

III. — LES FRÉGATES CUIRASSÉES.

Le succès des batteries flottantes à Kinburn peut être regardé comme l'occasion d'où naquirent les frégates cuirassées; mais à qui revient la priorité d'invention? Je ne vois pas qu'elle soit jusqu'ici réclamée par personne; aussi, comme pièce au procès qui s'engagera peut-être plus tard à ce sujet, qu'il me soit permis de dire ce qui est venu à ma connaissance.

Il y a quelque temps, lorsqu'il était si fort question des frégates

cuirassées dans le parlement et dans la presse anglaise, un de mes amis me conta l'anecdote suivante. Se trouvant de passage à Toulon en 1856, il était allé voir les batteries flottantes qui revenaient de la Mer-Noire, et après les avoir bien examinées, il en avait causé avec M. Dupuy de Lôme, qui était alors sous-directeur des constructions navales à Toulon. La conversation porta naturellement sur ce que mon ami venait de voir, et comme il revenait toujours sur cette idée, que les batteries flottantes devaient nécessairement devenir le germe de quelque chose, fournir le sujet d'une idée nouvelle dans l'art des constructions navales, son interlocuteur, qui avait d'abord montré une grande réserve, finit par lui dire qu'il était tout à fait de son avis, qu'il pensait même que ce quelque chose allait peut-être se faire.

— Comment?

— Eh bien! un grand navire pouvant tenir la mer et naviguer comme les autres, jouissant d'une grande vitesse, et revêtu enfin d'une armature de fer qui le rendra au moins dans la plupart des cas invulnérable à l'artillerie. C'est une idée qui a dû fermenter dans beaucoup de têtes, et qui m'occupe moi-même depuis des années déjà. Tenez (et il montrait un très gros manuscrit), voilà l'étude et le plan d'une frégate qui réunirait toutes les conditions que je viens de vous dire, et ce n'est pas fait d'hier!

— Comment se fait-il alors que vous ne l'ayez pas proposé plus tôt?

— Non-seulement je ne l'ai pas proposé, mais je n'en ai encore parlé à presque personne.

— Pourquoi?

— Parce qu'on m'aurait peut-être pris pour un fou, et parce qu'à coup sûr je n'aurais eu aucune chance de voir adopter ma proposition. Quand on a en tête des innovations aussi considérables, il faut attendre l'occasion convenable de les faire réussir; autrement on se brise, sans profit pour personne, contre l'étonnement des gens que l'on surprend et que rien n'a préparés à vous entendre. Maintenant c'est différent : les batteries flottantes ont réussi, le vaisseau à vapeur a réussi; à eux deux ils feront l'affaire. Le *Napoléon* a déployé des qualités qui l'ont rendu cher à tous les marins; mais on lui reproche encore d'avoir des murailles trop facilement pénétrables à l'artillerie. Les batteries flottantes au contraire viennent de prouver qu'on peut faire des cuirasses qui résistent au canon : eh bien! il faut donner une cuirasse de ce genre au *Napoléon*. Otez-lui sa batterie supérieure, réduisez sa mâture, et vous l'aurez allégé d'un poids de 8 ou 900 tonnes, qui représentent à peu près exactement le poids de la cuirasse à donner à la frégate que vous aurez

produite par cette transformation. Aujourd'hui tout le monde comprendra cela; mais il n'y a pas longtemps encore que c'eût été qualifié d'utopie, et peut-être même d'utopie dangereuse chez un homme du métier. Aussi n'en ai-je encore parlé qu'à très peu de monde, et il me paraîtrait contraire plutôt qu'utile aux intérêts de la chose qu'on en parlât trop avant qu'elle ait pris un corps. Quand le public aura vu sur les chantiers ma frégate ou celle d'un collègue plus habile et plus heureux que moi, alors tout sera jugé admirable; mais jusque-là veuillez ne pas ébruiter cette conversation.

Deux ans après, c'est-à-dire en 1858, la frégate cuirassée la *Gloire* était mise en chantier à Toulon, et M. Dupuy de Lôme avait l'honneur, bien rare assurément, d'avoir produit en dix ans deux navires qui auront été considérés chacun comme le point de départ d'une révolution dans la marine militaire. La construction de la *Gloire* et de ses frères et sœurs, le *Solferino*, le *Magenta*, la *Couronne*, l'*Invincible*, la *Normandie*, se poursuivit d'abord sans que personne, pas même l'amirauté anglaise, eût l'air d'y prendre garde. C'est en 1859 seulement, lorsque la *Gloire* allait être mise à l'eau, que l'on commence à s'en préoccuper sérieusement du côté des Anglais, et que sir John Pakington, premier lord de l'amirauté, fit décider la construction du *Warrior*, suivi bientôt après, par les ordres du nouveau ministère, du *Black Prince*, du *Defence* et du *Resistance*, de l'*Hector*, du *Valiant*. Les quatre premiers de ces bâtimens sont à flot, et le *Warrior* même est complétement armé. Toutefois on peut croire que l'ordre de construire le *Warrior* fut d'abord une concession faite à l'opinion plutôt que le résultat de la confiance de l'amirauté dans la valeur des bâtimens de cette espèce, car encore au mois d'avril 1861 sir John Pakington semblait en douter. Il est vrai que six semaines plus tard il tenait un tout autre langage.

J'essaie seulement de refaire l'histoire du passé, et je me récuse moi-même en tant qu'autorité capable d'estimer les conséquences à prévoir de l'apparition de ces nouveaux modèles, ou de traiter avec compétence les problèmes nombreux et compliqués qu'ils soulèvent. C'est aux hommes spéciaux qu'il convient d'en parler. J'indiquerai seulement les principales questions que les navires cuirassés ont suscitées; mais, avant de le faire, je crois que le lecteur me saura peut-être gré de mettre sous ses yeux quelques renseignemens généraux sur chacune des deux frégates de la nouvelle espèce qui, les premières, ont été armées de l'un et de l'autre côté du détroit; c'est entre elles que la controverse va se trouver engagée, et l'on sera sans doute satisfait de connaître quelques points de comparaison sur l'exactitude desquels on puisse compter. Voici les données principales de la frégate la *Gloire* :

Longueur à la flottaison	78	mèt.
Largeur hors cuirasse au fort	17	
Hauteur de batterie au milieu en charge	1	90
Tirant d'eau moyen en charge	7	75
Déplacement ou poids total en charge	5,620	tonneaux.
Dont pour poids de coque, d'aménagemens et de cuirasse	3,440	—
La cuirasse seule avec ses chevilles	840	—
La différence entre le chiffre du déplacement total (5,620 tonneaux) et celui du poids de la coque, des aménagemens et de la cuirasse (3,440 tonneaux) représente le poids de l'armement, des machines, du charbon, de l'artillerie, des vivres, de l'eau, du personnel, etc.; il est de	2,180	—

Ce dernier chiffre se décompose à son tour ainsi qu'il suit :

Une machine de la force nominale de 900 chevaux, un approvisionnement de charbon de 675 tonneaux, 36 canons de 30 rayés correspondant au calibre de 100 de sir William Armstrong et approvisionnés à 155 coups par pièce au lieu de 110, qui formaient jusque-là l'armement régulier;

Un équipage de 570 hommes, plus que suffisant pour le service de la machine et de l'artillerie, mais porté à ce chiffre pour renforcer la garnison en cas d'abordage;

Vivres pour deux mois et demi et pour 570 hommes;

Eau pour un mois et pour 570 hommes.

L'épaisseur des plaques qui composent la cuirasse varie entre 11 et 12 centimètres.

La mâture de la frégate est très légère, propre seulement à appuyer le navire dans les gros temps ou à regagner un port quelconque en cas d'avaries, le navire devant faire route d'habitude soit à grande, soit à petite vitesse.

Sur le pont se trouve un blockhaus crénelé pour la mousqueterie, cuirassé et destiné à abriter la roue, les timoniers et le commandant.

L'approvisionnement de charbon correspond à huit jours de consommation à toute vitesse.

A l'expérience, car la *Gloire* navigue presque depuis deux ans déjà, voici les résultats qui ont été obtenus :

La vitesse en calme et à toute vapeur a varié entre 12 nœuds 50 et 13 nœuds 50, soit en nombres ronds entre 24 et 25 kilomètres à l'heure. Avec la moitié des feux allumés, la vitesse est descendue seulement à 11 nœuds; avec le tiers des feux, elle a été encore de 8 à 9 nœuds. Ceci revient à dire que, marchant à toute vapeur et de beau temps, la *Gloire* peut franchir avec son charbon une distance de 800 lieues marines (de 20 au degré géographique), en allumant la moitié de ses fourneaux une distance de 1,200 lieues, et de 1,600 lieues avec le tiers de ses feux.

Avec vent debout, grosse mer et coup de vent de mistral très violent, la vitesse de la *Gloire* n'a été réduite qu'à 10 nœuds, et par le même temps, avec toute sa voilure orientée au plus près du vent, la vitesse s'est relevée à 11 nœuds 50. Quoi qu'on en ait dit, la *Gloire* s'est toujours bien comportée à la mer par tous les temps; ses mouvemens de tangage et de roulis sont même d'une douceur remarquable, et malgré les fatigues qu'elle a déjà subies, elle n'accuse aucun mouvement d'arc dans sa coque, ni de fatigue dans sa menuiserie. Du reste ses qualités en tant que bâtiment de mer ont été sérieusement prouvées dès l'année dernière déjà, lorsqu'en revenant d'Alger en compagnie de l'*Eylau,* vaisseau à hélice de 900 chevaux, on l'a vue rentrer à Toulon filant 10 nœuds par un coup de vent de nord qui forçait le vaisseau impuissant à laisser porter pour aller gagner piteusement le mouillage des îles d'Hyères.

La frégate anglaise diffère de la nôtre à beaucoup d'égards. S'il est vrai de dire que, le jour où l'administration se décida à ordonner

la construction du *Warrior*, l'amirauté obéit à l'impulsion du dehors, et se trouva presque prise au dépourvu quant à l'étude des principes sur lesquels elle allait commencer son œuvre, il est vrai aussi que depuis deux ans la question des navires cuirassés avait été soigneusement discutée dans la presse ou dans les réunions des sociétés d'ingénieurs, qu'elle avait occupé les méditations d'une foule d'officiers et de constructeurs. L'amirauté, qui mettait encore en chantier des vaisseaux de ligne, était presque seule novice dans la matière, si novice même qu'elle dut s'adresser à l'industrie privée pour la construction du *Warrior* comme des autres navires de cette famille, et qu'elle se trouva, sans avoir elle-même de parti-pris, en butte à un grand nombre d'inventeurs et de faiseurs de projets qui lui arrivaient chacun avec un système particulier. Ainsi qu'on devait s'y attendre en pareille circonstance, le résultat de ce concours fut d'essayer de produire une frégate qui réunît autant qu'il serait possible les avantages spéciaux de chaque projet, mais qui à nos yeux, pour nous autres Français, avec nos habitudes d'esprit méthodiques et rigoureuses, devra représenter une œuvre passablement décousue. Cette situation s'est continuée même pendant la construction, où les plans primitifs ont éprouvé une série de modifications telle qu'il est devenu assez délicat de fournir des chiffres exacts sur la plupart des détails du *Warrior*. Ce qui était vrai il y a un an ne l'est pas toujours aujourd'hui, et il est d'autant plus difficile de se retrouver au milieu de ces causes d'erreur que les travaux de construction ont été entourés d'un certain mystère. On a fait ce qu'on a pu pour les soustraire aux regards des profanes et des étrangers.

Voici cependant quelques données principales dans l'exactitude desquelles nous avons confiance :

Longueur totale	420 pieds anglais.	
Longueur à la flottaison	380 — —	
Largeur	58 — —	
Hauteur totale	41 — —	6 pouces.
Hauteur de batterie	9 — —	
Tirant d'eau moyen en charge	26 — —	
Déplacement de la coque	6,170 tonneaux.	
Poids de la cuirasse	914 —	
Épaisseur des plaques	4 pouces 1/2.	
Déplacement en charge aux essais	8,800 tonneaux.	
Approvisionnement de charbon aux essais	760 —	
Vivres aux essais	4 mois.	
Eau aux essais	(N'a pas été indiqué.)	
Force de la machine (nominale)	1,250 chevaux.	
Force effective donnée aux essais de	5,560 —	
Poids de la machine	890 tonneaux.	

Diamètre de l'hélice en bronze	24 pieds 6 pouces.
Pas de l'hélice	30 —
Poids de l'hélice	20 tonneaux.
Nombre de chaudières	10 —
— de fourneaux	40 —
Longueur des chaudières	14 pieds.
Largeur	10 — 3 pouces.
Hauteur	12 — 4 —
Nombre des tubes dans chaque chaudière	440
Poids de l'eau dans les chaudières	19 tonneaux.
Contenance	4,256 gallons.
Consommation d'eau par heure à toute vapeur	16,250 —
Longueur des condensateurs	15 pieds.
Largeur	12 —
Hauteur	9 —
Diamètre des cylindres	9 — 4 pouces.
Course des pistons	4 —
Nombre normal des révolutions	50 (1).

Nous ne pouvons pas faire encore la critique ou la comparaison de ces deux navires; l'expérience prononcera. Pour le moment, nous devons nous contenter de signaler les principales différences qui les caractérisent.

Les Anglais, venus après nous et ayant commencé la construction du *Warrior* dix-huit mois après que la *Gloire* avait été mise en chantier, ont voulu produire quelque chose de plus considérable et de plus puissant que la frégate française. Cela ressort évidemment des chiffres que nous venons de citer. En thèse générale, ils ont augmenté de plus du tiers les proportions sur lesquelles la *Gloire* avait été construite : force de machines, déplacement, longueur, etc. Il ne reste d'à peu près pareil que l'épaisseur des plaques de la cuirasse, 4 pouces 1/2 contre 12 centimètres, et l'armement, trente-six pièces de canon à âme lisse du calibre de 68 livres contre trente-six pièces rayées du calibre de 30 se chargeant par la culasse et lançant des projectiles de 30 kilogrammes. A cet armement, les Anglais ont ajouté sur le pont six pièces Armstrong, dont deux dites de 100 et correspondant à notre calibre de 30, et quatre dites de 40, correspondant à notre calibre de 12. C'est une addition que nous pourrons faire à l'armement de la *Gloire* quand bon nous semblera; mais serait-ce utile?

Sauf l'épaisseur des plaques et le chiffre de l'armement en pièces de gros calibres, tout le reste est différent dans les deux frégates anglaise et française. Toutefois la volonté de faire plus, sinon mieux

(1) Les machines sont sorties des ateliers de la célèbre maison Penn et fils. Aux essais qui se sont faits à Stokes-Bay pour calculer la marche du *Warrior*, elles lui ont imprimé dans le cours de six épreuves une vitesse moyenne de 14 nœuds 354, soit de plus de 26 kilomètres à l'heure en eau calme et de beau temps.

que nous, a conduit les Anglais à des résultats assez singuliers. Tandis que chez nous on proportionnait les dimensions de la *Gloire* et de nos autres bâtimens cuirassés à la grandeur et à la profondeur des bassins qui auront à les recevoir dans les arsenaux, les Anglais produisaient un cheval plus grand que les écuries où il pouvait être logé. La longueur et le tirant d'eau du *Warrior* ne lui permettaient, à l'époque où il a été construit, d'entrer dans aucun des bassins appartenant à la marine militaire. C'est seulement à l'aide de travaux et de dépenses assez considérables qu'on est parvenu, en réunissant deux des bassins de Portsmouth, à se procurer provisoirement un lieu où l'on a pu terminer l'armement du *Warrior;* encore ne peut-il entrer dans ce bassin ou en sortir que dans les marées de vive-eau, c'est-à-dire une fois tous les quatorze jours. C'est aux mêmes conditions que l'on a obtenu à Chatham la forme sèche où l'amirauté commence à construire elle-même l'*Achilles*, un navire de plus grandes dimensions encore que le *Warrior*. Le parti-pris de persévérer dans ces immenses constructions et même de les développer encore ajoutera nécessairement, comme M. Reed le faisait remarquer dans une des séances du *British Association*, un gros chiffre pour travaux hydrauliques au chiffre déjà si élevé du budget de la marine anglaise.

Les Anglais ont voulu faire un navire plus rapide que la *Gloire;* y ont-ils réussi, et à quelles conditions? Le *Warrior* a donné aux essais une vitesse supérieure de presque un nœud à celle de la frégate française, et c'est un avantage dont nous ne sommes pas disposé à faire fi, car nous sommes très enclin à penser qu'entre deux navires, celui-là possède une supériorité réelle sur l'autre qui peut jusqu'à un certain point imposer ou refuser le combat, et dans tous les cas achever ses opérations bien plus rapidement; mais la puissance des machines, qui est la principale des raisons de cette vitesse, entraîne aussi pour conséquence nécessaire une consommation de charbon plus considérable. Par suite encore, tandis que l'approvisionnement de la *Gloire* (675 tonneaux) peut suffire à une consommation de huit jours de marche à toute vapeur, l'approvisionnement de 950 tonneaux alloué par les devis primitifs au *Warrior* ne peut suffire qu'à six jours et demi de consommation. Encore faut-il dire qu'aux essais de vitesse du *Warrior* il ne portait, d'après le témoignage des Anglais eux-mêmes, que 760 tonneaux de charbon. Pourquoi? Était-ce pour faire produire à la frégate le maximum de vitesse qu'elle peut fournir, et qu'elle n'aurait pas atteint avec son chargement normal? Était-ce pour lui conserver cette hauteur de batterie que les Anglais considèrent avec raison comme un avantage, mais qu'ils exagèrent peut-être? Dans tout ce qu'ils ont dit de

la *Gloire* pour la déprécier, il n'est pas de sujet sur lequel ils soient revenus plus fréquemment que le peu de hauteur comparative du seuillet de ses sabords au-dessus de l'eau. Le chiffre s'en est trouvé réduit, avec chargement complet, à 1m 88; mais d'abord, lorsqu'il fait un temps par lequel il faudrait fermer des sabords aussi élevés au-dessus des flots et par conséquent renoncer à se servir de ses canons, quel est le navire qui pourrait s'en servir utilement? Ensuite ne suffit-il pas de quelques heures de chauffe pour faire émerger un navire à vapeur de 900 chevaux de force?

Après la puissance de la machine, l'autre procédé principal auquel ont eu recours les constructeurs anglais pour faire un bâtiment très rapide, ç'a été de le faire très étroit. Tandis que dans la *Gloire* le rapport de la largeur à la longueur est de plus du quart, il est moins que du sixième sur le *Warrior*. Le procédé n'est pas nouveau, mais on sait qu'il entraîne aussi pour la stabilité du navire certaines conséquences prévues dans ce vieil adage de nos anciens : *grand rouleur, grand marcheur*. Les roulis, qui déroutent l'adresse des canonniers, s'annonçant comme devant être très considérables sur le *Warrior*, deux quilles en fer, de 2 pieds de profondeur chacune, ont été placées latéralement sur la carène de chaque côté du navire et sur toute sa longueur. L'expérience montrera le degré d'efficacité du remède et en fera connaître l'influence sur la facilité d'évolution de la frégate. La *Gloire* n'a pas de pareils appendices.

Toutefois ce n'est pas là encore ce qu'il y a de plus saillant dans les différences qui caractérisent les deux navires. La plus remarquable, et la chose soit dite sans vouloir la tourner en plaisanterie, c'est que l'un, la *Gloire*, est complétement cuirassé de bout en bout, tandis que l'autre, le *Warrior*, ne l'est qu'à demi ou tout au plus aux deux tiers. La frégate française, construite en bois, est revêtue purement et simplement, et de l'avant à l'arrière, d'une cuirasse dont l'épaisseur ne varie que, dans le sens de la hauteur du navire, entre 11 et 12 centimètres, tandis que la coque de la frégate anglaise, construite en fer, membrures et doublage, est recouverte d'une armure en bois de teck qui a, selon les circonstances, 20 ou 24 pouces d'épaisseur, 20 dans les parties où elle est à son tour recouverte par les plaques de la cuirasse, 24 dans celles qui ne sont pas cuirassées. En effet, sur la longueur totale de la frégate, qui est à la flottaison de 380 pieds, il n'y a de chaque bord, et au centre de la frégate, qu'une longueur de 213 pieds qui soit revêtue de plaques de fer. Il y a avant et arrière 167 pieds de longueur à la flottaison, et 207 pieds de tête en tête, qui n'opposent à l'ennemi que des murailles de bois. Des dix-huit pièces que la batterie présente de chaque bord, il n'y en a que treize qui soient protégées par la

cuirasse de fer. Il est inutile d'ajouter sans doute qu'une disposition qui laisse une si grande partie du navire en butte aux effets ordinaires de l'artillerie, aux obus et aux boulets incendiaires de toute espèce, a été fort critiquée, même en Angleterre. L'on a supposé en effet, ce qui n'était pas difficile à imaginer, que, dans un combat contre un navire complétement cuirassé, celui-ci, en s'acharnant sur les parties non défendues par les plaques de fer, arriverait assez vite à désemparer un adversaire aussi incomplétement protégé, et par suite le réduirait sans trop de peine. On ne s'est pas montré rassuré par les précautions que les constructeurs ont prises en partageant l'édifice en un grand nombre de compartimens étanchés, pour que, le cas échéant où l'avant et l'arrière du navire seraient emportés, il pût continuer à se battre sous sa cuirasse comme une caisse ou comme une tortue flottante. On n'a montré aucune confiance dans ce système, et les critiques ont été si vives que l'amirauté a promis de ne plus rien faire de pareil à l'avenir.

Ce n'était pas sans motif cependant que l'amirauté était entrée dans cette voie, en apparence si bizarre. Elle avait cherché un compromis entre les avantages qu'au point de vue de la navigation on attribuait aux anciennes constructions et les qualités militaires qui appartiennent aux bâtimens cuirassés. En allégeant l'arrière et l'avant du poids de la cuirasse, elle se proposait de faire un navire plus marin, qui se comporterait mieux à la mer, qui évoluerait plus facilement que ne pourrait le faire un bâtiment à murailles de poids à peu près uniformes dans toutes ses parties; mais en même temps, par une sorte de contradiction qui se renouvelle presque perpétuellement dans les actes d'un corps aussi singulièrement constitué que l'amirauté anglaise, elle donnait à pleines voiles dans le système, un moment populaire, des vaisseaux dits béliers, c'est-à-dire de vaisseaux qui, se considérant eux-mêmes comme d'immenses projectiles, combattraient l'ennemi non pas avec le canon, mais en l'écrasant de leur masse multipliée par leur vitesse. Obéissant à cette idée, elle donnait à l'avant du *Warrior* un poitrail, un éperon d'une solidité exceptionnelle, garantie à l'intérieur par huit ponts que relie entre eux un échafaudage de pièces de fer des plus grandes dimensions. Poids pour poids, on y aurait trouvé de quoi compléter, au moins en partie, ce qui manquait à la cuirasse.

Il y aurait encore d'autres différences de détail à signaler entre les frégates anglaise et française; mais elles seraient probablement sans intérêt pour le plus grand nombre des lecteurs. Nous citerons seulement la mâture et le puits qui sert à remonter l'hélice dans la frégate anglaise, mais qui n'existe pas sur la *Gloire*. L'idée d'un puits qui permît de visiter l'hélice, de la changer au besoin ou de

la ramener à l'intérieur lorsque, le bâtiment naviguant seulement à la voile, elle oppose à sa marche un obstacle sensible, cette idée fut à l'origine très populaire aussi parmi nos officiers de marine. Quelques-uns des premiers vaisseaux qui chez nous furent armés d'hélice, le *Charlemagne*, l'*Ulm*, etc., furent aussi pourvus de puits. L'expérience cependant a fait voir que les occasions où le puits aurait pu rendre des services étaient excessivement rares, que, dans le beaucoup plus grand nombre des accidens qui arrivent d'ordinaire aux bâtimens à hélice, le puits ne peut leur être de presque aucune utilité, et que par contre il offre le défaut permanent et certain de nuire dans une proportion considérable à la solidité des bâtimens. Le puits, c'est en réalité une solution de continuité dans leur colonne vertébrale, et c'est un inconvénient qui est particulièrement dangereux sur des navires que leur système de propulsion affecte de mouvemens de vibration très marqués. Aussi la marine française a-t-elle abandonné le système des puits : les avantages à en espérer ne compensent pas les inconvéniens sérieux et inévitables qu'il faut en craindre. L'amirauté anglaise y persévère cependant.

C'est en suivant chacune son sillon que les deux administrations ont, l'une donné au *Warrior* la mâture d'un ancien vaisseau de 90 canons, et l'autre réduit la mâture de la *Gloire* aux proportions d'une simple mâture de fortune. Les Anglais n'ont pas adopté aussi franchement, aussi résolûment que nous, l'idée du navire à vapeur. Ils ont peine à abandonner la voile, sous l'empire de laquelle ils ont remporté tant de glorieuses victoires; et d'ailleurs la loi des retraites, qui agit chez eux avec infiniment moins de sévérité que chez nous, laisse encore à la tête de la marine anglaise une foule d'officiers qui, dans le temps de leur activité réelle, n'ont jamais connu que les navires à voiles. Ils ne peuvent pas se résoudre à les voir disparaître complétement, et ils emploient leur influence, qui est toujours grande, à conserver sur leurs vaisseaux tout ce qu'il est possible de sauver de voiles et de mâts. Il est cependant très douteux que cet attachement à la tradition soit raisonnable. Sans entrer dans le calcul de ce que la marche ou la navigation en temps ordinaire d'un bâtiment à vapeur et à grande vitesse peut perdre ou gagner à avoir ou à n'avoir pas de voiles, il est une série d'accidens qui se sont déjà reproduits assez fréquemment à bord des bâtimens à hélice pour donner tort aux amans trop exclusifs de la tradition, surtout s'il fallait considérer spécialement les choses au point de vue du combat. L'hélice, en imprimant au bâtiment sa vitesse, établit sur ses flancs un courant proportionnel à cette vitesse, et qui appelle sur les branches mêmes de l'organe tout ce qui peut

flotter le long du bord. Il en résulte que les objets sollicités par ce courant peuvent venir s'engager dans la cage de l'hélice et arrêter les mouvemens de cet organe vital. Les exemples d'accidens de ce genre sont assez nombreux, et même il a quelquefois suffi d'objets de très faibles dimensions pour les produire. Dans le démâtage de la frégate l'*Isly*, de 600 chevaux, on a vu l'un des bouts de corde que l'on avait dû couper et jeter en toute hâte par-dessus le bord venir s'enrouler autour de l'hélice et la condamner à l'inaction. Le beau temps revenu, on fit de vains efforts pour la débarrasser de cette entrave, si misérable en apparence. Même avec le secours de la cloche à plongeur, on n'y put réussir; il fallut renvoyer la frégate dans les bassins de Toulon. Aussi la *Gloire*, si elle se présentait au feu, ne le ferait-elle qu'après avoir amené sur le pont sa mâture et son gréement. C'est un parti qui semble être pris chez nous d'une façon définitive. Les Anglais n'ont pas encore adopté cette solution rigoureuse; mais, par un nouveau compromis entre l'esprit ancien et moderne, l'amirauté vient de décider que les bas mâts de ses nouvelles frégates seraient en fer forgé, au lieu d'être en bois. C'est un moyen de tourner la difficulté jusqu'à un certain point.

Ajoutons que l'expérience permet aujourd'hui de commencer à se faire une opinion sur le mérite relatif des deux bâtimens. La *Gloire*, armée depuis bientôt deux ans, n'a pas cessé de naviguer. Elle a fait trois voyages, aller et retour, à Alger, elle en a fait un à la voile en Corse; elle a fait de très nombreuses sorties du port de Toulon, et surtout par les mauvais temps, que l'on a recherchés comme occasions d'études et moyens d'éprouver les qualités nautiques de cette frégate. Nous ne dirons que la vérité simple en affirmant qu'il n'est pas une de ces épreuves dont elle ne se soit tirée à son honneur. A la mer, elle n'a rien perdu de la vitesse qu'elle avait donnée aux essais, et quoiqu'elle ait affronté les coups de vent les plus redoutables, comme celui par exemple où la mer furieuse démolit les parois de poulaine du vaisseau de 900 chevaux l'*Algésiras*, qui naviguait de conserve avec la *Gloire*, elle n'a pas fait une avarie qui l'ait forcée, même pour un seul jour, d'entrer au bassin ou au port. Elle est restée en tout temps, à toute heure, prête à tous les services dont on aurait voulu la charger. Le *Warrior* n'a pas subi autant d'épreuves. Après une course au large de quelques jours, il a fait cet hiver le voyage de Lisbonne et de Cadix, d'où il est revenu pour entrer au mois de mars dans le bassin de Keyham, où il se trouve encore en réparation. Nous ne connaissons pas assez exactement l'histoire de ce voyage pour pouvoir en parler avec certitude; nous savons cependant que l'effet produit dans l'opinion des marins anglais n'a pas été très favorable. Le *Warrior* est accusé d'avoir perdu au large une bonne proportion de la vitesse qu'il avait

accusée aux essais dans les eaux tranquilles de la rade de Portsmouth. On lui reproche d'avoir des roulis d'une amplitude extraordinaire, et qui réduisent à bien peu de chose la hauteur de batterie qu'il avait présentée dans le bassin; on lui reproche surtout de n'obéir que très mal à son gouvernail, et c'est pour remédier à tous ces défauts qu'il est aujourd'hui à Keyham.

Quoi qu'il en soit de ces considérations, il est certain que ces deux bâtimens, la *Gloire* et le *Warrior*, sont les deux plus formidables instrumens de guerre qui aient jamais flotté sur les océans. Doués d'une invulnérabilité relative, ils pourraient affronter avec toutes les chances de succès pour eux tout ce que les hommes ont su construire jusqu'ici de plus puissant. Leurs trente-six pièces auraient facilement raison des cent trente canons de la *Bretagne* ou du *Marlborough*. Une escadre composée de bâtimens de leur famille détruirait toutes les flottes en bois de l'Angleterre et de la France malgré la valeur et le nombre de leurs équipages, malgré la supériorité numérique des navires et des canons. Aussi les bâtimens cuirassés font-ils loi pour un certain avenir, et quelque chose qu'on leur reproche, quelques progrès nouveaux qu'on leur demande, quelques perfectionnemens que puisse recevoir encore la science de l'artillerie, c'est par le nombre des navires de ce genre qu'il faut désormais compter les ressources que possèdent non pas pour la guerre de chicane et de détail, mais pour les batailles navales, qui aujourd'hui comme toujours décideront du sort des guerres, les marines militaires des diverses puissances, comme autrefois on comptait par le nombre des vaisseaux de ligne.

C'est à ce titre que nous croyons intéressant pour le lecteur de connaître ce qui se fait en matière de navires cuirassés tant en France qu'en Angleterre :

La France possède armés, à flot ou en chantier, seize bâtimens cuirassés : la *Gloire* armée, la *Normandie* et l'*Invincible*, la *Couronne*, qui ont fait leurs essais, le *Magenta*, le *Solferino*, qui feront prochainement les leurs (1). En chantier et commencés seulement

(1) L'*Invincible* et la *Normandie* sont des reproductions exactes de la *Gloire;* cependant ces deux frégates ont donné dans leurs essais des vitesses supérieures à celle de leur aînée. On attribue ce fait aux perfectionnemens introduits dans la construction de leurs machines. Dans une traversée qu'elle a faite de Brest à Cherbourg, la *Normandie* a donné plusieurs lochs supérieurs à quatorze nœuds. Le *Magenta* et le *Solferino* devraient être qualifiés de vaisseaux plutôt que de frégates, car ils ont deux batteries couvertes portant une artillerie de cinquante canons. Ils sont complétement cuirassés à la flottaison et par le travers du faux pont, mais au-dessus de la flottaison avant et arrière ils ne le sont pas. Toutes leurs pièces cependant sont à l'abri. — La *Couronne* est sensiblement du même type que la *Gloire*, mais sa membrure et son doublage sont en fer, comme ceux du *Warrior*. Il y a trop peu de temps qu'elle navigue pour que nous puissions savoir si cette différence en aura produit une dans les résultats.

pendant l'hiver de cette année, nous avons la *Flandre*, la *Gauloise*, le *Magnanime*, la *Valeureuse*, l'*Héroïne*, la *Surveillante*, la *Guyenne*, la *Provence*, la *Savoie*, la *Revanche*, dont aucune ne pourra être lancée avant le courant de 1863. Il convient d'ajouter que dans l'état actuel de nos arsenaux et de notre industrie la construction et l'armement d'un bâtiment de ce genre, en supposant le travail ordinaire et régulier, demande environ deux ans.

Les bâtimens cuirassés que possède la marine anglaise sont : le *Warrior* armé, le *Black-Prince*, semblable au *Warrior*, et dont l'armement est très avancé, la *Resistance*, la *Defence*, l'*Hector*, le *Valiant*, dits corvettes de 600 chevaux de force et de 22 canons; l'*Achilles*, frégate que l'amirauté construit pour son compte à Chatham; le *Royal-Oak*, le *Royal-Alfred*, le *Caledonia*, l'*Ocean*, le *Triumph*, construits pour être des vaisseaux de ligne, que l'on rallonge de dix-huit pieds, et que l'on rase pour en faire des frégates, dont le déplacement sera de presque 7,000 tonneaux, dont les machines seront de 1,000 chevaux de force. C'est au mois de juin 1861 que cette conversion a été résolue. En outre le gouvernement a demandé à la chambre des communes et a obtenu le vote d'un crédit provisoire de 2,500,000 livres sterling destiné à la construction de cinq frégates cuirassées. Trois de ces navires, le *Minotaur*, l'*Agincourt* et le *Northumberland*, arrêtés, ont été adjugés à l'industrie privée et seront lancés en 1864. Ils seront des plus grandes dimensions, complétement cuirassés, d'un déplacement de 7,000 tonneaux, armés de 60 canons, pourvus de machines de 1,250 chevaux, et aménagés pour porter un approvisionnement de 12 à 1,500 tonneaux de charbon. La coque sera en fer comme celle du *Warrior*, mais la muraille de bois sera réduite de 20 pouces d'échantillon à 11, la différence étant rachetée par l'accroissement d'épaisseur des plaques, qui serait portée de 4 pouces 1/2 à 5 1/2. Le poids de la cuirasse serait dans ce nouveau système d'environ 2,000 tonnes. Toutefois l'amirauté s'est réservé dans un délai donné la faculté de pouvoir faire supprimer la muraille de bois pour la remplacer, ainsi que les plaques de 5 pouces 1/2 d'épaisseur, par d'autres plaques de 6 pouces 1/2. La résolution à prendre à cet égard dépend du résultat des expériences qui se poursuivent à Shoeburyness pour étudier la force de résistance du fer au canon. Les deux autres frégates que le parlement a permis de construire encore seront prochainement adjugées, et compléteront pour l'Angleterre un nombre de seize bâtimens cuirassés armés, à flot ou en construction. Ajoutons que le *Warrior* a été construit et armé en vingt mois, mais que sa construction a été retardée par les modifications qui ont été apportées au plan primitif pendant le travail.

A raison de ce fait, l'amirauté a dû renoncer à appliquer aux constructeurs les pénalités qui avaient été prévues dans le marché pour le cas où l'époque de la livraison excéderait certains délais, qui ont en effet été dépassés. Personne ne paraît douter en Angleterre que dix-huit mois doivent suffire à la construction et à l'armement de la plus grande frégate cuirassée.

Enfin, pour être complet sur ce point, il faut dire encore que la Russie fait construire une frégate cuirassée en Angleterre et en construit une chez elle, que l'active et puissante compagnie française des *Forges et Chantiers de la Méditerranée* a déjà livré à la marine italienne deux bâtimens de ce genre construits dans ses ateliers de la Seyne, et qu'elle en fait encore un autre pour l'Espagne, qui, de son côté, a mis aussi en chantier une frégate cuirassée; l'Autriche enfin construit dans ses arsenaux de Pola deux navires du même genre.

Pour compléter ce que nous avons à dire sur ce sujet, on trouvera peut-être qu'il conviendrait de parler du *Merrimac*, du *Monitor* et des bâtimens plus ou moins réellement cuirassés que les Américains viennent de construire, d'improviser presque. Nous ne pensons pas que cela soit nécessaire, ni même utile. Ce n'est pas que nous traitions avec dédain ce qui se fait de l'autre côté de l'Atlantique, bien au contraire. Il faudrait être insensé pour ne pas considérer avec un grand intérêt et presque comme un enseignement pour l'Europe l'immensité des ressources militaires et maritimes que les États-Unis viennent de produire tout d'un coup, avec une rapidité que très peu d'autres peuples certainement seraient capables d'égaler. Néanmoins, quelles que soient l'activité, l'industrie, la puissance dont les Américains aient fait preuve, il ne s'ensuit pas qu'en un an ils aient pu concevoir et exécuter des choses supérieures ou même équivalentes à celles qui sont en Europe le résultat des études et des travaux de plusieurs générations d'hommes spéciaux, parmi lesquels les talens n'ont jamais manqué. On le croit peut-être à Washington ou à New-York, mais ce n'est pas une raison pour que nous en soyons convaincus à notre tour. Nous comprenons l'intérêt que la rencontre du *Merrimac* et du *Monitor*, le forcement des passes du Mississipi, la destruction des navires cuirassés du sud par les canonnières en bois du commodore Ferragut, l'échec subi devant le fort Darling par les navires cuirassés du nord, ont excité dans le public ordinaire; il n'y a pas cependant, au point de vue technique, de leçon à tirer pour nous de ces événemens, pas même des faits et gestes du *Monitor*, quoique le constructeur, M. Ericson, ait dit dans une lettre peu gracieuse qu'il l'avait ainsi nommé comme un avertissement à l'adresse de l'Europe. C'est quelque

chose qu'il ne faut accepter qu'avec une très grande réserve, comme la véracité des bulletins militaires, qui était passablement contestée jusqu'ici, et que les bulletins datés des bords du Potomac ou du Wabash n'ont pas relevée à nos yeux. Ce qui fait honneur aux Américains dans cette circonstance, c'est la prodigieuse fécondité de ressources qu'ils ont déployée, c'est l'industrie avec laquelle, par exemple, les gens du sud, réduits aux moyens d'un arsenal ruiné, comme celui de Norfolk, étaient parvenus à composer tant bien que mal une armure au *Merrimac;* ce qui fait qu'on ne doit pas parler légèrement du matériel qui est en quelque façon sorti de terre aux États-Unis, c'est qu'en définitive ce matériel, conçu pour une guerre à poursuivre sur un territoire particulier, et exécuté avec une rapidité merveilleuse, a suffi pour de grandes opérations et pour de grands résultats. Voilà qui est juste et vrai; mais, auprès de nos *Gloires* et de nos *Warriors*, les *Merrimacs* et les *Monitors* ne pourraient que perdre énormément à la comparaison. D'abord ce sont des navires qui ne peuvent pour ainsi dire pas tenir la mer; en second lieu, ils sont armés d'une artillerie qui paraît presque plus capable de faire du mal à ceux qui l'emploient qu'à ceux contre qui elle est employée, comme on l'a vu à la dernière sortie du *Merrimac,* comme on vient de le voir encore devant le fort Darling à bord du *Nangatuck*. En troisième lieu, si l'artillerie de ces navires est fort inférieure à celle qui arme nos bâtimens européens, leur système défensif ne pourrait probablement pas non plus souffrir la comparaison avec nos plaques et nos cuirasses. Nous avons rappelé le sort des bâtimens cuirassés du sud qui auraient été détruits par des navires en bois; nous pouvons également invoquer l'exemple de ce qui vient d'arriver sur le James-River devant le fort Darling. Le rapport du lieutenant Jeffers, commandant le fameux *Monitor,* nous dit que son navire et la *Galena,* combattant les batteries de la terre à une distance qu'il estime à environ mille yards et l'un à côté de l'autre, ont été tous les deux atteints par les projectiles de l'ennemi, des boulets sphériques de huit pouces. Le *Monitor,* dit-il, a reçu trois boulets, un sur la guérite qui porte ses deux pièces de canon, les deux autres sur la cuirasse de ses flancs. Aucun de ces coups n'a traversé, mais les plaques en ont été *bended*, faussées, gauchies. Il suffit d'accuser de pareils résultats pour que plaques et artillerie soient jugées. Or plaques et artillerie ne sont pas seulement des détails, c'est aussi l'expression la plus certaine des qualités militaires du bâtiment cuirassé, et c'est un sujet qui mérite une étude particulière.

XAVIER RAYMOND.

DE

L'UNITÉ ORGANIQUE

DANS LES ANIMAUX ET LES VÉGÉTAUX

Études diverses d'anatomie comparée (1849-62) : I. *The Homologies of the human Skeleton*, by Holmes-Coote. — II. *Principes d'Ostéologie*, de Richard Owen. — III. *Le Squelette des Vertébrés*, par M. Charles Rouget. — IV. *Traité d'Anatomie descriptive*, t. Ier, par MM. Cruveilhier et Fée. — V. *De la Conformation osseuse de la tête*, etc., thèse soutenue à Montpellier en 1862 par M. C. Bertrand, etc.

En 1774, un anatomiste qui mourut jeune, mais dont le nom ne périra pas, Vicq-d'Azyr, présentait à l'Académie des Sciences de Paris un mémoire « sur les rapports qui se trouvent entre les usages et la structure des quatre extrémités dans l'homme et dans les animaux. » Condorcet, nommé par l'Académie pour lui rendre compte de ce travail, l'appréciait dans les termes suivans : « On entend ordinairement par anatomie comparée l'observation des rapports et des différences qui existent entre les parties analogues des hommes et des animaux, ou plus généralement de différentes espèces d'animaux. M. Vicq-d'Azyr donne ici un essai d'une autre espèce d'anatomie comparée qui jusqu'ici a été peu cultivée, et sur laquelle on ne trouve dans les anatomistes que quelques observations isolées : c'est l'examen des rapports qu'ont entre elles les différentes parties d'un même individu... Ainsi dans cette nouvelle espèce d'anatomie comparée on observe, dit M. Vicq-d'Azyr, comme dans l'anatomie comparée ordinaire, ces deux caractères que la nature paraît avoir imprimés à tous les êtres, celui de *la constance dans le type et de la*

variété dans les modifications. Elle semble avoir formé ces différentes espèces et leurs parties correspondantes sur un même plan qu'elle sait modifier à l'infini. »

Quatre-vingt-huit ans se sont écoulés depuis que Condorcet prononçait ces paroles mémorables, et non-seulement on a vérifié la constance du type annoncée par Vicq-d'Azyr, mais tous les naturalistes philosophes sont d'accord pour considérer l'ensemble du règne animal comme la réalisation infiniment variée de ce type idéal. Les lois auxquelles ces variations sont soumises ont été reconnues à leur tour, et l'embryologie, c'est-à-dire l'étude du développement des êtres, les a confirmées. Mais, avant d'arriver à la construction du type et d'exposer les lois de ses modifications, quelques définitions me semblent indispensables.

Il existe plusieurs genres d'anatomie : d'abord l'*anatomie descriptive* ou *topographique*, qui se borne à faire connaître la forme, la grandeur et les rapports des organes de l'homme et des animaux. La plupart de ces organes étant dérobés à notre vue par l'enveloppe commune du corps, le scalpel est nécessaire pour nous frayer un chemin jusqu'à eux. Quand il s'agit des végétaux, l'anatomie descriptive prend le nom d'*organographie*, car chez eux tous les appareils sont extérieurs; ce sont les bourgeons, les feuilles, les fleurs et les fruits. Aristote, dont la grande figure se montre à l'origine de toutes les connaissances humaines, avait déjà compris qu'il ne suffit pas de décrire les organes d'un animal isolé, mais qu'il faut les comparer à ceux des autres animaux, en saisir les analogies, en apprécier les différences, car ces analogies ou ces différences se traduisent littéralement par les aptitudes, les fonctions et les mœurs des animaux étudiés sous ce point de vue. L'anatomie comparée engendra l'*anatomie philosophique*, dont Vicq-d'Azyr et Condorcet furent les initiateurs, et bientôt après Bichat, anatomiste à la fois et médecin, établit les bases de l'*anatomie générale*. Dans cette science, l'identité d'un tissu est reconnue dans les différentes parties de l'organisme; ainsi l'on constate que les enveloppes du cerveau, du poumon, des organes digestifs, les poches membraneuses qui facilitent le jeu des articulations sont toutes de même nature, et Bichat leur avait imposé le nom de membranes séreuses, qu'elles ont conservé.

Le perfectionnement du microscope et l'emploi des réactifs chimiques ayant fourni les moyens de pénétrer plus profondément dans la structure des tissus végétaux et animaux, on a donné dans ces derniers temps le nom d'*histologie* à cette branche de l'anatomie générale qui nous fera connaître de plus en plus la composition intime des tissus vivans. Dans les plantes, les organes de la respiration et de la reproduction étant tous extérieurs, l'anatomie végé-

tale n'est, à proprement parler, que l'histologie, c'est-à-dire la connaissance des tissus qui composent les racines, les tiges, les feuilles, les fleurs, les fruits et la graine.

Toutes ces branches de l'anatomie se prêtent un mutuel appui : unies à la zoologie et à la botanique, qui classent les êtres organisés suivant leurs affinités naturelles, elles nous amènent à la conception d'une science générale de l'organisation et à la découverte des lois qui régissent l'ensemble dont nous faisons partie. Toutes ces lois peuvent se résumer en une seule, promulguée par Vicq-d'Azyr et Condorcet, la constance dans le type et la variété dans les modifications; mais cette unité résulte d'un certain nombre de lois secondaires que nous allons étudier dans leurs manifestations successives chez les végétaux et les animaux. Ces lois sont : la loi de symétrie, la métamorphose ou transformation des organes, leur balancement et la constance des connexions. Pénétrés de leur esprit, avertis de leurs conséquences, nous pourrons procéder à l'établissement du type animal et végétal. Le lecteur verra clairement alors quels sont l'état présent et l'avenir de nos connaissances dans la partie la plus philosophique et la plus élevée de la science générale des êtres organisés.

I. — LOI DE SYMÉTRIE DANS LES ANIMAUX ET DANS LES VÉGÉTAUX.

Tous les êtres organisés sont symétriques, c'est-à-dire composés de deux moitiés semblables; mais cette symétrie n'est pas la même dans toute la série des végétaux et des animaux. Considérez un végétal et supposez-le coupé en deux moitiés par un plan vertical. Quelle que soit l'orientation de ce plan, qu'il soit dirigé du nord au sud, de l'est à l'ouest, du nord-est au sud-ouest, peu importe; le végétal sera toujours partagé en deux moitiés symétriques. La même loi s'applique à la fleur, qui est la partie la plus apparente, l'appareil le plus compliqué du végétal. Examinez une fleur régulière, un lis, une renoncule, une rose, une primevère; un plan quelconque partagera toujours ces fleurs en deux moitiés égales, pourvu que ce plan passe par le centre de la fleur et soit perpendiculaire au plan d'insertion des pétales et des étamines. Cette loi s'applique également aux animaux qui composent le dernier embranchement du règne animal, les zoophytes ou rayonnés. Une étoile de mer, un oursin, une méduse, une actinie sont symétriques comme des fleurs régulières; comme elles, ils sont formés de parties qui semblent disposées suivant les rayons d'un cercle dont le centre correspondrait à celui de l'animal. Mais déjà dans les végétaux nous avons l'indice d'un autre genre de symétrie. Le plan de séparation des deux moi-

tiés semblables n'a plus une orientation quelconque, mais une direction déterminée. Prenez une fleur de sauge, de muflier, de digitale, de pois, de haricot, etc., une fleur irrégulière en un mot; elle ne saurait être partagée en deux moitiés égales que par un seul plan vertical passant par l'axe de la fleur; c'est la symétrie bilatérale. Dans le règne animal, elle domine les trois embranchemens supérieurs : les vertébrés, les annelés et les mollusques. Ainsi l'homme présente la symétrie bilatérale. Le plan qui le partage en deux moitiés semblables passe par le sternum, os placé au milieu de la poitrine, et par la colonne vertébrale. Ce plan est désigné sous le nom de plan vertébro-sternal.

Dans les végétaux, qui tous sont dépourvus d'organes intérieurs, la loi de symétrie est absolue et vraie pour les parties internes comme pour les parties situées en dehors. Il n'en est pas de même chez les animaux; évidente et vraie pour les parties extérieures et visibles, elle ne l'est pas pour les parties internes : ainsi les poumons, le cœur, l'estomac, le foie, les intestins, ne sont pas des organes symétriques et ne sont pas même symétriquement placés relativement au plan vertébro-sternal dans les cavités qui les renferment. La loi de symétrie s'applique uniquement aux organes des sens, aux membres organes du mouvement et au système nerveux, savoir : le cerveau, la moelle épinière et tous les nerfs du sentiment et du mouvement, en d'autres termes à toutes les parties qui nous mettent en rapport avec le monde extérieur. Les organes de la vie de relation, pour m'exprimer comme les physiologistes, sont donc parfaitement symétriques; mais ceux qui exercent des fonctions purement végétatives, tels que les poumons, le foie, la rate, l'estomac et le canal digestif, ne le sont pas. Dans le règne animal, la règle est absolue, et quelques exceptions, comme les poissons appelés *pleuronectes*, dont les deux yeux sont du même côté, ne sauraient l'infirmer.

A côté de la loi de symétrie vient se placer une autre loi, modification de la première, et que j'appellerai *loi de répétition*. Examinez une scolopendre, une sangsue, une chenille; n'est-il pas évident que ces animaux sont composés d'un grand nombre de segmens ou d'anneaux qui sont tous la répétition les uns des autres? Le premier anneau, celui de la tête et le dernier diffèrent seuls; les autres sont identiques de forme et de structure. Dans un homard ou une écrevisse, la ressemblance est moindre, mais elle existe. On la reconnaît encore dans le corps des insectes, toujours composé de trois portions semblables : la tête, le corselet et l'abdomen. Enfin, même dans les mammifères, même dans l'homme, la loi de répétition se manifeste. En effet, si l'on suppose un plan perpendicu-

laire à la colonne vertébrale et placé horizontalement à la hauteur des lombes, ce plan partage le squelette humain en deux moitiés, l'une supérieure, l'autre inférieure. Ces deux moitiés ne sont ni semblables ni symétriques, mais l'une est la répétition de l'autre. Les membres inférieurs sont la répétition des membres supérieurs, les os du bassin rappellent ceux de l'épaule, le coccyx est l'image du cou. La tête seule, attribut de la moitié supérieure, manque à la partie inférieure. Le parallèle se poursuit dans les détails, mais il nécessite des connaissances spéciales que je ne puis supposer chez la plupart des personnes qui prendront la peine de lire cette étude.

Le monde est régi par des lois mathématiques. Newton, qui nous a dévoilé celles qui règlent le cours des astres, appelait Dieu le grand géomètre. Il prévoyait que la structure des êtres organisés serait un jour ramenée à des lois également simples, également générales. Les planètes circulent autour du soleil en décrivant des ellipses; la parabole, route suivie par les comètes non périodiques, n'étant qu'un cas particulier de l'ellipse, celle-ci devient la figure géométrique fondamentale de la mécanique céleste. Dans le sein de la terre, les minéraux cristallisent en polyèdres suivant des lois immuables. Malgré leurs apparences si variées, tous ceux dont la composition chimique est la même ont une même forme primitive d'où dérivent les formes secondaires : ainsi l'on compte huit cents formes cristallines du carbonate de chaux; elles dérivent toutes du parallélipipède, forme primitive de cette substance.

La figure géométrique suivant laquelle sont disposées les parties qui composent les êtres organisés, c'est la spirale ou plutôt l'hélice, qui n'est qu'une spirale enroulée autour d'un cylindre. Cette spirale a été poursuivie dans le règne végétal par Alexandre Braun, Schimper et Bravais. Prenez une branche de poirier bien droite, un rameau dit gourmand, puis choisissez une feuille quelconque pour point de départ, et appelez-la zéro; comptez ensuite successivement les feuilles en montant et en les numérotant 1, 2, 3, 4; arrêtez-vous à la feuille 5, vous verrez que vous avez fait deux fois le tour de la branche, et que la cinquième feuille est placée directement au-dessus de la feuille zéro. C'est la figure appelée quinconce, et l'angle qui sépare une feuille de la feuille suivante est égal aux 2/5es de la circonférence. Les différentes pièces qui composent la fleur, savoir les sépales, les pétales, les étamines et les carpelles, sont également disposés en spirale; seulement cette spirale est tellement aplatie qu'elles semblent rangées sur autant de cercles concentriques. Lorsque les organes sont nombreux et rapprochés, exemple les rosettes des joubarbes (*sempervivum*), les grandes fleurs des composées,

telles que le tournesol (*helianthus annuus*), le fruit de l'ananas, les cônes des pins et des sapins, l'œil aperçoit d'abord plusieurs systèmes de spires; ce sont des spires secondaires, engendrées par une spire fondamentale ou génératrice. Dans les cônes des pins, cette spire est telle qu'après huit révolutions autour de l'axe, l'écaille numéro 21 vient recouvrir celle qui porte le chiffre zéro. L'angle qui sépare deux écailles consécutives est égal aux 8/21es de la circonférence. Ainsi nous retrouvons dans le règne organisé la constance des angles que l'on constate dans les cristaux réguliers, et ces feuilles, ces fleurs, ces écailles, qui semblent semées au hasard sur la tige, sont disposées suivant des lois géométriques invariables.

L'hélice domine également dans le règne animal; les piquans des oursins, les écailles des poissons et des serpens forment des spires continues ou discontinues autour du corps de ces animaux. Dans une foule de coquilles, l'hélice est si bien dessinée, que la géométrie a emprunté le nom de cette figure à la coquille du limaçon (*helix*), où elle se montre avec une évidence et une régularité qui frappent tous les yeux. Dans les mollusques à coquille hélicoïde, le corps même de l'animal est contourné en spirale; mais il obéit à la loi géométrique qui règle la disposition des appendices du tronc. Chez les animaux supérieurs, nous retrouvons encore l'hélice. M. Charles Rouget a montré que la disposition en spirales entre-croisées domine dans le système musculaire des animaux : on le reconnaît dans les muscles abdominaux de l'homme, dans la structure du cœur, des artères, de l'œsophage, de la vessie, etc., et sur le corps cylindrique des poissons cartilagineux, tels que les cyclostomes (lamproie, sucet, myxine). Dans tout le squelette des vertébrés, un seul os est tordu, c'est celui du bras; or il est tordu en hélice de 180 degrés ou d'une demi-circonférence dans les mammifères terrestres ou aquatiques, comme l'homme, le lion, le bœuf, le phoque, le dauphin; de 90 degrés ou d'un angle droit dans les chauves-souris, les oiseaux et les reptiles, tels que les tortues, les lézards et les grenouilles. Le narval, grand cétacé des mers arctiques, porte une dent longue souvent de 2 mètres; elle est contournée en hélice, et a servi de modèle à la corne frontale de l'animal fabuleux appelé licorne qui figure dans les armoiries de la Grande-Bretagne.

II. — MÉTAMORPHOSE OU TRANSFORMATION DES ORGANES.

La symétrie des êtres organisés et la disposition régulière des organes extérieurs sont deux points que nous considérons comme établis. Au premier abord, on est épouvanté du nombre et de la variété de ces organes : dans les plantes, les feuilles, les bractées,

les sépales, les pétales, les étamines, le fruit et la graine; dans les animaux, les pieds, les mains, les ailes, les nageoires, etc. Tous ces organes si variés peuvent se ramener à l'unité; tous ont pour base un seul et même organe qui se transforme à l'infini et s'adapte aux fonctions les plus diverses. Afin d'être mieux compris, je commence par le règne animal, et dans ce règne par la classe dont nous faisons partie, les mammifères. J'examine quelles sont dans cette classe les modifications du membre supérieur ou antérieur. Chez l'homme, c'est une main, organe de précision par excellence, se prêtant à toutes les exigences de la volonté, docile instrument de la pensée humaine pour l'accomplissement de toutes les merveilles des arts et de l'industrie. Cette main si parfaite se dégrade déjà dans le singe. Pourvu de quatre mains et non de deux pieds et de deux mains comme l'homme, le singe marche ou grimpe à l'aide de ses mains, tandis que chez l'homme la main n'est jamais un organe de progression, mais reste toujours au service de l'intelligence. Chez quelques singes (colobe, atèle), le pouce disparaît : c'est un degré de dégradation de plus; mais l'organe est toujours reconnaissable. Il ne l'est plus dans la chauve-souris. La main est devenue aile, et cependant sa structure n'a pas changé; le pouce est réduit à un simple crochet, les doigts, démesurément longs, sont unis par une membrane qui enveloppe tout le corps, l'organe de préhension est métamorphosé en une aile, et, sans rien créer de nouveau, la nature fait succéder à des animaux essentiellement grimpeurs des êtres dont la vie est exclusivement aérienne, car la chauve-souris ne peut ni marcher, ni grimper, elle ne peut que voler. Cependant tous ses caractères la rapprochent du singe et de l'homme. Sa place est marquée à la tête de la série des mammifères dont elle présente tous les caractères. Nous arrivons aux carnivores : ici plus de différence sensible entre les membres antérieurs et les membres postérieurs. L'extrémité prend le nom de patte; les doigts ne sont ni longs ni séparés, l'organe n'est plus un organe de préhension : un chat et un chien ne saisissent un objet qu'en le pressant entre leurs deux pattes de devant; leurs membres et leurs doigts sont des organes de progression, et ils marchent sur la pointe de leurs ongles. Chez l'ours, un talon imparfait permet une station verticale oblique dont la gaucherie excite les rires de l'enfant qui a déjà le sentiment d'une station verticale parfaite. La patte du chat, celle de l'ours, jouissent encore d'une grande mobilité, et par suite d'une certaine adresse : leurs membres antérieurs ne sont pas uniquement des organes de progression, mais servent encore à saisir et à fixer une proie. Il n'en est plus de même dans les ruminans et dans les solipèdes; chez un bœuf, un mouton, un cerf ou un cheval,

les membres sont de simples colonnes de sustentation; chez les premiers, elles se terminent par deux doigts, ce sont les ruminans à pieds fourchus, chez les autres par un seul, ce sont les chevaux et leurs congénères, l'âne, le zèbre, le dauw, etc.

Tous les animaux dont nous venons de parler sont terrestres ou aériens. Une dernière transformation les voue à une existence aquatique. Chez les phoques et les morses, les doigts, réunis par une membrane, sont devenus des rames, et dans les cétacés (marsouins, dauphins, baleines) de véritables nageoires; mais le squelette est toujours composé des mêmes os, mus par les mêmes muscles. Les fonctions ont changé, le type membre est resté immuable. C'est le même instrument, dont les formes et les usages ont seuls varié. Nous les retrouvons encore dans les oiseaux. Chez eux, les doigts ne se développent pas, mais ils sont remplacés par des plumes. Un oiseau vole, comme une chauve-souris, à l'aide de ses mains; mais le but est atteint par un artifice différent. Dans les reptiles, les membres se transforment de nouveau en organes de progression sur le sol ou de natation dans l'eau, mais ils poussent le corps sans le porter; de là l'allure de la reptation, qui consiste en ce que le ventre de l'animal traîne à terre, comme chez les tortues, crocodiles, lézards, grenouilles. Enfin dans le serpent les membres disparaissent, et l'animal marche à l'aide de ses fausses côtes, qui deviennent des organes de progression, tandis que dans les animaux supérieurs elles protégent les viscères contenus dans le bas-ventre. Chez les poissons, les membres reparaissent, mais sous une forme en apparence différente : ce sont des nageoires composées de rayons; ces rayons, ce sont nos doigts, et le bras de l'homme lui-même se compose de cinq rayons qui sont confondus en un seul os au bras, se dédoublent en deux à l'avant-bras, et ne deviennent parfaitement distincts que dans la main. Ainsi dans tous les vertébrés les membres sont construits sur le même type. Les exigences si nombreuses des genres de vie les plus variés, à la surface ou au-dessous de la terre, dans les airs ou dans les eaux, sont satisfaites par un même organe, identique au fond, mais méconnaissable à nos yeux corporels, par la variété des formes et la diversité des usages; l'œil de l'esprit peut seul les reconnnaître. L'homme, mécanicien vulgaire, fabrique un instrument différent suivant le but qu'il veut atteindre; la nature n'en fait qu'un, et se borne à le modifier suivant les besoins : elle est sobre de créations, prodigue de métamorphoses.

En veut-on d'autres exemples? Dans les animaux supérieurs, le nez est l'organe du sens de l'odorat; dans le cochon, le tapir, il devient un boutoir avec lequel l'animal fouille la terre; dans l'élé-

phant, il se prolonge en une trompe flexible, munie d'un doigt mobile, et son extrémité remplit les fonctions d'une main.

Rien de plus différent au premier abord que les enveloppes qui recouvrent le corps des mammifères; au fond, leur nature est identique, ce sont toujours des poils : agglutinés de différentes façons, ils forment les soies du sanglier, les piquans des hérissons et des porcs-épics, les écailles des tatous et des pangolins, les cornes nasales des rhinocéros ou frontales des bœufs, des moutons et des chèvres, les griffes des animaux carnassiers et les sabots des chevaux, et enfin les ongles des singes supérieurs, de l'homme. La queue, nulle chez l'homme et les singes anthropomorphes, devient prenante et remplit l'office d'une cinquième main chez les singes d'Amérique, les kinkajous, les sarigues, les caméléons, tandis qu'elle sert de base, de soutien, de véritable pied aux kanguroos et aux gerboises. Un organe ne se caractérise donc pas par son usage, car le même organe remplit les rôles les plus divers, et réciproquement la même fonction peut être accomplie par des organes très différens : ainsi le nez et la queue peuvent remplir l'office de la main; celle-ci à son tour devient une aile, une rame ou une nageoire. Aussi de Candolle disait-il dans ses cours : « Les oiseaux volent *parce qu'ils* ont des ailes; mais un véritable naturaliste ne dira jamais : Les oiseaux ont des ailes *pour* voler. » La distinction semble puérile : elle est réellement profonde. En effet, l'autruche a des ailes qui ne sauraient la soutenir dans les airs, mais qui accélèrent sa marche; celles du manchot sont des nageoires, et celles du casoar et de l'*apterix* de la Nouvelle-Zélande sont si peu développées qu'elles ne servent absolument à rien. Ces faits sont la condamnation des causes finales. Nous voyons en effet que les fonctions sont un *résultat* et non pas un *but*. L'animal subit le genre de vie que ses organes lui imposent et se soumet aux imperfections de son organisation. Le naturaliste étudie le jeu de ses appareils, et s'il a le droit d'admirer la perfection du plus grand nombre, il a aussi celui de constater l'imperfection de quelques autres et l'inutilité pratique de ceux qui ne remplissent aucune fonction. Goethe a si bien exprimé ces pensées que le lecteur me saura gré de lui traduire ce fragment d'un entretien qu'il eut avec Eckermann (1) dans la soirée du 20 février 1831.

« L'homme, disait-il, est naturellement disposé à se considérer comme le centre et le but de la création et à regarder tous les êtres qui l'entourent comme devant servir à son profit personnel. Il s'empare du règne animal et du règne végétal, les dévore et glorifie le

(1) *Gespräche mit Goethe*, t. II, p. 282.

Dieu dont la bonté paternelle a préparé la table du festin. Il enlève son lait à la vache, son miel à l'abeille, sa laine au mouton, et parce qu'il utilise ces animaux à son profit, il s'imagine qu'ils ont été créés pour son usage. Il ne peut pas se figurer que le moindre brin d'herbe ne soit pas là pour lui, et quand il ne reconnaît pas son utilité, il pense qu'elle se dévoilera plus tard. L'homme fait passer cette logique de la vie ordinaire dans la science et l'applique aux différentes parties dont se compose chaque être en particulier : il s'enquiert de l'emploi et de l'utilité de chacune d'elles. Ces petits raisonnemens peuvent se traîner pendant quelque temps ; mais bientôt l'insuffisance en devient manifeste par les contradictions qu'ils soulèvent. Les finalistes disent : « Les taureaux ont des cornes pour se défendre ; mais alors pourquoi les moutons n'en ont-ils point? et quand ils en ont, pourquoi sont-elles contournées en arrière autour des oreilles, de façon à ne pouvoir pas servir? » Il faut dire : « Le taureau se défend avec ses cornes parce qu'il les a. » S'enquérir du but, du pourquoi n'est pas scientifique; mais on peut se poser la question de savoir comment il se fait que le front du taureau porte des cornes. Cette enquête nous amène à étudier son organisation et nous apprend pourquoi le lion n'a pas de cornes et ne saurait en avoir. Les finalistes croiraient être privés de leur Dieu, s'ils n'adoraient celui qui a donné des cornes au taureau pour sa défense. Qu'on me permette d'adorer celui qui, dans la profusion des plantes qui couvrent la terre, en a créé une qui les contient toutes, et dans la profusion des animaux un être qui les résume tous, l'homme. Que l'on vénère si l'on veut celui qui a pourvu abondamment à l'alimentation du bétail et à la nôtre; moi, j'adore celui qui a doué le monde d'une force productive dont la millionième partie seulement, passant à l'état de vie, peuple le monde de créatures innombrables que la peste, la guerre, l'eau ni le feu ne sauraient détruire. Voilà mon Dieu (1). »

Les organes intérieurs des animaux subissent des métamorphoses analogues à celles des membres. Dans les mammifères, les oiseaux et les reptiles, les organes respiratoires remplissent la poitrine, l'air se précipite dans les poumons, et son oxygène se combine avec le sang. Les poissons plongés dans l'eau respirent l'air dissous dans ce liquide. Chez eux, les poumons n'existent plus comme organes respiratoires, mais ils constituent la vessie natatoire, sorte d'aérostat intérieur qui fait monter sans effort le poisson à la surface des eaux. Les poissons respirent par des branchies situées près de la

(1) Voyez sur les causes finales en physique et en météorologie un article de J.-B. Biot sur l'influence des idées exactes dans les ouvrages littéraires. (*Mélanges scientifiques et littéraires*, t. II, p. 1.)

tête. Cet appareil respiratoire extérieur, ce système branchial apparaissant pour la première fois dans la série des vertébrés, est-il réellement nouveau? Non; c'est l'appareil hyoïde qui, dans les mammifères, les oiseaux et les reptiles, se rattache aux organes du goût et de la voix. Chez le poisson, il supporte les branchies, vulgairement appelées ouïes, à la surface desquelles l'air dissous dans l'eau se combine avec le sang. Ainsi chaque organe s'adapte aux fonctions les plus variées, sans que sa nature et ses connexions soient changées.

III. — CONSTANCE DES CONNEXIONS ET BALANCEMENT DES ORGANES.

Les animaux étant tous construits sur le même type, tous doivent présenter l'ensemble des parties essentielles et fondamentales de ce type. Deux autres conditions, corollaires logiques de la loi de symétrie, forcent tous les êtres créés à rentrer dans ce moule géométrique. Ces deux autres conditions ou lois secondaires sont la constance des connexions et le balancement des organes. Quelles que soient les métamorphoses d'un appareil organique, ses connexions, ses rapports avec les parties voisines ne changent pas. Ainsi qu'un membre antérieur soit une main, un pied, une aile ou une nageoire, toujours il sera fixé à l'épaule, et les membres postérieurs seront également toujours attachés au bassin. Les exceptions ne sont qu'apparentes, et disparaissent devant une critique sérieuse. L'autre loi est celle du balancement des organes, formulée par Goethe en 1795 de la manière suivante : « Le total au budget général de la nature est invariablement fixé; mais elle est libre d'affecter les sommes partielles à telle dépense qu'il lui plaît. Pour dépenser d'un côté, elle est forcée d'économiser de l'autre; c'est pourquoi la nature ne peut ni s'endetter ni faire faillite. » Aussi, quand un organe se développe outre mesure, il faut que d'autres diminuent proportionnellement ou disparaissent tout à fait. Nous en verrons de nombreux exemples. Je les emprunterai d'abord au règne animal, car ils sont plus intelligibles et plus probans, pour deux raisons : la première, c'est que les fonctions sont plus variées, mieux accentuées que dans les végétaux; la seconde, c'est que, faisant partie nous-mêmes du règne animal, nous comprenons mieux des fonctions analogues ou identiques à celles de notre propre organisme. Nous savons par nous-mêmes, sans en pouvoir douter, qu'il est des organes qui n'accomplissent aucune fonction, tandis qu'ils ont une importance capitale chez d'autres espèces animales.

Voici mes preuves : la femme porte sur la poitrine les deux mamelles destinées à nourrir l'enfant nouveau-né. Chez l'homme, les

mamelles ne se développent pas, mais les deux mamelons existent, parce que, l'homme et la femme étant construits sur le même plan, les mamelles, développées chez la femme, devaient exister chez l'homme, au moins à l'état rudimentaire. Nous constatons que ces organes sont inutiles à l'homme, qu'ils n'accomplissent aucune fonction, mais l'unité de type voulait qu'ils fussent représentés, et ils le sont. Beaucoup de mammifères, les chevaux en particulier, peuvent secouer leur peau et chasser ainsi les mouches qui les incommodent; c'est un muscle membraneux attaché à la peau qui l'ébranle ainsi. Ce muscle ne manque pas chez l'homme, il est étendu sur les côtés du cou, mais il est sans usage; nous n'avons pas même la faculté de le contracter volontairement; il est donc inutile comme muscle, mais il est là comme une pierre d'attente, comme une preuve de l'unité de composition organique. Les mammifères dits marsupiaux, tels que les kanguroos, les sarigues, les thylacines, tous les quadrupèdes en un mot de la Nouvelle-Hollande, sont munis d'une poche située au-devant de l'abdomen et où les petits habitent pendant la période de la lactation; cette poche est soutenue par deux os et formée par des muscles. Quoique placé à l'autre extrémité de l'échelle des mammifères, l'homme porte et devait porter la trace de cette disposition qui, chez lui, n'est d'aucune utilité. Les épines du pubis représentent les os marsupiaux, et les muscles pyramidaux ceux qui ferment la poche des kanguroos et des sarigues. Chez nous, ils sont évidemment sans usage. Autre exemple : le mollet est formé par deux muscles puissans appelés les jumeaux, qui s'insèrent au talon par l'intermédiaire du tendon d'Achille; à côté d'eux se trouve un autre muscle long, mince, incapable d'une action énergique, et nommé plantaire grêle par les anatomistes. Ce muscle, ayant les mêmes attaches que les jumeaux, fait exactement l'effet d'un mince fil de coton qui serait accolé à un gros câble de navire. Chez l'homme, ce muscle est donc inutile; mais chez le chat et les autres animaux du même genre, le tigre, la panthère, le léopard, ce muscle est aussi fort que les deux jumeaux, et il contribue à rendre ces animaux capables d'exécuter les bonds prodigieux qu'ils font pour atteindre leur proie. Inutile à l'homme, ce muscle est donc très utile aux animaux dont nous parlons; mais il existe chez nous parce que tous les mammifères ont été construits sur un même type, dont chacun d'eux reproduit les élémens essentiels.

Les oiseaux sont munis d'une troisième paupière : elle se meut horizontalement devant l'œil et le défend contre l'impression trop vive des rayons lumineux sans abolir totalement la vue. La caroncule lacrymale qui occupe l'angle interne de l'œil humain est une trace de cette troisième paupière.

Je termine par un exemple encore plus significatif. Dans les animaux herbivores, le cheval, le bœuf, dans certains rongeurs, le gros intestin présente un vaste repli en forme de cul-de-sac appelé cœcum. Chez l'homme, ce repli n'existe pas, mais il est représenté par un petit appendice auquel sa forme et sa longueur ont fait donner le nom d'appendice vermiforme. Les alimens digérés ne peuvent pas pénétrer dans cet appendice étroit, qui est dès lors sans usage; mais si par malheur un corps dur, tel qu'un pepin de fruit ou un fragment d'os, s'insinue dans cet appendice, il en résulte d'abord une inflammation, puis la perforation du canal intestinal, accidens suivis d'une mort presque certaine. Ainsi nous sommes porteurs d'un organe qui non-seulement est sans utilité, mais qui peut devenir un danger sérieux. Indifférente aux individus, la nature les abandonne à toutes les chances de destruction : sa sollicitude ne s'étend pas au-delà de l'espèce, dont elle a d'ailleurs assuré la perpétuité.

Les organes que nous venons d'énumérer chez l'homme et que l'observation, l'expérience et le bon sens déclarent inutiles, ne le sont pas aux yeux du naturaliste, car ils proclament la grande loi de l'unité de composition; leur utilité est purement intellectuelle, ils ne sont pas des organes fonctionnant, mais leur existence est un enseignement fécond qui ne doit pas être perdu pour la philosophie.

Certaines parties ne s'atrophient ni ne disparaissent, mais elles s'unissent et se confondent avec d'autres; c'est le résultat des soudures ou des coalescences organiques. Souvent la soudure est évidente : les doigts de la patte du canard ou de l'aile de la chauve-souris sont unis par une membrane, mais restent visibles; ils ne le sont plus dans la rame d'un phoque, d'un dauphin ou d'une baleine, parce qu'une enveloppe commune les dérobe à notre vue, mais ils n'en existent pas moins. Sous la peau, on retrouve tous les os qui composent la main de l'homme et des autres mammifères. Dans les tortues, la peau s'endurcit et s'unit aux côtes, qui finissent par disparaître avec l'âge. Chez les cétacés et les poissons cartilagineux, l'organe auditif interne ou rocher est séparé du crâne; dans tous les autres vertébrés il est soudé avec lui, et semble faire partie de l'os des tempes : réciproquement l'œil, qui se meut librement dans l'orbite de la plupart des animaux supérieurs, est soudé avec lui chez certains poissons. Cet œil immobile et fixe participe seulement aux déplacemens du corps tout entier.

Les soudures comme les avortemens sont des piéges tendus à la sagacité du zoologiste. Semblable au mécanicien qui dirige les changemens de décoration d'un théâtre, la nature semble vouloir nous dérober le secret de ses métamorphoses continuelles et nous cacher

la loi de l'unité par la variété qui domine toutes ses transformations. Il faut être bien pénétré de cette vérité pour ne pas se laisser abuser par des apparences trompeuses : elles ne sauraient cependant égarer celui qui sait que ces forces plastiques n'ont rien d'arbitraire, et obéissent à des lois immuables comme celles qui président aux révolutions éternellement régulières des corps célestes. Parmi ces lois, nous placerons en premier lieu le balancement des organes, pour employer le mot consacré par Étienne Geoffroy Saint-Hilaire.

Le balancement des organes, avons-nous dit, est cette loi en vertu de laquelle une partie ne saurait prendre un grand développement sans que d'autres parties ou une autre partie diminuent de volume et disparaissent même totalement. Dans les serpens, les membres avortent; aussi le corps se prolonge-t-il pour ainsi dire à l'infini. Dans les sauriens (crocodiles, lézards), où les pattes existent, le corps est plus court, plus ramassé, et se termine par une queue plus ou moins longue. Chacun peut suivre cette diminution graduelle des membres correspondant à un allongement relatif du corps sur des animaux dont quelques-uns sont bien connus. Chez les lézards ordinaires, les pattes sont bien développées, le corps peu allongé, et la queue grêle et d'une longueur médiocre. Chez le *seps* du midi de la France, les membres sont très courts, le corps plus long et la queue plus grosse. Chez les bimanes, les pattes antérieures sont les seules qui persistent; chez les bipèdes, ce sont les postérieures. Dans le *pseudopus*, qui habite la Dalmatie, on n'aperçoit plus que les traces des membres postérieurs; le corps et la queue sont très longs. Enfin, dans l'orvet commun ou serpent de verre de nos bois, on ne voit plus de membres; ces membres sont cachés sous la peau; l'animal porte un sternum comme le lézard, mais son corps est cylindrique et allongé comme celui d'un serpent. Cet être problématique forme ainsi la transition entre les sauriens, reptiles pourvus de membres, et les véritables serpens, qui en sont complétement privés. Chez les grenouilles et les crapauds, le développement des membres, et surtout des membres postérieurs, se fait aux dépens de la queue, qui disparaît, et du corps, qui est encore plus ramassé que celui des sauriens. On peut voir la nature à l'œuvre : lorsque les têtards se métamorphosent en grenouilles, la queue diminue et s'atrophie à mesure que les pattes s'allongent.

Quand les membres postérieurs se développent outre mesure, comme dans les kanguroos, les gerboises, les hélamis ou lièvres sauteurs, les membres antérieurs deviennent si petits qu'ils n'atteignent plus le sol; l'animal saute sur ses pattes de derrière, et au repos s'appuie sur sa queue. Chez certains oiseaux, tels que l'au-

truche, le casoar et l'*apterix* de la Nouvelle-Zélande, l'énorme accroissement des jambes est balancé par le développement imparfait des ailes, qui sont courtes dans l'autruche et nulles dans le casoar et l'*apterix*.

Veut-on des exemples tirés de quelques parties spéciales, et non de l'animal tout entier? L'homme est le seul mammifère dont la main et le pied soient parfaitement distincts l'un de l'autre. C'est un fait de balancement des organes. A la main, les doigts sont longs, flexibles, et le pouce séparé; mais la partie appelée le carpe, qui joint la main à l'avant-bras, est composée de sept petits os unis entre eux. Au pied, organe homologue de la main, ces sept os existent également, mais ils sont beaucoup plus gros. L'un d'eux en particulier, le calcanéum, qui forme le talon, est représenté à la main par le pisiforme, dont le volume ne dépasse pas celui d'un pois. Les os du métatarse formant la plante du pied sont également plus gros et plus longs que ceux du métacarpe qui constituent la paume de la main. Le balancement des organes se manifeste par la brièveté relative des orteils, comparés aux doigts. Chez le singe, qui a quatre mains, le talon n'existe pas, et les doigts ont sensiblement la même longueur aux quatre extrémités; mais l'ours, qui marche sur la plante du pied, a les doigts de la patte antérieure relativement plus longs que ceux de la patte postérieure. Il peut saisir un bâton avec sa patte de devant, mais ne saurait le faire avec celle de derrière. Le cheval est un solipède; il marche sur un seul doigt, correspondant à notre doigt du milieu, et revêtu d'un ongle appelé le sabot. Ce doigt unique, très volumineux, comme chacun sait, est porté par un os, également unique, appelé canon. Ce canon, c'est un des cinq os métacarpiens de l'homme, des singes, des chauves-souris. Son volume est énorme, sa longueur considérable; aussi les autres métacarpiens sont-ils réduits à deux minces stylets effilés en pointe, et sans usage. Ces stylets représentent nos métacarpiens du doigt indicateur et de l'annulaire; quant à ceux du pouce et du petit doigt, ils ont complétement disparu. Ainsi ce doigt unique, en se développant outre mesure, a pour ainsi dire absorbé toute la substance que la nature destinait à la formation des cinq doigts dans les animaux supérieurs. Chez les ruminans (cerf, bœuf, mouton), il y a deux doigts et deux métacarpiens soudés. Dans le porc, il y en a quatre; mais chacun sait combien le volume relatif de ces doigts est moindre que celui du doigt unique qui forme le sabot du cheval.

Voici un exemple du même genre. La jambe d'un quadrupède se compose de deux os : le péroné en dehors, le tibia en dedans. Dans les marsupiaux, qui occupent les échelons inférieurs de l'ordre des

mammifères, les deux os sont de même volume. A mesure qu'on s'élève dans la série, le tibia devient plus volumineux, mais alors le péroné s'amincit; chez l'homme, le péroné n'est qu'une baguette qui se fracture aisément; chez le rhinocéros, le tibia est énorme et le péroné très grêle; dans la plupart des ruminans, celui-ci se termine en pointe et n'atteint plus le bas de la jambe. Chez le cheval, il se réduit à une espèce de poinçon de quelques centimètres de long, dans l'élan à un tubercule, et dans la girafe, le lama, le dromadaire, le bœuf, le chien et la biche, il disparaît totalement; mais dans ces animaux le tibia est énorme et l'on reconnaît que son développement s'est fait aux dépens du péroné. Le budget de la nature est donc constant, et elle ne saurait grossir un chapitre sans en diminuer un autre, ou les réduire tous proportionnellement à leur valeur relative.

Il est temps de montrer que ces grandes lois s'appliquent également au règne végétal. Linné les avait pressenties dans sa dissertation intitulée *Metamorphosis plantarum*; mais il était réservé à un poète de promulguer hardiment la loi de la métamorphose en botanique. Cet homme, ce poète, c'est Goethe. « Après Shakspeare et Spinoza, dit-il, Linné est l'homme qui a agi sur moi avec le plus de force. » Goethe avait l'habitude d'emporter la *Philosophie botanique* du grand naturaliste dans toutes ses promenades. Les lettres de Rousseau sur la botanique l'avaient également intéressé. Un séjour à Carlsbad, pendant lequel un jeune botaniste lui apportait chaque matin des plantes recueillies dans les montagnes environnantes, des chasses dans les grandes forêts de la Thuringe, tout contribuait à entretenir ce goût naissant pour la science des végétaux. Au printemps de 1786, lorsqu'il traversa les Alpes pour descendre en Italie, la vue de ces fleurs alpines écloses en quelques jours sur des pentes où la neige avait à peine disparu le remplit d'étonnement. Le contraste devint plus frappant encore par l'aspect de la végétation méridionale qu'il admira dans tout son éclat au jardin botanique de Padoue, le plus ancien de l'Europe. L'idée de ramener tous les organes des plantes à un seul type s'empara de son esprit. Ni les distractions du voyage, ni la tragédie du Tasse qui s'élaborait dans son esprit, ni les merveilles de l'art italien, ni les souvenirs de l'antiquité, ni les plaisirs faciles de Rome, ne purent le distraire de sa préoccupation scientifique. A son arrivée en Sicile, l'identité originelle de toutes les parties végétales était une vérité démontrée pour lui. D'un petit nombre de faits il avait déduit une théorie confirmée depuis par tous les botanistes et universellement admise. Tout le monde en effet reconnaît aujourd'hui que la feuille est l'organe fondamental de la plante, les autres ne sont

que des feuilles transformées. La fleur n'est qu'un bourgeon où les feuilles se sont changées en sépales, pétales, étamines et carpelles; ceux-ci sont les élémens du fruit, composé lui-même des feuilles repliées sur leur nervure moyenne et libres ou soudées, libres dans la pivoine ou l'ellébore, soudées dans l'orange et dans la pomme.

Comment le naturaliste reconnaît-il que tous les organes floraux ne sont que des feuilles transformées? Par deux méthodes : l'observation de l'état normal des plantes et l'étude des anomalies ou monstruosités. Je m'explique. Les feuilles colorées qui se trouvent dans le voisinage de certaines fleurs se nomment des bractées. Pour constater leur analogie avec les véritables feuilles, il suffit de voir qu'elles présentent d'abord la couleur verte, puis se teignent peu à peu d'une couleur différente, comme on le vérifie sur le *bougainvillea*. Les sépales du calice ne sont que des feuilles plus petites et plus rapprochées ou même soudées entre elles. Dans les gentianes et la nielle des moissons (*githago segetum*), si commune dans nos blés, cette identité est frappante. Le même raisonnement s'applique aux pétales. Dans un certain nombre de fleurs, celles des *cactus*, des lis d'eau (*nymphæa alba*), on ne sait où finissent les sépales et où commencent les pétales; donc les pétales sont des feuilles transformées. Dans les ornithogales, on reconnaît que les filets des étamines sont des pétales rétrécis, et les fruits des *asclepias*, des dompte-venin, du *sterculia*, des ellébores, des aconits, de la pivoine, sont évidemment des feuilles repliées sur elles-mêmes et portant des graines le long de leur nervure médiane.

Il existe des preuves d'un autre ordre. Quelquefois, pour des raisons qui nous échappent, la transformation ne s'opère pas : un sépale, un pétale, un carpelle restent à l'état de feuille. La nature trahit son secret, l'observateur la prend sur le fait, et constate l'identité essentielle de l'organe. Il n'est pas rare de voir sur les pivoines et sur les roses des sépales du calice rester à l'état de feuilles. Une rose double, une pivoine, un pavot, une renoncule double, sont des fleurs où presque toutes les étamines se montrent encore à l'état de pétales. La métamorphose ne s'est pas accomplie, et il suffit de les examiner avec une certaine attention pour y trouver tous les intermédiaires imaginables entre un pétale parfait et une étamine normale composée d'un filet et d'une anthère. On a vu des carpelles se montrer à l'état de feuille, et ainsi la transformation des organes végétaux se démontre par les cas nombreux où elle ne s'opère pas.

Goethe avait publié sa *Métamorphose des plantes* en 1790; elle ne fut pas comprise de ses contemporains : ils n'y virent qu'un jeu de l'imagination. Pour les littérateurs, c'était un poème en prose, pour les artistes une indication à l'usage de ceux qui composent des

arabesques. Personne n'y reconnut un travail scientifique moins aride que ne le sont ordinairement les ouvrages de cette nature, mais où quelques faits hardiment généralisés éclairaient la science d'une lumière nouvelle.

Linné et Goethe avaient prouvé la métamorphose des organes végétaux. De Candolle, dans sa *Théorie élémentaire* composée à Montpellier en 1812, établit la loi de symétrie et celles qui en découlent, le balancement des organes et la constance des connexions. Toute fleur est originairement symétrique, c'est-à-dire séparable en deux moitiés semblables, quelle que soit la direction du plan qui la coupe. Cependant il existe des fleurs irrégulières où la symétrie est bilatérale seulement. De Candolle prouve qu'elles sont originairement symétriques, mais habituellement irrégulières. Telle est la linaire des champs : sa corolle est personnée et munie de quatre étamines; cependant l'on trouve des pieds dont les fleurs reviennent accidentellement à l'état régulier ou symétrique; la corolle prend la forme d'un entonnoir, et la cinquième étamine se développe. Le genre *teucrium* ou germandrée se compose de fleurs irrégulières, comme toutes les labrées; mais il est une espèce, le *teucrium campanulatum*, dont la fleur est régulière, symétrique et munie de cinq étamines au lieu de quatre. L'état *normal* n'est donc point l'état *habituel*, pas plus en botanique qu'en zoologie. Tout organe rudimentaire accuse le développement exagéré d'un autre organe, et ce développement exagéré amène l'irrégularité; mais la loi du balancement des organes n'est jamais violée, le développement exagéré de la corolle des linaires et des germandrées est balancé par l'avortement de la cinquième étamine, qui n'est plus représentée que par un mince filet. Nous pouvons suivre la marche de ces avortemens et de ces hypertrophies. Tout le monde sait par ses souvenirs d'enfance que le fruit du marronnier d'Inde ne renferme qu'une grosse graine, rarement deux, plus rarement encore trois ou même quatre; mais coupez transversalement l'ovaire d'une fleur de marronnier pendant ou peu de temps après la floraison, vous trouverez trois loges renfermant chacune deux graines, en tout six graines. Sur ces six graines, cinq avortent, une seule se développe et devient énorme; l'avortement est constant, mais il n'en est pas moins anormal; l'état normal serait le développement égal des six graines. Ici encore l'état habituel diffère de l'état régulier que le naturaliste constate pendant la jeunesse du fruit.

Les organes atrophiés, c'est-à-dire incomplétement avortés, ont le même sens en botanique et en zoologie : ce sont des organes inutiles, sans fonctions, mais qui nous révèlent le plan symétrique dans la nature. Ainsi, dans la famille des scrofularinées, le bouillon-

blanc (*verbascum*) porte une fleur régulière et cinq étamines; dans les genres à fleur irrégulière, *chelone*, *scrofularia*, il n'y en a que quatre, mais le cinquième est représenté par un mince filet sans anthère. Les espèces dioïques, c'est-à-dire à sexes séparés, dans des genres où toutes les autres sont hermaphrodites, proviennent également d'avortemens constans; ainsi sur un pied tous les pistils avortent, sur un autre toutes les étamines. Le *lychnis dioica*, si commun dans les champs, en est un exemple bien frappant. Les palmiers-nains (*chamærops humilis*), qui sont également à sexes séparés, portent quelquefois des fleurs hermaphrodites, indices de l'état normal dans ces végétaux, quoique dans l'état habituel un pied ne produise que des fleurs mâles, un autre des fleurs femelles.

Les soudures ou coalescences d'organes sont encore plus communes dans les végétaux que dans les animaux. Tous les organes de la fleur ayant une identité originelle, tous n'étant que des feuilles transformées, on conçoit qu'ils s'unissent facilement entre eux; mais il est aisé de constater leur individualité. Dans une renoncule, une fleur de *magnolia*, un lis, toutes les parties de la fleur sont distinctes et séparées; mais dans une campanule, une fleur de *datura*, de tabac ou de *petunia*, on voit que le calice est formé de cinq sépales soudés par leurs bords: la corolle se compose aussi de cinq pétales unis en un seul tout, et les étamines sont également soudées avec cette corolle : elles sont soudées entre elles dans les mauves, les fleurs papilionacées, telles que le pois, le haricot, l'acacia commun, etc. Les fruits de l'aconit, de l'ellébore, se composent de carpelles séparés; ils sont réunis sous une enveloppe commune dans l'orange, dont chaque quartier est un carpelle. Dans les melons à côtes, les traces de la séparation originelle se voient encore à l'extérieur; elles ont complétement disparu dans le potiron, la pomme, la poire, le coing, etc. Quelquefois la soudure ne s'effectue pas : on trouve des corolles de campanule, de *petunia*, composés de cinq pétales; la nature nous livre son secret et nous confirme ce que l'inspection seule nous avait déjà démontré.

Situs partium constantissimus est. Les rapports des parties ne changent jamais, avait dit Linné dans sa *Philosophie botanique*; c'est la loi de la constance des connexions appliquée aux végétaux. Quelles que soient ses métamorphoses, un organe occupe toujours la même place, et sa situation nous indique sa nature. Quand un filet sans anthère se trouve à la place d'une étamine, nous savons que ce filet est la trace d'une étamine avortée. Cette fixité des rapports se rattache à la symétrie, qui sans elle ne saurait subsister. Ainsi, comme nous l'avons dit au début de cette étude, les mêmes

lois traversent pour ainsi dire les deux règnes, et méritent le nom de *lois générales du monde organisé.*

Admettrons-nous en botanique les causes finales que nous avons proscrites en zoologie? Imiterons-nous l'impertinence de ce roi d'Aragon qui prétendait qu'il eût donné de bons conseils à l'Être suprême, s'il avait été consulté au sujet de la création? Dirons-nous : La feuille est faite pour respirer, le calice et la corolle pour protéger les étamines et le pistil? ou, philosophes modestes, nous bornerons-nous à constater le rôle que ces organes jouent dans la nature sans préjuger le but du Créateur? Ce parti est le plus sage et le plus logique. En effet, la feuille remplit, il est vrai, presque toujours le rôle des poumons chez les animaux : elle respire, mais souvent ses fonctions changent sans qu'elle cesse pour cela d'être feuille. Ainsi dans le pois et les gesses (*lathyrus*) elle se termine en vrille, et devient une main qui suspend la plante aux corps environnans. Dans les orobanches, elle existe, mais ne respire plus : elle n'en est pas moins une feuille pour cela. Que dire des stipules, petits organes placés à la base des feuilles dans un grand nombre de plantes, s'épanouissant en limbe foliacé dans les pois et les gesses, se transformant en vrilles dans les melons, les courges, la bryone, et s'endurcissant en épines dans certains *acacias* de la Nouvelle-Hollande? Leur nature fondamentale ne change pas, mais leurs fonctions varient. On affirme que le calice et la corolle sont les organes protecteurs des étamines et du pistil, qu'ils assurent la fécondation, parce que la pluie fait crever les grains de pollen à mesure qu'ils s'échappent de l'anthère, et amène ainsi l'avortement du fruit et de la graine; mais d'abord un grand nombre de plantes sont dépourvues de corolle et même de calice. Ces enveloppes, lorsqu'elles existent, ne protégent pas toujours efficacement les étamines et le pistil contre la pluie. Je citerai les roses, les lis, les tulipes, les renoncules, les cistes, etc. Cette protection n'est réellement efficace que dans les campanules, où la fécondation s'opère avant que la corolle ne soit épanouie. Ce genre ne renferme que des plantes inutiles, et, par une antithèse difficile à comprendre, les végétaux les plus nécessaires à l'homme, ceux sur lesquels repose pour ainsi dire l'existence du genre humain, savoir les céréales, le riz, le maïs, la vigne, les arbres fruitiers, ont des fleurs dont les étamines ne sont nullement défendues contre les intempéries. Que de famines épargnées aux peuples des deux mondes, si les étamines des céréales eussent été protégées comme celles des inutiles campanules! Combien de fois la vigne, les pommiers, les poiriers, les cerisiers, les pêchers eussent donné des fruits, au lieu de rester stériles!

L'expérience directe confirme les données fournies par l'observa-

tion. On peut retrancher le calice et la corolle avant l'épanouissement de la fleur, et la fécondation s'opère néanmoins. Est-ce à dire que le calice et la corolle soient des organes inutiles? Oui, si l'on appelle inutile tout ce qui n'atteint pas un but pratique se rapportant aux besoins matériels de l'homme; non, si dans la nature on reconnaît le beau en même temps que l'utile. Les corolles sont la parure des plantes : elles embellissent tout de leur présence, comme elles remplissent l'air de leurs parfums; elles sont la manifestation esthétique du monde végétal, car l'homme n'a pas inventé le beau : il l'a trouvé dans la nature, où il existait avant lui et où il existerait sans lui. Lorsque les anciens, lorsque les Maures, et Raphaël après eux, ont voulu décorer des maisons, des palais ou des temples, ils ont choisi des plantes munies de feuilles et de fleurs, et ils les ont développées en arabesques, continuant ainsi par l'imagination les métamorphoses déjà réalisées par la nature. Les brillantes corolles de fleurs sont donc des organes inutiles dans le sens manufacturier de ce mot, mais non dans le sens artistique; elles sont inutiles comme les couleurs chatoyantes et les crêtes brillantes des oiseaux, comme le pelage varié du tigre, de la panthère et du zèbre, la crinière du lion, les couleurs irisées des reptiles et des poissons, et celles plus belles encore qui ornent l'aile des papillons. Vainement on prétendrait que ces couleurs ajoutent à l'attrait des sexes l'un pour l'autre; il n'en est rien. Cet attrait est aussi puissant chez le moineau que chez le paon, et je ne sache pas que les espèces à couleurs ternes multiplient moins que les autres.

Que les théologiens cessent donc d'invoquer les causes finales, et surtout qu'ils ne donnent plus au mot *utile* le sens étroit et matériel qu'ils lui ont attribué jusqu'ici, sous peine d'être condamnés à affirmer que le chêne-rouvre a été créé pour faire des planches, et le chêne-liége pour fabriquer des bouchons. Que leur pensée s'élève dans des régions plus sereines. Le monde organisé est un immense air varié dont le thème fondamental se retrouve au fond de toutes ses variations; de là résulte l'harmonie qui nous charme et nous pénètre d'admiration. L'homme n'est ni le centre ni le but de la création, mais seul il peut la comprendre et la plier à ses desseins. Parmi les êtres qui l'entourent, il en est d'utiles, de nuisibles et d'inutiles au point de vue pratique; aucun ne l'est au point de vue intellectuel, car tous les animaux, tous les végétaux sont la manifestation de la force créatrice, une réalisation du type idéal que la nature a reproduit sous mille formes diverses. C'est sous cet aspect que le monde doit être envisagé. Il n'est point d'être inutile, car il n'en est aucun qui ne nous apprenne quelque chose.

IV. — CONSTRUCTION DU TYPE VÉGÉTAL ET DU TYPE ANIMAL.

Tous les organes du végétal n'étant que des feuilles transformées, une plante peut se réduire à un axe formé par la tige et la racine et supportant une ou deux feuilles; le type se trouve donc réalisé au moment où la graine s'entr'ouvre pour donner issue à l'embryon. Tous les organes subséquens ne seront que la transformation des feuilles primordiales que le botaniste désigne sous le nom de cotylédons. Une plante simple n'a qu'un axe, un arbre est une réunion d'individus vivant sur un tronc commun; c'est un polypier végétal. Chaque bourgeon représente un individu. Le jardinier qui fait une bouture sépare un de ces individus du tronc commun et le met dans les conditions telles qu'il puisse subsister isolément et reconstituer à son tour une nouvelle agrégation, c'est-à-dire former un nouvel arbre.

La construction du type animal est loin d'être aussi facile. Si les animaux inférieurs se rapprochent des plantes, combien les êtres supérieurs, les mollusques, les annelés, et surtout les vertébrés, ne s'en éloignent-ils pas? Aussi ai-je besoin de faire un nouvel appel à la curiosité, mais aussi à la patience du lecteur. Je voudrais lui donner une idée des essais tentés par les anatomistes et les zoologistes philosophes pour construire ce type idéal sur lequel les animaux ont été façonnés. Leurs efforts ont porté jusqu'ici sur les vertébrés comme étant mieux connus, quoique plus compliqués. Le problème avait été posé par Condorcet : « examiner les rapports qu'ont entre elles les différentes parties d'un même individu pour en déduire ces deux caractères que la nature paraît avoir imprimés à tous les êtres, celui de la constance dans le type et la variété dans les modifications. » Vicq-d'Azyr avait indiqué la marche à suivre dans son mémoire sur la comparaison des membres. Leur analogie, reconnue déjà vaguement par les anciens, a été démontrée par cet illustre anatomiste, puis poursuivie jusque dans ses détails par Gerdy, Bourgery, Cruveilhier, Flourens, Owen, Holmes-Coote et l'auteur de cette étude. Il est universellement admis aujourd'hui que le bassin est la répétition de l'épaule, la cuisse du bras, la jambe de l'avant-bras, le tarse du carpe et le pied de la main.

Vers la fin du dernier siècle, une nouvelle analogie fut reconnue, celle de la tête avec les os qui composent la colonne vertébrale. Ici encore nous trouvons le grand nom de Goethe inscrit à l'entrée de cette voie nouvelle ouverte dans le champ de la science. Déjà, pendant son séjour à Strasbourg, en 1770, il avait suivi des cours d'anatomie,

et depuis cette époque, au milieu de ses travaux littéraires, l'étude de l'ostéologie comparée avait toujours conservé pour lui l'attrait le plus vif et le plus soutenu. Camper ayant énoncé l'opinion que la seule différence ostéologique entre l'homme et le singe consistait en ce que ce dernier avait un os intermaxillaire (1), tandis que l'homme n'en avait pas, Goethe, déjà profondément pénétré du principe de l'unité de composition des vertébrés, se met à l'œuvre, persuadé que cette différence n'existe pas. Loder, professeur à Iéna, l'aidait dans ses recherches, et en 1786 il prouva que l'homme avait un os intermaxillaire, méconnu avant lui, parce qu'il se confond avec les deux os maxillaires au milieu desquels il est enclavé. Plus tard, ses études et ses méditations sur la métamorphose des organes végétaux l'avaient préparé à l'une des plus grandes découvertes dont l'anatomie philosophique puisse s'enorgueillir. Au commencement de mai 1790, il était à Venise. Se promenant un jour au Lido, dans le cimetière des Israélites, son domestique ramasse un crâne de mouton, et le lui présente en riant comme une tête de Juif. Goethe regarde cette base de crâne blanchie par le temps, et tout à coup son analogie avec la colonne vertébrale lui apparaît; il a l'intuition que le crâne n'est qu'une continuation de la colonne vertébrale, comme le cerveau n'est qu'un épanouissement de la moelle épinière. Goethe ne publia pas immédiatement ses idées, mais il en fit part à ses amis, et en particulier à la femme de Herder, dans une lettre datée du 4 mai 1790. L'honneur de cette grande découverte lui revient donc; mais Oken a le mérite de l'avoir établie scientifiquement et généralisée dans le discours d'inauguration de sa chaire d'anatomie à Iéna, en octobre 1807. L'année suivante, un Français, Constant Duméril, reconnut l'analogie des muscles qui s'élèvent du tronc à la portion postérieure de la tête avec ceux qui unissent les vertèbres entre elles : il allait à son tour découvrir l'analogie de la tête avec les vertèbres; une plaisanterie l'arrêta. Cuvier, qui n'aimait pas les hardiesses, recevant Duméril à l'une de ses soirées, lui demanda en riant des nouvelles de sa *vertèbre pensante*. Duméril n'eut pas le courage de persister dans son opinion, de continuer ses recherches, d'accumuler ses preuves, et son nom ne se rattache que par un souvenir à l'anatomie philosophique. L'analogie de la tête et de la vertèbre est maintenant établie; mais, malgré les efforts des plus grands anatomistes, Spix, de Blainville, Bojanus, Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, Carus, Dugès, Owen et Virchow, le problème n'est pas résolu dans ses détails : on diffère sur le nombre des vertèbres crâniennes et l'assimilation des diffé-

(1) C'est l'os qui porte les dents de devant ou incisives.

rentes parties de la tête avec les différentes saillies qui hérissent une vertèbre ordinaire.

L'analogie des vertèbres et des os du crâne établie, on étudia dans le même esprit les autres parties du squelette; on ramena d'abord à la colonne vertébrale cette série d'os rangés au-devant de la poitrine qui constituent le sternum; celui-ci serait formé de vertèbres incomplétement développées et unies à la colonne vertébrale par les côtes. On vit que dans le crocodile le sternum se prolonge jusqu'au bas du ventre, et soutient des côtes abdominales dont les traces se retrouvent même dans l'homme. L'os hyoïde qui supporte la langue dans les vertébrés supérieurs, les branchies dans les poissons, n'est qu'une pièce détachée du sternum et placée à la partie antérieure du cou. Un animal vertébré se composerait donc en réalité de deux colonnes vertébrales, l'une postérieure complète, l'antérieure complète également dans les crocodiles, bornée à la poitrine dans les mammifères, nulle chez les serpens et les poissons où l'hyoïde est le seul os qui persiste. La mâchoire inférieure, organe de mouvement, est formée de deux côtes unies antérieurement; les muscles qui la meuvent et les artères qui la nourrissent rappellent les muscles et les artères des côtes pectorales. Dans les articulés, les organes masticateurs appartiennent également à ceux du mouvement. Sur un homard, sur une écrevisse, chacun peut voir une série d'organes graduellement modifiés qui forment la transition des pattes aux mâchoires; de là le nom de pattes-mâchoires qui leur a été donné.

Quelle est la nature morphologique des membres? Tel est le point le plus obscur de l'anatomie philosophique. Les uns ont voulu retrouver une série de vertèbres dans les différentes articulations du bras et de la jambe, d'autres les ont assimilées aux côtes; quelques-uns y voient un organe nouveau, et de même que dans les végétaux on distingue un axe, savoir : la racine avec la tige et des appendices tous formés de véritables feuilles ou de feuilles métamorphosées, de même l'animal peut se réduire à une colonne vertébrale pourvue d'appendices. La nageoire du poisson me paraît le type de cet appendice; elle est composée de rayons, comme la main de l'homme, mais chez celui-ci et chez les autres mammifères la main est portée par un manche articulé mobile qui constitue le membre. Dans les poissons inférieurs, tels que les lamproies, et dans les serpens les membres disparaissent et l'animal se réduit réellement à une colonne vertébrale munie de côtes.

Le naturaliste philosophe peut s'élever à une conception encore plus générale. Ces os, ces parties dures uniquement étudiées jusqu'ici ont-elles toute l'importance qu'on leur a donnée? Leur dureté, leur

inaltérabilité, la netteté de leurs formes faciles à décrire et à reproduire par le dessin n'ont-elles pas amené les anatomistes à leur attribuer une valeur exagérée? Sont-elles aussi constantes qu'on l'a dit, et le dépôt des sels calcaires qui les durcissent n'est-il pas souvent un fait accidentel, une circonstance secondaire? Les cyclostomes (lamproie, sucet, myxine) ne sont-ils pas entièrement dépourvus de squelette, tandis que chez les tortues la peau même s'endurcit? Ne voyons-nous pas la clavicule nulle ou ossifiée à tous les degrés chez certains rongeurs (porcs-épics, lièvres, lapins, cochons d'Inde)? Les os marsupiaux sont-ils autre chose que les tendons des muscles abdominaux pénétrés de phosphate de chaux? On trouve un os dans le diaphragme du chameau, du lama, du hérisson. Ces exemples, donnés avec beaucoup d'autres par le professeur Charles Rouget, amèneraient à concevoir un type animal uniquement composé de la trame élémentaire dont les tissus cellulaire, musculaire et osseux ne sont que des transformations. Un animal se réduirait donc à une cavité digestive entourée d'un sac musculaire pourvu d'appendices, de même que la plante se réduit à un axe portant des feuilles. Ce serait la plus haute abstraction à laquelle le naturaliste puisse s'élever, et l'animal comme le végétal seraient représentés par un type unique, celui de l'être organisé.

Les progrès ultérieurs de la botanique, de la zoologie, de la paléontologie, de l'anatomie comparée, de l'embryologie, dissiperont peu à peu tous les nuages, car chacune de ces sciences contribue pour sa part à la solution de ces grandes questions. Un nouvel horizon apparaît aux yeux des naturalistes, la doctrine de la fixité des espèces est ébranlée (1), personne ne croit plus que chacune d'elles descende d'un seul couple primordial. Darwin a montré qu'elles tendaient sans cesse à se modifier, et il n'a pas craint d'émettre cette idée hardie, que le type idéal de Goethe pourrait bien être un type réel dont le règne animal tout entier serait la réalisation matérielle infiniment variée. L'imagination recule devant une pareille conception; elle se refuse à croire que même des myriades de siècles aient la puissance de modifier à ce point la descendance d'un seul être organisé; mais l'énoncé seul de cette hypothèse montre combien l'idée de l'unité dans la variété s'est profondément imprimée dans la pensée de tous les naturalistes réellement dignes de ce nom.

CHARLES MARTINS.

(1) Voyez sur ce sujet une intéressante étude de M. Laugel dans la *Revue* du 1er avril 1860.

LA MAREMME TOSCANE

SOUVENIRS DE VOYAGE.

II.

L'INTÉRIEUR DU PAYS ET LES EXPLOITATIONS DE LA MAREMME.

O Italia, a cor ti stia
Far ai passati onor; chè d'altrettali
Oggi vedove son le tue contrade,
Nè v' è chi d'onorar ti si convegna.
(LEOPARDI.)

I. — LES MAQUIS ET LES IMMIGRANS. — LES HOUILLÈRES DE MONTE-BAMBOLI.

En quittant Montioni, je me dirigeai vers la vallée de la Cornia, parallèle à celle de la Pecora, par où j'étais arrivé. Mettant en pratique l'adage d'un vieux voyageur qui me disait qu'il ne faut jamais passer deux fois par le même chemin, si l'on veut voir toujours du nouveau, je piquai mon cheval de l'éperon et m'engageai à travers les hautes bruyères dans un sentier que je n'avais point encore parcouru. J'arrivai bientôt sur les bords de la Cornia, dont le lit, semé d'énormes cailloux et de blocs de rochers, témoignait de la violence du courant à l'époque des pluies. Les versans du fleuve sont formés de collines qui vont s'élevant davantage à mesure qu'elles s'éloignent. Elles se présentent avec leur manteau de myrtes, de genièvres et d'arbousiers. Point de plaines un peu étendues, point de ces reliefs légèrement ondulés qui, s'aplanissant à distance, offrent aux yeux l'immensité d'un vaste horizon; partout au contraire des lignes de coteaux courant en sens divers et bornant brusquement la

vue. Sur quelques hauteurs apparaît une vaste ferme; au milieu des maquis, on voit monter parfois la fumée d'une charbonnière. A côté est la cahute du travailleur qui veille à la combustion de sa meule. Tel est l'aspect général de cette partie de la Maremme toscane, et je fus frappé dès l'abord de la ressemblance de ces sites avec ceux de certains endroits de la Corse où l'on retrouve la même végétation sous un climat plus sain.

La vallée de la Cornia, dans laquelle je m'engageai, se termine à la mer par l'étang de Piombino : la rivière qui lui donne son nom arrose, en sortant des maquis, quelques plaines bien cultivées; mais mon but n'était pas de revenir vers le littoral, et je remontai le courant jusqu'à la hauteur du point où ce petit fleuve reçoit la Milia. Je suivis la nouvelle vallée ou, pour mieux dire, le chemin de fer qui la sillonne. Ce chemin dessert une mine de charbon, celle de Monte-Bamboli, que j'allais visiter. La mi-octobre était venue, et avec elle avait recommencé l'exploitation du combustible minéral. Je ne tardai pas à voir passer les wagons de houille descendant à la mer vers Torre-Mozza. Là le charbon est embarqué sur de petits navires qui le portent à Livourne, où on l'emploie dans les fabriques, et à Civita-Vecchia, où on l'expédie à l'usine à gaz de Rome. Les caboteurs portent aussi jusqu'à Gênes et à Naples la houille de Monte-Bamboli.

Sur une grande partie de la voie le long de laquelle je cheminais, les wagons descendent par leur propre poids, et j'assistais, en me garant, à la manœuvre des conducteurs du train. Ils serraient les freins au passage des courbes ou des endroits dangereux, et lâchaient les chars à toute vitesse quand le chemin était en ligne droite et la pente assez faible. Derrière le train, sur de vastes plateformes attelées au dernier wagon, venaient les produits de la Maremme : d'abord le charbon végétal faisant concurrence à celui des mines, puis les bois de chauffage et de charpente, les douelles pour les barriques, le tan. Un autre produit, emporté aussi par la voie ferrée, était la potasse, que l'on fabrique en grande quantité dans les maquis en lessivant la cendre des chênes dont on brûle sur place les troncs et les racines. Tout cela descendait vers la *marine* de Torre-Mozza, où de petits navires, ancrés à quelque distance du rivage, attendaient leur chargement. Le train marchait rapidement en raison de la pente de la voie, et sur un plateau où l'inclinaison trop faible ne pouvait plus permettre la libre descente, des chevaux attendaient les wagons.

Quand le train eut défilé, je repris ma course vers les mines, et j'entendis longtemps derrière moi le roulement des chars. Les rails semblaient servir de conducteurs au son, et le bruit métallique des essieux et des roues en fonte troublait seul la profonde solitude des

maquis. A ce bruit, les buffles noirs aux cornes recourbées, paissant en liberté dans la campagne, s'arrêtaient étonnés. Ouvrant leurs humides naseaux, ils dressaient une oreille attentive, tandis que de leur bouche entr'ouverte dégouttait la bave écumante. Cependant je ne tardai pas à rencontrer quelques ouvriers disséminés le long de la voie. C'étaient des terrassiers *aquilani* réparant les fossés et les talus du chemin endommagés par les dernières pluies. Ces rudes travailleurs, venus à pied de la province des Abruzzes, dont le chef-lieu est Aquila (ancien royaume de Naples), n'ont pas d'égaux dans leur métier en Italie. On ne saurait leur comparer en Europe que les terrassiers si renommés de la Belgique, qui ont été et sont encore occupés en France sur nombre de nos chemins de fer. Les Aquilani sont surtout employés en Toscane sur les grandes propriétés de la Maremme, où ils prennent part à l'entreprise des travaux d'irrigation ou de desséchement. Ils s'engagent pour une campagne, c'est-à-dire d'octobre à juin, et repartent avec l'apparition des fièvres. Ils vont par bandes, obéissant à un chef qui dirige le travail. Ils sont d'une grande sobriété, très économes, très doux dans leurs relations.

Avec les Aquilani, je rencontrai dans les maquis les charbonniers et bûcherons génois occupés auprès de leurs meules. Leur figure respire un air grossier, presque sauvage, qui contraste avec la douceur et la simplicité des Aquilani. Tandis que ceux-ci recherchent des habitations commodes, les charbonniers se bâtissent au milieu des bois des cahutes composées de troncs d'arbres retenus par des mottes de terre, véritables demeures de troglodytes. La face toujours noircie, la barbe en désordre, vêtus de haillons, ils n'inspirent qu'une médiocre confiance au chasseur ou au voyageur égaré qui tout à coup les rencontre. Cependant quelques-uns d'entre eux sont d'honnêtes travailleurs, si d'autres ne craignent pas de donner asile aux *birbanti*, et souvent d'opérer de compte à demi avec eux. Les Toscans de la Maremme ne font d'ailleurs aucune distinction et poursuivent d'un égal mépris tous les *Genovesi* et *Piemontesi* que leur métier de charbonnier amène chaque hiver dans les maquis. Les Piémontais répondent par l'indifférence à la mauvaise idée que l'on a d'eux, et dans leur solitude s'inquiètent peu de l'opinion des hommes. Travaillant à prix fait, ils ne demandent qu'à aller vite en besogne, pour gagner beaucoup et porter au plus tôt leurs écus au pays. Plus sobres encore que les Aquilani, ils ne vivent que de *polenta*, pâtée de farine de maïs.

Les mineurs de la Maremme, surtout ceux de Monte-Bamboli, appartiennent à une nationalité différente de celle des terrassiers et des bûcherons. Ce n'est pas le royaume de Naples ni le Piémont, c'est la Toscane elle-même qui les fournit. On les recrute au commencement de chaque campagne dans les montagnes de San-Mar-

cello et de Pistoie. Ils en descendent en foule chassés par les neiges et se répandent par toute la Maremme, où ils viennent prêter leurs bras aux compagnies minières et métallurgiques. Ce sont des travailleurs intelligens, joyeux, actifs. La *polenta* compose le fond de leur nourriture, mais ils ne dédaignent pas le *baccala*, sorte de morue sèche, et le *salame* ou viande salée. Ils boivent aussi volontiers du vin et de l'eau-de-vie. Ils parlent la belle langue de Dante avec une pureté rare et un accent qui passe, comme celui de Sienne, pour le meilleur en Italie. Fiers de cette distinction, il font peu de cas de leurs voisins les Lucquois, les Modenais, les Parmesans, qui ne parlent qu'un méchant dialecte, qui émigrent également pour la Maremme pendant l'hiver et s'y adonnent principalement au travail de la terre. Le sobriquet de *Lombardi* que leur appliquent dédaigneusement les Pistoyais rappelle les anciennes luttes de l'Italie, et équivaut, pour des oreilles toscanes, au nom malsonnant d'étranger lourdaud et grossier ou de barbare, comme on eût dit au temps de Rome.

C'est ainsi qu'en me dirigeant vers Monte-Bamboli et arrivé à ces mines, je passai en revue toute la population des ouvriers immigrans de la Maremme. Tous la quittent au mois de juin, emportant leur petit pécule vers le sol natal. Ils y vont revoir leur famille, faire leurs récoltes et procéder à leurs semailles. La plupart retournent ensuite se louer de nouveau tout l'hiver en Toscane, mais plusieurs parmi eux ne résistent pas longtemps à ce métier, car les fièvres de la Maremme, contre lesquelles ils prennent tous fort peu de précautions, font bien des victimes parmi les immigrans. Plus d'un qui a quitté ses montagnes à l'air pur ne doit plus les revoir; d'autres y rapportent les germes d'un mal qui les mine et les consume lentement.

Monte-Bamboli, où je venais d'arriver et dont j'apercevais depuis longtemps la maison d'administration perchée à mi-coteau et les puits de mine avec leurs cheminées fumantes, est un des lieux les plus malsains de la Maremme. Ici, comme dans tout l'intérieur du pays, les fièvres ne sauraient plus être attribuées à l'influence des marécages du littoral. Monte-Bamboli est en effet éloigné de 25 kilomètres de l'étang de Torre-Mozza, et certaines localités aussi insalubres sont encore à une plus grande distance de la mer, par exemple dix et quinze lieues. Elles sont d'ailleurs garanties par des chaînes de montagnes des vents qui soufflent de cette direction. Il est donc probable que la *malaria* ne provient dans ce cas que des émanations de l'humus; peut-être aussi l'état particulier de l'air entre-t-il pour quelque chose dans les maladies endémiques de ces pays boisés et toujours humides. Ainsi à Monte-Bamboli la vallée, fermée par de hautes montagnes, affecte une forme d'entonnoir;

elle n'offre pas assez de facilités à la libre circulation de l'air, et l'état hygrométrique de l'atmosphère augmente encore l'insalubrité de ce triste séjour, car le scorbut y fait ses ravages; c'est le seul lieu où cette épidémie ait été observée dans la Maremme. Enfin, comme si ce n'était point assez, le choléra est venu à différens intervalles porter l'épouvante au milieu de la population des mineurs, déjà si malheureusement décimée.

Trop fatigué pour continuer ma route, je m'arrêtai à Monte-Bamboli. Je demandai l'hospitalité au directeur de la mine, un Français, M. de Mailland, qui me reçut de la façon la plus cordiale. L'ingénieur, également un compatriote, me fit visiter tous les travaux, et nous parcourûmes une à une les différentes galeries souterraines de cette curieuse exploitation. Les mineurs, engagés deux mois à l'avance, étaient descendus de leurs montagnes neigeuses et arrivés presque tous à leur poste. Pendant que les uns abattaient la houille dans les nouveaux chantiers, d'autres réparaient les vieilles galeries qui avaient souffert pendant la suspension des travaux. Les ouvriers ont à lutter contre assez d'ennuis à la surface; à l'intérieur, comme pour établir une compensation, ils se trouvent heureusement préservés des trois ennemis du mineur, les éboulemens, les eaux et le gaz inflammable, qui, dans d'autres mines de houille, font chaque année tant de victimes. A Monte-Bamboli au contraire, le terrain est assez solide pour se soutenir de lui-même ou au moyen de quelques étais; les eaux intérieures sont peu abondantes et ne proviennent que de quelques infiltrations de la surface; enfin le *grisou* ne s'est jamais rencontré, et le charbon n'est pas sujet à s'allumer spontanément, comme dans certaines houillères.

Vaste nécropole d'animaux antédiluviens, ce gîte carbonifère renferme entre les feuillets de ses couches de schiste et de houille des restes d'ossemens fossiles. D'énormes pachydermes, dont les races se sont depuis éteintes, — les anthracothériums, les hippothériums, — vivaient en nombre dans ces parages à l'époque où se forma ce terrain, il y a des milliers de siècles. Leurs débris, restés sur place, ont fait la joie des géologues pisans quand le charbon a été découvert et la mine exploitée en 1840. MM. Savi et Meneghini ont reconstitué ces espèces, comme autrefois Cuvier, le père de la paléontologie, refit en entier le paléothérium, dont quelques os seulement avaient été retrouvés dans les plâtrières de Montmartre.

Pendant que j'étais à Monte-Bamboli, les recherches géologiques n'occupèrent pas tous mes instans. Le directeur, pour me distraire des sérieuses études et varier les soirées, appela quelques mineurs qui faisaient métier d'improviser des vers. Aux veillées de la cantine et le dimanche dans l'après-midi, devant les cahutes de leurs cama-

rades, ces poètes d'un nouveau genre, invoquant préalablement Apollon et réclamant pour eux-mêmes les honneurs du Capitole, récitent des *octaves* comme celles du Tasse, ou mieux les improvisent en chantant. Le dieu des vers et celui de la bouteille aidant, ils s'attaquent l'un l'autre dans une lutte poétique, car ces improvisations se font généralement à deux, et ils donnent libre cours à leurs chants, ni plus ni moins que les bergers des Bucoliques. Les improvisateurs de la Maremme ne font pas remonter si loin leurs traditions; mais ils conservent précieusement les *reali di Francia*, récits du temps de Charlemagne et des troubadours.

Un de ces poètes populaires dont les traits sont encore gravés dans ma mémoire est le Corse Agostino, devenu Toscan, grâce à son long séjour dans la Maremme. Traqué autrefois dans les maquis pour s'être livré aux violences de la *vendetta*, il s'était réfugié dans la péninsule, afin de n'avoir pas de compte à rendre aux tribunaux français. Agostino valait mieux que ne le promettaient son abord et sa figure sombre, sillonnée d'affreuses cicatrices. Fidèle gardien de la discipline, c'était lui qui allait par les maquis visitant chaque jour sur toute sa longueur le chemin de fer de Monte-Bamboli, dont on l'avait nommé surveillant. Il ne connaissait que son devoir, et le remplissait avec une énergie peu commune. Partout on regardait passer avec frayeur le Corse, — *il Corso*, — comme l'appelaient les gens de la Maremme. D'un courage à toute épreuve, Agostino défiait les *birbanti*. Chaque semaine, il était tenu d'aller à deux heures du matin recevoir de la diligence de Livourne, qui s'arrêtait à Torre-Mozza, les sacs d'écus destinés à payer les ouvriers. Porteur de plusieurs milliers de francs, il remontait la nuit seul le long du chemin de fer. La veille, il avait bien soin d'annoncer à tous la mission dont on le chargeait, voulant s'assurer, disait-il, si les bandits de la Toscane oseraient arrêter le Corse. Bien que sous le rude et fier insulaire on ne pût guère deviner le poète, Agostino se distinguait parmi les improvisateurs les mieux doués de la Maremme. Quand il avait bu quelques *bicchierini d'aqua vita*, ou une couple de petits verres de la célèbre anisette toscane de San-Marcello, il ne connaissait plus de rivaux. Tantôt il racontait une *vendetta* ou l'histoire du fameux bandit le roi Théodore, resté populaire dans toute l'Italie; tantôt, courtisan habile, il entreprenait l'éloge du directeur de la mine, faisant rimer *carbone* avec *patrone*, *ingeniere* avec *cavaliere*. Il chantait, jetant au vent des octaves multipliées avec une facilité singulière, au grand ébahissement des mineurs et des pâtres, auditoire ordinaire des improvisateurs toscans, et dont l'admiration enthousiaste pour le poète corse se témoignait par d'énergiques bravos.

J'aurais voulu suivre dans tous leurs détails ces luttes poétiques

au milieu des maquis; mais mon temps était limité, et je quittai bientôt Monte-Bamboli, me dirigeant vers Massa. Cette ville est l'ancienne capitale de la Maremme, d'où lui est venue l'épithète de *marittima*, accolée à son nom moderne. C'est aussi un moyen de la distinguer de Massa près Carrare, plus connue en France que la Massa de la Maremme, mais certainement moins curieuse.

Ayant renvoyé à Montioni le cheval qu'on m'avait prêté, j'enfourchai une mule au pied solide qui me fut offerte à Monte-Bamboli. La bonne bête connaissait si bien la route pour la faire d'ailleurs tous les jours, que je n'eus qu'à la laisser aller librement, la bride sur le cou. A pied, derrière nous, marchait Livorno, le *postino* ou estafette de la mine, qui chaque jour allait à Massa pour les dépêches et les provisions. Livorno devait son sobriquet au nom de sa ville natale. Il avait, paraît-il, quelque peu guerroyé en 1848, et avec les patriotes toscans contribué pour sa part à chasser le grand-duc, que les baïonnettes et les canons de l'Autriche ramenèrent quelques mois après à Florence. Bien qu'ayant porté le mousquet et fait don, à ce qu'il prétendait, car il était borgne, d'un de ses yeux à la liberté italienne, Livorno n'en était pas moins resté timide et peureux. On allait même jusqu'à prétendre que pendant la bataille il avait fait comme Sosie, qui avait fui sous les tentes,

> Et pris un peu de courage
> Pour les gens qui se battaient.

Aussi glissa-t-il prudemment sur la narration de ses campagnes, que je n'ai jamais pu lui arracher que par lambeaux, et préféra-t-il me faire le récit détaillé de la rencontre malheureuse de *birbanti* qui deux années auparavant l'avaient arrêté au milieu des maquis. Livorno me disait, encore tout tremblant, qu'ils lui mirent le couteau sur la gorge pour lui ôter toute idée de crier, et le dévalisèrent de tous les *francesconi* égarés au fond de ses poches. Ils lui enlevèrent ensuite sa montre, une sorte de globe en argent qu'il venait d'acheter au seul et unique horloger de Massa, et dont il pleurait encore la perte en me la racontant. Ces impudens coquins passèrent ensuite à la cantine de la mine, où ils achetèrent, comme de vertueux passans, de quoi aller faire *merenda*, c'est-à-dire un goûter dans les bois. Livorno prétendait que c'était la même troupe qui fut prise par les gendarmes quelques jours après cette équipée, conduite à Massa et jetée en prison. Malheureusement on oublia de fermer la porte de la geôle, et les bandits s'échappèrent. *Bisogna che campino!* dit le juge, heureux d'être délivré d'une affaire à instruire. Il faut bien que tout le monde vive! Ce dernier trait peint les mœurs locales, le *far niente* officiel.

Cependant nous étions sortis des broussailles, et nous traversions

une plaine aride qui s'étend le long des maquis. Devant moi, sur une hauteur, se dressait Massa, entourée de ses vieilles murailles crénelées. De distance en distance s'élèvent des tours encore debout; deux portes donnent entrée dans la ville. Malgré le dicton maremman, improvisé par quelque poète du lieu dans un accès de fièvre :

Vedi Massa
E passa,

je vis Massa, et je ne passai pas. Je gravis, au pas ralenti de ma monture, le chemin en escalier qui conduit à l'une des portes, et je foulai bientôt les larges dalles de la grande rue où reluit l'enseigne de l'*Albergo del Sole*. Pendant que Livorno, habitué des lieux, conduisait la mule à l'écurie, je commandai le déjeuner, et j'allais, en attendant, jeter dans la ville mon coup d'œil de nouvel arrivant.

II. — MASSA ET SES MINES DU MOYEN AGE. — LE CHATEAU DE LA PIA.

Massa-Marittima, au moyen âge *Massa Metallorum* ou Massa aux mines, date de la plus haute antiquité. Quelques archéologues prétendent qu'elle occupe l'emplacement de Vetulonia, l'une des anciennes capitales de l'Étrurie du centre, et qui fut avec Chiusi (le *Clusium* des Latins et le *Camars* des Étrusques) la résidence du roi Porsenna, ce fier ennemi des Romains. Si cette prétention est peu fondée, il est au moins certain que cette cité n'est autre que la colonie romaine *Massa Veternensis*, déjà très puissante sous Auguste. Je ne vis lors de mon passage aucune ruine de cette époque; mais la république du moyen âge, jadis si fameuse, m'apparut presque intacte. La cathédrale, de style roman, est du commencement du XIIIe siècle. Elle rappelle ces anciennes églises d'Italie bâties de pierres de différentes couleurs, où le noir et le blanc se marient d'une façon si heureuse. De vieilles maisons d'une imposante architecture, aux fenêtres cintrées soutenues sur les côtés et coupées au milieu par de sveltes colonnettes, se remarquent aussi dans les rues principales et sur la grande place de Massa : c'est en petit ce que l'on retrouve à Pise, Lucques, Sienne et Florence. Comme dans ces villes, des murailles épaisses munies de créneaux avec de larges fossés à leur base, des portes massives roulant sur leurs gonds de fer et fermant des ouvertures pratiquées dans de grosses tours d'où pleuvaient contre les assaillans les pierres et les flèches, tout rappelle les longues luttes du moyen âge et ces ardentes rivalités de ville à ville qui sont loin d'être éteintes de nos jours, bien que les républiques italiennes soient tombées.

Massa, célèbre au moyen âge par les richesses qu'elle tirait de son sol, si fécond en productions minérales, se mêla pour une large part

aux guerres intestines de cette époque. Elle eut à résister aux nombreuses attaques des républiques voisines, Volterra, Pise et Sienne, jalouses de sa prospérité. Elle se défendit vaillamment; mais enfin, vaincue par le nombre, elle fut conquise par Sienne, qui avait déjà soumis Volterra, comme elle-même devait enfin être subjuguée par Florence.

La cité massétane comptait dès l'an 1200 plus de vingt mille habitans dans ses murs; elle était alors, comme elle l'est aujourd'hui encore, le siége d'un évêché. Elle avait un hôtel des monnaies, et, puissante par l'exploitation du fer, du cuivre, du plomb et de l'argent, aussi bien que par celle du soufre et de l'alun, elle l'était aussi par son commerce. Les relations de ses marchands s'étendaient au loin, et ils envoyaient jusque sur les places d'Allemagne et celles des Pays-Bas, Anvers notamment, les produits de leurs usines métallurgiques. Le prix du cuivre de Toscane réglait même le cours des marchés. Massa eut aussi la gloire de fournir des mineurs à divers souverains, et en 1326 elle en envoyait jusqu'à cent à la fois au duc Charles de Calabre, fils du roi de Naples, Robert le Sage. Ce n'est pas que le duc eût des mines à exploiter; mais, engagé dans une longue guerre, il avait des retranchemens à ouvrir et des forteresses à détruire, et pour cela il avait demandé cent mineurs à la république massétane.

Je rencontrai à Massa un vieil ingénieur autrichien, le vénérable M. Rovis, que les fièvres paludéennes ont depuis peu enlevé à la science et à ses amis. Il me fit un accueil tout paternel, me donna nombre de détails curieux sur les anciennes mines de Toscane, et, malgré ses quatre-vingts ans, m'accompagna lui-même dans celles dont il avait repris l'exploitation après cinq siècles d'intervalle. Peu communicatif, comme la plupart des Allemands, M. Rovis vivait solitaire; il passait auprès des crédules habitans de la Maremme pour une espèce de magicien. Chacun se rappelait l'avoir vu arriver à Massa trente ans auparavant, et depuis lors il paraissait toujours avoir le même âge. On se disait tout bas qu'il avait été officier du génie en Autriche et exilé en Italie pour des motifs restés secrets. Complétement indifférent à ce qu'on pouvait penser de lui, M. Rovis s'entourait de paperasses, étudiant avec le soin jaloux d'un antiquaire les anciennes mines du territoire massétan. Il essayait d'en retrouver les plus célèbres, et prétendait avoir mis la main sur celle de *la Regina*, qui fit vers l'an 1294 la fortune de l'évêque de Massa, auquel la commune l'avait inutilement disputée. Quelques ouvriers de ses mines approchaient seuls le vieil ingénieur; il voulut bien sortir pour moi de son silence habituel et de son mystérieux mutisme, et plus d'une fois nous partîmes le matin à cheval pour aller visiter ses usines, et ne rentrer que le soir à la ville. Le prudent

vieillard mettait sa bête au pas, mais il causait tout le long du chemin, et le charme de son instructive conversation rompait l'ennui d'une marche aussi lente.

Les anciennes mines exploitées par la république de Massa, que me fit visiter M. Rovis, me remplirent d'étonnement, comme celles des Étrusques, que j'avais parcourues à Campiglia. Les exploitations du territoire massétan indiquent une connaissance plus parfaite du terrain; on devine que la science va se faire, que la géologie est sur le point de naître. Ces travaux, étant beaucoup plus récens, offrent également au visiteur des moyens d'étude que ne leur présentent plus les premiers. Ainsi on a retrouvé dans les galeries du moyen âge les pics en fer à tête carrée et à pointe acérée dont se servaient les mineurs pour abattre la roche, et les sacs en peau de chamois dans lesquels on portait le minerai. Dans les chantiers, la lampe fumeuse du travailleur a laissé une trace encore visible le long des parois. Autour des *fronts de taille* disparus, on aperçoit toujours la marque formée par les bûchers que l'on allumait du samedi soir au lundi matin pour *étonner* la roche et en rendre l'abatage plus facile. En d'autres endroits, les câbles qui servaient à monter le minerai ont produit au ciel des galeries, à l'entrée, une suite de stries profondes, effet de l'usure. Ces sortes de cannelures indiquent un travail de plusieurs siècles, et c'est ainsi que, dans les vieux cloîtres, la margelle du puits au milieu de la cour est marquée sur tout son pourtour de vides semblables, occasionnés également par le passage des cordes longuement répété.

Je remarquai dans ces anciennes mines la trace laissée par le pic sur les parois des galeries; mais j'avais déjà observé ce fait dans les chantiers étrusques de Campiglia, antérieurs à ceux de Massa d'un si grand nombre de siècles. Je n'eus donc pas sujet de m'étonner cette fois si, sur quelques points, le travail ne semblait dater que d'un jour, tant les marques étaient encore nettes et distinctes. Comme à Campiglia, je retrouvai en place les étais de bois soutenant le toit des galeries, ainsi que les murs en pierre destinés à remblayer les vides; comme à Campiglia, les eaux dégouttant du plafond de ces souterrains ont formé des stalactites, mais ici elles se sont facilement rejointes à cause des dimensions moins considérables que présentent les travaux. Ces colonnes naturelles arrêtent en plus d'un endroit la marche du visiteur, et semblent placées là à dessein pour l'avertir de l'ancienneté de ces exploitations.

Quelques-unes des galeries que je visitai ont une direction rectiligne sur une très grande longueur, comme nos tunnels de chemins de fer : elles offrent partout les mêmes dimensions; enfin un petit canal est ménagé latéralement avec une pente uniforme pour l'écoulement des eaux au dehors. Tous ces détails indiquent une grande

habileté dans les travaux de mines et la pratique d'instrumens de précision, comme le niveau, l'équerre d'arpenteur et la boussole, que les Étrusques ne connaissaient pas. Il y a mieux : les mines étaient réglementées à Massa avec un soin minutieux, comme elles le sont aujourd'hui dans les gouvernemens centralisés, par exemple en France. La loi massétane des mines, qui remonte au moins à l'an 1200, formait le quatrième chapitre du code de la république, et j'ai vu à Florence, à la bibliothèque des Uffizi, un très beau manuscrit de ce code. Il est sur parchemin, en forme d'in-folio, splendidement recouvert d'une reliure en maroquin rouge du Levant. On peut dire que c'est la dernière édition, car il date de 1325. L'écriture est une belle gothique; les premières lettres de chaque page sont ornées et peintes, et le latin souvent macaronique. Ce recueil de lois est dans tous les cas une œuvre des plus remarquables, non-seulement pour le temps où il a été produit, mais encore pour notre siècle. C'est ainsi que dans le code des mines le législateur a prévu avec une sollicitude remarquable tous les cas possibles d'une exploitation minérale. J'ai même rencontré en Toscane un plaisant avocat du barreau de Livourne qui prétendait que Napoléon, quand il promulgua la loi des mines de 1810, s'était non-seulement inspiré de la loi massétane, mais n'avait fait que la copier. Les jaloux Italiens nous accusent du reste de bien d'autres plagiats; la difficulté pour le cas présent est qu'au commencement de ce siècle le manuscrit de Massa, dont on soupçonnait seulement l'existence, n'avait pas encore été retrouvé. Il n'a été déchiffré que tout récemment, en 1853, par M. Bonaini, alors surintendant des archives grand-ducales, qui a mis gracieusement le code original à ma disposition. Il faut s'armer d'une grande patience et ne pas trop s'effrayer des abréviations et tournures latines du moyen âge, si l'on veut y lire un à un les quatre-vingt-six articles composant la loi des mines de Massa.

Tous ces articles sont également dignes d'attention; mais ce n'est pas le lieu de les citer. Disons seulement, en réponse à l'avocat livournais, que Napoléon, s'il avait eu connaissance de la loi massétane, s'en serait certainement mieux inspiré. Ainsi il est triste de le dire, mais les articles du code massétan annoncent des principes de libéralité et d'intelligente protection dont la loi française est loin de faire preuve envers l'industrie minérale et métallurgique du pays. Chez nous, tout procède par longues enquêtes, par instructions successives qui fatiguent le demandeur. A Massa, dans les trois jours de la demande ou de la découverte, une mine était concédée (1). Des

(1) Le grand principe de la loi massétane est que la *propriété du dessus n'emporte pas la propriété du dessous*, principe opposé à celui du droit romain et proclamé pour la première fois en France par Mirabeau devant l'assemblée nationale. C'est à la suite

fonctionnaires spéciaux, les ingénieurs de la république, veillaient à l'exécution de la loi, à la délimitation des concessions, à l'écoulement des eaux intérieures, au bon entretien des chemins; ils dressaient même des états statistiques, mais tout cela sans gêner ni molester les exploitans. La durée des travaux et des chômages était prévue. Les procès, au lieu de traîner en longueur, étaient soumis à des juges compétens, je veux dire à des hommes du métier, à un tribunal des mines enfin, comme il en existe aujourd'hui en Allemagne. Vingt-cinq jours après la nomination des experts, le procès devait être terminé. Celui qui avait découvert une veine minérale ne devait pas tenir le fait caché sous peine d'être noté d'infamie pendant dix ans. On le peignait en effigie sur le palais de la commune et souvent en caricature, par exemple la tête en bas et coiffée d'une mitre. C'était au moyen âge, dans les républiques italiennes de Toscane, la plus grande note d'infamie que l'on pût infliger à un citoyen. On vouait ainsi à la malédiction de tous et pour longues années le nom de l'ennemi public.

L'organisation des sociétés d'actionnaires, les cas de déchéance des concessions, tout avait été fixé par le législateur jusqu'à la révision de la loi et aux additions successives à y apporter, car en pareille matière l'expérience éclaire tous les jours. Les usines métallurgiques avaient été réglementées comme les mines; on avait veillé à l'alimentation régulière des fonderies en minerais et combustibles; enfin des essayeurs nommés par la république devaient analyser les métaux produits. Le degré de *fin* exigé notamment pour le cuivre, surtout quand on l'expédiait à l'étranger, fait honneur à l'habileté des fondeurs massétans, au moins aussi pratiques dans leur art que nos fondeurs modernes. Ce fait peut servir à expliquer le renom que le cuivre de Massa avait acquis sur les marchés européens.

Telles sont les dispositions générales de la loi massétane. C'est le plus ancien code de mines connu; il est même antérieur aux lois analogues de Wenceslas, roi de Bohême, que les Allemands lui opposent à tort. Aussi, en parcourant le manuscrit si religieusement conservé à Florence, n'ai-je pu me défendre d'un vif sentiment d'admiration pour cette petite république de la Maremme qui, à une époque de troubles continuels, avait si bien ordonné et son exploitation souterraine et la fusion des métaux. Les cinq chapitres des *Statuts et Règlemens de la cité de Massa*, dont le quatrième a trait à la loi des mines, sont du reste tous également dignes de mention, et le code massétan, œuvre tout originale, forme dans la législation des peuples du moyen âge un monument des plus curieux.

du discours du grand orateur, le dernier qu'il prononça et l'un de ses plus éloquens, que fut promulguée la loi des mines de 1791, qui a précédé celle de 1810.

Les chantiers de M. Rovis ne furent pas les seuls que je visitai aux alentours de Massa, et je n'avais qu'à marcher au hasard hors de la ville pour y rencontrer d'anciennes excavations. Souvent les noms mêmes des localités, tels que *Campo alle Cave* ou le champ aux mines, *Serra Bottini* ou la montagne des puits, préviennent le promeneur. En ce dernier point, les anciennes ouvertures se rencontrent en si grand nombre, que souvent les déblais extraits des unes et des autres se mêlent à la surface. Le sol est percé comme une écumoire, et sur un plan que me montra le géomètre de ces mines les puits étaient si rapprochés, bien que le plan fût à une assez grande échelle, qu'ils imitaient par leurs groupes ces amas d'étoiles que l'on voit représentés sur les cartes du ciel.

A côté des anciennes mines de Massa, j'ai rencontré les ruines des fonderies où l'on traitait les minerais. Le fer, le cuivre, le plomb et l'argent étaient extraits de la roche par la fusion, analysés par les essayeurs de la république et expédiés ensuite sur les différens marchés de la péninsule et de l'Europe. Les scories que j'ai retrouvées autour des fonderies, souvent en tas immenses, indiquent un traitement intelligent, car elles n'accusent plus que de très faibles traces des métaux traités. Quelques-uns des fours employés sont encore debout, et j'ai pu voir sur l'un d'eux l'ouverture par où passaient les soufflets. D'autres fois j'ai rencontré, encore presque intacts, les canaux qui amenaient l'eau à l'usine pour la mise en mouvement des roues hydrauliques et les différens besoins de la fonderie. La principale usine de Massa était située au pied de la montagne sur laquelle est bâtie la ville. Elle porte toujours le nom sous lequel elle est désignée dans la loi des mines, l'*Arialla*, et j'ai visité dans le voisinage les ruines d'un fort que la république avait fait édifier, sans doute pour mettre l'usine à l'abri d'un coup de main en ces temps de luttes orageuses.

Les traces des anciennes exploitations du moyen âge se retrouvent aux environs de Massa sur un rayon d'à peu près 25 kilomètres. Toutes les cités de second ordre soumises à cette petite république et quelquefois en guerre avec elle suivirent l'exemple de leur capitale. Les seigneurs de cette époque trouvaient du reste dans le travail des mines une source assurée d'impôts, de dîmes, en un mot le moyen de s'enrichir à peu de frais. Aussi l'ardeur fut-elle grande partout, et il serait trop long de faire connaître en détail un ensemble aussi imposant d'exploitations simultanées dont l'histoire n'offre peut-être pas d'autre exemple.

Tout autour du château de Pietra, j'explorais un jour quelques-uns de ces vieux travaux où le seigneur de l'endroit avait si bien fait ses affaires que le nom de *Tesoretto* est resté à la localité. Ce seigneur d'affreuse mémoire était Nello Pannocchieschi, le mari de

la Pia de' Tolomei, dont le sort infortuné a inspiré plus d'un poète italien et arraché à la Ristori quelques-uns de ses plus pathétiques accens. Me trouvant près du féodal manoir où s'était dénouée si tristement l'aventure de la Pia, je ne manquai pas l'occasion d'aller visiter ces poétiques et pittoresques ruines. N'était-ce pas une occasion heureuse, qui semblait comme à souhait m'être offerte, de faire diversion aux études d'un autre ordre auxquelles je venais de me livrer? Sur la cime d'un piton isolé, qu'une éruption de quartz métallifère a soulevé à une hauteur de plus de 100 mètres, s'élèvent les restes du château de Pietra. Ils dominent la plaine environnante, et le voyageur qui parcourt cette partie désolée de la Maremme les aperçoit de plusieurs lieues. Je gravis la pente un peu raide qui conduit au château; j'interrogeai ces ruines muettes. Quelques lézards se chauffant au soleil, une bande de rats qui avaient paisiblement installé leurs pénates dans les caves et les souterrains, étaient les seuls hôtes de cette antique demeure. Les arbres étendaient leurs racines au pied des murs, où s'accrochait le lierre. Les pierres tombaient une à une, les plus grosses roulant jusqu'au milieu de la montagne. Un jeune garçon, échappé d'une ferme voisine, s'était attaché à mes pas, me suivant d'un œil curieux. Il était prêt à me raconter la sombre histoire de la Pia, que la tradition a conservée vivante dans la Maremme, et laissa tomber lentement ces paroles de Dante :

> Ricorditi di me, che son la Pia,
> Siena mi fe, disfecemi Maremma...

Ces beaux vers, si à propos rappelés, valaient bien une bonne-main. Le teint pâle et maladif de l'enfant, miné par la fièvre, donnait un charme de plus à sa citation, et pendant qu'il rapportait à sa mère la pièce de monnaie qu'il venait de recevoir, je redescendis lentement la butte élevée de Pietra, rêvant à Dante et à la Pia.

III. — LES ENVIRONS DE MASSA. — MONTIERI.

Les distractions que je trouvais à Massa en dehors de mes études d'archéologie minérale ne m'offraient pas de tels attraits que je dusse vivement regretter le séjour de cette ville. Le Maremman (tel est le nom de l'habitant de ces contrées) est de sa nature grossier. Alors qu'à Sienne et à Florence on rencontre des gens très empressés de vous servir, peuple d'arlequins et de *facchini*, si l'on veut, mais peuple agréable et plein de verve, on ne trouve dans la Maremme qu'une population d'Italiens rudes et égoïstes, vivant pour eux-mêmes et soigneusement cloîtrés dans leurs impénétrables demeures. Le Maremman, quel qu'il soit, est toujours d'une politesse

douteuse, et son nom de *Maremmano* est en Toscane l'équivalent de paysan et de mal-appris. Sous prétexte de se prémunir contre la fièvre, on garde imperturbablement à Massa son chapeau sur la tête en toute occasion. Le langage se ressent des manières, l'accent est loin d'être aussi pur qu'à Sienne et à Pistoie, et bien des termes vieillis qui sont restés dans l'italien de la Maremme, s'ils font la joie des antiquaires, ne respirent qu'une médiocre élégance.

Les Massétans se visitent peu. Suivant un vieil usage, les hommes se réunissent un moment le soir ou à une heure de la journée chez le pharmacien de l'endroit, l'*inclito spezziale*, et là, devant un maigre journal bien vite parcouru, on cause des affaires du jour. Ce cercle d'oisifs forme l'été un groupe compacte et bruyant sur le devant ou au milieu de la boutique; l'hiver, chacun arrive avec son *scaldino*, sorte de panier en faïence commune, de couleur marron, et sans couvercle. On met de la cendre chaude et des charbons allumés dans le corps allongé de cet ustensile, et on tient l'anse entre les mains. Le coup d'œil des causeurs assis en ligne sur le banc de la pharmacie et penchés tous vers leur *scaldino*, ne manque pas d'un certain effet. C'est un tableau d'intérieur digne du pinceau d'un Téniers. L'étrange instrument que je viens de décrire occupe une place importante dans le mobilier d'une maison toscane. Les dames, pour qui il tient lieu de chaufferette, en ont de très élégans, et l'on en fabrique de tout petits pour les enfans. Les hommes les plus graves ne marchent jamais l'hiver sans être accompagnés de leur *scaldino*, et j'ai vu à Livourne le premier avocat de la ville donner ses consultations avec cet appareil entre les mains. Les juges le portent à l'audience, les prêtres à l'église, et les douaniers se promènent le long de la mer avec cette chaufferette sous le bras. Quand un visiteur arrive dans un salon l'hiver, l'une des premières politesses qu'on lui fait est de lui présenter un *scaldino* après lui avoir offert un siége. Ces habitudes caractérisent la Toscane ainsi qu'une partie de l'Italie, et je ne pouvais les passer sous silence.

Pendant tout le temps que je demeurai à Massa, la promenade autour des murs de la ville, surtout du côté qui regarde la mer, avait pour moi un charme tout particulier. Massa est élevée de plus de 400 mètres au-dessus du niveau de la Méditerranée, et n'en est éloignée que de 20 kilomètres à vol d'oiseau. Le splendide tableau dont j'avais, à Populonia et Follonica, aperçu partiellement quelques coins, se déroulait ici à ma vue dans tout son ensemble majestueux. Des hauteurs de la ville, dominant cette partie de la Maremme, toutes les îles de l'archipel toscan apparaissent comme autant de terres flottantes, et au loin, à l'horizon, quand le temps est beau et l'air transparent, la Corse et la Sardaigne, sur une ligne continue, découvrent toutes deux leurs cimes étincelantes de neige. Le long du

littoral, le golfe de Piombino se développe en un cirque pittoresque dont les flancs dénudés du Calvi à droite, et à gauche les montagnes verdoyantes de Gavoranno, viennent marquer, en mourant à la mer, les deux extrémités. Les fonderies et forges de Follonica, et plus près de Massa, sur la grande route, celles de Valpiana se révèlent par les tourbillons d'une fumée noire et épaisse que vomissent les fours. Dans les maquis restent cachées les alunières de Montioni, les mines de houille de Monte-Bamboli; mais sur un autre point, et à quelques lieues de distance seulement, apparaît le village de Monte-Rotondo, perché sur une haute montagne. Là commencent ces fameux *soufflards* dont on aperçoit les blanches vapeurs qui se dégagent des profondeurs du sol. Ce sont les *soffioni* et les *lagoni* d'acide borique, source de l'immense fortune d'un Français, M. de Larderel, qui le premier a su les exploiter.

Non loin de Massa sont des sites aussi curieux que ceux que nous avons déjà visités. C'est Capanne-Vecchie avec ses vieilles mines de cuivre et ses anciennes carrières d'alun, dont les résidus de fabrication se sont transformés en bonne pouzzolane; c'est l'Accesa avec son lac aux bords semés de joncs, aux eaux limpides, avec ses exploitations du moyen âge, non moins intéressantes que celles de Capanne. Après l'Accesa vient une vaste plaine, en partie formée de landes stériles. Là se dressent, sur des hauteurs isolées, d'un côté le château de Pietra que nous connaissons, de l'autre Monte-Massi avec ses mines de charbon, et plus loin Rocca-Federighi, un nid d'aigle perché à plus de 500 mètres. Les mines de cuivre de cet antique fief appartenaient autrefois à une comtesse de Sienne. Elles se trouvent dans les mêmes conditions géologiques que la fameuse mine de Monte-Catini, et sont aujourd'hui exploitées par un de nos grands industriels, M. Bourlon, député au corps législatif. Un château en ruine, qui s'élève à quelque distance du village, a gardé le nom de Scaccia-Gallo. Le curé de l'endroit m'expliqua à sa façon le motif de cette dénomination curieuse. Il prétendait qu'une bande de soldats ou de *condottieri* français de passage en ce point de la Maremme à l'époque où nos troupes inondaient l'Italie au xve et au xvie siècle, avait tenté vainement de s'emparer de ce château fort. Les assaillans auraient même, selon le curé maremman, à qui je laisse la responsabilité de son dire, été repoussés avec perte et violemment précipités à bas de ces rochers abrupts. De là le nom de Scaccia-Gallo resté à ce vieux castel.

Non loin de Rocca-Federighi est Sasso-Fortino, autre position jadis fortifiée, aux murs aujourd'hui en ruine, puis Rocca-Strada, dont les mines d'argent furent au moyen âge exploitées par des banquiers siennois. Revenant sur nos pas, gravissant les montagnes à notre droite et coupant à travers les maquis, nous tombons sur Boccheg-

giano et Prata, deux villes juchées à des hauteurs presque inaccessibles, deux nouveaux centres d'exploitation métallurgique à l'époque des républiques italiennes. Partout alors la Maremme fut fouillée, et partout les mines récompensèrent avec usure les efforts des énergiques travailleurs. Les bouches encore béantes de toutes ces anciennes excavations, les tas de déblais qui en proviennent, les amas de scories en tous lieux accumulés, semblent défier la science et l'industrie modernes. Ces ruines muettes sont comme un éternel reproche à l'inertie des Toscans d'aujourd'hui.

Le point le plus digne d'attention, où toutes ces nouvelles exploitations se sont développées, est la montagne qui s'étend de Montieri à Gerfalco, non loin de Prata, à quelques lieues au nord-est de Massa. On dit que le nom de Montieri n'est que la corruption des deux mots latins *mons æris*, et que les Romains connaissaient ces mines de cuivre, qui auraient été exploitées par les Étrusques. Peut-être ceux-ci ont-ils en effet poussé leurs investigations jusque sur ces gîtes aussi bien que sur ceux de Massa; mais en ces deux points les travaux du moyen âge ont effacé par leur étendue toute trace des excavations primitives.

Les mines de Montieri ont été surtout exploitées pour l'argent qu'elles renfermaient, et ce qui les rend curieuses, outre l'étendue des travaux, c'est qu'il n'en est guère sur lesquelles il reste plus de documens écrits. Ainsi dès l'an 896 nous voyons le marquis Adalbert de Toscane faire donation des mines d'argent de Montieri à l'évêque de Volterra. Au XIIe siècle, c'est la république de Sienne qui possède ces gîtes; avec les richesses qu'elle en retire elle élève des monumens encore aujourd'hui debout. Ces mines retournent ensuite aux mains des évêques de Volterra, et ils battent monnaie avec l'argent qui en provient. Le degré de finesse du métal obtenu était tellement apprécié dans le commerce que, dès 1169, le marc de Montieri servait d'étalon en Toscane pour les ventes et les achats. Les évêques de Volterra s'enrichirent tour à tour dans cette exploitation, tout en payant la dîme comme vassaux aux empereurs d'Allemagne. Quelquefois ils affermaient les mines à des compagnies de marchands ou de banquiers qui en peu d'années réalisaient d'importans bénéfices. Un Français aussi savant que modeste, M. Ulrich, aujourd'hui directeur des mines de l'île d'Elbe, a porté le flambeau de la critique sur les conditions économiques de l'exploitation des mines de la Maremme au moyen âge, et c'est de lui en grande partie que je tiens ces détails sur l'histoire de Montieri. Il n'est pas besoin d'ailleurs de recourir aux archives du grand-duché pour s'assurer de l'intérêt qu'ont dû présenter ces travaux; il suffit de parcourir la montagne à laquelle est adossée la ville actuelle. On y rencontre un ensemble de puits verticaux et de gale-

ries inclinées ou horizontales dont les déblais, aujourd'hui recouverts par la terre végétale, recèlent des échantillons de cuivre et de plomb argentifères d'une très grande richesse. On trouve aussi à l'entrée de la ville un amas considérable de scories sur lequel une partie des maisons est bâtie. Il y faut enfoncer des pilotis pour les fondations, sans espoir quelquefois d'arriver au terrain solide, tant la hauteur des tas est considérable. Enfin dans la principale rue de Montieri existent encore l'établissement métallurgique et les grands magasins que les évêques de Volterra et après eux les banquiers de Sienne avaient édifiés.

Un digne habitant de la localité, maréchal-ferrant de son métier, *il maestro Papi*, me servit de guide dans mes courses sur tous ces anciens travaux. Le bonhomme ne formait qu'un rêve, celui de voir enfin renaître l'exploitation jadis si fructueuse. Dans son ardeur, ce confrère de saint Éloi abandonnait quelquefois sa forge et son soufflet, et il s'en allait errant par la montagne, recherchant parmi les déblais, autour des anciens puits, des échantillons métallifères qu'il collectionnait précieusement. Il leur donnait à chacun, à vue d'œil, une teneur en argent toujours très forte, que l'analyse certainement n'eût point justifiée. Par amour pour sa ville natale, il appelait à grands cris des capitalistes pour rouvrir tous ces vieux travaux. *Maestro* Papi accusait le grand-duc, qui n'en pouvait mais, et son ingénieur, qui avait bien peut-être un peu tort, de l'état de triste chômage où se trouvaient les mines toscanes. Il ne pouvait concevoir un arrêt si long et si préjudiciable aux intérêts de sa chère patrie après deux périodes d'exploitation aussi brillantes que l'avaient été celle des Étrusques et celle des républiques italiennes, dont il connaissait également les détails. Ce forgeron géologue voulait à toute force que je fusse l'envoyé de quelque société étrangère venu pour étudier ces mines et procéder enfin à une reprise sérieuse des travaux. Je ne pus réussir à le détromper, et il me supplia plusieurs fois de lui garder un emploi dans ma compagnie, celui de forgeron, poste auquel l'appelait naturellement, me disait-il, son métier de maréchal-ferrant. Il me promettait d'affûter au plus bas prix possible les pics et les fleurets des mineurs, et, comme pour se donner de nouveaux titres à la faveur qu'il demandait, il me supplia d'accepter un magnifique échantillon d'*argent rouge*, ou sulfure d'argent cristallisé, sur lequel il avait un jour mis la main dans ses recherches à travers la montagne.

C'est en compagnie de ce *dilettante* en métallurgie que je parcourus non-seulement Montieri, mais encore Poggio Muti et Gerfalco. Possédant bon nombre de légendes sur tous les pays que nous traversions, il allait devisant le long du chemin, et me faisait ainsi oublier les fatigues de la route. C'est lui qui le premier me ra-

conta l'aventure du *beato*, un insigne voleur devenu saint et patron de l'endroit. Employé au moyen âge, il y a de cela bien longtemps, me disait *maestro* Papi, comme fondeur dans l'usine de Montieri, le *beato*, dont je regrette d'avoir oublié le nom, qui n'est pas du reste dans le calendrier, avait un jour volé un lingot d'argent. On lui coupa la main, car un article de la loi des mines de Massa punissait ainsi ce méfait. Le *beato* alla cacher sa honte dans une grotte du voisinage, et y vécut en ermite. Les ouvriers de l'usine eurent pitié de leur camarade, peut-être pour avoir, eux aussi, opéré quelquefois comme lui, mais avec plus d'habileté. Ils lui portaient tous les jours des vivres et des consolations. Cette vie d'ermite repentant eut une fin. Le *beato* mourut; des miracles s'opérèrent autour de son tombeau, et l'ancien voleur fut sanctifié. Montieri le réclama pour son patron. Je ne sais pas si Rome présenta quelques objections, mais je sais que les Montiérais gardent soigneusement les os du bienheureux, l'invoquent à l'occasion et lui adressent force neuvaines. Un des anciens puits de mine porte le nom du *beato*, et la grotte où ce bon saint fit pénitence en cette vie a reçu la dénomination de *romito* ou de l'ermitage. Mon guide, qui me fit pieusement connaître tous ces détails, était pour son compte pleinement convaincu de la sainteté du patron de Montieri. Il lui devait la guérison d'un de ses enfans, nouveau miracle à ajouter à tant d'autres. La moralité de cette histoire prouve une fois de plus, me disait *maestro* Papi, que le repentir lave toutes les fautes, et qu'on peut être un grand voleur dans ce monde et un grand saint dans l'autre.

Les mines de Montieri ont été les premières exploitées en Toscane après la chute de l'empire romain. Les ruines des anciennes exploitations de l'Étrurie durent frapper d'ailleurs les yeux des Barbares, qui sortaient presque tous des forêts de la Germanie, où, s'il faut en croire Tacite, les mines, surtout celles de fer, étaient travaillées dès la plus haute antiquité. Dans l'époque de calme qui suivit l'invasion, les Goths, puis les Lombards, rouvrirent donc sans nul doute les puits et les galeries des Étrusques, que les Romains, on le sait, avaient dû respecter, pour obéir à une loi du sénat. Vinrent ensuite les Allemands, dont l'influence s'est fait si longtemps sentir en Italie, et qui ont joué jusqu'à ces derniers temps le rôle des Phéniciens dans l'antiquité, celui de former tous les autres peuples de l'Europe, en leur vendant des métaux, à la pratique de l'art des mines et de la métallurgie. Les Allemands paraissent avoir été les maîtres des premiers mineurs et fondeurs de Massa, et l'on retrouve en effet dans la loi des mines de cette république un assez grand nombre de termes trahissant leur origine teutonique. Il n'est pas nécessaire du reste de s'adresser aux étymologies, et le fait de l'introduction des méthodes allemandes dans la reprise des mines tos-

canes s'explique très bien par l'histoire. Nul n'ignore en effet quelle prépondérance les empereurs d'Allemagne ont gardée pendant tout le moyen âge sur l'Italie du nord et du centre. Il n'y aurait rien d'étonnant aussi que la grande comtesse Mathilde, qui possédait le marquisat de Toscane dans la deuxième moitié du XIe siècle, ait appelé des mineurs allemands, car elle épousa successivement deux princes d'Allemagne. Le produit des mines dut même former une partie notable de ses immenses revenus.

Quelles causes amenèrent la cessation de travaux si productifs, et comment des exploitations si prospères furent-elles interrompues sans retour? Les motifs d'un tel abandon sont nombreux, et parmi les faits principaux qui entraînèrent, vers le milieu du XIVe siècle, la fermeture successive de toutes les mines toscanes, il faut d'abord citer les guerres intestines. Ainsi Massa succombe en 1346 sous les coups répétés de la république de Sienne, et avec la chute de la liberté, suivie de l'exil volontaire ou forcé des plus riches familles, périt également la grande industrie massétane. Il ne faut pas oublier non plus les déprédations de hardis *condottieri* qui portent dans les lieux qu'ils ravagent le vol et l'incendie, et offrent aux mineurs venant se mettre à leur solde un gain plus élevé et une occupation plus attrayante. Les pestes et les famines, faisant irruption coup sur coup et se succédant comme à l'envi, concourent pour une part encore plus large au dépeuplement du pays, et achèvent d'enlever au travail des mines le peu de bras qui restaient disponibles. La peste de 1348 fut surtout terrible; c'est celle qu'a décrite Boccace dans le *Décaméron*, celle qui, sous le nom de *peste noire*, fit le tour de l'Europe, semant partout l'épouvante et la mort. C'est depuis cette époque que la Maremme a perdu presque tous ses habitans. De vingt mille âmes qu'elle avait, Massa tomba au-dessous de mille. Les campagnes, jusqu'alors si fertiles, se dépeuplèrent, et les maquis envahirent de nouveau les terrains jadis productifs. Aujourd'hui encore on rencontre au milieu des hautes broussailles des oliviers devenus sauvages, et l'ordre dans lequel se succèdent les arbres rappelle seul l'ancienne culture. Des ruines nombreuses de villages et de châteaux couvrent aussi ces lieux changés en déserts. Enfin la *malaria*, dont la première apparition dans la Maremme remonte au IVe siècle après le Christ, puisque Sidoine Apollinaire, appelé de Lyon à Rome, nous dit dans ses lettres qu'il prit les fièvres en traversant l'Étrurie, la *malaria* étendit encore plus ses ravages à mesure que dans les champs les bruyères remplaçaient la moisson. La Maremme acheva de se dépeupler, et il faut arriver jusqu'à notre époque pour assister à une reprise des mines massétanes et à un commencement de régénération de ces malheureuses contrées.

A des événemens déjà si tristes vinrent se joindre des circon-

stances économiques fâcheuses qui accélérèrent la ruine des exploitations. A peine les croisades eurent-elles cessé, qu'un abaissement subit frappa en Europe le cours des métaux, et l'extension que prirent à cette époque les mines allemandes, surtout celles d'argent, eut aussi quelque influence sur cette dépréciation. L'argent, obtenu tout à coup en quantité considérable et sans grandes difficultés métallurgiques, éprouva une diminution énorme, qui réagit sur les mines toscanes. Ainsi l'évêque de Volterra, qui percevait à Montieri une redevance d'une corbeille de minerai sur quatre, dut se contenter désormais de la moitié. Le mal alla empirant, et dès 1355 l'évêque ne pouvait plus payer la dîme à l'empereur d'Allemagne, parce que, disait-il dans sa lettre de doléances, les mines, depuis quelques années, ne donnaient plus aucun bénéfice et étaient presque devenues stériles. Charles IV s'inclina devant les justes raisons qui avaient rendu les gîtes improductifs, et libéra l'évêque de la dîme, prenant en considération, comme on peut le lire dans sa réponse, autant les longues guerres, les pestes et les famines dont avaient souffert ces contrées, que les violences d'aventuriers voisins qui avaient brutalement occupé une partie des terres de l'évêque.

A l'abaissement du prix des métaux, et surtout de l'argent, du cuivre et du plomb, il faut joindre, comme une autre cause de ruine, le taux élevé de l'intérêt. L'argent se prêtait alors à Florence et à Sienne à 25 et même 30 pour 100. La main-d'œuvre aussi avait doublé de prix par suite des calamités publiques. Enfin des crises commerciales d'une gravité dont l'histoire n'a plus offert d'exemple, et auxquelles on devait s'attendre, éclatent coup sur coup (1). Les Bardi, cette puissante maison de Florence qui a laissé son nom à l'une des rues de la ville où se trouvaient ses nombreux bureaux, et en même temps que les Bardi les plus riches banquiers de Toscane, unis à eux par les liens du sang et des affaires, les Scali, les Peruzzi, les Acciajuoli et tant d'autres, font, entre les années 1330-50, une faillite successive de près de cent millions de notre monnaie actuelle. Il n'en a pas fallu autant en 1857 pour amener une crise financière qui dure encore et paralyse toujours l'industrie.

Tant de misères réunies eurent un terme; mais au moment où la Toscane sortait de la période si malheureuse qu'elle venait de traverser et songeait à réparer ses pertes, arriva la découverte de l'Amérique. Ce grand événement, qui ouvre d'une manière si glorieuse le cycle des temps modernes, tourna d'un autre côté les investigations des exploitans de mines, et fit encore baisser sur les différentes places de l'Europe la valeur de l'argent. Les troubles

(1) Voyez le remarquable ouvrage de M. Ulrich, *Condizioni economiche dell' industria mineralogica in Toscana durante il medio evo;* Livorno, 1847.

politiques qui agitèrent la Toscane vers cette époque attirèrent aussi son attention ailleurs. Toutes les républiques italiennes et Florence elle-même étaient successivement tombées : la volonté d'un seul avait pris la place de l'initiative individuelle. Les Médicis, devenus grands-ducs et vassaux de l'Autriche, de marchands qu'ils étaient, essayèrent vainement de rouvrir les mines toscanes. Ils échouèrent dans la Maremme aussi bien qu'au nord du grand-duché, dans les Alpes apuanes. Ces derniers gisemens, aussi intéressans que ceux que j'ai déjà fait connaître, ne furent pas moins activement exploités par les Étrusques d'abord, au temps de la ville de Luni *la métallifère*, et pendant le moyen âge ensuite, par la république de Lucques et les seigneurs de Vallecchia et de Corvaja. De nos jours, M. Porte, que j'ai déjà cité à propos des alunières de Montioni, a tenté de reprendre tous ces vieux travaux. Il est mort à la peine, ruiné; mais son exemple a porté des fruits. Si la plupart des mines de la Maremme n'ont pas encore donné les bénéfices qu'on est en droit d'attendre d'une exploitation régulière, on peut citer les mines de cuivre de Monte-Catini, près Volterra, et celles de plomb et d'argent du Bottino, dans les Alpes apuanes, comme une preuve de ce que peuvent produire dans l'industrie minérale la patience et la bonne administration. Les bénéfices de la première de ces mines se comptent chaque année par millions, et ceux de la seconde par centaines de mille francs. Je les ai visitées l'une et l'autre, et c'est sur les lieux mêmes que j'ai pu me convaincre de leur richesse. Que ces faits servent de leçon; que les gîtes de Toscane soient enfin exploités avec l'esprit de suite et les capitaux convenables, et les mines de cette riche contrée verront enfin renaître les splendeurs d'un passé qui a laissé de si remarquables traces.

IV. — MONTE-ROTONDO ET LES SOFFIONI.

Massa et les localités environnantes, dont je parcourus toutes les anciennes excavations, interrogeant partout et le sous-sol et la surface, n'offrirent plus bientôt à ma curiosité aucun appât inconnu, et je poussai vers d'autres lieux. Les *soffioni* de Monte-Rotondo, projetant dans l'air, à peu de distance de Massa, leurs blanches colonnes de vapeur, semblaient m'inviter à des études d'un nouveau genre et m'attiraient vers des sites que je n'avais point encore visités. Je répondis à cet appel, et par une triste et brumeuse matinée de novembre je dis à l'*albergo del Sole* un adieu définitif.

Le *scirocco*, ce vent humide du sud-est, qui apporte sur les maremmes italiennes un redoublement de fièvre, soufflait avec une violence inaccoutumée. Le ciel avait pris une teinte de plomb. De larges gouttes d'eau, tombant par intervalles, laissaient leur em-

preinte sur la poussière du chemin, et faisaient prévoir un prochain orage. Près de m'engager dans la montagne par la route qui de Massa mène à Monte-Rotondo, j'hésitai un instant. Une terrible averse, dont un coup de tonnerre retentissant était l'avant-coureur, se préparait au-dessus de ma tête; mais mes réflexions ne furent pas longues, et, m'affermissant sur la selle, je piquai des deux, enveloppé dans un vaste *plaid*. La pluie ne tarda pas à tomber à torrens; mes habits furent transpercés. Force me fut enfin, car ma bête refusait d'avancer, d'aller demander asile à une ferme que je voyais près de la route. Quelques passans et des rouliers, surpris comme moi par l'orage, m'avaient précédé dans une salle commune, et se chauffaient tranquillement autour d'un large feu. C'était une vraie cheminée maremmane que celle où ils s'étaient assis en rond, et je pris ma place au milieu de la compagnie. Tout autour du foyer était un banc de pierre sur lequel nous étions groupés; le manteau de la cheminée nous couvrait de son dôme noirci. Une chaîne à laquelle s'attachaient les marmites descendait vers le milieu du feu. Nous étions là comme des jambons qu'on fume, pendant que la maîtresse du logis, sans trop s'inquiéter de nous, préparait sa cuisine du matin. Peu habitué à ce mode de chauffage, je fus bientôt pris à la fois d'un mal de tête et de nausées qui me forcèrent d'abandonner la place. Mes vêtemens étaient encore mouillés, l'eau s'en échappait en vapeur, et tout le monde se mit à rire du délicat *cavaliere* auquel la fumée faisait mal.

Cependant, la tempête s'étant un peu calmée, je pus me remettre en chemin. Mon voyage se termina sans nouvel incident, et je descendis à Monte-Rotondo, chez le *signor* Tomi, pour qui j'avais une lettre.

L'imprudence que j'avais commise en partant par un temps d'orage eût pu avoir des suites fâcheuses, car c'est souvent par les transitions brusques du chaud au froid, et en s'exposant trop longtemps à la pluie, que l'on prend en hiver la fièvre de la Maremme. Tomi me conduisit en toute hâte devant une vaste cheminée, cette fois d'un style moderne. Je m'y séchai tout à mon aise pendant qu'on ouvrait ma valise et qu'on m'apportait le plus brûlant et odorant *poncino* dont j'eusse encore humecté mes lèvres. Mon hôte m'envoya même ses deux gracieuses filles, qui vinrent me baiser la main et voulurent à toute force dénouer mes éperons. Je me soumis de très bon cœur à la première de ces opérations; mais j'acceptai difficilement la seconde, étonné de trouver dans la Maremme une aussi curieuse coutume.

Ne voulant pas abuser trop longtemps de l'hospitalité du brave Tomi, je lui demandai de me conduire chez un Français, M. Durval, qui exploitait à Monte-Rotondo, en concurrence avec M. Larderel,

des *lagoni* d'acide borique. Cet aimable compatriote me fit le plus gracieux accueil, et je m'installai chez lui sans façon. Tomi me fit cependant promettre, pour ce jour-là, d'aller partager son dîner à la vingt-quatrième heure du jour, *alle ventiquattro*, comme on dit dans la Maremme. On y compte les heures comme à Rome, à partir du coucher du soleil ou de l'*Angelus* du soir et en faisant un double tour de cadran. Ce système, renouvelé des Latins et en usage aussi chez les astronomes, n'est pas sans embarrasser au premier abord les étrangers qui parcourent la Toscane, lorsqu'ils demandent l'heure aux passans. L'horloge de Monte-Rotondo indiquait le temps d'une autre façon et sonnait par séries de trois heures. La mécanique ne pouvait battre davantage, et Tomi avait, je ne sais pourquoi, décoré le réveille-matin de son village du nom d'horloge à la française. C'était sans doute une manière de complimenter notre nation, qu'il aimait beaucoup. Cet excellent homme était plein de bons sentimens et faisait partie de la confrérie de la *Miséricorde*. Les membres de cette antique institution, particulière à la Toscane, enterrent les morts et portent, en remplissant ce pieux devoir, une robe noire de pénitent dont le capuchon se rabat sur la figure. C'est une façon de faire le bien en se cachant, et l'on dit qu'à Florence, où les plus grandes familles sont de la confrérie, le grand-duc lui-même se rendait quelquefois incognito à l'appel de la cloche des frères de la Miséricorde. Léopold avait d'ailleurs pour les Toscans une sorte de paternelle affection. Il visitait chaque année la Maremme, et son souvenir y vivra longtemps; j'entends celui de l'homme, et non celui du prince autrichien. A Monte-Rotondo, Tomi me rappelait que l'année précédente le vieux prince, en voiture découverte, la seule qu'on avait pu trouver à Massa, était arrivé par une pluie battante, au grand mécontentement du ministre qui l'accompagnait, et qu'il força comme lui à se mouiller jusqu'aux os. A Monte-Bamboli, les mineurs m'avaient aussi raconté qu'en attendant le dîner que son maître d'hôtel préparait à Massa, le grand-duc, pressé par la faim et sortant de visiter les mines, s'était tranquillement installé à la cantine des ouvriers. Ce sans-façon, cette familiarité plaisaient beaucoup aux Maremmans, et Tomi me raconta nombre de ces anecdotes en m'accompagnant vers les *soffioni*.

Ces jets de vapeur, d'une haute température, sortent de terre avec fracas, et sont aujourd'hui exploités pour l'acide borique qu'ils renferment. Autour des points où ces phénomènes volcaniques se présentent, le sol est complétement dénudé, impropre à toute culture, car il offre un degré de chaleur très élevé. Le terrain est fissuré, et l'on voit par momens s'échapper de ces fentes des fumées plus ou moins visibles, s'arrêtant à la surface du sol quand le temps est humide. C'est à ces signes réunis ou isolés que l'on reconnaît la

présence des *soffioni* ou des fumerolles, comme on les appelle aussi. Sur les points où les vapeurs sont plus abondantes et sur ceux où elles sont exploitées, la forme du terrain affecte celle d'un cratère. En outre la roche est profondément modifiée par les dégagemens de vapeurs et de gaz; elle se désagrége et tombe en poussière. On y retrouve de l'alun et des cristaux de soufre, utilisés dans les temps anciens, aujourd'hui négligés. Toute l'attention des industriels s'est concentrée sur l'acide borique, dont l'extraction est d'un très grand profit et le placement toujours assuré. Ce corps est mécaniquement entraîné par les gaz des *soffioni*, et se trouve mêlé à la vapeur d'eau qui s'y rencontre en très grande abondance. Parmi les autres gaz, il faut citer surtout l'hydrogène sulfuré, reconnaissable à son odeur d'œufs pourris. Il est remarquable que ce gaz n'exerce aucune influence délétère sur la santé des travailleurs. On s'en explique mieux l'action sur les vignobles avoisinans, qu'il a préservés de l'oïdium.

La découverte de l'acide borique dans les *soffioni* de Monte-Rotondo ne date que de la fin du siècle dernier. Jusqu'alors les fumerolles étaient citées comme un phénomène naturel des plus curieux, mais sans portée industrielle. Lucrèce, qui les mentionne, était loin de se douter de l'importance que ces fumées auraient un jour. Il fallait du reste la chimie moderne pour arriver à la découverte de la matière si utile qu'elles renferment. L'acide borique dut se trahir à l'analyse du pharmacien grand-ducal Hœffer par la propriété spécifique qu'il possède de colorer en vert la flamme de l'alcool. Cette découverte dans les *soffioni* de Toscane eut lieu en 1777, et c'est sur ceux de Monte-Rotondo qu'elle fut faite. Dès que la présence de cette substance fut constatée, on essaya de l'extraire en faisant passer les vapeurs à travers de l'eau où elles abandonnaient l'acide borique, qui entrait en dissolution. Les bassins construits à cet effet et nommés *lagoni*, petits lacs, étaient étagés, et l'on opérait successivement de l'un à l'autre pour arriver à la concentration des eaux acides. Le célèbre naturaliste Mascagni, qui commença ces essais, eut l'idée de se servir de la chaleur naturelle des eaux chauffées par les fumerolles comme d'une espèce de bain-marie pour évaporer les lessives. Ses tentatives ne réussirent pas.

Vers 1816, un marchand français de Livourne, M. Larderel, eut l'idée de reprendre ces épreuves, et une société se forma. Trois fabriques furent montées, dont une à Monte-Rotondo. Comme les eaux chauffées par les fumerolles ne possédaient pas un pouvoir calorifique suffisant pour l'évaporation des lessives, on se servit de bois; mais le combustible est cher en Toscane, et il fallut, vers 1827, renoncer à ces nouvelles tentatives. Les actionnaires étaient profondément découragés; M. Larderel seul, faisant preuve d'une foi et d'une énergie peu communes, prit sur lui de mener cette affaire à

bonne fin et dédommagea ses associés. Le succès couronna ses longs efforts; il emprisonna les vapeurs des *soffioni* et les conduisit sous les chaudières de dissolution. Comme au point d'émergence quelques-unes de ces vapeurs ont la température de l'eau bouillante, on conçoit que désormais l'évaporation des lessives et la cristallisation de l'acide borique se firent pour ainsi dire sans frais. Aussi la production alla-t-elle toujours croissant, et M. Larderel possédait-il en 1858, quand je visitai la Maremme, jusqu'à dix établissemens qui fabriquaient ensemble par année plus de 1,200,000 kilogrammes d'acide borique. Les bénéfices s'élevaient à plus d'un demi-million de francs. La société anglaise qui achetait à M. Larderel tous ses produits, et qui l'avait lié par un traité dont il n'a pas vu lui-même la fin, réalisait, dit-on, un gain encore plus élevé.

L'acide borique récolté en Toscane se présente en petites paillettes cristallines d'un blanc jaunâtre. On l'emploie pour obtenir l'émail dans les fabriques de faïence et de porcelaine, notamment dans les fameuses usines du Staffordshire. Il sert aussi à produire le borax ou borate de soude dont se servent les bijoutiers pour fondre l'or et l'argent, et les serruriers pour braser, c'est-à-dire souder au laiton les petites pièces de fer. Enfin le borax s'emploie comme *fondant* dans les laboratoires et la petite métallurgie.

Je ne me contentai pas de visiter à Monte-Rotondo l'établissement de M. Larderel. J'allai voir aussi celui de M. Durval, installé non plus auprès du village, mais dans la plaine qui s'étend au pied de la montagne. C'est là qu'est le lac sulfureux de Monte-Rotondo, digne confrère de l'Averne. Ses eaux ont une apparence savonneuse, et de distance en distance, au bouillonnement qui se produit à la surface, on devine les *soffioni* du fond. Un petit bateau, échoué sur les rives fangeuses et couvertes de joncs, me permit de me promener sur l'eau. Le sol se relevait à partir des bords du lac de façon à imiter un cratère dont celui-ci aurait été le fond. Le paysage aux environs n'avait rien de bien gracieux, et la barque sur laquelle j'étais monté me rappelait l'esquif de Caron. Quand j'eus fini mon excursion, le nautonier qui m'avait passé ne vint pas me demander mon obole, et ce ne fut qu'à ce signe que je m'aperçus que je n'étais point aux bords du Styx.

Aux alentours du lac, les *soffioni* faisaient un effrayant vacarme. M. Durval avait eu, depuis quelques années, l'heureuse idée d'aller chercher sous le sol, au moyen de la sonde, les fumées souterraines. Il fut dès lors prouvé que des *veines* de vapeurs parcouraient le sous-sol de ces localités, comme on rencontre des veines d'eau sous d'autres points. Quand les ouvriers atteignaient les *soffioni*, les vapeurs s'échappaient brusquement par l'issue qui leur était ouverte. Arrivant à la surface avec grand fracas, elles projetaient à des hau-

teurs considérables les pierres et les boues arrachées aux parois du trou de sonde. Tous ces débris retombaient ensuite sur le sol au grand effroi des ouvriers, qui se garaient du mieux qu'ils pouvaient. C'était en petit l'image d'une éruption volcanique, moins la flamme, ou si l'on veut l'incandescence. Un de ces puits, ouvert l'année précédente, avait amené au jour un *soffione* d'une puissance telle qu'on entendait de dix lieues à la ronde le sifflement de la vapeur; on eût dit une dizaine de locomotives gémissant à la fois. Le jet était si fort qu'on ne put l'emprisonner pour le conduire sous les chaudières. Il fallut se résigner à boucher et à condamner le trou. Si les fumerolles ne contenaient pas des gaz attaquant les métaux comme l'hydrogène sulfuré, on voit qu'il y aurait en eux, dans certains cas, un réservoir de force mécanique que l'on pourrait utiliser. C'est de la même façon que les Chinois font des trous de sonde pour retirer du sol le gaz d'éclairage, et qu'on a creusé récemment aux États-Unis, dans l'état d'Ohio par exemple, des puits pour l'extraction de l'huile minérale.

La profondeur à laquelle on rencontre les vapeurs des *soffioni* n'est pas assez considérable pour en expliquer la haute température. On sait que la chaleur augmente d'un degré centigrade par 30 ou 35 mètres de descente sous le sol, et partant ce n'est qu'à environ 3,000 mètres qu'on trouve la température de l'eau bouillante, soit 100 degrés. Or les sondages de Monte-Rotondo n'atteignent jamais 100 mètres. Il est donc probable que les *soffioni* viennent d'un foyer inférieur, ou que leur température est empruntée à des phénomènes électriques et chimiques que nous ne pouvons qu'entrevoir.

Désireux d'aller visiter les divers établissemens de M. Larderel pour étudier dans son ensemble cet étrange phénomène des fumerolles chargées d'acide borique, que jusqu'à ces derniers temps la Toscane seule présentait et qui ne s'est depuis retrouvé qu'en Californie, je pris congé de mes aimables hôtes. Tomi et M. Durval, ainsi que son ingénieur, M. Meil, voulaient à toute force me retenir à Monte-Rotondo, mais la science l'emporta sur l'amitié. Tout le long du chemin, jusqu'à l'établissement central de Monte-Cerboli, appelé en l'honneur de son fondateur du nom de *Larderello*, on traverse une série de *soffioni*. De loin en loin se présentent des fabriques, notamment à Sasso, Lustignano, Serrazzano; puis viennent Castelnuovo et Monte-Cerboli, ces deux derniers sur le bord de la route. L'aspect si particulier de ces fabriques, les dômes en maçonnerie recouvrant les *soffioni* emprisonnés, les canaux quelquefois suspendus en l'air qui conduisent les fumées sous les chaudières, en d'autres points les bassins étagés ou les anciens *lagoni*, enfin les ateliers en plein vent où s'évaporent et se cristallisent les eaux, les étuves où l'on sèche l'acide, et au milieu des usines une odeur pé-

nétrante de gaz sulfhydrique et des tourbillons de vapeur d'eau à aveugler une armée de visiteurs, tout cet étrange spectacle m'eût comblé d'étonnement, si je n'avais pas été déjà initié, dans ma visite à Monte-Rotondo, aux différens détails de cette curieuse industrie.

De l'étude géologique générale à laquelle je me livrais dans cette excursion, il résulte que tous les *soffioni* sont disposés suivant une ligne qui court sensiblement du sud-sud-est au nord-nord-ouest, et autour de laquelle ils oscillent. La formation de ces fumerolles se relie au soulèvement de la chaîne qui traverse la Maremme dans cette direction et à l'apparition de roches éruptives, telles que les serpentines, qui ont produit ce soulèvement. Ces roches ont ouvert dans le sol des fissures par où les *soffioni*, partant d'un foyer souterrain commun, se sont fait jour à la surface.

L'établissement de Larderello, où je m'arrêtai assez longtemps, est une sorte d'usine centrale que le fondateur a entourée de toute sa sollicitude. C'est la fabrique préférée, et Larderello est devenu un petit village d'ouvriers qui possède sa place, sa statue et sa fontaine; qui a son curé, son médecin et son pharmacien. Les travailleurs de l'établissement et les pauvres gens des lieux circonvoisins reçoivent gratuitement les soins du docteur et les médicamens; mais M. Larderel n'a pas seulement songé pour tout ce monde au salut de l'âme et du corps, il a pensé à celui de l'esprit, et il a établi dans la petite ville qu'il a baptisée et fondée un asile pour les enfans et une école de musique. Il a fait aussi construire des ateliers de tissage pour les veuves et les sœurs des ouvriers. Enfin une sorte de caisse d'épargne qui distribue des pensions aux veuves, aux vieillards, aux orphelins de la fabrique, fonctionne régulièrement à Larderello. Toutes les autres usines, d'ailleurs, sont aussi paternellement administrées. M. Larderel, que la mort est venue frapper récemment, était l'artisan de sa propre fortune, le créateur de la grande industrie de l'acide borique, l'une des plus curieuses de l'Europe. Avant lui, le borate de soude se tirait à grands frais de l'Inde et de l'Égypte. Le subit abaissement des prix a été dû à la fabrication toscane, et les prix eussent été encore moindres sans les traités qui liaient M. Larderel. Dans tous les cas, en échange d'un peu de fumée qui auparavant se perdait dans l'air, cette fabrication a procuré à la Toscane une entrée en numéraire de plus de quinze cent mille francs chaque année; je dis à la Toscane, car M. Larderel, non content de faire vivre les nombreux ouvriers de ses fabriques, dépensait largement tout ce qu'il gagnait, et il a englouti des millions tant dans son palais de Livourne que dans ses vastes propriétés de Pomarance. A Larderello, qu'il a fondé et qu'il se plaisait à embellir, ce qui attire tout d'abord les yeux, c'est la gracieuse place qu'il a justement décorée du nom de *Place de l'Industrie*. D'un côté

est le laboratoire de chimie, le musée de minéralogie, la pharmacie, la *philharmonique* ou école de musique, l'école des garçons et des filles, les ateliers de tissage pour les femmes. Au milieu est l'église, dont le curé joint à ses fonctions celles de maître d'école. Puis vient l'hôpital, auquel est attaché un médecin. Sur le dernier côté de la place s'élève le palais dont M. Larderel avait fait sa résidence. Il ne manquait rien à cette splendide habitation, pas même un théâtre, où les ouvriers venaient jouer. L'habile et honnête industriel qui faisait un si noble emploi de sa fortune avait reçu successivement de tous les princes de l'Europe les récompenses qu'il méritait. Le grand-duc l'avait le premier décoré, anobli. Le comte de Larderel de Monte-Cerboli, reconnaissant envers les *lagoni*, source de ses grandes richesses, avait pris pour armes un *soffione* s'échappant du sol comme la fumée d'un cratère. Ces armes parlantes, ce blason d'un nouveau genre, lui avaient valu de la part des jaloux et des mauvais plaisans le nom d'*il conte Fumo;* mais il laissait dire, et, se reportant au temps peu éloigné où il débitait encore à Livourne des fusils et des soieries de Saint-Étienne, il était fier de ses rapides succès et des honneurs qui lui arrivaient. Il prenait soin d'étaler ses décorations, et j'ai vu à Monte-Cerboli, dans une salle à côté du laboratoire de l'usine, au milieu d'un magnifique cadre doré, toutes les croix et tous les rubans de ce monde. Le contre-maître de la fabrique conduisait religieusement le visiteur dans cette salle après lui avoir montré les *lagoni;* c'était comme le bouquet de la fin. Disons tout de suite que M. Larderel avait comme industriel de grandes qualités qui rachetaient ce petit excès d'amour-propre; on n'arrive pas sans quelque talent à la haute fortune où il était parvenu.

V. — LES SALINES DE VAL-DI-CECINA. — VOLTERRA, SES ALBATRES ET SES RUINES ÉTRUSQUES. — MONTE-CATINI.

De l'usine de Monte-Cerboli, je me dirigeai sur Volterra, dont je voulais visiter les ruines étrusques et les carrières d'albâtre. Chemin faisant, je rencontrai aussi d'autres sujets d'étude, et cette dernière partie de mon voyage m'offrit tout l'attrait de mes précédentes excursions. En sortant de Larderello, je remarquai d'abord près de la route les bains d'eaux minérales de San-Michele. Ces eaux, comme celles de Morbo, situées entre Castelnuovo et Monte-Cerboli, sont acidules, sulfureuses, et marquent au thermomètre 35 degrés. La température et la composition de ces sources n'étonneront assurément personne, si l'on tient compte du voisinage des *soffioni*.

De San-Michele, j'arrivai bientôt à Pomarance, dont les murs et

les tours du moyen âge m'apparurent de loin. De là, la route descend vers le fleuve Cecina. Les terrains que l'on traverse sont incultes, composés de roches serpentineuses et de *gabbri*, au milieu desquels se rencontrent une partie des filons cuprifères de la Toscane. Aussi les recherches de mines ont-elles été nombreuses en ces localités, à Libbiano, à Monte-Castelli et à la Cavina, vers les bords de la Cecina. Je ne tardai pas à traverser le fleuve sur un magnifique pont suspendu.

Avant de monter à Volterra, qui se dessinait à ma droite sur les hauteurs où depuis trois mille ans se développent ses murs cyclopéens, je m'arrêtai aux salines de Val-di-Cecina, propriété des princes de Toscane depuis le temps des Médicis. La construction de l'usine actuelle date de Pierre-Léopold, le célèbre réformateur, qui eut la gloire d'introduire sans secousse dans le grand-duché les améliorations et les progrès auxquels nous ne sommes arrivés en France que par la révolution de 1789. L'usine, successivement agrandie par le successeur de Pierre-Léopold et par le dernier grand-duc, comprenait, quand je la visitai, quatre immenses chaudières de concentration et deux chaudières de cristallisation. Le tout était disposé sous de vastes toitures et au milieu d'un grandiose établissement. La quantité de sel obtenue était, me dit-on, de 12,000 kilogrammes par jour. Les cristaux sont d'un blanc de neige, parfaitement secs, et on les cite avec raison comme les plus beaux et les plus purs qu'on puisse voir. Les eaux d'où on les retire traversent des couches d'argile salifère qu'on appelle les *moje*, et qui sont situées sous le sol, à d'assez grandes profondeurs. On amène ces eaux au jour avec la sonde, comme on fait pour les puits artésiens. Les gîtes sont à quelque distance de l'usine. Des canaux en bois, grossièrement établis, conduisent les dissolutions salines dans un grand réservoir; de là elles passent dans les évaporateurs et enfin dans les cristallisoirs, où le produit se dépose. Les argiles qui contiennent ce sel le renferment d'ordinaire à l'état microscopique, et il est probable qu'elles doivent leur composition particulière à des eaux salées sous lesquelles elles se seront déposées à l'époque de leur formation géologique. Tout le sel ne vient pas de la mer, et dans l'est de la France on rencontre, surtout dans la Meurthe, des gîtes analogues à ceux de la Toscane.

Des salines, je montai à Volterra, et le long du chemin je pus apercevoir quelques-unes de ces carrières d'où l'on retire l'albâtre. Les plus importantes sont cependant à la Castellina, village peu éloigné de Volterra. La pierre, travaillée dans l'une et l'autre localité, est ensuite expédiée dans le monde entier à l'état de vases, de coupes, de chandeliers, de socles et corps de pendules, de statuettes; on lui donne en un mot ces mille formes diverses que tout

le monde connaît. On sait combien cette matière est tendre et reçoit facilement l'impression du ciseau. Ce n'est d'ailleurs que de la pierre à plâtre cristallisée, de même composition chimique que celle qu'on retire des buttes de Montmartre. L'albâtre de Volterra est souvent translucide; d'autres fois il imite le marbre. Parmi les plus belles variétés, on cite le *giallo*, rappelant le beau marbre jaune de Sienne, et le *fiorito*, de même apparence que les marbres gris veinés de Carrare. Il y a aussi l'albâtre blanc compacte, ressemblant au marbre statuaire.

Les Volterrans ont une habileté toute particulière pour travailler l'albâtre; il est même probable que cette industrie s'est transmise de père en fils et de temps immémorial dans cette antique cité. Les Étrusques, fondateurs de Volterra, ont brillamment ouvert le chemin où les ont suivis tous leurs successeurs. Ceux-ci les ont même surpassés, et les artistes modernes font preuve d'un goût exquis dans leurs dessins et leurs compositions. Ils sont en cela restés Italiens, et chacun d'eux étale avec un juste orgueil ce qu'il appelle son *museo*, c'est-à-dire la collection de ses œuvres, aux regards des visiteurs. Des familles d'artistes volterrans exercent sur une très grande échelle l'industrie du travail de l'albâtre, et pendant que le chef exploite les carrières et sculpte la pierre au logis, il n'est pas rare de voir les fils faire leur tour du monde pour débiter les chefs-d'œuvre paternels. L'Inde et les deux Amériques raffolent de ces produits, et l'on cite des marchands de Volterra qui sont revenus chez eux de ces lointaines contrées avec plusieurs millions. Dans les établissemens d'eaux minérales des Pyrénées, on vend aussi au poids de l'or aux crédules baigneurs des objets en albâtre de Volterra, comme étant faits avec des marbres pyrénéens. J'ai amené un vendeur de Bagnères-de-Luchon à me faire cette confidence, et j'ai vu aussi à Naples de naïfs touristes acheter des coupes en serpentine de Toscane, les croyant, sur la foi du marchand, en lave du Vésuve. Que de choses qui ne s'achètent que pour l'étiquette qu'elles portent!

Je rencontrai à Volterra un cicerone quelque peu antiquaire, le signor Ruggiero, qui me fit visiter la ville. Nous nous rendîmes aux murs cyclopéens, qui avaient plus de douze kilomètres de tour, lorsque l'enceinte était continue; c'est au moins trois fois le développement des murs modernes. De là nous visitâmes la porte romaine, dite porte de l'Arc ou d'Hercule et ouverte sur un pan des vieux murs. Ruggiero me la donna comme une porte étrusque; mais à l'arc en plein cintre et aux voussoirs nettement taillés je ne pus me faire illusion. Les portes des villes étrusques, dont aucune n'a été, que je sache, trouvée debout, devaient ressembler aux pylônes égyptiens, essentiellement composés de deux *pieds-*

droits de forme massive, légèrement inclinés l'un vers l'autre, et d'une *plate-bande* rectiligne les reliant par le haut. Les hypogées de l'Étrurie ne nous laissent là-dessus aucun doute.

On rencontre à Volterra plusieurs de ces chambres sépulcrales où les tombes sont rangées par ordre; elles sont taillées dans l'albâtre, de petites dimensions, et ornées de bas-reliefs. En enlevant le couvercle qui les ferme, on retrouve des os à moitié calcinés par le feu. Les bijoux, les vases et autres objets d'art qu'on déposait au milieu des cendres du défunt ont disparu. Les Romains, puis les Barbares, enfin les Toscans modernes ont successivement mis la main sur ces précieux objets, et violé les tombes étrusques, comme on dit encore en Italie. Plusieurs de ces sarcophages ont été portés au musée des *Uffizi*, à Florence; la plupart sont au musée de Volterra. Enfin on en a laissé un certain nombre dans les hypogées que l'on montre aux étrangers près de la ville. C'est là, en dehors d'une autre porte romaine, dite de Diane, qu'était la grande nécropole. Presque toutes les chambres souterraines ont été comblées; dans celles restées ouvertes, on a rempli les tombes d'os d'emprunt, à la grande mystification des touristes anglais, qui, ne soupçonnant pas la supercherie, emportent tous un échantillon avec un soin religieux.

Mon cicerone Ruggiero, qui me confessa le tour qu'on jouait aux voyageurs, était possesseur de quelques médailles étrusques trouvées à Volterra. Cette ville battait monnaie comme Populonia; elle était du reste l'une des douze capitales de la confédération tyrrhénienne du centre. Les monnaies de Volterra sont en bronze; elles ont le même diamètre et plus de poids encore que celles de Populonia à cause du relief plus proéminent ou mieux conservé des figures. Celles-ci sont les mêmes : c'est surtout le Janus à deux têtes et la Minerve en casque. Sur l'exergue se lit circulairement et de droite à gauche le nom de Volterra, en étrusque *Velathri*, et au milieu s'élève un objet indéterminé ressemblant à une massue. Avec ces monnaies, Ruggiero possédait également quelques pierres gravées, arrachées à des bagues; mais après mûr examen j'eus tout lieu de le soupçonner aussi de faire là-dessus la contrebande, comme la plupart des guides italiens. Il ne sut pas ruser assez habilement, et parmi les pierres qu'il me montra, un jaspe, fort beau d'ailleurs et fort bien gravé, portait un petit Cupidon les yeux bandés, et pour épigraphe *amour et foy*. Quelque beau cavalier français venu à la suite de Charles VIII en Italie aura laissé ce souvenir à une dame de Volterra, et par une suite de vicissitudes qu'il est aisé d'imaginer, la pierre et peut-être l'anneau seront tombés aux mains de Ruggiero. Ce cicerone était bien au demeurant le meilleur fils du monde, et le plus original de tous les guides que j'aie rencontrés en Italie. Au sujet de ses pierres gravées de toute époque, et qu'il donnait im-

perturbablement pour des pierres étrusques, il m'avoua que ses cliens n'étaient pas comme moi difficiles et n'y regardaient pas de si près. Me prenant là-dessus en estime et continuant ses confidences, il se plaignait de l'indifférence avec laquelle les étrangers arrivant par hasard jusqu'à Volterra visitaient les ruines étrusques. On lui donnait bien par momens de généreux pourboires; mais cela ne lui suffisait point, et Ruggiero aurait voulu un peu plus d'attention pour les restes de ses chers Tyrrhéniens. Un archéologue français venu à Volterra quelques années auparavant était le seul qu'il se rappelât volontiers. Cet archéologue lui avait fait la même remarque que moi au sujet de la porte prétendue étrusque, et Ruggiero aurait bien voulu pouvoir arriver à cet esprit de divination. De là de nombreux regrets sur son éducation laissée inachevée.

C'est en compagnie de cet antiquaire manqué que je visitai le musée étrusque de Volterra. La plupart des tombeaux sont remarquables à plus d'un titre, surtout par les bas-reliefs sculptés sur la face antérieure et par les statues couchées ou accoudées qui surmontent le couvercle. Ces statues représentent le personnage défunt : c'est un aruspice, reconnaissable à une boule qu'il tient dans la main, la *bulle* d'or, qui était aussi chez les Étrusques le signe distinctif du patriciat, ou bien c'est une femme se regardant dans le miroir métallique et tenant un éventail à plumes comme en ont nos belles dames d'aujourd'hui. Dans les bas-reliefs, les dessins représentent souvent un convoi funèbre. Le mort est emporté sur une charrette que les prêtres et les pleureuses accompagnent. L'artiste a su donner aux chevaux un air de tristesse qui plaît, et les pauvres bêtes s'avancent lentement, la tête penchée vers la terre. Les prêtres paraissent moins tristes, et je me rappelai involontairement devant ces naïves sculptures ces vers trop vrais du fabuliste :

> Un mort s'en allait tristement
> S'emparer de son dernier gîte;
> Un curé s'en allait gaîment
> Enterrer son mort au plus vite.

Certains bas-reliefs sont encore plus curieux en ce qu'ils représentent des scènes mythologiques ayant trait à des faits que les Grecs chantèrent plus tard : ainsi les voyages d'Ulysse. Je vois encore le pudique héros qui s'est fait attacher au grand mât pour résister aux tentations des sirènes qui nagent voluptueusement autour de son navire.

Tous les bas-reliefs et statues des tombeaux étrusques annoncent l'enfance de l'art ou un ciseau peu exercé. La sculpture du moyen âge a un grand air de parenté avec eux, et quelques-uns portent la trace d'une peinture rouge ou bleue dont on les co-

loriait. Les bijoux en or, les vases en terre, les armes et divers autres objets en bronze du musée de Volterra sont plus remarquables, et il y a surtout certaines chaînes en filigrane d'un travail si exquis et si net qu'elles excitent bien des envies chez tous les visiteurs; mais qu'est-ce que tout cela en comparaison des objets d'art déposés dans les musées étrusques de Rome et de Florence et provenant des fouilles de Cæré, Corneto (l'ancienne cité des Tarquins), Pérouse, Vulci, Veies, Chiusi, Arezzo, Cortone? Qu'est-ce que tout cela encore vis-à-vis de ce que nous offre le musée Campana?

Ruggiero, non content de me montrer tous les trésors étrusques de Volterra, me fit aussi parcourir la ville. La cathédrale, qui date du XIIe siècle; le baptistère de forme octogone élevé sur le plan d'un temple romain, double analogie qu'il possède avec celui de Florence; les églises de San-Francesco et de San-Lino, le couvent des Camaldules, attirèrent successivement mon attention. Partout je rencontrai des tableaux des maîtres de la grande école italienne, et je fus étonné de tant de richesses accumulées. Les chefs-d'œuvre étaient prudemment recouverts d'un rideau, et il fallait partout payer pour faire tirer la ficelle, comme il est d'usage en Italie. Ruggiero, qui exerçait consciencieusement ses fonctions de cicerone, ne pouvait concevoir une telle manœuvre pratiquée par les curés eux-mêmes et non par leurs bedeaux.

Après les églises, je visitai le palais public, ancienne résidence du consul quand Volterra était une cité indépendante; puis mon guide me montra la maison où il prétendait qu'était né Perse le satirique, et enfin la demeure de Daniel Ricciarrieli, dit de Volterra, que ses descendans occupent encore. Elle renferme une belle fresque de ce célèbre peintre. Ruggiero ne me fit pas grâce de la citadelle, jadis prison d'état. C'est le fameux aventurier français, Gauthier, duc d'Athènes, un moment maître de Florence en 1342, qui en jeta les fondemens. Cosme III y fit enfermer, sur d'injustes soupçons, l'infortuné Lorenzini, qui resta onze années enchaîné dans son cachot. Il y composa un traité des sections coniques, dont le manuscrit est déposé à la bibliothèque Magliabecchiana de Florence. La citadelle de Volterra contient aujourd'hui une prison cellulaire, bâtie sur le modèle de celle de Mazas. C'est là qu'on enfermait aussi, du temps de l'ancien grand-duc, les condamnés à perpétuité, ceux que la peine de mort, abolie dans le grand-duché, n'avait pu atteindre. De la citadelle, j'allai donner un coup d'œil à une piscine et à des thermes romains, puis aux *balze*, immense éboulement de terre qui s'est produit au XVIIe siècle, et qui depuis lors gagne tous les jours. Il entraîne peu à peu dans la vallée adjacente la partie nord de la montagne d'argile sur laquelle est bâtie Volterra.

C'est sur le flanc de cet abîme que Ruggiero m'annonça piteuse-

ment qu'il n'avait plus rien à me montrer et me rendait ma liberté. J'en profitai pour songer au retour. Le mois de décembre était venu, et il était temps de rentrer au logis. Je fis donc marché avec un voiturin pour me mener jusqu'à Pontedera, où je devais prendre le chemin de fer de Livourne. Cependant les mines de cuivre de Monte-Catini étaient à l'entrée de la route, au pied de la montagne même où s'élève Volterra, et je ne pouvais manquer de terminer ma visite de la Maremme par cette intéressante excursion.

Les Étrusques de Velathri ont ouvert les premiers ces gîtes, et c'est de là que l'Étrurie a tiré le bronze d'une partie de ses médailles et de tant d'autres objets d'art. Au moyen âge, la république de Volterra et après elle celle de Florence; au commencement des temps modernes, le grand-duc Cosme Ier et ses deux fils continuèrent successivement les travaux. Les mines furent fermées dans la première moitié du XVIIe siècle, à la suite de la peste de Volterra. Le naturaliste Targioni, qui à la fin du siècle dernier parcourut la Toscane et ramena l'attention de ses compatriotes sur les richesses minérales de ce pays, dit dans son ouvrage qu'une société livournaise travaillait de son temps à Monte-Catini. M. Porte reprit cette exploitation, et après dix ans d'essais infructueux céda la mine pour 30,000 francs environ à trois capitalistes de Florence. Un an après, l'ingénieur allemand Schneider, directeur des travaux, mit la main sur des amas cuivreux si riches et si puissans que la mine produisit bientôt des millions, et enrichit au-delà de toute espérance ses trois heureux propriétaires. M. Schneider est vraiment un favori du sort. Peu d'années avant son entrée à Monte-Catini, il exploitait, avec un de ses confrères de Saxe, les mines de charbon de Caniparola, près de Gênes. Ces mines furent fermées faute d'un gain qui payât les frais, et nos deux mineurs firent contre mauvaise fortune bon cœur en ouvrant une boutique. Ils débitaient modestement le pain à la livre et le vin au *fiasco* à leurs rares cliens, quand Monte-Catini et une mine de cuivre voisine eurent besoin chacune d'un ingénieur et s'adressèrent à nos deux Saxons. Unis dans le bonheur comme dans l'adversité, les deux amis tirèrent à la courte-paille à qui écherrait Monte-Catini; le sort tomba sur M. Schneider. Quelques mois après, son camarade périssait de mort violente, écrasé sous un éboulement.

L'heureux directeur du Potose toscan me permit de visiter ses travaux. A l'entrée de la galerie en descente par laquelle on pénètre dans la mine, sont les bustes en marbre de Targioni et de Porte, hommage mérité rendu à deux généreux promoteurs de l'industrie minière en Toscane. Pendant que j'examinais ces bustes, on m'apporta un costume complet : une culotte à fond de cuir, une veste de mineur boutonnant sur le côté, une ceinture pour passer le marteau, une grosse paire de bottes en caoutchouc et un fort

chapeau de même matière. Muni de ma lampe, je suivis mon conducteur. La galerie est pourvue de marches, et une rampe règne sur toute sa longueur. Jamais, dans aucune des nombreuses mines que j'ai visitées, je n'ai retrouvé pareil luxe; jamais non plus, il faut le dire, si beaux bénéfices n'ont été réalisés. Aussi a-t-on fait de Monte-Catini une sorte de mine *à l'usage des gens du monde*, et de même qu'on m'avait présenté un costume complet de mineur, on offre gracieusement aux dames une robe, un chapeau et des chaussures de circonstance.

Partout, dans les galeries et dans les chambres d'exploitation où m'accompagna M. Schneider, reluisait le précieux minerai. C'est la *pyrite de cuivre*, ayant l'éclat et l'aspect de l'or; le *cuivre panaché*, dont les irisations jaunes, violettes et verdâtres imitent la couleur changeante des plumes du paon, d'où le nom de *pavonazzo* que lui donnent les Toscans; c'est enfin le *cuivre gris*, ayant la couleur et le grain de l'acier, mais tendre jusqu'à se laisser couper au couteau, et dont la richesse atteint souvent 80 pour 100 de cuivre métallique. La nature ne s'est pas contentée de rassembler sur un même point tant de minerais différens; elle les y a groupés en quantité si grande et si purs de toute gangue que les bénéfices annuels de l'exploitation dépassent aujourd'hui 1,500,000 francs, sans que l'on force l'extraction. La production mensuelle s'élève à 150 ou 200,000 kilogrammes de minerai. La plus grande partie est envoyée en Angleterre, aux usines de Swansea, dans le pays de Galles. Ces vastes fonderies reçoivent devant leurs fourneaux, jour et nuit allumés, les produits des mines de cuivre du monde entier, et renvoient ensuite le métal aux différens pays de l'univers, en cela presque tous tributaires des Anglais, la France plus qu'aucun autre. Le minerai de teneur moyenne ou faible extrait de Monte-Catini est d'abord enrichi sur place au moyen de broyages et de lavages, puis envoyé à l'usine de Prato, située près du chemin de fer de Florence à Pistoie. Le cuivre obtenu est vendu en Toscane, surtout à Prato même, où l'on fabrique de temps immémorial la plus grande partie des ustensiles de cuivre employés en Italie : Prato est le Saint-Flour de la péninsule.

Je quittai Monte-Catini, non sans avoir inscrit mon nom sur le registre où, suivant la mode italienne, on fait signer les visiteurs qu'attire chaque jour la richesse devenue proverbiale de ces gîtes. Je me livrai ensuite corps et âme à mon voiturin, qui me promit de me porter à Pontedera avant le dernier départ du chemin de fer de Livourne. La route, triste et monotone au départ, s'embellit peu à peu, et la riante et fertile vallée de l'Era me rappela certains paysages de la Touraine : partout la verdure, bien qu'on ne fût encore que dans les premiers jours de janvier.

Absent depuis quatre mois de Livourne, je trouvai à mon retour la situation politique assez tendue. Les paroles que Napoléon III avait adressées au ministre d'Autriche à la réception du 1er janvier 1859 avaient ranimé les espérances des Italiens. On parlait à Florence de reprendre au théâtre les tragédies politiques de Niccolini, pleines d'allusions à l'histoire de Toscane. Le cri à double sens de *Viva Verdi*! devenait partout un signe de ralliement. Je compris que la guerre se préparait. Les études que je voulais poursuivre en Italie demandaient un état de calme et de tranquillité que rien ne me faisait prévoir. Je fis donc mes adieux, bien malgré moi, à ce beau pays. En moins d'une nuit, un petit pyroscaphe toscan, une vraie coquille de noix, me porta de Livourne à Gênes. J'arrivai à Turin dans la soirée du 14 janvier, et trouvai toute la ville en grand émoi par suite de la venue du prince Napoléon. N'ayant point à prendre part à ces fêtes, je continuai ma route par le Mont-Cenis, traversant les Alpes neigeuses par la plus belle nuit d'hiver. Je repris bientôt le chemin de fer en Savoie, et de là jusqu'à Paris, où je trouvai peu de croyance à la guerre. Les événemens nous ont dit depuis qui avait alors raison des Français ou des Italiens.

La Toscane, dont les récits qu'on vient de lire font connaître un des districts les plus curieux, n'est pas seulement, on le voit, un pays agricole, le *jardin de l'Italie*, comme on l'a nommée avec tant de raison; c'est aussi une contrée industrielle, et si elle a brillé, à l'aurore des temps modernes, d'un si vif éclat dans les beaux-arts et les belles-lettres, elle peut aujourd'hui voir s'ouvrir pour elle, bien que d'une autre façon, une seconde époque de renaissance. Qu'elle entre résolûment dans la voie où semblent la pousser de nouveau quelques-unes des traditions de son passé. Le XIXe siècle a inauguré l'ère de l'industrie. Parmi toutes les contrées de la péninsule, l'Étrurie est celle qui peut le mieux donner l'exemple et entraîner à sa suite toutes les autres vers le but que M. de Cavour, en mourant, a indiqué à ses compatriotes. Si l'Italie veut sérieusement se régénérer, si elle veut que l'unité se fasse, qu'elle oublie ses vieilles haines, qu'elle se tourne vers les points d'où peut lui venir la lumière, vers les pacifiques travaux qui développent le commerce; qu'elle apprenne, par l'exemple de l'Angleterre, ce que peut gagner une nation à être grande par l'industrie.

L. SIMONIN.

LE BRÉSIL

ET LA COLONISATION

I.

LE BASSIN DES AMAZONES ET LES INDIENS.

Reise durch Süd-Brasilien im Jahre 1858; Reise durch Nord-Brasilien im Jahre 1859, von dr Avé-Lallemant; 4 vol., Leipzig, 1859 et 1860. — *Deux années au Brésil,* par M. F. Biard; Paris, 1862. — *Brasilianische Zustænde und Aussichten im Jahre 1861,* Berlin 1862.

Au moment où une lutte terrible amenée par la servitude des noirs bouleverse les États-Unis, on ne peut s'empêcher de reporter sa pensée avec une véritable anxiété sur tous les pays d'Amérique où l'esclavage existe encore, et principalement sur cet empire du Brésil qui forme un pendant si remarquable à la grande république américaine. Au point de vue géographique, les deux pays offrent la plus curieuse ressemblance. D'une étendue à peu près égale, ils occupent tous les deux la partie centrale de continens symétriques; ils sont arrosés chacun par des systèmes fluviaux d'un développement gigantesque, et, bordés à l'est par d'étroites rangées de montagnes parallèles au rivage, ils s'appuient à l'ouest sur l'énorme épine dorsale du Nouveau-Monde. L'histoire des deux peuples offre également une saisissante analogie malgré le contraste très important que les institutions monarchiques du Brésil et la population latine forment avec l'organisation républicaine et les citoyens anglo-saxons des États-Unis. Considérablement inférieurs à la nation américaine par le nombre, la richesse et surtout l'industrie, les Brésiliens n'en

passent pas moins par des évolutions parallèles à celles du grand peuple de l'Amérique du Nord. Dans les deux contrées, le blanc s'est d'abord trouvé en contact avec l'indigène, et, pour pénétrer dans l'intérieur, il l'a poussé cruellement devant lui. Au Brésil comme aux États-Unis, il s'est fait suivre par le noir esclave pour lui faire défricher le sol; dans le continent du sud, comme dans celui du nord, s'est formée une aristocratie de planteurs dont le pouvoir repose sur le monopole d'un petit nombre de denrées, et, sous la pression des mêmes causes, la féodalité brésilienne peut avoir à subir tôt ou tard les redoutables conséquences subies aujourd'hui par la confédération esclavagiste. Ce sont là des faits qui donnent un intérêt tout spécial aux ouvrages récemment publiés sur l'empire brésilien, son état actuel et ses destinées. De tous ces ouvrages, le plus remarquable est celui de M. Avé-Lallemant, voyageur modèle, qui a séjourné plus de vingt années au Brésil et qui l'a parcouru dans tous les sens. M. Avé-Lallemant appartient à cette pléiade de savans d'outre-Rhin qui ont élevé les voyages à la hauteur d'une mission sociale. Préparés à leur œuvre par les plus fortes études, à la fois géographes, botanistes, ethnologistes, médecins, ces hommes, auxquels aucun domaine de la science n'est étranger, étudient à la fois la terre, l'homme, les institutions. L'auteur de *Süd-Brasilien* et de *Nord-Brasilien* ne se recommande pas seulement par la science, il se distingue aussi par de rares qualités d'écrivain : sa phrase, souple, vivante, émue, n'a rien de cette lourdeur et de cette complication verbeuse qui embarrassent si souvent le style de ses compatriotes; ses impressions poétiques, toujours du meilleur aloi, sont rendues en termes pénétrés d'un charme profond; il entraîne aisément le lecteur, et l'on ne saurait se lasser de contempler avec lui les spectacles gracieux ou magnifiques qu'il décrit tour à tour. Quant au livre de M. Biard, il est rempli de récits agréables et d'observations ingénieuses; mais son principal mérite est de reproduire par le crayon les paysages dont M. Avé-Lallemant ne peut nous donner l'idée que par la plume. Quelques-uns des dessins de M. Biard sont des chefs-d'œuvre de vérité, et rendent vivement la beauté des régions tropicales : un îlot perdu dans le fleuve, un arbre, une liane lui suffisent pour composer de charmans tableaux.

I.

L'empire du Brésil se compose de deux moitiés complétement distinctes, auxquelles le cap Saint-Roch sert de limite commune. Ce promontoire, qui brise les eaux du grand courant équatorial et le partage en deux fleuves maritimes s'écoulant en sens inverse, divise

aussi le flot de la civilisation en deux courans inégaux. La partie méridionale du Brésil est la plus éloignée de l'Europe, et cependant c'est elle qui reçoit les voyageurs, les négocians, les émigrans, les marchandises, et subit l'influence de nos mœurs; c'est elle qui a vu s'élever les grandes villes, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro, et se grouper presque toutes les populations brésiliennes plus ou moins civilisées. Bien que relativement plus près de l'Europe, la partie septentrionale de l'empire est au contraire presque déserte, et ses capitales, Ceara, Paranahyba, Maranhão, ne sont que des villes de second ordre. La civilisation européenne s'y propage avec une extrême lenteur, et semble s'arrêter à l'entrée du magnifique estuaire où se déversent les eaux du Tocantins et de l'Amazone; elle n'ose pénétrer dans cet immense bassin fluvial, le plus admirable et le plus important qui existe sur tout le pourtour du globe.

Le fleuve des Amazones forme, avec le long soulèvement de la chaîne des Andes, le grand trait géographique du continent colombien. Cette mer d'eau douce en mouvement, qui prend sa source à une petite distance du Pacifique et s'unit aux eaux de l'Atlantique par un estuaire mesurant 300 kilomètres de promontoire à promontoire, sert de ligne de partage entre les deux moitiés de l'Amérique du Sud, et, comme un équateur visible, sépare l'hémisphère du nord de celui du midi sur une longueur de 5,000 kilomètres environ (1). Tout est colossal dans cette artère centrale de l'Amérique, qui rend à l'Océan l'immense quantité de pluie et de neige reçue par un bassin de 7 millions de kilomètres carrés, comprenant à la fois les *llanos* de la Colombie, les solitudes inconnues de la Grande-Forêt ou Matto-Grosso, et les sommets des Andes, du 20e degré de latitude sud au 3e degré de latitude nord. Ce fleuve, auquel on a donné dans les diverses parties du territoire qu'il arrose les trois noms de Marañon, Solimoens, Amazones (2), comme s'il se composait de trois fleuves distincts et mis bout à bout, peut offrir à la vapeur, avec ses affluens, ses *furos* ou fausses rivières, ses *igarapès* ou bras latéraux, plus de 50,000 kilomètres de navigation. Il est si profond que les sondes de 50, de 80 et même de 100 mètres ne peuvent pas toujours en mesurer les gouffres, et que les frégates peuvent le remonter sur plus de mille lieues de distance; il est si large qu'en certains endroits on n'en distingue pas les deux bords, et qu'à l'embouchure du Madeira, du Tapajoz, du Rio-Negro et d'autres grands affluens, on voit l'horizon reposer au loin sur les eaux comme si l'on se trou-

(1) En comptant tous les méandres du fleuve, la longueur du cours est de 3,322 kilomètres sur le seul territoire brésilien, de la cité de Parà ou Bélem à la ville de Tabatinga, située près de la frontière du Pérou; la largeur moyenne est de 4 à 5 kilomètres.

(2) Dans la partie inférieure de son cours, les Tapuis lui donnaient autrefois le nom de Paranatinga (fleuve-roi) ou de Paranaguassu (fleuve-grand).

vait en pleine mer. Il reçoit par dizaines des fleuves qui n'ont pas leurs égaux en Europe, et dont plusieurs, encore inexplorés, appartiennent au domaine de la fable. Comme la mer, il est habité par les dauphins; comme elle, il a ses tourmentes, et lors des grandes marées les trois vagues successives de son *pororoca* (1) se dressent à plusieurs mètres de hauteur; ses deux bords servent aussi de limites à deux faunes distinctes, et même de nombreuses espèces d'oiseaux n'osent franchir sa large nappe d'eau pour se rendre d'une rive à l'autre. Certes le Mississipi est un fleuve puissant; mais ce père des eaux devrait s'unir à huit ou dix autres aussi considérables que lui pour oser se mesurer avec l'Amazone (2). Quand on navigue dans l'estuaire de l'embouchure sur les eaux grises roulant rapidement vers l'Atlantique, on se surprend à demander, dit M. Avé-Lallemant, si la mer elle-même ne doit pas son existence à ce fleuve qui lui apporte incessamment l'immense tribut de ses flots. La différence de roulis produite par le mouvement des vagues ou par la pression du courant peut seule indiquer sur quel domaine on se trouve, celui des eaux douces ou celui des eaux salées.

L'Amazone n'est pas seulement le plus grand cours d'eau de notre globe; il est également celui qui arrose les contrées les plus fertiles et les plus riches en produits de toute espèce. L'interminable forêt qui en couvre les bords n'offre pas de clairière; des deux côtés du fleuve, elle dresse en palissade ses troncs pressés comme des épis et droits comme des colonnes, engloutis par la base dans une éternelle obscurité, tandis que le feuillage épanoui des cimes s'étale avidement à la lumière. Des bateaux qui voguent au milieu du courant, on ne peut distinguer aucune forme précise dans ce rempart de végétation; pour se faire une idée de l'immense variété des arbres et des arbustes que gonfle la séve intarissable de la nature tropicale, il faut pénétrer dans un de ces canaux tortueux qui circulent entre les îlots des mille archipels semés sur l'Amazone. Penchés au-dessus de la rive, se succèdent les arbres les plus divers, dressant leurs panaches, déployant leurs éventails, développant leurs ombelles de feuilles, balançant au-dessus des flots leurs guirlandes de

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1852 (*Phénomènes maritimes*).

(2) Pendant les crues, le Mississipi débite 30,000 mètres cubes d'eau par seconde. Au détroit d'Obidos, qui est la partie la plus étranglée de son lit, le fleuve des Amazones avait le 25 juin 1859, c'est-à-dire à l'époque de la crue, une largeur de 1,520 mètres, une profondeur moyenne de 76 mètres, et coulait avec une vélocité de 7,600 mètres par heure. Il débitait donc 243,875 mètres cubes par seconde, c'est-à-dire 3,250 fois plus que la Seine à l'étiage, et cependant à Obidos il n'a pas encore reçu le Tapajoz, le Xingu, et ne s'est pas uni à l'énorme fleuve des Tocantins, qui roule certainement autant d'eau que le père des fleuves de l'Amérique septentrionale. MM. Spix et Martius, mesurant l'Amazone au détroit d'Obidos, mais à une autre époque de l'année, ont trouvé un débit moins considérable de moitié.

lianes fleuries. Et que de plantes utiles dans cet immense fouillis de verdure où l'on compte jusqu'à mille espèces appartenant à la famille des papilionacées! Ce sont d'abord vingt-trois sortes de palmiers, toutes bienfaisantes par la séve, l'écorce ou les fruits; puis viennent le cacaoyer, le cafier, le cotonnier, l'oranger, l'arbre à pain, le manguier, le bois de brésil, qui a donné son nom à l'empire, le rocou, le cèdre, le jacaranda, le seringa, la salsepareille. A côté de ces plantes connues de tous, il en croît d'autres par centaines qui ne sont pas moins utiles pour l'alimentation ou la guérison de l'homme, la construction des navires, la confection des meubles précieux et les innombrables besoins de l'industrie.

La première pensée qui se présente à l'esprit est que ce fleuve si admirablement pourvu d'affluens, cette masse d'eau qui arrose des régions si fertiles et si vastes, qui forme une espèce de détroit entre le nord et le sud du continent colombien, doit être une des voies les plus suivies par le commerce. On s'attend à voir se grouper sur ses bords de nombreuses populations, et chacun de ses affluens lui apporter sans cesse habitans et produits. Puisque le bassin du Yang-tse-kiang, ceux du Gange, de l'Euphrate, du Nil, du Mississipi, ont produit chacun sa civilisation, on croirait peut-être qu'il en surgit une nouvelle dans l'intérieur de ce magnifique bassin fluvial de l'Amazone, le plus beau qui soit au monde. Et cependant il n'en est rien. Les régions fertiles qu'arrose le fleuve brésilien sont les plus désertes de l'Amérique : elles sont occupées en grande partie par des forêts immenses que le pied de l'Européen n'a jamais visitées. Plus de trois siècles se sont écoulés depuis qu'Orellana descendit ce cours d'eau avec cinquante compagnons; mais on ne retrouve plus les villages qui s'élevaient à chaque promontoire de la rive; les cent cinquante tribus qui les peuplaient ont disparu : l'homme blanc n'a passé sur ces eaux que pour faire la solitude devant lui. L'Amazone, ce fleuve si remarquable dans l'histoire de la terre, est encore presque nul dans l'histoire de l'homme.

Nombreuses sont les raisons matérielles qui ont dépouillé jusqu'à nos jours les contrées amazoniennes du rôle historique qui leur revient de droit. D'abord, et quoi qu'en dise la voix d'ordinaire si compétente du capitaine Maury, il est certain que le climat de ces régions équatoriales, à la fois chaudes et humides, est le plus souvent mortel à tout étranger qui n'est pas trempé comme l'acier ou ne règle pas son genre de vie conformément aux lois d'une hygiène sévère : la fièvre jaune et d'autres fièvres paludéennes s'élèvent comme des brumes de la surface des marais et rampent sur le sol en empoisonnant les hommes qui les respirent au passage. Protégés par leur atmosphère viciée contre l'envahissement rapide des colons, le fleuve et la plupart des affluens sont encore défendus par

de nombreuses légions de *carapanas*, *mosquitos*, *maruim*, *pium*, *borachudos* et *fincudos*, — enfin par toutes ces bêtes et bestioles qui rendent intolérable le séjour des contrées tropicales non encore assainies. Ce sont en réalité pour le colon des ennemis bien plus terribles que les serpens, les pumas, les jaguars et les Araras anthropophages. Toutes les régions de la zone tropicale offrent des obstacles de même genre au peuplement et à la culture; mais l'Amazone se défend en outre contre le travail colonisateur des hommes par sa puissance, par la grandeur de ce qu'on peut appeler son *œuvre géologique*. Avant l'introduction des bateaux à vapeur sur le fleuve des Amazones, une embarcation mettait cinq mois entiers pour remonter de la ville de Parà jusqu'à la barre du Rio-Negro; il lui fallait cinq autres mois pour atteindre la frontière du Pérou en luttant contre la force du courant. Un voyage autour du monde, sur les flots de la mer que soulèvent tour à tour des vents venus de tous les points de l'horizon, était alors plus court que la remonte de l'Amazone, entreprise à la faveur du vent alizé qui souffle régulièrement dans la direction de l'ouest.

Terrible par son courant de 4 à 8 kilomètres par heure, le fleuve brésilien ne l'est pas moins par l'intensité de ses crues périodiques. Régulier dans ses allures comme le Nil, il commence à croître vers le mois de février, alors que le soleil, dans sa marche vers le nord, fond les neiges des Andes péruviennes et ramène au-dessus du bassin de l'Amazone la zone de nuages et de pluies qui l'accompagne. Sous l'action combinée de la fonte des neiges et des pluies torrentielles, la crue s'élève graduellement jusqu'à 12 mètres au-dessus de l'étiage; les îles basses disparaissent, le rivage est inondé, les lagunes éparses s'unissent au fleuve et forment de véritables mers intérieures; les animaux cherchent un refuge au haut des arbres, et les Indiens qui habitent la rive campent sur des radeaux. Vers le 8 juillet, lorsque le fleuve commence à baisser, les riverains ont à lutter contre de nouveaux dangers : l'eau, rentrant dans son lit, mine en dessous ses bords longtemps détrempés, les ronge lentement, et tout à coup des masses de terre de plusieurs centaines ou de plusieurs milliers de mètres cubes s'écroulent dans les flots, entraînant avec elles les arbres et les animaux qu'elles portaient. Ces érosions rapides s'opèrent si fréquemment que les arbres de la berge n'atteignent jamais leur développement complet, et les voyageurs qui naviguent sur le fleuve des Amazones ne peuvent apercevoir qu'un petit nombre de ces troncs aux dimensions colossales qu'ils s'attendent à contempler. C'est donc une tentative périlleuse que la culture d'un champ sur la rive, et, sous peine de voir ses défrichemens et sa demeure s'abîmer dans quelque éboulis, le colon ne peut s'établir près du fleuve sans en

étudier d'avance les redoutables allures. Les îles mêmes sont exposées à une destruction soudaine; quand les rangées de troncs échoués qui leur servaient de brise-lames viennent à céder sous la violence du courant, il suffit de quelques heures ou même de quelques minutes pour qu'elles disparaissent, rongées par le flot: on les voit fondre à vue d'œil, et les Indiens qui s'y étaient installés paisiblement pour recueillir les œufs de tortue ou sécher le produit de leur pêche, sont obligés de s'enfuir précipitamment dans leurs canots pour échapper à la mort. C'est alors que passent au fil du courant ces longs radeaux de troncs entrelacés qui se nouent, se dénouent, s'accumulent autour des promontoires, s'entassent en plusieurs étages le long des rives. Autour de ces immenses processions d'arbres qui roulent et plongent lourdement sous le poids du courant, comme des monstres marins ou comme des carènes renversées, flottent de vastes étendues d'herbe *cannarana*, qui font ressembler certaines parties de la surface de l'eau à d'immenses prairies. Aussi comprend-on la terreur religieuse éprouvée par les voyageurs qui pénètrent dans le fleuve des Amazones et voient à l'œuvre ces tourbillons jaunes de sable, rongeant les rivages, renversant les arbres, emportant les îles pour en reconstruire de nouvelles, entraînant de longs convois de troncs et de branches. « Le grand fleuve était effrayant à contempler, dit l'Américain Herndon; il roulait à travers les solitudes d'un air solennel et majestueux. Ses eaux semblaient colères, méchantes, impitoyables, et l'ensemble du paysage réveillait dans l'âme des émotions d'horreur et d'effroi semblables à celles que causent les solennités funéraires, le canon tonnant de minute en minute, le hurlement de la tempête ou le sauvage fracas des vagues, lorsque tous les matelots se rassemblent sur le pont pour ensevelir les morts dans une mer agitée. »

Il n'est pas jusqu'à la fécondité même des rives qui ne soit redoutable. Les terres d'alluvion qui bordent le fleuve ont une force de production tellement exubérante qu'elles mettent un obstacle à toute colonisation. Trop fécond, le sol qui se couvre spontanément d'une si riche végétation ne se borne pas à nourrir les germes qu'on lui confie, il développe aussi des plantes sauvages en abondance, et les pousses d'arbres et de lianes obligent à une lutte de tous les instans l'agriculteur qui veut sauver le fruit de son premier travail. On ose à peine s'aventurer dans cette nature, où les sentiers rarement pratiqués se changent en forêts, où les arbres pressés les uns contre les autres forment une muraille qu'il faut saper comme celle d'une forteresse, où des fruits (1) semblables à des boulets de canon se détachent des branches avec fracas et s'enfoncent dans le sol à

(1) Ceux du *bertholletia excelsa*.

plusieurs centimètres de profondeur. Ainsi l'activité prodigieuse, la grandeur des phénomènes naturels qui se manifestent dans le bassin de l'Amazone tendent à restreindre considérablement le domaine de la civilisation. Au milieu de cette grande vie, la petite vie de l'homme existe à peine, et se maintient difficilement contre les assauts des forces ambiantes. Pour le colon, le fleuve est trop large et trop rapide, les terres sont trop fertiles, les pluies trop abondantes, les chaleurs trop intenses : il préfère de beaucoup un climat plus sobre, un terrain moins fécond, une nature moins riche et s'abaissant à sa faiblesse. A cet ensemble de raisons matérielles qui s'opposent à la prise de possession définitive des bords de l'Amazone par l'homme policé, s'ajoute une autre cause à la fois économique et morale. L'esclavage, aussi bien que la fièvre jaune, veille à l'embouchure du grand fleuve, et fait bonne garde pour empêcher la civilisation d'y pénétrer. Les esclaves noirs forment seulement une faible partie de la population amazonienne, et cependant ils suffisent pour déshonorer complétement le travail.

Mais, dira-t-on, le progrès matériel des deux provinces brésiliennes Parà et Amazonas est évident, puisqu'une dizaine de bateaux à vapeur font un service régulier sur les eaux du fleuve? Il est vrai, après neuf longues années de luttes parlementaires, le congrès brésilien a enfin autorisé la formation d'une compagnie pour la navigation à vapeur de l'Amazone. Bien que cette navigation soit encore très coûteuse (1), l'avantage est grand pour les voyageurs et les commerçans : au lieu de mettre dix mois pour remonter le courant jusqu'à la frontière du Pérou, il suffit aujourd'hui de la dixième partie de ce temps, et désormais de simples touristes peuvent entreprendre ce que tentaient seulement les anciens chercheurs du mystérieux Eldorado et les hommes rares poussés par l'amour de la science. Des régions qui appartenaient presque au domaine de la fable ont été mises en communication régulière avec l'Europe; des produits qu'on laissait naguère pourrir sur le sol sont transportés maintenant sur les grands marchés du monde. Le commerce, protégé par des tarifs très élevés et des règlemens de douane d'une excessive sévérité, a néanmoins triplé depuis vingt ans, et Parà (2), ce débouché du plus vaste réseau fluvial du monde, peut maintenant se mesurer en importance avec un port français de troisième ordre, comme Paimbœuf, Morlaix ou Fécamp. Ce sont là des pro-

(1) La subvention annuelle du gouvernement est de 676,000 francs pour vingt-quatre voyages qui rapportent un peu plus de 200,000 francs à la compagnie, en y comprenant le transport des marchandises et celui de 500 voyageurs environ.

(2) En 1840, le mouvement commercial de Parà, comprenant les importations et les exportations, était de 7,250,000 francs; en 1852, il était de 10 millions; en 1856, il s'élevait à 18,500,000 francs. La population de la ville est évaluée à 25 ou 30,000 âmes.

grès incontestables; mais les conditions sociales et les mœurs des riverains de l'Amazone ne se sont pas sensiblement modifiées depuis que Spix et Martius ont accompli leur célèbre voyage. Toujours les populations s'endorment dans la même paresse et font preuve d'un égal manque d'initiative; tout progrès apparent ou réel est dû à l'énergie de quelques étrangers ou bien à la bonne volonté du gouvernement central. En beaucoup de cas, on peut même constater un véritable recul.

Depuis trente ans, les villes construites sur les bords de l'Amazone n'ont pas augmenté en nombre (1), et l'on est toujours obligé de naviguer pendant des heures ou même pendant des journées entières avant d'apercevoir une seule maison sur l'une ou l'autre rive. De Parà au confluent du Solimoens et du Rio-Negro, la distance moyenne entre chaque ville ou village est de 175 kilomètres. En amont de Manaos, cette distance moyenne est de 240 kilomètres environ. Entre ces groupes d'habitations, si éloignés les uns des autres, on ne voit se dérouler sur les bords de l'Amazone que l'éternel horizon des forêts, interrompu çà et là par l'embouchure d'un *igarapé* désert. Dans la partie inférieure du fleuve jusqu'à Santarem et Obidos, on rencontre bien de temps en temps quelques goëlettes et de larges embarcations à voiles; mais sur le Solimoens proprement dit la vue d'un canot est un véritable événement. On est enfermé par la solitude la plus complète, et l'on pourrait se croire perdu dans une nature où l'homme n'a jamais pénétré. Les rives du Mississipi, cette grande artère fluviale de l'Amérique du Nord, sont également solitaires dans la plus grande partie du cours moyen. Trop basses pour être colonisées, elles gardent encore leur végétation première de saules et de trembles; mais les collines et les plateaux qui s'élèvent à une certaine distance du fleuve sont en grande partie défrichés, et portent des villes et des villages. Dans le bassin de l'Amazone au contraire, le voyageur intrépide qui ose s'aventurer loin du fleuve ne rencontre que des *selvas* interminables et des savanes inhabitées; la faible population s'est distribuée tout entière sur les bords du fleuve et de ses affluens, — les Tapuis, encore barbares, dans leurs campemens, — les Brésiliens, à demi civilisés, dans l'une des quinze ou seize villes bâties de l'estuaire de l'embouchure à la frontière péruvienne.

Et quelles villes! Les voyageurs qui croiraient y retrouver le comfort auquel ils étaient accoutumés en Europe seraient bientôt détrompés. La plupart des cités amazoniennes ne sont que des agglomérations de cabanes malsaines. Quelques-unes cependant,

(1) Prainha, ville de fondation récente, succède à l'ancienne Oteiro, dont les habitans ont émigré pour se rapprocher du fleuve.

Parà, Santarem, Manaos, présentent une apparence assez grandiose due aux façades blanches de deux ou trois églises, du palais présidentiel et de maisons à un étage appartenant à des négocians portugais; les autres constructions ne sont que des huttes dont un incendie ferait en une nuit disparaître jusqu'aux dernières traces. Il serait inutile de chercher dans ces capitales un hôtel digne de ce nom. Si l'on n'est pas muni de lettres d'introduction pour un des notables, il ne reste qu'à mendier l'hospitalité ou bien à s'abriter dans quelque affreux taudis habité par la vermine. Les boutiques sont nombreuses, car tout riverain de l'Amazone a son petit fonds de commerce; mais, à l'exception des produits du pays, on ne trouve dans ces échoppes que les objets les plus indispensables. Quant aux livres, ils sont à peu près inconnus; les grandes villes sont les seules à posséder quelques écoles peu fréquentées, et de l'embouchure du fleuve à la frontière péruvienne il n'existe d'autres médecins que des flibustiers d'Europe et les sorciers indigènes. Cependant là où la civilisation n'existe pas encore, les raffinemens de la mode ont déjà pénétré, et tel négociant qui n'a peut-être pour toute nourriture que du manioc et du poisson endosse religieusement l'habit noir, échange des cartes de visite avec ses amis et envoie des invitations de bal imprimées en lettres d'or.

II.

La population des deux provinces brésiliennes d'Amazonas et de Parà, évaluée approximativement à 250,000 âmes, est loin d'être homogène; elle se compose en grande partie d'individus de sang mélangé appartenant à la fois par leurs ancêtres aux trois souches, blanche, rouge et noire; mais les races pures sont aussi représentées, et l'on peut observer toutes les nuances de la peau, depuis le blanc le plus délicat jusqu'au noir le plus velouté. Les *brancos* forment partout la classe supérieure, ainsi qu'on doit s'y attendre dans un pays d'esclavage; cependant, grâce à la tolérance avec laquelle on regarde les unions contractées entre les blancs et les femmes métisses ou de sang mêlé, la caste noble peut se recruter dans les castes inférieures, et le nombre des caucasiens vrais ou prétendus augmente sans cesse dans une forte proportion. Quant aux noirs esclaves, ils sont beaucoup moins nombreux sur les bords de l'Amazone que dans les provinces du littoral atlantique. A Parà, ils sont environ quatre mille et forment ainsi le sixième ou le septième de la population, mais plus avant dans l'intérieur ils sont plus clairsemés relativement au chiffre des blancs et des Indiens. La ville de Manaos, près du confluent du Rio-Negro et du Solimoens, compte seulement 380 esclaves sur 8,500 habitans. Enfin, dans la région

qui touche au Pérou, le nombre des noirs asservis diminue sans cesse par la fuite et ne forme plus qu'une partie tout à fait insignifiante de la population (1). Cette faiblesse relative de l'élément nègre doit être attribuée à l'existence de nombreuses tribus d'indigènes. Ayant pu recruter amplement leurs troupeaux d'esclaves au moyen des seuls Indiens de l'Amazone, les Portugais n'avaient pas eu besoin d'importer à grands frais des nègres de la côte de Guinée.

Le fond de la population amazonienne se compose d'Indiens auxquels on a donné le nom général de Tapuis (*Tapuyos*), et qu'on dit ressembler d'une manière étonnante aux Chinois. Il est certain qu'ils étaient groupés autrefois en un grand nombre de tribus distinctes, comme les Indiens encore sauvages qui sont campés sur les bords des grands affluens de l'Amazone, le Madeira, le Purus, l'Ucayali. Ceux-ci ont gardé leur indépendance, leurs coutumes, leurs cérémonies religieuses, leur caractère national. Les Araras et les Chavantes anthropophages n'ont point abandonné leurs terribles mœurs; les Indiens de l'Amazone au contraire, mis en rapport les uns avec les autres par la navigation du fleuve, maintenus longtemps par les conquérans et les jésuites portugais sous le même joug de fer, ont du moins à ce régime perdu leurs rivalités nationales, et forment maintenant les élémens d'un peuple homogène, de la frontière du Pérou aux bouches de l'Amazone. Malheureusement ces Indiens, qui sont par nature d'une douceur et d'une bonté vraiment touchantes, ne sont pas encore revenus de l'effroi que l'Européen leur a inspiré lors de la conquête et pendant la longue période de servitude qui a suivi l'invasion des blancs. D'ailleurs le régime auquel la plupart d'entre eux sont soumis actuellement n'est pas de nature à leur faire oublier leurs anciens griefs. Pour leur faire aimer le travail, on a cru naïvement qu'il suffisait de le leur imposer. Obligés de s'engager comme *trabalhadores* pour un temps plus ou moins long, divisés en escouades, passés en revue comme des soldats, menacés de la prison et des travaux forcés, cantonnés dans certains villages qu'ils ne peuvent quitter sous peine d'être envoyés à l'armée, où ils meurent de chagrin, ils n'ont souvent de l'homme libre que le nom, et l'on ne doit pas s'étonner si dans le plus profond de leur cœur ils gardent une haine secrète au blanc et cherchent sournoisement à lui nuire sans se compromettre. Quelquefois même cette aversion cachée se transforme en hostilité ouverte. En 1835, les Indiens, poussés à bout par l'arbitraire de l'administration, osèrent se soulever; avec l'aide des esclaves noirs, ils s'emparèrent de la ville de Parà, s'y maintinrent longtemps contre des troupes considérables, et,

(1) En 1846, le district d'Ega, le plus occidental des provinces brésiliennes, était peuplé de 7,267 hommes libres; on n'y comptait que 59 esclaves.

sous le nom de *cabaneiros*, gardèrent jusqu'en 1837 la possession de plusieurs villes de la province; mais en général ils ont trop peu d'énergie et trop de crainte enfantine pour devenir redoutables. Quant à leurs femmes, elles n'ont retenu de la longue oppression qu'une invincible timidité; elles se cachent dans le feuillage pour voir passer l'étranger, et s'enfuient avec terreur lorsque leur présence est trahie par le frôlement des feuilles. Dans plusieurs villages, elles n'osent pas même pénétrer dans l'église, craignant d'avoir à y soutenir le regard d'un homme blanc.

Et pourtant cette population indienne est bien faite pour être heureuse, pour savourer dans toute sa volupté cette vie tropicale si facile et si douce! Au Brésil, le plus pauvre des Indiens n'a rien à envier au plus riche et ne songe pas à redouter la misère; le besoin de s'enrichir ou de parvenir, ces âpres passions qui empoisonnent l'existence de presque tous les civilisés, ne trouve guère l'occasion de s'exercer chez lui. Il n'a qu'à goûter la joie de se laisser vivre, et partout où il est son propre maître, il goûte en effet cette joie avec la même simplicité naïve que jadis l'insulaire de Taïti. Rien de gracieux comme les scènes de famille qu'on peut observer en plein air dans les villages des Tapuis, à l'ombre des palmiers euterpes ou bien sur l'eau du fleuve. M. Avé-Lallemant, qui les a souvent contemplées, en parle sous l'impression d'un sentiment presque religieux, et se plaît à décrire longuement ces charmans tableaux : l'enfant qui joue avec sa mère sur le sable du bord et la taquine gentiment avec de frais éclats de rire; les tritons aux bras robustes et les sirènes aux longs cheveux noirs qui plongent de concert et vont reparaître au loin sous les ombrages de la rive; les jeunes filles couronnées de fleurs qui s'assoient sur le bordage des canots, et, laissant leurs pieds nus tremper dans le courant, glissent lentement à la surface du fleuve.

Sur les bords de tous les cours d'eau où ils n'ont pas à redouter le crocodile ou le terrible poisson appelé *piranga*, ces fils de la nature semblent n'avoir d'autre occupation que celle du bain. L'Amazone aux eaux troubles et rapides ne les rebute point; mais le Tocantins, le Rio-Negro et les autres rivières transparentes des provinces amazoniennes exercent sur eux une attraction à laquelle ils ne savent jamais résister. La population de Cametà, village indien situé sur la rive du Bas-Tocantins, est devenue comme amphibie; à chaque instant du jour, on voit les habitans, hommes et femmes, se rendre de leur cabane au fleuve ou du fleuve à leur cabane. Quant aux enfans des deux sexes, ils jouent dans l'eau du matin au soir comme autant de petits dauphins. Aussi les Tapuis de Cametà sont-ils d'une exquise propreté et pourraient-ils, sous ce rapport, servir de modèles à tous les peuples du monde. Blanches ou brunes, *mamalucas* ou

mestiças (1), les femmes surtout doivent à leurs bains continuels une grande pureté de contours et une transparence merveilleuse de la peau; mais peut-être aussi doivent-elles à ces mêmes bains une véritable paresse, qui s'ajoute à la voluptueuse langueur commune à toutes les femmes créoles. Cependant la paresse des Indiennes tapuis s'allie à tant de grâce et de naturel qu'on n'ose blâmer ni approuver. « Si l'oisiveté n'était la mère de tous les vices, prétend M. Avé-Lallemant, je dirais hardiment qu'elle est à Cametà une aimable qualité; en revanche, si l'habitude de se baigner n'était une vertu et la mère de la propreté, je la prendrais pour un vice en tenant compte du temps qu'elle fait perdre à Cametà! » Après le bain vient la toilette, et les jeunes Indiennes à la démarche élastique, aux figures naïves, sont vraiment charmantes avec leurs robes et leurs jaquettes de simple cotonnade et les fleurs qui couronnent leur abondante chevelure. Presque toutes marchent pieds nus, et celles même qui ont assez de vanité féminine pour se procurer des souliers les portent le plus souvent à la main, mais elles déploient toujours leurs ombrelles, moins pour se garantir elles-mêmes que pour défendre leurs couronnes de fleurs contre l'ardeur du soleil.

En général, les hommes sont encore plus paresseux que les femmes. Dans un pays où les blancs considèrent comme leur principal titre de noblesse de n'avoir pas de bras (*não braços*), il est assez naturel que les Indiens veuillent, à force d'oisiveté, mériter leur admission dans la société distinguée. Et d'ailleurs pourquoi travailleraient-ils, puisqu'ils peuvent s'en dispenser? Le travail n'a de raison d'être que par l'utilité finale, et l'on pourrait presque qualifier d'immorale et d'insensée toute œuvre qui n'aboutit pas à un résultat pratique et consume sans profit les forces de l'ouvrier. Trop peu instruits pour désirer un genre de vie supérieur à celui qu'ils mènent ou pour s'occuper de leur développement moral, les Tapuis ne songent qu'à la satisfaction de leurs besoins immédiats, et la nature généreuse y subvient de la manière la plus ample. Le palmier donne ses noix, sa tige nourrissante, sa liqueur délicieuse. Le cacaoyer fournit ses graines, le manioc ses racines; dans la forêt, l'Indien trouve le gibier, dans les eaux le poisson *pirarucù*, et les œufs de tortue sur les plages abandonnées par l'inondation. Quelques troncs d'arbres abattus lui suffisent pour la construction d'une cabane; une seule feuille de palmier *bussu* lui sert de porte; dix feuilles placées à côté les unes des autres font à sa demeure un toit imperméable à l'orage pendant vingt années. Et s'il veut pour lui-même ou pour ses enfans quelques verroteries ou des vêtemens, le figuier à caoutchouc pousse

(1) Dans le nord du Brésil, on appelle *mamalucos* les individus qui offrent un mélange de sang indien et de sang caucasique. Les *mestiços* sont nés de parens indiens et nègres.

à côté de sa hutte et livre sa gomme à l'Indien, qui la vend ensuite au traitant. S'il coupait les arbres de la forêt pour défricher un champ comme nos agriculteurs d'Europe, quel serait le résultat de son industrie? Après une lutte pénible contre une végétation fougueuse de plantes ennemies qui germeraient dans chaque sillon, il serait peut-être obligé de s'avouer vaincu, et le produit agricole dû à ses efforts ne remplacerait certainement pas ce que la forêt lui eût donné presque gratuitement. On ne saurait donc reprocher aux Tapuis leur oisiveté, tant qu'ils n'auront pas été entraînés dans ce tourbillon de la civilisation qui met en œuvre toutes les forces de l'homme, tant que le travail qui pousse comme un ressort les populations civilisées de l'Europe et de l'Amérique ne sera pas devenu pour eux comme pour nous une impérieuse nécessité. Avant d'entrer dans le grand engrenage où chaque peuple fait la fonction d'une roue, qu'ils jouissent en paix de leurs dernières années de repos. Cette ère d'activité fébrile, dans laquelle nous sommes entrés depuis longtemps, s'ouvrira également pour eux, comme elle s'est ouverte déjà pour beaucoup de peuples jadis sauvages.

En attendant, ils « vivent de paresse, » et quand ils sont obligés de travailler, ils le font d'une manière tellement paisible qu'on pourrait se demander si vraiment ils sont à l'œuvre. Ils sont surtout curieux à voir quand ils descendent le fleuve dans leurs canots de cèdre. Si le vent est favorable, ils n'ont qu'à se laisser entraîner au fil du courant; si la brise est contraire, ils n'en savent pas moins se dispenser du travail. Avisant un de ces troncs d'arbres que charrient les eaux, ils vont y amarrer leur canot, qui descend ainsi sans qu'il soit nécessaire d'employer les rames. Que le vent fraîchisse et que les hautes vagues menacent d'engloutir la barque, alors les rameurs indiens, sans se déconcerter, se réfugient au milieu de ces larges prairies flottantes d'herbes *cannarana*, qui atténuent la force des lames et en régularisent le mouvement; puis, sans souci de la tempête, ils continuent tranquillement leur route, remorqués par l'énorme tronc de dérive et protégés par l'épaisse couche des herbes arrachées au rivage. Ce calme majestueux que les Indiens apportent dans leur manière de naviguer ne les abandonne à aucun instant de leur vie, jamais, même lorsqu'ils sont exposés à un imminent danger. Ainsi pendant les crues exceptionnelles de l'Amazone, alors que les eaux débordées roulent au-dessus des rives et transforment en marécages le sol des forêts, ils n'en restent pas moins campés à l'endroit qui naguère était le bord du fleuve. Le courant les assiége de toutes parts; mais ils dédaignent de s'enfuir. Installés sur un tronc d'arbre échoué ou bien sous une espèce de vérandah à peine élevée de quelques centimètres au-dessus de l'eau, ils semblent tout à fait à leur aise et regardent avec assurance la mer jau-

nâtre et tourbillonnante qui entoure leur frêle embarcation. Près de leur arbre ou de leur cabane à demi engloutie, un îlot formé de troncs engagés dans la vase sert de refuge pendant la nuit à des chevaux et à des bœufs aussi philosophes que leurs maîtres. Pour vivre, ces pauvres bêtes sont obligées de descendre de leur perchoir et de cheminer dans l'eau à la recherche des touffes de *cannarana* sur une étroite et invisible berge limitée d'un côté par le marécage, de l'autre par la rivière profonde et rapide. Ce sont là des choses qui n'altèrent point la complète égalité d'âme de l'Indien. Quoi qu'il arrive, il sait que les eaux baisseront tôt ou tard, et en attendant il jouit des loisirs que lui fait l'inondation. Bien assez tôt viendra l'époque des basses eaux, pendant laquelle il devra secouer un peu son apathie ordinaire et déployer une certaine activité. Alors il s'installera dans le lit même du fleuve, sur les plages abandonnées, et fouillera le sable pour y trouver des œufs de tortue, ou bien lancera son harpon sur le *pirarucù* dans les criques et autour des bancs de sable. Ce beau poisson, qui peut atteindre une longueur de plus de deux mètres, et dont l'armure d'écailles éclatantes semble enveloppée d'un filet aux mailles d'écarlate, forme avec le manioc la base de l'alimentation de tous les riverains de l'Amazone.

Le congrès brésilien vote chaque année 150,000 francs environ pour aider à l'amélioration des Indiens. Si cette faible somme était bien employée, on pourrait certainement obtenir d'importans résultats, car les indigènes sont en général faciles à élever; mais ils sont également faciles à corrompre, et les exemples qu'ils ont sous les yeux ne sont pas toujours de nature à les améliorer. De l'aveu de tous les voyageurs, même les mieux disposés en faveur du Brésil, les prêtres des communautés indiennes se distinguent surtout par l'impureté des mœurs; ils affichent naïvement leurs habitudes de débauche et se déclarent satisfaits, pourvu que leurs paroissiens tombent à genoux devant les images de plâtre qu'ils offrent à leur adoration. Les traitans portugais ou péruviens, les autres aventuriers que l'esprit de spéculation amène sur le fleuve des Amazones, ne songent guère non plus à l'amélioration des tribus indiennes avec lesquelles ils se trouvent en contact. Gens grossiers et avides, ils ne pensent qu'à s'enrichir aux dépens des naturels, quand ils croient pouvoir le faire sans danger; ils les maltraitent, et, chose plus déplorable peut-être, ils spéculent sur l'ivrognerie de ces pauvres gens pour payer en eau-de-vie les denrées qu'ils leur achètent ou le transport de leurs marchandises : on évalue à une moyenne de 10 francs environ la somme que le traitant débourse pour rémunérer le travail d'un Indien pendant deux longues années. Enfin ceux qui ont pour mission spéciale de moraliser les indigènes ne les traitent pas toujours avec plus d'équité. Lorsque M. Avé-

Lallemant se trouvait à Tabatinga, il rencontra un colporteur *yankee* envoyé dans les provinces de l'Amazone par une « société d'évangélisation. » Le *Yankee* avait fidèlement sermonné ses auditeurs et distribué des bibles que personne ne pouvait lire; mais dans un moment de ferveur il s'était permis d'assassiner un homme. On voit que, si les Tapuis ne font pas de rapides progrès, ils ne sont pas les seuls coupables.

Quant à l'instruction publique, elle n'est pas simplement négligée chez les Tapuis; elle est presque nulle. On leur a accordé l'institution de la garde nationale et le droit de suffrage, on leur a donné des képis et des baguettes de tambour; mais on a oublié de leur envoyer des maîtres d'école. Aussi leur ignorance est-elle absolue. Dans les villes, ils ne savent ni lire, ni écrire; dans les campagnes éloignées, ils ne savent pas même compter. « Quel âge as-tu? demandait-on à une charmante jeune fille des bords du Tocantins dans toute la fleur de ses quinze années. — Quarante ans! » s'écria-t-elle d'un air triomphant, heureuse de s'être donné un âge qui ne permettait pas de la prendre pour une enfant. Puis, afin de mieux convaincre l'étranger, elle ajouta : « Je veux me marier! » Chez ces peuples encore maintenus dans la barbarie, dépourvus des premiers élémens de l'instruction, on ose à peine dire qu'il existe une langue dans la haute acception que nous attachons à ce mot. Leurs besoins sont si limités, le cercle de leurs idées si étroit, ils ont si peu de chose à se dire, qu'un jargon composé de quelques centaines de mots leur suffit amplement. Entre eux, ils se servent de la *lingua geral*, espèce de langue franque d'une extrême pauvreté, formée de mots d'origine guaranique et enseignée à leurs pères par les jésuites. Dans les villes, ils commencent à comprendre le portugais; mais ceux qui sont restés pendant toute leur vie éloignés d'un centre civilisé ne peuvent s'exprimer d'une manière compréhensible que pour dire leurs noms de baptême et demander un verre d'eau-de-vie. Telle est l'ignorance profonde où croupissent des hommes libres auxquels on accorde, comme par ironie, le titre de citoyens. Cependant les résultats étonnans obtenus par ceux qui se sont donné la peine d'élever des Tapuis prouvent qu'on ne doit pas attribuer la naïveté enfantine de ces Indiens au manque d'intelligence. Les deux villes de Parà et de Manaos ont chacune fondé un établissement *dos educandos* où l'on recueille quelques petits orphelins de race indienne pour en faire des citoyens utiles. On leur explique les premiers élémens des sciences, la musique, une profession manuelle, et les progrès qu'ils font dans toutes les branches de l'instruction sont vraiment remarquables. A Manaos, les produits de leur industrie, consistant en canots et en meubles de toute espèce, suffisent

déjà pour payer les frais de l'établissement. En outre les petits musiciens, dirigés par un mulâtre enthousiaste, peuvent se vanter d'être sans contredit les premiers artistes de la ville capitale de l'immense province d'Amazonas.

Heureusement l'éducation des Tapuis, si négligée par l'administration, se fait d'une manière toute naturelle, par le procédé lent, mais sûr, des croisemens. Les mariages entre hommes blancs et femmes de sang mêlé, entre hommes de sang mêlé et femmes indiennes, amènent sans cesse de nouvelles recrues à la vie civilisée. Dans le nord du Brésil, où la pureté du sang n'est pas, comme aux États-Unis, soumise à un examen sévère, il suffit d'un petit nombre de générations pour blanchir complétement une famille issue en partie de souche indienne. Sous la double influence du croisement et du nouveau genre de vie, la nuance de la peau s'éclaircit d'une manière prodigieuse dans l'espace d'une génération, et nombre de *mamalucas*, filles de blancs et de femmes tapuis, ont la peau d'une délicatesse et d'une transparence toutes caucasiennes : il leur reste seulement je ne sais quel air de gazelle effarée, et parfois dans le regard une expression mélancolique, comme si une voix secrète les rappelait à la liberté des forêts; mais elles n'en sont pas moins définitivement rachetées de la vie sauvage et désormais accessibles à tous les progrès auxquels, sans le croisement, elles seraient restées étrangères. Ainsi de mariage en mariage l'ancienne population aborigène se délivre de sa barbarie première et perd même jusqu'à son nom pour se fondre en une même race avec les envahisseurs du sol. De ce mélange naît un nouveau peuple amazonien chez lequel le sang indien prédomine, mais que les mœurs européennes pénètrent chaque jour davantage. Telle est la solution naturelle de l'antagonisme des races : chaque naissance contribue pour sa part à la réconciliation finale, et dans un pays comme le Brésil, où les familles se distinguent par une prodigieuse fécondité, on peut espérer que l'œuvre d'union sera consommée à une époque relativement prochaine. Là tous les jeunes gens se marient; les générations se succèdent rapidement, et l'on voit souvent des femmes accompagnées de cinq ou six enfans à un âge où la plupart des jeunes Françaises commencent à peine à songer sérieusement au mariage (1). Lorsque l'hygiène, aujourd'hui si négligée dans les pro-

(1) Il en est de même dans plusieurs autres parties du Brésil, et nous croyons devoir à ce sujet rapporter un passage peu connu du grand ouvrage de MM. Spix et Martius : « En 1780, on ne comptait que trois femmes à Contendas (province de Minas-Geraës, vallée du Rio San-Francisco); on en comptait en 1820 des milliers. Une femme de Contendas, qui vient à peine de dépasser la cinquantaine, possède une descendance de deux cent quatre personnes vivantes; une vieille dame mariée à un homme de son âge a

vinces amazoniennes, sera mieux connue et mieux observée, nul doute que la population ne double toutes les vingt années sans le secours de l'immigration étrangère. C'est dans cette augmentation rapide d'une population mêlée, unissant à la fois l'initiative du blanc à l'invincible force de résistance de l'Indien, que l'avenir du pays se trouve engagé.

III.

Dans le remarquable rapport sur les régions amazoniennes, qu'il avait explorées pendant les années 1851, 1852 et 1853 par l'ordre du gouvernement des États-Unis, le lieutenant Herndon reconnaît la docilité et la douceur des Indiens; mais en sa qualité d'esclavagiste il cite avec complaisance « l'opinion d'hommes intelligens qui voient dans la pendaison le moyen le plus simple d'en finir avec l'Indien, et disent que l'existence de ces hommes, incapables de devenir citoyens ou esclaves, ne vaut pas même la place qu'ils occupent. » — « Pour ma part, ajoute M. Herndon, j'estime que tous les rapports entre les blancs et les noirs doivent aboutir à la destruction complète de ceux-ci. Les noirs ne peuvent supporter ni les injonctions de la loi, ni le poids d'un travail imposé, et se retirent devant l'homme blanc et son œuvre de progrès jusqu'à ce qu'ils disparaissent complétement. Telle semble être leur destinée; la civilisation doit avancer, quand même elle devrait marcher sur le cou du sauvage et le broyer sous son pas souverain. » Puis il offre un plan de gouvernement pour les indigènes. « Il faudrait, dit-il, supprimer les villages et réunir les Indiens dans de grandes colonies, nommer un gouverneur-général d'une grande influence, muni de pouvoirs dictatoriaux et recevant des appointemens élevés. Il faudrait en outre obliger les habitans à fournir au gouverneur une force permanente, et ouvrir le pays à la colonisation en accordant des priviléges et des concessions de terre. De cette manière, si l'Indien n'est pas amélioré, il sera du moins exterminé, et l'admirable région de l'Amazone pourra contribuer pour une large part à la prospérité du genre humain. » Il est heureux qu'il ne soit plus temps d'appliquer ce moyen civilisateur, et lorsque M. Herndon émettait cet avis, il lui eût suffi d'examiner attentivement la population des villes amazoniennes pour se convaincre que les Indiens, loin de se laisser déplacer ou anéantir, tendaient à ne plus former qu'un seul et même peuple avec les blancs, leurs anciens oppresseurs.

Pendant la domination portugaise, on avait adopté, pour le gou-

enfanté à soixante-dix ans révolus trois jumeaux qui vivent encore. Il n'est pas rare de voir une mère de vingt ans entourée d'une famille de huit ou dix enfans. On ne cite pas un seul exemple de couches malheureuses. »

vernement des Indiens, des régimes qui avaient une certaine analogie avec celui que propose charitablement le lieutenant Herndon. Les colons européens, soutenus et encouragés par les carmes, achetaient, vendaient, troquaient les indigènes et les faisaient périr sous le bâton. Plus habiles, les jésuites, sous prétexte de défendre la cause des opprimés, s'étaient emparés des Indiens et les avaient campés de force sur le bord des fleuves dans leurs *descimentos*. Sous la double menace du fouet et de l'excommunication, sous le poids de ce despotisme savant qui opprimait à la fois le corps et l'âme, les Tapuis et les Ticunas, arrachés à leurs forêts natales, s'établissaient aux endroits indiqués d'avance, bâtissaient les maisons qu'on leur ordonnait de bâtir, mettaient en culture les champs qu'on leur assignait. Ainsi s'élevèrent les villes et se défrichèrent les plantations des contrées amazoniennes. La culture du sol fit de rapides progrès, principalement sur les bords du Rio-Negro, et vers la fin du siècle dernier les cités riveraines de ce fleuve, Ayrão, Barcellos, Moreira, Thomar, étaient devenues relativement importantes. Les Indiens produisaient le coton, l'indigo, le riz, le cacao, le café, le tabac; ils mettaient en œuvre la fibre du cotonnier dans six filatures, et fournissaient de tissus tout le district du Rio-Negro et une grande partie de la province de Parà. Dans les *llanos* du Rio-Branco, ils se livraient sur une grande échelle à l'élève du bétail. Thomar possédait une corderie. Enfin la ville de Barra, aujourd'hui Manaos, qui servait de débouché à tous les produits de l'intérieur, comptait un certain nombre d'établissemens industriels, une fabrique de cire, une filature, une briqueterie. Cette époque, antérieure à la révolution française, fut, au point de vue de la production agricole, le véritable âge d'or des districts du Rio-Negro, et de nos jours encore les riches commerçans de Manaos et de Parà parlent avec admiration du gouverneur Manoel da Gama Lobo d'Almada, qui administrait alors les provinces amazoniennes : ils ne se demandent pas au prix de quelle douloureuse servitude les Indiens avaient donné au pays cette apparence de prospérité.

Maintenant cette civilisation factice, qui reposait sur la terreur des esclaves, a presque tout à fait disparu : une nouvelle civilisation, empruntant sa force à la liberté seule, doit se former désormais, et ce n'est pas sans peine qu'elle prend naissance dans ce pays, où l'instruction est tout à fait négligée, où la présence du nègre encore esclave déprave l'Indien, devenu comparativement libre. Les villes, autrefois prospères, situées au nord de Manaos ne sont de nos jours que des groupes de cabanes sordides, entourant des églises en ruine. La culture du cotonnier, de l'indigotier et des autres plantes industrielles a cessé sur les bords du Rio-Negro; on a renoncé, dans les savanes du Rio-Branco, à l'élève des bestiaux, qui donnait

jadis de si brillans résultats; la population elle-même s'est enfuie pour aller chercher dans les républiques voisines de la Colombie un sol libre où nulle institution ne rappelle l'antique servitude. Et ce mouvement d'émigration est général sur toutes les frontières de l'empire : du côté du nord, les Indiens de race pure se réfugient au Venezuela et dans la Nouvelle-Grenade; à l'orient, ils vont chercher un asile au Pérou et en Bolivie; près des limites méridionales, ils se retirent au Paraguay; enfin plusieurs tribus qui habitent les provinces de l'intérieur et ne peuvent émigrer dans une république voisine abandonnent les *aldeas* pour jouir en paix de la grande liberté des forêts. Les mesures que l'on prend pour ramener les Indiens dans leurs villages et les attacher au sol sont non-seulement impuissantes, mais encore funestes, car les indigènes sont impatiens de toute règle : les passeports, les engagemens plus ou moins forcés, la menace de l'enrôlement ou de la prison, ne servent qu'à leur faire désirer plus ardemment l'expatriation ou le retour à la vie sauvage. Comme les Tapuis de l'Amazone, ils redoutent aussi, et non sans raison, les traitans avides qui viennent abuser de leur ignorance, et ne craignent pas de leur offrir une chemise de coton ou bien quelques bouteilles d'eau-de-vie pour le travail de toute une année. Et puis les traditions de l'inquisition en matière religieuse n'ont pas été entièrement abandonnées. Récemment l'Indien Venancio, s'étant fait passer pour un nouveau Jésus-Christ, réussit à grouper autour de lui plusieurs tribus du Rio-Negro. Aussitôt on envoya de Manaos une compagnie de soldats pour exterminer l'hérésie, et, fidèles aux traditions reçues, les soldats brésiliens prouvèrent une fois de plus l'infaillibilité de l'église en massacrant les Indiens sans défense et en dévastant les villages et les plantations. Depuis, on voulut réparer le mal, et le capitaine d'artillerie Firmino Xavier fut chargé en 1857 de visiter toutes les anciennes colonies d'Indiens, d'en fonder de nouvelles, et de les placer sous la garde d'un fort construit non loin du confluent du Rio-Negro et du Cassiquiare, sur les frontières du Venezuela et de la Nouvelle-Grenade. Le capitaine Firmino remplit sa tâche avec courage et dévouement. Après avoir bâti le nouveau fort de Cucuhy, il remonta le Rio-Içana jusqu'à ses sources, triompha des obstacles que lui opposèrent les quarante-trois cascades du fleuve, les bas-fonds marécageux, les fièvres paludéennes, et se mit en rapport avec tous les Indiens qui habitaient encore ce district, jadis très peuplé. Partout il fut témoin d'une lamentable décadence. Tel village composé de quinze maisons n'avait plus qu'un seul habitant; tel autre renfermait les restes de plusieurs tribus, réduites chacune à quelques individus; ailleurs six familles s'étaient réfugiées dans la même cabane. Des maisons en ruine, des églises écroulées, des champs envahis par les

lianes, marquaient encore la place où avaient autrefois séjourné des milliers d'Indiens à demi policés devenus aujourd'hui citoyens du Venezuela. Les plus sauvages étaient seuls restés sur le territoire du Brésil, et pendant son long voyage le capitaine Firmino rencontra seulement trois hommes ayant quelque connaissance de la lecture. L'employé brésilien combla de présens les *tuchauas* (1) ou caciques, employa ses soldats à leur construire des cabanes régulières, fournit des semences d'arbres fruitiers et de légumes à tous les Indiens, les encouragea par de magnifiques promesses à la culture du sol. Il parvint en effet à décider quelques tribus nomades à quitter la forêt et à s'établir dans les villages; mais ses succès ne furent pas assez complets pour qu'il osât croire à la durée de son œuvre. Les Indiens de race pure du Rio-Negro ne pourront faire de progrès sérieux dans la voie de la civilisation tant qu'on les laissera en proie à la rapacité des traitans et des employés immoraux qui viennent seuls les visiter. Pour transformer ce peuple, qui a besoin d'un vaste territoire de chasse, pour modifier ses habitudes, pour l'enraciner au sol dans un petit village aux maisons étroites et rapprochées, on ne peut employer que deux moyens : ou bien il faut en appeler à la force, comme jadis, et faire de ces Indiens des esclaves, c'est-à-dire des êtres sans responsabilité morale, ou bien il faut les soumettre à cette longue et douce influence que l'instruction peut seule exercer. Quoi qu'il en soit, il demeure prouvé que ce système savamment oppresseur qui réduisait les Indiens esclaves à l'état de machines, et réglait tous leurs mouvemens au son de la cloche, n'a laissé après lui que ruines et désolation dans toutes les parties de l'Amérique où il a été appliqué. A peine les jésuites furent-ils chassés que leur œuvre disparut tout entière. Les célèbres missions du Paraguay, où tant de milliers d'hommes travaillaient en chantant des hymnes pieux, ne sont plus aujourd'hui qu'un désert, et des ruines lézardées y sont les seules traces de la civilisation disparue. De même la dépopulation a été presque complète sur les bords de ce Rio-Negro qui forme, avec le Cassiquiare et l'Orénoque, l'une des plus admirables voies de communication intérieure du monde entier, et relie la mer des Caraïbes à l'Atlantique et aux torrens des Andes. Cette région privilégiée, où se retrouvent les avantages des pays continentaux et des pays maritimes, et qui sera peut-être un jour la plus importante du continent colombien, est de nos jours entièrement négligée. C'est en vain qu'Alexandre de Humboldt a mis hors de doute l'existence de cette merveilleuse voie fluviale : elle a cessé presque complétement de servir aux

(1) Mot qui vient probablement du bas allemand *toschauer* (en allemand *zuschauer*), surveillant, et que les Indiens doivent aux Hollandais de Surinam. Les *tuchauas* sont assimilés aux colonels dans le service brésilien.

communications, et les eaux du Rio-Negro, animées par un considérable trafic à l'époque des missions, ne portent plus aujourd'hui que de rares pirogues indiennes, et parfois le canot du gouverneur de Cucuhy. La ruine complète de l'œuvre des jésuites doit-elle être attribuée à leur exil et à la mise en liberté des Indiens, ou bien à la démoralisation que la servitude laisse toujours après elle? Telle est la question que chacun peut résoudre à son gré. Il est certain seulement que de toutes les parties de l'Amérique latine ravagées par les guerres civiles ou les maladies épidémiques, celles qui présentent l'aspect le plus misérable sont les régions si admirablement placées qui ont été le théâtre des entreprises de la compagnie de Jésus.

Depuis l'introduction de la navigation à vapeur sur le fleuve des Amazones, on a tâché de créer plusieurs fois des colonies agricoles, afin de donner aux Indiens purs et métis l'exemple du travail; mais ces tentatives, faites sans discernement et sous les auspices de propriétaires d'esclaves mal disposés envers les travailleurs libres, n'ont en général servi qu'à grever le budget de l'état. La compagnie des bateaux à vapeur s'était engagée à fonder successivement sur les bords du fleuve, et dans un délai de dix années, douze colonies comprenant chacune 600 habitans. C'était condamner à mort 7,200 Européens qu'on eût importés à grands frais, en dépit du climat. Heureusement les premières tentatives faites par la compagnie aboutirent à un si complet insuccès, que le gouvernement dut lui permettre de résilier le traité, tout en lui abandonnant la propriété de quatre-vingt-douze lieues carrées de terrain concédées pour la fondation des colonies. De son côté, le ministre de la guerre faisait inaugurer un nouveau système de colonisation par la création d'un village agricole militaire, près de la ville d'Obidos. Ce village, pour lequel le congrès brésilien a souvent voté de fortes allocations, est toujours pourvu d'un nombreux état-major grassement rétribué; mais il ne comptait que *deux* colons lors de la visite de M. Avé-Lallemant.

Bien plus lamentables encore sont les résultats obtenus à la ferme-modèle de Notre-Dame-do-O', située dans une île qu'entourent les bras de la rivière de Parà. La position de cette colonie est d'une admirable beauté. Les habitations s'élèvent sur le bord du fleuve, qui roule lentement ses eaux dans un lit de 6 kilomètres de large; vis-à-vis se montre la cité de Parà, qui doit à son éloignement un aspect vraiment grandiose; autour des maisons de la colonie se pressent les grands arbres de la forêt, chargés d'orchidées, de bignonias et de lianes de toute espèce : çà et là les palmiers jaillissent en bouquets de cette mer de verdure et de fleurs; mais le contraste que l'œuvre de l'homme forme avec cette nature si magnifique laisse

une impression d'autant plus douloureuse. Les chemins ont disparu sous la vase ou sous une végétation humide, les cabanes à peine achevées oscillent déjà sous le vent comme près de tomber, les champs mal cultivés sont envahis par les herbes et les arbustes; tout porte le signe évident de la décadence. Le directeur de la colonie, ayant reconnu que l'île était appropriée à l'établissement d'une plantation sucrière cultivée à la mode du pays par des nègres esclaves, n'avait pas un moment douté que le sol ne convînt aussi à la création de fermes agricoles exploitées par des paysans allemands et belges. Plein de confiance, il avait donc mis son entreprise sous l'invocation de Notre-Dame-do-O', et fait un appel de fonds pour se procurer le nombre de colons nécessaires. D'après le rapport officiel, les premières sommes allouées par la législature de la province furent dépensées en pure perte « à cause de la fuite de certains émigrans et de la mort des autres; » mais, à l'aide de nouveaux fonds que le gouvernement central accorda, on parvint à importer d'Europe plus de cent cinquante malheureux alléchés par des promesses plus ou moins sincères. Là pourtant n'était pas la difficulté capitale : il fallait acclimater les colons dans cette île basse entourée de sa ceinture de mangliers humides, il fallait aussi procurer aux nouveau-venus quelques-uns des avantages dont ils jouissaient dans leur patrie, afin qu'une nostalgie mortelle n'enlevât pas ceux que la fièvre eût respectés. Le directeur de la colonie se mit d'abord à l'œuvre avec un beau zèle : il fit bâtir de jolies cabanes pour la réception des étrangers, il traça des plans de routes et de sentiers à travers la forêt, il fonda une école, puis un hôpital; il promit entière liberté de conscience aux colons hérétiques, « à la condition toutefois qu'ils ne songeassent pas à se bâtir une chapelle, » il poussa même la générosité jusqu'à publier un journal pour l'instruction et l'amusement des travailleurs étrangers; mais bientôt le manque de fonds paralysa cet enthousiasme juvénile : d'abord le journal cessa de paraître, puis la presse fut vendue, ensuite on ferma l'école; enfin, l'hôpital ayant été supprimé à son tour, les colons malades furent abandonnés aux bons soins de leurs amis. La crue annuelle du fleuve recouvrit les défrichemens d'une couche de limon et pendant trois mois rendit toute culture impossible; plus tard, quand les eaux se retirèrent, le sol vaseux, fumant sous les rayons d'un soleil vertical, remplit l'atmosphère de ses exhalaisons malsaines. Ce fut le coup de grâce donné à la colonie, la mortalité devint effrayante et mit un terme à tous les travaux agricoles. Les rares Allemands qui ont eu le bonheur d'en réchapper avec la vie sauve, sans avoir pu cependant s'éloigner encore de l'île qui leur sert de prison, ont abandonné toute tentative d'agriculture, et se livrent à divers métiers manuels moins fatigans que celui du labour.

Quant au directeur, il caresse encore son rêve de colonisation et demande au gouvernement de vouloir bien lui confier désormais « des orphelins abandonnés et des mendians des deux sexes. » Si l'on dévoue ces malheureux à ses expériences civilisatrices, il compte relever encore sa ferme-modèle.

La seule tentative de colonisation qui ait à peu près réussi a été entreprise sous les auspices du baron de Maua, à l'initiative duquel les populations amazoniennes devaient déjà l'introduction des bateaux à vapeur sur leur fleuve. Près de la ville de Serpa, qui occupe une situation des plus heureuses sur la rive gauche de l'Amazone, et non loin de l'embouchure du Rio-Madeira, se trouve une colonie industrielle qui produit un effet singulièrement inattendu au milieu de cette nature indomptée où l'homme a laissé encore si peu de traces de sa puissance. A travers le feuillage épais des arbres, on aperçoit la haute cheminée de l'usine et ses jets de vapeur blanchâtre; de loin on entend déjà le gémissement des scies qui fendent le bois, le ronflement monotone de la locomobile qui pétrit l'argile et comprime les briques. On se croirait transporté en Europe ou dans l'Amérique du Nord, et le bonheur qu'on éprouve en sortant des *selvas* pour entrer dans l'usine enfumée égale au moins la joie que fait ressentir la vue de quelque gorge sauvage dans notre pays si bien mis en culture. Les recettes de l'établissement industriel, que dirige un ingénieur allemand, ne suffisent pas encore pour couvrir les frais; cependant l'usine se trouve dans les meilleures conditions de réussite. Les bois qu'on veut mettre en œuvre sont amenés par le flot même de l'Amazone jusque sur la rive, et l'on n'a qu'à choisir les troncs les plus forts et les plus sains, les essences les plus précieuses, dans cet immense approvisionnement naturel sans cesse renouvelé. D'ailleurs aucune localité, si ce n'est Manaos, n'occupe une situation plus favorable que Serpa pour l'exportation de ses produits soit vers le Rio-Negro, soit vers le Solimoens ou le Madeira, ces trois fleuves gigantesques qui forment au centre de l'Amérique du Sud un si magnifique croisement de bassins. En outre les fondateurs de la colonie de Serpa n'ont pas eu le tort, comme ceux de Notre-Dame-do-O', d'assigner les durs travaux à des Allemands au teint frais, aux cheveux blonds, proies désignées d'avance à la mort. Comprenant mieux leurs intérêts, ils ont confié la grosse besogne matérielle aux Tapuis, aux métis, aux nègres du pays, enfin à quelques engagés chinois venus de Macao.

Les paysans de race blanche établis à Cuba et à Porto-Rico, les *islingues* ou *isleños* (1), qui travaillent la terre dans les Antilles et en

(1) *Isleños*, insulaires (en portugais *ilheos* ou *ilhotes*). En Amérique, on désigne ainsi les émigrans des îles de l'Atlantique appartenant au Portugal et à l'Espagne.

diverses parties du continent américain, prouvent d'une manière incontestable, par leur exemple et une prospérité relative, que certains blancs peuvent aussi bien que les noirs cultiver le sol des contrées tropicales; mais ces blancs acclimatés sont originaires de l'Espagne, du Portugal, de Madère, des Açores, des Canaries, et le soleil brûlant de leur pays natal les avait déjà préparés à la température de la zone torride. Probablement aussi des colons venus d'Allemagne, d'Irlande et d'autres contrées du nord de l'Europe pourraient-ils, sans danger pour leur santé, s'adonner à l'agriculture dans le Brésil équatorial et dans les Guyanes, à la condition d'observer une sobriété rigoureuse, de changer complétement leur genre de vie et de prendre des précautions auxquelles ils n'ont jamais été habitués; mais on ne saurait demander une si profonde science de l'hygiène à des hommes que la misère exile de leur patrie, et qui, peu de temps avant leur départ, ignoraient peut-être encore s'ils devaient choisir pour leur nouvelle demeure les bords glacés du Saint-Laurent ou les moites forêts de l'Amazone. D'ailleurs toute mise en culture d'un sol vierge est un véritable combat, et la suprême condition de la victoire est, pour les émigrans comme pour les hommes de guerre, de connaître parfaitement le danger auquel ils s'exposent et de préparer leur triomphe par une résolution inébranlable. Que peuvent donc faire ces émigrans abusés qui se laissent conduire comme des aveugles là où la mort les attend? Arrivés à leur destination, ils ont à peine entr'ouvert le sol pour y creuser un sillon, que la terre se referme déjà sur eux et devient leur tombeau. Ainsi, de 350 Allemands qui furent amenés en 1836 dans les régions de l'Amazone, il n'en restait l'année suivante que 90, et vingt ans après M. Avé-Lallemant, pendant son voyage de 8,000 kilomètres sur les bords de l'Amazone, ne put en rencontrer que 2 : tous les autres avaient disparu. En 1854, une nouvelle tentative d'émigration amena 470 Portugais dans la province de Parà : trois ans après 60 seulement étaient encore en vie, quoique les Portugais soient beaucoup moins exposés que les Allemands à la terrible influence du climat tropical. L'expérience douloureusement acquise est déjà suffisante pour qu'on s'abstienne désormais de détourner le courant de l'émigration de l'ancien monde vers les plaines basses de l'Amérique tropicale. L'action de l'Europe doit se borner provisoirement à fournir à ces régions des livres et des instituteurs, des machines et des mécaniciens, et non pas des hommes servant de matériaux à la civilisation.

Les véritables colons qu'il faut à ce vaste bassin de l'Amazone, ce ne sont point des Européens que le climat énerve et que la nostalgie tue, ce sont les fils de Tapuis, ces *mamalucos* qui ne sont pas obligés de subir les dures et si souvent fatales épreuves de l'ac-

climatation physique et morale. Sans eux, toute civilisation importée sur les bords du fleuve brésilien ne sera qu'une civilisation de passage, maintenue à grands frais et destinée à périr. Les métis de l'Amazone forment déjà les élémens d'un peuple : l'initiative européenne prouvera sa vertu, non pas en supprimant ces élémens épars, mais en les réunissant pour leur donner une vie nationale.

D'autres colons attendent aussi sur les plateaux qu'arrosent les premiers affluens de l'Araguay, du Tocantins, du Tapajoz, du Guaporé, et ne demandent qu'à peupler les régions amazoniennes, lorsque l'émigration deviendra facile et ne sera plus accompagnée de terribles dangers. Appartenant pour la plupart à une population de sang mêlé qui s'acclimate dans les régions chaudes beaucoup plus facilement que les blancs purs et se multiplie avec une prodigieuse fécondité, ils sont aujourd'hui séparés de la vallée de l'Amazone par des tribus d'Indiens hostiles dont la terreur publique fait d'invincibles monstres; ils sont retenus surtout par l'énormité des distances et l'impossibilité de voyager promptement sur des fleuves interrompus en certains endroits par des rapides ou même par des cataractes redoutables. Les bateliers emploient quatre ou cinq mois à la remonte du Rio-Tocantins, de l'embouchure du fleuve jusqu'à Porto-Imperial; ils en mettent cinq ou six pour remonter le Tapajoz de Santarem au port Dos Arinos; enfin un voyage entre la province de Matto-Grosso et la ville de Parà occupe près d'une année entière, si bien que les bateliers peuvent à la descente ensemencer des champs qu'ils moissonnent à la remonte. Ainsi les riverains de la partie supérieure du Madeira sont en réalité plus éloignés de l'endroit où les eaux de leur fleuve se réunissent avec la mer que la France ne l'est aujourd'hui de ses antipodes. On comprend donc de quelle importance seraient pour le Brésil septentrional l'amélioration des passes sur les rapides du Madeira, du Tapajoz, du Tocantins, la construction de canaux pour l'évitement des cataractes et l'achat de bateaux à vapeur. Le premier résultat de ces entreprises serait de rapprocher de l'équateur les plateaux de Goyaz et de Matto-Grosso, et la diminution des distances aurait pour conséquence nécessaire l'accroissement de la population. De nos jours, le voyageur américain Gibbon, chargé par le gouvernement des États-Unis d'une mission analogue à celle du lieutenant Herndon, évalue à 2,000 individus seulement le nombre total des riverains du Madeira, de la frontière bolivienne à l'embouchure du fleuve, c'est-à-dire sur une longueur de 1,500 kilomètres environ.

Mais ce n'est pas seulement dans les limites de l'empire brésilien que doit se résoudre le problème de l'avenir pour ces contrées magnifiques, encore si peu utiles à l'humanité; c'est principalement dans les vallées et sur les plateaux des cinq républiques environ-

nantes. Déroulant leur immense demi-cercle autour du bassin de l'Amazone, frangées de distance en distance par les larges vallées de fleuves navigables, les Andes s'affaissent dans les plaines par une succession de terrasses offrant chacune un climat, une faune, une flore, des productions diverses, et formant autant de degrés où les colons peuvent s'accoutumer à la vie tropicale par gradations lentement ménagées. Lorsque des chemins faciles permettront de se rendre des bords du Pacifique au versant oriental des Andes, nul doute qu'une forte émigration, marchant sur les traces de ces pionniers allemands installés dans la vallée du Pozuzo, tributaire de l'Ucayali et de l'Amazone, ne se dirige vers ces terrasses si merveilleusement favorisées par la nature. Toutes ces nouvelles colonies distribuées sur les pentes des montagnes dans les républiques colombiennes, le Pérou et la Bolivie, seront autant de centres de civilisation d'où les produits et les hommes descendront pour suivre les affluens de l'Amazone et donner à ce grand fleuve l'immense importance commerciale qui lui est réservée. Déjà la population des vallées péruviennes et boliviennes est beaucoup plus nombreuse que celle des régions amazoniennes, où l'on ne compte pas même un seul habitant par 10 kilomètres de superficie. En outre les Indiens et les métis qui composent la population presque tout entière des vallées du Pérou et de la Bolivie jouissent de nombreux avantages qui leur assurent une énergie civilisatrice bien supérieure à celle des riverains du Bas-Amazone. D'abord leur climat n'est pas assez énervant pour qu'ils soient obligés de passer leurs journées à nager, comme leurs frères les Tapuis; ils ne sont pas dévorés de moustiques et de *carapanas;* ils respirent un air salubre, sans cesse renouvelé par un vent d'est qui égalise la température et prévient les fortes chaleurs aussi bien que les grands froids; ils ont surtout l'inappréciable privilége de ne pas recevoir leurs alimens tout préparés des mains de la nature et d'être obligés de travailler pour vivre; enfin ils sont libres depuis longues années, ils n'apprennent pas à mépriser le nègre esclave et ne se croient pas déshonorés par le labeur. Supérieurs aux Indiens du Brésil par la taille, la force, l'intelligence et la beauté, ils le sont aussi par l'énergie et l'amour du travail. Les seuls citoyens de la ville péruvienne de Moyabamba fournissent déjà au trafic de l'Amazone trois fois autant de produits que les habitans de l'immense territoire brésilien arrosé par tous ces interminables fleuves qui ont pour nom Solimoens, Rio-Negro, Madeira, Tapajoz. En 1858, les chapeaux dits de Panama, que les industriels de Moyabamba expédiaient au Parà par les voies de l'Amazone, formaient les deux tiers de tous les produits transportés par les bateaux à vapeur. Et, chose remarquable, tandis que l'exportation péruvienne consiste principalement en articles in-

dustriels dont la fabrication demande non-seulement une longue patience, mais encore une certaine dose d'art, les Brésiliens de l'Amazone ne livrent au commerce que le fruit de leur cueillette! C'est à peine si les produits des plantes qui ne croissent pas spontanément et demandent la surveillance de l'homme entrent en ligne de compte dans leur insignifiante exportation. Le cacao expédié en 1858 de Manaos à Parà représentait une valeur de 25,000 francs; le café, cette denrée brésilienne par excellence, figurait dans l'exportation totale pour une somme de 500 francs, et pas une seule balle de coton provenant des régions de l'Amazone n'avait même été envoyée à Parà (1). Une seule petite vallée péruvienne est donc beaucoup plus importante pour le commerce que tout le reste du territoire amazonien!

Cependant la partie du Marañon comprise dans le territoire du Pérou n'est pas encore sillonnée par des vapeurs, et les deux bateaux qu'on avait fait venir d'Europe à grands frais se sont engravés avant d'avoir fait un seul voyage utile. Pour arriver jusqu'à Moyabamba, il faut remonter le Huallaga, puis la rivière Paranapura, coupée de cascades périlleuses, gravir une montagne escarpée, longer d'effrayans précipices sur une étroite corniche incessamment ébranlée par les eaux du Pumayacu ou cataracte du Lion, et s'élever enfin sur une paroi de rocher à pic en montant les degrés d'un escalier de bois suspendu au-dessus des abîmes. Tous les objets doivent être transportés à dos d'homme, et souvent un seul négociant emploie de trois à quatre cents porteurs pour expédier ses denrées ou faire venir les marchandises achetées à Tabatinga. On ne saurait donc s'exagérer l'importance du réseau fluvial de l'Amazone pour les républiques colombiennes, lorsque la vallée du Huallaga, dans le Pérou, ne sera pas la seule qui permette aux Hispano-Américains d'exporter leurs produits à Parà, lorsqu'on pourra tourner les cascades du Caquetà, du Napo, du Mamorè, du Purus, et s'embarquer au pied même du Chimborazo, du Sorata, de l'Illimani, pour se rendre jusque dans l'Atlantique. Alors le grand fleuve, artère aujourd'hui presque inutile d'un territoire où sont perdus 250,000 habitans, encore sauvages pour la plupart, ou bien réduits en servitude, deviendra la principale voie d'échange pour une population plus considérable déjà que celle de tout l'empire brésilien, et composée en entier d'hommes libres. Ce sera là une véritable révolution commerciale pour l'Amérique du Sud, et du coup l'importance économique de l'Amazone sera plus que vingtuplée. L'or, l'argent, le mercure, le sel des mines de la Colombie et du Pérou,

(1) En 1858, les bateaux à vapeur transportèrent de Manaos à Parà des produits pour une valeur totale de 1,198,000 francs. De cette somme, 700,000 francs environ représentaient la valeur des exportations péruviennes.

les drogues précieuses, les céréales, les fruits, les produits industriels des plateaux, descendront par cette voie, chemin le plus court ouvert dans la direction de l'Europe et des États-Unis. Toutes ces richesses restent aujourd'hui le plus souvent sans emploi. Dans les circonstances les plus favorables, elles s'expédient par les villes riveraines du Pacifique, grevées d'une énorme augmentation de prix, ou bien se consomment sur place à cause du manque de débouchés. Quand elles se dirigeront enfin vers l'Atlantique par tous les larges canaux navigables qui s'ouvrent au pied même des Andes, alors il n'est pas douteux que les colons de toutes les races n'obéissent à l'appel du commerce et ne viennent en foule animer les solitudes de l'Amazone. Le fleuve, aujourd'hui si désert, sera sillonné par de nombreux vapeurs qui feront surgir des villes sur tous les points du rivage où toucheront leurs proues; la tranquille Parà, devenue l'entrepôt des richesses d'un territoire qui comprend la moitié d'un continent, jouera bientôt le rôle d'*emporium* que lui assigne la nécessité des choses, et se rangera au nombre des grandes cités commerciales de la terre. Pour hâter la réalisation de ces promesses de l'avenir, il faut que l'empire brésilien comprenne l'étroite solidarité d'intérêts qui l'unit avec les républiques voisines; il faut que ses hommes d'état aient sérieusement à cœur les progrès de ces nations hispano-américaines qui seules peuvent donner une prospérité durable à l'immense territoire arrosé par l'Amazone. Au lieu d'agiter de misérables questions de limites à propos de vastes déserts, qu'ils peuplent ces mêmes espaces en multipliant les points de contact avec les contrées voisines, en facilitant les relations, en abolissant le monopole de la navigation à vapeur sur l'Amazone, en rappelant le tarif des douanes qui pèse si lourdement sur les produits de l'Europe, et force les consommateurs des Andes péruviennes à traverser les montagnes pour y trouver des marchés d'approvisionnement.

Déjà, depuis de longues années, les républiques du Pérou et de la Bolivie ont, par une déclaration solennelle, ouvert au commerce du monde leurs ports de rivière situés sur le Marañon et ses affluens; mais cet appel ne saurait aboutir à aucun résultat sérieux tant que le Brésil gardera avec jalousie l'entrée du fleuve, et par son tarif exorbitant se réservera le monopole absolu du trafic. Autrefois cet empire pouvait, à tort ou à raison, alléguer la terreur que lui inspiraient les flibustiers américains et barrer l'Amazone pour rendre une descente de Walker impossible; maintenant il n'a plus à craindre l'invasion des *chevaliers du cycle d'or*, puisque la république américaine n'est plus livrée aux propriétaires d'esclaves. Le moment est donc venu pour le Brésil de s'assurer à jamais la possession des régions amazoniennes en utilisant les admirables ressources de cette terre promise. Quel changement soudain s'opérerait au profit de

l'empire sud-américain, s'il proclamait la liberté de cet immense réseau de mers intérieures, comme on a déjà proclamé la liberté des océans, destinée à produire bientôt celle des détroits! La révolution que le percement du canal interocéanique de Panama amènerait pour les villes du Pacifique, l'ouverture de l'Amazone l'opérerait aussi pour les populations nombreuses qui habitent les bords du fleuve et les plateaux des Andes. Et ce ne sont pas des centaines de millions qu'il faudrait pour accomplir cette révolution ; un simple mot suffirait!

Si les riverains de l'Amazone brésilien doivent attendre la prospérité matérielle de leur libre communication avec les républiques de l'ouest, c'est à elles également qu'ils doivent demander la solution de ce dur problème de l'esclavage, aujourd'hui si fatal aux progrès du Brésil. Ils ont déjà sur leurs compatriotes des autres parties de l'empire l'avantage inappréciable de posséder un nombre de nègres relativement minime; plus tard, les relations fréquentes que le commerce ne manquera pas de nouer entre eux et les populations républicaines des Andes auront pour conséquence nécessaire de hâter l'élimination de l'esclavage. En outre, si les bords de l'Amazone ne sont plus habités par les nombreuses tribus qu'Orellana rencontra dans son mémorable voyage, les débris des Tapuis qui existent encore ne sont pas irrévocablement condamnés au massacre, comme semblent l'être dans le reste du Brésil les tribus éparses des Bugres et des Botocudos; par des croisemens incessans, ces descendans des anciens possesseurs du sol sont attirés peu à peu dans la société civilisée, et dans l'espace de quelques générations émergent de leur abrutissement barbare pour s'élever à la dignité de citoyens. Ce sont là de grands priviléges pour les contrées de l'Amazone. Certes ces régions sont encore bien en retard sur les provinces du littoral au point de vue de la civilisation extérieure : leurs villes ne peuvent se comparer aux puissantes cités de Pernambuco, de Bahia, de Rio-Janeiro; mais elles ne renferment pas au même degré les germes de désorganisation qui menacent la prospérité du reste de l'empire. Un procès aux redoutables conséquences se plaide sourdement entre le travail libre et le travail esclave dans les profondeurs de la société brésilienne. Que dans ce procès les riverains des Amazones rompent toute solidarité avec leurs compatriotes du sud, qu'ils affranchissent leurs rares esclaves et fassent instruire les Indiens : à ce prix, ils échapperont aux incertitudes de l'avenir et pourront, sans crainte de convulsions sociales, développer les immenses ressources de leur magnifique territoire. Alors seulement ils découvriront dans leurs forêts ce fabuleux Eldorado que tant de conquérans voués à la mort avaient si longtemps et si vainement cherché.

ÉLISÉE RECLUS.

LE

COMTE KOSTIA

SECONDE PARTIE.[1]

VII.

Voici ce que Gilbert écrivait dans son journal six semaines après son arrivée au Geierfels :

« Un fils qui a pour son père les sentimens d'un esclave pour son maître, un père qui marque à son fils, dans l'habitude de la vie, une désaffection voisine de la haine, tels sont les tristes sujets d'étude que je suis venu chercher ici. J'ai voulu d'abord me persuader que M. Leminof était simplement un caractère sec et froid, un sceptique par humeur, par tour d'esprit, un grand seigneur blasé qui croit se devoir à lui-même de témoigner ouvertement son mépris pour toutes les niaiseries du sentiment. Il n'en est rien. Le comte est un esprit malade, une âme tourmentée, un cœur rongé par un ulcère secret, et qui se venge de ses souffrances en faisant souffrir autrui. Oui, ce misanthrope cherche à tirer vengeance de quelque sanglant affront que lui ont infligé les hommes ou la destinée; son ironie respire la colère et la haine, il couve de profonds ressentimens qui éclatent par instans dans sa voix, dans son regard, dans son geste emporté et violent, car il n'est pas toujours maître de lui : à de certaines heures, le vernis de froide politesse et de glacial enjouement dont il couvre à l'ordinaire ses passions s'é-

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

caille subitement, tombe en poussière, et les nudités de son âme apparaissent. Dans les premières semaines, il se contraignait davantage en ma présence, mais aujourd'hui j'ai l'honneur de posséder sa confiance, et il ne se croit plus obligé de me cacher son visage. Aussi ne cherche-t-il plus à me donner le change, c'est toujours cela de gagné. Je me flatte même qu'il a pour moi toute la bienveillance dont il est capable. Il estime mon savoir, il me sait gré de lui être utile et même nécessaire sans faire valoir mes services. D'ailleurs il m'attribue peut-être la discrétion intéressée d'un pauvre diable qui désire conserver son gagne-pain, et qui se sent tenu à beaucoup de réserve dans ses propos et dans ses actions. Bref, il me considère comme un homme de bon sens qui a les vertus de son métier, et bien qu'il me reproche quelquefois ce qu'il appelle mes *visions métaphysiques*, il m'estime trop pour supposer qu'elles puissent exercer aucune influence sur ma conduite. L'abstraction prise pour règle de la vie, voilà bien décidément sa bête noire, « monstre hideux, dit-il, véritable dragon de l'Apocalypse, dont les deux petits, difformes et repoussans comme leur mère, sont la chevalerie et la révolution... »

« O mes chères marionnettes, vous ne devez être qu'un spectacle pour mes yeux et un désennui passager pour mon esprit! Gardez-vous de quitter la scène où vous paradez avec tant de grâce! Les quinquets de la rampe marquent les frontières de votre empire. Ne vous avisez pas de les enjamber pour descendre parmi les vivans! O mes chères poupées, la représentation finie, rentrez dans vos boîtes, entrelacez fraternellement vos fils d'archal, fermez vos beaux yeux, mes filles, et dormez votre sommeil... Mais qu'entends-je? ces poupées parlent ou chantent en dormant, de leurs boîtes bien closes sortent de légers chuchotemens et comme une musique secrète, enivrante, je ne sais quel écho des concerts célestes... Gilbert, Gilbert, défie-toi! tes marionnettes ne sont pas aussi inoffensives que veut bien le croire le comte Kostia.

« Gilbert, défie-toi aussi de tes yeux! Ils sont trop parlans... C'est singulier, je me croyais tout à fait maître de mes regards. Malgré moi, ils marquent dans l'occasion trop de curiosité. L'autre jour, pendant que je travaillais avec lui dans son cabinet, il a pris tout à coup un air distrait et rêveur, son front s'est chargé de nuages; il ne me voyait plus, ne m'entendait plus... Quand il est sorti de sa rêverie, ses yeux ont rencontré les miens attachés sur son visage, et il a trouvé que je l'observais trop attentivement. — Ah çà! m'a-t-il dit brusquement, vous vous rappelez nos conventions : nous sommes deux égoïstes qui avons fait marché ensemble. Les égoïstes ne sont pas curieux; la seule chose qui les intéresse

dans l'âme du prochain, c'est le domaine utile. — Et puis, craignant de m'avoir offensé, il a repris d'un ton plus doux : — Je suis l'âme la moins intéressante à connaître. J'ai les nerfs très irritables; dites-vous une fois pour toutes que c'est le secret de tous les désordres que vous pourrez observer dans ma triste machine. — Non, comte Kostia, ce n'est pas là votre secret! étais-je tenté de lui répondre. Ce ne sont pas vos nerfs qui vous tourmentent. Je parierais plutôt qu'en dépit de votre déniaisement vous avez cru autrefois en quelque chose ou en quelqu'un qui vous a manqué de parole. — Mais je n'ai eu garde de lui faire part de mes suppositions; je crois qu'il m'aurait dévoré. Les colères de cet homme sont terribles, et il ne m'en épargne pas toujours le spectacle.

« Hier surtout il s'est livré à des emportemens dont j'ai rougi pour lui. Stéphane était allé faire une promenade à cheval avec Ivan. La cloche du dîner sonna, ils n'étaient pas encore de retour. Le comte se porta de sa personne à l'entrée de la cour, pour les attendre. Ses lèvres étaient pâles; sa voix était sourde, rauque, voilée par un enrouement qui lui vient dès que la colère le prend. Quand les coupables parurent au bout du sentier, il courut au-devant d'eux, et toisa Stéphane de la tête aux pieds avec un regard si menaçant que l'enfant trembla de tous ses membres; mais sa colère se rabattit tout entière sur Ivan. Le pauvre geôlier avait pourtant de bonnes excuses à alléguer : le cheval de Stéphane avait fait une chute et s'était blessé au genou; il avait fallu revenir au pas. Le comte paraissait ne rien entendre. Il fit signe à Ivan de descendre de selle; cela fait, il le saisit au collet, lui arracha sa houssine et le battit comme un chien. Le malheureux serf se laissa fustiger sans faire un mouvement, sans pousser un cri, et l'idée ne lui vint pas d'essayer de s'enfuir ou de se défendre. Cloué sur place, les yeux fermés, c'était l'image vivante de la servitude résignée aux derniers outrages. En vérité, je crois que pendant cette exécution j'ai souffert plus que lui. J'avais la gorge serrée, mon sang bouillonnait dans mes veines. Mon premier mouvement a été de me jeter sur le comte, mais je me suis retenu; cette intervention violente n'eût fait qu'aggraver le sort d'Ivan. J'ai joint les mains, et d'une voix étouffée j'ai crié : Grâce! grâce!... Le comte ne m'a pas entendu. Alors je me suis élancé entre le bourreau et la victime. Stupéfait, le bras levé et immobile, le comte m'a regardé quelques instans avec des yeux enflammés; peu à peu il s'est calmé, son visage a repris son expression ordinaire. — Passe pour cette fois, m'a-t-il dit enfin d'une voix sourde; mais à l'avenir ne vous mêlez plus de mes affaires! — Puis il a laissé tomber la houssine à terre et s'est éloigné à grands pas. Ivan a levé sur moi ses yeux inondés de larmes;

son regard exprimait à la fois la tendresse, la reconnaissance et l'admiration. Il s'est emparé de mes deux mains et les a baisées, après quoi il a passé son mouchoir sur son visage, qui ruisselait de sueur, d'écume et de sang, et, prenant les deux chevaux par la bride, il les a paisiblement reconduits à l'écurie. J'ai retrouvé le comte à table; il avait repris sa belle humeur; il m'a décoché quelques lazzis sur *mes hérésies* en matière d'histoire. J'ai dû faire effort pour lui répondre, car en ce moment il m'inspirait une aversion que j'avais peine à dissimuler; mais je tenais à reconnaître la victoire qu'il avait remportée sur lui-même en abrégeant à ma considération le supplice d'Ivan. Après le dîner, il a mandé le serf, qui a reparu le front et les mains labourés de cicatrices saignantes. Il avait aux lèvres son sourire habituel, qui est un mystère pour moi. Son maître lui commanda d'ôter sa veste et de rabattre sa chemise sur ses reins, le fit mettre à genoux, et, tirant de sa poche une fiole pleine de je ne sais quel baume dont il vanta les vertus, il pansa de sa main les blessures du *moujik*. L'opération terminée : — Cela ne sera rien, mon fils, lui dit-il. Va, et ne pèche plus! — Sur quoi le serf se releva et sortit de la chambre toujours souriant. Le sourire d'Ivan est une plante exotique que je ne connaissais pas, et qui ne croît qu'en pays slave, sourire étrange, véritable prodige de bassesse, dirai-je, ou d'héroïsme! Lequel des deux? Je n'en sais trop rien.

« Malgré mon trouble, j'ai pu observer la figure de Stéphane au début de l'exécution. Au premier coup, un éclair de joie triomphante a passé sur son visage; mais quand le sang a jailli, il est devenu horriblement pâle, et il a porté une de ses mains à sa gorge, comme pour arrêter au passage un cri d'horreur, et de l'autre il couvrait ses yeux pour ne rien voir; puis, n'y pouvant plus tenir, il s'est enfui à toutes jambes... Dieu soit loué! la compassion l'avait emporté dans son cœur sur la joie de voir châtier son geôlier. Il y a dans cette jeune âme, aigrie par de longues souffrances, un fonds de générosité et de bonté; mais ne perdra-t-elle pas avec le temps jusqu'aux derniers vestiges de ses qualités natives? Dans trois ans d'ici, Stéphane couvrira-t-il encore ses yeux pour ne pas voir le supplice d'un ennemi? Dans trois ans, l'habitude de souffrir n'aura-t-elle pas étouffé la pitié dans son cœur? Demain, demain peut-être, ses entrailles n'auront-elles pas jeté leur dernier cri?

« Pauvre Stéphane! Je plains cet enfant du fond de l'âme. Il est bien malheureux! Non-seulement sa vie est triste, mais son imagination ne se charge-t-elle pas d'envenimer ses maux? Il y a dans cette nature des secrets que j'ignore et qui me la rendent inexplicable; mais ce que je vois de ses chagrins suffit pour que je le

plaigne. C'est un caractère vif, mobile, remuant, expansif; il a besoin d'air, de lumière, de liberté, de mouvement. Il a des forces à dépenser, des appétits de vie et de bonheur à satisfaire. Ce jeune poulain demande à s'ébattre en rase campagne, à folâtrer dans les vertes prairies, à boire à pleins naseaux la brise parfumée des forêts, à plonger son généreux poitrail dans l'écume argentée des eaux courantes. Le vent qui passe le défie à la course, il brûle de le suivre, de le devancer; ses oreilles se dressent, son œil étincelle, il va bondir, s'élancer dans l'espace... Hélas! il a des entraves aux pieds, une longe impitoyable le retient attaché à l'une des bornes du chemin, et le maître est là, l'œil menaçant et la verge à la main... Pauvre, pauvre Stéphane! quelle étroite captivité que la sienne, et quelle solitude! Hormis deux promenades par semaine en compagnie et sous la garde d'Ivan, il passe sa vie dans sa grande tour seul, absolument seul. Que fait-il dans cette prison, d'où il ne sort qu'à l'heure du dîner? Du ton dont il s'exprime sur les livres et les bibliothèques, il n'y a pas d'apparence qu'il ait la passion de l'étude. A quoi passe-t-il son temps? Il se tait et il se dévore. C'en est assez pour vivre, c'en est assez pour mourir!...

« Ah! sombre et taciturne enfant! quand je te contemple assis à la table de ton père, je crois voir l'ange de la jeunesse s'approcher de toi et se pencher à ton oreille pour te dire d'un ton de reproche: « Qu'as-tu fait de cette fraîche couronne dont j'avais pris plaisir à parer ton front? Pourquoi la colombine, symbole du délaissement, pourquoi le romarin sauvage et la rue des jardins au funèbre parfum ont-ils remplacé dans tes cheveux les gais feuillages trempés de rosée que mes mains avaient tressés en guirlande? Pourquoi ta joue a-t-elle pâli? pourquoi ton œil s'est-il creusé? quel vent de mort a flétri ce sourire qui fleurissait sur ta bouche vermeille? Enfant, qu'as-tu fait de tes grâces printanières? Pourquoi mon esprit n'habite-t-il plus en toi, et qui te force de vieillir avant le temps?... » Et toi, pour toute réponse, tu lui montres du regard ton père assis à tes côtés, ce père morne et farouche dont les lèvres ne t'ont jamais souri, dont les bras ne s'entr'ouvrent jamais, dont le cœur desséché s'est détourné de toi, dont la voix âpre et rude ignore ces accens qui font descendre la paix du ciel dans une pauvre âme fatiguée. Oh! que je te plains, toi dont la tête n'a jamais reposé sur cet oreiller divin qu'on appelle le cœur d'un père!...

« Et que n'est-il sourd, ce silencieux enfant! Puisque vous n'avez point de paroles tendres à lui adresser, comte Kostia, que ne puis-je du moins fermer ses oreilles aux leçons désolantes que vous lui donnez! Et ne voyez-vous pas que sa destinée se charge assez de lui apprendre à haïr les hommes et la vie sans qu'il soit besoin de

vous en mêler? Il ne connaît de l'humanité que ce qu'il en voit à travers les grilles de sa prison. Il s'imagine qu'il n'y a sur la terre que des tyrans fantasques et des esclaves tremblans et avilis. Pourquoi tuer ainsi dans son cœur tout germe d'enthousiasme, d'espérance, de croyance virile et généreuse? Depuis longtemps, sa mère est morte, il l'a presque oubliée; les femmes sont pour lui un mystère ignoré : pourquoi l'instruire à les mépriser?... Mon enfant, viens trouver Gilbert, Gilbert l'insensible, ce Gilbert qui peut-être n'a jamais aimé, et il t'enseignera, cet homme de glace, il t'enseignera que le mépris pour la femme est la suprême dépravation du cœur de l'homme, il t'enseignera que celui-là est corrompu jusqu'aux os qui ose outrager dans sa pensée ces trésors de suave innocence ou de sublime sagesse que renferme le cœur d'une vierge ou d'une mère; il t'enseignera, enfant, à t'incliner devant cette force qui prend les traits de la faiblesse, devant cette faiblesse sacrée qui est la plus héroïque de toutes les forces... Hélas! il refuserait de m'entendre, et ma voix se perdrait dans le vide. Ce qu'il y a d'insolent dans le triomphe de la tyrannie, c'est que ses victimes, tout en la maudissant, se font ses disciples et ses apôtres. Écoutez parler les esclaves : ils ont beau haïr leur maître, ils répètent à l'envi ses maximes.

« Il ne s'est écoulé que six semaines depuis que j'ai vu pour la première fois ce jeune homme; il n'y a qu'un mois que je passe chaque jour quelques instans avec lui, et cependant je sais à quoi m'en tenir sur l'état présent de son âme. C'est que sa maladie est si apparente qu'elle se révèle aux yeux les moins clairvoyans, et cette maladie, je la puis définir en un mot. Stéphane est une nature noble pour qui la poésie et la religion sont lettre close... La religion, grand Dieu! elle est représentée à ses yeux par le père Alexis. Il la voit s'asseoir au bas bout de la table en la personne de ce prêtre grotesque, et dévorer chaque jour d'un même appétit ses affronts et une aile de volaille truffée. La religion! c'est à ses yeux l'affaire de quelques *oremus*, de quelques génuflexions, d'une image en cuivre doré baisée par des lèvres glacées et distraites, d'une messe nasillée chaque dimanche par un vieux pope dont les pensées appartiennent à la terre. Ah! sans doute Stéphane croit sincèrement aux saints mystères qui s'accomplissent sur les autels derrière la cloison dorée de l'iconostase; mais connaît-il ces autres mystères d'espérance et de consolation qu'une foi efficace accomplit en nous? A-t-il jamais senti la présence de la Divinité dans sa vie et dans les choses? a-t-il jamais senti son âme, battue par les tempêtes de l'amour divin, sombrer avec délices dans l'océan de l'éternelle lumière? Père Alexis, père Alexis, que vous faites de mal à cet enfant!

« Mais Stéphane ne serait-il point par hasard un enfant vicieux dont un père justement courroucé cherche à mortifier les instincts pervers par une impitoyable discipline? Non, mille fois non. Cela est faux, cela est impossible. Mon Dieu! pour s'en convaincre, il suffit de le regarder. Sa physionomie est souvent dure, sèche, méprisante; mais elle n'exprime jamais une pensée basse, une souillure de l'âme, une corruption précoce de l'esprit. Il y a sur son front, quand il se déride, un cachet de pureté enfantine. J'avais tort tout à l'heure de prétendre que son âme a perdu sa jeunesse. Tout au moins a-t-elle gardé la faculté de rajeunir par intervalles. Il est des momens où elle secoue le lourd fardeau de ses chagrins pour se reposer et respirer. Dans ces momens, Stéphane paraît même plus jeune que son âge. Son œil, qui redevient limpide, son teint délicat et transparent, ses joues lisses et unies, son menton, où ne paraît pas encore un seul poil follet, tout cela est bien d'un enfant... Mais que le maître vienne à paraître, il se répand aussitôt sur sa figure je ne sais quoi de morne et d'éteint; ses lèvres serrées expriment une pesanteur d'ennui qui effraie, et l'on dirait que, comme saint Jean le Silenciaire, il y a quarante-huit ans qu'il se tait. Puis, le maître absent, ses années le quittent; il lui en reste quatorze au plus. Il y a de la jeunesse dans la violence de son langage, dans son goût désordonné pour l'hyperbole, dans ces torrens débordés de paroles par lesquelles se soulage son cœur oppressé. L'autre jour, il était descendu avant son père dans la salle à manger, et, se trouvant seul avec moi, il m'a décoché tout d'une haleine force mots piquans et mordans. — Prends-moi sans te gêner pour plastron! lui disais-je à part moi, cette escrime-là te fait du bien.

« Une autre marque d'innocence, c'est la fraîcheur et la vivacité de ses impressions. Il a beau s'en cacher, il s'affecte profondément de petites choses, et il n'a pas perdu la faculté de vivre en détail, ce qui est le témoignage le plus assuré qu'une âme n'en a pas fini avec l'enfance. Bref, il n'a pas pris son parti d'être malheureux, et si lourde que soit la croix dont sont chargées ses épaules, il se baisse pour ramasser les petites consolations, les menus plaisirs qu'il rencontre sur son chemin. Dans son procès avec la destinée, il a perdu le principal, mais il n'a pas renoncé à plaider les incidens. Et j'y vois une preuve que les ressorts de son être ne sont pas entièrement brisés... Ah! si l'espérance répand encore dans un coin de cette âme une pâle et vacillante lueur, vents du ciel, respectez cette humble veilleuse, n'éteignez pas le lumignon qui fume! Une seule étoile brillant dans les profondeurs de la nuit, c'est presque le jour pour celui qui souffre.

« Hélas! avec quelle âpreté cruelle on lui dispute le peu de plaisirs qui lui restent! Malgré ses plaisanteries sur les pervenches, il a le

goût des fleurs, et il avait obtenu du jardinier de son père la concession d'une plate-bande à cultiver à sa guise. Le comte, paraît-il, avait ratifié cette faveur; mais cette condescendance inouie n'était de sa part qu'un raffinement de cruauté. Depuis quelque temps, chaque soir après dîner, Stéphane passait une heure dans son petit parterre; il arrachait les mauvaises herbes, plantait, arrosait, surveillait d'un œil paternel la croissance de ses chers élèves... Hier, une heure après la sanglante fustigation, pendant que son père pansait les blessures d'Ivan, il était sorti sur la pointe du pied. Quelques minutes après, me promenant sur la terrasse, je le vis qui vaquait avec une gravité recueillie à son grand travail d'arrosage. J'étais à quelques pas de lui, lorsque le jardinier s'est approché, une pioche à la main, et, sans mot dire, en a porté un grand coup au milieu d'une touffe de verveines qui croissait à l'une des extrémités de la plate-bande. Stéphane s'est redressé brusquement, et, le croyant fou, il s'est précipité sur lui en lui criant : — Misérable, que fais-tu donc? — Je fais ce que son excellence m'a commandé, — a répondu le jardinier. En ce moment, le comte s'acheminait vers nous, les mains dans ses poches, fredonnant une ariette, et portant sur son visage une expression d'aimable bonhomie. Stéphane a étendu les bras vers lui; un de ces regards qui le pétrifient l'a fait rentrer dans le silence. Immobile au milieu de l'allée, il contemplait d'un œil égaré la pioche fatale qui ravageait de proche en proche tout son parterre bien-aimé. En vain s'efforçait-il de nous dérober son désespoir; ses jambes flageolaient, son cœur soulevait sa poitrine à coups précipités; il attachait sur ses chers trésors dévastés de grands yeux fixes d'où s'échappèrent deux grosses larmes que je vis rouler lentement le long de ses joues... Mais quand l'instrument de destruction s'approcha d'un magnifique œillet panaché, le plus bel ornement de son jardin, alors le cœur lui faillit, il poussa un cri déchirant, et, levant les mains au ciel, il se sauva en sanglotant. Le comte le regardait courir, et un sourire atroce passa sur ses lèvres... Ah! si ce père ne hait pas son fils, je ne sais ce que c'est que la haine, ni comment elle se peint sur une figure humaine. Cependant je m'étais élancé entre l'œillet et la pioche, comme une heure auparavant entre le knout et Ivan. Le désespoir de Stéphane m'avait navré; je voulais à tout prix préserver du carnage cette fleur qui lui est si chère : le visage de Kostia Petrovitch m'ôta toute espérance. Il semblait me dire : « Vous faites encore du sentiment; je pourrais bien ne pas le trouver bon. » — Cette plante est belle, lui dis-je; pourquoi la détruire? — Ah! vous aimez les fleurs, mon cher Gilbert! a-t-il répondu d'un air de malice diabolique. J'en suis vraiment fort aise! — Et se tournant vers le jardinier : —

Vous emporterez soigneusement toutes ces fleurs et vous les placerez dans une jardinière dont nous décorerons la chambre de monsieur. Je suis enchanté de lui faire ce petit plaisir. — En parlant ainsi, il se frottait joyeusement les mains, et, me tournant le dos, il se remit à fredonner son ariette. Évidemment il était satisfait de sa journée.

« Et maintenant les fleurs de Stéphane sont ici, sous mes yeux, elles sont devenues ma propriété. Oh! s'il le savait!... Je n'en puis douter, M. Leminof désire que son fils me haïsse; mais la chose est faite. Comblé d'égards, d'attentions, choyé, loué, vanté, traité en favori et en grand-vizir, le moyen que je ne sois pas pour cette pauvre victime un objet d'aversion et de mépris? Que ne peut-il lire dans mon cœur!... Mais qu'y lirait-il après tout? Une impuissante pitié qui révolterait son orgueil. Je ne peux rien pour lui; il ne dépend pas de moi de soulager son mal, de verser quelque baume sur ses blessures... Allons, Gilbert, occupe-toi de Byzance! Gilbert, qu'il te souvienne de tes engagemens! Le maître de cette maison t'a fait promettre de ne te point ingérer dans ses affaires. Traduis du grec, mon ami, et à tes momens perdus amuse-toi avec tes marionnettes. Hors de là, yeux fermés et bouche close, voilà ta devise!... Mais, dis-tu, à voir souffrir cet enfant, je crains de tomber dans la mélancolie. Eh bien! si ton inutile pitié te devient trop à charge, dans dix mois d'ici tu rompras ton ban, tu reprendras ta liberté, et avec trois mille écus dans ta poche, tu pourras entreprendre, avant de retourner à Paris, ce voyage d'Italie, objet de tes rêves secrets et de tes vœux les plus ardens!... Heureux homme, armant ta main du bâton blanc du pèlerin, tu secoueras de tes pieds la poussière du Geierfels, et tu t'en iras oublier devant les façades des palais vénitiens les sombres mystères d'un vieux château gothique mal habité. »

VIII.

Comme Gilbert traçait rapidement ces dernières lignes, la cloche du dîner sonna. Il descendit en hâte à la grand'salle. On était déjà à table.

— Dites-moi, je vous prie, lui dit gaîment le comte Kostia, que pensez-vous de notre nouveau commensal?

Gilbert s'aperçut alors de la présence d'un cinquième convive dont le visage ne lui était pas absolument inconnu. Ce nouvel invité était assis à la droite du père Alexis, qui semblait goûter médiocrement sa société. Ce n'était rien moins que Solon, le favori du maître, l'un de ces sapajous qu'on appelle vulgairement singes en

deuil, et qui ont le pelage noir avec la face, les mains et les pieds d'un brun rougeâtre.

— Vous ne m'en voudrez pas, poursuivit M. Leminof, de faire dîner Solon avec nous. Le pauvre animal est depuis quelques jours en veine d'hypocondrie, et j'ai été bien aise de lui procurer cette petite distraction. J'espère que cela le déridera. Je ne puis souffrir les faces rembrunies; l'hypocondrie est le fait des sots qui n'ont pas de ressources dans l'esprit.

Il prononça ces derniers mots en se tournant à moitié vers Stéphane. Le visage du jeune homme était plus sombre que jamais; il avait les yeux gonflés et cernés. L'indignation que lui inspira le brutal propos de son père lui rendit la force de surmonter son abattement. Il se mit à manger résolûment son potage, auquel il n'avait pas encore touché, et, sentant que Gilbert avait les yeux fixés sur lui, il redressa vivement la tête et lui lança un regard foudroyant. Gilbert crut deviner qu'il lui demandait compte de son œillet, et il ne put s'empêcher de rougir, tant il est vrai qu'il ne suffit pas d'être innocent pour avoir bonne conscience.

— Franchement, reprit le comte en baissant la voix, ne trouvez-vous pas quelque ressemblance entre les deux personnages qui garnissent le bas de cette table?

— La ressemblance ne me frappe pas, répondit froidement Gilbert.

— Eh! mon Dieu, je ne veux pas dire qu'ils soient identiques de tous points. J'accorde sans peine que le père Alexis fait un meilleur usage de ses pouces; j'admets aussi qu'il a dans le cerveau quelques grains de phosphore de plus, car, vous le savez, les savans d'aujourd'hui, à leurs risques et périls, ont reconnu que l'esprit humain n'est pas autre chose qu'un briquet phosphorique.

— Ce sont ces mêmes savans, dit Gilbert, qui considèrent le génie comme une névrose. Grand bien leur fasse! Ce ne sont pas mes hommes.

— Vous traitez légèrement la science; mais répondez de bonne foi à ma question : ne trouvez-vous pas qu'entre ces deux personnages vêtus de noir et à la face rougeâtre, il y a certaines analogies?...

— Mon opinion, interrompit Gilbert impatienté, c'est que Solon est fort laid et le père Alexis très beau.

— Votre réponse m'embarrasse, repartit le comte, et je ne sais si je dois vous remercier du compliment que vous faites à mon pope ou me fâcher des duretés que vous dites à mon singe... Mais ce qui est certain, ajouta-t-il, c'est que mon singe et mon pope,... je me trompe, mon pope et mon singe se ressemblent sur un point : ils ont tous deux un goût passionné pour les truffes. Voyez plutôt.

On venait de servir une coquille aux truffes. Solon dévora sa portion en un clin d'œil, et comme il était sujet à convoiter le bien d'autrui, il arrêta sur l'assiette de son voisin des regards pleins d'amoureuse concupiscence. Agile, adroit et attentif aux occasions, il saisit le moment où le pope portait son verre à ses lèvres, et allonger la patte, enlever une truffe, l'avaler, fut pour lui l'affaire d'une demi-seconde. Outré d'indignation, le saint homme se retourna vivement et regarda son voleur avec des yeux fulminans; mais le sapajou s'affecta peu de cette grande colère, et pour célébrer l'heureux succès de sa friponnerie, se cramponnant de ses quatre mains au dossier de sa chaise, il se livra à des trémoussemens désordonnés et frénétiques Le bon père hocha tristement la tête, éloigna son assiette et se remit à manger, non sans surveiller du coin de l'œil les mouvemens de l'ennemi. Il eut beau se tenir en garde : en dépit de ses précautions, nouvelle attaque, nouveau larcin, nouveaux trépignemens de joie du sapajou. Le père Alexis cette fois perdit patience, et le singe reçut en plein museau une vigoureuse nasarde qui lui arracha une plainte aiguë; mais au même instant le pope sentit deux rangées de dents s'enfoncer dans sa joue gauche. Il eut peine à retenir un cri; il abandonna la partie, et, laissant Solon se gorger de son bien à sa barbe, il ne s'occupa que d'étancher sa blessure, d'où le sang jaillissait en abondance.

Le comte affecta d'ignorer tout ce qui venait de se passer; mais il avait dans les yeux comme un pétillement de gaîté qui témoignait que pas un détail de cette tragi-comédie ne lui avait échappé. — Vous avez l'air de vous défier de Solon, mon père, dit-il en voyant que le pope reculait sa chaise et se tenait à distance du sapajou. Vous avez tort. Il a les mœurs fort douces; il est incapable d'un mauvais procédé. Il a seulement l'humeur un peu triste, mais dans ses mélancolies il observe toutes les règles du savoir-vivre,... ce qui n'est pas le cas de tous les mélancoliques, ajouta-t-il en jetant un regard de travers sur Stéphane, qui, pris d'un subit accès de tristesse, venait de s'accouder sur la table et se faisait de sa main droite un écran pour dérober à son père la vue de ses larmes.

Gilbert se sentait lui-même près d'étouffer, et le plus tôt qu'il put il sortit de table. Heureusement personne ne le suivit sur la terrasse. Stéphane n'avait plus de fleurs à cultiver, et il alla s'enfermer dans sa grande tour. De son côté, le père Alexis se hâta d'aller panser sa blessure; quant à M. Leminof, il était mécontent de l'air froid et, selon lui, composé dont Gilbert avait écouté ses plaisanteries, et il regagna son cabinet en se promettant de donner à monsieur son secrétaire, dont il faisait du reste le plus grand cas, ce dernier degré de souplesse et de liant qui lui manquait encore. Le

comte Kostia était à un âge où l'âme la mieux trempée éprouve par momens le besoin de se détendre; aussi eût-il été bien aise d'avoir auprès de lui un complaisant, et il aurait été ravi de faire accepter cet emploi à son secrétaire.

Gilbert traversa la terrasse à grands pas, et, s'accoudant sur le parapet, il contempla quelque temps la grande route dans un religieux silence. — Encore dix mois! se dit-il, et, fronçant le sourcil, il tourna ses regards vers l'odieux château où sa destinée l'avait écroué. Il semblait que le vieux manoir voulût se venger de sa mauvaise humeur : jamais il n'avait revêtu un aspect aussi riant. Un rayon du soleil couchant prenait ses larges toitures en écharpe; les briques avaient le ton chaud de l'ambre, les combles se baignaient dans une poussière d'or, les pignons et les girouettes jetaient des étincelles. L'air était embaumé; le lilas, la citronelle, le jasmin et le chèvrefeuille entremêlaient leurs parfums, que le souffle presque insensible du vent du nord épandait à petites ondes aux quatre coins de la terrasse, — et ces parfums errans s'imprégnaient en passant d'autres senteurs plus délicates et plus subtiles; de chaque feuille, de chaque pétale, de chaque brin d'herbe s'exhalaient de secrets aromes, paroles muettes que les plantes échangeaient entre elles, et qui révélaient au cœur de Gilbert le grand mystère de félicité dont frémissait l'âme des choses.

Enivré par tous ses sens, il se félicita de pouvoir savourer encore ces joies contemplatives qui l'avaient rendu si heureux dans les deux premières semaines de son séjour au Geierfels. Il se dirigea vers le rond-point de la terrasse. Là, entre un acacia au feuillage élégamment découpé et un catalpa aux feuilles d'un vert pâle, s'arrondissait un bassin de marbre dont les margelles fendillées étaient recouvertes de mousse et de cresson sauvage. Une eau limpide remplissait cette coupe enchâssée dans le gazon velouté d'une pelouse. Au milieu, sur un socle de porphyre, s'élevait une statue jaunie et rongée par les années, et qui représentait un Faune en gaîté. Sur ses lèvres écumait un rire olympien. Le dieu encorné se penchait du haut de son piédestal pour regarder dans l'eau son image tremblotante, à laquelle les nénufars qui bordaient le bassin formaient un cadre verdoyant. Il semblait se complaire à voir sa joie démuselée se refléter dans le liquide miroir qui, se plissant par intervalles, multipliait son rire et l'éparpillait en tous sens. En même temps le goulot du canal souterrain qui amenait l'eau dans le bassin, se dégorgeant à petit bruit, prêtait une voix à cette âme d'ironie silencieuse que le sculpteur avait enfermée dans le sein de marbre de sa statue. Gilbert, adossé contre le tronc du catalpa, contemplait ce frais et charmant tableau; mais l'allégresse rail-

leuse du Faune ne disait rien à son cœur, et ses regards s'attachaient de préférence sur une magnifique fleur de nymphæa qui, soulevée sur son long pédoncule, s'étalait à la surface de l'eau. Cette corolle, d'une blancheur éclatante, lui semblait le symbole des joies pures et profondes qui entrent dans le cœur de l'homme quand Dieu consent à descendre du ciel pour l'habiter, — et par instans il se répétait à demi-voix la devise sacrée du bouddhisme : *La paix éternelle dans le lotus!...*

Comme il traversait la pelouse qui entourait le bassin, ses regards tombèrent sur quelque chose qui faisait tache au milieu de ce parterre en fête. C'était un coin de terre inculte, une place morne, désolée,... le pauvre jardin dévasté de Stéphane. A cette vue, son cœur se serra; il se hâta de s'éloigner, et se réfugia à l'extrémité nord de la terrasse. Là croissait un frêne pleureur de belle venue, dont les branches, retombant jusqu'à terre, formaient un berceau charmant. Au milieu de ce cabinet de ramée, un cytise voisin faisait pendre comme des girandoles quelques-unes de ses grappes d'un jaune d'or, qui exhalaient une senteur exquise. Un banc circulaire entourait le tronc du frêne. Gilbert s'installa sur ce banc. Il se fâcha contre lui-même, quand il s'aperçut que l'image éplorée de Stéphane le poursuivait de nouveau de ses obsessions. — Eh bien! oui, se dit-il, cet enfant a eu tout à l'heure un nouvel accès de désespoir, et il est possible qu'en cet instant il pleure encore, enfermé dans sa tour, accoudé sur sa table, seul, livré à lui-même, sans un ami qui l'interroge sur sa peine, qui le console, le plaigne et le réconforte... Mais je ne puis sécher ses larmes. A quoi bon m'en occuper? Foin d'une inutile pitié qui gâte ma vie sans profit pour personne!

Gilbert était décidé à noyer ce soir-là ses chagrins dans les divines harmonies de la nature. Pour y mieux réussir, il appela la poésie à son aide, car les grands poètes sont les éternels médiateurs entre l'âme des choses et nos faibles cœurs d'argile et de limon. Il récita les distiques où Goethe a raconté dans une langue digne d'Homère et de Lucrèce les métamorphoses des plantes. Ce morceau se trouvait placé en manière de préambule à la tête de ce volume qu'il portait avec lui dans ses promenades, et il l'avait appris par cœur peu de jours auparavant. Pour mieux pénétrer le sens de ces admirables distiques, il essaya de les traduire en alexandrins français, car il en faisait quelquefois. Cet essai de traduction lui parut bientôt au-dessus de ses forces; tous les vocables français lui semblaient trop bruyans, trop éclatans et tour à tour trop vulgaires ou trop solennels pour rendre ces accens sourds, ces intonations voilées et comme enveloppées d'un religieux mystère, par lesquels

l'auteur de *Faust* s'entend à exprimer les bruits secrets et le silence même de la nature. On le sait, ce n'est que dans la poésie allemande qu'on entend pousser l'herbe dans le sein de la terre et circuler dans l'espace les sphères célestes. Chaque langue a ses pédales et ses registres particuliers; la muse tudesque peut seule exécuter ces airs graves qu'il faut jouer avec des sourdines... Gilbert, pendant plus d'une heure, s'épuisa en vaines tentatives, et enfin, se rebutant, il se contenta de réciter de nouveau à haute voix le poème qu'il désespérait de traduire. Il en débita la première moitié avec le feu de l'enthousiasme; mais sa voix se ralentit en prononçant le passage suivant :

« Chaque fleur, ma bien-aimée, te parle d'une voix nette et distincte, chaque plante t'annonce clairement les lois éternelles de la vie; mais ces hiéroglyphes sacrés de la déesse que tu déchiffres sur leur front parfumé, tu les retrouves partout cachés sous d'autres emblèmes. Que la chenille se traîne en rampant, et bientôt, papillon léger, s'élance rapidement dans l'air! et que l'homme aussi, se façonnant de ses mains, fasse parcourir à son âme le cercle de ses métamorphoses! Oh! qu'il te souvienne seulement comme la liaison qui se fit entre nos esprits fut un germe d'où naquit avec le temps une douce et charmante habitude, et bientôt l'amitié à son tour révéla sa puissance à nos cœurs, jusqu'à ce que l'amour, venant le dernier, la couronna de fleurs et de fruits... »

A cet endroit, un léger nuage de tristesse passa sur le front de Gilbert; il éprouvait un secret dépit d'avoir rencontré dans les vers de son poète favori un passage dont il ne pouvait se faire l'application. — Apparemment, se dit-il après avoir pris la peine d'y réfléchir, jusqu'à ce jour je n'ai pas rencontré l'âme, sœur jumelle de la mienne, que Dieu destinait à mes tendresses, ou bien, si je l'ai rencontrée, elle ne m'a pas donné le temps de la reconnaître. En fait de passion, je ne suis pas de ceux qui brusquent les dénoûmens. Mes sentimens sont soumis à la loi du progrès insensible; ils ne connaissent pas les éclosions subites et miraculeuses. Oui, une simple liaison pour commencer,... puis l'habitude, puis l'amitié,... et enfin l'amour, c'est-à-dire le dénoûment, la chenille devenue papillon et déployant ses ailes azurées, l'arbre se couvrant de fleurs et de fruits... Quelque jour peut-être... dans mon pèlerinage d'Italie... *Chi lo sa?*

Cependant la nuit s'était faite, nuit pareille à un jour adouci et rafraîchi. La lune radieuse brillait au zénith; elle inondait de molles blancheurs les campagnes du ciel, elle secouait son flambeau sur le Rhin et faisait scintiller la crête de ses ondes frissonnantes; elle épanchait sur la cime des arbres une pluie de clartés argentées; elle suspendait à leurs branches des colliers de saphirs et de dia-

mans bleuâtres que la brise froissait en se jouant. Les grands bois endormis frémissaient au contact de cette rosée de lumière qui baignait leurs fronts superbes; ils sentaient quelque chose de divin s'insinuer dans l'horreur de leurs sombres retraites. Par instans un rossignol jetait au vent quelques notes sonores et soutenues : on croyait entendre la voix de la forêt qui parlait en dormant, et dont l'âme, ravie en extase, exhalait son ivresse par un long soupir d'amour.

Gilbert avait veillé très tard les nuits précédentes; depuis qu'il était décidé à ne passer que peu de temps au Geierfels, il pâlissait sur les Byzantins dans l'espérance d'avancer si bien la besogne que le comte Kostia consentirait plus facilement à son départ. Si robuste que fût sa constitution, il avait fini par se fatiguer, et, la nature revendiquant ses droits, le sommeil s'empara de lui au moment où il songeait à quitter son banc pour aller faire dans sa chambre un bout de causerie nocturne avec Agathias et Procope.

Lorsqu'il se réveilla, la lune avait fait du chemin et déclinait déjà vers l'horizon. Il en fut surpris; il pensait n'avoir dormi que quelques instans. Il se leva et secoua ses membres engourdis par l'humidité. En ce moment, l'horloge du château sonna deux coups. Heureusement il était le seul des habitans du Geierfels qui eût ses entrées et ses sorties libres; la tourelle qu'il habitait communiquait avec la terrasse par un escalier dérobé et une petite porte de dégagement dont il avait la clé. Heureusement aussi les bouledogues avaient appris à le connaître, et ne songèrent pas à inquiéter sa retraite. Il gagna la petite porte sans malencontre, l'ouvrit, et, après avoir allumé une bougie qu'il tira de sa poche, il s'engagea avec précaution dans l'escalier tournant dont les marches gironnées étaient rompues en plus d'un endroit.

Il venait d'atteindre le premier palier, auquel aboutissait le vaste corridor qui régnait le long de la façade principale parallèle à la terrasse, et il se disposait à le franchir, quand il entendit tout à coup un long et douloureux soupir qui partait des profondeurs de la galerie. Il tressaillit et demeura quelques instans immobile, le cou tendu, l'oreille aux écoutes, sondant du regard l'obscurité d'où il s'attendait à voir sortir quelque funèbre apparition; mais presque aussitôt une bouffée de vent, pénétrant par le carreau brisé d'une lucarne, la fit grincer sur ses gonds et rendit un son plaintif, que répercutèrent les échos du corridor. Gilbert se dit que ce qu'il avait pris pour un soupir n'était que le gémissement du vent, contrefaisant dans ses mélancoliques ébats la voix des douleurs humaines. Il se remit en marche, et il avait déjà gravi quelques degrés du second étage, lorsqu'un second soupir, plus lugubre encore que le

premier, vint frapper son oreille et lui glacer le sang dans les veines. Il n'y avait pas à s'y tromper, le vent n'a pas de pareils accens : c'était une plainte âpre, stridente, déchirante, qui semblait sortir des entrailles d'un spectre.

Mille suppositions sinistres assaillirent l'esprit de Gilbert, mais il ne se donna pas le temps de les approfondir. Ému, palpitant, la tête en feu, il s'élança d'un bond sur le palier, et, se portant à l'entrée de la galerie, il s'écria d'une voix frémissante et sans trop savoir ce qu'il disait : — Qui est là? qui a besoin de secours? Moi, Gilbert, je suis prêt à lui venir en aide... — Sa voix s'engouffra et se perdit sous les sombres voûtes du corridor. Point de réponse; les ténèbres demeurèrent muettes. Dans la vivacité de son action, Gilbert avait éteint sa bougie; il s'apprêtait à la rallumer, quand une chauve-souris, se jetant brusquement sur lui, lui fouetta le front de son aile. Le tressaillement que lui causa cette attaque imprévue fut cause qu'il laissa échapper la bougie; il se baissa pour la ramasser, il ne la put retrouver. En dépit de ce contretemps, il ne laissa pas de marcher en avant. Un faible rayon de lune, qui pénétrait par la lucarne et projetait à l'entrée du corridor un long filet de lumière bleuâtre, lui servit à assurer ses premiers pas. Ensuite il s'achemina à tâtons, les mains étendues et rasant la muraille. A tous les trois pas, il s'arrêtait en prêtant l'oreille, et répétait d'une voix étranglée par l'émotion : — Qui est là? Vous qui vous plaignez, ne puis-je rien faire pour votre service?... — Rien ne lui répondait que les battemens de son cœur et le murmure du vent, qui continuait de tourmenter les gonds de la lucarne.

La galerie où Gilbert s'était engagé était interrompue au milieu de sa longueur par deux marches au bas desquelles se trouvait une grande porte de fer qu'on tenait ouverte pendant le jour, et qu'on fermait à double tour à l'entrée de la nuit. En approchant, Gilbert entrevit une faible lueur qui passait par-dessous la porte. Il descendit le degré, et quand il eut appliqué son œil à la serrure, dont on avait retiré la clé, ce qu'il aperçut transforma l'affreuse angoisse qu'il venait d'éprouver en une surprise mêlée de terreur.

A vingt pas de lui se dressait l'effrayante figure d'un fantôme. Il était enveloppé d'un grand drap blanc enroulé plusieurs fois autour de son corps, et qui, passant sous son bras gauche, retombait par-dessus son épaule droite. D'une main il tenait un flambeau et une épée, de l'autre un cadre d'ébène, de forme ovale, dont Gilbert ne voyait que le dos et qui devait renfermer un portrait. La face de ce fantôme était hâve, maigre, d'une longueur démesurée; sa peau flétrie et desséchée semblait s'incruster dans ses os, son teint était blême; une sueur abondante ruisselait sur son front et collait ses

cheveux à ses tempes. Rien ne pourrait exprimer l'épouvante de son regard. Il semblait à Gilbert que ces deux prunelles ardentes venaient le chercher jusque derrière la porte, et cependant elles ne voyaient rien de ce qui les entourait, le rayon visuel était tourné en dedans; l'invisible objet où s'acharnait ce regard était un cœur habité par des spectres.

Tout à coup les lèvres du nocturne rôdeur s'entr'ouvrirent, et il laissa échapper un nouveau soupir encore plus terrible que les deux autres. On eût dit que sa poitrine oppressée voulût secouer, par un effort violent, une montagne d'ennuis dont le poids l'écrasait, ou, pour mieux dire, c'était son âme elle-même qu'il cherchait à exhaler dans ce gémissement désespéré. Gilbert fut saisi d'un trouble inexprimable, ses cheveux se dressèrent sur sa tête, il voulut s'enfuir; mais une curiosité plus forte que sa terreur l'empêcha de quitter la place et le cloua contre la porte. A ses sourcils, à ses pommettes, malgré le désordre de sa figure, il avait reconnu le comte Kostia.

Enfin le sinistre somnambule sortit de son immobilité, il s'avança à pas lents; sa démarche était celle d'un automate. Après avoir fait dix pas, il s'arrêta, promena ses yeux autour de lui, et il s'inclina légèrement. Ses traits allongés reprirent leurs proportions naturelles, la vie se ranima sur son front, et l'inertie cadavéreuse de sa figure fit place à une expression de mélancolie et d'abattement. Pendant quelques secondes, il remua les lèvres sans mot dire, comme pour les assouplir et les façonner de nouveau à l'usage de la parole; puis, d'une voix douce que Gilbert ne lui connaissait pas et avec l'accent plaintif d'un enfant qui souffre : — Que ce portrait est pesant! murmura-t-il. Je ne puis plus le porter, ôtez-le de mes mains, il les brûle. De grâce éteignez ce feu, éteignez ce feu. J'ai un tison dans la poitrine. Il faut le couvrir de cendres; quand je ne le verrai plus, je souffrirai moins. C'est aux yeux que je souffre. Si j'étais aveugle, je pourrais retourner à Moscou... Et d'une voix plus sourde : Je pourrais bien détruire ce portrait; mais *l'autre*, je ne peux pas le tuer. Malédiction sur moi! C'est le plus ressemblant des deux... Ce sont ses cheveux, c'est sa bouche, c'est son sourire... Ah! Dieu soit loué! j'ai tué le sourire. Le sourire n'existe plus. J'ai enterré le sourire... Mais au coin de la bouche il y a le grain de beauté. Je l'ai baisé mille fois; ôtez le grain de beauté, il me fait mal. Sans le grain de beauté je souffrirais moins. Miséricorde divine! il est toujours là... Mais j'ai enterré le sourire. Le sourire n'est plus. Je l'ai enfoui au fond d'un cercueil de plomb. Il n'en sortira pas...

Puis, changeant soudain d'accent, et d'une voix tranquille, mais creuse, les yeux attachés sur la grande épée rouillée qu'il tenait dans sa main droite : — La tache ne s'en va pas, dit-il. Le fer ne

veut pas la boire. Ce n'est pas de ce sang qu'il avait soif. J'en trouverai de l'autre. Il le boira. Ah! vous verrez comme il le boira!

Là-dessus, il rentra dans le silence et parut réfléchir profondément, jusqu'à ce que, redressant la tête, il s'écria avec des intonations fortes et vibrantes qui firent trembler la porte de fer sur ses gonds : — Morlof, ce n'était donc pas toi? Ah! mon cher compagnon, je me suis trompé... Va, ne regrette pas la vie. Ce n'est que le rêve d'un chat-huant... Ami, crois-moi, je voudrais bien mourir: mais je ne puis pas. Il faut que je sache... il faut que je découvre... Ah! Morlof, Morlof, laisse tes mains dans les miennes, ou je croirai que tu ne me pardonnes pas... Dieu! que ces mains sont froides,... froides,... froides...

Et à ces mots un frisson parcourut tout son corps; sa tête s'agita convulsivement sur ses épaules, ses dents claquèrent; mais bientôt se calmant : — Je veux savoir le nom, murmura-t-il, je saurai ce nom! N'y aura-t-il personne qui me dise ce nom? — Et en parlant ainsi il éleva le portrait à la hauteur de son visage, et la tête penchée, le cou tendu, on eût dit qu'il cherchait à déchiffrer sur cette toile une écriture microscopique ou d'obscurs hiéroglyphes. — Le nom est là! disait-il, il est écrit à l'endroit du cœur, au fond du cœur; mais je ne peux pas lire, l'écriture est trop fine, c'est une écriture de femme; je ne sais pas lire les écritures de femmes. Elles ont un chiffre dont Satan seul a la clé. J'ai la vue trouble, j'ai des mouches volantes dans la tête. Il y en a toujours une qui me cache ce nom. Oh! de grâce, par pitié, ôtez la mouche et apportez-moi des tenailles... Avec de bonnes tenailles, j'irai chercher ce nom jusque dans les dernières fibres de ce cœur qui ne bat plus...

Et il ajouta d'un air terrible : — Les morts ne desserrent pas les dents. Celui qui vit parlera. Vous verrez que je le ferai parler... Arrachez-lui sa robe noire, couchez-le sur cette planche. Les brodequins! les brodequins! serrez les brodequins!... Puis, s'interrompant brusquement, il leva les yeux et les tint fixés sur la porte. Une expression de fureur mêlée d'épouvante parut sur son visage, comme s'il venait d'apercevoir soudain quelque objet hideux et alarmant. Sa figure se décomposa, sa bouche se tordit et se couvrit d'écume, ses prunelles, démesurément dilatées, jetèrent des flammes; il poussa un sourd rugissement, fit quelques pas à reculons, et tout à coup, laissant tomber à terre son flambeau qui s'éteignit, il s'écria d'une voix effroyable : — Il y a des yeux derrière la porte!... il y a des yeux!... il y a des yeux!...

Saisi d'horreur, éperdu, hors de lui, Gilbert se retourna et prit la fuite. Malgré l'obscurité, il trouva miraculeusement son chemin. Il traversa le corridor à la course, gravit en trois sauts l'escalier, s'é-

lança dans sa chambre, dont il verrouilla la porte, alluma précipitamment une bougie, et, après avoir promené ses regards autour de lui pour s'assurer que le fantôme n'avait pas pénétré à sa suite dans son réduit, il se laissa tomber sur une chaise, interdit et sans haleine. Quand il se fut recueilli quelques instans, il eut honte de sa terreur; mais malgré lui son trouble était tel qu'à chaque bruit qui frappait son oreille, il croyait entendre les pas du comte Kostia gravissant l'escalier de la tourelle. Ce ne fut qu'après avoir inondé d'eau froide sa tête brûlante qu'il recouvra quelque calme, et, voulant par un effort suprême conjurer les images effrayantes qui l'obsédaient, il s'assit à sa table de travail et ouvrit résolûment l'un des in-folio de la Byzantine; mais, comme il allait se mettre à lire, ses regards tombèrent sur une lettre non cachetée qu'on avait déposée sur sa table pendant son absence. Il l'ouvrit; elle était ainsi conçue :

« Homme à grandes phrases, je t'écris pour t'informer de la haine que tu m'inspires. Sache-le bien, dès le premier jour que je te vis, ta démarche, ta figure, tes manières, toute ta personne me fut un objet de défiance et d'aversion. J'avais cru reconnaître en toi un ennemi, et l'événement a prouvé que je ne me trompais pas. A cette heure je te hais, et je te le déclare franchement, car je ne suis pas un hypocrite, et je désire que tu saches que tantôt, dans mes prières, j'ai supplié saint George de me fournir une occasion de me venger de toi...

« Qu'es-tu venu chercher dans cette maison? Qu'y a-t-il entre toi et nous? Jusques à quand prétends-tu m'infliger le supplice de ton odieuse présence, de tes sourires ironiques et de tes regards insultans?... Avant ton arrivée, il manquait quelque chose à mon malheur. Dieu soit loué, tu t'es chargé d'y mettre la dernière main. Autrefois je pouvais pleurer tout à mon aise, sans que personne s'occupât de compter mes larmes : celui qui les fait couler ne s'abaisse pas à ces petits calculs, il a confiance en moi, il sait qu'au bout de l'année le compte y sera; mais toi, tu m'observes, tu m'épies, tu m'étudies. Je m'aperçois très bien qu'en me regardant tu te livres à de petits dialogues intérieurs, et ces petits dialogues me sont insupportables. Entends-moi bien, je te défends de m'étudier, je te défends de chercher à me définir. C'est un affront que tu n'as pas le droit de me faire, et moi, j'ai le droit d'être indéfinissable, si cela me plaît. Ah! tout à l'heure, comme j'ai bien deviné que tu avais les yeux braqués sur moi! Et alors j'ai relevé la tête, je t'ai regardé fixement, et je t'ai forcé de rougir... Oui, tu as rougi, n'essaie pas de le nier... Quelle consolation pour moi! quel triomphe!... Hélas! cela n'empêche pas que je n'ose plus me mettre à la fenêtre, de peur de t'apercevoir lorgnant le ciel et faisant d'un

air sentimental des déclarations d'amour à la nature. Et dites-moi donc un peu, habile homme que vous êtes, comment vous y prenez-vous pour combiner tant de sensiblerie avec un si raffiné savoir-faire? Tendre ami de l'enfance, de la vertu et des couchers de soleil, quel adroit courtisan vous faites! Du premier jour que vous fûtes ici, le maître vous honora de sa confiance et de sa tendresse. Comme il vous estime! comme il vous chérit! Que d'attentions! que de faveurs! Demain ne nous commandera-t-il pas de baiser la poussière devant vous? Mais, si tu veux le savoir, ce qui me révolte le plus en toi, c'est l'inaltérable placidité de ton humeur et de ta figure. Tu connais ce faune qui se mire nuit et jour dans le bassin de la terrasse; il rit toujours et se regarde rire. Cet éternel rieur, je le déteste du fond de l'âme, comme je te déteste toi-même, comme je déteste le monde entier, à l'exception de mon cheval Soliman. Mais il y a du moins de la bonne foi dans sa gaîté, il se donne pour ce qu'il est, la vie l'amuse, grand bien lui fasse! Toi, tu enveloppes ta béatitude d'une intolérable gravité. Tes airs tranquilles me consternent; tes grands yeux satisfaits semblent dire: Je me porte bien, tant pis pour les malades!... Un mot encore. Tu me traites d'enfant, je veux te prouver que je ne le suis pas en te montrant à quel point je t'ai deviné. Le secret de ton être, c'est que tu es né sans passions. Avoue, si tu es de bonne foi, que tu n'as jamais ressenti dans ta vie un mouvement de révolte, de colère ou de pitié. Y a-t-il, dis-le-moi, y a-t-il une seule passion dont tu aies fait l'expérience et que tu connaisses autrement que par les livres? Il en est de ton âme comme de ton nœud de cravate, qui se ressemble toujours, et qui a je ne sais quel air posé et raisonnable que je ne puis souffrir. Oui, ce nœud de cravate m'exaspère; les deux bouts en sont exactement de la même longueur, et ils ont quelque chose d'*indérangeable* qui pourrait me rendre furieux. Ce n'est pas que ce fameux nœud soit élégant. Oh! certes non! oh! mille fois non! mais il est d'une correction désespérante. Et voilà justement l'histoire de ton âme. Chaque soir, en te couchant, tu la remets dans ses plis; chaque matin, tu la déplies soigneusement sans la froisser! Et tu oses te targuer de ta sagesse! Qu'est-ce qu'elle prouve, cette prétendue sagesse? Rien, sinon que tu as le sang pauvre, et que tu avais cinquante ans en naissant... Il y a pourtant une passion qu'on ne saurait te contester... Tu m'entends... Homme à la langue dorée et au cœur de vipère, vous avez la passion du bien d'autrui!... Ah! tiens, en commençant cette lettre, je voulais te cacher que j'avais tout découvert. Je craignais de te causer trop de plaisir en te faisant savoir que je savais... Oh! que ne puis-je en cet instant te faire comparaître devant moi! comme je te confon-

drais! comme je te forcerais à tomber à mes pieds, à crier grâce!...

« O mes chères fleurs, ma croix de malte, mes verveines, mes phlox étoilés de blanc, ô vous, mon rosier musqué, et toi surtout, mon bel œillet panaché, qui as dû t'ouvrir aujourd'hui, était-ce donc pour lui, était-ce pour réjouir les yeux de cet insolent parasite que je vous avais plantées, arrosées, élevées avec tant de soin? Fleurs bien-aimées, n'entrerez-vous point dans mes ressentimens? Que de chacun de vos calices, que de chacune de vos corolles sorte quelque insecte dévorant, quelque guêpe à l'aiguillon pointu, quelque taon furieux, et que tous ensemble ils se jettent sur lui, le harcèlent, le persécutent de leurs bourdonnemens menaçans, et lui déchirent le visage de leurs dards empoisonnés! Et vous-mêmes, mes filles chéries, à son approche, à sa vue, repliez vos beaux pétales, refusez-lui vos parfums, trompez ses soins et ses espérances, que la séve tarisse dans vos fibres, qu'il ait le chagrin de vous voir dépérir entre ses mains et tomber en poussière! Et puisse-t-il, cet homme sans foi, puisse-t-il, devant vos corolles flétries et vos tiges languissantes, sécher lui-même d'ennui, de dépit, de colère et de remords! »

IX.

Le domestique de M. Leminof se composait d'un cuisinier français, du valet de chambre allemand nommé Fritz, et du fidèle et robuste Ivan. Il avait encore à ses gages un jardinier et un commissionnaire; mais ils ne faisaient pas partie de sa maison, et chaque soir ils s'en retournaient au village voisin où ils passaient la nuit.

Le cuisinier et le valet de chambre n'étaient que depuis quelques mois au service du comte Kostia. Ils couchaient l'un et l'autre à l'entre-sol, et pendant la nuit toutes les communications entre les deux étages étaient interrompues par une grande porte en plein chêne située au bas du grand escalier, et que le comte fermait lui-même à double tour. Quant à Ivan, sa position n'était point celle d'un vulgaire subalterne. En sa qualité de serf, il était la propriété, la chose de son maître; mais son intelligence et son dévouement lui avaient mérité l'honneur de devenir son *homme*, un appendice de sa personne, son âme damnée, disait Stéphane. Depuis plus de trente ans, il ne l'avait jamais quitté; à Moscou comme en voyage, il l'avait servi avec une irréprochable fidélité, s'était trouvé mêlé à toutes les aventures grandes ou petites de sa vie, lui avait donné des preuves essentielles de son attachement et de son savoir-faire, et, ce qui était plus important encore, sans avoir jamais reçu de confidences, il possédait tous ses secrets et n'en marquait rien.

Vrai trésor pour un maître qu'un serviteur qui a le don de lire dans son cœur, et dont la clairvoyance ne se trahit jamais par un mot, par un sourire, par un regard! Aussi Ivan possédait-il toute la confiance du comte, et il jouissait de cette demi-liberté qui est le partage des agens responsables. Malheur à lui toutefois s'il venait à commettre le plus léger manquement! Ses moindres négligences, ses oublis les plus excusables l'exposaient à de sévères châtimens, et il expiait cruellement l'honneur de sa responsabilité. Si dangereux à vrai dire que fût cet honneur, il en était fier, car il avait de la dignité à sa façon. Ce n'est pas qu'autrefois il n'eût souhaité d'être émancipé : il avait rêvé dans son jeune âge de se faire marchand forain, et de s'en aller courir les grandes routes; mais depuis que sa barbe avait commencé de grisonner, il avait pris le goût de la vie sédentaire, et si son maître l'eût affranchi, il n'aurait plus su que faire de sa liberté. Se sentir nécessaire était le fond de son bonheur, et ce bonheur était réel. Tel était le secret de ce sourire perpétuel qui donnait tant à penser à Gilbert. Il faut dire aussi que d'habitude, et quand il n'avait rien à lui reprocher, M. Leminof traitait humainement son serf. Si le jour précédent il l'avait châtié avec tant de rigueur pour un délit qui ne lui était pas imputable, c'est qu'il avait des arrérages à lui payer. Six semaines auparavant, comme on l'a vu, l'infatigable surveillance d'Ivan s'était laissé mettre en défaut par son prisonnier, et Stéphane, pour la première fois de sa vie, avait couru les champs sans son gardien. Cette escapade imprévue avait plongé Ivan dans un tel excès de désespoir que le comte Kostia avait eu pitié de lui. — Ne t'arrache pas les cheveux, mon fils! lui avait-il dit. Pour cette fois, je te fais grâce; mais je ne pardonne pas les récidives, et à la moindre peccadille tu seras payé double. — Encore, après l'avoir fustigé, le comte avait-il pansé de sa main ses blessures, témoignage de bienveillance qui, sans contredit, n'avait rien de banal. Le lendemain, quand le père Alexis avait été mordu par l'odieux Solon, le comte Kostia avait-il bassiné de sa main la joue saignante du pauvre popè? Avait-il même songé à lui offrir de son baume?... Ah! c'est que dans le *tchin* de ses affections, son serf et son aumônier ne tenaient pas le même rang!

Ainsi Ivan avait des raisons de n'être pas trop mécontent de son maître, il en avait de meilleures encore d'être content de lui-même. Il possédait dans le caractère une certaine noblesse naturelle mêlée de douceur, ses manières étaient graves et mesurées, il était toujours de sens rassis; jamais homme libre ne se respecta davantage. Satisfait de son sort, il n'était point tenté d'en chercher l'oubli dans les surexcitations de l'ivresse : il ne buvait jamais de liqueurs fortes,

en revanche il avait un goût très prononcé pour le thé; le comte Kostia lui en laissait boire à discrétion, et quand il en avait avalé cinq ou six tasses, il se trouvait dans un état d'extase tranquille où il jouissait pleinement de la vie et de lui-même. Dans ces momens-là, il chantait d'une voix pure et mélodieuse, en s'accompagnant de la guitare, l'un de ces chants populaires de son pays dont la beauté a frappé tous les voyageurs... O pauvres nerfs malades de Stéphane, quels douloureux tressaillemens vous causaient ces chansons et cette guitare!... Ajoutons qu'Ivan ne connaissait pas non plus une autre sorte d'ivresse, très commune parmi la gent servile : il ne se grisait jamais de sa parole; loin du maître comme en sa présence, il ne se départait jamais de son ton posé, et il avait autant de discrétion dans ses discours que dans sa conduite. Avec cela robuste au-delà de ce qu'on peut croire, maniant dans l'occasion, avec une adresse incomparable, la hachette qu'il portait toujours suspendue à sa ceinture, capable, avec son secours, de construire au besoin une barque, une voiture ou une maison, il possédait, sans avoir leurs vices, toutes les qualités de corps et d'esprit de ces moujiks qui seront peut-être l'un des premiers peuples de la terre quand ils auront secoué le collier de misère et de servitude.

Cependant une chose chagrinait Ivan. Il avait le cœur sensible, et il aurait voulu se faire bien venir de tout ce qui l'entourait. C'est là ce que marquait encore son sourire. Être aimé de Stéphane, il eût donné beaucoup pour cela; mais c'était là un problème aussi difficile à résoudre que la quadrature du cercle. Comment Stéphane eût-il pu aimer celui dont la vue lui rappelait sans cesse toute la misère de sa condition, le séide du tyran, le guichetier de sa prison? Et quand je dis prison, ce n'est pas par manière de parler. Stéphane menait bien à peu près la vie d'un prisonnier, et s'il n'y avait pas de barreaux à sa fenêtre, c'est qu'elle donnait sur un toit fort rapide, lequel plongeait sur un précipice; c'en était assez pour rendre tout grillage fort inutile. L'appartement de M. Leminof se trouvait à une espèce de rond-point où aboutissaient les deux longues galeries parallèles qui conduisaient, l'une à la tourelle de Gilbert, l'autre à la tour carrée habitée par Stéphane. La galerie de gauche était coupée à la moitié de sa longueur par une grande porte de chêne, comme celle de droite par une porte de fer; mais cette porte de chêne ne s'ouvrait jamais, on y avait seulement pratiqué un guichet dont Ivan gardait la clé. A quelques pas de la porte s'ouvrait dans la muraille un long et étroit cabinet; c'était là que logeait le serf. A quarante pas plus loin, au fond du corridor, se trouvait la cage de l'escalier tournant qui montait à l'appartement de Stéphane, situé au second étage de la tour et composé de trois

grandes pièces. Cette tour n'avait point de dégagement secret comme celle qu'habitait Gilbert, on n'en pouvait sortir que par le corridor, et du corridor que par le guichet. Le jeune homme était donc bien gardé. Et notez que le guichet ne s'ouvrait pour lui d'habitude que le dimanche matin à l'heure de la messe, deux fois la semaine à l'heure de la promenade, et les autres jours seulement à l'heure du dîner, c'est-à-dire vers le soir! Le reste du temps il vivait en reclus, et pour se distraire il se mettait à sa croisée et regardait le ciel, ou bien il se promenait, comme un lionceau en cage, le long du corridor voûté, qui ne tirait du jour que par deux étroites lucarnes, et il s'arrêtait pensif, les bras croisés, devant l'énorme porte de chêne, dont il contemplait tristement les vantaux, les ferremens et les épaisses membrures, qui semblaient jeter un ironique défi à ses bras débiles et à son pauvre cœur dévoré.

Ainsi le domaine privé d'Ivan se composait d'une porte, d'une galerie, d'une tour et d'un enfant, et personne ne chassait jamais sur ses terres à l'exception du père Alexis, qui, chaque samedi, s'en venait apprendre le catéchisme à Stéphane pendant deux heures. Ivan était seul en possession de donner des soins à son prisonnier; il blanchissait et raccommodait son linge, il taillait même et cousait ses habits, office dont il s'acquittait à merveille, ayant des doigts de fée et beaucoup de goût naturel. On sait qu'en Russie l'homme du peuple a des instincts innés d'élégance qui se trahissent dans tous les ouvrages de ses mains... Passe encore s'il n'eût été que valet de chambre, tailleur et guichetier; mais par surcroît il était encore gouverneur, car M. Leminof, qui s'occupait de son fils le moins possible, ne donnait à son sujet que des instructions générales, laissant à son serf le soin de régler le détail. Ivan était porté à faire l'usage le plus modéré de ses pouvoirs, et s'il eût écouté son penchant, le fameux guichet serait resté plus souvent ouvert que fermé; mais il savait par expérience que dans l'intérêt même de son pupille, il devait le tenir de court : trop de complaisance eût provoqué les rigueurs du maître et empiré le sort de la victime. L'année précédente, les promenades à cheval étant devenues trop fréquentes, le comte avait parlé un beau jour de vendre Soliman. C'eût été un coup terrible pour Stéphane. Soliman, comme il l'écrivait à Gilbert, était le seul être qu'il aimât au monde. Une autre fois, sur les instances pressantes du jeune homme, Ivan avait consenti à le mener plusieurs soirs de suite respirer le frais sur la terrasse. Au bout de huit jours, le comte, à qui rien n'échappait, dit à Ivan : — Mon fils, les cheveux de ton jeune maître sont trop longs, je te donnerai au premier jour l'ordre de les couper. — Cette menace fit frémir Ivan, car Stéphane, qui autrefois s'occupait peu de sa personne, s'était

épris depuis quelque temps d'une grande passion pour ses magnifiques cheveux bouclés; il les soignait beaucoup, les lustrait, les parfumait. Et un jour qu'il les contemplait dans la glace avec un excès de complaisance, Ivan s'étant mis à sourire : — Ne ris pas, s'était-il écrié en se retournant vivement, ces cheveux-là, vois-tu, sont la seule attache qui me retienne à la vie!

Couper les cheveux de Stéphane! la main d'Ivan eût tremblé en exécutant cet ordre barbare; mais Stéphane ne croyait pas à ses bonnes intentions. L'idée d'être gouverné par un serf révoltait l'orgueil de ce bouillant jeune homme, car, lui qui tremblait devant son père, il traitait d'ordinaire avec une impérieuse arrogance cet inférieur qui le tenait en son pouvoir, et qui du bout de son petit doigt le pouvait faire ployer comme un roseau. Cependant, comme Stéphane, en dépit de ses seize ans et de sa triste vie, était resté plus enfant qu'on n'aurait pu croire, il se flattait toujours de venir à bout de son geôlier, et il employait pour le réduire des moyens dont il avait cent fois reconnu l'impuissance. Tantôt c'étaient des raisonnemens à perte de vue, plus souvent il s'emportait et lui prodiguait les derniers mépris. Parfois aussi, sa barrette sur l'oreille, il descendait d'un pas léger l'escalier de la tour, traversait rapidement le corridor, et arrivant au guichet : — Ivan, s'écriait-il d'un ton dégagé, ouvre-moi la porte, et va seller mon cheval. Allons, vite, je suis pressé

Ivan levait les épaules. — Vous rêvez, répondait-il.

— Et toi, tu dors. M'as-tu compris? Le temps est beau; je veux sortir, je veux courir, je veux passer toute la journée dehors.

— Vous voulez! répondait Ivan, et il hochait mélancoliquement la tête. Il est certain que ce mot *je veux* faisait un effet étrange, prononcé par Stéphane. Alors le jeune homme se fâchait, criait, tempêtait, et Ivan de lui dire : — Ne parlez pas si haut! le père vous entendra... — Ce qui lui faisait baisser la voix; mais ses propos n'en étaient que plus âpres, plus violens. Alors, pour en finir, le serf prenait sa guitare et faisait mine de l'accorder, sur quoi Stéphane s'enfuyait en se bouchant les oreilles... C'étaient là ses bons jours. Il en était d'autres où, retiré profondément en lui-même et cédant à l'accablement de son sort, il gardait un morne silence et demeurait des heures entières accroupi sur le plancher dans une des encoignures de sa chambre, la tête dans ses mains, contemplant, les yeux fermés, les horizons voilés et grisâtres de sa vie, et frémissant à l'idée que les heures allaient succéder aux heures, les jours aux jours, les années aux années, sans apporter aucun changement dans les monotones aridités de sa destinée.

Gilbert n'avait jamais affaire à Ivan. Il le voyait quelquefois dans

le cabinet de M. Leminof, mais ils n'avaient pas échangé deux mots depuis leur première rencontre dans la forêt. L'honnête serf, qui se connaissait en physionomies, lui avait voué dès l'abord une affection respectueuse. Ses sympathies étaient devenues bien plus vives encore, on peut le croire, depuis que Gilbert avait intercédé en sa faveur, et l'admiration s'y mêlait, sachant mieux que personne ce qu'il fallait de courage pour se jouer à son terrible maître quand la colère le transportait. Aussi voulait-il mal de mort à Fritz, le valet de chambre, pour les propos cavaliers qu'il tenait à l'office sur le compte du jeune secrétaire. Ce Fritz, qui avait pour le moins six pieds de haut, était un grimacier d'antichambre qui se croyait un personnage. Gilbert s'affectait peu de sa maussaderie et de son ton rogue; mais un jour ce maître sot s'émancipa si étrangement que la patience lui échappa. Ceci arriva le matin même qui suivit cette nuit agitée pendant laquelle Gilbert avait éprouvé tant d'émotions diverses. Fritz prenait mal son temps. Il est des momens où il suffit du bourdonnement importun d'une mouche pour faire sortir des gonds l'homme le plus doux de l'univers.

X.

L'horloge du château sonnait huit heures, quand Gilbert se jeta hors de son lit. Oserai-je dire qu'en s'habillant, lorsqu'il en vint à nouer sa cravate, il eut un instant d'hésitation? Cependant après réflexion il refit son nœud de tous les jours, et croyez que ce fameux nœud, si régulier, il le faisait sans y penser. Sa toilette achevée, il s'approcha de la fenêtre. Un changement subit s'était fait dans le temps; une pluie froide et fine tombait d'aplomb et sans bruit. Peu de vent; les horizons étaient enveloppés d'un épais brouillard; une longue file de nuées basses, en forme de poissons gigantesques, se promenait lentement dans la vallée et accompagnait le cours du Rhin; le ciel, d'un gris uni, distillait l'ennui et la tristesse; la terre et l'eau, tout était couleur de boue. Gilbert jeta les yeux sur son cher précipice : ce n'était plus qu'une fondrière d'une affreuse laideur. Il se laissa tomber dans un fauteuil. Ses pensées étaient de la couleur du temps; elles formaient un lugubre paysage où défilait silencieusement un long cortége de sombres ennuis et de sinistres appréhensions, cortége semblable à ces nuées basses qui erraient sur les bords du Rhin.

— Non, mille fois non! se disait-il, je ne puis demeurer plus longtemps dans cette maison; j'y perdrais ma force, ma joie, ma santé. Être en butte à la haine aveugle d'un malheureux enfant que ses chagrins font délirer, être le commensal d'un prêtre sans dignité et sans noblesse qui dévore en silence les derniers outrages, devenir

le familier, le complaisant d'un grand seigneur dont le passé est sinistre, d'un père dénaturé qui hait son fils, d'un homme qui, à de certaines heures, se transforme en spectre, et qui, le cœur bourrelé de remords ou altéré de vengeance, remplit de rugissemens sauvages les corridors de son château,... une telle situation m'est insupportable, il faut que j'en sorte à tout prix! Ce château est un lieu malsain; les murailles m'en sont odieuses! Je ne veux pas attendre pour les quitter d'avoir pénétré plus avant dans leurs secrets. Partons, partons...

Et Gilbert se creusait l'esprit pour découvrir un prétexte de quitter le Geierfels sur-le-champ. Pendant qu'il se livrait à cette recherche, on frappa à la porte : c'était Fritz qui lui apportait son déjeuner. Ce matin-là, il avait l'air émoustillé d'un sot qui a prémédité une sottise à la sueur de son front et qui touche à l'heureux instant de produire son invention au grand jour. Il entra sans saluer, posa sur la table le plateau qu'il tenait dans ses mains, puis, se tournant vers Gilbert, qui s'était rassis, il lui dit en clignotant des yeux : — Bonjour, camarade! Camarade, bonjour!

— Vous dites?... fit Gilbert étonné en le regardant fixement.

— Je dis : Bonjour, camarade! répondit-il en souriant agréablement.

— Et à qui parlez-vous, je vous prie?

— Je vous parle à vous-même, mon camarade, et je vous dis : Bonjour, camarade! Camarade, bonjour!

Gilbert l'observait attentivement. Il cherchait à s'expliquer cette étrange incartade et cet excès d'insolence qui le stupéfiait.

— Et me direz-vous, reprit-il après quelques instans de silence, et me direz-vous, de grâce, qui vous a donné la permission de me traiter de camarade?

— C'est,... c'est,... répondit Fritz en ânonnant. Et il réfléchit un instant. Il cherchait à se bien rappeler sa leçon pour ne la pas estropier en la récitant. — Eh! reprit-il, c'est tout simplement son excellence monsieur le comte, et je ne conçois pas ce que vous voyez là d'étonnant.

— Avez-vous jamais entendu M. le comte, repartit Gilbert, qui sentait son sang bouillir dans ses veines, m'appeler en propres termes votre camarade?

— Eh! sans doute! fit-il en poussant un bruyant éclat de rire. Tous les jours, quand je sors d'ici, M. le comte me dit : « Eh bien! comment se porte votre camarade Gilbert? » Et d'ailleurs cela n'est-il pas tout naturel? Ne mangeons-nous pas au même râtelier? Ne sommes-nous pas, vous et moi, au service du même maître? Et ne voyez-vous pas...

Il n'en put dire davantage, car Gilbert s'était élancé loin de son

siége en s'écriant : — Allez dire à votre maître qu'il n'est pas mon maître! — Et, se jetant sur le valet de chambre, il le saisit fortement au collet. Il avait la tête de moins que son adversaire; mais son poignet était de fer. Aussi bien, en dépit des apparences, c'était un corps flasque et mou que celui du grand Fritz. Surpris au dernier point de cette attaque inopinée, il ne sut qu'ouvrir une large bouche et pousser quelques sons inarticulés. Déjà Gilbert l'avait entraîné jusqu'au haut de l'escalier. Là, comme Fritz, revenu de son premier émoi, essayait de se débattre, le pied lui manqua, il trébucha, tomba de son long et roula dans l'escalier jusqu'au premier palier. Gilbert avait failli l'accompagner dans sa chute; heureusement il se retint à la balustrade. En le voyant rouler, il craignit d'avoir été trop vif; mais son scrupule se dissipa, quand il le vit se relever, se tâter le corps, se frotter les reins, se retourner pour lui montrer le poing, et s'éloigner clopin-clopant.

Il rentra dans sa chambre et déjeuna paisiblement. — Voilà une aventure qui arrive à point, pensait-il. Tout à l'heure je serai raide, cassant, et je me déclare un grand maladroit, si mes malles ne sont pas faites avant ce soir.

Il rassembla et serra sous son bras une liasse de papiers dont il avait besoin pour la conférence de ce jour, et sortit de sa chambre la tête haute et l'esprit assez échauffé; mais à peine eut-il descendu les premières marches de l'escalier, que son exaltation fit place à de tout autres sentimens. Il ne put revoir sans frissonner le palier où il était demeuré comme pétrifié en entendant l'horrible soupir du somnambule. Il s'arrêta, et, regardant le dossier qu'il tenait sous son bras : — C'est avec un spectre, se dit-il, que je m'en vais conférer de l'histoire de Byzance.

Puis, se remettant en marche, quand il fut parvenu à l'entrée du cabinet de M. Leminof, il lui sembla qu'il allait voir se dresser devant ses yeux la formidable apparition de la nuit, et qu'une voix sépulcrale lui crierait : — Les yeux qui étaient derrière la porte, c'étaient les tiens... — Il resta quelques secondes immobile, la main posée sur son cœur. Enfin il frappa. Une voix cria : — Ouvrez, entrez... — Il ouvrit, il entra. Dieu! qu'il était loin de compte!

M. Leminof était paisiblement assis dans l'embrasure d'une fenêtre, et il regardait tomber la pluie en jouant avec son singe. Il n'eut pas plus tôt aperçu son secrétaire qu'il poussa une exclamation joyeuse, et, après avoir enfermé Solon dans la chambre voisine, s'approchant de Gilbert, il lui prit les deux mains, les pressa cordialement dans les siennes, et lui dit d'un ton affectueux : — Soyez le bienvenu, mon cher Gilbert! Je vous attendais avec impatience. J'ai beaucoup médité depuis hier sur notre fameux problème des

invasions slaves, et je suis loin de me rendre à vos raisons. En garde, mon cher monsieur, en garde! Je m'en vais vous porter des bottes que vous aurez peine à parer.

Gilbert, qui avait recouvré tout son calme, s'assit, et la discussion s'engagea. Le point en litige était la question du degré d'importance et d'extension que prirent pendant le moyen âge les établissemens des Slaves dans l'empire byzantin. Sur cette question, souvent débattue dans ces derniers temps, le comte Kostia avait épousé l'opinion la plus favorable aux ambitions de la politique moscovite. Il affectait bien de renier son pays et de le censurer sans pitié, il s'était même dénationalisé jusqu'à ne jamais parler sa langue maternelle et défendre qu'on la parlât chez lui. Dans le fait, l'idiome de Voltaire lui était plus familier que celui de Karamsine, et il en était venu depuis longtemps jusqu'à penser en français. Malgré tout cela, et quoi qu'il pût dire, il était resté Russe de cœur : c'est une qualité qui ne se perd pas.

Midi sonna comme ils étaient au plus fort de leur débat. — Si vous m'en croyez, mon cher Gilbert, dit M. Leminof, nous nous donnerons un peu de relâche. En vérité, vous êtes un terrible homme; il n'y a pas moyen de vous entamer. Déjeunons en paix, je vous prie, comme deux bons amis; nous recommencerons après à batailler.

Ce déjeuner se composait invariablement de quelques tartines rôties au caviar et d'un petit verre de vin de Madère. Chaque jour, à midi, ils interrompaient pendant quelques instans leur travail pour faire ensemble cette petite collation. — Jugez un peu de ma présomption, dit tout à coup M. Leminof en soulignant pour ainsi dire chacune de ses paroles, j'ai passé *la nuit dernière* (et il espaça beaucoup ces trois mots) à plaider contre vous la cause de mes Slaves. Mes argumens me semblaient victorieux, je vous battais à plate couture. Je suis comme ces ferrailleurs qui sont admirables dans la salle d'armes et qui font une assez méchante figure sur le terrain. J'avais prodigieusement d'éloquence *la nuit dernière;* je ne sais ce qu'elle est devenue. Il faut qu'elle se soit envolée comme un fantôme au premier chant du coq.

En prononçant ces mots, le comte Kostia attachait sur le visage de Gilbert des regards perçans qui s'en allaient fouiller jusque dans les derniers replis de son âme. Gilbert soutint le feu avec un parfait sang-froid.

— Ah! monsieur, répondit-il tranquillement, je ne sais pas comment vous plaidez la nuit; mais je vous assure qu'à la lumière du jour vous êtes le raisonneur le plus redoutable que je connaisse.

L'air paisible de Gilbert dissipa le soupçon qui semblait peser à

M. Leminof. — Vous en usez, dit-il gaîment, comme ces conquérans qui s'appliquent à surfaire les généraux qu'ils ont battus. Leur propre gloire y trouve son compte; mais bah! les armes sont journalières, et je prendrai ma revanche au premier jour.

— J'oserai vous engager à ne pas trop tarder, monsieur, répondit Gilbert d'un ton grave. Qui sait combien de temps je passerai encore au Geierfels?

Ces paroles réveillèrent les soupçons du comte. — Que voulez-vous dire? s'écria-t-il.

Là-dessus, Gilbert raconta d'un ton ferme et vif l'aventure du matin. A mesure qu'il avançait dans son récit, il s'échauffait davantage; il rapporta d'un air indigné les propos que Fritz avait attribués au comte, et accentua fortement la réponse qu'il lui avait faite : *Allez dire à votre maître qu'il n'est pas mon maître.* Il se flattait de piquer le comte; il le voyait déjà relevant la tête et parlant dans les nues. Il était destiné ce jour-là à se tromper dans toutes ses conjectures. Dès les premiers mots de son éloquent récit, le comte Kostia parut soulagé d'une préoccupation qui l'inquiétait. Il s'était attendu à autre chose, et il était bien aise de s'être trompé. Il écouta le reste d'un air impassible, le corps renversé dans son fauteuil, les yeux fixés au plafond, et quand Gilbert eut fini : — Et dites-moi, je vous prie, fit-il sans changer de posture, quel châtiment avez-vous infligé à ce faquin?

— Je l'ai saisi par le collet, répondit Gilbert, et je l'ai précipité dans l'escalier la tête la première.

— Peste! s'écria le comte en se redressant et le regardant d'un air de surprise et d'admiration presque tendre. Et dites-moi, reprit-il en sortant de son extase, cet animal domestique a-t-il péri dans sa chute?

— Il s'est peut-être cassé bras et jambes. Je n'ai pas pris la peine de m'en assurer.

M. Leminof se leva, et croisant ses bras sur sa poitrine : — Voyez un peu comme nos jugemens sont sujets à se fourvoyer, et comme il est sensé ce proverbe russe qui dit : « Il faut plus d'un jour pour faire le tour d'un homme! » Avant-hier, vous aviez un air si sentimental, si pathétique, quand je me suis permis d'administrer à mon serf une petite correction, que je vous avais pris tout bonnement pour un philanthrope. Je m'en dédis. Vous êtes de ces tyrans, mon cher Gilbert, qui ne s'attendrissent que sur les victimes d'autrui. Pure jalousie de métier! Mais, poursuivit-il, il y a quelque chose qui m'étonne bien davantage, c'est que vous, Gilbert, vous ayez pu croire un instant...

Il s'interrompit, se pencha vers Gilbert et le considéra attentive-

ment en se faisant un abat-jour de ses deux mains osseuses, allongées sur ses énormes sourcils; puis, le prenant par le bras, il le conduisit dans l'embrasure d'une fenêtre, et comme s'il se fût fait en sa personne un changement subit qui le rendît méconnaissable : — Que vous ayez précipité ce bélître la tête en bas, lui dit-il, rien de mieux, et s'il n'en est pas tout à fait mort, tantôt je le chasserai d'ici sans miséricorde; mais que vous ayez pu croire que moi, comte Leminof... Oh! c'est trop fort, et je crois rêver... Non, vous n'êtes pas le Gilbert que je connais, ce Gilbert que j'aime, bien que je m'en cache... — Et, lui prenant les deux mains, il ajouta : — Cet homme a eu la niaiserie de vous dire que j'étais votre maître, et vous lui avez répondu avec un accent à la Mirabeau : Allez dire à votre maître... Mon cher Gilbert, au nom de la logique, je vous engage à vous souvenir que le vrai n'est jamais le contraire du faux; c'est autre chose, voilà tout, à quoi j'ajoute qu'en répondant comme vous l'avez fait, vous vous êtes cruellement compromis. Règle générale : il ne faut jamais prendre le contre-pied d'un sot. C'est courir le risque de faire symétrie.

Gilbert rougit. Il ne chercha pas à rien raccommoder, et, retournant gaîment son char : — Je vous supplie, monsieur, dit-il en souriant, de ne pas chasser cet homme. Je désire qu'il reste ici pour me rappeler dans l'occasion que je suis sujet à perdre le sens. — Mais que devint-il quand le comte, ayant fait venir son valet de chambre et lui ayant dit : — Vous n'avez pas fait cela de votre chef? Vous aviez reçu des ordres? Qui les avait donnés?... — Fritz répondit en balbutiant : — Que votre excellence daigne me pardonner! C'est M. Stéphane qui, hier au soir, m'a fait présent de deux écus de Prusse à la condition que pendant huit jours je dirais tous les matins à M. Savile en entrant dans sa chambre : — Bonjour, mon camarade.

Un éclair de joie brilla dans les yeux du comte. Il se tourna vers Gilbert, et lui serrant la main : — Pour le coup, lui dit-il, je vous remercie cordialement de m'avoir adressé vos plaintes. L'affaire est plus grave que je ne le pensais. Il y a là un méchant abcès à percer une fois pour toutes.

Cette comparaison chirurgicale fit frémir Gilbert; il maudissait son emportement et sa stupidité. Comment n'avait-il pas soupçonné le vrai coupable? Pourquoi fallait-il qu'il justifiât la haine que lui avait vouée Stéphane?

— Et comment se fait-il, monsieur le cuistre, reprit le comte Kostia d'un air moins courroucé, que vous vous permettiez d'avoir le soir des entretiens secrets avec mon fils? Depuis quand êtes-vous passé à son service? Ne savez-vous donc pas que vous n'avez à re-

cevoir de lui ni ordres, ni messages, ni communications d'aucune espèce?

Fritz, qui bénissait dans son cœur l'admirable invention des paratonnerres, expliqua de son mieux que la veille au soir, en montant dans la chambre de son excellence, il avait rencontré sur l'escalier Ivan, qui descendait chercher dans la grand'salle une barrette oubliée par son jeune maître. Apparemment il avait négligé de refermer le guichet, car Fritz, en sortant, avait trouvé dans la galerie Stéphane, qui, s'approchant de lui en tapinois, lui avait fait d'un ton mystérieux sa petite leçon, et comme Ivan remontait en ce moment sans la barrette : — Ne vois-tu pas, imbécile, qu'elle est sur ma tête? — lui avait-il dit, et, la tirant de sa poche, il s'en était fièrement coiffé et avait regagné en riant son appartement.

Quand il eut fini son histoire, Fritz allait s'épuiser en protestations de repentir servile et larmoyant : le comte y coupa court en lui déclarant qu'à la demande de Gilbert, il consentait à lui faire grâce, mais qu'à la première plainte portée contre lui, il ne lui donnerait que deux heures pour faire ses paquets. Dès qu'il fut sorti, M. Leminof tira un autre cordon de sonnette qui aboutissait dans la loge d'Ivan. Celui-ci parut.

— Sais-tu, mon fils, lui dit le comte en allemand, que tu te négliges beaucoup depuis quelque temps? Ton esprit baisse, ta vue se trouble. Tu vieillis, mon pauvre ami. Tu n'es plus qu'un malheureux limier sur le retour, sans dents et sans nez, qui ne sait ni quêter la bête ni la happer. Il faudra que je te mette à la réforme. J'ai déjà songé au remplaçant que je te donnerai... Oh! ne te fais pas d'illusions. Tu as beau lever les épaules, mon fils; tu as tort de te croire nécessaire. En payant bien, je trouverai facilement qui te vaille...

Les yeux d'Ivan s'enflammèrent. — Je ne vous crois pas, répondit-il en russe; vous savez bien que vous n'êtes pas aimable, et cependant je vous aime; mais quand vous dépenseriez cent mille roubles, vous ne feriez pas que celui qui me remplacera ait la valeur d'un kopeck d'affection pour vous.

— Pourquoi parles-tu russe? reprit le comte. Tu sais bien que je te l'ai défendu. Apparemment tu veux qu'il n'y ait que moi qui comprenne les douceurs que tu me dis. Va, crie-les sur les toits, si cela te fait plaisir; mais je ne t'ai jamais demandé de m'aimer : j'exige seulement que tu me serves bien, et je t'affirme que ton remplaçant, quand son jeune maître lui dira : « Va me chercher ma barrette que j'ai oubliée dans la grand'salle, » lui répondra posément : « Je ne suis pas aveugle, mon petit père; votre barrette est dans votre poche. »

Ivan regarda attentivement son maître, et l'expression de son visage lui parut fort rassurante, car il se mit à sourire.

— En attendant, dit le comte, tant que je te conserve tes fonctions, applique-toi à me contenter. Va-t'en faire des réflexions dans ta loge, et au bout d'un quart d'heure amène-moi ici ton petit père. J'ai à causer avec lui, et je te permettrai d'écouter, si cela te fait plaisir.

Dès qu'Ivan fut sorti, Gilbert conjura M. Leminof de ne pas donner de suite à cette misérable affaire.

— J'ai puni Fritz, dit-il, avec une sévérité peut-être outrée; vous-même vous l'avez tancé, menacé; je me déclare satisfait...

— Pardon, pardon... Dans tout cela, Fritz n'a été qu'un instrument. Il ne serait pas juste que le vrai coupable demeurât impuni.

— Ce coupable-là, je n'ai pas de peine à lui pardonner, s'écria Gilbert avec une vivacité dont il ne fut pas le maître, il est si malheureux.

M. Leminof jeta sur Gilbert un regard hautain et courroucé. Il fit en silence quelques tours dans la chambre, les mains derrière le dos; puis, de l'air débonnaire d'un prince absolu qui condescend à quelque fantaisie déraisonnable de l'un de ses favoris, faisant asseoir Gilbert sur le sofa et y prenant place à ses côtés : — Mon cher monsieur, lui dit-il, les derniers mots que vous venez de prononcer témoignent de votre part un singulier oubli de nos conventions réciproques. Vous aviez pris l'engagement, s'il vous en souvient, de ne vous occuper ici que de vous et de moi. Après cela, que vous importe que mon fils soit heureux ou malheureux? Cependant, puisque vous avez soulevé cette question, je consens à m'en expliquer avec vous; mais qu'il soit bien entendu que jamais, au grand jamais, vous ne la remettrez sur le tapis. Vous sentez bien que si votre commerce m'est agréable, c'est que j'ai le plaisir d'oublier auprès de vous les petits tracas de la vie domestique. Et maintenant parlez-moi franchement, et dites-moi ce qui vous fait juger que mon fils est malheureux.

Gilbert avait mille choses à répliquer, mais elles étaient difficiles à dire. Aussi hésita-t-il un moment à répondre, et le comte le prévenant : — Mon Dieu! je m'en vais aller au-devant de vos accusations; c'est une complaisance dont j'ose espérer que vous me saurez gré. Peut-être me reprochez-vous de ne pas témoigner à mon fils assez d'affection dans l'habitude de la vie. Que voulez-vous? les Leminof ne sont pas tendres. Je ne me souviens pas d'avoir reçu de mon père une seule caresse. Je l'ai vu quelquefois flatter de la main ses chiens de chasse ou présenter du sucre à son cheval; mais je vous assure que je n'eus jamais part à ses sucreries, ni à ses sou-

rires, et à l'heure qu'il est je lui rends grâce. L'éducation qu'il m'a donnée m'a endurci la fibre, et c'est le meilleur service qu'un père puisse rendre à son fils. La vie est une marâtre, mon cher Gilbert; combien de sourires avez-vous vus passer sur ses lèvres d'airain?... D'ailleurs j'ai des raisons particulières pour ne pas traiter Stéphane avec trop de mollesse. Il vous paraît malheureux, il le serait à jamais, si je ne m'appliquais à discipliner ses penchans et à rompre son humeur indocile. Cet enfant est né sous une mauvaise étoile. A la fois faible et violent, il unit des passions très ardentes à une déplorable puérilité d'esprit; incapable de toute pensée sérieuse, les moindres bagatelles l'émeuvent jusqu'à lui donner la fièvre, et il débite des enfantillages avec tous les gestes de la grande passion. Ce qui est pis, c'est que, s'intéressant énormément à lui-même, il trouverait fort naturel que cet intérêt fût partagé par tout l'univers. Ne vous imaginez pas que ce soit un cœur aimant qui éprouve le besoin de se répandre. Il cherche à se donner en spectacle, et ses impressions étant pour lui des événemens, il aspire à en entretenir jusqu'aux habitans de Sirius. Son âme est comme un lac agité par un vent d'orage qui ferait filer vingt-cinq nœuds à l'heure à un vaisseau de ligne; mais sur ce lac Stéphane ne fait naviguer que des escadres de coquilles de noix, et il les regarde aller, venir, virer de bord, échouer, chavirer. Il tient son livre de loch très exactement, et enregistre pompeusement tous les naufrages; puis, comme ces spectacles le transportent d'admiration, il s'indigne d'être seul à s'en émouvoir. Voilà ce qui le rend malheureux, et vous conviendrez qu'il n'y a pas de ma faute. Le régime que j'impose à mon malade peut vous paraître un peu sévère; mais c'est le seul dont je puisse attendre sa guérison. Menant une vie régulière, uniforme et assez triste, j'en conviens, il se blasera peu à peu sur ses propres émotions, dont les objets ne se renouvellent pas, et il finira, je l'espère, par demander des distractions à l'étude et au travail. Puisse-t-il un jour découvrir qu'une proposition d'Euclide est plus intéressante que le naufrage d'une coquille de noix! Ce jour-là il entrera en pleine convalescence, et je ne serai pas le dernier à m'en réjouir.

M. Leminof parlait d'un ton si sérieux et si posé que pour un peu Gilbert aurait cru voir en lui un pédagogue exposant gravement ses maximes d'éducation; mais il ne pouvait oublier l'expression de joie féroce qui s'était peinte sur son visage au moment où Stéphane s'était enfui du jardin en sanglotant, et il se souvenait aussi d'un somnambule qui, la nuit précédente, avait proféré certaines phrases entrecoupées où il était question de *portrait vivant* et de *sourire enterré*. Ces mots mystérieux, terribles dans leur obscurité, lui

avaient paru s'appliquer à Stéphane, et s'accordaient mal avec les airs de sollicitude paternelle que M. Leminof daignait affecter depuis quelques instans. Cependant il y avait dans son discours une apparence de raison, et le portrait qu'il venait de tracer de son fils, s'il était cruellement chargé, ne laissait pas de ressembler en plus d'un point. Seulement Gilbert avait sujet de penser que le comte confondait à dessein les causes et les effets, et que la maladie de Stéphane était l'œuvre du médecin.

— Me permettez-vous, monsieur, répondit-il, de vous dire tout ce que j'ai sur le cœur?

— Parlez, parlez, profitez de l'occasion : je vous jure qu'elle ne se représentera plus... Et regardant sa montre : — Vous avez encore cinq minutes pour m'entretenir de mon fils. Hâtez-vous; je ne vous accorderai pas deux secondes de plus.

— J'ai ouï dire, reprit Gilbert, qu'en termes des ponts et chaussées les meilleures digues sont celles qui *flattent* les vagues de la mer. Ce sont des digues en talus incliné qui, au lieu de rompre brusquement le flot, ralentissent par degrés son mouvement et le réduisent sans le violenter.

— Vous tenez pour les anodins, monsieur le médecin galénique! s'écria M. Leminof. A chacun son tempérament. On ne peut se refaire. Je suis un homme très violent, très emporté, et quand par exemple un domestique me manque, je le précipite la tête la première dans l'escalier. Cela m'arrive tous les jours.

— De votre fils à votre valet de chambre, la différence est grande, répondit Gilbert, un peu piqué.

— Votre fameuse révolution française n'a-t-elle donc pas proclamé l'égalité absolue de tous les hommes?

— Devant la loi, je le veux bien, mais non devant le cœur d'un père.

— Bon Dieu! s'écria le comte, je ne sais pas si j'ai pour mon fils le cœur d'un père, je sais seulement que je me préoccupe beaucoup de son sort et que je travaille selon mes forces à le corriger de défauts très graves qui menacent de compromettre son avenir. Je sais aussi de science certaine que ce pleurnicheur jouit de certains agrémens dont beaucoup d'enfans de son âge sont privés, et que par exemple il a un domestique à lui, un cheval, et autant d'argent qu'il lui plaît pour ses menus plaisirs. Et cet argent, vous n'ignorez pas l'usage qu'il en fait, ni les deux thalers dépensés hier à corrompre mon valet de chambre, ni les sept écus dont il acheta l'autre jour, en votre présence, comme Ivan me l'a conté, le charmant plaisir de se faire baiser le pied gauche par une troupe de jeunes rustres? Et à ce propos je vous dirai qu'Ivan m'a encore rapporté que ce

même jour Stéphane releva la manche de son habit pour vous faire admirer une cicatrice qu'il portait à l'un de ses poignets. Faites-moi la grâce de me dire quel conte bleu il vous récita à ce sujet...

Cette question inattendue troubla quelque peu Gilbert. — A ne vous rien cacher, répondit-il en hésitant, il me raconta que, pour une escapade qu'il avait faite, on l'avait condamné à passer quinze jours dans un souterrain, dans des oubliettes.

— Et vous l'avez cru! s'écria le comte en haussant les épaules. Ce qui est vrai, c'est que pendant une quinzaine j'ai contraint mon fils à passer chaque soir une heure dans une aile inhabitée de ce château, et mon intention n'était pas tant de le punir pour un acte d'insubordination que de l'aguerrir contre de folles terreurs dont il est tourmenté, car ce garçon de seize ans, qui souvent se montre brave jusqu'à la témérité, croit aux spectres, aux revenans, aux vampires, et j'ai dû l'autoriser à se faire garder pendant la nuit par le mieux endenté de mes bouledogues. Oh! l'étrange personnage que Dieu m'a donné pour fils!

En ce moment, un bruit de pas se fit entendre dans le corridor.

— Au nom de la bonne amitié que vous me montrez, monsieur, s'écria Gilbert en s'emparant de l'une des mains de M. Leminof, je vous en conjure, ne punissez pas cet enfant pour une espièglerie que je lui pardonne de tout mon cœur!

— Je ne puis rien vous refuser, mon cher Gilbert, répondit-il d'un air souriant; je lui fais grâce des prétendues oubliettes. J'ose espérer que vous m'en tiendrez compte.

— Je vous remercie; mais une chose encore : les fleurs dont vous l'avez privé...

— Mon Dieu! puisque vous le voulez, nous les lui rendrons, ses fleurs, et, pour vous complaire, je me contenterai qu'il vous fasse en règle ses excuses.

— Me faire des excuses! s'écria Gilbert consterné; mais ce sera pour lui le plus cruel des supplices!

— Nous lui laisserons le choix, dit sèchement le comte.

Et comme Gilbert insistait : — Pour cette fois, vous en demandez trop! ajouta-t-il d'un ton qui ne souffrait pas de réplique. C'est là une question de principes, et sur ces articles-là je ne transige pas.

Gilbert comprit que, dans l'intérêt même de Stéphane, il devait se désister; mais il comprit aussi à quel point la fierté du jeune homme allait souffrir, et il se maudit mille fois d'avoir parlé.

On frappa à la porte. — Entrez! cria le comte d'une voix rauque, et Stéphane entra suivi d'Ivan.

XI.

Stéphane resta debout au milieu de la chambre. Il était plus pâle encore que d'habitude et tenait les yeux baissés; mais il faisait bonne contenance, et affectait un air résolu qu'il avait rarement en la présence de son père. Le comte demeura quelque temps silencieux; il contemplait d'un œil dur le corps souple et délicat de son fils, sa taille d'une élégance exquise, ses traits fins et déliés, encadrés dans l'or un peu sombre de sa chevelure. Jamais la beauté de son enfant n'avait rempli le cœur de ce père d'une plus âpre amertume. Quant à Gilbert, il n'avait d'yeux que pour une petite tache noire qu'il venait d'apercevoir pour la première fois sur le teint mat et uni de Stéphane : c'était comme une mouche presque imperceptible placée au-dessous du coin gauche de la bouche. — Voilà le grain de beauté, — pensait-il, et il croyait entendre la voix du somnambule qui criait dans la nuit : « Otez le grain de beauté! il me fait mal!... » Frémissant à ce souvenir, il fut tenté de s'élancer hors de la chambre; mais un regard du comte le rappela à lui-même : il fit un effort énergique pour maîtriser son émotion, et les yeux attachés sur la fenêtre, il regarda tomber la pluie.

— Une question préliminaire! s'écria tout à coup le comte parlant à son fils; faites-moi la grâce, monsieur, de me dire combien de temps vous avez passé dans ce que vous appelez des oubliettes, car je ne m'en souviens plus.

Le visage de Stéphane se colora d'une vive rougeur. Il hésita un moment, puis il répondit : — J'y suis resté en tout quinze heures, qui m'ont paru longues comme quinze journées.

— Vous voyez! dit le comte en regardant Gilbert. Et maintenant, reprit-il, arrivons au fait : il s'est passé ce matin dans cette maison une scène de la dernière inconvenance. Fritz, mon valet de chambre, en se présentant chez mon secrétaire, qui est mon ami, s'est permis de lui dire jusqu'à trois fois : « Bonjour, mon camarade! Mon camarade, bonjour! »

A ces mots, les lèvres de Stéphane se contractèrent légèrement, comme s'il allait sourire; mais le sourire s'arrêta en chemin.

— Ma petite histoire vous égaie, à ce qu'il paraît, poursuivit le comte en redressant la tête.

— Ce qui me divertit, répondit Stéphane, c'est l'incroyable sottise de Fritz.

— Sa sottise me frappe moins que son insolence, reprit le comte; mais enfin je ne vous chicanerai pas sur les mots, et je suis enchanté de voir que vous désavouez sa conduite. Je ne dois pas vous dissi-

muler que ce bélître a voulu me faire croire qu'il avait agi par vos ordres, et déjà je me disposais à vous punir avec une extrême sévérité. Je vois qu'il a menti, et il ne me reste plus qu'à le chasser honteusement.

Gilbert tremblait déjà que la véracité de Stéphane ne succombât au piége qui lui était tendu; mais le jeune homme n'hésita pas un instant. — C'est moi qui suis le coupable, répondit-il d'une voix ferme, et c'est moi qu'il faut punir.

— Eh quoi! s'écria M. Leminof, c'est donc mon fils qui, livré aux seules ressources de son esprit, a conçu l'idée vraiment heureuse... L'invention est admirable, elle fait honneur à votre génie... Mais si Fritz n'a été que l'exécuteur de vos sublimes conceptions, pourquoi vous moquer de sa bêtise?

— Oh! le pauvre esprit! repartit Stéphane en s'animant, oh! l'âne bâté! comme il a gâté mon idée! Je ne lui avais pas commandé d'appeler M. Savile son camarade, mais de le traiter en camarade, ce qui est bien différent. Malheureusement je n'ai pas eu le temps de lui détailler mes instructions, il m'a compris de travers; mais enfin il a fait ce qu'il a pu pour gagner en conscience son pourboire. Le pauvre homme! il faut lui pardonner. Je le répète, je suis le seul coupable; c'est moi seul qu'il faut punir.

— Et peut-on savoir, monsieur, dit le comte, quelle était votre intention en faisant insulter M. Savile par un subalterne?

— Je voulais l'humilier, lui donner des dégoûts, le contraindre à quitter cette maison.

— Et votre motif?

— Mon motif, c'est que je le hais! répondit-il d'une voix sombre.

— Toujours des exagérations! répliqua le comte en ricanant. Ne sauriez-vous donc, monsieur, vous délivrer de cette détestable habitude d'outrer perpétuellement l'expression de votre pensée? Que ne puis-je graver profondément dans votre esprit les maximes que professaient à ce sujet deux hommes d'un égal génie : M. de Metternich et M. Pigault-Lebrun! Le premier de ces hommes illustres avait coutume de dire que les superlatifs sont le cachet des sots, et le second a écrit ces mots immortels : « Tout ce qui est exagéré est insignifiant. » Puis, étendant le bras : — Haïr! haïr! s'écria-t-il, vous en parlez à votre aise. Savez-vous seulement ce que c'est? Le chagrin, la colère, la jalousie, l'antipathie, l'aversion, vous pouvez connaître tout cela; mais la haine! la haine!... Vous n'avez pas le droit de prononcer ce nom terrible... Oh! c'est un rude labeur que la haine! c'est un supplice de tous les instans, c'est une croix de plomb à porter, et pour en soutenir le poids sans défaillir, il faut de bien autres épaules que les vôtres!

En ce moment, Stéphane se hasarda à regarder son père en face. Il leva lentement les yeux sur lui en ramenant la tête en arrière. Son regard signifiait : Vous avez raison, je vous en crois sur parole; vous vous y connaissez mieux que moi... Mais le visage du comte était si terrible que Stéphane ferma les yeux et reprit sa première attitude. Un léger tremblement agitait tout son corps. Le comte s'aperçut qu'il venait de s'oublier, et, refoulant le flot amer qui montait malgré lui de ses entrailles à ses lèvres : — D'ailleurs c'est l'être le moins haïssable du monde que mon jeune ami, poursuivit-il d'un ton tranquille. Jugez-en plutôt : tout à l'heure il a plaidé votre cause avec tant de chaleur, qu'il m'a arraché la promesse de ne vous point punir pour ce qu'il a la bonté d'appeler une simple espièglerie. Il exige même que je vous restitue vos fleurs, dont il prétend que vous faites vos délices, et avant une heure Ivan les aura transportées dans votre chambre. Bref, deux mots d'excuse, voilà tout ce qu'il réclame de vous. Convenez qu'on ne peut avoir l'humeur plus accommodante, et que vous ne sauriez en être quitte à meilleur compte.

— Des excuses!... à lui!... s'écria Stéphane avec un geste d'horreur.

— Vous hésitez!... Oh! c'est trop fort! Avez-vous donc envie de revoir certaine salle un peu sombre?

Stéphane tressaillit et ses lèvres tremblèrent. — De grâce, s'écria-t-il, infligez-moi tout autre châtiment qu'il vous plaira, mais pas celui dont vous parlez! Oh! non, je ne veux pas retourner dans cette horrible salle! Oh! je vous en supplie, privez-moi de mes promenades habituelles pendant six semaines, pendant six mois; vendez Soliman, faites-moi couper les cheveux, faites-moi raser la tête... Tout, oui, tout, plutôt que de remettre les pieds dans cet affreux cachot! J'y mourrais ou j'y deviendrais fou! Vous ne voulez pourtant pas que je devienne fou?

— Quand à seize ans on a le malheur de croire encore aux goules et aux revenans, repartit le comte, on devrait se cacher avec soin d'une aussi ridicule faiblesse.

Stéphane tremblait de tout son corps. Il fit quelques pas en chancelant, et, tombant à genoux devant son père, il se cramponna à l'un des pans de son habit.

— Je ne suis qu'un pauvre enfant malade, disait-il; ayez pitié de moi. Vous êtes encore mon père, n'est-ce pas? et je suis encore votre enfant? Mon Dieu! mon Dieu! j'en suis sûr, vous ne voulez pas que votre enfant meure!

— Finissons cette misérable comédie, s'écria le comte en se dégageant de l'étreinte de Stéphane. Je suis votre père et vous êtes

mon fils, cela est certain : il n'y a personne ici qui se permette d'en douter; mais votre père, monsieur, a horreur des scènes. Celle-ci n'a que trop duré; finissons-en, vous dis-je. Vous vous trouvez déjà dans la posture requise. Le plus difficile est fait, bagatelle que le reste!

— Mais que dites-vous donc, monsieur? lui répondit impétueusement l'enfant en essayant de se relever. C'est devant vous seul que je suis à genoux. Ah! grand Dieu! moi, m'agenouiller devant cet homme! C'est impossible!... Vous savez bien que c'est impossible!...

Cependant le comte, pesant de la main sur son épaule, le contraignit de rester à genoux et de tourner son visage du côté de Gilbert.

— Je vous dis, moi, que vous êtes à genoux devant l'homme que vous avez offensé. C'est ainsi que nous l'entendons tous.

Était-ce bien ainsi que l'entendait Gilbert? Inerte, impassible, les yeux toujours fixés sur la fenêtre, il semblait parfaitement étranger à tout ce qui se passait autour de lui.

Stéphane laissa échapper un cri d'angoisse, et une affreuse altération parut sur son visage. Trois fois il s'efforça encore de se soulever, trois fois la main de son père s'appesantit de nouveau sur son épaule, et ses genoux ne purent se détacher du sol. Alors, comme anéanti par le sentiment de sa faiblesse et de son impuissance, il se résigna, et, couvrant ses yeux de ses deux mains, il murmura ces mots d'une voix étouffée et convulsive : — Monsieur, on me fait violence... Je vous demande pardon de vous haïr...

Et aussitôt ses forces l'abandonnèrent, il lui prit une défaillance; comme un lis brisé par l'orage, sa tête s'inclina, et il serait tombé à la renverse sur le plancher, si son père n'eût fait un signe à Ivan, qui l'enleva comme une plume dans ses bras robustes et l'emporta en courant hors de la chambre.

Le premier soin de Gilbert en rentrant dans sa tourelle fut d'allumer une bougie et de brûler la lettre de Stéphane. Ensuite il ouvrit une armoire et commença de préparer sa malle. Comme il était au fort de sa besogne, on frappa à la porte. Il n'eut que le temps de refermer l'armoire et la malle, et il vit paraître Ivan un panier au bras. Le serf venait chercher les pots de fleurs qu'il avait l'ordre de transporter dans l'appartement de son jeune maître. Il en chargea cinq ou six dans son panier; comme il allait sortir, se retournant vers Gilbert, il lui fit entendre, dans son baragouin tudesque mêlé de français, qu'il avait quelque chose d'important à lui communiquer. Gilbert lui répondit d'un ton d'humeur qu'il n'avait pas le temps de l'écouter. Ivan secoua la tête d'un air pensif et sortit. Aus-

sitôt Gilbert s'assit à sa table, et sur le premier chiffon de papier qui lui tomba sous la main, il traça en hâte les lignes suivantes :

« Pauvre enfant, ne vous désolez pas trop de l'humiliation que vous venez de subir. Vous l'avez dit vous-même, vous n'avez fait que céder à la violence, et vos excuses sont nulles à mes yeux. Croyez que je n'en exigeais point. Que n'ai-je su deviner ce matin que Fritz parlait en votre nom! Je n'aurais pas senti l'offense, car ce n'est pas à moi que s'adressaient vos insultes, c'est à je ne sais quel Gilbert de votre invention que je ne connais point. Mais de quoi vous sert-il d'affronter des luttes dont le dénoûment est certain d'avance? C'est une main de fer que celle qui tantôt s'appesantissait sur votre épaule. Espérez-vous donc vous dérober de si tôt à ses étreintes? Croyez-moi, soumettez-vous à votre destin et lassez ses rigueurs par votre patience, jusqu'au jour où votre regard sera assez ferme pour l'oser contempler en face, et votre main assez virile pour lui jeter le gant de la bataille. Pauvre enfant! le seul adoucissement que je puisse apporter à ton malheur, je serais bien coupable de te le refuser. Remercie-moi, demain sera pour toi un jour de délivrance. Je n'ai plus qu'une nuit à passer ici; garde-moi seulement le secret pendant vingt-quatre heures, et reçois les adieux de ce Gilbert que tu n'as pas connu. Un jour il passa près de toi et te regarda... Et toi, tu crus lire une curiosité offensante dans ses yeux. Je te jure qu'ils étaient pleins de larmes. »

Gilbert plia ce billet en quatre et le glissa sous le parement de l'une de ses manches; prenant ensuite dans sa main la clé de la porte dérobée, il alla se poster au haut de l'escalier, et il attendit là le retour d'Ivan. Dès qu'il entendit le bruit de ses pas dans le corridor, il descendit rapidement et se rencontra avec lui sur le palier qui était de niveau avec la galerie.

— Je ne sais que faire, lui dit Ivan; mon jeune père ne se possède plus, et il a brisé en mille pièces les premiers pots de fleurs que je lui ai portés.

— Allez seulement prendre les autres, lui répondit Gilbert en ayant soin de lui faire voir la clé qu'il faisait sauter dans sa main. Vous les déposerez provisoirement dans votre chambre. Quand il sera plus calme, il sera bien heureux de les ravoir.

— Mais ne serait-il pas mieux, dit Ivan, de vous les laisser jusqu'à ce qu'il les demande?

— Je ne veux pas en garder un seul une demi-heure de plus, repartit brusquement Gilbert, et il descendit les premières marches de l'escalier dérobé.

— Puisque vous allez sur la terrasse, lui cria le serf, n'oubliez pas, monsieur, je vous en prie, de refermer la porte derrière vous.

Gilbert le lui promit. — A merveille! pensa-t-il. Sa recommandation me prouve que le guichet n'est pas fermé... — Il ne se trompait pas. Pour la commodité de ses transports, le serf l'avait laissé entr'ouvert, après avoir pris la précaution de fermer à double tour la porte du grand escalier. Gilbert attendit qu'Ivan eût atteint le second étage, et aussitôt, remontant sur la pointe des pieds, il s'élança dans le corridor, le suivit dans toute sa longueur, tourna à droite, passa devant le cabinet du comte, tourna une seconde fois à droite, s'engagea dans la galerie qui conduisait à la tour carrée, franchit le guichet, et parvint sans encombre au bas de l'escalier de la tour. Il en trouva les degrés jonchés de tessons et de débris de plantes mutilées. Comme il commençait à monter, de grands éclats de voix arrivèrent à son oreille; il crut un moment que M. Leminof était auprès de son fils. Cela ne le détourna point de son projet; il n'en était plus à rien ménager. — Je prierai le comte, pensa-t-il, de lire lui-même à son fils ma lettre d'adieux. — Il atteignit le palier, traversa un vestibule et s'introduisit dans une longue alcôve sombre, laquelle ne prenait de jour que par une porte vitrée donnant dans la grande chambre où se tenait habituellement Stéphane. Cette porte était entre-bâillée, et la scène étrange qu'aperçut Gilbert en s'approchant le retint immobile à quelques pas du seuil.

Stéphane, qui lui tournait le dos, était debout, les bras croisés sur sa poitrine. Ce n'était pas à son père qu'il parlait, mais à deux saintes images suspendues à la muraille au-dessus d'une veilleuse allumée. Ces deux peintures sur bois, de la façon du père Alexis, représentaient saint George et saint Serge. L'enfant, leur lançant des regards enflammés, les apostrophait d'une voix tremblante de colère, et par intervalles il frappait du pied ou il froissait avec fureur entre ses mains sa longue chevelure en désordre. Illustres saints de l'église d'Orient, ouîtes-vous jamais semblables propos?

— Ah! vous le savez, leur disait-il, je vous ai toujours aimés, chéris, choyés, vénérés, adorés. Soir et matin, je vous implorais, je tendais vers vous des bras supplians. Jamais je n'ai laissé s'éteindre cette lampe qui brûle à vos pieds. J'y versais de ma main une huile parfumée. Plus d'une fois je me suis relevé la nuit pour en ranimer la flamme mourante. J'avais la folie de croire en vous, et je vous criais du fond de ma misère : O mes saints patrons, protégez un pauvre enfant qui n'a que vous pour le défendre et pour l'aimer! Attends encore un peu, disiez-vous, nous te visiterons dans ton délaissement, nous monterons la garde autour de toi, tu verras luire sur ta tête l'éclair de nos épées. Nous dirons à ces murailles : Tombez! et au premier frémissement de nos lèvres elles s'écrouleront épouvantées... Et maintenant, hypocrites, qu'avez-vous fait

pour moi? Où sont vos œuvres? où sont les marques de votre pitié? où sont les témoignages de votre tendresse?... Ah! saint George, où étiez-vous donc, grand pourfendeur de dragons, quand tout à l'heure je vous invoquais en frissonnant? Cependant, vous le savez, je ne vous demandais pas de me couvrir de votre épée, de m'arracher de la fosse aux lions, de me préserver des flammes de la fournaise... Je vous disais : Faites seulement que je puisse sortir d'ici le front haut et l'honneur sauf... Pourquoi ne m'as-tu pas entendu, saint George? Était-ce un miracle qui passât tes forces que de verser dans mon sang un peu de calme et de courage?... Mais que dis-je? Tu es bien accouru à ma voix, et c'était pour combattre contre moi! Oui, dans ce moment de suprême angoisse où, prosterné, je cherchais vainement à me relever, j'ai senti que tu brisais toi-même mes genoux, que ta main ployait jusqu'à terre ma tête pendante comme celle d'un agneau bêlant, et que tu me forçais de vider jusqu'à la lie le calice d'ignominie et de honte. Ah! cette honte, bois-la! elle est à toi, je te la rejette à la face!... Écoutez-moi bien, saints perfides et menteurs, je vous maudis cent et cent fois! Je vous maudis, parce que vos entrailles sont de pierre! Je vous maudis, parce que vous n'êtes que des vanités insolentes qui quêtez des hommages et repoussez ensuite du pied les petits qui se sont prosternés devant vous! Je vous maudis, parce que vous êtes pareils à des chiens parasites et mendians, qui s'en vont de porte en porte, demandant qu'on les chatouille et qu'on les gratte, et qui mordent la main dont ils furent nourris et caressés! Saints inexorables, dans tout l'océan des pitiés célestes, vous n'avez pas su trouver une goutte, une seule goutte de rosée à secouer sur le front d'un enfant qui se meurt!

Et à ces mots, s'élançant debout sur une chaise, il décrocha de la muraille les deux images, et, les jetant à terre, il s'empara de sa cravache et les fouetta outrageusement. De cette affaire-là, saint George perdit la moitié de la tête et une de ses jambes, et saint Serge demeura défiguré pour le reste de ses jours. Lorsqu'il eut bien assouvi sa fureur, Stéphane les rependit à leurs clous, la face tournée contre le mur, et il souffla la veilleuse; puis il se roula sur le carreau en se tordant les bras et s'arrachant les cheveux; mais soudain il se dressa sur son séant, il tira de son sein un petit médaillon en forme de cœur qu'il se mit à regarder fixement. En le regardant, il se prit à pleurer, et au travers de ses sanglots il disait :

— O ma mère! je ne vous en veux pas, à vous! Vous ne pouvez rien pour moi; mais pourquoi faut-il que j'aie eu le temps de vous connaître? Se rappeler, se rappeler,... quel supplice! Oui, je crois vous voir... Chaque matin, vous me donniez un baiser là, tout au haut du front, à la racine des cheveux... La marque en est restée...

Par momens elle me brûle. J'ai regardé plus d'une fois dans la glace si je n'avais pas là une cicatrice... O ma mère! venez guérir ma blessure en la renouvelant!... Être baisé par sa mère, grand Dieu! quelles délices!... Oh! pour un baiser, pour un seul baiser de vous, j'affronterais mille dangers, je donnerais mon sang, ma vie, mon âme... Ah! que vous avez l'air triste! Il y a des larmes dans vos yeux. Vous me reconnaissez, n'est-ce pas? Je suis bien changé, bien changé; mais j'ai toujours votre regard, votre front, votre bouche, vos cheveux... Comme j'aime votre robe! je voudrais la toucher. C'est la même dont un seul pli enveloppait tout mon corps quand je venais, dans mes jeux, me réfugier auprès de vous. Je m'accroupissais à vos pieds, j'appuyais ma tête sur vos genoux, et le bas de la robe de soie, ramené sur moi, me cachait à tous les regards. Et vous disiez à ceux qui me cherchaient : Le pigeonneau n'est pas là, je ne sais ce qu'il est devenu... Ah! de grâce, dites-leur encore que je ne suis pas là. Dites-le-leur si bien qu'ils vous croient. Je ne veux plus les voir ni les entendre... Ma mère, ma mère! ne sauriez-vous donc me donner des ailes pour m'envoler jusqu'à vous? Ou du moins, je vous en conjure, montrez-moi le chemin de votre tombeau. Même après six ans, la cendre d'une mère se réchauffe, n'est-ce pas, quand son enfant vient s'y coucher? Je me tiendrai là, près de vous, bien tranquille, et vous direz de votre voix douce à ceux qui me chercheront : Le pigeonneau n'est pas là, je ne sais ce qu'il est devenu...

Et puis, se levant brusquement, Stéphane fit d'un pas vacillant le tour de la chambre. Il tenait toujours le médaillon dans sa main droite et n'en détachait pas ses regards. Tour à tour il l'éloignait de lui en étendant le bras et le contemplait fixement les paupières à demi fermées, ou bien il le rapprochait de ses yeux tout grands ouverts, il lui disait des douceurs, des tendresses, des reproches, il l'appuyait sur ses lèvres, lui donnait mille et mille baisers, le passait sur ses cheveux, sur ses joues inondées de larmes : il semblait qu'il voulût faire pénétrer quelque parcelle de cette image sacrée dans son être, dans sa vie... Enfin, la déposant sur son lit, il s'agenouilla devant elle, et, son visage caché dans ses mains, il s'écria en sanglotant : — Ma mère, ma mère, depuis longtemps votre fille est morte. Quand sera-ce donc que vous rappellerez à vous votre fils?

Gilbert se retira en silence. Une voix qui sortait de cette chambre lui disait : « Tu es de trop ici; garde-toi de te mêler à cet entretien d'un fils et de sa mère. Les grandes douleurs ont quelque chose de sacré. La pitié même les profane par sa présence. » Il redescendit l'escalier avec précaution. Quand il eut atteint la dernière marche,

étendant le bras dans la direction de l'appartement du comte, il prononça tout bas ces mots : — Vous en avez menti; sous cette tunique de velours noir, il y a un cœur qui bat! — Il s'avança d'un pas rapide dans le corridor, il espérait en sortir sans être vu; mais au moment où il approchait du guichet, il se trouva face à face avec Ivan, qui sortait de sa loge et qui, dans sa surprise, laissa échapper le panier qu'il tenait à la main.

— Vous ici! s'écria-t-il d'un ton sévère. Un autre pourrait le payer cher... — Puis, d'une voix douce et empreinte d'une profonde mélancolie : — Frère, dit-il, voulez-vous donc nous faire tuer l'un et l'autre? Je vois que vous ne connaissez pas l'homme dont vous osez braver les défenses... — Et il ajouta en s'inclinant humblement : — Vous me pardonnerez de vous appeler frère. Dans ma bouche, cela ne veut pas dire camarade.

Gilbert fit un signe d'assentiment et voulut s'éloigner; mais le serf, le retenant par le bras : — Heureusement, dit-il, le *bârine* est sorti; mais prenez-y garde : depuis deux jours, il est entré dans une de ses crises; il en a une chaque année, et tant qu'elles durent, la nuit son esprit bat la campagne, et le jour ses colères sont terribles. Je vous le dis, il y a de l'orage dans l'air; n'attirez pas la foudre sur votre tête. — Puis, se plaçant entre la porte et Gilbert, il ajouta d'un air très grave : — La main sur la conscience, qu'êtes-vous venu faire ici? Avez-vous vu mon jeune père? Causait-il avec son âme? Vous avez dû comprendre ce qu'il lui disait, car il lui parle toujours français. Il ne sait plus de russe que ce qu'il en faut pour me gronder. Dites-moi, qu'avez-vous entendu? Je veux le savoir...

— Rassurez-vous, répondit Gilbert. S'il a des secrets, il ne les a point trahis. Il n'était occupé qu'à se plaindre, à gronder les saints, à pleurer. Ne croyez pas d'ailleurs que je sois venu ici pour l'espionner ni pour l'interroger. Comme il a du chagrin, je voulais le consoler en lui communiquant l'agréable nouvelle de mon départ très prochain; mais je n'ai pas eu le courage de me montrer à lui, et d'ailleurs je ne suis plus bien sûr à cette heure de ce que je ferai.

— Oui, vous ferez bien de partir, repartit vivement le serf; mais partez secrètement, sans prévenir personne. Je vous en faciliterai les moyens, si vous le voulez. Vous êtes trop curieux pour rester ici. On a déjà conçu à votre sujet certains soupçons que j'ai combattus... Aussi comme vous êtes imprudent!... — Et, tirant de sa poche la bougie que Gilbert avait laissé tomber dans le corridor la nuit précédente : — Heureusement, dit-il en la lui remettant, que c'est moi qui l'ai découverte et ramassée, et moi, je vous veux du bien, vous savez pourquoi... Mais avant de sortir d'ici, ajouta-

t-il d'un ton solennel, jurez-moi que, durant tout le temps que vous demeurerez encore dans cette maison, vous ne chercherez plus à rentrer dans cette galerie et que vous ne rôderez plus dans l'autre pendant la nuit. Je vous le dis, il y va de votre vie...

Gilbert lui répondit par un geste d'approbation, et, franchissant le guichet, il regagna sa chambre, où, tour à tour debout près de sa fenêtre ou étendu dans un fauteuil, il passa deux grandes heures à s'entretenir avec ses pensées. Il ne sortit de cette longue méditation que pour aller dîner. On causa peu pendant le repas. M. Leminof était grave et sombre; il paraissait en proie à une agitation nerveuse qu'il cherchait à dissimuler. Stéphane était plus calme qu'on n'aurait pu s'y attendre après les violentes émotions qu'il avait éprouvées; mais il avait quelque chose de singulier dans le regard. Le père Alexis seul avait sa figure de tous les jours.

Vers la fin du repas, Gilbert fut frappé de voir Stéphane, qui ne buvait d'habitude que de l'eau rougie, se verser jusqu'à trois rasades de vin de Marsala et les avaler presque d'un seul trait. Le jeune homme ne tarda pas à en ressentir l'effet; son teint s'anima, et son regard devint un peu vague. Vers la fin du repas, il regarda beaucoup les fresques apocalyptiques de la voûte; puis, se tournant brusquement vers son père, il hasarda de lui adresser une question. C'était la première fois depuis près de deux années. Cela fit événement, et le père Alexis lui-même ouvrit de grands yeux.

— Est-il vrai, demanda Stéphane, qu'on a enterré quelquefois des personnes vivantes qu'on croyait mortes?

— Cela s'est vu, répondit le comte.

— Mais n'est-il donc pas de moyen certain de constater la mort?

— Les uns disent que oui, les autres que non. On m'a parlé d'un homme gelé dont on fit la dissection dans un hôpital. L'opérateur, en l'ouvrant, vit battre son cœur dans sa poitrine : il prit la fuite et court encore.

— Mais quand on meurt de mort violente,... empoisonné par exemple?

— M'est avis qu'on peut encore s'y tromper. La physiologie est un grand mystère.

— Oh! ce doit être une chose horrible, dit Stéphane d'un air pénétré, que de se réveiller en se heurtant le front contre le couvercle d'un cercueil.

— Il est certain, répondit le comte, que ce doit être une aventure fort désagréable.

Et le propos en resta là. Stéphane paraissait très affecté des réponses de son père. Il cessa de porter ses regards au plafond et les tint attachés sur son assiette. Son visage changea plusieurs fois de

couleur, et, comme s'il eût senti le besoin de s'étourdir, il remplit de vin pour la quatrième fois son verre à pied; mais il ne put le vider, et à peine l'eut-il effleuré de ses lèvres qu'il le reposa sur la table avec une expression de dégoût.

On apporta le thé. M. Leminof le servit, et, laissant refroidir sa tasse, il se leva et arpenta la chambre dans sa largeur. Après avoir fait deux tours, il appela Gilbert, et, s'appuyant sur son bras, il continua de marcher en l'entretenant des nouvelles politiques du jour. Stéphane les regardait aller et venir; une vive perplexité se peignait sur sa figure. Tout à coup, prenant le moment où ils lui tournaient le dos, il tira de sa manche un petit papier qui contenait une pincée de poudre jaunâtre, et, le dépliant rapidement, il l'approcha de sa tasse encore pleine; mais comme il allait verser la poudre, sa main hésita, et dans cette seconde, son père et Gilbert se retournant de son côté, il n'eut que le temps d'abaisser vivement le papier. Au bout d'une minute, il le souleva de nouveau; mais au moment décisif le courage lui faillit encore. Ce ne fut qu'à la troisième fois que la poudre jaune glissa dans la tasse, où Stéphane la remua avec sa cuiller. Ce petit manége avait échappé à Gilbert, le comte seul n'en avait rien perdu : il avait des yeux derrière la tête.

Il vint se rasseoir à sa place et but son thé à petites gorgées. Il continuait de causer avec Gilbert et semblait ne point s'occuper de son fils; mais il ne laissait pas de guetter du coin de l'œil tous ses mouvemens. Stéphane regardait attentivement sa tasse; son émotion allait redoublant, sa respiration était pénible, il éprouvait des frissons, ses mains étaient agitées de tremblemens fébriles. Après quelques minutes d'attente, le comte se tourna vers lui et le regarda dans le blanc des yeux. — Eh bien! vous ne buvez pas? lui dit-il. Le thé froid est une méchante drogue.

L'enfant trembla plus fort; son regard prit un éclat vitreux. Tournant lentement la tête, il promena des yeux égarés sur tout ce qui l'entourait, sur la table, sur les chaises, sur la vaisselle, sur la boiserie de chêne noir. Il est des momens où l'aspect des objets les plus communs porte dans l'âme une émotion solennelle. Quand un condamné va mourir, le moindre fétu de paille qu'il aperçoit sur le plancher de sa cellule semble être de quelque chose à son cœur... Enfin, rassemblant tout son courage, Stéphane souleva la tasse et la porta à sa bouche; mais avant qu'elle eût touché ses lèvres, le comte la lui enleva brusquement des mains. Stéphane poussa un cri perçant et se renversa sur le dossier de sa chaise en fermant les yeux. M. Leminof le regarda un instant avec un sourire ironique et méprisant; puis, se penchant sur la tasse, il l'examina avec soin, la flaira, et, y plongeant sa cuiller, il en retira deux ou trois grains jaunâtres

qu'il frotta et pulvérisa entre ses doigts. Alors, d'un ton aussi tranquille et aussi indifférent que s'il eût parlé de la pluie et du beau temps : — C'est du phosphore, dit-il. C'est un poison assez actif, et les allumettes phosphoriques ont causé mort d'homme plus d'une fois... Mais j'ai vu tout à l'heure votre petit papier et la poudre qu'il contenait. Si je ne me trompe, la dose n'était pas assez forte.

Et, trempant son doigt dans la tasse, il le passa sur sa langue et fit une moue dédaigneuse. — Je ne me trompe pas, reprit-il, vous en auriez été quitte pour de violentes coliques. C'est fort imprudent à vous; vous n'aimez pas à souffrir, et vous savez que nous n'avons dans le voisinage que des médecins d'eau douce. Que n'attendiez-vous quelques heures encore? Le docteur Vladimir Paulitch sera ici demain soir.

Et d'un ton toujours plus flegmatique : — C'est un grand principe de conduite, poursuivit-il, qu'il faut bien faire tout ce que l'on fait. Or, quand on veut se tuer dans les règles, on ne commence point par tenir par-devant témoins des propos de cimetière qui éveillent les soupçons. Ensuite, comme ces affaires-là demandent à être conduites de sang-froid, on ne cherche pas à se griser. C'est un courage de mauvais aloi que celui qui se puise au fond d'un verre de vin de Marsala. C'est compter sans le dégrisement que produit toujours l'approche de la mort. Enfin, quand on est sérieusement décidé à se tuer, on ne fait pas cette petite chose-là à table, en compagnie, mais dans sa chambre, après en avoir tiré soigneusement les verrous. Bref, votre petite scène a été manquée de tout point, et vous ne possédez pas encore les premiers rudimens de ce bel art. Je vous conseille de ne plus vous en mêler.

A ces mots, il tira un cordon de sonnette et fit venir Ivan.

— Ton jeune maître a voulu se tuer, lui dit-il; reconduis-le dans sa chambre et prépare-lui une potion calmante qui le fera dormir. Tu le veilleras cette nuit, et à l'avenir tu auras soin de ne plus lui laisser d'allumettes phosphoriques entre les mains. Ce n'est pas que je le soupçonne de nourrir un désir bien acharné de se tuer; mais qui sait? sa vanité, mise au défi, pourrait se piquer au jeu. Ensuite, comme il a les nerfs montés, tu verras à ce qu'il se donne pendant quelques jours beaucoup de mouvement. Si demain le temps est beau, fais-le courir toute la journée, et le soir promène-le sur la terrasse. Il faut lui rafraîchir le sang.

Dès l'instant que son père lui avait enlevé la tasse empoisonnée, Stéphane était demeuré pétrifié sur sa chaise. Le front livide, les bras allongés sur ses genoux, il ne donnait plus un signe de vie. Quand Ivan s'approcha de lui pour l'emmener, il se leva comme mû par un ressort, et, appuyé sur le bras du serf, il traversa toute la

chambre sans rouvrir les yeux. Dès qu'il fut sorti, le comte poussa un long soupir de lassitude et d'ennui. — Que vous disais-je? s'écria-t-il en jetant sur Gilbert un regard scrutateur; ce garçonnet a un tour théâtral dans l'esprit. Je veux mourir, s'il avait la moindre velléité de se tuer : il tenait seulement à nous émouvoir; mais, à coup sûr, si c'est le cœur sensible du père Alexis qu'il avait pris pour cible, il a perdu ses peines... Et il montra du doigt à Gilbert le digne pope, qui, aussitôt sa tasse vide, s'était assoupi profondément sur son escabeau et riait aux anges en dormant.

Gilbert causa une vive et agréable surprise au comte en lui répondant du ton le plus posé : — Vous avez grandement raison, monsieur; ce n'était là qu'une simagrée fort ridicule. Heureusement je tiens pour certain que notre jeune tragédien ne nous régalera pas une seconde fois de sa petite scène. En matière de courage, il est bon d'avoir l'occasion de voir le fond de son sac; rien n'est plus propre à vous guérir un hâbleur de la sotte manie des fanfaronnades.

— Décidément mon secrétaire se forme, pensa le comte; il a la bouche tendre et il goûte la bride... Et à la joie que lui causa cette découverte il sentit qu'il éprouvait pour lui des sentimens de véritable amitié dont il se serait cru incapable. Sa surprise et son plaisir s'accrurent encore quand Gilbert reprit :

— Mais à propos, monsieur, persistez-vous à croire que, selon Constantin Porphyrogénète, toute la Grèce devint slave au huitième siècle? J'ai là-dessus de nouvelles objections à vous présenter. Et d'abord ce fameux Copronyme dont il parle...

Ce ne fut que vers onze heures qu'ils se levèrent de table. Il fallut réveiller le père Alexis, qui dormait toujours, le bras droit étendu sur son assiette et la tête appuyée sur son coude. Le comte l'ayant secoué, il se leva en sursaut et s'écria : — N'y touchez pas!... Les couleurs sont toutes fraîches; la barbe de Jacob est d'un si beau gris!...

— Il s'agit bien de vos éternels patriarches! dit le comte en se composant un front sévère; vous feriez mieux de vous occuper de la déplorable scène qui vient de se passer.

— Il vient de se passer une scène? répondit le pope en écarquillant les yeux.

— Or çà, dormez-vous encore, mon père? Je vous parle de cette tasse de thé empoisonnée...

— Sainte Vierge! le thé était empoisonné!... Mais c'est que j'en ai bu, j'en ai beaucoup bu... Et il se tâtait tout le corps comme pour s'assurer qu'il était encore en vie.

— C'en est trop, dit le comte en affectant de perdre patience...

Voyons, vos idées se débrouillent-elles? Ah! enfin vous y êtes!... Eh bien! sachez, monsieur, que je vous rends responsable de ce qui vient de se passer, car, tout compté, de quoi servent donc à cet enfant vos instructions pastorales? De grâce, quelle espèce de catéchisme lui apprenez-vous?

— Ah! grand Dieu! aurait-il cherché à vous empoisonner? reprit le père Alexis avec un geste d'épouvante.

— Allons donc, votre supposition n'a pas le sens commun. Ce qui me passe, c'est que vous preniez une pareille aventure avec tant de sang-froid. Un tel péché est-il donc si véniel à vos yeux? Mon père, ces affaires-là sont de votre ressort; méditez et pesez avec soin les moindres circonstances; j'attends de vous des conseils et des remèdes. Et un point encore : ne lui parlez jamais de cette triste histoire. Vous m'entendez, dans vos entretiens avec lui évitez toute expression qui pourrait renfermer la plus lointaine allusion à ce qui vient d'arriver...

Là-dessus il lui tourna les talons, et le bon père s'en alla de son côté, dodelinant la tête d'un air pensif. Il était partagé entre l'embarras d'avoir à donner des conseils sur une affaire qu'il ignorait et la crainte de faire quelque jour à son insu une allusion à un secret qu'il ne connaissait pas.

Avant de se séparer de M. Leminof, Gilbert voulut avoir des nouvelles de Stéphane. Le comte alla lui-même en chercher; il ramena avec lui Ivan, et Gilbert apprit de la bouche du serf que le jeune homme avait pris sa potion, et qu'il venait de s'endormir tranquillement.

Le complaisant secrétaire s'éloigna en fredonnant une romance. M. Leminof le suivit du regard, et le montrant du doigt à son serf :

— Tu vois bien cet homme-là, lui dit-il d'un ton confidentiel. Figure-toi que je me sens de l'amitié pour lui. Tout au moins est-il la plus chère de mes habitudes. Mes soupçons étaient absurdes, tu as bien fait de les combattre... Cependant, par surcroît de précaution, fais une petite ronde dans ce corridor entre minuit et deux heures... Et maintenant viens m'enfermer à double tour dans ma chambre, car je sens que je suis menacé d'une rechute. Demain, à cinq heures, tu viendras m'ouvrir.

— Comte Kostia! murmura Gilbert à peine rentré dans sa rotonde, ne craignez plus que je songe à vous quitter. Quoi qu'il advienne, je reste ici. Comte Kostia, entendez-moi bien! vous avez enterré le sourire, je prends le ciel à témoin que je le ressusciterai...

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin 1862.

Ce qui se passe à Rome mérite à plus juste titre que jamais d'occuper l'attention publique. Dans la hiérarchie des questions qui aujourd'hui agitent le monde, la question romaine vient assurément en première ligne. Il est manifeste que le gouvernement du catholicisme, par la solennité dont il entoure la canonisation des martyrs japonais, veut en quelque sorte faire toucher au monde, dans l'accomplissement d'un grand acte religieux, le lien qui, suivant lui, unit la liberté de l'église catholique au maintien du pouvoir temporel. La cour de Rome semble dire : Vous le voyez, il est des momens où, de tous les points de l'univers, les catholiques ont besoin de venir se serrer autour du pontife romain et de s'unir dans une même étreinte de foi et d'amour. La célébration de ces grandes agapes n'est possible pour l'église romaine qu'à une condition : c'est que Rome lui appartienne et que l'église y soit chez elle. Comment donnerait-elle l'hospitalité à ces cardinaux, à ces évêques, à ces prêtres, à ces pèlerins de tous les peuples, si elle-même elle n'était que l'hôtesse d'un état politique et d'une nation particulière? — Telle est, si nous ne nous trompons, l'objection que l'on veut, dans cette canonisation des martyrs japonais, opposer au principe de justice, pour ne pas dire à la nécessité politique qui exige désormais la sécularisation de Rome.

Nous ne nous le dissimulons pas : dans sa forme, l'objection est imposante; elle emprunte un air de grandeur à la majesté extérieure des manifestations et des cérémonies du culte catholique; mais au fond elle est bien loin d'avoir la force que lui attribuent des esprits facilement éblouis. Rome serait la capitale du royaume d'Italie, qu'en tout temps elle pourrait être le théâtre d'un semblable concours de pasteurs et de fidèles venant de tous les points du monde. Avec l'église libre dans l'état libre, l'église et l'état

seraient à Rome chacun chez soi. Qui pourrait empêcher les respects d'arriver au Vatican, les prières au tombeau des apôtres? Qui pourrait enlever aux sanctuaires romains le prestige de leurs pieux souvenirs et la gloire dont les arts les ont entourés? Qui pourrait interdire la réunion des représentans du catholicisme venant autour de leur chef délibérer sur la législation de l'église ou célébrer les mérites de leurs saints? Nous ne voulons pas offenser les cœurs religieux par des assimilations qui leur paraîtraient blessantes; mais nous est-il possible d'oublier les grands traits de l'époque où nous vivons? Ne règne-t-il point parmi les nations modernes une émulation généreuse qui les porte à ouvrir chez elles un accès à toutes les réunions qui ont pour objet les intérêts de l'art, de la science, de l'industrie, de l'économie publique? Nous sommes le siècle des expositions, des exhibitions et des congrès cosmopolites, et les catholiques douteraient de posséder dans le premier siége de leur foi la liberté de leurs conciles et de leurs fêtes! Ils feindraient de craindre pour une indépendance à la conservation de laquelle le royaume d'Italie serait si vivement intéressé par l'éclat qu'il en recevrait dans le monde! Non, la manifestation qui s'accomplit à Rome n'est point une démonstration victorieuse de la nécessité du maintien du pouvoir temporel.

Encore, puisque l'on cherchait à faire sortir de la cérémonie de ce jour un enseignement favorable aux intérêts temporels de la cour romaine, il eût été plus digne et plus habile de n'ajouter aucun commentaire politique à la pompe et à l'émotion de cette scène; il eût été plus digne et plus habile de laisser les choses parler toutes seules aux imaginations et aux cœurs. Les larmes silencieuses du saint-père n'étaient-elles pas assez éloquentes? Mais non, les passions obstinées d'une politique fatale ont dominé l'attendrissement. On a voulu qu'il sortît de cette assemblée des évêques du monde un manifeste en faveur du pouvoir temporel, comme on eût demandé un protocole à un congrès, une proclamation à un parlement. On a décidé que le corps épiscopal présenterait une adresse au pape à propos des périls que court le domaine terrestre de l'église. Pauvres martyrs japonais, aviez-vous jamais rêvé un autre royaume que celui qui n'est pas de ce monde? Divers commissaires ont été chargés de la rédaction de cette adresse. Un premier projet a été écrit par le cardinal Wiseman. On croira peut-être que l'archevêque de Westminster, qui vit au milieu d'un peuple libre et qui pratique la liberté religieuse au sein d'une société où toutes les églises peuvent vivre et s'épanouir dans une complète indépendance dogmatique, était mieux qu'un autre prélat en mesure de parler au monde le langage de notre siècle. Il n'en serait rien, s'il faut en croire la chronique : le projet d'adresse du cardinal Wiseman était si fougueux, si violent, si cassant, qu'il a effrayé la modération et la prudence de la majorité des évêques; c'est une autre rédaction qui a été adoptée. L'on assure que dans cette adresse un très petit nombre d'évêques français ont timidement

demandé l'insertion d'une phrase destinée à la France. Ces évêques eussent voulu que la France et son gouvernement fussent remerciés de l'appui que nous donnons au pouvoir temporel par notre occupation de Rome. Leur avis n'a pas été partagé. Un témoignage de gratitude et de courtoisie a été refusé à la France par la presque unanimité des évêques.

Cette adresse est un acte grave et profondément regrettable. Les principes sur lesquels elle se fonde dans la revendication du pouvoir temporel sont en contradiction avec les notions les plus élémentaires de la justice politique. C'est toujours la même vieille thèse : le pouvoir temporel étant nécessaire à l'indépendance de l'église catholique, les populations romaines doivent être éternellement sacrifiées à cette prétendue convenance de l'organisation de l'église et être dépouillées à perpétuité de leur autonomie. C'est l'adage : il faut qu'un seul souffre pour le bien de tous; c'est la doctrine de la souveraineté du but. Ces principes, cette doctrine sont repoussés par la conscience humaine, par la morale, par l'esprit même du christianisme. Le corps des évêques, en se les appropriant avec une opiniâtreté désespérée, met donc l'organisation catholique en contradiction avec un principe de justice émané pour ainsi dire de l'essence du christianisme, et que l'esprit moderne s'applique par de persévérans efforts à faire entrer dans le droit politique. Un tel conflit entre la politique de l'épiscopat catholique et les idées de justice qui se sont emparées des intelligences les plus hautes de notre temps ne peut qu'accroître le trouble des consciences au détriment du catholicisme lui-même. Conçoit-on en effet un contresens plus pernicieux que de violer au nom du catholicisme une notion d'équité véritablement chrétienne, et, à la poursuite d'un avantage temporel frappé de caducité et dépouillé d'efficacité, d'asseoir le pontificat suprême sur la clé de voûte des usurpations détestées du despotisme? Au point de vue moral le plus général et le plus élevé, une telle conduite est une erreur qu'on ne saurait assez déplorer. Au point de vue politique le plus immédiat, l'aveuglement que trahirait l'adresse épiscopale, si elle est ce que l'on dit, ne serait pas moins malheureux. Tous ceux qui connaissent l'état réel des esprits en Italie et à Rome, tous ceux qui ont suivi depuis trois ans la marche des idées et des événemens dans la péninsule, savent que, pour ramener la paix entre le peuple italien et le saint-siége, le moyen le plus naturel et le plus sûr était de les laisser en présence l'un de l'autre et de ne point s'interposer entre eux. Livrées à elles-mêmes, la papauté et l'Italie se seraient comprises et entendues. Les tendances du clergé italien sont un symptôme de ce qui était possible dans cette voie. Il y a eu des momens où la cour de Rome a laissé voir que, si elle eût été livrée à ses inspirations naturelles, elle n'eût point laissé s'accomplir entre elle et l'Italie un divorce irréparable. Si la cour de Rome a promptement réprimé ces velléités de conciliation, si elle s'est raidie dans la résistance, c'est toujours à la suite d'encouragemens malencontreux, d'excitations fatales, qui lui sont

venus du dehors, tantôt des mandemens de nos évêques, tantôt des discussions de nos chambres. C'est en intervenant entre la papauté et l'Italie, en se plaçant entre elles avec la force matérielle, comme nous le faisons à Rome par notre garnison, avec la pression morale, comme vont le faire les évêques dans leur adresse au pape, que l'on creuse entre elles une séparation dont on n'aperçoit plus le terme. Ah! les évêques ne veulent pas remercier la France de l'aide militaire qu'elle prête au pape contrairement à tous les principes de notre révolution! Pour ce qui nous concerne, nous n'avons pas regret à cette impolitesse, car nous n'eussions point été flattés pour la France du compliment; nous nous en féliciterions plutôt, si cette ingratitude affectée servait de leçon à ceux par la volonté desquels se prolonge à Rome le séjour de nos troupes. Nos regrets comme nos pensées vont d'ailleurs plus haut et plus loin. Nous gémissons de voir un si grand nombre d'évêques, représentant l'ensemble de la hiérarchie catholique, prendre un parti radical et irrévocable dans la question du pouvoir temporel, opposer de la part du monde catholique un refus absolu et inflexible aux ardentes et légitimes aspirations d'un peuple, et brouiller de gaîté de cœur pour jamais la papauté avec l'Italie, avec cette Italie où, par une inconcevable inconséquence, on prétend asseoir sa domination perpétuelle. Comment ces esprits, chargés de la conduite des âmes, ne s'aperçoivent-ils pas que le pouvoir politique des papes a cessé d'être une réalité vivante, n'est plus que l'ombre d'une tradition, et ne sera bientôt qu'un souvenir? Un souvenir peut être une chose auguste et sainte; mais faut-il, pour lui rendre une vie impossible, aller au-devant de si grands périls, encourir de si grands maux? Le lieu le plus sacré dans les mémoires chrétiennes, ce n'est pas Rome, c'est le coin de terre où naquit et mourut le Christ, c'est l'étable de Bethléem, c'est le sépulcre de Jérusalem; mais la naïve ferveur des croisés est éteinte depuis longtemps, et vous consentez à partager vos plus vénérables sanctuaires avec les hérétiques et les schismatiques sous la domination du musulman, vous qui disputez sa capitale à un peuple catholique, au risque de le jeter dans le schisme!

Nous espérons, et c'est notre vœu le plus sincère, que les Italiens accueilleront avec le calme que donnent la conscience du bon droit et la certitude du succès final cette intempestive protestation des évêques réunis à Rome. Nous avions eu raison de compter sur la modération que montrerait le parlement italien à propos des tristes incidens de Sarnico et de Brescia. La sage conduite du gouvernement dans ces affaires a obtenu l'approbation énergique du parlement, et la fermeté sensée de M. Rattazzi a eu facilement raison des interpellations du parti exalté. Ainsi que nous l'avions pensé, le général Garibaldi n'était pour rien dans les folles visées de ceux qui avaient préparé une agression contre l'Autriche, et il avait cédé à un mouvement de pure générosité en s'efforçant de couvrir quelques-uns de ses amis compromis. L'Autriche a, dans cette circonstance, montré un très grand calme

dont il faut lui tenir compte, car il prouve la sincérité de ses récentes déclarations pacifiques. En dehors du désordre moral que peuvent provoquer les manifestations organisées à Rome, il n'y a donc pas lieu de craindre de prochaines complications politiques en Italie. Le gouvernement de M. Rattazzi fait d'ailleurs preuve d'intelligence en appliquant son activité et celle du parlement aux questions d'affaires, c'est-à-dire aux mesures qui doivent hâter l'organisation de l'Italie et mettre en valeur les richesses naturelles de ce beau pays. Le ministre des finances, M. Sella, a présenté son exposé financier, qui a été favorablement accueilli, et les mesures extraordinaires qu'il entraînera exerceront sans doute une influence heureuse sur le mouvement des capitaux en Italie. De cette sorte sont les ventes annoncées de biens nationaux et la réunion de la caisse ecclésiastique au domaine de l'état, qui permettra aussi de mettre en vente les biens que cette caisse était chargée de régir. Ces aliénations de domaines nationaux ou de mainmorte dans un pays où la petite propriété n'a pas pris encore de développemens suffisans, outre qu'elles favoriseront l'essor et l'accroissement de la classe des petits propriétaires, seront pour le trésor italien très productives. Il faut féliciter aussi M. Pepoli, qui déploie une grande activité dans la direction du ministère du commerce, d'avoir décidé la création d'un établissement de crédit foncier. Les personnes qui connaissent l'état de la propriété en Italie assurent qu'une institution de crédit foncier est appelée à y rendre les plus grands services : ce rouage de crédit sera particulièrement utile au moment où le gouvernement italien cherche dans des ventes de biens nationaux une ressource extraordinaire pour ses finances. On dit que ces ventes rencontreront une certaine opposition dans le parlement. Cette opposition serait peu intelligente. L'exemple récent de l'Espagne doit être pour l'Italie un encouragement décisif. L'Espagne doit à la vente des biens nationaux la prospérité financière sans précédens dont elle jouit depuis quelques années; on peut dire qu'elle vit sur la *desamortizacion*. Le gouvernement italien fait encore preuve d'une réelle sagacité en imprimant à l'établissement des chemins de fer une impulsion vigoureuse. Les chemins napolitains vont être concédés à une des plus puissantes compagnies de l'Europe. A ceux que l'unité italienne trouve encore incrédules, l'achèvement du réseau italien apportera la réfutation matérielle la plus péremptoire. Quant à nous, nous sommes convaincus que l'unité morale devancera l'unité matérielle, et ne recevra de celle-ci qu'une consécration définitive. Tous les jours de nouveaux symptômes montrent combien est avancée l'œuvre de l'unité dans les cœurs italiens. Parmi ces symptômes, il en est d'un piquant imprévu : celui-ci par exemple. Le gouvernement italien ne prépare pas seulement des chemins de fer pour l'ancien royaume de Naples; il s'efforce d'y répandre au sein des masses l'instruction. Des écoles pour le peuple sont ouvertes à Naples, et elles sont fréquentées avec empressement. Nous avons sous les yeux une lettre d'un touriste émerveillé qui, visitant une de ces

écoles, y a vu plusieurs centaines de lazzaroni apprenant à lire. De bonne foi, n'est-elle pas forte, la révolution qui décide les lazzaroni à déchiffrer des abécédaires?

Parlons de nous. La session de notre corps législatif dure depuis cinq mois. Cette session a eu cela de bizarre, que pour le public elle a eu tout l'air de vacances politiques indéfiniment prolongées. Depuis deux ou trois jours, nous sommes en possession des rapports de la commission du budget. Le 16 va commencer le travail public de la chambre, et la session finissant le 27, il durera dix jours. Siéger cinq mois pour donner dix jours de discussion publique aux vraies affaires du pays! car, nous le demandons, à quoi sert et que devient la rhétorique des débats de l'adresse? Ce rapprochement seul est la critique suffisante du système. On nous dira que si nous ne savons combien de centaines de députés ont pu pendant ces cinq mois mener à l'aise la vie de Paris, cela n'a point empêché la commission du budget de poursuivre une tâche utile. A Dieu ne plaise que nous contestions les mérites de la commission du budget! Cette commission n'a point épargné sa peine : conférences avec les commissaires du conseil d'état, explications avec les ministres sans portefeuille, réception des délégués des grands intérêts qu'affectait le budget, longues délibérations, rédaction de rapports, etc., son temps a été admirablement rempli. Les membres de la commission ont donc accompli un prodigieux travail; mais en vérité est-ce donc l'idéal du gouvernement représentatif que dix-huit députés travaillant pour donner des loisirs à deux ou trois cents autres, que ce travail d'enquête, de discussion, de délibération, qui devrait éclairer la chambre tout entière et instruire le pays de ses affaires, soit enfermé dans le mystère d'un bureau? Si c'est là du représentatif, il faut convenir alors que c'est du représentatif à deux degrés, et encore du représentatif à huis clos. Tous les bons esprits sont frappés des inconvéniens de cette façon d'agir. Nous nous adressons volontiers à M. de Morny, non pas seulement comme président, mais comme *leader* de la chambre, pour obtenir le redressement de cet abus. Il serait digne du noble adversaire des discours écrits d'aviser à une meilleure expédition de la besogne parlementaire, et d'empêcher la chambre de se subtiliser à ce point dans ces absorbantes commissions, dont l'œuvre silencieuse aboutit à des rapports qui ne sont après tout que des discours écrits. Qu'on y prenne garde au surplus : l'effacement de la chambre réagit sur le gouvernement tout entier. Comptant sur la lente gestation des commissions, le pouvoir ne donne pas aux mesures qui appartiennent à son initiative la maturité, la décision, le fini qu'elles devraient avoir en abordant le contrôle législatif; les projets de loi sont mal digérés, incomplets, et le conseil d'état est loin la plupart du temps de les améliorer. L'émulation généreuse, l'effort et la volonté virile de bien faire deviennent plus rares de jour en jour; une commune indolence envahit tout.

Jamais commission du budget n'avait eu plus que cette année à trancher

d'importantes questions, jamais non plus commission du budget n'a fait davantage acte d'autorité. Nous croyons, les choses étant ce qu'elles sont, que la commission du budget a rempli sa tâche d'une façon digne d'éloges. La commission est entrée avec intelligence dans l'économie nouvelle que M. Fould a donnée au budget. La pensée du ministre des finances était, comme on sait, de mettre en jeu la responsabilité du corps législatif. Une fois le principe établi qu'on ne pourvoirait pas aux excédans de dépense avec la commode ressource des emprunts, l'équilibre financier ne pouvait être obtenu que par des aggravations ou des créations de taxes, ou par des réductions de dépenses. M. Fould offrait cette alternative au corps législatif et lui laissait le choix. C'est dans ces conditions que la commission abordait l'examen du budget, et c'est ainsi qu'elle a été amenée à montrer une initiative à laquelle on n'était plus accoutumé. Parmi les aggravations de taxes qui lui étaient offertes, il en est quatre que la commission a trouvées *unpalatables,* comme disent les Anglais. Elle n'a voulu ni de l'augmentation du droit sur le sel, ni des mesures destinées à forcer la sincérité des déclarations et à augmenter le produit des droits de mutation, ni de l'accroissement des droits de timbre, ni du timbre des factures. Puisqu'on repoussait ces impôts, qui devaient fournir une ressource de plus de 70 millions, il fallait d'abord recourir aux réductions de dépenses. On a épluché le budget à ce point de vue, et l'on a fait rendre au monstre, en diverses rognures, une trentaine de millions; l'on a sauvé aussi 4 ou 5 millions en s'opposant, par un sentiment de véritable dignité démocratique, à l'idée par trop patricienne ou césarienne de rayer des rôles les petites cotes, et de rejeter ainsi dans la plèbe plus d'un million de citoyens. Malgré tout cependant, il restait à balancer un *item* d'une quarantaine de millions. La commission s'est résignée à demander cette somme au second décime de guerre, qui avait été supprimé en 1857, mais qui, par cette résurrection, paraît acquérir les mêmes titres que son aîné à l'immortalité. On le voit, c'est la commission du corps législatif qui a fait le budget, et M. Fould, en fin de compte, n'a point à s'en plaindre.

Toutes les questions politiques sont attachées au budget par la chaîne d'or; mais une commission du budget est une réunion de personnes trop sages pour s'échapper en ces périlleux corollaires que la politique tire des questions financières. L'on doit savoir gré du moins aux trois rapporteurs de n'avoir pas éludé la question politique qui naissait naturellement de la réforme tentée par M. Fould, question qui trouvait une application si opportune dans notre expédition du Mexique. Les trois rapporteurs se sont expliqués avec une remarquable unanimité sur les charges que les expéditions lointaines de ces derniers temps ont imposées à la France et sur la nécessité de mettre un terme à cet entraînement. L'élégant rapport de M. Alfred Le Roux contient notamment sur ce point des choses excellentes et fort bien dites. « Notre devoir est de donner à la politique les conseils que les

finances ont le droit de faire entendre, et nous dirons avec vous, messieurs, comme avec le pays : Certaines expéditions doivent rester de nobles exceptions... Il faut, pour compléter l'examen sérieux auquel, nous en sommes convaincus, le gouvernement ne manque jamais de se livrer, qu'il mesure de plus en plus rigoureusement l'effort au but proposé et le sacrifice à l'avantage final... La guerre, les expéditions lointaines, telles sont les grandes causes des découverts actuels. Les renouveler serait la négation de la réforme financière... Que le passé pèse de tout son poids dans les résolutions de l'avenir, et que les conséquences connues servent désormais de contrepartie même aux susceptibilités généreuses et aux séduisantes perspectives! » La commission, par l'organe de celui de ses membres, M. O'Quin, qui a présenté le rapport sur les crédits supplémentaires de 1862, a fait l'application immédiate de ces principes à l'expédition du Mexique.

La commission a entendu sur l'affaire du Mexique l'un des ministres sans portefeuille, M. Billault; elle était surtout curieuse de connaître la durée probable de l'expédition et les charges qu'elle fera peser sur nos budgets. La commission a compris que le gouvernement regardait l'effectif actuel comme suffisant pour atteindre le but poursuivi par la France; elle conserve l'espoir (c'est bien plutôt un vœu qu'elle forme) que l'année actuelle verra se terminer cette entreprise, et elle constate d'ailleurs qu'aucun crédit n'est demandé pour l'expédition au budget de 1863. Prenons acte de ces espérances, de ces souhaits. La petite démonstration de la commission des finances sur ce point sera sans doute confirmée par une manifestation plus vigoureuse de l'opinion de la chambre dans la discussion publique du budget. C'est beaucoup, si une occasion est fournie au gouvernement d'exprimer nettement sa pensée sur les limites qu'il met lui-même à l'entreprise du Mexique. Si en effet il ne cherche que le redressement de nos griefs matériels, nous n'aurons plus à seconder les projets des émigrés mexicains et la construction d'une monarchie sur cette terre républicaine. Un simple succès militaire mettrait notre honneur à couvert, il suffirait sans doute pour nous permettre de traiter avec le gouvernement, quel qu'il soit, du Mexique, et d'en obtenir les satisfactions que nous poursuivons; mais, quelque bornée que doive être notre expédition, nous croyons que l'on doit exciter le gouvernement à ne point épargner les renforts à notre corps expéditionnaire. Nous n'ajoutons aucune foi à la dépêche télégraphique américaine qui annonçait un échec subi par nos troupes; cependant les dernières nouvelles arrivées de la Vera-Cruz montrent que notre petite armée est trop peu nombreuse et trop peu soutenue par les sympathies qu'on lui promettait dans les populations pour pouvoir garder sa ligne de communication avec sa base. On devait s'y attendre dès que la frasque du général Prim a été connue. Excellent général! décidément son rêve de Vichy n'est point pour la France un bon rêve.

La grande question des économies financières obtenues par la réduction

des établissemens militaires ne préoccupe pas seulement nos modestes commissions du budget. C'est la question à l'ordre du jour dans tous les pays dont les préparatifs de guerre ont ruiné ou grevé les finances. Cette question avait semblé mûrir considérablement en Angleterre dans ces derniers temps. La situation pénible où la crise américaine a placé l'industrie anglaise, les souffrances des ouvriers du Lancashire, forment, avec les charges imposées au pays pour subvenir aux dépenses de la marine et de l'armée, un contraste qui de jour en jour choque davantage un certain nombre d'hommes politiques parmi nos voisins. Nous avons signalé les deux discours importans par lesquels M. Disraeli avait, depuis un mois et demi, dénoncé cette douloureuse anomalie. Le spirituel orateur n'avait fait jusque-là que de simples reconnaissances, sans engager avec lord Palmerston de bataille décisive. Ce n'était point encore un assaut, c'était un travail d'approche. M. Disraeli donnait à méditer au pays le thème de l'économie; il prenait les devans sur un terrain où assurément il devait rencontrer un jour et appeler même par son initiative cette section de la chambre des communes qui a pour représentans les plus illustres MM. Bright et Cobden, et dont la réduction des dépenses militaires est le mot d'ordre, on pourrait dire la monomanie. La tactique de M. Disraeli vient d'être déroutée avec éclat par un habile et vigoureux coup de main de lord Palmerston. Dans cette affaire d'armemens, il fallait du temps encore à M. Disraeli pour décider un grand nombre de ses amis à offrir le combat au ministère, au risque d'avoir pour auxiliaires dans le vote qui porterait un coup fatal à lord Palmerston les radicaux et l'école de MM. Bright et Cobden. C'est ce que le rusé chef du cabinet a compris : il a brusqué la lutte pour la faire avorter. La troisième discussion ouverte sur la question des armemens et la nécessité de réduire les dépenses a donné lieu à la scène la plus piquante et au débat le plus singulier qui se soient produits à la chambre des communes dans le cours de cette session.

Les radicaux, les libéraux de l'école économique, voyant M. Disraeli s'établir sur la position de la réduction des dépenses, n'avaient pas voulu rester en arrière. Un des membres les plus distingués de cette section, M. Stansfeld, présenta une motion pour réclamer la diminution des dépenses. Cette motion devait être discutée dans la séance du 3 juin. Lord Palmerston avait annoncé qu'il présenterait un amendement à la formule de M. Stansfeld. Les tories de leur côté décidèrent dans une réunion que l'un de leurs chefs, M. Walpole, proposerait aussi un amendement au nom de leur parti; il paraissait logique en effet qu'ils voulussent avoir le bénéfice d'un débat politique entamé depuis plusieurs semaines par leur *leader*. La situation ainsi dessinée devenait menaçante pour le ministère. Les amendemens des membres de la chambre ayant la priorité sur ceux du gouvernement, le tour probable que prendraient les choses serait celui-ci : la motion radicale de M. Stansfeld, étant combattue par le gouvernement et

n'étant pas soutenue par l'opposition, serait rejetée; mais il était probable qu'après cette épreuve les radicaux et les libéraux extrêmes se rallieraient à la résolution de M. Walpole, qui, soutenue par les tories, réunirait une majorité importante. Les tories auraient beau déclarer que leur intention n'était pas de renverser le cabinet, un grand coup moral n'en aurait pas moins été porté au gouvernement de lord Palmerston sur une question de confiance. L'adroit vétéran, avec une merveilleuse présence d'esprit, sut prendre son parti sur-le-champ. Dès l'ouverture de la séance, il déclara que, n'étant plus seulement en présence de la motion de M. Stansfeld, trouvant devant lui une résolution de l'opposition, l'affaire changeait de face : il ne s'agissait plus d'une question de rédaction, d'une question de substantifs et d'adjectifs; c'était la question de confiance qui était posée. Dès lors le ministère priait les auteurs des amendemens de vouloir bien renoncer à leur droit de priorité, et de laisser la discussion s'engager sur l'amendement ministériel, c'est-à-dire sur la question de cabinet. Si la majorité n'accédait pas à cette demande, le ministère aviserait. C'était annoncer avec transparence la dissolution de la chambre. Cette fière déclaration jeta la confusion parmi les tories. Effaré, hésitant, M. Walpole balbutia que l'intention de lord Derby et de ses amis n'était point de renverser le ministère, et il avoua timidement que lord Palmerston le mettait dans un cruel embarras. Ce fut alors parmi les adversaires du cabinet une scène de confusion. Il était évident que la façon dont M. Walpole battait en retraite contrariait les desseins de M. Disraeli. Cela devint plus manifeste encore quand, après lord Palmerston, le chef de l'opposition prit la parole. Ce personnage extraordinaire répara au moins par des merveilles d'éloquence, d'esprit et de drôleries cette grande déroute politique. C'est l'hommage que sont forcés de lui rendre ses adversaires, et ils sont nombreux et peu tendres : encore assurent-ils que la lecture ne saurait donner une idée de la verve de ce discours, et qu'il faut l'avoir entendu. Il n'y a personne comme M. Disraeli pour faire contre mauvaise fortune bon cœur. Les situations désespérées sont celles où il se surpasse. Comme ces généraux qui n'ont jamais plus de lucidité que dans la mêlée, c'est dans les momens de désappointement et de confusion où d'autres s'abattraient que jouent tous les ressorts de son talent. Il devait être l'autre soir en une de ces veines qu'il a décrites dans un de ses anciens romans en se dépeignant lui-même, où le lyrisme de l'ironie s'allume en lui, où l'ivresse du fou rire lui monte au cerveau, où tout prend dans son imagination des grimaces comiques, où il se moque à ventre déboutonné de lui-même et des autres. Après un début très ferme, très sérieux, un peu philosophique, où il a expliqué par des raisons élevées les véritables causes de la grandeur de l'Angleterre, il s'est mis en gaîté; il a joué des longs chiffres du budget avec une prestesse de jongleur, il a déchiré avec l'entrain le plus amusant, et en charbonnant de droite et de gauche toute sorte de caricatures, la motion de M. Stansfeld, les amende-

mens des autres membres et celui de lord Palmerston. Ses derniers traits, les plus bouffons, ont été réservés à son lieutenant, à son candide ami, M. Walpole. Se souvenant tout à coup que le lendemain était le jour du Derby, il a souhaité à ses auditeurs de ne point être soumis au désappointement qu'il éprouvait; il a fait des vœux pour que leurs favoris ne fissent point faux bond.

En tout autre pays, une telle scène couronnée par une si galante harangue équivaudrait à la dissolution d'un parti. Nous espérons qu'il n'en sera pas ainsi en Angleterre. La veille d'un Derby où en effet les favoris ont désappointé tant de gens, la plaisante mauvaise humeur de M. Disraeli contre M. Walpole peut être traitée avec indulgence. Après tout, les gaîtés de M. Disraeli ont été plus amusantes que venimeuses; elles révèlent un des traits de cette forte et originale individualité, avec tous les agrémens du talent, un grand empire sur soi-même et une énergie invincible de résolution. Lord Palmerston et M. Disraeli sont les deux figures les plus curieuses du parlement anglais. Le parti tory n'abandonnera pas le chef à qui il a dû sa réorganisation et ses progrès. Il va sans dire que le fond de la question a disparu dans cette bizarre escarmouche. Les Anglais ont horreur dans leurs chambres de ce qu'ils appellent la discussion d'une question abstraite. La motion de M. Stansfeld, n'étant plus soutenue par la perspective de l'amendement de M. Walpole, avait l'impardonnable tort de n'être plus qu'une question abstraite. Voilà donc lord Palmerston dans le triomphe d'un vote de confiance que l'opposition ne lui a pas disputé, et, suivant le mot de M. Bright, dictateur pour quelques mois. Cependant la question des armemens et des économies n'est pas enterrée à jamais. Il faudra que dans le prochain budget lord Palmerston s'exécute : sinon, il a affaire à des adversaires opiniâtres; MM. Disraeli, Bright et Cobden ne sont pas hommes à quitter la partie pour une défaite; tandis que M. Disraeli entamait la question, il y a plusieurs semaines, dans le parlement, M. Cobden la soulevait dans la presse avec sa brochure fortement élaborée, *les Trois Paniques*, que M. Xavier Raymond, maître lui-même en ces questions d'armemens, vient de traduire au grand profit du public français. La coalition à laquelle les tories n'étaient pas encore préparés l'autre soir est toujours possible dans l'avenir. M. Bright, M. Cobden ont fait en ce sens des pas significatifs. Dans la curieuse séance du 3 juin, l'un s'était déclaré prêt à voter pour la motion « judicieuse » de M. Walpole; l'autre avait rappelé qu'il s'était bien trouvé, dans la question des lois céréales, d'être demeuré neutre entre les whigs et les tories, et d'avoir accepté de ceux-ci le libre échange : c'était dire que les économies avec un ministère tory lui paraissaient préférables aux armemens avec un cabinet libéral.

Publié au milieu de ce grand débat des armemens internationaux, le cinquième volume des mémoires de M. Guizot semble arriver dans son atmosphère naturelle. Les événemens qu'il raconte, ceux que la question d'Orient

provoqua en 1840, furent en effet le prodrome de la première des paniques anglaises dont M. Cobden nous raconte les causes et les effets. Ce fut après les inquiétudes et les froissemens de 1840 que la France, sous l'impulsion sagace du prince de Joinville, se mit à travailler à la réorganisation de sa marine avec une application qui alarma l'Angleterre. S'il nous était permis d'exprimer une préférence entre les diverses parties de l'ouvrage de M. Guizot, nous avouerions que le cinquième tome, celui qui vient de paraître, nous a plus attachés encore que les précédens volumes. C'est l'histoire de l'ambassade de M. Guizot à Londres. Ce récit, admirablement composé, présente à la fois un grand charme et un puissant intérêt. La peinture de la société anglaise, où sa mission introduisait M. Guizot, est un morceau achevé, sobre et piquant, ferme et gracieux. Le charme que M. Guizot a dû éprouver en retraçant ces souvenirs et ces portraits se communique tout entier au lecteur. On est heureux de pénétrer avec lui dans cette noble demeure de Holland-House qu'illumine encore la grande et bonne figure de Fox, dans cette maison qui fait partie elle-même de l'histoire d'Angleterre, et qui est demeurée glorieuse jusqu'à ce jour par sa généreuse hospitalité. Le grand intérêt politique du livre est la négociation malheureuse qui aboutit au traité du 15 juillet 1840. Il eût été difficile de présenter un tel exposé avec plus de clarté et d'attrait. Pourtant le mérite de la forme, nous en faisons l'aveu, ne peut nous consoler des douloureuses erreurs qui furent alors commises par nos principaux hommes d'état. On déplore et on a peine à comprendre l'étrange aveuglement et l'entraînement singulier qui portèrent le ministère et la France de cette époque à sacrifier l'alliance anglaise aux convenances du pacha d'Égypte et à placer pour l'Europe la question de paix ou de guerre entre les mains de ce vieux et rusé barbare Méhémet-Ali. On n'est jamais allé plus gratuitement et avec plus de laisser-aller au-devant d'un échec moral. La France, qui n'avait fait la guerre ni pour la Pologne, ni pour l'Italie, ne pouvait point décemment affronter la guerre continentale et la guerre maritime contre l'Europe coalisée pour la question de savoir si le pacha, à qui en tout état de cause notre influence assurait l'hérédité de l'Égypte, posséderait une plus ou moins grande partie de la Syrie à titre héréditaire ou à titre viager. L'alliance anglaise était pour un gouvernement libéral et nouveau une force inappréciable. A l'aide de cette alliance, en lui faisant porter des fruits, en la mettant en action en Orient surtout, nous pouvions dissoudre l'alliance du Nord, car, les événemens l'ont bien montré depuis, l'Autriche en Orient ne peut suivre la Russie, et se trouve forcée de se rallier plus ou moins ouvertement à l'alliance anglo-française. Eh bien! c'est l'Orient même que nous allions choisir pour y heurter l'Angleterre dans un intérêt vital de son amour-propre, peut-être de sa sécurité, et pour y perdre tous les bénéfices de l'alliance et les faire passer à celui qui poursuivait notre abaissement avec une passion dont il a été justement puni, l'empereur Nicolas. Qu'un tel

point de vue ait échappé aux hommes d'état de ce temps, c'est ce qui paraît incroyable. Alléguera-t-on les entraînemens de l'opinion publique? On serait inexcusable d'avoir servilement suivi une opinion égarée. Et d'ailleurs à quoi servent la parole, l'expérience et le talent, si, dans une nation gouvernée par des chambres, ils n'y redressent pas les erreurs de l'esprit public et ne travaillent pas sans relâche à assainir l'opinion? Le prédécesseur de M. Guizot à Londres, le général Sébastiani, n'était point un de ces hommes qui peuvent rectifier l'opinion par leur éloquence; mais il avait le sentiment profond de la faute que l'on commettait en se séparant de l'Angleterre, en l'abandonnant aux tentations de l'empereur Nicolas. J'ai eu sous les yeux, après 1848 (c'était une épave du sac des Tuileries), une curieuse correspondance du général adressée à Mme Adélaïde et qui était sans doute destinée au roi lui-même : cette correspondance comprenait les derniers mois de l'ambassade du général Sébastiani; c'étaient des billets nombreux, courts, écrits de ce ton sentencieux qui distinguait le général. Il en est resté pour moi l'impression non-seulement que le général avait vu juste dans la question d'Orient, mais qu'il avait été honnêtement informé par lord Palmerston des efforts que faisait la Russie pour détacher de nous l'Angleterre. En transmettant ces informations, il exhortait la politique française à ne point procurer par sa faute une pareille victoire à la politique de Pétersbourg. M. Guizot eut sans doute le mérite de revenir un des premiers, mais quand le mal était fait, de ces folles préventions égyptiennes. Les périls de la politique intérieure détournaient son attention des échecs de la politique étrangère. O sagesse des hommes d'état! nous serions bien heureux, et M. Guizot avec nous, si l'on nous rendait ces terribles périls intérieurs de 1840. Savez-vous quel était un de ces périls? C'était la candidature de M. Odilon Barrot à la présidence de la chambre des députés, candidature patronnée par le cabinet du 1er mars! Temps fortunés où M. Barrot pouvait paraître aux fortes têtes un homme dangereux, mais fortes têtes bien malheureusement offusquées et bien peu clairvoyantes que celles qui pouvaient voir un épouvantail dans un si honnête homme!

C'est ainsi qu'en France les luttes politiques d'hier prennent rapidement un air de vétusté qui les rend presque ridicules et nous en éloigne. C'est peut-être une des causes qui nous ont empêchés de maintenir en un puissant faisceau les idées libérales et les efforts libéraux, et qui ont produit chez nos hommes publics tant d'inconséquences et de déchiremens. Chaque jour cependant nous avons à regretter la rupture du faisceau des idées libérales, car chaque jour nous pouvons nous assurer de l'influence morale et salutaire qu'un grand parti libéral français, fidèle à lui-même, pourrait exercer sur les affaires du monde. Nous avons éprouvé ce regret quand s'est engagée la question italienne. Nous le ressentons aujourd'hui en assistant aux incidens de la crise américaine. Nous nous persuadons, et nous ne

sommes pas les seuls à professer cette opinion, — c'est aussi celle d'un infatigable lutteur, M. Agénor de Gasparin, l'auteur du nouveau livre *l'Amérique devant l'Europe,* — que s'il existait en France une école libérale forte et zélée, son action morale pourrait se faire heureusement sentir dans la question américaine. Passant par un tel organe, les conseils de la France arriveraient avec autorité à ces deux portions de la république déchirée, et contribueraient peut-être à en réunir les lambeaux. Au lieu de nous appliquer à une telle tâche, nous sommes occupés à discuter de tristes et périlleuses billevesées. On nous parle d'exercer notre médiation entre les fédéraux et les séparatistes, sans savoir seulement ce que c'est qu'une médiation. Pour qu'une médiation puisse s'exercer, il faut qu'elle s'appuie sur des bases acceptables aux deux parties. Or en Amérique le nord n'accepterait de médiation que sur la base du rétablissement de l'union, et le sud sur la base de la séparation : toute médiation est donc impossible. Une idée pareille n'est qu'une mystification où les journaux anglais s'amusent de la naïveté fanfaronne de quelques-uns de leurs confrères parisiens. Tout cela d'ailleurs cache peut-être de plus noirs projets : c'est pour certains journaux une façon de se préparer à demander la reconnaissance du sud. Cette reconnaissance serait purement et simplement, dans l'état présent des choses, une déclaration de guerre à l'Union américaine. Il ferait beau voir ceux qui mettaient la gloire de la France à faire la guerre pour une idée exhorter notre pays à faire, contre ses traditions et ses intérêts permanens, la guerre pour le maintien de l'esclavage et pour le roi-coton. E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

LES CONCERTS DE LA SAISON.

On a beau médire de Paris, de cette ville frivole où les opinions paraissent si mobiles et les réputations si éphémères; on tient et on tiendra longtemps à mériter les suffrages de ces nouveaux Athéniens, dont les jugemens sont acceptés de toute l'Europe. Depuis bien des siècles, la capitale de la France exerce sur le monde civilisé une prépondérance dont on n'a pu toujours expliquer la cause. Il est bien connu, ce passage de Brunetto Latini, où le maître de Dante avoue que s'il publie son livre *il Tesoretto* en français, c'est parce que *la parlure en est plus délectable et plus commune à toutes gens.* Si cela était vrai en 1260, il est incontestable qu'en 1862 la presse et la critique françaises dirigent bien souvent, comme autrefois, le goût de l'Europe. Aussi les artistes et les maîtres en tout genre qui vont en Angleterre pour gagner de l'argent s'empressent-ils de venir demander au public de Paris la sanction d'une renommée qu'ils ont acquise ailleurs. Ce n'est point pour s'enrichir assurément que des virtuoses comme Mme Clara Schumann,

comme MM. Sivori et Thalberg donnent à Paris des concerts plus brillans que fructueux. La vérité est que tout ce qui touche à l'art de bien dire et de charmer les hommes aspire à vivre, au moins une semaine, dans l'estime d'une nation qui semble avoir reçu la mission de classer les œuvres de l'esprit humain.

Après une séance extraordinaire donnée le 22 décembre au profit de la souscription pour élever un monument à Cherubini, la Société des Concerts a inauguré la trente-cinquième année de son existence le 22 janvier. C'est encore à Cherubini qu'elle a voulu rendre hommage en exécutant d'abord l'ouverture d'un de ses opéras, *Anacréon*. Malheureusement ce morceau symphonique ne paraît pas mériter la réputation dont il a si longtemps joui. Les développemens du thème principal sont excessifs, et ce thème, peu saillant, revient aussi trop souvent. Un chœur d'un opéra de circonstance, *Pharamond*, de Boïeldieu, a suivi l'ouverture, après quoi on a exécuté la symphonie en *la* de Beethoven, une merveille du génie musical. Le 26 janvier, l'orchestre de la Société rendait avec une rare perfection la vingt-cinquième symphonie d'Haydn, dont le finale est une page exquise de gaîté et de bonhomie allemande. Un *o salutaris!* en chœur de Cherubini a été chanté après et n'a point révélé que ce maître ait eu jamais le vrai sentiment religieux. Le concerto en *sol* pour piano et grand orchestre de Beethoven, cette admirable page dont l'*andante* seul est une inspiration étonnante, a été rendu avec un grand talent par M. Théodore Ritter. M. Ritter est jeune et possède déjà un vrai sentiment de l'art, surtout lorsqu'il est aux prises avec la musique de Beethoven, qui convient à son exécution vigoureuse. Cette magnifique composition est le quatrième concerto pour piano et orchestre qu'ait écrit Beethoven, elle date de l'année 1808. Après le finale d'*Euryanthe* de Weber, d'un si bel élan chevaleresque, on a entendu l'ouverture de *Ruy-Blas* de Mendelssohn, où il y a plus de vigueur que d'originalité. Le quatrième concert a été marqué par l'exécution d'un très beau motet en double chœur de Sébastien Bach, que la Société a déjà produit plusieurs fois sur ses programmes. *Les Chants du Rossignol*, solo de flûte composé et exécuté par M. Henri Altès, n'ont pas d'autre mérite que d'offrir au virtuose l'occasion de faire briller son talent d'exécution. Il serait à désirer cependant que les virtuoses que la Société des Concerts présente à son public exécutassent quelque chose de plus sérieux que des variations accompagnées d'accords parfaits. *Les Ruines d'Athènes* de Beethoven, qui ont succédé aux froids roucoulemens de la flûte de M. Altès, sont une des compositions les plus originales du maître.

Le cinquième concert a été l'un des plus brillans de l'année : on a exécuté la symphonie en *si bémol* de Beethoven, la pastorale du *Messie* de Handel, sorte d'ouverture dans le style fugué d'un caractère biblique et tout primitif, précédée d'un très beau chœur du même oratorio. L'exécution, de la part des chanteurs, a été, comme toujours, misérable. Après un psaume en double chœur de Mendelssohn, d'un beau sentiment religieux, on a terminé la fête par la symphonie en *sol mineur* de Mozart. Elle a été exécutée avec un fini parfait, cette symphonie dont le *menuet* et le *finale* sont des morceaux d'une grâce adorable. Ce qu'il y a eu de plus saillant au sixième

concert, c'est la cinquante et unième symphonie d'Haydn, dont l'*andante* est un morceau ravissant de jeunesse et de bonhomie divine. La *scène et bénédiction des drapeaux* du *Siége de Corinthe,* de Rossini, est une page grandiose de musique dramatique, mais la Société des Concerts en abuse; c'est de la musique de théâtre s'il en fut jamais, et qui ne peut que perdre à être exécutée dans une petite salle sans le commentaire de l'action. Le concerto en *ré majeur,* de Beethoven, pour violon et accompagnement d'orchestre, répond mieux aux exigences d'une institution consacrée principalement à la musique symphonique. Cette grande et belle composition, d'une difficulté énorme, fut exécutée pour la première fois à Vienne, en 1806 et 1807, par le chef d'orchestre François Clément. Le style de M. Maurin, chargé de l'exécuter à Paris, n'est peut-être pas assez large ni assez vigoureux pour rendre tous les effets de ce concerto, qui a les proportions d'une symphonie, et que le violoniste allemand Joachim, qui brille à la cour de Hanovre, exécute, assure-t-on, d'une manière admirable. Après les deux concerts spirituels qui ont eu lieu le vendredi saint et le dimanche de Pâques, la Société a donné le 27 avril son huitième et dernier concert où l'on a exécuté la symphonie pastorale, qu'on n'avait pas entendue de l'année. Ce vaste et harmonieux poème de la nature, où la musique pittoresque a atteint sa perfection idéale, a été interprété par l'orchestre du Conservatoire avec une perfection qu'aucun orchestre du monde ne pourrait égaler. Une charmante et délicieuse fantaisie de Beethoven pour piano, orchestre et chant, a produit sur le public du Conservatoire un effet d'enchantement. C'est M. Saint-Saëns qui a exécuté la partie de piano avec plus de fermeté et de précision que de délicatesse; M. Saint-Saëns a le son sec et l'allure prétentieuse. M. Stockhausen, un chanteur comme il y en a peu, a dit ensuite avec sa belle voix de basse élevée un air de *Jules César,* opéra de Handel, où il a fait admirer son goût, sa méthode et la souplesse de son organe.

Comme on vient de le voir, l'année a été bonne pour la Société des Concerts, qui a soutenu dignement le haut rang qu'elle occupe dans l'opinion de l'Europe; il est cependant à désirer que ses programmes s'enrichissent d'œuvres nouvelles et qu'elle soit moins timorée vis-à-vis de l'inconnu. Il appartient à la Société des Concerts, dont les belles séances ont fait l'éducation musicale d'une minorité distinguée du public français, de ne point se laisser dépasser par l'initiative hardie des enfans qu'elle a élevés et qu'elle a produits. Le comité qui a la mission de former le répertoire de la Société des Concerts n'a pas toujours un goût bien sévère, et il fait souvent trop de concessions à la banalité et au succès facile. Ni le chœur de *Pharamond* de Boïeldieu, qu'on a chanté deux fois cette année, ni le solo de flûte de M. Altès, ni le petit chœur de *Castor et Pollux* de Rameau, pas plus que le chœur à la Palestrina de Leisring, ne sont des choses qui méritent de figurer aussi souvent sur les programmes de la Société. Le chant est toujours misérable, et il semble vraiment que ces messieurs du comité choisissent exprès les virtuoses et les voix les plus médiocres pour faire mieux ressortir la perfection de l'orchestre. Cela n'est pas nécessaire; mais ce qui est urgent pour la Société des Concerts, qui est à la tête des institu-

tions musicales de la France, c'est de ne pas rester immobile, d'être plus hospitalière aux talens étrangers et aux œuvres des maîtres qu'elle n'a pas encore abordés.

Nous avons parlé ici de l'idée heureuse de M. Pasdeloup et des *Concerts populaires de musique classique* qu'il a fondés au Cirque-Napoléon, dans un quartier bien éloigné du Paris élégant. Inaugurées le dimanche 27 octobre 1861, ces belles fêtes se sont prolongées sans interruption jusqu'à la semaine sainte. Un public compacte et divers de quatre mille personnes est accouru chaque dimanche dans cette grande salle circulaire, qui n'avait point été destinée à un si noble usage. C'est là qu'un orchestre de cent musiciens groupés sur une grande estrade et dirigés par un homme intelligent a fait entendre les chefs-d'œuvre d'Haydn, de Mozart, de Beethoven, de Weber et de Mendelssohn. On pouvait craindre qu'une tentative aussi hardie n'échouât, et que l'éducation musicale de la population parisienne ne fût pas encore assez avancée pour apprécier une manifestation de l'art si étrangère à son goût presque exclusif pour la musique de chant et la forme dramatique. L'événement a prouvé que M. Pasdeloup a été bien inspiré, et qu'il appartient toujours aux hommes d'initiative de deviner les besoins du public et d'oser y répondre. Les programmes des *Concerts populaires de musique classique* ont été en général assez bien composés, et, sauf un ou deux morceaux que M. Pasdeloup n'aurait pas dû admettre, il n'a fait entendre que des œuvres consacrées par le temps et l'admiration des connaisseurs. On a pu remarquer que ce public, un peu naïf encore vis-à-vis des formes développées de la musique instrumentale, a été plus vivement touché par la clarté et la douce sérénité d'Haydn, par la tendresse exquise de Mozart, que par la profondeur épique de Beethoven, et surtout par la tristesse monotone de Mendelssohn. L'éclat, la verve et l'élan chevaleresque de Weber ont produit immédiatement leur effet infaillible, tant il est vrai de dire que les génies sincères qui ne cherchent dans l'art qu'ils exercent que la beauté servant d'enveloppe à la vérité des sentimens, qui ne demandent à la langue dont ils se servent que les effets qui lui sont propres, sont facilement compris de tous les hommes, quel que soit leur degré d'éducation esthétique.

Nous ne pouvons parler de chacun des brillans concerts qui ont été donnés sous la direction de M. Pasdeloup. Quelques observations sur les séances les plus importantes suffiront pour donner une idée de l'effet produit par les compositions des différens maîtres. Par exemple, le programme de la treizième séance contenait d'abord l'ouverture de la *Médée* de Cherubini, préface symphonique qui a joui d'une très grande réputation, et qui semble avoir beaucoup pâli à côté des belles ouvertures des opéras modernes. Des fragmens d'une symphonie en *mi bémol* de Robert Schumann, qu'on a exécutés ensuite, nous ont raffermi dans l'opinion où nous sommes que ce compositeur, d'un génie si pénible, ne mérite pas la réputation qu'on lui a faite en Allemagne. Pauvre d'idées, Schumann prolonge indéfiniment le premier motif qu'il rencontre et vous accable de sa rêverie inféconde. L'auditoire a laissé passer sans rien dire les tristes imaginations de Robert Schumann, et la séance s'est terminée par l'ouverture solennelle de Ries, morceau un peu trop pompeux et trop rempli de petites fanfares militaires.

Encouragé par l'ardeur empressée de son public, M. Pasdeloup a osé faire exécuter dans deux séances, le 6 et le 13 avril, une œuvre bien sévère de Mendelssohn, *Élie,* oratorio divisé en deux parties et composé de quarante-trois morceaux. M. Pasdeloup a été pourtant assez discret pour ne produire devant une si nombreuse réunion de Français nés malins que la première partie de cette noble composition, où il n'y a pas le plus petit mot pour rire, et dans laquelle on ne trouve même pas l'expression de l'amour le plus chaste. On sait que l'oratorio est une sorte de drame biblique dont l'origine remonte au XVIe siècle. C'est à saint Philippe de Néri, qui a fondé à Rome en 1564 la congrégation de l'Oratoire, qu'on attribue la création de cette forme de l'art, qui, comme toutes les choses que les hommes ont inventées, doit son origine à un besoin de la vie. Contemporain et ami de Palestrina, saint Philippe de Néri voulut que la musique fût une pieuse et aimable distraction de ses disciples, et il s'ingénia à puiser dans les livres saints une action très simple, entremêlée de récitatifs et de cantiques. C'est ainsi qu'est née la première idée de l'oratorio, qui n'était après tout qu'une imitation et un développement du drame liturgique de l'église. Tous les grands compositeurs italiens ont écrit des oratorios qui se sont perpétués jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Le *Stabat* de Pergolèse, les psaumes de Marcello, et de nos jours le *Stabat* de Rossini, ne sont, à vrai dire, que des oratorios. Haydn, Mozart, Beethoven, Spohr, et avant eux Sébastien Bach et surtout Handel ont écrit des oratorios qui sont des œuvres admirables que le public français connaît fort peu. La *Passion* d'après saint Matthieu, de Sébastien Bach, est peut-être la composition la plus vaste et la plus compliquée qui existe en musique. Mendelssohn, qui est né à Berlin et qui a été bercé avec la musique de Bach et dans la tradition de son école, a fait deux oratorios, *Paulus* et *Élie,* qui sont connus et très admirés en Allemagne et en Angleterre, où on les exécute presque tous les ans avec une grande masse de musiciens.

Je n'ai pas besoin d'apprendre au lecteur qu'Élie est un grand personnage de l'Ancien Testament, dont il est longuement question dans le premier livre des Rois. Ce fut un prophète, un de ces tribuns sacrés qui, au nom de la loi de Moïse, au nom du Dieu d'Israël et de la nationalité, venaient s'opposer à l'ambition, à la tyrannie des rois. Les personnages principaux dans le cadre que s'est tracé Mendelssohn sont Élie, la veuve, Abdias, les anges, puis le peuple et les prêtres. La partie d'Élie est écrite pour une voix de basse, celle de la veuve pour une voix de soprano, Abdias est un ténor, et les anges qui apparaissent se partagent les trois registres de la voix de femme.

L'œuvre commence par une courte invocation du prophète Élie, menaçant le peuple de la colère de Dieu. Une introduction symphonique écrite dans le style fugué, et dont l'instrumentation un peu sourde ne présente rien de remarquable, va s'enchaîner immédiatement avec le chœur que chante le peuple réuni : — *Dieu d'Israël, vois la souffrance.* — Ce chœur, écrit dans le même ton que l'introduction symphonique et très dialogué, repose sur une harmonie un peu trop modulante pour des masses chorales. Le duo qui suit, — *Sion lève les mains vers toi,* — pour deux voix de so-

prano, avec accompagnement de chœur, est simple, gracieux, empreint d'une couleur archaïque qui rappelle les vieux maîtres allemands. L'air pour voix de ténor que chante Abdias, — *Dieu se donne au cœur sincère,* — est bien, et la mélodie, enfermée dans une octave de *sol mineur,* exprime un sentiment doux et un peu mystique. Il est bon de faire observer que dans cet air, comme dans plusieurs autres morceaux de l'ouvrage, Mendelssohn affecte d'écarter certaines notes caractéristiques pour éviter la banalité d'une chute trop accusée, et pour maintenir sa phrase dans un vague un peu monotone qu'il ne faut pas confondre avec l'accent religieux. Le chœur du peuple qui répond à Abdias, — *Dieu reste sourd à nos cris,* — est vigoureusement dessiné, surtout à partir du *crescendo* qui module dans le ton d'*ut majeur*. On n'a pas exécuté, aux deux séances de M. Pasdeloup, le double quatuor des anges, morceau un peu long, mais qui doit produire de l'effet lorsqu'il est chanté par de bonnes voix fraîches et naturelles. J'avoue que j'apprécie médiocrement la scène où la veuve implore la pitié d'Élie pour son fils malade, et j'en dis autant de celle qui suit entre le prophète et la veuve. Tout cela est écrit dans une forme indécise qui n'est ni du récitatif proprement dit, ni de la mélodie cursive. C'est dans ces pages de vague mélopée, qui se rencontrent si souvent dans les œuvres de Mendelssohn, qu'un grand nombre de jeunes compositeurs modernes, particulièrement M. Gounod, sont allés prendre les élémens de ce style terne et travaillé dont ils ont affublé leur pensée. J'aime bien mieux le chœur, — *Heureux qui toujours l'aime et toujours le prie,* — qui est simple et d'une expression douce et résignée; seulement ce chœur est accompagné par un dessin persistant des instrumens à cordes, formule dont l'auteur abuse dans cette œuvre remarquable, où l'on sent une forte imitation de Sébastien Bach. La scène, très dramatique et très incidentée, entre Élie et les prêtres de Baal, qui se disputent sur la prééminence du Dieu qu'ils servent, renferme de beaux élans et des chœurs vigoureux, surtout celui en *fa majeur,* — *O puissant Baal!* — dont l'*allegro,* à trois temps, est plein de mouvement. Ici encore, il y a lieu de remarquer la persistance de cette formule d'accompagnement dont nous avons parlé plus haut, et qui enveloppe les voix depuis le commencement jusqu'à la fin du chœur. Le second chœur en *la majeur,* où les prêtres de Baal invoquent la puissance de leur Dieu, est plus vigoureux et plus accentué que celui qui précède. L'air pour voix de basse, — *Dieu parle, tremble!* — dans lequel le prophète menace le peuple indocile, est vigoureux et rappelle fortement le style de Handel. Je préfère l'*arioso* que chante l'ange, — *Maudit soit l'infidèle!* — mélodie gracieuse et touchante que Mme Viardot a déclamée avec la distinction de style qui lui est propre. Après une longue scène entre Abdias, Élie, son disciple et le peuple, la première partie de l'oratorio se termine par un beau chœur, — *Gloire au Seigneur!*

Dans l'œuvre remarquable que nous venons d'analyser, le compositeur n'a su éviter ni les défauts qui sont inhérens au sujet qu'il avait à traiter, ni les imperfections de son propre talent. Mendelssohn n'est qu'un compositeur de second ordre parmi les grands maîtres de son pays. Il manque en général de spontanéité, et il ne possède que du sentiment et de l'imagina-

tion. Ses idées ne sont ni très nombreuses, ni très accusées. Qu'il compose des symphonies, des quatuors, des scènes dramatiques, des concertos et des sonates, Mendelssohn a toujours le travail pénible. Il prélude longtemps, il cherche, et ne vous cache pas que l'art est difficile, que la nature ne l'a pas doué de l'une de ces organisations puissantes et généreuses qui n'ont qu'à secouer leurs ailes pour s'élancer dans les cieux. Mendelssohn, plein de foi dans l'art qui a illustré son nom, fut un esprit cultivé, une organisation délicate, un caractère soucieux, une nature maladive, qui a traversé la vie avec effort, en laissant après elle une œuvre considérable où manquent la grandeur et la sérénité divine des grands maîtres.

Soit que les voix ne fussent pas assez nombreuses ou que les choristes des deux sexes fussent mal distribués dans cette grande salle du Cirque-Napoléon, il est de fait que l'exécution d'*Élie* a laissé beaucoup à désirer. Les nuances si nécessaires dans une pareille compositon ont été peu observées, et l'orchestre lui-même a manqué de vigueur. Les soli ont été bien rendus par Mme Viardot, par M. Cazeaux et par M. Michot, de l'Opéra, dont la charmante voix de ténor a fait merveille dans le bel air d'Abdias.

La fondation des *Concerts populaires de musique classique* est un événement qui fait le plus grand honneur à l'activité intelligente de M. Pasdeloup. On a pu voir un public de quatre mille auditeurs écouter avec onction, avec piété et enthousiasme les chefs-d'œuvre de la musique instrumentale. Ce beau spectacle a frappé tous les bons esprits, tous ceux qui sont dignes de comprendre les merveilles d'un art puissant, sociable surtout, et éminemment civilisateur (1).

A côté de la Société des Concerts et des Concerts populaires de musique classique se placent les différentes sociétés de quatuors dont la première et la plus ancienne est celle de MM. Alard et Franchomme. C'est dans les salons de la maison Pleyel que ces artistes d'élite se réunissent tous les quinze jours pour exécuter avec une rare perfection les chefs-d'œuvre de la musique de chambre. Les séances de MM. Alard et Franchomme sont la miniature des concerts du Conservatoire. On y trouve le même fini et la même réserve dans le choix des morceaux qu'ils admettent sur leur programme. Les séances de MM. Maurin et Chevillard, particulièrement consacrées à la musique de Beethoven, soutiennent leur bonne renommée et continuent à intéresser vivement les amateurs. On doit bien de la reconnaissance à ces braves et vaillans artistes, MM. Maurin et Chevillard, qui depuis douze ans ont consacré leurs efforts à rendre intelligibles les beautés profondes, mais ardues, des dernières compositions de Beethoven.

La société de quatuor de MM. Armingaud et Léon Jacquard, plus exclusivement consacrée à l'exécution de la musique de Mendelssohn et même à celle de Robert Schumann, continue à réunir dans les salons de la maison

(1) Je n'ai pas été peu surpris de lire dans un travail de M. de Laprade ces lignes tout à fait curieuses : « Qu'on le sache bien, dit-il, aujourd'hui que la musique a saisi la prédominance, cet art est dans son essence le plus sensuel, le plus envahissant et le plus dangereux de tous les arts... C'est un art *anti-héroïque* et *anti-social!...* » C'est dans *le Correspondant* que M. de Laprade a publié ces observations d'un si grand sens et d'une vérité si frappante!

Pleyel un grand nombre d'amateurs distingués. Cette société, où brille M. Ernest Lubeck, pianiste d'un talent vigoureux, se fait remarquer par la variété de ses programmes et une exécution chaleureuse. M. Charles Lamoureux a donné aussi dans les salons de Pleyel quelques séances de quatuor qui n'ont pas manqué d'intérêt. Il serait souverainement injuste de ne pas mentionner les séances de musique de chambre que donne depuis quatorze ans Mme Amédée Tardieu, plus connue sous le nom de Charlotte de Malleville, musicienne très distinguée, pianiste au jeu facile et délicat.

Nous avons annoncé ici, au commencement de la saison musicale, l'arrivée à Paris de Mme Clara Schumann, artiste éminente, et femme du compositeur allemand qui est mort le 29 juillet 1854 dans une maison d'aliénés près de Dusseldorf. Mme Clara Schumann, dont le talent de pianiste est très goûté en Allemagne et en Angleterre, a donné quatre concerts dans les salons brillans de la maison Érard. Elle a été aussi admise à jouer un concerto de Beethoven à l'une des séances de la Société du Conservatoire. J'ai assisté à toutes les soirées de Mme Schumann, et je l'ai écoutée avec la déférence que méritait sa réputation, mais que n'imposait pas la musique de son mari, que je connais de reste. Au second concert, qui a eu lieu le 27 mars, Mme Schumann a exécuté avec M. Armingaud une sonate, pour piano et violon, de la composition de Robert Schumann, œuvre pénible, d'une longueur démesurée. On ne peut y louer qu'un *andante* assez gracieux; mais tout le reste du morceau est d'une obscurité de conception qui ne mérite pas d'être éclaircie. Mme Schumann a été plus heureuse en exécutant avec une vigueur singulière la belle sonate en *ut majeur* de Beethoven. Dans cette musique profonde, le talent de la virtuose a été presque à la hauteur de l'inspiration du maître. Mme Schumann a clos la séance par une composition des plus étranges de son mari, intitulée *le Carnaval*. C'est une sorte de petite épopée humoristique, dans le genre d'Hoffmann ou de Jean-Paul Richter, subdivisée en seize épisodes ayant chacun un titre particulier : *Préambule,— Pierrot,— Arlequin,— Valse noble,— Chiarina,* etc. Il serait difficile d'imaginer quelque chose de plus fantasque et de moins musical que cette triste bouffonnerie d'un esprit malade, qui dure plus d'une demi-heure, et où l'oreille éperdue ne peut saisir ni un rhythme ni une idée saillante. C'est le rêve troublé d'une imagination fiévreuse, qui n'a plus conscience de la liaison des idées. Le public n'a pas laissé ignorer à la grande virtuose le désappointement qu'il éprouvait, et j'ai vu le moment où il aurait déserté la salle, si le cauchemar musical de Robert Schumann eût duré une seconde de plus. Mme Clara Schumann peut être certaine que son beau talent d'exécution, qui brille surtout par la vigueur et la précision, aux dépens de la grâce féminine, dont elle est complétement dépourvue, a été très apprécié à Paris; mais la musique de son mari, qu'elle a essayé de nous imposer, n'a pu vaincre l'indifférence du public et la désapprobation des hommes de goût, qui ne se laissent pas étourdir par de creuses rêvasseries.

Un artiste belge très distingué, M. Auguste Dupont, qui est professeur de piano au Conservatoire de Bruxelles, est venu se faire entendre aussi à Paris, où il a donné deux soirées musicales dans les salons de la maison Érard.

Comme virtuose, M. Auguste Dupont est un pianiste au style sévère qui pousse la vigueur jusqu'à la rudesse, et qui manque un peu d'âme. Comme compositeur, il a du savoir et plus de distinction dans la forme et dans la contexture du style que d'abondance dans les idées. Tel qu'il s'est produit à Paris comme virtuose et comme compositeur, M. Auguste Dupont n'en a pas moins donné l'idée d'un talent élevé qui fait honneur à une école. Le Conservatoire de musique de Paris ne possède pas un professeur de piano du mérite de M. Auguste Dupont.

Un autre pianiste qui jouit d'une réputation honorable et méritée, M. Alexandre Billet, de Genève, est venu également se faire entendre à Paris. Il a donné deux soirées dans les salons de Pleyel, où il s'est fait applaudir par une exécution brillante et correcte. Il a joué successivement une fantaisie de Mendelssohn, une polonaise de Weber et la grande valse en *la bémol* de Chopin. Dans tous ces morceaux, M. Alexandre Billet a fait preuve d'une grande flexibilité de style et d'un goût parfait. C'est encore de Genève qu'arrive M. Émile Bret, qui a tenté une chose bien hardie : dans un concert qu'il a donné le 11 mai à la salle de M. Herz, il a fait entendre des fragmens d'un opéra en deux actes de sa composition, *la Victime de Morija,* et puis d'autres fragmens d'un opéra-comique en un acte, également de sa composition, et tout cela inédit. L'impression qui nous est restée des morceaux que nous avons entendus est plus favorable au talent de M. Bret qu'au caractère de ses idées musicales, qui nous ont paru venir d'un peu loin. Il semble en effet que le jeune compositeur, qui est organiste, je crois, confiné dans une ville de province, où les nouveautés sont rares, ait été nourri seulement des œuvres de quelques vieux maîtres, tels que Sacchini ou Lesueur. Il est donc à désirer que M. Émile Bret, qui est jeune et déjà habile dans certaines parties du métier, entende et étudie beaucoup la musique moderne, non pas pour en imiter servilement les formes, mais pour ne pas ignorer ce qui s'est fait de nouveau dans l'art depuis cinquante ans.

Un pianiste et un organiste français qui ne manque ni de prétention ni de talent, M. Saint-Saëns, a donné deux soirées musicales où il a exhibé toute sorte de compositions de sa façon : des sonates, des concertos et des symphonies. M. Saint-Saëns, qui a fait de bonnes études et qui vit dans un monde gourmé et un peu pédant, s'imagine qu'il suffit d'enfourcher une formule et de frapper sur le clavier de bruyans accords pour donner le change aux connaisseurs. Il se trompe bien évidemment, et depuis qu'il se prodigue en public, M. Saint-Saëns n'est point parvenu à nous convaincre qu'il soit destiné par Dieu à composer de la musique. Je ne puis mieux comparer M. Saint-Saëns qu'à un bon *scholar* dont la faconde parle de tout et sur tout sans jamais émettre une idée originale. Soit qu'il tienne l'orgue à l'église de la Madeleine, soit qu'il exécute un concerto de Beethoven au Conservatoire, ou l'une de ses compositions dans les séances où il impose ses œuvres, M. Saint-Saëns reste tout simplement un artiste fort distingué qui fait honneur aux maîtres qui lui ont donné de si bonnes leçons.

Faut-il mentionner tous les artistes grands ou petits qui ont fait un appel cette année à la bonne volonté du public? Ce serait une tâche impossible. Arrivons tout de suite aux dernières fêtes musicales de l'année, qui n'ont pas été les moins brillantes. On avait tout lieu de penser que le public était

rassasié de chants, d'harmonies exquises et profondes, lorsque arrivait à Paris M. Sivori, le plus étonnant violoniste qui ait apparu depuis Paganini, son compatriote et son maître. Il s'est produit dans un concert de bienfaisance donné au Cirque Napoléon le 10 mai. Après un programme des plus remplis, où M. Alard avait exécuté, avec le talent sûr et noble qu'on lui connaît, le concerto de Mendelssohn, M. Sivori est apparu à onze heures du soir devant un public de quatre mille personnes, qu'il a ému, qu'il a ravi pendant cinq quarts d'heure. Il a joué le très long concerto en *si mineur* de Paganini, un peu arrangé par la fantaisie du disciple, et sur ce thème d'une difficulté extrême M. Sivori a fait pleurer, il a fait rire, et il aurait fait danser, je crois, tous ceux qui l'écoutaient bouche béante. Le succès de M. Sivori a été immense, et je n'ai jamais vu de ma vie une pareille ovation. M. Sivori est aujourd'hui le violoniste le plus étonnant qu'il y ait en Europe. Enfin la saison musicale a été close avec éclat par un virtuose éminent d'un autre genre, M. Thalberg, qui, après dix ans d'absence, est venu se faire admirer aussi des Parisiens. Il a donné quatre soirées dans les salons d'Érard, où il a fait résonner sous ses doigts élégans les beaux et bons instrumens de cette maison princière. M. Thalberg est un pianiste au jeu placide et fleuri, un beau ténor italien qui chante sur son clavier des *canzonette* ravissantes de sa composition, et qu'il intitule *Soirées du Pausilippe*. Il les a dédiées à son génie de prédilection, Rossini. Après avoir émerveillé un public d'élite, où les femmes étaient en majorité, par ces compositions légères dans lesquelles la pensée musicale et le sentiment sont un peu effacés par l'élégance ingénieuse de la forme, M. Thalberg a fait ses adieux en exécutant un petit chef-d'œuvre de Rossini, pour le piano, intitulé *la Tarentelle*. Si vous saviez ce que sont les joyaux précieux que l'auteur des *Soirées musicales* s'amuse à ciseler pour le piano, vous en seriez émerveillé comme tous ceux qui ont eu le bonheur de les entendre dans le salon du maître, exécutés par des artistes aussi distingués que M. Rosenhain ou Mme Tardieu-Malleville. Imaginez une troupe joyeuse de Napolitains qui dansent au milieu d'une grande route. Tout à coup on entend une petite clochette qui annonce l'approche d'une procession. La danse s'arrête, la procession passe en chantant de pieuses litanies qui forment un contraste saisissant avec les rhythmes joyeux entendus avant. Puis, le bruit de la procession s'étant éloigné, la danse s'ébranle de nouveau, et la tarentelle éclate comme un feu d'artifice. M. Thalberg a rendu les finesses de ce petit drame enchanteur avec la délicatesse de touche et la belle sonorité qui distinguent son admirable talent.

La conclusion à tirer de ces fêtes merveilleuses, de ces concerts nombreux et variés, de ces virtuoses grands et petits que nous venons d'apprécier, c'est que la musique, dans sa partie la plus pure et la plus idéale, se propage de plus en plus en France, et qu'elle devient un besoin esthétique de la société. Aussi est-il facile de prévoir qu'en face de ce développement inoui de la musique instrumentale, les théâtres lyriques, avec leurs maigres productions interprétées par les chanteurs que nous entendons, auront bien de la peine à lutter contre l'effet produit par une symphonie de Beethoven exécutée par un grand orchestre devant quatre mille auditeurs.

P. SCUDO.

ESSAIS ET NOTICES.

UNE NOUVELLE DÉFENSE DU SPIRITUALISME.

C'est un symptôme remarquable dans ce temps d'hégélianisme et de positivisme que le succès d'un livre où l'auteur s'applique à maintenir et à défendre la théodicée de Leibnitz, éclairée et fortifiée par l'application de la méthode psychologique. Les principes du spiritualisme n'ont donc pas, à ce qu'il semble, perdu toute influence, et la troisième édition de l'*Essai de philosophie religieuse* de M. Émile Saisset peut servir à le prouver (1). Nous n'avons l'intention de revenir ici ni sur la partie historique, ni sur la partie dogmatique de cet ouvrage, qui ont été l'objet d'une appréciation développée dans la *Revue* (2) ; mais le livre s'est augmenté de toute une partie nouvelle dont il paraît utile de dire quelques mots, car elle est essentiellement critique, et par les réponses que l'auteur adresse à ses adversaires on juge de l'importance des systèmes contraires et de l'esprit qui anime à notre époque les diverses écoles philosophiques. Les éditions précédentes contenaient déjà trois morceaux d'un caractère critique et dialectique sous ces trois titres : *Objections d'un pyrrhonien, Objections d'un panthéiste, Discussion d'une antinomie;* l'auteur y ajoute dans son appendice trois *éclaircissemens* nouveaux, qui traitent, le premier des *preuves de l'existence de Dieu,* le second de la *définition du panthéisme,* le troisième de l'*infinité de la création.* Sans nous préoccuper de la place et de l'origine de ces différens morceaux, nous en résumerons les principaux points, c'est-à-dire l'opinion de l'auteur sur l'existence de Dieu, sur la nature de Dieu, sur les rapports de Dieu et du monde.

Sur la question de l'existence de Dieu, M. Émile Saisset professe et expose la doctrine suivante, qui, sauf quelques nuances, est en général la doctrine de toute l'école spiritualiste. Cette doctrine, c'est que l'existence de Dieu est une vérité première, une vérité d'intuition, et que les preuves que l'on en donne ne sont que les diverses analyses du mouvement naturel de l'esprit qui, dans toutes les catégories de la pensée, nous porte du fini à l'infini. Il est remarquable que tandis que l'école spiritualiste arrivait à cette conclusion par la méthode psychologique, l'école allemande y arrivait de son côté par la méthode spéculative. « Ce qu'on appelle, a dit Hegel, la preuve de l'existence de Dieu n'est que l'analyse et la description d'un procédé de l'esprit qui est un principe pensant et qui pense les choses sensibles. L'élévation de l'esprit au-dessus des choses sensibles, ce mouvement qui lui fait franchir les limites du fini et le conduit dans la région de l'invisible et de l'infini, tout cela, c'est penser et ce n'est que penser. Lorsque ce passage du fini à l'infini n'a pas lieu, on peut dire qu'il n'y a pas de pensée. Ce pas-

(1) Il vient de paraître en outre tout récemment à Londres une traduction anglaise de cet ouvrage par M. William Alexander, docteur de l'université d'Oxford.

(2) Voyez la livraison du 1er septembre 1861.

sage n'a pas lieu chez les animaux, qui, étant bornés à la sensation et à la perception sensible, ne peuvent avoir de religion. »

Ce principe posé, M. Émile Saisset établit que les diverses preuves de l'existence de Dieu ont pour effet de rendre sensible à l'esprit ce mouvement qui s'accomplit en lui sans qu'il en ait conscience, et surtout de réduire à l'absurde ceux qui, admettant le premier de ces deux termes, le fini, n'en admettent pas le second, l'infini. Ainsi, comme preuves directes, les argumens sont peut-être insuffisans; mais comme explications de la foi naturelle, comme réductions à l'absurde de la négation absolue, elles ont une haute autorité scientifique. C'est ce que démontre l'auteur sans employer un grand appareil métaphysique, mais avec beaucoup de solidité et de précision.

Je suis en général d'accord avec l'auteur de l'*essai* sur presque tous les points de cette analyse et de cette critique, et je goûte beaucoup la sagacité et la simplicité de ses vues; je regrette seulement qu'il ait négligé quelques preuves qui, pour être d'un ordre moins métaphysique que les autres, offrent cependant quelque intérêt, par exemple la preuve du consentement universel, la preuve tirée du sentiment religieux (qui est la précédente sous une autre forme), et surtout l'argument moral, qui conclut à Dieu comme au souverain législateur et au souverain juge de l'ordre moral. Cet argument, que Kant considérait comme le seul légitime, n'est certainement pas à dédaigner, car l'ordre moral suppose sans doute un auteur tout aussi bien que l'ordre physique.

Après la question de l'existence de Dieu vient la question de la nature de Dieu. C'est ici que M. Émile Saisset rencontre l'adversaire le plus redoutable, auquel il a consacré les deux plus excellens morceaux de son livre : la réfutation du panthéisme (dans la quatrième *méditation*) et la définition du panthéisme dans l'appendice. Dans ce dernier morceau, il revient sur une définition du panthéisme qui lui avait été contestée; il l'explique, l'éclaircit, la développe, la confirme par l'histoire. Cette définition est celle-ci : le panthéisme est la doctrine qui enseigne la coexistence éternelle et nécessaire du fini et de l'infini, la consubstantialité absolue de la nature et de Dieu considérés comme deux aspects différens et inséparables de l'existence universelle. De cette définition précise du panthéisme, l'auteur déduit la loi de son développement. Le panthéisme, en voulant concilier dans une unité absolue le fini et l'infini, n'échappe pas aux difficultés qui résultent de la rencontre de ces deux termes opposés, car il accorde trop tantôt à l'un, tantôt à l'autre. Est-il préoccupé de la grandeur de Dieu, il se perd dans l'infini, et le fini n'est plus pour lui qu'une illusion, une chute, un néant : c'est le mysticisme. Est-il préoccupé de la détermination de Dieu, de la réalité, il le confond avec le fini même et tombe dans le naturalisme. Ainsi deux sortes de panthéismes : le panthéisme mystique, le panthéisme naturaliste; l'un qui est en quelque sorte l'*acosmisme*, l'autre qui est tout près de l'athéisme. M. Émile Saisset démontre cette loi inévitable du panthéisme par de nombreux exemples empruntés à l'histoire de la philosophie, depuis les plus anciens philosophes indiens jusqu'à Schelling et Hegel. Cette analyse du panthéisme et de sa loi essentielle est cer-

tainement un des plus remarquables morceaux de métaphysique de notre temps. J'en dirai autant de la réfutation du panthéisme, qui est d'une dialectique souple et nerveuse, et où brillent toutes les qualités bien connues de l'auteur, la lumière et la précision, l'élévation et l'autorité.

Mais si M. Saisset rejette la solution des panthéistes, quelle est la sienne? Sa solution, qui n'est autre que celle de l'humanité même traduite dans la langue de la métaphysique, c'est que Dieu est une raison éternelle, se pensant soi-même, distincte du monde, parfaite et complète en soi, et produisant l'univers non par une nécessité intrinsèque, mais par la libre volonté de manifester à l'infini sa perfection. En un mot, à la doctrine panthéiste du Dieu impersonnel il oppose la thèse, aujourdhui hardie, de la *personnalité* divine. « Vous l'avouez, s'écrient aussitôt les partisans de la doctrine adverse, votre Dieu est une *personne,* c'est-à-dire un individu, un être particulier, déterminé, fini. Quelle chimère! quelle superstition! quel anthropomorphisme! Voilà Dieu fait à l'image de l'homme! C'est un homme parfait, si vous voulez, mais c'est un homme! Il aime, il pense, il veut! Que lui manque-t-il? Un corps et des sens, et le voilà tout semblable à nous. Un infini personnel est une contradiction! » Ce n'est pas ici le lieu de discuter comme elle le mérite une si grande question; mais, je le demande, une telle objection est-elle sérieuse de la part de ceux qui, pour éviter un Dieu à l'image de l'homme, aiment mieux concevoir un Dieu qui soit l'homme lui-même? Nous soutenons que la pensée de Dieu est infiniment supérieure à la pensée humaine, qu'elle est à la pensée humaine ce que l'absolu est au relatif, ce que l'être de Dieu est à l'être de l'homme. Vous au contraire, vous affirmez que la pensée de Dieu est la somme, la totalité des pensées humaines, qu'elle est ma pensée, votre pensée, etc. Eh bien! de ces deux conceptions, c'est la première que vous taxez d'anthropomorphisme, et la seconde qui vous paraît tout à fait digne du Dieu absolu. Nous prêtons à Dieu une pensée infaillible, c'est superstition; vous lui prêtez nos erreurs et les vôtres, c'est de la haute métaphysique. Eh quoi! La pensée que j'exprime ici même est une pensée de Dieu. Et cependant cette pensée, elle est erronée suivant vous; elle est pauvre et méprisable : il y a donc en ce moment même en Dieu une pensée qui se trompe sur la nature de Dieu! Dieu se trompe sur lui-même : voilà qui ne vous étonne pas; mais que quelqu'un ose dire qu'il y a un Dieu qui ne se trompe pas, un Dieu qui sait et qui connaît tout d'une manière immédiate, immuable et éternelle, qui pourrait, suivant vous, tolérer un pareil anthropomorphisme? Encore une fois, je comprendrais qu'on nous dît : Votre idée de Dieu est trop élevée, elle est trop *divine,* elle dépasse le possible, c'est un idéal irréalisable; même en religion, il faut être positif, on l'est partout aujourd'hui. — Mais non, on nous dit au contraire que notre idée est trop humaine, qu'elle fait Dieu à l'image de l'homme, et en même temps, par une contradiction qui confond et qui scandalise, on dit que Dieu est l'homme lui-même, non pas à la vérité l'homme tout seul, on lui accorde d'être en même temps l'huître et la pierre, car il est le tout. Ah! sans doute, les dieux des païens avaient des vices, des passions fort peu louables, mais au moins leur Jupiter était plus grand qu'aucun monarque de la terre, leur Junon plus fière qu'aucune reine, leur

Minerve plus sage qu'aucun philosophe, leur Vénus plus belle qu'aucune courtisane d'ici-bas. Eh bien! ce Dieu nouveau n'est pas même l'égal des dieux des païens, car tout ce qui se pense de faux dans ce monde, c'est sa pensée; ce qui règne de haines et de vengeances, c'est son cœur; ce qui se commet de crimes, c'est sa volonté. Non-seulement il permet le mal, comme on le dit dans l'école, mais il le fait. Que dis-je? il n'y a plus de mal : tout est bien, tout est juste, tout est logique, car tout est divin.

Sur le troisième point que nous avons indiqué, à savoir le rapport de Dieu et du monde, M. Émile Saisset soutient une doctrine hardie et délicate, qui a dû soulever et qui a soulevé en effet de sérieuses objections. Suivant lui, le monde, pour exprimer l'infinité absolue de Dieu, doit posséder lui-même une sorte d'infinité relative : cette infinité relative, c'est l'absence de limites dans le temps et dans l'espace; mais en quoi cette infinité relative diffère-t-elle de l'infinité absolue, qui, selon l'auteur, n'appartient qu'à Dieu seul? Le voici. Le monde, à la vérité, possède une étendue et une durée illimitées; seulement cette étendue est divisible, cette durée est successive. Or ce qui constitue l'infinité absolue, ce n'est pas l'absence de limites, caractère qui n'est pas inconciliable avec l'idée de créature, c'est l'absence de division et l'absence de succession, c'est l'éternité et l'immensité. Ainsi la véritable infinité consiste à être en dehors de l'espace et du temps, formes de l'existence finie, et l'infinité relative, contingente, communiquée, consiste à s'étendre sans limites dans le temps et dans l'espace. Quant au temps et à l'espace considérés en eux-mêmes, ce sont de pures catégories, des conceptions idéales, comme les conceptions géométriques, auxquelles ne correspond aucun objet effectif et réel.

A cette doctrine, soutenue par M. Émile Saisset avec beaucoup de fermeté et de subtilité, un philosophe, un érudit, M. Henri Martin (de Rennes) a opposé des objections d'une certaine importance. La thèse de M. Saisset aurait deux vices principaux aussi graves l'un que l'autre : 1° elle incline au panthéisme, si elle n'y conduit pas nécessairement; 2° elle est contradictoire en associant deux idées qui s'excluent, l'idée de chose créée et l'idée d'infini.

C'est une objection sérieuse contre toute doctrine, mais particulièrement grave pour M. Saisset, que l'imputation de panthéisme, car, le principal objet de son livre étant de combattre et de repousser cette doctrine, il eût fait preuve de peu de conséquence philosophique en la reprenant pour son compte sous une autre forme, et cela à son insu; mais ici son adversaire commence par lui faire une concession : ce n'est pas précisément la doctrine de l'infinité de la création qui peut être considérée comme panthéiste, c'est la manière dont on l'établit. « Notre thèse est innocente, dit M. Saisset; ce sont nos argumens qui sont coupables. » Quels sont ces argumens? Le principal ou plutôt le seul, c'est que la souveraine perfection de Dieu demande qu'il s'exprime par un monde illimité, puisqu'un monde borné dans l'espace et dans le temps offre évidemment une perfection moins grande, et par là même moins digne de Dieu. Or c'est là, dit-on, un argument fataliste, puisqu'il impose à Dieu la nécessité de créer un monde infini; mais M. Saisset répond avec raison à cette première objection

qu'il ne s'agit pas ici d'une nécessité absolue, mais d'une nécessité de convenance, que personne ne soutient qu'un monde fini implique contradiction, mais seulement qu'il est plus digne de Dieu de créer un monde infini; que, si c'est un argument fataliste, il faut accuser de fatalisme tout l'optimisme de Leibnitz et toute doctrine qui ne reconnaît pas la liberté absolue d'indifférence, qui soutient que l'action de Dieu est subordonnée à sa sagesse et à sa raison; ce qui est le théisme même. Or, si on va jusque-là, ce n'est plus l'infinité de la création qui est en jeu, c'est la création elle-même; la question est donc déplacée, et l'objection ne porte plus contre la thèse particulière dont il s'agit, mais contre une autre beaucoup plus générale. On soutient en outre que c'est favoriser le panthéisme que de chercher dans l'essence de Dieu les raisons déterminantes de la création, c'est-à-dire de raisonner *à priori* sur la constitution de l'univers; mais cette objection revient à la précédente : autre chose est déduire géométriquement le monde de Dieu, comme l'a fait Spinoza, autre chose tirer de la considération des perfections divines des présomptions sur les causes et les fins de la création. Quant à la seconde classe d'objections, où le contradicteur essaie de démontrer que l'idée de chose créée et l'idée d'infini sont contradictoires, elles sont empruntées soit aux mathématiques, soit aux parties les plus subtiles de la métaphysique. Nous ne suivrons pas la controverse sur ce terrain tout spécial. Ici encore d'ailleurs M. Saisset nous semble conserver l'avantage.

En résumé, la doctrine religieuse exposée par M. Saisset se réduit à trois propositions : 1° l'existence de Dieu est une vérité d'intuition, et les diverses démonstrations que l'on en donne ne sont que les analyses du mouvement naturel de l'esprit qui nous porte vers Dieu; 2° Dieu se distingue du monde par la pensée et par la conscience de soi; 3° le monde exprime l'infinité absolue de Dieu par son infinité relative, c'est-à-dire par l'extension illimitée dans le temps et dans l'espace. De ces trois propositions, nous admettons entièrement la seconde et sans aucune réserve, nous admettons également la première avec un peu plus de complaisance que M. Saisset pour les preuves classiques de l'existence de Dieu; quant à la troisième, elle a nos préférences, mais non pas notre adhésion, les principes de Descartes nous défendant d'affirmer ce qui n'est pas entièrement évident. Cependant nous ne pouvons que louer M. Saisset de cette noble ambition métaphysique, qui ne recule pas devant les problèmes et ne se laisse pas enchaîner dans les liens d'une doctrine convenue. La philosophie n'a pas le bonheur des sciences positives et exactes, où l'on ne fait jamais un pas en avant sans avoir assuré le pas précédent. C'est en courant des risques et des hasards de toute nature que le métaphysicien peut hâter les progrès de la science. Le mérite de la théorie de M. Saisset sera de nous amener à réfléchir plus profondément sur les différences de l'infini et de l'absolu, et peut-être ces différences bien analysées amèneront-elles quelques conséquences notables.

Quoi qu'il en soit, des livres comme celui-ci, comme d'autres encore inspirés par des principes différens, prouvent que la métaphysique ne veut pas se résoudre à mourir, ainsi que le prédisent chaque jour les prophètes de l'avenir. A la fin même du XVIIIe siècle, quand toute philosophie était ré-

duite à l'idéologie et à la physiologie, c'est alors précisément qu'en France et en Allemagne renaissent avec le plus de curiosité et le plus d'ardeur les recherches spéculatives : toutes les idées métaphysiques, taxées jusqu'alors d'abstractions et de fictions, occupent de nouveau et sollicitent l'esprit humain. Comment expliquera-t-on cette résurrection de la métaphysique, lorsque tout semblait avoir consommé sa ruine? Ne serait-ce pas qu'elle est un des besoins inextinguibles de l'esprit et l'une des conditions les plus nécessaires de la civilisation? Ne désespérons donc pas de l'avenir de la métaphysique, et, tout en la dégageant des vaines hypothèses et des abstractions verbales, prenons garde de la réduire à n'être plus que le mensonge d'elle-même et l'illusion d'une science. Heureusement il lui reste encore trop d'amis dévoués et passionnés pour qu'un tel mal soit à craindre.

PAUL JANET.

Les Chevaliers-Poètes de l'Allemagne (*Minnesinger*), par M. Octave d'Assailly (1). — L'époque qui vit naître la chevalerie en Allemagne fut aussi celle du premier épanouissement de la poésie germanique. Le livre de M. d'Assailly est un ensemble d'études sur ce moment si curieux dans l'histoire du monde féodal où la vie intellectuelle y pénètre et commence à le transformer. Les poètes qu'il met en scène ne sont pas seulement intéressans par les œuvres qu'ils nous ont laissées, mais par cette forte empreinte des âges où ils ont vécu, et qui en fait autant de types historiques. Tel est par exemple le genre d'intérêt qui s'attache à Walther de la Wogelweide, ce prince des troubadours-chevaliers, dont la vie nous apparaît partagée entre trois influences suprêmes, l'amour, la passion politique et la piété. M. d'Assailly a bien fait ressortir les traits principaux de cette physionomie complexe; on pourrait lui reprocher seulement d'avoir trop appuyé sur le côté extérieur et un peu négligé le côté intime, cette sensibilité si vive et si originale qui se révèle dans quelques chants d'amour du vieux poète où se montre à son aurore, et comme empreinte d'une fraîcheur matinale, l'inspiration naturaliste que réveilleront plus tard les Kerner et les Uhland. Les autres *minnesinger* dont s'est occupé M. d'Assailly ne sont pas des représentans moins curieux de la vie chevaleresque et poétique de l'Allemagne, mais ils ne la résument peut-être pas aussi complétement que Walther. Quoi qu'il en soit, on lira avec intérêt les pages consacrées à Godefroid de Strasbourg, l'aimable et tendre auteur de *Tristan et Isolde,* à Ulrich de Lichtenstein, ce rude amateur de tournois et de coups d'épée, à Wolfram d'Eschenbach, le grand poète épique si chaudement célébré par Frédéric Schlegel, au Tannhäuser et à Frauenlob, l'un le plus aventureux, l'autre le plus galant des *minnesinger*. Il est fâcheux que M. d'Assailly apporte dans ces curieuses *restitutions* un peu plus d'enthousiasme que de critique. Toutefois la sincérité du sentiment, une sorte d'abandon juvénile font accepter sans trop de peine ici quelques témérités d'idée et de langage. Son livre indique en somme un esprit familier avec quelques aspects peu connus de la poésie allemande, et qui, fortifié par de pareilles études sévèrement poursuivies, ne peut manquer de trouver bientôt sa voie. V. DE M.

(1) 1 vol. in-8°, chez Didier.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-NEUVIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXIIe ANNÉE.

MAI — JUIN 1862

Livraison du 1er Mai.

L'Angleterre et la Vie anglaise. — XV. — Les Jeux et les exercices athlétiques du Sport, les Cricketers, les Coureurs et les Boxeurs, par M. Alphonse ESQUIROS 5

Souvenirs d'un Sibérien. — II. — La Déportation et la Vie d'exil en Sibérie, par M. Julian KLACZKO 47

Les Caprices d'un Régulier, scènes de la vie militaire, seconde partie, par M. Paul de MOLÈNES 74

Les Misérables, de M. Victor Hugo, par M. Émile MONTÉGUT 119

Dominique, seconde partie, par M. Eugène FROMENTIN 143

Le Budget de 1863, par M. Casimir PERIER 194

Le Théatre et les Pièces nouvelles, par M. A. de PONTMARTIN 220

Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire 232

Revue Musicale. — Les Théatres lyriques. — *La Chatte merveilleuse, la Fille d'Egypte*, par M. P. SCUDO 241

Essais et Notices. — Publications historiques, par M. A. GEFFROY 247

Livraison du 15 Mai.

Souvenirs d'un Sibérien. — III. — L'Évasion et le Retour, dernière partie, par M. Julian KLACZKO 257

Les Caprices d'un Régulier, Scènes de la Vie militaire, dernière partie, par M. Paul de MOLÈNES 303

Deux Épisodes diplomatiques. — Le Congrès de Vienne. — L'Empereur Alexandre et le Prince de Talleyrand, le Traité du 3 Janvier 1815, d'après les papiers inédits de M. de Talleyrand, par M. O. d'HAUSSONVILLE 332

Dominique, dernière partie, par M. Eugène FROMENTIN 384

L'Ère des George (*the four Georges*, de M. W. Thackeray), par M. E.-D. FORGUES 445
Les nouveaux Impôts et le Budget de la France, par M. Victor BONNET.... 462
Chronique de la quinzaine, Histoire politique et Littéraire..... 486
Affaires du Mexique, par M. Charles de MAZADE..... 497
Essais et Notices. — De la Division administrative de la France, par M. L. de LAVERGNE, de l'Institut..... 501
Un Penseur et un Critique écossais, par M. J. MILSAND..... 509

Livraison du 1er Juin.

Le Comte Kostia, première partie, par M. Victor CHERBULIEZ..... 513
La Constitution anglaise et des Conditions du Gouvernement représentatif, par M. le duc d'AYEN..... 563
La Maremme toscane, Souvenirs de voyage. — I. — Le Littoral de la mer Tyrrhénienne, par M. Louis SIMONIN..... 596
Les Marines comparées de la France et de l'Angleterre depuis 1815. — I. — La Marine a voiles, par M. Xavier RAYMOND..... 627
La première Ambassade française en Chine, par M. le comte Bernard d'HARCOURT..... 654
La Région des grands Lacs de l'Afrique équatoriale. — État social du Continent noir, par M. Alfred JACOBS..... 674
Un Dialogue sur l'Influence de la Musique, par M. Émile MONTÉGUT..... 704
D'une Réforme de Législation commerciale. — Les Transactions financières, par M. G. POUJARD'HIEU..... 725
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 742
Revue Musicale. — *Lalla-Roukh*, de M. F. David, par M. P. SCUDO..... 753
Essais et Notices. — Une Colonie militaire annamite, par M. Léopold PALLU. 761

Livraison du 15 Juin.

La Russie sous l'Empereur Alexandre II. — La Crise de l'Autocratie et la Société russe, par M. Charles de MAZADE..... 769
Les Arts décoratifs en Orient et en France. — Sèvres, par M. Adalbert de BEAUMONT..... 804
Les Marines de la France et de l'Angleterre depuis 1815. — II. — La Marine a vapeur, par M. Xavier RAYMOND..... 841
De l'Unité organique dans les animaux et les Végétaux, par M. Charles MARTINS..... 868
La Maremme toscane, Souvenirs de voyage. — II. — L'Intérieur du Pays et les Exploitations de la Maremme, par M. L. SIMONIN..... 893
Le Brésil et la Colonisation. — I. — Le Bassin des Amazones et les Indiens, par M. Élisée RECLUS..... 930
Le Comte Kostia, seconde partie, par M. Victor CHERBULIEZ..... 960
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 1010
Revue musicale. — Les Concerts de la saison, par M. P. SCUDO..... 1023
Essais et Notices. — Une défense du spiritualisme, par M. Paul JANET.... 1033

—

ERRATA.

Dans la troisième partie des *Caprices d'un Régulier*, livraison du 15 mai, page 305, ligne 27, au lieu de « irréparable *rature*, » lisez : « irréparable *roture*. »

Dans la première partie du *Comte Kostia*, livraison du 1er juin, page 557, ligne 35, au lieu de « le *moine*, » lisez : « le *pope*. »

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, 7 rue Saint-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 9010